Bibliothèque numérique
medic@

# Gazette de santé ou journal analytique de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies

*1809. - Paris : Colas, 1809.*
*Cote : 90133*

PARIS biu Santé

Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)
Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?90133x1809

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

ECOLE DE MEDECINE DE PARIS.

## COUVERTURE DU N° 1. — 1er Janvier 1809.

### BIBLIOGRAPHIE.

23e et 24e livraisons terminant les *Plantes usuelles indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales*, par Joseph Roques, docteur-médecin de Montpellier. — Deux volumes in-4°., contenant cinq cents plantes gravées et coloriées. — Prix 150 francs, et 6 fr. de plus par la poste; papier vélin, 300 fr. — A Paris, chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17.

Il est des auteurs que l'encens des louanges étourdit, et dont la fin de la carrière dément les succès du début. Il n'en est point ainsi de l'ouvrage que nous annonçons, et si nous dûmes des éloges aux premiers essais de M. le docteur Roques, ses dernières tentatives pour en mériter de nouveaux, acquittent et notre bonne intention et la dette qu'il contracta envers le public. Ses dernières livraisons sont infiniment préférables aux prémières, et pour la rédaction du texte et pour la beauté des gravures. Heureux celui qui puise ainsi dans l'exercice de ses forces un courage nouveau, et touche chaque but avec une vigueur toujours renaissante. Nous féliciterons avec d'autant plus de plaisir cet auteur d'avoir tenu plus qu'il n'avait promis, que cette générosité n'est pas la vertu favorite des auteurs à souscription, et qu'ayant eu le bon esprit et le courage de subvenir seul aux dépenses de cet ouvrage, il a dû faire de très-grandes avances avec l'espoir de n'être remboursé de ses frais qu'après que son travail aura été apprécié. Il est donc du devoir des journalistes amans des arts et de la vérité, d'annoncer la beauté d'exécution, la fidélité d'imitation, et l'instruction solide d'un ouvrage destiné tout à la fois à présenter l'image des productions végétales de la nature et le mode de leur usage en médecine. Nos diverses citations pendant le cours des livraisons, ont prouvé la justice du jugement que nous portons ici, et nous n'aurions encore que l'embarras du choix dans les deux dernières livraisons que nous annonçons. Elles contiennent la tordyle, les tormentilles; la trachélie bleue, le turbith, les tussilages, les valérianes, la vanille, la verge d'or, les véroniques, les verveines, la vigne, la villarsie, les violettes, la vipérine, la vomique, la wintérane canelle et la zédoaire. L'ouvrage est terminé par une table par classes et familles, d'après la méthode naturelle de *Jussieu*, une autre d'après le système de *Linnæus*, enfin par une troisième alphabétique, pour pouvoir consulter au besoin les articles. Nos précédentes citations ont prouvé les connaissances médicales du docteur *Roques*, l'apostrophe suivante à la violette, prouvera qu'il possède à un égal degré les grâces de l'éloquence, et que son ouvrage convient égale-

ment, et aux érudits et aux gens du monde. «Aima-
» ble avant-courière du printems, douce et timide
» violette, qui peut te contempler sans éprouver
» un sentiment délicieux de tendresse et de mé-
» lancolie ! en vain tu caches tes attraits sous le
» gazon naissant ou dans l'ombre du bocage, tes
» suaves parfums décèlent malgré toi ton humble
» retraite et guident la main fortunée qui doit te
» cueillir. Ah ! ne regrettes point la vie quand
» tu la perds sur le sein de l'innocence et de la
» beauté ». M. S. U.

*Bulletin de Pharmacie*, rédigé par MM. *Parmentier*, *C.-L. Cadet*, *Planche*, *Boulay*, *Boudet*, *Destouches*; contenant 48 pages d'impression, in-8°, paraissant une fois par mois, moyennant 12 fr. par an, et 7 fr. pour six mois; pour les pays hors de France, on ajoute 1 fr. 80 cent. pour le port double. — On s'abonne à Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, seul chargé de la correspondance.

Notre usage, en annonçant un nouveau Journal, fut toujours de lui préparer l'estime publique et de vanter l'intention de l'ouvrage et le mérite des coopérateurs. Si nous cherchons à fixer notre opinion sous ce double rapport, nous éprouvons, et c'est un devoir à nous de l'avouer, le besoin de signaler cette entreprise comme formée, dans le dessein d'envahir le territoire hippocratique déjà, hélas! si souillé d'incursions ennemies. Cette crainte pourrait-être détruite par la réflexion que les rédacteurs du Bulletin, aussi peu médecins qu'écrivains en médecine, n'ont pas le droit de s'immiscer dans des matières qui ne sont pas de leur ressort; mais alors nous leur demanderons ce qu'ils entendent par *hygiène publique* et par *matière médicale* qu'ils ont comprises parmi les divisions de travail que présente leur Prospectus? Nous leur demanderons encore ce qu'on doit inférer de la complaisance avec laquelle ils rappellent dans leur Prospectus, qu'en Angleterre les pharmaciens suivent, avec les médecins, *et le plus souvent sans eux*, tous les progrès de la maladie? Quoi qu'il en soit, notre défense ne préviendra pas l'attaque; mais nous n'attendrons pas que les rédacteurs du Bulletin aient dépassé les bornes qu'ils ont dû se prescrire, pour leur rappeler, que la *médecine légale*, *la matière médicale*, *l'hygiène publique*, les *faits enfin relatifs à l'art de guérir* ressortissent exclusivement du domaine de la médecine. Nous devons à la justice dont nous nous faisons une règle constante de dire que quelques rédacteurs de ce journal, présentent, comme pharmaciens, des titres recommandables, et que leur travail peut n'être pas sans utilité pour la science pharmaceutique, s'ils ont le bon esprit de se renfermer dans les limites qui sont de leur ressort; et quoique leur Prospectus ait dû faire préjuger le contraire, nous nous contentons, quant à présent, de signaler notre opinion qui ne peut devenir favorable à ce journal, qu'autant qu'il ne s'écartera pas de son objet. D. C.

*Rapport fait à la Société de médecine de Lyon*, etc.; sur l'ouvrage de M. *Rodamel*, D. M., intitulé: *Traité du rhumatisme chronique*, etc; par le docteur *Ladroit*, membre de ladite Société.

Nous nous plaignons quelquefois, à Paris, des menées sourdes, des haines concentrées, des cabales obscures qui existent entre les personnes exerçant les mêmes fonctions, et sur-tout, *per gentem togatam*. Que serait-ce donc si nous traduisions sur la scène les divisions, les petites fureurs des coteries de province, où les haines sont d'autant plus actives qu'on a plus souvent occasion de se trouver en présence, et que chacun sait attiser le feu de ses vengeances par le parti dont il est le coryphée? Ces discussions sont la honte de l'art, et font employer, à porter ou à parer des coups ignobles, un tems qui ferait bien plus d'honneur et de profit en méditant sur son art. Par exemple, comment se fait-il qu'à Lyon, ville du premier ordre, une Société grave, composée d'hommes instruits et prudens, ait laissé débiter contre le docteur *Rodamel*, auteur d'un *Traité sur le rhumatisme chronique*, qui a recueilli les suffrages de tous les journaux de médecine, une diatribe où le mauvais goût le dispute dans chaque page à un faux jugement, et dont l'auteur, qui ne manque cependant pas de talens, doit être plus

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° Ier.) ( 1 ) ( 1er Janvier 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

JEAN WOLF, célèbre professeur en Médecine à Marpurg, où il mourut en 1616 : c'est le Médecin à qui le landgrave de Hesse-Cassel faisait la rente annuelle et viagère d'un bœuf gras, pour lui avoir communiqué la recette d'un remède pour la guérison des hémorroïdes. Il est probable que la linaire faisait la base du médicament, à en juger par un distique latin, ou en comparant cette plante à l'ésule, il dit :

*Esula nil mihi dat, sed dat linaria bovem.*

Nota. *Les Souscripteurs, dont l'abonnement finit au 1er Janvier prochain, sont priés pour la dernière fois de le renouveler, s'ils veulent n'éprouver aucun retard dans leur envoi.*

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Voilà la sixième année, que, bravant les menaces des uns, repoussant les séductions des autres, nous tenons d'une main ferme une balance impartiale entre les intérêts les plus opposés, et les insurrections médicales les plus déhontées. Etrangers à toute faction, indépendans de tout esprit de parti, nous avons librement, franchement et sans acception des personnes, émis notre courageuse opinion sur les choses, en ne respectant que la vérité. Cette conduite austère a pu nous faire des ennemis d'abord ; mais quand chacun a pu se convaincre que l'équité nous guidait tellement, que nous disions du bien mérité de l'ouvrage de tel reconnu pour nous être opposé d'affection et de sentiment, et du mal de celui même de tel autre notre ami avoué; quand il a été constant que la même personne n'a encouru nos éloges ou notre blâme, que selon qu'elle s'était bien ou mal conduite, abstraction de ses liaisons ou de ses dissentions avec nous ; la force de la vérité a subjugué les plus rebelles, et l'on a cherché à mériter un suffrage



que rien ne pouvait corrompre. Invités par la confiance publique, à devenir pour ainsi dire, le confident des empiriques les plus discrets, et l'archiviste des conquêtes de l'expérience; responsables envers nos abonnés de nos opinions sur les livres modernes, les recettes nouvelles, les découvertes récemment publiées, nous n'avons jamais considéré que ce but dans nos jugemens, et jamais nos personnalités n'ont été relatives qu'aux torts qu'il nous appartenait de signaler, comme nos louanges n'ont été inspirées que par les bonnes actions et les bons écrits, et non par les places, les dignités, ou pour mendier la protection de ceux que nous avons honorablement mentionnés. Quelquefois même c'est avec quelque danger que nous avons rempli ce ministère accusateur, et quoique notre devise constante ait été *parcere personnis*, *dicere de vitiis* (1), il n'a pas manqué de gens qui, incriminés par nous, pour des erreurs ou des abus relatifs à la salubrité, ont feint de croire que nos intentions étaient d'attenter à leur dignité politique, et de manquer au respect que nous professons hautement, et sans bassesse pour les autorités constituées; mais l'examen de nos torts supposés, a fait bientôt justice de ces prétentions calomnieuses, et ces fonctionnaires ont reçu des corrections officielles, ajoutées aux leçons officieuses que nous leur avions données. Nous poursuivrons avec le même courage, rassurés par la pureté de nos intentions, et la protection spéciale d'un Gouvernement assez puissant pour être ferme, trop paternel pour ne pas être juste, et qui n'a pas voulu que nous ignorassions qu'en proscrivant la licence, il aime une liberté encouragée par la conscience d'avoir rempli son devoir. Telle est notre profession de foi, et si, plein d'une reconnaissance dont il ne peut contenir l'expression, notre cœur nous inspira souvent des vœux pour notre auguste Souverain, des éloges pour ses hauts faits, et les associa comme malgré nous, à nos préceptes médicaux; l'excuse en est dans le sentiment qui nous maîtrise, et sur-tout dans celui qui nous fait espérer que libre enfin de soins guerriers, et désireux d'une gloire moins chèrement achetée, il tournera vers la médecine aussi ses regards créateurs.... vers la médecine qui a plus à oublier qu'à apprendre, pour redevenir Hippocratique. Nous concevons au reste, que des compilateurs mal adroits, qui donnent pour du talent quelques efforts de mémoire, pour du génie le goût d'une innovation barbare dont ils n'ont même pas l'initiative, déprisent la constance modeste avec laquelle nous restons fidèles à la bannière d'Hippocrate; mais tôt ou tard la raison finit par avoir raison. Le jargon métaphysique de Pinel, les phrases dorées d'Alibert, le néologisme de Chaussier, le désordre pharmaceutique de Schwilgué passeront; et sur-

(1) On a feint d'ignorer cette vérité dans un article *ab irato* qui vient d'être inséré dans le *plus fameux* des journaux, à propos de ma présentation à S. E. le prince *Askeri-Kan*, ambassadeur de Perse. Je veux bien croire qu'il eût accordé les mêmes honneurs à MM. Pinel, Alibert, Alphonse-Leroy, Petit-Radel et Chaussier. Mais il est assez singulier qu'on ait cité précisément ceux dont j'ai contesté ou les talens de l'enseignement, ou les succès de la pratique, ou la délicatesse des procédés. Je rends justice à la personne de M. Pinel; mais je crois sa nosographie un guide infidèle au lit du malade qui demande sa guérison, et non un cours de métaphysique; de même que le néologisme anatomique de M. Chaussier est à mon sens le mode d'enseignement le plus dangereux qu'il y ait pour un étudiant. Quant à M. Alibert, j'ai du plaisir à lire ses discours académiques, mais sa pratique m'est suspecte, (je prends l'engagement de le prouver s'il m'y oblige), et j'ai le malheur de préférer à sa Pharmacopée, la Matière médicale de Desbois de Rochefort, comme je préfère le quinquina naturel au quinquina français, dont M. Alphonse-Leroy fait un secret. Enfin, j'ai cru de mon devoir de signaler à mes abonnés la remise en vente au bout de deux ans, d'une édition non vendue d'un ouvrage de médecine de M. Petit-Radel, qui n'y a fait d'autre changement que le frontispice, et l'on appelle cela *insulter les gens*. Certes, je suis vrai, et si les vérités que je dis à ces messieurs, sont des insultes, que ne se conduisent-ils de manière à ce qu'elles soient des éloges. Mais ce qui prouve le bout d'oreille du rédacteur de ce petit article anodin, c'est d'avoir omis dans l'énumération des médecins qui ont droit à des considérations personnelles, et qu'en effet, M. l'ambassadeur recevrait avec une distinction particulière, à raison de leur âge et de leur talent, MM. Maloet, Jeanroy, Portal, Corvisart, Andry, Desessart, Bourru, Guillotin, Daignan, J. Leroy, Lepreux, Menuret, dont l'opinion publique a fixé le rang avant ceux qu'il cite, avec la petite perfidie d'y joindre le nom de M. Hallé, dont je n'ai jamais dit et pensé que du bien. Quant à ma présentation, M. l'interprète de S. E. s'est chargé de répondre officiellement à cet article, et l'a fait en effet, en déclarant que l'intention de S. E. avait été de me donner une preuve de sa considération *particulière*.

nageant sur le fleuve sans rivages du tems, la nosologie de Sauvage, l'anatomie de Winslow, la matière médicale de Desbois de Rochefort, seront consultées quand les noms de leurs tristes successeurs seront déjà oubliés. Hippocrate, ô mon maître, ô mon guide, je n'oppose que ton nom aux clameurs insensées des novateurs du jour, et par je ne sais quelle force mystérieuse, ce nom, comme un talisman sacré, étonne les plus fougueux, et fait tomber les armes des mains des plus rebelles. Une sorte de pudeur les empêche de désavouer ton culte et de renier tes autels ; mais le caractère de transfuges est gravé sur leurs fronts pâlissans, et j'y lis en traits indélébiles, et ta gloire, et leur honte. En vain ils cherchent à égarer l'opinion publique ; inséductible, comme sans peur et sans reproche, je combattrai pour tes principes jusqu'à mon dernier soupir, et s'il était possible, que l'oubli du bon et du vrai, pût les faire proscrire pendant quelque tems ; donnant à ma réclamation une importance plus due, sans doute, à la solennité de la cause que je défends, qu'à ma propre éloquence, un jour peut-être, la postérité placera ces feuilles légères et périssables au bas de ton buste relevé, comme la Grèce déposait aux pieds des statues de ses dieux, les hymnes qui les avaient célébrés.

Le froid s'est soutenu pendant les huit premiers jours écoulés depuis notre dernier N°., et le thermomètre a descendu à 9 degrés sous o ; température rigoureuse en France. Le 22, il a tombé beaucoup de neige fine et dure qui en quatre heures a obstrué les rues de la capitale, malgré les soins vigilans de l'active police. Il semble que le froid s'en soit subitement accru ; et l'on conçoit cet effet, si l'on réfléchit que cette surface glaciale interposée entre la terre et le ciel, doit s'opposer aux émanations thermales de la première, et s'emparer du calorique de l'air avec lequel elle est en contact immédiat, et qui cherchant à se mettre en équilibre, doit nécessairement se porter sur un corps éminemment disposé à l'absorber en raison de sa propre froidure. L'air semblait imprégné de molécules incisives, et les observateurs, à l'odorat exercé, distinguaient en effet je ne sais quelle odeur analogue à celle qui circule autour d'une forte machine électrique, dont le plateau est mu circulairement entre des coussins bien chargés d'amalgame, et par une température très-sèche. Pendant ces jours de froid extrême, l'éther était pur et azuré, mais on éprouvait un sentiment pénible de déchirement auquel nous avons opposé avec le plus grand succès, un moyen aussi simple que salutaire. Un ami chez qui le génie observateur est compagnon du goût des lettres, a dû cette découverte au hasard, et nous nous sommes emparés avec reconnaissance de cet heureux résultat de l'expérience, avec le dessein de le recommander surtout aux personnes, dont l'organe le plus faible relativement est la poitrine. Ce moyen consiste à ne pas sortir sans avoir à la bouche un morceau de pain d'épice, dont la pâte très-mucilagineuse de seigle et miel, lubrifie les parois de la trachée-artère, et préserve du contact immédiat d'un air âpre et vif sur les fibres nues de ce canal aérien. L'observateur dont nous parlions a fait même la remarque que l'effet de ce préservatif était en raison de la bonté de la pâte, qui n'opérait pas le même succès quand elle était moins onctueuse, et trop récente ou trop desséchée.

Parmi les maladies qui ont sévi avec intensité, on a remarqué la dyssenterie, qui de muqueuse est devenue inflammatoire et rouge, par la seule rigueur de la température. Il a fallu céder pendant quelques jours à sa rigueur, et attermoyer le traitement en donnant cependant les émolliens, comme régime expectatif, et sur-tout les lavemens mucilagineux ; mais aussitôt que le dégel s'est prononcé, on a pu employer avec succès la médication convenable, un vomitif, l'eau de poulet, des lavemens thérébentinés, quelquefois l'opium le soir ou la thériaque, etc. (Voyez notre *Manuel de Santé*, et notre dernière Table).

On a remarqué beaucoup de douleurs d'oreilles, d'affections glandulaires, de maux d'yeux et de dents, des rhumatismes, des rechûtes de goutte, et des éruptions à la peau, et l'on a pu faire l'observation que ces maladies ont à point nommé paru aussitôt que le froid cessant de resserrer la fibre, une réaction, aussi énergique que subite,

a repoussé du centre à la périphérie les humeurs condensées par la rigueur de la température. On peut en ce moment user de bains, mais courts et chauds, et il est sur-tout très-utile de se prémunir par des frictions spiritueuses, les jambes et les pieds, contre la fange neigeuse qui s'écoule dans les rues, et dont les flots paresseux vont lentement grossir la Seine, et offrent un breuvage aussi mal sain que dégoûtant. Cette circonstance autorise l'usage des bottes contre l'abus desquelles nous nous sommes élevés. Nous ne conseillons point de recourir à l'usage intérieur des spiritueux qui tendent encore la fibre tout récemment déjà trop érétisée par le froid, mais on peut adopter une diète plus nourrissante et plus aromatique qu'il y a dix jours.

Les 19, 20, 21 22, 23, 24 et 25 ont offert un froid excessif; le 22, il est tombé beaucoup de neige; le 25 au soir, le vent du N.-E. a passé au S. O.; le 26, il tombe un peu de neige fondue au matin, le dégel continue et les gouttiéres coulent même la nuit. Enfin, il se décide les 27 et 28 hâté par un soleil superbe; au moment où nous écrivons, tout en promet la durée.

Depuis le 19 Décembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-O., 4 fois N. E., 4 fois E., 1 fois S.-O., 11 fois. S.-E, 6 fois S.

☉ Pleine lune, le 1er Janvier.

☽ Dernier quartier le 9.

M. S. U.

Depuis le 19 Décembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 pouc. 1 lig. $\frac{8}{12}$. — La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{5}{12}$

Le thermomètre est monté, dans son *maximum*, à 9 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.)—Il a descendu à 5 d. $\frac{5}{10}$(cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. d. — Et pour le *minimum*, 85 deg.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

## SPECIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

### 8me OBSERVATION.

Vous desirez, mon ami, savoir ce qui a rapport au traitement de ma goutte, par M. *Pradier*, je vais vous satisfaire.

Né dans l'une des Antilles, d'une famille goutteuse, du côté maternel, j'ai eu la première attaque, à Paris le 25 septembre 1785. L'idée de cette maladie ne m'étant pas venue, j'ai souffert quelques jours, pendant lesquels je n'ai pas cessé de marcher et de sortir.

Depuis j'en ai eu des accès (avec des intervalles de 5 ans) au Hâvre, à Philadelphie et à Parme, et toujours aux pieds. J'ai constamment éprouvé de bons effets de l'usage du fiel de bœuf, employé en lotions et en compresses, d'après l'indication d'un vieux négre, de la côte de Juda, en Afrique, qui s'en était servi avec succès à Saint-Domingue, pour l'ex-marquis d'*O*, son maître.

Ayant été attaqué plusieurs fois cette année, et notamment du 20 août au 21 octobre, j'ai appelé M. *Pradier*.

Il est venu le même jour, 21 octobre, à 5 heures du soir. Il vit ma goutte, me dit de dîner, commanda la préparation de la bouillie de farine de graine de lin, et revint vers les 8 heures.

Il me mit alors un cataplasme de cette bouillie à chaque pied et à chaque jambe, jusqu'au-dessous du genou, m'ayant fait préalablement placer dans mon lit.

Je souffrais beaucoup du pied droit. Cette douleur resta la même de 8 heures à 10; de 10 à une heure du matin elle s'accrut, mais sans devenir violente, et d'une heure à 3 heures elle diminua jusqu'à cesser, et je m'endormis.

De ce moment jusqu'à celui où je vous écris cette lettre, je n'ai plus rien ressenti.

Vingt heures après, c'est-à-dire, le 22 octobre à 4 heures de l'après midi, j'ai été assis dans ma chambre, où j'ai travaillé.

Ayant désiré d'assister à la rentrée du Corps-Législatif le 25, M. *Pradier* m'a mis en état d'y aller sans souffrance, et après la 14e application de son remède (qui est renouvelé toutes les 24 heures) il m'a débarrassé des cataplasmes, le 4 novembre.

Depuis le 6 du même mois je cours les rues à pied, sans autre inconvénient que la sensibilité de la plante de mes pieds; sensibilité due d'abord à deux mois presque sans exercice, et à leur

séjour dans des cataplasmes humides pendant 15 jours.

Durant le traitement je n'ai suivi aucun régime, M. *Pradier* ne prescrivant que d'éviter les excès en tout genre. J'ai eu plus d'appétit qu'à l'ordinaire, et un sommeil plus long et plus calme. J'ai travaillé dans mon cabinet, comme je le fais habituellement, en prenant soin d'éviter le froid.

Plusieurs amis, MM. *Serson*, *Courrejolles*, *Porée*; MM. les médecins, *Hallé* et *Neydin*, *Dazille* et *Fouquié*; et des curieux sont venus me voir.

Je voudrais pouvoir exprimer, mon ami, toute ma gratitude pour M. *Pradier*, à qui j'ai voué une reconnaissance éternelle.

Son secret consiste à verser, sur les cataplasmes de graine de lin, une liqueur jaunâtre qui sent les plantes aromatiques. On ne prend rien intérieurement. M. *Pradier* boit cependant de cette liqueur jaune, pour ôter toute défiance, et c'est ce qu'il a fait chez moi, en ma présence, celle de ma famille et de plusieurs autres personnes.

Je dois ajouter que la cupidité ne détermine point M. *Pradier*; il donne gratuitement ses soins à des pauvres, dont une providence qui ne me permettrait pas de la trahir, secoure alors pécuniairement la misère.

Je sais cependant que l'envie cherche à nuire à cet homme précieux. On lui a reproché même d'avoir guéri ma goutte en affaiblissant assez mes jambes pour m'en avoir ôté l'usage. Je donne un démenti formel à cette imputation, dont on est venu chercher la preuve jusque chez moi, dans les momens même où j'en portais une tout-à-fait contraire dans divers quartiers de Paris.

Au surplus, si les antagonistes de M. *Pradier*, quels qu'ils soient, persistaient, je serais tenté de souhaiter, pour le triomphe de la vérité, qu'ils eussent une forte attaque de goutte, afin que, forcés de recourir a lui, ils chantassent ensuite ses louanges avec moi.

Vous connaissez, mon ami, tout mon attachement pour vous. MOREAU DE ST.-MÉRY,

*Conseiller-d'Etat.*

---

*Suite des médicamens seuls indispensables, ou de la composition d'une pharmacie domestique.*

*Le lait* est le premier aliment de l'enfance : c'est celui des phtisiques, des vieillards prématurés que des excès vénériens ou des jouissances solitaires ont exténués ; il rallume et entretient, chez eux, le flambeau de la vie. Le vase où on le prend importe beaucoup à sa réussite : autre est le lait de la femme, de la chèvre, autre est celui de la vache, de l'ânesse : pris au sein d'une femme jeune et belle, en observant la plus sévère continence, il hâte, comme par enchantement, la convalescence des jeunes gens, tombés dans le marasme. Il convient aux convalescens qui ne peuvent encore s'assimiler des sucs trop substantiels, ou confier à leurs forces digestives l'élaboration des fibres animales. Il arrête les effets des poisons corrosifs. Quelques goutteux lui ont dû le retour à la santé. C'est l'excipient des cataplasmes émolliens. *Le petit lait* est raffraîchissant et laxatif : il convient aux constitutions *actives*. *Le beurre frais* est un aliment très-sain : mêlé au sucre ou au miel, dans une tisanne appropriée, il facilite l'expectoration ; étendu sur la poirée, il sert à panser les vésicatoires, c'est un onguent préparé par la nature. *Le lait de beurre* est calmant et légérement purgatif. *Le fromage frais* donne un topique pour les inflammations locales; affiné, il favorise la digestion. *Les œufs* sont un des plus précieux dons de la bonne nature : frais, c'est un aliment excellent et de facile digestion ; étendu d'eau bouillante et sucrée, il donne une émulsion soporative, connue sous le nom de *lait de poule*. Le jaune d'œuf offre un moyen de sus-

pension de plusieurs substances non solubles dans l'eau : telles que l'huile, le camphre, le soufre, la thérébentine, etc.; torréfié et durci, il donne une huile pour les gerçures du sein des nourrices. Le blanc d'œuf sert à clarifier les sucs des plantes et les liqueurs spiritueuses.

*Le miel* est le sucre de l'Europe, et le remplace souvent en effet, sans pouvoir être remplacé par lui. Il donne un baume excellent pour les plaies, et sur-tout pour les brûlures. C'est une nourriture délicieuse : c'était celle de l'homme enfant de la nature. Sa propriété relâchante doit le faire préférer au sucre pour les tisannes. Il est très-laxatif dans les lavemens. *La moutarde* est un végétal anti-scorbutique; mêlée aux viandes, elle stimule l'appétit; elle fournit des sinapismes pour attirer aux extrémités quelque humeur, et sur-tout celle de la goutte. *Le tabac*, mâché ou fumé, est anti-putride. *Prisé*, il détermine, vers les fosses nazales, le flux des sérosités, si son usage n'est pas dégénéré en habitude. On prétend qu'il arrête les hémorragies du nez, apparemment en y déterminant une irritation habituelle. Sa décoction donne un lavement stimulant, recommandé dans les asphyxies, ainsi que sa fumigation. *Le thé* est la feuille d'un arbuste exotique, originaire de la Chine, tour à tour trop prôné et trop déprécié; il a une qualité styptique qui donne du ressort à l'estomach, et pour cette raison, on donne son infusion avec succès dans les indigestions qui exigent une grande quantité d'eau chaude en breuvage. Peut-être sa merveilleuse propriété est-elle due à ce liquide essentiellement dissolvant; mais, à coup sûr, on le remplace avantageusement par le bothris, ou *chenopodium ambrosioïdes*, végétal indigène et d'une odeur suave, qui lui a valu son nom. *L'eau-de-vie*, produit du vin distillé, est une liqueur spiritueuse très-active. Appliquée extérieurement, elle est vulnéraire; en frictions, elle fortifie les membres, assouplit les articulations, et soulage les douleurs de rhumatisme; elle raffermit la vue, en exposant les yeux à sa vapeur échauffée dans les mains et en en frottant les sourcils. Respirée, elle apaise la migraine; appliquée sur le front au moyen d'un bandeau, elle dissipe les douleurs de tête et fortifie le cerveau. Prise intérieurement à la dose de deux cuillerées, elle calme sur le champ la soif la plus ardente dans les chaleurs de l'été, apaise les douleurs d'estomac, chasse les vents, éteint la faim, répare les forces abattues. Un coton imbibé d'eau-de-vie, et introduit dans une dent carriée en suspend les douleurs. Unie au camphre, c'est un liniment anti-putride. *Le café*, produit de l'Arabie-Heureuse, accélère la circulation, ranime la force vitale, aide la digestion, éloigne le sommeil, arrête le vomissement. On fait un excellent fébrifuge, en mettant, dans une tasse de café à l'eau, le jus d'un citron pris une heure avant l'accès, bien couvert dans un lit bien chaud. *Le sucre* est extrait d'un roseau : c'est un aliment très-substantiel, c'est un purgatif très-doux, c'est un vulnéraire très-puissant, c'est un résolutif très-actif. Uni à l'eau froide, il donne une boisson très-digestive; mêlé à l'eau-de-vie, il fournit un cordial très-vigoureux; fermenté, il donne lui-même un esprit très-estimé, connu sous le nom de *rhum*. Le sucre candi, réduit en poudre très-fine, avec de l'ardoise, et soufflé dans l'œil, guérit les taies extérieures. Uni à la crême de tartre et au quinquina, c'est un bon dentifrice; appliqué sur les ulcères, il ronge les bords calleux, assouplit les fibres et les cicatrise promptement. Ces six dernières substances n'auraient jamais dû se trouver que dans les pharmacies, et il ne faut accuser que leur abus des maux causés par leur usage.

Le *nitre*, ou salpêtre, est le produit de la lessive des terres ou des murs souterrains, où l'air extérieur peut avoir un peu d'accès. Ce sel est apéritif et très rafraîchissant : on le donne à

la dose de quinze à trente grains, dans une pinte de tisanne légère, pour favoriser le cours des urines On l'unit au camphre, et on le donne en pillules dans les fièvres putrides, et pour prévenir l'inflammation des conduits urinaires, par l'emploi des cantharides. La *magnésie* est une terre calcaire, *sui generii*, absorbante, propre à s'emparer des acides des premières voies qui causent les aigreurs de l'estomac, les rapports, les hoquets. Il faut la donner enveloppée dans du pain à chanter, et la moins détrempée possible, pour que son action soit plus entière sur les acides qu'elle rencontrera; elle se prend à la dose d'un demi-gros à un gros. Associée au suc de limon ou au vinaigre, près du lit du malade, elle peut constituer une potion anti-émétique; elle est très-propre à arrêter le hoquet et le vomissement, par le gaz acide carbonique, qu'elle dégage dans son effervescence.

Le *soufre* est un minéral précieux dans toutes les affections de la peau. Fondu, pulvérisé, et incorporé dans deux fois son poids de graisse de porc, il donne une pommade très-bonne pour la gale, en s'en frottant tous les soirs les articulations, ou seulement la paume des mains pendant huit à dix jours, durant lesquels on boit une tisanne de fumeterre ou de patience, de saponaire ou de sureau. On prend intérieurement six grains de soufre, et douze grains de sucre en pastilles, ou suspendus dans un jaune d'œuf, pour empêcher l'humeur de se porter sur la poitrine. Sa préparation, connue sous le nom de foye de soufre ou sulfure alkalin, à la dose de deux à trois onces pour vingt seaux d'eau chaude, donne un bain merveilleux dans les maladies psoriques. Le *camphre*, huile essentielle, concrète, tirée par sublimation d'une espèce de lavande, est le calmant le plus constamment efficace, et l'antiputride le plus sûr que nous connaissions. Nous avons dit qu'il était donné avec avantage uni au nitre, et en pillules, dans les fièvres nommées adinamiques par les modernes, et qu'on se trouve fort bien de joindre, à cette manière de l'administrer, l'usage d'en saupoudrer les bords du vésicatoire, pour atténuer l'effet de l'esprit pénétrant et volatil des mouches cantharides sur la vessie. Il se dissout dans l'eau par l'intermède d'un jaune d'œuf, et on peut alors l'étendre dans un look, et le faire prendre sous forme liquide.

( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

---

## MEDECINE LEGALE.

Monsieur, je ne suis point jaloux, je n'attaque personne, mais je ne suis point d'humeur à me laisser battre sur-tout lorsque je suis sur mon terrain.

Sous l'ancien régime j'étais pourvu de l'office de conseiller-médecin du Roi aux rapports, pour le châtelet de Melun; sous celui-ci, je n'ai cessé d'être honoré de la confiance de la Cour criminelle du département de Seine-et-Marne; et j'ai été plus d'une fois consulté relativement à la divergence d'opinion des gens de l'art, sur le même sujet; souvent encore, j'ai été réquis par les défenseurs des accusés eux-mêmes.

Toujours avide d'ajouter à mes connaissances dans cette partie, ayant aperçu dans le N° 34 de votre Gazette, un article de médecine légale, je me suis empressé de le lire, j'ai même éprouvé une sorte d'impatience, me trouvant arrêté dès le principe par quelques lieux communs, et une digression à l'occasion de laquelle on m'a fait traverser l'Italie, l'Allemagne et la France.

Nouvel Esope, je ne savais où on voulait me conduire, mais quelle a été ma surprise lorsque j'ai reconnu que j'étais, ainsi que deux personnes instruites et estimables, MM. Marcellat et Dorez, chirurgien et pharmacien, à Melun, l'objet de l'anathême prononcé par l'auteur, pour avoir con-

couru avec eux à la rédaction d'un *Rapport d'empoisonnement*, lequel a été attaqué par un jeune docteur de Corbeil, qui, pour se faire tout d'un coup une petite renommée, a travaillé pendant dix-huit mois un petit libelle qui, vers le mois d'août dernier, a été répandu avec une profusion scandaleuse dans tous nos alentours.

Quelle n'a point été encore notre indignation, lorsque nous avons vu un président de tribunal civil, juger sous le rapport de la science, un médecin, un chirurgien, et un pharmacien; décerner la palme du triomphe au jeune docteur de Corbeil; et, non content de la couronne qu'il venait de placer sur sa tête, mendier pour lui, dans une feuille très-répandue, une mention honorable!

En attendant que notre réponse soit publique, et nous mette à même d'être jugés par nos pairs naturels (et dans ce moment elle est livrée à l'impression), vous ne souffrirez pas sans doute, Monsieur, que nous restions outragés dans l'opinion publique, et vous nous permettrez d'observer à M. Sibuet, que les présidens de tribunaux civils ne prononcent jamais seuls que sur les affaires sommaires et de peu de conséquence; et que celle dont il s'agit ici excède son pouvoir, et plus que probablement ses facultés.

M. Sibuette n'ignore pas que les auteurs d'un rapport ne sont ni des jurés, ni des juges, qu'ils n'envoient pas des innocens à l'échafaud, surtout, lorsque, comme nous, ils n'ont signalé que le crime, mais non pas le coupable.

Comme M. Ed. P...., dans l'examen critique de notre rapport, nous a entretenu du Code des délits et des peines, et a donné même des leçons aux officiers de police judiciaire, il nous reste à féliciter la ville de Corbeil, de posséder tout à la fois des légistes dans ses médecins, et des médecins dans ses juges.

Salut et considération, LAJOYE,

*Médecin des Etablissemens publics de Melun, et membre de l'Assemblée électorale du département de Seine-et-Marne.*

Melun, 22 Décembre 1808.

## DU RÉGIME ALIMENTAIRE.

J'ENTENDS tous les jours conseiller à une femme délicate, à un vieillard cacochyme, à un convalescent, l'usage des alimens sains, et le conseil est très-bon; mais qu'est-ce que des alimens sains; et leur bonté n'est-elle pas aussi relative que leur goût? J'ai connu des gens dont l'estomac digérait du jambon, du pâté, du rosbif, du melon, des pêches, et n'admettait pas impunément du merlan, des épinards, des pommes cuites; d'autres chez lesquels les alimens légers passaient, mais sans les nourrir. On ne sait pas assez qu'outre leurs principes substantiels, dissolubles, et d'autant plus nourrissans qu'ils sont plus assimilables à notre système, les alimens doivent lester l'estomac: c'est de ce *lest* que dépend la durée de leur séjour dans le viscère, où ils ont le tems de se décomposer, et de former, avec les sucs salivaire, gastrique, pancréatique, et biliaire, une pâte cendrée connue sous le nom de chyle, et d'autant plus alimentaire qu'elle a été mieux élaborée. L'expérience en sait là-dessus plus que la médecine; et il est aussi ridicule de demander à son médecin si tel mets dont on a usé quatre ou cinq fois est sain, que l'était ce jeune seigneur, qui disait plus que naïvement, étant un jour au spectacle, *Mon précepteur, ai-je bien du plaisir?*

M. S. U.

MM. LES ABONNÉS qui n'ont pas envoyé les 3 fr. 75 c. pour la Couverture de l'an passé, sont invités à les joindre à l'envoi de leur renouvellement, par la poste ou autrement; on ne paye qu'en francs.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

mécontent que tout autre, s'il le relit à froid ? 1°. Mauvais goût : à quel ouvrage ordurier coudrait-on une note plus nauséabonde que celle-ci, à propos de la *satisfaction des besoins réparateurs* : « prétendrait-il nous priver aussi de ceux » qui sont indispensables pour satisfaire à nos » besoins *évacuateurs?* page 6 ? « En vérité, cela monte au nez! que dire aussi de ses *testicules lionnais*, page 31 ? voilà en effet de l'éloquence de Diafoirus, puisqu'il en veut des exemples. 2°. Jugement faux : *M. le docteur Rodamel*, dit M. le docteur Ladroit, *prétend que c'est par préférence automatique que l'homme dort sur le côté droit*, là-dessus le docteur *Ladroit* entasse très-maladroitement des dictons populaires renforcés de motifs physiologiques pour prouver... que le docteur *Rodamel* a raison ; car, quand un homme du peuple, quand un enfant se couchent sur le côté droit, ils le font automatiquement, et ne pensent pas plus aux battemens de leur cœur, qu'aux fonctions de leur estomac, à sa compression par le foie, et à la direction du pylore. Je pourrais suivre ainsi cette critique pas à pas, et je montrerais qu'elle est infectée de personnalités, de réflexions dures, de néologismes Pinélistes, etc. ; mais ce serait imiter celui dont je combats l'âcre censure, et autoriser par mon exemple, le tort qu'il a eu de semer la division parmi les enfans d'Esculape, qui, plus que jamais, ont besoin de marcher en colonne serrée, et d'opposer une phalange fortement unie aux escarmouches des charlatans de tout genre qui cherchent à l'entamer. Au reste, M. *Rodamel* a, pour se consoler, les suffrages de tous ses juges naturels, l'opinion entière de la ville pour laquelle il a écrit et qui compte des médecins du plus grand talent, et la conviction que le coup qui lui a été porté par le docteur *Ladroit*, est aussi vain que maladroit. M. S. U.

*Suite de l'Uromancie.*

Nous ne finirions point si nous voulions rapporter tous les préceptes d'*Hippocrate* sur les indications seméiotiques, par l'urine, et pour finir par une citation un peu longue, mais qui doit convaincre les plus incrédules, nous rapporterons ce passage des *Coacæ prænotiones*, t. 1^er^, p. 580, contenant toute la doctrine d'*Hippocrate*, sur les urines : » Urina in febre albam habens et lævem subsidentiam firmatam, celerem dimissionem significat. Celerem etiam ea quæ ex indiscreta, pinguedinem quamdam habens, exaquescit. At subrubra et subsidentiam subrubram habens et lævem, siquidem antè septimum diem prodeat septimâ die liberat. Post septimum verò tardius, aut omnino post tempus aliquod diuturnius. Et quæ in quarto die nubeculam subrubram habet, septimo liberat, si reliqua juxta rationem habeant. Cæterum tenuis et biliosa, et vix tenuem ac exiguam subsidentiam habens, et quæ ad melius, ac deterius mutatur, diuturna est. Hæc autem diutius consequens, aut temporis diuturnitate circà judicationem trahente, periculo non vacat. Aquosa verò et alba perpetuo, in diuturnis morbis difficulter judicat, et secura non est. Nubeculæ in urinis albæ quidem et inferne, commodæ sunt : rubicundæ verò, et nigræ ac lividæ, difficiles sunt. Periculosa urina est biliosa, non subrubra, in acutis; et quæ crassiores farinæ partes refert, albas habens subsidentias : et quæ varia est colore ac subsidentia, et maxime in fluxionibus de capite. Periculosa est et quæ ex nigra in tenuem biliosam transmutatur : et quæ ex subsidentia divellitur : et quæ ex compactis quibusdam innatantibus, subsidentiam habet sublividam, limosam. Num ex talibus præcordium dolent ? dextrum arbitror, aut etiam cùm virore pallidi fiunt ? Aut abcessus circa aurem dolentes ? His paululum erumpens alvus, perniciosa est.

» Urinæ quæ derepente citra rationem paulatim concoquuntur, malæ sunt : et in summa, quæ citra rationem matura est, in morbe acuto, mala est. Mala est etiam valde rubicunda ex his, florulentiam æruginosam continens. Alba verò et diffusa pellucida urina, mala est, maxime si in phreniticis comparet. Mala est quoque quæ post potum cito mingitur, et præsertim pleuriticis ac peripneumonicis. Mala est et quæ antè rigorem oleosa mingitur. Malæ sunt et in acutis viridentis palloris, non existentes in colore. Perniciosa est urina nigram subsidentiam habens, et nigra. In pueris

» verò tenuis, magis quam crassa. Verum in te-
» nuibus vice versa quam in crassis : et grandi-
» nosa genituræ similis diffusa, eademque dolo-
» rosa. Perniciosa etiam est omnis quæ latenter
» mingitur ; at peripneumonicis perniciosa est
» quæ in principio quidem cocta est, post quar-
» tum verò diem attenuatur. Pleuriticis urina
» cruenta, caliginosa, cùm subsidentia varia,
» indiscreta, lethalis et plerumque in quatuor-
» decim diebus. Lethalis est item in pleuriticis
» brevi prasina, nigram subsidentiam habens,
» aut furfuraceam. Verum in febre ardenti stu-
» pefactorio modo detentis, pessima est urina
» valde alba. Urina cruda multo temporo manens,
» aliis signis salutaribus, abscessum et dolorem
» significat, et magis in partibus sub septo-trans-
» verso. Si verò dolores in lumbis ober rarint,
» ad coxam, et in febre, et sine febre. At quæ
» emittitur urina pinguedinem habens in subsi-
» dentia, febrem significat. Cruenta vero in prin-
» cipio micta, diuturnam : turbata cùm sudore,
» recidivam, alba velut jumentorum, capitis do-
» lorem : pelliculosa, convulsionem.

( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

---

## AVIS. — *Hydromel.*

Le goût de l'antique a gagné toutes les conditions, et tandis que les Bordelais, les Bourguignons, les Champenois continuent à nous faire de bon vin, les Normands à récolter de bon cidre, les Flamands à brasser d'excellente bière, un honnête habitant des rives de la Seine, vient nous offrir de l'hydromel préparé à Paris, *more antico.* On sait que l'hydromel, s'obtient d'un mélange d'eau et de miel. Il est simple ou composé. L'hydromel simple se fait en mettant une livre de miel blanc, le plus beau et le plus récent sur trois pintes d'eau ; on le fait fermenter, et quand il est devenu transparent et *vineux*, on l'entonne pour le mettre en bouteille, après quelques mois de séjour dans la cave. L'hydromel composé se fait en y ajoutant des raisins de Damas et des aromates, ou des fleurs, des zestes de citron, des framboises, etc., selon le goût. Cette liqueur qui peut tenir lieu de vin, est cordiale et stomachique. L'hydromel bien préparé et vieux, a le goût de Malvoisie. Il est carminatif et bon contre les coliques auxquelles quelques personnes sont sujètes par l'usage sur-tout de certains vins acides. C'est un remède aussi sûr qu'agréable contre les vents. Nous l'avons employé avec succès pour le rhume, chaud le soir en se couchant. On peut y mettre une rôtie. Cette liqueur dorée et bien plus forte que le cidre, a besoin d'être coupée d'eau pour en faire usage habituellement ; et mêlée à deux tiers d'eau, elle donne une excellente tisanne. On s'adresse, à Paris, rue du Cimetière Saint-André-des-arcs, n°. 14, à MM. Provost frères, fabricans, qui la vendent 1 fr. 25 cent. avec la bouteille, pour laquelle ils rendent 25 c. si on la rapporte avec l'étiquette. M. S. U.

---

Cette feuille parait tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain ; — Et chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26, faubourg Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 2. — 11 Janvier 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

GALLISME. — Article Ier.

*Recherches sur le systéme nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier. Mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 Mars* 1808, suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait à cette compagnie par ses commissaires; par *F. J. Gall* et *Spurzheim.* — Grand in-8° de 278 pages avec une planche, 1809. — A Paris, chez *S. Schœll*, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29, et *H. Nicolle*, rue des Petits-Augustins, n° 15; à Berlin, chez *Dunker* et *Humblot;* à Hambourg, chez *Hoffmann* et *Perthes;* à Heidelberg, chez *Mohr* et *Zimmer;* à Léipsick, chez *Reclam;* à Manheim, chez *Fontaine;* à Strasbourg, chez *P. G. Levrault;* à Vienne, chez *Schaumbourg* et compagnie.

On se demande à Paris, ce qu'est devenu le docteur *Gall;* on s'étonne qu'étant parti de France, on ne sache pas où a porté ses pas le philosophe dont la curiosité publique a suivi toutes les traces depuis qu'il a fourni des pages si merveilleuses à l'histoire de la haute physiologie. On ne peut pas croire en effet, que celui qui occupait naguère tous les salons, les lycées, les sociétés savantes, se soit volontairement condamné à une obscurité profonde dans la même ville qui retentissait de ses leçons, et qu'il se soit voué à confier paisiblement au papier la théorie de sa doctrine. Les gens qui ont cru y trouver des semences de matérialisme, s'applaudissent de ce silence, et s'en font une arme contre tous ceux qui, au sortir de ses cours, professaient ses opinions (car on fera la remarque assez rare en pareil cas, qu'il a eu pour sectateurs de ses opinions presque tous ses auditeurs). Ceux qui attendaient qu'il eût écrit pour le juger, le blâment de son silence, et seraient assez d'avis de le condamner par défaut, fondés sur cet axiôme: *qui quitte la partie la perd.* Eh bien! tout le monde a raison, et M. *Gall* n'a pas tort. Il n'a quitté ni la partie ni la Capitale; mais fortement persuadé qu'une conférence bruyante, que des discussions polémiques n'éclairent point une question, que des articles de journaux toujours fidèles à la couleur du pavillon qui les distingue, ne convertissent personne, et qu'ils nuisent à la science en ridiculisant les savans, il a pensé que c'était dans le silence de la retraite la plus obscure, qu'il devait méditer la forme de publication d'un systéme aujourd'hui trop appuyé de faits pour ne pas appartenir à l'étude des doctes de bonne foi; qu'en continuant ses cours, il offrait à la malignité le moyen de défigurer ses pensées, de commenter calomnieusement ses discours;

que d'ailleurs on a toujours à reprocher à un professeur, qu'une leçon n'est point une discussion, mais un plaidoyer pour une opinion, et que le gain de cause reste toujours *loquenti ex cathedrâ*. Il avait d'ailleurs à repondre aux objections d'une société savante aussi respectable que respectée, et c'est à ce désir honorable que nous devons l'ouvrage que nous annonçons, et qui n'est lui-même que le prodrôme d'un plus considérable dont il s'occupe dans ce moment (1). Quant au profond silence qui succède au bruyant engoûment qui faisait voler de bouche en bouche le nom du docte professeur, sans vouloir en faire honneur à un sentiment de modestie qui l'a fait se dérober sans faste et sans calcul aux applaudissemens dont il était l'objet, ne l'attribuons qu'au génie national :

« Nous sommes tous d'Athènes en ce point. »

Le Mesmérisme, l'Aëronation, la Vaccine ont fait fermenter les têtes pendant quelques mois, et aujourd'hui ces brillantes découvertes sont discutées froidement, et quelquefois même contestées. Eh! quand un héros lasse les cent bouches de la renommée, quel homme aurait la présomption de vouloir en occuper une seule? Un seul intérêt anime aujourd'hui tous les peuples, et les destins des nations reposent sur une seule tête!!... qui oserait les distraire d'une si solennelle attention? Aussi c'est moins pour réveiller la curiosité publique sur le système de M. *Gall*, que pour le livrer aux méditations solitaires des studieux de bonne foi, que nous allons donner en plusieurs articles l'analyse du mémoire qu'il vient de publier, et le faire suivre, ainsi qu'on nous l'a expressément demandé, de la topographie précise des organes cérébraux dont chacun est la condition nécessaire pour exécuter les fonctions du cerveau, comme le cerveau est la condition matérielle pour exercer les facultés de l'ame.

Eh! qu'on ne croye point que cette opinion soit infectée de ce dogme désespérant, qui (comme le dit avec autant d'éloquence que de sensibilité un savant illustre, dans lequel les sciences et les arts, voient déjà le restaurateur des principes religieux) ne à tend rien moins qu'à dépeupler le ciel et désenchanter la terre, et qu'on a si bien désigné par ses goûts abjects, sous le nom de *matérialisme*. Non, l'anatomiste qui trouva et nous apprit à connaître les organes intérieurs, n'est pas plus matérialiste que le clairvoyant qui connaît l'usage de la main, de l'œil, de l'oreille, du nez, enfin de tous les organes extérieurs dont un aveugle né n'a pas l'idée, et pourrait d'après son ignorance contester la réalité. Cette profession de foi au reste, n'était nécessaire que pour les esprits faibles, et nous ne l'avons consignée dans ce début de notre travail, que pour être certain que les esprits forts ne pourront en prétendre cause d'ignorance pour torturer quelques expressions hasardées, et comme on dit, *ad juris abundantiam*. Passons à l'analyse du Mémoire.

Une courte préface contient l'histoire de la lecture faite à l'institut par MM. *Gall* et *Spurzheim* (1) du Mémoire contenant leurs recherches anatomiques sur le cerveau en particulier, et sur les nerfs en général, de la nomination de MM. *Tenon*, *Sabattier*, *Portal*, *Pinel* et *Cuvier* pour son examen et lui en faire un rapport qui eut en effet lieu en séances publiques, les 24 Avril et 2 Mai, dont nous avons rendu compte, N° 16 (1er Juin dernier). Ce rapport inspira un intérêt général à l'assemblée, qui en arrêta l'impression à l'unanimité. C'est à quelques points seulement de ce rapport que M. *Gall* répond par le mémoire que nous ana-

(1) Cet ouvrage, qui a pour objet l'anatomie et la physiologie du cerveau, va paraître par livraisons successives, in-4°, en français et en allemand, avec des planches dessinées pour l'anatomie, par *M. Prétre*; et pour la physiologie, par MM. *Prétre* et *Lepeintre*. Elles sont gravées sous la direction de M. *Bouquet*, professeur au Lycée impérial de Paris : nous en avons vu quelques-unes, et il est impossible d'unir plus de sentiment à plus de fidélité. On peut, dès à présent, se faire inscrire pour la priorité des épreuves des planches, sans payer d'avance.

(1) On nous excusera, si dans cette analyse le nom du docteur se présente le plus souvent seul à notre expression, non que nous ne rendions justice au savant modeste, au laborieux anatomiste que le docte *Gall* a associé à sa gloire comme à ses travaux; mais en avouant le mérite de l'honorable coadjuteur, nous éprouvons, je ne sais quel besoin, de prononcer souvent le nom seul de l'inventeur dans l'exposition de la plus belle invention de l'esprit humain, puisqu'elle lui révèle enfin le mystère de ses forces et le secret de ses moyens.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° II.) ( 9 ) ( 11 Janvier 1809. )



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

SÉBASTIEN VAILLANT, né à Vigny, près Pontoise, le 26 mai 1669, fut organiste, chirurgien, secrétaire de *Fagon*, premier médecin de *Louis XIV*, professeur au Jardin-Royal des plantes, et membre de l'Académie des Sciences. La botanique fut sa principale occupation, et il a laissé sur cette science des travaux très-savans, parmi lesquels on distingue son Discours sur la structure des fleurs et sur l'usage de leurs différentes parties. Une remarque assez singulière, c'est que l'anniversaire de sa naissance (le 26 mai) est aussi celui de sa mort qui arriva en 1722.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

LE tems est resté doux, sous l'influence continue du rhumb Sud, malgré les prédictions de l'astrologue *Lamarck* qui nous avait menacés d'un froid rigoureux pour le 6 et le 7 : nous voici au 9, le thermomètre est constamment depuis 12 jours, fixé de 5 à 10 degrés (dilat.), et rien ne pronostique encore la froidure excessive dont tous les journaux, comme à l'envi, nous avaient donné la frayeur et presque le sentiment, en se plaisant à nous retracer la liste des années les plus vantées pour leurs hivers mémorables. En dépit de ces tristes pressentimens, le premier janvier a vu d'un œil serein, recommencer l'année, et le soleil a éclairé avec complaisance les visites du jour de l'an, comme pour donner un démenti formel aux calomniateurs, qui avaient prétendu que ce jour, un *brouillard épais* voilerait sa tête radieuse ; il semble même que pour mieux éluder l'alternative qui avait été décrétée par le coryphée des météorologistes, lequel avait prédit, pour ce jour, une diminution de froid ou du brouillard, il ait justement fait un peu plus froid le matin, et complétement plu le soir.

« Puis fions-nous aux faiseurs d'almanachs.

Le lendemain la pluie a continué ; l'air s'est un peu resserré les 3, 4 et 5, pour s'adoucir très-sensiblement les 6, 7 et 8 ; dans ces deux derniers, il n'a pas cessé de tomber, nuit et jour, une pluie chaude, et comme orageuse, accompagnée de

vents tempétueux, et dont chaque averse était précédée d'une obscurité profonde. Cette tempête était telle, qu'il y avait quelque risque à marcher dans les rues de Paris, où il pleuvait des cheminées, et où les jardins publics ont été jonchés de branches d'arbres, rompues par la violence des vents.

Parmi les affections dominantes, ce qu'on a le le plus remarqué, et ce que nous avions déjà signalé, ce sont les apoplexies dont une série d'observations répétées semble attester que la cause est due aux perturbations atmosphériques. Eh! semblables à ces machines ingénieuses que l'homme inventa pour déterminer la dilatation et la gravité spécifique de l'air, ne sommes-nous pas, en effet, des baromètres vivans, des thermomètres animés, et faut-il pour le prouver, rappeler aux goutteux, aux rhumatisans qu'à certaines époques de variations de l'atmosphère, ils pourraient à coup sûr prédire l'arrivée de la pluie, ou un dégel, par leur douleur sciatique, ou un lombago, ou même des cors, qui les laissent tranquilles quand le vent est au nord, et l'air pur et sec. Or quelle influence ne doivent pas exercer sur les liquides contenus dans les divers canaux du système vasculaire, ces vastes agitations du fluide aérien qui nous presse en tout sens et à qui peut-on mieux attribuer qu'à elles, ces sidérations apoplectiques qui tuent de la même manière, qu'un coup de syphon asphyxie un oiseau sous le récipient de la machine pneumatique? Est-il douteux que ces pénibles déplacemens du fluide le plus nécessaire à la vie puissent influer subitement sur notre santé, quand il est certain que l'absence, ou même l'éclipse du disque solaire, influe sur celle de la plupart des hommes, et augmente la tristesse des mélancoliques. *Ramazzini*, *Vallisneri* (et l'on n'accusera pas ces médecins de terreurs superstitieuses!), furent notablement incommodés, de l'éclipse du soleil du 12 mai 1706. Celle du 3 mai 1715 produisit des effets plus sensibles encore, à Londres et à Venise, sur des individus de toutes les classes, et même sur les animaux, au rapport de *Mead. Voy.*, *Rapports de l'air avec les êtres organisés*, de *J. Sennebier*. Mais quel régulateur opposer à ces immenses oscillations aériennes? C'est sans doute beaucoup en médecine, que d'avoir reconnu les causes d'une maladie, mais ce n'est pas à cette science qu'on peut toujours appliquer l'axiôme : *sublatâ causâ tollitur effectus*. Cependant avouons, pour la consolation des personnes sujettes à ces accidens, qu'en général ils annoncent un très-grand fonds de santé, à peu près comme une indigestion est ordinairement la suite d'un bon repas; mais c'est ici sur-tout que le mieux est ennemi du bien, et de même qu'on meurt d'indigestion, on peut mourir d'apoplexie; or peu importe que ce soit par excès ou défaut de santé, quand le résultat est également fatal. Indiquons donc sommairement les moyens de remédier à cet effet des commotions atmosphériques. La première attention de l'homme sujet à ces accès, est d'étudier sa propre constituton. L'observation de lui-même lui aura bientôt appris quel fluide est chez lui en excédence; et sans une érudition très-profonde en anatomie et en physiologie, il aura bientôt démêlé automatiquement si chez lui c'est la pléthore sanguine ou la surabondance lymphatique qui domine. De cette observation empirique à l'application de sa constitution aux deux cas d'apoplexies reconnues par l'art, il n'y a plus qu'un pas, est c'est ici qu'on peut apprécier le mérite de la médecine populaire tant dépréciée par les doctes du jour. Abandonnez à la nature, ou forcez à ne recourir aux gens de l'art qu'en cas d'accident, ces malheureux qui portent en eux le germe toujours prêt à éclorre d'une mort sans cesse menaçante, aurez-vous pourvu à leur sureté comme en leur révélant les moyens ou de prévenir ces accidens ou d'y remédier? Fidèles à notre plan médical c'est surtout sur cette première classe de moyens que nous insisterons parce que c'est en pareil cas sur-tout que les préservatifs l'emportent sur les moyens curatifs souvent incertains avec quelque intelligence et quelque promptitude qu'ils soient administrés. On distingue en médecine l'apoplexie en *sanguine* et en *séreuse*, selon qu'on l'a crue l'effet d'un afflux du sang ou de la lymphe sur l'organe cérébral dont la molle texture ne peut soutenir ce choc sans une prompte désorganisation. Cette distinction est spécieuse, parce que l'autopsie cadavérique à souvent démontré l'injection du sang ou l'infiltration de la lymphe dans ce viscère;

mais d'autres ouvertures notées, par Willis, Sydenham, Lieutaud, Pressavin, d'une autorité non moins imposante que Morgagny, Hoffman, Cullen, Preysinguer, Duhamel et Portal ont prouvé qu'il peut y avoir accès apoplectique sans lézion de ce viscère absolument exempt d'infiltration sanguine ou lymphatique. Cette distinction scholastique nous paraît donc être remplacée avec avantage par la nomenclature qui dérive de notre théorie sur cette affection fulminante. Ainsi nous appellons apoplexie *active* (ou par engorgement cérébral), celle dans laquelle le sang trop abondant ou raréfié se porte avec impétuosité à la tête en distendant le système vasculaire, et foudroye le malade si une prompte évacuation de sang ne fait cesser ces accidens mortels, n'en déplaise au docteur Gay; comme nous nommons apoplexie *passive* (ou par affaissement cérébral) celle où la lymphe agitée par quelque cause que ce soit, envahit avec violence l'organe pulmonaire, et usurpant un moment l'empire du système circulatoire, décide une prédominance lymphatique qui détermine, sur ce viscère, l'irritabilité dont la tête est ordinairement le centre principal (1). Cette accumulation se reconnaît à la pâleur et à une espèce d'œdématie de toute la peau, à l'oppression du pouls, à la sterteur de la respiration. Les longues agonies pendant lesquelles l'énergie circulatoire se concentre graduellement pour cesser d'exister, sont une apoplexie passive dans laquelle le fluide lymphatique remplace de proche en proche chaque partie abandonnée par le fluide sanguin : de-là l'affaiblissement successif de chaque organe, la pâleur universelle, l'anhélation, le râlement, la perte des mouvemens volontaires, puis vitaux, dans ces pénibles momens où le flambeau de la vie projette encore quelques lueurs douteuses pour s'éteindre à jamais!

L'apoplexie active est celle où le sang trop abondant, ou raréfié, se porte avec impétuosité à la tête, gonfle les carotides, les temporales. Heureuse alors l'hémorragie qui opère sur le champ une déplétion salutaire, et c'est ce bienfait de la nature que l'art doit imiter pour sauver le malade qui périt de l'excès de ses richesses, comme ce Romain qui mourut étouffé sous le poids des manteaux qu'il avait exigé de chaque chevalier pour prix de sa trahison. Les personnes robustes, continentes, dans l'âge viril, au col court, à la poitrine large, à l'estomac vorace, aux yeux enflammés, à la taille replète, qui ont le goût de la table, et sur-tout des liqueurs spiritueuses, qui sont enclines à la colère, dont l'ardeur vénérienne n'est pas satisfaite, qui s'abandonnent au sommeil après les repas, sont généralement les plus exposées aux attaques d'apoplexie sanguine, sur-tout pendant les ardeurs de l'été, ou les froids rigoureux de l'hiver, dans les ouragans, et à la suite d'un repas dans lequel ils se sont livrés plus que de coutume. Ordinairement des vertiges, des éblouissemens, des maux de tête, des saignemens de nez, sont le présage de cet accident. Les moyens préservatifs consistent dans un exercice habituel et continu, une très-grande sobriété sur-tout de liqueurs spiritueuses, l'usage réglé, et non l'abus des plaisirs de Vénus, l'habitude de faire poser quelques sangsues au siège, un régime végétal, le soin de ne pas exercer, par ses vêtemens, des compressions qui gênent le cours de la circulation du sang. Si, malgré ces précautions, on éprouve encore des étourdissemens, des maux de tête, on gardera une diète plus sévère, on fera faire sur toute l'habitude du corps des frictions sèches avec la flanelle, on se mettra à l'usage des bouillons d'herbes, de la limonade, des lavemens légérement évacuans, et on n'hésitera point de faire pratiquer quelques saignées, ou mieux encore, de faire poser le long des reins des ventouses scarifiées. On peut prendre ensuite l'émétique en lavage, et l'on doit se garder à cette époque de tout ce qui peut exciter les passions, ou donner à l'ame de vives émotions. Au reste, que le malade ne se dissimule point que la plus austère sagesse lui est imposée, que cette affection pardonne rarement si l'on se relâche de la sévérité de son régime, que les récidives sont mortelles, et que l'oracle des médecins a pro-

(1) La congestion de la lymphe au cerveau est extrêmement rare, de même que l'irruption sanguine à la poitrine, comme cause d'apoplexie; cependant il en est des exemples : ce qui souvent a fait croire à l'afflux de la lymphe à la tête, est la pâleur du visage, qui s'explique par l'absence du sang, s'il s'est accumulé tumultueusement dans la région thorachique.

noncé: *Valida quidem apoplexia nullo modo sanatur, levis verò non facilè.* Aph. 42, sect. 2.

L'apoplexie passive que nous avons décrite plus haut, est celle qui résulte de l'afflux à la poitrine, et très-rarement au cerveau d'une lymphe surabondante; elle est due à une suppression d'évacuation de quelque humeur lymphatique, de quelque pituite habituelle, de l'usage de la pipe, etc., on causée par une accumulation de fluide résultant d'une faiblesse relative de la fibre; l'abus des bains, des alimens incrassans, des boissons relâchantes, un repos excessif, un sommeil trop prolongé, une vie molle et oisive, un air pesant et humide, sont les causes éloignées de cet accident. Ses symptômes diffèrent de ceux de l'apopléxie active par une bouffissure de la face et des extrémités, un ton blaffard de toute la peau, la dépression et la molesse du pouls, une langue blanchâtre et épaisse, des yeux éteints, une voix lente, peu d'appétit, etc. C'est ici sur-tout, que l'emploi de l'émétique est héroïque pour réveiller le ton de la fibre affaissée, et prévenir les engorgemens. On en secondera l'effet par des frictions sèches ou cantharidées, les ventouses sèches ou scarifiées, les vésicatoires volans, le moxa même promené sur toutes les parties du corps, et sur-tout la douche ascendante qui prévient toutes les congestions intestinales, et ranime l'énergie du tube alimentaire. L'exercice à pied, à cheval, le cahotement en voiture, les spectacles qui émeuvent l'ame, les charmes de la société, quelques tributs plus ardens que répétés au dieu de la volupté, un régime savoureux, du gibier, du raifort, de la montarde, du cresson, des vins généreux, du café, jamais de thé; chaque matin un déjeûner chaud, et sur-tout du chocolat bien aromatisé; le soir en se couchant une tasse de punch ou de bothris; tels sont les moyens préservatifs que l'art indique contre cette attaque, peut-être plus dangereuse que l'autre, parce que ses symptômes précurseurs sont moins aisés à reconnaître. Il est sur-tout une apoplexie passive, qui s'annonce sous un aspect pléthorique sanguin, et qui demande la plus haute circonspection de la part du praticien; c'est lorsqu'il y a seulement rarefaction du sang. Les signes inflammatoires sont trompeurs alors, et une saignée tuerait sur le champ le malade. Dans cette circonstance délicate, il faut condenser, et non évacuer le sang. Des compresses imbibées de vinaigre, la glace appliquée sur le sommet de la tête, la limonade légèrement émétisée, le lait d'amandes nitré, le petit-lait, des lavemens purgatifs, des sinapismes aux pieds, la ventilation, les sangsues à l'anus, (ou à la vulve si la femme est replète, veuve ou hystérique), le renouvellement de l'air dans la chambre arrosée de vinaigre; tels sont les principaux remèdes: mais ils rentrent dans la classe des moyens curatifs, et nous n'avons voulu indiquer que les préservatifs; consultez pour les autres, notre *Gazette de santé* N° 9 (21 Mars 1807), et notre *Manuel populaire de santé*, pag. 219, d'où nous avons extrait une partie de ce que nous venons d'exposer. Les autres maladies régnantes en ce moment, sont les rhumes (2), les rhumatismes, les dyssenteries, les paralysies, les maux de gorge et d'oreilles, quelques ophtalmies, des pulmonies, et en général toutes les affections appartenantes à l'atonie de la fibre, et dépendantes de la mollesse de la température douce et pluvieuse depuis plusieurs jours. Il y a beaucoup de morts subites. Le tableau météorologique de Plaisance, en Novembre, envoyé par le savant Mantenga, porte expressément ces mots: *in questo mese le apoplesie furono assai piu commune dal solito, forse per l'umidita ed il soffio del sciroco. Le febre eruttive sono state frequente, e lo vajuolo di cattivò carattere;* à Naples, le thermomètre est descendu à trois degrés sous zéro, et il a tombé de la neige. Ce n'est pas la seule fois que nous avons eu occasion de remarquer la coïncidence du tableau atmosphérique et nosologique de la température de

(2) Laissant à M. Boudet, pharmacien, la prétention assez étrange d'expliquer le mode d'action du *sirop de mou de veau*, nous continuerons à conseiller celui que prépare avec autant de succès que de soin depuis longues années M. Vauquelin, apothicaire, rue de Cléry, au coin de celle Poissonnière. Nous l'avons personnellement employé avec la réussite la plus constante, et la connaissance que nous avons de ses ingrédiens nous explique mieux que la théorie de M. Boudet qui fait honneur de ce succès au soufre qu'il dit contenir, comment il réussit mieux que les sirops seulement mucilagineux dans les rhumes opiniâtres et avec lézion de l'organe pulmonaire.

notre climat avec celui de l'Italie, comme si en rangeant ce pays sous la même domination que la France, le héros du siècle eût soumis leurs températures à une concordance jusqu'alors inaccoutumée.

Depuis le 29 décembre 1808, jusqu'au 9 janvier 1809, les vents dominans ont soufflé 17 fois S.-E., 6 fois S., 7 fois S.-O., 2 fois. O., 1 fois E.

◉ Nouvelle lune le 16 janvier.

☾ Premier quartier, le 23. M. S. U.

Depuis le 29 décembre 1808, jusqu'au 9 janvier 1809, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 pouc. 10 lig. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 26 p. 10 lig $\frac{8}{12}$

Le thermomètre est monté à 8 deg. $\frac{9}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à $\frac{5}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 94 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

*ERRATA du N° précédent.* — Page 4, 1re colonne, ligne 34 : au lieu de *5 degrés*, lisez 9; au lieu de 9 *degrés*, lisez 5.

---

*Des petites Véroles subies après la Vaccine.*

DEPUIS quelque tems on répand avec complaisance dans les cercles, on colporte mystérieusement parmi quelques coteries les récits de faits très-nombreux et très-avérés contre la vertu préservative de la vaccine. Les imaginations s'allument, les consciences s'alarment, et bientôt si ce délire se propage, personne n'osera se porter défenseur d'une découverte, qui cependant a conquis pour partisans presque tous les praticiens. Ainsi sans réfléchir aux épouvantables germes d'effroi qu'on laisse semer dans les familles, on se permet d'accueillir de tels faits sans les examiner, et l'insouciance laisse passer sans contredit des assertions, dont la vérité ou la fausseté importe à la tranquillité de toute la génération actuelle!! Trouve-t-on quelque *officier de santé* à larges et longues oreilles (comme il en est tant!) on lui conte discrètement le cas; on le commente, on l'exagère, on le décuple; mon *Docteur* flatté d'être consulté, et pour qui ce récit fera matière à briller le soir dans son café, en accueille avidement les moindres circonstances. Il les arrange, et le soir même, au lieu d'un fait, il y en a six qu'il raconte *sous le secret* au petit cercle de ses affidés. Quelle bonne fortune pour cet aréopage que ce récit largement arrosé de bierre et d'eau-de-vie! On instruit le procès, et le résultat est la condamnation de la vaccine, et l'apothéose de la petite vérole, sans qu'aucune enquête ait précédé ce jugement à huis-clos. Se rencontre-t-il un médecin sans préventions pour, comme sans préjugé contre l'aventure, et qui demande du moins à éclaircir le fait avant de l'enregistrer, il est traité de novateur, d'enthousiaste, de rebelle à l'évidence, puis on lui dit perfidement à l'oreille : « Docteur, » le gouvernement est vaccinateur; gardez-vous » de faire des perquisitions desquelles ils résul- » terait infailliblement que des petites véroles » ont été éprouvées après de vraies vaccines, » vous seriez perdu. » Le brave médecin s'effraie, ne vérifie point le fait, et il est passé en compte au genre humain, au lieu que s'il eût été examiné, ont eût reconnu neuf fois sur dix que ces faits sont controuvés.... Pour moi, je n'ai point cette lâche condescendance, et loin d'être retenu par une frayeur aussi ridicule, trop franc pour capituler avec la vérité, sur-tout d'un si haut intérêt, trop plein de la confiance que le Gouvernement ne veut que le vrai et l'utile, je n'ai point hésité à les chercher de bonne foi, à les lui montrer avec franchise, et je lui dirai ce que mes recherches m'ont fait découvrir.

Depuis long-tems je tenais ces faits en réserve; les publier plus tôt eût été dangereux ou indiscret; attendre plus tard serait coupable, et jamais de petites considérations ou de vaines terreurs ne comprimeront la publication d'aveux que je crois de mon devoir. Il est bien vrai que depuis très-long-tems mes correspondans m'avaient dénoncé des petites véroles survenues consécutivement à des vaccines vraies; le tems n'était pas venu de les proclamer sans danger. L'équité me fait une loi de citer aujourd'hui parmi ces courageux indagateurs de la vérité, M. Maudrux, docteur médecin à Dannemarie, qui a vacciné plus de mille individus dans son canton, et qui, quoique prévenu en faveur de cette heureuse découverte, a su observer les faits qui semblaient lui être contraires, et se garder de toute espèce d'enthousiasme; M. le docteur Bouriat, de Tours, praticien hippocratique, et

observateur de la meilleure foi; M. Dubreuil, médecin distingué à Saint-Germain; M. Lagrave-Sorbier, jeune médecin à Mont-Leydier, également rempli de zèle, de franchise et de talent d'observation; M. Duffour, médecin de l'hospice des Quinze-Vingts, et du comité de bienfaisance du 5e arrondissement. Pour ne pas étendre cette note, déjà trop longue, je passerai les observations de la plupart de ces praticiens, pour m'en tenir à trois faits récemment arrivés dans la capitale ou à une distance telle, qu'il est facile à ceux qui l'habitent de les vérifier.

Voici le premier: un enfant de huit ans, nommé Gerrier, demeurant rue de la Salle, n° 8, à Saint-Germain-en-Laye, fut pris cet été d'une petite vérole, reconnue pour telle par MM. *Dubreuil*, médecin (dont j'ai la lettre), et Grandhomme, chirurgien: or, cet enfant avait été vacciné en 1804, à Paris, où demeuraient alors ses parens, par M. Dutertre, chirurgien du comité de bienfaisance du Mont-Blanc (dont nous avons eu l'occasion de vanter les talens dans ce Journal), qui avait reconnu la bonne qualité du vaccin, et l'on peut s'en rapporter à lui. Dans la même ville, mademoiselle Dutheil, âgée de 14 ans, a éprouvé une petite vérole confluente soignée par le docteur Deslandes, bien qu'elle eût été vaccinée quelques jours auparavant par M. *Marillier*, chirurgien, aujourd'hui à Versailles, lequel, tout en reconnaissant la bonne nature de cette vaccine, avait voulu assurer encore l'infaillibilité de sa vertu préservative en vaccinant de nouveau, par contre épreuve, cette jeune personne, chez qui cette dernière vaccination n'occasionna d'autre irritation que celle causée par une piqûre ordinaire, et qui est restée très-marquée de la petite vérole subséquemment éprouvée.

Voici le troisième fait, plus récent encore. Un enfant de M. Fontaine, demeurant rue Montmartre, n° 137, à Paris, a été pris de la petite vérole, après une vaccine éprouvée il y a trois ans, et dont MM. *Gratereau* et *Petit-Radel*, reconnurent alors la bonne qualité, comme ils cautionnent la nature bien variolique de la dernière maladie éruptive qui a parcouru toutes ses phases d'incubation, d'éruption, de suppuration, et de dessiccation, et sur-tout la fièvre, caractère constitutif de la petite vérole, et indépendant même de l'éruption *qui, sans fièvre, n'est point la variole, et n'exempte point de la récidive de cette contagion.* J'avoue que ce n'est pas précisément à ces deux *docteurs* que je m'adresserais de préférence pour constater des observations; mais enfin, j'aime à croire qu'ils savent reconnaître si une éruption s'est faite et séchée en trois jours, ou de onze à quatorze jours; s'il y a eu fièvre ou non, et si l'aréole de l'inoculation vaccinique a été exactement circulaire ou informe, radiale, concentrique ou irrégulière, d'un aspect argenté, avec dépression au centre, accompagnée de fièvre, de gonflement des glandes axillaires, donnant une sérosité transparente de consistance gommeuse, propagatrice de la vaccination, etc., ou privée de ces caractères. (1)

Nous avouerons que plus d'une fois nous nous sommes étonnés de la légèreté avec laquelle cette précieuse découverte a été accueillie chez nous par les corps savans, de l'insouciance avec laquelle son mode d'exécution a été surveillé, de la tiédeur qu'ont apportée à la recommander les pasteurs des divers cultes, sur la foi des médecins, si l'on en excepte quelques propagateurs aussi zélés qu'instruits; de l'affectation décourageante que dans leurs rapports quelques sociétés investies de la sublime mission de naturaliser en France ce bienfait, ont mise à passer sous silence les noms ou les écrits de tel zélateur distingué (2), tandis que les mentions honorables les

(1) Voyez l'*Instruction sur la Vaccine*, petit traité aussi bien fait qu'on puisse le désirer, et attestant autant l'érudition que la philantropie de son modeste auteur, M. Despault, chirurgien à Clermont. Elle se vend à Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, N° 17, 2 fr. 25 c., et 2 fr. 80 c. franc de port.

(2) Entre autres M. Duffour, médecin de l'hospice impérial des Quinze-Vingts, etc., traducteur des *Preuves de l'efficacité de la vaccine*, suivies d'une réponse aux objections formées contre la vaccination, contenant l'histoire de cette découverte, etc., par le docteur John Thornton, in-8°, figures coloriées. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Chomet, rue Jean-Robert, N° 23; et Capelle et Renand, lib., rue J.-J. Rousseau. Nous avons recommandé dans le N° 14 (11 mai 1807) cet ouvrage plein d'idées neuves, judicieuses, auquel on doit peut-être la foi des fidèles à cette découverte et sa propagation en France, et dont le Comité général de vaccine a dédaigné de faire la mention dans son

plus fastueuses, ont été décernées à tel Nicolas Salzard médical, dont tout l'effort de travail fut d'apposer sa signature à telle circulaire, comme un banquier souscrit un billet : *un tel et compagnie.* A-t-on donc réfléchi qu'il ne s'agissait de rien moins que du salut du genre humain ? Je l'avouerai ; j'aurais laissé la liberté la plus illimitée d'écrire et de parler sur cette controverse, ou sans cette liberté, vous laissez toujours aux opposans le droit de dire qu'ils n'ont pas été entendus, et les honneurs de la persécution. J'aurais ouvert aux Variolistes et aux Vaccinistes l'arène de la discussion la plus étendue, mais à la condition de n'appuyer que de faits leur théorie. Ne nous dissimulons point qu'il en existe quelques-uns de contraires à la propriété bien reconnue dans la vaccine, de préserver de la petite vérole. Mais il n'appartient peut-être de les citer sans les rendre suspects, qu'à ceux qui, convaincus par l'expérience, ont émis franchement leur profession de foi sur ce bienfait cosmopolite. Or, le Journal que nous rédigeons nous a mis en relation avec plus de quatre mille individus, dont plus de moitié s'est adressée à nous pour obtenir du vaccin, et dont tel a vacciné pour sa part quinze cents, douze cents, huit cents sujets, et nous n'aurions à les citer, que l'embarras du choix. Nous avons nous même vacciné plus de trois cents personnes, non que, propagandistes fanatiques, nous ayons colporté *per domos* la vaccinomanie comme tel et tel ; mais nous nous sommes rendus au désir bien prononcé des parens de jouir de cet avantage, sans jamais chercher à exciter chez eux ce désir, et le motif de cette réserve calculée, a précisément été la prévoyance des phénomènes anomaliques que devait présenter la vaccine comme toute autre maladie. Pourquoi veut-on qu'un préservatif ait plus de vertu pour empêcher une récidive, que l'acquittement naturel de cette dette, souvent suivi de cette récidive ? Or, il est de fait, et j'en ai pour témoins des confrères à Paris, et des plus graves, qu'on peut avoir deux fois la petite vérole, il est de fait, que des enfans inoculés avec le virus variolique bien développé, qui avaient éprouvé les périodes complets de cette éruption, ont été pris consécutivement d'une seconde petite vérole ; ces faits ont été avérés, et ils ne sont niés que par ceux à qui une pratique bornée, n'offre que très-rarement des cas un peu extraordinaires. Le germe de la variole n'était donc pas éteint chez ces individus par la première petite vérole ou par l'inoculation. Eh bien, il a pu, il a dû se rencontrer des êtres chez lesquels ce germe n'a pas été épuisé par une seule vaccination ; et peut-être serait-ce une bonne pratique que de vacciner les enfans jusqu'à trois fois, à trois époques différentes de leur adolescence, et non par contre-épreuve aussitôt après la vaccination qui vient de mettre en œuvre le germe qu'elle a trouvé mûr. Qu'y risquerait-on, puisque la vaccine est inerte quand il n'existe plus de germe variolique à développer ? C'est alors, seulement, qu'on serait certain de l'effet complet de sa vertu préservatrice. Jusque là on court la même chance que quand on avait été ou inoculé, ou affecté de la petite vérole naturelle, celle rare à la vérité, mais qui peut arriver, de l'éprouver une seconde fois. Or, ce phénomène peut se rencontrer sur un fils unique, et c'était l'argument des pères plus égoïstes, que philantropes. En parlant de l'inoculation, ils disaient : « Dans » notre famille la petite vérole est très-bénigne ; » plusieurs même des nôtres, sont morts avancés » en âge sans l'avoir éprouvée. Je risque de don- » ner à mon fils une maladie qu'il n'aurait peut- » être pas et qui, à raison de cette non disposition » des humeurs, va y exercer plus de ravages. Je » corromprai un sang pur par l'introduction d'une » humeur étrangère puisée chez un être peut- » être mal-sain, quelques soins qu'on prenne pour » s'assurer de sa pureté : tel fils unique a péri » victime de l'inoculation, etc. etc. »

Ces argumens sont faux, considérés en grand, puisqu'il est prouvé que la petite vérole centésimait et que l'inoculation millésimait. Cependant, s'il est vrai de dire que cette opération est bonne pour un prince qui veut économiser la vie de ses sujets, peut-être faut-il avouer que ce calcul est nul pour un père qui s'embarrasse peu que neuf cents quatre-vingt-dix-neuf individus aient été sains et saufs aux dépens du millième, si ce millième est son fils unique.

rapport, par une omission plus injuste au reste qu'injurieuse pour le praticien dont nous aimons à venger la mémoire et à louer de nouveau le travail oublié.

Eh bien, ce calcul qui donne tant à espérer, mais qui laisse encore quelques craintes à un père timoré, en employant l'inoculation, n'existe plus avec la vaccine : nul ne meurt par la vaccine ; et si la petite vérole attaque consécutivement un vacciné, ce n'est que comme elle eut pris un inoculé, ou même un individu ayant déjà subi la petite vérole ; et en le vaccinant de nouveau, on s'affranchit même de cette crainte. Résumons-nous. On a tort de ne pas avouer les cas très-rares, mais qui se sont rencontrés, des petites véroles consécutives à des vaccines. En les niant on laisse à penser qu'on ne met pas de bonne foi dans le procès de la vaccine, et on le perd auprès de ceux qui ont été témoins de ces cas ; or ces cas sont communs et aux variolés et aux inoculés, et aux vaccinés ; on peut les prévenir de nouveau par la vaccine répétée, et il est constant qu'il ne meurt jamais de malades par le fait de la vaccine, tandis que le calcul a prouvé que l'inoculation en perdait un sur mille, comme la petite vérole en perd un sur cent. Il reste donc, rigoureusement démontré, que même, en accordant les faits allégués contre la vaccine, elle a encore un avantage immense sur l'inoculation, et par conséquent sur la petite vérole naturelle : reste la grande objection que la vaccine est communément suivie d'éruptions désagréables ou dangereuses : ce sera le sujet d'un second article fait d'aussi bonne foi.

M. S. U.

## PROBLÈME PHYSIOLOGIQUE.

Monsieur, mademoiselle Grisy, âgée de 21 ans, est sujette, depuis l'âge de 13 à 14 ans, époque de sa première menstruation, à une éruption subite de pustules ortiées, chaque fois qu'elle marche après avoir mangé, et pendant le tems que sa digestion dure. Cette éruption est d'autant plus forte que la progression est plus rapide, et que cet exercice a lieu dans un tems plus rapproché du repas : si elle est modérée, elle disparaît aussitôt que le repos renaît ; mais si la marche continue ou est accélérée, d'abord les pustules s'élargissent, et restent plusieurs jours avec prurit, après quoi elles disparaissent en occasionnant un frissonnement qui va quelquefois jusqu'au tremblement. Cette jeune personne, qui, du reste, est bien portante, et très-bien réglée, éprouve seulement dans cette circonstance, c'est-à-dire, au moment que cette éruption a lieu, des maux d'estomac, et une sorte d'éructation, accompagnés de chaleur et de picottement à la peau : les jambes sont exemptes de cette éruption, si, aussitôt que ces phénomènes paraissent, elle s'agenouille pour laver ; le contraire se manifeste si elle monte à cheval : alors, toutes les pustules se portent aux jambes, et les symptômes qui caractérisent le trouble de la digestion disparaissent.

*Nota.* Je propose, Monsieur, l'explication de ce phénomène pathologique, à mes co-abonnés, et je m'engage à fournir, par la voie de votre Journal, tous les renseignemens ultérieurs qu'ils croiront devoir avoir besoin pour cet effet. Peut-être trouveront-ils que cette observation peut servir à expliquer ou à confirmer quelques points de physiologie qui ont rapport aux sympathies des membranes muqueuses. Du reste, cette question ne me paraît pas étrangère au but de votre intéressante Gazette, qui pourrait ainsi fournir un moyen de propager les faits curieux que présente la pratique médicale, et qui sont souvent enfouis, sous prétexte qu'ils n'ont point un rapport assez direct avec la santé. L'émulation qui en naîtrait d'ailleurs, lors-même que le résultat ne paraîtrait pas satisfaisant, vaudrait mieux, je pense, que des débats sur les préséances, ou sur cette vaine priorité des écoles, qui semble plus faite pour réfroidir le zèle des praticiens, que pour assigner le degré de considération que mérite chacun d'eux, à raison de ses connaissances.

*Un de vos abonnés.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

lysons ; car nous devons à la vérité, d'avouer que les découvertes les plus importantes du professeur allemand, ont été reconnues par messieurs les rapporteurs ; mais il est résulté du travail de cette commission, ce qui résulte toujours d'une association d'hommes, même de la meilleure foi ; c'est que les opinions d'un comité se croisant toujours plus ou moins, il est difficile en voulant toutes les prendre en considération, de les ramener à l'unanimité nécessaire pour éviter les contradictions, et en faire ressortir la vérité toute entière ; c'est ainsi que messieurs les commissaires après avoir constaté des découvertes anatomiques, ont failli détruire la vérité de ces observations par des digressions physiologiques. C'est ainsi que plus perfides, les anti-gallistes ont rempli les journaux de phrases équivoques extraites de ce rapport, dont ils ont altéré le sens ; les uns en taisant les découvertes du docteur *Gall*, les autres en en reportant tout l'honneur aux anciens ; ceux-ci en citant comme texte des rapporteurs, les propres expressions du docteur *Gall ;* ceux-là en calomniant ses intentions, tous enfin, en discréditant sa doctrine.

C'est à ce système de dénigrement général, qu'il était du devoir du docteur Gall de répondre, et il la fait en offrant en parallèle son premier mémoire et le rapport fait par messieurs les commissaires de l'Institut, qui, désavouant des mutilations qui compromettaient leur délicatesse ; si leur bonne foi pouvait être soupçonnée, ne peuvent que savoir gré aux docteurs *Gall* et *Spurzheim*, d'avoir réintégré les faits. Avec un tel plan, ce Mémoire offre la statistique actuelle de la physiologie intellectuelle, et sous ce rapport, il ne peut qu'intéresser vivement l'homme pénétré de l'importance de ce beau précepte : *nosce te ipsum.* Une introduction de treize pages répond sommairement aux observations dont messieurs les commissaires ont cru devoir faire précéder leur rapport. Affirmant tantôt, que la finesse et la mollesse du cerveau empêchent d'en connaître le tissu ; tantôt que nos connaissances se bornent à quelques circonstances dans les formes, les conexions ou le tissu de ces parties ; ailleurs, confondant l'anatomiste mécanique avec le simple spéculateur, comment messieurs les commissaires, dit le docteur *Gall*, ont-ils pu parler d'une manière aussi contradictoire sur le même objet ? « En considérant le cerveau comme » l'organe de l'ame, comme l'instrument le plus » essentiel de notre esprit, par conséquent, » comme la condition matérielle de toutes nos » facultés intellectuelles, comment supposer que » la physiologie du cerveau, ne puisse avoir qu'un » rapport assez éloigné avec son anatomie ?.... » En effet, qu'est-ce qu'une anatomie sans vues » physiologiques, et une physiologie sans une » base anatomique ? Au reste, ajoutent M. *Gall* » et son associé, c'est à tort que l'on nous a » prêté la présomption de vouloir expliquer l'es- » sence et la manière d'agir du système nerveux, » particulièrement du cerveau. Au contraire, » nous avons toujours soutenu dans nos cours » publics et nos ouvrages, que nous ne préten- » dons point expliquer les premières causes des » phénomènes, non seulement de la vie animale, » mais même de la vie organique, le mode » d'union du corps et de l'ame, ni leurs fonctions » à l'aide d'organes matériels : on peut néanmoins » déterminer, non pas rationnellement comme on » l'insinue, mais par le rapprochement constant et » répété d'un grand nombre de faits, les conditions » accessoires pour la production de tel ou tel » phénomène dans l'organisme vivant. Nous ne » comprendrons jamais comment l'œil transmet » à l'ame la sensation de la lumière ; mais nous » savons que ce n'est qu'au moyen de l'œil que » nous voyons ; de même nous savons que ce » n'est qu'au moyen du cerveau que nous parve- » nons à avoir des sensations et des idées..... En » un mot, il y a loin entre *expliquer* la cause » d'un phénomène, et *indiquer* les conditions » voulues pour qu'il puisse avoir lieu.... Sommes- » nous plus instruits sur la faim et sur la soif, que » sur la pensée ?... On ne découvre, disent mes- » sieurs les commissaires, dans le cerveau, au- » cune trace de ses fonctions, ni des impressions » qu'il a reçues ; mais découvre-t-on dans l'œil, » et dans le nerf visuel, la trace des maisons et » des arbres que l'on a vus ? Découvre-t-on dans » les autres nerfs les traces de leurs sensations » voluptueuses ou douloureuses ? Dans les fibres » musculaires les traces des spasmes et des con-

» vulsions dont elles ont été saisies ? Dans les » viscères de la digestion des traces de la faim » et de la soif qu'ils ont éprouvées ?... Nous répé- » tons encore une fois que nous ne savons rien, » ni de l'essence de la matière, ni de celle de » l'ame, que nous renonçons pour toujours aux » recherches qui auraient pour objet de connaître » leur union réciproque, et qu'enfin ces sortes de » connaissances ne sont d'aucune nécessité pour » éclairer nos recherches sur les conditions maté- » rielles de leurs fonctions. »

Nous avons extrait cette citation pour donner une idée de l'esprit dans lequel est écrit le mémoire dont il s'agit, et le purger de tous les soupçons d'irréligion par lesquels nous savons qu'on cherche à détruire l'effet qu'il doit infailliblement produire sur les esprits droits et les lecteurs de bonne foi. Dans les Numéros suivans, nous aborderons le Mémoire lui-même, et nous le ferons avec une telle impartialité, que, ne dissimulant aucun des côtés faibles du système du docteur *Gall*, nous ne craindrons ni de lui déplaire par des objections franches, ni de paraître trop défendre ses opinions aux yeux de ses adversaires.

M. S. U.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Economie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire ;* par l'abbé *Rozier* ; rédigé par ordre alphabétique : ouvrage dont ont a écarté toute théorie superflue, et dans lequel on a conservé les procédés confirmés par l'expérience, et recommandés par *Rozier*; par M. *Parmentier* et autres collaborateurs que *Rozier* s'était choisis. On y a ajouté les connaissances pratiques acquises depuis la publication de son ouvrage, sur toutes les branches de l'agriculture et de l'économie rurale et domestique, par MM. *Sonnini, Tollard* aîné, *Lamarck, Chabert, Lafosse, Fromage de Feugré, Cadet de-Vaux, Heurtault-Lamerville, Curaudau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Cadet-Gassicourt, Poiret, de Chaumontel, Louis Dubois, V. Demusset*, et *Demusset de Cogners*. — Six volumes in-8° de 500 pages au moins chacun, avec trente gravures et deux portraits gravés en taille-douce. Le tome I^er^ de 604 pages, est en vente ; il est imprimé sur beau carré fin d'Auvergne et caractère neuf de philosophie, très-grande justification ; avec le portrait de l'abbé *Rozier* et quatre planches gravées en taille-douce. — Prix, 7 fr. le volume broché, et 8 fr. 50 cent. franc de port. Le tome II paraîtra en Janvier 1809, et les autres successivement. — A Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; *Léopold Collin*, libr., même rue, n° 4; et *Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Le premier volume de cet ouvrage utile vient de paraître, et réalise déjà les espérances qu'avaient fait concevoir de son mérite les noms distingués de ses coopérateurs; nous rendrons compte successivement et à mesure qu'ils paraitront des volumes de cet ouvrage important, sur-tout pour la classe de nos abonnés.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain ; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 3. — 21 Janvier 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

GALLISME. — Art. II.

SUIVANT l'ordre établi par la nature, MM. Gall et Spurzheim commencent leur démonstration du cerveau par le tableau des lois générales du système nerveux; ils procèdent ensuite à l'examen de la moëlle épinière, de la moëlle alongée, enfin du cervelet et du cerveau; fidèles au principe de décrire les parties dans l'enchaînement que la nature paraît avoir elle-même établi. Cette manière de disséquer avait été déjà celle de Praxagoras et de Philotimus, et nous lisons que Gallien l'avait aussi vivement critiquée que l'ont fait depuis, contre le docteur Gall, les professeurs Walter de Berlin, et Ackermann de Heidelberg. Un homme à qui il était réservé de ne mettre pas plus d'ordre dans ses opérations que dans ses idées, qui porte dans ses démonstrations le même esprit déréglé que dans ses théories, et dont le mode d'enseignement est plus dangereux sans doute que l'ignorance complète, M. Chaussier, a cru faire une brillante innovation en ne suivant aucun des modes de dissection pratiqués avant lui. Il a commencé son *exposition sommaire de la structure des différentes parties de l'encéphale* par l'appendice susphénoïdale, les tubercules mamillaires; de là, il passe aux pédoncules, au mésolobe (corps calleux), aux ventricules, au plexus choroïde, aux corps striés, aux couches optiques, etc., sans aucun rapport d'analogie entre les parties, sans enfin suivre aucun ordre de bas en haut ou de haut en bas. Cette inobservance des règles jusqu'alors usitées dans cette description, décèle ou une haute présomption, ou un sentiment habituel de désordre; et en proposant de procéder à cette démonstration, en commençant de bas en haut, il faut convenir que le docteur Gall étaie son opinion de motifs spécieux qu'il a donnés en forme de réponse aux objections de ceux qui préfèrent la démonstration en poursuivant de haut en bas.

Première objection. « Si l'on en croit Praxagoras lui-même, partisan de cette méthode, Cesalpin, Reusnerus, Hoffmann, Martianus, Ackermann, Walter, etc., les nerfs ne sont autre chose que les vaisseaux sanguins de la pie-mère, transformés successivement en substance corticale et en substance médullaire, ainsi qu'il résulte des injections de Ruysh, Lœwenhœk, Walisnerius, Schwendenborg, Hill, Vieussens, etc. Donc l'origine de tous les nerfs est dérivée des parties supérieures du cerveau; donc on doit commencer par là la démonstration. »

Le docteur Gall répond: « Une membrane vasculaire semblable à la pie-mère, se rencontre dans tout l'intérieur de la moëlle épinière et dans tous les ganglions nerveux. Il y aurait donc autant de raisons de commencer par les ganglions et par la moëlle épinière que par les parties supérieures du cerveau. Les injections prouvent seu-

lement qu'une très-grande quantité de vaisseaux sanguins de la pie-mère pénètre dans les substances corticale et médullaire. Au reste, Bartholin, Sœmering (il aurait pu ajouter, et les travaux de Mascagny), ont réfuté cette hypothèse actuellement dénuée de partisans. »

Seconde objection. « Le cerveau est le point » central de toutes les sensations; c'est le siége » du *sensorium commune*; c'est de lui qu'émanent » les commandemens de la volonté pour tous les » organes de la vie animale. Donc ce viscère do- » mine tous les autres systêmes nerveux; donc il » doit être examiné le premier. »

M. Gall répond d'après M. Cuvier même. (Anatomie comparée, tome 2, page 94). « Il y a plusieurs animaux dans lesquels l'union d'une branche de nerfs avec un tronc commun, un cerveau, n'est pas nécessaire pour produire le sentiment. On peut enlever entiérement le cerveau d'une tortue, d'une grenouille, sans que ces animaux cessent de montrer, par la nature de leurs mouvemens, qu'ils ont encore des sensations et une volonté. Quelques insectes, certains vers, des polypes coupés en deux ou plusieurs morceaux, forment à l'instant deux ou plusieurs individus qui, par cette espèce de disjonction, donnent aussitôt des êtres distincts jouissant de leur systême propre de sensation et de volonté. Plus la masse nerveuse est également répartie, moins le rôle des parties centrales est essentiel, etc., etc. » Le docteur Gall fait observer en outre que si la volonté agit du dedans au dehors, les sensations qui viennent par les sens, se portent de l'extérieur à l'intérieur, au moyen des rapports établis entre le systême cérébral et les autres systêmes nerveux.

Troisième objection. « Tous les anatomistes et » les physiologistes modernes placent l'origine des » nerfs cérébraux dans la substance cérébrale et » dans la moëlle alongée, considérant cette der- » nière comme un produit de la réunion des ap- » pendices médullaires du cerveau et du cervelet.

Le docteur Gall répond: « 1° Si la partie inférieure de la moëlle alongée et la moëlle épinière étaient un prolongement du cerveau, le volume de ce prolongement serait en raison directe de celui de la masse cérébrale, or, c'est précisément le contraire, et c'est ce motif qui engagea Thomas Bartholin à commencer l'anatomie du cerveau par en bas. Dans le cheval, le bœuf, le mouton, etc., le cerveau est beaucoup plus petit que dans l'homme, tandis que la moëlle alongée et la moëlle épinière y surpassent de beaucoup en grosseur les mêmes parties dans l'homme. Or comment dans les animaux peut-on dériver une moëlle alongée et une moëlle épinière plus considérables d'un cerveau, de pédoncules, d'une protubéraunce annulaire et d'un cervelet plus petits; comment dans l'homme dériver d'un cerveau plus volumineux, de pédoncules plus forts, d'une protubéraunce annulaire et d'un cervelet plus considérables, une moëlle alongée et une moëlle épinière plus petites? » Cet argument est sans réplique.

« 2°. La direction de bas en haut des nerfs de la moëlle épinière, de ceux de la moëlle alongée etc., prouve évidemment cet ordre anatomique. Sœmering l'a reconnu pour les nerfs de la moëlle alongée; Santorini convaincu de cette direction, et forcé d'admettre que ce n'est qu'après être descendue du cerveau que la cinquième paire se relève et se dirige en haut, ajoute textuellement: *s'il n'est même probable* que cette paire vienne d'en bas. » Nous ajouterons que l'inspection anatomique, tant aux cours publics du docteur Gall, qu'à ses démonstrations particulières, et dans les communications amicales et zélées que nous devons à l'obligeance de son digne collaborateur le docteur Spurzheim, a porté à cet égard notre conviction au suprême degré et tout en désirant en faire passer le sentiment dans l'esprit de nos lecteurs, nous avouerons que nous éprouvons nous-mêmes qu'il est difficile en ce genre de se rendre à l'évidence d'une démonstration dont les yeux n'ont pas été témoins.

» 3°. Tous les nerfs se grossissent en forme de cône dans leur progression, pourquoi le seul cerveau irait-il en diminuant?

» 4°. Comment expliquer l'existence des divers systêmes nerveux, dans les animaux de l'ordre le plus inférieur, où ils n'ont ni tête ni cerveau?

» 5°. D'où dériver la moëlle épinière et les nerfs dans les fœtus acéphales, par conséquent dépourvus de cerveau? Mais, dira-t-on, chez ces monstres le cerveau a primordialement existé, mais l'hydropisie de ce viscère l'a désorganisé, a détruit

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° III.) ( 17 ) ( 21 Janvier 1809. )

DEPT DE LA SEINE 5. cen

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

CLAUDE QUILLET, natif de Chinon, est moins connu comme médecin, que comme poëte. Il a fait revivre dans le XVIIe siècle, la belle latinité de *Virgile* et d'*Horace*, et a composé un poëme sur la manière d'avoir de beaux enfans, intitulé: *Calvidii læti callipædia*, Lugd. Bot. 165 (de nos jours deux fous ont sérieusement publié deux ouvrages analogues, mais en prose plus que simple; l'un a pour titre, la *Mégalantropogénésie;* l'autre l'*Art de procréer les sexes à volonté*). Un vers contre le cardinal *Mazarin*, qu'on lisait dans la première édition de la *Callipédie*, pouvait devenir funeste à son auteur, mais elle lui valut au contraire une abbaye de 4000 liv. de rente, que le cardinal lui donna, en lui disant: *adieu M. Quillet, apprenez à ménager davantage vos amis.* Dès-lors le docteur dédia la seconde édition à son éminence, en rétablissant son nom, dont il n'avait donné que l'anagramme. QUILLET mourut en 1661, âgé de 59 ans.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

ON n'est pas plus fatal dans ses prédictions que l'honnête M. Lamarck, et il semble que le ciel se soit plu à contredire formellement et à point nommé, le téméraire qui osa s'annoncer pour le confident du régulateur des mondes, du distributeur des saisons. Non-seulement loin que le froid ait augmenté les 6 et 7, il a fait depuis le 1er jusqu'au 15 le tems le plus doux; mais l'arrivée de la nouvelle lune, qui, selon M. Lamarck, devait nous donner un *dégel* de plusieurs jours, n'a point trouvé de glace à dégeler, et c'est précisément ce jour là que tout à coup il a gelé à 5 degrés sous glace. Oh! voilà de quoi dégoûter de sa météoromanie, et personne ne sera plus tenté de prendre de ses almanachs. Avouons que de telles écoles décréditent la science et finiraient par rendre ridicules les savans. Cette décade au reste a offert plus de variétés atmosphériques que les précédentes. Nous avons eu des vents, de la pluie, de la glace, du froid, du soleil, de la neige, du beau tems, et les maladies ont offert la même versatilité que la température.

Les apoplexies se sont multipliées d'une manière effrayante, et parmi ses victimes nous comptons avec douleur l'intrépide Blanchard, celui qui, l'un des premiers, affrontant le séjour des orages, osa s'élever dans les airs, et sembla reconnaître la route qu'il vient de suivre sans espoir de retour!!

Les vicissitudes de la température ont causé beaucoup de rhumes; et parmi les moyens qui ont le mieux réussi, nous indiquons avec plaisir le sirop suivant, dont la recette nous a été communiquée par M. Pestiaux, pharmacien à la Croix-Rouge, qui le prépare avec autant de soin que de succès; il est bien préférable au salmigondis anti-chimique que vient de prôner un journal très-enclin à sortir du cercle de ses attributions. Voici *le sirop pour la coqueluche*, de M. Pestiaux. ℞ quinquina, quatre onces; sené, demi-once; opium gommeux, demi-gros; sucre, trois livres; eau deux livres. On ajoute au sirop bien cuit et presque froid, deux onces eau de menthe poivrée triple. Ce sirop se prend par cuillerées, mais il ne se donne qu'après avoir débarrassé les premières voies par un vomitif, et s'il n'y a point tendance à la pulmonie, ou même vive irritation des bronches. Il convient sur tout aux enfans, aux femmes dont la fibre est lâche, et qui ont une toux mi-poitrinaire, mi-stomachale. Les rhumatismes qui ont été très-communs n'ont exigé que quelques frictions sèches, des vêtemens plus chauds, et quelque infusion aromatique bue bien chaudement le matin. Il faut se garder de se purger en ce moment où la fibre érétisée par le froid se crisperait par l'action des purgatifs, sans qu'ils produisissent les évacuations désirées. Voici d'ailleurs le tableau météorologique de la décade. Le 9, pluie, grêle, ouragan; le 10, pluie continue et douce; les 11, 12 et 13, beau froid, soleil. Depuis la nuit du 13 jusqu'au 15, pluie continuelle et froide. La Seine s'accroît au point de marquer 6 mètres à l'échelle du pont Royal. Elle roule à plein lit entre ses quais, et vient battre de ses flots fangeux jusqu'à mi-pente des abreuvoirs, en couvrant tous les ports qu'elle laisse à découvert pendant l'été. Toutes les caves des riverains sont inondées. Le 15 au soir, givre et verglas; le lendemain 16, gelée subite, soleil brillant, journée superbe, soirée charmante, belle nuit, ciel étoilé; le 17 et le 18, froid plus vif, mais supportable. Un air de santé brille sur toutes les figures. Les rues sont remplies d'agiles coureurs; les jardins publics, de promeneurs empressés, Toute la ville offre le spectacle de l'activité, et cette température en effet donne quelque relâche aux médecins qui, dans ces intervalles, du moins peuvent s'occuper d'eux-mêmes, et donner à quelques plaisirs des momens que ne réclame pas le devoir.

C'est une chose singulière et à noter, que la concordance actuelle de la température de l'Italie avec la nôtre. On écrit de Rome que le thermomètre y est descendu à Noël, à 5 degrés sous zéro: on a vu de la neige rester plusieurs jours sur la terre, à Naples, où ce phénomène est très-rare; à Turin, il y avait le 22 décembre 9 pouces de neige. Le thermomètre y était, deux heures après le lever du soleil, à 14 *degrés* sous 0; mais la température est redevenue très-douce, jusqu'au 10 janvier, époque des dernières lettres; enfin, le savant Mantenga nous écrit de Plaisance: « Les résultats météorolo-» giques de décembre, sont: 28 p. 2 lig. *max.*, » 27 p. 2 lig. *minim.*, pour le baromètre; 100 » deg., *max.*, 50 deg. *minim.*, pour l'hygromètre; » plus grande hauteur du thermomètre, 6 degrés » au-dessus de 0; plus petite, 12 *deg. sous* 0. » Pendant ce mois, la superficie de la plaine a été » presque toujours couverte par la neige. Dans » la nuit du 19, il en est tombé 2 pieds et demi » de haut; elle a monté à 5 pieds, dans certains » endroits, où un vent d'est la dirigeait: les ma-» ladies dominantes ont été les catarrhes, les » phtysies, des fièvres nerveuses, des ophtal-» mies, des éruptions à la peau, et sur-tout des » apoplexies bien plus fréquentes que de cou-» tume ». Ne croit-on pas lire le relevé de notre tableau météorologique et nosographique en France, à la même époque?

Depuis le 9 janvier 1809, jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 3 fois S., 7 fois S.-E., 4 fois S.-O., 5 fois O., 4 fois N., 2 fois N.-E., 5 fois E.

☹ Pleine lune, le 31 Janvier. M. S. U.

Depuis le 9 janvier 1809, jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. — La moindre de 27 p. 4 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est monté à 6 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 8 deg. $\frac{2}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 85 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## DE LA FIÈVRE ET DE L'ARSÉNIC.

*Lettre du médecin* P. E. Wauters *au chirurgien* M. Kluyskens, *un des rédacteurs des* Annales de Littérature médicale étrangère.

MONSIEUR, j'ai vu avec plaisir dans le dernier cahier de vos intéressantes Annales une observation sur l'efficacité de l'arsénic dans les fièvres intermittentes (1) ; j'en possède aussi quelques-unes que j'espère communiquer au public, lorsque le nombre m'en paraîtra suffisant pour pouvoir démontrer avec une assez grande probabilité, ses bons et ses mauvais effets. Vous dites, Monsieur, *que vous en pourriez citer un grand nombre qui vous sont particulières ;* ce qui n'est pas étonnant, vu votre grande pratique en médecine ; j'aime à croire qu'elles seront convaincantes. Dans cette persuasion, et considérant que vous écrivez absolument pour vous rendre utile, j'ose vous prier, pour le bonheur des pauvres qui ne peuvent se procurer le quinquina vu l'élévation de son prix, et pour l'intérêt de toute la France, de publier ces précieuses instructions. Mais je vous prie en même tems, de ne rien céler de ce qui pourrait paraître contraire à la réputation de ce médicament énergique. Quant à moi, je ne le vanterai pas plus qu'il ne mérite. Dès à présent je ne pourrais pas dire par exemple comme vous, *qu'il ne cause jamais d'accidens ;* au contraire, je pourrais démontrer qu'il cause assez souvent au visage et quelquefois par tout le corps, une enflure qu'on guérit, il est vrai, facilement par le *crocus mart. aperit.* (2), ou comme il nous conste par expérience, par de doux purgatifs. Aussi *Juncker*, *Stahl*, *Trnka*, *Wichmann*, *Thiebault*, ne cachent pas ses mauvais effets. *Withering* avoue qu'entre trente-trois malades à qui il l'avait donné, trois ont été affligés de cardialgie, d'anorexie, d'enflure au visage. *Storck*, de trois malades qu'il traita avec ce remède, l'un en garda une ardeur dessous le sternum, une toux sèche et fatigante, perte d'appétit, soif, amaigrissement, fièvre hectique. Un autre de ces trois, pour lequel ce savant observateur avait diminué la dose d'un tiers, sans être délivré de la fièvre, éprouva la même ardeur, toux et perte d'appétit. Mais par des remèdes appropriés du lait en abondance, de l'huile, etc., ils ont été heureusement tirés d'affaire. On en a vu, et j'en ai été témoin, pris de nausées et de coliques assez considérables. On en a vu éprouver l'hydropisie, la paralysie des extrémités inférieures, la mort même (3). J'avoue que ces malheurs doivent quelquefois être attribués à l'ineptie et à l'imprudence de ceux qui le prescrivent et qui l'administrent ; mais taxera-t-on de ces défauts les *Storck*, les *Withering ;* les *Bartons* qui ont vu naître trois fois cette enflure consécutive ; *Fodéré* qui en a vu résulter une dyssenterie (4) ?

Je prouverai d'ailleurs un jour, que les fièvres domptées par l'arsénic sont aussi plus sujettes aux récidives ?

Ne donnons, quand il s'agit de médicamens suspects, pas trop de sécurité au public, sur-tout aux praticiens peu instruits, et par là plus hardis en médecine. Nous savons que *Wepfer* craignait beaucoup de divulguer ce remède, *ne* dit-il, *imperitis et temerariis nocendi ansam darem.* Prenons donc toutes les précautions possibles

(1) *Contenu de l'observation :* « Un jardinier, d'une dame, fut attaqué, en septembre 1806, d'une fièvre intermittente. Un médecin estimable par ses talens, dit ce Rédacteur, tâcha de la combattre par les sels neutres, les extraits et infusions amers. Neuf mois apres, M. *Kluyskens*, le voyant par hasard, lui trouve des obstructions et une ascite (que ce médecin, dit-il, regardait comme des contr'indications à l'emploi de moyens plus énergiques) ; il lui prescrivit d'abord une forte dose de quinquina ; mais comme les accès n'étaient pas tout à fait supprimés, et que le malade disait que le quinquina lui pesait sur l'estomac, il lui donna une solution d'arsenic...., peu de jours après, la fièvre avait entièrement cessé ; les obstructions et l'hydropisie se dissipèrent sensiblement. »

(2) *Journ. génér. de méd.* tom. XXIII, p. 283.

(3) *Donald Monro : Treatise on med. and pharm. chimistry*, etc. London, 1788, p. 109.

(4) *Annal. de la Soc. de méd. prat. de Montpellier*, tom. VIII, p. 57.

pour qu'il n'en arrive pas des malheurs. Ajoutons même pour notre sécurité, qu'il importe de donner les doses limitées par gouttes, hors d'une fiole à col étroit ; autrement les gouttes peuvent être beaucoup plus grosses et les malades, etc., pourraient s'y tromper.

L'arsénic n'est pas non plus si infaillible que le quinquina ; *Fowler*, dit que sur deux cent quarante malades à qui il avait prescrit son remède, quarante-cinq ont eu besoin du quinquina, et vingt-quatre n'ont pu être guéris d'aucune manière. Ainsi de deux cent quarante malades, cent soixante-onze ont été guéris et soixante-neuf ne l'ont pas été, trois de dix au moins ont eu le malheur de ne point avoir le fruit désiré. Je n'ai jamais vu, ni probablement personne de mes collègues, que le quinquina administré convenablement, l'ait été avec aussi peu de succès. Or, Monsieur, en conseillant un tel remède d'une façon aussi illimitée, ne craignez vous point d'enhardir trop et à tort, la tourbe des chirurgiens, qui depuis peu, s'essaye à faire la médecine, les officiers de santé, etc. ; car enfin vous ne pouvez pas dire, *qu'il offre absolument les mêmes résultats que le quinquina*, soit que vous considériez ses suites ou ses effets.

Dans votre observation, Monsieur, vous faites encore une remarque ingénieuse qui peut ouvrir les yeux à quelques ignorans, comme à ce médecin que vous dites estimable par ses talens ; savoir, que tous les bons praticiens conviennent généralement, que c'est une erreur d'abandonner la fièvre à elle-même, ou d'attendre tel ou tel nombre de paroxysmes avant de la couper ; et que l'on doit laisser continuer une fièvre qui aurait occasionné des obstructions dans les viscères.

Je citerai ici quelques exemples, vous jugerez s'ils viennent à l'appui de votre savante et nouvelle théorie.

1°. L'an 1778, une de mes tantes, âgée de cinquante-un à cinquante-deux ans, avait encore, mais très-irrégulièrement, ses menstrues, tous les deux, trois et quatre mois, chaque fois très-copieusement. Après une fièvre putrido-bilieuse, elle garda une fièvre intermittente, et devint hydropique ; son ventre devint bientôt enflé, au point qu'on délibérait de lui faire la ponction. On lui avait administré des extraits résolutifs amers avec des sels neutres. Nous vîmes (deux médecins d'Hamme, MM. *Serraris*, *Copiters* et moi), qu'on ne gagnait rien par ces remèdes. Malgré qu'on soupçonnât des engorgemens dans le foie, l'on proposa l'extrait de quinquina ; pensant comme *Eller* (5), que, si le malade est d'un tempérament faible et mou, et que les fibres soient trop relâchées, on attaque avec succès l'obstruction, par des remèdes fortifians, toniques, un peu astringens, absorbans, amers, etc. ; cette proposition fut reçue unanimement. Nous prescrivîmes donc cet extrait avec l'eau de canelle et l'esprit de nitre dulcifié. Par ce moyen, en cinq ou six jours on remarqua une amélioration dans tous les symptômes, et en trois ou quatre semaines la malade fut radicalement guérie.

2°. Lorsque je vins, l'an VI, à l'hôpital civil en qualité de médecin ordinaire avec M. *Vander-Woestyne*, nous y trouvâmes quatre ou cinq hydropiques presqu'au point de suffoquer par l'ascite, survenue à la suite de fièvres intermittentes marécageuses. Nous leur prescrivîmes d'abord une bonne dose de quinquina à prendre tous les jours ; et deux ou trois d'eux ont recouvré leur parfaite santé en peu de tems. Nous sommes persuadés que sans ce puissant remède, ces malheureux auraient été victimes d'une fièvre intermittente trop négligée.

3°. Dans ce même hôpital, et avec ce même médecin, j'ai traité un jeune homme, nommé *de Martelaere*, qui était accablé d'une fièvre intermittente tierce, compliquée d'une jaunisse, depuis plusieurs semaines rebelle à tous les remèdes résolutifs, savoneux-amers ; enfin, remarquant que cette jaunisse devenait à chaque accès considérablement plus forte, et qu'elle se dissipait à proportion que l'accès était depuis plus long-tems passé, pour reprendre son intensité à l'accès suivant ; nous nous dîmes : si nous coupions la fièvre, probablement la jaunisse ne reviendrait plus, etc. Effectivement notre augure se justifia, la fièvre étant coupée par le quinquina, la jaunisse disparut entièrement, et n'est pas plus revenue que la fièvre.

(5) *De la Connaissance et du Traitement des maladies.*

Il est inutile de citer d'autres exemples que ma pratique m'a offerts : on voit assez par ceux-ci qui me sont venus les premiers dans l'idée, que la doctrine d'*Eller* se confirme par l'expérience.

Ma tante était d'une constitution très-relâchée, lâche, faible, et elle était encore fortement affaiblie par une maladie précédente et par les pertes utérines. Ici donc, les toniques et les légers astringens devenaient des puissans résolutifs.

Dans le second cas, où j'ai traité conjointement avec M. *Vander-Woestyne*, dans l'hôpital ces hydropiques, qui y avaient été très-long tems avec leur fièvre intermittente, et qui étaient aussi relâchés au dernier point, quoiqu'il y eût encore des obstructions dans les viscères du bas-ventre, dont nous ne pouvions nous assurer absolument à cause des eaux qui remplissaient cette cavité, nous n'hésitâmes pas à croire que le quinquina devenait dans ce cas un fondant.

C'était la même chose, sans doute, Monsieur, pour votre jardinier, quoique par le quinquina, dont il n'a pas continué l'usage, la fièvre n'eût pas été emportée.

Les fibres affaiblies et relâchées ont besoin d'être stimulées et fortifiées, pour agir suffisamment sur la matière obstruante quelconque, et pour produire ainsi la résolution. Tout le monde croit et conçoit ceci, et tout médecin, même sans talent, le sait; il ne peut y avoir que quelques nouveaux médecins, ou d'autres gens usurpant l'exercice de cet art (6), sans avoir une suffisante idée de la pathologie médicale, qui puissent l'ignorer et s'imaginer que nous disons ici quelque chose de nouveau. Il faut que vous n'ayez pas eu un bon exposé de l'état de ce jardinier: faites moi le plaisir de lui demander à quelle époque de sa maladie, et combien de fois il a consulté ce médecin temporiseur, qui, comme vous dites, avait laissé durer, en spectateur oisif, la fièvre que vous avez coupée si adroitement.

Il n'en était pas de même dans le cas de la fièvre compliquée de jaunisse, dont fut accablé *de Martelaere*, qui n'était pas d'un tempérament relâché, et où nous soupçonnions un commencement d'obstructions au foie, cause assez ordinaire, et quelquefois effet, tant des fièvres intermittentes que des jaunisses; mais voyant ces tours et retours de ce symptôme, nous avons cru qu'il dépendait du spasme fébrile, qui s'étendait jusqu'au conduit choledoque, ect., à l'invasion de chaque accès, et que par là, nous ne pouvions guérir le symptôme, qu'en guérissant la maladie qui le causait. Nous crûmes d'ailleurs, qu'il était tems de prévenir le trop grand relâchement des fibres par le quinquina, et le succès justifia notre pronostic.

Le quinquina donné à tems dans les fièvres intermittentes fait merveilles, même lorsqu'il y a des obstructions dans les viscères, chez les sujets débiles et relâchés; et l'on pêcherait souvent, en différant trop son usage. Mais n'en abusons pas; hors de ce cas, *si obstructionum in visceribus signa adsint, hæ solvendæ sunt antea quam cortex peruvianus ingeratur*, dit le grand observateur *de Haen* (7), d'après toute la savante antiquité; ainsi parlent encore tous les médecins prudens, experts et ennemis des théories systématiques.

Je vais rapporter trois cas pour le confirmer, qui ne datent que de cette année, et l'on croira facilement que dans une pratique de trente-cinq ans, j'en ai rencontré encore d'autres.

1°. Le fils de M**, du Sas-de-Gand, âgé de huit à neuf ans, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, vint ici chez son oncle pour être traité d'une fièvre intermittente quarte-vernale. L'ayant, d'après une indication particulière purgé, je lui explorai le bas-ventre, et j'y trouvai une obstruction énorme de la rate, que tout le monde, sans être de l'art, y reconnaissait évidemment. Je lui prescrivis pendant quelque tems des résolutifs, nommément les extraits amers avec celui de ciguë et quelques sels neutres; j'y joignis les frictions mercurielles sur le viscère malade. Mais comme la fièvre ne cédait point, que l'obstruction restait à peu près dans le même état, et que je doutais s'il était tems, selon les principes, de me servir du quinquina, je proposai une consultation. L'oncle pria son médecin ordinaire, M. *Van-Coetsem*, d'y assister. Celui-ci

(6) *Discunt periculis nostris, experimenta per mortes agunt.* Cels.

(7) *Instit. pathol. in prelect. Boerhaavii*, tom. V, *p.* 452.

trouva convenable de continuer encore les mêmes remèdes. On le fit, et peu de tems après, l'obstruction s'est dissipée, la fièvre a cessé, et le petit malade est retourné chez lui en parfaite santé. ( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

## SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Vous avez souvent parlé du topique de M. *Pradier*, contre la goutte. Un vieux praticien m'a communiqué, il y a plusieurs années, non pas un secret, car un médecin n'en doit jamais avoir quand il s'agit du bien de l'humanité, mais un moyen simple qu'il a employé avec succès durant sa longue carrière, et que j'ai moi-même répété plusieurs fois avec avantage. Ce remède consiste à appliquer sur la partie affectée des compresses trempées dans le suc de citron, et à les humecter de nouveau aussitôt qu'elles sont sèches. La douleur cesse en moins de trois ou quatre heures, l'inflammation et la tuméfaction cèdent aussi en peu d'heures, et il suffit communément de quelques évacuans pour terminer et assurer la cure palliative. Quant au traitement curatif, je ne pense pas qu'aucun vrai médecin croie aux spécifiques contre la goutte : c'est donc dans l'examen du sujet et les recherches les plus rigoureuses sur les causes de sa maladie, qu'on doit puiser les moyens thérapeutiques.

C..... D. M.

*Note du rédacteur.*—Nous ne partageons pas entièrement l'opinion de l'honorable praticien que nous venons de rapporter. Pourquoi ne guérirait-on pas radicalement la goutte, comme toute autre maladie ? Il suffirait, pour y parvenir, de connaître bien son essence. Les premiers, nous avons émis dans notre *Manuel populaire de santé*, une opinion sur la nature du virus lithique. D'abord, nous pensons que tous les virus ne sont qu'une modification de la même substance, affectant diversement le système suivant ses divers réceptacles, et la preuve en résulte de ce que l'apparition de l'un appaise aussitôt les désordres du siége de tout autre, au point même que l'inoculation de tel d'entr'eux préserve de l'invasion de tel autre, et c'est sur cette théorie qu'est fondée la belle doctrine des métastases par synapismes, vésicatoires, pédiluves; enfin, on a remarqué qu'un écoulement naturel, qu'un exutoire habituel, un ulcère, sont un titre d'immunité le plus sûr en cas de maladie contagieuse. Quant à notre explication de la nature de l'humeur goutteuse, la voici : nous naissons avec la faculté d'assimiler à nos organes deux substances, le carbonate calcaire, et l'acide phosphorique. C'est de la juste combinaison de ces deux substances que résulte la solidité de la charpente humaine. Si l'acide phosphorique pêche en excès, on est *scrophuleux*, et le remède est en effet dans le régime animal ; si c'est la substance calcaire qui surabonde, on est *rachitique*, dont le traitement a pour base les acides. Après la puberté, le travail de l'ossification est terminé : il ne s'agit plus que de réparer en proportion de nos pertes journalières ; c'est le phénomène de la nutrition ; mais alors la nature de nos alimens influe sur celle de nos humeurs, toujours en proportion relative des sucs surabondans après la digestion ; si c'est l'acide phosphorique, il se porte sur les aponévroses qu'il corrode ; de-là, les douleurs atroces dans les parties molles, lors des commencemens d'accès goutteux ; de-là leur cessation à l'arrivée de la tuméfaction produite par la dissolution des couches externes des os, par l'acide phosporique, lesquelles, évacuées par la fermentation insensible, vont déposer dans les urines du phosphate de chaux, ou dans la vessie des calculs durs, polis, phosphorescens. Si au contraire c'est le carbonate calcaire qui prédomine, dissous par l'acide carbonique, il se divise dans la lymphe, il concrète la synovie ; les articulations deviennent roides, douloureuses ; des concrétions crétacées, des tophus, des nodosités, surchargent les articulations, ou même se font jour à travers les tumeurs du tissu cellulaire ; les urines offrent des dépôts de carbonate calcaire, la vessie des pierres crayeuses, friables ; ainsi la goutte est *acide* ou *alcaline*. Dans le premier cas, il faut saturer d'alcali ; dans le second, d'acide, et dans tous ouvrir à l'ennemi une issue, si l'on veut qu'il n'exerce pas des ravages douloureux dans la prison qui le renferme.

On avait proposé l'eau à haute dose : elle a souvent guéri, toujours soulagé, mais elle laisse un relachement dangereux, et il faudrait un lymphomètre pour chaque constitution. On ne peut pas donner dix pintes à un malheureux qui ne tient que chopine.

On a conseillé le quinquina, les élixirs, les drastiques, la diète laiteuse, la saignée, etc. : toutes ces méthodes empiriques ont tour-à-tour réussi ou échoué, selon la différence des cas. Enfin, un homme étranger à l'art de guérir, et même aux premières instructions que donne une éducation soignée, est venu offrir un cataplasme de farine de graine de lin dont il charge une serviette : Il verse dessus quelques gouttes d'une eau mystique ; il enveloppe l'extrémité où il veut appeler la goutte ; dix heures après, elle répond à l'appel ; la douleur a disparu ; un sommeil bienfaisant a versé sur les paupières son baume inaccoutumé. Sur cent personnes, le thaumaturge a réussi avec quatre-vingts, quoiqu'il ait eu, dans sa profonde ignorance, la fatuité de demander pour ses épreuves les goutteux les plus décidés incurables. Le docteur *Hallé*, aux talens duquel on peut s'en rapporter pour observer, a été témoin de ces faits, et bientôt il va porter son rapport à l'Ecole de Médecine, qui a mis dans cette expérience, une impartialité et une tolérance dignes des plus grands éloges. Sans doute, le docteur *Hallé* ne pourra révéler le secret qui lui a été confié ; mais quel est le praticien expérimenté qui ne sera pas mis sur la voie

de la nature de l'agent par la connaissance de son mode d'action! Empressons-nous au reste d'annoncer aux philantropes qui craindraient de voir ce secret dans le risque d'être perdu pour l'humanité, qu'il ne mourra point avec celui qui déjà l'a exercé à Paris avec les succès les plus lucratifs. Un savant cher aux arts qu'il honore, en les tournant au profit de l'humanité, a acquis ce secret dont ses connaissances chimiques lui avaient révélé une partie: tout ce qu'il peut dire, c'est que ce qui le compose n'est ni cher ni rare: il en a fait l'application avec succès, et *très-gratuitement*, sur plus de vingt sujets qui en ont retiré le plus grand avantage; et dans ce moment même il est en expérience sur un personnage important, avec d'autant plus de confiance qu'il en a fait l'essai sur lui-même avec un succès merveilleux. Il peut ajouter, sans trahir le secret, que l'effet de cette application, qui reste douze heures, est de fournir, lorsqu'on lève l'appareil, une couche blanchâtre, qui, analysée chimiquement, donne beaucoup d'albumine; qu'il pense qu'on obtiendrait souvent les mêmes résultats avec un cataplasme de farine de graine de lin, arrosée de teinture de gayac, et que ce remède agit en ouvrant les pores, puisqu'on a vu chez plusieurs goutteux l'eau tellement ruisseler des jambes, qu'on les eût suivis à la trace. Ce remède est-il curatif? Non, sans doute; mais n'eût-il que le mérite de calmer les douleurs intolérables de ce prothée, dont nul jusqu'ici n'avait pu enchaîner les fureurs, ce serait toujours un bienfait signalé pour la race humaine, assez, hélas! assaillie d'ennemis sans nombre! Qui sait d'ailleurs si de la connaissance du remède et de son mode d'agir, on n'arrivera pas à celle de la nature de ce mal, jusqu'ici déclaré incurable, parce qu'elle était inconnue? On propose tous les jours des souscriptions pour des ouvrages futiles, des bals, des concerts.... Comment tous les goutteux ne forment-ils pas une confédération dont les membres, donnant chacun à proportion de ses facultés ou de ses douleurs, parvinssent à déposer chez un notaire un capital dont le produit, versé dans les mains du possesseur de ce secret, le décidât à leur apprendre à s'affranchir de douleurs, pour la cessation desquelles ils eussent chacun, à chaque accès, donné le quadruple, de la petite somme dont ils feront le sacrifice. Nous osons adresser cette invitation à ce corps nombreux et respectable, et à ce propriétaire du secret qui doit d'autant moins se rendre difficile sur les conditions et l'importance de la somme, que le Rapport du docteur *Hallé* va mettre sur la voie de le trouver, et que le savant qui en a reçu la confidence, sans conditions, est trop philantrope pour cacher long-tems une découverte qui appartient au genre humain puisqu'elle lui est utile: *homo sum, et nihil humani a me alienum puto.*

## MÉDECINE LÉGALE.

Monsieur, vous avez inséré dans votre N° du premier décembre dernier, quelques observations que je vous avais adressées, *sur la médecine légale;* cet article traitait de la science, en général, et ne tendait à inculper personne en particulier. Cependant, j'ai remarqué dans votre N° du premier du courant, une lettre d'un M. *Lajoie*, médecin à Melun, qui prétend que je l'ai attaqué par cet article.

Je réponds que j'ai écrit contre les abus en médecine légale, que j'ai indiqué seulement les ignorans dans cette partie, et qu'il paraîtra étonnant que M. *Lajoie* ait voulu se reconnaître; il mérite, par conséquent, que je lui applique cet adage connu: *habemus confitentem reum.*

Néanmoins il faut convenir, qu'en cette circonstance, M. *Lajoie* a l'avantage de la modestie, car il avait le choix entre l'ignorance ou l'erreur, et il n'a pas balancé à se glorifier d'un Rapport qui est vraiment une monstruosité en médecine légale: une seule observation le prouve; en effet, l'ordonnance du directeur du jury, chargeait M. *Lajoie* de vérifier si M. *Garnot* avait été empoisonné par une médecine ordonnée par le docteur *Racine.* Eh bien, ce M. *Racine* avait ouvert le cadavre long-tems avant l'arrivée de M. *Lajoie*; ce cadavre était en terre, il l'a fait exhumer, et le rapporteur affirme des faits qu'il n'a pas vus, mais que M. *Racine* a pu seul remarquer; c'est donc comme si le prévenu, innocent à mes yeux, avait opéré.

Il est inutile de procéder ici à l'examen critique du procès-verbal, sous le rapport de l'art, ce n'est pas mon affaire; M. *Petit* s'en est acquitté avec beaucoup de ménagement; je ne parlerai pas des fautes d'ortographe ni de l'audition des témoins qui y est constatée, et je me borne à répéter que la médecine légale n'est pas assez cultivée en France.

M. *Lajoie*, que je n'avais point nommé, m'a traité fort mal dans sa réponse; cependant je vous prie de l'informer que j'ai lu avec intérêt l'éloge, *bien senti*, qu'il fait de ses talens *personnels;* que *son indignation* contre les magistrats qui s'avisent de connaître les élémens de la médecine légale, m'a paru très-naturelle de sa part, et qu'on devrait interdire les docteurs, *in utroque;* que son excuse, résultante de ce qu'il a signalé le crime et non pas le coupable, est d'une adresse rare; car on croyait tout bonnement qu'il n'y avait pas de coupable sans crime; mais ce qu'il y a de plus ingénieux dans tout cela, c'est la similitude par-

faite qu'il établit entre les jugemens des présidens sur référé, et l'opinion d'un homme de lettres en médecine légale.

Au surplus, M. *Petit* (qui n'avait nommé personne dans son imprimé), doit être très-effrayé de la réponse dont on le menace depuis près d'un an, car il sera, sans doute obligé, quand elle paraîtra, de brûler toute sa bibliothèque; attendu qu'il a motivé son examen sur les principes qui ont été consacrés par les auteurs; en effet, les *Bichat*, les *Mahon*, les *Fodéré*, etc, doivent disparaître devant l'ouvrage de M. *Lajoie*, comme les *gaz* (qu'il nomme *gazes*), disparaissent à nos yeux (les siens exceptés), après l'ouverture d'un cadavre.

Néanmoins, comme je ne veux pas me brouiller avec M. *Lajoie*, je vais lui donner en signe de raccommodement, et *gratis*, deux bons conseils: le premier c'est de placer en tête de sa réponse une copie *figurée* de son fameux Rapport; cela suffira pour la faire acheter de tous les gens de l'art.

Le second, c'est de faire, une autre fois *et en pareil cas*, comme font les médecins Persans, qui ne passent jamais devant un cimetière sans se couvrir le visage avec un mouchoir, crainte d'être reconnus, c'est-à-dire, afin qu'il ne m'accuse pas de tuer ses malades, ce que je ne crois pas; qu'il faut garder l'*incognito* lorsqu'on a fait une sottise, et qu'on ne nous accuse pas personnellement.

Salut et attachement, SIBUET.

Corbeil, 15 janvier 1809.

*Note du Rédacteur* Que les parties respectives nous permettent quelques reflexions dictées *bono animo*, et dans le dessein de terminer une discussion qui dégénérerait en querelle et finirait par offrir des personnalités sans profit pour l'art. Cette seule raison nous impose la loi de cesser ici toute insertion de part et d'autre. Un Magistrat émet quelques réflexions générales sur l'ignorance de la plupart des Rapports de médecine légale, en France; et il invite cette nation savante et policée à se mettre au moins au niveau, en ce genre, avec l'Allemagne et l'Italie. C'est bien, c'est le langage d'un jurisconsulte épris de la gloire de son pays; c'est la voix d'un ami de l'humanité; mais il termine ses reflexions générales en citant un Rapport *entaché de vices de formes et d'erreurs évidentes* et la discussion qu'en a faite M. Edouard Petit, *médecin à Corbeil*, qu'il m'engage à mentionner honorablement dans ma Gazette. Ah! voilà un fait particularisé, et il devenait de l'honneur des rapporteurs, *voisins de Corbeil*, de justifier leur ouvrage. M. *Lajoie*, médecin à Melun, d'une réputation sans tache, a du défendre son Rapport, il l'a fait avec amertume, peut-être, mais l'inculpation était grave. Il annonce, au reste, un Mémoire en réponse, qui est à l'impression; peut-être M. *Sibuet* eût-il du attendre ce Mémoire pour répliquer, ou au moins donner à cette Réplique un caractère plus auguste. Plaisanter n'est pas répondre, sur-tout dans la bouche d'un juge; et *Molière* a laissé loin de lui tous les plaisans passés et futurs en ce genre.... sur-tout le jour qu'il appela un médecin à son lit de mort. Puisque chacun se mêle ici de donner des conseils, voici le mien à ces Messieurs : *claudite jam rivos*, etc.; ou prenez garde quelle part vous échecira dans l'application de ce mot charmant d'Innocent XII, *peccavit alter nimiâ caritate, alter defectu caritatis*. Vous, M. *Lajoie*, on peut avoir raison sans prendre de l'humeur; et tenez loin de donner de la suite à cette affaire, je ne ferais même pas paraître un Mémoire qui ne peut que réveiller des haines assoupies; votre probité connue répond à tout. Vous, M. *Sibuet*, on peut avoir tort à force d'avoir raison, et vous voyez que je réponds de bonne foi à l'appel conciliateur contenu dans votre article du Journal de Paris, du 14 de ce mois.

## CONCOURS.

PAR arrêté de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, le délai du Concours pour le *croup*, fixé au 1^er^ janvier 1809, est prorogé jusqu'au 31 juillet de cette année. Les Médecins qui ont déjà adressé leurs Mémoires au Ministre, peuvent les retirer pour les retoucher; ils devront seulement indiquer l'époque de leur envoi, et la devise qu'ils portent en tête.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

les membranes, son enveloppe osseuse, en a occasionné la dissolution, la résorption, etc. On répondra, si telle était la marche de la nature, le fœtus ne résisterait pas à ces causes de mort, et l'on verrait des traces de cette destruction.

» 6°. Ce n'est que par des additions successives de nouveaux organes, que la nature arrive du polype à l'homme, et le cerveau est une substance additionnelle à la série des appareils nerveux qu'elle dispense inégalement aux animaux, selon l'importance de leur ordre ; de même que par des soustractions de cette substance, elle ravalerait l'homme si fier de son intelligence, aux simples facultés de la brute.

» 7°. Les fonctions précises des diverses masses cérébrales, sont reconnues ; elles n'ont rien de commun avec celles de la moëlle épinière et des sens, il est donc aussi déraisonnable de vouloir dériver la moëlle épinière du cerveau, qu'il le serait de dériver un nerf d'un autre ». Ici notre impartialité nous oblige à reconnaître que cet argument peut être rétorqué avec un égal avantage par les défenseurs du système opposé.

« 8°. Enfin la dissection par coupes de la partie supérieure des hémisphères, ne fait que les tronquer sans en donner la connaissance exacte ; or le moyen d'arriver à la connaissance d'une machine, n'est pas de détruire les parties qui la composent, ou l'on n'aurait plus à examiner que des débris défectueux et isolés ».

Nous nous apercevons trop tard peut-être qu'en voulant donner du mémoire du docteur Gall, un extrait, nous nous sommes imposé la loi de le copier presqu'en entier, tant il est substantiel et impossible à analyser sans risquer de l'affaiblir. Cette tâche ne nous effraye point, puisqu'elle peut plaire à nos souscripteurs, dont nous ne voyons que l'agrément ou l'utilité pour but constant de chacun de nos ouvrages. Puisse ce motif bien senti appeler leur indulgence sur des efforts qui ne peuvent être couronnés d'autant de succès que nous le désirons, quelle que soit notre bonne volonté! Dans les Numéros suivans, nous donnerons les observations du docteur Gall, sur le rapport de MM. les commissaires. L'organologie terminera ce travail. M. S. U.

## ANNONCES.

ÉCONOMIE. — *Conserve générale.*

Un écrivain cher à Comus, et créateur peut-être de la Poëtique des cuisines, sorte de littérature inconnue jusqu'à lui, a célébré en prose succulente les inventions de M. Appert. Il a dit, comment en toutes saisons, on peut *à peu de frais* savourer les légumes les plus délicats de l'été, les fruits les plus exquis de l'automne ; comment mariant même en dépit des tems et des distances, les saisons, les peuples et les climats, on peut aujourd'hui voir la cerise printannière et la cresanne automnale sur la même table, et la fraise confondre ses parfums avec ceux de l'orange. Ainsi que l'a dit un digne sociétaire dont je m'honore d'avoir été le complice, le sibérien enveloppé dans sa pelisse, peut au coin de son feu manger avec délices la pêche de Montreuil ; et le marin en passant sous la ligne se rafraîchir en pressant sur ses lèvres desséchées la groseille cueillie aux prés Saint-Gervais. Que d'autres désormais consignent dans les fastes gastronomiques, ces éloges mérités ; qu'on vante le bonheur d'avoir en janvier des petits pois, des abricots d'une saveur telle que le palais le plus difficile ne peut les distinguer des fruits mangés dans la saison ; c'est bien ; mais ce qui intéresse bien autrement l'humanité et l'art que nous professons, c'est le mérite de pouvoir dans tous les tems, dans tous les pays, en mer, sur terre, au midi, dans le nord, après une marche forcée, etc. offrir sur le champ aux malades un bouillon, ou tel médicament que ce soit, aux personnes bien portantes un pot-au-feu délicieux, un bouilli aussi frais que s'il venait d'être pris à la boucherie. Il n'est rien que M. Appert n'ait soumis à ses heureuses expériences, légumes, graines, fruits, sucs, sirops, confitures, gelées de viande, lait, petit-lait, crême, œufs même ; et comme le dit gaiment le convive que nous citions tout à l'heure, on riait autrefois quand on vous offrait un œuf frais de Lyon ; aujourd'hui ce n'est plus une proposition dérisoire et l'on peut manger au Japon un œuf frais de Paris, si c'est M. Appert qui l'envoie.

Il serait à désirer que quelque grand capitaliste ami des arts et de l'humanité, voulût protéger cette belle découverte et ranger ainsi, à peu de frais, son nom à côté des Pia, des Tissot, des Saint-Pierre, des Chamousset, héros pacifiques dont la postérité recueille les bienfaits en bénissant leurs noms. Ce n'est plus une épreuve incertaine ; voilà dix ans passés qu'un succès constant à confirmé la bonté de cette méthode, dont l'application serait infiniment utile au commerce, à la médecine, à la navigation, à l'hygiène militaire. Des expériences officielles ont été faites à Brest, à Rochefort, à Bordeaux, à Toulon, et toutes prouvent que non-seulement c'est une découverte précieuse pour la marine, mais qu'entre les mains d'un homme riche et intelligent ce serait une nouvelle branche d'industrie nationale et de commerce avec nos Colonies, qui à leur tour usant du même moyen (en y établissant un agent dépositaire du secret), échangeraient leur ananas contre nos pommes, et mangeraient sans apprêt nos groseilles qui leur sont inconnues, en nous envoyant leurs cédrats sans les faire confire. Quelle mine nouvelle à exploiter, et celle-là serait fondée sur les jouissances des peuples ! !

Mais pour ne parler que de l'art qui nous intéresse plus particuliérement, est il rien de plus précieux que d'avoir, dans un hiver où la cherté du sucre a empêché beaucoup de personnes de s'approvisionner de sirops, de fruits preparés, de confitures, trouvé le moyen d'offrir à un malade dégoûté de tout, des fruits ayant leur fraîcheur, leur couleur, leur arôme naturels, que de pouvoir avec moitié moins de sucre obtenir sur le champ des sirops, des confitures de cerises, de groseilles, de framboises, de mirabelles, d'abricots, de pêches, aussi savoureuses que faites dans la saison, et des végétaux aussi frais, aussi actifs en médecine, que s'ils venaient d'être cueillis ?

N'est-ce rien ensuite que d'offrir au marin fatigué d'une longue traversée, au soldat harassé d'une marche forcée, une viande salubre, un consommé restaurant, tandis qu'il est d'expérience que les animaux embarqués dépérissent à bord, et que les opérations d'une grande armée l'empêchent d'entraîner à sa suite de tels embarras ? Toutes les considérations se réunissent pour protéger une découverte qui, proposée par un homme trop modeste peut-être, n'a que le mérite d'être bonne et d'offrir ce qu'on rencontre si difficilement ; ce qu'Horace exigeait de son tems ; ce que nous trouvons rarement du notre : *utile dulci.*

M. Appert habite ordinairement Massi (Seine-et-Oise), où sont ses laboratoires ; son entrepôt général à Paris, est rue du Four Saint-Honoré, n° 12, à l'enseigne de Pomone, et nul n'avait en effet plus droit à élever un oratoire sous l'invocation de cette patronne.

M. S. U.

---

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain ; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

COUVERTURE DU N° 4. — 1^er^ Février 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

### GALLISME. — Art. III.

M. GALL passe ensuite à des observations sur le rapport de MM. les Commissaires de l'Institut sur la première section de son mémoire relative à sa méthode de démonstration (1). « La méthode la plus répandue, disent MM. les Commissaires, est celle de *Vésale*, qui consiste à enlever successivement des tranches de cet organe (le cerveau), et à faire remarquer ce qui se présente à chaque coupe. C'est la plus facile dans la pratique pour la démonstration, mais c'est la plus pénible pour l'imagination. Les vrais rapports de ces parties que l'on voit toujours coupées, échappent non-seulement à l'élève, mais au maître. C'est à peu près comme si l'on divisait le tronc en branches successives, pour faire connaître la position et la figure des poulmons, du cœur, de l'estomac. Cependant cette méthode est encore à peu près la seule qui règne dans l'ouvrage, le plus magnifique et l'un des plus estimables qui aient paru sur le cerveau, celui de Vicq-d'Azir. »

(1) *Recherches sur le systéme nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier*, etc.; par *F. P. Gall* et *G. Spurzheim*. A Paris, chez *F. Schœl*, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain-Lauxerrois, n° 29. — Un vol. in-4° orné d'une planche. — Prix, grand-raisin fin, 15 fr., et 17 fr. franc de port; 20 fr. papier vélin, et 22 fr. par la poste.

M. le docteur *Gall* observe avec raison qu'il ne se servirait pas lui-même d'un meilleur argument pour prouver la bonté de la différence de sa méthode. La seconde est celle que *Willis* adopta, dans l'intention d'examiner toutes les parties du cerveau dans un ordre naturel, et sans les mutiler, mais sans aucun rapport avec celle des docteurs *Gall* et *Spurzheim*. « La troisième méthode, dit le rapport, est celle indiquée par *Varole*, puis suivie par *Vieussens*.... On y attaque le cerveau par dessous; on suit la moëlle alongée au travers du pont de varole, des couches optiques, des corps cannelés; on voit ses fibres s'épanouir pour former les hémisphères; on peut même au besoin étendre les hémisphères en débridant leurs attaches latérales aux jambes du cerveau, fendre longitudinalement la moëlle et le cervelet, et alors on voit chaque moitié de la première former une sorte de pédicule qui s'implante dans l'hémisphère de son côté, comme la tige d'un champignon dans son chapeau. Cette méthode a le très-grand avantage de donner plus de facilité pour suivre la direction des fibres médullaires, *seule circonstance qui puisse nous fournir quelqu'idée sur la marche des fonctions cérébrales* ». Or, après un tel aveu, croirait-on que les rapporteurs ajoutent? « C'est à peu près cette méthode de *Varole* que suivent MM. *Gall* et *Spurzheim*, et qu'une partie de leur mémoire est destinée à défendre; peine assurément très-inu-

tile, *car un organe aussi compliqué que le cerveau* doit être examiné par toutes ses faces: il faut y pénétrer dans tous les sens ». Sans doute, il faut y pénétrer dans tous les sens; mais il faut un ordre de dissection, et c'est une vraie *pétition de principes*, que font ici MM. les Rapporteurs, en avouant que la méthode de *Varole* est bonne; puis en disant que celle de M. *Gall*, qui lui ressemble, ne vaut rien, parce qu'il faut considérer sous toutes ses faces un organe aussi compliqué que le cerveau.

Au reste, il y aurait de l'injustice à confondre l'invention hasardée de quelques coupes faites mécaniquement de bas en haut, par *Varole*, avec une méthode rationelle, didactique, et fondée sur l'ordre même de la nature qui semble avoir revélé le secret de sa marche au professeur Allemand.

Ici est un court historique du procédé de *Varole*, et de son rapport avec celui des anatomistes allemands, parmi lesquels le docteur *Gall* s'honore de naturaliser notre savant anatomiste français, M. *Cuvier*, et auxquels il oppose MM. *Varole*, *Willis*, *Portal*, *Sabatier*, *Boyer*, dans l'acception à donner aux mots, *base du cerveau moëlle alongée* ». Nous entendons, dit le docteur *Gall*, par *moëlle alongée*, la partie qui, de la moëlle du col, s'étend jusqu'au bord inférieur de la protubérance annullaire; tandis que *Varole Willis*, M. *Portal*, etc., entendent par moëlle alongée tout ce qui se porte en bas, à partir des ventricules cérébraux.... Les anatomistes même les plus versés dans la physiologie, ont toujours fait trop peu de cas des circonvolutions des hémisphères, mais ils ont toujours fait jouer un rôle des plus importans aux ventricules du cerveau. Voilà pourquoi l'on commençait constamment les démonstrations par les ventricules, qui, étant surmontées par les hémisphères, étaient considérés comme la base du cerveau. C'est dans ce sens que *Willis* commence la dissection de ce viscère par la base, c'est-à-dire, par les couches optiques, en remontant d'abord aux parties supérieures, et en revenant successivement aux inférieures, qu'il en faisait descendre.... *Lieutaud* et M. *Sabatier* ont adopté la même manière de voir dans leurs ouvrages. — D'après les passages tirés des ouvrages de *Varole*, et rapportés par M. *Portal*, on peut juger ce que *Varole* entendait par la moëlle alongée, et quel sens il attachait à l'expression de la moëlle épinière. « Le vulgaire des » anatomistes, dit *Varole*, pense que la moëlle » épinière ne commence qu'au trou occipital; je » puis rendre un témoignage contraire; d'un » côté, elle naît de dessous les ventricules du » cerveau, et de l'autre, de la partie inférieure » et moyenne de la même base ». Et à la même page de M. *Portal*, on lit: « On trouve, dit *Va*» *role*, à la base du cerveau et du cervelet, des » prolongemens médullaires qui appartiennent à » l'un et à l'autre de ces viscères; ceux du cer» veau vont en arrière, et ceux du cervelet en » avant ». Or, on ne peut avoir une opinion plus diamétralement opposée sur le cerveau et sur l'origine des nerfs, à celle du docteur *Gall*.

Ajoutons les deux citations suivantes qui portent jusqu'à l'évidence mathématique la démonstration de cette vérité, que le docteur *Gall* n'a point reçu de *Varole* sa méthode de dissection, et ajournons aux Numéros suivans la discussion de sa propre méthode. « De même que le cer» veau, dit *Varole*, produit d'abord de sa subs» tance le tronc considérable de la moëlle épi» nière d'où naissent bientôt les nerfs oculaires; » de même aussi le cervelet tire transversalement » de la sienne une production considérable que » j'appelle pont du cervelet (et que la reconnais» sance de la postérité a nommée *pont de Varole*). » C'est de-là que sortent ensuite les nerfs au» ditifs. »

Et ailleurs: « Pour que le sens du toucher, dont » nous avons parlé, pût être inhérent à toutes les » parties, et que celles-ci pussent reporter au » sensorium primitif les images des objets soumis » au tact, il sort du cerveau et du cervelet quatre » racines formant un tronc considérable, nommé « moëlle épinière, d'où partent des nerfs qui se » distribuent à toutes les parties du corps ». De bonne foi, est-ce là le système de démonstration du docteur *Gall*, et sa progression anatomique?

*(La suite à l'ordinaire prochain.)* M. S. U.

---

*Du Mécanisme des mouvemens du corps humain*

Je vous suis très-obligé, Monsieur, d'avoir inséré dans votre Journal de médecine, en date

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE REDACTION.

(N° IV.) ( 25 ) ( 1er Février 1809. )

DEPT DE LA SEINE 5 cen

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

VERS la fin du 16e siècle, Vernante en Anjou, donna naissance à un médecin qui sut allier les grâces de la poësie à l'austère langage d'Hippocrate, RENÉ BRELONNAYAU. Cet aimable docteur exerça la médecine à Loches, en Touraine, et il y composa en vers un ouvrage qui, de nos jours, se fait encore lire avec plaisir: il a pour titre *Génération de l'Homme, et le Temple de l'Ame, avec autres œuvres poëtiques extraites de l'Esculape de* RENÉ BRELONNAYAU, Paris, 1583; parmi celles-ci se trouve un poëme qu'il appelle *la Cosmétique, et Illustration de la face et des mains.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

C'EST un fécond et consolant chapitre dans le livre de la vie que celui des compensations. Par exemple, les météorologistes nous avaient effrayés par la prédiction d'un hiver rigoureux et trop fidèles échos de ces menaces aventurées, les journaux se sont plu à nous retracer le tableau des hivers mémorables, comme un général d'armée ranime le courage de ses soldats au moment du combat, en leur remettant sous les yeux les lauriers qu'ils ont déjà cueillis, les périls auxquels ils ont échappé. Eh bien, nous en avons été quittes pour la peur; 15 jours d'un froid assez vif ont acquitté la parole des prophètes; et depuis un mois, la température la plus douce offre une assez heureuse compensation de ces terreurs paniques. Si l'homme n'était pas obsédé par la crainte, aveuglé par la prévention, il verrait qu'il en est à peu près ainsi de presque tous les événemens de la vie, dont on se fait des épouvantails en perspective, et qui, de près, sont jugés à leur valeur ne pas mériter une inquiétude de dix minutes. Depuis dix jours la température a été plus douce encore que celle des vingt jours précédens, et aucun n'a rappelé l'hiver, si l'on en excepte le 19, auquel de la pluie, tombée à midi, se convertissait aussitôt en un verglas qui

a coûté quelques chûtes aux imprudens et aux peureux. A Paris, dans les rues les plus fréquentées, les chevaux ne tenaient plus pied; mais, dès la nuit, le dégel a fait raison de cette glace subite, et deux jours de la pluie la plus douce ont effacé jusqu'aux traces de cette incommode gelée. Le 22 s'est terminé par un brouillard épais à ne pas distinguer, sur les boulevards, la lueur d'un reverbère à l'autre. Une remarque assez singulière, c'est que ce brouillard, emporté par le mouvement des voitures et les courses des piétons, n'existait plus dans les rues où la population est active et pressée, et se remarquait aussitôt qu'on pénétrait dans un quartier moins animé. Ainsi on se heurtait sur les boulevards, aux Thuileries, dans le Marais, sur le Pont des Arts; et l'on se voyait très-distinctement rues Saint-Honoré, de Richelieu, Saint-Denis, au Palais-Royal, enfin à la sortie de chaque spectacle. Ce phénomène atmosphérique explique ce que nous avons souvent entendu raconter d'armées aux prises, et distinguant très-bien leurs drapeaux, quoiqu'entourées d'un brouillard tellement impénétrable que les réserves placées hors de ce retranchement nuageux, hésitaient à donner, dans la crainte de mitrailler les leurs, en croyant tirer sur l'ennemi; l'agitation des combattans, le mouvement des chevaux, la rapidité des évolutions, les explosions des bouches à feu, produisant là le même effet que peut causer à Paris, au milieu de cet air brumeux, le concours d'une immense population. A ce brouillard, succéda une nuit tempêtueuse; les vents étaient déchaînés, et les habitations semblaient menacer ruine, sous leurs coups bruyans et redoublés. Le lendemain 23, le ciel rasséréné, voit naître la plus brillante aurore; un soleil rayonnant perce l'atmosphère épuré, et l'on croit jouir de ces belles matinées qui succèdent, en été, à des nuits orageuses; Le soir, neige, nuit pareille à la précédente, suivie d'une matinée de printems, telle que si le Carousel eût offert, ce jour-là une revue, il n'est personne qui, involontairement, ne se fût rappelé le distique du Poëte courtisan : *nocte pluit totâ*, etc. L'air est rempli d'ardeurs printannières; et, sous le vent du sud, une fausse germination tourmente déjà les végétaux, dont les bourgeons précoces semblent annoncer la fin de l'hiver. Le 25, le 26, le 27 et le 28, offrent les mêmes phénomènes; mais ne nous en laissons point imposer par ces apparences; c'est à présent, au contraire, qu'il faut redoubler de surveillance, si l'on veut conserver une santé qui a résisté aux échecs de la saison, et la recouvrer si elle en a été ébranlée.

Voici l'instant de se préparer au passage de l'hiver au printems : en ce moment une fluctuation obscure agite nos humeurs, et nos corps qui participent à la fermentation générale de la terre d'où ils sont tirés, cherchent à se débarrasser des principes hétérogènes qui, par un plus long séjour, y deviendraient des causes de maladie. Ce mouvement intestin se produit, plus ou moins tard, en raison de l'influence plus ou moins prolongée de l'hiver. Sans doute, il est possible que nous éprouvions encore quelques rigueurs de froid, mais la clémence de l'air actuel n'est point perdue pour le travail que prépare sourdement la nature, dans les entrailles de la terre, et s'il est suspendu par quelques froidures subites, elles ne peuvent que retarder et non détruire son ouvrage. Il en est de même pour nos corps participant toujours des vicissitudes du globe, et de l'influence météorologique qui le gouverne.

Il est un genre d'affection dont on accuse la nature et que, bonne mère, elle a ménagée pour hâter, par un mouvement fébrile, la coction des humeurs; ce sont les rhumes : presque tous produits par la répercussion de la transpiration cutanée par le froid ou l'humidité. Cette dernière cause est la plus fatale, et c'est sur-tout contre elle que nous avons conseillé avec le plus grand succès les *tablettes persannes anti-catarrhales* de M. Bacoffe, pharmacien, rue de Richelieu; elles joignent à ce mérite, celui trop peu apprécié jusqu'ici, et peut-être trop négligé par les pharmaciens, de ne point offenser le goût; des jugemens duquel on s'autorise pour se refuser à faire des remèdes nécessaires. Nous devons au même chimiste un élixir que pourraient réclamer les Lucullus du jour pour leurs sallons d'Apollon, et que nous nous empressons de revendiquer pour les estomacs débiles qui veulent digérer sans effort et sans douleur. Cette liqueur unit à l'avantage d'être très-stomachique, celle de donner à la bouche un goût agréable

C'est vraiment l'introït du dîner, et elle peut remplacer avec profit l'eau verte d'absynthe que les palais les plus aguerris accusent de trop de force, et les estomacs délicats, d'être brûlante. En effet, à moins d'être très-vieille, elle est généralement trop âpre pour le goût, trop stimulante pour l'effet. On pourrait nommer celle dont nous parlons l'*Elixir de Comus*, car elle joint au mérite de favoriser la digestion, celui de répandre une douce hilarité sur les faces des convives; c'est peut-être avec notre *vin anti-leucorrhéen*, le cordial le plus spécifique dont Hygie ait enrichi son laboratoire, et leur usage est sur-tout très-approprié à la mollesse de la température humide que nous éprouvons.

Outre les catarrhes qui sévissent en ce moment, on continue de remarquer beaucoup de rhumatismes et d'apolexies. Cette dernière affection nous rappelle très-naturellement que nous annonçâmes un peu hâtivement, il y a dix jours, la mort du célèbre aréonaute Blanchard, encore existant au moment ou nous écrivons ces lignes, si l'on peut appeller existence les derniers jets de lueur d'une lumière expirante. Voilà le quinzième jour (avec la crainte que chacun soit le dernier), que nous lui donnons des soins dans une attaque d'apoplexie, et paralysie, sans que, depuis ce tems, il ait encore recouvré l'usage de la voix, de la vue, du goût, de l'odorat, et d'une partie des organes du toucher: l'ouie seule paraît être restée intacte, et même être devenue plus subtile, aux dépens des autres sens. Cette observation sera du plus haut intérêt en médecine, quel que soit le résultat de l'événement, et je m'empresserai de la publier sous la dictée de mon honorable collègue Demangeon, avec qui je l'ai soigné, et de sa vertueuse épouse, seule confidente des causes morales qui ont pu déterminer cet accident, et dont le dévouement égale l'affection dans les tristes et derniers devoirs qu'elle rend à un époux dont elle se glorifiait d'être l'élève, l'émule, et la compagne.

Les personnes qui dans les grands froids, ont ajourné l'emploi de purgatifs indiqués, feront bien de ne le pas différer, et se trouveront bien de leur usage dans cette molle température, qui, en relâchant le système vasculaire, détermine la liquéfaction humorale sans laisser la crainte d'une inflammation subséquente: on peut aussi sans risques user en ce moment des pillules aloétiques, connues sous le nom de *grains de santé*, et dont le mérite est à la fois d'évacuer et de relever le ton de la fibre, relaché par l'humidité; nous n'en défendons l'usage qu'aux personnes d'un tempérament sec, ardent, bilieux, aux constitutions hémorroïdaires; mais elles sont merveilleuses pour les gens replets, grands mangeurs, aux vastes flancs abdominaux, et qui ont quelque tendance à la paralysie.

L'usage des amers, des spiritueux; contr'indiqué pendant les grands froids, le café, le chocolat, le punch, le thé, l'eau-de-vie, le kirschwaser, les vins généreux, conviennent très-bien dans ces jours pluvieux, et sur-tout après être long-tems resté aux intempéries de l'air; seulement, nous préférons le bothris au thé, et l'on doit prendre le punch très-faible, très-chaud, et en se mettant au lit. On fera bien de faire sur-toutes les extrémités des frictions de flanelle, puis d'eau-de-vie camphrée; de porter des chaussons, des demi-semelles de liège ou de crin, des gilets de laine; enfin, d'employer tous les moyens pour se préserver de l'humidité; principale cause, dans cette saison, de toutes les maladies. Ces conseils sont simples, peu coûteux, et s'adressent à la classe indigente comme à celle des riches; et il vaut mieux dépenser peu pour conserver sa santé, que de risquer de perdre son tems et son argent en maladie, par une économie mal entendue.

M. S. U.

Depuis le 19 janvier 1809, jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois S., 5 fois S.-E., 17 fois S.-O., 1 fois N.-O., 3 fois O.

☽ Dernier quartier le 7 février. M. S. U.

Depuis le 19 janvier 1809, jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 p. 10 lig. — La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{2}{10}$.

Le thermomètre est monté à 13 deg. $\frac{2}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 6 deg. $\frac{8}{10}$ (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Hydropisie ascite.*

M. Delavaud, entrepreneur des pavés de la ville de Rochefort, âgé d'environ 50 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, fut attaqué au mois de septembre 1082 d'une fièvre bilieuse-putride, à la suite de laquelle, malgré les soins assidus de son médecin, il lui survint des obstructions aux viscères abdominaux. La fièvre lente inséparable de ces affections, et les autres symptômes qui les caractérisent, conduisirent insensiblement le malade à l'œdème des extrémités inférieures, et définitivement à l'hydropisie ascite.

Il y avait trois ans que M. Delavaud supportait cette maladie, lorsque le 28 Avril 1805, il vint me consulter. Les différens remèdes qu'on lui avait administrés ; le régime qu'il avait observé par les conseils des gens de l'art, ne lui avaient procuré qu'un soulagement passager. La capacité abdominale pouvait contenir dix à douze pintes de sérosités épanchées ; les urines étaient rares, rouges et épaisses ; il y avait insomnie, suffocation durant la nuit, soif inextinguible, inapétence, tandis que de tems à autre l'appétit était désordonné ; la langue était nette, vermeille, mais un peu sèche ; le pouls fébrile, grand et fort ; peu de maigreur à la face et aux extrémités supérieures. Les forces musculaires, aux lassitudes près qu'il éprouvait, jouissaient de presque toute leur énergie : tels étaient les symptômes qui caractérisaient sa maladie.

Quoique les obstructions fussent à n'en pouvoir douter, la cause immédiate de l'hydropisie, je ne crus pas devoir m'en occuper, avant d'avoir préalablement procuré l'évacuation totale des eaux épanchées dans l'abdomen. L'épanchement étant ici le mal le plus éminemment dangereux, ce fut contre lui seul que je dirigeai le traitement. J'ordonnai en conséquence à M. Delavaud de prendre de deux jours l'un, et même tous les jours, si ses forces le lui permettaient, jusqu'à ce que l'épanchement fût dissipé, une potion hydragogue, simplement composée d'un gros et demi de jalap en poudre, et d'une once de sirop de nerprun, le tout délayé dans un petit verre d'eau ; de ne prendre qu'un seul bouillon aux herbes, immédiatement après la troisième ou la quatrième selle. Je l'engageai à me donner de ses nouvelles lorsqu'il aurait fait usage de cette potion, trois ou quatre fois, même plus tôt si elle n'opérait pas une diminution sensible dans le volume de l'abdomen.

Le régime fut sec et absorbant. Le pain grillé ; la viande de jeunes animaux à chair blanche aussi grillée ou rôtie ; les poissons blancs de mer ou de rivières apprêtés de la même manière, et deux verres de vin blanc aux repas, coupé de moitié d'eau, furent les seuls alimens dont il dut faire usage. Je le prévins aussi qu'il pourrait éprouver une soif plus intense durant les premiers jours du traitement, mais qu'il y remédierait infailliblement en se rinçant souvent la bouche avec de la limonade sans sucre, ou de l'eau agréablement acidulée avec de l'acide sulfurique étendu d'eau. Je l'engageai à faire journellement de l'exercice à cheval ; mais à ne pas sortir par un tems froid et humide ; à se tenir les pieds chauds et secs.

Je reçus le 12 Mai, une lettre de M. Delavaud. Il m'annonçait que les remèdes et le régime dont il avait fait usage, conformément à mon ordonnance, avaient produit un effet aussi favorable qu'étonnant. Les selles copieuses répétées, produites par la potion hydragogue qu'il n'avait prise que trois fois, l'avaient entiérement débarrassé de l'épanchement. La débacle fut telle, par l'effet de la première potion, que l'on évalua à huit pintes la quantité de sérosités évacuées qui en résulta. Les deux suivantes produisirent aussi un grand effet, quoique moins considérable. Les urines étaient déjà plus abondantes, la soif appaisée, le sommeil tranquille. Il y avait moiteur à la peau, les forces s'augmentaient, l'appétit était réglé et soutenu. L'œdème aux cuisses et aux jambes, quoique existant encore, offrait une grande diminution, sur-tout le matin.

J'engageai le malade par ma réponse, à prendre deux fois encore la même potion hydragogue, en diminuant d'un demi-gros la dose du jalap, et en mettant un intervalle de cinq à six jours entre chacune, même plus, si comme il me le marquait,

il n'y avait plus d'épanchement ; d'observer le régime diététique pendant quelque tems encore, afin de détruire l'œdème, dont l'existence trop prolongée, ne manquerait pas d'amener de nouveaux désordres ; à boire un peu plus à ses repas, dès que les urines passaient en plus grande quantité à la fois ; à prendre tous les jours deux ou trois tasses d'infusion de feuilles de saponaire, auxquelles on ajouterait vingt grains d'acétite de potasse (terre foliée de tartre) ; à me donner de ses nouvelles dans quinze jours au plus tard ; époque où je présumais qu'il conviendrait d'aviser aux moyens de faire disparaître les obstructions des viscères qui seraient toujours une cause permanente d'hydropisie.

Ce ne fut qu'au bout de trois mois que je reçus une lettre de M. Delavaud, par laquelle il m'annonçait son parfait rétablissement. « Les obstructions, me disait-il, se sont fondues insensiblement après la guérison de l'hydropisie. J'ai suivi ponctuellement votre dernière ordonnance, de laquelle j'ai retiré les plus salutaires effets. Je vaque journellement à mes occupations ordinaires, qui m'obligent à faire beaucoup d'exercice. J'ai recouvré toutes mes forces, de l'embonpoint, et je jouis d'une parfaite santé. TILLIER, *Docteur médecin, à Sainte-Hermine.* »

---

*Suite des médicamens seuls indispensables, ou de la composition d'une pharmacie domestique.*

L'*alun* est un sel neutre puissamment astringent. On s'en sert pour toucher et cautériser les aphtes qui ne sont pas vénériens. Dissous dans l'eau, on en imbibe des linges dont on fait des tentes pour arrêter les saignemens rebelles du nez, ou l'on en panse les blessures compliquées d'hémorragies artérielles, en attendant qu'un homme de l'art puisse venir faire la ligature, exercer un point de compression méthodique, poser, enfin, un appareil convenable. On ne doit jamais le prendre intérieurement, même à la plus petite dose, sans une grande circonspection, et l'avis d'un médecin. Calciné et réduit en poudre, l'alun, uni à la sabine, est employé à consumer les verrues, les chairs baveuses des ulcères, les cors aux pieds, etc. ; mais il exige encore une main exercée et beaucoup de prudence.

Le *savon* est un composé d'huile et d'alcali ; il est légérement caustique, fondant et purgatif ; son mode inégal de fabrication doit rendre très-suspect son emploi interne, et nous avons publié dans le N° 23, sur l'amélioration de sa composition, une instruction de M. *Curaudau*, sans laquelle on risque d'être victime de sa causticité ; préparé selon son procédé, on peut le prendre comme fondant, diurétique, désobstruant, à la dose de 10 à 15 grains par jour. Les suppositoires de savon stimulent le tube intestinal chez les enfans et provoquent des évacuations ; mais souvent aussi on doit à leur action irritante les *chûtes d'anus*. On fait avec le savon et le vigo *cum mercurio*, un emplâtre fondant très-convenable dans les obstructions du foie, les engorgemens de la rate et des glandes du mésentère, les melicéris, les empâtemens glandulaires, etc.

Chacun connaît les vertus de l'*émétique*, ou tartrite antimonié de potasse ; mais ce qu'on ne sait pas également c'est qu'outre son mérite d'évacuer les premières voies par la convulsion de l'estomac, cette préparation antimoniale imprime à tout l'organisme un mouvement tonique, qui, souvent dans une extrême faiblesse, a relevé les forces, et produit une crise heureuse. On le donne à la dose d'un à deux ou au plus trois grains, communément comme vomitif, dans un verre d'eau chaude, et à celle d'un demi-grain ou d'un grain dans une pinte d'eau ou de bouillon aux herbes ou de petit-lait, avec addition quelquefois d'un gros de sel duobus, comme fondant, et comme on dit *en lavage*, alors il purge doucement sans faire vomir. Les personnes très-nerveuses font bien de lui associer l'eau distillée de fleurs d'orange. Il est d'une énergie spécifique dans les attaques d'apoplexie *passive ;* on le donne alors à quatre, six et même huit grains si les premiers ne produisent rien. Il est des cas où l'on doit lui préférer l'ipécacuanha, vomitif pris dans la classe des végétaux. En cas d'abus d'émétique, le vinaigre, la limonade, le quinquina sont de puissans antidotes, et sur-tout le mêlange de vinaigre et magnésie, cité plus haut.

*L'opium* est ce médicament héroïque duquel Sydenham disait : « Je renoncerais à la médecine si l'on m'interdisait l'emploi de l'opium » ; mais il ne doit être donné qu'avec la plus sévère circonspection. A petite dose il est calmant, à plus haute dose, il est éminemment excitant, et notez bien que ces propriétés sont très-relatives à la constitution de l'individu qui l'emploie. Dans les insomnies peut-être est-il plus sûr de lui préférer l'orgeat ou l'infusion de laitue ; mais dans les vives affections de l'ame, dans les profondes angoisses, il endort la douleur et charme les plaintes des blessés. Appliqué en compresses imbibées sur les plaies, et sur-tout sur les cancers ouverts, il enchante le mal, et fait taire les souffrances. On l'emploie avec succès en liniment dans les rhumatismes. C'est la base de la thériaque, ce monstre pharmaceutique, le désespoir de la chimie, et l'orgueil, le triomphe de la médecine. Enfin, l'opium enchaîne les coliques, arrête les dyssenteries, les superpurgations, calme les affections hystériques ; mais donné à haute dose dans les adynamies, il ranime la flamme vitale avec plus de succès et moins de danger que le phosphore.

Le *jalap* est une poudre végétale très-purgative, et à très-vil prix ; c'est peut-être la purgation la plus fidelle en la donnant à la dose convenable de 25 à 40 grains, et en l'associant à égale quantité de crême de tartre (tartrite acidule de potasse) et de sucre dans un véhicule approprié, tel qu'un bouillon aux herbes, chaud ; c'est la base du *sucre-orangé*, de l'eau-de-vie allemande, etc. En cas de superpurgation, un bouillon gras, l'eau sucrée ou du quinquina, sont de merveilleux correctifs.

Le *tan* est la poudre très-fine de l'écorce de chêne ; il contient un principe auquel il a donné son nom, et un acide gallique analogue à celui qu'on rencontre dans le quinquina, et très-fébrifuge. Au reste, la cherté de l'écorce du Pérou a pu seule engager à recourir à cette substance indigène qui lui est très-inférieure, ainsi que toutes celles de notre pays, sans en excepter l'écorce de marronnier d'Inde trop prônée. Le tan est la base du mélange nommé si improprement *quinquina français* par le docteur Alphonse Leroi.

Le *quinquina* est encore le fébrifuge le plus actif de tous ceux connus, et l'analyse chimique s'unit à l'expérience pour lui reconnaître des principes bien autrement énergiques que ceux constituant les succédanées, par lesquels on a voulu le remplacer. On peut ajouter à sa vertu en lui associant tantôt le cachou, tantôt le sel ammoniac, tantôt l'éthiops martial, suivant l'indication ; et ces substances ont le mérite de le purger du reproche qui lui a été fait, de causer des obstructions. Ce défaut, au reste, existe peut-être plutôt dans la manière de l'administrer que dans son propre usage. Les novateurs le donnent sans préparation, sans auxiliaire, sans purgation préalable et dès l'invasion de la maladie. Excepté dans le cas de *fièvre insidieuse*, faisons toujours précéder son emploi de quelques purgatifs ; et même, dans cette funeste et rapide maladie, ne le donnons qu'après avoir administré l'émétique qui agit ici à la fois comme vomitif évacuant les premières voies, et par conséquent les disposant à digérer le quinquina, et comme tonique relevant l'énergie de tout le système vasculaire, et jamais nous ne le trouverons coupable des torts qu'on lui impute ; nous pensons, en outre, qu'on ne doit pas le donner à si haute dose que l'usage s'en est introduit depuis quelque tems ; qu'on doit associer quelquefois à son usage celui des acides légers, et qu'il est des cas où l'on doit préférer l'emploi de son extrait à celui de sa poudre.

Le *mercure* est encore un de ces médicamens qu'on peut également déprécier ou exalter selon son abus et son usage. Donné par une main sure, il est héroïque dans plusieurs maladies, et sur-tout dans celles scrophuleuses et les affections vénériennes. Le muriate suroxigéné de mercure (le sublimé corrosif) est un des grands présens que la chimie ait faits à la médecine ; et l'art de guérir, qui compte peu de spécifiques, peut donner ce titre au mercure et au quinquina. Nous préférons quelquefois au sublimé la préparation mercurielle connue sous le nom de *prussiate de mercure* : 18 grains dissous dans une pinte d'eau, et dont on prend dans une tasse d'infusion appropriée, une cuillerée à bouche ou à café, selon l'âge, la

force de la constitution, le sexe, l'intensité du mal, etc. (Voyez notre *Manuel populaire de Santé*, page 429).

On se trouve très-bien d'associer à l'emploi du mercure l'usage de la décoction de la salsepareille pour pousser à la peau, et d'observer une diète très-sobre et la privation des fruits et du laitage. Le cinabre (espèce de mine du mercure contenant du soufre), porphirisé et mêlé au succin en poudre, projeté sur des charbons ardens, donne une fumigation spécifique pour les ulcères vénériens, les aphtes et même les cancers ouverts. (*Voyez* l'ouvrage cité.)

L'*éther* est une liqueur très-limpide, très-volatile et très-inflammable, qu'on retire par la distillation de l'esprit-de-vin pur, en y mêlant une quantité indiquée d'acide sulfurique ou nitrique. On a trop abusé de ce médicament qui, prodigué, exaspère plutôt les affections nerveuses qu'il ne les guérit; mais, donné sobrement et *guttatim*, il dissipe les coliques, les maux de tête, d'estomac, les indigestions, les pandiculations, les syncopes, le hoquet, les spasmes nerveux, les affections hystériques : employé en friction, il réduit les hernies même étranglées. On nomme *gouttes anodynes d'Hoffmann* une préparation éthérée douce.

L'*ammoniaque* est un sel neutre résultant de la combinaison de l'acide marin avec l'alcali volatil jusqu'à saturation. Son usage est très-fréquent en médecine (les sels ammoniacaux vitrioliques et nitreux ne doivent pas être employés). Ce sel est un de ceux qui produisent le plus de froid par leur dissolution dans l'eau. Il n'est ni purgatif, ni diurétique comme les autres sels neutres; mais, reproduisant les qualités inhérentes aux deux bases qui le composent, il est fondant, apéritif, et sur-tout sudorifique. Il réussit merveilleusement dans les affections de la peau, les rhumatismes chroniques, la goutte dont la matière est encore mobile, dans les hydropisies commençantes, dans les scrophules, les engorgemens de la rate, du foie, du mésentère; il est fondant de la graisse sans danger; enfin il est très-indiqué après l'emploi des alcalis fixes, à la suite des paralysies, des apoplexies séreuses, et sur-tout dans les fièvres intermittentes. Le sel ammoniac se donne en poudre à la dose de 12 à 30 grains par jour, ou en dissolution, à celle de 2 à 4 gros dans une pinte de tisane sudorifique. On le mêle très-avantageusement au quinquina dans la proportion d'un à 2 gros par once de quinquina, dont il rend l'emploi plus sûr et moins suspect de causer des obstructions. Enfin, mêlé à l'extrait d'absynthe ou d'aunée, de germandrée, de centaurée, de gentianne ou de benoite, etc., et à l'éthiops martial (oxide de fer noir), il constitue un fébrifuge indigène très-recommandable.

(*La suite à l'ordinaire prochain.*)

---

*Suite de l'article de la fièvre et de l'arsenic.*

2°. Le fils de M***, âgé de 7 ans, extrêmement délicat et maigre, fut attaqué d'une fièvre tierce; j'y trouvai aussi un foyer gastrique, et l'ayant évacué, je lui prescrivis quelques fébrifuges sans quinquina : mais après quelques jours, jugeant qu'il aurait mieux valu le lui donner, pour ne point laisser trop affaiblir le malade, j'explorai auparavant l'abdomen, et j'y trouvai une très-remarquable obstruction de la rate; je prescrivis les mêmes remèdes qu'au précédent, et l'obstruction comme la fièvre s'est insensiblement diminuée et a disparu sans quinquina, à peu près dans l'espace de trois semaines.

3°. La même chose arriva dernièrement à un étudiant du séminaire, d'un tempérament sanguin et vigoureux : on lui avait coupé précipitamment la fièvre par le quinquina, une ou deux

semaines avant, sans faire attention à une obstruction que je lui trouvais et que le malade sentait très-facilement lui-même. La fièvre ne l'a pas quitté avant que l'obstruction fût détruite.

Ces obstructions ne sont pas toujours si manifestes, mais se font souvent apercevoir, ou du moins soupçonner, par des signes que de bons auteurs nous ont indiqués. Apprenons donc, avec humilité aux pieds de l'expérience, à discerner les cas.

Il est cependant nécessaire de prévenir les jeunespraticiens, quelques chirurgiens et officiers de santé ( puisqu'ils veulent à tous risques pratiquer la médecine ), que souvent la fièvre devient habituelle et purement nerveuse, de façon qu'après avoir levé l'obstacle, elle persévère et doit être emportée par le quinquina.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'aucun bon praticien eût invoqué le secours du quinquina dès le commencement, dans les derniers exemples que je viens de citer. Il est encore contr'indiqué, lorsqu'il y a une complication inflammatoire. Je connais les raisonnemens de quelques novateurs sur cet article; mais je sais aussi combien les bons praticiens admirent l'ingénieuse théorie, et détestent la pernicieuse pratique du docteur *Brown*.

Selon l'illustre *Van-Swieten*, dans les intermittentes automnales épidémiques, il se trouve une légère inflammation du foie, et l'usage du quinquina y a toujours été nuisible. Voici, par conséquent, encore une raison de ne pas couper la fièvre brusquement par le quinquina ; j'ai cru inutile de le prouver par des observations qui m'en ont fait voir des effets déplorables. Ceux qui désirent s'instruire davantage sur cette matière, peuvent consulter *Van-Swieten* et autres auteurs savans et prudens : ils y trouveront plusieurs raisons de se méfier de l'usage trop précoce du quinquina.

N'accusons donc pas d'oisiveté, etc. le médecin qui a peut-être une ou deux fois, vu le jardinier, et cela probablement au commencement de sa maladie, en automne, (en septembre 1806); nous ne savons pas si les obstructions que vous avez trouvées neuf mois après, n'y étaient pas alors, mais sans être une suite de la fièvre, comme vous donnez à le faire croire, en disant : *eut enfin des obstructions*. Nous ne savons pas non plus, s'il n'y avait pas cette complication inflammatoire dont parle l'auteur que je viens de citer; nous ne savons pas s'il ne s'y trouvait pas encore d'autres empêchemens. Ne rejetons pas les sels neutres ni les extraits et infusions amers, qui pouvaient y être très-utiles. Ne disons pas qu'il est ridicule d'attendre un certain nombre de paroxismes pendant le cours desquels on juge que ces obstacles peuvent être emportés; souvenons-nous, au contraire, de ce qu'un médecin des plus savans et des plus célèbres de notre siècle, *Hufeland*, conseille à tout le monde *Man wahle*, dit-il, *Keinen Artz der va geschwatzig oder neugierig ist ; Keinen der uber seine Kollegen oder andre Aerzte loszieht, und ihre Handlungen in ein zweideutiges Licht zu stellen sucht* ( *den diess zeigt immer eingeschrankte Kentnisse oder ein boses Gewissen oder ein boses Hertz*) ; *Keinen der blos durch grosse ent scheidende Mittel zu wirken liebt, oder wie man sagt, auf Leben und Tod Kurirt...* C'est-à-dire : ne choisissez point pour médecin un homme qui a trop de babil, ou qui est trop ami de la nouveauté; ni celui qui critique et choque ses collègues ou autres médecins et qui tâche de noircir ou de rendre suspectes et équivoques leurs actions ( car ceci dénote toujours une connaissance bornée, ou peu de conscience, ou un cœur méchant) ; ni celui qui n'aime employer que des remèdes héroïques et décisifs, ou, comme on dit, qui veut vaincre ou mourir.

J'ai l'honneur de vous saluer, etc.,

P. E. WAUTERS.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

du 11 septembre 1808, un extrait du Prospectus de l'ouvrage, intitulé : *Anatomie du Gladiateur combattant.* Cet ouvrage que je consacre aux beaux-arts, et que l'*Institut*, dans le rapport qu'il en a fait le 5 brumaire an XIII de la république, a considéré comme élémentaire pour ses écoles de peinture et de sculpture, ne sera pas moins intéressant pour les anatomistes et ceux qui s'occupent de l'Histoire naturelle.

La cinquième livraison qui doit terminer l'ouvrage, et dont j'ai exposé quatre gravures, au Salon du Musée, attirera au moins la curiosité des savans, si je ne suis pas assez heureux pour la satisfaire. Les planches 16 et 17 démontreront le mécanisme des mouvemens du corps humain, selon les lois de la physique considérées sous le rapport de puissance, de résistance et de point d'appui, et en expliqueront ses effets à l'exemple de l'ouvrage de Borelli, *de Motu Animalium.* La planche 18 est destinée pour la statique et rendre compte du mouvement physiologique de l'homme, depuis le premier pas de la marche progressivement, jusqu'à la course à l'aide de laquelle j'expliquerai l'action du gladiateur, celle de la danse, et en résultat celle de la pirouette. La dix-neuvième démontrera les proportions de la figure humaine, fondées sur les points principaux du squelette, considérés comme plans ou éminences. Cette planche établie d'après mes recherches sérieuses sur les plus belles figures antiques du Musée, pour lesquelles j'ai été autorisé par l'Administration à mesurer à volonté, donne une idée de la belle conformation de l'homme et de la femme, qui tient à une telle distribution des membres, qu'un chacun peut vaquer aux différens besoins pour lesquels la nature les a formés. Le cadre, dans lequel chaque figure est enfermé, est compassé de manière qu'au simple coup-d'œil on voit le rapport des longueurs des parties entre elles, ainsi que leurs propres dimensions. L'homme disposé de la sorte, peut-être mesuré par pied ou par tête. La tête est composée de cinq parties, dont la mâchoire inférieure est la première; la seconde est à la crête du nez; la troisième est à l'arcade sourcillière; la quatrième, aux bosses frontales; et la cinquième au sommet de la tête. Le pied a une partie de plus que la tête, chacune d'elles est fondée sur les éminences ou les articulations de cette extrêmité.

Comme le caractère de ces figures compassées ne peut-être que général pour l'homme doué d'une bonne conformation, tandis que le caractère particulier varie à l'infini, j'ai mis dans cette même planche quatre caractères principaux de tête que j'ai représentés de face dans leur état naturel, et à leur côté sont les têtes osseuses avec l'angle facial, selon le système de *Camper.* La première est celle de Jupiter Olympien où j'ai remarqué un angle de 100 degrés; la deuxième est celle d'Apollon où j'ai bien observé, par mes propres dissections, l'angle de 90 degrés; la troisième est celle de Brutus qui a 80 degrés, celle-ci se rapproche du caractère général des Européens; la quatrième est celle d'un Affricain dont l'angle est de 70 degrés.

Cet ouvrage, pour lequel il ne me reste que deux dessins à faire graver, sera terminé dans l'espace de quatre mois, à moins qu'une rechûte de maladie, qui m'en a fait suspendre la continuation, ne m'arrête encore une fois en courant à mon but.

J'ai l'honneur de vous saluer,

J. Galbert Salvage, *docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*

*P. S.* Par souscription, l'exemplaire sur papier colombier, in-folio, est de 65 fr. en y comprenant le texte. Les quatre premières livraisons, sont de 9 fr. chaque.

*Note du Rédacteur.* L'auteur a obtenu la souscription de 90 exemplaires par le Ministre de l'intérieur, pour les distribuer aux écoles de l'empire français. A la dernière exposition au Musée, il a été gratifié par le directeur des beaux arts au nom de l'Empereur, d'une médaille d'or pour marque distinctive.

*Suite de l'Uromancie.*

« Quæ sputo similes subsidentias, aut limosas » habet, rigoremindicat. Quæ aranei telis similes, » colliquationem. At in febribus erroneis nigræ » nubeculæ, quartanam indicant. Decolores au- » tem, nigra innatantia in medio habentes, cùm » vigiliis et turbatione, phrenitidem: pulverulentæ » cùm spirandi difficultate, aquam inter cutem. » Urina aquosa aut turbata friabili asperitate, al- » vum liquidam fore significat. Verum tenuis valde

» urina si densa fiat, num sudorem futurum indi-
» cat? Jàm verò factum, spumosa in seipsam
» confidens. In tertianis cùm horrore velut nube-
» culæ nigræ, horroris inconstantis indicia sunt.
» Et pelliculosæ urinæ, et cùm horrore subsi-
» dentes, convulsoriæ sunt. Urina bonam habens
» subsidentiam, deperente non habens, dolorem
» et mutationem significat. At subsidentiam ha-
» bens turbata desinens, rigorem circà judica-
» tionem : fortassis autem et in tertianam aut quar-
» tanam transitionem. In pleuriticis urina subru-
» bram habens lævem subsidentiam, securam
» judicationem significat. Cùm levi virore ac pal-
» lore florulenta, albam subsidentiam habens,
» etiam celerem. At rubicunda valde et florulenta,
» subsidentiam cùm virore pallidam, lævem,
» sinceram hebens, diuturnum valde turbulentum
» morbum qui in alium transmutatur, don tamen
» perniciosum. Alba verò aquosa, subsidentiam
» crassas farinæ partes referentem, fulvam ha-
» bens, dolorem et periculum significat : et quæ
» cùm virore pallida est, fulvam, crassas farinæ
» partes referentem subsidentiam habens, tem-
» pus et periculum significat. Urinæ quæ in his
» qui juxta aures abscessus habent, cito et mo-
» dice concoquuntur, malæ sunt et per friggerari
» hoc modò, malum est. Vesica intercepta tùm
» alius, tùm cum capitis dolore, habet quid con-
» vulsorium. Quæ in his cùm torpore exolvuntur,
» difficilia sunt, non tamen perniciosa. Num et
» aliquantum mente moventur? Renum dolor
» repentinus, cùm urinæ suppressione, calculo-
» rum aut urinarum crassarum mictionem signi-
» ficat. Tremores senioribus in febre fiunt, atque
» sic comparentes, fortassis calculos per urinam
» ægris ejiciunt. Urinæ suppressio, et gravitas in
» imo ventre, plerumque stillicidium urinæ signi-
» ficat futurum. Sin minùs, alium morbum ex quo
» ægrotare solest in biliosis urinæ interceptio,
» brevi occidit. Urina in febre densitatem habens
» divulsam, recidivam aut sudorem significat. In
» febribus longis, tenuibus, erroneis, urinarum
» mictiones, morbum producunt. Urinæ quæ
» minguntur à non recordantibus nec commone-
» factis, perniciosæ sunt. Num his minguntur ve-
» lut si subsi sidentiam contrbasses ? Quibus
» urinæ paucæ grumosæ, non fine febre, copia
» ex his progressa tenuis prodest. Prodit autem
» talibus ab initio, aut brevi subsidentiam habet.
» Quibus urinæ cito subsidentiam habent, hi
» cito judicantur. Comitialiali morbo laboranti-
» bus urinæ tenues en crudæ, præter morum,
» sinè repletione, morbi invasionem significant
» tum alias, tum si quis dolor, aut convulsio, in
» summum humerum, aut collum, aut dorsum
» incidat, aut torpor corporis fiat, aut turbulen-
» tum insomnium viderit. Parva comparere,
» veluti sanguinis stillas, et urinam, et vomitum,
» et alvie, gestiones, penitus quidem malum est
» pessimum vero si propinque inter se pro-
» deant. »

Que répondre à des textes aussi précis, à des préceptes aussi formels, établis par celui entre les mains duquel le sceptre de la médecine semble avoir été transmis par la suite des siècles, sans qu'il ait pu être dépossédé de son trône par aucun de ses successeurs, dont chacun semble, au contraire, avoir consacré par de nouveaux suffrages, la légitimité d'une telle possession ; nous allons examiner cependant les autorités à joindre à cet imposant suffrage, et nous mettrons, dans cet examen, toute l'impartialité possible ; on remarquera ailleurs que nous donnons cette discussion, plutôt comme article bibliographique, que comme mémoire ex-professo sur cette importante matière. Pour jeter quelque variété dans les sujets que nous traitons, nous publierons par articles détachés, dans les prochains numéros, ce que nous aurons à dire sur cette matière.

M. S. U.

---

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain ; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 5. — 11 Février 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

GALLISME. — Art. IV.

M. le docteur *Gall*, poursuivant l'examen du mode de dissection de *Varole*, prouve d'après les citations même empruntées des ouvrages de ce médecin, que ce mode purement mécanique n'a rien de commun avec le sien. « Dans la longue description donnée par *Varole*, on ne trouve pas un mot qui indique qu'il ait connu les pyramides, ni leur passage au travers de la protubérance annulaire, *pour se prolonger dans les pédoncules et les circonvolutions du cerveau*, ni que ses recherches se soient étendues au-delà des diverses formes et figures visibles, tant dans le cerveau que dans le cervelet; pas un seul mot qui puisse faire présumer qu'il se soit dirigé par des vues physiologiques, ni qu'il ait cherché à faire autre chose que d'attaquer mécaniquement le cerveau par tous les côtés, en le tournant et le retournant successivement sans ordre ni méthode. »

Or, MM. les commissaires lui font poursuivre la *moëlle alongée* au travers du pont, *des couches optiques, des corps cannelés, et lui font voir un épanouissement de fibres dans les hémisphères*; tandis que *Varole* nous instruit lui-même que ce qu'il appelait *moëlle épinière*, était compris entre les hémisphères et le pont du cervelet, et qu'il répète à chaque page que la moëlle épinière est une *production du cerveau*.

MM. les commissaires vont plus loin. Ils prétendent que la méthode de *Vieussens* est celle de *Varole, employée avec plus de suite et de méthode*, et par conséquent ils l'assimilent complétement à celle du docteur *Gall*. Or, ce professeur démontre jusqu'à l'évidence que le mode de dissection de *Vieussens* (de haut en bas, et non de bas en haut) n'est autre que celui de *Vesale* et de *Vicq-d'Azir*, rejeté par MM. les commissaires, et qui, certes, n'a rien de commun avec celui du moderne anatomiste allemand. La seule différence qu'il y ait entre le procédé de *Vieussens* et celui de *Vicq-d'Azir*, est qu'au lieu de découper les faisceaux nerveux comme *Vicq-d'Azir*, *Vieussens* enlevait peu à peu la substance grise *en raclant* et découvrant ainsi les faisceaux dans leur situation naturelle, tandis que *Vicq-d'Azir* pensait au contraire que *l'unique moyen de bien connaître*

*le cerveau était d'en faire des coupes dans tous les sens.* Et voilà pourquoi il a si prodigieusement multiplié ses préparations.

Ici M. *Gall* retrace sommairement les diverses hypothèses des auteurs sur l'origine des nerfs, rapportées par MM. les commissaires, et nous ne pouvons nous empêcher de citer parmi eux, *pour mémoire*, l'opinion du professeur Chaussier, qui, quoiqu'il ait cherché dans la réédition de son *Traité de l'Encéphale*, de rattacher ses idées au système Gallique, ou plutôt d'en usurper l'antériorité, a laissé subsister cette phrase de l'édition vierge : « La partie de l'organe encéphalique, située obli- » quement sur la base du crâne entre le cerveau » et le cervelet, est formée par le concours des » pédoncules qui proviennent de ces deux parties. » Plus loin, ce docte néologue ajoute en citant son prolongement *rachidien* : « Cette partie que » *Winslou* considérait comme un appendice de » l'organe encéphalique, est une continuation » immédiate ou un prolongement direct du mé- » socéphale. » Et dans sa satisfaction de ces aperçus, il s'écrie : « Certainement, si je com- » mençais aujourd'hui à écrire ma notice sur » l'encéphale, je ne suivrais pas un autre plan. » *Habemus confitentem reum. Sabattier, Portal, Monro, Prochaska, Reil, Sœmering* lui-même, professent la même opinion, et malgré quelques jets de lumière qui font de tems en tems pressentir des découvertes dans cet ordre, le savant *Cuvier* dit dans ses *Leçons d'Anatomie comparée*, tome II, page 122 : « *La longue production de l'encéphale*, nommée moëlle alongée et épinière reste dans les animaux vertébrés du côté du dos. Dans les animaux non vertébrés, lorsque cette production existe, elle ne se forme qu'au-dessous de l'œsophage, par la réunion des deux jambes du cervelet. » Et page 188 : « Le prolongement de l'encéphale qui sort du crâne par le grand trou occipital, a été nommé la moëlle épinière. Elle paraît produite, ainsi que nous l'avons vu, par la réunion des appendices médullaires du cerveau et du cervelet. » Enfin, dans la distribution du système nerveux en général, il dit : « On remarque que dans *tous les animaux* qui ont des nerfs distincts, ces nerfs naissent d'une masse commune qui, le plus souvent, se prolonge en une espèce de queue nommée moëlle épinière. »

Le professeur allemand, au reste, n'insiste tant sur ces preuves, que parce qu'il a été mis, par MM. les commissaires, dans la nécessité de prouver que ce n'est pas *assurément une peine très-inutile de faire valoir et de défendre une méthode qui a le très-grand avantage de donner plus de facilité pour suivre la direction des fibres médullaires, seule circonstance qui puisse fournir quelque idée sur la marche des fonctions cérébrales*, dans le même rapport, où trois pages plus loin, ils prétendent que MM. *Gall* et *Spurzheim, en adoptant leur opinion, n'en donnent point de preuves nouvelles, mais se bornent à rappeler celles qui avaient été présentées bien des années avant eux.*

Nous ne dirons rien ici des preuves du docteur *Gall* en faveur de son système, tirées : 1° de la direction ascendante des nerfs de la moëlle épinière, de la moëlle alongée et de la protubérance annulaire; 2° de la loi invariable d'accroissement du système nerveux dans sa progression; 3° du vaste système physiologique basé sur la gradation des êtres sensitifs; 4° de la distinction continuelle de chaque système nerveux d'une fonction disparate, telle, par exemple, que le nerf optique ne peut se dériver du nerf auditif, ou celui-ci du nerf olfactif; 5° du phénomène des acéphales jusqu'ici inexpliqué, et qui ne peut l'être en effet que par le gallisme, preuves assurément nouvelles; mais cette démonstration résultera plus éclatante de l'exposé *du Système nerveux en général*, dont le docteur *Gall* a composé sa section II, et dont le premier N° donnera l'analyse.

M. S. U.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° V.) ( 33 ) ( 11 Février 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LA place Maubert doit-elle se trouver citée ici sous le rapport médical? Si l'on s'en rapporte à la tradition, elle s'appelait, dans le principe, la place de maître Aubert, du nom d'*Albertus Magnus*, le GRAND AUBERT ou ALBERT, qui s'était rendu si fameux par ses leçons à Paris, que l'école ne pouvant contenir ses auditeurs, il fut obligé de les instruire dans la place publique qui prit de là son nom. Il avait une grande réputation en philosophie, en théologie et en médecine. Né dans la Souabe, il entra dans l'ordre des Dominicains, fut reçu docteur à Paris, en 1236, et monta sur le siége de Ratisbonne en 1260. Mais, ayant préféré la vie claustrale, il se retira en 1263 dans son couvent, où il mourut en 1282, âgé de 75 ans. De vingt volumes qu'il a composés, on ne lit guère aujourd'hui, que ce qu'il a écrit sur les animaux, les plantes et les minéraux, et sur-tout son petit livre qui traite *des Secrets des Femmes*.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

TOUT paraît s'accorder cet hiver, pour donner un démenti et aux calculs des astrologues et aux prédictions des bonnes femmes. Les points lunaires promettaient un froid excessif, et l'on sait maintenant à quoi s'en tenir sur cet excès; aujourd'hui des adages populaires, peut-être plus certains, nous menacent d'arrière-gelées, sur la foi de ce proverbe allemand,

« Au deux février si l'ours a vu son ombre
» Pour un mois il retourne en sa caverne sombre, »

que les Picards ont rendu par ce dicton trop riche d'une consonne,

« Si le soleil luit au jour de Chandeleur,
» Pendant quarante jours sont les grandes douleurs; »

Or, on a remarqué qu'en effet le soleil a brillé à l'horizon le 2 février, et il y aurait de quoi trembler de sa glaciale influence, si depuis cette époque, toute la végétation ne semblait pas conspirer contre cet arrêt météorologique. Tout pullule, tout bourgeonne, et les gazons sont verds, les lilas, les chèvrefeuilles, les rosiers, pointent déjà comme en avril. On a vu

même des amandiers en fleurs. Fasse celui qui nous envoie ces précoces faveurs que nous ne les rachetions pas par de cuisans regrets! Le ciel le plus prospère semble aider encore cette hâtive végétation; l'air est chaud, les zéphyrs semblent caresser de leurs tièdes haleines les premiers nés de Flore, et des ondées pénétrées par le soleil, viennent à point nommé arroser la primevère, la pensée, la violette, qui osent se fier à ces gages avant-coureurs du printems. La vigne presque seule parmi les arbustes, n'a jusqu'ici heureusement donné aucun signe de sensibilité, et quand on réfléchit qu'il s'en faut encore de quatre lunes que nous soyons arrivés à la fatale lune rousse, on ne peut trop s'applaudir de cette immobilité rassurante pour nos celliers. Le soleil et la pluie ont alterné presque régulièrement pendant les onze jours qui viennent de s'écouler. Le 29 janvier a vu la plus délicieuse matinée, et les oiseaux trompés par cette température saluaient déjà l'amour, le soleil, et le printems de retour; les Tuileries étaient remplies de tranquilles promeneurs, de jeunes femmes plus chaudement vêtues, sur la foi de nos conseils; d'enfans habillés à la légère, et de vieillards assis au grand foyer de la nature. Pluie chaude le reste de la journée, et le lendemain par un vent du sud assez violent. Le 31, aurore brillante, pluie à midi, charmante soirée. Le 1er et le 2 février sec et beau, soleil radieux; le 3, soleil au matin, pluie le soir; le 4, brouillard humide et chaud; le 5, riante matinée, pluie échauffée par le soleil de midi, et suspendue en perles aux jeunes feuilles des arbustes qu'elle fait épanouir; le 6, matinée fraîche et sèche par un nord-est piquant; le 7, pluies intermittentes avec le soleil. Le 8, air plus sec et plus froid le matin; pluies le soir et la nuit suivante.

Les maladies sont apropriées à cette température prématurée, et déjà nous observons plusieurs affections printanières, des fluxions de poitrine, compliquées de gastricité; des accidens hémorroïdaires, des éruptions à la peau, des fièvres tierces et quartes, quelques dyssenteries. Les sangsues *loco dolenti*, puis un vésicatoire, quelquefois des ventouses ont réussi comme par miracle dans les points de côté, simulant la péripneumonie, et il a suffi d'un usage abondant de boissons béchiques, de lavemens, quelquefois de bains tièdes ou seulement de flanelles imbibées d'une décoction émolliente pour faire cesser les premiers appareils d'inflammation. Quelquefois il a fallu débuter par un vomitif, puis le lendemain un émético-catartique acidulé. L'application des sangsues au siège a soulagé toujours, et souvent guéri les douleurs hémorroïdales; on a joint à ce moyen mécanique des bouillons de poulet et des fumigations. La douche ascendante réussit ici merveilleusement quand la douleur empêche d'admettre l'extrêmité de la seringue et désemplit sans effort, comme sans danger, le tube intestinal. Les éruptions à la peau ont cédé aux légers carminatifs et à une diète sévère; on a un peu émétisé les boissons pour faire diversion à l'irritation cutannée, en la sollicitant vers les intestins. Les lavemens purgatifs ont achevé de déterminer par bas cet afflux humoral, et pour mieux seconder cette métastase on a eu l'attention de couvrir moins chaudement alors les malades qui cependant ont dû ne pas quitter leur chambre, dont l'air a été renouvelé chaque jour au passage du soleil. Il a fallu purger dans les fièvres avant de recourir aux toniques, et on a sur-tout eu recours avec succès aux vomitifs. Les dyssenteries ont sévi dans quelques quartiers de Paris et dans quelques villes voisines, d'une manière endémique. L'ipécacuanha d'abord, puis l'infusion légère de bothris sucrée, alternée avec l'eau de riz; le soin de rester au lit, en s'y couvrant bien; les lavemens mucilagineux ont suffi généralement. Quelques-unes plus rebelles ont demandé l'emploi des préparations opiatiques, de la décoction de simarouba gommeuse, et des demi-lavemens térébenthinés. On a dû être très-sobre pour le régime de la convalescence, ou elle a été longue et arrêtée par des rechûtes.

On a aussi observé des esquinancies avec subite enflure des parotides. L'émétique donné sur le champ a fait justice aussitôt de ces symptômes plus alarmans que dangereux; ensuite un régime végétal légèrement acide; des lavemens, des pédiluves. Nous avons rencontré dans notre pratique une affection croupale, chez la petite Clément, hôtel de la Guette, rue du Four, faubourg Saint-Germain. Cette intéressante en-

fant, soignée dès l'invasion, mais ayant déjà tous les symptômes caractéristiques de cette affection rapidement meurtrière (*vox clangosa, tussis convulsiva anhelatio, singultus, micantes oculi, etc.*), a rendu par l'effet de l'émétique, donné à l'apparence des premiers symptômes, des portions membranéiformes bien caractérisées. Nous n'avons rien ordonné autre chose ensuite que la décoction de polygala, des lavemens purgatifs, et une potion légèrement calmante. Elle est parfaitement guérie, à l'instant où nous traçons ces lignes.

Les bains sont très-indiqués en ce moment. Il faut les prendre chauds et courts. Ils délayent l'humeur, excitent la transpiration insensible, humectent les poumons, raniment tout le jeu du système vasculaire, assouplissent les intestins, dilatent la peau, relâchent la fibre, calment la tête, rétablissent les sécrétions, et sur-tout les fonctions du canal intestinal. On fait bien de joindre à leur emploi l'usage de quelques tasses d'infusion aromatique bue chaudement le matin. Nous venons d'ordonner, avec le plus grand succès pour des douleurs rhumatismales opiniâtres, les bains de tripes, pris dans le bel établissement de l'Abatis général, à l'île des Cygnes.

Depuis le 29 janvier 1809, jusqu'au 9 février, les vents dominans ont soufflé 15 fois S.-O., 13 fois S., 2 fois O., 3 fois S.-E. (Pas un seul vent du rhumb nord !)

☉ Nouvelle lune le 14 février.

☾ Premier quartier, le 21. M. S. U.

Depuis le 29 janvier 1809, jusqu'au 9 février, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. — La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est monté à 11 deg. $\frac{6}{10}$ (cond.) — Il a descendu à 4 deg. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Phthisie pulmonaire.*

MADEMOISELLE *G.*, âgée de quinze ans, d'un tempéramment lymphatique, pensionnaire dans une maison d'éducation à Niort, commença à éprouver la perte de l'appétit vers le mois de mai de 1808; peu de jours après il se manifesta une petite toux sèche assez fréquente, accompagnée de douleurs dorsales, qui, quelquefois l'obligeaient à cesser ses exercices et à se coucher. Des maux de cœur qui se firent aussi sentir de tems à autre, causèrent des vomissemens de matières bilieuses. La fièvre lente, les sueurs nocturnes sur poitrine se réunissant aux autres symptômes de phthisie, contribuèrent à l'affaiblir et à faire craindre des suites fâcheuses.

Depuis le mois de mai jusqu'à celui de septembre, époque où la malade fut transportée chez ses parens, elle fut confiée aux soins d'un médecin instruit, qui, voyant qu'elle n'éprouvait point de soulagement du traitement qu'il lui administrait, lui conseilla d'aller respirer l'air natal, duquel il espérait de bons effets.

Mademoiselle *G.*, arrivée chez elle, ne songea plus à se procurer les secours dont elle avait besoin, espérant du changement d'air le soulagement qu'on lui avait promis, mais qu'elle attendit inutilement; le mal au contraire faisant des progrès, on prit le partir de la conduire chez moi pour la consulter, et l'on me demanda ensuite de lui continuer mes soins.

Les symptômes de pulmonie déjà mentionnés, existaient dans toute leur énergie. Le visage était pâle, avec rougeur des pommettes, les yeux ternes, la maigreur à un assez haut degré, le sommeil interrompu et fatiguant, des maux de cœur presque continuels, et un dégoût extrême. Des crachats teints de sang s'étaient aussi montrés depuis quelques tems, particuliérement dans la matinée. Une sensation douloureuse au côté droit de la poitrine succédait à leur expectoration, et ne se dissipait que peu à peu, à mesure que la douleur dorsale prenait de l'intensité, ce qui arrivait tous les jours dans l'après midi : en un mot, la phthisie était caractérisée d'une manière sensible.

Le tempérament de la malade, son âge, la vie sédentaire à laquelle on l'avait en quelque sorte vouée, pour lui faire acquérir l'instruction que l'on désirait qu'elle eût, me firent considérer sa maladie comme provenant du relâchement des fibres du poumon, et d'un amas

d'humeur glaireuse qui s'était épaissie dans ce viscère, et y avait formé des tubercules ou obstructions.

Le diagnostic ainsi établi, je prescrivis pour boisson ordinaire, à la dose de cinq à six verres par jour, un hydromel composé d'une infusion de fleurs de millepertuis, de bouillon blanc, de véronique mâle et de miel. Trois fois par jour, de trois en trois heures, vingt grains d'un mélange de deux parties de carbonate de magnésie (magnésie blanche) et d'une partie de sulfate de potasse (sel de duobus). Pour alimens, des potages au riz ou au vermicelle; par fois un peu de pain avec une aile de poulet. Les substances aigres et acides ont été bannies du traitement. Le soir, un lavement d'une décoction de mauve et de graine de lin. Lorsque la toux devenait excessive, ce qui arrivait quelquefois, quand la malade était couchée, une cuillerée toutes les demi-heures d'une dissolution de gomme arabique dans l'eau de mélisse simple, de fleurs d'oranges et le sirop de capilaire. Un peu d'exercice aux belles heures du jour.

Mademoiselle *G.*, dont on ne peut trop louer l'exactitude à suivre le régime, n'en a cependant pas retiré un grand avantage. Trois semaines, pendant lesquelles elle a pris constamment ce qui lui était ordonné, n'ont apporté aucun changement favorable dans sa situation, si ce n'est que les maux de cœur moins fréquens, lui ont permis de prendre un peu plus d'alimens que de coutume, et de recouvrer quelque force et du sommeil. Un aussi faible succès ne donnait pas assez de confiance dans les moyens employés pour les continuer d'avantage. Encouragé au contraire, par ceux dont les résultats ne m'ont rien laissé à désirer, je me suis déterminé à les prescrire, et à ne conserver des premiers que les boissons et les lavemens. La malade à donc été mise à l'usage de ce qui suit:

Un bol de térébenthine cuite de quatre grains, le matin de bonne heure, précédé d'une fumigation d'infusion de feuilles de sauge très-chaude; une demi-heure après, le bouillon composé de limaçons, pieds de veau, oignons, carottes, cerfeuil, cresson de fontaine et sncre, indiqué dans votre Gazette de santé, N° 27 (11 germinal an XIII.) La malade buvait trois bouillons dans la matinée; elle devait parler peu et éviter la société bruyante. Je n'ai rien changé au régime diététique. Quelques tasses d'émulsion avec les semences froides, les amandes douces et le sirop de capillaire ont été données le soir, lorsqu'il y avait toux fatiguante, chaleur à la peau et disposition à l'insomnie; elle avait souvent à la bouche de la pâte de guimauve.

Infiniment soulagée au bout de quinze jours, les symptômes de phthisie ont ensuite disparu par l'usage de ces derniers remèdes, continués pendant quelque tems. L'exercice, le lait de vache pris le matin sortant du pis; des alimens plus nourrissans qu'on lui a permis, dès qu'elle a pu les prendre sans inconvénient, ont réparé les forces, procuré l'embonpoint et consolidé la cure. La menstruation, qui depuis s'est établie, lui a donné un air de force et de fraîcheur dont elle n'avait pas joui jusqu'alors.

TILLIER, *Docteur Médecin, à Sainte-Hermine.*

---

*Suite des médicamens seuls indispensables, ou de la composition d'une pharmacie domestique.*

On retire de ce sel (*l'ammoniaque*), par un procédé particulier, une liqueur pénétrante, caustique, diaphane qui a emprunté de lui son nom, et a retenu aussi celui d'*alcali volatil*; médicament héroïque dans plusieurs maladies. Quelques gouttes, mises dans un breuvage approprié, le rendent sudorifique; on l'emploie avec succès dans les maladies aiguës, privées d'une fièvre suffisante pour hâter la coction; dans la petite-vérole, par exemple, s'il y a affaissement des boutons non mûris. Uni à l'huile, dans des proportions données, l'alcali volatil donne un liniment merveilleux dans les douleurs de rhumatisme, en appelant à la peau l'humeur perspiratoire. Je l'ai employé avec succès dans la proportion de moitié avec l'huile appliqué sur des compresses serrées autour des malléoles et des poignets pour combattre l'accès fébrile et le dénaturer, et pour appeler la goutte aux pieds en les entourant d'un linge qui en était imprégné; enfin, employé pur, mais avec précaution, c'est un vésicatoire très-fidèle, peu douloureux et qui n'a point, comme les

cantharides, le danger d'irriter les voies urinaires. Mêlé à l'acide du vinaigre il compose l'*esprit de mendererus*, un des plus énergiques anti-septiques connus. Dans les esquinancies dangereuses où les gargarismes ne peuvent arriver jusqu'aux aphtes fistuleux, une dissolution de chaux jetée dans une dissolution de sel ammoniaque, dégage un alcali volatil qui s'échappe en vapeurs, lesquelles reçues dans la bouche, cicatrisent rapidement ces ulcères. C'est un stimulant très-actif, porté sous le nez dans les syncopes, et bu dans un peu d'eau dans les asphyxies. Pris intérieurement et extérieurement, c'est le spécifique de la piqûre de quelques insectes, et sur-tout du scorpion, de la tarentule, des mouches à miel et de la vipère; il est également d'un heureux usage dans la brûlure, appliqué au moyen d'un linge imbibé, avant l'inflammation et la naissance des *cloches*; l'esprit-de-vin a le même succès dans les mêmes circonstances; enfin, M. Peyrilhe, d'après le docteur Sanchès, l'avait annoncé comme un anti-vénérien infaillible. L'événement n'a point confirmé cette découverte, et on lui préfère à juste titre dans ces cas ainsi que dans les scrophules et les métastases laiteuses, l'alcali fixe. Sa causticité s'oppose à ce qu'il soit jamais administré pur intérieurement, mais on le donne sous forme concrète dans un bol, un opiat, à la dose de 6 à 12 grains, ou associé à l'opium, ou à l'huile essentielle de succin, ou sous forme liquide étendu dans un véhicule, par exemple, de 15 à 30 gouttes dans 4 à 8 onces d'infusion de bothris ou de fleurs de sureau, en ayant soin, à raison de sa volatilité, de ne le mêler au breuvage, qu'au moment de le prendre, et seulement 6 à 10 gouttes par tasse; uni aussi à la décoction de quinquina, c'est à la fois un excellent fébrifuge, un tonique puissant et un précieux anti-putride.

Les *Cantharides*, que peut-être on devrait rejeter de l'emploi pharmaceutique, sont, comme chacun sait, des scarabées indigènes à la France, ailés, au long corsage, de couleur verte dorée, qui abondent sur-tout sur le hêtre, de la feuille duquel ils sont très-avides, et où leur présence est indiquée par une odeur fétide, assez semblable à celle du renard. Desséchées, réduites en poudre, et appliquées sur la peau, les cantharides ont la propriété d'y exciter des ampoules, et d'y causer une vive irritation qu'on entretient par un onguent approprié: c'est ce qu'on nomme des vésicatoires. On a quelque raison de penser que cet insecte n'est point celui employé en pareil cas par les anciens; et si l'on en croit la description de Dioscorides, ils se servaient au même usage de la *mylabre*, de la chicorée, et il serait à désirer qu'on fît sur ce coléoptère, ou ses analogues, des expériences qui leur reconnaîtraient peut-être la même propriété vésicante, sans y rencontrer la causticité acre et énergique qui fait rejeter l'usage intérieur de la cantharide, et engage même à ne s'en servir extérieurement qu'avec la plus grande précaution, à raison de son extrême action sur les voies urinaires, sur-tout chez quelques personnes. Tels sont les meloës, les carabes, les tenebrions, les cicindèles, les carites, les coccinèles, etc. On a découvert que la poudre du meloë a une vertu odontalgique, spécifique en plusieurs cas, et l'on sait que la dépouille de la plupart des chenilles, et de quelques papillons, emportée par les vents, ou même leur seul toucher, cause des demangeaisons sur les visages où le hasard les dépose. On récolte les cantharides dans le courant de juin, au coucher du soleil, ou avant son lever, on secoue les branches qui en sont chargées; on les expose sur des tamis fermés, à la vapeur du vinaigre, qui les fait mourir, ou on les enferme dans une toile claire, imbibée de cette liqueur acide; on évite autant que possible de les toucher avec les mains, ou d'exposer les yeux à cette vapeur; on les étend au soleil en les remuant avec un petit bâton; on les enferme dans des bocaux revêtus intérieurement de papier, exactement fermés: elles conservent plusieurs années leur vertu vésicante, qui se met à profit en médecine, en étendant cette poudre sur un mélange de cire et de graisse, qui prend alors le nom d'*onguent épispastique*. On fait bien de ne l'employer jamais sans lui associer le camphre réduit en poudre, et semé autour du vésicatoire, sur un cercle de cérat. Le contre-poison des cantharides prises intérieurement, comme aphrodisiaque (par un abus qui prouve plus le libertinage que l'érudition chimique de ceux qui en font usage),

est l'huile. En cas d'action trop vive sur les voies urinaires, on se trouve très-bien de lavemens émolliens avec l'huile de térébenthine. Peut-être ferait-on bien de substituer dans la pratique le garou, ou sain-bois, aux cantharides. Le garou n'a peut-être pas une action vésicante aussi rapide, mais l'ustion par le fer rouge, la brûlure par l'eau bouillante, par l'alcali volatil, par la chaux vive, remplaceraient avec avantage cette érosion mécanique de la peau, et l'irritation secondaire est bien mieux déterminée et entretenue par l'onguent de garou, que par celui fait avec les cantharides, qui porte dans tout le système des causes sans cesse renaissantes d'irritation, et peut-être d'alcalescence. Les ventouses sèches ou scarifiées, le moxa, trop dédaignés par les modernes, seraient souvent substitués avec le plus grand avantage aux cantharides.

( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

## PHÉNOMÈNE APOPLECTIQUE.

Nos abonnés, qui ont pris intérêt à l'accident de l'aéronaute Blanchard, apprendront avec plaisir que, sans être hors de danger, il a gagné assez de tems pour laisser entrevoir quelques lueurs d'espérance; voilà vingt-neuf jours qu'il a été frappé d'apoplexie et paralysie. Cette attaque si grave, a été compliquée quelques jours après, de tous les signes d'une fièvre putride ( adynamique ), prostration complète, langue, lèvres et gencives noires et gercées, dents fulgineuses, ailes du nez affaissées, selles fétides et involontaires, chaleur aride et mordicante de la peau, appétence extrême des acides, atonie musculaire complète, déglutition devenue impossible, délire obscur, etc.; maintenant, il a recouvré la conscience du moi, l'odorat paraît être revenu; la pupille se dilate en approchant de très-près la main, mais le sentiment de la vue n'est pas complet. Il articule, mais de manière à se faire deviner seulement de ceux qui ont l'habitude de l'entendre, et quand il a des lettres labiales et non linguales à prononcer. La tête n'est pas nette; et de sa longue perte de connaissance, il lui est resté l'idée qu'il est logé dans une auberge. L'ouïe paraît être constamment restée dans son intégrité, si même elle n'a pas gagné aux dépens des autres sens. Le toucher nul d'un côté, est très-exalté de l'autre partie du corps, au point que le tact d'une main froide paraît lui être pénible. Le goût est tellement recouvré, qu'il rebutte avec humeur les plus faibles amers, tandis qu'il prenait sans manifester le plus léger dégoût, un looch camphré et une infusion d'aloès très-concentrée, au début de la maladie. Cette attaque d'apoplexie est la quatrième, mais, dès il y a dix ans, une insolation prolongée, éprouvée à Montpellier, fit craindre un épanchement au cerveau, et nous aurions des espérances bien plus fondées de son entier rétablissement, si plusieurs symptômes ne nous faisaient redouter quelque désorganisation cérébrale, soit compression, soit suppuration, etc. Mon confrère Demangeon a remarqué que pendant et après l'avant-dernière attaque, l'hémiplégie était toute du même côté ( le droit ), au lieu que dans celle-ci, l'affection idiopathique de la tête est restée du même côté, tandis que la paralysie du tronc a passé du côté droit, à la partie latérale gauche qu'elle occupe constamment, malgré l'administration des remèdes les plus indiqués. Nous publierons notre traitement quel qu'en soit le résultat, et nous croyons qu'il ne sera pas perdu pour l'art, par les vues neuves et singulières qu'il offrira dans le mode de guérison d'une affection jusqu'ici plus livrée à l'empirisme qu'à la médication rationnelle.

M. S. U.

## PHARMACIE.

### *Sirop de mou de veau.*

Monsieur, dans votre Gazette du 11 janvier, en citant les heureux effets que vous avez obtenus dans votre pratique de mon sirop pectoral de mou de veau, qui, comme vous avez pu vous en convaincre, ne ressemble en rien à la recette qu'on vient de donner d'un sirop de même nom dans le Bulletin de Pharmacie, vous parlez sans doute de M. Boudet, qui prétend avoir reconnu la présence du soufre dans la décoction du mou de veau. Quoique je prépare depuis plusieurs années ce sirop en assez grande quantité, et

assez souvent, je ne m'en suis jamais aperçu; mais voulant m'assurer du fait, j'ai examiné de nouveau une forte décoction de mou de veau faite exprès dans un vase d'argent couvert. Je n'ai point vu, malgré une ébullition long-tems continuée, l'action de vapeurs sulfureuses sur ce vase. J'ai de plus fait, comme M. Boudet, bouillir cette décoction avec la potasse liquide, et en versant dessus de l'acide acéteux, je n'ai point reconnu l'odeur du gaz hydrogène sulfuré. Comme dans le même Mémoire, M. Boudet parle des bouillons de chou rouge, peut-être, dans l'examen qu'il en a fait, a-t-il confondu sa décoction avec celle du mou de veau. Le chou rouge, comme tous les crucifères, contient du soufre, et alors il ne nous apprend rien de nouveau; mais enfin quels que soient les principes qui constituent le mou de veau, le plus sage est de s'en tenir à ses bons effets que l'expérience a confirmés, sans avoir la manie de vouloir tout analyser et rendre compte de la manière dont tel ou tel médicament agit sur l'économie animale.

VAUQUELIN,
*Apothicaire, rue de Cléry.*

Paris, 27 janvier 1809.

---

## DES MASQUES.

L'ORIGINE des mascarades est très-ancienne et bien antérieure à Thespis,

» Qui, barbouillé de lie,
» Promenait sur un char cette heureuse folie. »

A en juger seulement par l'étymologie du mot grec προσωπον en latin *persona*, (masque).

Suydas et Athénée font honneur de l'invention des masques, au poëte Chœrile. Horace l'attribue à Eschyle :

*Post hunc personæ pallæque repertor honestæ*
*Æschylus. . . . . .*

Mais Aristote, qui, comme plus voisin de ces époques, devait être plus instruit de ces origines, nous apprend, dans le cinquième chapitre de sa *Poëtique*, qu'on ignorait de son tems à qui la découverte en était due. Le poëte Phrynicus exposa au théâtre le premier masque de femme, et Néophron de Sycione, celui de *pédagogue*. Rosius Gallus porta le premier un masque sur la scène, à Rome, pour cacher la difformité de ses yeux louches. On peut avoir l'idée de ces anciens masques, par ceux qui sont entre les mains de Thalie et de Melpomène, au Musée Napoléon, et par celui qui est aux pieds de la belle statue d'Euripide. Quelques commentateurs prétendent qu'ils n'étaient ainsi joufflus que pour donner plus d'étendue à la voix des acteurs devant jouer dans des théâtres immenses, et plus semblables à des places publiques qu'à nos salles de spectacle, à en juger par le théâtre de Scaurus, qui contenait quinze mille spectateurs, et qui, dit-on, était divisé en deux parties hémisphériques, qui, roulant chacune sur un pivot, pouvaient s'adosser et former de chaque côté un amphithéâtre où l'on n'entendait point ce qui se disait dans l'autre.

*. . . . . Credat judæus appella.*

De tous tems il a fallu à l'homme un prétexte pour rompre la monotonie de son existence, et dans son besoin d'interrompre l'uniformité de ses occupations domestiques, il a tour à tour invoqué la religion et la politique pour donner à ses écarts une espèce de solennité qui les consacrât. Chez les anciens, où la profession d'acteur était avilie, si l'on en juge par l'aventure du sénateur Labérius, il semble que l'homme, chargé des rôles scéniques, ait voulu se retrancher derrière ce rempart contre l'ignominie publique. Il n'y a pas long-tems que cet usage était encore observé en France par les acteurs comiques et tragiques; mais ce n'est point des masques de théâtre qu'il s'agit ici, c'est de ceux dont Momus couvre tant de visages à des époques qui sont déterminées chez presque toutes les nations, et que nous appelons en France, en Italie, en Espagne, *carnaval*, comme on les appelait en Grèce et dans l'ancienne Rome, les fêtes d'Adonis, les Orgies, les Bacchanales, les Lupercales, etc.

On commença par se couvrir le visage avec une feuille d'*arctium*, nommée pour cette raison προσωπον chez les Grecs, et *personata* chez les Romains; c'est notre *grande consoude*. Mais l'art s'empara bientôt de cette insulte à la nature. La matière des premiers masques fut d'écorce de bois.

*Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis.*

Puis on les fit en cuir, doublés de toile; enfin, on les fit de bois sculpté artistement, d'après l'intention du rôle et l'idée des poëtes; et c'est

avec un masque semblable que Phèdre introduit un renard interlocuteur.

*Personam tragicam fortè vulpes viderat*, etc.

Cet usage pouvait avoir son mérite; il empêchait de découvrir les rides d'un acteur flétri par l'âge, et jouant le rôle d'un amant aimé. (Mais laissait-il lire, sur le miroir fidèle de la physionomie, les profonds sentimens de l'ame?) Il est des pièces même où la facilité de la ressemblance devait produire une illusion plus complète qu'on ne peut l'obtenir avec des figures animées, comme dans les *Ménechmes*, et les deux Sosies d'*Amphytrion* (1). Du moins dans cet usage je vois un but utile; mais que dire de masques hideux destinés à déguiser la voix et les traits comme la pensée, dont l'unique avantage est de cacher souvent un très-joli lutin qui passe les plus douces heures consacrées au sommeil, à *intriguer* vingt merveilleux, qui ne se sont rendus à ce temple de la Folie que pour échapper à l'ennui d'une vie dépensée en agitations ruineuses, tout en convenant qu'on s'y ennuie à périr? Et si nous envisageons cet abus sous l'aspect médical, n'est-il pas vrai que rien ne compense ses désavantages? Chez les gens du peuple, un malheureux loue très-cher un déguisement qui a pu servir avant lui à un galeux, à un scorbutique, un vénérien, un dartreux, etc.; et il s'endette pour trois mois pour passer 24 heures à risquer une maladie. Il couvre sa figure d'un masque commun, qui, composé de plâtre, de couleurs et de vernis, se fond par la chaleur humide de la respiration et dépose sur les pores ouverts par la course, la danse, une substance analogue à la base des fards grossiers, et cause un érysipèle, des dartres qu'on fait rentrer dans l'ignorance de ce qui a pu les produire; et voilà une jeune fille dans la fraîcheur de l'âge, un jeune homme dans la force de la santé, devenus poitrinaires sans qu'on sache pourquoi. Ajoutez que pour mieux représenter la déesse ou le dieu dont on a pris le rôle, on est vêtu plus que légérement; cependant on court tout Paris; (car c'est pour se montrer qu'on se cache sous un masque!) il pleut, les rues sont fangeuses; on s'enrhume, on se gorge de vin, de liqueurs, de viandes indigestes, et l'on rentre pris d'une fluxion de poitrine. Croit-on que plus de fortune exempte de ces dangers? On arrange une cavalcade, et pas une n'a lieu que quelque Pégase ne désarçonne le poëte qu'il porte; que quelque Alexandre ne soit renversé par son Bucéphale. Un goût plus près de la nature a-t-il ordonné une pastorale? On s'achemine couvert de rubans, pannetière et houlette à la main, avec sa bergère vêtue de blanc; on danse, la sueur ruissèle sur les figures chargées du masque; on sort, il gèle; et Coridon et Silvie sont enterrés huit jours après. Conterai-je les accidens arrivés dans des mascarades? Un malheureux Roi de France, sur le point d'être brûlé par l'approche d'un flambeau des étoupes qui composaient son habit de sauvage, vit périr son favori sous ses yeux. Un Roi de Pologne y fut assassiné, etc. Dirai-je que ces réunions favorisent les complots, excitent les querelles, enhardissent la licence, perdent les mœurs, comme ils ruinent la santé? Quelle femme honnête oserait tenir à visage découvert les lubriques propos qu'elle hasarde sous la caution du masque? Ajouterai-je enfin, que l'apparition inattendue de masques peut causer aux enfans, aux femmes très-nerveuses ou enceintes, des frayeurs très-dangereuses; et que s l'on peut sans risque, essayer dans une société choisie un innocent déguisement, il n'en est pas de même des mascarades effrayantes, parcourant les rues en poussant des cris, qui ressemblent plus à des hurlemens qu'aux accens de la joie. Sans doute, on fait bien d'instituer dans la traversée de la vie, des jours plus spécialement voués à l'allégresse; mais pour que ces fêtes n'aient point de lendemain, ne les instituons jamais aux dépens de la morale et de la santé, et apprenons que le peuple le plus heureux est celui dont chaque citoyen paisible, loin de se répandre en démonstrations bruyantes, en fatigues ruineuses, concentre sa félicité domestique autour de ses pénates, et n'aspire point à briller au-delà de son foyer.

M. S. U.

(1) Consultez, sur l'origine et l'usage des masques, Julius Pollux, Aulu-Gelle, Boëce, Sidonius Apollinaris, et son commentateur Savaron; l'abbé Pacichelli, *de Mascheris seu larvis*; Boindin, *Mém. de Litter.*; l'Italien Ficoroni, *de Larvis scenicis et figuris comicis antiquis*; le père Labbe, Winckelmann, etc. Venise a conservé long-tems la réputation d'exceller dans la fabrique des masques; nous possédons à Paris de meilleurs ouvriers en ce genre, et nous devons citer parmi eux, M. Marassi (rue Bourg-l'Abbé, n° 33), qui a poussé cet art à sa dernière perfection.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*Mémoire descriptif des expécriences qui confirment le véritable principe de stabilité des Voûtes, d'où l'on tire la proportion et le nombre des ordres de l'Architecture, etc.*; par M. *Louis le Brun*, de Douai, architecte, ancien élève de l'École Polytechnique; ci-devant dessinateur du Gouvernement dans l'expédition du capitaine *Baudin*, etc. — In-4°. — Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. franc de port. — Chez *Martinet*, rue du Coq St.-Honoré; *Barba*, galeries de bois du Palais Royal; *Tardieu*, *etc.*

Nous avons annoncé que notre Couverture serait destinée à publier toute espèce d'ouvrages, même étrangers à la médecine, et si les Arts sont frères, si les Muses sont sœurs, nous ne dérogeons point au tableau bibliographique de notre Gazette, originairement voué aux seuls ouvrages en médecine, en annonçant un ouvrage d'architecture. On sait d'ailleurs combien le site et la nature des constructions contribuent à la santé, et le vieillard de Cos n'a pas dédaigné de tracer des règles à cet égard, belles et fécondes comme tout ce qui a jailli de son divin cerveau. Nous serions au reste flattés que cet hommage rendu aux veilles d'un jeune architecte plein de goût, de zèle et de talent, épris du beau des anciens, éveillât la curiosité des lecteurs, et donnât aux Journalistes nos confrères, le désir de vérifier une réinvention dont chaque monument du bel antique recèle la démonstration... Car, malheureux que nous sommes, nous ne pouvons plus inventer; nous ne faisons que remuer les cendres de l'antiquité, et y retrouver par fois quelques parcelles assoupies du feu sacré qui consumait nos illustres aînés. Au reste, la parité entre l'architecture et la médecine, n'est pas aussi éloignée qu'on croirait. Nous conservons par nos soins l'édifice humain, jusqu'à ce qu'il soit miné par la main du tems. L'architecte doit appliquer ses soins à préserver de ses injures le monument qu'il élève, en employant, pour assurer sa solidité, toutes les ressources de son art.

Il semble prouvé, d'après le grand nombre d'expériences rapportées dans le Mémoire que nous citons, que le principe de la véritable stabilité a été entièrement méconnu dans les constructions modernes. Et pourquoi faut-il que parmi elles nous arrêtions avec douleur nos regards sur le dernier chef-d'œuvre de l'architecture française, déjà menaçant ruine avant d'être fini! Nous n'avons point la prétention de nous ériger en juges en cette partie, quoique le plus beau monument français d'architecture soit dû à un médecin; et nous nous contenterons de citer le principe que M. *le Brun* a commenté dans son ouvrage. « Il ne faut » plus recourir aux lois des mathématiques dont » nous faisons usage; il faut consulter les pro- » portions auxquelles l'architecture est soumise : » ainsi, selon cette vérité, il faut partir d'un » principe d'égalité entre la partie d'une voûte » comprise en dedans des naissances, et la partie » située extérieurement à ces naissances ». L'auteur prouve que ce principe d'égalité, appliqué aux voûtes, est aussi celui de toute espèce de construction, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à la lecture du Mémoire, pour y puiser la conviction dont l'auteur paraît lui-même pénétré.

M. S. U.

*Économie domestique.*

Dans une seconde lettre sur les sirops et conserves de raisins, M. *Parmentier* publie les heureux résultats de la substitution de ces sirops indigènes au sucre, dont le prix a déjà baissé par cette concurrence, lorsque tout semblait devoir élever son prix. Il prouve jusqu'à l'évidence la supériorité de ce sirop sur celui obtenu de la pomme. « Aucun fruit, aucune racine, aucune

» tige, dit-il, ne peuvent être mis en parallèle » avec le raisin; il occupe le second rang dans » l'échelle des richesses territoriales de la France; » il est le réservoir le plus abondant de la matière » sucrante; lui seul est en état de suffire aux be- » soins que nous a créés la longue habitude du » sucre; et il y a autant de différence entre » la qualité du sirop de raisin du midi, et celle » du sirop de pommes, même perfectionné par » MM. Robert et Dubuc, qu'il en existe entre » un bon vin et le cidre. »

Ce savant chimiste attribue à la présence du tartre la difficulté d'extraire le sucre du raisin sous forme de cristaux; et il pense qu'on ne peut appliquer à cette cristallisation le procédé dont on use pour obtenir celle du sucre de canne; nous nous unirons à lui pour encourager le docte *Proust* à suivre ses expériences dont le succès intéresse tant de peuples. Nous avons vu du sucre de raisin cristallisé, et nous pensons que ce premier pas vers l'opération la plus difficile, et jusqu'alors inespérée, doit redoubler le zèle des propriétaires et ranimer les espérances des poursuivans de ce grand œuvre vraiment national.

Quant au procédé pour améliorer la cuve en fermentation, c'est déjà une conquête incalculable pour un pays aussi riche en vignobles que la France, et l'on doit s'étonner qu'il se soit trouvé un seul homme qui ait pu croire que le savant qui avait naturalisé pendant la disette la pomme-de-terre en France, pût capituler avec sa conscience au point de vendre une découverte dont le résultat donne le meilleur des vins à boire au peuple à qui il a appris à manger le meilleur des pains. Voilà vraiment un bienfaiteur des hommes, et on aime à entendre sortir d'une telle bouche ces paroles qui terminent son rapport, et dont nous nous sommes honorés de faire l'application à la médecine, du moment que nous exerçons ce premier des arts : « Quand on veut » servir les hommes, il ne suffit pas de leur dire » une seule fois ce qu'on a vu, ce qu'on a fait, et » ce qu'il est nécessaire de faire; il ne faut jamais » se lasser de le produire sous toutes les formes » et dans un langage familier aux classes les plus » nombreuses. Ce n'est qu'en POPULARISANT les » sciences, qu'on peut les rendre utiles, et que » ceux qui les cultivent acquièrent quelques » droits à la reconnaissance de leurs contempo- » rains et de la postérité. »

M. S. U.

---

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTE,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 6. — 21 Février 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Traité des Champignons ;* ouvrage dans lequel on trouve, après l'histoire analytique et chronologique des découvertes et des travaux sur ces plantes, suivie de leur synonymie botanique et de tables nécessaires, la description détaillée, les qualités, les effets, les différens usages, non-seulement des champignons proprement dits, mais des truffes, des agarics, des morilles, et autres productions de cette nature, avec une suite d'expériences tentées sur les animaux; l'examen des principes pernicieux de certaines espèces, et les moyens de prévenir leurs effets ou d'y remédier; le tout enrichi de plus de 200 planches, où ils sont représentés avec leurs couleurs, et en général leur grandeur naturelle, et distribués suivant une nouvelle méthode; par M. *Paulet*, médecin des Facultés de Paris et de Montpellier, de l'Académie médicale de Madrid, etc. — A Paris, de l'imprimerie royale, 1790. — Deux vol. grand in-4°. — Prix, 18 fr., et 26 fr. franc de port, brochés, y compris le prospectus. Les première et deuxième livraisons de champignons coloriés, 6 fr. chaque, et 6 fr. 50 c. franches de port. Le prospectus seul, 1 fr. 80 c. (Ces deux derniers articles se vendent séparément.) — Chez M^me^ *Huzard*, libr., rue de l'Éperon, n° 7; et au Dépôt, chez M. *Tessier*, libraire, rue de la Harpe, n° 45.

La lecture attentive du titre que nous venons d'exposer, suffit pour donner une idée de l'ouvrage et de son degré, nous ne dirons pas d'utilité, mais de nécessité; et certes, si cette dernière qualité pouvait lui être contestée, il ne pouvait paraître plus à propos pour y prouver ses droits, que dans un moment où chaque contrée retentit d'accidens terribles arrivés par l'usage de ce mets fatal, dont des gourmands inconsidérés s'obstinent à conserver l'habitude sans grâce, malgré de si funestes exemples et des leçons aussi multipliées. Il est à regretter que ce Traité, imprimé il y a dix-huit ans, et dont les orages de la révolution ont retardé la publication, n'ait pas paru à l'époque de son impression; l'opinion publique, qui ne se forme que lentement, aurait déjà fait justice de ce poison, si témérairement érigé en aliment; les notions contenues dans cette instruction, seraient dès aujourd'hui vulgaires, et nous n'aurions pas eu, sans doute, à annoncer, il y a quelque tems, tant de déplorables aventures, dues à l'ignorance de ces importantes vérités. Nous laissons aux journaux plus étendus, à apprécier l'érudition de ce Traité. Il nous suffit de dire que c'est un ouvrage didactique et méthodique, dans lequel se trouvent circonscrites les véritables fongosités bornées à des objets sensibles, apparens, distinctes de toutes ces végétations innombrablement variées sous le titre de *lèpres*, *taches*, *rouille* des plantes qu'on a essayé en dernier lieu d'introduire dans l'ordre des champignons. C'est le tableau ordonné

et distribué par classes, genres et familles de ces productions auxquelles on donne vulgairement les noms de *champignons*, de *mousserons*, de *cèpes*, de *truffes*, de *morilles*, *agarics*, *vesses de loup*, *oreilles de Judas*, *barbes de chèvre* ou *mainotes*, *escudardes*, *etc.*, dont on fait journellement usage au risque de les confondre avec d'autres nuisibles, les unes par un principe résineux et vénéneux, les autres par une substance ligneuse, ou cotonneuse, ou spongieuse, coriace, indigeste; d'autres par un principe de fermentation putride; d'autres par la présence de semences en état d'aggrégation, et agissant les unes sur l'estomac, les autres sur les entrailles; d'autres sur le cerveau, plus ou moins subitement ou lentement, etc., etc.

L'auteur, voulant créer un ouvrage généralement utile, s'est imposé la tâche pénible de faire connaître, non-seulement la nomenclature des savans et la langue populaire en ce genre d'étude, mais encore tous les travaux entrepris sur cet objet. Ce travail a donné lieu au premier volume, terminé par une double synonymie, celle des genres et celle des espèces, et par une double table, l'une latine, l'autre française, au moyen desquelles le lecteur ne peut s'égarer dans ce dédale inextricable pour qui n'aurait pas reçu ce fil conducteur. Cette partie est rigoureusement la partie scientifique, et la lacune, qui était restée entre l'époque de 1793 et celle d'aujourd'hui, est remplie par le supplément qui vient de paraître sous le titre de *Prospectus*, qui est comme un abrégé de tout l'ouvrage et l'analyse des découvertes les plus modernes en mycétologie. Dans les 460 espèces ou environ, que contient un tableau terminant ce Prospectus, il en est 90 de bonnes à manger, 130 qui ne peuvent nuire, 12 dont l'usage est décidément mortel, et 23 dont l'usage peut mettre la vie en danger. Les autres sont plus ou moins suspectes.

La seconde partie, formant le second volume entiérement dépouillée de termes scientifiques, est toute destinée à la description des espèces et à l'exposition des expériences tentées sur les animaux, lorsque les observations sur leurs effets dans l'espèce humaine ont manqué; avantage qu'aucun ouvrage de ce genre n'avait encore offert. Quand le champignon est reconnu de bonne qualité, on y trouve la manière de l'apprêter; et lorsqu'il est pernicieux, la recette des moyens les plus appropriés à son empoisonnement particulier.

L'analyse chimique semblerait prouver que le champignon est l'intermédiaire entre le règne animal et le règne végétal, comme l'asbeste entre le règne végétal et le minéral, car il contient beaucoup d'alcali volatil (ammoniaque), substance constituante des matières animales. On a prétendu que cette plante ne fournit point de chyle; M. *Paulet*, au contraire, prétend que tels d'entr'eux (par exemple, celui qu'on nomme vulgairement *chairs fraiches des arbres*) donnent une nourriture très-saine, et *capable de fortifier le corps. Bernard de Jussieu*, à qui l'on peut s'en rapporter en ce genre, appelait le *cèpe royal* ou *grand mousseux*, *le manger des Dieux*, et disait qu'il était capable de ressusciter les morts tant il est délicat. L'Empereur *Claude* pensait de même, et *Agrippine* mit à profit sa folie pour ce mets, en l'empoisonnant par un plat de champignons. Méfions-nous toujours de cet *irritamentum gulæ* dont le meilleur rappelle involontairement ce vers d'origine Homérique :

*« Timeo Danaos et dona ferentes. »*

La nature a, d'ailleurs, mis ici la peine trop près du plaisir pour qu'on puisse en conscience succomber à une tentation où le sentiment du plaisir est autant inquiété par la crainte de la peine.

Les planches, qui forment un objet à part, se distribueront en 33 livraisons, dont les deux premières qui paraissent, donnent l'idée la plus avantageuse du reste pour la correction du dessin et la fidélité du coloris. Les premiers N^os^ contiendront les champignons de bonne qualité, distingués très-ingénieusement par un signe typographique particulier. Cette collection sera digne de figurer dans les plus belles bibliothèques, et nous apprendrons avec plaisir à nos lecteurs, que l'auteur recommandable de ce bel ouvrage, a eu l'honneur d'en présenter un exemplaire, le 5 février, à S. M. I. et R., avec les deux premières livraisons des figures coloriées, et la gravure de l'espèce de champignons qui a causé les malheurs arrivés dernièrement en France; de celui qui, en 1807, empoisonna le cardinal *Caprara*; de celui qui, en 1751, empoisonna M^me^ la princesse de *Conti*; enfin, de celui qui, jadis, fit mourir l'Empereur *Claude*.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VI.) ( 41 ) ( 21 Février 1809. )

DEPT DE L... 5. cen...

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

HONORÉ CASTILLAN, premier médecin de la reine *Catherine de Médicis*, femme de *Henri II*, et JEAN CHAPELLAIN, premier médecin de *Henri II* et de *Charles IX*, avaient été reçus docteurs médecins en l'université de Montpellier, sous le même professeur. Unis d'une amitié très-étroite, ils périrent tous deux, dit *de Thou*, en 1569, au siége de St.-Jean-d'Angéli, dans la même maison et du même mal.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LA même alternative de température s'est fait remarquer dans la dernière décade qui, d'ailleurs, est restée fidèle au génie printanier qui caractérisait la précédente. On a pu se convaincre souvent ici de la vérité de cet axiôme : *les extrêmes se touchent*, et dans la même journée, nous avons eu les aquilons et le zéphyr, du brouillard et du tonnerre, du soleil et de la pluie, de la grêle et des fleurs, et comme on voit des vieillards se plaire avec les enfans, la même matinée a souvent vu l'hiver et le printems se donner la main et confondre leur empire. Les maladies n'ont rien offert de différent du tableau que nous avons exposé dans le N° dernier; mais l'on a pu s'étonner de la fréquence et de la ténacité des apoplexies, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes appésantis avec plus de détail depuis plusieurs numéros, sur le traitement de ces affections, qui, depuis quelque tems, cessant d'offrir un caractère aussi rapidement foudroyant, semblent laisser quelque espérance à la médecine, quelque repit à l'emploi de ses moyens. Dans les attaques ordinaires, le trait vole, la mort a frappé avant qu'on ait pu détourner son coup; et c'est plutôt des préservatifs que l'on doit indiquer aux êtres doués d'une constitution apoplectique, que des moyens curatifs qui demandent, pour leur administration

et leur succès, un concours de moyens difficile à rencontrer; mais l'apoplexie chronique (si l'on nous permet cette expression) donne le tems de se reconnaître, de déterminer son caractère *actif* ou *passif*, et d'apporter des remèdes appropriés (1). C'est la médecine que nous avons exercée envers ce malheureux Blanchard qu'un fil retient encore à la vie, et sur le sort duquel on ne peut encore rien prononcer, dans une circonstance où la nature aidée seulement, et non combattue, peut suffire à conserver le feu sacré de la vie.... Eh! qui n'a pas vu une lampe exhaler sa flamme, quoique approvisionnée d'huile, si un souffle indiscret a troublé sa lueur vacillante? Ayons avec ces malades la même réserve que la bonne ménagère, qui retient son haleine devant sa lampe expirante, et prolonge ainsi sa durée au-delà du terme probable. Les dix derniers jours ont offert le tableau météorologique suivant: le 9, humide et chaud. Le 10, soleil et pluie. Le 11, à une aurore enflammée et dorant les édifices d'une teinte jaunâtre, a succédé le ciel le plus sombre; pluie à verse toute la journée. Cependant la rivière décroît, et l'on ne peut trop envier le bonheur des Parisiens que le sort plaça dans la plus belle des villes, également éloignée, et des convulsions politiques et des champs de la guerre, et des calamités nées du choc des élémens; tandis que tous les journaux retentissent du récit d'incendies, d'inondations, de bombardemens, de séditions, de combats.... Heureuse cité, où tous les arts semblent s'être donné rendez-vous, et marchent à la gloire en se donnant la main, sous les auspices de César, sous la protection d'une police d'autant plus puissante, qu'elle s'apperçoit moins; c'est la providence qui dispense ses dons, et cache la main qui les répand. Le 12, ouragan, pluie froide; la nuit tempête chargée d'épurer les airs à défaut de gelée. Le 13, pluie le matin, soleil brillant le reste du jour; pluie le soir et toute la nuit; bourrasque. Le 14, ciel serein le matin; chaleur très-forte à midi; nuages amoncelés; et à six heures du soir, éclairs vifs et fréquens éclats de tonnerre bruyans et répétés, suivis de grêle et de pluie. (Le même événement avait eu lieu à la même heure, le 31 décembre 1793, et en moins d'une demi-heure, les ruisseaux de Paris furent transformés en torrens.) La foudre tombe à Gennevilliers, à deux lieues de Paris, sur un moulin à vent dont elle brise les ailes, et dévaste l'intérieur: personne n'a été blessé. Nuit sombre et chargée de brouillards. Le 14, aurore fraîche et pure; soleil radieux; pluie le soir; la plus belle végétation. Le 15, même intermittence de soleil et de pluie. Le 16, averses, soleil, nuit très-venteuse: l'ouest et le sud ont seuls régné pendant ces dix jours, et rien ne présage encore les gelées dont la chandeleur nous a menacés.

En Italie, la température et la nosologie se sont montrées en concordance exacte avec celle de la France. En janvier, à Plaisance, d'après le tableau de l'observateur Mantenga le *max.* de hauteur du baromètre a été de 28 p. 2 lig.; le *minim.*, de 27 p. 5 lig.; le thermomètre s'est élevé à 6 deg. $\frac{1}{4}$, dil.; il a descendu à 8 deg. $\frac{3}{4}$, condens. (Le 19 janvier au soir). L'hygromètre a atteint son *max.* 100; son *minim.* a été 85. Le pluviomètre a donné 1 lig. 6 points. Les maladies les plus fréquentes ont été les rhumatismes et les fièvres catarrhales. Beaucoup de fausses pleurésies; plus d'affections du bas-ventre, qu'on n'en éprouve ordinairement

(1) Cette affection a semblé être assez grave et fréquente à la Société de médecine de Marseille, pour qu'elle ait proposé de décerner un prix de 300 fr. au meilleur Mémoire sur la question de *déterminer le caractère de l'apoplexie, et son traitement*. Cette question avait déjà été mise au concours, par la Société, qui, jugeant qu'aucun des Mémoires envoyés n'a rempli les conditions du programme, la rétablit, en doublant le prix qui sera de 600 fr., et en précisant ainsi l'argument: « déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire ses espèces, » faire connaître les maladies qui la simulent, établir le traitement qui convient à chaque espèce, donner les moyens prophilactiques qui en affaiblissent les dispositions. »

On désire que les concurrens s'appliquent à détailler:

1°. Quelle est l'influence des professions, des alimens, et de tout écart dans le régime sur la production de cette maladie; 2° les constitutions atmosphériques, et les saisons de l'année qui la rendent plus fréquente et plus funeste; 3° les situations topographiques particulières qui y disposent; 4° les autres causes physiques et morales qui y préparent.

Les Mémoires en latin ou en français, seront adressés francs de port à M. Dugas, sécrétaire-général de la Société savante, le 30 juin 1810; terme de rigueur. Les auteurs ne se feront point connaître: ils mettront leur nom dans un billet cacheté, portant la même épigraphe que le Mémoire.

dans cette saison ; elles ont été compliquées d'inflammation des intestins, ou du péritoine. Les apoplexies ont continué à être très-fréquentes : on a observé quelques fièvres nerveuses, quelquefois avec un tel embarras de la poitrine, qu'on aurait pu les qualifier plus justement de péripneumonies nerveuses. Ne dirait-on pas que ce tableau a été calqué sur celui que nous avons offert à Paris à la fin de janvier ?

Nous n'avons certes pas la prétention de penser que nos conseils aient pu influer sur les mascarades de cette année, mais on a remarqué que quoique la température ait été très-douce, elles ont été bien plus rares que de coutume, et nous en félicitons le bon peuple qui revient à des plaisirs moins bruyans. Si l'on en excepte la rue St.-Honoré, qui a vu quelques voitures chargées de masques, et le bœuf gras, le tout s'est borné à quelques déguisemens assez insignifians, à quelques folies trop raisonnables pour être épidémiques ; des arlequins muets, des poissardes décentes, des pierrots décontenancés, quelques bergères de ville, et des grecs de Paris, paraissant et disparaissant tour à tour avec le soleil et la pluie. Les bals en général ont été plus brillans, et la médecine doit s'applaudir d'une sagesse qui lui donnera moins d'exercice. M. S. U.

Depuis le 9 février 1809, jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 5 fois S., 16 fois S.-O., 9 fois O. M. S. U.

☺ Pleine lune, le 2 Mars.

Depuis le 9 février 1809, jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 27 p. 1 lig. $\frac{3}{12}$.

Le thermomètre est monté à 12 deg. $\frac{2}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 3 deg. $\frac{5}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 94 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

## FAITS DE PRATIQUE.

### *Apoplexie.*

LA longue apoplexie de M. Blanchard, m'a rappelé le fait suivant non moins singulier.

Un soir d'hiver de 1793 (an II), par un tems affreux, un froid cuisant, un pied de neige, on apporte à mon Hôtel-Dieu de Chartres, un grand et très-bel homme de 55 à 60 ans, vêtu d'habits peu conformes à la dignité de sa figure. Il avait été trouvé à une lieue de Chartres, étendu à terre, dans un petit bois, sur une route peu fréquentée, ne donnant aucun signe de vie, roide et froid. En fouillant dans ses poches, pour y trouver quelques papiers qui offrissent des renseignemens sur cet inconnu, on n'y avait trouvé qu'un fer à cheval et quelque menue monnaie ; son linge était fin, mais extrêmement sale ; il avait 5 pieds 7 à 8 pouces, il était d'une stature athlétique, et portait une cicatrice assez ancienne, qui lui traversait le nez, sans trop le défigurer. On le mit dans un lit, et on m'envoya chercher. Il était 9 heures du soir ; je trouvai un homme dans le travail d'une apoplexie ; la bouche était ouverte et torse, et à travers les mâchoires immobiles, sortait de trois pouces une langue épaisse et couverte de morsures et de sang. Les yeux étaient fixes et ouverts ; nulle dilatation de la pupille en présentant la lumière ou la paume de la main. Une rigidité tétanique occupait toutes les articulations ; de grosses veines sillonnaient le cou, le front, les tempes. Les yeux étaient infiltrés de filets sanguins ; une sterteur affreuse accompagnait sa respiration bruyante. L'estomac paraissait être plein, et l'haleine était vineuse (1). Le cas était pressant ; j'étais jeune en pratique, il m'embarrassa ; prendre des conseils était dangereux, par des motifs que j'exposerai plus bas, et qui, sur-le-champ, s'étaient offerts à ma pensée.

Il était clair que c'était une apoplexie sanguine, que le sujet était éminemment pléthorique, qu'il fallait saigner ; mais s'il venait de manger, je le tuais. Je fis une médecine mixte. Aidé de l'excellente sœur *Marianne*, femme aussi courageuse que forte et intelligente, je mis le malade sur son séant, en soutenant le tronc dans cette position verticale par des chaises et des oreillers. Je posai autour du cou un cordon de sangsues, et pendant qu'elles opéraient, je lui versai dans l'arrière-bouche six grains d'émétique en huit

---

(1) *Siquis ebrius derepente voce privatur, convulsus moritur, si non febris co[illegible] autu[illegible] ad horom quâ crapulæ [illegible]ol[illegible]untur pervenit, loquatur.* Aph. 5. Hipp. S[illegible]t. V.

cuillerées d'eau; aussitôt, comme par enchantement, contraction de l'estomac, vomissement abondant de pain et de vin. Le pauvre malade veut articuler quelques mots, et dans ses traits vénérables se peint l'expression de la reconnaissance; il porte la main à ses yeux, à sa bouche. Je donne force eau chaude, des lavemens d'une décoction de feuilles de tabac. Les jugulaires se désemplissent par la sucion des sangsues; la langue rentre de moitié. Je ne le quitte point pendant quatre heures; je continue l'eau chaude que j'aromatise de fleurs d'orange. La respiration devient moins stertoreuse.

Le lendemain, je le trouve plus calme; il veut parler, la voix expire sur ses lèvres, mais ses traits portent toujours l'empreinte de la sérénité, de la résignation et de la reconnaissance; une main se porte à sa bouche en signe d'affection, je veux la mettre dans le lit, et en cherchant l'autre pour la placer commodément, je la trouve engagée sous le tronc, et je m'aperçois qu'il est hémiplégique. Les yeux sont ternes et fixes, un des deux est fermé. La bouche est inclinée à gauche.

Je pose à l'instant entre les deux épaules un vésicatoire large comme la main. Je fais frotter le côté paralysé avec une forte teinture de cantharides. Je continuai l'eau émétisée, alternée avec une décoction d'arnica.... peu à peu la langue diminue de volume et rentre entièrement dans le palais. Cependant le bras paralysé ne donnait aucun signe de mouvement non plus que la jambe du même côté. Les yeux étaient toujours fixes, la parole n'était point revenue.... Huit jours se passèrent dans cette stagnation, et je tremblais pour ses jours (1). Je faisais prendre deux à trois bouillons gras par jour, et chaque jour un lavement. Cependant le bruit s'était répandu dans la ville qu'un émigré était malade à l'Hôtel-Dieu; on tenait déjà les propos les plus alarmans pour lui. Je vis les Sœurs très-inquiètes pour ce malheureux. La parole lui revint un peu; il commençait à manger, mais il paraissait être resté sourd et voir très-difficilement. Trois députés du club vinrent un beau matin vérifier ce sujet de la rumeur publique. Ils s'adressent à cet homme qui, le front serein, leur répond en balbutiant; et comme la paresse de sa langue l'empêchait d'être intelligible, ils le prièrent de désigner sur un livre les lettres qui formaient son nom, en s'arrêtant sur chacune d'elles à son tour. On lui présente à cet effet, un frontispice composé des plus grands caractères. Il fait signe qu'il a besoin de lunettes pour y voir. On met en réquisition toutes celles de la communauté. Pas une ne convient à sa vue, et les députés s'en retournent aussi instruits qu'ils étaient venus. L'administration de l'hospice, composée d hommes faibles, me mande à sa barre pour avoir ma révélation sur ce que je savais de mon malade. J'ignorais tout, je ne pus rien avouer; mais toutes ces recherches me donnèrent à penser, et un soir, quand je crus que chaque malade sommeillait, je m'approchai sans lumière du lit du suspect, et je lui dis à l'oreille : « Monsieur, on vous soupçonne d'être un émigré; or, si c'est vrai, la loi est précise, une fois l'identité de la personne reconnue, vous êtes guillotiné. Je sais que je cours des risques à vous en instruire; mais vous m'avez inspiré de l'intérêt, et quoique patriote, je déteste les échafauds du terrorisme comme les bûchers de l'inquisition. » Je crois voir encore la figure de ce bon vieillard, à moitié éclairée par une lampe suspendue à l'antique chapelle de l'Hôtel Dieu, convertie alors en salle de malades, me souriant avec une sérénité touchante. « Bon jeune homme, me dit-il, vous méritez que je rompe le silence que je m'étais promis de garder: je ne suis point émigré, je suis un prêtre persécuté; je ne suis plus ni sourd ni aveugle, mais je suis réellement resté paralytique du côté gauche, pour avoir couché pendant quinze jours dans un bois, sans autre nourriture que des feuilles et quelques fruits sauvages. Retirez-vous, on peut nous écouter. Je ferai mes efforts pour quitter bientôt cet asyle.» Le lendemain, je lui fais donner des béquilles. Je lui ordonne des frictions camphrées. Je consulte le directeur de l'hôpital, l'abbé Rabourdin, homme sans énergie, et qui, effrayé de ma confidence, insiste pour que le malheureux sorte aussitôt. Je tente en vain sa

(1) *Syderationem fortem solvere impossibile est, debilem verò non facile.* Hipp. sect. II, Aphor. 12.

pitié, je sollicite en vain sa charité, il reste insensible à mon intercession et sourd à ma demande. J'apprends que la municipalité doit le lendemain se transporter à l'Hôtel-Dieu pour reconnaître et probablement faire arrêter ce malheureux. Il n'y avait plus de tems à perdre, je cours l'en instruire. La peur lui donna des jambes (*nam timor addit alas*). M^me^ de Beausset, jeune dame retirée à Chartres, pour y cacher le malheur de sa naissance, m'avait donné un louis pour ce malheureux proscrit, j'y ajoute le denier de la veuve, et pieusement faussaire, je remplis le billet de sortie d'hôpital refusé par le directeur, j'y joins une feuille de route pour se rendre aux eaux de Bagnères, et dès le soir, je fais sortir par une porte secrète de l'hospice, le pauvre fugitif.... J'ignore ce qu'il est devenu ; seulement trois mois après, un malade passager vint me dire qu'il était chargé de la part d'un inconnu, de m'assurer qu'il était en sureté; et j'ai eu depuis quelques raisons de penser que rentré en France avec l'ordre, la paix et la religion, il exerce son ministère ecclésiastique du côté de Strasbourg. *Faxit Deus!!!* M. S. U.

*De l'abus du quinquina.*

Les deux observations suivantes m'ont frappé, et peuvent être une réponse vigoureuse à ceux qui ne veulent voir partout que des fièvres pernicieuses, ou des fièvres jaunes, comme on ne voyait il y a trente ans, que des fièvres putrides malignes, tant la mode règne en despote, même sur la médecine ! Voici la première : une femme très-laborieuse était depuis quinze jours valétudinaire, sans être alitée ; enfin une fièvre se déclare vers deux heures de l'après-midi avec un frisson très-pénible, étouffement, nausées ; le tremblement commence vers trois heures, et dure une demi-heure ; le mal de tête suit la cessation du tremblement ; l'assoupissement comateux s'annonce, délire obscur, rêves effrayans, étouffemens et mal-aise autour du cœur, qui font pousser à la malade des soupirs profonds ; vers cinq heures du matin sueur froide, abondante ; alors agitation, douleurs vagues dans les extrémités ; à six heures et demie le calme s'annonce : diarrhée bilieuse toute la journée, cependant les selles verdâtres foncées, (*vert-bouteille*) ont été tout l'effet de la diarrhée malgré le froid. Voilà trois tems bien marqués, tremblement, agitation et sueur, suivis des autres excrétions. Le froid glacial depuis l'invasion de la fièvre a continué, quoique dans la pyrexie, et l'irritation interne a soutenu la vivacité du pouls toujours petit, même pendant l'accès. Il n'y a jamais eu assez de puissance vitale pour établir la réaction qui ramène la chaleur dans les accès de fièvre et pour rompre le spasme périphérique. Pendant la pyrexie (la fièvre ayant suivi le type tierce intermittent), les urines ont passé en petite quantité et fort claires, la raison est revenue, mais tout le corps était douloureux pendant ces mouvemens, et au simple toucher. Frappé de ces premiers événemens, je prescrivis le quinquina à grande dose au déclin de l'accès. Les règles parurent après la première dose de quinquina, et coulèrent en petite quantité ; on continua néanmoins le quinquina en bol, en infusion, uni avec l'oxymel scillitique à la dose de trois gros pour six gros de quinquina, les lavemens avec le quinquina en poudre ; en un mot, entre les deux accès on employa environ deux onces et demie de quinquina, Le second accès fut plus violent, l'agitation plus vive, le délire plus marqué, l'étouffement plus pressant, et le froid plus intense. (Car elle semblait au toucher un morceau de marbre humide.) L'accès dura quatorze heures environ ; l'agitation avoit été telle, que la malade était sortie du lit pendant le tems de la sueur froide ; elle portait une face hippocratique, et ses forces lui suffisaient à peine pour se soutenir.

C'est alors que je changeai mon traitement, et que je m'occupai de faire cesser ou de prévenir le spasme périphérique, par des frictions avec la teinture de cantharides camphrée à haute dose, et faites sur les extrémités supérieures et inférieures ; à rappeler les évacuations alvines que le quinquina avait supprimées, en faisant donner des lavemens avec la décoction de feuilles de bette (poirée), et une cuillerée de sel de cuisine (muriate de soude) une heure avant le paroxysme et une demi-heure après le déclin

de l'accès. Les frictions étaient faites pendant dix minutes sur chaque extrémité trois heures avant l'accès ; et d'heure en heure on donnait quatre cuillerées de teinture spiritueuse de succin ainsi combinée : ℥ quatre onces de sirop de capillaire, une once et demie de teinture spiritueuse de succin bien chargée, et huit onces d'eau de fleurs d'orange mêlées.

Le troisième accès fut moins long et moins violent, la chaleur quoique très faible, commença à dissiper l'extrême froidure de la peau, la sueur fut plus abondante, les selles plus épaisses après le déclin. Même traitement pendant la pyrexie, jusqu'au retour du frisson ; savoir l'usage de la teinture de succin de deux heures en deux heures, et frictions avec celle de cantharides camphrée trois heures avant l'accès. Les règles coulaient après l'accès.

Le quatrième accès n'est pas revenu ; les règles ont coulé, il n'a resté aucun symptôme, et la convalescence la plus prompte et la plus heureuse a commencé.

Instruit par cette observation, dans laquelle la menstruation formait une complication grave, un second cas s'étant présenté, les symptômes ont été moins dangereux, parce que je n'ai pas regardé le quinquina comme utile, et j'ai suivi dès l'abord, et avec le même avantage, le traitement dont je viens de vous parler, et qui a réussi complètement ; le troisième accès n'a presque pas été sensible. Qu'eût fait à ma place un des partisans de la doctrine d'Alibert qui voit des fièvres pernicieuses partout? Le quinquina eût été la seule ancre de miséricorde dans le danger, et vous voyez qu'elle a dérivé, en exposant la première malade à une mort inévitable, si on n'eût pas changé le traitement. Cette fièvre froide *febris algida* de Gorter, quoiqu'accompagnée d'assoupissement, de défaut de réaction de l'intérieur vers l'extérieur et des principaux symptômes de la fièvre pernicieuse, n'eût pas été heureusement traitée avec le quinquina, comme il arrive dans les cas de fièvre *pernicieuse vraie*. Je crois même que la confusion qui existe entre le caractère pathognonomique de la fièvre pernicieuse et celui de plusieurs autres fièvres nerveuses avec assoupissement, est la seule cause de l'insuccès du quinquina dans plusieurs espèces de fièvres assoupissantes, accompagnées de froid et d'insensibiité. Il serait donc très-intéressant que l'on cessât de voir des fièvres pernicieuses, même parmi les remittentes-quartes et les hémitrytées, et qu'à l'exemple de Torti et de Verlof, on ne reconnut pour fièvre insidieuse ( exigeant le quinquina ) que celle qu'ils ont si sagement décrite.

B. T. D. M. *à T...*

---

*Fin des médicamens seuls indispensables, ou de la composition d'une pharmacie domestique.*

L'*agaric*, très-improprement décoré de ce nom qui scientifiquement appartient au genre *Amanite* lequel contient des espèces dangereuses et d'autres très-innocentes, décrites par Linnée, Gmelin, Schæffer, Balsch, Hoffmann, Vaillant, Bulliard, Lamarck, Ventenat, et notre honorable devancier le docteur Paulet, n'est dans l'acception que nous lui donnons ici, d'après Tournefort, autre chose que ce champignon coriace, demi-ligneux, sessile, dont on fait l'amadou, et dont le caractère botanique est d'avoir sa surface inférieure percée de pores ronds. Il croit sur la tige des arbres, et l'on doit la découverte de sa propriété à un berger qui, blessé par une arme tranchante, et perdant son sang, tomba sans connaissance au pied d'un chêne couvert de cette excroissance fongueuse qui, pressée par hasard sur la blessure, arrêta l'hémorragie. Il agit mécaniquement, comme corps spongieux, doué d'un principe stiptique et doit entrer dans l'appareil d'une boîte de médicamens. On ajoute à sa vertu en le saupoudrant d'alun. Comme le bouc émissaire, l'agaric semble être chargé d'acquitter par son utilité les ravages causés par la nombreuse famille des champignons, tous au moins indigestes comme assaisonnement, et la plupart mortels comme aliment.

Il n'est personne qui ne connaisse les *sangsues*, sorte de reptile aquatique, dont les propriétés hygrométrique, barométrique, thermométrique, anémométrique, sont moins certaines que celle de se nourrir des animaux auxquels il s'attache. Son corps oblong, très-contractile, terminé par

deux extrémités très-dilatables, est composé de muscles circulaires qui lui aident à exécuter ses mouvemens de progression et de succion. La tête est plus pointue que la partie postérieure ; la bouche est triangulaire, armée de trois dents assez fortes pour percer, non-seulement la peau d'un homme, mais le cuir d'un cheval ou d'un bœuf. Au fond de la bouche est un mammelon aspirateur, destiné à sucer le sang de la triple plaie de l'animal piqué. Comme le sang est le résultat le plus pur de la nourriture digérée, la sangsue qui se l'approprie n'a pas besoin d'anus pour rejeter les parties indigestibles, et on ne lui en découvre pas. Il est probable, dit Morand, que les parties hétérogènes qui résultent de cette digestion, sont séparées par la transpiration, et forment cette matière onctueuse qui lubrifie leur peau, et se dépose en filamens noirâtres dans les vases remplis d'eau où on les conserve. Les sangsues sont hermaphrodites et vivipares ; elles se mangent ou se sucent les unes les autres, quand elles sont à jeun ; elles s'attachent aux poissons, aux larves des insectes, aux vers aquatiques ; elles peuvent vivre plusieurs mois sans manger. Le sel, le tabac, le vin, l'eau-de-vie, font mourir les sangsues, et on se sert de ce moyen pour les faire tomber ; si on les arrachait de vive force, elles laisseraient la tête dans la plaie, ce qui peut occasionner des accidens graves, et si on les coupait en deux, elles continueraient de sucer, et pourraient produire une hémorragie. Si l'on a eu le malheur d'avaler une sangsue, une eau chargée de sel, un demi-verre d'eau-de-vie, un verre de vin salé, la font bientôt mourir et rejeter sans danger. ( *Voyez* ce que nous en avons dit N° 68 (21 Mai 1806).

La manière d'appliquer les sangsues est infiniment simple : on la choisit à jeun, et à cet effet on la garde hors de l'eau pendant trois à quatre heures ; on la pose sur l'endroit à piquer, en pinçant légèrement avec l'ongle la partie opposée à la tête ; et bientôt, vaincue par la douleur, ou alléchée par l'appétit, elle se fixe où on le désire. Si on veut plus surement qu'elle ne dépasse pas tel endroit indiqué, on l'enferme sous un petit verre, dont on appuie les bords sur la peau, jusqu'à ce que la sangsue soit fixée. Ce moyen est très-efficace dans les ophtalmies sanguines, les hémorroïdes, les retards des menstrues, pour rappeler le sang à ses couloirs naturels; enfin, dans tous les engorgemens sanguins : c'est au reste l'arme des médecins peu familiers avec la lancette, depuis que les chirurgiens essayant de désavouer la suprématie doctorale, refusent de pratiquer les saignées qu'ils n'ont pas eux-mêmes ordonnées. Reconnaissons pourtant que depuis quelque tems tout semble rentrer dans l'ordre sous un gouverment plus ferme, plus juste appréciateur des rangs, et que la hiérarchie Médicale commence à recouvrer ses droits

La *lancette* est l'instrument spécial des chirurgiens ; et dans la crainte qu'on nous accuse d'empiéter à notre tour sur leurs droits, nous nous bornerons à dire que son exercice demande infiniment d'habitude et de dextérité ; que son abus touche de près à son usage ; qu'on saigne encore trop dans les villages, peut-être pas assez dans les villes (sur-tout les femmes enceintes, et dans les cas de fluxion de poitrine ou de chute) ; et que si l'insurrection chirurgicale continue, on ne trouvera pas, dans vingt ans, un homme qui daigne et sache saigner. Les ventouses scarifiées suppléent très-souvent avec avantage à la saignée par la lancette. Dans la plupart des cas qui exigent une prompte déplétion, les sangsues offrent un mauvais remplacement. Espérons que leur vogue cessera avec la prétention des chirurgiens de se soustraire à la domination des médecins, qui ont eu tort d'accréditer ce moyen de se soustraire à leur tour à l'intervention chirurgicale. La lancette peut le plus souvent suppléer le bistouri, qui ne peut pas la remplacer.

La *sonde* est également un instrument de chirurgie ; elle est en fer, en acier ou en argent, cylindrique, plus ou moins courbe à l'extrémité ; elle forme un tuyau percé par les deux bouts, et que l'on introduit dans la vessie pour en évacuer l'urine, sonder un calcul, élargir le canal, ou pour tout autre accident. La sonde ronde a une courbure en S, et demande une main très-exercée à son introduction. Le resserrement du sphincter de la vessie et l'inflammation du tissu spongieux de l'urètre, sont deux obstacles quelquefois insurmontables ; et l'on a vu, dans des cas pressans, des maîtres de l'art se frayer une

route à la pointe de l'algali. Il y a deux manières de sonder : la première, par-dessus le ventre ; la seconde, par-dessous. Pour la première, on fait asseoir le malade sur le bord de son lit, les pieds à terre et le tronc renversé. On prend avec le pouce et les deux premiers doigts alongés, la sonde trempée d'huile ; on la présente à l'orifice du gland mis à découvert, et contenu par la main gauche ; on la fait pénétrer dans l'ouverture de l'urètre, jusque vers l'arcade. Alors on fait faire à la sonde un mouvement de bascule qu'on nomme *tour de maître*, et qui consiste à lui faire faire un demi-tour opposé à celui où elle est, de manière que la sonde, dont la concavité regardait le scrotum, répond alors au pubis ; on retire doucement la sonde, de manière que son bec se glisse sous l'arcade des os pubis, en étendant un peu le gland pour que la sonde franchisse librement le passage membraneux en cet endroit de l'urètre. Cet obstacle surmonté, reste celui formé par l'éminence nommée *verumontanum*, qui se franchit en inclinant le pavillon de la sonde pour élever l'extrémité opposée qui pénètre bientôt l'orifice de la vessie, pour peu qu'on ait le soin de le reconnaître en la tournant à droite et à gauche, ou mieux encore, en la dirigeant par le doigt introduit dans l'anus. Une fois entrée, on retire le stylet, on laisse écouler l'urine, et on fixe la sonde en l'attachant par deux petits rubans qui partent de chaque oreille du pavillon pour faire le tour des cuisses.

La seconde manière de sonder est d'introduire la sonde de façon que sa partie concave regarde le pubis, et alors on est dispensé de pratiquer le *tour de maître*, la sonde se trouvant dans la direction naturelle pour parvenir sans effort à travers la courbure du canal de l'urètre. Si la difficulté d'introduire la sonde décide à la laisser quelque tems dans la vessie, il ne faut pas qu'elle y reste trop de tems, parce qu'elle peut devenir le noyau de concrétions calculeuses qui déchireraient au retour la membrane urétaire. Il y a des sondes pour femmes presque droites. Outre les sondes de métal, il en est en gomme élastique avec ou sans mandrin. Ces dernières, par leur flexibilité, sont très-propres à suivre toutes les sinuosités de l'urètre sans le blesser, et sont préférées sur-tout dans le cas de rétrécissement de son canal, en graduant l'emploi de leurs divers diamètres. On s'en sert aussi pour porter des médicamens dans l'urètre, ou pour y rappeler un écoulement réperculé, par exemple, dans le cas d'une ophtalmie vénérienne. Ce sont de véritables sparadraps roulés. Ces sondes ont alors le nom de *bougies*, qui rappellent le mot heureux d'un courtisan, qui, interrogé par une Reine sur la nature des occupations de Ledran dont alors chacun exaltait les talens, et n'osant pas les préciser, répondit : « Madame, c'est un homme qui prend nos vessies pour des lanternes. » On se sert de la sonde courbe, cannelée à sa partie convexe, pour assurer la progression du lithotome, dans l'opération de la taille ; et alors il prend le nom et les fonctions de *cathéter*. Il est une autre espèce de sonde, improprement appelée de ce nom, c'est une sorte de stylet ou petite verge d'acier arrondie, destinée à sonder la profondeur d'une plaie, d'une blessure, qui a souvent une cannelure destinée à guider la marche du bistouri ou des ciseaux, lorsqu'il s'agit de faire une incision, un débridement, d'agrandir une plaie, de déboucher un conduit fistuleux, sans risquer d'offenser les parties voisines ou de faire fausse route. On y ajoute des ailes pour la tenir plus aisément.

On voit, par ce que nous venons d'exposer sommairement, que la médecine peut réduire à très-peu d'agens ses moyens de guérison, et même de ceux que nous avons cités nous pourrions encore en retrancher quelques-uns ; et la moitié de ce qui reste est du régime journalier. Heureux le médecin qui, sachant mettre tout à profit, tire parti des choses jugées les plus communes, et connait toutes les ressources pharmaceutiques, sans se plaire à en accroître la liste et les besoins! Plus heureux les malades qui surent faire choix d'un médecin riche de moyens aussi simples qu'ingénieux! Mais convenons de bonne foi que d'un excès on est tombé dans l'autre :

*« Decidit in Scyllam cupiens vitare Carybdim. »*

Le Brownisme, exagéré dans ses prescriptions, ne connaît plus que le quinquina, le vin, l'opium, et la lancette ; il y a vingt ans, l'article le plus utile en médecine eût peut-être été : *de l'Abus de la Poli-Pharmacie ;* aujourd'hui, un article devenu nécessaire est : *du Danger de l'Anti-Pharmacie ;* et nous le publierons avec le même courage, la même bonne foi, que nous nous sommes élevés contre les abus qui nous ont déjà frappés dans l'exercice de la médecine.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Il manque encore à notre littérature médicale, un vaste et bel ouvrage, ce serait un *Dictionnaire Botanique*, qui joignit à l'exactitude la plus rigoureuse, la connaissance des plantes de l'antiquité, comme celle, par exemple, du *nepenthes* d'*Homère* et de *Théophraste*, du *casia* de *Virgile*, du *sisyrinchion* de *Théophraste*, etc.; etoffrirait tous les noms vulgaires et des voyageurs ou les noms de pays, avec le nom botanique. Puisse ce vœu être entendu de l'auteur du *Traité des Champignons*, dont la lecture nous a inspiré la confiance que celui-là seul remplirait dignement une telle entreprise, qui en a offert le modèle dans l'ouvrage que nous venons d'indiquer à la curiosité de nos abonnés!!!

M. S. U.

*Considérations sur l'origine, la cause et les effets de la fièvre; sur l'électricité médicale, et sur le magnétisme animal;* par M. *Judel*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, ancien médecin en chef d'un hôpital militaire, ex-législateur au Conseil des Anciens. — In-8°. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n° 17; *Gabon*, libraire, rue de l'École de Médecine, n° 27; et à Versailles, chez *Jacob*, avenue de St.-Cloud, n° 49; et chez l'auteur, rue de Provence, n° 12.

Pourquoi cet ouvrage, rempli de pensées libérales, de vues judicieuses, d'observations décélant une saine pratique, et la plus haute bonne foi, n'a-t-il pas encore été annoncé par les journaux de médecine? C'est que l'auteur, aussi modeste qu'instruit, n'appartient à aucune coterie. Content d'avoir fait un bon livre, il ne sait pas travailler ses succès. Retiré dans le port après une traversée assez orageuse, il se plaît encore à animer du geste et de la voix ceux qui ont la confiance de se commettre à la périlleuse navigation de la médecine, et il vient d'élever un phare dont plus d'un nautonnier bénira la lumière. A parler sans figure, l'ouvrage du docteur *Judel* ne pouvait paraître plus à propos que dans un moment où, dénaturant l'enseignement hippocratique, des théories modernes sapent l'antique nosologie, où des praticiens Brownistes, armés d'opium et de quinquina, exercent la médecine à peu près comme l'ours émouchait son ami. Pédantisme scientifique, ignorante simplicité, voilà les deux excès entre lesquels on doit marcher aujourd'hui, en donnant au jeune médecin de bonne foi le conseil (hélas! si mal suivi) de Phœbus à son fils:

« *Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis.* »

C'est pour la génération qui s'élève, qu'il est utile sur-tout qu'il se trouve de généreux défenseurs de la saine doctrine. Les médecins du moyen âge, sont encore imbus des leçons sages des antiques facultés, et ont, pour combattre les préjugés du jour, le souvenir des principes qu'ils reçurent d'abord. Mais qui détruira les erreurs qu'un faux enseignement fait germer dans des esprits jeunes, légers, préoccupés, enthousiastes, si ce n'est un médecin investi d'une réputation de succès mérités, du poids que donne une longue et heureuse pratique. Déjà un savant honorablement connu a ces titres, le docteur *Pomme*, a recouvré l'ardeur de sa jeunesse pour signaler l'abus du quinquina (1), et nous aimons à retrouver dans un collègue dont nous avons pu souvent apprécier la haute instruction, un avocat de la même cause. Nous regrettons que les limites de notre Journal nous empêchent d'extraire cette utile dissertation, mais nous en recommandons la lecture à nos abonnés; et notre franchise leur est trop connue pour qu'ils ne soient pas persuadés qu'en leur donnant ce conseil nous avons la conviction que nul d'eux ne la lira sans profit.

Rattachant tout le système médical au vaste ensemble de l'univers, M. le docteur *Judel* pose six propositions dont se déduisent toutes les conséquences développées dans son ouvrage, et il s'attache sur-tout à prouver que la cause et l'effet des météores et de la fièvre sont absolument identiques. « Les fluides animalisés, dit-il, » éprouvent, lorsqu'ils sont en repos, une dégé- » nérescence qui les rend à charge au principe de

(1) *Réfutation de la Doctrine médicale du docteur Brown, médecin écossais, suivie d'une Notice sur l'Électricité, le Galvanisme et le Magnétisme, sous le rapport des Maladies nerveuses;* par M. Pomme, docteur en médecine de Montpellier, de plusieurs Sociétés savantes. Troisième édition. — In-8°. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. franc de port. — A Arles, chez *Mesnier;* à Paris, chez *Cussac*, impr.-libr., rue Croix-des-Petits-Champs.

C'est un monument de simplicité médicale à la fois et de dialectique. (Nous ne parlons que de la pratique et non de la théorie; question dans laquelle nous ne prenons pas parti.) On regrette qu'il soit entaché de quelques personnalités qui détournent l'attention de son véritable objet.

*Mémoires et Observations cliniques sur l'Abus du Quinquina;* par M. Pomme, etc. *Voy.* ce que nous en avons dit, N° 35 (11 décembre 1807).

» la vie, et la désorganiserait même en peu de » tems, s'il n'était pas de son essence de combattre tout ce qui gêne son développement. » *Indè febris causa* ». On voit par cette citation que M. *Judel* regarde, avec les anciens, la fièvre moins comme une maladie, que comme un moyen de guérison. De là, dit-il encore, l'apothéose que lui ont décerné les peuples les plus brillans qui aient figuré sur la scène du monde. Les Grecs et les Romains, en effet, accordèrent les honneurs de l'autel A LA FIÈVRE, et *Valère Maxime* cite trois temples érigés à son culte, et qui existaient de son tems. *Gruter* a publié un *ex voto* trouvé en Transylvanie, ainsi conçu :

« *Febri divæ, febri sanctæ, febri magnæ,*
» *Camilla amata, pro filio malè affecto.* »

N'en doutons point, si quelquefois la fièvre est un mal, le plus souvent c'est le moyen choisi par la nature pour décider une salutaire coction, et pour nous servir de la comparaison du médecin dont nous citons l'ouvrage, la fièvre produit sur nos humeurs le même effet que la digestion sur les alimens; c'est-à-dire, la séparation de ce qui est excrémentiscible et indomptable, d'avec ce qui doit s'assimiler à notre organisation animale : c'est enfin le ministre de la nature pour notre guérison. Cette vérité est sur-tout importante à connaître pour le traitement des maladies aiguës, où l'on doit, discret de médicamens, garder l'heureuse et savante inaction d'*Hippocrate*, (*concocta mederi opportet non cruda*) au lieu que les maladies chroniques admettent le concours d'une médecine plus agissante.

Il faut lire dans l'ouvrage l'explication de la cause que le docteur *Judel* assigne au retour périodique observé dans presque toutes les fièvres. Quand les humeurs qui les causent sont tellement denses, tenaces, qu'il faut 48 heures pour qu'il en pénètre assez dans le torrent de la circulation pour y exciter une fermentation fébrile, la fièvre est quarte : elle est tierce quand il suffit de 24 heures, etc. : aussi les boissons en fluidifiant l'humeur, dérangent-ils les accès.

De la proposition non contestée que nous existons dans une mer aérienne et imperceptible, ayant des courans réguliers qui obéissent aux lois générales du mouvement des fluides, l'auteur a su, par une heureuse transition, passer aux phénomènes du magnétisme et de l'électricité dans lesquels l'attraction et la répulsion ne sont que les effets apparens de causes qui nous sont inconnues. Après avoir rendu un solennel hommage aux recherches de MM. *Nollet*, *Lassonne*, *Jallabert*, *le Cat*, *de Sauvages*, *Bianchi*, *Pivati*, *Veratti*, *Mauduit*, *Franklin*, dont les noms ornent les fastes de l'histoire de l'électricité, M. le docteur *Judel* a le noble courage de se porter défenseur du savant qui donna son nom au magnétisme appliqué à la médecine, et qui fut tour à tour en France l'objet d'un culte idolâtre, ou d'un mépris injuste. Il cite le docteur *Menuret*, dont je m'honore d'être l'élève et l'ami, et je me plais à émettre franchement mon opinion sur le Mesmérisme, entre deux docteurs dont je connais également l'érudition et la loyauté, en répétant ce que j'ai imprimé dans mon *Manuel de Santé*, page 215 : « Cette découverte, qui pouvait peut-» être tenir une place distinguée dans les annales » de l'esprit humain, paraît être condamnée à n'en » obtenir qu'une assez médiocre dans le réper-» toire de ses erreurs ». Au reste, la chaleur que le docteur *Judel* met à défendre le Mesmérisme, fait l'éloge de son cœur, puisqu'elle est le résultat de sa reconnaissance pour ce moyen auquel il doit la guérison d'une maladie de langueur, suite d'un chagrin profond. Nous pourrions lui objecter qu'ici l'imagination affectée ayant causé sa maladie, il était assez juste et naturel qu'elle fît les frais de sa cure ; mais nous ne chicanerons point un médecin philantrope, probe, instruit, prudent, qui fait profession de croire à son art, et qui, dans un ouvrage profondément médité, écrit avec sentiment et bonne foi, prit pour épigraphe ces mots de *Klein* : *Liberam profiteor medicinam, nec ab antiquis sum, nec à novis; utrosque ubi veritatem colunt sequor; magnifacio sæpius repetitam experientiam.* M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain ; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 7. — 1er Mars 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Instruction sur la Vaccine*, à l'usage des ecclésiastiques, des sœurs de la Charité, des propriétaires et des habitans des campagnes du département de l'Oise; suivie de quelques observations sur la clavelée des moutons. Par *B.-P. Despaulx*, ancien chirurgien de l'École pratique de Paris. — In-8°. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Caille* et *Ravier*, libraire, rue Hautefeuille; à Clermont, chez *Danicourt*; à Beauvais, chez *Desjardins*; à Compiègne, chez *Lécuyer*; à Senlis, chez *Tremblai*.

Qu'il est heureux celui qui, jouissant d'une fortune indépendante, joint à des goûts philantropiques des connaissances dans l'art de guérir; (cet art qui, seul, ait le privilége d'accorder à qui le possède, la faculté d'être généreux sans jamais s'appauvrir !!!) mais

« Toujours par quelque endroit,
» On paya le tribut à l'humaine faiblesse. »

et malheureusement M. *Despaulx* n'a pas une santé qui réponde à son zèle. Cette raison, en l'empêchant de pratiquer davantage, a dû le décider à publier le résultat de plusieurs années de sa pratique personnelle de la Vaccine, de ce b enfait cosmopolite qui, porté par les Européens dans le Nouveau-Monde, semble destiné à expier leurs attentats dans la découverte de l'Amérique. Ce petit ouvrage, fruit des loisirs utiles d'une ame douce, méditative et sensible, plaira par la simplicité d'une diction pure, et par la justesse de ses documens; il est dédié à la Société Médicale d'Émulation de Paris, et précédé d'une lettre de l'auteur *aux habitans des campagnes qui l'environnent*. Après trente ans de pratique, l'âge ne lui permettant plus de s'y livrer encore, il a essayé, dit-il, d'être utile à ses compatriotes, en leur offrant une instruction dans laquelle il a tâché d'en dire assez, sans rien dire de trop. Il a rempli, en effet, la tâche qu'il s'était prescrite, et son écrit a la mesure juste entre trop et trop peu. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture à ceux qui veulent avoir des idées précises sur la nature de la vaccine, son caractère, et son mode d'inoculation. En un mot, cet ouvrage, dont la bonne foi égale l'érudition, fait autant d'honneur au cœur qu'à l'esprit de son modeste auteur. M. S. U.

*Almanach du Commerce de Paris, des Départemens de l'Empire Français, et des principales Villes du Monde*; par *J. de la Tynna*, membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. — Année 1809. — In-8° de 928 p. — Prix, 8 fr., broché, et 10 fr. 80 c. franc de port. — A Paris, chez *J. de la Tynna*, propriétaire-rédacteur, rue J.-J. Rousseau; *Cappelle* et *Renand*, libraires, même rue; et *Ant.*

*Bailleul*, imprimeur-libraire, éditeur du *Journal du Commerce*, rue Helvétius, n° 71.

Un auteur dont l'ouvrage prospère, s'endort sous ses lauriers et s'occupe peu de perfectionner ce que le public a goûté. Il n'en est pas ainsi de M. *de la Tynna*, et cette année, *l'Almanach du Commerce* contient les noms de six mille négocians de plus que l'an passé. Cette augmentation du volume en nécessitera une dans le prix, qui sera, l'an prochain, de 10 fr., excepté pour ceux qui, avant l'émission de l'ouvrage, auront souscrit au bureau de sa rédaction, par écrit ou en payant, et qui continuant de ne le payer que 8 fr., seront servis aussitôt que l'ouvrage paraîtra. Il faut envoyer avant le 1er septembre les rectifications, les adresses nouvelles, les articles enfin dont on désire l'insertion.

Il contient le tableau des principales productions d'industrie de l'Empire Français, son étendue, sa population, etc.; les noms des manufacturiers, banquiers, négocians, agens de change, libraires, journaux, marchands de tous les états, médecins, notaires, avocats, avoués, huissiers; des ministères, dignitaires, fonctionnaires publics, administrations, messageries, postes; la liste particulière des principaux habitans de Paris, les deux sous-préfectures du département de la Seine, les départemens de l'Empire Français, leur étendue, leurs productions, leur population, leurs chefs-lieux de préfectures, sous-préfectures, tribunaux, bureaux d'hypothèques; grandes routes, rivières, navigation, manufactures, banquiers, négocians, libraires, agens de change, commerçans, notaires, avoués, huissiers, fabriques, arts, métiers, consuls, foires principales, la liste des brevets d'invention accordés pendant l'année, des journaux et feuilles périodiques, des livres nouveaux relatifs au commerce; une table géographique, etc. C'est, en un mot, le livre qui contient peut-être le plus d'utiles vérités, celui dont on peut le moins se passer; qui tient le plus lieu de tous les autres et qu'aucun ne peut remplacer. L'article alphabétique intitulé : *Liste des non-Commerçans*, offre sur-tout la preuve de son excessive utilité; c'est une lanterne magique, où l'on voit passer les figures qu'on a rencontrées dans le monde; c'est le contrôle le plus complet de la société, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la patience qui a dû présider à un tel recueil, ou de l'esprit d'ordre qui l'a disposé de manière à ce que, sans le moindre effort, on trouve aussitôt l'objet de ses recherches. Cinq supplémens terminent ce volumineux vocabulaire, et prouvent le zèle et la bonne foi du rédacteur. Remarquons, en passant, que plus équitable que l'*Almanach Impérial*, il a confondu dans la même liste, tous les docteurs en médecine exerçant à Paris avec un titre légal, sans faire de l'ancienne Faculté de Paris, qui n'existe plus, une corporation séparée, non plus que de l'ancienne Académie de chirurgie. Chacun peut faire, pour ce qui concerne sa condition, la remarque du même esprit d'équité; et nous regardons cet ouvrage comme un *vade mecum* indispensable à toutes les personnes qui vivent dans la société. M. S. U.

*Oppression et Abus de pouvoir exercés par M.* Chaptal, *professeur honoraire à l'Ecole de Médecine de Montpellier, etc.; envers M.* Draparnaud, *professeur, etc., et envers la famille* Seneaux; *et Expositions des Faits et Plaintes humblement adressées à ce sujet à S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.* Par M. *Seneaux*, père, professeur en médecine, ancien professeur à l'École de Médecine de Montpellier, etc. Avec cette épigraphe :

« La persécution enhardit la faiblesse. »

Chez *Barba*, libraire, Palais Royal.

Ce Mémoire, élan d'une ame profondément déchirée dans ses affections les plus chères, est adressé au père des Français, à S. M. l'Empereur de France et Roi d'Italie. C'est du sein des ruines amoncelées dans sa famille, qu'un malheureux vieillard élève sa voix vers un vengeur et demande justice contre le puissant auteur de ses calamités. Les inculpations sont graves : M. *Chaptal* est accusé d'avoir provoqué, sous prétexte d'économie publique, mais en effet pour satisfaire une vengeance personnelle, la suppression de la chaire de professeur d'accouchemens à l'École de Médecine de Montpellier, tandis qu'il y conservait pour lui-même une place d'honoraire, *avec trai-*

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE REDACTION.

(N° VII.) ( 49 ) ( 1er Mars 1809. )



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le 13 février 1637, le Parlement de Grenoble rendit un arrêt qui déclare, d'après l'avis de plusieurs médecins de Montpellier, et de plusieurs sages-femmes, que Mme d'Auvermont, dont le mari était absent depuis quatre ans, est devenue enceinte par le fait seul de l'imagination; que l'enfant est légitime, et que les demandeurs reconnaîtront par écrit que ladite dame est honnête et vertueuse. *Thomas Bartholin*, qui rapporte ce fait, est un véritable *Thomas qui non credit, quia non vidit*. Aussi dit-il, d'après *P. Sanche*, professeur à Montpellier, que les médecins et sages-femmes, qui ont attesté le fait, étaient tous jeunes, et que le Parlement a prononcé cet arrêt dans le carnaval, pour ne pas déshonorer la mère. *Hist. anat. et médic. cent. VI.*

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Les neuf jours qui viennent de s'écouler ont présenté une température aussi favorable qu'on pouvait le désirer. Ferme, mais non assez âpre pour détruire la végétation, elle s'est montrée assez sévère pour arrêter son essor trop hâtif. Eh! tous nos vergers n'étaient-ils pas remplis d'amandiers dont la fleur était déjà passée, d'abricotiers où elle était entièrement épanouie? Au midi de la France (à Mont-de-Marsan) n'a-t-on pas cueilli le 15 Février des épis de seigle? Il était tems que cette effervescence printanière fût calmée, et le léger froid qui est survenu a épuré les airs sans nous faire acheter par un long repentir, les redoutables faveurs d'un printems anticipé. Semblables aux caresses des courtisanes, ces jouissances sont toujours payées plus cher qu'elles ne valent, et laissent d'ineffaçables traces de leur courte durée. C'est le sillon enflammé de la foudre qui atteste à jamais son passage. Ce sont, si l'on veut, ces feux errans, qui, pendant l'été sur les bords des marais, trompant le voyageur égaré, le conduisent dans des précipices quand il croyait arriver à quelque habitation; enfin pour parler plus exactement, ces lueurs

précoces de printems ressemblent à ces élans prématurés de la jeunesse, qui, devançant l'âge des plaisirs, poursuit un fantôme de volupté, et s'épuise sans l'avoir connue. Le plus malheureux effet de cette clémence intempestive de l'air, a été de faire éclore des maladies d'un génie printanier, dont le développement a tout à coup été contrarié par le caractère semi-hiémal qu'avait retenu la saison, au milieu des guirlandes de fleurs hâtives dont elle se couronnait. Parmi ces maladies on a remarqué avec une fréquence vraiment alarmante et comme épidémique, les sydérations apoplectiques que nous avons déjà notées, et dont la multiplicité nous fait un devoir de signaler de nouveau les symptômes et les moyens préservatifs ou curatifs. Il est des familles où une constitution particulière, où une organisation spéciale décident une prédominance sanguine ou lymphatique, plus propre à déterminer cette affection. Nous avons traité à l'hôtel des Indes, rue Traversière-St.-Honoré, M. Champion, de Poitiers, d'un de ces accès avec des accidens particuliers et dignes d'être cités. Il est le quinzième de sa famille qui ait été frappé de cette maladie, et il la doit à une conformation prédisposante à cet afflux tumultueux du sang au cerveau. Le 22 Février, il tombe à la renverse et sans connaissance. Un compagnon de voyage assez familier avec les notions de l'art de guérir, et portant un nom cher à la médecine ( M. Bretonneau, à qui la Vaccine doit un moyen ingénieux de transport ), lui donne les secours d'urgence ; de l'émétique à haute dose ( sept grains dans la matinée dans une pinte d'eau chaude. ) Le malade vomit un peu et revient à lui. J'arrive, un chirurgien mandé avait proposé de le saigner, je m'y oppose, parce qu'une affection cutanée qui le tourmente depuis quelque tems, me présentait une contre-indication impérieuse, et me faisait craindre une rétropulsion de l'humeur de la périphérie au centre. Il y avait d'ailleurs quelque complication : un ulcère établi à la jambe depuis longues années, s'était séché depuis quelque tems. J'ordonnai une diète sévère, des frictions sèches sur toute l'habitude du corps. Je conseillai au reste d'imprimer du mouvement à tout le système par le cahotement. Il paraît que le malade se croyant déjà guéri, ne prit pas assez de précaution en sortant. Il eut froid après un très-léger repas fait à la campagne, d'où il revint avec un mouvement fébrile. En arrivant, il fut frappé de nouveau au bas de l'escalier, mais les symptômes furent bien plus effrayans; bouche torse, hémiplégie, yeux fixes, langue très-gonflée, etc. Appellé aussitôt, je n'hésitai pas de donner l'émétique à haute dose, à faire flageler le corps, à faire frotter les extrémités avec la teinture de cantharides saturée dans la proportion d'un demi-gros pour une once ; je fis boire à haute dose l'infusion d'*arnica montana* émétisée. Je posai sur le bras paralysé un large vésicatoire qui fit merveilleusement. J'avais saupoudré le contour de camphre. Le soir, je fis boire un demi-looch camphré, dans la crainte d'irritation des voies urinaires. J'administrai des lavemens avec le tabac et le cristal minéral ( nitrite et sulfate de potasse. ) Je fis poser le malade le tronc droit sur son séant. Je mis sur l'ulcère des feuilles de tabac, et j'eus bientôt un suintement considérable, qui fut converti en suppuration par l'onguent de garou étendu sur un cataplasme de poirée. Le lendemain mêmes soins; alors heureusement la fièvre s'alluma (1), le vésicatoire levé donna beaucoup de sérosité ; l'ulcère était en pleine suppuration ; je crus alors ne pas courir de risques en désemplissant le système circulatoire par l'applicationde sangsues à l'anus, qui tirèrent beaucoup de sang. Le malade, qui, jusques-là avait été dans un état de somnolence et d'insensibilité, sembla revenir à lui. Nous stimulâmes encore son moral par des considérations religieuses, et nous demandâmes un prêtre, pour l'avertir du danger qu'il courait s'il n'obéissait pas aveuglément à mes prescriptions. La suppuration du vésicatoire s'établit bien. Les évacuations alvines furent soutenues par des lavemens d'eau marinée ; le quatrième jour l'émétique accumulé dans son estomach, et comme enveloppé dans les glaires qui le tapissaient, se fit enfin jour, aidé par un demi-verre d'une décoction de tabac. A sept heures du soir, il vomit une bile

(1) *Convulsus moritur, si non febris corripuerit.* Hipp. Sect. V, Aph. 5.

noire, verte, jaune, d'une odeur nauséabonde, et en telle quantité, qu'il en remplit deux grands vases. Depuis cet événement, le mieux s'établit sensiblement; il veilla le jour et dormit les nuits; enfin le douzième jour après sa seconde attaque, il fut en état de faire le voyage de son pays, déposé dans une voiture, entre deux amis occupés de veiller sur lui.

Nos lecteurs qui ont pris quelque intérêt à l'état du malheureux Blanchard, en mettront à connaître les détails suivans : deux accidens viennent de confirmer notre pressentiment d'un foyer de suppuration établi dans la cavité cérébrale; les voici : dans la nuit du trente-deuxième jour depuis son attaque d'apoplexie, il avait demandé, selon sa coutume, à son infatigable et tendre épouse, dans un langage qui n'est intelligible que pour elle, de le porter auprès du poële. (Nous disons *porter;* car, très-replet autrefois, il est tellement fondu par sa diète austère, qu'elle le transporte sur les deux bras comme un enfant, quoique assez petite, et plus courageuse que forte.). A peine y fut-il, qu'il fit le signe du retour. Posé sur le bord de son lit, une lueur subite illumina son esprit, et il recouvra, avec le sentiment de ses facultés intellectuelles, sa force musculaire d'autrefois, et jusqu'à celle d'articuler distinctement ces mots en frappant sa couche d'un violent coup : *Faut-il donc quitter cette vie!* Mais cet éclair fut rapide, et épuisé par cet effort même il retomba dans son état de faiblesse, et l'on pourrait dire d'enfance; car, s'il se heurte à quelque chose, il se tourne machinalement vers sa femme, et embrassant son cou, il dit d'un ton pleureur comme un enfant : *On m'a battu.* L'autre trait donnerait quelque heureux présage, si, d'ailleurs, il n'y avait un tel affaissement d'organes, une telle rareté de pensées et de démonstrations automatiques, que la moindre lueur d'espoir qui apparaît dans l'exercice d'un acte, est aussitôt repoussée par la nullité de l'acte qui suit. Le samedi, veille du 6e dimanche depuis son attaque, par conséquent le 41e jour, il rejeta à midi subitement et sans effort, par la bouche, une telle quantité de matières verdâtres, ichoreuses, d'une fétidité excessive, qu'il en remplit une cuvette et deux serviettes. Plusieurs filamens plus tenaces de cette humeur sanieuse, s'étaient collés au voile du palais, d'où l'affectueuse épouse, que rien ne rebute, eut le courage de les détacher lentement avec de petits linges imbibés d'eau et de vin sucrés. Une heure avant cette singulière évacuation, il avait eu les lèvres gonflées démésurément et saignantes. Depuis ce moment, il paraît plus calme, ses traits sont plus reposés, son sommeil plus tranquille. Il ne se plaint plus de la tête ....; mais il y a cinq jours qu'il n'a rien du tout pris de solide et qu'il a bu seulement deux verres d'eau et de vin.....

Les autres maladies dominantes sont les mêmes que celles notées dans les deux derniers Numéros, mais modifiées par le froid survenu. Elles sont peu graves, mais les convalescences sont difficiles et les rechutes très-dangereuses.

Du 19, au 28, voici le tableau météorologique : le 19, brouillard au matin, bientôt pénétré par un soleil chaud et rayonnant qui luit le reste de la journée; le 20 offre pour sa verdure, la beauté du ciel, la pureté de l'air, le chant des oiseaux, la verdure de la végétation, tout le luxe du printems; le 21, froid noir et subit, neige à deux heures, soleil passager à trois, soirée froide et sombre; le 22, thermomètre à zéro, à la campagne, à l'aurore naissante; gelée blanche observée sur les bateaux de la Seine. Le 23, froid noir et assez vif; le 25, très-beau froid, 3 degrés sous glace observés à Vaugirard par M. Curaudau, matinée et après-midi superbes par le soleil le plus radieux. La sécheresse de l'air a empêché la gelée de nuire aux arbres, dont la végétation était le plus avancée. Le 26, beau froid, mais ciel un peu obscurci le matin; soleil après midi; un léger brouillard descendant avec la nuit. Le 27, froid sec, ciel pur et azuré. Le rhumb-nord est le vent qui a le plus dominé depuis les neuf jours dont nous offrons ici le tableau; et à tout prendre, cette constitution atmosphérique est plus saine que celle des deux décades précédentes.

M. S. U.

Depuis le 19 février 1809, jusqu'au 28, les vents dominans ont soufflé 3 fois S.-O., 3 fois S., 4 fois O., 5 fois N.-O., 6 fois N., 6 fois N.-E.

M. S. U.

☽ Dernier quartier le 8 mars.

Depuis le 19 février 1809, jusqu'au 28, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 28 p. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre est monté à 9 deg. (dilat.) — Il a descendu à 1 deg. (cond.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 85 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAITS DE PRATIQUE.

*Réduction par l'Éther d'une Hernie étranglée.*

MONSIEUR, vous avez si souvent proclamé *l'éther sulfurique* comme efficace dans les hernies étranglées, qu'ayant voulu l'employer, après avoir inutilement mis en usage les moyens ordinaires, comme saignées, bains domestiques, cataplasmes émolliens, etc., etc., j'ai réussi d'une manière inespérée, dans une circonstance critique, où *l'opération* paraissait comme indispensable et très-urgente.

Voici le fait : le sieur Deloumes, père, chapelier dans cette ville, âgé d'environ soixante ans, extrêmement maigre de corps, et d'un tempérament bilioso-sanguin, avait été affligé, pendant une quinzaine d'années, d'une *hernie inguinale* du côté droit, qu'il parvenait à réduire par le taxis, et qu'il contenait au moyen d'un bandage.

Depuis dix-huit mois environ, il s'était affranchi de la servitude de cet appareil, et la hernie n'avait donné aucun signe d'apparition.

Dans le mois de juin dernier, il fit à cheval, un voyage un peu long, par une journée très-chaude ; il ressentit dans le bas-ventre des tranchées, et des douleurs très-vives dans le pli de l'aîne droite. Il continua cependant son voyage, rentra le surlendemain dans le sein de sa famille, sans éprouver alors d'autre accident qu'un léger mal de tête, accompagné d'une sensation douloureuse dans le bas-ventre.

Le lendemain, 17 du mois, étant occupé dans son atelier à fouler un chapeau, il ressentit tout à coup une douleur violente vers l'anneau ; il cesse son travail, porte précipitamment la main sur le siége de la douleur, y reconnaît la tumeur herniaire, la repousse doucement dans l'intérieur du bas-ventre, et est assez heureux pour en opérer la réduction. Deux heures après, il se met à table, dîne plus qu'à l'ordinaire, et rentre dans son atelier ; mais à peine a-t-il essayé quelques efforts nécessités par le genre de son travail journalier, qu'une douleur intolérable se manifestant tout à coup à la partie déjà malade, il peut à peine monter dans sa chambre et se jeter sur un lit.

Là, quelques tentatives qu'il fit pour procurer la rentrée de la tumeur, il ne put jamais y parvenir, l'anneau s'étant tout à coup resserré sur lui-même, et comprimant la portion de l'intestin qui y était engagée.

On lui passa de suite un lavement simple, et on saigna le malade à l'un des bras. Quelques heures après, on le plongea dans un bain tiède, où il resta environ une heure.

Les douleurs ci-dessus mentionnées, se calmèrent pendant quelques instans, sans que la tumeur perdit de sa dureté et de son volume ; mais, le lendemain 18, elles se renouvelèrent d'une manière alarmante.

Le malade fut saigné de nouveau et replacé dans un bain tiède, qu'il ne put supporter plus de demi-heure, quoiqu'il y fut couché comme dans son lit, et de manière que toutes les parties du corps fussent dans le relâchement.

Le malade fut retiré du bain ; on recouvrit alors la tumeur avec un large cataplasme émollient qu'on eut soin de renouveler à fur et mesure qu'il se réfroidissait. On donnait pour tisane, de l'eau d'orge nitrée, ou de la limonade sucrée, et pour toute nourriture, de l'eau de poulet, avec addition de quelques amandes douces.

La nuit fut très-agitée ; aux douleurs abdominales se joignirent le hoquet et les vomissemens de matières bilieuses et saburrhales. Le pouls devint petit, fréquent et concentré. Le malade, très-alarmé sur son état, demanda de nouveaux avis.

Je fus appelé à cette époque, auprès de lui, le dix-neuvième jour du mois.

Comme les divers moyens relâchans déjà mis en usage, paraissaient avoir ramolli la tumeur herniaire, je crus devoir essayer quelques légères tentatives, pour en opérer la réduction par le

taxis ; mais ce fut en vain. Cette manœuvre, quoique pratiquée avec beaucoup de ménagement, comme le recommande le célèbre Desault, ne fit qu'augmenter les souffrances du malade ; la tumeur présenta bientôt et plus de dureté et plus de résistance ; le ventre se tendit, les nausées et les vomissemens devinrent plus fréquens ; les selles se supprimèrent, etc., etc.

Que faire dans une circonstance aussi critique ? Recourir promptement à l'opération, qui semblait être l'unique moyen à mettre en usage, pour sauver les jours de ce malheureux père de famille. Cependant elle ne fut point proposée. Me ressouvenant, après un instant de réflexion, que d'après votre *Gazette*, *l'éther sulfurique* avait quelquefois réussi dans des cas désespérés, et avait arraché les malades au danger le plus imminent, je proposai l'administration, par cuillerées, d'un mélange d'eau de feuilles de menthe, de sirop de karabé et d'*éther*, et j'eus soin de faire recouvrir la tumeur herniaire, avec une compresse imbibée de cette *dernière liqueur*.

L'emploi de ces deux moyens fut suivi des plus heureux succès ; peu à peu les douleurs abdominales, le hoquet et les vomissemens se calmèrent ; la tumeur diminua aussi d'une manière sensible, et disparut même complètement le lendemain.

Depuis cette époque, le malade n'a point éprouvé de nouveaux accidens ; il a l'attention scrupuleuse de porter un bandage convenable pour contenir la hernie et se mettre à l'abri des récidives.

Cette observation médicale me paraît mériter quelque attention de la part des gens de l'art. Elle prouve d'une manière évidente qu'il ne faut jamais désespérer du succès des moyens curatifs les plus simples, qui méritent la préférence sur des opérations manuelles, toujours très-douloureuses, et dont les résultats sont si souvent fâcheux.

ARDUSSET, *D. M., à Bazas.*

---

*Accouchement avec retroversion de matrice.*

MONSIEUR, il me tombe sous la main par hasard, le N° 86 de votre instructive *Gazette de Santé*, contenant une observation de M. Aupetit, chirurgien, à Huriel, concernant un enfant venu au monde avec une dent incisive. J'ai été témoin d'un cas semblable. Au mois de nivose an IX, je fus appelé pour accoucher la femme d'un charretier demeurant à Gorget-les-Chartres : elle eut un enfant mâle, ayant deux dents incisives à la mâchoire inférieure, de grosseur ordinaire, et très-bien formées. A la vérité, elles étaient vacillantes, et ne semblaient être retenues que par la gencive, sans être implantées dans l'alvéole. Leur consistance était aussi moins osseuse que cartilagineuse, et elles étaient dépourvues d'émail.

Puisqu'il s'agit d'accouchement, permettez-moi de vous en citer un qui me revient en mémoire, et dont l'accident tint peut-être à une mauvaise manœuvre, et à la funeste habitude où l'on est encore dans les campagnes, d'accoucher les femmes de bout. C'est un abus digne d'être signalé dans votre utile Journal dont le ton de franchise, et l'érudition sans faste, plaisent généralement. Voici le fait : le 25 pluviose de l'an III, je fus appelé par le nommé Nicolas Guignol, vigneron de M. Fonteny, demeurant à Saint-Prêt, pour aller accoucher sa femme, qui se mourait, me dit-il. La nuit était affreuse ; il gelait fort ; le vent était violent, et la terre était couverte de neige et de verglas : il y avait près de deux lieues de distance. Arrivé avec beaucoup de fatigue, je trouvai une nommée Hoyau, faisant les fonctions de sage-femme, dans cette commune : elle tenait la malade assise sur le bord de son lit, ayant une chaise entre les cuisses, du milieu desquelles pendait une masse charnue, informe et soutenue sur cette chaise. Je fus frappé d'effroi au premier aspect ; ayant approché la lumière, je vérifiai que c'était le corps entier de l'utérus contenant l'enfant dans sa cavité, et retenu seulement par ses ligamens propres, longs et larges. Je l'avouerai, mon premier mouvement fut de surprise, n'ayant jamais vu de renversement de matrice, que partiel. Je me décidai à délivrer la femme dans cette position ; je fis tenir le corps de la matrice par la sage-femme. Je graissai et dilatai graduellement l'orifice, et m'apercevant que l'enfant présentait les fesses, je terminai aussitôt la délivrance complète ; puis, oignant d'huile et de beurre étendus dans de l'eau chaude

la surface externe de l'utérus, qui était très-sèche, étant restée dehors plus de trois heures, j'introduisis par degrés ma main graissée dans la cavité de ce viscère, je le remontai doucement, et le réduisis assez facilement dans sa place naturelle. J'avais décollé avec précaution le placenta, qui était peu adhérent, aussitôt après l'accouchement, et pendant que l'utérus était encore au dehors, et je n'eus point, comme j'en avais la crainte, d'hémorragie. Je couchai alors horizontalement la femme, qui, pendant cette manœuvre, avait été seulement inclinée graduellement, à mesure que la réduction avait lieu; je garnis de linges chauds les parties naturelles; je contins le ventre par des bandes larges et circulaires, en faisant tenir les cuisses serrées et un peu fléchies; je fis prendre un léger cordial; bientôt la malheureuse s'endormit, et elle se réveilla guérie, sans avoir eu depuis aucune suite fâcheuse de cet accident assez embarrassant; je voulus dans la suite assujétir cette femme à porter un pessaire: elle n'y consentit jamais, et m'apprit alors seulement que depuis douze ans lorsqu'elle portait de lourds fardeaux, elle éprouvait une chûte complète de matrice, qui rentrait d'elle-même: elle n'en a pas moins joui d'une santé constante, ainsi que son enfant qu'elle a nourri; et même le mari et la sage-femme, qui vivent encore, et peuvent rendre témoignage à la vérité de ce récit que vous pourrez insérer si vous le trouvez intéressant, dans votre Journal, en en faisant disparaître les incorrections que doit nécessairement avoir dans son style un accoucheur plus accoutumé à pratiquer qu'à écrire, mais qui est flatté de trouver cette occasion de donner un gage de souvenir à son estimable compatriote, universellement regretté dans le pays qu'il éclairait de ses lumières.

MONTESTRUC, *chirurgien-accoucheur,*
Ce 4 juin, 1808. *à Chartres.*

---

*Tétanos Traumatique.*

Le nommé Coquille, menuisier, âgé de 40 ans environ, d'un tempérament bilieux-mélancolique, se piqua avec un petit clou qui pénétra la première phalange du pouce droit de la profondeur d'une ligne et demie et conséquemment parvint à la gaîne du tendon fléchisseur. Le malade souffrit beaucoup pendant plusieurs jours, la plaie rendait une humeur ichoreuse. *Une dame charitable* lui vanta son onguent et en couvrit la plaie, la douleur s'étendit jusqu'à l'omoplate; le bras et la main n'étaient point gonflés, mais extrêmement douloureux. Une autre commère prétendit être plus savante et plus capable avec son remède, c'était de l'onguent vert qu'elle substitua à l'onguent brun qui avait été employé le premier.

Malgré la lutte établie entre ces deux savantes, le malade ne se trouva pas mieux des promesses de la première, que des assurances de la seconde. La plaie paraissait guérie aux yeux des dames charitables, et quatre jours après cette guérison que chacune d'elles s'attribuait; à trois heures du soir le malade se plaignit de douleurs au cou et aux mâchoires; à sept heures il fut mis au lit, parcequ'il ne pouvait plus ployer le cou, ni tourner la tête; à neuf heures, il était dans un état de contraction musculaire du dos et de la poitrine, il respirait difficilement....., à dix heures du soir je fus appelé et je trouvai le pauvre *Coquille* atteint d'une affection tétanique très-prononcée. Je fis débrider aussitôt la plaie par une incision très profonde, longitudinale, et je me proposais d'en faire pratiquer une seconde transversale, si le chirurgien n'avait pas bien divisé la partie déchirée par le clou. La première ayant été bien faite, je n'ai pas eu recours à la seconde. Je fis mettre le malade dans un bain d'une température assez élevée pour lui procurer la sensation d'une chaleur douce, j'avais fait dissoudre dans l'eau deux onces de potasse ou alcali fixe végétal.

Le malade resta deux heures dans le bain. Au sortir de l'eau, il reçut un lavement fait avec la décoction d'une cuillerée de graines de lin et un gros de laudanum liquide de Sydenham. Il avait le sphincter de l'anus si resserré, que l'on eut beaucoup de peine à faire l'injection.

Vers quatre heures du matin, on remit le malade au bain, il y resta jusqu'à six heures; il reçut un second lavement semblable au premier, au sortir du bain; il commença alors à avoir la déglutition plus facile, et avala un verre de

tisanne de gomme arabique, dissoute dans la décoction d'une tête de pavot.

Le malade s'endormit à six heures et demie, à neuf heures il s'éveilla seul, dans un état de relâchement qui donna de l'espoir ; il avait alors la peau humide, mais sa chemise n'était que moite, il y avait mouvement fébrile. Sur les six heures du soir on recommença le bain, puis on donna le lavement ordinaire.

Le lendemain, même régime, enfin le relâchement devint complet le troisième jour. Le mouvement fébrile cessa, les secrétions alvines commencèrent à avoir un cours libre, le malade rendit un lombric, l'appétit se fit sentir, etc. On a constamment pansé la plaie depuis son ouverture avec du digestif balsamique, pour exciter la suppuration en enflammant les bords de la plaie. On a baigné le doigt à chaque pansement dans de la décoction d'absynthe et de mauve dans laquelle on avait fait dissoudre du muriate de soude ( sel de cuisine ).

Le malade se porte bien, nous avons été complètement débarrassés du tétanos et des commères le troisième jour, et la cicatrice a été parfaite au bout de vingt jours. Bt. D. M., *à T.*..

---

*Des causes des Epidémies.*

Dans l'énoncé de la question médicale qui fit le sujet du prix que le Conseil Consultatif de la *Gazette de Santé* proposa pour l'année passée, il est dit : « Quelle est la cause des épidémies ? dépendent-elle de miasmes particuliers répandus dans l'air ou communiqués par le contact des individus, ou sont-elles seulement le résultat d'intempéries, d'alternatives de température contraires aux fonctions du système transpiratoire? » Permettez moi, Monsieur, de vous demander quelques éclaircissemens sur ce qu'exigeait rigoureusement le conseil consultatif de ceux qui voudraient entrer en lice pour cette question.

En s'arrêtant aux résultats les plus étendus que doit soutenir la nature de la question proposée, on doit penser que le conseil consultatif désire, dans le cas où on regarderait les miasmes comme la cause des épidémies, qu'on détermine leur première origine ; qu'on indique s'ils sont formés dans l'air par des combinaisons des différentes matières plus ou moins élémentaires qui y sont dissoutes ou en suspension, ou s'ils sont formés dans le corps humain par des altérations spécifiques des humeurs et des solides. En considérant les documens qui doivent sortir de la solution de la question proposée, il me paraît que le vœu du conseil consultatif était qu'en traitant la question, on abordât les points imposans que je viens de mentionner. Son intention néanmoins, si elle est telle, n'est pas clairement énoncée par les termes dont on s'est servi dans le programme.

Le programme en disant « les épidémies dépendent-elles de miasmes particuliers répandus dans l'air ou communiqués par le contact des individus ? » ne témoigne pas suffisamment si le conseil consultatif demande qu'on indique si les miasmes, dans le cas où on les regarderait comme la cause des épidémies, sont formés dans l'air par des combinaisons des diverses matières qui y sont dissoutes ou en suspension ; si une fois formés dans ses diverses couches, ils développent leur action délétère, lorsque des circonstances favorables les faisant sortir de la portion d'atmosphère où ils sont renfermés, les mettent en contact avec les corps vivans, par la décomposition des humeurs et des solides, et quand une fois développés dans un corps ils décident dans un autre en y pénétrant, la même disposition maladive avec la faculté d'organisation du même vice également transmissible à d'autres individus ; si les miasmes une fois développés sur un corps agissent seulement par le contact sur un autre corps ; ou si doués d'une plus puissante influence ils paraissaient également agir à de grandes distances par des transmissions inappréciables. Le programme, par les termes dont on s'y est servi, ne décide pas suffisamment si tel est le vœu du conseil consultatif ; il ne paraît demander une détermination que sur la question de savoir, si les miasmes, dans le cas où ils peuvent être causes d'épidémies, sont répandus dans l'air, ou s'ils sont communiqués par le contact des individus, sans exprimer nullement qu'on doive s'occuper de leur origine dans l'un ou l'autre cas.

On doit penser que l'exposition des développemens que je viens de présenter, entre dans les vues du conseil consultatif, parce que la solution de la question proposée, en s'arrêtant au sens précis des propositions qui l'expriment, ne présenterait pas un travail complet sur l'objet qu'on s'est proposé d'éclaircir ; néanmoins les termes du programme étant différens de ceux que je viens d'énoncer, on doit rester sur le doute à cet égard. Le conseil consultatif jugera-t-il utile de tracer une exposition plus précise des objets qu'embrasse la question qu'il a proposée ?

Dupont Deslandes,
*D. M., à Roquefort.*

*Note du Rédacteur.*—En applaudissant aux justes réflexions

de notre correspondant, nous regrettons que le prix proposés n'ait pu être délivré, par la mort du sénateur *de Luynes* qui, en prenant l'engagement d'en faire les fonds, ne voulait pas être connu, et dont nous ne croyons pas trahir la bienfaisante modestie. Espérons qu'héritier de son nom et de son goût pour les arts, M. *de Chevreuse* se fera un devoir religieux d'acquitter la dette d'un père, et voudra bien nous préciser la pose de la question, pour la solution de laquelle plusieurs Mémoires très-bien faits, nous sont déjà parvenus.

## AVIS A NOS FIDÈLES ABONNÉS.

Fatigué d'une concurrence sans profit et sans gloire, le rédacteur du *Journal de Médecine pratique* vient de prévenir officiellement ses lecteurs, que son Journal, qui paraissait en une feuille in-4° tous les dix jours ( comme notre *Gazette*, dont il s'était attaché à copier servilement jusqu'à l'aspect typographique ), ne paraîtra dorénavant que tous les mois en quatre feuilles in-8°. Il gagne à ce changement l'économie du timbre, considération qui paraît l'avoir déterminé, et les abonnés y gagneront une feuille par mois. Puissent-ils retrouver sur la quantité ce qui leur manquait en qualité!!! Mais, ce qui n'est un gain, ni pour les souscripteurs de ce Journal, ni pour son auteur, c'est qu'il perd le seul mérite qu'il pût avoir, celui de donner trois fois par mois les nouvelles médicales, les annonces des ouvrages aussitôt qu'ils paraissaient, et l'avantage inappréciable de signaler tous les dix jours les maladies régnantes, idée qu'il avait empruntée de notre *Gazette;* au lieu que s'étant laissé même arriérer de deux mois, il dira gravement en mars et au printems, ce qu'il fallait faire en décembre pour se préserver des maladies d'hiver. Ensuite, dans son humeur inquiète et inconstante, il n'a pas vu qu'il se créait une rivalité désavantageuse avec le *Journal général de Médecine*, très-bien rédigé dans tout ce qui est de M. *Double ;* avec celui de Médecine, qui parait sous les auspices non moins heureux de MM. *Corvisart*, *Le Roux* et *Boyer;* avec les *Annales de Médecine pratique de Montpellier*, qui justifient un peu mieux leur titre que le sien ; avec la *Bibliothèque médicale*, dont M. *Royez-Collard* s'acquitte de manière à ne pas même laisser à glaner dans ce genre au *Journal de Médecine pratique*, qui menace de donner tous les mois deux feuilles consacrées entiérement à la Bibliographie ; enfin avec le *Bulletin des Sciences médicales*, qui gardera toujours sur lui l'avantage de puiser à une source bien autrement pure et abondante ; ajoutons qu'en ne donnant que quatre feuilles par mois, le *Journal de Médecine pratique* ne fournira que la moitié de ce que donnent les journalistes en médecine, lesquels font tourner l'exemption du timbre au-delà de trois feuilles, au profit de leurs abonnés, qui reçoivent à chaque livraison, sept à huit feuilles.

Pour nous, nous continuerons invariablement, et notre livraison décadaire, et notre format, et notre ordre de matières dont un succès inespéré semble approuver la distribution et confirmer le choix ; et nous faisons volontiers le sacrifice d'un impôt assez onéreux pour pouvoir, seuls parmi les Journaux de Médecine, avertir à tems nos lecteurs des précautions que leur imposent le soin de leur santé, la connaissance des vicissitudes atmosphériques, des maladies qui résultent de ces mutations notées à point nommé, et des moyens préservatifs ou curatifs qu'elles commandent. Nul calcul d'intérêt ne nous a jamais mus dans la composition de cette Feuille, connue depuis long-tems sous un aspect avantageux, mais à laquelle nous croyons avoir donné un nouveau degré d'intérêt par l'addition de l'article *Constitution médicale*, qui est de notre invention. La fortune décidée aujourd'hui de cette Feuille, nous permet d'avouer que, commencée en effet sous l'auspice d'une *Société de Médecins*, mais, presque tombée en naissant, par la banqueroute du libraire qui en était alors le propriétaire, elle ne s'est sauvée de la ruine qui la menaçait, que par le courage que nous eûmes d'écrire aux abonnés (en bien petit nombre alors!) que nous acquitterions l'engagement pris envers eux. Le succès justifia cet acte de loyauté, et aujourd'hui il n'y a pas d'autres collaborateurs de cette Feuille, que nos abonnés dont le zèle de correspondance semble toujours aller croissant. Seul depuis plus de trois ans, je suis propriétaire, auteur, rédacteur, éditeur de la *Gazette de Santé;* et pour rassurer mes fidèles abonnés et désespérer mes envieux sur la crainte ou l'espoir d'une maladie qui pourrait arrêter ma rédaction, je déclare que j'ai dix cartons remplis d'articles terminés, d'observations plus rares et de discussions médicales *plus importantes et plus neuves que tout ce que j'ai donné jusqu'ici.* Je les publierai sans crainte et sans reproche, fort de ma conscience, de mon zèle hippocratique, et de la pureté de mes intentions.

*Justum et tenacem propositi virum*, etc.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*tement et casuel*, et qu'il y avait placé comme aide-chimiste, un de ses domestiques, au risque d'avilir une science à laquelle il doit son élévation. M. *Seneaux* démontre la personnalité de cette suppression, en prouvant que cette mesure, loin d'avoir été étendue aux Écoles de Médecine de Strasbourg, de Turin, etc., où M. *Chaptal* n'avait point de vengeance à exercer, était particulière à l'École de Montpellier. Il l'accuse d'avoir persécuté son gendre, le jeune et infortuné *Draparnaud*, célèbre professeur déjà, à un âge où l'on n'a pas quitté les bancs, et mort de douleurs causées par l'humiliation de la perte de ses places enlevées par M. *Chaptal*, pour en doter ses propres parens; enfin, d'avoir exclu M. *Seneaux*, fils, des fonctions de professeur à l'École de Montpellier. Il rappelle un Mémoire que nous avons annoncé dans le tems, et qu'un de ses fils, capitaine des voltigeurs, au 18e régiment d'infanterie légère, présenta à S. M. d'une main couverte d'honorables blessures. « Il demande son » ancienne place, celle de son fils, et d'être mis, » avec sa famille, sous la protection impériale, à » celui qui ne permet point les injustices ni les » actes arbitraires; à celui qui, sensible aux ap» préhensions qu'éprouvait un fils pour la place » de son père, daigna lui répondre avec la gran» deur imposante de *César* et l'ame bienfaisante » d'*Auguste* : *Que votre père soit tranquille dans* » *sa place.... M. Chaptal n'est plus ministre.* »

C'est textuellement que nous citons les mots rapportés par le professeur *Seneaux*, parce que, lorsqu'il s'agit de faits aussi graves, et de répéter les expressions d'un interlocuteur aussi auguste, nous craindrions d'en altérer le sens, d'en atténuer la dignité. La même réserve nous guidera en annonçant ce Mémoire écrit avec candeur, énergie, sensibilité, et un ton de franchise qui, nous devons l'avouer, forment un grand poids contre M. *Chaptal*. A la suite des inculpations rédigées par ordre chronologique contre son oppresseur, sont dix-huit pièces justificatives, en tête desquelles est une Notice sur la vie de *J.-Ph.-R. Draparnaud*, par sa jeune veuve, respirant le ton de la douleur la plus exaltée, de l'amertume la plus profonde. Ces pièces sont déposées aux pieds du trône de S. M. C'est à nous d'attendre en silence et avec respect sa décision, certains qu'elle sera propice à la bonne cause, et que le faible et le puissant sont égaux devant son tribunal aussi favorable aux bons que redoutable aux méchans. M. S. U.

---

Annonçons gaiment un plagiat qui nous honore et dont nous avons couru le danger dès le 1er septembre dernier, dans le N° XXV de notre *Gazette de Santé*. En parlant de la perfection où *l'art de la gueule* est porté, nous disions qu'il avait maintenant ses professeurs, ses adeptes, ses journaux, et que nous ne désespérions pas qu'un jour on ne levât un plan de *Topographie gourmande*, « sur lequel un flacon mousseux rempla» cerait l'ampoule de Reims; une feuillette, les » vignobles de la Côte-d'Or; une bouteille au » long bouchon, ceux des landes de Bordeaux; » un pâté, les clochers de Chartres; un foie gras, » la flèche de Strasbourg; un buisson d'écrévisses, » le dôme de Navarre; une fromage arrondi, le » château de Gruyère; une truite, le lac de Genève, » une carpe, le cours du Rhin; une poularde, la » tour du Mans; une ruche, la cathédrale de » Narbonne; un jambon, le pont de Mayence... » Eh bien, ce plan a été fidèlement suivi dans un ouvrage qui vient d'être publié sous le titre de *Cours de Gastronomie*, un peu chèrement vendu 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port, chez les amphytrions du Rocher de Cancale, MM. *Capelle* et *Renand*, libraires, rue J.-J. Rousseau. On a même exécuté cette idée avec un tel respect pour notre paternité, qu'on s'est servi de nos propres expressions pour l'annoncer avec quelque profusion, en le qualifiant de seconde édition, parce qu'en effet il est extrait du *Journal des Gourmands et des Belles*, auquel nous nous rappelons avec plaisir d'avoir fourni des articles un peu joyeux peut-être, quoique non encore au niveau de ce Journal. Son avant-propos avertit le bénévole lecteur que cet ouvrage est le fruit des loisirs d'un avocat qui vient de mourir. C'est dommage, il avait un talent décidé pour les causes grasses, et nous lui aurions donné le conseil de ne pas se vouer à une littérature plus élevée :

« Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. »

Au reste, ne nous targuons point trop de la propriété de cette idée, originale en effet; nous l'avons puisée nous-même dans un article de l'excellent *Journal du Commerce*, qui rapporte que M^me^ *de Sévigné* proposait, pour apprendre la géographie aux enfans, de placer dans leur mémoire, le nom des lieux, par l'idée des friandises qu'ils produisaient; et nous avons tous vu sur les boulevards, une pièce dans laquelle un instituteur interroge gravement son élève qui tient une mappemonde: « Monsieur, dites-moi ce qui a rendu célèbre Reims, et quelles sont les productions de la Brie? — Du pain d'épice et des fromages, » répond modestement le candidat. Eh bien, c'est justement le *Cours de Gastronomie* en action.

M. S. U.

## NÉCROLOGE.

M. le professeur *Flamant* vient de payer de nouveau la dette de l'amitié et de la reconnaissance publique à la mémoire de M. *Noël*, mort directeur de l'École spéciale de Médecine de Strasbourg, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, dans la séance publique de rentrée de cette École, par un discours dont elle a ordonné l'impression. La lecture de cet éloge justifie la publication honorable qu'en a décrétée l'École, et fait également honneur et à l'illustre mort et à l'orateur qui l'a célébré, et à l'association qui s'est plu à confondre leurs gloires dans la célébrité qu'elle a voulu donner à ce monument des plus touchans regrets. Dans ce discours, on aime à voir l'orateur faire abnégation de ses propres prétentions, pour citer un éloge de la médecine légale, emprunté à M. *Noël* lui-même, qui méditait un ouvrage sur cet important sujet. Nous en extrairons une phrase seulement pour donner la mesure de l'objet des louanges de M. *Flamant*, et en croyant mieux encore servir son cœur par cette citation, que nous ne flatterions son esprit par un passage emprunté de son nécrologe. La voici: « Une magistrature, qui a » pour objet le bonheur de l'humanité, le repos » et la sécurité des citoyens, qui protége l'homme » depuis le commencement de la conception jus- » qu'à l'époque de sa mort, qui le défend contre » les attaques et les injures de toute espèce, aux- » quelles il est en butte pendant la durée de sa » vie, est sans contredit la plus sacrée de toutes » les institutions sociales. » Certes, un tel écrivain était bien pénétré de son sujet, dit M. *Noël;* et nous ferons, nous, la remarque que son panégyriste s'est montré digne de l'imiter en sachant aussi bien l'apprécier. Espérons de ses veilles la terminaison d'un ouvrage neuf encore en France sur cette matière, malgré les belles tentatives de *Belloc*, *Mahon*, *Fodéré*, *Bexon;* et présageons tout d'un savant inspiré par le double désir d'être utile à son pays et d'acquitter le vœu de son ami dont l'éloge bien senti est contenu dans ce peu de mots: « L'instruction l'a perdu, ses amis le » pleurent, et les honnêtes gens le regretteront » long-tems. »

M. S. U.

CETTE feuille paraît tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, directeur et rédacteur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 8. — 11 Mars 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Réponse de MM. la Joye, docteur en médecine, médecin des épidémies pour la sous-préfecture de Melun, médecin des établissemens publics de la même ville, membre de la Commission de Bienfaisance et de l'Assemblée électorale du département de Seine et Marne, etc.; Marcelat, maître en chirurgie, chirurgien de l'Hôpital civil et militaire de Melun, pour la partie anatomique et médicale; Dorez, pharmacien et membre du Jury médical du département de Seine et Marne, pour la partie chimique.*

*A l'Examen critique d'un Rapport médico-légal*, par *Édouard Petit*, docteur-médecin des épidémies pour la sous-préfecture de Corbeil, médecin de l'Hospice, correspondant de la Société médicale d'Émulation de Paris, etc. extrait du *Bulletin des Sciences médicales* publié au nom de la Société médicale d'Émulation de Paris, par le docteur *Graperon*. (mois de mai et juillet 1808.)

C'est une tâche douloureuse à remplir que celle de se prononcer entre des confrères estimables qui se croient grièvement inculpés dans l'exercice de leurs fonctions, et un magistrat estimé, que peut égarer l'excès de sa philantropie avec les meilleures intentions du monde! Nous ne prendrons donc point parti dans cette discussion, et ayant déjà prévenu que nous n'insèrerions plus rien dans notre Journal de relatif à cette désagréable affaire, nous nous contenterons de remarquer que dans cet assaut de zèle pour le bien public, chacun nous paraît animé d'une égale bonne foi et d'une loyauté telle que quel que soit le résultat de la contestation, il ne peut être déshonorant pour aucune des parties. Nos abonnés pourront se convaincre de cette opinion, en lisant le Mémoire dont il s'agit où le rapport de MM. *la Joye, Marcellat* et *Dorez*, est imprimé à mi-colonne adossée à l'*Examen critique* qu'en a fait le docteur *Édouard Petit*. Au reste, cette discussion dont le ton est décent et ne sort point des bornes de l'honnête confiance d'un médecin plein de la conscience d'avoir rempli ses devoirs, d'un chirurgien non prévaricateur, d'un pharmacien convaincu de la solidité de ses connaissances chimiques, tous persuadés de la justice de leur défense, ne sera pas perdue pour l'art, et nous bénirons cette contestation, si elle peut diriger les esprits vers une étude trop négligée en France et bien importante, puisque, selon l'expression du professeur *Noël*, rapportée par le docteur *Flamant*, la médecine légale est le flambeau de la justice et le palladium du bonheur public.

M. S. U.

*Seconde Lettre adressée à M. Marie de St-Ursin, Rédacteur-général de la* Gazette de Santé, *sur les Causes et les Moyens prophilactiques et*

*curatifs des Maladies nerveuses, hypocondriaques ou hystériques;* par M. *FRIER*, docteur en médecine à Grenoble (1).

VOICI encore un opposant à l'administration inconsidérée du quinquina, et le parti grossit à mesure qu'on s'aperçoit des funestes résultats de son abus. Si une fausse honte ne retenait ceux qui se sont prononcés trop précipitamment pour ce médicament *héroïque*, ne doutons pas que nous ne comptassions beaucoup de déserteurs parmi les Brownistes qui, éclairés par l'expérience, sauraient que la médecine expectante, plus conforme au vœu de la nature, ne la prive point de ses ressources, ne contrarie point ses efforts. C'est surtout dans les affections catarrhales que le docteur *Frier* blâme l'emploi à fortes doses du quinquina, du kermès et autres remèdes actifs ordonnés un peu légèrement. « Ce n'est pas, dit-il, que je » désapprouve ces grands remèdes lorsqu'ils sont » sagement administrés; il est même des cas où » il faut nécessairement y avoir recours. Si la » nature triomphe, ajoute-t-il, on en fait hon- » neur à ces remèdes violens; si elle succombe, » leurs prôneurs assurent qu'ils ont été donnés » trop tard et à trop petites doses. »

Nos abonnés se rappelleront peut-être que nous avons annoncé dans le N° 13 (1er mai 1807), une première lettre du docteur *Frier*, relative à l'emploi de l'émétique, comme moyen curatif des maladies catarrhales, et à la prévention trop générale contre la saignée; nous ne fûmes pas entiérement de son avis, sur-tout pour l'emploi de ce dernier moyen. Celle-ci a pour but le traitement des affections nerveuses ou vaporeuses, dont il rapporte les causes, 1° aux erreurs qui se commettent dans l'éducation des enfans, aux vices héréditaires de complexion, aux mauvais effets de l'air, des boissons et des alimens; à la sensibilité extrême de tout le systême nerveux, à la faiblesse ou à la tension extraordinaire dans la constitution individuelle, à l'acrimonie des humeurs qui irrite sur-tout la fibre de l'estomac et des intestins; 2° à la vie molle, voluptueuse ou trop sédentaire; aux longues abstinences, à la fureur utérine, à la nourriture de mauvaise qualité et mal digérée....., aux glaires, aux vers....; à l'abus des liqueurs, du thé, du café...; aux travaux pénibles du cabinet..., à l'exercice violent, à la suppression des évacuations ou à leur surabondance, aux affections morales..., à la pléthore, au changement brusque d'une température, aux gales, aux dartres rentrées; 3° à la prédominance de l'action des fluides sur les solides, et à la réaction de ces derniers, d'où naissent les obstructions des vaisseaux sanguins ou lymphatiques, des glandes, etc. Nous sommes désespérés de ne pas nous rencontrer encore de l'avis de l'honorable praticien qui nous a honorés de sa correspondance; mais en faisant cette longue énumération, il nous semble avoir moins établi les causes que les symptômes précurseurs et concomitans des maladies nerveuses; et d'ailleurs il nous paraît que c'est faire une *pétition de principes* que d'appeler cause des maladies nerveuses, la fureur utérine qui est elle-même une maladie nerveuse et des plus graves. Le docteur *Pomme* nous paraît avoir plus franchement abordé la question quand il dit simplement: La cause prochaine et immédiate des maladies nerveuses est la tension de la fibre et son raccourcissement. *Sydenham* les attribuait à l'irrégularité du cours des esprits animaux; *Boërhaave*, à la mobilité de la fibre, ainsi qu'*Haller* et *Tissot*; *Hoffmann* et *Raulin*, au spasme des nerfs provenant chez les femmes, d'une contraction de l'utérus; chez les hommes, d'un érétisme intestinal (et sur-tout du systême hémorroïdal). Le docteur *Gall* a peut-être le premier expliqué d'une manière satisfaisante cette cause, en l'attribuant à une influence atmosphérique qui, décidant une effervescence dans le systême sanguin, détermine chez certains êtres doués d'une organisation particulière, une *perturbation morale* qui fait d'un homme doux, timide, un bourru, un querelleur; d'une femme chaste, gaie, une vaporeuse, une fantasque (*Voy.* cette opinion longuement exposée dans notre N° 19, 1er juillet 1808). Nous ne serions pas entrés dans ces détails, si nous n'étions persuadés que c'est de bonne foi

(1) Le même auteur a publié un ouvrage estimé, qui se vend à Paris, chez *Méquignon*, libraire, rue de l'École de Médecine. Il est intitulé: *Guide pour la Conservation de l'Homme.*

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° VIII.) ( 57 ) ( 11 Mars 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

A Loudun, en Flandre, on voit une sépulture avec une épitaphe, où on lit que MARGUERITE, fille de l'illustre seigneur *Florent*, comte de Hollande, âgée de 42 ans, accoucha le jeudi absolu 1276, à neuf heures du matin, de trois cent soixante-quatre enfans de l'un et de l'autre sexe; lesquels étant mis dans un bassin, furent baptisés par *Guy Suffragané*, évêque, en présence de plusieurs grands seigneurs et furent nommés, les uns *Jean*, et les autres *Élisabeth*. Ces enfans ne vécurent pas et furent enterrés avec leur mère. Un vers qui termine cette épitaphe écrite en latin, pour marquer l'étonnement sur un pareil fait, ne doit point être ici oublié :

*Hæc lege mox animo stupefactus lector abibis.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

LA même stagnation thermométrique s'est fait remarquer dans les neuf derniers jours que dans les neuf jours qui les avaient précédés, et la végétation, si hâtive il y a un mois, est absolument restée stationnaire pendant vingt jours. En vain quelques pluies sont tombées par le sud-ouest, l'air refroidi n'a point vaporisé ces eaux presque neigeuses; les grappes de lilas, enfermées dans leurs capsules, ne se sont point développées, même aux rayons du soleil du midi, et nous avons quelque espérance que les fleurs qui, depuis un mois, décorent nos vergers et sont même restées plus long-tems que de coutume sur les tiges des arbres, seront suivies de fruits. Ce n'est pas que nous n'ayons eu quelques beaux jours et que chaque jour même n'ait donné quelques belles heures; mais le fonds de l'air est resté froid, et ce n'est pas la première fois que nous faisons la remarque que jamais les contrées hyperborées ne sont accueillies de froids rigoureux, sans que quelque tems après des rigueurs imprévues de température ne viennent sévir dans nos climats, flétrir les fleurs de nos jardins, et emporter avec elles l'espoir que donnaient leurs brillantes parures; or, en Russie, la froidure a été excessive; en Norwège, en Sibérie, le thermomètre est descendu à plus de 25 degrés, et comme pour compenser les erreurs de Lamarck sur les rives de la Seine, on a vu la Néva offrir un chemin solide aux chariots les plus pesans; comme si les climats étaient solidaires, et comme si un écrivain ne devait pas avoir pour but principal de ses recherches et de

ses conseils le pays qu'il habite. N'est-ce pas cette vertu qui, née de la philantropie, ordonne au médecin aimant tous les hommes, de porter un intérêt particulier à ceux que le ciel plaça dans sa patrie, et nous rappelle la belle réponse d'Hippocrate à Artaxerce sollicitant ses conseils lorsqu'il était en guerre avec les compatriotes du patriarche de Cos? Qu'il est beau ce ministère consolant qui, indépendant des oppressions sociales, planant sur les dignités souvent filles du crime ou du hasard, ne connaît de domination que celle de la nature dont il est l'interprète. Semblable à la divinité, le médecin digne de sa mission, évoque les morts, console les vivans, et du sein même de la génération, sa contemporaine, prépare le bonheur des générations à venir. On peut essayer de verser le ridicule sur de telles fonctions, mais la maladie a bientôt fait justice de ces froids sarcasmes. Eh! comment plaisanter d'un art dont la fièvre et la douleur sont les ministres, dont la mort est le terrible vengeur! Considérons un peu ces détracteurs du premier des sacerdoces quand il est exercé par des mains pures! Quels sont-ils ces êtres qui se plaisent à l'injurier, et citez-moi parmi eux quelque savant profond, quelque esprit libéral, quelque ami sincère des hommes. On a bien plus tôt fait de se moquer d'un travers, que d'étudier une science, et l'on croit se dispenser de respect pour ceux qui la professent, quand, parmi eux, on a découvert quelque personnage ridicule, comme si, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, toutes les conditions de la vie n'avaient pas de tout tems offert des êtres déplacés dans leur état. D'autres raisons engagent à injurier la médecine. Pour ceux-ci, c'est un moyen commode d'éluder la reconnaissance, et ils aiment mieux passer pour bouffons que pour ingrats; pour ceux-là, c'est une espèce de supériorité qu'ils affectent sur une profession dont l'influence révolte leur orgueil. « Le pouvoir » du médecin ressemble à la dictature romaine, » a dit l'auteur ingénu du *Spectacle de la Nature*, (tome VII, page 493) « on le rend maître de » tout tant que le péril dure, mais ses fonctions » cessent avec le danger; loin de vouloir encore » dominer sur la santé, il ne se croit grand mé- » decin qu'autant qu'il accoutume le corps *à se* » *passer de la médecine.* Au reste, dit-il plus » haut, il n'est ni science, ni profession, ni » dignité qui ne soit exposée aux mêmes insultes, » et le bon médecin s'en alarme si peu qu'il est » le premier à fronder les prétentions outrées et » les pratiques frivoles. Jamais on ne le trouve » dans l'attitude d'un homme qui se met en dé- » fense. Il badine au contraire avec la sécurité que » l'expérience inspire, et c'est en entendant rail- » lerie qu'il désarme les railleurs... Il connaît le » corps humain comme un bon pilote connaît la » mer... Mais ils ne peuvent ni nous garantir des » écueils cachés, ni nous exempter des orages... » Rien n'est plus ingénieux et plus vrai que ce portrait. Ce n'est en effet qu'en faisant les honneurs de notre infaillibilité, que nous faisons croire à la vérité de la probabilité de la science médicale dans la plupart des maladies; mais cette science a des bornes comme toutes les autres; et il est aussi injuste de reprocher à la médecine son insuffisance, qu'il le serait d'accuser la nature de ne nous avoir donné que quatre-vingts ans de vie, ou de ne nous avoir pas créés tous riches, beaux, valeureux, forts et bien portans. C'est précisément ces rigueurs de la nature, quelquefois marâtre, que la médecine est appelée à corriger, comme la morale est destinée à consoler l'homme des assujétissemens de sa condition, des erreurs de son esprit; et voilà pourquoi l'érudition et l'amour de son art, unis à l'éloquence, font du médecin l'être sans contredit le plus précieux et le plus cher à la société qui ne peut trop payer le sacrifice qu'il a dû faire de son repos au bonheur de ses semblables. Efforçons-nous de payer cette dette sacrée, et continuons, malgré les clameurs intéressées des opposans qui ne veulent voir dans l'exercice de la médecine, qu'un assaut de pharmacopoles, à indiquer les moyens que l'hygiène offre aux hommes pour conserver leur santé en la préservant des piéges de l'intempérance, des vicissitudes de l'atmosphère, des doctes poisons du galénisme, des subtilités métaphysiques du Pinélisme, des exagérations erronées du Brownisme; doctrines vaines qui doivent disparaître devant l'Hippocratisme, comme les ombres de la nuit s'enfuient devant le dieu qui dispense le jour.

Telle est la série météorologique des neuf derniers jours : le 28 février, froid assez vif, brouillard le soir; le 1er et le 2 mars, froid sec, la Seine

décroît très-sensiblement, et son lit est presque aussi étroit qu'en mai. Le 3, soleil superbe, pluie à neuf heures du soir, qui dure une partie de la nuit, reparaît par giboulées le matin du 4, et toute la nuit du 4 au 5. Le vent tourne le 5 au S.-O., et la constitution devient australe de boréale qu'elle était. Le 6, même température; le 7, soleil vif, le vent retourne au rhumb-nord; le 8, température délicieuse, soleil brûlant, air embaumé; tout prend en ce jour un aspect printanier. Les maladies n'ont rien offert de particulier, et l'indication la plus pressante a été de soutenir la transpiration cutannée.

Depuis le 28 février 1809, jusqu'au 9 mars, les vents dominans ont soufflé 15 fois N.-E., 3 fois E.-S.-E., 3 fois S., 1 fois O., 3 fois N.-N.-O., 2 fois N. M. S. U.

◉ Nouvelle lune le 15 mars.

Depuis le 28 février 1809, jusqu'au 9 mars, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 28 p. 1 lig. $\frac{9}{12}$.

Le thermomètre est monté à 8 deg. $\frac{8}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à o $\frac{2}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 89 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAIT DE PRATIQUE.

JE crois avoir eu l'honneur de vous parler, lorsque j'eus celui de vous rencontrer à la manufacture des glaces, auprès de l'accouchée de cinquante-deux ans, d'une autre femme que j'accouchai pour la première fois, il y a environ cinq ans, d'un enfant très-petit, qui ne vécut que quelques heures. Après la sortie de cet enfant, le ventre de la mère diminua si peu, que tous les assistants, ainsi que moi, crurent qu'il y en avait au moins un autre. La main, appliquée sur la région abdominale, percevait la même sensation qu'eût donnée la présence d'un deuxième enfant, placé transversalement et obliquement dans la matrice; le toucher ne détruisait point ce sentiment, puisqu'il faisait connaître une tumeur, à la vérité sans distinction positive de parties qui caractérisassent l'existence d'un fétus, mais cependant d'un corps ayant beaucoup d'analogie avec celui d'un enfant dont la tête aurait été fixée dans la fosse iliaque droite, et les fesses répondant à la région supérieure de la fosse iliaque gauche; la partie moyenne, formant une espèce de cylindre, dont il était possible de parcourir une partie de la circonférence. J'avouerai que cet état singulier me mit dans une cruelle incertitude, et qui dura long-tems. Enfin, aidé des conseils d'un confrère, il fut décidé que ce ne pouvait être qu'un engorgement quelconque qui déprimait la matrice, et faisait encore saillie vers le ventre. La couche s'est bien passée; le dégorgement de l'utérus a été suivi de la diminution du ventre, mais non de la tumeur qu'on sentait toujours, particulièrement dans la région iliaque gauche.

Cette femme, contre mon pressentiment, est redevenue enceinte. Il y a dix-neuf mois qu'elle accoucha, et d'un enfant viable, de sexe féminin, de même que le premier; la mâchoire inférieure était très-déjetée à droite. Le ventre de la mère était tellement volumineux, après la sortie de cet enfant, qu'une sage-femme qu'on avait été obligé d'appeler, quoique prévenue, voulait à toute force qu'il y eût un deuxième enfant.

Cette même dame vient d'accoucher d'un enfant, du sexe masculin, très-faible, et affligé d'un bec de lièvre des plus compliqué.

Le ventre de la mère est resté encore plus volumineux que les autres fois; et la tumeur était si accessible au toucher, qu'on aurait cru qu'une nouvelle tête allait franchir le détroit supérieur.

Monsieur, votre zèle incomparable pour l'art, et le désir que vous avez manifesté de prendre connaissance des cas extraordinaires, m'ont engagé à vous faire part de celui-ci.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BELIVIER, *docteur, chirurgien en chef de l'hospice des Quinze-Vingt.*

## PHÉNOMÈNE ANATOMIQUE.

M. Arguès, docteur en médecine, chirurgien-major du régiment de l'infante-cavalerie, prisonnier de guerre espagnol de l'armée de Danemarck, nous fait passer la note suivante :

« J'ai été appelé pour voir un enfant mâle, né avec deux têtes, le 15 février 1809, de Joséphine

Maire, femme de Jean-François Evrard, laboureur, demeurant à Ballon, canton de Collonge, département du Léman.

» Cet enfant était très-robuste et annonçait avoir les neuf mois accomplis. Ses deux têtes, séparées l'une de l'autre, sont placées chacune sur un cou qui prennent chacun leur origine de la quatrième vertèbre dorsale, dont ils forment la séparation, décrivant la figure d'un Y. Chaque tête a son conduit particulier de l'*œsophage*. Ces deux conduits se réunissent pour entrer à l'estomac et n'avoir plus qu'un centre commun; la même disposition se fait remarquer dans les deux *trachées-artères* pour arriver aux poumons. La poitrine est bien conformée et très-large, elle est formée comme à l'ordinaire par les côtes qui s'articulent à la colonne vertébrale, et se joignent à l'os sternum, lequel os forme à la partie supérieure, une pointe cartilagineuse en forme d'arc, qui monte entre les deux cous et se termine au dos. Chaque cou a une tumeur extérieure movible, en forme de goître. Les deux têtes sont complètement organisées; les deux faces sont très-ressemblantes l'une à l'autre; dans chaque bouche, à la mâchoire supérieure, sont les quatre dents incisives; le ventre, les fesses, les parties génitales, les extrémités inférieures sont très-régulières, ainsi que les supérieures. Cet enfant est sorti du sein de sa mère les pieds les premiers; la tête gauche a éprouvé une forte compression à laquelle j'attribue la cause de la mort de l'enfant, qui a vécu assez de tems pour recevoir le baptême. Son existence pouvait donner un grand éclaircissement à la science médico-physique.

» Je crois que ces deux têtes étaient bien indépendantes l'une de l'autre, et que chacune eût pu cultiver des sciences différentes; quoique pour exercer les fonctions appelées mixtes, elles eussent toujours été d'accord.

» Je me serais procuré cet enfant pour faire de nouvelles observations; mais les circonstances où je me trouve ne me l'ont pas permis.

» Telles sont les observations faites par le soussigné, qui prend la liberté de les adresser à MM. les Rédacteurs de la *Gazette de Santé*.

D. Argùès.

Collonge, le 19 février 1809.

*Note du Rédacteur.* — Il est très-malheureux qu'un enfant annonçant une constitution aussi viable, ait éprouvé au passage un accident dont une manœuvre bien entendue aurait pu le préserver. Ces sortes d'accouchemens ne sont pas aussi rarès qu'on penserait. Le *Journal de Trévoux*, de janvier 1716, p. 167, rapporte que M. Anel a vu, en Allemagne, deux enfans mâles jumeaux, âgés de dix ans, joints ensemble par la partie postérieure de la tête. Ils jouissaient d'une parfaite santé et n'avaient jamais été malades. L'un était beau et poli, l'autre laid et agreste. Leur caractère était aussi dissemblable : le premier était enjoué, spirituel; l'autre, taciturne et grossier. Adossés l'un à l'autre, ils ne s'étaient jamais vus, mais ils se détestaient et se ruaient des coups à se tuer, dit Anel, si on ne les avait apaisés sans pouvoir les séparer. Le joli garçon se plaignait d'avoir sur ses épaules un sauvage aussi brutal. On les faisait voir pour de l'argent. L'un faisait des gentillesses. On avait appris au plus rustique à contrefaire les cris des différens animaux, en quoi il excellait. Contre l'ordinaire des jumeaux, ils ne ressemblaient ni l'un à l'autre, ni à leurs père et mère.

Le *Mercure* de 1681, octobre, p. 88, rapporte que la femme du nommé Miot, marinier, accoucha au Hâvre, de deux filles attachées l'une à l'autre par un *sternum* commun. Elles avaient chacune une colonne dorsale, deux têtes, quatre bras, quatre cuisses, un ventre commun, et une mamelle chacune. Disséqué, ce fétus n'offrit qu'un foie, une seule vessie; mais il y avait deux œsophages, deux estomacs et un seul *rectum* conduisant à deux anus. Le Journal de mai 1683, p. 211, rapporte un fait absolument analogue à celui de Coullonge: Un enfant mâle naquit à deux têtes ayant chacune un cou porté par des vertèbres cervicales, entées sur la première vertèbre dorsale, plus large que de coutume. A Nanteuil, près Caen, arriva la même chose, en janvier 1684 : c'était une fille; elle a vécu quelque tems. Les deux têtes bien formées étaient posées l'une à côté de l'autre; et lorsqu'une d'elles ouvrait ou fermait les yeux, l'autre suivait son mouvement. Le *Journal de Verdun* de 1700, mai, rapporte la naissance d'un enfant qui, au contraire, vint au monde avec une seule tête, mais quatre pieds, quatre jambes, quatre cuisses, deux épines du dos et seulement un nombril et deux bras. A Gramat en Quercy, dit le *Mercure* de novembre 1682, naquit un enfant mâle ayant deux têtes bien formées, deux cous, quatre bras, quatre jambes, etc. La question s'émut à cette époque, s'il y avait deux ames dans ce corps qui n'avait qu'un nombril pour recevoir sa nourriture, un seul diaphragme, un foie et un cœur unique; on citait le sentiment d'Aristote, livre IV *de la Génération des Animaux*, chap. 4 : *Là où il n'y a qu'un cœur il n'y a aussi qu'une ame.*

Le *Journal de Verdun* de 1723, mars, p. 184, rapporte l'exemple d'un enfant femelle composé de deux bustes unis latéralement et terminés par un seul tronc ayant une cuisse, une jambe et un pied de chaque côté, un seul anus et une seule vessie.

M Durand, docteur en médecine et en théologie, qui rapporte cette histoire, prétendit que ces deux demi-corps, ayant chacun un système circulatoire particulier, une respiration individuelle, des pensées distinctes, des mouvemens contraires, avaient besoin chacun d'un baptême qui, en effet, leur fut administré double; mais, inconséquent, ce nous semble, dans son assertion, il prétend qu'un homme eût pu épouser ces deux êtres si étrangement unis sans être polygame; quoiqu'il fût vrai de dire qu'elles seraient devenues enceintes toutes les deux par le même fait. Cette discussion polémique, au reste, est plus curieuse qu'instructive; mais ce qui mériterait la méditation des philosophes, ce serait l'examen attentif d'un être ainsi double, ayant reçu une éducation assez soignée, pour rendre, avec précision, compte de ses sensations multiples ou identiques, pour expliquer la conscience du moi dans chaque portion d'un individu pensant ou simultanément ou isolément.

Plusieurs ouvrages de médecine, *Ambroise Paré*, *Licetus*, plusieurs Journaux et notamment celui de Verdun, sont remplis de faits analogues. Selon ce dernier, en septembre 1716, en juin 1724, en octobre 1733, en février 1734, en décembre 1736, en mars, 1754, on a vu se renouveler ces phénomènes. Mais dans l'exposé de ces faits, personne n'a encore précisé la cause physique de ces aberrations de la nature, qu'il faut, selon nous, évidemment rapporter à la pénétration réciproque des germes. (*Voy.* notre explication du fétus de Verneuil dans la *Gazette de Santé*, N^os^ 1^er^, 1^er^ thermidor an XII; XX, p. 156,

1er pluviose an XIII ; LXII, p. 497, 21 mars 1806 ; et plus au long dans notre *Manuel de Santé*, p. 433 et suiv.) Quant à la question sur l'identité ou la distinction du sentiment du moi dans ces êtres étranges, nous sommes encore loin d'avoir quelque explication suffisante là-dessus. Ce n'est qu'en tremblant qu'on porte un pas mal assuré dans ces routes ténébreuses, où nos pâles flambeaux ne projettent qu'une lueur incertaine et plus trompeuse peut-être qu'une obscurité complète. La physiologie, guidée par l'anatomie, a levé un coin du voile devant le scalpel heureusement audacieux de Spurzheim, et les leçons du docte Gall. Espérons tout de leur zèle et de l'émulation qu'ils doivent exciter parmi tous les savans, à qui nous apprendrons avec plaisir que la première livraison de son grand ouvrage, qui a pour objet spécial l'anatomie et la physiologie du cerveau, et pour l'intelligence duquel M. Gall a fait graver avec le plus grand soin, d'après nature et de grandeur naturelle, de très-belles planches, paraîtra dans ce mois. On reçoit déjà les souscriptions en son domicile, rue du Helder, n° 4 ; et au Bureau de notre *Gazette de Santé*. La quotité des gravures à chaque livraison, n'étant déterminé que par la nature et le besoin du texte, on sera peut-être obligé de varier le prix de chacune, si l'on ne peut établir un prix moyen. Au reste, ce prix sera indiqué sous quinze jours, et l'on peut déjà assurer que cet ouvrage, qui manquait absolument à l'art, formera 4 vol. in-4°, et coûtera de 3 à 400 francs. M. S. U.

---

## *Notice nécrologique et nosographique, sur l'aéronaute* BLANCHARD.

Par quelle fatalité, non content d'avoir porté dans l'art de la mécanique de nouvelles lumières, M. Blanchard était-il destiné à en fournir aussi de nouvelles à la médecine ? On a des exemples de suspension de sentiment chez plusieurs êtres pendant des laps de tems très-considérables ; on a vu des léthargies durer des mois. Le sommeil des loirs, des ours, des marmottes, des hirondelles, etc. pendant tout un hiver ; la vie latente des chrysalides, et sur-tout des rotifères ; quelques individus gelés pendant un tems très-long, et rappelés au sentiment, fournissent quelques points de comparaison dans ce phénomène étrange où la vie, comme suspendue, semble s'être réfugiée au centre de l'individu pour y rester stagnante, jusqu'à ce qu'une irritation détermine un premier mouvement oscillatoire ; de même (si ce mécanisme musculeux peut être comparé à aucun) qu'une montre bien organisée, et apte à marquer les heures, ne remplit aucune de ses fonctions, jusqu'à ce qu'un choc étranger donne l'impulsion au ressort qui met en jeu tous les rouages de son ingénieuse mécanique. Mais qu'un corps humain, bien organisé, soit inopinément frappé comme d'un coup de massue qui le prive de sentiment ; que des moyens appropriés le rappellent presqu'aussitôt à la conscience du moi, aux besoins de la vie ; que ce sentiment s'efface pour faire place à des mouvemens automatiques ; que les sens se paralysent tour-à-tour, après s'être montrés doués d'une exquise sensibilité dans les diverses périodes de cet accident ; que cet état dure pendant cinquante-trois jours, sans avoir offert pendant autant de tems le moindre motif de plus ou moins d'espérance ou de crainte ; c'est ce qui déconcerte l'observateur de bonne foi, et ce que les annales de la médecine n'avaient point encore consigné.

Tout ce qui appartient à l'homme, qui fait le sujet de cette observation, porte un tel caractère de singularité et d'intérêt ; les préliminaires de cet accident offrent tant de symptômes dont la connaissance peut jeter quelque jour sur celle d'une affection dont la nature est restée jusqu'ici couverte d'un voile épais, que nous avons cru servir la science, et plaire à nos lecteurs, en n'omettant aucune des circonstances de la vie d'un homme dont les arts réclameront la mémoire ; et nous nous excuserons de donner comme observation de médecine un nécrologe que l'éloquence et la philantropie auraient le droit de publier dans le sanctuaire des sciences, comme monument de la reconnaissance nationale.

M. Blanchard est né le 4 janvier 1753, dans la petite ville des Andelys, dans la même chambre où était né le Poussin, particularité qui n'est remarquable que par la réputation de ces deux hommes, et l'obscurité de leur berceau. La nature l'avait doué de la main la plus heureuse ; la main, ce ministre privilégié du toucher, que Buffon n'hésite pas à regarder comme la partie de notre corps qui nous différencie le plus des animaux, et sur-tout du singe que tant de points de conformité rapprochent de nous. A six ans, sans maîtres, et par instinct, il grava sur un morceau de pommier son nom avec une telle pureté de contours, qu'on peut assurer qu'il eût porté très-loin l'art de la gravure en bois, si des goûts moins paisibles n'avaient déjà exercé plus activement sa jeune imagination. Humilié de voir le roi de la nature, rampant sur la terre, quand le moindre oiseau s'élance dans les plaines de l'air, il conçut dès douze ans, et exécuta une mécanique pour voler, dont le tafetas et les baleines des robes de sa mère firent les frais ; mais comme

elle avait des idées moins sublimes, elle n'encouragea point l'essor de son Icare, et ramené à terre, le triste bipède, sans plumes, voulut du moins apprendre aux hommes à se passer de coursiers pour parcourir les distances, et il exécuta à seize ans une voiture mécanique, avec laquelle il se rendit des Andelys à Rouen, sans encombre; or il y a sept lieues.

M. le duc de Penthièvre, protecteur des talens, non moins que bienfaiteur des malheureux, lui confia alors l'exécution d'une machine hydraulique pour son château de Vernon. Blanchard n'avait pas encore dix-neuf ans, quand il finit ce chef-d'œuvre qui eut le suffrage de tous les artistes, dont M. de Penthièvre se plaisait à s'entourer.

En 1777, il inventa une voiture mécanique, d'une telle vitesse, que parti à midi de Paris avec le docteur Franklin, ils étaient à une heure quinze minutes à Versailles, où il fut présenté au roi. La reine désira essayer cet équipage, et daigna monter dedans. Il la conduisit à l'opéra; et elle était déjà dans sa loge, lorsque les voitures, traînées par les chevaux, n'étaient pas encore au-delà de *la Rampe*. Il revint prendre Mesdames de France, et l'Œil-de-Bœuf retentit pendant deux jours des prodiges de cet Automédon. La voiture fut achetée par l'ambassadeur de Russie. La comtesse de Coaslin le chargea de la direction des eaux de son château de Bellevue; et son succès dans l'exécution de cette machine, lui valut l'honorable mission d'exécuter à Rochefort le bassin, dans lequel fut construit le beau vaisseau de ligne de 80 canons, nommé *l'Illustre*.

La faveur alors planait sur sa tête, et il fut chargé des plus belles et des plus lucratives entreprises; mais ce n'est pas de l'or qu'il fallait à cette ame ardente de gloire, et avide de travaux; après avoir reçu plus de quinze cent mille francs, il est avéré qu'il les a dépensés en entier à la poursuite de ses inventions. Bientôt il revint au projet favori de son enfance, à l'idée de voler en l'air par le seul secours de la mécanique, et il exécuta un bateau volant, s'élevant à vingt pieds de terre, avec un seul contrepoids de six livres. Tout Paris l'a vu manœuvrer chez M. l'abbé Viennet, rue Taranne.

Une de ces découvertes qui suffisent pour illustrer un siècle, l'art de s'élever dans les airs, au moyen d'un ballon, naquit de Montgolfier, en 1783. Cette invention flattait trop la chimère de Blanchard, pour qu'il ne fût pas des plus empressés à en suivre les progrès. MM. Charles et Robert étonnèrent les premiers l'humanité par le spectacle d'un appareil s'élevant majestueusement, et qui les transporta à des hauteurs atmosphériques, où probablement nul humain encore ne s'était élancé. Bientôt comme eux, et seul le premier, Blanchard osa se frayer aussi une route dans les airs, et put s'écrier:

*Avia Pieridum per agro loca nullius ante*
*Trista solo.*

Cette ascension solitaire qui eut lieu le 4 mars 1784, est, à deux jours près, l'anniversaire de sa mort. Le 7 janvier 1805, le premier, il franchit le passage de Douves à Calais; et cette heureuse témérité qui n'a point encore eu d'imitateurs, lui inspira depuis l'idée grande et courageuse de tenter ainsi l'invasion de l'Angleterre, malgré les flottes combinées, et les batteries dirigées contre la descente. Le roi récompensa cet acte de bravoure et de talent, par tout ce qui peut flatter un amant de la gloire, et le sujet zélé d'un grand monarque: une pension de 1,200 francs, une gratification de 12,000, l'érection d'un monument au lieu où il prit terre, et le droit de lui donner son nom.

Les Anglais, plus justes quand il s'agit d'honorer les sciences, que lorsqu'il est question de consacrer des principes de libéralité cosmopolite, et d'encourager l'indépendance du commerce, lui firent graver une médaille. Plusieurs souverains, le roi de Prusse, celui de Pologne, l'empereur d'Autriche, le sénat de Nuremberg, celui de Francfort, ont élevé de pareils monumens à la gloire du premier des aéronautes français, si l'on assigne les rangs d'après le nombre des voyages aériens, puisqu'il a fait soixante ascensions, dans le nombre desquelles il a élevé avec lui vingt-cinq personnes; savoir: dix-sept hommes et huit femmes. Dans l'une d'elles, il a fait avec le chevalier de l'Epinard, tant en ligne droite qu'en dérive, 166 lieues en sept heures (le 26 août 1785, à onze heures, partis de Lille; vus à une heure à Versailles, et descendus le même jour, à six heures du soir, à Sainte-Menehould); mais ce

qui, selon nous, met le comble à la gloire de ce navigateur des airs, parce qu'il donne dans les expériences une sécurité qui peut seule les conduire à d'heureux résultats, c'est l'invention du parachute, qui date de 1777, et dont Garnerin nous a depuis offert, avec intrépidité, l'effrayante épreuve. Il quitta la France à la fin de 1792, pour se rendre à Philadelphie, où il était demandé, et il fit sa 45e ascension. De là, il passa chez les Iroquois et les Illinois, où il resta deux ans. De retour à Philadelphie, il y exécuta trois automates de grandeur naturelle, en 1796. Il construisit à New-Yorck, une flotte aérienne avec laquelle il se proposait de repasser en Europe. La foudre, en brûlant son escadre dans le hangar où elle était suspendue et prête à partir, détruisit à la fois la plus chère de ses espérances et l'objet de ses plus douces affections, en frappant son fils unique, âgé de 18 ans et donnant déjà les plus belles espérances. La Loge de Philadelphie voulut lui donner une indemnité. Il la refusa et repartit inconsolable pour le continent, trouvant partout des occasions d'exercer son cœur et son esprit. Jeté en prison à Naples comme Franc-Maçon, il fit parvenir à la Reine un mémoire qui, en prouvant son innocence, fit d'elle la protectrice la plus décidée de cette société vraiment philantropique. A Berlin, il fit l'expérience de son parachute au profit de la Loge de l'Amitié dans l'enceinte des bâtimens de ce local. Frédéric Guillaume, l'ayant invité à prélever du moins le prix de ses frais, il prit un *thaler* pour sembler lui obéir. Enfin, il revint en France, emportant le suffrage de tous les pays qu'il avait parcourus.

Tant de titres aux récompenses, devaient en trouver dans un gouvernement qui se plaît à doter le mérite indigent, et Blanchard fut en effet brévété en l'an XIII, par notre sublime Empereur, d'une pension de 1,200 francs, dont la promulgation eut lieu dans tous les journaux du tems; mais cet acte de bonté de son Souverain, et dont la grande ame de Blanchard fut vivement émue, n'eut jamais son effet; et une délicatesse, dont nous louons d'autant plus le motif, qu'il était dans un état voisin de l'indigence, après avoir consumé en bienfaits et en travaux une fortune immense, l'empêcha de réclamer l'exécution des volontés de son Roi, dans la crainte qu'on pût penser qu'il était plus sensible au profit résultant de cette pension, qu'à la gloire de l'avoir obtenue.

Rival sans jalousie et artiste sans prétention, puisqu'il éleva à ses frais un monument au courageux et infortuné Pilâtre du Rosier, il fit cependant des jaloux, il eut des détracteurs, et une excessive sensibilité empoisonna souvent le cours d'une vie agitée par bien des orages; mais le sort lui réservait une amie sincère, une consolatrice affidée dans la seconde épouse qu'il associa à ses destinées (Madeleine Sophie Armand, née à Bruxelles). Bien plus jeune que lui, mais fière du nom de son époux, Mme Blanchard n'a pas démenti un seul moment l'affection qu'elle lui avait jurée. L'envie, l'injustice, l'ingratitude, la friponnerie tourmentèrent les jours d'un savant qui eût voulu ne les employer qu'à ses travaux favoris, et qui n'estimait l'or qui en était le produit, que pour le répandre dans le sein des malheureux, le prêter à de faux amis, encourager les talens naissans, ou le prodiguer à poursuivre ses utiles et dispendieux essais. A peine âgé de 40 ans, ces malheurs aigrirent son heureux caractère. Un accident particulier vint porter le dernier coup à sa santé déjà chancelante. Il était allé à Montpellier pour y rallumer le flambeau de sa vie aux feux du soleil du midi, selon l'expression du sombre Young; c'était en l'an XII, au mois de juin. On n'est pas impunément doué de quelque génie sous ce beau ciel, et il fallut que Blanchard, qui n'était venu que pour s'occuper de sa santé, consentît à payer sa dette à la curiosité des enfans de l'antique berceau de la Médecine. Il resta huit jours entiers sans se coucher, pour préparer et conduire son appareil, ne mangeant que du pain, exposé la nuit à l'humidité de l'air, le jour aux rayons brulans du soleil toujours sans chapeau, et sa tête chauve fut frappée de cette insolation au point qu'il eut un érésipèle de la face. Tous les soins lui furent prodigués et ce n'est pas à Montpellier que ceux de la médecine sont rares ou vains, mais malgré tous les efforts de la faculté conjurés, il lui resta une faiblesse musculaire dont l'effort se porta sur-tout sur les jambes et dura toute sa vie. A Toulouse, il fut frappé en l'an

XIII, au mois d'août, d'une attaque d'apoplexie qui dura plusieurs heures. Le 3 août 1807, au moment de s'élever, à Roterdam, dans une montgolfière, il eut une nouvelle attaque qui l'empêcha d'alimenter le feu. Le ballon accroché par un arbre s'affaissa, la galerie chavira. Blanchard tomba sur un toit, et le ballon allégé s'envola avec la rapidité de l'aigle, emportant son épouse qui l'accompagnait et alla descendre à deux lieues delà. Blanchard fut reçu dans sa chûte par des personnes qui étaient sur les toits, mais malgré leurs précautions, très-étourdi du coup il saigna beaucoup de l'oreille gauche, et peut-être est-ce à cet événement qu'il faut attribuer la première cause de l'épanchement que l'ouverture de son crâne a découvert après sa mort, et des douleurs intolérables de tête, qui ne le quittèrent plus le reste de sa vie. Des lors, ses facultés intellectuelles s'obscurcirent, et une remarque assez singulière, c'est que son cœur sembla gagner en sensibilité, ce que son esprit perdait graduellement en énergie. Cette débilité date si bien de cette époque et fut tellement causée par cet accident, que depuis il lui fut impossible de soigner son écriture, qui auparavant était très-correcte. Le 6 janvier 1808, il eut à une heure du matin, une nouvelle attaque d'apoplexie, qui le laissa pendant six heures sans connaissance. On ne sut son accident que lorsqu'il en fut revenu seul et sans secours; mais ses traits furent long-tems altérés et le côté droit en resta notablement affaibli. Au mois d'avril, le docteur Demangeon lui prodigua avec le zèle et le désintéressement d'un médecin digne de son art, les soins les plus constans, et les résultats en furent si heureux, que dès au bout de 15 jours de son traitement, M. Blanchard put aller à l'aide d'un bras et de sa canne, se promener au Luxembourg.

Ce mieux ne fit aucun progrès; mais le médecin espérait tout du retour de la belle saison, et de l'application des eaux thermales. C'est dans ce moment de sécurité, que tout-à-coup, et sans aucuns symptômes avant-coureurs, le 15 janvier, M. Blanchard fut frappé d'une attaque d'apoplexie passive et paralysie plus effrayante que toutes celles qui avaient précédé. Mandé comme voisin, et en l'absence du docteur Demangeon, je trouvai la figure décolorée, la respiration stertoreuse, les paupières des yeux infiltrées. J'ordonnai deux cuillerées de sel de cuisine dans un demi-verre d'eau. Bientôt il donne quelques signes de retour du sentiment. J'ordonnai ensuite l'infusion d'arnica, aiguisée d'émétique, en subordonnant les prescriptions au docteur Demangeon son médecin ordinaire qui s'empara ensuite de son malade, et le vit avec moi. Pendant quinze jours du traitement le plus actif, il ne donna aucun signe bien sensible de recouvrement de ses facultés physiques et morales; l'hémiplégie du côté gauche, avait suivi son accident. Il avait perdu l'usage de la voix, de la vue, du toucher, du goût et de l'odorat. L'ouïe seule était restée non-seulement intacte, mais même enrichie aux dépens des autres sens; et il en donna une preuve bien complète en repoussant constamment, pendant sa maladie, une dame, à laquelle il était échappé de dire, croyant n'être pas entendue de lui : « C'est fait de lui, il n'en reviendra pas. » Cependant on observait quelquefois des retours inattendus et passagers de ses sens, et tout-à-coup il reconnaissait et nommait un ami présent, et qui n'avait pas encore parlé. C'est ainsi qu'il désigna Mme Lhomond, et qu'il dit qu'elle était vêtue en homme. Il conserva sur-tout constamment la connaissance de son épouse qui au reste méritait bien cette prédilection instinctive, par les soins qu'elle lui rendait dans les fonctions les plus abjectes, et les plus faites pour lasser la patience de tout être autre qu'une femme. Vingt fois par nuit il demandait à être levé, promené, recouché, et ne goûtait quelque repos que le jour; et pendant cinquante-trois jours qu'a duré cet étonnant état, elle ne s'est pas couchée une nuit, et ne prenait à la hâte un peu de sommeil que sur un tapis, auprès du lit de son malade. Au bout de trois semaines, l'appétit sembla renaître, et il put manger un peu de soupe, qu'il avalait sans difficulté, tandis que quelque liquide que ce fût causait des convulsions, soit par dépression de la glotte, soit par irritation lymphatique de la trachée-artère.

( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.



qu'un praticien aussi distingué que le docteur *Frier*, provoque notre opinion, et si nous ne nous y tenions pour invités par l'épigraphe qu'il a inscrite en tête de sa lettre :

« Du choc des opinions jaillit la vérité. »

M. S. U.

*P. S.* Nous attendrons la troisième lettre du docteur *Frier*, pour apprécier le mérite de sa découverte d'une panacée, jusqu'ici vainement cherchée, et qui consiste à nourrir les bêtes qui donnent du lait, de plantes dont le suc soit reconnu propre à combattre la maladie à traiter. Ce serait la solution heureuse du problême que nous indiquâmes il y a trois ans dans notre *Gazette*, à la méditation des savans : *de la Médecine par les Alimens.*

## AVIS.

### *Prix de Matière médicale.*

La Faculté de Médecine de Vienne, en Autriche, vient de mettre au concours la solution des questions suivantes :

1°. Quels sont, en Europe, les produits des trois règnes ( autres que ceux indiqués dans les dispensaires de la Faculté de Médecine de Vienne) qui ont des vertus curatives en général et spécifiques pour certaines maladies ? Par quels essais et quelles expériences positives ces effets ont-ils été constatés ? Quels sont ceux de ces produits d'Europe d'une efficacité démontrée, qui peuvent servir de succédanées, c'est-à-dire qu'on peut substituer en toute sureté aux médicamens des Indes les plus efficaces ?

2°. Comme un grand nombre de végétaux indiens contiennent le camphre, quelle serait la méthode la moins dispendieuse d'en extraire ce principe ? Y aurait-il un autre corps ou une préparation pharmaceutique ( outre les naphtes et les huiles éthérées ) qui pourraient remplacer toutes les vertus médicinales du camphre ?

3°. Quelle substance particulière ( l'arsenic à part ) pourrait-on trouver en Europe pour remplacer l'écorce fébrifuge du Pérou, dans ses propriétés curatives et spécifiques ? Y aurait-il quelque composé de plusieurs autres substances qui pourrait produire les mêmes effets ?

4°. Quelle substance européenne pourrait tenir lieu des feuilles de séné ? Quelle substance ( outre la plante nommée *gratiola* ) pourrait être substituée au jalap ? Peut-on trouver en Europe ( outre les substances minérales ) un remède succédanée à l'ipécacuanha ?

5°. Peut-on retirer avec avantage, en Europe, l'opium de la même plante que celle dont on l'extrait dans l'Orient ? Dans quelle autre classe de plantes pourrait-on trouver un remède analogue à l'opium ?

Les Mémoires, écrits en allemand, ou en latin, italien, français, seront envoyés avant le 1^er^ décembre prochain, francs de port, aux directeurs de la Faculté de Médecine de Vienne. Les auteurs joindront leur nom et leur adresse dans un billet cacheté à part, avec la même devise que celle qui sera mise en tête du Mémoire. Ce billet ne sera ouvert qu'en cas que le Mémoire soit jugé digne du prix qui sera de cinq cents ducats en or. Le prix ne sera distribué qu'à la fin de 1810, pour laisser le tems de vérifier la vertu des succédanées proposés.

*N. B.* Nos abonnés seront mis sur la voie de ces recherches par un petit ouvrage intitulé : *Essais botaniques, chimiques et pharmaceutiques, sur quelques Plantes indigènes substituées avec succès à des Végétaux exotiques, etc.;* ouvrage qui a remporté le premier prix double, le 3 décembre 1776, au jugement de MM. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon ; par M. *Coste*, médecin, etc., et M. *Villemet*, doyen des apothicaires, etc. — In-8°. — A Nancy, chez la V^e^ *Le Clerc.*

## ANNONCE.

### *Bains de Tripes.*

Voici le moment de retirer le plus grand avantage des bains de tripes, dont nous avons eu déjà l'occasion de vanter les salutaires effets, en nous étonnant que la Médecine en fasse aussi peu l'application aux maladies pour lesquelles ils sont indiqués. C'est sur-tout à la suite de la

saison des bals, et quand toute la nature éprouve une fermentation printanière, que ces bains seraient vraiment miraculeux. Et n'est-il pas bien surprenant que la mode, qui sait si bien lever un impôt sur tous les besoins de la société, n'ait pas pu en asseoir encore un sur ce moyen, non-seulement de rendre la santé, mais d'en redonner le coloris à ces momies ambulantes qui traînent de salons en salons leur ennuyeuse existence; à ces jeunes beautés si prématurément fanées par les excès qu'on appelle plaisirs au sein d'une ville où l'art a remplacé les jouissances de la nature. Femmes coquettes, qui aimez à veiller les nuits pour ne pas révéler au jour les fraudes de votre teint et le ravage des ans; et vous, jeunes vieillards, qu'importune l'éclat de la lumière du soleil, et que le jeu associe, dans des orgies ruineuses, à ces filles de la nuit, venez à ces bains onctueux où jaillit l'intarissable Jouvence; venez, je vous rendrai la fraîcheur et la force. Venez-y, gens studieux, dont un exercice journalier ne fait pas mouvoir les muscles, et n'ouvre point la peau à une salutaire sécrétion.

Et vous aussi, guerriers valeureux, qui recueillites aux champs de la gloire des lauriers et des rhumatismes, venez plonger vos nobles cicatrices dans ces ondes bienfaisantes; et comme on voyait les athlètes préluder à de nouveaux combats, en oignant leurs membres robustes d'une huile salutaire, vous ne sortirez pas de ces piscines, sans voir doubler vos forces, et vous sentir remplis d'une nouvelle ardeur.

Merveilleux du jour, le mot ignoble qui désigne ces bains, l'odeur animale qui s'exhale de ces cuves en ébullition, offensent-ils votre délicatesse, la Grèce va vous offrir ses mots techniques, et tout l'Orient ses parfums. La rose de Perse, la tubéreuse, le benjoin, le cinamomum, le serkis, l'ekmeleck, associés à ces eaux, porteront dans tous les sens la force, la volupté et la vie, et sans compromettre la délicatesse de leur odorat ou le choix de leurs expressions, nos belles Parisiennes pourront venir recouvrer la fraîcheur de leurs premiers ans, au *Sarco-Thermon*, comme elles courent au *Panorama*, à l'*Odéon* et à l'*Athénée*.

Eh! pourquoi, enrichissant la médecine d'un moyen énergique et nouveau, ne pas sauver au goût l'odeur nauséabonde, à l'estomac la pénible digestion des médicamens? Qui empêche de les faire parvenir par les pores de la peau, en les dissolvant dans ces bains aromatisés? Et voilà, certes, une découverte digne d'un siècle de prodiges. Nous reviendrons sur ce projet, digne de toute l'attention des médecins et de ceux qui ont le désir de n'avoir point recours à l'école galénique.

M. S. U.

---

Cette feuille paraît tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, directeur et rédacteur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faubourg St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. Saint-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être adressées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations. — ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. —Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

COUVERTURE DU N° 9. — 21 Mars 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*Extrait du Rapport fait à la Société académique des Sciences de Paris* ( séance du samedi 11 mars 1809 ), *par M.* CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie, membre de cette Société, sur un Ouvrage de M.* OPOIX, *inspecteur des eaux minérales de Provins, ayant pour titre :* THÉORIE DES COULEURS ET DES CORPS INFLAMMABLES. — In-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port. — Chez *Méquignon*, libraire, rue de l'École de Médecine; et *Gabon*, libraire, même rue.

. . . . . .

. . . . . .

Dès 1771, M. *Opoix* avait présenté à l'Académie des Sciences, et publié dans le *Journal des Savans*, des observations physico-chimiques, un Mémoire où il établissait la dégradation des couleurs d'après celle des principes particuliers dont il suppose les couleurs naturellement composées. Il se glorifie des encouragemens que lui donnèrent le savant *Maquer* et le célèbre *Lavoisier;* il s'honore de voir des idées analogues à celles qu'il avait le premier émises, admises depuis par *Bergmann*, et sa priorité reconnue par M. *de Lamarck* et par le chimiste anglais *de Laval*.

Mais ces principes particuliers n'ont pas encore trouvé place dans la nouvelle chimie; leur existence se trouve même en opposition avec celle des principes les plus accrédités. Puis-je, Messieurs, avoir une opinion, puis-je même établir quelque rapprochement, et ne dois-je pas me borner à démêler le peu d'optique répandu dans l'ouvrage pour laisser à un véritable chimiste le travail que vous avez besoin d'entendre sur la Théorie de M. *Opoix?*

C'est sur les propriétés mécaniques que la réfraction des couleurs paraissait établie, et de la différence de réfrangibilité on concluait que la lumière n'était pas homogène; on supposait seulement dans le prisme et dans les corps colorés un pouvoir réfrangible auquel cédaient plus ou moins les rayons de la lumière.

M. *Opoix* cherche à établir une matière qu'il nomme d'abord terre principe, et ensuite calorigène; il croit que la lumière, qu'il nomme *lucicalor*, est pure et simple tant qu'elle est dans l'espace; qu'elle a la plus grande affinité avec le calorigène, et qu'elle se combine avec lui en pénétrant l'atmosphère et en frappant les corps.

Suivant que cette combinaison est plus ou moins parfaite, les couleurs sont plus ou moins dégradées en allant du rouge au violet.

M. *Opoix*, plaçant son lucicalor à côté de l'oxygène, dispute à celui-ci un grand nombre de propriétés qu'on lui attribue; il passe en revue tous les corps de la nature pour montrer dans les opérations chimiques, dans les développemens végétaux ou animaux, une dégradation des couleurs

proportionnelle à la combinaison plus ou moins parfaite du lucicalor et de l'oxygène.

Il soutient son système par l'appareil de mots nouveaux, qu'il propose de substituer à ceux dont on se sert. Ainsi, chez lui l'hydrogène est le phloghydreux, composé de radical hydrique et de lucicalor; les oxygenates ou zoogenates tiennent lieu d'oxyde métallique; les géoides remplacent la chaux; il ne faut donc pas s'étonner de la difficulté qu'il éprouvera en attaquant des théories généralement reçues, par un ouvrage où il est obligé d'avouer lui-même qu'il n'a pas pu tout démontrer, et où, tout en supposant des vérités importantes, il est impossible qu'il ne se soit introduit des applications hasardées.

Déjà, messieurs, un de nos collègues s'est élevé contre ce que M. *Opoix* dit de la respiration; déjà plusieurs Journaux ont blâmé la prétention d'établir une théorie nouvelle. M. *Opoix* vous a remis manuscrite, une justification qui prouve autant la bonne foi avec laquelle il cherche la vérité, que la nécessité d'étudier *ex-professo* la lumière et les couleurs.

En attendant donc, messieurs, qu'un rapport sur le fond de l'ouvrage vous soit fait par un chimiste qui vous mette à portée de prononcer sur la théorie elle-même, je propose qu'il soit adressé des remercîmens à M. *Opoix*, en raison de l'hommage qu'il vous a fait, et des félicitations sur le zèle et la laborieuse activité avec lesquels il se livre à l'étude de la nature et de ses plus brillans phénomènes. CHEVALLIER.

*N. B.* La Société a adjoint à ses rapporteurs MM. *Marchais* et *Nauche*, pour lui faire, sur la partie chimique de l'ouvrage, un rapport qui complète son instruction. Nous en publierons également l'extrait.

## POLÉMIQUE.

Si nos Abonnés ont pu voir (et peut-être avec quelque inquiétude sur l'issue de ce démêlé, malgré son origine scientifique) une discussion élevée entre l'estimable et sexagénaire docteur *Wauters*, praticien honorablement connu par ses succès dans la Belgique, et M. *Kluyskens*, docte rédacteur de l'estimable *Journal des Annales de Littérature médicale étrangère*, sur l'efficacité de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes, nous leur apprendrons avec plaisir que, donnant aux gens de l'art un exemple bien rare de modération et de déférence réciproque, ces deux savans, craignant l'un l'autre d'avoir outrepassé les bornes de la décence, et manqué à l'estime réciproque qu'ils se portent, viennent (chacun de leur côté et sans savoir que la conduite de l'un serait celle de l'autre) de m'écrire qu'ils se portent mutuellement autant d'estime que d'affection, et qu'en gardant chacun leur façon de penser, le seul regret qui leur reste serait que le sacrifice qu'ils ont cru devoir faire au soutien de leur opinion et à leur amour de l'art, pût altérer en rien l'harmonie qui doit exister entre deux hommes exerçant dans la même ville, des fonctions dont la seule récompense est dans l'union de ceux qui s'y livrent, et dans l'estime publique qui les récompense de leur dévouement. Ces deux protestations n'ont pas besoin de commentaire, et nous aimons à voir un vieillard respecté rendre justice à un jeune homme ardent de gloire et zélé pour son art, comme nous voyons avec intérêt un jeune savant se plaire à assurer de sa vénération le vieillard qui le précéda avec honneur dans les sentiers difficiles de la pratique médicale. M. S. U.

Un médecin Lyonnais, ancien saltimbanque du tripot de la *Sphère* et des tréteaux des *Bleus*, où il a joué d'après nature le rôle de *Caïn* et celui du *Menteur*, persécuteur né de tout ce qu'il y a d'honnête, d'instruit, de décent à Lyon, des acteurs ses anciens camarades, des administrateurs de l'Hôtel-Dieu dont il a reçu des bienfaits, des médecins dont il s'est un peu hâtivement déclaré le confrère, offrant le scandaleux tableau des mœurs les plus dissolues, vient, à propos de mon opinion sur le *Traité du Rhumatisme lyonnais*, par un médecin cher à l'art qu'il honore, à la Société dont il est le bienfaiteur, vient, dis-je, de m'adresser une misérable rapsodie accompagnée d'une lettre par laquelle il *me supplie de l'accabler d'injures*. Parmi les argumens qu'il accumule contre mon article, il cite la longueur de ma barbe. Eh! que ne vient-il m'offrir de la couper!

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° IX.) ( 65 ) ( 21 Mars 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le *Journal des Savans*, d'avril 1784, rapporte qu'une femme de Saintonge accoucha de neuf enfans bien formés; l'année précédente, elle en avait eu onze d'une seule couche. On atteste que dans la maison *Pourcelet*, en France, une femme eut d'une seule grossesse, neuf garçons qui vécurent tous et se distinguèrent par des talens. Ces faits sont attestés par des témoins qui semblent mériter croyance; mais que dire de celui que j'ai rapporté dans le dernier N°, et dont j'ai trouvé ces jours-ci un commentaire en tout digne du texte? « *Marguerite*, comtesse de Hollande, ayant rencontré une femme portant deux jumeaux, et qui lui » demanda la charité, lui reprocha son incontinence. Indignée de ce reproche injurieux, la malheureuse la maudit et lui souhaita » en une couche autant d'enfans qu'il y a de jours dans l'an; *ce qui se vérifia*, et un beau tombeau de marbre renferma les fruits » de cette merveilleuse fécondité. » Avouons que Clio s'appuie quelquefois sur de bien étranges monumens pour écrire l'histoire.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Cen est fait de l'honneur de nos vergers, une seule nuit de gelée, une seule matinée de soleil, ont emporté l'espérance de l'année... Mais, du moins, cet événement malheureux n'a pas été perdu pour l'observation médicale. Jamais peut-être on ne remarqua mieux le transport de l'humeur de la périphérie au centre, cette métastase tant niée par les Pinélistes, qu'en cette occasion. Jamais on ne put mieux apprécier le mérite du conseil donné dans notre dernier N°, *d'entretenir la respiration cutanée*. Le 10, le soleil brillant à l'horizon pendant tout le jour, avait échauffé l'atmosphère; mais aussitôt après son coucher, le vent, qui avait été froid tout le jour, prit le dessus et devint tellement piquant, qu'on voyait chacun s'évertuer dans les rues de Paris, comme au sein de l'hiver. Dès-lors aussi, non-seulement la transpiration s'arrêta chez les personnes qui n'opposèrent pas, ou la présence d'un bon feu, ou un exercice violent à cette rigueur subite de l'air; mais on éprouva la cessation de toutes les sécrétions extérieures, telles que la sueur, l'expectoration, etc., et celles du nez d'où il ne s'écoula plus que de la sérosité. De là, des maux de gorge, des maux de tête subits, des rhumes de cerveau et de poitrine, l'augmentation du flux des urines, et sur-tout des dévoiemens. Ce dernier accident a été si fréquent, que dans la seule matinée du 11, sur quinze malades j'en ai trouvé neuf qui n'avaient pas d'autres raisons d'inquiétude, et qui éprouvaient cependant un mal-aise inexprimable. Mon traitement a été très-simple : des lavemens

avec la graine de lin ou l'eau d'orge, force tasses d'infusion théiforme de botrys (1); le coin du feu ou des habits très-chauds et une marche très-rapide, si l'on a été obligé de sortir; diète légère, point de fruits, un peu de riz seulement à dîner; deux verres de vin de Bordeaux vieux bu pur, et une tasse de café. Le soir, une tasse de punch léger ou du vin sucré, un bon lit bien couvert; le lendemain, si la langue était bien chargée, comme en général on l'a remarqué, continuer les lavemens, prendre du bouillon aux herbes, diète végétale, mêmes précautions pour le froid; quelquefois aussi on faisait bien, au bout de deux jours, de déjeuner avec du chocolat aromatisé de vanille, car c'est un préjugé aussi ridicule que dangereux que l'opinion où l'on est que celui qu'on nomme *de santé* soit en effet préférable à celui dont les aromates aident la digestion. Le chocolat de santé n'est meilleur que pour ceux dont l'estomac est très-vigoureux, et dont la poitrine est l'organe faible relativement. Pour remédier à cette débilité organique, nous faisons faire un chocolat moitié amandes douces, moitié cacao, qui nous a très-bien réussi; on y ajoute à très-petite dose du cachou, dont la vertu stiptique accroit l'énergie des forces digestives, sans porter d'irritation sur le système respiratoire. Ce chocolat ne doit être fait que par des fabricans instruits et pourvus des substances de première qualité. Quelquefois on a pris pour unique remède, dès les premiers jours du dévoiement causé par la rigueur de l'atmosphère, du chocolat à la vanille étendu d'eau, comme tisane dans la matinée; puis, à dîner, un potage de salep aromatisé, ou des carottes au gras, mais toujours en faisant précéder ces alimens mucilagineux, de lavemens pris le matin à jeun; et dès le troisième ou quatrième jour la guérison a été complète. Il n'en a pas été de même de ceux qui n'ont pas écouté cet avis de la nature, et ils ont été punis de l'infraction de ses lois, par un dévoiement opiniâtre dégénérant quelquefois en dyssenterie, avec une perturbation humorale qui a enduit pendant long-tems de saburrhe les premières voies, enfin une bouche amère et qui n'a cessé de l'être qu'en prenant plusieurs purgatifs. Voilà la différence qui existe entre le praticien en médecine, qui, instruit par l'expérience et la réflexion, étudie la température, en déduit les effets sur l'économie animale, et s'attache plutôt à prévenir une maladie, qu'à l'attendre pour la guérir; et celui qui, tout occupé de classer des genres et des espèces, où il n'y a réellement que des modifications, exerce une médication symptômatique, et par exemple, trompé ici par l'aspect saburrhal dû à la répercussion de la transpiration cutanée, eût ajouté au trouble séditieux des humeurs par l'administration indiscrète d'un vomitif qui, en irritant l'estomac, eût déterminé sur ce viscère une congestion d'où pouvait éclore un germe morbifique. On se trompe beaucoup sur ce point de pratique en médecine, et il n'est rien d'équivoque comme les symptômes de saburrhe sur la langue. Par exemple, un homme tombe, ou bien éprouve une frayeur subite. La langue, très-nette avant l'accident, ne devient pas tout à coup saburrhale. Cependant, l'action sympathique exercée par le cerveau sur le foie, a causé sur la vésicule du fiel une telle action, qu'un vomitif administré en pareil cas, détermine presque toujours un vomissement très bilieux. Au contraire, on a vu dans les autres cas, la langue chargée d'un limon très-jaunâtre, et l'émétique, administré, ce semble, à propos, ne faire cependant rejeter que des glaires. C'est ainsi qu'on s'applaudit quelquefois des impuretés gastriques qu'on a fait évacuer par un vomitif souvent administré à contre-tems, parce qu'on ne veut pas voir que la fermentation altère rapidement les fluides animaux, et fait attribuer à des levains antérieurs ce qui n'est très souvent que l'effet de l'altération causée très-récemment par le ferment administré comme émétique. De même on voit des évacuations alvines chargées de mucosités, et on fait honneur à l'à-propos et à l'activité du purgatif de déjections de glaires qui ne sont réellement que l'effet du dépouillement du mucus qui tapisse les intestins. Au lieu de cette pratique inconsidérée, si l'on eût nourri activement, mais en choisissant des mets appropriés, on eût employé utilement ces fermens au profit de l'assimilation, en relevant le ton des organes digestifs.

Les maladies dominantes ont été en raison de l'organe sur lequel s'est portée l'humeur perspiratoire répercutée. Ainsi, on a vu des ophtalmies, des otalgies, des enchifrenemens, des

(1) La *Gazette de Santé* peut revendiquer le mérite d'avoir accrédité l'usage de cette plante aussi salutaire qu'agréable. En 1757, M. le docteur Paulet, dans le N° VII de ce Journal qu'il rédigeait alors, « invite les gens de l'art à ne point négliger les occasions de s'en servir, sur-tout dans l'asthme humoral, dans quelques affections de poitrine où l'abondance et la qualité des crachats annoncent la nécessité des béchiques incisifs, des détersifs puissans, etc. » *Voy.* le N° cité, et les *Essais de Matière médicale indigène*, de MM. Coste et Willemet, p. 120. Ce n'est qu'il y a peu de jours que cet article très-bien fait nous est tombé sous la main, et il est assez remarquable que sans le connaître, nous eussions déjà professé la même opinion.

esquinancies, des angines, des catarrhes, des céphalalgies, des migraines, des points de côté, des pleurésies, et sur-tout des dyssenteries, selon la sentence de Baglivi : *à cute ad alvum via regia est.* Les rhumatismes ont été moins fréquens, parce que, pour les faire naître, il faut un concours de l'humidité avec le froid ; or, la constitution a été boréale à l'exception de deux jours. Ce sont ces deux jours qui ont fait les ravages que nous déplorions tout à l'heure, parce que l'humidité établit dans l'air une série de molécules conductrices du frigorique qui pénètre tous les corps sur lesquels il est déposé par le brouillard épandu dans les airs ; au lieu que lorsque l'air est sec et froid, un végétal isolé peut être frappé par un vent glacial, mais il n'y a point de solidarité entre les parties de l'atmosphère séparées par de grandes distances, et leur influence glaciale ne s'exerce point sur des objets qui n'ont entre eux aucun moyen de communication. Semblable à l'étincelle électrique qui se propage par des conducteurs aqueux ou métalliques, le froid se répand par le réseau gazeux suspendu dans les airs, et frappe en un matin les êtres qui, la veille encore, étaient les plus doués d'énergie. On sait d'ailleurs que ce n'est pas autant l'impression du froid qui, après avoir gelé les êtres organisés, détruit les produits de leur fécondité, que l'action subséquente de la chaleur, soit naturelle, soit factice. Il n'est point de jardinier un peu intelligent qui ne sache défendre contre les premiers rayons du soleil naissant, par des arrosemens d'eau froide ou par des nattes de paille, ses espaliers frappés de la gelée (1) ; et l'expérience a appris aux pieux cénobites du mont Liban, qu'il faut déposer d'abord sur un lit de neige ou dans un bain d'eau froide, puis enterrer entre deux couches de fumier, puis, enfin, successivement, mettre dans un bain chaud et un lit bien bassiné, les corps des voyageurs trouvés gelés dans leurs montagnes, en ayant le soin de rappeler chez eux, par des frictions répétées sur tout l'épiderme, le sentiment et la vie fugitive. Nous n'avons, au reste, tant insisté sur la théorie de ce phénomène observée dans les végétaux, que parce qu'elle explique ce qui se passe également dans le règne animal où la désorganisation a très-promptement lieu par le passage subit d'une température à une autre très-opposée. On a remarqué quelques attaques de goutte qui, en général, ont cédé à une infusion de quelques plantes aromatiques ou à un bain de vapeur local. On n'a dû prescrire les bains que dans des cas très-indiqués pendant la durée du second hiver que nous venons d'éprouver, et en prenant les plus grandes précautions contre l'accès du froid. On en doit dire autant de l'emploi des purgatifs, qui ont dû être choisis parmi les adoucissans.

On avouera qu'on n'est pas plus malheureux en prédiction que l'honnête M. Lamarck. Il nous avait annoncé, pour le 14 février, du froid ; eh bien, ce jour et les suivans ont été les plus chauds du mois, et réellement printaniers. Le 20 devait être affreux, et justement on a pu lui répondre comme Lubin au Bailli : « La terre, ce jour-là, sembla s'émailler de fleurs. » Le 2 mars, le tems était annoncé devoir être *mauvais et désagréable;* il fut rayonnant de soleil, et le Jardin des Tuileries était rempli de promeneurs. Du 5 au 10, *mauvais tems*, dit M. Lamarck, qui est réellement la Cassandre de la météorologie, avec cette différence que ses oracles ne s'accomplissent point ; eh bien, du 5 au 10, je lis sur mon Souvenir, qui vaut mieux que son Agenda : soleil brillant, soleil superbe, tems délicieux. Il dit encore : *Le 11 et le 12, plutôt beau que mauvais ;* quand, tout à point nommé pour le contredire, le vent, tournant au sud, nous a amené la pluie désastreuse, le vilain brouillard et la gelée qui ont dévoré nos abricots et nos pêches. Du 17 au 23, il cautionne de belles matinées, *videbitur infrà.*

Voici, au reste, non pas nos prédictions, mais plus simplement ce qui s'est passé en météorologie, depuis dix jours, à Paris. Les 9 et 10 mars, soleil radieux, gelée de deux degrés dans la nuit ; soleil au matin, le 11, mais le vent tourne au sud dès midi, averse le soir, pluie la nuit, et giboulées le 12, qui décident la perte de la floraison de la plupart des fruits à noyau, d'après la théorie que nous avons exposée plus haut. Heureusement la vigne n'a encore donné nul signe de végétation. Le soir, brouillard froid et pénétrant, nuit glaciale. Le 13, froid très-intense, gelée à glace dans la nuit du 13 au 14. Le vent passe du nord au sud le soir, et y reste tout le 15, par un soleil brillant et continu. Le 16, le 17 et le 18, assez beau, moins froid, mais plus humide ; on sent

(1) Par le premier moyen, les jardiniers *rompent la gelée*, comme ils disent, en donnant au frigorique de nouvelles surfaces sur lesquelles la loi d'équilibre de température détermine sa répartition en offrant à l'action du soleil plusieurs points de diversion ; par le second, interposant mécaniquement une barrière entre le corps gelé et les rayons solaires, ils s'opposent à la désorganisation résultant de leur contact immédiat et hâtif sur les parties sexuelles des végétaux, et leur ménagent une transition de température graduée.

déjà quelques bouffées de printems, mais le fonds de l'air est resté froid, et on ne peut être trop soigneux à se couvrir les matins et les soirs.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 8 fois E., 5 fois S.-E., 1 fois S.-O., 2 fois N., 8 fois N.-E., 6 fois N.-O.

☉ Pleine lune, le 23 Mars.

☾ Premier quartier, le 31. M. S. U.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est monté à 9 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 1 deg. $\frac{5}{10}$. (condens.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

## THÉRAPEUTIQUE.

*Les symptômes d'assoupissement qui paraissent dans la seconde ou troisième période de la fièvre des hôpitaux ou des prisons, vulgairement* TYPHUS, *indiquent-ils la saignée générale ou locale, ou contre-indiquent-ils l'emploi de ce moyen ?*

La malveillance a répandu, exagéré l'existence d'une épidémie en Espagne, et qui aurait suivi les prisonniers de ce pays égaré par les suggestions de l'Angleterre. Ces bruits sont dénués de fondement; mais il existe en effet, comme on en observe toujours dans les grandes armées, des fièvres d'hôpital, et elles sévissent sur-tout dans les villes de ligne encombrées par le passage des armées françaisses en Espagne, et celui des prisonniers de cette nation et des malades de leurs armées. Du moment de ses premiers ravages, et pour l'investigation de ses élémens générateurs, le Gouvernement a envoyé des commissaires perquisiteurs de tout ce qui peut les constituer. Mon intention n'est point ici de présenter l'historique de cette maladie, telle qu'elle s'est manifestée dans quelques villes du département des Landes, non plus que de retracer les méthodes de traitement qui ont le mieux réussi pour la combattre; je veux seulement appeler l'attention sur un point de thérapeutique sur lequel il y a du discord parmi les médecins qui ont à traiter, en divers lieux, cette maladie; point de thérapeutique sur lequel les médecins du Gouvernement (M. Geoffroy et un collègue dont j'ignore le nom), avec lesquels j'ai eu des conférences, adoptent une opinion différente de la mienne, et où il est bien important qu'on ramène à l'unité les préceptes indicateurs de l'espèce de médication à employer.

Cette maladie a été généralement regardée comme une fièvre putride. Quoiqu'il soit hors de mon sujet, comme je l'ai dit, d'entrer dans des détails sur son historique, pour qu'on ne puisse pas avoir d'incertitude sur sa nature, je remarquerai cependant que cette dénomination paraît en tout fondée. Le principe, sur-tout, qui lui a donné naissance, la légitime aussi bien que ses symptômes. Le miasme animal, communiqué par les soldats malades revenant d'Espagne, et les prisonniers Espagnols, en paraît être le principe le plus immédiat et le plus influent; et on sait combien ce miasme est éminemment apte à produire la fièvre putride ou des prisons. Parmi les symptômes qui se sont manifestés dans cette fièvre putride, *l'assoupissement* a été un des plus constans, un de ceux qui a paru décider le plus grand danger, et dont l'apparition a été le plus souvent funeste. C'est le traitement de ce symptôme dans cette fièvre putride que je veux ici préciser, dont je veux déterminer la nature. Plusieurs médecins pensent, et Messieurs les commisssaires du Gouvernement partagent cette opinion, que la saignée est appropriée contre ce symptôme de la fièvre putride. Je n'adopte point cette manière de voir, et comme il devient très-important d'avoir une règle de conduite à cet égard, je dois sans doute exposer les raisons qui me décident. D'abord, les autorités des écrivains, si elles sont ici de quelque valeur, appuient mon opinion. Je ne connais pas de bon traité sur la fièvre putride, où la saignée soit conseillée contre l'assoupissement qui s'y produit comme symptôme. *Hufeland* ne l'a jamais pratiquée dans l'assoupissement de la fièvre putride qui régna pendant la dernière guerre dans les armées Prussiennes; et d'après les observations des médecins Français sur cette maladie dans nos armées, il ne paraît pas qu'ils l'aient mise en usage pour ce cas. Mais, ce qui est plus décisif dans une maladie universelle (et la fièvre putride ou *ataxique adynamique* est bien une de celles qui attaquent le plus essentiellement la totalité des systèmes), il est bien reconnu que pour la plus sûre méthode de son traitement, les symptômes d'affection locale doivent être attaqués par les seuls moyens réclamés par sa nature; il ne faut donc pas ici employer, non plus que dans tout autre cas, des moyens qui ne seraient pas adaptés à l'affection constitutionnelle, la fièvre putride; or, d'après ce

qu'il y a de plus positif dans l'expérience, d'après la pratique de ceux qui ont le mieux saisi les sources d'indication dans la fièvre putride, d'après ceux qui ont le mieux apprécié l'espèce de principe morbifique dans les diverses espèces de maladies, il est établi, d'une manière incontestable, que la *fièvre nerveuse* ou le typhus exclut la saignée, soit générale, soit locale; sur-tout dans la seconde et dans la troisième période; il ne faut donc pas employer ce moyen dans l'assoupissement qui survient à la fièvre putride, sur-tout dans ses dernières époques. Le principe de subordination du traitement des symptômes à l'affection constitutionnelle, dont *Selle* et *Grimaud* recommandent si fort l'application, pour ne pas s'en laisser imposer dans les maladies par les anomalies des symptômes, me paraît un bien fort appui de l'assertion que je soutiens. Il renferme même la plus grande partie des autres preuves que je puis donner de sa validité; et je ne vois pas qu'on puisse lui opposer d'objection solide. Ce qui paraît conduire pour beaucoup à l'adoption de l'opinion que je combats, c'est que lorsque l'assoupissement survient dans la fièvre putride, on considère la totalité de l'affection morbifique comme composée de deux élémens morbifiques différens: d'une part les élémens générateurs de la fièvre putride, de l'autre, l'irritation du cerveau, et par suite, l'état pléthorique de ce viscère. Cette manière d'envisager dans ce cas la lésion de l'organisme, paraît être une des principales raisons de ceux qui conseillent la saignée dans l'assoupissement de la fièvre putride. Je ne puis ici combattre cette opinion par les données que me fournirait le développement des circonstances qui peuvent seules légitimer quelque opposition d'action dans les médicamens qu'on emploie; mais en admettant un état pléthorique dans le cerveau, en y admettant un engorgement sanguin, en admettant que l'autopsie cadavérique le démontre complètement (ce qui n'arrive pas souvent), peut-on argumenter de ces circonstances pour établir l'utilité de la saignée? L'expérience ne dit rien d'abord en faveur de ces vues, bien plus suggérées par des considérations anatomiques que par la véritable estimation de l'espèce de lésion de la force vitale et de ses divers degrés d'intensité; et je remarque encore que cette opinion n'a été adoptée que parce qu'on a mal expliqué ce phénomène qu'on avait sous les yeux. En doutant, on a pris l'effet pour la cause. Il y a ici pléthore au cerveau, parce que le système entier est frappé dans sa force vitale, que par cela même le cerveau a perdu la majeure partie de ses forces agissantes, parce que par suite de cet affaissement de la force vitale du cerveau, ses diverses parties solides sont privées de leur tonicité, et que les fluides ainsi n'y étant plus agités de mouvement, arrivent à un état de stagnation qui les décompose et les abandonne aux forces chimiques. D'autres motifs attaquent l'emploi de la saignée dans l'assoupissement de la fièvre putride. Dans les inflammations, soit générales, soit locales, appelées *putrides*, comme dans le *charbon* et autres inflammations locales du même genre, on a reconnu le danger de la saignée; on n'emploie dans ces inflammations putrides que les anti-septiques les plus éprouvés, on exclut rigoureusement la saignée, réservée pour les seules inflammations *phlogistiques*. Pourquoi, dans les affections fébriles de la même nature que ces inflammations putrides, et comme l'est spécialement la fièvre des prisons ou la fièvre putride, ne suivrait-on pas la même marche contre les accidens d'affection locale, puisqu'ils se composent des mêmes principes et que leur marche précipitée menace d'un danger plus imminent encore? Nouvel appui, et bien imposant pour mon opinion. Dans les fièvres intermittentes pernicieuses par assoupissement, dans les pernicieuses dénommées soporeuses, on n'a jamais conseillé la saignée, soit générale, soit locale, contre cette stupeur paroxistique qui menace si instantanément la vie; ni ceux qui ont, les premiers, reconnu le danger de cette fièvre, ni ceux qui en ont ensuite perfectionné le traitement, n'ont conseillé l'emploi de ce moyen; la pléthore du cerveau est grande, cependant, dans ce cas; on ne peut la méconnaître, et plus décidée sans doute que dans la plupart des cas d'assoupissement de la fièvre putride. Par rapport aux moyens de traitement dans celle pernicieuse-soporeuse, c'est un précepte presque religieux d'éloigner la saignée, parce qu'on sait bien que cet assoupissement est l'effet de la force tonique du système entier, de l'altération de la force vitale, plus intense alors dans le cerveau. Mais l'altération de la force vitale n'est-elle pas à un plus haut degré encore dans la fièvre putride, que dans la pernicieuse par *collapsus* cérébral? Dans la fièvre soporeuse, la stupeur est instantanée, disparaissant le plus souvent après le paroxisme; et elle ne s'accompagne pas le plus souvent d'autres lésions graves dans les organes. Dans la fièvre putride, lorsque l'assoupissement se déclare, il a le plus souvent une longue durée, et il s'accompagne toujours de lésions très-graves et analogues dans

les autres organes. Ici, il semble qu'il y ait plutôt aberration, vicieuse distribution des forces que destruction de ces mêmes forces. Là, il y a résolution des forces bien prononcée.

Dans la fièvre putride, lorsqu'il survient une lésion essentielle dans les organes de quelque cavité, lorsqu'il se manifeste un état d'engorgement des poumons et de la poitrine, un état de météorisme du bas-ventre, et de tuméfaction de l'abdomen; lorsque le tissu cellulaire, par l'abord des divers fluides, acquiert un développement extraordinaire, bien certainement on n'a jamais songé à faire usage de la saignée, soit générale, soit locale: pourquoi donc, dans l'accident de la même fièvre dont il est ici question (l'assoupissement), l'emploie-t-on, puisqu'il est de la même nature que tous les autres, et qu'il tient à la même cause ?

Dans la fièvre putride, les divers symptômes qui surviennent à son développement, comme diarrhées, convulsions, vomissemens, etc., sont unanimement considérés comme tenant uniquement à l'extrême affaiblissement de la force vitale. L'assoupissement, dans ce cas, pourrait-il dépendre d'une disposition différente qui existerait dans la portion de force vitale inhérente au cerveau? L'unité de la force vitale ne fait-elle pas nécessairement que toutes les lésions partielles sont identiques dans les altérations profondes de l'organisme?

Si on avançait que malgré ce que peuvent indiquer la théorie la plus saine, cependant des présomptions fondées, des analogies bien établies, l'expérience, prouvent que la saignée est utile dans le cas dont il est ici question; je dirai qu'on doit s'exprimer en d'autres termes, qu'on doit dire que lorsque dans l'assoupissement de la fièvre putride on a pratiqué la saignée sans danger apparent, le malade a guéri malgré l'inopportunité de ce secours, comme on le voit dans beaucoup d'autres maladies qui se terminent heureusement malgré la nocuité ou la nullité des moyens thérapeutiques employés; ou bien il faut établir que la fièvre, contre laquelle ce moyen a été dirigé, n'était pas de nature putride. Les notions les plus saines en thérapeutique établissent que la saignée n'est essentiellement indiquée que contre l'état phlogistique. Si ce principe n'est pas irrévocablement adopté, nous flottons sans boussole pour saisir, dans les maladies, leurs principes générateurs, et les attaquer efficacement.

Je viens d'exposer plusieurs motifs de la nécessité de l'exclusion de la saignée dans la fièvre putride; j'ajoute ce dernier; c'est que dans une fièvre putride qui règne dans le département des Landes, j'ai toujours vu le moyen dont mes principes m'ont constamment éloigné, lorsqu'il a été employé par d'autres praticiens, décider manifestement une aggravation des accidens, à laquelle on a pu plusieurs fois attribuer la mort du malade.

Plusieurs raisons décisives pourraient être encore mentionnées ici comme puissant appui de mon opinion. Mais les bornes d'une notice n'en permettent pas les détails.

La différence de mon opinion sur un point important de médecine-pratique d'avec celle de médecins qui, comme M. Geoffroy et son collègue, commandent mon admiration et par leurs talens distingués et par la mission importante que leur a confiée le Gouvernement, cette différence d'opinion sera sans doute l'occasion d'éclaircissemens qui en détermineront le véritable aspect. La vérité sort toujours plus éclatante de l'opposition des sentimens, comme l'étincelle du choc des caillous. La science tire toujours quelque profit de ces luttes engagées pour découvrir ses imposans mystères. La perspective de ces féconds résultats ne me faisait-elle pas un impérieux devoir de l'exposé qui les provoque ?

J.-C. DUPONT-DESLANDES, *D. M.*

*Note du Rédacteur.* — Cette matière est trop grave et trop à l'ordre du jour, pour ne pas réclamer toute l'attention des praticiens, dont nous accueillerons avec empressement les méditations. Les N^os^ suivans contiendront la thérapeutique de l'affection dont il s'agit ici, par le même auteur, qui, étant sur les lieux, a l'occasion de mettre à profit le génie observateur dont la nature le doua, et dont ses articles attestent et la justesse et le bon emploi.

---

*Suite et fin de la Notice nécrologique et nosographique sur l'aéronaute* BLANCHARD.

Nous avons rapporté que dans la nuit du trente-deuxième jour depuis son attaque, au retour d'un transport auprès du poële, et déposé sur le bord de son lit, il avait sur le champ recouvré la voix et toutes ses forces physiques et morales, au point d'articuler distinctement ces mots : *Faut-il donc quitter cette vie?* Cet effort fut le dernier acte de sa vigueur expirante, et comme cette dernière lueur de la mèche d'une chandelle brillant d'un plus vif éclat au moment où elle s'éteint. Depuis, il végéta, ses yeux s'obscurcirent, sa bouche devint noire et fétide, il ne prit plus d'aliment; il n'avait presque plus d'évacuations alvines, mais

il urinait beaucoup. Le quarante-unième jour, il rejeta spontanément par la bouche une quantité considérable de matières d'une odeur et d'une couleur purulentes... Il maigrissait à vue d'œil, et vécut ainsi à ses dépens le reste de sa vie, dont, pendant les cinq derniers jours, il ne pouvait plus recevoir la moindre liqueur que goutte à goutte et avec aversion. Le cinquantième jour, son urine offrit un sédiment fétide, glaireux, noirâtre et en quantité égale au liquide; c'est ainsi qu'il se décomposait lentement. Enfin, le 7 mars, à une heure du matin, il s'éteignit doucement; mais son dernier moment fut précédé par deux gestes énergiques : le premier, en indiquant son cœur, semblait annoncer qu'il allait cesser de battre; le second, en désignant son épouse, son regret de la quitter et sa reconnaissance des soins qu'elle lui a prodigués avec un zèle, une constance, un courage et un dévouement dont il est peu d'exemples. Il est mort le cinquante-troisième jour, à dater de sa dernière attaque d'apoplexie, précisément après autant de jours qu'il avait vécu d'années (1), et conservant pendant tout ce tems un sentiment obscur de ses facultés morales, quoique privé de la plupart de ses sens. On eût dit, à le voir, que son ame s'était retirée *in penetralibus altis*. Son corps a été ouvert par le docteur Spurzheim, en présence des médecins Gall, Macartan, Vincent, Demangeon, Nauche et moi; et cette autopsie a confirmé nos tristes présages sur l'incurabilité de cette maladie. Nous allons donner ce procès-verbal, en priant nos lecteurs d'excuser la longueur d'un article que nous n'aurions pu abréger sans nuire à son intérêt, et dont l'utilité doit faire excuser l'étendue.

(1) Il est des prédictions dont l'accomplissement est aussi bizarre que l'interprétation subséquente. Que dire de celle-ci, contenue dans le *Mercure* de mars 1784, faite à l'occasion de l'ascension de Blanchard au Champ-de-Mars?

« Au champ d'honneur il s'éleva,
» Au champ voisin il restera,
» Beaucoup d'argent ramassera,
» Messieurs, *sic itur ad astra*. »

Tout précisément s'est vérifié. Le champ où il est resté est le cimetière de Vaugirard, éloigné de quelques toises du Champ-de-Mars, et dans lequel il a été enterré; il a gagné des sommes immenses, et il a légué son nom à l'histoire.

Puisque nous parlons de cimetière, nos abonnés de Paris apprendront peut-être avec quelque intérêt et pourront vérifier que, près de celui que nous venons de désigner, on a pratiqué une chambre souterraine pour servir de sépulture à l'un des Persans de la suite de l'ambassadeur, dont le corps embaumé est placé dans ce mausolée. Il est revêtu de ses habits les plus riches; sa figure est découverte. Tous les jours, à dix heures du matin, des esclaves entrent dans son tombeau, le saluent comme de son vivant, et, avec les mêmes cérémonies, lui présentent son repas accoutumé. Ce cérémonial durera quarante jours, après lesquels son corps sera brûlé, et ses cendres seront envoyées dans sa patrie.

*Autopsie de M.* BLANCHARD, *le* 8 *mars* 1809.

Nous soussignés, docteurs en médecine, nous sommes rendus, cejourd'hui 8 mars 1809, rue Cassette, n° 20, pour procéder à l'examen du corps de M. Blanchard, décédé le 7 à une heure du matin; avons remarqué ce qui suit :

1°. A l'extérieur, pâleur et émanation générale du corps, roideur des extrémités, mais souplesse du bras gauche qui était resté paralysé depuis l'attaque d'apoplexie subie par lui, le 15 janvier dernier; côté gauche un peu plus décharné que le côté droit; parties déclives du corps et internes des extrémités échimosées, ainsi que les yeux, dont le droit, beaucoup plus volumineux que le gauche, est aussi plus infiltré et moins recouvert de la paupière. On observait également de ce côté une plus grande dilatation de la pupile. Lèvres teintes d'une humeur noirâtre, sortant encore en partie de la bouche, et remontant du fond de l'œsophage où nous l'avons retrouvée. Dents fuligineuses; ongles des deux mains très-livides, moins livides aux pieds; exhalaison moins fétide que pendant sa vie.

L'état intérieur a présenté les observations suivantes : la partie du front plus épaisse au-dessus de l'œil droit qu'au dessus du gauche; plancher supérieur de l'orbite droit bien plus élevé que de l'orbite gauche; fosse sphénoïdale droite plus petite que la gauche, ainsi que la fosse occipitale; adhérence très-forte de la dure-mère le long de la suture sagitale; l'arachnoïde plus épaisse, plus opaque et plus imbibée que d'ordinaire d'une lymphe coagulée.

La superficie du cerveau a offert une dilatation plus grande, une injection plus gorgée de sang du côté droit que du côté gauche. Concrétion albumineuse et vésiculeuse à la partie la plus élevée et interne des deux hémisphères; à la base du cerveau nous avons trouvé le lobe moyen altéré dans sa couleur qui était jaunâtre, et dans sa substance, ramollie avec quelques érosions et comme ulcérée. Le lobe droit du cervelet beaucoup plus petit que le gauche, et portant à sa base une vésicule d'environ 18 lignes de diamètre, oblongue, et remplie d'une humeur limpide; au-dessus de cette vésicule, substance grise du cervelet également ramollie et ulcérée; vésicule analogue,

mais de moindre volume entre les deux lobes du cervelet ; partie droite du pont de varole plus petite que la gauche ; cinquième paire de nerfs et nerf optique droit plus petits queles gauches ; lobe droit du cervelet bien plus petit.

Ventricules très-dilatés et distendus par une sérosité en quantité considérable, et beaucoup plus du côté droit que du côté gauche ; concrétion albumineuse analogue à celle décrite ci-dessus à la partie supérieure du cerveau ; sur le plancher des ventricules entre les corps striés et les couches optiques, et parsemé de petites vésicules comme aëriennes, nous avions remarqué à la partie inférieure du lobe droit du cerveau la même altération. Le cerveau et le cervelet coupés par tranches n'ont offert à l'intérieur aucune désorganisation sensible, si ce n'est que le lobe droit du cervelet présentait intérieurement une consistance moins ferme et une couleur jaunâtre analogue à celle de l'extérieur.

Nous n'avons trouvé aucune altération morbifique dans les viscères abdominaux, ni dans les organes de la déglutition et de la respiration, quoique pendant les huit derniers jours de son existence la déglutition eût été pénible et presque nulle.

Fait et clos à Paris, les jour et an que dessus.

*Signés*, GALL, SPURZHEIM, DEMANGEON, L. MACARTAN, VINCENT, NAUCHE, MARIE DE SAINT-URSIN.

*Note du Rédacteur.* — Nous avons annoncé que l'infortuné Blanchard avait été destiné à fournir en médecine de nouveaux éclaircissemens, comme il avait porté en mécanique de nouvelles lumières. En effet, un point sur lequel il restait encore quelques doutes, quant à son mode d'explication, c'était cet effet singulier de l'hémiplégie, se manifestant toujours diagonalement sur les individus qu'elle affecte ; c'est-à-dire, en se propageant du côté droit de la tête à la partie gauche du tronc, ou du côté gauche à la partie droite, de manière que, si l'œil droit est paralysé, c'est le bras gauche qui l'est, *et vice versâ*. Or, les démonstrations anatomiques de l'encéphale, par le docteur Gall, ont prouvé jusqu'à l'évidence l'explication de ce phénomène, et sa théorie est la seule qui rende un compte pleinement satisfaisant de ce problème. Les autopsies de plusieurs crânes avaient découvert au docteur allemand qu'il existe à l'origine des *corps pyramidaux* qui, par leur prolongement et leur renforcement successif, forment en s'épanouissant les hémisphères du cerveau, un entrecroisement ⋈, et que, dans tout le reste de la moelle épinière et de la moelle alongée, ce phénomène ne se retrouve plus. Or, en voyant que la paralysie de M. Blanchard avait constamment affecté le bras et la jambe gauche, le docteur Gall, fidèle à sa théorie, nous avait prévenu que nous trouverions indubitablement le lobe droit du cerveau atrophié et infiltré. Cette prédiction se renforçait de la réflexion que, quoique ce fût le côté gauche du tronc qui fût frappé d'hémiplégie, c'était au pariétal droit de la tête que le malade avait constamment éprouvé des douleurs intolérables ; et comme *il n'y a pas d'autre entrecroisement que celui de l'origine des corps pyramidaux*, c'était aussi l'œil droit dont le bulbe était le plus obscurci, et dont le nerf optique, mis à nu par le scalpel, a offert l'oblitération la plus sensible. Ce phénomène pathologique au reste a été, sinon connu clairement, du moins pressenti par celui à qui il semble qu'aucun mystère physiologique, qu'aucune vérité médicale aient pu échapper, le divin Hippocrate qui a consigné cette révélation dans ses immortels écrits. Le docte Arétée a également cherché à expliquer, par l'entrecroisement des nerfs, l'action sympathique de l'hémiplégie, mais sans préciser son siége : Mistichelli, François Petit, Santorini, Lieutaud, Winslow, etc., ont reconnu cet entrecroisement, mais sans l'assigner exactement, ne l'ayant point restreint aux seules pyramides où il a lieu, et n'en ayant point exclu les autres faisceaux de la moelle alongée dans lesquels il n'a pas lieu. Parmi les modernes, Sœmering, Portal, Ackermann, Cuvier, l'ont admis sans l'avoir vérifié, ou en admettant aussi d'autres entrecroisemens, ou en le confondant avec les fibres transversales de la protubérance annulaire de la moelle alongée et de la moelle épinière, d'après Vicq-d'Azir, dont ils ont cité comme autorité les planches anatomiques. Enfin Barthez, Sabathier, Chaussier, Boyer, Dumas, ces derniers échos de l'instruction publique, l'avaient rejeté unanimement ; et malgré les imposantes autorités des anciens, un peu fastueusement rappelées par MM. les commissaires de l'Institut, pour enlever à M. Gall l'honneur sinon de cette découverte, du moins celui de sa fixation comme point de science avéré, il est certain que ce fait d'anatomie serait encore maintenant incertain, et peut-être même très-éloigné d'être reconnu, puisque les modernes docteurs de la loi venaient de le proscrire. Au reste, loin d'ambitionner la gloire de l'invention, le docteur Gall s'est toujours borné à soutenir qu'il ne faisait que reproduire en lumière des vérités professées par ses illustres devanciers ; mais ayant fixé par l'anatomie leur démonstration rigoureuse, il lui appartenait de revendiquer la propriété de son travail, comme il est de notre justice de la reconnaître. Aussi, fort d'une théorie élevée sur mille cadavres, il ne balança pas, avant l'ouverture de Blanchard, de décrire à point nommé l'appareil pathologique, les lésions organiques qui allaient être exposés au jour ; et nous devons à la loyauté de reconnaître que l'événement a pleinement justifié ses pronostics. Il avait dès-lors signalé les petits abcès que la dissection a offerts dans le lobe moyen, et déterminé la nature, la quantité, le siége de l'épanchement trouvé dans les ventricules. C'est avec un délice inexprimable et une conviction intime de la vérité de son système, que nous rapportons les preuves qui ont eu pour témoins six médecins empressés de rendre une justice éclatante à l'érudition et au génie médical d'un homme qu'il semble qu'on ait voulu abreuver de dégoûts pour récompenser un travail dont l'estime publique et la justice des contemporains sont pourtant la seule récompense.

Sous le rapport de la pratique médicale, cette autopsie offre une grande leçon à la routine ignorante, et qui ne sait pas même s'éclairer par l'expérience. L'usage a prévalu d'administrer l'émétique dans toutes les commotions du cerveau, sans voir que cette réaction tant exagérée du foie, et subséquemment de l'estomac, n'est qu'un symptôme secondaire produit par sympathie, et n'est pas une affection idiopathique ; de manière que dans la plupart des cas le vomitif, en imprimant une très-grande perturbation dans tout le système des fluides, peut exalter les humeurs et refouler vers la tête déjà vivement ébranlée, le fluide sanguin, en aggravant les accidens, en décidant des congestions rapidement mortelles, et qui peut-être n'auraient pas eu lieu sans cette pratique inconsidérée.

Mille réflexions jaillissent encore de cette source féconde d'instruction ; mais, bornés par les limites étroites de ce journal, nous remettons à un autre numéro à indiquer la thérapeutique dans les commotions du cerveau. Nous éclairerons ce point de doctrine de plusieurs détails précieux que nous a révélés l'apoplexie chronique de Blanchard, et qui n'ont pu trouver place ni dans l'exposé de son autopsie, ni dans l'historique de sa maladie, quoique déjà plus longs que nous ne l'aurions désiré.

*Brevis esse laboro*
*Obscurus fio.*

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

nous verrions qui des deux ferait la barbe à l'autre (1)..... Au reste, son ridicule but ne sera pas atteint, et son nom ne sera pas même inscrit dans mes feuilles. Si sa réponse eût été loyale, décente et instructive, je l'aurais insérée, et j'ai fait mes preuves que je donne à mes adversaires le droit de me répondre dans le Journal où je les ai attaqués; mais que sans but, sans motif, sans profit pour la science, j'aille, à la sollicitation impudente d'un écrivailleur qui voudrait faire plus de bruit en médecine à Paris qu'il n'en fit jamais à Lyon, exhumer des sarcasmes enterrés incognito, commenter des sottises d'un pauvre diable qui semble me dire :

« Par charité, rendez-moi ridicule,
» Pour rétablir ma réputation. »

Non, cela m'est impossible; il n'obtiendra pas même les honneurs de la *Couverture;* et quand je le vois se battre les flancs pour exciter ma bile, je plains ses malades, s'il ne réussit pas mieux avec eux qu'avec moi. Mais quel est cet inconnu? me direz-vous. Je ne sais trop. Si je l'appelle *maladroit*, c'est sa qualité plus que son nom; si je l'appelle *adroit*, il se plaindra que je lui rogne une aile; et puis il n'y a pas d'adresse à écrire un pamphlet sans esprit..... Ainsi, toutes réflexions faites,

« Dans mon Journal, malgré sa conjecture,
» Jamais son nom ne sera proféré;
» Et j'aime mieux endurer une injure,
» Que d'illustrer un faquin ignoré. »

M. S. U.

## *De l'Eau de Mélisse et des Carmes.*

L'Eau de Mélisse est-elle un médicament? Les apothicaires ont-ils le droit de vendre tous les médicamens dont la recette est connue? Faut-il rigoureusement être Carme, pour vendre de l'Eau de Mélisse? Voilà les trois propositions qu'il était réservé aux Révérends Pères *Mira* et *Lebon* de mettre en question. Quant à la première, ils se sont chargés de la résoudre; car il n'est pas de vertus, disent-ils, que ne possède l'Eau de Mélisse, pourvu qu'elle s'appelle l'*Eau des Carmes*. Elle échauffe, elle rafraîchit; elle constipe, elle dévoie; elle est relâchante, elle est tonique, au au gré des vendeurs et des acheteurs..... Enfin, c'est la panacée tant prônée et si vainement poursuivie jusqu'ici.

Quant à la seconde question, les Révérends Pères *Mira* et *Lebon* la résolvent aussi, mais négativement et à leur profit; et ils prétendent que, parce qu'ils font de l'Eau de Mélisse, il n'est permis à qui que ce soit d'en faire. En vain on leur dit : Mais votre recette est dans tous les codex.... mais votre eau, essayée devant les tribunaux avec une eau de Mélisse que vous avez (un peu militairement, pour de bons religieux) fait saisir chez deux apothicaires, s'est trouvée moins spiritueuse et moins aromatique que la leur; pesés devant la sage Thémis, vous vous êtes trouvés légers de poids dans sa balance, mes Pères. Ils répondent : Notre barque fait eau depuis des siècles; et cette eau,

Ce n'était pas de l'eau de Rose,
Mais de l'eau de quelqu'autre chose;
Frère Lubin le savait bien....

Vertu de froc! était-il rien de comparable à l'Eau des Carmes? Nous en avons fait, nous en faisons, nous en ferons,

« Et nul n'aura ce droit que nous et nos amis. »

Mais, mes Révérends, leur répondent modestement les apothicaires, ce n'est pas de l'*Eau des Carmes* que nous avons la prétention de faire; ce n'est que de l'*Eau de Mélisse double*.... Les saints moines répliquent : On sait bien que votre Eau de Mélisse vaut notre Eau des Carmes, et même qu'accoutumés à distiller, vous la faites mieux que nous qui nous entendions mieux à obéir à la cloche de matines, et surtout du réfectoire, qu'à surveiller un alambic; mais enfin, ce n'est pas de l'*Eau des Carmes* : et il est bien étonnant qu'un apothicaire soit venu exprès, il y a dix ans, s'établir rue Tarenne, pour y usurper la réputation du dépôt que nous y avons établi depuis cinq ans. Que répondre à des argumens aussi concluans?..... Se taire et admirer.

Mais examinons du moins la troisième ques-

(1) Je me doute que ce qu'a de plus long dans la figure le libelliste auquel je dédaigne de répondre, n'est pas la barbe; je respecte ses protubérances d'Arcadie. Qui lui donne le droit d'injurier un attribut de la virilité, cet ornement de nos preux, dont s'honora toute l'antiquité? Au reste, pour prouver à ce Zoile son ignorance même sur ce point, je publierai un article *sur l'influence sanitaire de la conservation de la barbe.*

tion : Faut-il être Carme pour vendre de l'Eau de Mélisse ? Je crois beaucoup aux grâces d'état des Carmes ; je veux accorder que leur eau est excellente dans les cas les plus opposés ; mais plus elle est bonne, plus je tremble pour le sort de ce pieux arcane, quand les Carmes cesseront d'être. Or, puisque les lois de l'état n'en reconnaissent plus, pourquoi donc appeler d'un nom illusoire et éteint, une eau dont la Mélisse est en effet la base ? Et n'est-il pas d'un citoyen zélé, de conserver une recette qui périrait avec le dernier Carme ? Mais il y a bien mieux : l'imprimé que débitent ces bons Pères, avertit charitablement tout acheteur qu'il ne suffit pas d'être Carme pour faire de bonne Eau de Mélisse ; tel d'entre eux, l'eût-on cru ! peut ne faire que de l'eau claire. *Car*, disent MM. *Mira* et *Lebon*, *dans plusieurs de leurs maisons, même chez les Grands-Carmes de la place Maubert, les* RELIGIEUX *chargés de la pharmacie se sont permis de fabriquer, d'annoncer et de débiter une eau, sous le titre d'Eau de Mélisse des Carmes, titre qui ne* LEUR *appartient pas*..... Ah ! des Carmes n'ont pas le droit de faire de l'Eau des Carmes ! ce titre ne *leur* appartient pas ! Il faut être Carme-Déchaussé, et s'appeler *Mira*, *Lebon et compagnie*, pour faire de l'Eau des Carmes ! En vérité, on rirait d'une pareille ineptie, si l'on ne s'en indignait.... Eh ! qui me cautionnera que l'Eau de la compagnie *Mira* et *Lebon* n'est pas une contrefaçon ? Qui me garantira que, depuis *deux siècles*, ce dépôt, sans s'altérer, est venu en droite ligne s'engouffrer, pour n'en plus sortir, dans les mains de MM. *Mira* et *Lebon*, et qu'il appartient à ces deux moines,

Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi ?

Quel est cet esprit de négoce et anti-évangélique qui, succédant à l'esprit de charité qui anima sans doute les premiers inventeurs de cette *Eau souveraine*, fait aujourd'hui un objet de lucre de ce qui en était un de pieuse sollicitude et d'humanité ? Comment, MM. *Mira* et *Lebon*, qui ne sont point pharmaciens, auront le droit d'annoncer sur leur tableau et de vendre un *sirop vermifuge* pour les enfans, au risque d'en mal ordonner la dose, puisqu'ils ne sont pas non plus médecins, et un apothicaire légalement reçu, n'aura pas celui de vendre de l'Eau de Mélisse, l'eau la plus innocente, peut être, que la médecine ait dans ses arsenaux !!! Cette prétention est par trop exagérée aussi ; et quand j'ai vu des ministres d'un Dieu de paix et de charité, répandre avec profusion, sous le titre d'*Avis au Public*, en date du 23 février 1809, une diatribe dirigée contre un citoyen honnête, un pharmacien instruit, un père de famille laborieux, appeler du nom d'*Etablissement de Bienfaisance*, un atelier de distillation, dont tous les produits se vendent comme partout, et plus chers qu'ailleurs ; quand j'ai vu que non contens de la déférence avec laquelle M. *Cabannes* a bien voulu changer ses étiquettes d'*Eau de Mélisse des Carmes*, en ceux portant la simple dénomination d'*Eau de Mélisse double*, ils veulent encore entraver son commerce ; quand j'ai réfléchi que cette Eau, au reste, n'est que l'équivalent des Eaux de Cologne, de la Reine, de Hongrie, de Lavande, de Dardel, de Miel, Vulnéraire, Impériale, Générale, sans Pareille, Princesse, Souveraine, etc., etc., tout aussi merveilleuses ; qu'enfin, par la suppression des couvens, les biens comme les prétendus secrets monastiques sont devenus un legs national (1), j'ai vu avec peine deux célibataires aisés envier à un respectable père de famille sa part de co-légataire ; et reconnaissant, malgré moi, cet égoïsme monacal qui hier égarait nos malheureux voisins, et qui demain agiterait encore la France, si son règne n'était passé, j'ai cru de mon devoir de signaler un tel abus, et d'opposer à un manifeste outrageant l'exposé naïf des droits des deux parties, que je me charge de commenter, s'il prend fantaisie à la compagnie *Mira* et *Lebon* de répondre à cet article. M. S. U-

(1) Ils ont pu acheter de la nation le laboratoire des Carmes, mais ils n'ont pu acheter le secret qu'elle n'avait pas ; de même que des curés ont acheté leur presbytère et leur église, mais non le droit exclusif d'y dire des messes, et d'y acquitter des fondations. Quant au reproche que MM Mira et le Bon font à M. Cabannes d'avoir copié leur Prospectus ! ah, cette fois il a tort ; car, on ne pourrait accumuler plus d'inepties en deux pages, et un tel plagiat n'est certes, une preuve ni de goût, ni d'instruction.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain ; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 10. — 1er Avril 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Dissertation sur les effets de la digitale pourprée dans l'hydropisie*, par *P. G. Vassal*, DOCTEUR EN MÉDECINE, ancien chirurgien des armées, etc. — 1809.

VOILA encore un apostat de la chirurgie cherchant, comme *Laberius*, une place dans les rangs serrés des médecins, et risquant, comme ce sénateur avili, de rester le *cul entre deux selles*, selon l'expression un peu basse mais proverbiale de *Cicéron*. Au reste, remarquons que tous ces *chirurgiens-docteurs* ne font pas plus de tort à l'art qu'ils désertent que d'honneur à la compagnie qu'ils grossissent, et que jamais on ne vit un homme d'un haut talent abdiquer la chirurgie qu'il professait avec distinction pour adopter la médecine qu'il ignorait jusqu'alors. Ce sont presque toujours des fraters ignares, des majors inconnus, qui, las d'exercer une petite chirurgie peu lucrative, troquent un beau jour leur lancette contre l'hermine doctorale (acquise à si peu de frais aujourd'hui!), espérant qu'ils trouveront mieux leur compte dans un état où l'on ne pourra pas aussi patiemment faire le procès à leur ignorance. Nous aimons à penser, pour l'honneur et le salut de l'espèce humaine, que tel n'a pas été le calcul du DOCTEUR *Vassal;* mais il faut avouer que les apparences sont terriblement contre lui, et nous n'en voulons d'autre preuve précisément que l'acte probatoire de son doctorat à son âge. Exhumant ce qui a été dit par quelques doctes sur la *digitale pourprée*, le candidat, bon petit homme de chirurgien jusqu'alors, et très-innocent en littérature, a rêvé un beau jour que ce végétal était un spécifique contre l'hydropisie; et là-dessus d'entasser argumens à perte de vue, et observations pour et contre du ton le plus empirique. Or, notez bien que par ce mot *empirisme* nous n'entendons, pas selon sa stricte étymologie, l'*expérience*, mais bien cette routine aveugle d'ignorans qui ordonnent *per fas et nefas et in verba magistri*, ou plutôt sur la foi des commères, les remèdes les plus aventureux. Est-ce ainsi qu'un candidat en médecine doit aborder le péristyle sacré du temple d'Epidaure? Quand, d'une voix modeste, il devrait proposer des doutes, publier un essai (*tentamen*) sur des moyens de guérison jugés encore incertains, sur la thérapeutique d'une maladie si souvent incurable, lui sied-il bien, en se retranchant derrière le prétexte banal des maladies organiques, pour excuser ses audacieuses irréussites, de proclamer le mérite d'un médicament dont les effets sont si variés, qu'il est ici somnifère et léthargique à effrayer, là d'une énergie drastique à étonner, ici diurétique, là sialagogue, une autre fois stimulant, et toujours suspect à la plus petite dose, dont le mode d'action enfin est encore un problême parmi les sages en médecine?

Encore si quelque talent d'observation, si une diction facile, si une érudition nourrie du feu des anciens, si quelque élévation dans les pensées excusaient ces hautes prétentions!! Mais non, tout est vide de sens et d'instruction dans cet écrit, dont le ton déclamatoire laisse percer d'un bout à l'autre une jalousie anti-médicale, avec le projet de s'associer aux travaux et à la considération des médecins (1). Dans son inconséquence, il débute par un sarcasme contre l'art médical : « Cette fille aînée de la médecine (la » matière médicale) semble, dit-il, être tombée » dans une véritable décrépitude. » C'est ainsi qu'imitateur coupable ou insensé des filles de *Pelias*, un chirurgien sans nom offre de rajeunir l'antique médecine, au risque de renouveler leur parricide erreur, s'il était vrai que ses promesses fastueuses pussent obtenir quelque foi. Eh! qui t'a donné, profane, la mission de porter une main impie à l'arche d'alliance, sous le vain prétexte qu'elle est prête à tomber?... Tremble... un tel sacrilége ne peut rester impuni..... Présomptueux ignorant, la médecine est donc bien malade si, en effet, elle a besoin d'un secours aussi vil!! Va! si elle était aussi *décrépite* que tu oses le dire, ce serait encore la vieillesse du lion, et ton coup de pied ne l'atteindrait pas.

Au reste, aussi confiant dans ses propres forces que persuadé de la faiblesse des autres, si le DOCTEUR *Vassal* dit, page 6 : que *l'état de stagnation de la médecine est dû aux obstacles insurmontables qu'offrira toujours le perfectionnement de cette science ;* il ajoute modestement, page 7 : *Mais, s'il est difficile d'atteindre un pareil but, il ne nous paraît pas impossible.* Ce ton de jactance nuirait au succès du meilleur ouvrage; jugez quelle confiance il peut inspirer pour une babiole écrite du style le plus prétentieux, sans correction, sans vues profondes, sans la moindre verve, enfin, dont aucun genre de mérite ne rachète les erreurs.

Il en sera de même toutes les fois qu'abandonnant son art un homme s'avisera d'écrire *sur parole*, dans une matière qui lui sera inconnue; il élèvera des théories; il bâtira des systèmes; mais l'expérience, fille de l'observation et du génie, soufflera sur ces châteaux de cartes, et voilà l'édifice enfantin renversé. Ces abus existeront tant qu'une loi fatale, contre laquelle réclament *consciencieusement* les fils légitimes d'*Hippocrate*, favorisera l'usurpation des fonctions et du titre de médecin par les chirurgiens. Un simple soldat abandonnant ses drapeaux obtiendrait-il, *moyennant finance* et pour prix de sa désertion, une compagnie dans un autre régiment? Et cependant, avec un peu d'argent, il n'est point de barbier qui ne puisse aujourd'hui être doctorifié, tandis que sans fortune le docteur le plus docte, sur-tout s'il est modeste et probe, languit ignoré au fond de sa province.

« *Probitas laudatur et alget.* »

Qu'opposer pourtant à de tels abus, en attendant une loi que l'équité fait espérer du plus juste comme du plus grand des rois?.. imprimer sur les fronts déhontés de ces usurpateurs le cachet indélébile du ridicule, éclairer du moins l'opinion publique que ces sycophantes essayent d'égarer, et nous aurons ce courage!!

Encore, si l'on pouvait attribuer à étourderie de jeunesse ce ridicule essai de ses forces, qu'offre au public avec tant de confiance ce docteur de fraîche date, on excuserait un zèle indiscret qui pourrait laisser quelqu'espoir d'amendement ou de succès un jour; mais des cheveux grisonnans ombragent, hélas! le triste front de ce bachelier vétéran; et quand il s'éveilla docteur, il put dire de sa vocation médicale avec M. *Francaleu.*

« Sur ma tête un beau jour ce bonnet se trouva,
» Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva. »

M. S. U.

---

OPPOSONS à ce fatras ambitieux l'ouvrage simple et pur d'un vrai médecin, publié par un médecin véritable. Nous voulons parler des *Œuvres complettes de Tissot* (ce nom seul vaut vingt titres académiques), nouvelle édition accompagnée de notes par M. *Hallé*, docteur et professeur en médecine de l'école de Paris, médecin ordinaire de S. M. l'Empereur et Roi, membre de la Légion d'Honneur, de l'Institut de France (et vraiment digne de tous ces titres). Ajoutons, pour l'honneur de la Médecine, et coopérer de tout notre pouvoir à cette œuvre de bienfaisance ou plutôt de reconnaissance nationale, qu'elle est *publiée pour venir au secours d'une partie de la famille de cet homme célèbre* (1).

(1) Parle-t-il de l'hydrothorax, page 41 : « Les signes caractéristiques de cette espèce d'hydropisie, dit-il, *ont été si mal décrits*, etc. » Ainsi l'on attendait la brochure de M. *Vassal* pour connaître l'hydrothorax..... *Risum teneatis.*

(1) Huit vol. in-8° de 500 pages chacun. L'ouvrage se divisera en deux parties, sous le titre d'*OEuvres choisies* et d'*OEuvres complètes*. Les premières, en 3 vol., 20 fr., et 24 fr. franc de port, par souscription. Les *OEuvres complètes*, 48 fr., et 60 fr. franc de port les 8 vol. Le premier vol., qui paraît déjà, est remarquable par la beauté du papier et de la typographie. On souscrit à Paris, chez *Allut*, impr.-libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 6, vis-à-vis St.-Côme..

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE REDACTION.

(N° X.) ( 73 ) ( 1er Avril 1809. )



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

En Thuringe, près Naumbourg, une femme accoucha d'une fille, laquelle accoucha d'une autre au bout de huit jours. *Bartholin*, qu'on n'accusera pas d'ignorance, raconte sérieusement qu'une jument fit une mule qui en portait une autre. A Sottesdon, en Shrosphire, près Bridgenorth, dit le *Journal des Savans*, une femme accoucha de deux enfans dont les têtes étaient tellement transparentes, qu'on voyait une lumière à travers. Les *Transactions philosophiques* rapportent un pareil fait.

Le *Mercure* de novembre 1708 rapporte que la femme du gouverneur de Châteaudun, âgée de 50 ans, étant devenue très-enflée, subit, non la ponction, mais une incision, d'où sortirent, non de l'eau, mais sept enfans : trois filles et quatre garçons, dont l'un avait une mitre sur la tête et une crosse à la main. A tous ces récits que répondre? *Credat judæus apella.*

## CONSTITUTION MEDICALE.

Le passage de l'équinoxe n'a point été signalé par les perturbations aériennes, accoutumées à cette époque; et c'est sans efforts, sans combats, que l'hiver a cédé au printems le sceptre atmosphérique. Cependant le tableau des maladies a été au moins aussi varié qu'il l'est ordinairement à cette période de l'année; et l'on a fait la remarque étrange qu'elles ont sévi aussi gravement et en égale quantité chez les gens riches et chez les ouvriers. On a observé beaucoup d'hémorragies, de rhumatismes dont quelques-uns fixés sur les vertèbres cervicales, ont usurpé l'apparence et le nom de torticolis; des dyssenteries, des maux de gorge, beaucoup de flueurs blanches, des affections goutteuses en très-grande quantité, des jaunisses rebelles, des manies, des attaques de mal caduc, des esquinancies, des migraines opiniâtres, des engorgemens glandulaires, des furoncles, etc.; et l'on croit voir tracé, pour ce moment même, le cadastre nosographique qui commence le second livre de Celse :

« *Vere autem maximè, quæcumque humoris* » *motu novantur in metu esse consuerunt. Ergo* » *tum lippitudines, pustulæ, profusio sanguinis* » *abcessus corporis* (apostemata), *bilis atra* » (melania), *insania, morbus comitialis, an-* » *gina, gravedines, distillationes oriri solent. Hi* » *quoque morbi qui in articulis nervisque modò* » *urgent, modò quiescunt, tum maximè et inco-* » *hantur et repetunt.* »

Qui accusera-t-on de la multiplicité de ces maux? Le luxe.... C'est lui qui, né de la révolu-

tion, et descendu jusques parmi les dernières classes de la société, y a enseigné des besoins inconnus, et un idiome nouveau dont la prétention étonne chaque jour par ses progrès; qui, conduisant de l'ambition des mots à celle des choses, a introduit dans le peuple une recherche qui éveille les désirs sans donner de quoi les satisfaire, et qui, l'invitant à dédaigner la simplicité des mœurs de ses aïeux, le fait sortir de sa première condition sans le faire entrer dans celle qu'il envie. Le luxe seul entraîne la France dans un naufrage inévitable, si la main ferme, qui tient le timon de l'Etat, n'oblige les passagers insoucians à s'occuper du salut du vaisseau qui les porte.

J'entends quelquefois dire : Nos mœurs ne sont pas plus dépravées que celles de nos aïeux; chaque siècle a vu chaque vieillard

» *Difficilis, querulus, laudator temporis acti.* »

Quoi! vous me citerez aujourd'hui des Aristide, des Caton, des Mécènes, des Eginard, des Suger, des Vincent de Paule, des Bayard, des Sully, des Mornay, des Fénélon, des Malesherbes!!..... Eh bien! j'accorde un moment que les siècles de Périclès, d'Auguste, de Charlemagne et de Louis XIV ont offert la même corruption de mœurs qu'aujourd'hui; je veux que l'immoralité soit toujours la suite d'une extrême civilisation, et qu'un peuple n'achète que par la perte de son innocence le droit de porter au plus haut degré la splendeur de son nom. Mais c'est par un *luxe public*, par des monumens, par des conquêtes, par l'amour des arts, par de vastes conceptions, par de sages lois, qu'une nation prend le premier rang parmi les autres, et non par les mesquines magnificences des petits particuliers qui la composent. Et pour ne pas nous jeter dans des discussions interminables, accordant que Rhodope bâtit une pyramide du prix des prodigalités de ses amans, que Cléopâtre but d'un trait une perle dissoute de la valeur d'un million, qu'un souper de Lucullus coûtait quatre cent mille francs, qu'un tournois de Charlemagne était une dépense égale à l'entretien d'une armée, et que les fêtes de Louis XIV épuisèrent les finances de l'Etat; mais avouons que, si le luxe le plus effréné était, dans ces tems héroïques, le partage de quelques grands personnages, il était utile du moins aux classes inférieures; et qu'on ne le voyait pas, comme aujourd'hui, épuiser toutes les classes de la société. Pour ne pas remonter plus haut qu'une époque où l'histoire peut nous offrir des preuves de dépense encore manuscrites et authentiques, ne lisons nous pas que l'épouse-maîtresse du plus grand des Bourbons (après le bon Henri), calculait à 14 livres 13 sous par jour (1) la dépense du comte d'Aubigné, son frère, obligé d'avoir un état à la cour, des équipages et table ouverte; puis essayez, avec cette somme, de tenir aujourd'hui seulement une maison d'un maître et deux domestiques au faubourg Saint-Marceau, ou même dans le Marais!... Maintenant, un laquais porte de plus beau linge, un drap plus fin que n'en portaient, il y a seulement cinquante ans, les seigneurs de la cour. Un foyer unique rassemblait alors la famille, et encore n'était-il allumé que pour la veillée. Le pot-au-feu cuisait dans le salon du bourgeois ou à l'âtre du cabinet de l'avocat. Aujourd'hui, la femme de chambre de la femme de charge de la dame de compagnie de la maîtresse de maison, a son feu particulier dans sa mansarde ornée de tapis, de meubles d'acajou, de glaces, de bronzes, de tableaux et de porcelaines..... Puis accusez la cherté du bois!.... Oh! combien il est étonnant que son prix ne soit pas décuplé, puisqu'il y a dix fois plus de consommateurs, et moins intéressés à le ménager!.... (2). Vous vous plaignez des mala-

(1) *Projet de dépenses par jour pour douze personnes : Monsieur et Madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers et un valet-de-chambre.* Lettres de Mme de Maintenon, tome Ier, p. 109. Ces détails qui honorent Mme de Maintenon, prouvent, mieux que tous les raisonnemens, la progression effrayante du luxe depuis ce règne héroïque.

(2) Le luxe privé est de tout état, de toute nation; c'est l'effort qu'on fait pour paraître plus riche qu'on ne l'est en effet, et pour payer plus cher des jouissances factices que des besoins réels. Dans l'Inde, un nabab ruine son peuple pour entretenir le luxe de ses sérails inutiles. En Allemagne, autrefois, un petit souverain ruinait l'agriculture pour conserver le luxe de son gibier; au Congo, une négresse vend ses enfans pour des pendans d'oreilles ou de l'eau-de-vie; chez les peuples policés, une mère de famille tient un *grand état*, et laisse ses fils sans patrimoine, ses filles sans époux. Partout, subversif des lois de la

dies, des guerres qui menacent la population! Malheureux! rendez grâces à ces fléaux, qui, décimant le genre humain trop gêné dans les étroites limites du monde civilisé, empêchent de voir les hommes s'entre-dévorer pour satisfaire leurs besoins factices..... Un système affreux osa mettre en théorie scientifique, et bientôt en pratique assassine, le problême du nivèlement de la population..... Plus féroces que ces monstres la plupart égarés, plus réfléchis que ces cannibales, Hommes qui vous dites civilisés, vous condamnez tout haut leurs dogmes, et vous mettez froidement à exécution leurs projets! Semblables à l'aïeule débile qui, énervant ses petits-enfans par de perfides complaisances et un abus continuel de mets emmiellés, éteint sa renaissante génération, vous étoufferiez, sous le masque de la philantropie, la moitié de vos contemporains pour hériter de l'autre. Oui, si le goût effréné de dépense, qui des grands a passé aux dernières classes de la société, ne cesse bientôt, il faudra sacrifier, non un, mais neuf sur dix individus, pour assurer les commodités sociales des survivans.

Tel homme qui n'était pas né pour posséder 200 livres de rente, est seigneur suzerain d'un million de revenu, et n'est pas satisfait. Eh! ne croyez pas que ce soit pour le répandre, qu'il désire de l'or; non, c'est pour l'entasser, et les sources de la prospérité publique vont se tarir dans ses mains arides, se dessécher sous le souffle halétant de son infatigable avarice. Delà deux classes seulement aujourd'hui : les opulens et les misérables; plus d'ordre intermédiaire, plus de gens aisés, plus d'honnête artisan amassant au bout de sa semaine de quoi s'égayer seulement un jour, et mettre encore à part de quoi assurer la subsistance de ses vieux jours. Autrefois l'ouvrier, content d'un gain modique, allait gaîment à pied dîner chaque dimanche en famille, sur l'herbe des campagnes voisines; des viandes de boucherie froides, du pain de ménage, un vin du crû, mais un bon appétit, faisaient les frais du festin champêtre. Aujourd'hui on part en voiture, la caisse est remplie de gibier, de vin recherché, de liqueurs, de café, et le repas de la campagne est payé le double de ce qu'eût coûté un dîner fait à la ville! Il en est de même dans chaque état; et ma verve indignée me tenant lieu de talent, je sens que je crayonnerais d'après nature, et avec une ressemblance effrayante, ces scènes domestiques, si les bornes de mon cadre ne me forçaient à rétrécir ou à omettre ces tableaux. Et pour finir par le commentaire d'une réflexion du poëte qui en fournit le plus pour toutes les circonstances de la vie,

« Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
» Tout petit prince a des ambassadeurs;
» Tout marquis veut avoir des pages. »

Au moins ici, dans le choix de dépense, voit-on ce cachet de grandeur imprimé par un grand monarque à son règne; mais aujourd'hui, malgré le bel exemple de magnificence publique et d'économie particulière, donné par le chef suprême de l'État, les millionnaires sont parcimonieux, et ce sont les familles malaisées qui courent à leur ruine, en se parant des livrées du luxe. Oh! retournons à nos antiques mœurs, ces mœurs si dépréciées aujourd'hui par les fils ingrats de nos glorieux ancêtres; soyons Gaulois encore, et la syphilis, la goutte, les maux de nerfs, les leucorrhées, toutes les maladies enfin, nées de la civilisation outrée, disparaîtront avec les abus qu'elle entraîne. Que la franchise, et non le faste, revienne en possession des honneurs de l'hospitalité; proscrivons ce culte rendu à l'*art de la gueule*, qui annonce la décadence des nations, et ouvre la porte à tous les maux. Est-ce sous le premier comme sous le plus frugal des Césars, que nous devons reproduire les assauts d'intempérance de Vitellius, et les dissolutions d'Héliogabale?... Plus que tout autre, ce goût avilissant

---

société, des sentimens de la nature, le luxe privé appauvrit les particuliers et entraîne la ruine des États. Les arts éprouvent son influence : Louis XIV, dans le luxe de sa gloire, bâtissait l'Hôtel des Invalides, et pensionnait Corneille; mais dans le vain luxe de sa décrépitude, il préparait le système de Law, et des *magots* paraient sa cheminée. Chez un peuple sobre, trois cents héros défendent les Thermopyles et meurent au champ d'honneur, tandis qu'une poignée de guerriers envahit le territoire de Sybaris. Enfin, chez un peuple exalté par le luxe national, on bâtit la voie Appienne aux dépens d'un citoyen; mais chez une nation dégradée par le luxe privé, on bannit de l'enceinte des villes les métiers, dont le bruit peut troubler la mollesse du sommeil.

de la table, qui rappelle à l'homme le plus ignoble de ses assujétissemens, contribue peut-être à l'oubli des sentimens libéraux, à l'incurie des besoins de sa famille; et le premier des livres a peint ingénieusement le mépris du gourmand pour la gloire, par l'ingénieux apologue du plat de lentilles. Qu'attendre de l'homme assez égoïste en sortant d'un grand repas et dans l'humeur de son indigestion, pour répondre à un malheureux qui se plaignait de mourir de faim : *Faquin, tu es bien heureux d'avoir faim!* Mais il paie bien cruellement sa ferveur au culte le plus vil : l'intempérance a plus tué d'hommes que la guerre et la peste réunies. *Coquos numera*, disait laconiquement Boërhaave, pour indiquer la cause de l'arrivée de plusieurs maladies inconnues des anciens; et ne citât-on, pour expliquer la naturalisation en France d'une maladie dégoûtante qui désenchanterait de la volupté dans les bras de Vénus même, que la vogue de cette boisson funeste qui ne doit originairement son crédit qu'à la prétendue propriété de guérir des indigestions, comme on doit regretter amèrement que ce soit des erreurs de la table que soit née l'habitude du thé, ce fléau de la couche nuptiale, ce poison qui stérilise le sein même de l'hyménée! Après les excès de la table, l'occasion la plus fréquente des maladies est la répercussion de la transpiration; et de même que l'intempérance, la nudité est fille du luxe et de la mode. Ce sont ces deux tyrans de la société qui y ont accrédité l'usage plus dangereux encore que ridicule, d'offrir un sein et des bras sans voile, aux regards effrontés de la luxure; ce sont eux qui, enlevant à l'innocence sa plus belle parure, transforment la jeune vierge en courtisane à l'encan, et finissent par nous ôter jusqu'au désir des attraits les plus désirables; ce sont eux, enfin, qui, enviant à la jeune beauté les dons de la nature, forcent l'art à déshonorer le chef-d'œuvre qu'elle créa, et, exposant à l'intempérie des saisons la fleur si fragile de la santé, la livrent sans défense à l'inclémence des hivers, au souffle impur et non moins redoutable de la débauche. C'est ainsi que, confiante sur la foi des premiers zéphyrs, nous avons vu déjà mainte belle inexpérimentée dépouiller la fourrure de l'hiver et confier à l'aquilon encore dominant, les trésors naissans de son sein, en dépit de la pudeur qui voulait le draper, de concert avec la prudente Hygie.

Depuis dix jours, la température a été très-incertaine, non-seulement d'un jour à l'autre, mais même pendant les heures de chaque journée; le 19, le 20, le 21, le 22 et le 23 ont été assez beaux, mais le fond de l'air est resté frais le matin et le soir, et très-froid les nuits; le 24, pluie de sept heures à onze; le 25, pluie douce, sous les gouttes de laquelle on voit germer les végétaux, et les arbres se couronner de fleurs; le 26, tems humide et plus froid; le 27 et le 28, ciel assez beau, mais avec intermittence, petites pluies printanières qui développent de nouveaux bourgeons, dont l'apparition, en calmant l'alarme que nous avions prise un peu hâtivement, dit-on, pour l'espérance de la récolte des fruits à noyau, nous rappelle, comme l'a dit gaîment un de nos collègues, que nous sommes encore dans les délais de l'appel. Cependant, malgré *la riche parure que Flore*, dit-il, *étale dans les jardins*, rappelons nous la maxime d'un poëte agricole qu'on n'accusera pas d'une imagination trop rembrunie.

*Nimium ne crede colori*
*Alba ligustra cadunt.*

J'ai grand peur que Flore n'en soit pour son *étalage*, et que les fleurs de pêcher ne tombent en plus grand nombre cette année que celle du troëne; et, pour nous renfermer dans les bornes de nos attributions, imitant l'acharnement patriotique de Caton contre Carthage, je terminerai encore en répétant jusqu'à satiété : *On ne peut être trop soigneux à se couvrir les matins et les soirs.* M. S. U.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 2 fois E., 7 fois S., 10 fois S.-O., 5 fois N.-O., 6 fois O.

☽ Dernier quartier le 7 avril.

Depuis le 9 mars jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est monté à 13 deg. $\frac{1}{10}$ (dilat.) — Il a descendu à 1 deg. $\frac{1}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 79 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## CONTAGION.

*Les miasmes contagieux dans la fièvre putride produisent-ils, par leur impression sur des individus jouissant de l'énergie de la santé, des lésions en tout semblables à celles des malades dans le sein desquels on peut croire qu'ils se sont spontanément engendrés, comme on voit le miasme de la rougeole, et comme on le voyait de la petite vérole, avant la découverte de la vaccine ?*

Dans un moment où quelques fièvres de mauvais caractère ont été aperçues dans une partie de la France ; dans un moment où leur danger s'accroîtrait de tout ce que la prévention ou la malveillance pourraient publier de leur contagion, il est utile sans doute d'exposer, sous un jour précis, la valeur du mot *contagion*. Lorsqu'on dit qu'une maladie est contagieuse, on se persuade que le contact immédiat ou médiat d'un individu sain avec un individu frappé de la maladie contagieuse, lui communique nécessairement le germe d'une affection en tout semblable, et que, s'il tombe malade après ces communications, sa maladie est exactement la même que celle du premier individu.

Tout le monde le sait, il existe trois espèces distinctes de miasmes : les miasmes des virus spécifiques, comme le virus variolique, psorique, syphilitique ; les miasmes végétaux ; et les miasmes de diverse nature, fournis par les divers gaz : miasmes, parmi lesquels le *gaz animal* doit être placé, s'il ne vaut pas mieux lui donner une place à part. Sans vouloir rien dire ici des altérations profondes que décident, sur l'organisme, les divers miasmes que je viens de mentionner, altérations dont la peste et la fièvre jaune, pour ce qui concerne les *affections fébriles*, paraissent être le *maximum*, je remarque que, dans la fièvre putride, le gaz animal, quelle que soit sa composition chimique, a été unanimement regardé comme le principe qui lui donnait le plus immédiatement naissance. Quant à la formation première de ce gaz animal, d'après les plus rigoureuses inductions des observations les plus authentiques, il est bien prouvé qu'il est le résultat d'une profonde altération des fluides et des solides d'un ou de plusieurs individus, par l'effet d'une maladie grave ; et les émanations qui s'échappaient de ces corps en dissolution (soit qu'elles aient agi immédiatement par le contact sur les personnes saines, soit par quelqu'intermédiaire, comme l'atmosphère du malade qui en tenait en dissolution, les vêtemens, ou autres corps semblables) ; ces émanations, dis-je, sans doute en ont été le véhicule propagateur.

On a regardé généralement le gaz animal comme contagieux, c'est-à-dire, possédant la faculté de développer dans l'individu qui est soumis à son impression une maladie en tout semblable à celle de l'individu avec qui il a subi quelque contact immédiat ou médiat. Voyons si cette opinion est fondée sur l'observation, sur les lois physiologiques et pathologiques de l'organisme dans l'homme.

Plusieurs médecins célèbres, parmi lesquels Brown occupe peut-être un des premiers rangs, ont prouvé que les miasmes, de quelque espèce qu'ils fussent, n'avaient rien d'occulte et de merveilleux dans leur action ; qu'ils étaient en tout semblables aux autres causes qui entretiennent la force vitale ; qu'ils étaient du même ordre que les autres principes qui modifient l'organisme ; que, lorsqu'ils exercent quelque influence, ils agissent d'une manière tout à fait analogue. Ainsi les miasmes doivent rentrer pour leur action dans les causes dont nous éprouvons et apprécions le plus souvent l'influence. Toute propriété occulte que le peuple, qui veut voir partout du merveilleux, est si fort porté à leur accorder, doit donc être soigneusement exclue de leurs attributs.

A l'égard du mode définitif d'action des miasmes sur nos organes, Brown a pensé qu'ils agissaient dans tous les cas comme des puissances stimulantes. Malgré que dans beaucoup de circonstances on ne puisse méconnaître qu'ils agissent en stimulant, je pense cependant qu'il faut établir, que si dans le plus grand nombre de cas ils n'agissent pas comme des sédatifs positifs, ils agissent cependant de la même manière qu'on voit agir des débilitans prononcés sur un organisme déjà affaibli, c'est-à-dire, en amenant instantanément une complète résolution des forces. Il

faut appliquer dans toute son étendue, au gaz animal, ce double mode d'action des miasmes, cette propriété qui leur est inhérente, d'exercer tantôt une action stimulante, tantôt une action débilitante. Ainsi on doit considérer les divers miasmes agissans sur l'organisme, le gaz animal comme les autres miasmes, comme des puissances excitantes ou débilitantes, en tout semblables à celles auxquelles nous sommes journellement exposés : ce serait contraire à l'observation que de les considérer sous un autre point de vue (1).

La manière d'agir que nous avons dû reconnaître dans le gaz animal lorsqu'il se développe sur l'homme qui a été soumis à ses émanations, va résoudre la difficulté qui fait le sujet de cette discussion ; et si nous ne nous trompons pas, elle nous fixe complettement sur la question qui nous occupe, savoir : si les divers miasmes, et conséquemment le gaz animal décident sur les individus qui ont été soumis à leurs impressions, des maladies en tout semblables à celles des personnes desquelles ils ont perçu quelque contact immédiat ou médiat, comme on voit les virus variolique et psorique, et d'autres virus décider leurs analogues.

D'après ce que nous avons vu, le gaz animal n'agit point du tout par une propriété occulte ni spécifique ; il n'agit que comme une puissance nuisible existante ou affaiblissante. D'un autre côté, on sait que les causes procathartiques, éloignées, prédisposantes, causes dans lesquelles les miasmes viennent se classer, sont toujours subordonnées dans leur action à la disposition où se trouve le corps ; leur action n'est point nécessaire comme l'enseigne si bien l'illustre école de Montpellier. Tantôt leurs impressions sur nos organes sont suivies d'une lésion dans leurs fonctions, et dans d'autres circonstances où elles possèdent la même virulence, l'organisme, jouissant d'une plus grande énergie, élimine victorieusement leur action délétère. Il suit de là, comme conséquence bien rigoureuse, que les émanations du gaz animal, qui s'échappent d'un individu frappé d'une maladie qui l'engendre, ne décident pas nécessairement chez celui qui en perçoit l'impression, ne décident point, dis je, lorsqu'il en survient quelqu'une, une maladie en tout semblable à celle de cet individu. Ainsi, pour résultat qui sert de réponse à la question proposée, il faut établir que le miasme animal ne détermine point nécessairement par son impression, sur l'individu qui le perçoit, une maladie en tout semblable à celle du malade duquel a jailli l'émanation septique, comme on voit les miasmes varioliques ou ceux d'autres virus, créer une affection de même nature et de même aspect de symptômes, chez ceux qui sont soumis à leur influence. Le gaz animal dans la fièvre des hôpitaux ou des prisons, ou la fièvre putride, n'est donc point contagieux dans le sens qu'on attache à la contagion des virus spécifiques. Cette réponse à la question proposée paraît être le simple résultat des faits, une rigoureuse induction de l'estimation précise du mode réel d'action qu'exercent sur l'homme les diverses causes d'impressions auxquelles ils est soumis. Toutefois, en adoptant cette réponse, il faut bien reconnaître que, quoique le gaz animal ne soit pas contagieux à la manière des virus spécifiques, et quoique le développement de son délétère sur nos organes soit subordonné à beaucoup de circonstances qui le suspendent ou le modifient, il faut reconnaître qu'il occupe un des premiers rangs parmi les puissances nuisibles par une propriété affaiblissante, et cette funeste propriété indique sans doute avec quel soin il faut se garantir de ses impressions. On se fera une idée plus complette encore de tous les effets déplorables qu'est susceptible de décider le gaz animal, si on remarque en même tems qu'il acquiert presque toujours divers degrés de virulence chez les divers individus qui le développent. Ainsi, dans le département des Landes, on a observé que le miasme communiqué par les malades évacués des hôpitaux et les prisonniers espagnols, avait décidé des maladies d'un caractère bien plus fâcheux que ce miasme fourni dans les fièvres putrides par les habitans des villes dont nous avons parlé, et dont nous avons dit que ces premières émanations constituaient un des principes générateurs bien influent. A ces considérations qu'il

(1) Nous publierons sur les miasmes une autre théorie qui nous est entiérement propre, mais celle-ci nous a paru très-ingénieuse. *(Note du Rédacteur.)*

faut réunir pour bien apprécier dans chaque épidémie le degré d'intensité de puissance stimulante ou affaiblissante, mais presque toujours affaiblissante que possède le gaz animal, il faut ajouter celle-ci, savoir, qu'un état précédent d'énervation, quel que soit le principe, soit les excès dans les alimens, soit la privation des substances nutritives convenables, ou les veilles, les travaux excessifs, les peines de l'âme ou la puissance affaiblissante des constitutions australes ; il faut ajouter, dis-je, qu'un état précédent d'énervation rend les effets du miasme beaucoup plus redoutables, porte à un très-haut degré sa force de composition, lors même qu'il ne possède pas par lui-même un degré de virulence très-prononcé. L'influence pernicieuse de ces dernières circonstances a été particulièrement remarquée dans les pays voisins de l'Espagne, où l'on a vu la fièvre putride attaquer plus spécialement et devenir bien plus fâcheuse chez tous ceux qui n'ont pu se garantir de leurs impressions débilitantes.

J'ai dit qu'on ne devait considérer le gaz animal, dans la fièvre putride, que comme une puissance nuisible stimulante ou débilitante, ou le plus souvent débilitante ; et c'est aussi la manière dont il me paraît qu'on doit envisager la *contagion* dans la fièvre putride. Dans un moment où le mot contagion a frappé de terreur les habitans de plusieurs villes frontières de l'Espagne, hâtifs à s'alarmer, j'ai pensé qu'il pouvait être utile d'appeler l'attention des médecins et du public sur ce point de vue médical. Mon exposé me paraît devoir d'autant plus calmer les esprits, qu'il place sous son vrai jour, qu'il apprécie à sa juste valeur le degré de puissance nuisible de la cause de la maladie dont on a exagéré les ravages ; et à ce sujet, je remarque que le vrai sens du mot détourné a été souvent pour la contagion, comme pour tant de choses des plus importantes, une source d'erreurs privées et de malheurs publics.

J. C. Dupont (des Landes), *D. M.*

---

*Assainissement de Paris. — Eau épurée.*

En attendant que l'Hôtel-Dieu de Paris, cette sentine des infirmités humaines, ce rendez-vous des misères du globe, cesse d'offrir à l'imagination épouvantée un foyer de corruption sans cesse renaissant au milieu de la plus grande cité de l'univers, une utile émigration vient de répartir dans les divers hospices les malades qui occupaient toute la partie de ses bâtimens assise sur la rive gauche de la Seine : un quai magnifique et aéré va remplacer ces réduits obscurs où la mort disputait ses victimes à la médecine impuissante (1). En contemplant ce monument de la piété plus dévotieuse qu'éclairée de nos aïeux, on ne pourrait trop s'étonner que l'idée soit venue de placer un hôpital dégoûtant à l'entrée d'une ville, au-dessus des eaux du fleuve qui doit l'embellir et l'abreuver, à côté d'une basilique objet de la vénération nationale, si la réflexion et l'histoire ne s'accordaient pour attester que ce n'est que par la succession des siècles qu'on a converti en hôpital pour les malades un hospice destiné aux pélerins, qui venaient en foule se rendre dans le temple adorer le Dieu de leurs pères et fêter ses solennités. Cette opinion acquiert un degré nouveau de probabilité, en voyant que dans chaque ville épiscopale l'Hôtel-Dieu est toujours voisin de la métropole. Comment n'est-il pas venu en pensée à chaque habitant qui se promenait sur les quais situés au-dessous de ce cloaque, à chaque médecin qui le fréquentait, de faire des représentations sur l'infection qui devait résulter nécessairement pour les eaux de leur irri-

(1) Quand verrons-nous s'exécuter l'idée si philantropique d'établir, aux quatre extrémités de Paris, quatre hôpitaux avec un dépôt au centre, par exemple, au terre-plein du Pont-Neuf, sans danger d'infecter toutes les eaux supérieures du fleuve, ou mieux encore à l'île des Cygnes, où l'on pourrait conduire en bateau, des divers quartiers de Paris, les malades et les blessés, sans aggraver leurs douleurs par le cahotement des tristes fiacres? Les canaux qui vont s'ouvrir faciliteraient cette communication, et ce soin paternel est digne du grand Roi qui restaura le Louvre tombé en ruines avant d'être fini ; qui affranchit nos ponts des masses gothiques qui nuisaient à la circulation de l'air, et bornaient, par des masures, nos regards embrassant maintenant tout le cours de la Seine ; qui décora nos places de fontaines salubres ; qui rendit nos marchés aussi commodes qu'aérés ; qui, si la paix seconde ses intentions généreuses, entendra chaque Français s'écrier : *Nobis hæc Deus otia fecit.*

gation de ces murs pestiférés, et la seule fable du loup et de l'agneau

*A te decurrit ad meos haustus liquor*,

n'apprenait-elle pas à l'enfant entrant au collége à balbutier cette réflexion ? N'en doutons point, elle serait bien plus tôt née, si les maisons bâties sur les ponts en face de cet hospice n'avaient semblé élever un rempart contre ce spectacle hideux à présent qu'il est dans toute sa nudité. Cette considération nous conduit à admirer l'heureux choix du local adopté par MM. Cuchet et Ducommun pour épurer les eaux de la Seine. C'est avant d'entrer dans une populeuse capitale, et de recevoir les flots épais et noirâtres de ses égoûts, les débris de ses usines, les ordures de ses blanchisseries, le sang de ses boucheries, enfin tous les produits d'une population d'un million d'habitans pressés sur une surface de 2 lieues carrées, que la Seine est forcée de payer un utile tribut au génie bienfaisant qui conçut l'heureuse idée d'élever ses eaux dans les airs, en les puisant au sein même de ses vagues écumantes ; de la distribuer par des canaux dans des filtres d'où elle retombe, légère et limpide, dans un vaste bassin qui, lui-même, la laisse échapper goutte à goutte de 30 pieds de hauteur dans un réservoir, pour qu'ainsi divisée à l'infini, elle retrouve, comme l'eau de pluie, l'air atmosphérique dont son épuration aurait pu la priver (1). En pensant aux immondices qui peuvent souiller toute l'eau s'écoulant au-dessous de l'Hôtel-Dieu, et à la pureté de celle puisée au-dessus, on ne peut trop s'étonner que le lendemain de la publication de son procédé épuratoire, cette société n'ait pas compté pour souscripteurs, non-seulement tout ce qui boit de l'eau à Paris, mais quiconque l'emploie à quelques usages corporels que ce soit. S'il est vrai de dire que les pores absorbent les liquides avec lesquels on les met en contact et les substances dont ces fluides sont chargés, n'est-on pas effrayé de cette vertu d'absorption qui peut transmettre à un individu se baignant sur la foi des traités, un miasme syphilitique, dartreux, cancéreux, fourvoyé et insoluble encore, par une circonstance particulière, au milieu du premier dissolvant de la nature, peut-être trop saturé ce jour-là par quelqu'autre substance, pour pouvoir exercer son action sur celui-ci ? Si l'on pense ensuite que la différence de dépense pour le buveur d'eau le plus intrépide, pour le plus déterminé baigneur, ne serait pas d'un sixième de plus que ce qu'il paie pour boire de l'eau bourbeuse ou se plonger dans de la vase, quelle idée avoir d'un peuple qui paie un louis une place au spectacle, mille louis une nuit de Laïs, et qui ne donnerait pas deux écus de plus par an pour l'objet le plus important à la santé ! M. S. U.

(1) C'est toujours avec un plaisir nouveau que j'appelle l'attention publique sur ce bel Etablissement qui, né sous la raison de commerce de *Cuchet et compagnie*, a réellement eu pour fondateurs ses deux propriétaires actuels qui, depuis l'origine, n'ont pas cessé de le surveiller, et qui ont mérité de léguer leurs noms à la reconnaissance nationale : ce sont MM. *Happey* et *Homberg*. Au mérite d'utilité publique, ce local joint celui d'une mécanique aussi simple qu'ingénieuse, et il est tel, qu'il n'est personne qui, venant le visiter, ne s'en retourne avec la conviction de la salubrité de ses eaux, et le désir de n'en plus boire d'autres. Elevée par une pompe que fait mouvoir un cheval, l'eau est répartie par un *dégrossisseur*, en cinquante canaux qui en séparent par sédiment la vase ; de là, elle se répand par six cents tuyaux, sur des filtres où elle dépose ses impuretés *mécaniquement et chimiquement*. Si l'on pouvait encore douter de la vertu épuratoire de ces filtres, le Rapport de l'Ecole de Médecine, du 30 juillet 1807, et celui de l'Institut, du 6 février 1808, suffiraient pour convaincre l'incrédule le plus prévenu. Le cheval fait monter 50 muids par heure ; le réservoir contient quatre mille trois cents voies ; l'Etablissement peut donner quinze mille voies par jour, et pourra en fournir le double quand on voudra. Mais il y a loin encore de là aux besoins de Paris, qui consomme deux cent mille voies d'eau par jour pour la boisson seulement. Avec six succursales, distribuées avec intelligence sur le sol de Paris, la Compagnie assurerait le service de la capitale, et rendrait à l'agriculture qui les redemande, les bras de huit mille porteurs d'eau qui vont enfouir tous les deux ou trois ans, dans leurs montagnes, plus d'argent qu'on ne pense, et ce qui est pis encore, qui vont y porter et le récit et l'exemple des mœurs dissolues de la grande ville. Quelle légion d'agriculteurs, quel gage de fécondité nationale que ces huit mille montagnards sains, gaillards, vigoureux, et qu'on remplacerait ici, *en faisant mieux*, par moins de quatre cents hommes, tout compris ! !

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Que de titres pour inspirer un puissant intérêt, faire du bien, et acquérir un excellent conseil!! Espérons que cette lettre-de-change tirée sur la reconnaissance publique, ne sera pas protestée. Eh! ce recueil n'eût-il pour acquéreurs que les personnes conservées par les avis du docte médecin de Lausanne, quel espoir de soulagement pour sa famille, de fortune pour le libraire qui a conçu l'heureuse idée de fonder une spéculation sur un bon ouvrage et une bonne action! Cet espoir ne sera pas trompé; déjà le premier volume, exécuté avec le plus grand talent typographique, contient la vie de l'auteur, par M. *Hallé*, qui s'est honoré en élevant ce monument à la gloire du premier médecin populaire, dont le nom ne périra point tant que la médecine et la philantrophie habiteront la terre. Ensuite est l'*Avis au Peuple*, ce traité fécond en principes si calomniés dans leur application, et dont l'idée seule eût immortalisé *Tissot*, si d'autres rayons ne composaient sa couronne de gloire. Nous ne pouvons nous refuser à citer un passage de la biographie du docteur *Hallé*, à propos de cet ouvrage, parce qu'elle prouve ensemble et la bonne foi et le bon esprit du docte professeur de Paris, et parce qu'elle répond victorieusement aux objections tant rebattues contre les ouvrages de médecine mis à la portée des gens du monde et du peuple; le voici : « On ne peut nier qu'il » n'y ait dans le cours de la vie une multitude de » choses relatives à la médecine, dont la con- » naissance peut être acquise par tous les » hommes, et sur lesquelles des notions simples » et justes peuvent les mettre en état d'éviter » des erreurs, de se soustraire à des préjugés, » de porter utilement des secours dont la promp- » titude est essentielle dans les accidens qui » menacent eux, leurs proches ou leurs enfans. Il » est des pays où des instructions populaires, » simples et claires, sont dressées pour les cir- » constances imprévues qui exigent de prompts » secours, et exposées sous la forme de tableaux » pour l'instruction du peuple. Des médecins ha- » biles ont cru devoir publier des ouvrages des- » tinés spécialement à instruire les gardes-ma- » lades, et par conséquent remplis de préceptes » utiles, vulgaires, et à la portée du commun » des lecteurs. Personne enfin ne doutera qu'une » mère éclairée ne soit, dans les cas ordinaires » et dans beaucoup d'indispositions, le meilleur » guide de ses enfans. Il est donc des choses » qu'il serait à désirer que personne n'ignorât. »

Une telle profession de foi, de la part d'un savant aussi distingué que le professeur *Hallé*, n'a pas besoin de commentaire; mais elle rassure notre conscience plus tracassée qu'ébranlée par les sophismes des *galénistes* et des docteurs en *us*. Nous ne voudrions, pour leur fermer la bouche et comme mémoire en faveur de notre *Gazette de Santé*, que ce passage, le *Popularium d'Hippocrate* et l'*Avis au Peuple*. Si ce ne sont pas là des autorités, qu'on me dise où en prendre!... Il est vrai qu'avec une *Gazette de Santé* on n'a pas besoin des chirurgiens-médecins.....; mais aussi on évite les incommodités dont ils savent si bien faire des maladies. Voilà que, sans y penser et en ne voulant parler qu'en faveur d'une souscription philantropique, je me suis laissé aller à une recommandation qu'on accuserait d'égoïsme si l'on ne connaissait pas toute la pureté de mes intentions. M. S. U.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Economie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire;* par l'abbé *Rozier;* rédigé par ordre alphabétique. — Six vol. in-8° de 500 pages au moins chacun, avec trente gravures et deux portraits gravés en taille-douce. Le tome I^er^, de 598 pages, et le tome II^e^, de 540 pages sont en vente; ils sont imprimés sur beau carré fin d'Auvergne et caractère neuf de philosophie, très-grande justification; avec les portraits de MM. l'abbé *Rozier* et *Parmentier*, et 9 planches gravées en taille-douce, dont 3 sont doubles. — Prix, 7 fr. le vol. broché, et 8 fr. 75 cent. franc de port. Le tome III^e^ paraîtra sous peu. A Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; *Léopold Collin*, libraire, même rue, n° 4; et *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Cet ouvrage important se recommande à tous ceux qui ont le bonheur de faire leurs occupations ou leurs délices des soins de la campagne.

*« O fortunatos nimium sua si bona norint*
*» Agricolas! »*

C'est sur-tout au renouvellement de la saison qu'on aime à recevoir des leçons dont l'application suit de près la lecture, dont le charme se double du plaisir de les voir prospérer. Il est doux de suivre, le livre à la main, une colonie d'ouvriers; de le quitter pour mettre la main à l'ouvrage, emporté par le zèle de l'agromanie; de le reprendre de nouveau pour le consulter encore. Est-il une passion plus aimable que celle qui, en satisfaisant les goûts de celui qui en est doucement tourmenté, prépare des jouissances pour tout ce qui l'entoure, des bienfaits

pour tout le monde. Le premier en France, après *Olivier de Serres*, M. l'abbé *Rozier*, éleva ce monument au premier des arts, à celui dont la culture ne prépare jamais de repentirs, et consume lentement la vie en actes de bienfaisance. Mais son ouvrage était resté imparfait. Trop de lacunes encore, trop de détails vagues le défiguraient, et c'est ce qui a engagé une société de savans modestes, dont la plupart peuvent s'appeler les élèves de M. l'abbé *Rozier*, puisque depuis longtems ils mettent dans les campagnes ses leçons en pratique, à publier la nouvelle édition de ce Dictionnaire, qui est telle qu'on croirait que c'est lui-même qui en a surveillé l'exécution, et qu'on peut dire que son génie agricole semble l'avoir dirigée. Les noms des coopérateurs de cette bonne œuvre étaient, au reste, des garans suffisans de son succès, et l'on aime à trouver à leur tête les patriarches de l'art de *Triptolême*, dans MM. *Parmentier*, *Sonnini*, *Cossigni*, *Cadet-de-Vaux*, comme on s'attend à des résultats certains en physique, en météorologie et en théorie végétale, en lisant les noms des *Curaudau*, *Lamarck* et *Tollard*. Son exécution nous a paru si parfaite, qu'elle nous a laissé le regret que, pour ne rien laisser à désirer à son complément, l'éditeur de ce Dictionnaire n'ait pas eu l'idée de joindre quelques articles d'hygiène humaine à ceux de *médecine vétérinaire*, fournis par *Fromage*, *Chabert* et *Lafosse*. Il est bien fait, sans doute, d'apprendre au cultivateur à soigner le docile compagnon de ses travaux, mais la vie, la santé du colon doivent-elles être dédaignées? Eh! que devient l'agriculture sans l'œil du maître? Le séjour des campagnes, autant que la lecture de cet ouvrage classique, ont inspiré ces réflexions qu'il est encore tems de mettre à profit. Des préceptes d'hygiène, et non de thérapeutique; des conseils sur l'art de se préserver et non de se traiter des maladies, rempliraient ce but utile, et complèteraient un Traité alphabétique qu'alors on nommerait à juste titre le *Bréviaire des Laboureurs*. M. S. U.

## AVIS.

*Vin Anti-Leucorrhéen.*

Des plaintes qui nous sont parvenues de divers points de la France, sur la couleur trouble et le goût nauséabond de ce *Vin Anti-Leucorrhéen*, tiré cependant de pharmacies estimées de Paris; la difficulté de se procurer de véritable angustura et de se convaincre de sa fausseté quand on n'en a pas de véritable; le tort irréparable qu'éprouvent les personnes qui se trouvent user d'une drogue dangereuse au lieu d'un médicament curatif, tout nous fait un devoir, pour ne pas compromettre la réputation d'un médicament dont qui que ce soit ne s'est plaint en le prenant à notre domicile, de prévenir le public que le seul dépôt que nous reconnaissions du Vin Anti-Leucorrhéen, inventé par nous, et dont nous avons publié la recette, est en notre demeure, rue St.-Guillaume, n° 30. La bouteille de pinte coûte 12 fr. sans l'emballage, et prise au bureau; elle est revêtue d'un cachet et d'une étiquette portant le nom d'un pharmacien distingué de la capitale, conformément à la loi qui maintient tout médecin dans le droit d'ordonner un médicament, tout apothicaire dans celui de le confectionner, et à tous deux de l'expédier pour les cas indiqués. Remarquons, au reste, que sa recette, ayant été publiée par nous, ne le range pas parmi les remèdes secrets et suspects. On prend ce vin comme tonique, quel que soit le sexe de la personne dont l'estomac a besoin de ce cordial, mais sur-tout avec un succès décidé en cas de flueurs blanches. La dose est en raison de la gravité du mal, du tempérament du malade; et nous y joignons un avis manuscrit et rédigé pour le cas indiqué. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 11. — 11 Avril 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Conseils aux Goutteux et aux Rhumatisans*, ou Moyens de rétablir, de conserver leur Santé, et d'éviter les affections goutteuses et rhumatismales, etc. Par *G. Villette*, chirurgien, ex-chirurgien en chef des hôpitaux, inspecteur-général des hôpitaux des armées de Rhin et Moselle, etc. *Seconde édition.* — Prix, 3 fr., et 3 fr. 80 c. franc de port. — Chez l'Auteur, rue Neuve des Petits-Champs, n° 65; *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; *Gabon* et *Méquignon*, libraires, rue de l'École de Médecine; *Martinet*, libraire, rue du Coq Saint-Honoré; *Le Noir*, libraire, rue de Richelieu, n° 55.

*Supplément à la deuxième édition des Conseils aux Goutteux, etc.*; suivi d'une *Méthode de secourir les Noyés.* — Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port.

Voila, certes, un ouvrage médical de notre attribution, puisqu'il a pour objet de rétablir et *conserver* la santé. L'auteur débute par un hommage au génie de *Barthès*, et il ne pouvait avoir une recommandation plus heureuse à la confiance publique; ce patronage, au reste, lui était plus nécessaire qu'à tout autre, car il n'est pas exempt du reproche d'avoir, quoique chirurgien, écrit en médecine; mais, du moins, pour se disculper, peut-il répondre que c'est sous les ailes de l'aigle de l'école de Montpellier qu'il hasarde son vol; que le remède qu'il propose a pour but une seule affection dont les symptômes sont en général extérieurs et locaux, et par conséquent sous le domaine chirurgical; qu'il complète son traitement par des applications absolument du ressort de la chirurgie; et qu'enfin il n'a point à se reprocher d'avoir apostasié son état. Tous ces motifs sont graciables et inspirent en effet de l'intérêt; mais, ce qui est sûr d'en inspirer davantage, c'est la bonne foi avec laquelle M. *Villette* a consigné, page 355, la recette de son élixir, et, page 48 du Supplément, celle de son topique. C'est ce qui le met hors du rang de tous les empiriques à secrets, parmi lesquels s'obstine à figurer un homme étranger à la médecine, et qui, fût-il vrai que son topique fût spécifique, finira par perdre toute confiance, parce qu'on court toujours, en s'en servant sans le connaître, le risque de l'employer trop ou trop peu, à tort ou à raison, trop tôt ou trop tard; indications précieuses et que le médecin seul peut déterminer. Cet homme est le sieur *Pradier*, dont nous avons des premiers vanté le topique anti-goutteux, dans l'espérance que ses succès l'engageraient à en révéler la composition, certain que c'est toujours à l'inventeur que s'adressent en pareil cas les malades d'ordinaire assez scrupuleux, quand il s'agit de s'assurer de leur guérison. Eh! d'ailleurs,

tout en connaissant la recette, ne sait-on pas bien qu'il reste encore un *modus faciendi*, un *tour de maître* qu'on ne peut acquérir qu'après beaucoup de tentatives, et qui donnent, pendant long-tems, un très-grand avantage au remède préparé par l'inventeur sur celui qui l'est par ses imitateurs? Qu'est-il arrivé de cette réticence? Que la confiance publique, excitée par nos éloges, s'est réfroidie; qu'on a tenté divers essais de cette composition (et nous ne parlons point ici du hasard heureux qui a mis ce secret entre les mains d'un médecin chargé par l'École de Médecine d'en surveiller les succès, et d'un riche amateur qui l'a très-bien payé); et que de ces épreuves il est résulté des réussites égales à celles obtenues par le topique-*Pradier*, avec cette différence, que la connaissance des substances a pu mettre à portée de les doser selon la variété des cas. Parmi ceux dont le succès a le plus couronné les travaux, et dont quarante-une expériences, imprimées dans ses deux ouvrages, inspirent quelque confiance, est M. *Villette*, qui, mis sur la voie par la proclamation des miracles du topique-*Pradier* et la connaissance des moyens extérieurs et connus de sa composition, est arrivé à obtenir les mêmes résultats dans des cas jugés très-difficiles. Les quatre bois sudorifiques et le quinquina font la base de son remède pris à l'intérieur, qu'il a nommé pour cette raison, *élixir de gayac dulcifié*. On sait que ce dernier médicament est employé avec le plus grand succès dans les îles, contre la goutte; mais on l'accusait d'être trop échauffant, et M. *Villette*, après l'avoir modifié, a pensé qu'en mobilisant l'humeur arthritique, il devait lui préparer une issue; et c'est ce qu'il a pour but par l'application aux jambes d'un cataplasme de farine de graine de lin, légérement arrosé par une *solution attractive et calmante*, dont le premier effet, ainsi que le topique-*Pradier*, est de provoquer une cessation de douleur, un léger sommeil, et de déposer, *non une substance crayeuse*, dit-il, *que l'on suppose sortir par les pores*, mais un gluten blanchâtre qui est le résultat du mucilage de la farine de graine de lin exaltée par la chaleur animale et étendue sur la superficie du cataplasme qu'on laisse vingt-quatre heures. On aide l'action du concours de ces deux médicamens interne et externe, par un régime alimentaire très-substantiel, ainsi que le prescrivait empiriquement *Pradier*. L'ouvrage de M. *Villette*, qu'on pourra nommer le *Bréviaire des Goutteux* si ses succès ne se démentent point, se trouve chez l'Auteur, rue Neuve des Petits-Champs, n° 65; ainsi que ses liqueurs médicamenteuses, préparées par un pharmacien de Paris, jouissant d'une considération distinguée. M. S. U.

---

*Du mal de dents, et des aimants de* LE NOBLE.

TANDIS que les Journaux politiques se permettent, sans connaissance de cause, d'annoncer les recettes les plus aventurées, les médicamens les moins innocens, proclamons un moyen de guérison qui du moins a le mérite de ne faire aucun mal quand il ne fait pas de bien, et peut-être même d'opérer toujours ce dernier résultat par le calme qu'il apporte à l'imagination et à ses fidèles ministres, les nerfs organes de la sensibilité. Nous voulons parler des *aimants artificiels* de M. l'abbé *Le Noble*. Déjà cette *Gazette* a rendu un éclatant hommage à ces agens occultes de l'art médical (*Voy.* les premiers vol. de la *Gazette de Santé*, par MM. *Gardanne*, *Paulet* et *Pinel*, où il est rendu compte des expériences de M. l'abbé *Helle* et du docteur *De cemet*, etc.) Déjà bien avant nous M. *Buffon*, tome 9 *des Minéraux*, le docteur *Bacher*, *Gazette de Santé* de 1779 et 1780, et MM. *Andry*, *Thouret*, *Despérières*, *Bouvart*, *Chamseru*, *Gaulard*, *Jeanroy*, *Laplanche*, *Le Roy*, *Lorry*, *Vicq-d'Azir* et *Mauduit*, membres de la Société de Médecine de Paris, avaient vérifié le bienfait de l'application du magnétisme à l'équilibre de la balance de l'économie animale. Plusieurs étudians des cours du célèbre *Nollet* se rappellent encore que, devançant son siècle et pressentant les découvertes de *Mesmer* et de *Galvani*, il disait dans ses cours d'un ton inspiré : « Il y a je ne sais quoi de ca-» ché dans la nature et que l'art est sur le point » de saisir, pour faire servir au traitement des » maladies. » C'est ce *nescio quid Theïon* d'*Hippocrate*, que tous les hauts physiologistes ont soupçonné, et que nos faibles yeux ne font encore

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XI.) ( 81 ) ( 11 Avril 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le *Publiciste* du lundi 3 avril courant rapporte un phénomène dont on cite peu d'exemples. Une femme de Sampigny (Meuse) éprouve à l'âge de 53 ans une dentition nouvelle; trois molaires, deux canines et une incisive viennent de sortir, et le gonflement de plusieurs alvéoles annonce que d'autres vont les suivre encore. Ce fait, pour être rare, n'est pas sans exemples : les *Ephémérides des Curieux de la Nature* rapportent qu'un aveugle, en Bohême, âgé de 93 ans et privé de toutes ses dents, eut à cet âge une nouvelle dentition très-douloureuse. La comtesse *Esmonde*, à près de 104 ans, eut une éruption de trois dents; et dans l'espace de deux ans, il poussa deux incisives et deux canines à un charpentier du port de Lorient, âgé de 80 ans, au rapport du médecin *Dufay*, témoin oculaire.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

La décade qui vient de s'écouler a offert les phénomènes atmosphériques les plus inattendus, et son tableau météorologique, comparé avec celui de janvier, a prouvé qu'on voit quelquefois,

« En dépit des saisons, malgré l'ordre des tems,
» Des roses en hiver, de la neige au printems. »

La végétation, trop hâtive il y a deux mois, a tout à coup été suspendue par ce froid; et ce serait un bienfait qui assurerait sa fécondité, si l'on n'avait à craindre que les fleurs tardives des abricotiers, des pêchers, des amandiers, et celles précoces des poiriers, n'ayent été moissonnées par les vents du nord. Le thermomètre est descendu jusqu'à 4 degrés ½ sous glace, à Vaugirard, où il a été observé par M. Curaudau, le matin du 4 avril (1); et un seau d'eau, tiré la veille au soir, a offert à cinq heures de cette matinée, un glaçon

(1) On observe en général très-mal les effets thermométriques. Pour que les observations fussent sûres, il faudrait que le thermomètre fût isolé, par exemple, suspendu à un arbre. S'il est fixé le long d'un mur, comme la température cherche toujours à se mettre en équilibre, celle du mur influera sur celle indiquée par l'instrument. Or, comme un mur ne peut subitement et comme l'air atmosphérique, se réfroidir ou s'échauffer, il s'en suit que le thermomètre, adossé à une muraille, ne donne jamais précisément *l'état actuel* de l'atmosphère, de même que s'il était suspendu et entièrement accessible à l'air ambiant. Car le thermomètre ne peut donner de degré exact qu'autant que le mur sur lequel il est attaché est descendu ou monté à la température extérieure qui n'est jamais celle d'un corps abrité du nord ou exposé au soleil; aussi, la température, prise à la ville, est-elle toujours inexacte et exagérée en froid ou en chaleur.

de 5 lignes d'épaisseur à sa superficie. On a vu souvent dans la même journée un soleil chaud et brillant, une bourrasque affreuse, de la neige, des vents impétueux, une pluie glaciale, des nuages sombres se disputer l'empire des airs, en un mot, avril acquitter la dette de mars qui s'était écoulé sans nous payer ses giboulées. Cette inconstance atmosphérique rappelle ce dicton de patois franc-comtois :

« Sé faivrier né faivraie,
» Mars s'en vint qué lo guéraie, ( guerroye. ) »

et le mérite de cet adage populaire : « *Chaque chose en son tems.* » Au reste, ces inclémences atmosphériques, en les voyant du beau côté, ont le mérite d'empêcher la multiplication des insectes conjurés contre l'agriculture, de faire fermenter le sein de la terre, ainsi rendu plus fertile, et de retarder les progrès de la végétation. Inconsidérés que nous sommes, impassibles en théorie et impatiens en pratique, nous hâtons par le désir le développement de la fleur du printems, au lieu de jouir avec délices de l'aspect de ses premiers boutons! Plus tourmentés par l'espoir de posséder, que riches par le bonheur d'avoir, nous lassons la fortune par nos vœux, au sein des biens qu'elle nous prodigue ; passagers haletans dans cette barque rapide que le tems inflexible entraîne de sa rame infatigable, nous voguons sans dessein fixe sur cette mer orageuse qu'on appelle la vie, et dans le moment même où nous y pensons le moins, nous touchons au but du voyage sans avoir seulement eu le tems de considérer les rives!..... Eh! quand ces hautes réflexions furent-elles plus à l'ordre du jour, que quand d'augustes débats invitent à la réflexion le citoyen le moins occupé jusqu'alors d'intérêts politiques! Il semble qu'une invisible main promène dans l'Europe étonnée le niveau de l'égalité sur les têtes des Rois, et que le Destin ( ce dieu plus fort que Jupiter! ), posant un bandeau sur leurs yeux, appesantisse son sceptre d'airain sur les fronts les plus superbes, et se plaise à rayer de son livre les plus antiques dynasties, pour rajeunir toute l'espèce humaine.

*Rerum novus . . . nascitur ordo.*

Intervertissant l'ordre des tems, la course des saisons, la marche même des météores ; imposant silence à la voix des préjugés, au tumulte des passions, à la réclamation des droits les plus spécieux, une force surnaturelle semble se complaire à protéger un héros que seconde une connaissance comme native de tous les arts réunis. Dans ses écarts comme dans ses lois, la nature semble être à ses ordres, et il n'est point de plan dans lequel son intervention ait été calculée, où en effet elle ne se plie à sa volonté suprême. Puissent, ô grand Roi! tes succès passés être le présage de tes succès futurs! puisse ta fortune égaler l'étendue de ton regard! puisse l'aigle française, victorieuse de l'aigle germanique, rapporter le rameau d'olivier au sein de l'arche voguant heureusement sous les ordres du Pilote de l'Univers!!!

Les maladies ont participé de la transition atmosphérique : d'abord catarrhales, et par relâchement ; puis aiguës, et par érétisme ; en un mot *passives*, et ensuite *actives*. On a remarqué beaucoup de rhumatismes, d'accès de goutte, de rhumes, de maux de gorge ; on a vu beaucoup de petites-véroles, dont le froid a singulièrement contrarié l'éruption, et dont il est bien étrange que l'on s'obstine à courir le risque après le bienfait de la vaccine. Une affection réellement alarmante, et qui semble se naturaliser en France avec une progression étonnante, est le *croup*. Espérons que l'instruction qui résultera du concours offert avec une munificence vraiment royale, mettra sur la voie du traitement le plus approprié. On a remarqué que les enfans attaqués de dyssenterie, ont été préservés de l'affection croupale, et cette remarque doit diriger sur le choix des moyens de médication qui doivent tendre sur-tout à opérer une heureuse métastase. On a quelquefois retiré un bon succès des vésicatoires volans, mais il a fallu les appliquer dès le début; plus tard ils aggravaient les symptômes. Quant à la proposition de la trachéotomie, c'est un procédé toujours difficile, souvent risquable, inutile au commencement et insuffisant à la fin. Comment, d'ailleurs, confier un bistouri à une main que n'éclaire point le flambeau de l'anatomie? Et sur vingt croups, n'y en a-t-il pas quinze où l'on ne peut appeler un chirurgien? Que la médecine se charge donc de trouver le remède curatif et le régime préservatif de cette

affection, sans se laisser éblouir par les assertions des chirurgiens-médecins qui en appellent de toutes les discussions au fer de leur lancette, et finiraient par *chirurgiser* toutes les maladies! Il n'est pas inutile de dire ici que la disposition au croup se développe par l'imprudence de sortir les enfans vêtus, ou plutôt déshabillés à la *Jean-Jacques* par un froid rigoureux, et sur-tout par un tems humide. Les bains chauds et courts sont indiqués en ce moment; mais en prenant les plus grandes précautions contre le froid en en sortant, soit en se couchant aussitôt, soit en se plaçant auprès d'un bon foyer, soit en faisant, bien vêtu, un exercice un peu forcé, de manière à ne rentrer chez soi qu'avec un peu de moiteur, en ayant bien soin de changer de linge aussitôt.

Les onze derniers jours qui viennent de s'écouler ont offert le tableau météorologique suivant : le 29 superbe, beau soleil, petite pluie le matin; le 30 très-beau; le 31 pluie très-froide toute la journée, qui a dû contrarier les promeneurs de Longchamp; le premier avril triste et sombre; giboulée le 2, la Pâques a été marquée par l'arrivée d'un froid subit et très-violent, l'air, au reste, était pur et le soleil radieux; vent du nord rigoureux le soir, glace au matin; à onze heures, tems sombre, et neige à flocons; le 4 plus grand froid encore, le thermomètre à 4 d $\frac{6}{10}$ à Vaugirard, ciel couvert, et, dans la même journée, soleil, neige, vents, pluie; le 5, 4 degrés, ciel pur, et beau soleil; le 6, le thermomètre est, à Vaugirard et suspendu à un arbre, à 3 degrés $\frac{8}{10}$ sous zéro; le 7 et le 8, glace constante, par le plus beau soleil, et rien n'annonce encore qu'elle doive se rompre. Voilà huit jours de la plus belle gelée, et certes digne de la prévoyance du météorologiste français, à qui l'on pourrait, parodiant les mots du vainqueur d'Arques, dire : « Pends-toi, brave Lamarck, tu n'as pas prédit celle-là. » Jamais Bellone ne fit entendre le son de sa trompette guerrière sous un ciel plus pur et par un tems plus serein; l'air où ces sons se mêlent semble appeler aux combats, et l'on dirait en le respirant ce que Virgile disait de Micène :

*Quo non præstantior alter*
*Ære ciere viros martemque accendere cantu.*

Au reste, cette froide température est très-saine; et l'on compte en effet bien moins de maladies. Il a suffi de se bien couvrir, et nous ne le recommandons point : le froid seul en porte assez avec lui le conseil :

Quand il fait beau
Prends ton manteau;
Quand il pleut
Prends-le si tu veux.

Depuis le 29 mars jusqu'au 9 avril, les vents dominans ont soufflé 6 fois E., 3 fois N.-O., 3 fois S.-E., 11 fois N.-E., 5 fois N., et 5 fois S.

☉ Nouvelle lune le 14 avril.

M. S. U.

Depuis le 29 mars jusqu'au 9 avril, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{1}{10}$. — La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{5}{10}$.

Le thermomètre est descendu à 2 deg. $\frac{6}{10}$ (cond.) — Il a monté à 9 deg. $\frac{5}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum* 100. deg. — Et pour le *minimum*, 82 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## THÉRAPEUTIQUE.

*Le quinquina en poudre est-il favorable ou contraire dans la fièvre putride?*

Nous l'avons déjà dit, il a régné, dans quelques villes des départemens frontières de l'Espagne, une fièvre putride qui y a fait des ravages. Au rapport que m'en ont fait MM. les commissaires du Gouvernement, le quinquina en poudre a été employé contre cette fièvre par beaucoup de médecins en divers lieux où elle a régné, et presque partout on leur a annoncé de fâcheux résultats de son emploi. J'ai, de mon côté, été témoin du danger ou de l'inefficacité du quinquina en poudre dans plusieurs cas de cette fièvre. Plusieurs médecins ont paru étonnés du mauvais effet du quinquina en poudre dans cette circonstance; la chose est cependant bien facile à expliquer. Le quinquina, on peut, je crois, l'affirmer, a été nuisible, parce qu'il était opposé à la nature de la maladie, et, certes, la comparaison du caractère déterminé de cette fièvre avec l'action bien connue du quinquina, était bien propre à conduire à cette notion, avant d'y être ramené par des revers. Sans s'arrêter à ce moyen d'investigation, la comparaison ci-dessus mentionnée dont

l'emploi peut seul fournir des résultats étendus pour la détermination des méthodes thérapeutiques dans les cas difficiles, si l'on avait mis à profit les inductions que la pratique la plus heureuse fournit pour la démarcation des circonstances où le quinquina en poudre peut être employé avec espoir de succès, et dans celles où il est nuisible, en aurait bien certainement exclu ce médicament. Ainsi, il est aujourd'hui bien établi par l'expérience que le quinquina en poudre ne convient à forte dose que dans les fièvres décidément intermittentes, soit simples, soit pernicieuses; hors de là, il n'est donné dans les fièvres que comme tonique, c'est-à-dire, à petites doses. Ainsi, dans la fièvre catarrhale, qu'il faut bien distinguer des pernicieuses-catarrhales, le quinquina n'est jamais employé que sous ce dernier mode. Mais d'autres circonstances conduisaient encore bien directement à ce résultat. Ainsi, si l'on avait également porté l'attention sur le mode de préparation des médicamens les plus recommandés dans cette fièvre, lorsqu'ils sont tirés de végétaux, en voyant que leurs décoctions et leurs infusions sont spécialement recommandées dans ces cas, et que lorsque le quinquina y a été mis en usage, il ne l'a été que sous forme de décoction, on aurait eu un nouveau motif d'exclusion de l'emploi du quinquina en poudre à forte dose, comme dans les fièvres intermittentes. Et en saisissant en même tems dans toute leur étendue les documens qui découlent du type que suivait la fièvre, qui a presque toujours procédé de manière à ce qu'il paraissait deux ou trois redoublemens dans vingt-quatre heures, même de prime-abord, circonstance qui, éloignant complètement la fièvre régnante du caractère des intermittentes, était si propre à éclairer sur sa nature, ou aurait conquis pour l'exclusion du quinquina de nouvelles données bien concluantes. Ces diverses considérations, sans doute, si on s'était suffisamment arrêté, auraient détourné de l'emploi du quinquina en poudre; par leur application, l'éloignement de ce remède eût été commandé avant que le déplorable tableau des catastrophes qu'il décidait n'en fît reconnaître l'urgence. Quant à moi, dans les fièvres putrides que j'ai eu à traiter, mettant à profit ces résultats généraux de l'observation que ma manière d'ailleurs de considérer les diverses affections pathologiques devançait, je n'ai jamais donné le quinquina en poudre, lorsque la fièvre a été marquée du type dont j'ai parlé plus haut; je l'ai, au contraire, constamment écarté, et j'ai toujours eu à me féliciter de cette conduite.

Les considérations que je viens de rappeler tendent à prouver, sans doute, que le quinquina en poudre est nuisible dans la fièvre putride. Mais notre instruction ne sera-t-elle pas plus complète, si nous déterminons pourquoi le quinquina, loin d'être utile dans cette fièvre putride comme dans la fièvre intermittente, y devient, au contraire, pernicieuse? A cet égard, on conçoit que les bornes d'une notice ne nous permettent pas les détails que comporte un long exposé; indiquons cependant la circonstance à laquelle paraît spécialement attaché le danger du quinquina dans cette fièvre.

On doit, je crois, établir comme un résultat constant de l'observation, que plus dans les affections aiguës d'un caractère putride le type de la fièvre se rapproche de l'état continu ou continu-remettent, et s'éloigne de l'intermittence, plus la faiblesse de la totalité de l'organisme de chacun des systèmes d'organes et de chaque organe en particulier, est grande et profonde; et à cet égard, le type de la fièvre, dans cet ordre de maladies, paraît d'une bien plus grande importance pour l'indication de leurs degrés d'intensité, et par suite, pour la détermination du mode de médication à employer, qu'on ne le pense communément. D'un autre côté, les divers phénomènes, soit physiologiques, soit pathologiques dans l'homme, tendent à démontrer que plus la faiblesse de la totalité du système ou de chacun des organes est prononcée, moins nous sommes aptes à exécuter les fonctions du premier ordre, à supporter des stimulus qui nécessitent une sorte de réaction. La rigoureuse nécessité où l'on se trouve, et que tout le monde connaît, de ne nourrir un homme qui a long-tems supporté la faim, que des alimens les plus légers et sous la forme la moins solide; l'urgence incontestée d'éloigner d'un feu ardent le malheureux qui, par l'exposition à un froid violent prolongé, a perdu l'usage de ses membres; ces règles d'hygiène, et beaucoup d'autres aussi connues, rentrent dans la loi que je rappelle ici. C'est cette loi qui fournissait la preuve que le quinquina est nuisible dans la fièvre putride, avant que l'expérience l'eût démontré directement.

Nous avons dit, éclairés par les symptômes et par le type, que la faiblesse dans la fièvre putride était portée à son plus haut degré. L'estomac, sans doute, participe à son anéantissement radical des forces. Il est aussi frappé d'une manière profonde, on ne peut le contester. Par cela même il a perdu sa sensibilité, ou elle est montée à un degré d'exagération aussi dangereux que l'état

précédent. Par cela même encore, il a perdu la partie la plus considérable de sa force de dissolution sur les substances introduites dans sa cavité; il n'agit alors que sur celles qui n'exigent presque point de travail d'assimilation digestive, ne percevant presque dans ce cas que l'impression des applications dont l'effet principal se dirige sur sa sensibilité. Cet état de faiblesse de l'estomac dans la fièvre putride, rapproché des conditions où il doit se trouver pour qu'il assimile le quinquina, explique directement pourquoi ce remède y est constamment nuisible. La chose est unanimement avouée, les substances pulvérulentes comme le quinquina, introduites dans l'estomac, n'exercent une action décidée sur la totalité du système, qu'autant que l'estomac réagit avec elle, qu'autant qu'elles sont transmuées par ses sucs et ses forces dissolvantes. Mais, d'après ce que nous avons remarqué de la faiblesse radicale de l'estomac dans la fièvre putride, n'est-il pas évident qu'il a perdu alors la portion la plus considérable de sa force de dissolution, comme de sa force tonique? Le quinquina, dès-lors, tombe dans l'estomac comme dans un matras; il y reste sans décomposition. Les vaisseaux absorbans dont l'intégrité est nécessaire pour que les principes médicamenteux du quinquina, de nature très-fixe, soient transportés sur la totalité du système, étant frappés, il devient nul sous le rapport de médication, et les pressions, les surcharges, les irritations qu'il décide, ajoutent de nouveaux accidens à ceux de la maladie.

Voilà, si je ne me trompe, la véritable raison qui fait que le quinquina est nuisible dans la fièvre putride. Il est peut-être plus essentiel qu'on ne pense, d'être bien fixé sur la cause de ce phénomène, de savoir que cet effet a lieu à raison de l'extrême faiblesse où se trouve alors l'estomac dans ses forces toniques et dissolvantes; et quoique d'après ce qu'enseignait l'observation, bien plus que d'après une théorie raisonnée, on ait d'autres fois fait un précepte de partir de cette circonstance pour l'emploi ou le rejet du quinquina, il ne paraît pas qu'on en ait suffisamment senti l'importance. La juste application de ce principe dans toutes les maladies, me paraît devoir exercer la plus grande influence pour la détermination de leurs meilleures méthodes thérapeutiques, le choix et la forme des médicamens particuliers, ainsi que des alimens qu'il faut exclusivement adopter.

Après avoir établi que le quinquina en poudre est nuisible dans la fièvre putride, il semble que je devrais dire quels sont les médicamens qu'il faut lui substituer. Je m'écarterais de mon sujet, on doit le pressentir, si j'entrais dans des détails sur ce point. Mais on doit voir qu'outre leur qualité d'être en rapport avec la nature putride de la maladie, ces médicamens doivent être d'une qualité à ne presque pas donner de travail aux forces de dissolution de l'estomac, que nous avons dit être ici presque nulles; on doit voir qu'ils doivent avoir pour effet spécial d'exercer la sensibilité épigastrique, qu'ils doivent être tirés de la classe de ceux qui ont pour vertu principale de devenir l'occasion du renouvellement de la sympathie de l'estomac avec les autres organes, renouvellement d'une si grande influence pour le rétablissement de la totalité du système et de chaque organe; et à cet égard, on peut avancer que la décoction du quinquina, à laquelle on a associé avec discrétion des acides minéraux ou quelquefois des spiritueux, trouve, selon l'indication, avantageusement sa place parmi ces moyens.

J. C. Dupont (des Landes), *D. M.*

*Note du Rédacteur.* — Ajoutons à cette opinion, très-judicieusement exposée en théorie, et complètement justifiée par la pratique, que le quinquina en poudre agit mécaniquement sur la tunique inerte de l'estomac qui est au minimum d'atonie dans les fièvres ataxiques, comme la poudre de tan agit sur le cuir dans la fosse, et encore y a-t-il ici l'intermède de l'eau et une certaine fermentation; au lieu que dans la fièvre putride dont il s'agit, ou bien l'estomac est enduit de saburrhes, et ces viscosités ôtent tout moyen d'action au quinquina qui n'est plus qu'un poids inutile et par conséquent dangereux; ou bien l'estomac, débarrassé par les vomissemens préliminaires, laisse à nu plusieurs de ses papilles nerveuses qui, ne trouvant point dans leurs voisines la consentanéité d'action qui caractérise en santé la fonction de ce viscère, loin d'absorber des sucs imprégnés de la vertu tonique du quinquina, sont alors outre-mesure, macérées, racornies par sa vertu stiptique inégalement appliquée. De là, les douleurs atroces d'estomac qui suivent son administration inconsidérée, les obstructions mécaniques qu'il opère par le froncement inégal des fibres de tout le trajet intestinal, la perturbation des fonctions de tout le système digestif, et l'accroissement rapide des accidens putrides que rien ne combat, et dont tout, au contraire, tend à développer l'énergie en ajoutant un principe âcre, stimulant à une fermentation alcalescente qui sollicite l'emploi rapide, mais avec mesure, des acides qui délayent les saburrhes, neutralisent leur nature, réveillent le sentiment, redonnent enfin à tout le système un mouvement oscillatoire d'où renaît l'équilibre d'action et de réaction, sans lequel la vie n'est plus qu'un combat douloureux.

---

*De l'influence de la conservation de la Barbe sur la Santé.*

J'ai pris l'engagement, vis-à-vis d'un pédagogue en médecine d'une des plus célèbres villes de France, de prouver *l'influence sanitaire de la barbe;* et mon seul regret, en lui tenant parole, est de n'avoir qu'à compiler des ouvrages dont, avec ses prétentions en littérature, il aurait

dû avoir assez connaissance pour ne pas élever la controverse dont j'offre la solution. Un coup-d'œil, rapidement jeté sur les tems héroïques, lui eût démontré quel prix on a toujours mis à cet attribut de la virilité; de même que l'examen de quelques graves auteurs en médecine (genre d'érudition qui devrait du moins lui être familier) lui eût prouvé que ce n'est pas sans danger que l'homme s'est dépouillé de cet ornement naturel. Je ne citerai point, à l'appui de mon opinion, le précepte du premier législateur, de celui, peut-être, qui s'est le plus occupé des mœurs de son peuple sous le rapport de la santé; de Moïse, qui a inscrit ce précepte dans le *Lévitique*, ch. 19, ℣ 27: *Barbam ne radunto;* et même, selon la version plus rigoureuse de la *Bible* de Vatable : *Nec dissipabitis extremitatem barbæ tuæ*, c'est-à-dire : *Vous n'enlèverez pas même la pointe de votre barbe, et vous la laisserez croître au gré de la nature.* Ce précepte est renouvelé dans les Constitutions des Apôtres : *Opportet præterea non barbæ pilum corrumpere.* Le pape Clément menace *de la haine de Dieu, qui nous a créés à son image, ceux qui violent sa loi en se rasant le menton.* Clément d'Alexandrie dit en termes précis : *La barbe contribue à la beauté de l'homme, comme une belle chevelure à la beauté de la femme.* Tertullien (*de cultu feminarum*), Jérôme, Cyprien, Ambroise, Chrisostôme, Épiphane, Théodoret, Sidoine Apollinaire, ont professé la même opinion qui (tant est puissante la force de la vérité!) a eu pour partisans les plus beaux génies qui ont chanté les prodiges de la mythologie. Homère célèbre la barbe auguste de Jupiter, la barbe limoneuse de Neptune, la barbe noire de Mars, la barbe torse de Vulcain et des Cyclopes; la barbe blanche de Nestor, cet oracle des conseils; celle du vieux roi Priam. Virgile se complaît à peindre celle qui ombrageait la large poitrine de Mézence; Chrysippe fait l'éloge de la barbe majestueuse de Timothée; Pline cite avec complaisance la barbe d'Euphrate le Syrien, et la crainte respectueuse qu'elle inspirait aux peuples. Plutarque n'a point dédaigné de nous transmettre le mot d'un vieillard laconien qui répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi il la laissait croître : *Pour qu'en voyant ma barbe blanche, je ne fasse rien d'indigne de sa noble candeur.* Strabon raconte que les gymnosophistes portaient une barbe vénérable. Diodore s'est fait l'historien des barbes indiennes. Perse fait, d'un seul mot, l'éloge du divin Socrate, en l'appelant *magistrum barbatum*. Dom Calmet a publié une *Histoire de la Barbe de l'Homme*. Vanetti a parcouru les révolutions que la barbe a éprouvées chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, dans son ouvrage intitulé : *Barbalogia*, etc. Les Gaulois ont prisé cet ornement par dessus tous les autres; les nobles seuls et les prêtres avaient le droit de porter la barbe longue; les serfs étaient obligés de se raser le menton. Cette coutume fut en usage chez les Francs jusqu'à l'entière abolition de la servitude en France. Tous nos rois ont porté la barbe jusqu'à Louis XIII, qui, monté imberbe sur le trône de son glorieux père, vit expirer jusqu'à la moustache et le *toupet*, restes dégénérés de la plus belle des parures!... Eh! qui peut sans émotion se rappeler la barbe du meilleur des Rois, le grand Henri! barbe à jamais mémorable, qui répandait sur la figure de ce héros un mélange de majesté, de franchise, de bravoure et de bonté! Barbe chère à la postérité, dit l'auteur de la *Pogonologie*, qui devrait servir de modèle à celles de tous les rois, comme celle de Sully à celles de tous les ministres!!

D'autres vanteront la barbe des Orientaux, chez qui elle était tellement respectée, que l'acte de la faire toucher était le signe de l'adoption, et allégueront le fameux verset, *barbam barbam* Aaron, la barbe de Salomon, qui a donné son nom à une plante, celle d'Aroun-Araschild, etc., etc.; mais les bornes de cet article nous forcent de renoncer aux citations historiques les plus concluantes. Kingson nous assure qu'une partie de la religion des Tartares consiste dans le gouvernement de leur barbe. Athénée nous apprend qu'une médaille condamna à une flétrissante immortalité le premier Athénien qui se coupa la barbe, et qui, pour cette raison, fut surnommé κουρεὺς, *tondu*. Chez les Romains, selon Pline, il n'était permis de se raser que depuis vingt-un ans à quarante-neuf; passé cet âge, il eût été indécent de ne pas porter la barbe longue; mais, abandonnant cette matière aux chronologistes sous le rapport de l'histoire, ne l'envisageons que sous l'aspect de son influence médicale.

La barbe est l'indice et l'attribut de la virilité. Elle annonce la sécrétion de ce fluide igné qui, circulant dans nos veines, s'accumule dans les mystérieux laboratoires de la nature, jusqu'à ce qu'il soit déposé dans le sanctuaire de la volupté. Si cette sécrétion ne se fait pas, ou cesse par quelque accident, la barbe ne pousse point ou tombe, comme il arrive à ces chanteurs qui achètent bien cher une voix mélodieuse et féminine. C'est la raison aussi pour laquelle les cheveux blanchissent et tombent dans la vieillesse qui doit être très-économe de ce fluide érotique.

La nature ne fait rien en vain. Ce poil touffu qu'elle a placé sur la face de l'homme est destiné sur-tout à défendre les dents du contact immédiat de l'air, en procurant aux corps glanduleux qui entourent cette partie, une douce transpiration, et une sécrétion lymphatique qui tournent au profit de la barbe qu'elle alimente (1). Or, cette transpiration et cette sécrétion n'ayant pas lieu, les humeurs qui devaient produire l'une et l'autre s'accumulent, et de-là les engorgemens, les fluxions, les caries, les maux de dents, qui, en effet, ne cessent, ou ne sont soulagés que par les substances qui excitent la salivation (2). Les anciens semblent avoir consacré ce principe, en représentant Hercule, le Dieu de la force, ombragé d'une barbe touffue, et Esculape paré d'une épaisse barbe d'or, tandis que son père Apollon avait le menton rasé; voulant, par la richesse du métal, indiquer combien elle est précieuse à la santé; et l'on fit la remarque que Denis le tyran, qui eut l'impiété d'enlever au Dieu de la médecine cette riche toison, en fut puni par le besoin où sa méfiance le mit de faire brûler, par ses enfans, avec des coquilles de noix enflammées, sa barbe qu'il n'osait confier à un barbier. *Pierius Valerianus pro sacerdotum barbis*, dit textuellement: « Il est incontestable » qu'une longue barbe contribue beaucoup à la » santé, parce que, pendant qu'elle attire à elle » les humeurs superflues qui la nourrissent, elle » préserve long-tems les dents de la pourriture, » et donne de la fermeté aux gencives. Elle » garantit l'homme d'une infinité de maux, tels » que l'esquinancie, et le relâchement de la » luette ». Adrien Junius, médecin du seizième siècle, dans son *Commentaire sur les Cheveux* (3), assure que la barbe est un préservatif de plusieurs maux. Gentien Hervet rapporte, qu'après le concile de Trente (4), plusieurs ecclésiastiques étant obligés de se raser furent, quelque tems après, atteints de violentes douleurs de dents. Un gentil-homme allemand, tourmenté d'un mal de dents atroce, ne dut sa guérison qu'au conseil de son médecin, de laisser croître sa barbe. Enfin c'est en faisant allusion à la nudité d'un menton rasé, que les Latins appelaient *investis* celui qui n'avait pas encore atteint l'âge de puberté.

Mais pour ne citer que des autorités contemporaines, montrez-moi de plus belles dents que celles de nos grenadiers, de nos sapeurs, que celles des Turcs ou des Persans qui composent les ambassades. En était-il de plus belles que celles des révérends Pères Capucins? Eh bien! c'est à ces vénérables Eminences que je dois la première réflexion sur l'influence sanitaire de la barbe. A l'époque où la révolution Française dépeupla les couvents, les Capucins jetèrent, comme on dit, le froc aux orties, et abdiquèrent la barbe; Or, de tous ces bons pères, pas un seul n'a gardé ses dents, et la plupart d'entre eux les ont perdues dans la première année qui suivit leur apostasie forcée. D'après cette observation (s'il m'est permis de me citer, et il est difficile d'avoir rien de plus concluant pour moi, dût mon critique dire que j'ai la prétention de lui montrer les dents), je résolus de faire sur moi-même l'épreuve de ce préservatif; je laissai croître toute une partie de ma barbe que j'ai très-fournie, de manière cependant que ce luxe capillaire ne s'aperçoit point quand mon cou est recouvert par la cravatte. Or, j'ai quarante-cinq ans, je n'ai pas perdu une seule de mes dents, je n'en ai jamais souffert; et quatre de mes amis, qui sur ma parole ont suivi cet exemple, en ont éprouvé le même succès. Mais, me dira-t-on, les nègres, les femmes, les eunuques, n'ont point de barbe, et leurs dents sont superbes, donc, cette conservation n'est pas due à celle de la barbe. Mais qui ne voit que les dents ne se gâtent chez les hommes qui se ra-

(1) *Pilus moderatum humorem in alimentum habet et non pauciorem. Sic vero et in mento viri contingit.* Hipp., *de naturâ pueri* XVII, p. 145, *Vander-Linden.*

(2) C'est pour remplacer l'effet de la barbe sur les humeurs, qu'a été inventé l'usage du tabac, cette poudre ignoble qui altère les formes du nez, a une odeur et un aspect dégoûtans, rend la bouche aride, irrite les nerfs, énerve l'estomac dont elle provoque les vomissemens, enivre et dessèche le cerveau, hébète l'esprit, tarit la mémoire, assombrit l'imagination, cause des maux de têtes, et est une des causes les plus fréquentes de l'apoplexie et de la léthargie.

(3) *De comâ commentarium Adriani junii Honani, Medici*, cap. 2, *de rasurâ capillorum pariter et barbâ.*

(4) L'ordre donné par le Concile de Trente aux ecclésiastiques, de se raser est une altération manifeste du texte du quatrième Concile de Carthage, dont le canon 44 dit formellement: *Clericus nec comam nutriat, nec barbam radat.* La suppression du mot *radat*, très-facile à prouver, selon la remarque de Tertullien, fit naître un précepte tout contraire à celui du premier Concile; mais, comme dans le doute un passage s'explique par un analogue, il fallait reproduire le texte du Concile de Barcelonne, tenu en 540, qui supprime ainsi au canon 3: *ut nullus clericorum comam nutriat aut barbam radat*, et il ne resterait pas le moindre prétexte aux anti-barbistes séants dans le Concile de Trente. Le père Hardouin assure que cet important *radat* existait de son tems dans les manuscrits les plus authentiques des bibliothèques de Corbie, Giblou, Barberin, Paris, etc. Epiphane, contemporain de ce Concile, dit expressément, en parlant des hérétiques Massaliens condamnés par ce même Concile: « ils » se coupent la barbe qui est le propre de la virilité, et portent » des cheveux très-longs. Cependant il est défendu par les » constitutions des Apôtres de rien couper de sa barbe, de » peur que, venant à se raser entièrement, on ne prenne des » mœurs efféminées et une toilette de courtisanne. »

sent, que parce qu'ils répercutent ainsi l'humeur qui servirait à l'entretien de leur barbe, et qui se porterait dans les bulbes capillaires; or, les nègres, les femmes n'étant point destinés par la nature à porter de la barbe, n'ont pas non plus reçu d'elle la sérosité qui doit la nourrir. Cette plante bulbeuse ne doit croître et être arrosée que sur la face de l'homme; et c'est tromper le vœu de la nature que de s'opposer à cet emploi de la lymphe qui, détournée de ses couloirs, acquiert une qualité nuisible. Quant aux eunuques, on a pratiqué avec eux, pour tarir le fluide qui donne de la barbe, une opération analogue à celle qui s'exécute avec les barbus, pour tarir le fluide qui la nourrit (5. Ainsi, on ne peut argumenter de cet exemple, et l'on sait que si ces brillantes victimes de la mélomanie sont exemptes de la goutte, et d'être chauves, elles payent, par des infirmités qui leur sont propres, l'acquisition d'un instrument qui ne vaut pas, après tout, le prix qu'il leur coûte (6).

Nous croyons avoir prouvé jusqu'à l'évidence, l'influence de la conservation de la barbe sur la santé, car les dents étant les premieres moyens de la perfection de la digestion, la santé dépend de leur durée; ajoutons une considération malheureusement importante, et qui résulte de la réflexion que la proscription de la barbe est une des causes de ce culte honteux, erreur de la nature, dont une distinction plus marquée entre les sexes eût repoussé jusqu'à l'idée : et, en nous étonnant que dans un régime devenu presque militaire, chez une nation naturellement belliqueuse, la barbe n'ait pas plus tôt reconquis son empire, terminons par cette pensée d'un moraliste, qu'on n'accusera pas de légèreté : « Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus » se ressembler d'âme que de visage. Ces vaines » imitations de sexe sont le comble de la déraison; elles font rire le sage, et fuir les amours...; » Enfin, je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds » et demi de haut, une voix de basse-taille, et de » la *barbe au menton*, l'on ne doit pas se mêler » d'être homme. » M. S. U.

(5) Remarquons, en passant, qu'il existe entre les réservoirs prolifiques et les dents, une telle analogie que tout le procédé mystérieux de *Lacroix* qui traitait les maux de dents par le toucher, consistait à porter son doigt guérisseur sur le trajet du cordon spermatique (*ad testes*) avant de toucher la dent douloureuse. *Voy.* les N°s 22 et 27 (21 pluviose et 11 germinal an XIII) de la *Gazette de Santé*.

(6) *Quicunque verò eunuchi, dum pueri sunt, fiunt, propterea neque in pube, neque in mento pilos producunt, quod via genituræ non facta cuticulam non rarefacit per totum superficiem...* Hipp. de Naturâ Pueri, tome 1, page 146. XXII.

---

*Cæsari pro Ligario.*

Les amis de l'art le plus cher, le plus précieux à l'humanité ont appris avec douleur qu'un Journal dont la rédaction honore et décèle l'antique berceau de la Médecine, vient d'être suspendu, parce que son rédacteur a eu le dangereux honneur de déplaire à un ex-ministre favori de Plutus, en annonçant un Mémoire humblement adressé à S. M. I., et donnant sur ce chimiste-financier des détails peu honorables, s'ils sont vrais. Sans doute, il eût été plus prudent et peut-être plus profitable au docteur Beaumes, d'immoler en holocauste, sur l'autel des vengeances de Chaptal, les mânes de l'infortuné Draparnaud et les restes épars d'une famille vouée à la proscription; mais, au-dessus des vaines terreurs comme des séductions, il n'a considéré que ce qu'il a cru la vérité, et au risque de déplaire, il a préféré l'honneur de la défendre à la honte d'être gagiste du mensonge..... Eh! dans la balance impartiale de la sévère postérité, les raves de Curius ne l'emportent-elles pas sur les festins de Lucullus? N'aurait-on point surpris la religion d'un ministre libéral qui, dans une cause soumise au jugement du plus juste comme du plus grand des Rois, aurait, sans de graves motifs, été retenu par la crainte de préjuger, par une telle initiative, un procès encore indécis, et de jeter de la défaveur sur un client qui s'est mis sous la sauve-garde impériale, en exerçant un tel acte d'autorité contre un de ses généreux défenseurs. Au reste, en plaidant la cause de l'intégrité des droits de l'École de Montpellier, le docte professeur se montre le conservateur du feu sacré de la Médecine, ce flambeau qu'on ne doit cacher que lorsqu'il court le risque d'être dérobé par des profanes et des infidèles, mais qui doit briller de l'éclat le plus vif sous le règne du plus puissant à la fois et du plus éclairé des princes de la terre. Amis du malheur et du talent persécuté, nous osons élever vers les augustes dépositaires du pouvoir, non une réclamation impuissante et facilement dédaignée, mais notre intercession pour que la voix soit rendue à celui que le zèle put égarer, mais que l'intention justifiera toujours, dont l'utilité habituelle excuserait même une erreur passagère, et dont un plus long silence serait une calamité publique.

« Princesse des oiseaux, il vous est fort facile
» D'enlever, malgré moi, ce pauvre malheureux;
» Mais ne me faites pas cet affront, je vous prie;
» Et puisque Jean Lapin vous demande la vie,
» Donnez-la lui, de grâce, ou l'ôtez à tous deux :
» C'est mon voisin, c'est mon compère. »

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

qu'entrevoir; mais ses effets du moins sont visibles, et c'est de quelques-uns de ses effets seulement que nous voulons parler. Eprouvez-vous *une rage de dents*, mais sans fluxion, tournez avec confiance la face au nord en vous orientant bien, dirigez sur la dent douloureuse le pôle sud d'une petite tige aimantée dont M. l'abbé *Le Noble* distribue par centaines aux fidèles, qui au reste s'en trouvent très-bien. Répétez deux ou trois fois cet attouchement mystique, et soit que les esprits animaux mis en mouvement par le courant magnétique, débarrassent les petits tubes nerveux qu'ils engorgeaient, soit que les émanations de l'aimant chassent les corpuscules hétérogènes qui obstruant les canaux nerveux y causaient de la douleur, soit enfin toute autre théorie, M. l'abbé *Le Noble* a quarante-une observations imprimées et lues à l'ancienne Société de Médecine de Paris, de succès de ses aimants artificiels sur des personnes qui n'avaient pu obtenir de guérison par les moyens médicaux connus. Les maladies pour lesquelles ce respectable vieillard assure qu'il les a appliqués avec réussite, sont les affections douloureuses de la face, le mal de dents, les douleurs rhumatismales en différentes parties du corps, les douleurs nerveuses à la région des reins, celles à la tête, les crampes à la poitrine, celles des extrémités, les palpitations, les tremblemens, les convulsions, l'épilepsie, les affections vaporeuses dont les uns ou les autres de ses quarante-un malades étaient continuellement tourmentés, et ont été guéris par des applications de plaques ou segmens aimantés, sans l'intervention d'aucuns médicamens internes. Un petit ouvrage imprimé par ordre de la Société de Médecine, et contenant le rapport de ses commissaires dont les noms sont pour la plupart imposans en médecine, inspire la plus grande confiance pour les procédés de M. *Le Noble* qui au reste dans ces communications offre un savant modeste, octogénaire, et plus mû par la philantropie que par un calcul d'intérêt personnel. Cet ouvrage coûte 1 fr. par la poste. L'aimant pour les dents, qui au moyen d'un pivot qui y est joint peut servir de boussole, coûte 4 fr. C'est à M. *Le Noble* qu'on a dû l'aimant artificiel le plus fort connu; il portait 230 livres, et il a été présenté par lui à l'Académie des Sciences. M. l'abbé *Le Noble* demeure rue de Turenne (autrefois Saint-Louis) au Marais, n° 28. M. S. U.

---

## AVIS.

*Des secours de la Médecine pendant la nuit.*

On a bien fait, sans doute, de réserver aux seuls pharmaciens la manipulation et le débit des médicamens; mais quand la société se montre aussi exclusivement confiante pour eux, ne leur impose-t-elle pas, par là même, le devoir d'avoir pour les besoins des membres qui la composent, la plus active sollicitude. Or, voici un fait qui ne prouve pas infiniment en faveur de leur zèle. Lundi dernier, à près de minuit, un bon père de famille, sexagénaire, demeurant hôtel Delaguette, rue Dufour, vint me chercher pour porter du secours à sa jeune enfant, se mourant d'une affection croupale. Mon traitement pour cette maladie, si rapidement meurtrière, mais aussi si facilement guérissable quand elle est prise au début, est de déterminer sur le tube intestinal l'irritation qui existe sur les voies aériennes, et qu'elle suffoque sans cette utile et prompte dérivation. Et n'en déplaise à M. *Carron*, qui vient d'écrire sur cette maladie..... comme les chirurgiens écrivent et pratiquent en médecine, j'emploie les moyens suivans qui m'ont *toujours* singuliérement réussi : le kermès comme vomitif, des lavemens purgatifs, des linimens le long du trajet du cou, une tisane de poligala, deux à quatre sangsues derrière les oreilles. Fidèle à ma pratique heureuse, mais manquant des moyens d'exécution, je frappe chez quatre apothicaires du quartier; aucun d'eux n'a ouvert, et il a fallu que, revenant sur mes pas, au risque de perdre un tems précieux, je prisse chez moi de l'émétique et d'autres médicamens supplétifs de ceux que j'avais intention d'ordonner. Eh quoi! si un homme tombait en apoplexie, en asphyxie, il faudrait qu'il mourût, parce que la boutique qui recèle sa guérison est fermée! Nous proposons à la police de Paris, si bien intentionnée et organisée avec tant d'ordre, la question de savoir s'il ne serait pas utile d'inviter MM. les pharmaciens à désigner, dans leur

assemblée de chaque mois, alternativement un d'entre eux pour chaque quartier, obligé de laisser la nuit sa boutique ouverte, avec un transparent portant ces mots : *Apothicaire, secours publics;* de manière à ce qu'en un cas pressant on puisse y recourir avec certitude d'y trouver en effet du secours. Les corps-de-gardes voisins seraient informés du nom et de la demeure de l'apothicaire de service; les affiches des carrefours de l'arrondissement pourraient même annoncer cette indication. On placarde bien l'annonce des spectacles, des chiens perdus; pourquoi n'afficherait-on pas celle des secours? A mon retour, je remarquai avec douleur, ce jour-là, qu'à une heure après minuit tous les marchands d'eau-de-vie avaient encore boutique ouverte, tandis que je n'avais pas pu me faire entendre d'un seul apothicaire, et je délibérai, dans mon conseil privé, si l'utilité de déposer chez ces rogomistes une boîte de pharmacie pour les cas les plus pressans, l'emporterait sur les abus qui peuvent en résulter; car, enfin, il ne faut pas qu'on puisse dire, chez un peuple policé, que tous les moyens d'altérer sa santé sont ouverts à toute heure au malheureux, et qu'il n'en trouve pas un seul pour la garantir ou la recouvrer. M. S. U.

Nous prévenons nos Abonnés que M. *Jean Maire*, pharmacien, à Metz, a déposé, à notre Agence générale, plusieurs flacons de ses *Gouttes anti-moroses*, annoncées dans notre N° 31 dernier. Le flacon coûte 6 fr., pris à Paris. Nous avons reçu des notes avantageuses sur ses effets.

L'HONNÊTE *Tripet* nous fait passer l'annonce suivante, et nous délérons avec plaisir à l'invitation d'un père de famille probe et laborieux, en désirant qu'elle acquierre le mérite de l'à-propos que ne lui donne pas la rigueur intempestive de la saison.

« Les jeunes dames qui, par l'inconstance du tems, n'ont pu jouir des fêtes de Longchamp, sont invitées à venir s'en dédommager dans le parterre de *Flore*, dont le fleuriste *Tripet* est le ministre. Ses jacinthes, actuellement en fleurs, offrent, non-seulement un coup-d'œil enchanteur, mais encore une odeur très-suave. Aux jacinthes succéderont des tulipes, des anémones et des renoncules du plus riche émail. On trouvera en même tems, chez ce fleuriste, des oignons de tubéreuses quadruples à odeur d'orange, à un prix modéré, avec leurs accessoires et la note pour cultiver le tout avec succès.

» *Nota.* Le dimanche de la *Quasimodo* et la semaine suivante, seront les jours où la fleur de la jacinthe paraîtra dans tout son éclat.

» On est instamment prié de n'amener avec soi que des enfans raisonnables, et sur-tout point de chiens.

» Il demeure Avenue des Champs-Élysées, N°18. Il fait, dans les départemens, des envois dont la fidélité et la facilité des prix lui ont acquis la confiance générale. »

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 12. — 21 Avril 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Bulletin de Pharmacie, N°s 2, 3 et 4.*

Le *Bulletin de Pharmacie*, dont nous avons annoncé la première livraison, ne tient pas tout ce qu'il promettait, et l'on y donne d'un ton trop grave quelques recettes trop innocentes; par exemple, que dire de l'instruction très-insuffisante sur le danger de l'emploi des champignons, publiée par le comité de salubrité, qui pouvait si facilement prendre des renseignemens plus exacts et des documens plus précis et plus sûrs dans les excellens ouvrages de *Kirker*, *Savonarole*, *Bulliard*, *Valmont de Bomare*, *Brieude*, et sur-tout du docteur *Paulet?* A quoi bon l'examen chimique de la *digitale pourprée*, quand une série d'observations, et notamment celles très-concluantes du docteur *Wauters*, à Gand, prouvent jusqu'à l'évidence l'infidélité d'action et le danger même de l'emploi de cette substance comme médicament? Que nous apprend la note de l'officier qui décide un peu cavaliérement que le sucre ou sel de lait, dissous dans une proportion de deux gros pour une pinte de lait, avec addition d'un demi-gros de gomme arabique et une once de sucre, est *plus agréable que le petit-lait dont il a toutes les propriétés?* Par quelle inconséquence, en avouant que l'argent détonnant *n'a aucune propriété utile*, s'extasier ensuite sur son mérite *de faire sauter le tabac hors de la boîte et d'exciter des surprises?* Avouons-le, ces enfantillages ne sont pas dignes de la gravité d'un Journal de qui l'on a droit d'attendre des instructions pharmaceutiques plus solides, et non des leçons d'escamotage; il fallait signaler l'abus de ces jeux, et non stimuler la curiosité sur des amusemens dangereux.

Le même esprit de justice, qui nous fait relever ces erreurs, nous engage à louer l'*examen chimique des bains sulfureux* donnés à l'établissement des eaux factices de Tivoli, et l'*extrait d'observations relatives à la purification de l'air par l'acide muriatique oxygéné.*

Serons-nous toujours dupes de cet esprit léger qui, prenant la mode pour conseil et la vogue pour du mérite, érige tout à coup et sans examen suffisant, en piscine salutaire un atelier de chimie où l'art impuissant essaye en vain de rivaliser la nature? En sommes-nous à ce point d'ignorance ou de prévention, que nous ne voyons pas qu'il est dans les productions de la nature je ne sais quoi de divin *(quid Theïon)* que jamais la main de l'homme ne parviendra à créer? *Vaucanson* fera un flûteur, mais son automate pensera-t-il? *Prométhée* créera *Pandore*, mais la fille de l'homme répandra tous les maux sur la terre; et j'ai bien peur que l'atelier de *Triayre* et *Jurine* ne soit la boîte de *Pandore*..... Trop heureux si les maux qui en découlent laissaient encore l'es-

*pérance* d'en guérir (1) ! Un des plus grands est d'inspirer une perfide sécurité ; et pour ne citer que l'article dont nous rendons compte, est-il indifférent pour un malade auquel un médecin prescrit les eaux de Barrèges, qui doivent être à base unique de soude, d'en recevoir qui soient à base de chaux et potasse, avec excédence d'acide sulfurique ? Telle est pourtant la différence des eaux naturelles de Barrèges, avec celles imitées par MM. *Triayre* et *Jurine*, à Tivoli, d'après l'analyse chimique et comparative, consignée dans le N° 3 *du Bulletin de Pharmacie*. Ajoutons comme médecins, à ce qu'ils ont dit comme chimistes, qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre le bienfait d'un bain sulfureux, même factice, pris chez soi dans une chambre convenablement échauffée, que l'on ne quitte que pour entrer dans son lit, entouré des soins affectueux de sa famille, sans rien changer à ses habitudes ; et le dégoût de prendre un bain de cette nature dans une baignoire qui a déjà reçu des personnes affectées de maladies de peau, quelques précautions de propreté qu'on prenne ; de se coucher dans un lit où cent autres ont déjà sué ; de perdre du tems à y aller et à en revenir, souvent à y attendre long-tems, au risque de se refroidir en revenant même en bonne voiture ; de n'être entouré que de soins mercenaires ; de payer, enfin, 6 fr. un bain malpropre ou suspect, tandis que pour 15 sous, on a chez l'apothicaire voisin une fiole de sulfure alcalin (foie de soufre) qui, versé dans votre baignoire à l'heure qu'il vous plaît, à la température convenue, vous donne un bain salutaire, et dans lequel vous restez tout autant de tems que vous voulez, dont vous sortez à votre gré pour entrer dans votre lit ou vous remettre à votre travail, avec économie de tems, d'argent et de santé. Avouons-le, le mérite des eaux est dans les voyages ; et quant à leurs vaines imitations, autant les prendre chez soi que dans un faubourg. Ou Bourbonne, ou Barrèges, ou Plombières en effet, ou bien restez près de vos pénates, et buvez de l'eau de la Seine aiguisée par votre apothicaire.

Quant à la purification de l'air par l'acide muriatique oxygéné, nous reconnaissons avec plaisir, dans la correction proposée au procédé de M. *Guyton de Morveau*, par M. *Magnes* de Toulouse, les principes que nous avons professés N^os^ 4 (an XII), 24 (11 ventose an XIII), et 4 (1^er^ février 1808), et dans notre *Manuel de Santé*, pag. 95 et 186 ; et nous applaudissons à l'invention de son ingénieux acidomètre, due à l'application du procédé par lequel on emploie de l'ammoniaque pour vérifier l'impénétrabilité des luts dans la préparation de l'acide muriatique. On sait que de la rencontre des vapeurs muriatiques et ammoniacales, résultent des vapeurs blanches. Poursuivant cette idée, M. *Magnes*, chargé d'épurer les salles de son hôpital, fit ses fumigations avec trois creusets, et la précaution de verser plus lentement et à moindre dose son acide sulfurique sur de l'oxyde de manganèse ou du sel commun. Après les premières émanations, il parcourut à plusieurs fois les salles, tenant à la main un flacon à large ouverture et rempli de deux onces d'ammoniaque liquide (alcali volatil) à 28 degrés de l'aréomètre pour l'alcohol de *Baumé*. Dix minutes se passèrent, puis on vit un nuage blanchâtre se former au-dessus du goulot du flacon d'où s'échappait l'ammoniaque gazéifié. Ce nuage augmentant, les malades toussèrent. Tout indiqua dès-lors la super-neutralisation des miasmes, et par conséquent le point précis où l'on devait arrêter le dégagement purificateur, si l'on ne voulait pas irriter les bronches des malades par le dégagement surabondant de gaz acide muriatique oxygéné, et sur-tout des poitrinaires. Cette manière de fixer le point précis d'évaporation pour la neutralisation complète des miasmes, est très-heureuse, et nous nous plaisons à en féliciter son inventeur, en formant le vœu que le *Bulletin de Pharmacie* offre plus souvent des articles également instructifs et utiles. M. S. U.

(1) Je n'ai jamais entendu répondre victorieusement à cet argument urgent en effet contre la parité de vertu des eaux minérales artificielles avec les eaux minérales naturelles : l'art fait chaque jour de nouveaux progrès, et la chimie de nouvelles découvertes. Ainsi, on a trouvé de nos jours des élémens qui entrent dans la composition des eaux minérales, inconnus il y a cinquante ans. Qui nous garantit que dans cinquante ans on ne trouvera pas d'autres principes également inconnus aujourd'hui ? Il y a cinquante ans, on croyait fermement composer *parfaitement et intégralement* les eaux factices. Les découvertes chimiques prouvent aujourd'hui qu'on se trompait alors, comme les découvertes que l'on fera dans un demi-siècle prouveront qu'on se trompe aujourd'hui. Donc, etc., etc.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XII.) ( 89 ) ( 21 Avril 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ENCORE un exemple de dentition tardive : JOSEPH RAM, nègre appartenant à l'habitation *Maurice Hall*, est mort en décembre dernier, à la Jamaïque, âgé de 140 ans. Il y a 20 ans, il fit de nouvelles dents qu'il a conservées saines jusqu'à sa mort, au rapport de *Grace Martin*, sa fille, âgée de 85 ans. Ses cheveux étaient devenus entièrement gris. Quelques jours avant sa mort, il avait fait quatre milles à pied.

## CONSTITUTION MEDICALE.

LE printems ne se rend pas toujours aux vœux de la terre à l'époque indiquée par l'ordre des saisons et les signes célestes. Devançant quelquefois l'instant fixé pour son arrivée, il descend animer les campagnes et réjouir la nature au moment le plus inattendu. La plante s'éveille de sa longue léthargie, et l'oiseau, surpris d'aimer déjà, chante d'une voix inquiète et précoce le réveil de la nature et les délices de l'hyménée. Tout fermente, tout respire la vie et le plaisir sous un ciel embrasé des premiers feux du soleil... Mais ces faveurs anticipées sont souvent cruellement expiées par de cuisantes rigueurs. Indigné de l'usurpation de son empire, Borée mugit dans les cavernes d'Éole, et bientôt, déchaîné dans les plaines de l'air, il flétrit de son souffle les premiers nés du printems, et son haleine glacée arrête les ruisseaux dans leur course. La pluie condensée couvre de neige les parterres déshonorés de Flore. C'en est fait de ses guirlandes. Le fruit desséché meurt en naissant sur sa tige dépouillée, et il n'a fallu qu'une seule nuit pour convertir en une solitude désespérante les bosquets déjà couronnés de feuilles et peuplés d'hôtes harmonieux. Plus de chants, plus d'amour, partant plus de bonheur.

D'autres fois, le printems, comme assoupi par l'hiver, oublie de se rendre à ses brillantes fonctions, et la nature sommeille en attendant son signal. Son existence est moins éclatante, mais son bonheur, plus court et plus tardif, est aussi plus assuré, comme celui de ce bon jeune homme qui, ayant prolongé son enfance économe, et n'ayant point dissipé dans une virilité anticipée les trésors de son adolescence, recueille dans l'âge mûr les dons de la tempérance. Tout arrive alors dans la saison, et l'un et l'autre donnent

dans leur tems, et leurs fleurs brillantes et leurs fruits précieux.

Cette année, le printems semble avoir suivi la première des deux routes. Précédant l'époque accoutumée de son passage, il est venu réchauffer le sein de l'hiver et le parer de roses; mais l'aquilon fougueux, ressaisissant ses droits dans le domaine même du printems, a dépouillé ses vergers et fané les couronnes dont il parait sa tête en avril. Une remarque, qui n'a pas échappé aux observateurs, c'est que si l'espèce de tourmente aérienne, qui précède ou accompagne toûjours le passage de l'équinoxe, n'a pas eu lieu à cette époque déterminée, le printems n'arrive point ou rétrograde jusqu'à ce que cette perturbation atmosphérique ait épuré les airs; et en effet, cette année ce n'est qu'après une agitation tempétueuse dans les airs que l'atmosphère est redevenu doux, et que le printems s'est vraiment montré de retour.

Un relâchement excessif a dû succéder à un érétisme hors de saison; et pour en prévenir l'effet, il a fallu recourir à un régime semi-tonique sans être inflammatoire. Les déjeuners chauds ont très-bien réussi. Le chocolat surtout a rempli la plupart des indications, mais il a fallu l'approprier au tempérament de ceux qui en ont fait usage; aromatisé pour les personnes ayant un estomac paresseux; au cacao simple pour celles dont ce viscère est trop actif; enfin, mêlé d'amandes pour celles dont la poitrine décèle des symptômes d'irritation qu'on ne peut trop surveiller (1). Mais cet aliment est trop cher pour le pauvre qui a besoin aussi d'un restaurant béchique qu'il trouvera dans la décoction des écorces de cacao ou dans le café de chicorée, édulcorés de lait, qui donnent l'un et l'autre un déjeûner à la fois sain, nourrissant, cordial et propre à combattre l'influence du relâchement atmosphérique.

L'arome de ces substances amères, développé par la chaleur, reporte bien mieux que le vin et les liqueurs spiritueuses des déjeûners froids, du foyer à la superficie du corps, la chaleur concentrée par un froid humide. L'usage des spiritueux en cas pareil et sur-tout celui du vin chaud et sucré le soir en se couchant, si indiscrètement prôné pour tous les cas, a souvent converti en fluxion de poitrine un simple point de côté. Une soupe chaude peut suppléer pour les indigens à l'absence du café devenu trop cher par le prix du sucre que pourtant on peut remplacer par le sirop de raisin; mais et Pauvres et Riches doivent, pendant cette incertitude atmosphérique, renoncer aux déjeuners froids, prendre bien garde de recevoir la pluie, et sur-tout de la laisser se sécher sur leurs vêtemens qui doivent être plus chaleureux que pesans.

On a remarqué beaucoup de rhumatismes, d'accès de goutte, de maux de tête, d'yeux et de gorge; de douleurs d'oreilles, mais sur-tout de rhumes de cerveau dégénérant en rhumes de poitrine. Ces rhumes sont très-dangereux dans une saison où tout fermente, et à une époque où un froid extrême et inattendu a été remplacé inopinément par une constitution australe. Nous allons tracer les symptômes de ce mal tel que nous l'avons fréquemment rencontré, et nous indiquerons le régime curatif qui a le mieux réussi d'autant qu'il a régné comme endémiquement, et qu'il subsiste encore dans toute sa force dans plusieurs maisons. On éprouve tout à coup une difficulté douloureuse d'avaler, un mal de tête intolérable, occupant ou un hémisphère du cerveau, ou toute sa partie antérieure. Les paupières sont pesantes, les yeux sont infiltrés de filets sanguins ou gorgés d'une eau âcre qui rougit les paupières; une humeur analogue ruissèle du nez et sillonne la peau, ou descend dans l'arrière-bouche, et, irritant les bronches, cause des toux convulsives; l'expectoration est déchirante. Une douleur gravative occupe les sinus frontaux; un feu dévorant et interne vous brûle tandis que les extrémités sont froides. Nul appétit, nul goût; on est tourmenté d'une pénible et fausse envie de vomir, avec soif excessive, et cependant inappétence de tout ce qu'on boit. Plus d'odorat, peau sèche, langue

(1) Ces trois conditions se trouvent merveilleusement remplies chez les quatre meilleurs fabricans de chocolat de Paris, chacun en leur espèce. Rien n'égale le goût et l'arome du chocolat à la vanille de M. Duthu, la douceur onctueuse du chocolat de santé de Mme veuve Millerant et de M. Meunier, et les personnes valétudinaires se louent beaucoup du chocolat analeptique de M. de Beauve qui vient de composer, sur notre recette, un chocolat amygdalin au cachou et au salep, délicieux pour les poitrinaires.

rouge aux bords, noirâtre au centre; urines ardentes, constipation. On se sent tour à tour et brûler et transir dans son lit d'où le sommeil est banni. La mémoire est perdue, toute application est devenue impossible. A ces signes se joignent chez quelques personnes une oppression de la poitrine, un resserrement des plexus nerveux du centre phrénique, et on éprouve un *tædium vitæ* résultant plutôt de l'absence des sensations que de leur douleur, et bien étrange quand on pense au peu de gravité de tous ces symptômes plus fatigans que dangereux, si l'on y remédie aussitôt.

La première indication est de rappeler la transpiration supprimée et unique cause de tout ce désordre, soit par le changement subit de l'air atmosphérique, soit par l'imprudence de passer sans précaution d'un endroit échauffé à un air libre et condensé par le froid, soit par celle d'exposer ses pieds sur-tout à l'humidité. Si l'on peut, en sortant d'un bain chaud, entrer sans intermédiaire dans un lit bien échauffé, on fera bien de recourir à ce moyen qui détend la fibre, éteint par absorption le foyer de chaleur interne, assouplit les extrémités et rétablit l'équilibre du calorique dans le corps; sinon, on mettra les pieds dans l'eau très-chaude, on recevra la vapeur de quelque décoction aromatique, en se couvrant la tête et en aspirant largement et à plusieurs reprises le fluide gazéifié. On prendra des lavemens émolliens; on boira une tisane mucilagineuse, par exemple, la violette et le coquelicot, auxquels on ajoutera, pour une pinte d'infusion, deux cuillerées de vin de Bordeaux ou du Rhin. Au bout de quelques jours, la langue se couvre d'un enduit jaunâtre, les dents d'un dépôt tartareux; la bouche devient amère ou pâteuse, l'haleine fétide. La coction s'opère et est attestée par des élevures de l'épiderme au-dessus des lèvres. Cette éruption est critique et annonce la *fonte des humeurs*, opérée par la fièvre; le mouchoir ne suffit point au ruissellement du nez; mais bientôt cette humeur devient visqueuse, concrète et jaunâtre, de limpide et corrosive qu'elle était. La peau redevient moite; alors on se trouve très-bien d'administrer à très-petite dose la manne dans le lait coupé (demi-once dans deux tasses bien chaudes) le soir en se mettant au lit. On peut aussi, pour opérer une utile diversion, et rétablir les communications du trajet intestinal, donner des lavemens avec le sel ou le miel, suivant le degré d'irritation abdominale. On boit le lendemain alternativement de l'eau de gruau, de l'eau de poulet et de l'hydromel (2). Mais, ce qui guérit comme par enchantement et *pourrit*, comme on dit, le rhume, c'est le lit, le lit bien chaud, et médiocrement couvert, avec l'attention de garder dans la chambre une égale température, tout en ayant soin d'en renouveler graduellement l'air aux premiers rayons du soleil. Sans s'abandonner trop aux premiers conseils de l'appétit, on peut cependant commencer à prendre quelques alimens légers; de la soupe, du poisson, un peu de volaille, des légumes potagers. On ne peut trop insister sur le conseil de la continence la plus sévère pendant toute la durée de cette grave incommodité.

Quelquefois l'humeur âcre, qui a découlé des sinus frontaux, a enflammé l'arrière-bouche, les bronches, les lobes même, et il s'établit consécutivement un rhume de poitrine, qui demande les plus grands ménagemens, si l'on veut qu'il ne dégénère point en fluxion. Nous ferons ici la réflexion qu'il nous semble que le traitement ordinaire des maladies de cet organe n'offre rien de rationnel. N'est-il pas bien étrange, en effet, qu'on condamne le malheureux estomac à digérer, à assimiler à l'organisme général, et les alimens et les médicamens appropriés à l'état de lésion de chaque viscère; et voyez comme l'esprit d'induction est ici en défaut, car les remèdes à apporter à la poitrine sont relatifs au degré d'affection qu'elle éprouve. S'il y a inflammation, on veut des délayans béchiques; si la suppuration est présumée établie, on veut des cicatrisans, et voilà qu'on farcit le ventricule d'eau de graine de lin, de colle de peau d'âne, de baume d'Archangel,

(2) Nous ne pouvons trop rappeler à nos lecteurs l'excellente fabrique en ce genre de MM. Prevost frères, rue du Cimetière Saint-André-des-Arcs, n° 14, qui vendent 1 fr. la bouteille de cette liqueur aussi agréable que salutaire. C'était la tisane d'Hippocrate, et il paraît que le goût nauséabond n'était pas la condition requise dans les médicamens favoris du vieillard de Cos.

de résines, comme si toutes ces substances conservaient, après leur élaboration par l'estomac, leurs prétendues vertus anti-pulmoniques. Voulez-vous un système de curation raisonnée? adressez vous à l'organe malade. Que des vapeurs émollientes ou balsamiques, suivant l'indication, aillent rafraîchir directement ou déterger les lobes du poumon desséchés ou ulcérés. Ce mode de traitement est aussi le nôtre dans le rhume de poitrine. Sans doute, des boissons légèrement mucilagineuses (3) portent dans tout le système sanguin des élémens onctueux, qui, rafraîchissant tout le système, portent la même impression sur l'organe relativement plus faible ou particulièrement affecté. Mais c'est sur-tout en rendant au système réticulaire ses fonctions transpiratoires usurpées par l'organe pulmonaire, qu'on débarrasse ce dernier des congestions causées par la cumulation des fonctions de ces deux organes. Des boissons chaudes aromatiques aux uns, acides aux autres, selon la constitution; un lit bien échauffé, ou au moins des vêtemens chauds, et un bon feu décideront une sueur dont le bienfait atteste le retour des fonctions de la peau, et la terminaison de l'oppression pulmonaire. Parmi les moyens préservatifs des rhumes de cerveau ou de poitrine, nous placerons le soin d'éviter l'humidité, les alimens épicés et les liqueurs qui irritent la gorge; l'attention de se vêtir chaudement, et sur-tout de porter de la laine sur la peau, de boire le matin, avant de sortir, quelque breuvage chaud; de prendre le soir, en se couchant, quelque boisson légèrement carminative; de ne point sortir, si l'air est piquant, sans avoir à la bouche un peu de pain d'épice, ou de pâte de jujubes, ou simplement de gomme arabique; la précaution de rester sur son appétit, d'entretenir la liberté du ventre par des lavemens, et la transpiration de la peau par des bains, ou au moins des pédiluves chauds; d'éviter les réunions où l'air est vicié par l'entassement de la population, comme les cafés, les salles de spectacles, etc.; enfin, le soin d'éviter de parler trop, et l'obligation de se promener chaque jour dans un lieu sec et aéré.

On a remarqué, dans les campagnes voisines de Paris, beaucoup de fièvres putrides simulant au début des fluxions de poitrine : crachement de sang, point de côté très-douloureux, langue ardente, urines rouges; survient ensuite un vomissement suivi d'une prostration de force, d'une adynamie complète. Il faut bien se garder de saigner; mais, après les vomitifs, il faut passer de bonne heure aux amers et sur-tout au vin de quinquina, en ayant soin de faire une utile diversion humorale par des lavemens purgatifs; et quand la congestion saburrale est divisée, on purge aussitôt sans danger avec des amers et des sels.

Voici, au reste, le tableau météorologique des dix derniers jours, et sa vue seule explique suffisamment la nature des maladies qui l'accompagnent. Le 9 avril, gelée à glace; le matin, soleil radieux. Le 10, vent du sud, atmosphère humide, petite pluie dans la nuit. Le 11, vents impétueux, large pluie, le soir, accompagnée de grêle. Le 12, tems plus sec, et soleil rayonnant. Les 13, 14, 15 et 16, pluies froides et à verse; nuits orageuses, tourbillons, coups de vents, le tout entremêlé d'heures délicieuses, et de rayons d'un soleil doux et pénétrant. Le 17, assez beau; le 18, température printanière.

L'affluence des matières nous a empêchés de donner la météorologie de Plaisance; nous allons réparer cette omission, en offrant d'abord février. Le N° prochain donnera mars, et nous aurons bientôt rempli cette lacune, dans une suite de tableaux dont la comparaison avec la température de notre climat, offre un si vaste champ à la réflexion. La plus grande élévation du baromètre a été, en février, à Plaisance, de 28 p. 3 lig., la moindre, de 27 p. 4 lig., dit le docte Mantenga, traduit par l'obligeant conseiller d'Etat

(3) Je me suis très-bien trouvé, dans les dispositions phthisiques, du bouillon suivant : un demi-poulet maigre, un pied de veau, douze escargots, six carottes, six navets, six poireaux, six oignons, une botte de cresson pour deux pintes d'eau réduites d'un tiers. On ajoute, à la fin de la cuisson, du sel, deux onces de sucre et deux gros de gomme arabique. On peut l'aromatiser avec l'eau de fleurs d'orange, et remplacer, par les grenouilles, les limaçons, s'ils inspirent du dégoût. On prend une ou deux tasses de ce bouillon chaud, le matin, à jeun, selon la force digestive de l'estomac et l'ardeur de la poitrine.

Moreau de Saint-Mery, notre fidèle rapporteur de la météorologie exotique. La différence de l'hygromètre a été excessive, 100 et 41. Le thermomètre s'est élevé à 14 degrés au dessus de zéro, et est descendu à 2 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous ; le pluviomètre a donné 11 lignes. On a remarqué des catarrhes, des rhumatismes, des gouttes rebelles, des péripneumonies, des fièvres intermittentes, sous un aspect catarrhal, beaucoup d'apoplexies.....; enfin, c'est tout comme ici. Ce qui en diffère, c'est le caractère de typhus, dont se sont compliquées les maladies, symptôme bien rare dans les autres années, observe le météorologiste, et qu'il attribue à l'excessive humidité, en Italie!!! M. S. U.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 1 fois E., 2 fois N.-E., 11 fois N.-O., 2 fois N., 6 fois O., et 8 fois S.-O.

☾ Premier quartier, le 23 Avril.

☽ Pleine lune, le 30. M. S. U.

Depuis le 9 avril jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig $\frac{1}{10}$. — La moindre de 27 p. 5 lig.

Le thermomètre est descendu à 1 deg. (cond.) — Il a monté à 9 deg. $\frac{8}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 79 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Phénomène Pathologique.*

MONSIEUR, vous engageâtes dans le tems vos confrères de Paris et des départemens à vous proposer leurs vues sur la maladie d'un nommé Pannard (1); voudriez-vous bien accueillir le tribut que je vous offre à cet égard; et qui, quoique tardif, peut avoir encore son utilité pour le traitement d'une affection singulière, peu connue encore des médecins, quoique se rencontrant assez fréquemment dans le monde.

D'après l'exposé que vous avez présenté de l'état de Pannard, on ne saurait, je pense, contester qu'il doive être classé parmi les maladies qui dépendent d'un excès de force et de vigueur, et la diathèse sthénique est chez Pannard d'autant plus active, d'autant plus influente que le régime diététique a toujours contribué à entretenir la profonde énergie de son tempérament. En bonne thérapeutique les moyens particuliers de traitement dans une maladie devant être subordonnés à son intime composition, les remèdes qui attaqueront dans l'activité de tempérament de Pannard, ce qui s'y trouve d'excessif, sont donc ceux qui paraissent le plus appropriés à son état; j'observe ici qu'une des causes qui contribue le plus dans un grand nombre de maladies scabreuses à rendre les traitemens infructueux, c'est qu'on leur applique des médicamens de nature différente, dont les effets se contre-balancent et se détruisent, dont l'action positive est ainsi nulle sous le rapport des résultats qu'on se propose de décider. Pour obtenir un succès complet dans le traitement de la maladie de Pannard, il est très-essentiel de se tenir en garde contre tout emploi de secours disparates, et peut-être que les moyens qu'on a proposés dans les N°s 62 et 64 de la *Gazette de Santé*, ne sont pas tout à fait exempts de cette vicieuse association de médicamens, dont les propriétés s'entredétruisent. Les remèdes les plus appropriés à la maladie de Pannard devant être des médicamens destructeurs de l'excès d'énergie vitale dont il est pourvu, une circonstance qui peut le plus efficacement contribuer à la guérison, c'est avec une distribution juste et bien proportionnée des remèdes affaiblissans suivant la persistance ou la diminution du mal, l'éloignement constant des stimulans, et de toutes les influences actives qui s'opposeraient à l'action majeure des médicamens sur lesquels on aurait fixé son choix parmi les moyens de la méthode asténique.

Comme vous l'avez dit, il y a deux indications

(1) On se rappelle peut-être que dans le N° LXII de la *Gazette de Santé* (21 mars 1806), nous avons publié sous le titre de *Phénomène*, l'observation faite sur un nommé Pannard, âgé de 38 ans, demeurant à Paris, rue du Petit Bac, n° 22, portant tout autour du cou un bourrelet de plus de 3 pouces de saillie et d'épaisseur, formant une espèce de fraise à la Henri, d'où sortait une tête très-maigre, et une espèce de *tablier hottentot*, couvrant les parties naturelles.

à remplir dans la maladie de Pannard : 1° arrêter l'accroissement de l'obésité ; 2° diminuer celle qui existe ; les mêmes moyens affaiblissans doivent remplir l'une et l'autre indication.

1°. La saignée du bras de tems en tems répetée me paraît constituer un des moyens qui doivent être les plus utiles. Je la crois plus appropriée que la saignée du pied, et l'application des sangsues. En pratiquant la saignée, il faut remarquer qu'ici on ne doit point avoir en vue d'opérer une révulsion de la diathèse sanguine précédemment fixée aux parties inférieures des jambes, qui paraît s'être dans le moment transportée dans les organes des sécrétions. Pour trouver le moyen de détermination le plus sûr des lieux où la saignée sera la plus profitable, il faut uniquement considérer l'effet général survenu dans l'organisme par la suppression des hémorragies ; cet effet de la suppression des hémorragies est la création de la pléthore : cet élément fondamental de la maladie n'appelle pas très-expressément une préférence exclusive de la saignée du bras, sur les autres modes de soustraction du sang.

2°. Le malade fera usage de bains froids à des intervalles rapprochés ; on appliquera de la glace sur les parties les plus gorgées par la graisse ; on fera de tems en tems usage de vomitifs et de purgatifs comme étant très-propres à dépouiller le corps de ses stimulans les plus actifs.

3°. Le régime sera uniquement végétal, ou composé d'une très-petite quantité de substances animales, néanmoins unies à une grande quantité de végétaux. Il boira seulement de l'eau froide, pure, ou à peine rougie par le vin.

4°. Il fera journellement beaucoup d'exercice de toutes les espèces, comme vous l'avez recommandé, et sacrifiera souvent sur les autels de l'hymen.

5°. On provoquera les évacuations de la salive soit par la pipe, soit par des sialagogues.

L'usage des bains chauds, des bains de vapeur, des fondans, de mercure, des épiceries, me paraît dangereux à raison de leur propriété stimulante opposée à celle des remèdes et du régime que j'ai recommandés. L'usage des végétaux aromatiques, tels que l'ail, la ciboule, l'oignon, me paraissent pour la même raison contr'indiqués, ainsi que les anchois, les harengs-saures, les sardines. Les sudorifiques et les liqueurs fortes me paraissent également nuisibles, à moins qu'elles ne soient prises dans une quantité suffisante pour décider la faiblesse indirecte de Brown.

Quelques-uns des moyens que j'ai proscrits ont été recommandés par des médecins d'un grand mérite, dans les N°s 62 et 64 ; mais si la maladie de Pannard est une maladie sthénique, comme je crois qu'on ne peut le contester, les moyens débilitans que j'ai assignés étant ceux qui lui sont essentiellement indiqués par la nature de sa constitution, pour qu'ils soient complètement efficaces ne doivent-ils pas être tout à fait distincts de ceux dont j'ai contesté l'utilité, quoiqu'ils aient été conseillés par des médecins d'un grand poids, puisqu'ils possèdent une propriété bien décidément excitatrice de l'énergie vitale? Peut-on jamais obtenir un succès constant et naturel dans le traitement d'une maladie, si tous les moyens ne s'entraident, ne coïncident, ne concourent au même but?

DUPONT DESLANDES,
*D. M., à Roquefort.*

*Note du Rédacteur.* — Nous avons publié cet article malgré sa redolence extrême de Brownisme (qui doit surprendre peut-être chez un médecin aussi bon praticien), et quoique l'article auquel il répond soit d'une date très-ancienne, parce qu'il offre l'occasion de fixer des principes qui semblent oubliés toutes les fois qu'il s'agit de donner des conseils à des personnes qui se plaignent d'un embonpoint excessif. Je pense qu'on doit rayer de la liste des avis donnés par le docteur Dupont, la saignée dont il n'est pas un cultivateur qui ne puisse assurer la propriété rapidement engraissante pour les jeunes animaux sur lesquels on la pratique.

La théorie de l'amaigrissement est très-simple : il suffit de dépenser plus qu'on ne reçoit, et nos dissipateurs nous donneraient là dessus d'excellentes leçons Ainsi, mangez peu, nourrissez-vous d'alimens peu substantiels et sur-tout de végétaux, tout en les assaisonnant de manière à stimuler les fonctions digestives ; et l'estomac, qui ne perd point de ses droits, se sentant excité par la présence du suc gastrique agissant sur ses tuniques, en raison de l'absence de substances digestibles, resorbera les sucs nourriciers surabondans dans l'individu trop replet, et notre convive affamé, *vivant à ses dépens*, offrira bientôt la fonte de cette graisse oiseuse, de cette *adipocire* qui, pénétrant les membranes cellulaires, abandonnant les viscères abdominaux qu'elle engorge, distribuera dans toute l'économie un embonpoint égal et modéré.

Parmi ces causes d'un embonpoint excessif, il faut ranger les suivantes : un air habituellement froid, un sommeil très-prolongé, une table somptueusement servie, le défaut d'exercice, une insensibilité profonde, l'usage du cheval, les bains chauds, la saignée, et sur-tout l'absence des jeux de Vénus. « Il est, » avons-nous dit dans notre *Ami des Femmes*, une liqueur » qui, élaborée en secret dans les réservoirs reproductifs de la

» nature, devient la cause et l'aliment de nos passions. C'est un » fluide igné qui, trop concentré, nous consume lentement; » trop exhalé, nous brûle rapidement; mais, s'il est modéré, si » sa dépense est économisée, le corps s'engraisse à proportion » de cette épargne et communique sa torpeur à l'esprit. »

Les remèdes de l'excès d'embonpoint sont donc la diète, en diminuant graduellement la nourriture qu'il faut choisir plus aromatique que substantielle (mais qui aura le courage de la persévérance de régime que ce moyen exige?); les lotions savoneuses, les ceintures de sel, les bains froids, l'exercice forcé et à pied, peu de sommeil, l'emploi périodique des purgatifs, les boissons acides et sudorifiques, le café, les liqueurs spiritueuses, le culte de Vénus, etc. Mais tous ces moyens demandent dans leur application la plus grande prudence, et il existe dans les tempéramens une telle diversité, que ce qui produit tel effet avec telle personne, en produit souvent avec telle autre un tout opposé. *Experimentum periculorum, judicium difficile.*

## DE LA VACCINE.

Nous revenons toujours avec intérêt sur ce sujet, parce qu'alors qu'on réfléchit qu'il s'agit du bonheur des générations futures, on ne peut trop le méditer. La bonne opinion si justement conçue de ce préservatif semble d'ailleurs rétrograder, et c'est sur-tout à son usage qu'on se plaît à appliquer bien légérement l'axiome inconséquent : *Post hoc, ergo propter hoc.* Il me semble qu'il serait plusieurs moyens bien simples d'éclairer la theorie et de rassurer la pratique de cette opération; mais je n'emploierai ici que l'argument du bon Henri, dans les conférences de Fontainebleau du 4 mai 1600. « On peut, messieurs, selon votre dogme, se sauver dans toutes les religions en étant homme de bien, disait-il à Mornay-Duplessis. — Vous croyez, vous autres catholiques, disait-il au cardinal Duperron, que hors de l'église il n'est point de salut, le plus sûr est donc d'être catholique. » Et il le fut. De même, sans discuter si le germe vaccinique est tellement *sui generis* qu'il ne participe point des différens virus qui peuvent affecter le vacciné sur qui on le prend, sans examiner si l'on doit ou non se préparer à cette inoculation, si le système d'évolution de la première enfance, sur-tout aux époques de la dentition, ne rejette point à la périphérie toute humeur hétérogène introduite dans le corps; si la vaccine n'est point un préservatif temporaire; si elle ne laisse point à la peau une disposition d'éruption habituelle; si cette éruption n'ayant pas lieu, la prudence ne conseille pas de pratiquer à une nouvelle époque une nouvelle vaccination tout au plus inutile mais non dangereuse; imitons, dis-je, le bon Henri, et conduisons-nous comme si tous ces préjugés étaient des vérités, en choisissant cependant le parti le plus prudent. Vous dites qu'on peut impunément prendre du vaccin sur un galeux, un vénérien, un scrophuleux; mais vous avouez aussi que, pris sur un enfant sain, le germe vaccin n'en est pas plus mauvais; eh bien! convenons de n'en jamais choisir que de ce dernier, à moins qu'il n'y eût impossibilité de s'en procurer d'autre et épidémie variolique. Il est inutile, dites-vous, de se préparer à l'inoculation;... mais vous reconnaissez aussi qu'il n'y a aucun danger à le faire.... Eh bien, pour ne pas avoir le plus léger reproche à encourir dans un sujet aussi grave et d'une importance si décisive pour la santé et la vie, préparons les enfans pour l'inoculation vaccinique, comme on faisait pour l'inoculation de la petite-vérole, de manière que si un enfant vient à mourir pendant ou après cette opération qui, bien qu'elle garantisse de la petite-vérole, n'est pas un préservatif de toutes les autres maladies, on n'ait pas à se reprocher de n'avoir pas pris toutes les précautions qui pouvaient en assurer le succès. D'ailleurs, le seul bon sens nous dit que si la vaccine éteint ou enchaîne le germe variolique, elle ne peut le faire que par une très-grande influence sur l'économie animale. Or, de la perturbation qu'elle imprime aux humeurs, ne peut-il pas résulter une maladie étrangère à la vaccine, étrangère à la petite-vérole, mais qui naît de la disposition humorale du malade à l'époque de sa vaccination (1). Or, votre régime préparatoire, qui doit consister en un vomitif si la langue est chargée, des boissons acides ou diaphorétiques, des bains, des lavemens ou un léger purgatif suivant l'indication, suffira pour décider l'affection maladive, sans la compliquer du travail d'une inoculation qui, pour se développer, excite au moins une fermentation particulière et sans compromettre l'honneur d'une découverte

(1) On n'éprouve de petite-vérole immédiatement après une vraie vaccine, que parce que le germe variolique, réveillé par le levain vaccinique, n'a pas été suffisamment neutralisé par l'inoculation, et parce que l'éruption subséquente des quatre ou six pustules n'est ni assez prompte, ni assez abondante pour tarir le virus variolique resté en assez grande quantité pour fermenter de nouveau et former éruption.

heureuse. On a cru remarquer que les époques de la dentition étaient défavorables au succès de l'inoculation vaccinique, parce qu'apparemment alors la nature occupée du développement des germes dentaires, ne peut être distraite de cette importante fonction, pour intervenir dans le succès d'un procédé de l'art, sans intervertir l'ordre de ses opérations, suspendre son travail et sans doute avec quelque danger pour l'objet de ses soins. Eh bien! qui nous empêche de consacrer en principe que la dentition est une époque pendant laquelle on s'abstiendra de vacciner. Et sans préjuger ici si la dentition cause ou non des maladies, ou s'il arrive pendant la dentition des maladies qu'on lui attribue, ne risquons point la réputation de la vaccine en la pratiquant à une époque à laquelle des maladies se présentent très-fréquemment.

On a beaucoup discuté pour savoir si la vaccine était un préservatif à toujours ou seulement à tems. Or, la fin du siècle peut seule révéler ce mystère et résoudre ce problème. En attendant, conduisons-nous comme si son effet n'était que temporaire, et à chaque révolution climatérique, soumettons nos enfans aux quatre piqûres vacciniques. Si le germe variolique est épuisé, on en sera quitte pour quatre petites écorchures bientôt guéries; s'il n'était pas saturé, un, deux, trois pustules vacciniques éclorront et attesteront le bienfait de cette prudente méthode. On a reproché à la vaccine de laisser à la peau une disposition d'éruption habituelle. Pourquoi le nier, puisque c'est vrai sur plusieurs individus? On s'en effraye, parce qu'on n'y réfléchit pas; j'y vois, moi, un parfait motif de rassurance, parce que, ne concevant pas facilement comment quatre à cinq boutons peuvent tarir complètement le germe variolique, j'explique sa neutralisation complète par cette éruption continue à la peau. C'est le résultat du ferment intérieur des molécules du vaccin qui, du centre, repoussent incessamment à la superficie les particules varioliques qui, ne pouvant, par la nouvelle configuration qu'elles ont reçue depuis leur union avec le vaccin, sortir sous forme de pustules varioliques, se déposent dans le tissu cellulaire et se font jour par cet émonctoire sous un aspect dartreux, érésipélateux, etc., jusqu'à ce que tout le germe variolique soit épuisé. Je pense tellement ainsi, que je crois que c'est sur-tout dans l'absence de cette éruption consécutive qu'il est prudent de vacciner itérativement, et que j'attribue fermement à l'omission de cette précaution les petites-véroles survenues après des varioles naturelles déjà éprouvées ou consécutives à des inoculations, soit de petite-vérole, soit de vaccine très-vraie. Quant à la question de savoir si la prudence ne conseille point de tenter, à une autre époque, la vaccination, quoiqu'elle ait été antérieurement et inutilement déjà tentée, nous avons répondu à cette question en conseillant de répéter cette opération dans les trois premiers septenaires de la vie, parce qu'il est possible que le germe variolique, non mûr à telle époque, le soit plus tard et fasse éclore, faute de l'emploi du préservatif, une petite-vérole d'autant plus dangereuse qu'elle est plus tardive. Et loin d'en borner la récidive aux trois premiers septenaires, peut-être, avec plus de scrupule, pourrait-on pousser plus loin cette précaution. Nous avons connu un vieillard de 72 ans, qui, à cet âge, éprouva une petite-vérole confluente pour la troisième fois. Nous croyons avoir répondu à toutes les objections proposées de bonne foi contre une découverte trop exaltée par les uns qui la pratiquent en Sérides, trop dépréciée par les autres qui ne la jugent que sur ses accidens anomaliques. C'est le bienfait du siècle; et il ne sera apprécié à sa valeur que par ceux qui le suivront; mais il était de notre devoir de signaler les erreurs et de combattre les préjugés dont on a entouré sa pratique. *In medio stat virtus.*

M. S. U.

*P. S.* Nous ne connaissons pas de meilleur ouvrage sur cette importante matière, qu'une petite brochure de M. Despaulx, intitulée : *Instruction sur la Vaccine, etc.;* à Paris, chez Caille et Ravier.

C'est vraiment le guide des vaccinateurs; il n'est pas de mère de famille qui ne gagnât à le consulter, point de curé qui ne dût l'avoir dans sa bibliothèque.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*Dissertation sur la première Dentition, où l'on prouve que la croissance et la sortie des Dents ne causent aucune maladie aux Enfans;* par L. LAFORGUE, expert dentiste, reçu au Collége de chirurgie de Paris, et dentiste des pauvres du département. — In-8°. — Prix, 75 c. — Chez l'Auteur, rue des Fossés St.-Germain-des-Prés, n° 7, près le carrefour de Bussy.

Ne dédaignons point les brochures; souvent l'homme de génie n'a ni le tems, ni l'argent nécessaires pour enfanter l'in-folio dont sa tête est remplie..... Eh! que d'in-folio dont on n'extrairait pas une brochure!!! Tel peintre n'a laissé qu'un tableau, tel avocat n'a laissé qu'un mémoire, tel écrivain qu'un article, tel poète qu'un sonnet, tel musicien qu'un air, tel architecte qu'une colonnade, dont les noms surnageront dans le fleuve du tems, au-dessus de mille et un auteurs ou artistes stérilement poli-féconds. C'est l'empreinte unique du pied subsistant toujours sur le sommet du pic de Ténériffe, et plus célèbre encore que toutes les traces des Mirmidons. Nous n'osons pas assurer que l'opuscule de M. *Laforgue* soit un pas de géant, mais nous avons été disposés en sa faveur par le titre dont il s'honore et qu'il honore à son tour, de *dentiste des pauvres du département.* Déjà, nous avons eu occasion de citer des preuves de son application à une science dont il a sondé les profondeurs; et sa *Séméiologie buccale* décèle un praticien qui a voulu tirer les plus grandes ressources de la partie de l'art médical qu'il exerce avec distinction. La dissertation, dont il s'agit, a pour but de prouver que la dentition ne produit point de maladies, *opinion*, dit-il, *généralement adoptée par les auteurs, admise par les médecins, enseignée par les professeurs, répandue par les journaux, soutenue par les faiseurs de thèses, et crue sur parole par les pères et mères.* Ce paradoxe est, au reste, trop consolant pour ne pas en admettre la discussion, sauf à ne pas s'endormir, sur la foi de l'auteur, dans une perfide sécurité, jusqu'à ce qu'il ait été prouvé. Sa manière de procéder dans cette démonstration est très-méthodique; il désigne les symptômes des maladies qui existeraient si elles étaient produites par la dentition seule, et de l'absence de ces signes il conclut qu'elle n'entre pour rien dans les maladies qui assiégent le berceau de l'enfance, en faisant la remarque, pleine de sens, que c'est en abusant de la sentence d'*Hippocrate*: « que les enfans sont attaqués de beaucoup de maladies *pendant la dentition*, » qu'on a conclu qu'ils étaient malades *de la dentition;* axiome aussi faux que le suivant, aussi souvent cité sans motif en médecine : *Post hoc, ergo propter hoc.* Observant, avec *Léon Caigné* (dans sa thèse dont l'érudition sans faste devrait servir plus souvent de modèle aux actes probatoires de ce genre), que toutes les maladies des enfans les attaquent pendant la dentition, et que la dentition dure jusqu'à l'âge de 20 ans, il essaie de prouver de quel ridicule il est d'assigner à une végétation préparée par la nature, des désordres qui n'ont rien de commun avec elle. Parcourant les tableaux séméiotiques de la dentition, tracés par *Andry*, *Antoine Petit*, *Hérissant*, *Lieutaud*, *Vansvieten*, *Chambon*, *Desessarts*, *Bichat*, *Portal*, *Bertin*, il soutient que ce qu'ils ont décrit comme symptômes de dentition, n'existe point ou appartient à des affections très-étrangères à l'éruption dentaire, telles qu'une constitution scrophuleuse, scorbutique, etc. Une description anatomique des organes dentaires et des progrès de l'évolution des germes qu'ils contiennent, vient à l'appui de l'opinion de l'auteur, qui porte un caractère de conviction personnelle, d'observation exacte et de bonne foi très-entraînant. L'auteur termine sa dissertation par l'offre de donner 25 fr. à quiconque lui apportera un enfant jugé présenter des signes de maladies qu'on puisse avec certitude attribuer à la croissance ou à la sortie des dents. Certes, on ne porte pas plus loin le dévouement et la bonne foi. Nous invitons nos lecteurs à méditer ce petit ouvrage qui contient un point de controverse non moins nouveau que curieux et important.

M. S. U.

---

## AVIS.

*Prix médical.*

D'après l'autorisation formelle de M. *de Chevreuse*, exprimant le noble désir « de regarder

» comme personnel à lui l'engagement que M. *de* » *Luynes*, son père, avait contracté de faire les » frais d'une médaille du prix de 200 francs pour » le Mémoire qui contiendrait la meilleure solu- » tion de la question *sur la cause des épidémies*, » au jugement de notre conseil de santé, » nous prévenons nos Abonnés que ce sujet est remis au concours, que les Mémoires qui ont été réclamés à faute de délivrance du prix, par la mort de M. *de Luynes*, peuvent nous être renvoyés en observant les mêmes formalités d'incognito; mais notre intention étant d'exciter parmi nos Abonnés un zèle particulier, et étant libres de placer à notre gré une valeur généreusement remise à notre disposition, nous prévenons que cette qualité est nécessaire pour concourir au prix, sur la question ainsi posée, d'après les diverses réflexions qui nous ont été faites :

« Quelle est la cause prochaine des épidémies? » dépendent-elles de miasmes particuliers répan- » dus dans l'air ou communiqués par le contact » des individus, ou sont-elles seulement le ré- » sultat d'intempéries, d'alternatives de tempé- » ratures contraires aux fonctions du système » transpiratoire?

» Établir la théorie de la formation des miasmes. » Sont-ils formés dans l'air par des combinaisons » d'élémens qui y sont dissous ou suspendus? » Sont-ils engendrés dans les corps par des alté- » rations spécifiques des liquides et des solides? » Dans l'un et l'autre cas, quel est leur mode » d'action?

» Établir la théorie de l'influence atmosphé- » rique sur le corps humain.

» Assigner la différence précise entre la conta- » gion, l'épidémie et l'endémie.

» Indiquer sommairement les moyens préser- » vatifs et curatifs. »

Les Mémoires, écrits en latin, en français, en allemand ou en italien, seront envoyés francs de port avant le 15 octobre prochain, à notre adresse personnelle, sous double enveloppe. La première contiendra la devise qui sera répétée en tête du Mémoire; en outre, sous deux bandes de papier croisées et entourées de quatre petits cachets, le nom de l'auteur caché de manière qu'il ne puisse être lu qu'en déchirant ces deux bandes. Elles ne seront déchirées que pour connaître le nom du concurrent, correspondant à la devise du Mémoire couronné, et de celui jugé digne d'une mention honorable pour accessit. Les Mémoires réclamés seront rendus après le jugement. La seconde enveloppe contiendra le Mémoire écrit lisiblement et à mi-marge. Le *multa paucis* sera pris en très-grande considération, et à mérite égal, obtiendra la palme. Le concours sera fermé le 1er novembre prochain, et la proclamation du prix sera faite dans notre *Gazette de Santé* du 1er janvier 1810, d'après le jugement de six médecins, dont trois nommés par M. *de Chevreuse*, et trois par nous. En cas de partage d'opinions, nous nous réservons le droit de prononcer.

M. S. U.

---

Cette feuille parait, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MEDECINS.

## COUVERTURE DU N° 13. — 1er Mai 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Economie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire;* par l'abbé *Rozier;* rédigé par ordre alphabétique. Le tome IIIe, de 610 pages, avec des planches gravées en taille-douce, qui vient de paraître, est du prix de 7 fr. broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste *franc de port.* Les tomes I et II sont chacun du même prix. Le tome IVe paraîtra incessamment. A Paris, chez *Fr. Buisson*, Libraire éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10; *Léop. Collin*, Libraire, même rue, n° 4; et *Colas*, Imprimeur-Libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Cet utile Dictionnaire se continue avec le même succès, ses livraisons se fournissent avec une fidélité devenue trop rare dans les ouvrages par souscription; et c'est en voyant de quelle perfection il serait, si l'on voulait encore, que nous revenons sur les regrets que nous avons déjà exprimés, que les éditeurs n'ayent pas rendu son instruction aussi complète qu'elle pouvait l'être, en donnant quelques articles des plus essentiels *d'hygiène humaine.* On pouvait même le faire sans augmenter les tomes déjà volumineux, en élaguant seulement quelques articles de *Médecine vétérinaire,* dont la stérile abondance nuit plus à l'ouvrage qu'elle ne lui est profitable. Dans un tel recueil, tout doit être instructif, concis et positif; et il est plus d'un des articles dont nous parlons qui sont loin de réunir ces mérites. Quand on pense que c'est aux dépens du bon grain qui y entrerait que tel a semé son livraie, on regrette qu'on n'ait pas été plus avare d'inutilités, et que la délicatesse autant que l'intérêt général n'aient pas imposé la loi d'une sévérité extrême dans le choix de ce que chacun apporte comme collaborateur. Il en est un dont nous proposerons la conduite pour exemple en ce genre, et dont quelques articles offrent à la fois un modèle de rédaction et de réserve, quoique pourtant celui à qui l'on doit le premier peut-être l'idée de la naturalisation en France des végétaux étrangers eût sans doute quelques titres à être prolixe. Nous rendons avec plaisir la même justice à MM. *Sonnini*, *Lamarck*, *Cossigny* et *Curaudau*, et l'on fera la remarque que c'est une bonne fortune que de créer un article dont le seul défaut soit d'être trop court. Ces diverses réflexions nous ont été inspirées par l'article *Empoisonnement*, très-insuffisant, et pourtant d'une haute importance et trop vague. Ce grave sujet devait être traité par un médecin, et l'on voit bien qu'il ne l'a été que par un chimiste. L'auteur de cet article, avec du talent sans doute, tombe souvent dans des erreurs qui tiennent à l'inhabitude de la pratique médicale; et, c'est ainsi

que, dans l'article *Eau*, il prétend que l'application de la glace sur une brûlure récente arrête la douleur et l'inflammation. Cette hérésie a déjà été professée dans le *Journal d'Economie Rurale*, et nous la réfuterons avec quelque détail. Au reste, les articles *Distillation*, *Ecurie*, *Engrais*, *Epizootie*, *Faisan*, *Fer*, *Feuilles*, *Forêts*, *Fourneaux*, *Gainier* et *Germination* sont de main de maître, et laissent le regret que tous ne soient pas aussi pleins de choses avec autant de laconisme. M. S. U.

*Considérations générales sur l'usage du Vin spécifique, fébrifuge et stomachique de* SEGUIN, dans le traitement de plusieurs maladies, et particuliérement dans celui des fièvres. — In 8°. — Prix, 1 fr. 25 c. — Chez *Gabon*, libraire, place de l'École de Médecine.

Ici deux questions semblent se présenter à la fois, et nous les discuterons, en passant, d'autant plus volontiers que nous avons à répondre à beaucoup de nos Abonnés, qui nous ont fait cette demande : Que pensez-vous du *vin de Seguin?* Ces deux questions sont : Le *vin de Seguin* est-il bon? La brochure qui en conseille l'usage est-elle bien rédigée? Quant à la première question, nous répondrons franchement : Rien n'est bon ou mauvais absolument en médecine; tout l'est relativement. Donnez dans une fièvre chaude du *vin de Seguin* à un malade, vous le tuerez infailliblement. Donnez-en à un fébricitant avec atonie, et sur-tout dans les fièvres intermittentes avec pâleur, œdématie des extrémités, empâtement des viscères, sur-tout après avoir imprimé une perturbation salutaire à tout l'organisme, et débarrassé les premières voies par un vomitif, vous le sauvez comme par enchantement, et voilà le défaut des charlatans qui, prônant maladroitement leur panacée, assurent tant qu'elle est propre à tous les cas qu'ils finissent par persuader qu'elle n'est bonne à aucun. Un remède ne peut pas à la fois être irritant et calmant, incendiaire et rafraîchissant, relâchant et stiptique.

« Arrière ceux dont la bouche
» Souffle le chaud et le froid. »

Et c'est précisément parce que le *vin de Seguin* ne convient pas en cas d'érétisme et dans les affections que le Brownisme nommait de son vivant *sthéniques*, que je suis convaincu qu'il est curatif dans toutes les maladies par atonie. N'oublions point que la fièvre est un moyen que la nature emploie pour expulser un levain morbifique; or, si vous augmentez l'irritation en la hâtant, vous dérangez l'opération de la nature, et, devançant l'heure de la coction, la crise est imparfaite. Doctes du jour, cette explication est trop simple pour vos sublimes théories; mais, n'en déplaise à vos innovations, la nature continue à agir aussi simplement que du tems d'*Hippocrate*, et n'a point pris conseil de vos découvertes. D'après ce que je connais des élémens constituant le *vin de Seguin*, d'après ce que l'observation et l'étude nous ont appris de l'essence de la fièvre, j'ai la ferme conviction que ce vin agit sur cette affection, à la fois en resserrant le système vasculaire et en déposant dans le torrent du fluide sanguin des molécules promptement assimilables à ses principes dont elles relèvent l'énergie : c'est peut-être le plus grand bienfait que la médecine ait reçu de la chimie qui n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait de son intervention dans les fonctions de cet art plus qu'humain. Quant à la seconde question : L'instruction qui en prescrit l'usage est-elle bien rédigée? Non; il fallait, non pas une dissertation métaphysique et oiseuse sur la nature des fièvres, puisqu'on ne peut donner en 36 pages, aux ignorans en médecine, une érudition que vingt ans d'étude n'ont quelquefois pas acquise aux médecins de profession; mais un aperçu exact des cas fébriles où l'emploi de ce vin est indiqué. Et cet aperçu résulte sans effort de notre distinction si simple en fièvres actives, fièvres passives et fièvres irrégulières; de cette source si pure et si féconde à la fois, découle tout naturellement la science de l'usage d'un médicament que les louanges exagérées auraient fini par déprécier, si des succès plus grands n'avaient rassuré la foi des fidèles. L'instruction devait préciser la dose du médicament, suivant le tempérament, l'âge, le sexe, le tems de l'année, la nature, l'invétération de la fièvre, les contre-

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIII.) ( 97 ) ( 1er Mai 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

THÉOPHRASTE RENAUDOT était de Loudun; reçu docteur en Médecine à Montpellier, il vint à Paris en 1612, avec le titre de Médecin du Roi Louis XIII. Ayant été nommé commissaire-général des pauvres valides et invalides, il entreprit de donner des consultations gratuites, et il se fit aider par des médecins de Montpellier. Comme cette manière de faire la médecine à Paris empiétait sur les droits de la Faculté, celle-ci lui intenta un procès au Parlement, et après beaucoup de discussions, la grand'chambre défendit à RENAUDOT de tenir aucune assemblée pour donner ses consultations. RENAUDOT n'ayant rien écrit en médecine, cette affaire seule l'a fait connaître dans le monde médical; mais le public ne doit point oublier que, pour distraire ses malades, il colportait des nouvelles; le succès qu'il en retira lui donna l'idée de la première Gazette, mine féconde si richement exploitée depuis cette vénérable aïeule de tant d'enfans, de toutes formes et de toutes couleurs, y compris le nôtre.

### CONSTITUTION MEDICALE.

CONTINUERONS-NOUS de tracer des leçons de salubrité quand, à la crainte qu'elles ne soient plus entendues, se joint celle qu'on empoisonne la pureté de nos intentions? Eh! pourtant, qui fit davantage preuve de dévouement à sa patrie, de désintéressement et d'amour pour son art?... Reprenons les pinceaux que le découragement fit tomber de nos mains, et offrons encore des tableaux d'hygiène dont l'à-propos seul fait tout le mérite, et qui sont sans objet s'ils paraissent hors du moment qui en inspira le dessein. On ne peut pas dire que la saison soit rigoureuse; chaque jour offre au moins quelques belles heures, et le printems peut avouer même quelques journées entières; mais il existe une telle incertitude atmosphérique que tout participe de cette hésitation : température, régime, maladies, et jusqu'aux moyens de médication. Arrivés à l'époque du plus joli mois de l'année, du gentil Mai, suivant l'expression du joyeux Marot, nous semblons être encore sous l'influence de l'équinoxe et sous la verge des vents fougueux du nord. C'est avec une telle température sur-tout que l'intervention de la Médecine est utile; non cette médecine Galéniste qui, semblant convertir en poisons tout ce qu'elle touche, ne se nourrit que de médicamens, et ferait préférer la fin de l'existence aux moyens violens qu'elle présente pour l'entretenir; ni cette autre médecine idéale, fille du délire et de la métaphysique, qui, s'occupant plus des

mots que des choses, semble avoir réduit cette science-pratique en un cours de théorie néologique; abandonne l'étude des symptômes pour une vaine classification grammaticale; et, introduisant un philosophisme technique dans l'école, dédaigne les leçons de la clinique et les conseils de l'expérience; mais cette médecine pure, antique et simple, fille d'Hippocrate et de l'observation, qui, s'appuyant avec réserve sur l'empirisme, recueille les faits, épie la nature, s'assied en silence au lit du malade, parle peu, médite beaucoup, étudie les tems, les âges, les sexes, les constitutions; avare de remèdes et prodigue de précautions, croit prévenir plus sûrement que guérir les maladies, et se confie enfin davantage aux soins habituels du régime qu'aux promesses de la pharmacie. Telle est la médecine que nous professons; et les vaines clameurs des sectes opposées n'abattront rien de notre courage, n'attiédiront point notre zèle. On peut ridiculiser nos pronostics, parodier nos avis, calomnier nos motifs, mais la vérité finit toujours par l'emporter; et il nous suffit que tous ceux qui suivent nos conseils attestent qu'ils s'en trouvent bien pour nous payer avec usure de nos labeurs, et nous encourager à les poursuivre avec la même ardeur et la même bonne foi.

Les maladies dominantes ont été les mêmes que celles que nous avons signalées il y a dix jours, si l'on en excepte les petites-véroles très-fréquentes en ce moment, et dont le traitement est contrarié par les vicissitudes de la température variant souvent de 4 à 10 degrés thermométriques plusieurs fois par jour. Cet effet agit d'une manière bien sensible sur les végétaux, et nous avons sous les yeux des grappes de lilas qui, prêtes à s'épanouir il y a un mois et demi, sont restées dans un état d'inaction complète, et menacent d'être fanées avant d'être écloses. S'il tombe une douce ondée suivie d'un rayon de soleil, ces petites corolles veulent se déployer, mais tout à coup un vent du nord survient et referme leur sein déjà à demi entr'ouvert. Il en est ainsi de nos corps; car, plantes que nous sommes et thermomètres animés, il nous sied bien de vouloir défier le choc des élémens destructeurs successifs de tout ce qui existe! Frêles machines, qu'un vent du nord détraque, qu'un peu de pluie détend!.... Enfans, qu'un souffle boréal attriste, qu'un zéphyr console, qu'un vent du sud abat, qu'un rayon de soleil rend au bonheur d'exister, dont un peu de vin trouble la raison; heureux ou malheureux, non-seulement par les passions, mais encore par la moindre intempérie dans l'ordre des saisons.... Et en observa-t-on jamais davantage que dans celle qui nous régit en ce moment! Malgré ces rigueurs, cependant des présages flatteurs promettent une chaleur prochaine, et déjà des bateaux de bains froids s'établissent sur la Seine et font frissonner les passans qui, battus sur les quais, du vent de bise, regardent comme un tour de force l'action de se plonger dans la rivière, et qui, lorsque la canicule enflammera leur sang, s'étonneront qu'on puisse acheter des poêles pour l'hiver; tant est puissant l'empire du moment! tant est perdue pour l'instruction présente l'expérience du passé!!

« *Non etenim faciunt aliena pericula cautum.* »

Des dix jours qui viennent de s'écouler, trois ont été pluvieux, trois ont été très-froids, deux tristes et nuageux, deux superbes, et leur beauté semble s'accroître encore de l'enthousiasme semé en France par le bruit des exploits de nos armées. Nouveau César, *le Héros* n'a fait que paraître, et sa main a puni le parjure. En voyant ces faits aussi étonnans qu'incontestables, on se rappelle involontairement ces mots prophétiques: *Fuit Homo missus à Deo;* et on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est des hommes privilégiés qui semblent avoir reçu d'en haut la mission de châtier les nations... Sans doute d'autres conquérans ont déjà étonné la terre : Salomon, Cyrus, Xercès, Périclès, Alexandre, Scipion, César, Clovis, Attila, Charlemagne, Tamerlan, ont promené sur la surface du globe leurs enseignes triomphantes, et ont inondé des flots mouvans de leurs armées, des royaumes entiers. Mais, parmi ces nobles guerriers, ce qui porte l'empreinte d'un choix particulier de la Providence, c'est le résultat de leurs armes. Roi d'un petit pays, Salomon dut à ses exploits l'étendue de ses frontières reculées jusqu'à l'Euphrate; et à la paix, la création de ses flottes qui versaient l'or d'Ophir dans ses coffres, et les richesses de Tyr dans son commerce. Cyrus, Xerxès, Alexandre, égarés par l'ambition, expirent au sein de leurs triomphes; tandis

que Périclès et Auguste lèguent leurs noms à leur siècle, parce que la paix, amie des arts, console leurs pays des ravages de la guerre. Clovis et Charlemagne jetèrent les fondemens du plus beau des empires; tandis qu'Attila et Tamerlan n'ont laissé d'autre mémoire que celle d'un terrible incendie ou d'un torrent dévastateur. Enfin, Louis XIV, beau de gloire et de succès guerriers dans son âge viril, éprouve l'abandon de la fortune infidèle à ses armes dans la décrépitude de sa vieillesse, et prépare peut-être la chûte de sa dynastie, et Charles XII voit ses lauriers flétris à Pultawa. Plus heureux que leurs contemporains, nous possédons un Prince qui unit à la science profonde de la guerre, l'amour des arts consolateurs; et si la foudre est dans ses mains, l'olive croit à ses pieds. N'en doutons point, on appellera un jour le *siècle des prodiges* ou de NAPOLÉON, celui où l'art de la guerre, l'amour des sciences, la culture des arts, la philosophie, la regénération des mœurs et la prospérité publique portent au plus haut degré de gloire les destinées du premier peuple de l'Univers. Bientôt il ne lui reste plus que Carthage à détruire pour voir refleurir au sein de la nouvelle Rome le commerce qu'il protége. Une foi Punique nous a trop appris quelles armes nous avons droit d'employer à notre tour, et le trident de Neptune, brisé par l'Hercule français, va devenir le partage du monde. Comme ce doux espoir annoblit les sons de l'airain tonnant au bruit duquel nous terminons un article commencé sous l'invocation d'Hippocrate, mais qu'il est impossible à un bon Français de finir autrement que par des actions de grâces au Génie, au Régulateur des destinées de la France!!

*Sicelides musæ paulo* minora *canamus.*

Le 19 a été très-rigoureux, et cette température a été d'autant plus sensible qu'elle succédait à une journée vraiment printanière. Cependant la vigne bourgeonne, le sumac, l'olivier de Bohême, les acacias, les ébéniers, les sycomores, les sorbiers, les groseilliers épineux donnent leurs premières pousses, les vignes de Judée et les Ste-Lucie sont en fleur; tout présage enfin l'arrivée du printems, annoncé par des souffles odorans qui, à l'heure de midi, sortent du sein fermentant de la terre. Nous avons promis le tableau météorologique de mars à Plaisance, et grâces à MM. Moreau de Saint-Méry et Mantenga, nous pouvons remplir notre promesse : la plus grande hauteur du baromètre a été de 28 p. 5 lig., la moindre de 27 p. 5 l. Le thermomètre s'est élevé à 15 deg.; il est descendu à 2 degrés au-dessous de zéro. L'hygromètre a parcouru ses degrés de 45 à 100. Le pluviomètre a couvert 1 pouce 7 lig. Les maladies dominantes ont été les fièvres catarrhales et les péripneumonies adultérines; il y a eu beaucoup de fièvres intermittentes et de typhus qui ont cédé à l'emploi hâtif des amers et sur-tout du quinquina. A la fin du mois, on a observé beaucoup de rougeoles. Belle Italie! c'est bien de ton climat qu'on peut, en t'appliquant les tableaux météorologiques de la France, dire avec vérité :

*Mutato nomine de te*
*Fabula narratur.....*

M. S. U.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 2 fois N., 5 fois N.-O., 8 fois S.-O., 4 fois S., 2 fois S.-E., 7 fois N.-E., et 2 fois. O.

☽ Dernier quartier le 6 mai. M. S. U.

Depuis le 19 avril jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig $\frac{7}{12}$. — La moindre de 27 p. 5 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 1 d. $\frac{5}{12}$. (cond.) — Il a monté à 12 deg. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 68 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Fièvre pernicieuse.*

J'AI observé, sur la fin de l'été et au commencement de l'automne de 1808, quelques fièvres d'accès pernicieuses. Grâce au vin de Seguin, dont ma pratique me fournit chaque jour l'occasion de voir les heureux effets, j'ai sauvé deux individus qui, faute du spécifique, mouraient sans s'en douter dans un âge où l'on croit ne jamais finir. Autrefois je ne voyais cette insidieuse fièvre que de loin en loin, chez des gens âgés, peu ou mal nourris, et dans des contrées basses et humides; mais à présent, tous les lieux, tous les âges lui conviennent; seulement elle paraît sévir de préférence en automne.

Dans les premières semaines de septembre

dernier, Mlle des R... fut prise, à la campagne, d'une fièvre bilieuse. Après un purgatif et des délayans, on l'amena à la ville. Je la vis quelques heures après son arrivée. Je prescrivis un vomitif pour le lendemain, si le redoublement où elle était perdait beaucoup de sa violence. L'émétique fit beaucoup d'effet, et ce jour-là le redoublement ne vint pas; à un peu de fréquence près, le pouls était naturel. Le lendemain, entre dix et onze heures du matin, la malade eut un frisson; les deux stades de chaleur et de sueur succédèrent avec intensité. La tête s'égara, les yeux étaient hagards, la parole brève, la soif insupportable, l'agitation continuelle. L'accès tomba comme je l'avais annoncé. « Point de délai, » l'ennemi porte des coups funestes à votre chère » parente, dis-je à la personne chez laquelle elle » demeure; c'est ici le cas de vous signaler. » Cette personne, qui avait une provision de bon quinquina jaune, avait guéri de la fièvre depuis quelque tems, par pure bienveillance, un grand nombre de pauvres dont sa terre est avoisinée. Aussitôt elle en met une once dans du bon vin de Bourgogne, et annonce agréablement à son intéressante malade une victoire assurée. En effet, la moitié de la bouteille coupa la fièvre; neuf jours se passèrent tranquillement, mais le dixième fut orageux : un accès long et violent revint; même remède et même résultat. Neuf jours de bien-être; cette fois, elle n'avait point abandonné l'usage de l'écorce; je voulus vainement la lui faire prendre après ce troisième accès; son dégoût fut invincible. Elle fut plus traitable envers le vin de Seguin qui, quoique pris tous les jours, n'empêcha pas au dixième jour un nouvel accès de fièvre de lui faire beaucoup de mal. Je me reprochai de n'avoir pas assez purgé ma malade, et voulant réparer ma prétendue faute, je la mis aux délayans un peu acidulés avec la crême de tartre. J'allais formuler une médecine, quand la malade m'annonça que ses règles avaient paru... J'attendais l'accès au dixième jour, et il ne manqua pas; il fut affreux; plus de connaissance dans certains momens; une figure décomposée, l'œil fixe, la prunelle dilatée, le pouls petit et précipité, en un mot, l'état le plus déplorable. La malade vomissait depuis l'invasion de l'accès. Je n'attendis point sa chute complète pour donner du vin de Seguin qui ne fut point rejeté. Entre chaque dose de ce fébrifuge, je faisais prendre une cuillerée d'une potion fortement animée avec la teinture de *castoreum*. Je fis placer un exutoire au bras avec des cantharides. La boisson ordinaire était du vin de Bourgogne animé avec une décoction de feuilles d'oranger. L'accès entièrement passé, Mlle des R... ne perdit point courage. Je la soutins dans l'espoir de ne plus retomber dans un pareil état que l'usage des débilitans avait fait naître. Je lui dis qu'il n'y avait que le vin fébrifuge et des fortifians qui pussent mettre ses jours en sûreté, et que je comptais sur sa soumission à mes ordonnances et sur son éloignement de toutes suggestions étrangères, car on murmurait de ce que je ne l'avais pas purgée. Je me reprochais assez d'y avoir songé un instant. Cette erreur aurait coûté cher à ma malade, mais elle aurait paru au vulgaire l'effet d'une malignité insurmontable, et le médecin n'aurait eu que son sens intime pour accusateur. Le vin de Seguin continué à hautes doses, des anti-spasmodiques variés, un régime fortifiant, un bon feu, de la société, l'habitude du café continuée, rendirent trois accès suivans, qui conservèrent leur périodicité décadaire, beaucoup moins violens et moins longs; car j'ai omis de noter que les précédens étaient de vingt-quatre heures. Enfin, cette fièvre, que la grande distance des accès rend intéressante à observer, cessa entiérement. La convalescence fut longue, mais non pénible. J'ai laissé subsister le vésicatoire, et fait prendre un peu de suc de cresson dans du bouillon tous les matins. Aujourd'hui la malade n'a plus que le souvenir de cette terrible maladie.

Dans le mois d'octobre dernier, un chirurgien me fit appeler; il avait eu plusieurs accès de fièvre tierce dont il était fort fatigué. Le dernier lui avait donné beaucoup d'inquiétude; il vomissait le quinquina. Il attendait la fièvre quand j'arrivai. Il causa avec beaucoup de bon sens; son aspect physique n'offrait rien d'alarmant. J'allai faire une visite dans le village, et ne revins qu'au bout d'une heure. Je le trouvai pâlissant, ayant froid; je lui fis prendre une infusion de tilleul avec de l'eau de fleurs d'orange; bientôt la chaleur s'établit, le pouls devient plus large, mais sa physionomie a

quelque chose de sombre; il parle sans suite, pousse de profonds soupirs, regrette de quitter la vie si jeune, gémit sur le sort de ses enfans qui lui sont si chers; à peine peut-il articuler ces douloureuses paroles. Sa mâchoire inférieure reste abaissée, ses yeux sont fixes et comme nébuleux, son teint est couleur de suif, toute l'habitude de son corps offre l'empreinte de la destruction. Je lui mis sur la nuque une compresse pliée en double, trempée dans de l'ammoniaque comme vésicant; l'effet en fut prompt : l'éther sulfurique fut donné à la dose de dix gouttes de demi-heure en demi-heure. Le camphre et le vin achevèrent de ranimer cette machine défaillante. Je passai les trois quarts de la nuit à le secourir. Je fis bien des recherches dans sa petite pharmacie où il croyait avoir encore un reste de quinquina, mais il ne s'en trouva point. Comme il avait vomi celui qu'il avait pris, je ne songeai plus qu'au vin de Seguin. Je ne pense pas que cette disposition de l'estomac tienne à la faiblesse : l'explication Brownienne, donnée par M. le Dr Dupont dans votre avant-dernier N°, est journellement démentie par la pratique; il est plus naturel de la faire dépendre d'un agacement des nerfs de l'organe, agacement bien souvent observable dans les fièvres putrides, sur-tout épidémiques, comme Lind, je crois, s'en est expliqué, et qui rend encore aux convalescens les premières digestions si pénibles. Brown, pour qui la faiblesse constituait presque toutes les maladies, ne faisait autre chose que calmer l'irritation de l'estomac, en donnant l'opium quand on vomissait le quinquina. Mais, voulant appuyer son système par l'observation, il lui arrivait souvent de tordre le principe pour avoir la conséquence dont il avait besoin.

Je reviens au malade. Il avait été soigné par un de ses voisins, qui vint le voir de bon matin; je lui contai ce qui venait de se passer; il me répondit qu'il avait été témoin d'un accès redoutable, et qu'il m'apportait du quinquina; je m'aperçus que c'était du jalap. Il se rappela qu'on en avait déposé chez lui. Ce chirurgien, homme d'esprit et avisé, avait quitté depuis long-tems la chirurgie pour le commerce des bois; mais il n'a pas oublié toutes ses connaissances, et il a été d'un grand secours à son confrère. Il avait fait venir une demi-bouteille de vin de Seguin pour un fermier du voisinage qui n'en avait pas un besoin si pressant; on alla le prier de vouloir bien la prêter, ce qu'il fit de bonne grâce. L'accès n'était pas encore passé, que je l'administrai à mon malade. Le confrère marchand de bois se chargea de le diriger dans ce que j'avais institué, et en peu de jours le malade n'éprouva plus qu'une grande faiblesse et une vive sensibilité à la région épigastrique, accidens que la nature de la maladie pouvait produire, mais que des purgatifs répétés inconsidérément avaient sans doute beaucoup aggravés.

Le vin de Seguin est précieux, 1° parce qu'il doit être pris en petit volume; 2° parce qu'il n'offense le goût de personne, pas même des enfans; 3° parce que, si je ne me trompe, il y entre une touche d'opium qui l'approprie à la sensibilité des estomacs; 4° parce que la digestion du quinquina, si je ne me trompe encore, est faite préalablement dans l'alcohol, et que cette liqueur, comme le prouvent l'expérience et le témoignage de Pringle, corrobore le principe fébrifuge de l'écorce. VOITHIER, *D. M.*, *à Troyes.*

---

*Des Provinciaux en consultation à Paris.*

LES habitans des départemens se rendent, sur la foi des traités, dans la Capitale pour y chercher la santé, du plaisir ou de l'avancement. Ces deux dernières classes nous intéressant moins directement, nous allons parler de celle qui vient de bonne foi interroger l'oracle d'Épidaure dans la ville où tous les arts brillent de l'éclat le plus vif. Examinons s'ils s'y prennent de manière à être exaucés par le dieu qu'ils invoquent. D'abord ils arrivent en hâte, l'esprit préoccupé sans avoir donné à l'arrangement de leurs affaires en province, le tems nécessaire pour se préparer une absence sans inquiétude. Ils partent sans prendre de leur guide habituel un tableau raisonné de leurs accidens, préférant, disent-ils, les exposer de vive voix à courir le danger de laisser le médecin de Paris se prévenir, soit déférence, soit paresse, par l'opinion de son

confrère de province. Ils arrivent en poste ou par une diligence incommode, courant jour et nuit, dans un tel état de fatigue, que l'homme le mieux portant, sortant d'une telle épreuve, ressemblerait à un déterré. Certains que *pour de l'argent on trouve tout à Paris*, ils n'ont point fait retenir un appartement commode; si c'est l'hiver, on leur donne une chambre qui ne fume que quand le vent est au nord, et comme c'est un des vents dominans de cette saison, on peut toujours y faire bon feu, excepté quand il fait froid : si c'est l'été, on les loge dans des mansardes brûlantes dont un léger plancher absorbe plutôt qu'il ne repousse les rayons solaires plongeant à travers les tuiles. Je ne parle point de la guerre exercée par cet insecte ignoble, aussi sale que fétide, dont le nom seul est une injure et dont l'analogue flétrit jusqu'aux fleurs sur lesquelles on le rencontre; et cependant pour qui veut dormir en paix et n'écraser personne, cet article est de quelque considération. Enfin, le malade se réveille ayant bien ou mal dormi. — « Que » veut Monsieur pour déjeûner? — Une tasse de » lait. » On l'apporte, et notre étranger, bien largement muni de tous les préjugés de sa province, boit à contre-cœur la tasse fatale pour laquelle son goût semble cependant demander grâce. Il sort, s'oriente et défile le chapelet de ses commissions; voit des parens oubliés, des amis qu'il ne connaît pas; reçoit des invitations, des questions sur le but de son voyage, et des renseignemens sur les médecins à consulter. Ne vous laissez point séduire par l'usage, dit celui-ci. Nous avions d'excellens docteurs, ils sont tous morts. On parle bien encore de Maloet, Désessarts, Menuret, Jean-Roy, Corvisart, Hallé, Andry, Le Roy; mais que vous diront-ils de plus que nos jeunes médecins, à qui l'on doit tant de découvertes, et sur-tout d'avoir simplifié la médecine? Et puis il faut de l'esprit, et nos jeunes docteurs en pétillent. Consultez Peborde, Bouvenot, Alibert, Leroux, Tartra et sur-tout leur grand maître Pinel, et vous verrez comme, fidèles au précepte de Molière, *ils ont changé tout cela*. Tenez, dit un autre, sans voir ces dieux du jour dont, entre nous, les oracles sont un peu chèrement payés, je vous conseillerais de consulter le médecin de ma femme, il sait tout, il est utile à tout. Il a même un avantage précieux à mon gré, c'est qu'avec lui on est exempté de mander un chirurgien; et il vaut toujours mieux n'avoir affaire qu'à une seule personne. — Mais, mon cousin, cet homme m'estropiera, il faut avoir l'usage de la lancette ou du bistouri pour s'en servir avec succès. — De l'usage, monsieur, on ne l'accusera pas d'en manquer; il a été trente ans chirurgien très-employé; et ce n'est que par amour de l'art et pour se rendre aux vœux empressés de ses malades, aux sollicitations de ses amis, qu'il a consenti à se faire recevoir docteur... Je vous donnerai sa thèse;... elle est en français, mais cela vaut du latin, et c'est d'une élévation, d'une profondeur de style!... Je vous tiens pour érudit si vous y entendez rien. — Allons voir votre docteur; aussi bien ma maladie est-elle *médico-chirurgicale*, à ce que m'a assuré un chirurgien de ma province, qui venait quelquefois me voir en cachette du médecin. — Ils partent; le docteur de fraîche date les reçoit dans un cabinet orné de livres, et précédé d'une antichambre couverte de tableaux et de rayons d'histoire naturelle. Le malade expose son cas; il éprouve des palpitations. — Ce n'est rien, dit le docteur, c'est un anévrisme. — Il a des démangeaisons dans l'urètre. — C'est la sœur aînée de la petite-vérole. — Une légère tumeur dans l'aine. — Bien, c'est un bandage qu'il vous faut. — Très-content d'un docteur aussi expéditif, mon provincial paie généreusement ( car ils paient bien quand ils paient ). Dès le lendemain, larges saignées, tasses d'arnica à foison, bandage à pelote bien conique, de manière que l'anneau, plus dilaté, laisse échapper davantage l'intestin au moindre faux pas; enfin, des pilules de Belloste à pleine boite et de l'eau de Vansvieten à cuillerées. Du reste, dit l'Esculape à son malade, suivez vos habitudes ordinaires. Or, ses habitudes ordinaires sont de boire à chaque repas une bouteille de vin, de manger de tout, de prendre de l'eau-de-vie, du café, des liqueurs; de faire deux ou trois lieues à pied pour exciter l'appétit; et il continue ses habitudes avec ses médicamens.

Il sait qu'on dîne tard à Paris; aussi, de peur de sembler provincial en arrivant des premiers,

il arrive à six heures dans une maison où l'on dîne à quatre; il dévore. On propose à huit heures une loge au spectacle, il y vole. Il revient fatigué, étourdi, se couche sans oublier les graines de Belloste et le toast à Vansvieten. Il est tourmenté d'une insomnie horrible. Le lendemain matin, indigestion, hoquets, vomissemens; le bandage s'est déplacé, une tumeur dure occupe la place de la pelote, les palpitations redoublent, la fièvre s'allume. On va chercher le docteur-chirurgien; il est couché parce qu'il a passé la nuit à un accouchement. Le mal fait des progrès... On s'inquiète; enfin, on demande un des vrais médecins que j'ai désignés d'abord; il reconnaît une hernie étranglée. L'indication est urgente. On met le malheureux dans un bain à une très-haute température; on lui donne des lavemens légèrement stimulans. On l'expose horizontalement sur un lit. On fait sur la hernie de douces frictions avec l'éther;... on lui en administre intérieurement. La détente est opérée, la réduction se fait, l'intestin rentre, le malade est sauvé. Une potion huileuse, des demi-lavemens émolliens rétablissent la communication de tout le canal intestinal. Poursuivant ses bienfaits, le médecin fait appliquer sur l'arcade un cataplasme d'écorce de grenade et de folle farine de tan, bouillies dans du vin rouge acerbe, avec addition d'alun. Ce cataplasme est tour à tour remplacé par du quinquina, des feuilles de sureau et de myrthe, quelquefois par de la terre de rémouleur détrempée de vinaigre, etc., avec la précaution d'opposer au passage de l'intestin une pelote large, ronde et plate..... On recouvre cet appareil avec de la filasse trempée dans de l'huile, ou une décoction chaude de farines de graine de lin, posées à l'entour pour remplir la double indication de resserrer les fibres circulaires de l'anneau et donner aux parties environnantes assez de relâchement pour qu'elles se prêtent à une extension de fibres suffisante pour se rapprocher du centre de la rupture qu'il s'agit d'oblitérer graduellement. On entretient la liberté du ventre pour que les intestins n'exercent pas un seul effort; le malade reste le plus possible étendu sur le dos. Une large ceinture contient à la fois la cavité abdominale, et s'élevant jusqu'aux mamelons, comprime légèrement le système circulatoire dont les pulsations irrégulières décèlent une irrégularité anomalique du systole et du diastole, sans indiquer un anévrisme. Des bains de rivière compléteront ces deux cures dans l'été. Quant à la syphilis, nulle trace, et le prudent médecin fait disparaître jusqu'aux vestiges d'inflammation et de ptialisme, attestés par l'ébranlement des dents et les aphtes de la bouche, en jetant au feu les poisons mercuriels et en mettant son malade mieux conseillé, à une diète laiteuse. Deux mois se passent dans ces redressemens d'un tort impardonnable. Le cousin reconnaît son erreur et se promet bien de ne plus appeler le docteur-chirurgien qu'aux couches de sa femme. L'habitant des départemens retourne dans sa ville natale dans le même état qu'il en était parti, mais fermement décidé à ne plus tenter de remèdes.

Était-ce bien la peine de venir consulter à Paris? M. S. U.

## CHIRURGIE.

### *Guérison d'un Sarcocèle* (1).

Il est du devoir de l'homme qui s'intéresse à la conservation de ses semblables, de faire connaître les hommes de l'art qui ont le talent de guérir des maladies réputées incurables;

*Non ignara mali miseris succurrere disco.*

J'étais attaqué d'un sarcocèle des plus considérables. Le scrotum était dans un état d'enflure énorme, et le testicule était devenu fort dur et très-douloureux. Un de mes amis, à qui je communiquai mes inquiétudes sur mon état que je regardais comme des plus fâcheux, me rassura en m'observant qu'il avait été guéri de deux hernies, par M. *Brogniard*, ancien grand hospitalier du ci-devant ordre de Saint-Lazare, demeurant à Passy, près Paris, rue Vineuse, n° 19, et qu'il avait eu occasion de voir chez lui plusieurs personnes guéries de la maladie qui me tourmentait; qu'il m'accompagnerait à Passy, chez M. *Brogniard*, si je le désirais. J'acceptai

(1) Le sarcocèle est une tumeur du *dartos* ou des organes contenus dans le *scrotum*.

son offre obligeante, et nous allâmes à Passy chez M. *Brogniard* qui, après m'avoir examiné, m'observa qu'il espérait que les soins qu'il me donnerait ne seraient pas infructueux, malgré la grosseur et la dureté de cette partie. Effectivement j'ai été parfaitement guéri, sans avoir éprouvé la plus légère douleur dans tout le courant du traitement; et je dois cet hommage à la vérite.

LOUIS, *officier en chef de la bouche de de S. E. Monseigneur de Marescalchy, ministre des relations extérieures du royaume d'Italie, rue d'Angoulême, n° 2, avenue de Neuilly aux Champs-Elysées.*

*Note du Rédacteur.* — Nous n'avons point publié cette note sans avoir pris, sur le fait en question, des renseignemens, et sans nous être assurés que M. *Brogniard* réunissait, à une expérience consommée en cette partie, et à des connaissances rares, un titre légal pour les mettre en pratique. Trop de charlatans usurpent ainsi des mentions honorables dans les Journaux, par des attestations mendiées, pour que nous ne soyions pas en garde contre cette espèce de brigandage. Nous avons sous les yeux des pièces qui font preuve que M. *Brogniard* a été reçu au Collège de chirurgie de Paris, en qualité de chirurgien herniaire, en 1762; qu'en 1767 il fut chargé par le Gouvernement de faire l'essai de son traitement anti-herniaire sur des malades de Bicêtre et de l'Hôtel-Dieu de Paris. Ces expériences ont duré huit ans, et le résultat en fut tel, que, sur le rapport de la Commission des médecins *Maloet*, *Missa*, *Raulin* et *de Bretonne*, et des chirurgiens *Dufouarre*, *Brun et Joly*, fait par le docteur *Maloet* encore existant, M. *Brogniard* reçut de S. M. le cordon de Saint-Lazare, et un brevet portant, en termes précis, « permission de com-» poser, appliquer, vendre et débiter son remède; de l'an-» noncer, afficher et distribuer, faire appliquer, vendre et » debiter par lui, ou telle personne qu'il voudra commettre, » tant dans la ville de Paris que dans l'étendue du royaume » où il jugera à propos, par *privilège exclusif*, etc. »

## NOSOGRAPHIE.

MONSIEUR, je ne suis point médecin, mais j'aime beaucoup la médecine, sur-tout depuis que, cessant d'être simplement un art d'observation, elle est devenue une science, par l'heureuse application des méthodes analytiques: ce n'est effectivement qu'en analysant et comparant une multitude de faits que l'on peut obtenir des résultats, tirer des conséquences, et surprendre les secrets de la nature, qui semble se jouer des systêmes, des hypothèses ingénieuses, et des analogies. C'est donc une grande et belle idée que de chercher à confirmer, par l'autopsie cadavérique, les conséquences symptomatiques que le médecin avait établies dans le journal de la maladie. Cette méthode adoptée dans les hôpitaux peut faire faire de grands progrès à la clinique et à la thérapeutique; mais pour rendre les comparaisons plus justes, et jeter quelque jour sur les anomalies que présente l'ouverture de sujets morts de la même maladie, dont la marche a paru la même, dont les symptômes ont semblé également caractérisés, je pense qu'il serait très-avantageux de demander aux malades la série exacte des maladies qu'ils ont éprouvées depuis leur naissance, leurs époques, et l'ordre dans lequel elles les ont affectés. Ce tableau, que l'on pourrait appeler la *statistique médicale*, me semble une source d'observations très-instructives; et en effet il est naturel de penser que par le genre des maladies qu'un homme a éprouvées, il est possible de juger quels sont, dans son systême, les organes qui sont naturellement plus faibles, ou qui ont été affaiblis par les affections morbifiques. Ne peut-on pas en tirer une connaissance plus intime de son tempérament? Je crois qu'une suite de tableaux faits de cette manière dans un hôpital, et comparés avec cet esprit d'analyse que mettent dans leurs travaux les médecins modernes, serviraient avant peu d'années à résoudre des difficultés que l'on a regardées jusqu'ici comme insurmontables. Je soumets, Monsieur, cette idée à vos lumières; si elle vous présente quelque utilité, veuillez lui donner le développement dont elle est susceptible, et la regarder comme votre propriété; car c'est votre intéressant Journal qui l'a fait naître. C. L. C.

*Note du Rédacteur.* — En ne pensant pas précisément comme notre honorable correspondant, sur le mérite de l'intervention de l'analyse dans la médecine trop soumise, depuis quelques années, au systême de Bacon, plus applicable aux sciences de calcul qu'à une science de faits, nous nous étonnons qu'il ait été conduit de ce faux principe à une conséquence heureuse, et que nous adoptons en entier. L'idée qu'il énonce est féconde en résultats avantageux, et sans en réclamer la propriété, nous en conseillons l'exercice aux jeunes médecins qui voudront assurer leurs premiers pas dans une route où l'on ne peut trop multiplier les guides et les points de reconnaissance. Le *Popularium* d'Hippocrate, bien médité, fera plus de praticiens que toutes les Pathologies métaphysiques dont on embarrasse l'esprit des étudians aujourd'hui.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

indications, les autorités des médecins forts de leurs expériences ; les observations multipliées de réussites, des affections simulant l'aspect fébrile où ce vin convenait ; son mode d'agir, pris habituellement dans les affections chroniques, dans les débilités d'estomac, les pertes d'appétit, ou la tendance à l'infiltration lymphatique, à l'atonie scrophuleuse ou scorbutique. Voilà ce que celui qui veut user de ce vin énergique, avait droit d'attendre de celui qui s'érigeait en proclamateur de ses vertus, et ce qu'on ne trouve point dans le livre que nous annonçons, et que nous invitons l'inventeur du vin à faire remplacer par une instruction simple, méthodique et réellement énonciative des propriétés et du mode d'emploi du premier des fébrifuges connus. M. S. U.

## COMESTIBLES.

*Fabrique de Riz, Sagou, Semoule et Fleur de Pomme-de-Terre, de Mme CHAUVEAU de la Miltière.*

Il est des inventions qui portent un tel caractère d'utilité générale, qu'elles appellent plutôt la reconnaissance que l'éloge, et qu'on trouve plus naturel de les mettre à profit que de les vanter à ceux qui en font usage. Mais c'est moins à eux que ces recommandations s'adressent qu'à ceux qui, vivant loin de ce creuset dévorant de la Capitale, où tout vient par une force d'attraction invincible s'épurer au foyer des lumières, ont besoin d'être avertis par les Journaux, ces sentinelles avancées de l'instruction publique, de ce que le génie invente pour le besoin de la société. Parmi ces découvertes, celle que propose modestement une femme simple, élève de la nature, économiste par instinct, ne tiendra peut-être pas le dernier rang si l'importance de l'invention est en raison des besoins qu'elle satisfait. *Cérès* et *Triptolême* obtinrent les honneurs de l'autel, pour avoir révélé aux hommes l'usage du blé. *Parmentier* a vu donner par la reconnaissance Nationale son nom à la Pomme-de-terre qu'il naturalisa en France. Sans aspirer à l'apothéose de *Triptolême*, à la gloire de *Parmentier*, Mme *Chauveau* ne désire que de voir se propager l'usage des produits de sa fabrique qu'elle a nommés *Riz*, *Sagou*, *Semoule* et *Fleur de Pomme-de-Terre*, parce que les préparations qu'elle retire de cette racine farineuse ont l'aspect et la consistance de ces substances diverses. C'est à un préfet connu par la libéralité de ses principes et son goût des arts, dont Tours regrettera long-tems la présence, dont Lille bénit maintenant l'administration, que nous devons la perfection où Mme *Chauveau* a porté son invention. Trop éclairé pour ne pas voir l'art important de conserver sous forme sèche et de pouvoir réserver pour des années de famine ou pour des navigations de long cours, un aliment précieux où le vulgaire n'aperçoit que des friandises ridicules, M. *de Pommereul* ne dédaigna pas d'encourager de sa présence et même de ses avis les premières tentatives de l'ingénieuse ménagère. Elle avait, au fond de sa retraite (à la Miltière, commune de Mont-Louis, près Tours), médité ce travail. Il l'invita à venir répéter ses expériences à la préfecture, et le succès fut si satisfaisant, que, sur l'avis des chimistes les plus distingués, un décret impérial du 12 décembre 1806 a assuré à l'Auteur l'honorable brevet d'invention de *l'aliment le moins coûteux pour le pauvre, le plus délicat pour le riche.* Nous avons assisté à ses manipulations ; elles sont telles que ses produits, très-étrangers à ce qu'on nomme communément *fécule de pomme-de terre* qui se grumèle et ne cuit que difficilement, ont la plus grande ressemblance avec les résultats de l'orchis, nommés *salep*. Comme lui, ils sont très-avides de liquide, faciles à digérer, d'un goût exquis, et ils ont la propriété de donner à ceux qui en font un usage journalier un embonpoint qui atteste leur parfaite digestion par l'estomac, en même tems qu'ils conviennent merveilleusement à la poitrine.

Les personnes, dont la révolution a renversé la fortune et la marmite, et qui sont obligés de s'occuper de leur cuisine *propriâ manu*, apprendront avec intérêt qu'en quinze minutes on a, avec ces substances, un potage, un gâteau, une tourte, un pâté, une omelette, un ragoût, des beignets, des gauffres, des brioches, des biscuits, etc. Mme *Chauveau* donne avec elles une instruction imprimée qui enseigne à en varier l'usage; il n'est pas jusqu'à l'art médical qui n'en réclame l'emploi. La propriété de la *fleur de pomme-de-terre*, étant d'absorber beaucoup de liquide, la rend très-propre à faire des cataplasmes. Délayée avec l'eau salée, elle étuve et fond promptement les échymoses; mêlée avec l'eau de sureau, elle apaise les feux de l'érysipèle; aromatisée par l'eau rose, elle calme l'inflammation des yeux; jointe à l'eau de pariétaire et appliquée sur le pubis, elle fait cesser les rétentions d'urines et en suspend les douleurs; bouillie en petite quantité, elle donne une tisane analogue au gruau de Bretagne et à l'eau de riz; mêlée à un bain, elle adoucit la peau; enfin, elle est propre à la plupart des usages de la vie, comme aliment ou comme médicament.

Ces préparations joignent à tous ces mérites celui d'être facilement assimilables, très-aisées à digérer, et par conséquent très-convenables dans les convalescences qu'elles hâtent; d'être très-économiques, et pour s'en convaincre, Mme *Chauveau* n'a pas craint de l'éprouver par elle-même. Elle a voulu ne vivre pendant quinze jours que du produit de sa fabrique, et n'a pu en consommer par jour que quatre onces. Accommodé tantôt au lait, tantôt au bouillon, cet aliment a suffi à sa nourriture, quoiqu'elle ait continué de se livrer à l'exercice le plus fatigant. Il exige moins de feu pour sa cuisson et quatre fois moins de tems; une demi-livre absorbe neuf pintes de lait ou de bouillon; enfin, cette substance farineuse, cuite se conserve plusieurs jours, même en été, sans s'altérer, et crue, peut se garder un tems illimité sans perdre de sa qualité et sans avoir rien à redouter des insectes.

Le dépôt général des *Riz, Sagou, Semoule* et *Fleur de Pomme-de-Terre* de Mme *Chauveau de la Miltière*, brevetée du Gouvernement, est établi à Paris, chez M. *Dufour*, marchand épicier, rue Sainte-Avoie, n° 2, au coin de celle Sainte-Croix de la Bretonnerie.

M. S. U.

## AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous n'avons pas besoin sans doute de motiver, excuser ou défendre la cause d'un délai involontaire dans l'émission du dernier N°, et il n'est personne de nos abonnés qui n'y ait reconnu ou soupçonné l'effet d'une paternelle correction d'un zèle jugé trop fraternel.

M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIV.) ( 105 ) ( 11 Mai 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Une Juive, nommée Sara Wolf, est morte le 6 avril à Frankenberg, en Westphalie, à l'âge de 107 ans. Elle laisse quatre filles, cinq fils, quarante-cinq petits-enfans, et quarante-six arrière-petits-enfans; en tout cent individus de sa race.

(*Publiciste, vendredi 5 mai* 1809.)

Il est mort à Naples, dans le courant du mois dernier, une femme qui avait atteint sa 110e année.

(*Journal du Commerce, du même jour.*)

Ces deux exemples prouvent que sous des latitudes bien différentes, on peut également atteindre un âge avancé, et que la longévité des êtres n'est pas en raison des températures où ils vivent. La sobriété, l'insouciance, l'exercice, sont, avec une bonne constitution, les plus sûrs titres à une longue vie.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Il semble qu'à mesure que la saison s'avance notre embarras s'accroisse pour rendre compte de ses intempéries, et que ce printems ne soit constant que dans ses vissicitudes. Chaque jour a continué d'offrir les températures les plus opposées, mais la froidure et l'eau ont dominé, et, suivant l'expression ingénieuse d'une femme charmante, *il pleut des fièvres* : elles sévissent en quantité vraiement effrayante, et jamais moisson médicale ne s'ouvrit avec plus de profusion. Les maladies sont très-communes surtout parmi le peuple, parce que, échauffé par le travail, l'ouvrier pris soudain de froid éprouve un rhume ou un rhumatisme qui, dès l'abord, présentent des symptômes assez graves pour l'obliger de rester au lit. Nous avons fréquemment rencontré de ces faits dans notre pratique personnelle; et il nous a semblé que l'incertitude que laissait dans le choix du traitement le vague des symptômes rendrait utiles quelques notions sur le rhume et le rhumatisme. Elles auront du moins le mérite de l'à-propos.

Le rhume est une fluxion humorale sur les membranes des sinus frontaux (c'est le rhume de cerveau ou coriza), ou de la gorge (c'est l'esquinancie catarrhale), ou du poulmon (c'est le rhume de poitrine ou catarrhe proprement dit). Cette affection est presque toujours le prélimi-

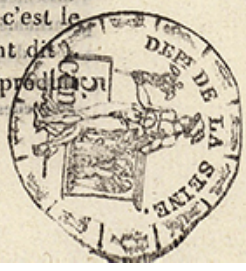

d'une métastase causée par la répercussion de la transpiration. Cette congestion a quelquefois lieu par un flux d'humeurs causé par une irritation inflammatoire survenue consécutivement dans le tissu cellulaire, par exemple par l'abus des liqueurs spiritueuses; dans ce cas, la maladie est inflammatoire et, comme nous disons, *active*; dans l'autre elle est *passive*. C'est ici sur-tout que notre théorie s'applique merveilleusement et conduit à une pratique heureuse. C'est ce que les bonnes femmes et les praticiens de campagnes nomment rhume froid, et rhume de chaleur (1). Les traitemens sont entièrement opposés; nous ne répéterons point ici, ce que nous avons exposé en détail dans le N° 12, du 21 avril dernier, pour le traitement de ces différens rhumes; et nous ne rappellerons leur division que parce que, ne l'ayant pas formellement énoncée dans l'article auquel nous renvoyons, nous avons cru devoir restituer ici cet ordre pour assurer la marche des jeunes praticiens, et les mettre à porté de reconnaître dès l'invasion l'organe spécialement affecté par le rhume naissant. Mais, ce qui nous occupera plus particulièrement, c'est la distinction que nous venons d'établir entre le rhume chaud ou *actif* et le rhume froid ou *passif*, distinction que nous n'avions pas assignée dans les règles générales de traitement tracées pour ce genre d'affection.

On appelle rhume *actif* ou chaud celui qui s'annonce par des signes inflammatoires bien faciles à reconnaître : la peau est ardente et sèche, l'haleine brûlante, la langue aride, parsemée d'aspérités rouges et quelquefois noirâtres. L'œil est injecté de filets sanguinolens, la poitrine est oppressée et sifflante, le son de la voix est altéré; on éprouve un mal de tête affreux ou une migraine obstinée, des démangeaisons au nez, des éternuemens, la perte du goût et de l'odorat, tandis que les organes de la vue et de l'ouie deviennent d'une sensibilité excessive; le plus léger bruit étourdit, une lueur un peu vive blesse les yeux, les glandes du col se gonflent, quelquefois s'établit une esquinancie; la face est plus colorée que de coutume; point de sommeil, inquiétude continuelle, fièvre ardente, délire obscur, soubresauts des tendons, urines briquetées, douleurs de reins, constipation, soif inextinguible, lassitude dans tous les membres, point de côté, toux déchirante jusqu'à ce que l'expectoration s'établisse; on conserve un peu d'appétit. Les momens sont précieux; sur le champ, six à huit sangsues au côté douloureux ou à l'anus, bains tièdes, lavemens émolliens, cataplasmes de même nature sur le bas-ventre, bouillons nitrés de poulet ou de veau, oseille, laitue, cerfeuil et pariétaire; l'infusion gommeuse de fleurs de violette et pavot, le lait coupé, des gargarismes de décoction de figues dans le lait, de préférence à l'oxicrat, loochs blancs, orgeat chaud; les pieds chaudement fourrés, et mieux encore le lit. Quelquefois on s'est très-bien trouvé d'une large saignée, puis immédiatement un vomitif après l'effet duquel on donne des lavemens purgatifs pour dériver; force bouillons amers, et diète sévère. Chaque soir en se couchant, pendant trois à quatre jours, une demi-once de manne dans une tasse d'eau chaude coiffée de lait. Bandeaux de vinaigre sur le front, fumigations; quelquefois un lait de poule très-allongé d'eau, mais sans fleur d'orange ni cannelle; point de vin. Du reste, il ne faut purger que quand les crachats, devenus jaunes et visqueux de glaireux et clairs qu'ils étaient, annoncent la fin de l'érétisme et la *coction* (1).

On appelle rhume *passif* ou froid celui dont les symptômes sont précisément opposés à ceux que nous venons de décrire. La peau est molle, blafarde et comme infiltrée d'eau, l'haleine est aigre-doux, la langue blanchâtre et jaune à sa racine, les yeux comme nageant entre les paupières gorgées d'eau; la face est pâle. On est dans un état de somnolence habituel; le

(1) En Italie, où l'air est habituellement chaud et la transpiration excessive, on ne connaît presque que les rhumes par réfroidissement, et de là l'expression *rafredato* (*réfroidi*) pour enrhumé; dans les pays du Nord, au contraire, les rhumes sont de chaleur, parceque l'énergie vitale réfugiée au centre acquiert une intensité extrême; aussi les fluxions de poitrine y sont-elles très-communes.

(1) C'est le rhume qui règne en ce moment, depuis qu'une chaleur vraiment printanière a développé dans les corps une fermentation inflammatoire, si des causes prédisposantes ont ajouté à cet érétisme; car on s'enrhume au soleil.

pouls est petit, concentré; les urines sont quelquefois crues, quelquefois jumenteuses, les selles cendrées; on a de la répugnance à boire et l'on éprouve des envies de vomir pénibles et sans effet. Toute l'habitude du corps est lâche et moite; les articulations sont gonflées, et les pieds, les mains comme œdématiés. Le dégoût est complet, et on ne sent d'attrait que pour le lit. Le premier moyen est de réveiller l'excitabilité. Gardez-vous de saigner, vous tueriez votre malade. Donnez l'émétique avec prudence, mais à large dose en aromatisant d'eau de fleurs d'orange tous ce qu'il prendra, même son eau chaude. Infusion de bothris, ou de mélisse ou de tilleul, du lait coupé de bouillon, quelque prises de tabac ou de poudre de muguet et de bétoine, fumigation de sucre-candi pulvérisé avec un peu de poudre de café torréfié et de fleurs de sauge porphyrisés, et projetés sur des charbons allumés. Lavemens stimulans avec le sel et la gratiole; synapismes à la plante des pieds. C'est ici qu'on employe avec succès, sur-tout si l'atmosphère est humide, ce remède tant déprécié par ceux qui ne connaissent pas son mode d'action quand il est appliqué à propos, et dont nous avons retiré tant d'avantages dans l'épidémie catarrhale de l'hiver de 1806, le punch léger et aromatisé de cannelle. On retire le même succès du vin chaud sucré et coupé d'eau, ou d'un bischoff fait avec l'infusion de coquelicot sucrée, à laquelle on ajoute par tasse deux cuillerées de vin vieux de Bordeaux ou du Rhin. On peut permettre un peu de nourriture pour prévenir la fermentation saburrhale produite par les congestions des premières voyes et l'accumulation des sucs salivaire et gastrique. Il existe cette différence entre ce rhume et le rhume *actif*, que le rhume *passif* ou froid négligé ou maltraité dégénère en catarrhe, ou en asthme, et que le rhume *actif* ou chaud traité à contre-sens et par un régime incendiaire développe rapidement une fluxion de poitrine, si quelque hémorragie spontannée remplaçant l'abus de l'art ne vient rétablir le triomphe de la nature. Ces notions sommaires suffisent pour mettre sur la route d'une saine pratique les jeunes médecins auxquels ces deux espèces de maladies s'offriront.

Le rhumatisme, qui a emprunté son nom de la même racine que le rhume, parce qu'en effet comme lui il est le produit d'une fluxion d'humeurs coulant de la tête et passant quelquefois d'une partie à une autre (ῥέω, *couler*), se divise comme lui en aigu et en chronique (1). Ainsi que la goutte, avec laquelle il a quelque parenté, il occupe les articulations ou plutôt les points d'attache des muscles qui les meuvent, et de là il a reçu diverses dénominations déterminées par les lieux qui lui servent de siége. Ainsi on l'appelle sciatique, lombaire, dorsal, cervical, vertébral, sternal, suivant les différentes régions qu'il affecte. C'est d'ailleurs un Protée insaisissable et qui semble né pour le malheur de ses victimes qu'il torture d'une manière atroce. Nous avons dit qu'on le distinguait en aigu et en chronique; nous préférons encore notre division entre *actif* et *passif*. Le rhumatisme actif est celui qui, comme un fer brûlant, consume la fibre à laquelle il adhère et donne un caractère de feu aux douleurs cuisantes qu'il cause. Une fièvre interne dessèche le malheureux accroupi plutôt qu'étendu sur ce lit de douleur; nulle position ne lui fait trouver grâce devant le tyran qui le déchire. C'est Ixion sur la roue, c'est Prométhée sur son rocher. Des plaintes sans cesse renaissantes sortent de ce foyer intarissable de maux que rien ne suspend et qui s'attachent sur-tout aux bilieux, aux athlètes qui abusent de leurs forces, aux soldats qui bivouaquent, aux ouvriers qui laissent réfroidir leur sueur après le travail. Cette maladie n'est d'ailleurs souvent qu'une goutte déguisée, mais facile à reconnaitre pour un observateur. Les bains, les sangsues, les cataplasmes, les lavemens, les purgatifs, rien n'y fait, et bien loin que l'axiôme *contraria contrariis curantur* soit vrai, le feu seul éteindra ce feu dévorant comme

(1) Consultez les trois observations d'Hippocrate, dans son livre *des Épidémies; Clazomène*, *Métidie* et *Nicodème*; et lisez Aretée, Cælius Aurelianus, Galien; et parmi les modernes, Hoffmann, Sthool, Forestier, Sydenham, Boërhaave, Cullen, Barthès, Baillou, Storck, Huxam, Lepecq de la Clôture. Après eux, on peut encore citer avec éloge l'*Essai sur le Rhumatisme*, de *Latour*, fils, aujourd'hui médecin à Orléans; et l'ouvrage très-sagement écrit sur cette matière, par M. *Rodamel*, médecin des hôpitaux de Lyon.

une mine enflammée fait cesser une incendie dont elle disperse les débris. L'Inde nous a révélé le seul remède à ces maux, et le *moxa* est un moyen héroïque contre le supplice du rhumatisme actif; mais cet appareil étant effrayant autant que son effet douloureux, on le fait précéder quelquefois de ventouses, de vésicatoires volans, de douches chaudes et animées par quelques ingrédiens spiritueux ou aromatiques; les fumigations sèches sont aussi d'un très-grand secours dans ces affections, et on retire le plus grand bien de l'usage des eaux thermales dont l'art offre loin des sources qui les fournissent une ridicule et dangereuse parodie. C'est du rhumatisme actif ou aigu mal traité que naissent les paralysies, maladie fatale qui condamne à l'inertie physique en concentrant les forces morales, et use la vie par le dépit même de ne pouvoir en jouir.

Le rhumatisme passif est celui qui, errant et indéterminé, attend pour avertir de sa présence les variations de l'athmosphère. Sourdement cruel, c'est par une douleur obscure qu'il se fait sentir presque continuellement, mais avec quelque redoublement au moindre changement de température. Il attaque particulièrement les heureux du siècle, les fainéans, les gens replets et lymphatiques; il est propre aux pays marécageux, et on le rencontre fréquemment en Hollande et en Angleterre. Les vomitifs, les purgatifs amers et sur-tout l'aloès, la provocation des hémoroïdes, les vésicatoires, l'habitude d'un cautère, les frictions sèches, les bains chauds et ceux de vapeurs conviennent merveilleusement à cette affection qu'on ne peut cependant jamais déraciner entièrement. C'est dans le régime sur-tout qu'on doit chercher son remède. Une vie sobre, l'usage des végétaux, une diète laiteuse, des viandes blanches, des boissons légèrement carminatives, un exercice habituel, l'usage de porter sur la peau de la laine, un air sec et pur, la privation des liqueurs et du thé, la sagesse avec les femmes, une habitation éloignée des bois et des rivières dans un climat chaud et montueux, tels sont en abrégé les moyens curatifs et prophylactiques de ce mal qui empoisonne la vie qu'il mine sourdement, et nous croyons avoir offert, sur ces deux modifications d'une même maladie trop commune, quelques données suffisantes pour les reconnaître et les combattre avec avantage.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert les disparates les plus prononcées, et la température est si capricieuse qu'il faut la prendre sur le fait si l'on veut la peindre au naturel, au risque, si le récit en est lu seulement huit jours après, de sembler entendre l'histoire de la saison passée. Le 29 et le 30 avril, pluie froide et pénétrante. Le mois de mai a signalé son arrivée par un froid rigoureux et rhumatisant. Vents du N.-E., pluie affreuse; enfin, en raccourci, le tableau de l'hiver, et ce 1^er^ mai si bien chanté par les gais troubadours a resté, comme maint auteur, bien au-dessous de sa réputation. Ces pluies sont d'autant plus désespérantes qu'elles empêchent de goûter l'exercice de la promenade, et que leur froidure bien loin de favoriser la végétation s'oppose à son développement. Et cependant ces jours tristes nous sont comptés pour un printems!! Tout se compense, dira-t-on, l'hiver a été printanier....; mais c'est un malheur de plus, et nos corps, comme les productions de la terre, souffrent de ces échanges de température. Le 2, assez beau le matin, grêle, tempête à une heure, nuit pluvieuse. Le 3, sec et éclairé par le soleil, mais pluie dès le soir et toute la nuit. Le 4, même vicissitudes météoriques. Le 5, pluie au matin alternée de rayons brillans de soleil, quelques bouffées de chaleur soudainement réprimées par des coups de vents impétueux du N. O., paresse dans toute la végétation; la vigne donne à peine ses premières feuilles. Les grappes naisssantes des lilas, et les boutons de rose sont fanés avant d'être éclos. Le 6, sec brillant et beau; le 7, chaleur excessive de midi à quatre heures, mais froid insupportable matin et soir, et pluie à deux heures. Enfin, le 8, arrivée du printems dans toute sa pompe, et avec la promesse d'un long séjour.

On a remarqué que les accouchemens n'ont pas eu d'heureuses suites, et ce n'est pas la première fois que nous observons que lorsque les maladies sont communes les accouchemens ne sont pas heureux : nous en indiquerons la cause et le remède dans un article *ex professo*.

Voici le moment de recourir au régime végétal bien préférable aux *sucs d'herbes*. ( *Voyez* notre N° 67, 11 mai 1806 ). Les herbes potagères et les asperges sur-tout offrent un aliment aussi salubre qu'agréable dans les cas d'obstructions causées par ces intempéries ; mais daigne-t-on s'occuper du *régime alimentaire approprié aux saisons ?* Nous publierons aussi dans ce Journal, sur cet important sujet, un travail particulier. On trouverait dans ce guide seul un préservatif contre les maladies catastatiques, si l'on voulait tenir quelque compte des conseils de la véritable médecine, l'hygiène; mais il s'agit bien de médecine quand la morale est négligée ! ! Qu'attendre de jeunes fous qui gaspillant oiseusement leur vie se lèvent pour se coucher, font de leur éducation leur moindre affaire, et dépensent leur santé comme leurs capitaux, de grands seigneurs qui payent un cuisinier plus cher qu'un précepteur, et un plat davantage qu'une consultation ? Que dire de jeunes personnes qui se croyent religieuses parce que le matin elles sont allées entendre les conférences de M. l'abbé Fressinous, et prévoyantes parce qu'elles iront le soir interroger l'avenir chez M^lle^ *Le Normand ?* Quand tout devrait ranimer le génie national, quand l'honneur devrait inspirer nos Tirthées comme il guide nos cohortes guerrières, quand d'augustes récompenses atteignent le mérite modeste et encouragent les Muses rassurées, on ne met plus au jour que de tristes comédies, des tragédies risibles, d'ennuyeux mélodrames, des poèmes descriptifs, de fades compilations et des romans historiques. Un auteur fa nélique, au risque de ruiner dix libraires, un *Coffin-Rosny* salira de son style tudesque vingt volumes, et Fénélon, Racine, La Bruyère, La Fontaine, Molière ne trouvent plus de lecteurs ! ! Et cependant la morale et la médecine sont plus unis qu'on ne croit, et ce n'est pas en vain qu'on a défini la santé. « *Mens sana in corpore sano.* M. S. U.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, les vents dominans ont soufflé 1 fois N., 10 fois N.-O., 5 fois S.-O., 11 fois N.-E., et 3 fois. O.

◉ Nouvelle lune le 14 mai. M. S. U.

Depuis le 29 avril jusqu'au 9 mai, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig $\frac{11}{12}$. — La moindre de 27 p. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 0 d. $\frac{2}{10}$. (cond.) — Il a monté à 17 deg. $\frac{3}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 75 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## MÉDECINE PHILOSOPHIQUE.

*Sur quelle circonstance des maladies doit-on diriger l'Analyse, pour que la médecine pratique obtienne des résultats importans de son application ?*

On sait combien, depuis quelques années, le mot ANALYSE est devenu, de la part des premiers instituteurs dans tous les genres de savoir, un objet spécial de recommandation, l'objet presqu'exclusif d'appel à l'attention publique, comme le plus sûr instrument du perfectionnement des Sciences et des Arts. Il y a quelques années, on mettait partout de l'*analyse;* le mot *analyse* était dans toutes les bouches; il semblait qu'un ouvrage n'eût pas de mérite, s'il n'y était pas question d'analyse; on avait le soin, au préambule de chaque Ouvrage, d'annoncer que l'analyse y avait été appliquée. C'est qu'il y a de remarquable dans l'effervescence momentanée que produisit la vogue des procédés analytiques, c'est que l'orgueil d'avoir proposé l'analyse, ou de l'avoir mise en pratique, égalait les hautes espérances que l'on avait de son emploi, et à l'enthousiasme, à l'espèce de prosélytisme avec lequel on proclamait l'influence future de son pouvoir, il semblait que ce moyen de perfectionnement des Sciences était véritablement une découverte nouvelle parmi les hommes.

Si l'analyse appliquée à un objet inconnu, doit avoir pour dernier résultat d'acquérir des notions complettes sur son mode d'existence par rapport à lui-même, et comparativement aux autres arts de la nature, il est probable cependant que l'analyse a été connue de tous les tems par les hommes qui ont fait faire des progrès aux Sciences et aux Arts qu'ils cultivaient; car auraient-ils pu se faire un nom parmi leurs rivaux, auraient-ils pu inventer des méthodes ou des procédés nouveaux, agrandir le domaine des Sciences ou des Arts, s'ils n'avaient scrupuleusement saisi toutes les circonstances des objets qui étaient le sujet de leurs travaux, les plus apparentes d'abord, les plus grossières, les plus accessibles à nos sens, pour passer ensuite à celles qui sont plus intérieures, qui exigent, pour être bien reconnues, l'application d'un plus grand nombre de sens et de facultés, et qui paraissent fondamentales dans chaque sujet possible d'observation. Les hommes qui, dans chaque science et dans chacun des arts, se sont montrés supé-

rieurs et en ont reculé les limites, ont donc suivi cette méthode d'énumération de tous les attributs d'un objet, remarquant ceux qui sont primitifs, et les distinguant de ceux qui paraissent secondairement ; et cette manière de procéder est tellement naturelle, qu'on peut croire qu'elle est le plus puissant moyen de conservation, dont l'homme ait pu primitivement disposer, quoique sans doute les sujets de son application, aient été bien différens aux premières époques de la civilisation, de ce qu'ils ont été à mesure que l'espèce humaine a parcouru les divers degrés de l'échelle du perfectionnement social. Mais cette manière de procéder, quelques différens qu'aient pu être à diverses époques les sujets d'application, est la même, c'est l'analyse. L'analyse n'est donc pas pour l'homme un moyen fort nouveau d'investigation dans les Sciences et les Arts. De tous les tems, les hommes ont connu l'analyse, quoiqu'ils n'aient pas toujours désigné sous ce nom les procédés logiques qu'ils employaient. On dut neanmoins reconnaître que, quoique vers ces derniers tems on n'eût peut-être pas fait aux Sciences une application plus efficace qu'autrefois de l'analyse, on a peut-être mieux aperçu que les progrès dans tous les genres d'étude, dépendaient exclusivement de son entière application.

A l'époque où l'analyse fut proclamée comme le plus hâtif instrument du perfectionnement des connaissances humaines, la médecine qui de tous les tems chercha des moyens d'amélioration et d'agrandissement dans les sciences étrangères, s'identifia avec ses procédés pour y puiser les ressources dont on disait qu'elle renfermait les germes féconds, pour tous les genres de savoir, de contemplation, et d'étude. Il ne paraît pas cependant que son introduction, plus manifestée qu'autrefois à cette époque dans la médecine, lui ait fait faire des progrès importans. A l'exception des maladies *locales* dont l'analyse la plus moderne a peut-être mieux déterminé les diverses causes, mieux apprécié les signes, plus rigoureusement fixé le siége, il ne paraît pas qu'elle ait rendu de grands services à la médecine pratique. Ainsi, par rapport aux maladies gastriques et inflammatoires, que je prends pour exemple parmi les maladies *universelles*, il ne paraît pas que l'analyse moderne ait rien fait pour leur aspect qui soit plus lumineux, et plus fécond en résultats utiles aux yeux des médecins ; il ne paraît pas qu'elle ait mieux fixé leur diagnostic, mieux fait connaître leur génie, plus sûrement conduit aux moyens propres à les combattre, et qu'elle ait fourni aux nosographes des données plus complètes sur ce qui peut les constituer. L'analyse cependant embrasse toutes les circonstances des objets ; elle embrasse dans chacun, et les phénomènes apparens et les phénomènes intérieurs, le phénomène qu'on peut dénommer *créateur*, en ce sens qu'il est celui au-delà duquel nous ne pouvons aller. Pourquoi donc l'application de l'analyse moderne à la médecine ne lui a-t-elle pas fait faire les grands progrès qu'on avait droit d'attendre de sa fécondité ? La cause n'en est-elle pas en ce que, pour ce qui est relatif à chaque maladie en particulier, méconnaissant l'importance majeure de l'*induction*, qui est le plus bel attribut de l'analyse, on n'a pas déterminé parmi les phénomènes qu'on apercevait, celui qui était fondamental qui *créait* tous les autres, de ce qu'on n'a pas en même tems groupé ensemble, pour les classer uniquement sous le titre d'*effets consécutifs*, les autres phénomènes apparens, de ce qu'on ne les a pas séparés de ces principes générateurs ? Quant à la comparaison des maladies entr'elles, dont l'analyse moderne pompeusement appliquée à la médecine, devait plus spécialement s'occuper, comme son plus prépondérant moyen de perfectionnement, la nullité dont elle n'est pas sortie à cet égard, ne vient-elle pas aussi de ce que, dans la comparaison des maladies entr'elles, elle s'est arrêtée uniquement à la comparaison de leurs symptômes effets consécutifs, au lieu de se proposer exclusivement pour mesure de différence ou de ressemblance, leur cause générative antérieurement déterminée par la précédente distinction entre les phénomènes consécutifs et le phénomène fondamental ? Cette nullité de l'analyse pour la détermination de la différence de l'analyse entre les maladies, ne vient-elle pas de ce que, pour l'établir, on n'est pas parti de cette cause générative, mais de leurs phénomènes consécutifs ? Le mode d'application de l'analyse à la médecine, dont je viens de dire qu'on a fait usage, me paraît être la circonstance décisive qui l'a rendue si peu profitable pour les progrès. La véritable analyse exige que pour un sujet déterminé, après avoir fait l'énumération des phénomènes, on indique celui qui est fondamental. Dans l'analyse appliquée à la médecine, on a sans doute saisi pour l'histoire des maladies, toutes les circonstances matérielles, actuelles et antécédentes, mais on a le plus souvent négligé de déterminer le phénomène fondamental, la cause génératrice de la maladie ; ainsi comme exemple de ce qui a

été fait pour les maladies *universelles*, m'arrêtant encore aux maladies gastriques et inflammatoires, je dis que l'analyse la plus moderne n'a pas saisi pour ces maladies le phénomène fondamental, puisque, pour ce qui regarde les maladies gastriques, la congestion des saburres dans l'estomac en a été regardée comme le principe le plus immédiat, tandis que ces saburres ne sont véritablement qu'un effet consécutif d'une lézion antérieure de la force vitale de l'estomac; et que par rapport au principe générateur des inflammations, on en a indiqué autant d'espèces différentes qu'il y a de viscères différens affectés, tandis qu'il est manifeste que, dans ce cas, l'inflammation est toujours une, tandis que le développement presqu'instantané, dans ces cas d'un état semblable sur tout le système en vertu des lois de la sympathie, prouve que c'est la fièvre concomitante, suite de l'excitation générale, qui devient le point de départ le plus sûr pour la méthode thérapeuthique.

La marche suivie en zoologie pour déterminer dans les individus les organes qui sont constitutifs de la vie, et les distinguer de ceux qui ne font que la modifier, et pour déterminer les ressemblances et les différences de tel à tel individu dans la formation des espèces, devait mettre sur la voie en médecine des circonstances sur lesquelles il fallait diriger l'analyse, pour en retirer des services importans. En zoologie, sur l'observation répétée, acquise soit par le hasard, soit par des expériences, du maintien complet de la vie organique, après la destruction d'organes qu'on croyait indispensables à la continuité; sur cette observation, dis-je, rapprochée de celle des organes, dont l'anéantissement amène inévitablement la mort, on est venu, pour chaque individu, à déterminer les organes vraiment *essentiels* pour le maintien de la vie; et pour la réunion des individus en espèces, on a complétement négligé leurs différences ou leurs ressemblances du côté des organes les plus extérieurs, les moins importans, les plus accessibles aux sens; on s'est spécialement arrêté à leurs différences ou à leurs ressemblancess du côté des organes essentiels, caractéristiques. L'inapplication à la médecine de ce mode d'aspect supérieur des phénomènes en zoologie, paraît être la circonstance qui a le plus impérieusement fait que l'analyse dont on avait attendu de si grands services, s'est montrée si peu influente pour ses progrès réels.

Nous venons de prouver que c'est le mode vicieux d'application qui a été fait de l'analyse à la médecine, qui lui a rendu cette application si peu profitable, indiquons à présent le mode d'application d'analyse qui lui sera le plus avantageux. A cet égard, nous devons remarquer que ce que nous avons dit de la circonstance qui avait rendu l'application de l'analyse à la médecine de si peu d'effet, nous indique complétement la manière dont on doit la diriger, pour qu'elle lui rende des services importans. Pour présenter le plus précis résultat sur ce point, nous n'avons ici qu'à reproduire ce que nous avons dit des circonstances les plus essentielles à remarquer dans les objets; nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir pour l'analyse, d'autre mode d'application plus efficace que celui qui en découle comme réponse à l'indication qu'il nous reste à présenter. Nous énonçons donc le mode suivant de conduite, comme celui à l'emploi duquel est attaché le plus haut degré d'utilité de l'analyse dans la médecine. Pour que l'analyse soit le plus profitable possible, à la médecine, elle doit, pour ce qui est relatif aux maladies individuelles, saisir, parmi les phénomènes actuels ou antécédens qui la constituent, celui qui est fondamental, générateur de tous les autres. Au lieu de s'en tenir à leur simple énumération, sous l'indication de cette circonstance majeure, et pour ce qui concerne les affinités des maladies entr'elles, c'est sur la différence ou la ressemblance de ce phénomène fondamental qui est cause prochaine que doivent être établies leurs analogies, ou leurs distinctions, sans y faire concourir du tout les phénomènes consécutifs. La nécessité de ce mode d'application de l'analyse à la médecine, pour lui faire obtenir de grands progrès, est incontestablement prouvée par la dépendance où l'on sait qu'un effet est toujours pour les modifications de son mode d'être, de sa cause; elle est prouvée par la vacillation des méthodes thérapeutiques, lorsqu'on les calque plutôt sur les symptômes que sur la cause prochaine, à moins que ces symptômes d'abord effets consécutifs, ne soient devenus eux-mêmes principes par leur extrême intensité, par rapport à d'autres phénomènes qui paraissent ultérieurement. Ce mode d'application est également profitable à toutes les branches de la médecine et au diagnostic, et au traitement, et à la classification des maladies. Pour les maladies qui sont simples, cette analyse, par la détermination qu'elle fait parmi les divers phénomènes existans de celui qui est fondamental éclairant spécialement le diagnostic, indique par cela même la méthode thérapeutique la plus appropriée. Elle arrive aux mêmes résultats dans les maladies compliquées par la séparation qu'elle fait des phé-

nomènes d'un ordre différent, la désignation consécutive de celui qui est fondamental pour chacun, poursuivant ensuite leur réunion dans le corps, pour constituer ensemble une lézion spéciale; et l'entière perspective qu'elle a constamment sous les yeux du caractére spécial de la cause prochaine dans chaque maladie, la met à même d'établir les affinités ou les séparations les plus rigoureuses, ce qui est l'objet particulier de la nozographie.

On n'a pas assez rattaché à un seul principe, vers ces derniers tems, les diverses circonstances recueillies des sujets d'observation. On ne les a pas réunis de manière à en former un faisceau vigoureux qui leur donnât de la vie et en fit jaillir des résultats importans : on s'est trop arrêté à des détails, on a donné trop d'importance à de mesquines énumérations; on n'a pas suffisamment divisé les recherches vers la cause fondamentale. Ce mode d'aspect des sujets d'observation auquel on s'est arrêté presque généralement peut rendre complètement raison de ce que les succès de l'application de l'analyse de la médecine ont été si fort au-dessous des hautes espérances qu'on avait droit d'attendre. Condillac a donné l'exemple de l'application la plus rigoureuse de l'analyse dont on parle ici, dans son Essai sur l'origine des Connaissances humaines, lorsqu'après l'énumération des diverses facultés de l'entendement dans l'homme, et de ses diverses affections, voulant en rechercher le principe le plus immédiat, il le place dans la sensibilité. Pour faire à la médecine l'application de l'analyse la plus profitable, il faut comme Condillac l'a fait pour les facultés de l'entendement et de nos affections, remonter des divers phénomènes qui composent son domaine, à leur principe le plus immédiat; il faut, comme ce philosophe, parmi les divers phénomènes soumis à nos sens, déterminer celui qui est fondamental, créateur, le dégager de tous les autres, en faire un être indépendant. Il faut, comme Condillac, retirer de l'induction, tout ce qu'elle renferme de grand et de vaste, au lieu de ne mettre à profit qu'une partie des richesses qu'elle recelle. Par les vues que je viens de présenter sur la manière dont on doit faire usage de l'analyse dans la médecine, ai-je bien prouvé moi-même que l'analyse que j'ai faite de ce qui la constitue est exacte, et que pour chacune des parties dont elle se compose, j'ai saisi ce qui lui est fondamental ? J. C. Dupont (des Landes) *D. M.*

*Note du Rédacteur.* — Ce mot magique *analyse*, succédant aux cathégories d'Aristote, si ridiculement commentées par Scot, Dagoumère et compagnie, fut en effet, pendant quelque tems, le signe de ralliement, le mot d'ordre des adeptes exclusifs; et ce talisman eut alors je ne sais quel mystérieux pouvoir de faire prononcer ou refuser l'admission dans les plus hautes places et dans les sociétés, de décider de la fortune des ouvrages, et même le succès des cours de médecine. Il fallait, il y a dix ans, être de la *secte analytique* pour prospérer, et ma *Gazette de Santé* n'eût été lue alors qu'en arborant cette couleur enfumée; enfin, jamais depuis Bacon et Condillac, ce terme n'avait été plus proclamé, disons mieux, profané. Cet enthousiasme est passé, et ce qu'on désire maintenant en médecine, mieux éclairé par l'expérience et fatalement détrompé du vide d'une éducation métaphysique, ce sont des faits, des faits, toujours des faits... Hâtons ce retour à la raison par des observations-pratiques, et invitons ceux même qui, revenus des premiers, peuvent donner sur ce chapitre des erreurs humaines, de précieuses leçons, à ne pas hérisser leur style de locutions polytechniques, qui en rendent la lecture difficile, et la méditation pénible. Semons de fleurs la voie de la vérité, et qu'on ne nous reproche pas d'être inintelligibles à nous-mêmes, quand nous voulons être entendus des autres. Ce conseil trouvera son application, et puisqu'on nous a donné le conseil de moins personnaliser nos exemples, espérons qu'avec de la bonne foi et le cri de leur conscience, les Nosographes métaphysiciens se reconnaîtront assez au portrait que nous venons de tracer, pour cesser de nous donner en langage mystique des problèmes logogriphiques qu'on prendrait pour ces énigmes que, du tems d'Esope, les rois heureusement oisifs s'envoyaient réciproquement pour se défier..... très-pacifiquement à des assauts de perspicacité d'esprit... Heureux, peut-être les peuples dont les rois jouent aux énigmes! Mais, à coup sûr, malheur à ceux dont les savans couvrent de voiles hiéroglyphiques la science la plus utile à l'humanité! Que de découvertes auraient échappé à la faux du tems, si la main qui traça les élémens des arts et de la morale sur les pyramides impérissables, eût employé un idiôme et des caractères vulgaires! Ainsi le pédantisme a noyé la science dans le déluge des siècles, ne pouvant l'étouffer de son vivant. N'oublions donc pas que le droit des gens a décrété la médecine une propriété publique, un sacerdoce imprescriptible, et non un commerce ignoble au profit de quelques pirates privilégiés. M. S. U.

*Nota.* Cet article, qui fait autant d'honneur à l'esprit qu'au jugement du docteur Dupont, fournirait le texte d'un ouvrage excellent, s'il était exécuté sous cet utile point de vue. On nous pardonnera sa longueur, en faveur de son importance encore à l'ordre du jour.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 15. — 21 Mai 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*Essai sur la proprieté de la Force vitale dans les Végétaux;* par M. *J.* DUBUISSON.

Nous nous disposions à donner l'analyse de ce Mémoire, contenant des vues sinon neuves, du moins exprimées avec clarté et annonçant le germe du talent, quand nous recevons par la poste un Prospectus intitulé : *Plantes usuelles, indigènes et exotiques, etc.* Notre premier mouvement a été de surprise de voir annoncé comme nouveau un ouvrage jouissant déjà d'une célébrité méritée, et dont les premiers, nous avons vanté le mérite d'exécution quant aux gravures, l'élégance du style, la pureté du dogme médical quant au texte. Mais cette surprise a cessé, et nous l'avouerons, a fait place à l'indignation, quand, en continuant la lecture de l'annonce, nous avons vu que cet ouvrage n'était que le rajeunissement de l'édition de *Chomel*, que nous croyions chez la beurrière, mais qui était restée intacte chez le libraire ; cette indignation s'est accrue du souvenir d'une conférence extrêmement franche que nous eûmes avec M. *Duprat-Duverger*, éditeur de cette rapsodie, et à qui nous dimes, lorsqu'il vint nous prier de l'annoncer en nous offrant les exemplaires d'usage, que nous voyions avec peine ce brigandage déhonté s'introduire dans la librairie, qu'on ne peut voler le titre d'un autre ouvrage, et profiter des succès mérités par un autre pour faire passer à l'aide de son manteau une compilation indigeste... que c'est une insulte aux arts autant qu'à la probité que la publication d'un fatras indigeste qui est réellement aux *Plantes usuelles* du docteur *Roques*, ce que la calomnie est à la vérité. M. *Duprat-Duverger* nous avait peu ébranlé de nos argumens, et nous attendions de son mouvement de résipiscence sinon la suppression de son édition, du moins le changement du titre qu'il usurpait, et qui ne peut nuire, au reste, à l'auteur des véritables *Plantes usuelles*, que dans le cas où un acheteur, ignorant le nom du docteur *Roques*, mettrait sur le compte de cet honnête médecin l'erreur, pour ne rien dire de plus, de son jeune confrère, à qui nous donnerons l'honnête avis que ce n'est pas ainsi qu'on débute dans une carrière avec le désir de s'y distinguer. C'est avec peine que nous voyons un candidat en Médecine apporter parmi ses titres à sa réception un jour, une telle défaveur, et débuter dans la littérature médicale par une complicité mercantile ou une séduction fiscale qui doivent étonner s'il prise plus l'estime publique que l'argent.

Au surplus, nos engagemens envers nos Abonnés nous obligent à dire que les *six cent cinquante plantes* si fastueusement annoncées par *Duprat-Duverger* sont (grandes ou petites) exécutées sur la même échelle, sans graduation comparative de

la plante avec le fruit ou la fleur, et dans une proportion de moitié plus petite que celle du Dr *Roques* dont l'équité nous fait un devoir de reproduire ici le Prospectus comme le seul antidote du poison qu'on cherche en vain à répandre avec une profusion vraiment scandaleuse et punissable :

*Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc. Par *Joseph Roques*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. *Deuxième édition.* — Deux vol. in-4° sur beau papier, cartonnés et étiquetés. — Prix, 150 fr., et 300 fr. en papier vélin. — Chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 17.

Pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage à ceux qui, ne voulant pas l'avoir complet de suite, désireraient se le procurer par petits déboursés, on le leur fournira par livraisons détachées. Il sera libre aux acquéreurs de prendre quatre, six ou huit livraisons à la fois. Chaque livraison coûte 6 fr. pour Paris et les départemens, y compris le port.

Cette collection se compose de 24 livraisons contenant 500 Plantes gravées et coloriées avec soin, et douze Tableaux analytiques représentant les méthodes de *Tournefort*, de *Linnæus* et de *Jussieu;* les principales racines, la position et les formes variées des rameaux et des feuilles, la floraison et ses accessoires, l'insertion des fleurs, enfin la germination et la fructification. Ces Tableaux sont également gravés et coloriés.

Deux années se sont à peine écoulées depuis la publication des premiers cahiers de cet ouvrage, et l'édition est déjà épuisée : un semblable succès atteste son utilité, et vaut tous les éloges. Une deuxième édition est donc devenue nécessaire; elle paraîtra dans les premiers jours de juin (1809), et on peut assurer les Amateurs que rien n'a été négligé pour la rendre digne de leurs suffrages.

*Avis essentiel.* — Il ne faut pas confondre les *Plantes usuelles, indigènes et exotiques* du docteur *Joseph Roques*, avec l'*Abrégé de l'Histoire des Plantes usuelles*, par *Chomel;* ouvrage plein d'absurdités et d'erreurs médicales, auquel on vient d'ajouter un volume de planches, format in-8°, contenant chacune six et même huit plantes, afin de rajeunir et de faire passer dans le commerce la dernière édition qui a paru en 1803, et qui n'a eu aucun succès. Mais, au lieu de conserver le véritable titre de *Chomel*, le libraire-éditeur *Duprat-Duverger* s'est emparé, sans aucune modification, du titre adopté par le docteur *Roques*, et cela pour lui ravir une partie de son succès et mettre à profit les méprises que cette similitude de titre pourrait faire naître. Il suffit d'avertir à tems le public pour qu'il ne soit point dupe d'une jonglerie mercantile qui doit indigner toute personne honnête. Du reste, le docteur *Roques* s'en rapporte entièrement au goût des vrais connaisseurs, aux lumières des médecins et à l'impartialité des écrivains périodiques.

## HILARIUM.

Nous avons annoncé déjà les bienfaits de l'*hilarium* ou *gouttes anti-moroses* de M. Jean Maire, maître en pharmacie à Metz, et membre de plusieurs Sociétés savantes, et c'est avec un nouveau plaisir que nous revenons sur le mérite d'une composition dont nous avons vérifié les étonnans effets sur plusieurs personnes d'un tempérament mélancolique, sujètes aux vapeurs, aux manies, et tourmentées de ce *tædium vitæ*, de ce *Spléen* que nous devons renvoyer dans cette île ténébreuse, dont toutes les productions semblent avoir quelque chose de sinistre depuis les sublimes horreurs de Sakespeare jusqu'aux machines infernales lancées du sein d'Albion. Est-ce à nous, habitans du pays le plus riant, sous le ciel le plus doux, dans l'air le plus pur, comblés de tous les dons de la nature; galans par instinct, polis par habitude, heureux en guerre comme en amour; passionnés pour les arts, assis au premier rang des peuples, est-ce à nous à connaître l'ennui? Cependant il est des constitutions à l'épreuve de ces bienfaits réunis, et ce sont les malheureux qui en sont doués que

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTIO

(N° XV.) ( 113 ) ( 21 Mai 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed valere, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANTOINE GALATÉE, ainsi nommé parce qu'il était de Galatina, village d'Italie dans le pays des Sallentins, vécut dans le quinzième siècle, et mourut vers 1490. Il fut philosophe, médecin, poète et géographe. Malade de la goutte sur la fin de sa vie, il entreprit, comme pour diminuer ses douleurs, d'en composer l'éloge sous le titre de *Laudatio podagræ*. Précédé en cela par le philosophe *Lucien*, il a eu des imitateurs jusque dans notre langue.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

UN augure vain ne nous a point trompés. Ces bains, dont nous avons annoncé qu'on se hâtait, au milieu des frimas qui régnaient encore il y a quinze jours, de couvrir la Seine, sont remplis aujourd'hui d'ardens et agiles nageurs qui vont au sein des eaux retremper leur fibre amollie déjà par des chaleurs soudaines et précoces. On respire un air enflammé comme en août, et les Gémeaux vomissent des feux comme ferait le Lion céleste. En dix jours (du 5 au 15 mai), le thermomètre s'est élevé de 0 à 23 degrés. Puis qu'on s'étonne que nos guerriers français volent impunément du nord au sud, affrontent les glaces de Dantzick, les ardeurs de la Sierra-Morena, et s'acclimatent à toutes les températures! L'homme est de tous les êtres créés celui qui s'accoutume le plus aux influences des diverses latitudes; mais le Français, à raison de sa position géographique, de son éducation, de son génie voyageur et de la mobilité thermométrique de son atmosphère national, est de tous les peuples celui qui résiste le mieux aux intempéries des régions les plus opposées. Puis, rien ne sied comme le bonheur, rien ne sourit comme la victoire; et il semble que ces fronts, couverts de lauriers, défient en effet la foudre dont on dit que ce feuillage préserve. Il n'en est pas de même dans nos villes, où le citadin, n'étant point soutenu par cette agitation qui anime la vie du soldat, ni même par cet exercice manuel qui tient en haleine l'homme des champs, cède facilement aux influences malignes d'un ciel inconstant, et trouve au sein des délices de sa patrie, des maladies qui ne l'atteindraient pas dans le cours des voyages les plus lointains.

Au reste, l'ardeur que nous éprouvons est le

remède le plus sûr à plusieurs affections contre lesquelles il vient échouer très-souvent; et tel Docteur-Chirurgien aura fait honneur à ses *ordonnances* de la cessation de telles douleurs rhumatismales, de la fin de tel rhume, de l'activité de telles obstructions, de la terminaison de tels engorgemens scrophulaires ou de telle stagnation mensuelle, etc., qui, moins ingrat, devrait en remercier la saison et la nature; de même que ma injuste malade accusait à tort les prescriptions de son médecin de la durée du mal qui le tourmenta pendant les frimas d'un hiver dont l'influence prolongée militait contre la vertu des médicamens les mieux indiqués. Mais la médecine sait tirer un très-grand parti de ces chaleurs extrêmes, et elle préfère l'emploi de ces moyens à celui de remèdes pharmaceutiques. C'est ainsi que l'exposition au soleil d'un membre paralysé (l'insolation, en préservant avec soin la tête de l'action de ses rayons, a guéri des hémiplégies déclarées incurables. On associe avec succès à cet agent naturel le concours de l'électricité prudemment administrée ou de l'aimant. C'est ainsi encore que des lotions d'eau demi-spiritueuse, faites sur la colonne épinière d'enfans rachitiques qu'on expose au soleil, raniment la vitalité, et ouvrant les pores par la volatilisation du fluide, disposent l'organisme à une activité nouvelle, si l'on seconde ce moyen mécanique d'une diète animale, de l'emploi du sirop anti-scorbutique, et de frictions sèches sur toute l'habitude du corps. Enfin, les bains de rivière offrent une médication aussi agréable que salutaire. La chaleur vitale, réfugiée au centre par l'immersion du corps dans l'eau froide, acquiert une énergie nouvelle, et (si le bain n'est pas trop prolongé) se répand avec une impétuosité plus grande jusqu'aux dernières ramifications du système sanguin. Ce procédé, employé avec l'œil de l'observation et la plus grande discrétion, a souvent ouvert un sein virginal aux premières preuves de la nubilité. C'est un des plus sûrs antidotes contre une affection trop tôt jugée organique, mais qui en effet, traitée par des excitans, dégénère en anévrisme, la *palpitation* qui semble être plus fréquente, sur-tout chez les jeunes gens qu'elle ne l'était autrefois. Notre régime constant contre ces pulsations isochrones sont les bains de rivière, une ceinture embrassant depuis le nombril jusqu'au sein et serrant graduellement toute la région précordiale, les acides légers, une nourriture végétale en restant beaucoup sur son appétit, une continence exacte et l'abstinence de tous exercices violens. Les bains de rivière conviennent aussi aux écoulemens lymphatiques que l'on veut faire cesser, aux blénorrhées méthodiquement traitées et qui sont suivies d'un relâchement organique, aux flueurs blanches pour lesquelles on a subi un traitement régulier, légérement purgatif d'abord, puis tonique. C'est dans ce moment sur-tout qu'on peut, après l'emploi des bouillons végétaux, se servir avec le plus grand succès de notre *vin anti-leucorrhéen*; puis on termine la cure sans danger par des bains froids que doivent précéder des injections légérement stiptiques.

Le nombre considérable de maladies qui existaient il y a quinze jours est heureusement très-diminué, et si l'on en excepte des rhumes de chaleur, des maux de gorge et de tête, des péripneumonies, etc., dus à l'imprudence d'avoir rejeté trop tôt ses vêtemens aux premières chaleurs, ou à l'abus de la danse suivie de la fraîcheur de la nuit, ou enfin à des intempérances de table et sur-tout de liqueurs spiritueuses qui ont accru la raréfaction des humeurs causée par une ardente atmosphère, on a observé peu de maladies, et elles ont cédé aux bains chauds et courts, aux lavemens, aux acides et sur-tout aux bouillons de végétaux qui sont dans toute leur vertu. Quand aux maux de gorge s'est jointe la saburrhe de la langue, le moyen le plus sûr comme le plus expéditif, a été de faire vomir, puis de terminer par le breuvage de bouillons aux herbes, administrés une demi-heure après le dernier vomissement.

On a pu quitter sans danger les gilets de flanelle, mais on doit observer de les reprendre au premier changement de température, et il faut remplacer leur effet sudorifique par des bains chauds qui débarrassent les pores des impuretés que les rigueurs stiptiques de l'hiver y avaient accumulées. On fera bien de se mettre pendant quelques matins aux bouillons d'oseille, cerfeuil, poirée, sel duobus et beurre, et d'entretenir la

liberté du ventre par des lavemens. Les personnes dont l'estomac s'accommode du petit-lait qui n'est pas toujours de facile digestion, remplaceront par lui l'usage de la limonade qui, en général, réussit mieux; mais il est utile de prévenir les ardeurs de l'été par quelques boissons appropriées.

Nous avons rencontré dans notre pratique, et sur-tout à notre comité de bienfaisance et dans notre consultation gratuite du dimanche, beaucoup d'éruptions à la peau, très-souvent dues à des gales répercutées ou mal traitées, ou ayant laissé quelques reliquats malgré un traitement convenable. On fera bien de les traiter par les bains sulfureux et les boissons carminatives, puis quelque purgatif. Ces bains composés conviennent très-bien aussi dans ces ardeurs de la peau qui éclosent sur la figure en boutons qui ne sont pas de rose; mais il convient de les faire précéder de bains chauds simples et de breuvages demi-sudorifiques demi-calmans, comme l'infusion de coquelicot, ou le bothris et l'orge, la saponaire et la fleur d'ortie. Il faut, au reste, déterminer son choix d'après l'avis de son estomac. L'eau tant décriée de *Mettemberg* est merveilleuse en lotion et avec un régime approprié, lorsqu'on soupçonne une gale répercutée. On a rencontré des fièvres éphémères; un vomitif, deux médecines acides ont suffi pour faire cesser ces symptômes de plénitude humorale.

Voici, d'ailleurs, le tableau météorologique de la décade qui a offert une continuité de beaux jours comme il est rare d'en rencontrer dans l'année. Le 9, soleil étincelant, 18 degrés de chaleur à l'ombre; le 10, le 11, le 12, le 13, le 14, délicieux, air frais matin et soir, brûlant à midi malgré l'irrigation très-soignée des rues; le 15, le 16, 23 degrés; le 17 et le 18, même élévation thermométrique, mais plus d'agitation dans l'air; le soir, le ciel s'assombrit, et des éclairs multipliés, suivis de coups de canon, laissent indécis si c'est le ciel lui-même qui proclame nos victoires. Londres est vaincue dans Vienne une seconde fois.

La végétation nouvelle est superbe : le peuplier, le platane, l'orme, le tilleul se sont couverts de larges feuilles en deux jours; le marronnier s'est paré tout à coup de ses brillantes aigrettes, et le cerisier, de son fruit verd encore enchâssé dans sa blanche corolle; les bords de la Seine sont couverts de papillons éphémères; les bosquets, de hannetons; les jardins, d'insectes bourdonnans, et le pampre verdoyant rappelle l'expression pittoresque d'Horace : *Vitis* [illegible] *rians*. Enfin, le beau Jardin des Tuileries se [illegible]ore du brillant arbuste dérobé à la vigilance [illegible] Hespérides, au moment même où le vainq[illegible] de Ratisbonne voit dans Vienne son front [illegible]onné du feuillage cher aux arts comme au [illegible]eu de la guerre. Des coups de tonnerre r[illegible]dent aux bouches de bronze qui annoncent c[illegible] triomphes; tout le ciel est en feu. Mais qu'on y [illegible]nne garde, la terre est encore imbibée des lo[illegible]es pluies de l'hiver, et les nuits sont aussi fr[illegible]hes que les jours sont ardens. *Nimium ne crede colori.*

La constitution météorologiq[illegible] de Plaisance, encore rapportée par le fidèle [illegible]ofesseur *Mantenga*, nous offre pour la gra[illegible]e élévation du baromètre, 28 p. 2 lig.; pour moindre, 27 p. 2 lig. Pour le *maximum* du th[illegible]momètre, 17 d. $\frac{1}{4}$; pour le *minimum*, $\frac{1}{2}$ deg. sou[illegible]éro (le 8). Hygromètre, *maximum*, 100 de; *minimum*, 54 d. Le pluviomètre, 9 p. Les [illegible]aladies dominantes ont été la goutte, les rhumtismes, les coliques, les fièvres catarrhales et le fausses péripneumonies. On a fait la remarque intéressante pour le système de traitement, que dans ces fièvres on observait souvent une émittence si marquée, qu'on avait peine, sans une grande attention, à décider si on ne devait pas les classer parmi les intermittentes. On a également observé en grand nombre le retour des ophtalmies qui avaient [illegible] enfin, c'était tout comme ici. M. S. U.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 1 fois E., 11 fois S.-E., 5 fois N.-O., 3 fois N.-E., 7 fois S., et 3 fois S.-O.

☾ Premier quartier, le 22 mai.

☽ Pleine lune, le 29. M. S. U.

Depuis le 9 mai jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig $\frac{5}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre est descendu à 10 d. $\frac{1}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 22 deg. $\frac{7}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 85 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

*Du Régime habituel pour se bien porter* (1).

QUE je voudrais donner à chacun la conviction que ce n'est point par des médicamens, mais par

(1) Cet article nous a été demandé, et nous nous faisons un doux devoir de nous rendre aux vœux de nos Abonnés que

le régime on peut conserver sa santé! Peut-être ce régime, au reste, est-il plus difficile que l'autre! Il est bien plus tôt fait de s'imposer de tems en tems la tâche de vaincre le déboire d'une médecine que de s'accordant la permission de se livrer habituellement aux intempérances de la table, aux intempéries des saisons, aux caprices de la mode, aux délices de la volupté, que de consentir à mener une vie constamment réglée, sobre et exempte d'erreurs et de faiblesses. Mais qu'arrive-t-il? C'est qu'en croyant expier ces erreurs par quelques pénitences médicales, on ajoute au mal des maladies celui des médicamens, peut-être aussi redoutable sur-tout pour la longévité. Eh! au lieu de nous infliger de telles punitions, écoutons la nature et goûtons ses bienfaits sans abuser de ses dons.

L'homme sage s'élance de son lit après sept heures de sommeil, à cinq heures du matin en été, à sept en hiver. Il élève sa pensée vers l'auteur de tout ce qui est non par une prière routinière, momerie de cagotisme, mais par un élan de reconnaissance bien dû à celui de qui l'on a reçu le bienfait de la vie. Être bigot est d'un esprit étroit ou fourbe; être sans religion est le propre d'un méchant ou d'un sot. Eh! la paix de la conscience n'est-elle pas un des premiers moyens de conserver sa santé? Il change de linge en se levant, et il fait bien d'y joindre la précaution de porter un gilet sur la peau. Il se lave les pieds dans l'eau tiède, et après s'être frotté légérement avec une brosse tout le corps, il se frictionne les jambes et les bras avec de l'eau-de-vie camphrée, auprès d'un feu pétillant; puis il fait secrètement cette ablution dont toutes les sectes orientales ont fait un précepte religieux, et dont l'observance est un des plus grands moyens de conservation de la santé, sur-tout si se bornant à une eau pure, limpide et froide, on rejette l'emploi des liqueurs odorantes, spiritueuses et aromatiques dont un luxe sybarite a introduit l'usage énervant; il doit aussitôt après faire sa barbe, en gardant son bonnet de lit qui doit être de coton selon l'ancienne mode, et non pas un mouchoir qui, obligé d'être très-serré, peut causer des maux de tête. On conserve pendant plus d'une heure, en sortant du lit, une douce chaleur qui rend la peau onctueuse, de manière que le rasoir glisse dessus sans l'altérer; au lieu que les papilles de la peau, érétisées par le froid, offrent au tranchant du rasoir de petites aspérités faciles à entamer, sur-tout quand la peau est fine. Nous avons expliqué comment la conservation des dents exigeait celle d'une partie de la barbe qu'on laisse croître à volonté, et nous renvoyons au dernier N° XI, où nous avons démontré cette vérité physiologique. On fait bien de laver ensuite sa figure avec une eau légérement animée de vinaigre pur ou aromatisé de lavande pour ôter le feu du rasoir. Au reste, nous conseillons d'employer en hiver comme en été, de l'eau froide avec le savon et après, en assurant que si la barbe se fait en sortant du lit, on est assez en fond de chaleur naturelle pour supporter sans avoir froid l'emploi de cette lotion à cette température. On doit aussitôt après se coiffer, soit qu'on ait conservé l'usage de la poudre ou non. Nous pensons, nous, que cet usage est plus sain, parce que la poudre absorbe l'humeur qui transsude incessamment des pores de la peau, en même tems que la pommade rafraîchit l'épiderme et entretient le tissu réticulaire dans une souplesse telle qu'il remplit plus facilement ses fonctions. Nous publierons nos vues à cet égard. Il suffira de dire ici que ceux qui portent les cheveux sans poudre doivent avoir soin de bien essuyer leurs cheveux après les avoir lavés (à l'eau tiède en hiver), de les frotter légérement d'huile et de ne les oindre d'odeurs qu'avec la plus grande parcimonie; mais qu'on conserve ou non l'usage de la poudre, il est prudent de porter les cheveux coupés en rond. Cet usage très-ancien a été érigé en précepte dès l'origine du monde, en même tems que l'ordre a été donné à la femme de porter ses cheveux longs comme sa plus belle parure (1). Sur-tout

nous invitons à nous manifester franchement leurs désirs en ce genre. Nous répondrons de même à celui émis par trois d'entre eux, d'avoir notre opinion sur la formation et le traitement préservatif ou curatif des *glaires*, sujet important et qui n'a pas même été effleuré dans le Traité ex *professo* du docteur Dubreuil. *Multa paucis* devrait être la devise de tout écrivain médecin.

« Le sage est ménager du tems et des paroles. »

(1) On fera la remarque que les cheveux longs n'ont eu l'honneur que lorsque l'usage avait proscrit la barbe. Ainsi

gardez-vous bien de teindre ou d'épiler vos cheveux ou votre barbe. La méthode de les arracher est très-dangereuse et l'autre est au moins ridicule. Il est sage de n'employer pour sa toilette, ni la main d'un barbier, ni celle d'un coiffeur; et c'est au mépris de ce conseil qu'ont souvent été dues des dartres ou autres éruptions à la peau.

On doit sur-tout nétoyer avec soin ses oreilles, ses yeux, sa langue et ses dents; on nétoie ses oreilles en passant dessus et dessous un linge fin et chaud s'il se peut, et en lavant la fosse ou conque avec un peu d'eau animée d'un tiers d'eau-de-vie. On a soin d'enlever tous les huit jours le *cerumen* qui se secrète dans les glandes tapissant l'entrée du pavillon; mais il ne faut pas le fatiguer par des frottemens trop réitérés, sur-tout avec des corps aigus, et l'usage d'y introduire de petites épingles est très-dangereux. Le raffinement adopté par quelques personnes de porter du coton dans les oreilles, n'est avantageux qu'autant que la membrane du tympan est trop sensible. Mais quand son irritabilité est ordinaire, on risque par cette précaution de rendre l'organe de l'ouïe paresseux. Destiné à y être renouvelé et à transmettre les sons, l'air doit y circuler librement, et les fibres qui doivent être ébranlées par ce fluide élastique, finiraient par se paralyser comme les plantes étiolées. On s'est singulièrement occupé, depuis quelque tems, des moyens de corriger ou de guérir la surdité. On ne doit pas indiscrètement se fier à ces promesses fastueuses dont l'exécution demande les plus hautes connaissances médicales et anatomiques.

On lave ses yeux dans une eau pure et froide, à moins qu'il n'existe un suintement habituel de chassie qui colle les paupières à l'instant du réveil. Une lotion trop froide ou trop stiptique percute cette humeur mais souvent avec coup de danger; il est plus prudent de lotio alors les yeux avec une décoction légèreme tonique et tiède, par exemple, une infusion mélilot, ou de tilleul, ou de feuilles d'orange, les cils sont tombés, leur bube renaît par le n de frotter légérement les tarses avec un p d'huile de lys (est-ce par analogie?). On fait n d'ailleurs de se purger, ou de prendre des ins chauds, ou de poser au bras un vésicatoire ur dériver l'humeur... Un moyen qui m'a t bien réussi, et que je tiens de l'oculiste le pl renommé de son tems (1), est l'emploi des clop tes unis à l'æthiops martial. On ne peut nie qu'il n'y ait un effet sympathique de certa s médicamens avec certaines parties du corps et il faudrait n'avoir jamais éprouvé l'effet de la térébenthine, des cantharides, du camphr, des asperges sur les voies urinaires; de la arance sur le système osseux, de la rue sur l'térus, du poligala sur le pharynx, de l'ellébore sur la base de la langue, etc., pour nier cet effet, qu'il est plus aisé de persiffler que d'expliquer.

Méfiez-vous de tous les collyres, de tous les onguens ordonnés pour les yeux, et plus profitables à ceux qui les prodiguent qu'à ceux qui s'en servent. La sage nature ouvrit d'une main libérale sur ce globe des fontaines pour les bergères, et voyez l'éclat de leurs yeux, la fraicheur de leur teint.

Il est utile, non-seulement de nétoyer sa langue en passant dessus un grattoir d'écaille, mais de prendre conseil de son état pour régler

---

Hébreux, les Grecs portaient les cheveux courts et la barbe longue. Les Gaulois quittèrent la barbe et les cheveux longs; César, en les domptant, exigea qu'ils fissent disparaître ce signe d'indépendance. Les Rois de la première race gardèrent seuls cet attribut. Pharamond est appelé *Rex Crinitus* par l'auteur des *Gestes des Rois de France;* et le nom de Clodion *le Chevelu* est arrivé jusqu'à nous. Clovis, fils de Chilpéric, noyé par ordre de Frédégonde, fut reconnu à sa longue chevelure par un pêcheur. Mais les premiers peuples du monde et les chrétiens de la primitive église portèrent les cheveux courts, comme la *Bible* et St.-Paul en contiennent le précepte formel.

(1) Il y a vingt ans, j'allai voir un malade à Chamseru près Dreux. Là vivait retiré à la campagne un vieillard nonagénaire appelé Roussille, et jouissant de la plus haute réputation pour la guérison des yeux. J'étais très-jeune en médecine: j'allai lui présenter mes hommages; il me retint à souper, et la conversation s'étant animée sur ses cures: Il faut, lui dis-je, que vous ayez quelques moyens particuliers pour être arrivé à un tel degré de renommée... « Mon jeune ami, me dit le bon » vieillard flatté de mon éloge, j'ai beaucoup observé et sur-tout » consulté mes Doyens, et pour récompenser votre déférence » rare maintenant parmi les jeunes docteurs, je vous apprendrai » avec plaisir que le baume de Fioraventi, l'eau de mélilot, les » cloportes et le fer composent la meilleure partie de ma pharmacie oculiste. *Intelligenti pauca.* »

son régime. La langue, le pouls, les urines sont les trois régulateurs de la séméiotique hygiénique et clinique. Arc-boutée, elle demande l'emploi des bains, des délayans, lavemens, des végétaux; bilieuse, elle veut ou un purgatif ou l'emploi des acides; noire à sa racine et hérissée de sèches aspérités, elle décèle un feu intérieur, une ardeur fébrile, et implore des rafraîchissans, mais avec la précaution de ne pas user subitement d'une très-grande quantité de délayans dont le bus, en introduisant brusquement un relâchement excessif, désorganiserait la fibre et éteindrait le flambeau de la vie, qu'il ne faut qu'agiter pour ranimer sa lueur. Préférez en pareils cas des tisanes vineuses, des acides auxquels on associe rudemment quelque cordial; quelquefois des mers, par exemple, une infusion de camomille, de tilleul, de bothris, etc., suivant l'indication. Heureux celui dont la bouche toujours fraîche exhale une haleine parfumée! Nous remarquerons ici en passant que c'est le symptôme le plus sûr d'une excellente digestion, le signe le moins équivoque d'une bonne poitrine, et qu'en général l'usage habituel du vin de Bordeaux, ou de l'eau pour boisson, donne à l'haleine cette pureté.

Les dents se nétoyent en passant d'abord entre chacune d'elles un cure-dent de plumes ou de buis très-fin. On doit sévérement proscrire ceux de métal, quel qu'il soit. Ensuite, on prend une petite brosse assez molle qu'on trempe dans une teinture faite avec un citron entouré de clous de gérofles piqués dans son écorce et macérés dans une pinte d'eau-de-vie. On pose l'extrémité de la brosse ainsi mouillée sur de la poudre composée par égale partie de charbon, quinquina et crême de tartre pulvérisés, et l'on en frotte de bas en haut, et non de droite à gauche ou de gauche à droite, les dents rapprochées mais non fortement serrées (1). Quelques dentistes vendent des opiats et des eaux aussi agréables qu'innocentes et balsamiques; mais on ne peut mettre trop de sévérité dans leur choix. On se gargarise ensuite la bouche avec de l'eau coupée d'un tiers d'eau-de-vie de gayac; et si l'on joint à cela le soin de ne point casser de noyaux, de noix, de noisettes; de ne point manger trop chaud ou trop froid; enfin, pour les hommes, de garder un petit bouquet de barbe comme nous en avons donné le conseil, on peut être assuré de conserver longtems les bonnes dents dont on aura été doté par la nature.

Si le sort fit de vous un heureux indépendant, montez à cheval dès l'aurore; allez loin des villes chercher un air pur et baigner vos poumons dans des flots d'oxygène; faites sous le toit du pauvre un repas frugal, et laissez dans sa chaumière une trace heureuse de votre passage. Après le calme de l'espérance, rien ne rafraîchit le sang comme le souvenir d'une bonne action, rien ne cautionne à l'homme fortuné la conservation de sa santé comme la bénédiction de l'indigent. Après un déjeûner de laitage et d'œufs, ou même de raves, en mémoire de celles de Curius, faites un peu d'exercice à pied, visitez le côteau voisin, donnez une pièce de monnaie à ce pâtre gardant ses moutons, à cette jeune fille filant près de sa mère aveugle; puis, le cœur gros de vos bienfaits et du spectacle imposant de la nature, cachant une larme furtive qui roule malgré vous dans vos yeux à l'aspect de ces jouissances réelles, revenez, puisque le sort vous y condamne, revenez à petit pas dans le tourbillon des plaisirs de la ville.

O vous! êtres privilégiés, à qui le ciel départit un rayon du beau feu de son immense foyer! vous, à qui il fut donné d'éclairer vos semblables par les éclairs d'une douce éloquence, de guider leurs pas par de sages lois, de méditer sur les moyens d'améliorer le sort des humains, de tracer les limites des empires, de chanter les exploits des guerriers et les vertus des pacificateurs, quittez dès le point du jour un lit oiseux, et venez sur ces monts contempler la nature! C'est dans les heures matinales que le silence vient inspirer le génie. Aux premieres clartés de l'aurore naissante, prêtez une oreille attentive aux harmonies célestes. L'air est calme, le plus léger zéphyr n'ose en troubler la paix. Entendez-

(1) N'oublions pas que l'usage de mâcher le matin à jeun de la fleur d'orange, est un des moyens les plus sûrs de conserver les dents. Parmi les compositions agréables et non nuisibles, nous citerons l'eau de *Botot*, et l'opiat de *Duval*, successeur de *Le Roi de la Faudignière*.

vous ces accords aériens, dont Pythagore nous a révélé le mystère, et dont notre art musical n'offre qu'une imparfaite image? Voyez-vous ces nuances d'azur et de pourpre qui changent à chaque instant, et se convertissent en réseaux d'or à l'arrivée du flambeau de la création? L'aube a fui, le soleil a percé les nuages, hâtez-vous, écrivez sous la dictée de la fille brûlante du génie. Brillante imagination! viens broyer tes couleurs sur cette riche palette; enseigne à tes favoris l'art d'embellir la vertu et de présenter aux hommes la vérité sous des formes aimables. Pare Hygie même de guirlandes, et enduis de miel les bords de la coupe qui recèle la guérison.

La fortune fit-elle de vous un financier, ou l'étude un légiste; vous ne pouvez, en ce cas, jouir des premières heures du jour. Asseyez-vous à votre bureau; mais qu'aucune ligature n'interrompe la facile circulation du fluide précieux qui alimente la vie. Le travail vous appelle-t-il au-dehors, applaudissez-vous-en, et quelque tems qu'il fasse, imitez La Fontaine, et prenez le plus long pour arriver au but. Ne déjeûnez qu'après plusieurs heures de travail; que votre déjeûner soit frugal: du pain et du vin coupé d'eau, ou des fruits; mais tâchez de le faire précéder de quelques momens donnés, ou à bêcher votre jardin, ou à quelque autre exercice manuel, ou du moins à vous promener. Les alimens ne se digèrent bien que par le mouvement qui précède les repas. La nature, plus exigeante, ou dirai-je plus libérale, fit-elle de vous un avocat, un médecin; détrempa-t-elle d'eau d'Hippocrène votre limon plus pur; soit qu'elle vous appelle aux honneurs, aux dangers militaires, aux profits, aux calculs du négoce, aux graves emplois de la robe, aux fonctions sévères de l'église, sachez distribuer vos heures de loisir et de travail, régler vos exercices, et non être dominé par vos occupations, et un seul précepte suffira pour y réussir si vous vous en pénétrez bien: *Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pûtes faire la veille* (1). ( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

(1) Consultez l'excellent ouvrage de *l'Emploi du Tems*, de M. *Julien*; c'est le guide le meilleur de quiconque veut mettre à profit ses heures, c'est le *vade mecum* de l'instituteur, et le bréviaire de l'honnête homme.

## ASPHYXIE.

Plus animé par le désir d'être e à mes semblables que par mon propre int, je viens encore, Monsieur, ranimer votre ention sur mes moyens de rappeler les asphs à la vie, moyens que j'ai consignés dans un petit ouvrage qui se vend chez Méquignon (1).

Une jeune personne de 17 ans, hyxiée par le charbon, était depuis plus de trois arts d'heure dans un état de mort apparent après huit ou dix minutes, mes soins viennen e la rendre à la vie. Cette jeune personne est omestique chez une dame qui se fournit ordin ement chez moi, et qui demeure rue de Prove e, n° 46 ou 56.

Une autre dame de notre onnaissance, enceinte de huit mois, demeurant rue Joubert, allant se mettre dans un ba que lui avait préparé sa femme de chambre et qui était chauffé par un cylindre, ne fut avertie du danger qu'elle courait que par l'asphyxie d'une douzaine de serins qu'elle avait dans son cabinet de bains; elle m'envoya consulter sur cet accident, je lui conseillai de les exposer à l'air; huit sont revenus à la vie; les quatre autres me furent apportés au bout d'une heure, ils étaient entiérement morts.

Voilà déjà la troisième fois, depuis que je suis établi, que je suis appelé pour secourir des asphyxiés par le charbon; j'ai eu le bonheur de les guérir tous.

Je fais faire dans ce moment-ci un petite boite qui contiendra tous les moyens à employer dans ces sortes d'accidens, et je vous en enverrai un modèle qu'on pourra voir chez vous, Monsieur, pendant quelque tems.

Favre, *Apothicaire*,
*Rue du Mont-Blanc*, n° 5.

(1) *Instructions sur les Moyens à employer pour rappeler à la vie les Personnes asphyxiées*, etc. — Prix, 75 c., et 1 fr. franc de port.

*D'un Remède pour la Brûlure.*

Il est des préjugés qu'il est d'autant plus dangereux de ne pas combattre, qu'ils s'accréditent par la non opposition des juges compétens, par l'espèce de renommée dont jouissent quelques personnages qui, les offrant du ton le plus confiant, les passent pour vérités sans contredit au pauvre genre humain, ou parce qu'ils reposent sur des quolibets érigés en proverbes par la crédulité. Tel est, en médecine, l'axiôme *contraria*

*contrariis curantur.* Voilà qu'abusant de cet adage M. Cadet-Vaux, à qui toute recette populaire, tout secret commère semblent dévolus en propriété, et réellement discréditerait par son attache le remède le plus miraculeux, vient de proposer sérieusement, dans le n° 37 de la *Bibliothèque des Propriétaires ruraux*, de guérir les brûlures en employant l'eau froide *et même la glace.*

Ce principe aussi faux en théorie que perfide en pratique, est démenti formellement, et par les lois de la saine physique, et par l'observation de tous les jours. Nous avons exposé, dans le n° IX (21 mars dernier), la théorie de l'influence du calorique imprudemment et hâtivement appliqué à la végétation après une forte gelée. Hé bien, cette explication est précisément *vice versâ*, l'histoire du traitement de la brûlure par la glace. Si la maxime *contraria contrariis curantur* était vraie, il suffirait de verser des flots d'eau bouillante sur les bourgeons gelés, pour les faire renaître à la vie et à la fécondation. Or, l'expérience démontre précisément le contraire, et qu'un rayon de soleil, même à son aurore, en pénétrant les jeunes pousses des arbres ou les calices des fleurs saisies par la gelée, achève le mal qu'elle a produit en hâtant leur désorganisation, en dilatant violemment [illegible] contractées par l'action du froid précédent. Il en est de même dans l'économie animale. Faites succéder à un froid vif une chaleur rapidement pénétrante et d'une haute température, vous désorganiserez la fibre au point de produire consécutivement la gangrène. De même que si un froid subtil succède à une chaleur immodérée, à une brûlure enfin, vous ferez affluer, par la condensation, avec une vitesse rapidement désorganisatrice, la lymphe à l'endroit où elle avait été raréfiée par la chaleur, et voilà pourquoi les observateurs qui raisonnent selon les lois d'une saine physique, conseillent et ont le courage d'exécuter l'avis, d'exposer le plus possible à la chaleur la main, le pied, qui viennent d'être brûlés.

Appuyons cette théorie d'un fait de pratique récent que peut facilement vérifier M. Cadet-de-Vaux, qui, malheureux en moyens de médication, devrait borner son zèle au rôle d'économiste, qu'il entend très-bien, depuis l'art de souffler la bougie jusqu'à celui de faire du Clos-Vougeot avec du Surêne, et du sucre avec du jus de pommes; le voici : M. V....., fondeur en caractères, homme d'une constitution bilioso-sanguine, athlétique, actif, ardent, infatigable, éprouva, après un travail forcé et quelques peines d'esprit, une soif inextinguible. Un physiologiste, apparemment disciple de M. Cadet-de-Vaux, lui ordonna des glaces; il en prit, et l'ardeur d'augmenter, comme on le pense bien. La langue était aride et amère; un autre savant, sur ce symptôme, ordonna l'émétique, et la soif de s'accroître. Un autre donna un purgatif, et le malheureux Tantale buvait, buvait, sans jamais se désaltérer. Le hasard me fit le rencontrer chez mon imprimeur. On me conta le cas. J'ordonnai quinze grains d'ipécacuanha, non pour faire vomir, mais pour dériver sur le tube intestinal l'irritation qui subsistait sur les conduits aériens..... Effectivement nulle envie de vomir, mais selles copieuses. J'avais en outre ordonné de l'eau de veau nitrée, chaude; des lavemens émolliens, chauds; et de tems en tems, pour tromper la soif, des tranches de citron et des pepins de grenade. Le lendemain et jours suivans, bains chauds. Enfin eau chaude à grande dose. (Et M. Cadet-de-Vaux doit ici me pardonner de n'être pas de son avis en faveur de l'emploi de son médicament favori, dont, soit dit en passant, il a un peu déprécié le mérite par sa méthode empyrique.) *Eau très-chaude*, dis-je, à large dose, auprès d'un bon feu. Mon malade a sué, la détente s'est opérée; la langue, alors, s'est couverte d'un enduit jaunâtre. Détourné par de graves occupations, je cessai de le voir; mais un médecin intelligent, mettant à profit les symptômes gastriques survenus, purgea et fit bien. La soif était éteinte, l'appétit, le sommeil étaient revenus, la dernière fois que je l'ai vu. Puis, fiez-vous encore aux proverbes en médecine, et osez, quand il s'agit de la santé, de la vie, porter, sans être médecin, une sentence comme vous donneriez votre opinion sur l'*argûre* d'une branche, ou un article d'œnologie. Au reste, pour opposer adage à adage, et à un suffrage qui voudrait être imposant, une autorité qui l'est en effet, nous terminerons par cette maxime avouée de tous les médecins : *Porro omnis mutatio subita, pessima.*

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

le chimiste *Jean Maire* invite à boire dans la coupe de l'hilarité. Nous ne pouvons nous refuser à transcrire ici un fragment de l'instruction qu'il nous a transmise, et qui contient sa recette. Nous regrettons de ne pouvoir la rendre publique; mais, comme il nous l'observe avec infiniment de justesse, c'est le produit de ses veilles, c'est la propriété de sa famille, et nous conserverons son secret. Ce qu'on va lire suffira pour prouver si l'auteur de cette découverte était sur la bonne voie, et par quelles inductions préliminaires il a été conduit aux heureux résultats qu'il a obtenus.

« J'avais souvent observé, dit-il, les dangers de » l'éther simple, et je gémissais de voir que nous » n'avions pas de remède certain, contre les » atonies nerveuses aujourd'hui si fréquentes. » J'ai noté attentivement chez plusieurs sujets, » non-seulement les symptômes de ces maladies, » qui n'apprennent pas grand'chose, mais en- » core l'état habituel des malades, et c'est ce qui » m'a éclairé. Chez la plupart les digestions sont » lentes et laborieuses; un dégagement de va- » peurs gazeuses les accompagne; mais il est à » remarquer que c'est dans les intestins, et non » dans le ventricule, que l'indigestion a le plus » souvent lieu, car les sujets qui quelquefois » vomissent dans le spasme, ne rendent point » d'alimens, mais seulement des glaires ou des » eaux acidulées. Presque tous ressentent un em- » barras dans la région de la vésicule du fiel, » que souvent on prend pour une obstruction, » quoiqu'on n'en découvre pas en palpant. Cet » embarras augmente après un travail d'esprit » un peu forcé, une peine subite, un chagrin » profond.

» On sait que dans les affections vives de » l'âme la respiration est précipitée, le cœur » palpite, la poitrine est resserrée, on sent comme » un poids au centre épigastrique. Cette oppres- » sion se dissipe par l'usage des spiritueux, et » sur-tout du plus volatil de tous, l'éther. Mais » celle de la vésicule du fiel persiste; elle aug- » mente même par leur usage qui à la fin pro- » duit de véritables obstructions, aussi bien que » les toniques simples. Tel est, Monsieur, le ta- » bleau de mes remarques dans cette maladie. Je » ne prétends pas expliquer ce mouvement vital » qui, comme dit *Horace*, dilate nos organes » dans la joie et comprime l'âme dans la douleur. » Mais, d'un côté, il est à remarquer que rare- » ment on voit être grasses les personnes qui » donnent à leur esprit une activité soutenue » sur les mêmes objets, ou celles qui ont des » chagrins cuisans. De même l'insouciance et le » plaisir donnent presque toujours de l'embon- » point. Voilà, Monsieur, ce qui m'a indiqué les » bases de l'*hilarium*.

» En effet la respiration, étant le résultat de » l'action vitale sur la poitrine, est une véritable » fixation des gaz azote et oxigène dont se com- » pose l'atmosphère; ses produits doivent donc » être de même nature que ceux de l'acide ni- » trique agissant sur les substances animales » molles. Or nous voyons dans nos laboratoires » ces substances donner, par l'acide nitrique, » des acides animaux et même végétaux, tels » que le sébacique, l'oxalique, le benzoïque, etc., » de la graisse plus ou moins concrète, et une » substance *sui generis* qu'on n'a pu mieux » qualifier que par son action sur les nerfs, en » l'appelant *amer*.

» Cette substance est en proportion de la » quantité de graisse produite, en sorte qu'elle » est d'autant plus abondante qu'il y a plus de » graisse formée.

» Les mêmes effets ont lieu dans l'économie » animale; cela est possible; du moins ce qu'il » y a de certain, c'est qu'on trouve abondam- » ment cette substance toute formée dans le » fiel où elle est combinée à la soude qui en » forme une sorte de savon. Dans l'état de santé, » la bile en s'écoulant dans le duodénum, où se » perfectionne la digestion, s'y décompose; les » acides, produits de la digestion, saturent la » soude et passent dans les excrémens, et sur- » tout dans l'urine où on la retrouve abondam- » ment; l'amer dégagé exerce sur les nerfs son » action tonique, et produit les effets salubres » que je ne puis encore expliquer tous phisiolo- » giquement. Mais lorsqu'une astriction quel- » conque vient à resserrer le sphincter du canal » cholédoque et s'épaissit dans la vésicule, les » alimens ne trouvant pas de quoi achever leur

» décomposition, et les nerfs se trouvant privés » du stimulant qui doit entretenir leur érétisme » naturel, les vapeurs s'engendrent, et le relâ- » chement des nerfs produit par révulsion les » spasmes terribles contre lesquels l'art avait » jusqu'ici lutté en vain, etc. » (Ici est la recette du médicament.)

Il serait à désirer que chaque inventeur d'un médicament pût mettre dans la recherche de sa découverte, le même esprit d'observation, et l'on ne peut que recommander une invention qui paraît sous d'aussi heureux auspices. Nous nous faisons d'ailleurs un devoir de publier que nous en avons retiré les effets les plus heureux et les plus inattendus. Nous nous occupons, d'après ces bases, de trouver un médicament, sous forme solide, qui produise les mêmes résultats; et tandis que M. *Jean Maire* versera la joie à pleine tasse, peut-être offrirons-nous de la gaîté en pillules. M. S. U.

## AVIS.

### *Eaux dépurées.*

On pourrait croire, d'après la lecture d'un article de la *Gazette de Santé* du 1er avril 1809, concernant l'Établissement des Eaux de la Seine clarifiées et dépurées, cloître Notre-Dame, que M. *Cuchet* n'a été que le prête-nom commercial de cet Établissement, tandis qu'il est réellement le fondateur de ses filtres; et que MM. *Happey* et *Homberg* en sont les co-fondateurs par leurs fonds, et l'administration qu'ils y ont apportés, administration qui fait le principal mérite de la chose, et qui doit leur acquérir la confiance publique. C....T.

### *Réclamation.*

Un fabricant de chocolat dont, pour ménager l'excessive délicatesse, nous ne prononcerons même pas le nom dans cet article, content d'une renommée acquise par des succès mérités, vient de nous prier en style moins bon que ses chocolats, et par une lettre que nous n'accuserons pas de modestie, de cesser de faire de lui une mention trop honorable, et veut apparemment que nous gardions pour ceux de ses confrères que ne porte point encore à leur tour le vent de la vogue, les témoignages d'intérêt que nous avons constamment donnés moins encore au talent de sa fabrication qu'à la fidélité de ses envois, et au choix de ses ingrédiens. Nous nous rendons à regret à son invitation, en le félicitant de trouver dans sa conscience assez la conviction de sa force pour vouloir n'être porté par quoi que ce soit, que par son propre mérite. M. S. U.

*Traduction libre de l'Épitre latine* adressée par M. le docteur *Le Preux* à M. le docteur *Andry*, en lui envoyant le *Poëme des trois Règnes de la Nature*, de M. l'abbé *Delille*. — In-4°, une feuille et demie.

Ceux de nos Abonnés qui désireront un exemplaire de cet hommage rendu par nous au *Celte* français célébrant notre *Virgile*, sont libres de le faire prendre *gratuitement* à notre domicile. Nous aurions envoyé à chacun d'eux ce gage de notre reconnaissance pour l'un de nos maîtres, si, pour l'expédier sous bande, on n'était soumis à l'obligation du timbre, et si, en l'envoyant sous enveloppe, il ne fût revenu à nos Abonnés plus cher peut-être qu'ils ne l'estimeraient. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 16. — 1er Juin 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Séance publique de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier, tenue le 7 mai 1809.* — A Montpellier, chez *J. G. Tournel,* imprimeur.

Tel est l'intitulé du programme que nous recevons à l'instant, et dont nous nous empressons de rendre compte, parce que rien de ce qui vient de cette honorable Société ne peut être indifférent à l'art. Chaque année cette utile association acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance publique; et peu de compagnies savantes ont payé un tribut plus exact aux arts, que celle-ci, sous l'influence d'un membre plus distingué que son secrétaire général. Qui ne sait que le secrétaire général d'une académie est l'unique pivot sur lequel elle roule? eh! que d'exemples nous pourrions en offrir! Mais ingrat dans ses éloges, ou excessif dans ses louanges, chaque membre qui se croit le coryphée de telle réunion dont il augmente seulement le nombre, pour peu qu'il fournisse sa pierre à la construction de l'édifice, s'applaudit peut-être en secret des attentats portés de tems en tems à l'espèce d'inviolabilité dont jouissent les secrétaires généraux des Sociétés, et croit se venger ainsi, en un moment, de leur dictature habituelle. Tels ne sont point sans doute les sentimens de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier, et le bon esprit qui a présidé depuis sept ans à ses travaux, fait espérer qu'elle conservera le même sentiment de reconnaissance pour celui à qui elle doit sur-tout l'éclat dont elle brille et la gloire de son nom.

Nous avons instruit nos abonnés, à diverses époques, de ses travaux, et notamment p. 175, n° 21, du 21 juillet 1807, *des actes de la Société* et de ses *annales.* Aujourd'hui elle rend compte de ses prix adjugés, 1° sur l'analogie; 2° sur les maladies salutaires; 3° sur les maladies chroniques; 4° d'encouragement. Des deuxième et troisième prix, le premier a été retiré, le second remis au concours de l'année prochaine. Viennent ensuite les énoncés des prix proposés pour 1810.

« 1°. Une médaille d'or de 300 fr. pour la meil-
» leure solution de la question suivante : *Quelles*
» *sont les maladies chroniques dont les systèmes*
» *vasculaire-sanguin, vasculaire et glanduleux-*
» *lymphatique, nerveux et musculaire, sont le*
» *siége? Quel est le degré de similitude ou de*
» *dissemblance que leurs phénomènes peuvent*
» *faire établir entre elles, et quelles sont les*
» *règles générales de traitement qui doivent leur*
» *être appliquées, d'après l'observation?* »

2°. Semblable médaille pour la remise au concours de la question qui suit : « *Quel est le ca-*

» *ractère distinctif des maladies chroniques ? De*
» *quelles solutions critiques ces maladies sont-*
» *elles susceptibles ? Quelle est la cause générale*
» *de la lenteur et de la difficulté de leur termi-*
» *naison, et par quels moyens, soit diététiques,*
» *soit médicinaux, peut-on en abréger la durée*
» *ou en assurer les solutions ?* »

MM. les concurrens s'attacheront aux divers membres de l'un et de l'autre problême. Ils y expliqueront le plus grand nombre de faits possibles.

Ces deux prix seront adjugés dans la séance publique du premier mai 1810. Les Mémoires destinés au concours seront envoyés, *franc de port*, avant le 15 mars (terme de rigueur) à M. Beaumes, médecin secrétaire perpétuel de la Société de Médecine-Pratique, professeur en la Faculté de Médecine de Montpellier, etc., rue du Petit-Scel, en observant les conditions requises pour tous les concours.

Suit la notice des lectures faites dans la dernière séance publique, au milieu desquelles brille comme un fanal le compte aussi loyalement qu'éloquemment rendu par M. *Audibert Caille*, des travaux de cette Société. Outre dix-huit volumes de faits de pratique, sa vigilance sur les épidémies de la France, sa propagation de la vaccine, le perfectionnement des méthodes didactiques, et la formation d'un corps de doctrine sur les maladies chroniques, la Société de Médecine-pratique de Montpellier a, depuis son institution, décerné 30 médailles d'encouragement frappées à son type, aux auteurs dont la correspondance a été signalée par des faits importans, par des communications précieuses, non compris les grands prix qu'elle a accordés aux meilleurs mémoires sur les problêmes qu'elles a mis au concours, et a dépensé ainsi 7,470 fr. sans aide, et fournis par les seuls membres qui la composent. Quelle Société peut se vanter d'avoir fait un tel sacrifice aux arts, et un plus bel emploi de ses cotisations!!

Le programme est terminé par l'avis aux associés et correspondans de la Société, de ne pas la confondre avec toute société formée ou qui pourrait se former dans Montpellier. Des frelons voudraient-ils envahir la ruche et le miel des abeilles ? voudrait-on usurper un titre et une considération justifiés par sept ans d'une correspondance infatigable, d'un zèle qui ne s'est jamais démenti, et de travaux qui portent cette association aux premiers rangs parmi celles qui se sont proposé le même but d'instruction ?

M. S. U.

## THERMOSARQUE.

Je hasardai, dès il y a long-tems, dans la première édition de l'*Ami des Femmes* (1), quelques idées sur l'heureux emploi de l'association des médicamens au bains, pour purger par la méthode ïatraleptique. Il s'en faut bien que je sois l'inventeur de ce moyen; il a été en usage chez les Grecs, auxquels il faut toujours recourir quand on veut une autorité, un exemple dans quelque science que ce soit, et qui, en ce genre, comme en tout autre, nous fournissent encore et la chose et le mot. Le terme seul que nous venons de citer, dérive évidemment des deux racines ἰατρεύω, *guérir*, et ἀλείφω, *oindre*. On nomma dans la Grèce originairement *ïatralipte*, ou simplement *aliptes*, un officier particulier du gymnase dont la fonction était de oindre les athlètes prêts à paraître dans l'arène; on transporta ensuite cette dénomination au médecin qui traitait ses malades par des frictions huileuses chargées de médicamens. *Pline*, liv. 29, ch. 1^er^, nous apprend que ce fut un disciple d'*Esculape*, natif de Selymbria, et nommé *Prodicus*, qui, le premier, mit en vogue ce moyen médical, qui ne fut pas inconnu de son illustre maître. Les Romains, imitateurs des Grecs, empruntèrent d'eux cet usage qu'ils bornèrent aux bains, avant et après lesquels on se faisait oindre de parfums, de nards odoriférans, quelquefois associés à des nervins. Ceux qui professaient cet art prirent le nom de ïatraliptes, et

(1) Page 123 (193 dans la seconde édition): « Un jour, » peut-être, la médecine plus éclairée et moins nauséabonde, » arrivera à distribuer au système humain des remèdes appro- » priés par les bains sans forcer un estomac, souvent sans re- » sort, à purger par indigestion. » Et page 184 (251 dans la seconde édition): « Véhicule des terres, des sels, des oxydes » métalliques, des plantes, des aromates, des graines, des » résines, l'eau participe de leurs vertus et les fait parvenir plus » sûrement au but indiqué. C'est un topique liquide et qui peut » tour à tour et au gré du savant manipulateur, devenir purgatif, » astringent, sudorifique, vulnéraire, nourricier... D'ailleurs, » la réflexion seule indique qu'à raison de l'intime correspon- » dance qui existe entre la poitrine et le système cutané, l'eau » administrée en bain, doit parvenir rapidement à cet organe, » de même qu'il paraît plus naturel de faire aspirer par les » bronches, des remèdes sous forme de vapeurs, que de les » confier au système de la digestion, de peur qu'ils n'arrivent » aux poumons qu'après avoir été élaborés par l'estomac, et » avoir subi toutes les modifications que ce viscère énergique » imprime aux corps qui sont soumis à son action », (par conséquent avec le danger de perdre leurs propriétés.)

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVI.) ( 121 ) ( 1er Juin 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MICHEL SERVET naquit en Aragon au commencement du seizième siècle; doué d'un génie pénétrant, il acquit très-promptement des connaissances étendues en physique et en théologie; dans cette dernière science il publia son traité : *de Trinitatis erroribus*, où il démontre clairement comment se fait la circulation du sang, circulation que *Harvée* mit ensuite dans un plus grand jour. SERVET sans doute, comme médecin, se fût un jour illustré, si son génie innovateur, toujours dangereux en matière de religion, ne l'eût fait poursuivre en Espagne, en Allemagne, en France, ainsi qu'à Genève, où un autre novateur, qui peut-être le redoutait, le dénonça et le fit condamner à être brûlé vif. La sentence fut exécutée le 27 octobre 1553, SERVET n'étant âgé que de 44 ans.

« *Tantum religio, potuit suadere malorum!!* »

### CONSTITUTION MÉDICALE.

TOUT sourit à la France en ce moment : succès civils, succès guerriers, température, conquêtes, sciences, arts, moissons, ciel et terre, tout nous est propice, et les Anglais, dans leurs obscures tavernes, doivent trouver leur aile bien amère s'ils portent des toasts à la prospérité de leurs soudoyés. Plus nous avançons, plus s'approche l'accomplissement du mot de Caton : *Delenda Carthago;* et un héros, plus grand que Scipion, s'est chargé d'acquitter cette dette du destin, comme il a su conquérir la nouvelle Numance. Oh! quand nos brûlots, autorisés en représailles à une guerre de pirates par les insolens dominateurs des mers, iront-ils incendier leurs flottes si fières de leur nombre, et déposer à Douvres les vengeurs de l'Univers? Quand verrons-nous nos cohortes guerrières laver dans le sang Breton et dans Londres même l'affront de ces vils marchands du sang des nations de l'Europe!!! Mon front est blanchi par les années; j'ai perdu peut-être de mon ardeur première, mais j'en jure par la gloire du nom Français, si cette descente s'effectuait, je briguerais l'honneur de m'enrôler sous les bannières Impériales, d'assurer la santé de nos phalanges invincibles, et s'il le fallait, de combattre moi-même pour planter sur le sol insulaire le premier drapeau de la liberté commerciale et de l'immunité cosmopolite. On ose vanter l'esprit public des Anglais!! En est-il là où un peuple s'isole au milieu des peuples qui l'entou-

rent? On parle de sa libéralité! Eh! quelle nation exerça jamais un tel monopole? On vante son amour des arts, sa philantropie! Et, mettant l'assassinat au concours et l'incendie à l'encan, il accorde des primes à celui qui retrouvera la composition du feu grégeois dédaigné par nous, et promet des récompenses à celui qui portera à une affreuse perfection l'invention des machines infernales! Plus heureux à l'ombre des baïonnettes françaises, nous voyons s'écouler sous cette voûte d'acier impénétrable, le cours de nos jours exempts d'inquiétude..... Un vainqueur irrité ne vient point dicter à Paris ses lois, et ce n'est que par les Journaux que nous apprenons qu'une grande capitale est subjuguée pour la seconde fois.

Le ciel, d'accord avec ces succès politiques, ne verse sur la France que des influences bénignes, et depuis le 8 mai, les seuls zéphyrs ont rafraichi l'atmosphère de leurs ailes embaumées. Depuis dix jours, sur-tout, l'air est bien plus frais, et si le soleil est encore aussi brûlant, on sent une brise délicieuse qui tempère ses ardeurs et qui souffle sur-tout matin et soir avec une telle constance qu'il est utile de se vétir plus chaudement à ces heures, et que même quelques personnes d'une santé timorée se sont bien trouvées de rallumer alors le foyer domestique.

Nous avons consigné la remarque qu'en général les accouchemens avaient offert quelques suites malheureuses; mais nous devons remarquer aussi que ces désordres soignés à tems et avec intelligence, ont cédé aux remèdes indiqués, et qu'on doit les attribuer sans doute aux vicissitudes atmosphériques du matin à midi, et sur-tout de midi au soir que nous venons de signaler. Ces désordres ont pris rapidement l'aspect fébrile-puerpéral, et comme ils règnent encore assez endémiquement en cet instant, nous allons en indiquer sommairement le régime préservatif et curatif.

La fièvre *puerpérale*, selon l'étymologie du mot, est celle qui survient à un accouchement, et dans cette acception, on qualifierait ainsi celle qui décide, trois ou quatre jours après l'accouchement, la sécrétion du lait dans les mamelles, *la montée du lait*, comme on dit; mais, dans celle qu'on lui a donnée, elle signifie au contraire un fièvre qui, déviant les lochies ou le lait de leurs couloirs naturels, porte par métastase ces fluides sur des organes non destinés à les recevoir et intéressant la vie. Cet accident arrive le plus souvent aux femmes qui négligent ou ne peuvent pas remplir les devoirs de la maternité; mais quelquefois il attaque aussi celles qui ne refusent point le sein à leurs enfans, et alors c'est plutôt la suppression des lochies que celle du lait qui suit ce mouvement fébrile. C'est aussi l'espèce d'affection qui s'est manifestée le plus fréquemment parmi les suites fatales de couches que nous avons signalées. En voici les symptômes : L'accouchée, quoique heureusement délivrée, éprouve tout à coup et ordinairement après un *coup d'air* ou des breuvages froids ou acides, des frissonnemens, des bâillemens vaporeux, des pandiculations. Le visage est tour à tour très-pâle ou très-animé. L'œil s'obscurcit et s'enfonce dans son orbite; les traits de la face se sillonnent, les ailes du nez s'élèvent, les pommettes sont rouges et proéminentes, la voix est faible et cassée, la langue est blanche et vibrante; quelquefois une contraction spasmodique resserre les mâchoires; la poitrine est oppressée et sifflante; on sent dans la tête des élancemens semblables à l'effet que produirait le sentiment d'un liquide épanché dans le cerveau et se déplaçant à chaque mouvement; on a des tintemens d'oreille, on éprouve une difficulté douloureuse d'avaler; le pouls est concentré mais peu fréquent, excepté dans les redoublemens fébriles. Le ventre et sur-tout les hypocondres sont douloureux; des coliques surviennent, et des déjections blanchâtres, des urines troubles attestent la métastase laiteuse, en dépit des doctes du jour incrédules à ce dogme médical trop attesté par l'autopsie qui découvre dans l'abdomen des grumeaux de lait caillé adhérens aux intestins. Si le lait cesse de se porter aux mamelles, elles s'affaissent et deviennent flasques de rondes et distendues qu'elles étaient. Le ventre se météorise, le délire s'empare de la malade, les forces s'épuisent, une sueur froide parcourt successivement les parties du corps, et si l'on ne relève subitement la fibre par un traitement très-actif, la langue devient aride, les urines claires

de lactescentes qu'elles étaient; une soif inextinguible dessèche le palais, le ventre se durcit, les joues deviennent pourpres, les lèvres tremblantes, le pouls s'efface..... elle a vécu.

C'est dans cette affection vive et rapide que l'intervention de la médecine est nécessaire et confond les blasphêmes des mécréans qui l'accusent de conjecturalité. Il n'y a pas un moment à perdre. S'il y a à la fois suppression du lait et des lochies, on suivra le traitement proposé par le docteur Doulcet et mon honorable compatriote Doublet, qui ont fixé, les premiers, le mode de curation trop long tems incertain de cette maladie qui, avant eux, ravageait épidémiquement l'Hôtel-Dieu de Paris tous les ans. On donne l'ipécacuanha par fraction de six ou huit grains, continué jusqu'à ce qu'il fasse vomir et qu'il agisse ensuite par bas. On a vu des femmes rendre par la bouche des glaires acides et d'un aspect caséeux. Après son effet, on donne une potion d'huile d'amandes douces et sirop de guimauve, de chaque une once; kermès minéral, deux ou quatre grains suivant l'indication, et bientôt les intestins participent de l'irritation originairement portée sur l'estomac. Si l'estomac a de la répugnance pour l'huile, on broie le kermès dans du sucre et de la gomme arabique pulvérisés, et l'on prend cette poudre dans du pain à chanter ou étendue d'eau, et on boit par dessus. On fait prendre selon l'émonctoire que semble préférer la nature, ou des bouillons de plantes ombellifères (sureau, persil, cerfeuil, carottes, angélique, etc.), animés de sel duobus, si la crise semble vouloir s'animer par les selles; ou pour tisane, de l'eau de tilleul, ou de feuilles d'oranger, ou de mélisse, avec quelques gouttes d'alcali volatil, si on voit une tendance à la sueur; ou enfin, on nitre une eau de chiendent, animée d'oxymel scillitique une once par pinte, si les urines semblent être la voie d'élection critique. Si le dévoiement devenait excessif, on donnerait un peu de limonade et quelques prises de poudre de quinquina, de huit à dix grains. Dans l'abattement de forces, Doublet donnait la potion camphrée suivante : camphre et nitre, de chaque, demi-gros; gomme arabique, un gros; triturez et ajoutez à mesure, eau distillée de fleurs d'oranger et de menthe, de chaque, deux onces; eau de mélisse spiritueuse, demi-once; sirop de guimauve, une once; à prendre par cuillerées toutes les demi-heures. S'il y a éruption miliaire, on la favorise sans l'outrer, en couvrant davantage et en faisant boire chaud. Si elle rentrait, s'il y a faiblesse, somnolence, suppression d'évacuation, transport, on ne doit pas différer de poser un large vésicatoire à la partie interne de chaque cuisse. Cette pratique un peu douloureuse réveille l'excitabilité, dérive les humeurs et sauve comme par enchantement. On fait bien de saupoudrer de camphre les bords du vésicatoire à raison de l'action des cantharides sur les voies urinaires, et de coudre l'emplâtre à la compresse pour qu'il ne glisse pas. On a tort d'attendre, pour employer ce moyen héroïque de diversion humorale, que le danger soit prononcé.

Si le lait persiste à monter au sein, si l'enfant continue de téter (ce qu'il faut favoriser, seulement en réglant davantage ses petits repas et en remplaçant ceux de la nuit par du lait coupé ou de l'eau de riz sucrée), on aura pour objet spécial de rappeler les lochies, et l'on y parviendra par des suffumigations de plantes aromatiques (sauge, rue, matricaire, armoise, thym, mélisse, romarin, etc. à choisir); on en dirigera la vapeur vers l'utérus, et on posera à l'entrée de la vulve une éponge légérement imbibée de cette décoction balsamique. On prescrira quelque boisson carminative, telle qu'une très-légère infusion de safran avec le suc d'une bigarrade; on donnera des lavemens avec la décoction aromatique qui aura fourni la vapeur; on posera sur le ventre des linges très-chauds; on appliquera à chaque plante du pied une semelle de levain recouverte de moutarde, arrosée de vinaigre chaud. La convalescence est rapide dans ces maladies, et il ne faut pas tenir une diète rigoureuse, sur-tout si la malade continue à nourrir son enfant. Une cuillerée de vin de Rota est très-appropriée à ces circonstances de tems en tems; on fait bien de mettre dedans un peu de croûte de pain tendre. Ce procédé est également très-utile dans les premiers bouillons substantiels que prend la malade, et qui ne pèsent sur l'estomac que parce que les bouillons, ingérés dans l'estomac sans que la mastication ait

fait jaillir des glandes des sucs salivaires, ne trouvent pas les mêmes moyens de digestion; au lieu que l'action, exercée par les dents sur la croûte du pain, détermine l'afflux de cette humeur éminemment digestive, et la fait descendre dans l'estomac avec la liqueur nourricière.

Quelquefois, à la suite de cet accident et si la crise est imparfaite, la fièvre puerpérale dégénère en ce qu'on appelle *lait répandu*, affection chronique qui est le désespoir de la médecine, et qui attaque sur-tout les mères qui graduent mal leur sevrage. Ce sera le sujet d'un autre article.

On observe que beaucoup d'enfans sont malades en ce moment, mais il n'y a pas de mortalité, et les plus légers soins, apportés de bonne heure, suffisent pour faire cesser ces fermentations humorales dues à la saison. Les bains chauds leur ont très-bien réussi.

Des dix jours qui viennent de s'écouler cinq ont été pluvieux, et de ces cinq, deux orageux; cinq ont été très-chauds et brillans, malgré que les matinées, les soirées et les nuits ayent été très-fraiches. Dans la nuit du 18 au 19, pluie délicieuse se prolongeant jusqu'au matin; tonnerre à deux heures suivi d'une pluie tiède. Aussi les grands arbres, dépouillés encore de leur feuillage, se parent-ils comme par magie. Eh! quels agens plus favorables à la végétation que la chaleur et l'humidité! On croit voir les jardins fleurir sous la baguette d'Armide. Soirée délicieuse. Le 20, plus frais, petite pluie intermittente; le 22, le 23, le 24, retour de la chaleur, météores enflammés, éclairs de chaleur; le 25, ondée à midi; le 26, journée superbe; le 27, pluie fine et chaude par intervalle toute la journée; le 28, tems couvert, vrai coup de tonnerre d'opéra à quatre heures, suivi d'une pluie d'or par le plus beau soleil; le soir, à cinq heures, une pluie inespérée et battante surprend les tranquilles promeneuses des Tuileries, et vous eussiez vu chaque tronc d'arbre sembler couvrir sa dryade de ses rameaux tutélaires. En un moment les ruisseaux sont autant de torrens. C'est contre ces averses inattendues qu'on fait bien d'employer, en rentrant chez soi, des frictions sèches, puis d'eau-de-vie camphrée auprès d'un feu pétillant, si l'on ne veut payer par un rhume une promenade hasardée sur la foi du ciel le plus serein. On boit, par excès de précaution en se couchant, un lait de poule aromatisé, ou une tasse d'infusion chaude de bothris, ou un verre de vin pur et vieux; et l'on prend le lendemain un bain chaud en observant un régime plus substantiel.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 2 fois S., 3 fois S.-E., 6 fois S.-O., 4 fois O., 3 fois N., 8 fois N.-E., 2 fois N.-O., et 2 fois E.

☽ Dernier quartier le 5 juin. M. S. U.

Depuis le 19 mai jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 ligne. — La moindre de 27 p. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 8 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 19 deg. $\frac{6}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 90. deg. — Et pour le *minimum*, 78 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

*Du Régime habituel pour se bien porter.* (Suite.)

HEUREUX du siècle, vous rentrez de votre promenade, et vous quittez votre élégant négligé pour une mise plus décente. Permettez-moi d'assister à cette toilette. Pourquoi cette simple chemise sans gilet sur la peau? Vous êtes jeune encore, dites-vous... Eh! faites, comme on dit, de bonne heure le vieillard pour l'être plus longtems. Si vous éprouvez des rhumatismes, il n'est point contre eux de remède plus sûr qu'un caleçon ou un pantalon de flanelle ou de tricot de laine dont les aspérités entretiennent, en irritant la peau, une transpiration continuelle. Pourquoi ces souliers minces et étroits à blesser, succédant à des bottes épaisses qui comprimaient vos mollets? Avec les unes, vous déformez votre jambe; avec les autres, vous emprisonnez votre pied que la nature ne termina point par des doigts pour les estropier ainsi. Au lieu de ces bottes, portez le matin des guêtres qui soutiennent légérement (1) la jambe, et donnez à la semelle de ces souliers assez d'épaisseur du moins pour établir entre vos pieds et la boue un intervalle qui défende votre tête du rhume, car c'est sur-tout par l'humidité des pieds que les rhumes s'établissent. Qu'ils soient assez larges pour ne pas faire naître des cors dont votre vieillesse accuse-

(1) Voyez mon article sur l'*Abus des Bottes*, N° IX, 21 mars 1807; et sur l'*Usage des Bretelles*, N° XI, du 11 avril suivant.



rait douloureusement un jour la coquetterie de votre jeune âge. Consentez à les faire agrandir pour admettre un chausson, ce rempart le plus sûr contre l'humidité, et qu'on doit renouveler chaque jour. Pourquoi ces bretelles, dont l'action, exerçant une pression continuelle, finit par courber la colonne vertébrale, empêche le développement du thorax, et par conséquent du jeu de la respiration et de tout le système circulatoire? Vous voulez bien digérer, et vous comprimez votre estomac et vos intestins! Vous vous livrez à des actes de force, et vous avez abdiqué la ceinture! Voulez-vous retrouver votre vigueur? *Indue zonam fortitudinis.* Ne serrez point ainsi votre cravatte et vos jarretières; toutes ces compressions, en gênant la circulation, préparent des maladies, et peuvent causer de graves accidens. Portez en tout tems un habit de bon drap plus ou moins léger, selon la saison, mais en général plus chaleureux que lourd. Gardez d'ailleurs entre la mode ancienne et celle du jour un juste milieu. Le sage n'outre jamais dans ce genre, et il ne faut pas plus se montrer le censeur de ses contemporains que le détracteur de ses devanciers.

Mais voici le premier repas de la journée. Je suppose que vous jouissez d'une bonne santé; ne la gâtez point par trop de ménagemens: point de breuvages chauds qui macèrent l'estomac, surtout point de thé; mais, selon la saison, des fruits, du pain et du vin, une volaille froide, etc. Si votre santé l'exige, vous avez bien fait de prendre à jeun, le matin, de bonne heure, une ou deux tasses d'une infusion de sauge ou de violette, ou un verre d'eau froide, selon l'indication particulière. Le déjeûner, comme tout aliment, doit être relatif au tempérament de la personne, à son âge, à son état, à la constitution atmosphérique du pays qu'elle habite, et à la saison. Ainsi un mélancolique ne déjeûnera pas avec du lait, un flegmatique préférera un déjeûner à la fourchette; un sanguin se contentera de pain et de vin; un bilieux se trouvera très-bien de fromage affiné et de vin blanc léger en hiver, et de cerises ou de raisin en été. Ainsi, en Hollande, on voudra du thé, du beurre, des tartines et du poisson fumé; en Bourgogne, du jambon, du pain et du vin rouge; en Champagne, de la tisane et des gâteaux; à Paris, une tasse de café à la crême, mais, après avoir mangé des côtelettes et bu du vin de Madère. A Marseille, on n'a pas déjeûné si on ne mange pas une bourride; à Lyon, si l'on n'a pas pris du chocolat; à Granville, des huitres, etc., etc. La jeune fille aime les fruits; l'adolescent, les friandises; l'homme fait, la viande; le vieillard, le vin. Enfin les déjeûners chauds plaisent en hiver, et les froids en été; mais l'essentiel est de s'arranger de manière à ce qu'on s'accoutume à prendre par goût ce qui conviendrait par raison, et à réformer par le régime habituel les dispositions maladives qu'on pourrait avoir reçues de la nature. Il est quelques estomacs qui ne peuvent rien prendre de solide à déjeûner; pour d'autres, c'est le meilleur repas de la journée. Celui-ci prend à jeun et avec le plus grand succès un grand verre d'eau froide et pure; celui-là, deux tasses d'une infusion aromatique bien chaude et bien sucrée. Enfin, j'ai connu des personnes chez qui la force de l'habitude était telle, que le tube intestinal n'acquittait son tribut journalier qu'après qu'elles avaient fumé une pipe de tabac, sans laquelle elles restaient quatre, six, huit jours et plus sans visiter la garde-robe. Beaucoup d'autres ont tellement contracté l'habitude des lavemens que, dépourvu d'irritabilité et peut-être du mucilage qui, lubrifiant les parois de l'intestin, décide l'écoulement et l'éjection des produits de la digestion, le sphincter n'obéit plus au vœu seul de la nature, et a besoin, pour remplir ses fonctions, de ce moyen mécanique, dont la cigogne, dit-on, révéla le secret. Du reste, l'heure la plus propice pour l'employer est le matin, à jeun. Mettez entre votre déjeûner et votre travail un petit intervalle. C'est alors qu'un exercice modéré est utile; c'est alors qu'on peut vaquer à ses affaires, lesté chaleureusement contre le froid de la saison, ou muni d'un liquide spiritueux contre l'ardeur de l'atmosphère. C'est aussi l'heure des plaisirs, mais méfiez-vous de leur facilité, vous, sur-tout habitans des grandes villes. Pensez bien que ce désir, dont le ciel nous doua pour donner de l'attrait au devoir de la reproduction et attacher par le plaisir le genre humain à l'intérêt de sa conservation, n'est plus qu'un ignoble besoin si l'estime, si l'amour, si du moins l'affection, n'épurent le feu qui nous anime. Abstraction faite de la morale et des dangers, la débauche fatigue bien plus que la passion la plus impétueuse... Heureux celui que la nature créa continent par tempérament! il ne connaît ni les délices, ni les malheurs d'un sentiment toujours exagéré et qui domine tous les autres! Plus heureux celui qui, né avec des passions énergiques, sait en réprimer la fougue et la tourner au profit des arts, enfans de l'imagination (1)! Si l'on savait ce que recèle de

(1) Le moyen peut-être le plus sûr de tirer d'elle tous ses produits sans l'appauvrir, serait d'être toujours érétisé par la

pensées généreuses une goutte de cette sève créatrice résorbée dans le torrent de la circulation, on serait certes plus économe de cette liqueur ignée dont l'exaltation, formant les poètes et les héros, nous égale à la divinité, dont l'abus et peut-être l'usage nous ravale à la condition des brutes..... Les enfans, dans leur simplicité, jouent aux bulles de savon..... Hommes faits, dans notre coupable insouciance, nous exhalons notre vie en bulles de volupté!!!

*(La suite à l'ordinaire prochain.)*

## NOSOGRAPHIE.

*Les dernières découvertes en anatomie ont-elles contribué au perfectionnement de la Médecine-pratique?*

*Incedo per ignes.*

On connaît les brillantes découvertes que l'anatomie doit au génie de Bichat. Les travaux de ce médecin, par le plan sur lequel il les a dirigés, la manière dont il les a exécutés, les vues qu'il s'en est proposées, paraissent établir une époque nouvelle pour cette science. Remarquons toutefois que les méthodes de classification, introduites lorsque Bichat publia ses vues sur l'anatomie, dans les diverses parties de l'histoire naturelle et particuliérement dans la botanique depuis Linné, dans la chimie depuis la nouvelle nomenclature; remarquons que ces grandes réformes, qui ont marqué leur siècle, paraissent avoir été les premiers moteurs des aspects nouveaux sous lesquels Bichat a considéré l'anatomie, que ce sont ces grands exemples qui lui en ont suggéré l'idée, et qui lui ont servi de modèle pour sa direction vers un nouveau mode d'étudier cette science. Cette circonstance diminue beaucoup sans doute le mérite des travaux de Bichat, puisqu'en dernier résultat ils aboutissent à une imitation, à une explication inusitée seulement d'un principe déjà connu; il faut néanmoins reconnaître qu'ils ont singuliérement reculé les limites de l'anatomie, qu'ils ont été l'époque d'importantes découvertes pour cette science.

On a beaucoup parlé de l'empressement si souvent nuisible à ses progrès, avec lequel on a fait dans chaque siècle, à la médecine, l'application des sciences physiques qui y acquéraient de l'empire ou de la vogue. Ainsi, il y a plus d'un demi-siècle, les applications de la mécanique à la médecine succédèrent comme moyen d'application, soit physiologique, soit pathologique, aux explications de la chimie. Cette théorie mécanique exerça un long empire; mais après quelques années, la chimie, par les bases imposantes sur lesquelles on la reconstruisit, par la rigueur de ses procédés et de ses résultats qui semblaient tous arriver jusqu'aux premiers principes des corps, paraissant comme une science nouvelle, un enthousiasme universel se montra pour transporter ses principes dans la médecine; on essaya son application dans toutes les branches de cette science. Du tems de *Sylvius Deleboe*, les fonctions de l'économie animale étaient subordonnées aux affinités diverses des acides et des alcalis, aux diverses combinaisons des sels et des terres; lors du règne de la nouvelle chimie, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, associés sous des rapports déterminés, étaient présentés comme les créateurs suprêmes de la vie; et par des combinaisons opposées, ils devenaient la cause des diverses maladies (1).

Lorsque les applications de l'ancienne chimie et postérieurement de la mécanique à la médecine, exerçaient leur empire, plusieurs médecins célébres, parmi lesquels ceux de l'école de Montpellier, comme Venel, Bordeu, Barthès, tiennent le premier rang, avaient profondément aperçu tout le précaire de ces applications; ils le signalèrent de leur tems au public. Les vices de l'application de la nouvelle chimie à la médecine furent également signalés, lorsqu'elle fut le plus en vogue; il se trouva également à cette époque des médecins qui en apprécièrent le vain prestige, et qui le proclamèrent; et il est remarquable que c'est de l'école de Montpellier que sont également partis pour la nouvelle chimie comme pour l'ancienne, les coups qui ont le plus contribué à saper les fondemens de sa domination. Le professeur Dumas est particuliérement à Montpellier, celui qui a présenté contre les applications de la nouvelle chimie à la médecine, des objections nombreuses et décidément concluantes. Le règne de la nouvelle chimie ne fut donc pas long en médecine. Bientôt on sentit le vide des notions médicales chimiques; bientôt, réservant les applications de la chimie pour les seules circonstances où elles peuvent véritablement s'appliquer, les réservant pour la détermination de

tentation sans y succomber ou du moins très-rarement. Cette irritation donne à la fibre une énergie qui s'explique par l'afflux continu, par l'irrigation perpétuelle du fluide vital.

(1) Ainsi, qu'on prône aujourd'hui l'application à l'art hippocratique, de l'analyse, de la métaphysique, jusqu'à ce qu'un nouveau système renverse celui-ci! Des faits, des faits, cela seul ne passe pas de mode. ... (*Note du Rédacteur.*)

la composition des substances dont nous faisons usage, détermination qui a par cela même pour résultat de nous éclairer sur les circonstances où elles peuvent être favorables ou contraires, réservant, dis-je, ces applications pour la détermination des principes constituans, des agens, des fonctions et des résultats de ces fonctions, enfin pour ce qui est du ressort de l'hygiène, on éloigna ses données des diverses notions que comprend la médecine-pratique, ainsi que des procédés divers qui en sont la suite.

Les dernières découvertes anatomiques étaient proclamées aux derniers momens du triomphe de la chimie moderne appliquée à la médecine qui s'appropria bientôt ces découvertes anatomiques, espérant y trouver une source de lumières; et dans peu, l'enthousiasme pour l'introduction de cette nouvelle anatomie dans la médecine, comme devant être un puissant instrument de perfectionnement dans chacune de ses branches, devint aussi universel qu'il l'avait été pour la chimie. Nous voulons ici examiner ce que ces découvertes anatomiques, appliquées à la médecine, ont fait pour ses progrès. Quelle est donc l'espèce d'influence que ces découvertes ont exercée sur la médecine? Cette influence lui a-t-elle été favorable ou contraire?

Les documens que les découvertes anatomiques modernes ont ajoutés aux connaissances précédemment acquises sur la structure du corps humain, sont relatifs à la détermination précise d'un nombre de tissus distincts pour la structure, dans des parties qu'on regardait formées d'un seul tissu, ou de tissus analogues superposés. Ces découvertes sont relatives à cette détermination; car, dans ces découvertes, la différence chimique pour les tissus, n'y est pas rigoureusement posée. Comme nous l'avons dit, on a voulu faire à la médecine l'application de ces nouvelles acquisitions anatomiques. Ainsi, depuis lors, on s'est presqu'uniquement occupé dans les maladies, à considérer la structure diverse des organes où elles paraissent avoir leur siége principal. Pour le diagnostic, son caractère a été recherché dans le caractère du tissu prédominant de l'organe qui paraissait spécialement affecté; l'espèce de tissu affecté a servi de point de départ le plus accrédité pour la détermination des méthodes thérapeutiques, et la gravité des maladies a été calculée d'après l'espèce de tissu où elles portaient plus directement, d'après ce qu'on savait des propriétés plus ou moins prépondérantes attachées à ces tissus. Cette manière de procéder se retrouve dans les ouvrages les plus vantés de ces derniers tems. Cette manière anatomique de considérer la médecine a-t-elle contribué à son avancement? Déjà plusieurs médecins d'un grand nom ont protesté contre cette application de l'anatomie à la médecine, et comme le professeur Dumas, à Montpellier, l'avait fait pour le danger des applications chimiques, M. Double, à Paris, a particulièrement signalé le vice des applications anatomiques à la médecine. Cet observateur pénétrant, par les exemples qu'il a donnés à diverses reprises du peu d'accord qui existe entre les résultats fournis par la pratique, et les notions déduites des considérations anatomiques, a bien fait voir sur quelles bases ruineuses ces applications étaient assises; mais ce vice d'application doit être plus soigneusement examiné. Pour l'apprécier dans toute son étendue, nous devrions sans doute la suivre, cette application, dans les diverses espèces de maladies; pour plus de clarté et de précision dans cet examen, nous rattacherons néanmoins nos preuves à un fait particulier; et comme point de discussion, dont le résultat sera ensuite d'une application générale, arrêtons-nous à la division des inflammations ou phlegmasies, d'après la différence des tissus qui paraissent devoir être le sujet plus spécial de notre examen, parce que c'est sur cet ordre de maladies qu'on a fait l'application la plus étendue des découvertes anatomiques les plus récentes.

*( La suite à l'ordinaire prochain. )*

---

*Des Flueurs blanches.*

J'ai adopté pour la guérison des flueurs blanches un traitement particulier toujours modifié d'après la disposition particulière de la consultante, son âge, sa constitution, la cause présumée de l'écoulement, son intensité, sa couleur, son odeur, son ancienneté, l'état actif ou sédentaire, la profession, l'embonpoint ou la maigreur, la faiblesse ou la force, l'humeur dominante de la malade; mais il y a quelques bases générales de traitement et je n'en ferai pas plus un mystère que de la recette du vin par lequel j'ai coutume de terminer mon mode de curation. Ce régime préparatoire est indispensable; et c'est ce défaut de prescription qui entache d'un soupçon d'empyrisme l'administration de tous les spécifiques à secret qu'on ordonne également dans tous les cas et à toutes les personnes, quoiqu'il soit bien reconnu en médecine que ce qui produit tel effet sur telle personne, en produit un

tout opposé chez telle autre, et qu'on superpurge celui-ci avec une dose, qui n'ébranle même pas celui-là. Le choix de la saison, celui du lieu où se fait le traitement, importent également beaucoup au succès; et telle femme, par exemple, a vu échouer dans les mois pluvieux de novembre ou décembre, et dans un pays aquatique, un traitement qui eût eu la réussite la plus complète dans un canton montagneux, pendant les gelées de janvier, ou pendant les ardeurs de la fin du printems. Ce dernier tems est sur-tout le plus favorable de l'année pour employer les médicamens diffusibles. Il existe alors une force de vie qui assimile rapidement à l'organisme des principes nouveaux. C'est celui que nous préférons, et voici nos généralités : on vérifie bien la nature de l'écoulement, et l'épreuve de frotter le linge qui en est imprégné lorsqu'il est sec, et d'examiner si cette couche humorale s'écaille, si la tache disparait entiérement, ou si, adhérente au tissu du linge, elle le pénètre en y laissant obstinément sa couleur, sans être un indice aussi infaillible qu'on l'a dit, n'est cependant pas à dédaigner. On doit croire en effet à la bénignité plus ou moins grande d'une humeur selon qu'elle devient plus ou moins muqueuse, parce que la cohésion de ses molécules annonce une tendance plus prompte à se coaguler et par conséquent une homogénéité plus voisine de la *fibrine*, dont toute humeur lymphatique ou sanguine n'est qu'une exudation. *Caro nihil aliud est quam sanguis concretus*, a dit Zacchias; et l'on peut dire réciproquement que le sang n'est que de la chair coulante. Or, plus le sang est rapproché, plus il est riche, abstraction du besoin relatif de sa fluidification. On fait bien de s'assurer par le toucher de l'état du col de l'utérus; mais cette épreuve, dont s'alarme quelquefois la pudeur, n'est pas souvent nécessaire et peut être remplacée par l'inspection très-attentive du linge, et l'odorat et la vue sont ici des sens aussi fidèles que le tact. La qualité de l'écoulement reconnue, on cherche à vérifier les causes de la leucorrhée. Est-elle subséquente à un vice syphilitique, à une suppression menstruelle, à une dartre disparue, à une éruption imparfaite, à des suites de couche arrêtées, à une non-allactation ou à un sevrage brusque, à une suppression subite de lait par une affection morale, à une sueur répercutée en sortant d'un bal, à une promenade sur l'eau, ou le soir étant légérement vêtue et sur-tout la gorge et les bras nus; à un vésicatoire, un cautère supprimés sans précaution médicamenteuse, etc., etc.? Le diagnostic bien établi, je mets la malade à un régime particulier; le matin, des bouillons appropriés, injections convenables à la cause présumée; exercice modéré, distractions; nourriture analogue aux prescriptions médicales. Quelquefois on fait bien de provoquer un mouvement dérivatif de l'humeur, et des bouillons animés de quelque sel, des injections oxygénées, des lavemens purgatifs remplissent cette médication sans affaiblir le système, précaution très-essentielle ici; quelquefois il faut, dès l'abord, fortifier; et le quinquina, l'acorus verus, le cacao, le salep, le café, l'æthiops martial, le safran, les gélatines végétales et animales, selon les diverses indications, offrent leurs principes substantiels. Les eaux minérales, les différens vins présentent à leur tour des moyens précieux de digestion, et ajoutent à l'énergie musculaire de l'estomac des ressources inespérées. C'est alors qu'on place avec succès et sans crainte de répercussion de l'humeur qui alimentait la perte lymphatique, notre *Vin Anti-Leucorrhéen*, dont on ne doit point user sans ces préliminaires, sans une indication bien précise et une instruction particulière de l'homme de l'art à qui l'on a accordé sa confiance, et qui peut d'autant mieux en ordonner et modifier l'usage, que nous n'avons point fait un secret de sa composition.

Notre intention est d'en faire des dépôts dans les départemens chez des personnes dont la moralité cautionne la fidélité dans son emploi, et prévienne tout soupçon d'avidité dans son débit. C'est un remède que nous proposons et non une spéculation mercantile, et nous rougirions d'une fortune basée sur la vente d'un médicament à l'administration inconsidérée duquel on pourrait adresser de justes reproches. Dans le doute, nous invitons nos dépositaires à s'abstenir d'en livrer, plutôt que de le faire avec incertitude, et nous ne nous refuserons jamais à donner des renseignemens sur son emploi aux personnes qui, convaincues de notre droiture nous accorderont leur confiance. M. S. U.

*Nota.* Le renchérissement excessif du prix de la principale substance qui entre dans les élémens du *Vin Anti-Leucorrhéen*, force à en élever le prix à 15 fr. la bouteille de litre, prix auquel il restera invariablement.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

eurent sous leurs ordres une série de *tractatores*, *unctores*, *alipilarii*, *tonsores*, dont les soins avaient pour objet les fonctions indiquées par ces titres. L'Orient a reçu de ces dominateurs de la terre ces usages aussi voluptueux que salubres, et l'art de masser, d'épiler, de oindre le corps d'onguents, n'est nulle part mieux exercé que sur les rives du Bosphore.

Ce sont précisément ces bains antiques que nous voudrions voir reproduits au sein d'une ville qui réunit à l'urbanité d'Athènes la puissance de Rome. Il serait digne de la libéralité du Gouvernement, qui ne tend à rien moins qu'à régénérer l'esprit national et qui veut élever l'Empire français au rang assigné par les destins, de favoriser une institution qui a la plus grande influence sur le génie populaire, et promet de joindre les bienfaits de l'hygiène à tous les dons de la nature. En attendant que des *Thermes Français* s'élèvent dignes de leur nom, qu'il nous soit permis de préluder à l'érection de ce monument Impérial, par l'essai de bains qui réunissent au mérite de donner en tout tems une température élevée selon le goût ou le besoin, celui d'offrir un moyen à la fois facile, agréable et sûr de conserver ou rétablir la santé. Or, telle est la propriété du Thermosarque (1). Des dispositions ont été établies telles qu'on y trouve du matin au soir, à toute heure, un bain onctueux très-propre à assouplir la fibre, à ramollir les bords calleux d'un ulcère, à préparer la réduction d'une luxation ou d'une hernie; spécifique dans les douleurs qui succèdent aux bivouacs, aux blessures, dans les rhumatismes, les gouttes sciatiques, les lumbago, les chutes, les coups reçus, les maladies inflammatoires de la peau, l'amaigrissement, la phthisie, les affections nerveuses, celles des voies urinaires, etc.; bien supérieur enfin à tous les bains émolliens que l'on prépare chez soi à grands frais.

En prévenant la veille seulement, on peut avoir un bain aromatisé à l'odeur désirée, rendu sudorifique, purgatif, calmant à volonté. Des médecins distingués ont publié sur l'efficacité de ce mode d'administration de médicamens, des vues ingénieuses et des observations concluantes, et parmi eux nous citerons l'ornement de l'école de Pavie, le docte *Brera*, et parmi nous, le docteur *Chrétien*, auteur de la *Méthode iatraleptique*. Le jeune *Calvet*, dans cet âge confiant où l'on aime à s'abandonner à toutes les promesses de la médecine, et lorsqu'il était notre honorable collaborateur à cette Gazette y déposa (N° 24, 11 ventose an XIII) un article consacré à la discussion de ce moyen médical, et il résulte incontestablement de ces travaux, que la théorie et la pratique s'unissent pour établir l'irrécusable principe qu'il est des substances qui ont une vertu spécifique pour telle ou telle partie, et que le mode d'ingestion devrait toujours être tel que le remède fût déposé assez près de l'organe qu'on veut soulager ou guérir pour que le médicament ne subît que le moins possible d'altération de ses facultés curatives dans le trajet à parcourir pour arriver à sa destination. Or, c'est précisément le problême dont les bains que nous proposons aujourd'hui donnent la solution. Plus de deux cents observations, dont moitié s'est passée sous nos yeux, attestent l'énergie salutaire et bénigne de ces bains. Que serait-ce donc si nous exposions ici leur propriété dissolvante dans les engorgemens des intestins, leur qualité assimilatrice pour nourrir en cas d'obstruction du pylore, faiblesse ou paralysie de l'estomac; leur vertu cosmétique pour rendre aux vieillards énervés leur vigueur première, aux femmes imprudentes la fraîcheur de leur teint, la pureté, la fermeté de leurs premiers contours. Nous connaissons telle vestale qui, ayant laissé éteindre le feu sacré n'a point eu, grâces à cette piscine miraculeuse, à redouter le triste privilége d'être enterrée de son vivant, et qui, sans recourir au vain et dangereux procédé de maint bavard dissertateur sur l'art de procréer les sexes, a recouvré dans cette fontaine de Jouvence les honneurs de la pudicité.

C'est sur les bords de la Seine, dans l'enceinte même des murs de Paris, *à l'île des Cignes*, qu'existe depuis deux cents ans ce bel établissement, dont on ne peut trop s'étonner que l'art de guérir n'ait pas plus tôt réclamé les secours et

(1) Dans un pays où l'on pardonne moins un ridicule qu'un vice, où une dénomination basse peut flétrir en naissant un établissement utile, nous avons cru qu'on nous permettrait d'avoir, au risque de sembler affecter un pédantisme grec, substitué au mot repoussant, *bain de tripes*, un mot dont les deux racines θερμὸς, *chaud*, et σαρκὸς, *chair*, désignent clairement un *bain d'eau chaude de viande*. Il est tel merveilleux, telle petite maîtresse qui consentiraient à retrouver, l'un sa vigueur, l'autre sa fraîcheur dans les eaux aromatiques du Thermosarque, et qui n'avoueraient pas l'emploi ignoble d'un bain de tripes, quelque bien qu'ils en retirassent.

dirigé les bienfaits. Déjà six baignoires sont en activité, et si les habitans de la capitale, éclairés sur leurs vrais intérêts, apprécient enfin le mérite d'un tel monument médical, dans huit jours, vingt, trente baignoires offriront à nos belles qui ne veulent pas cesser de l'être, à nos Hercules qui désirent rester tels long-tems, le moyen le plus utile à la fois comme le plus certain et le plus agréable de réparer le ravage des ans. Un chimiste, apothicaire distingué à Paris, offre une garantie suffisante pour la nature et la manipulation des substances qui y seront employées, et le médecin s'empressera, en cas d'inquiétude, de rassurer les consciences alarmées par des personnes intéressées à décrier un établissement dont le succès peut nuire aux bains sanitaires déjà établis.

Des affidés instruits y pratiqueront l'art d'épiler, assez mal exercé à Paris, et nous avons confié à des garçons intelligens, à des femmes discrètes le mode d'emploi de l'épilatoire que nous avons annoncé dans les Couvertures des N^os 22 et 23 (11 et 21 août 1808) de ce Journal.

Un jardin charmant, un salon décent, offrent un lieu de repos aux personnes qui attendront leur bain, et l'on peut y demander toute espèce de déjeûner ou de rafraîchissement.

Si ces bains, comme nous osons le pronostiquer, acquièrent l'importance qu'ils méritent, il est dans le projet du propriétaire, dont l'humeur généreuse n'a d'autre objet que d'exercer son goût pour la philantropie, d'établir des cabinets de *massement*, selon le rit égyptien, et de faire enfin pour la prospérité de cet asyle, dont la devise serait : *Sanitas et voluptas*, tout ce qui peut lui mériter une grande considération, et il le peut d'autant plus facilement que, propriétaire héréditaire de ce local, il joint à beaucoup d'aisance autant et plus de sentimens libéraux. M. S. U.

*Nota.* Cette eau onctueuse conservant très-long-tems sa chaleur, à raison de la solidarité de ses molécules et de la concentration de son calorique, le propriétaire consent à s'arranger avec les particuliers pour envoyer de l'eau de ses bains, soit simple, soit composée.

Nous ne finirons point cet article sans rappeler que peu de villes réunissent autant de bains que Paris, et que nul peuple peut-être ne montre comme le Français cette ressemblance de goût avec les anciens Romains. Chaque quartier a les siens, on compte dans le faubourg St.-Germain, les bains Albert; ceux de la rue Taranne, de la rue de Seine, de la rue de la Planche, maintenant rue du Bac; dans le quartier latin, ceux de la rue Pierre-Sarrazin, voisins des anciens Thermes de *Julien*, et ceux de la rue Saint-Jacques; dans le Marais, ceux du Temple et du Ranelagh; à la chaussée d'Antin, ceux de Saint-Joseph, les bains Chinois et ceux de Tivoli; dans le quartier Saint-Honoré, ceux des rues St.-Thomas-du-Louvre, de Richelieu, de Louvois, des Colonnes, d'Orléans, de Montesquieu et du Palais-Royal; dans le quartier Saint-Denis, ceux de Saint-Sauveur; sur la rivière, la belle école de Natation, le bain du Terrain, huit à dix bateaux de bains de rivière, et enfin les quatre magnifiques navires intitulés *Bains Vigier;* et cette expression *navire* ne semblera pas exagérée à ceux qui savent que chacune de ces immenses fabriques déplace 2,116,800 livres d'eau, fournit à la fois 140 baignoires, ayant chacune un robinet d'eau chaude et un d'eau froide, et est exactement de la même longueur que le vaisseau de ligne les *États de Bourgogne* que montait M. *de Bougainville*, qui se plaît à dire, en les comparant, que son navire avait, comme ces bains, 192 pieds de longueur dans œuvre et 140 pièces de canon, comme ceux-ci 140 cabinets.

On a construit sur la Sprée, sur la Tamise et sur la Néva des bains flottans d'après le modèle des bains *Vigier;* et certes, nul capitaliste ne peut se glorifier d'avoir donné un plus bel exemple, ou d'avoir fait de ses fonds un emploi plus utile à la chose publique.

---

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1^er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTE,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 17. — 11 Juin 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc. Par *Joseph Roques*, Docteur en Médecine de l'ancienne Faculté de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. *Seconde édition.* — Deux vol. in-4° sur beau papier, cartonnés et étiquetés, contenant 500 plantes gravées et coloriées avec soin, et 12 tableaux analytiques représentant les méthodes de *Tournefort*, de *Linné* et de *Jussieu*; la floraison et ses accessoires, la germination, la fructification, etc. — Prix, 150 fr. — Chez l'Auteur, rue des Filles Saint-Thomas, n° 17.

*Nota.* Ceux qui aimeront mieux se procurer cet ouvrage par petites sommes, seront libres de ne prendre que quatre, six ou huit livraisons à la fois. Les deux volumes se composent de vingt-quatre livraisons. Le prix de chaque livraison est de 6 fr. pour Paris et les départemens, y compris le port.

Le défaut d'espace nous empêche de rendre compte à nos Abonnés de cette édition qui est réellement nouvelle, comme on peut s'en convaincre en comparant les gravures essentiellement différentes de celles de la première édition. C'est ainsi qu'il appartenait au docteur *Roques* de répondre à la concurrence injurieuse qu'avait cherché d'établir avec lui l'éditeur d'un ouvrage mort en naissant, et qui a bien pu s'approprier le titre de l'ouvrage, mais non le talent de l'auteur de celui que nous annonçons. M. S. U.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Économie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire*; par l'abbé *Rozier*; rédigé par ordre alphabétique. Le tome IV^e^, de 656 pag., avec des planches gravées en taille-douce, qui vient de paraître, est du prix de 7 fr., broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste *franc de port*. Les tomes I^er^, II^e^ et III^e^ sont chacun du même prix. Le tome V^e^ paraîtra incessamment. A Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10; *Léop. Collin*, libraire, même rue, n° 4; et *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Cet ouvrage acquiert à chaque livraison des titres nouveaux à l'estime publique, et justifie la réputation de ses auteurs et le bien que se sont accordés à en dire les différens Journaux. On distingue dans ce volume les articles *Gomme*, *Graine*, *Indigestion* (en regrettant qu'on n'ait pas donné

à l'indigestion du cultivateur l'importance qu'on a mise à celle de ses bestiaux ); *Irritabilité*, article qui ne laisse rien à désirer ; *Jachères*, dont le rédacteur décèle un véritable praticien; *Jacinthe*, qui est frais et brillant comme la fleur qu'il décrit ; *Laboureur*, simple et sage comme le sujet dont il s'agit ; *Lessive*, qui, quoique non signé, se reconnaît aussitôt pour appartenir à M. *Curaudau*, à qui l'économie domestique doit tant d'heureuses inventions. L'article *Méphitisme* n'est pas complet, et cette omission est d'autant plus fatale que c'est peut-être le seul de médecine humaine que contienne cet ouvrage à qui il n'en manque que quelques-uns pour être parfait, et que celui-ci est de la plus haute importance. On lira enfin avec profit et intérêt les deux articles *Mouton* et *Mûrier*. Au total, cet ouvrage est précieux pour les habitans de la campagne auxquels il est destiné; mais ce quatrième volume ne contenant rien de particuliérement relatif à la médecine, excepté l'article *Méphitisme* qui demanderait une trop longue discussion pour l'approfondir et établir notre théorie, nous puiserons encore dans le premier volume de ce Dictionnaire agronomique pour ajouter quelques idées à celles qui nous ont frappés dans l'article *Asperge* dont, au reste, l'examen a dans ce moment tout le mérite de l'à-propos.

Le docteur Tollard (1), à qui la Botanique doit le premier aperçu d'un système de naturalisation en France des végétaux exotiques, et des vues très-ingénieuses sur l'évolution des plantes, vient de publier, dans le premier volume du *Cours complet d'Agriculture-pratique*, un article très-bien pensé sur l'asperge. Il en résulte que c'est de tous les légumes peut-être le plus facilement et le plus promptement nourrissant par sa propriété plus prononcée que dans aucune autre plante, de s'assimiler avec une singulière rapidité les matières animales et végétales impures qu'elle transforme en aliment très-sain : or, si, selon notre opinion favorite, c'est par des analogues et non par des purgatifs qu'on devrait exercer l'art de guérir, et sur-tout l'art de prévenir les maladies, comme cette façon de penser apporte un ferme argument à notre appui!! Décidés à ne plus rien désormais proposer en théorie, que n'ait vérifié la pratique, nous avons donné, *largâ manu*, des asperges à divers convalescens. Celui-ci, sage économe de sa santé renaissante, a repris en très-peu de tems, non-seulement ses habitudes diététiques, qui ne sont pas de *faire diète*, mais encore certaines habitudes communicatives qui ne sont pas de la continence. Or, jamais homme bien portant ne valut un tel convalescent, sans que ce qui serait excès pour tout autre lui ait causé la moindre incommodité ; car il engraisse à vue d'œil, et ses chairs sont fermes et colorées. Donc cet aliment est à la fois aphrodisiaque et très-réparateur. Un autre avait un mal d'estomac habituel au sortir du repas; or, depuis qu'il mange à satiété des asperges, il digère sans s'en douter; donc il est ou tonique ou d'une excessive facilité de digestion. Un dame avait une perte, un jeune homme avait une incontinence d'urine suite d'une gonorrhée mal traitée; au bout de quinze jours d'usage exclusif de ce légume, ils ont été l'un et l'autre guéris. Il est donc cicatrisant. Enfin, de cinq goutteux perclus, et qui, par notre conseil, se sont mis aux asperges pour toute nourriture, l'un a recouvré le sommeil et l'appétit perdus depuis long-tems; l'autre, le jeu des articulations, et la facilité de se promener qui lui était interdite depuis deux ans ; les trois autres n'éprouvent plus le retour accoutumé de leurs douleurs, et se proposent d'essayer la continuation de ce mieux très-sensible, par l'usage de végétaux analogues et contenant des principes ammoniacaux, tels que la famille des orchidées qui comprend les satyrion dont les racines fournissent une fécule très nourrissante et peut-être aphrodisiaque; des crucifères qui renferment les raiforts, la moutarde, le chou, le nasturce, le cresson, éminemment stimulans; enfin des liliacées contenant l'ail et les oignons dont l'odeur décèle assez les principes ammoniacaux.

« Ce serait, dit M. Tollard, un sujet digne de » l'attention des physiologistes, que d'examiner » et rapprocher les plantes nutritives qui tendent

(1) Ce jeune médecin, chef d'une nombreuse famille dont il s'est constitué l'instituteur et le père, n'a point cru déroger en se faisant marchand pour assurer son existence. Sa pépinière, une des plus belles dans l'enceinte de Paris, est dans le faubourg Saint-Denis, et son magasin, plus modeste mais non moins bien assorti que celui de son oncle M. Vilmorin-Andrieux, est place des Trois-Maries, à la descente du Pont-Neuf, n° 4, au coin du quai de la Féraille.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVII.) ( 129 ) ( 11 Juin 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LE *Journal de Paris* du 29 mai 1809, a publié les détails suivans reçus de Caen, sur le centenaire THÉLOQUE, dit ST.-GERMAIN. Il est né le 29 octobre 1689, d'une mère qui a vécu 109 ans. Son *jeune* frère est mort à 99 ans. Il suivit à l'armée le seigneur de son village, et s'établit, au retour, médecin vétérinaire. *Il devinait les maladies des personnes absentes en tâtant le pouls d'un parent qui annonçait le degré de parenté; il suffisait que le consultant pensât fortement à elles pendant cette opération.* SAINT-GERMAIN était petit, fort et nerveux, d'un caractère gai, réglé dans sa manière de vivre. A 33 ans, il tomba de quarante pieds de haut. Mort à près de 120 ans, il n'y a que deux ans qu'il avait cessé de monter à cheval. Auparavant il allait, tous les jours de marché aux bourgs de Villers et de Tilly, à deux lieues de Lingèvre, où il demeurait depuis 80 ans, donner ses consultations au peuple qui l'aimait, accourait pour le voir et prendre ses avis.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

UN médecin journaliste, qui n'est pas de ceux dont le docteur Le Preux a dit :

« ..... *Pleno dives fluit alveo*
» *Ingenii flumen*..... »

et qui a trouvé aussi commode qu'économique de couvrir son indigence décadaire du prétexte d'être plus utile en ne publiant que tous les mois ses avis sur l'hygiène publique, non content de ce paradoxe, émet aujourd'hui l'étrange opinion *qu'on ne peut rendre compte d'une Constitution médicale tous les dix jours, d'une part, parce que ses réflexions sur les effets de la température n'arrivaient*, dit-il, *à ses abonnés que quand elle était changée* (ce qui ne fait pas l'éloge de l'exactitude du service de son Journal); *et d'une autre part, qu'on ne peut parler d'une Constitution que lorsqu'elle s'est prononcée suffisamment, c'est-à-dire, qu'au bout d'un mois.* Passons à cet écrivain ce style rocailleux, et laissons-le s'excuser de son économie sur sa disette; mais quand, dans son impuissance de faire bien, il affectera la prétention de faire mieux..... que nous, quand il inculpera les motifs qui nous ont décidés à donner tous les dix jours nos leçons d'hygiène, n'est-il pas de notre devoir encore plus que de notre intérêt de défendre les motifs de notre détermination et de prouver l'utilité de notre mission? Or, n'est-il pas vrai qu'une Cons-

DEPT DE SEINE

titution médicale se compose de la série successive des observations de *la prédominance de tel ou tel mode d'action* sur l'économie animale, *comme le froid sec, le froid humide, le sec et chaud*, etc.? Eh bien, cette observation a lieu chaque jour; chaque fraction de quelque tems donné que ce soit a donc sa Constitution médicale propre; et comme le but de cette observation est d'obvier aux désordres de la température, une Constitution médicale n'est réellement utile qu'en publiant fréquemment les avis qui résultent de l'examen de son influence. Dans ce cas, la publication mensuelle n'est bonne que pour les savans, et pour préparer les élémens d'un vaste tableau météorologique résultant d'expériences continuées pendant plusieurs siècles (1); mais, si l'on veut utiliser pour le moment présent ces leçons sévères de la météorologie appliquée à la médecine, il est nécessaire qu'elles soient souvent répétées, et sur-tout que la physique enseigne le secret de déduire de la connaissance du tems présent, celle du tems qui va lui succéder. Or, me dira-t-on que le relevé de décembre m'apprendra quelle sera la température de janvier, et ne voit-on pas le ridicule de la prétention de dire *un mois après* à un convalescent? Voici les remèdes qu'il fallait employer dans votre maladie, ou voilà les préservatifs qui vous en eussent garanti. Cette prétention est aussi dérisoire que dangereuse. Au lieu que l'homme, qui met quelque prix à sa santé, qui, comparant habituellement sans faiblesse comme sans forfanterie, et la variation des météores et leur action sur son organisme, s'il trouve tous les dix jours un conseil, un ami qui, rendant un compte fidèle et *jour par jour* des successions météorologiques, indique à côté le remède à leurs influences, est certain de fixer sans effort comme sans danger ses droits à la plus belle longévité. Nous avons tellement la conviction de cette vérité, que nous eûmes un moment la volonté de faire paraître tous les cinq jours notre *Gazette*, et que ne pouvant à chaque matin, comme les autres Journaux, publier ce thermomètre sanitaire, nous n'avons pas cru pouvoir mieux suppléer à l'absence de ce guide journalier qu'en rendant compte à chaque décade des phénomènes atmosphériques de *chacune des journées* qui la composent, en déduisant fidèlement les inductions de leurs effets sur la santé, tant pendant le tems qui s'est écoulé que pour celui qui va suivre. Eh! n'est-il pas d'une vaine témérité de vouloir assujétir les vastes calculs de la sublime Nature aux comptes de la Société, et d'oser dire *qu'une Constitution médicale n'est prononcée suffisamment qu'au bout d'un mois;* comme si de fréquens démentis n'étaient pas donnés à cette hérésie en météorologisme; comme si le même mois, que dis-je? la même semaine, le même jour, ne présentaient des tableaux successifs de plusieurs constitutions atmosphériques les plus opposées, et de vicissitudes les plus anomaliques et les plus imprévues; comme si, enfin, malgré la révolution lunaire et le passage régulier du Dieu du Jour dans ses douze maisons, la nature ne semblait pas affecter une excessive indépendance de l'ordre des saisons, et secouer le joug des signes du zodiaque, de l'influence planétaire et des syzygies ou contre-nœuds si doctement commentés par l'honnête Lamarck. Remarquons, au reste, que la période lunaire qui, peut-être de toutes celles du système astrologique est la plus influente sur notre globe, est elle-même divisée en phases correspondant justement aux époques des divisions de notre travail météorologique, et qu'en effet, si l'on pouvait assigner une base solide aux changemens des Constitutions médicales, ce serait précisément des révolutions de la lune qu'on les emprunterait avec le moins d'incertitude et l'irrégularité la moins fréquente, par conséquent aux époques précises d'émission des N^os^ de notre Journal. Cette petite digression était nécessaire pour repousser une injuste agression, rassurer la foi de nos fidèles, et apprendre à un dissertateur inexpérimenté que nous ne souffrirons de qui que

(1) C'est le but précis des Traités de Vérulam, Boyle, J. Goad, Poleni, Ramazzini, Boëkmann, Temanza, Toaldo, etc., qui ont légué à l'histoire leurs immortels écrits. J'admire sans doute ces fruits d'un zèle philantropique; mais, quelque épris de gloire que je sois, j'estime que l'on doit plus encore à ses contemporains qu'à la postérité, comme des devoirs plus étroits nous attachent à notre patrie plus qu'au genre humain. J'en demande pardon à la renommée et à nos petits-neveux, mais c'est sur-tout de son vivant que l'on vit.

ce soit une excursion à main armée sur notre territoire.

Un objet plus grave nous appelle à des réflexions plus profondes, et qui ont été provoquées par la demande d'un de nos Abonnés : « Faut-il saigner dans le cas suivant : Sans symptômes précurseurs, sans perte d'appétit, on éprouve tout à coup un point de côté très-douloureux simulant la pleurésie. On crache du sang, mais le ventre se météorise, la langue est très-saburrhale, les urines sont crues, la fièvre très-intense; le pouls est ou bondissant, ou déprimé, ou faible... Bientôt la tête se perd, le malade délire... que faire? Faut-il, obéissant aux symptômes gastriques, émétiser pour débarrasser les premières voies? Faut il, ne s'en rapportant qu'au premier aspect des signes inflammatoires, diminuer l'effervescence due peut-être à la pléthore sanguine (1)? » Voici notre avis, et il est basé sur le succès de notre pratique dans ces cas et ceux analogues. Il faut bien se garder de donner ici l'émétique, parce que l'action de ce médicament, comme nous avons eu si souvent occasion de le dire, est, non-seulement d'évacuer en irritant l'estomac, mais d'activer tout le système; or, ici, il y a déjà un érétisme faux ou simulé. Si la pléthore est fausse, le tartre émétique accroîtra toujours l'irritation, et peut causer une apoplexie qui arrivera nécessairement si la pléthore est vraie. L'indication est donc d'opérer en posant des sangsues au côté douloureux, une révulsion toujours avantageuse, soit que la pléthore soit vraie, soit qu'elle soit simulée. Dans ce premier cas, elle dégorge les vaisseaux distendus par le fluide sanguin, et prévient les tempêtes causées par ses flots tumultueux; dans le second, elle opère une vacuité dans le lieu même où l'inflammation a établi son siége, et cette légère déplétion fait l'effet d'une goutte d'eau froide versée sur du lait en ébullition; ensuite on imprime une diversion métastatique, en déterminant une irritation sur les intestins par des lavemens purgatifs, tels que ceux avec le miel mercurial, ou la gratiole, ou le sel de cuisine, ou le vinaigre, etc., selon la disposition particulière du sujet. Rien n'empêche qu'ensuite on ne passe quelques minoratifs, tels que la manne le soir à petites doses, ou la marmelade de Tronchin. Nous ne conseillons point dans ces circonstances, sur-tout si la constitution est bilieuse, les purgatifs drastiques; mais s'il y avait apparence de retour d'hémorrhoïdes supprimées, on fera bien de les provoquer par l'insertion d'un suppositoire de savon roulé dans la poudre d'aloès, et l'application de sangsues à l'anus, quand les vaisseaux auront été gorgés par cette irritation. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que le système de la veine-porte joue le plus souvent un très-grand rôle dans ces points de côté accompagnés d'une tension abdominale très-douloureuse. Quelquefois, et selon l'indication qui ne peut être appréciée que par le médecin du malade, on fait bien d'appliquer sur le côté souffrant un vésicatoire qui emporte la douleur aussitôt, ou d'y apposer un cataplasme d'herbes aromatiques ou de verveine fricassée dans le vinaigre bouillant. On peut donner quelque émulsion nitrée, et je me suis bien trouvé de faire prendre le soir une pilule composée d'extrait aqueux d'opium, un grain; camphre, deux grains; extrait d'enula campana, deux grains; sirop d'absinthe, q. s.

On a observé beaucoup de rhumes avec un mal de tête intolérable ou une migraine opiniâtre, beaucoup de rhumatismes aigus errans, et des maux de reins très-douloureux. Dans les rhumes, on s'en est souvent laissé imposer par le mal de tête qui n'était que symptomatique et l'effet du transport du sang à la tête et de l'engorgement des vaisseaux sanguins, suite de la compression exercée par la congestion de tout le système glandulaire; dans ce cas, les sangsues affaiblissent sans faire de bien. Ces rhumes commencent d'abord par le cerveau qui est *enchifrené*, comme on dit. Bientôt après découle du nez une eau roussâtre qui se coagule, et qui, irritant au passage les bronches, donne une toux convulsive. Les vomitifs ajoutent à l'irritation et ne conviennent que lorsque la migraine est plus sourde que

(1) Nous apprenons en ce moment même, que la pratique du docteur Py, de Narbonne, est de saigner dans l'espèce de fièvre qui a désolé l'Espagne, et que cette pratique lui a réussi. Nous le sommons, au nom de sa gloire et de l'intérêt public, de vouloir bien nous faire part de son traitement dont l'emploi nous étonne beaucoup chez un médecin aussi hippocratique. Au reste, *experto crede*, et écoutons.

douloureuse. Alors on doit préférer l'ipécacuanha, et on le prend par fractions de quatre ou cinq grains répétées; mais, s'il y a céphalalgie, il vaut mieux user d'abord de fumigations, puis se prémunir contre l'action stimulante de la fluxion sur la poitrine en tenant constamment dans la bouche une substance gommeuse qui lubrifie l'œsophage et détermine vers les conduits alimentaires le passage des eaux qui menacent de s'introduire dans les voies aériennes. Contre l'opinion reçue, un bain très-chaud, en appelant à la périphérie du corps, peut également produire une heureuse dérivation de cette humeur ordinairement due à la suppression de l'exhalation pulmonaire et cutanée. Et l'atmosphère fut-elle jamais plus disposée à faire naître ces suppressions, que par les rapides vicissitudes qu'elle offre en ce moment?

Le système de curation des rhumatismes aigus errans a été très-simple. Il n'a fallu que guider l'humeur errante de manière à l'empêcher de se fixer sur des viscères intéressant la vie, puis à la saisir par des bains ou des breuvages sudorifiques lorsqu'elle était voisine de la peau; par des purgatifs quand elle pouvait être amenée dans le système de la digestion. C'est dans ces momens qu'on doit rappeler avec éloge le *Sirop de Mou de Veau* de Vauquelin, qui convient merveilleusement aux poitrines débiles; l'*Hydromel* des frères Provost, qui, éminemment délayant, charrie l'humeur rhumatismale par les urines et la pousse à la peau; et les *Pastilles de Badiane* de Pestiaux, dont la propriété carminative est très-propre à déterminer la coction de l'humeur catarrhale. En général, on se trouve bien de purger à la fin des paroxismes rhumatiques; mais on se trouverait très-mal de le faire dans les premiers instans de leur invasion, et pendant l'irritation qu'ils causent dans toute l'économie. Les maux de reins ont cédé aux lavemens de pariétaire et savon, quelquefois térébenthinés, et aux bains de siége émolliens.

Les onze jours qui viennent de s'écouler ont offert des disparates énormes, non-seulement entre eux, mais même entre les heures qui les ont composés. Le 29 mai, ciel nuageux, petite pluie, air froid et humide; à deux heures, éclats de tonnerre et pluie diluvienne; ouragan qui dévaste les environs de la Salpêtrière. Une trombe enlève un gouvernail de bateau et le transporte d'une rive de la Seine à l'autre. Deux voitures de vin, attelées de six chevaux, sont enlevées à six pieds de terre; une sentinelle et sa guérite sont portés à vingt pieds de distance, des plombs sont roulés, des toitures et 276 pièces de toile peinte et exposées sur l'herbe ont été dispersées, 5,000 cloches sont brisées chez de malheureux jardiniers. Tout ce désastre se passe en moins de dix minutes. L'instant d'après, le ciel s'éclaircit; l'air exhale les plus doux parfums et cette odeur de terre si délicieuse qui suit les pluies chaudes d'été. Le 30, il fait froid à rallumer le feu; le soir, quelques ondées. Le 31, pluie toute la journée. Le 1er juin, matinée délicieuse; la végétation est dans toute sa beauté, et s'avive encore par une pluie douce vers quatre heures; tonnerre à cinq heures et pluie battante. Le 2, très-frais le matin, très-froid le soir. Le 3, vents impétueux, soleil brillant et chaud. Le 4, petite pluie douce et végétative entremêlée de rayons solaires très-pénétrans. Le 5, pluie la nuit et le matin; coups de vents qui ébranlent l'immensité des airs; des arbres sont arrachés dans plusieurs jardins publics. Le 6, assez beau, mais très-frais. Le 7, giboulées glaciales le matin; tout à coup, le vent passe vers 3 heures du S. au S.-O., et on sent des bouffées de chaleur sortir du sein embrâsé de la terre; soirée délicieuse. Le 8, froid subit, vent tempétueux, pluie une partie de la journée, l'air est plus que frais; on éprouve du plaisir à se chauffer, et nous avons réellement l'hiver en juin comme nous eûmes l'été en février.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-O., 16 fois S.-O., 11 fois S., et 1 fois S.-E.

☉ Nouvelle lune le 13 juin.

☾ Premier quartier, le 21. M. S. U.

Depuis le 29 mai jusqu'au 9 juin, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 7 d. (dilat.) — Il a monté à 20 deg. $\frac{2}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100. deg. — Et pour le *minimum*, 72 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

*Du Régime habituel pour se bien porter.* ( Suite. )

Mais voici bientôt l'heure du dîner. Ici se présente la grande question de l'opportunité des repas, question si diversement jugée par le goût de chaque siècle, sans parler des premiers habitans de la terre ou des sauvages dont l'appétit règle les heures de manger. Les Grecs et les Romains avaient fixé à midi l'heure du dîner (1); mais, chez eux, ce repas n'était point ce qu'il est chez nous, c'était plutôt une espèce de second déjeûner qu'un repas solide, et le souper était chez eux le principal repas de la journée. Les Grecs et les Romains déjeûnaient, dînaient et soupaient. Leur déjeûner, nommé par les Grecs ἀκράτισμα, d'ἄκρατον, *vin pur*, et *jentaculum* par les Romains, se faisait en effet d'un morceau de pain trempé dans du vin. Le dîner, appelé en latin *prandium*, mot évidemment emprunté du grec des mots πρό, *matin*, et ἴσθιον, *simple, sobre*, était effectivement très-frugal, et ne ressemblait en rien au dîner qui chez nous est le repas d'apparat. Leur troisième repas était le souper, appelé par les Romains *cœna*, et qui se faisait entre la neuvième heure et la dixième heure du jour suivant leur manière de compter, et entre quatre et cinq heures du soir, selon la nôtre. Dîner et souper, se rend, dans Macrobe, par les deux mots *prandere* et *cœnare*. On se mettait à souper en sortant du bain. Ce repas était vraiment celui fondamental de la journée : il était à plusieurs services. Le premier consistait en œufs, *ab ovo;* des salades, des olives, des huitres, enfin tout ce qui est compris dans cette expression pittoresque, qui prouve qu'avec notre luxe nous sommes à cent lieues encore de la magnificence et de la recherche des festins romains : *gulæ irritamenta*. Le second service se composait des viandes, du rôti, du poisson; le troisième, de pâtisseries et de fruits, *ad mala*. C'est à ce dernier service que se faisaient les libations, que se portaient les santés dans la *cupa magistra*, qui circulait à la ronde. La musique, la lecture à haute voix de quelque ouvrage nouveau, la danse, la pantomime, ajoutaient aux plaisirs de la bonne chère. Et quand on lit la description d'un souper de Lucullus dans le sallon d'Apollon ou de Néron, dans celui qu'il avait nommé *domus aurea*, dont le mouvement circulaire des lambris dorés imitait les conversions du ciel, représentait les diverses saisons de l'année, et faisait pleuvoir, selon la saison, des fleurs ou des essences congelées sur les convives extasiés, on se trouve encore bien éloigné de ce peuple gigantesque, si prodigieux dans les arts, si grand dans ses hauts faits, si étonnant jusque dans ses plaisirs.

Enfin le quatrième repas, nommé *commessatio*, du mot κωμος, dit Varron, avait lieu à dix heures du soir. Suétone, dans la vie de Vitellius, rapproche, dans une seule phrase, ces quatre repas. *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat : in jentacula prandia, et cœnas commessationesque.*

En France, c'était l'usage à la cour, dans le 15e et même dans le 16e siècle, de dîner à onze heures du matin et de souper à six heures du soir. En 1407, le duc d'Orléans, assassiné le 23 novembre, à huit heures, avait déjà soupé avec la reine. Il y a seulement cinquante ans, on dînait à midi et l'on soupait à huit heures. Aujourd'hui on fait à neuf heures un premier déjeûner chaud, à midi un déjeûner à la fourchette; on dîne à quatre heures au plus tôt, à sept au plus tard. On ne soupait plus depuis dix ans; mais depuis un an, ce repas a repris une espèce de faveur; alors c'est aux dépens du dîner, qui se fait plus tôt, plus vîte et moins copieux. Nous avons longuement, dans plusieurs numéros, et notamment dans les 81 et 82 (1 et 11 octobre 1806), 31 (11 novembre 1807), et sur-tout 21 (21 juillet 1808), émis le vœu de retourner aux mœurs de nos bons aïeux; mais vouloir corriger le public, c'est lutter contre le courant d'un fleuve; il vaut mieux accommoder ses conseils aux usages de ses contemporains, que d'entreprendre de les convertir; et Solon disait avec justesse qu'il avait fait des lois pour son peuple, ne pouvant faire son peuple pour ses lois. Au fait, nous n'avons changé que les mots. Pour les heures, notre premier déjeûner est le *jentaculum* des Romains; notre second déjeûner est le dîner de nos ancêtres, et

(1) Une épigramme de Martial, reprochant à un parasite d'être venu chez lui à onze heures, lui dit : Si c'est pour déjeûner, c'est trop tard; c'est trop tôt si c'est pour dîner.

notre dîner est la *cœna* des anciens Romains. Mais, puisqu'il en est encore tems, opposons-nous du moins au retour du souper, dont la mode menace de nouveau d'introduire la vogue; non que nous proscrivions ce repas, s'il est frugal et léger; mais quand, sous ce nom, de même que sous celui du dîner de nos jours, il n'offre qu'un assaut d'appétit et d'intempérance d'autant plus dangereux qu'on n'a même pas la sagesse de se coucher aussitôt après, de manière à ce que la digestion commence dans la chaleur du lit, ou de ne se coucher que quand elle est entiérement terminée, quand, au contraire, on a fait précisément assez d'exercice pour provoquer le commencement de cette fonction importante de l'estomac, et trop peu pour être arrivé à sa fin. Eh! n'est-il pas de notre devoir de signaler un tel abus, dont l'effet est très-sensible sur l'hygiène publique? Laissons donc prendre à neuf heures du matin une tasse de quelque infusion aromatique chaude, à midi des viandes froides, à quatre heures du potage, du rôti et des fruits, et à dix heures du soir un plat de légumes, après lequel immédiatement on se couche pour se lever au plus tard à cinq heures du matin en été, à sept heures en hiver. Mais retournons au dîner, qui a motivé cette digression. Avez-vous profité de ce rayon de soleil pour aller acheter par un peu de fatigue un meilleur appétit, et faut-il vous rappeler que Cyrus, à la cour du Roi son grand père, appelait la faim le meilleur des assaisonnemens? C'est en traversant à la nage l'Eurotas, que le Spartiate indompté trouvait exquise la *sauce noire* qui, certes, ne trouverait pas grâce aujourd'hui devant nos jurys gourmands. Nous avons invité à être sobres de médicamens; cependant il est des estomacs qu'il faut réveiller de leur inertie, et des appétits qu'il faut provoquer. Les recettes suivantes leur réussiront bien sur-tout si ceux qui les mettront en pratique sont d'une constitution flegmatique et replète; on peut prendre avant dîner deux à trois *grains de santé*. Les pilules dont voici la formule réussissent également sur-tout pour les personnes hypocondriaques. *R.* Extrait de gentiane, extrait de rhubarbe, de chaque un gros; extrait d'aloès, un scrupule; sirop d'absinthe, q. s.; en faire des pilules du poids de quatre grains, dont on prend deux ou quatre dans la première cuillerée de soupe, selon l'intention de plus ou moins relever l'atonie de l'estomac plus ou moins irritable. Les personnes d'un caractère mélancolique, dû à une sécrétion irrégulière de la bile, et dont la seconde digestion est laborieuse, se trouveront très-bien de l'usage habituel de nos *Pilules joyeuses*, qui se prennent au milieu du repas, *inter pocula et scyphos*. C'est dans la même intention que l'usage s'est introduit dans quelques maisons et se pratique dans quelques pays, de prendre en se mettant à table une cuillerée de rhum, ou de kirsch-vasser, ou d'élixir de Garrus, ou de teinture d'absinthe, ou de quinquina. Nous avons ordonné dans la même intention, avec succès, notre *vin anti-leucorrhéen*, qui est éminemment tonique et digestif. Enfin M. *Bacoffe*, apothicaire à Paris, rue de Richelieu, a composé, sur notre invitation, une liqueur de quinquina très-agréable au goût et aussi propre à stimuler l'appétit qu'à favoriser la digestion; et nous avons recommandé d'après l'expérience, selon les tempéramens, le *nectar de santé* de M^me^ Beffroi de Rigny; l'élixir de longue vie de Lelièvre, et l'essence stomachique de Challois, qui jouissent des mêmes propriétés. Mais, nous le répétons, toutes ces recherches ne conviennent qu'aux estomacs paresseux, et nous conseillons à tous ceux qui peuvent n'y pas recourir, de s'en fier aux seules forces de la nature pour digérer les alimens, dont il est rare qu'une espèce d'instinct ne détermine le choix de manière qu'en général le goût est le meilleur pourvoyeur de la santé.

*( La suite à l'ordinaire prochain. )*

---

## NOSOGRAPHIE. (Suite.)

On a divisé les inflammations (et c'est particuliérement la doctrine du professeur *Pinel*), on a divisé les inflammations en autant d'espèces qu'il existe de tissus différens manifestés par l'anatomie. Je dis que cette manière de considérer les inflammations est vicieuse; il faut remarquer, avant d'aller plus loin, que les inflammations locales, sur-tout lorsqu'elles sont primitives, décident bientôt dans presque tous les cas, sur tout le système, une affection analogue à celle qui les constitue; affection qu'on a désignée sous le nom de fièvre d'excitation ou de fièvre concomitante; en sorte que dans les cas où ces inflammations locales se manifestent, la totalité de la maladie se compose de lésions de tous les organes, analogues à celles des parties primitivement attaquées de l'inflammation. Cette explication don-

née, je reprends la proposition plus haut énoncée, et je dis que la manière de considérer les inflammations est vicieuse. Elle est d'abord vicieuse, quant au diagnostic; car d'après ce que nous avons vu de l'excitation générale qui a bientôt lieu lors même que les inflammations locales sont primitives, le système entier étant dans ce cas affecté, pour reconnaître l'état réel où se trouve l'économie entière, on ne doit pas tirer les signes du diagnostic d'une seule partie, mais on doit la tirer de la totalité des organes. Ainsi, dans l'angine classée parmi les phlegmasies des muscles, dans la péripneumonie classée parmi les plegmasies des viscères, bien certainement pour reconnaître lorsque ces affections phlogistiques sont apparentes, le véritable état où se trouve l'organisme entier, on ne s'attache pas seulement à considérer l'espèce de tissu prédominant de l'organe où le principe phlogistique porte sa plus profonde impression, pour se fixer sur le caractère de la maladie qui a lieu dans ce cas; on considère particuliérement la manière dont la totalité de l'organisme est affectée, l'excitation qui a lieu dans toutes les fonctions, le mode d'apparition violent ou modéré de la fièvre concomitante. Quant au traitement, à quoi sert cette distinction des inflammations, d'après la différence des membranes? Est-ce parce que telle ou telle partie se montre spécialement affectée dans une inflammation, que j'emploie la méthode anti-phlogistique sous telle forme, sous tel degré d'énergie? Non; c'est uniquement parce que l'état de l'ensemble du système, parce que la fièvre concomitante, les circonstances antécédentes, les dispositions du tempérament m'indiquent qu'il existe un état inflammatoire universel, sous tel degré d'intensité. Ainsi, pour les maladies dont j'ai parlé plus haut (l'angine et la péripneumonie), ce sont ces dernières circonstances, bien plus que les qualités anatomiques des parties où le principe phlogistique porte une impression première et plus spéciale, qui déterminent le choix et les diverses nuances de la méthode thérapeutique. Pour ce qui concerne le prognostic, d'après les procédés d'une séméiologie sévère et rigoureuse, ne conste-t-il pas, d'une manière bien authentique, que c'est sur des circonstances bien autrement importantes que la détermination du tissu prédominant, qu'il doit être établi pour qu'il repose sur des bases solides?

Nous cherchons à déterminer quels sont les résultats des applications anatomiques aux maladies inflammatoires. D'après ce que nous venons de remarquer, n'est-il pas bien prouvé que la distinction des inflammations en autant d'espèces qu'il existe de tissus différens, n'a rien fait pour leur perfectionnement dans aucun point qui leur soit relatif.

D'après les détails que je viens de présenter, et d'après ce qu'enseigne l'expérience sur ce point, on peut donc établir à présent comme un précepte incontestable, pour diriger contre les maladies inflammatoires le traitement qui leur soit le plus efficace, que ce n'est pas à déterminer la structure des parties sur lesquelles a porté l'inflammation, qu'il faut spécialement s'attacher, mais à préciser si elle constitue une maladie simplement locale, ou une maladie universelle, ce qui a lieu le plus souvent; dans ce dernier cas, à rechercher le mode d'influence qui en est la suite pour tout le système, son juste degré d'intensité, et à bien signaler le caractère de la fièvre concomitante. Selle et Grimaux, qui occupent un rang si distingué parmi les médecins qui ont vu la médecine sous cet aspect philosophique, ont considéré les inflammations diverses comme du même ordre; ils ont toujours étudié leurs variétés ou leurs différences dans l'espèce, ou l'intensité de la fièvre concomitante; mais jamais, pour mesure de différences ou d'analogies entre les diverses phlegmasies, ces grands médecins n'ont fait usage de moyens aussi frivoles que la différence ou la ressemblance des tissus, et cette méthode n'est-elle pas bien plus profitable à la pratique?

Mais il est un autre vice bien capital dans cette distinction des phlegmasies en autant d'espèces qu'il existe de parties d'un tissu différent. Dans ce système, on considère toujours comme frappés de l'état phlogistique ou sténique, les tissus sur lesquels une cause d'impression a décidé quelques symptômes du même aspect que ceux qui caractérisent les phlegmasies; la pratique, cependant, manifeste souvent, dans ce cas, que la lésion dont sont frappés les tissus, et par suite tout le système, est d'un caractère bien différent du phlegmon, bien différent de l'état phlogistique ou sténique. Ainsi, dans ce système, les flueurs blanches sont considérées comme une phlegmasie, c'est-à-dire, comme un état phlogistique ou sténique de la membrane qui tapisse le vagin; la pratique cependant démontre que cette maladie est le plus souvent décidée par la faiblesse de cette membrane et par suite de celle de tous les systèmes. Dans cette théorie de la distinction des phlegmasies en autant d'espèces qu'il existe de parties d'un tissu différent, on

méconnaît les différences et les analogies les plus positives qui existent entre ces maladies, et conséquemment celles qui doivent être introduites dans leur traitement.

Il est une autre remarque qu'il est bien important de consigner ici, c'est que la nullité de ces distinctions des phlegmasies en autant d'espèces qu'il existe de tissus distincts, est prouvée par la pratique même de ceux qui en proclament le plus la valeur. Ceux qui admettent ces distinctions des phlegmasies, emploient dans chacune d'elles la même méthode de traitement, et l'emploient sous la même forme; ils le composent des moyens du même ordre, et lorsque le degré de son énergie est différent pour quelque cure, ils le déduisent plutôt de l'affection générale du système, que de la composition des tissus affectés. Créateurs ou sectateurs de la distinction des phlegmasies, d'après les différences des tissus, pourquoi établissez-vous donc des distinctions que votre pratique dément? Combien votre doctrine ferait de mal, si la pratique générale était dirigée sur vos principes!

En recherchant les effets de l'application des dernières découvertes anatomiques aux phlegmasies, nous avons eu particulièrement pour objet de bien déterminer son mode d'action sur le système pathologique en général. Ne pouvant étendre sur toutes les maladies nos recherches des suites de cette application, les phlegmasies nous ont servi d'exemple, de sujet particulier d'examen, pour indication de l'espèce d'influence qu'elle a exercée sur leur ensemble. D'après ce que nous avons vu des résultats que les phlegmasies ont obtenus des applications anatomiques, résultats qui s'appliquent à tous le système pathologique, n'est-il pas constant que l'application des dernières découvertes anatomiques à la médecine-pratique, ne lui a été d'aucun avantage?

Il faut dire ici la raison fondamentale qui a fait que les applications des dernières découvertes anatomiques n'ont été d'aucune utilité dans la médecine-pratique. Ces applications anatomiques n'ont en rien contribué à son perfectionnement, parce que la maladie consistant dans la lésion d'une ou de plusieurs fonctions, et les fonctions, d'un autre côté, étant dépendantes de l'intégrité d'un ou de plusieurs organes résultant eux-mêmes de l'association de tissus différens qui concourent ensemble au complément de leur existence organique, il est clair, par cela même, que les tissus divers qui concourent à la formation des organes, doivent ressentir une lésion semblable; car quand même il y aurait eu primitivement un seul tissu affecté dans ces organes, ce dont il est impossible de s'assurer, les sympathies de voisinage, de communauté de fonctions, ne portent-elles pas nécessairement l'affection de ce tissu, d'une manière instantanée, sur tous les autres? Tout se lie, tout s'enchaine, tout conspire dans le corps humain, comme l'a dit Hippocrate. Nos parties sont toutes en harmonie; elles concourent toutes pour la formation de la vie, soit en santé, soit en maladie. Cette merveilleuse unité fera toujours que les applications anatomiques resteront infécondes dans la médecine-pratique. Ces applications anatomiques isolent, dissèquent ces admirables sympathies, dont le concours peut seul constituer la vie.

Bacon a dit que, pour obtenir de grands accroissemens dans les sciences, il fallait les reconstruire sur de nouveaux fondemens. Les principes auxquels on s'est arrêté dans ces derniers tems, comme moyen d'amélioration pour la médecine-pratique, ne paraissent pas ceux qui doivent lui être le plus profitables. Les lois physiologiques du premier ordre, les seules qui puissent servir de base au perfectionnement de la médecine-pratique, ne paraissent pas posées encore, et généralement connues. On a trop multiplié leur nombre, on n'a pas assez resserré leur cadre. En politique, un principe fait la base du gouvernement dans chaque pays, et la concordance des institutions, des habitudes, des opinions, avec ce principe, est considérée comme le plus puissant moyen de sa prospérité. En médecine, pour assurer son accroissement, ne faut-il pas, écartant de son sanctuaire ces sciences dont les considérations uniquement relatives à la matière inorganique sont si éloignées de l'ordre des phénomènes hypérorganiques qui seuls composent son domaine; ne faut-il pas, dis-je, écartant ces sciences, remonter au principe le plus immédiat qui produit les phénomènes, soit en santé, soit en maladie, et qui les produit dans leurs diverses variations? Et ne faut-il pas dans chaque maladie, pour la juste détermination du diagnostic et la convenance du traitement, que les notions auxquelles on s'arrête sur son caractère, que les procédés dont on va faire usage pour la détruire, soient en rapport avec les conditions premières de ce principe? . . . . .

J. C. Dupont (des Landes), *D. M.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

» visiblement à l'alcalescence, et sont par-là » susceptibles de passer dans les couloirs alimen- » taires des animaux sans éprouver une décom- » position acide très-marquée, ainsi qu'il arrive » dans la plupart des autres végétaux..... Cette » pensée, ajoute-t-il ingénieusement, nous con- » duit à exprimer une vérité frappante : savoir » que les plantes jouissent de la propriété de » transformer par leurs organes, en matière ali- » mentaire, les substances qui avaient cessé de » l'être pour les animaux, de même qu'elles sont » en possession d'absorber l'air impur, de le dé- » composer et de rendre à l'atmosphère un air » pur. »

Cette idée philosophique inspire l'étonnement le plus profond que ce ne soit pas uniquement au moyen de la connaissance acquise de la nature des plantes, de leur instinct, de leur propriété et de celle de la constitution des animaux, que la médecine ait essayé de suppléer par l'usage des premières aux altérations subies par ces derniers dans l'exercice de la vie. On a trop abandonné, sur-tout depuis quelques années, l'étude de la botanique médicale, pour se confier aux promesses fastueuses de la chimie qui, non-seulement ne peut pas recréer un végétal, mais même ne sait pas découvrir celui qui a servi d'excipient à telle teinture, à telle décoction, si on a eu l'intention d'y masquer sa présence. Et pour revenir aux asperges qui ont excité ces réflexions, tout n'invite-t-il pas à croire que cet herbage légumier, à raison de son appétit naturel pour les matières animales, doit être plus propre que tout autre à entraîner, par affinité d'agrégation, les sédimens alcalins déposés dans la vessie, où leur séjour décide la formation de certaines pierres et à faire pronostiquer avec certitude l'existence de la goutte par surabondance de carbonate calcaire; de même que les végétaux acides ou tendant à la fermentation acide, doivent y constater l'existence de l'acide phosphorique prédominant; sauf, après cette reconnaissance, à employer les substances opposées pour les neutraliser, si pourtant les nodus goutteux, si les concrétions lithiques ne sont point l'effet de la solidification chez l'homme des principes de substance différente déposées dans son sein, et le résultat d'une pénétration chimique réciproque. Nous laissons ce problème aux doctes; mais nous devions à la vérité et peut-être au progrès de l'art de guérir, de rappeler des faits dont l'observation avait été provoquée par les réflexions d'un écrivain dont la bonne foi égale les vues profondes et l'art de peindre avec lucidité les phénomènes de la nature et de la physiologie. M. S. U.

*Nota.* Il n'est peut-être pas inutile de noter ici que quelques gouttes d'essence de térébenthine, versées dans les vases de nuit, y convertissent en odeur de violette l'odeur fétide et importune que donne très-rapidement l'urine qu'on rend en très-grande quantité après avoir mangé des asperges. Le vinaigre produit à peu près le même effet.

## CORRESPONDANCE.

### *Vaccine.*

Mon cher Confrère, j'ai vu avec quelque surprise, dans le *Journal de Paris* du 1er juin courant, qu'en rendant compte de la propagation de la vaccine, en Allemagne, en Bavière, en Bohême, en Suède, en Danemarck, en Silésie, en Angleterre et en Italie, le docteur *Caillan*, dans son rapport à la Société de Médecine de Bordeaux, avoue qu'il a peu de données précises sur le succès de la vaccination en Espagne et en Portugal.

Je dois à la vérité de dire que j'ai entre les mains une lettre du 15 juillet 1807, du Prince de la Paix, qui, en m'accusant réception de ma traduction de l'ouvrage du docteur *John Thornton*, *m'écrit formellement qu'il n'a épargné aucun des moyens qui étaient en son pouvoir pour communiquer le bienfait de cette découverte si précieuse aux peuples les plus éloignés.*

Une autre lettre du docteur *Carro* (le *Jenner* de l'Allemagne) me dit textuellement qu'on doit à ses soins la naturalisation de ce bienfait dans les Indes, tentative qui n'avait pas été si heureuse par les soins et les dépenses de *Jenner*. Cette lettre contient, pour un observateur, des détails infiniment intéressans sur les auteurs de la brochure que la malveillance introduisit et colporte encore en France, signée des docteurs

*Mozeley*, *Squirel* et *Rowlay*; et c'est de tout mon cœur que je communiquerai cette lettre piquante de détails et d'intéressantes personnalités, à ceux de mes confrères qui m'en manifesteront le désir.

Quant à l'Italie, une lettre extrêmement obligeante de M. *Froussard*, secrétaire du cabinet de S. A. I. la grande-duchesse de Toscane, contient l'honorable preuve que ce beau pays n'est pas resté en arrière des régions qui l'entourent pour propager cette découverte cosmopolite et que les irrégularités dont on accuse cette inoculation, a fourni matière à de savantes observations.

J'ai l'honneur de vous saluer,

DUFFOUR, *D. M. de l'Hôpital impérial des Quinze-Vingts.*

## ANNONCES.

Nous nous empressons d'annoncer à nos Abonnés du midi, que M^me^ *Blanchard*, après avoir intéressé tout Paris, non moins par le zèle de son dévouement conjugal pendant 53 jours entiérement passés ainsi que les nuits près d'un époux mourant, que par son audace aéronautique dans quatorze voyages atmosphériques, se propose, pour acquitter les dettes et la mémoire de son mari, de faire plusieurs ascensions à Bordeaux où l'on a conservé le souvenir de cet infortuné. Nous savons que l'esprit public de cette grande Cité est tel, qu'on peut assurer que toutes les classes de la société y rivaliseront d'empressement à récompenser la vertu d'une femme qui, jeune encore, a cru de son devoir et a prouvé qu'il était dans son cœur de prodiguer à un mari infirme et âgé les soins les plus tendres, les sacrifices les plus étendus jusqu'à la dernière heure de sa vie et pendant la maladie la plus affreuse, la plus longue, la plus ruineuse et la plus désespérée qui fût jamais. M. S. U.

« *Homo sum*
» *Et nihil humani a me alienum puto.* »

Nous recommandons à l'intérêt public un médecin du plus grand talent, âgé de 55 ans, d'une figure aimable, d'une conversation aussi agréable qu'instructive, de mœurs les plus douces, et prêt à succomber sous le faix de la misère la plus profonde. Devenu aveugle dans l'âge où l'étude a tant de charmes, pauvre après avoir joui de la plus belle fortune et avoir rempli les premiers emplois, dédaigné comme infirme après avoir joui de la plus grande vogue comme médecin, abandonné de tout le monde après avoir été l'objet de l'empressement de la meilleure société, il a conservé une douce hilarité qui se peint encore dans ses traits les plus nobles, et une sérénité à l'épreuve des coups du sort si son malheur ne touchait que lui seul; mais il a été suivi dans son infortune par une jeune fille, sa fidèle *Antigone*. Ne peut-il donc se trouver parmi nos Abonnés, un bon père de famille qui, retiré dans quelque campagne isolée, éprouvant le besoin d'une société douce et sûre, des consolations de l'amitié, des secours de la médecine, d'exercer enfin un grand acte de bienfaisance, puisse recueillir ce bon vieillard et sa fille dont les soins paieraient bien une telle hospitalité!! Nous donnerons sur la moralité de cette famille les renseignemens les plus étendus... Mais le mal presse... et il y a urgence, si l'on veut arracher deux victimes au désespoir... M. S. U.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 18. — 21 Juin 1809.


*MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement est expiré, sont priés de le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans leur service.*

### BIBLIOGRAPHIE.

*Sur l'inutilité et le danger de l'application de Forceps dans les Accouchemens*, etc. Par J.-P. SENEAUX fils, docteur en médecine, professeur d'accouchement, membre fondateur de la Société de Médecine de Montpellier, de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. — In-8°. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port.—A Montpellier, chez *Renaud* et *Delmas*, libraires.

Ce Mémoire a été fait à l'occasion du problême proposé en l'an XII par la Société de Médecine de Toulouse : « Déterminer d'après » l'observation, si l'usage du forceps dans la pra» tique des accouchemens est en général utile » ou nuisible. »

*La Société désirerait que l'on précisât d'une manière exacte les cas de l'exclusion ou de l'emploi de cet instrument.*

Des sept Mémoires qui ont concouru aucun n'a remporté le prix; mais la Société a fait une mention honorable du Mémoire du docteur *Seneaux* fils.

Nous ne pouvons donner l'extrait d'un Mémoire très court et trop substantiel pour être analysé; mais nous nous assurons qu'il sera lu avec le plus vif intérêt par tous ceux qui se destinent aux fonctions pénibles et délicates d'accoucheur, et même par ceux qui les exercent depuis longtems, et dont peut-être il redressera l'opinion trop prononcée pour l'emploi d'un instrument dont l'usage ne tient pas tout ce qu'il promet, et dont l'abus réclamait sans doute une discussion dans laquelle l'auteur a mis autant de logique que d'érudition et de sentiment. Son opinion ne sera peut-être pas entiérement adoptée, mais on ne pourra s'empêcher de répéter avec lui les expressions de M. *Baudeloque* qui, dans son second volume de *l'Art des Accouchemens*, page 156, dit en terme précis : « Nous ne sommes pas éloignés » de croire que le forceps a été plus funeste » qu'utile à la société, qu'il a fait plus de victimes » qu'il n'en a soustrait à une mort inévitable. » M. *Seneaux* ne pouvait citer une autorité plus décisive, quand on sait sur tout que le forceps est l'arme favorite de M. *Baudeloque*, qu'il ne s'en est pas toujours servi avec succès, et que cet aveu semble avoir été arraché au sentiment des accidens qu'il en a éprouvés. M. S. U.

*Chimie.*

La *Bibliothèque Britannique* vient de publier des expériences que M. *Woodhouse* a répétées à Philadelphie, sur le *gaz oxide d'azote*, tiré du nitrate d'ammoniaque, formé par la combinaison directe de l'acide nitrique et du carbonate d'ammoniaque. Il en résulte un mélange d'oxigène et d'un peu d'azote. Ce gaz tient le milieu entre le gaz nitreux et le gaz acide nitreux. Il est incolore, soluble dans l'eau; il active la combustion, mais bien moins que l'oxigène pur. On l'a nommé pour ses effets *gaz létifiant;* et cette dénomination vient d'être justifiée par une série d'expériences si étonnantes, qu'elles ont besoin d'être garanties par une autorité aussi imposante que celle des auteurs de la *Bibliothèque Britannique* pour être crues.

« J'avais, dit le professeur *Woodhouse*, préparé » dans le courant de l'hiver 1806, une quantité » de gaz oxide d'azote très-pur; j'en administrai » deux quarts (mesure américaine) à M. *Henri* » *Lacrobe*, âgé de 14 ans, qui le respira très- » régulièrement (on en remplit une vessie dont « on approche le robinet de la bouche du sujet en » expérience, qui, pendant qu'elle dure, ne res- » pire pas d'autre air). Au bout d'une minute, il » se mit à parcourir rapidement le laboratoire, » il fit des éclats de rire immodérés et convulsifs; » de grosses larmes coulèrent de ses yeux; un peu » d'écume parut autour de ses lèvres. M. *Machan* » s'évanouit dans l'acte de la respiration, et reprit » connaissance au bout de trois minutes. M. » *Thornton* sauta par-dessus un des bancs du labo- » ratoire. M. *Martin* fit plusieurs bonds autour de » la chambre, un bras élevé sur la tête. M. *Pope* » croisa gravement les siens et regarda en pitié » l'assemblée. M. *Barton* se mit à beugler et à » frapper tout ce qu'il rencontrait. Huit jours après, » même essai, même effet; il se trouva plus fort » après cet accès de fureur, et il ne voulait pas » lâcher le tube respiratoire. M. *Thomas Prioteau* » entra en extase : *Je monte au ciel*, dit-il; *astres,* » *Dieux, météores, Paradis de Mahomet, Champs-* » *Élysées, qu'êtes-vous auprès de ce que j'éprouve!* » Il perdit connaissance. On fit la contr'épreuve » avec de l'air atmosphérique, sans que les sujets » mis en expérience s'en doutassent : rien. »

Huit jours après, les expériences furent répétées sur dix autres individus qui tous éprouvèrent l'influence de cet agent *sui generis*. Quinze autres, qui le respirèrent irrégulièrement et le mêlaient avec l'air atmosphérique, n'éprouvèrent rien. M. le professeur *Silliam*, du collége de Yale en Connecticut, croit que six ou huit *quarts*, aspirés et expirés à mesure dans un sac de taffetas gommé, produiront constamment l'effet.

C'est un vaste champ ouvert aux réflexions, que l'emploi de ce gaz étrange dont l'aspiration rend celui-ci furieux, fait voir à celui-là le paradis de Mahomet peuplé de ses houris, inspire à cet autre une méditation profonde, et qui, comme les vapeurs du vin, mais bien plus rapidement, fait ressortir et met en exercice le caractère dominant de chacun. On pourrait, de cet appareil, construire un petit instrument de société que j'appellerais *pathomètre*, et très-utile pour découvrir les passions secrètes des hommes sous le masque qui jusqu'ici les cachait à nos recherches.

M. S. U.

Un homme de bien, plus philanthrope qu'érudit en chimie, a proposé dans *le Publiciste* d'employer contre les punaises la vapeur de la tourbe carbonisée. Mais ici le danger est à côté du bienfait, et on risque d'asphyxier les habitans de l'appartement en croyant asphyxier le vil insecte qui le ferait déserter. Car il ne faut pas croire à cette asphyxie, et que ce soit au gaz acide carbonique que soit due la mort des punaises, mais bien à l'exhalation du gaz acide sulfureux rendu libre par la combustion du soufre contenu dans la tourbe, et qui a la propriété de suffoquer tout être vivant qui se trouve dans cette vapeur sulfureuse, si l'on a eu soin de bien clore toutes les ouvertures. Il est donc un moyen bien plus simple, plus prompt et plus sûr d'obtenir de cette vapeur le même effet que par la tourbe, sans le moindre danger pour les personnes qui l'emploieront; c'est de projeter sur des charbons allumés de la fleur de soufre, en fermant bien les portes et les fenêtres de l'appartement, dont on sort pendant quelques heures. L'o-

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XVIII.) ( 137 ) ( 21 Juin 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Qui croirait que vers le milieu du XVIIe siècle, un médecin, oubliant tout principe d'humanité, et s'écartant du précepte d'une religion qui commande l'amour de son semblable, ait pu mettre en question et discuter sérieusement *si les médecins peuvent demander à Dieu qu'il y ait beaucoup de malades?* Anvers a vu naître ce docteur, MICHEL BOUDEWINS, comme elle l'a vu mourir dans son sein, le 29 octobre 1681, après avoir été médecin pensionnaire de la ville et de l'hôpital de Sainte-Élisabeth, et président du collége des médecins. On trouve cette question dans un ouvrage de ce médecin, ayant pour titre, *Ventilabrum medico-theologicum.* Antwerp. 1666, in-4°.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

Qui nous expliquera la cause de cette constitution hiémale qui déshonora la moitié du plus beau des mois de l'année, en substituant à l'ardent Cancer la pluvieuse influence du Verseau? Mais, si St-Médard eût été sur le point de gagner son procès sans l'heureuse intervention de Saint-Barnabé, M. Lamarck a bien mine d'avoir perdu le sien. Il nous promit un mois d'avril plus froid et plus beau dans sa première moitié que dans sa seconde, un mois de mai doux et orageux, un mois de juin beau dans sa première moitié et pluvieux dans sa seconde; or, tout est arrivé précisément à contre-sens de la prédiction : les promeneurs de Long-Champ et les fidèles aux fêtes de Pâques se rappellent encore de la pluie et de la neige qui les ont accueillis; or, de la neige et de la pluie ne font pas du beau tems. En revanche, le reste d'avril a été très-froid et beau, comme le commencement avait été annoncé devoir l'être. Mai, jusqu'au 9, a été glacial, et si l'on en excepte trois coups de tonnerre, le reste n'a point offert d'orage. Nous voici au 19 juin, presque chaque jour des quinze premiers a fourni son contingent de pluie; et comme pour donner un démenti formel aux pronostics du malencontreux astrologue, la pluie a cessé à point nommé au 15, jour auquel elle devait commencer. Combien il est dommage qu'un homme de ce mérite perde en météorologomanie un tems qu'il pourrait si utilement employer pour la science réelle!... Mais c'est son *dada*, et les réflexions les plus sensées ne corrigeront plus ce penchant devenu incurable. C'est



un chimiste qui quitte la science qu'il honorait et qui lui donnait des résultats certains, pour courir après les impostures de l'alchimie..... C'est un juriste qui abjure la justice pour la chicane, un diplomate qui préfère la politique au droit des gens, un journaliste qui prend des injures pour de la critique; c'est un dévot qui confond le fanatisme avec la religion. Oh! pourquoi, prenant conseil de ses succès en botanique, ne descend-il pas des plaines éthérées pour étudier les plaines terrestres, et nous révéler tant de mystères encore inconnus et pourtant plus faciles à expliquer et si doux à admirer dans le domaine de Flore! N'est-ce pas à ces imprudens devins qu'Horace disait :

« *Est melius quidquid erit pati,*
» *Seu plures hiemes, seu tribuit Jupiter ultimam.* »

et qu'en son langage, quelquefois sublime, le *bonhomme* a dit depuis :

« Aurait-il (Dieu) imprimé sur le front des étoiles
» Ce que la nuit des tems enferme dans ses voiles?
» A quelle utilité? pour exercer l'esprit
» De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit?
. . . . . .
» C'est erreur, ou plutôt, c'est crime de le croire. »

Sachons tirer de la connaissance du passé des leçons pour nous conduire dans le tems présent; n'ayons point l'ambition de chercher à pénétrer dans la nuit obscure des tems.... c'est bien assez d'être instruit, par ce que nous avons vu, de ce que nous avons à faire maintenant, sans oser espérer de prévoir ce qui sera par la vue de ce qui est.

Nous éprouvons les quatre saisons dans la même journée, et toutes les personnes qui ont la poitrine plus faible relativement aux autres organes, sont *impressionables* du plus petit changement survenant dans l'atmosphère; or, il y a de ces individus beaucoup plus qu'on ne pense. Cette faiblesse relative de la poitrine appartient, non-seulement à tous ceux qui sont nés avec un thorax étroit et tel que les poumons s'y dilatent avec gêne, mais encore à ceux qui, doués par la nature des poumons les plus vastes, se sont livrés à des excès qui ont appauvri le système sanguin, ou ont répandu, dans tout le trajet des voies aériennes, des principes d'irritation qui se renouvellent au moindre excès de la table ou du lit. Il ne faut pas se dissimuler que les habitans des grandes cités, que toutes les personnes qui ont eu une jeunesse précoce, intempérante ou érotique, offrent cette débilité organique, sans que pourtant on puisse dire qu'elles sont phtisiques, ou, selon l'expression populaire, *poitrinaires* (1). Les symptômes propres à cette disposition particulière sont, une facilité excessive à s'enrhumer au moindre changement de température, ou après une répercussion de transpiration, ou un abus de liqueurs enivrantes. Soudain, survient un mal de gorge avec enrouement, frisson, insomnie, perte de l'appétit et du goût. Aussitôt et sympathiquement seulement, mal de tête violent, parce que les artères carotides et temporales, destinées à porter dans la cavité cérébrale le fluide sanguin comprimé par l'appareil glandulaire tuméfié, ne trouvent point dans les veines la facilité ordinaire de dégorgement... Si, d'après les lois ordinaires de l'équilibre hydraulique, on tentait une saignée locale, on obtiendrait momentanément un peu de soulagement; mais l'afflux nouveau du sang ferait renaître la congestion, et il faudrait toujours recourir au même moyen de déplétion toujours suivi du même accident, avec le danger de finir par causer un appauvrissement dans le système du fluide le plus nécessaire à l'entretien de nos forces, et le plus précieux aliment de la flamme de la vie.

Les maladies observées sont les mêmes que celles que nous avons signalées dans le dernier N°, si l'on en excepte les affections glandulaires devenues bien plus fréquentes et plus graves. On n'a pu quelquefois, malgré les moyens les mieux indiqués, obtenir la résorption dans le système de la lymphe accumulée, et on a été souvent obligé d'appliquer sur la tumeur un emplâtre de diachilon gommé ayant au centre un peu de pierre à cautère; mais il n'a fallu employer ce moyen qu'après l'avoir amollie par un cataplasme maturatif tel que la farine de graine de lin bouillie dans l'eau de sureau, ou l'oseille fricassée dans l'axonge. Il se forme une petite aspérité blanchâtre, indice du point de suppuration et sur

(1) Il est deux moyens prophilactiques de la phthisie pulmonaire qu'on n'a point indiqués encore, que le simple bon sens révèle, et qui doivent réussir constamment si on les emploie dans le jeune âge avec les enfans qui n'ont pas reçu de la nature un vaste thorax; c'est de ne jamais pratiquer sur cette charpente protectrice des poumons de compression par des bandes, et d'en exercer au contraire, quoique avec mesure, sur l'abdomen, dont la grosseur est toujours chez les enfans dans un rapport monstrueux avec le haut du torse. Les enfans en très-bas âge n'ont nulle proportion entre la cavité thorachique et la cavité abdominale; et de là leur avidité insatiable, source de tant de maladies. Développez chez eux l'organe respiratoire, et les intestins acquerront moins d'ampleur: or, la compression du ventre et la liberté de la poitrine, d'une part, l'attention d'accoutumer les enfans à chanter et à souffler dans quelques instrumens, rempliront cette indication. Pourquoi remarque-t-on, si ce n'est pour ce motif, que les enfans criards s'élèvent mieux que ceux qui sont taciturnes?

laquelle se pose la pierre à cautère. L'ouverture une fois établie on l'entretient en posant dessus un emplâtre fenêtré recouvert autour d'un cataplasme émollient pour entretenir le plus possible l'écoulement de l'humeur distendant le phlegmon. On purge ensuite, dès qu'on soupçonne la résorption de ce qui en reste. Cette précaution a le mérite de faire que les bords de la plaie se réunissent plus facilement et n'offrent point une cicatrice désagréable, sur-tout si la tumeur occupait le col et si c'est une femme qui en est affectée. On purge davantage si la résorption opérée de bonne heure ne fait point craindre d'ouverture de la tumeur; et en général, les préparations mercurielles sont le purgatif le plus convenable. On fait bien d'en faire précéder l'emploi de quelques cuillerées de sirop anti-scorbutique, d'un peu de vin pur, et d'un régime plus animalisé que de coutume pour activer le système et causer même un mouvement fébrile élaborateur de la lymphe stagnante qui cause l'engorgement.

Les dix jours qui viennent de s'écouler présentent les disparates les plus extrêmes, et l'on doit s'étonner que cette température intermittente n'ait pas produit plus de maladies. Le 9 au matin, pluie battante et froide comme en hiver, vent impétueux. Le 10, très-froid, et giboulées de mars. On reconnaît les gens prudens à leurs habillemens chaleureux, à leurs chaussures solides, et à la composition de leurs repas plus savoureux. La froidure s'unit à la rareté des fruits rouges pour les proscrire et leur faire préférer le café au lait et sur-tout le chocolat. C'est en ce moment sur-tout que celui inventé par M. *de Bauve* a tout son mérite, parce que le ferment printanier assimile facilement les alimens aromatiques, et dispose merveilleusement ceux qui en font usage à prendre de l'embonpoint. Le 11, pluie toute la journée, mais sur-tout à torrens à l'heure de midi au Champ-de-Mars, où plus de quinze cents spectateurs, réunis pour la course annoncée, deviennent spectacle eux-mêmes, et offrent quinze cents coureurs pour quatre. Le 12, chaleur subite; le 13, averses. On sent dans tous les rez-de-chaussée une odeur de *mucre* due à l'action alternative du chaud et de l'humide, et attestée par les champignons qui végètent de toutes parts. Le 14, un soleil ardent darde ses rayons d'aplomb et enlève en vapeurs l'eau pluviale; journée superbe. Le 15, très-beau, mais air lourd et orageux. Le 16, le 17 et le 18, délicieux, air plus pur et plus agité.

La météorologie de Plaisance a offert pour mai les observations les plus analogues à celles faites en France à la même époque. Baromètre, plus grande hauteur, 28 p. 2 lig. $\frac{1}{4}$; moindre, 27 p. 6 lig. $\frac{1}{4}$. Thermomètre, 24 deg. au *maximum*; *minimum*, 10 deg. (dilat.) Hygromètre, 100 deg. au plus; 76 deg. $\frac{1}{2}$ au moins. Pluviomètre, 1 p. 7 lig. $\frac{1}{12}$. Les maladies les plus fréquentes ont été les fièvres sinochales de divers caractères et spécialement catarrhales; et des intermittentes masquées de catarrhe. les affections arthritiques, les coliques, et sur-tout celles rhumatismales ont été très-fréquentes. La rougeole et les parotides adultérines ont été plus communes que d'ordinaire. Les ophtalmies n'ont pas été graves, mais excessivement multipliées. M. S. U.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 7 fois N.-O., 7 fois S.-O., 2 fois S., et 4 fois N., et 10 fois O.

☉ Pleine lune, le 27 juin. M. S. U.

Depuis le 9 juin jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 27 p. 9 lig.

Le thermomètre est descendu à 10 d. (dilat.) — Il a monté à 20 deg. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d. — Et pour le *minimum*, 81 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

*Du Régime habituel pour se bien porter.* (Suite.)

Une question s'élève encore ici, et malgré son apparente futilité aux yeux des philosophes, elle vaut bien les querelles arrosées de sang sur la longueur du capuce des moines; la voici : La soupe est-elle un mets salubre? Sans l'approfondir en érudits, contentons-nous de dire qu'elle est décidée en France affirmativement, et que dans nul pays on ne mange davantage de soupe et de meilleure. L'usage et le goût national sanctionnent le proverbe, *La soupe nourrit le soldat;* et si la secte Grimodienne a voulu faire prévaloir cet autre adage, *La soupe est un mets de dupe,* vingt millions de bouches donnent chaque jour un démenti formel à cette hérésie, et opposent, par cet argument *ad hominem*, une pratique décisive à une théorie hypothétique. S'il faut ensuite juger le cas médicalement, il est certain qu'un aliment très-substantiel, chaud, de facile digestion, et qui est suivi d'alimens dont la mastication détermine l'arrivée dans l'estomac des sucs salivaires, doit, à raison du commencement de fermentation que sa chaleur et sa fluidité y portent, aider merveilleusement à la digestion. Nous la préférons non *mitonnée*, comme on dit, parce

que les croûtes de pain, un peu dures encore, exigent quelques mouvemens de la mâchoire qui déterminent la sécrétion de la salive. Pour cette raison les pâtes, telles que le vermicelle, le riz, le sagou, seraient moins bien indiquées, sur-tout quand on ne prend que cet aliment comme font les convalescens; et on doit trouver un correctif à cet inconvénient dans l'usage de plusieurs nations d'y ajouter un peu de poudre de safran ou de fromage très-affiné, tels que le Gruyère ou le Parmesan, et dans celui, plus universellement encore répandu, de boire immédiatement après un verre de vin pur, *pour ôter*, selon l'expression vulgaire, *un écu de la poche du médecin.* Respectons ces usages populaires qui, comme les proverbes, sont le résultat de l'expérience et l'expression de la sagesse des nations. On est convenu que le bouilli est un aliment sain: nous ne partageons pas cet avis; car, ou la viande a été assez macérée par la chaleur et l'eau pour en extraire les principes les plus savoureux, et c'est ce qui constitue le bouillon auquel on a dû une bonne soupe; ou cette cuisson a été graduée de manière à ce que la viande retienne la meilleure partie de ses principes. Dans le premier cas, le bouilli n'offre plus qu'une fibre coriace et peu alimentaire; dans le second, la soupe est détestable. Les Anglais, à qui l'on peut plutôt emprunter des leçons en cuisine qu'en politique, mangent rarement de la soupe. Ils font cuire à un brâsier ardent et rapide leur bifteck et leur roosbeef, et il faut convenir qu'on ne mange nulle part de bœuf plus savoureux et plus substantiel. C'est dans la même intention qu'ils lui donnent une très-médiocre cuisson; mais notre goût national s'opposerait à cette recherche, et nous ne pouvons nous accoutumer au spectacle du sang qui ruissèle encore entre les dents des convives, et donne à une réunion d'amis l'aspect d'un festin de cannibales. L'usage a également prévalu en France de mettre la *poule au pot*, selon l'expression du plus grand des Rois. Cet usage tient encore à notre appétit pour la soupe; et si les Orientaux l'imitent en faisant résulter leur pilau de la coction d'une volaille dans du riz, je vois ici, du moins, une substance éminemment farineuse, dont le gluten très-nourrissant s'abreuve de sucs animaux extrêmement substantiels; et cela m'explique l'embonpoint de gens qui, ainsi nourris, voués à l'inaction la plus profonde, passant leur vie au bain, sous le ciel le plus beau, doivent nécessairement engraisser; mais comment veut-on que le Français, actif par tempérament, inquiet, remuant par inclination, et par conséquent perdant excessivement par la transpiration insensible, soit très-nourri par une viande macérée long-tems et imprégnée d'eau qui a dissous et emporté tous ses principes onctueux? Nous préférons à ces viandes bouillies celles qu'on rôtit, et dont le feu, concurremment avec l'oxigène, augmente la saveur. On pourrait même dire qu'ils en développent une *sui generis* et qui appartient à ce genre de cuisson; pour s'en convaincre, il suffit d'apprécier la différence de goût qui existe entre les morceaux d'un rôti qui ont été le plus exposés à l'action réunie du feu et de l'oxigène, et ceux qui n'ont reçu la chaleur que par transmission. Cette différence est encore plus sensible si, en faisant rôtir les viandes, on les garantit du contact immédiat du feu.

Par exemple, en employant un rôtissoir ou un four construit d'après les principes de M. Curaudau, on est assuré que tous les principes aromatiques, savoureux, utiles enfin, sont développés et retenus: on est également assuré que ce qui constitue le jus de la viande ne s'échappe point, ou ne peut s'échapper qu'après avoir réagi de la manière la plus favorable à ce genre de cuisson.

La viande cuite au four ou rôtie d'après le procédé de M. Curaudau, est cuite avant d'être rôtie, tandis que dans un four ordinaire, et même à la broche, elle est rôtie avant d'être cuite, ce qui est précisément le contraire de ce que l'on doit faire; mais une question plus importante pour la santé, est l'appropriation des alimens aux divers tempéramens; et ce sera l'objet de nos réflexions ultérieures. *(La suite à l'ordinaire prochain.)*

---

### *Des Suites de Chûtes.*

Cette partie de la médecine, trop abandonnée au bras séculier, aux commères, aux charlatans, aux héritiers de secrets de famille, mériterait la plus sérieuse attention, qui, si elle y était dirigée convenablement, éclairerait sur beaucoup de causes d'affections chroniques inconnues, de morts subites inexpliquées, parce qu'on a négligé de tenir compte de l'accident qui les a produites. La moindre réflexion n'indique-t-elle pas en effet que dans les chûtes tout concourt pour ébranler la santé; commotion morale résultant de la peur, et commotion physique résultant du coup reçu? La lésion est en raison de l'importance de la partie lésée, et tandis qu'un coup très-violent, reçu dans une chûte faite de manière que l'effort n'en a été supporté par aucune partie essentielle à l'exercice des fonctions

vitales, peut n'être pas dangereux, un coup léger imprimé par une chûte dans laquelle un organe, un viscère, un réseau nerveux, un vaisseau sanguin, et sur-tout la boîte cérébrale auront été compromis, peut avoir des résultats très-graves et les conséquences les plus funestes. Nous ne voulons point effrayer les personnes qui ont éprouvé de ces accidens, mais il vaut mieux imprimer une terreur salutaire que de laisser dans une sécurité perfide, et nous devons dire que, même après le délai précisé par un calcul un peu hasardeux de l'art, on peut éprouver encore l'effet d'une vive commotion, et que par conséquent il est tems d'y porter du remède au-delà de l'époque qu'on a fixée un peu légérement quand on pense à la dissemblance des constitutions, à la différente solidité ou contexture des parties chez les divers individus, et à la variété des cas que présentent les accidens en apparence les mêmes. La chûte est donc plus ou moins dangereuse selon la partie affectée, suivant la force de l'impulsion et la dureté des corps sur lesquels on est tombé, suivant aussi la roideur ou l'abandon de celui qui tombe. Un homme tombe de deux étages ou roule d'un escalier, sans qu'il ait pensé à lutter contre la loi de gravité qui l'entraînait, il n'est pas blessé. Un autre est renversé dans une voiture, et se casse un bras, parce qu'il s'est roidi contre la force qui déterminait sa chûte. Tel se casse la cuisse en tombant une fois de son haut un jour de verglas, tel autre s'abandonne mollement à chaque glissade et tombe vingt fois sans se blesser.

La chûte est ordinairement accompagnée d'hémorrhagie ou de contusion. On regarde la première comme moins dangereuse, parce que le sang, en s'écoulant, ne cause ni tumeur, ni échimose. Cependant il est telle rupture de gros vaisseaux dont l'hémorrhagie, très-difficile à arrêter pour un homme qui n'est pas de l'art, peut être mortelle. Une jeune et très-jolie demoiselle de Chartres (Mlle de Canchy) mourut il y a vingt ans, au bout de trois jours d'hémorrhagie causée par une chûte sur le nez; en vain on posa des tentes de charpie sèches ou imbibées d'acides, en vain on employa les stiptiques les plus énergiques, l'alun, l'eau de Rabel, la gomme adragante, l'agaric, la noix de galle, la toile d'araignée, la glace, le bol d'Arménie, le sang-dragon, le sel de Saturne, l'immobilité parfaite, la saignée, la position verticale, rien n'y fit; et la chirurgie, si fière de la certitude de ses moyens mécaniques, vit, sans pouvoir la retenir à la vie, expirer cette jeune victime de l'insuffisance d'un art au moins aussi conjectural que la science son aînée.

On a coutume de saigner dans les chûtes pour faire diversion à l'hémorrhagie, ou pour empêcher la fluxion qui se détermine vers l'endroit de la chûte ou à l'endroit opposé (si c'est la tête qui a porté), par la rupture ou le relâchement des vaisseaux sanguins déchirés par le dérangement de quelque partie osseuse ou par le corps dur dont on a été frappé. Cette méthode a son avantage; mais il est plusieurs circonstances qui la contr'indiquent; par exemple, en cas de menstruation actuelle, de grossesse peu avancée, de commencement de digestion, de peur excessive, de constitution frêle, de disposition hydropique. On donne ensuite des tasses d'infusion d'*arnica montana*.

Si la chûte est avec contusion, on fera bien d'administrer aussitôt un bain chaud, s'il est possible; et l'on connait le procédé d'enfermer dans une peau de mouton récemment tué, un homme qui, tombé de très-haut, n'a rien de fracturé, mais qui éprouve une commotion générale. Nous l'avons pratiqué avec succès cet été pour un fou qui s'était jeté du second étage dans la maison de santé de Mme Loizerolle.

Si les contusions sont peu considérables, un liniment d'huile rosat et de laurier avec l'extrait d'opium, le sel marin, et suffisante quantité d'eau-de-vie, étendu sur un papier brouillard recouvert de compresses, calme les douleurs très-promptement et dissipe l'engorgement. On se sert également avec succès de cataplasme de cerfeuil, persil, mille-feuille, de pulpe de bardanne et de sceau de Salomon. On fait prendre une décoction légère de lierre terrestre coupé de lait, et garder dans la bouche de la pâte de jujubes, ou de la gomme-arabique, ou de la colle de peau d'âne, s'il y a crachement de sang. On boit de l'eau ferrée ou de fleurs d'ortie blanche avec le sirop de consoude, et on observe un régime sévère. Si les reins ont porté, on donne des bains de siége et des lavemens térébenthinés, et on termine par des pastilles de cachou et sang-dragon.

Nous avons oublié de dire que la première chose à faire après une chûte est de s'assurer s'il n'y a ni fracture, ni luxation, et de procéder sur le champ à la réduction s'il en existe. S'il y a subséquemment contre-coup, il faut, s'il est possible, mettre cet endroit à découvert, évacuer le dépôt, et traiter méthodiquement cette plaie; mais les signes du contre-coup sont si équivoques

qu'on conçoit que dans un article aussi court nous ne pouvons indiquer que des généralités.

Au reste, on connaît l'effet sympathique par lequel la vésicule du fiel fait rejeter subitement et abondamment de la bile après une chûte grave, bien qu'auparavant le blessé n'eût aucun symptôme de saburrhe ou d'embarras gastrique. Ce phénomène doit être observé avec attention. Il ne faut pas favoriser cette évacution qui n'est qu'idiopathique et n'offre rien de commun avec l'état physiologique de l'individu avant son accident; mais on doit user largement de délayans, si l'on ne veut pas que des obstructions opiniâtres succèdent à la guérison même de l'accident qui y a donné lieu.

On doit continuer le régime alimentaire et médicamenteux long-tems après l'événement pour lequel il a été indiqué, et sur-tout user de beaucoup de bains, de délayans et par conséquent de légumes potagers et frais, de fruits légérement acides, tels que les cerises, les groseilles, les fraises, les mûres, les framboises, les raisins et les poires fondantes. On doit, par la même raison, être très-sobre de liqueurs spiritueuses, de café et sur-tout de thé, et rester dans le plus parfait repos. M. S. U.

*Nota.* L'habitude de faire boire après une chûte un verre de vinaigre ou de verjus est au moins inutile, quelquefois très-imprudente, sur-tout avec les femmes, et toujours dangereuse pour les estomacs débiles. Un verre d'eau froide est dans tous les cas préférable.

---

*A M. le Rédacteur-général des Annales de la Société de Médecine-pratique de Montpellier, en réponse aux Eclaircissemens sur les Mémoires relatifs aux Constitutions médicales; par M. Py, Médecin des Hospices de Narbonne* (1).

Monsieur, en lisant vos *Éclaircissemens sur les Mémoires relatifs aux Constitutions médicales*, tout praticien, habitué à vous adresser ses observations basées sur de tels principes, a dû être étonné de vous entendre dire (première page des Éclaircissemens), « que l'art ne gagne rien ou peu de chose à de semblables travaux. »

Un tel langage m'a paru d'autant plus décourageant, que la plupart des Mémoires imprimés dans les *Annales de la Société de Médecine-pratique de Montpellier* et ailleurs, se trouvant rédigés sur le modèle des écrits de Sydenham et de Stoll, nos maîtres en fait de clinique éclairée par l'étude de la météorologie, beaucoup de médecins pourraient croire, d'après votre décision, que la continuation des travaux de cette espèce ne saurait plus instruire les lecteurs de votre Journal périodique.

Sans doute le mode des Constitutions médicales est susceptible d'amélioration, et vous avez émis une bien grande vérité en avançant, « qu'il » convient de fixer, d'une manière claire et pré» cise, le rapport que telles maladies ont ou » peuvent avoir avec certaines qualités de l'air, » avec l'usage de certains alimens. »

Mais en invitant, pour résoudre ce problême, à se tourner du côté des qualités chimiques de l'air, et à rechercher par quels principes malfaisans accidentellement combinés avec lui, cet air dissémine des causes morbifiques, vous n'avez fourni aucun moyen d'aplanir les nombreuses difficultés attachées à ce genre de recherches.

Pour bien utiliser tout le bon de votre idée dont j'admire la profondeur, il faudrait, ce me semble, constater les différens états de l'air par une analyse aussi rigoureuse que suivie, et tenir un compte exact des matières qui pourraient se trouver combinées avec ses trois élémens connus, non-seulement sous l'influence de certains orages, ouragans, tempêtes, brouillards et autres météores marquans, mais même aux époques de chaque renouvellement des saisons, de l'apparition de quelque nouvelle comète, comme lors de certaines explosions volcaniques ou de quelque tremblement de terre, et enfin, au moment des éclipses, tant de soleil que de lune.

Personne ne doute qu'un Journal d'observations rédigées sur ce plan de recherches lumineuses ne fît bientôt ressortir la cause occasion-

(1) Nous insérons cette lettre malgré les éloges qu'on nous y donne et que nous voudrions mériter, parce que nous nous sommes imposé la loi de ne jamais refuser d'insérer également celles qui contiennent des reproches contre nous; puis, parce que nous ne voulons pas que la suspension de l'excellent Journal auquel elle était destinée, puisse nuire à son auteur dans la publication d'une opinion que nous regardons comme basée sur la plus pure doctrine d'Hippocrate. Enfin, elle est de nature à jeter le plus grand jour sur la solution du problême des épidémies, pour lequel nous avons annoncé le prix qui sera donné au 1er janvier prochain. Nous profitons avec plaisir de cette occasion de reconnaître que c'est au docteur *Désessarts*, puis au docteur *Roussille-Chamseru* qu'un Journal de Médecine estimé doit le premier essai en ce genre d'un travail assez bien continué depuis par M. *Double*.

nelle de toutes les épidémies ou maladies populaires, à mesure qu'il s'en montrerait, et n'éclairât presqu'au même instant tous les praticiens de l'Empire sur le mode de traitement qu'il conviendrait de leur opposer.

Il ne suffit point, pourra-t-on me dire, de concevoir un projet même très-utile à l'ordre social, il faut encore que l'exécution en soit possible. Eh! où trouver un médecin, nous ne disons point disposé ( peu manquent de qualités et de bonne volonté ), mais en état de faire tous les sacrifices que nécessiterait cette grande entreprise, sous le rapport de l'abandon de ses affaires domestiques et des frais immenses attachés à un cours d'expériences tellement faites en grand.

Toute concluante qu'elle paraisse, cette objection ne saurait infirmer le degré d'intérêt que je crois attaché à mon idée; et d'ailleurs ne suis-je pas en droit de répondre que sous un chef tel que le grand Napoléon, qui a promis bienfaisance, protection et encouragement à tout ce qui intéresse le progrès des sciences et des arts, aucun genre de dépense n'est fait pour détourner le génie de l'homme du bien public, et sur-tout de conceptions utiles à l'humanité? Eh! que n'est-on pas en droit d'attendre de la munificence de S. M. l'Empereur et Roi, si la célèbre Société de Médecine-pratique de Montpellier prenant en considération le but que je viens lui proposer d'atteindre, et jalouse de diriger elle-même ce point important d'observations nouvelles, s'empresse de solliciter du Gouvernement, dont elle a et mérite si bien la confiance, l'établissement d'un Observatoire impérial pour la ville de Montpellier, qui en manque, et avec elle le Midi de la France, tandis que le Nord a le sien en pleine activité à Paris sous la direction du savant Bouvard? Je désirerais néanmoins que MM. les directeurs de cet Observatoire, dont la nomination n'aurait lieu que d'après le choix et la désignation de la Société de Médecine-pratique, tournassent avec la même attention leurs soins et leurs recherches, non vers l'astronomie seule, à l'instar de l'Observatoire de Paris, mais vers les qualités chimiques de l'air, qu'ils analyseraient à volonté, notamment aux époques où l'on pourrait soupçonner qu'il renferme quelque combinaison de principes hétérogènes et malfaisans.

J'ai la confiance qu'un tel établissement nous mènerait, comme par le fil d'Ariane, à découvrir le *quid Theion* d'Hippocrate, le *quid Divinum* de Sydenham; en un mot, les qualités occultes de Stoll, ce dédale inextricable des causes des maladies, soit passagères, soit stationnaires, dont il importe tant, d'après la justesse de vos expressions, de fixer la nature ou de calculer les résultats. Ce serait alors que nous pourrions nous flatter d'avoir appris à surprendre le secret de la nature, et à nous faire un régulateur invariable des prescriptions médicales.

Mais, en attendant que le corps respectable des Savans, dont vous tenez si bien la plume, fasse adopter la mesure qui me paraît propre à tirer de votre grande idée le parti le plus avantageux comme le plus favorable aux progrès de la médecine clinique, faut-il que les praticiens suspendent le mode connu de leurs observations, qui a si bien contribué jusqu'ici à régulariser le traitement des maladies constitutionnelles?

Nous ne le pensons point, et la Médecine a encore trop à faire pour achever de s'élever au niveau des Sciences exactes, pour qu'elle puisse se voir impunément séparée de son guide, aussi ancien que fidèle, la Météorologie, cette science des faits, qui donne la juste mesure de l'influence des climats sur les tempéramens, et des saisons sur les maladies.

D'ailleurs, en nous reportant un instant vers la haute antiquité, n'apprenons-nous point à juger que si l'oracle de Cos, instruit par l'expérience des siècles passés, traça aux siècles à venir, dans son livres impérissable *de Aere, Aquis et Locis*, la conduite à tenir pour assurer la santé pendant le cours annuel du soleil, il ne dut son grand talent qu'à la passion dominante qui lui fit consulter toute sa vie le lever et le coucher des astres, en même tems qu'il joignait à cette étude privilégiée la topographie des lieux où l'appelaient les devoirs de sa profession?

Eh! n'est-ce point à ces divines prénotions que nous devons de savoir que c'est sur-tout des précautions prises pour entretenir dans tous les tems de l'année, notamment à l'équinoxe d'automne et au solstice d'hiver, l'équilibre de la transpiration cutanée, que dépend la santé de l'homme (1)?

Or, comment reconnaître les causes de dérangement d'une excrétion aussi essentielle? Et comment parvenir à les corriger, soit par le choix des alimens, soit par celui des vêtemens, soit enfin par des exercices appropriés, si l'on n'est entièrement voué à l'étude des constitutions des saisons, cette science de la nature qui vaut à ses prosélytes le double avantage de pouvoir apprécier les effets particuliers d'un rayon de

(1) Les expériences de Sanctorius, de Hales, et de tant d'autres, n'ont rien laissé à désirer sur l'exactitude de cette observation précieuse.

soleil à la suite d'une gelée blanche, d'un brouillard épais ou d'une bruine, d'un coup de vent de bise sur une forte pluie, d'une giboulée après un zéphyr, et de savoir comparer les résultats des variations atmosphériques les plus opposées qui peuvent se rencontrer dans la même journée, comme dans le passage d'une saison à l'autre?

Si, pour faire justice d'un préjugé assez singulier, par lequel l'ignorance ou la paresse chercheraient à persuader qu'une bonne formule pharmaceutique dont on pût faire plus d'un emploi, à peu près comme d'une selle à tout cheval, est préférable aux écrits d'un médecin joignant une théorie éclairée à une saine pratique, il ne fallait que notre assentiment, nous dirions qu'un tel paradoxe ne tend à s'ériger en système destructeur de la méthode d'observer au flambeau de la belle nature, que parce qu'il existe trop peu de savans qui, comme Marie de St-Ursin, à Paris; Bouriat, à Tours; Méjan, à Montpellier; Guilhemeau jeune, à Niort; Riffo, à Nice; Mantenga, à Plaisance, etc., se soient voués à ce genre d'observation médico-météorologique.

Ecoutons le premier d'entre eux, celui qui ne cesse de répandre le fruit de ses méditations, toutes faites à la lueur de la lampe d'Hippocrate, dans une feuille qui gagne chaque jour auprès du public éclairé; et nous aurons lieu de nous convaincre de la supériorité du praticien que dirige l'amour de la météorologie, sur ses collègues même les plus lettrés; comme du peu de fondement des prétentions suscitées par l'empirisme, contre l'art d'écrire des Mémoires sur les maladies régnantes d'après les Constitutions des saisons.

Après avoir conseillé aux gens du monde, aux heureux du siècle (1), de choisir leur médecin parmi les praticiens théoriciens, ce Rédacteur estimable dont les décisions, basées sur la plus grande impartialité, méritent quelque foi en médecine, ajoute :

« J'appelle écrivain en médecine celui qui, » ayant choisi par goût et par inspiration l'art de » guérir pour objet de ses continuelles études, » s'est nourri du suc des anciens, etc., etc..... » celui qui, observateur attentif des saisons, » des vents, des lieux, des tems, et habile à ap- » proprier cette étude à la constitution de ses » malades, saura à point nommé prévoir quand » une fièvre dont l'invasion n'annonçait qu'un » catarrhe, peut dégénérer en pleurésie, per- » vertie par une température boréale dominante; » quand une fièvre éphémère doit, par un régime » contr'indiqué et une constitution australe, dé- » générer en putride et acquérir par les miasmes » errans dans l'air, le voisinage des lacs, un régime » contraire, ou une disposition particulière, des » complications dangereuses, etc. »

Puisque l'application de la météorologie aux causes des maladies constitutionnelles est reconnue depuis plus de dix-neuf siècles pour avoir des résultats utiles, vous me permettrez, Professeur illustre autant que Rédacteur distingué, de vous adresser mes réclamations en opposition à celles dont vous ont déjà fait part plusieurs d'entre les médecins qui lisent vos Annales; et puisque vous n'avez pas dédaigné de manifester à la première page du N° de septembre 1808 de votre intéressant Journal, leurs vœux négatifs sur les Mémoires relatifs aux Constitutions Médicales, j'ai tout lieu d'espérer que vous voudrez bien aussi rendre publique ma manière de voir à ce sujet, et présenter à la Société, dont vous êtes le digne organe, mon projet additionnel aux vues sagement proposées dans vos Éclaircissemens.

C'est là ce que j'ose me promettre de votre équité, en vous priant de croire que personne ne respectera jamais mieux que moi vos droits imprescriptibles à l'estime et à la confiance générales.

PY, *D. M.*
*des Hospices de Narbonne.*

*Note du Rédacteur.* — Nous partageons tellement l'opinion du docteur Py, que nous avions conçu une idée à laquelle se rattache la sienne ; c'était d'établir une centralisation de correspondance des Météorologistes français et étrangers, sous le nom de *Télégraphe sanitaire* ( N° IX, 21 mars 1807 ), et que nous avons la conviction qu'un tel établissement avancerait plus l'art de guérir en un siècle, que l'imprimerie ne le fera en mille ans. Nous avons trop de livres maintenant et pas assez de faits comparés. Or, c'est des faits seulement que résulte la sûreté de la pratique médicale, et c'est par eux seuls qu'Hippocrate est parvenu à fonder son impérissable doctrine.

(1) *Voy.* le N° XXXV, 11 décembre 1808, page 274 de la *Gazette de Santé.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

pération finie, on ouvre plusieurs courans d'air libre ; et on ne risque point, comme avec la tourbe, que la pesanteur spécifique du gaz acide carbonique le fasse survivre même à l'introduction de l'air atmosphérique, comme l'expérience l'a souvent démontré. Ainsi, en modifiant la recette de M. *Ruelle*, et l'avis de M. *Perrot*, nous conseillerons aux personnes riches de continuer de préférer à ces moyens chimiques l'emploi de la liqueur de M. *Faget*, et aux indigens d'employer le soufre de préférence à la tourbe. La précaution de placer quatre morceaux de camphre de la grosseur d'une noix entre les draps et les matelas, aux quatre coins et non à la tête du lit, *à condition de ne pas laisser le lit contre la muraille*, est très-bonne et n'a rien de dangereux, quoi qu'en dise le *Journal des Arts*, qui ignore apparemment que le camphre est un des meilleurs anti-spasmodiques que nous ayons. En n'employant que de *tems en tems* ce moyen, on aurait aussi des punaises de tems en tems ; et je serais bien trompé si c'est l'intention, et de ceux qui ont indiqué ce préservatif, et de ceux qui en cherchent un contre l'insecte le plus incommode à la fois et le plus dégoûtant qui existe. M. S. U.

*Mastic incombustible et insoluble à l'eau.*

Prenez une demi-pinte de lait, mêlez-y égale quantité de vinaigre, séparez le lait caillé et mêlez le petit-lait qui en est sorti avec cinq blancs d'œufs battus ; battez de nouveau ce mélange et ajoutez-y petit à petit de la chaux vive passée au tamis fin, pour en faire une pâte d'une consistance molle. Frottez de cet enduit qui sèche promptement et devient très-dur, les corps que vous voulez préserver du feu et de la pluie.

( *Monthly-Repertory.* )

*Réclamation.*

M. *Bigot*, chirurgien, demeurant rue de Chabanais, n° 4, nous prie de consigner dans notre Journal son adresse, dans la crainte d'encourir le soupçon d'être l'auteur des ridicules prescriptions que nous avons signalées dans le n° 14 du 11 mai dernier, comme suivies de la signature *Bigot*. Nous nous rendons de tout notre cœur à cette juste réclamation ; pourtant, tous renseignemens pris, nous devons à la vérité de dire que, des deux *Bigots* dont il s'agit, l'un, quoique chirurgien, exerce la médecine en écorchant *le* français ; l'autre, au risque d'écorcher *les* Français, exerce la médecine quoique chirurgien : ce qui est un peu plus sérieux. Or, était-ce tant la peine de se débattre pour la valeur d'une syllabe ? Et je demande s'il ne vaut pas mieux encore être en contravention avec la grammaire qu'avec la loi ?

Quand MM. les chirurgiens des grandes villes sur-tout, voudront-ils donc se bien pénétrer de la vérité de ce dicton populaire, *Ne sutor ultrà crepidam ?* Il n'est pas un seul d'eux qui ne se révolte à l'idée que maint herboriste ordonne, vend et applique des sangsues ; que telle bonne Sœur d'hôpital pratique une saignée, ordonne, compose et administre un apozème ; et pas un d'eux ne se fait scrupule d'exploiter le domaine de la médecine. Respectez le champ d'autrui si vous voulez qu'on respecte le vôtre. Mais non, une paille nous offusque dans l'œil de notre prochain, et nous ne voyons pas une poutre dans le nôtre, selon l'expression parabolique du premier des livres ; et, comme l'a dit le bonhomme :

« Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
» Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes. »

M. S. U.

SECOURS.

Notre appel à la bienfaisance, dans le dernier N°, n'a point été vain ; mais par quelle fatalité n'est-ce point parmi les médecins que se sont trouvés les bienfaiteurs d'un médecin ? Si l'axiôme, *Nulla est invidia supra invidiam medicorum*, est vrai, ce sentiment ne doit-il pas expirer sur le seuil de la porte du malheureux, et ne devons-nous pas être plus portés à secourir des maux que nous pouvons connaître ? Qui de nous est assez peu formé à l'école de la révolution pour oser dire : « Jamais ma main ne se tendra pour » implorer du pain... Un jour je ne verrai point » mon fils servant les fils de ceux qui me servent » aujourd'hui ? » Je le dis avec peine, mais j'attendais davantage de mes confrères pour un

confrère honnête, infirme et malheureux..... Je dois avec la même franchise rendre hommage à la classe dans laquelle il a trouvé des secours : c'est celle des marchands. Pourquoi? C'est que le marchand connaît le prix du travail, d'un secours donné à propos, et les terribles effets d'un revers de fortune. Sois bénie, classe utile et laborieuse, soutien de l'Etat, amie des mœurs, du travail et de l'humanité!! Au-dessus de toutes les distinctions qu'inventa l'amour-propre et que la convention sanctionne, tu es grande par toi-même, et noble par ton utilité! Quelles conditions oseront s'égaler à l'Agriculture et au Commerce? Au reste, comme il est possible que l'ignorance du domicile du médecin que nous avons recommandé à l'intérêt public, ait empêché quelques personnes de lui adresser directement des secours, nous croyons servir tout le monde en déclarant qu'il demeure rue et porte St.-Jacques, n° 171, vis-à-vis la rue Saint-Dominique d'Enfer, chez l'honnête *Chocat*, perruquier-coiffeur, dont nous aimons à louer la conduite hospitalière. Quant à son nom, il sera connu par les bienfaiteurs qui le visiteront; et les curieux, égoïstes ou indiscrets n'en ont pas besoin. Les personnes qui ne pourront le voir peuvent nous adresser leurs secours, ne fût-ce que le denier de la veuve.

M. S. U.

## CORRESPONDANCE.

### *Somnambulisme.*

Chartres, le 3 juin 1809.

Notre ville vient d'offrir le phénomène d'un de ces actes étranges, que les uns attribuent à une exaltation du centre nerveux, et dont les autres font honneur au seul Mesmérisme. Voici le fait qui est très-récent : M. *de L'Aubépine* a chez lui une jeune personne qui tricote parfaitement bien. Elle travaillait à une paire de bas du tricot le plus fin possible; elle avait à cœur de les terminer promptement. Elle reçoit l'ordre de se tenir prête à partir le lendemain de grand matin. Grand désespoir de sa part; elle n'a plus que pour un jour ou deux de travail pour terminer ses bas; elle ne sait quand elle pourra les finir. Elle se couche et s'endort. Elle se relève endormie deux heures après, va chercher quatre flambeaux garnis de bougies qui étaient sur la cheminée, prend les mouchettes, pose le tout à terre, s'accroupit sur ses talons, et travaille à ses bas comme en plein jour.

On entra de bonne heure dans sa chambre, tous les volets étaient fermés ; on la trouva dans cette posture, ses bougies non allumées devant elle ; non-seulement elle avait fini son bas, mais elle en avait recommencé un autre. Ainsi, sans y voir et endormie, elle a fait sans se tromper et en quelques heures une besogne de près de deux jours, et pour laquelle il lui fallait la plus grande attention dans le milieu du jour. Il a fallu l'appeler plusieurs fois pour l'éveiller, et elle fut très-étonnée de se trouver ainsi en chemise au milieu de sa chambre.

C.. P...

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 19. — 1er Juillet 1809.


*MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement est expiré, sont priés de le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans leur service. Cet envoi est le dernier.*

## BIBLIOGRAPHIE.

Enfin paraît la première livraison du beau travail que le docteur *Gall* consacre à l'*ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÊME NERVEUX EN GÉNÉRAL, ET DU CERVEAU EN PARTICULIER, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes.* Premier volume composé de quatre livraisons avec dix-sept planches. Le prix de chaque livraison in-4°. est de 30 fr., de celle in-folio, papier vélin, 60 fr. Les gravures sont les mêmes pour les deux éditions, et formeront un atlas relié à part. A Paris, chez *F. Schœl*, libraire, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29 (1).

Il est beau de trouver dans son talent la plus sûre vengeance des calomnies de la médiocrité, et de pouvoir répondre, comme *Diogène* en marchant, à *Zénon* qui niait le mouvement. Il est beau de jouir, de son vivant, du fruit de ses conquêtes, et de voir ses adversaires même se parer de ses découvertes qu'ils nient. Ce triomphe était réservé au docteur *Gall*, et il a fait également bien, pour la science et pour sa gloire personnelle, de fixer enfin les bases d'une doctrine dont plusieurs de ses antagonistes déjà se sont approprié des parcelles, en blâmant chez lui ce qu'ils ont trouvé aussi commode que glorieux de s'attribuer dans leurs propres écrits.

Une introduction éloquente, précise, nerveuse, raconte succinctement « par quelle voie la nature » a conduit l'homme à connaître la cause pre- » mière des phénomènes de l'univers, comment, » de conjectures en conjectures, d'erreurs en er- » reurs, de progrès en progrès, elle l'a approché » du sanctuaire de la vérité ; comment et jusqu'à » quel degré l'homme a réussi à tirer peu à peu » des conclusions sur les forces de la matière » brute et des corps organisés, et même à en- » trevoir les mystères de son propre moi. » Et c'est avec quelque plaisir que nous rappelons ici que, non moins vrais qu'aujourd'hui, et non plus enthousiastes, nous avons donné, dès le 21 novembre 1807, dans les N°s 33 et 3 de ce Journal, un aperçu de ce discours par lequel le docteur *Gall* ouvrait son cours anatomique du cerveau. Il rappelle sommairement l'histoire de l'anatomie depuis ces tems où la Superstition veillait, sentinelle lugubre, sur le seuil de la mort, et traitait de sacrilége la main qui eût osé chercher les causes de la maladie dans les entrailles d'un mort, et de profane celui qu'une noble audace eût excité à exhumer, plus hardi que *Prométhée*, quelques étincelles de vie au sein même du néant. Après avoir rendu compte des essais insuffisans des

(1) On trouve chez le même libraire l'ouvrage suivant, des mêmes auteurs : *Recherches sur le système nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier*, mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 mars 1808, suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait à cette compagnie par ses commissaires, par MM. *F. J. Gall* et *G. Spurzheim*. — In-4° avec fig. — Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port.

anciens, des travaux plus utiles des modernes, les docteurs *Gall* et *Spurzheim* terminent leur introduction par ces lignes dont on aimera la rassurante franchise autant que la modeste simplicité : « Après avoir employé toutes ces précau-» tions, nous osons nous flatter qu'on nous croira » suffisamment préparés à traiter de la structure » (ou anatomie) du système nerveux, de ses » fonctions (ou physiologie) et de l'histoire de » ces sciences, à mesure qu'elle présente un » interêt particulier sous le rapport de nos re-» cherches.... Nous nous attacherons sur-tout » au cerveau comme à l'organisation la plus » délicate et la plus parfaite, et comme à l'ins-» trument immédiat de l'âme. Ces travaux nous » paraissent d'une importance d'autant plus » grande, que c'est dans cette partie que les » connaissances des anatomistes, des physiolo-» gistes et des philosophes sont les plus arriérées. » Mais par ce motif même nous croyons avoir » quelque droit à l'indulgence de nos comtem-» porains et de la postérité, pour les imperfections » et les erreurs qu'on pourra relever dans notre » ouvrage. »

Nous attendrons, pour rendre compte du travail anatomique, qu'une seconde livraison nous ait mis à portée d'en saisir l'ensemble pour l'exposer à nos lecteurs ; mais nous osons dès à présent présager que cet ouvrage, qui respire une douce philosophie, une érudition profonde, sera l'un des plus beaux monumens élevés à la médecine, qu'il sera recueilli avec avidité, lu avec profit, et qu'il doit entrer dans la bibliothèque de tout homme qui connaît l'importance de la maxime jugée digne d'orner le fronton du temple de Delphes : *Nosce te ipsum.* M. S. U.

PENDANT que nous payons un tribut à la Médecine Allemande, annonçons un ouvrage qui ne peut que donner une haute idée du génie laborieux, du goût et de l'érudition de ces Savans du Nord. Nous voulons parler de l'*Essai d'une histoire pragmatique de la médecine*, par *Kurth Sprengel*, traduit sur sa deuxième édition par *Ch. Fred. Geiger*, médecin et membre de plusieurs sociétés savantes, 5 vol. in-8° de près de 600 pages chacun, avec fig. et tableaux, paraissant par souscription moyennant 7 fr. chaque volume, et 8 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez l'Auteur, rue Lepelletier, n° 21, et au Bureau de la *Gazette de Santé*.

La réputation de cet ouvrage dont la traduction sort des presses Impériales, est faite depuis longtems, et le nom de *Sprengel* fut rangé, dès qu'il parut, parmi ceux des écrivains dont l'Allemagne s'honore. Nous avons, il est vrai, en France l'histoire de la médecine, de *Daniel Le Clerc*, ouvrage estimé. Avant lui *Vossius* avait entrepris son *Opus de vitis medicorum*. *Ménage* a laissé un manuscrit intitulé, *Histoire des anciens médecins*. *Pierre Castellanus*, de Louvain, a publié un petit livre, imprimé en 1618, sous le titre, *Des Vies des Médecins tant anciens que modernes*. *Bunsfulsius*, *Champerius*, *Remaclus*, *Fuchsius*, *Peucerus*, *Wolfangus Justus*, ont émis différens écrits sur ce sujet. *Neander*, médecin de Brême, a publié en 1623 un *Traité de l'origine de la médecine, et des sectes qui s'y sont établies*. *Bernier*, *René Moreau* ainsi que *Vander-Linden*, *Mercklin*, *Bourdelot*, *Doringius*, *M. Pogelius*, de Hambourg, *Velchius*, *Fabre*, *Tiraqueau*, etc., ont donné des essais en ce genre ; enfin, *Leonardo di Capua*, *Corringius*, M. *Dodard*, *Almeloveen*, *Simeon Lindinger* (*De Hebræorum veterum arte medicâ*), et récemment le docteur *Verdier*, dans sa *Jurisprudence de la médecine en France*, ont publié en diverses langues divers ouvrages sur cet important sujet, et il n'est pas de biographe un peu instruit qui n'ait lu l'excellent écrit d'*Eloi*, intitulé, *Dictionnaire de la médecine ancienne et moderne* ; mais on doit avouer qu'aucun d'eux n'a embrassé un cadre aussi vaste que celui que promet *Sprengel* dans son introduction, c'est-à-dire une histoire impartiale de la médecine, divisée en huit époques, depuis les premières traces de la médecine grecque jusqu'au savant *Haller*, c'est-à-dire, depuis 1773 avant l'ère chrétienne, jusqu'à l'an 1786 après.

Le volume que nous annonçons est divisé en quatre sections : la première est consacrée à l'origine de la médecine ; la seconde, à l'état de la médecine chez les plus anciens peuples ; la troisième, aux premiers travaux scientifiques de la médecine ; la quatrième comprend l'intervalle écoulé depuis *Hippocrate* jusqu'à l'école méthodique. Le volume est terminé par une Table chronologique remontant à 3100 ans avant J. C. jusqu'à l'an 117 depuis l'ère chrétienne, et une table alphabétique.

L'ordre le plus méthodique règne dans cet ouvrage qui a dû coûter les plus grandes recherches dans l'histoire des connaissances humaines, leurs progrès et la série dans laquelle elles sont parvenues jusques à nous ; et peut-être fallait-il la patience d'un Allemand pour naturaliser chez notre Nation un ouvrage d'aussi longue haleine conçu par un Allemand, comme il a fallu certainement un savant dans cette langue pour la traduire avec succès dans la nôtre. M. S. U.

## MAISONS DE SANTÉ.

Nos richesses en ce genre sont considérables aux environs de Paris (1) ; et, sans parler de la

(1) Nous disons *aux environs de Paris*, parce que nous prisons d'autant plus une Maison de Santé qu'elle est moins près du centre d'une ville, où les occasions de rechûte en tout

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XIX.) ( 145 ) ( 1er Juillet 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LE *Publiciste* du 24 juin rapporte qu'on écrit de Saint-Avold (Moselle), qu'il y est mort, le 6 juin, un meûnier âgé de 99 ans, nommé NICOLAS METZINGER. Sa manière de vivre avait été assez bizarre. Il ne voulut jamais se marier. Dès l'âge de 18 ans, il eut une telle aversion pour les hommes qu'il évitait même ses parens. Jamais il ne reposa dans un lit. Plus misantrope que *Cimon* l'Athénien, aussi occupé qu'un *trapiste* de sa fin prochaine qui pourtant fut lente à venir, il dormait dans une bière qu'il se fit, sans autre oreiller qu'une pierre. Deux jours avant sa mort, il se livrait à ses travaux accoutumés. Le N° prochain donnera quelques détails sur un centenaire qui a appelé l'attention de la capitale.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

QUOI de plus propre à déconcerter tous les calculs météorologiques que la différence de la température des heures du jour entre elles! de cinq heures du matin à onze heures une fraîcheur excessive saisit, au sortir du lit, le diligent comme le paresseux ruisselans tous deux de sueur par la transpiration que provoque le sommeil. Soudain le soleil du midi lance des rayons enflammés dont on a peine à soutenir l'ardeur et semble rappeler sa gageure avec Borée, si bien décrite par notre Fablier. Il n'est homme de santé équivoque, ayant pris la très-bonne habitude de porter de la laine sur la peau, qui ne soit tenté de s'en défaire dans ces heures brûlantes..... mais il paie cher cette imprudence, et le vent de bise du soir, escorté de rhumatismes et de catarrhes, lui fait cruellement expier une faiblesse d'un moment. C'est ainsi qu'on a vu des rhumes s'établir pour s'être exposé à l'influence de ce vent, et des catarrhes prendre un aspect plévrétique et dégénérer en effet en affection aiguë de la poitrine pour s'être promené, étant enrhumé, à l'air froid le soir, la nuit ou même le jour sur les bords d'une rivière ou sous d'épais ombrages (à Tivoli, par exemple). La Seine est couverte de bateaux qui contiennent les nageurs; mais si, cédant à la chaleur instantanée de midi, on s'élance dans ses eaux dont la froideur est d'autant plus pénétrante que l'air est en ce moment plus échauffé, on risque, comme Alexandre, de perdre sa santé et même la vie. On a remarqué que la plupart de ceux qui ce printems ont pris des bains de rivière sans une indication pal-



ticulière, ont eu des accès de fièvre très-rebelles ou des attaques d'apoplexie. Dans le premier cas, le bain a agi comme débilitant ; dans le second, la froideur des eaux glaçant les extrémités, a fait réfugier au centre le calorique qui, reprenant ses droits au sortir du bain, a porté avec impétuosité et par réaction le sang à la tête, et a causé ces sydérations. On ne peut donc mettre trop de réserve cette année dans l'usage des bains de rivière ; peut-être juillet sera-t-il plus propice à ce moyen d'hygiène, et l'on a quelque raison de l'espérer d'après l'observation qui a été faite, que la température de février règle celle de juillet. Or, on se rappelle que février a été chaud, mais orageux et humide ; attendons-le pourtant pour en juger, et n'imitons pas M. Lamarck, puisque nous improuvons sa doctrine conjecturale.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons semé de préceptes dans ce Journal pour inviter à se garantir des vicissitudes des saisons. Notre *Ami des Femmes* a dû porter la conviction dans l'ame de celles que n'a point encore entraînées le torrent de la mode, et nous osons penser que la réflexion peut rappeler à des usages plus salubres celles même qu'a pu pervertir un moment la contagion de l'exemple. Eh ! qui peut sans en être ému voir des roses que moissonne l'aquilon et qu'eût protégées le moindre abri contre le vent du Nord ! ! Soyons ce frêle abri qui déjoue les aquilons déchaînés, et notre tâche est remplie.

Au reste, si nous avons instruit le procès de la température actuelle, disons aussi qu'elle a son mérite dans les affections inflammatoires, bien plus dues, certes, à la constitution des individus qu'à celle actuelle de l'atmosphère. Disons qu'elle a été également favorable aux accouchemens, et il m'est doux de l'avouer dans le moment où le ciel vient de me rendre père d'un fils si long-tems attendu par mes vœux. Faisons, en passant, la remarque que s'il est d'un fou de professer la *callipédie*, d'un charlatan d'enseigner la *mégalantropogénésie* ( secret inconnu du père de l'auteur ), d'un sot ou d'un fripon de professer l'*art de procréer les sexes à volonté* ( quand on fut puni pour avoir professé celui de les détruire ), d'un ignorant de tenir école de *philopédie ;* il est de la compétence d'un physiologiste de bonne foi de fixer l'époque d'une utile fécondation pour procurer une facile délivrance. Or, sans vouloir ici rédiger des *thêmes de nativité*, n'est-il pas vrai de dire que l'enfant conçu en novembre, quand déjà le calorique, chassé de la périphérie du globe, se réfugie au centre, et donne au germe fécondé des principes d'énergie plus active, sera plus apte à surgir à la vie quand la chaleur ouvrant tous les pores, donne à la fibre une facilité d'extension qu'elle ne peut avoir pendant les glaces de l'hiver, que si conçu pendant le règne relâché de la canicule, il avait eu pour naître à vaincre les frimas et les glaces de l'hiver. Une extrême chaleur a sans doute ses inconvéniens, mais pour le *puerpériat*, elle est toujours plus à charge que dangereuse, et en pareil cas le froid qui condense ne vaut pas la chaleur qui dilate, tant pour l'acte de l'accouchement que pour ses suites (1). On me pardonnera ces réflexions inspirées par un sujet qui, dans ce moment, captive toutes mes pensées, et qu'on ne médite jamais peut-être aussi bien que lorsqu'on y porte un intérêt particulier. Je reviens aux objets d'un intérêt plus général.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ( la plupart sous l'influence du Rumb-Nord ) ont tous été beaux, brillans et sans pluie, excepté le 28 à quatre heures après-midi ; mais aussi tous ont eu leurs matinées, leurs soirées et leurs nuits extrêmement fraîches. Les fruits rouges sont très-peu avancés ; ils mûriront mal, et la médecine hygiénique ne pourra pas cette année en retirer le parti qu'elle en tire annuellement.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 1 fois N.-O., 11 fois N.-E., 13 fois N., 1 fois E., et 4 fois O.

☽ Dernier quartier le 4 juillet. M. S. U.

Depuis le 19 juin jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{5}{11}$. — La moindre de 28 p. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 7 d. $\frac{4}{10}$. ( dilat. ) — Il a monté à 19 deg. $\frac{5}{10}$. ( dilat. )

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 85 d. $\frac{5}{7}$. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

(1) Ajoutez que l'enfant, arrivant en juin, juillet ou août, a trois ou quatre beaux mois favorables à son développement ; tandis que la constitution de celui arrivant en hiver trouve dans l'âpreté de la saison un obstacle continuel au développement de ses organes.

## FAIT DE PRATIQUE.

M. Le C...., demeurant à Versailles, fut pris, le 18 décembre 1808, d'une péripneumonie très-grave. Une saignée très-légère pratiquée au bras, l'application ensuite de quelques sangsues sur le point de côté, et l'usage de boissons délayantes diaphorétiques, des loks béchiques, etc., calmèrent tellement les accidens, que le point de côté et le crachement de sang cessèrent, qu'il s'établit une sueur fétide, abondante et universelle qui paraissait critique et devoir amener une terminaison prompte et favorable; mais une impatience vive du malade qui se permit de se lever, supprima cette sueur ainsi que l'expectoration. Les accidens se renouvelèrent et prirent un caractère de malignité très-prononcé; délire violent; les lèvres, les dents et la langue devinrent noires et sèches; les crachats étaient dissous, rares et ressemblaient à du verre fondu; la substance des poumons était si fort engorgée que la respiration devint râleuse et précipitée. Le pouls était déprimé, très-fréquent; le ventre météorisé; les urines rouges, très-fétides; enfin, tout annonçait que cette maladie allait se terminer par la gangrène des poumons. Cette fatale terminaison était d'autant plus à craindre que le malade était âgé de 83 ans, et qu'il porte depuis long-tems un ulcère cancéreux de la grandeur de la main, qui a déjà corrodé le sein droit.

Cet état malheureux et compliqué fut combattu par l'application successive de quatre vésicatoires sur la poitrine et sur les parties internes des cuisses, par l'usage d'une potion anti-septique donnée fréquemment et à forte dose et composée d'une once de quinquina, deux gros de serpentaire de Virginie et d'eau de cannelle spiritueuse, du sirop de limon, et acidulée avec l'esprit de nitre dulcifié; par un tiers de lavement que l'on forçait le malade de garder plusieurs heures, et qui était composé d'une once de quinquina, trois gros de serpentaire de Virginie, et deux gros de camphre dissous dans du jaune d'œuf; par l'usage du vin vieux de Bordeaux que le malade prenait avec plaisir et abondamment; des fomentations émollientes et discussives sur le ventre; enfin, quelques bouillons et des frictions sur le corps, avec un liniment volatil et camphré, etc. Le résultat de cette conduite fut des plus heureux et vraiment extraordinaire pour sa rapidité.

Du onzième au quatorzième jour, les organes de la respiration se dégagèrent, et il se fit une explosion gangréneuse à l'extérieur qui fut décidément critique, et par laquelle la maladie fut entiérement jugée. Par cette explosion, le scrotum s'est trouvé criblé de plus de soixante petites escarres gangréneuses, ainsi que la peau qui recouvre toute l'étendue du sacrum; les plaies des vésicatoires se trouvèrent également escarriées, ainsi qu'un cautère au bras gauche que le malade porte depuis long-tems. D'après cette crise heureuse, la connaissance lui est revenue, et il est sorti de l'extrême danger qu'il avait couru; mais il a été le dernier à s'en féliciter, se trouvant couvert de plaies douloureuses qui rendaient son existence presque insupportable. Son cancer sur-tout lui causait des douleurs inexprimables : il était couvert d'une escarre gangréneuse qui, dans le centre, offrait l'épaisseur d'un travers de doigt; on fut obligé de la détacher par fragmens, et de continuer l'usage des anti-septiques jusqu'à l'entière détersion de cet ulcère énorme, qui ne s'est opérée complètement que le 29 janvier 1809.

Actuellement le malade est rendu à l'état où il était avant sa maladie : les forces reviennent, le sommeil est irrégulier, mais bon, et les digestions se font bien. Il y a plus de quinze jours que tous les ulcères du scrotum, du sacrum et les vésicatoires sont guéris; le malade se lève, mange à table; enfin, aux forces près, il est autant rétabli qu'un homme de son âge peut l'être au bout de six semaines d'une maladie extrêmement dangereuse.

N'est-on pas autorisé à regarder, d'après cet exposé, la terminaison de la maladie de M. Le C.... comme l'effet d'une révulsion humorale très-heureuse, et provoquée par les prescriptions médicales énergiques qui lui furent administrées? Enfin, ce fait n'établit-il pas, avec une démonstration rigoureuse, la doctrine des métastases?...

V.....

## PHÉNOMÈNE PATHOLOGIQUE.

Nohan, 20 juin 1809.

MONSIEUR, s'il est vrai de dire que l'humanité réclame la publication des découvertes ou observations qui tendent à alléger le fardeau des infirmités qui l'obsèdent, je crois devoir vous donner connaissance d'une maladie extrêmement rare, et à peu près inconnue, ainsi que des moyens curatifs dont on m'a communiqué les détails. M. de Villeneuve, propriétaire et maire de Saint-Sevère, canton de la Châtre, département de l'Indre, quoique d'une constitution saine et vigoureuse, éprouvait depuis plusieurs années des maux de reins qui, supportables dans le principe, s'aggravèrent peu à peu au point de faire éprouver l'an dernier, vers l'automne, des coliques néphrétiques les plus douloureuses suivies de rétention d'urine. Il savait que dans une maladie à peu près semblable à la sienne, et pendant laquelle plusieurs calculs avaient été rendus par les voies urinaires, on avait obtenu ces heureux succès de l'usage des eaux de Vichi tant sur les lieux que chez lui; il se décida à faire venir de Vichi même les eaux dont il attendait son soulagement; (je dis de Vichi même, parce que celles fabriquées à Paris sous ce nom, ayant été employées par le premier malade, n'offrirent aucun résultat avantageux (1), M. de Villeneuve, après avoir fait usage pendant quelque tems de ces eaux, fut attaqué de redoublemens de colique si violens et tellement accompagnés de rétention d'urine, qu'il fut pendant plusieurs semaines entre la vie et la mort. Il devait se rendre à Paris pour se faire sonder et même tailler dans le cas où l'on aurait reconnu l'existence de la pierre; son état presque désespéré ne lui ayant point permis d'entreprendre le voyage, on eut recours aux palliatifs connus, tels que les tisannes jugées convenables et sur-tout les bains continus: on ne fut pas peu surpris dans une de ces crises aiguës qui font craindre pour la vie du malade, de lui voir rendre par le canal de l'urètre un ver de 3 à 4 pouces de long, de la grosseur du tube d'une moyenne plume. Cette évacuation lui procura un soulagement marqué. Il crut ainsi que le docteur qui le soignait, que les eaux de Vichi avaient seules pu faire périr cet insecte, que son existence pouvait en faire supposer d'autres, qu'ainsi il était sage de reprendre les eaux de Vichi: en effet, depuis sept ou huit mois le malade ayant recouvré sa santé, a rendu cinq ou six vers de la même espèce que le premier, un entr'autres, il y a trois semaines, vivant, de la longueur de 6 pouces au moins, mais moins gros que les autres. Ces évacuations n'ont point été accompagnées de douleurs très-graves; la dernière a été à peine sensible, ce qui lui a fait conjecturer qu'il en a rendu un plus grand nombre en urinant. On ne peut assigner à quelle famille appartient cette espèce de vers, n'ayant point été examinés au moment de leur émission, le point important est de savoir que les eaux naturelles de Vichi parviennent à les détruire avec l'usage des bains domestiques ordinaires. D. C...

*Note du Rédacteur.* — L'observation qui nous a été transmise par M. de Ch... méritait d'être conservée et a été recueillie avec un caractère de fidélité qui perce dans le récit; mais ce fait n'est pas le premier de ce genre, et outre que plusieurs auteurs dignes de foi en ont raconté de pareils, nous en avons rencontré un absolument semblable dans notre Hôtel-Dieu de Chartres. Le sujet était un vieillard de 62 ans, maigre, bilieux, d'un appétit excessif. Il fut tout à coup attaqué d'une suppression d'urines. Il voulut être sondé. Le chirurgien s'étant servi d'une sonde de gomme élastique au lieu d'une de métal, après la sortie du mandrin la tête d'un ver de deux pouces et demi s'engagea dans l'œil de la sonde, et il fut amené par elle à sa sortie. Voici d'ailleurs plusieurs faits analogues: André *Planteovius*, médecin à Rome, a écrit au docteur Louis *Hanneman*, qui l'a consigné dans ses écrits, qu'un religieux de Milan, affecté d'une rétention d'urines, prit une décoction émolliente et détersive qui lui fit rendre une grande quantité d'urine dans laquelle se trouvèrent deux vers ayant chacun 2 millimètres (une ligne) de diamètre, et 1 mètre 45 centimètres (4 pieds 6 pouces) de longueur. *Jean-Pierre Albrechtus* rapporte un fait de même espèce arrivé le 5 avril 1678 à un soldat attaqué depuis sept jours d'une rétention d'urines, et qu'il était sur le point de faire sonder, lorsque la femme de ce malheureux lui apporta un ver de la *grosseur d'une plume à écrire* et de la longueur de trois doigts, qu'il avait rendu après bien des efforts par le canal de l'urètre; ce ver était vivant, mais il mourut peu de tems après. On pourrait citer plusieurs autres exemples de

(1) A l'exemple de nos merveilleux qui font le tour de l'Europe sur nos boulevards et croyent réellement connaître les mœurs des peuples et les monumens des nations quand ils ont vu Amsterdam, Rome, Naples, Vienne, Londres, Tilsit... au Panorama, les malades croyent pieusement, sur la foi de leur médecin, boire les eaux salubres de Bagnères, Barrèges, le Mont-d'Or, Bussang, Plombières, Spa, Vichi, en allant boire aux bains de Tivoli quelques tasses d'eau pétillante de Selters contrefaite, comme ils croyent y prendre les bains sulfureux d'Aix ou de Naples en respirant la vapeur empestée des bains de sulfure alcalin destinés à les imiter; imprudens qui ne savent pas que la nature ne peut être imitée que de loin, et que si l'art peut quelquefois rivaliser ses productions, ce n'est jamais quand il a la prétention de la remplacer, encore moins quand il croit la surpasser: or, c'est ce que j'ai entendu dire de la propre bouche d'un de ces modestes thaumaturges. En vérité, c'est bien là que le mieux est ennemi du bien. *Note du Rédacteur.*

même espèce, parmi lesquels nous choisirons celui dont *Bald. Ronsæus* fait mention. Il s'agit d'un vieillard tourmenté d'une grande difficulté d'uriner, qui fut guéri après avoir rendu pendant son sommeil un ver avec beaucoup de sang. *Edmond* de Meara parle d'un enfant qui rendait une fois le mois, après une dysurie de deux ou trois jours, plusieurs vers par le même canal. *Jean Rhodius* cite un autre enfant qui, après une difficulté d'uriner pendant cinq jours, rendit un ver long et plat, et qui était en vie. *(Dictionn. des Merveilles de la Nature.)*

Il n'est point une partie du corps où l'anatomie n'ait rencontré des vers. Rhédi en a trouvé dans les reins des chiens; *Etienne de Chartres*, dans le foie des souris (*Bibl. de Méd.*); Ruisch, dans la vessie urinaire humaine, dans la vésicule du fiel, dans le conduit choledoque, dans la matrice, enfin dans la moelle la plus intime des os, et il en a donné le dessein (*advers. dec.* 3, *tab.* 1). On en a trouvé souvent dans les narines et dans les sinus frontaux, et Littre cite l'exemple rapporté dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, 1708, p. 42, d'une femme qui, à l'âge de 36 ans, sentit une douleur affreuse qui dura quatre ans pendant lesquels elle épuisa tous les remèdes. Cette douleur, qui ne tenait d'abord qu'un petit espace, s'étendit peu à peu jusqu'à la tempe, et fut continue pendant deux ans au point que la malheureuse, absolument privée de sommeil, ne sortait d'une convulsion que pour entrer dans une autre; elle fut trois fois à l'agonie et perdit heureusement la raison. Au bout de quatre ans, lasse de tout remède, on s'avisa de lui faire prendre du tabac, et au bout de deux mois, un matin, après avoir éternué avec effort, elle moucha un ver tout ramassé en un peloton parmi un peu de sang. Elle en fut fort effrayée et guérie à l'instant même. Il coula de son nez un peu de sang pendant trois jours; mais sa longue et cruelle douleur cessa tout à coup, et son esprit se remit aussitôt dans son assiette naturelle. M. Littre, à qui l'on doit cette belle observation, a eu soin de vérifier ces faits et ce qui suit. Le ver était vivant; quand il s'alongeait il avait 6 pouces, et 2 seulement quand il se repliait en zigzag; il avait 2 lignes de largeur; il était brun, couvert d'écailles; il avait 112 pattes armées de crochets, deux yeux, deux cornes, une pince à deux branches entre lesquelles était sa gueule; la queue était armée de deux aiguillons. Il vécut dix-huit heures dans une fiole vide, et trois heures encore dans l'eau-de-vie qu'on y versa. Que cet exemple ne soit pas inutile aux jeunes personnes qui ont l'habitude de respirer fortement des bouquets sur lesquels peuvent se trouver déposés des œufs qui, portés dans les sinus frontaux, peuvent très-facilement y éclore et s'y développer. Le docteur Maloet, qui vit encore, a eu entre les mains un ver que rendit un officier du Roi, qui *prenait depuis long-tems beaucoup de tabac*. Il était *centipède* comme l'autre. Il fut rendu après avoir versé de l'huile d'amandes douces dans l'oreille importunée d'un bourdonnement continuel. On a trouvé des vers vivans dans les os, dans le cerveau et jusque dans le cœur. Enfin on sait maintenant que les hydatides, que l'on croyait être un amas de vésicules inorganisées, sont des vers de la classe des tænia, et nous avons été des premiers à signaler leur organisation vitale. *Voy.* le N° 40 de ce Journal (21 thermidor an XIII).

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Cet élément pathologique, connu sous le nom d'*état d'irritation, *constitue-t il un accroissement de l'énergie de la force vitale, ou indique-t-il sa chûte?*

Lorsque, par l'effet de quelques-unes des nombreuses influences auxquelles nous sommes soumis, la sensibilité s'élève dans un individu à un plus haut degré que dans l'état de santé; lorsque, sur-tout par suite de cette vicieuse augmentation de la sensibilité, la réaction qui succède aux perceptions se montre plus violente que dans l'état ordinaire, on considère généralement la force vitale comme ayant acquis une nouvelle énergie; on établit alors que l'organisme est dans un état d'exaltation de ses facultés. De ce que la sensibilité qui est un de ses principes constituans, est exaltée, on conclut que la puissance de la force première une et indivisible, quoique composée, qui le soutient, en est accrue. Est-il bien vrai que l'état d'irritation, lorsqu'il se manifeste dans un individu, sans que les facultés de la force vitale, distinctes de la sensibilité, manifestent le même état d'exaltation, et sans qu'il se développe un état semblable dans les humeurs, est-il vrai, dans ce cas, que *l'état d'irritation* soit l'indice de l'accroissement de l'énergie de la force vitale? Pour trouver les moyens de solution les plus sûrs de cette question, nous devons sans doute justement déterminer la manière dont se trouvent combinées les diverses facultés de la force vitale dans l'état physiologique le plus parfait, rapprochant cet état du mode de situation où se trouvent entr'elles ces mêmes facultés de la force vitale dans cet état pathologique, dont le caractère spécial consiste, d'une voix unanime, dans l'accroissement de l'énergie de toutes les fonctions de la vie (l'état inflammatoire).

Nous arrêtant à cette marche d'exploration, si nous considérons d'abord la manière dont se trouvent combinées entr'elles les facultés dont la réunion constitue la force vitale, nous voyons que quoique chacune de ces facultés concoure dans des proportions différentes dans chaque organe, pour la composition de la portion de la force vitale qui lui est inhérente, comme on l'observe particuliérement dans le cerveau dont la portion de force vitale qui lui est inhérente résulte d'une bien plus forte proportion de la sensibilité que de toute autre faculté, tandis que dans les intestins la force vitale est composée d'une plus forte proportion de la force contractile que de toute autre faculté; nous voyons, dis-je, cependant, malgré l'inégalité de leur proportion dans la composition de la force vitale inhérente à chaque organe, qu'il existe entre les diverses facultés un accord parfait et bien admirable. Nous apercevons entre elles une harmonie constante dans leur but, leur tendance, leur direction, leurs résultats; elles concourent toutes vers l'introduction du sentiment de bien être de l'individu; elles conspirent toutes pour porter dans tout son être la délicieuse conscience intime du plaisir; elles sont toutes en har-

monie; elles sont toutes dans une situation uniforme. Ainsi dans l'état physiologique, aucune des facultés dont se compose la force vitale dans chaque organe, ne paraît décidément tranchante sur toutes les autres; aucune d'elles ne paraît non plus frappée de nullité; la sensibilité, l'irritabilité et la force assimilatrice, se trouvent combinées dans des proportions d'où résulte toujours un effet complètement mixte, composé de leurs élémens respectifs; ainsi la sensibilité n'est jamais montée à ce dernier degré d'exagération qui devient principe de douleur, tandis que d'un autre côté la faculté assimilatrice et l'irritation se trouvent en même tems au-dessous de l'état naturel; dès-lors qu'une faculté est prédominante ou diminuée, on doit considérer la force vitale dans un état morbifique, puisqu'il n'existe plus d'harmonie entre ses divers élémens. Un état harmonique entre les diverses facultés dont elle se compose, est pour la force vitale le caractère qui la spécifie essentiellement dans son état d'intégrité le plus parfait, c'est là son trait le plus caractéristique. Lorsque cet état harmonique vient à s'éteindre, la maladie ou l'opportunité existent.

Nous nous proposons ici de déterminer quel est le caractère réel de l'état d'irritation. Mais puisque le *summum* de l'énergie de la force vitale, puisque son état d'intégrité est attaché à l'harmonie des diverses facultés dont elle se compose, et que l'état d'irritation résulte de la discordance dans l'action de ces facultés, puisqu'alors la sensibilité paraît prédominante sur toutes les autres, n'a-t-on pas déjà de puissans motifs de penser que l'irritation dépend de la faiblesse? Mais, pour mieux déterminer encore la nature de l'état d'irritation, voyons comment se trouvent combinées entre elles les forces vitales dans l'état pathologique dont j'ai parlé plus haut, et dont j'ai dit que l'augmentation d'énergie de la force vitale était unanimement considérée comme le principe générateur. Que voyons-nous dans l'état inflammatoire? Il y a sans doute exaltation de la force vitale dans cet état pathologique, on ne peut le contester, et c'est cet excès d'exaltation qui est ici principe morbifique; mais ici toutes les facultés de la force vitale sont en harmonie, elles sont toutes frappées et elles le sont de la même manière, et il existe un état harmonique dans le vice des humeurs. Ce caractère des maladies inflammatoires, de présenter les diverses facultés de la force vitale dans un état complètement harmonique, qui paraît avoir été jusqu'à présent indiqué, est bien important à noter; outre qu'il détermine pour cet ordre de maladies une des circonstances qui les spécifie essentiellement, il sert encore à séparer d'elles les maladies qu'on jugeait de nature analogue, et l'on peut pressentir combien cette propriété est importante. Si nous jugeons à présent la nature d'irritation sur ce caractère des maladies décidées par l'excès d'énergie de la force vitale, n'est-il pas clair que l'état d'irritation n'est pas de l'ordre de ces maladies, puisqu'il est dépouillé du caractère qui les spécifie essentiellement, et n'existant pas pour la force vitale d'autre état pathologique que celui de l'exaltation vicieuse ou de la chûte de ses forces? N'est-il pas clair par cela même qu'il est constitué par la diminution d'énergie de la force vitale? Il me paraît que cette assertion doit être posée comme une vérité fondamentale. Si l'opposition des diverses facultés de la force vitale dans leur situation respective, est un signe de diminution de son énergie; si toutes les maladies dans lesquelles il existe un état *inharmonique* dans les diverses facultés de la force vitale, comme un état prédominant de l'une, tandis que les autres sont diminuées ou restent dans cet état stationnaire; si toutes ces maladies sont des maladies de faiblesse, comme je crois qu'on ne peut le méconnaître, il est incontestable que l'état d'irritation est décidé par l'énergie habituelle de la force vitale. La force ou le *maximum des propriétés*, pour quelque être que ce soit, ne peut résulter avec une situation favorable que du placement de toutes ses parties dans cette situation favorable, et non-seulement de quelques-unes de ces parties. Ce principe est aussi vrai au moral qu'au physique, lorsqu'on recherche quel a été le tempérament des hommes qui se sont fait un grand nom par leur génie ou leur grand caractère. N'aperçoit-on pas en effet qu'ils étaient doués d'une très-grande puissance de force vitale avant que leurs travaux excessifs en eussent décidé la chûte?

Mais il est d'autres gages que l'état d'irritation est décidé par la faiblesse de la force vitale. N'a-t-on pas une nouvelle preuve que cet état d'irritation tient à la faiblesse de la force vitale dans la situation où se trouvent les fonctions les plus importantes dans cette classe de maladies où l'augmentation, où le sentiment de la sensibilité paraissent prédominans? Ainsi dans les maladies dans lesquelles le mode de perception des sensations et le développement des mouvemens est si différent de celui qui a lieu dans l'état physiologique, qu'on a désigné sous le nom de maladies *nerveuses*,

et qu'on considère presque toujours comme appartenant à un état d'irritation, c'est-à-dire comme un accroissement de l'énergie de la force vitale au milieu des étranges aberrations de la sensibilité qui se forment alors, des perceptions bizarres qui ont lieu, de l'irrégularité si singuliérement variable des divers phénomènes de mouvement qui se développent et qui, en annonçant une exaltation de la sensibilité, semblent annoncer l'augmentation d'énergie de la force vitale, n'a-t-on pas une preuve que l'augmentation d'énergie soit réelle dans la suspension où se trouvent alors le plus souvent les fonctions du premier ordre? N'a-t-on pas une preuve bien positive de l'état d'inertie dont se trouve frappé alors tout l'organisme dans la langueur que manifeste le système circulatoire dans la faiblesse du pouls, dans la lenteur de la respiration, le désordre des sécrétions et des excrétions, et la matière mal élaborée de leurs produits, dans la décoloration générale, l'extinction de la chaleur et ce sentiment profond de faiblesse qu'éprouvent ceux qui sont attaqués des diverses maladies nerveuses?

Ce qu'on aperçoit dans les diverses maladies qui les rendent d'un caractère fâcheux, indique encore d'une manière évidente que l'irritation dépend de la faiblesse. Ainsi dans les maladies universelles et celles d'abord d'un caractère aigu, n'est-il pas bien établi par l'expérience que ce sont les accidens attachés au développement excessif de la sensibilité qui constituent leur plus grand danger, comme on le voit du délire, des soubresauts, des convulsions, des spasmes, de la suspension des sécrétions et des excrétions; n'est-ce pas lorsque ces symptômes, qui appartiennent tous à l'état d'irritation, se développent, que la faiblesse est la plus profonde dans l'organisme, comme on l'aperçoit particuliérement dans les fièvres ataxiques, soit intermittentes, soit continues? Et pour ce qui concerne les maladies chroniques, n'est-ce pas à l'époque où la faiblesse est le plus profondément établie dans l'économie par suite de la funeste impression dont l'a frappée le principe générateur, que les symptômes d'irritation se développent avec intensité, comme on le voit particuliérement dans les affections dartreuses, dont la troisième période, c'est-à-dire le *maximum d'intensité*, est caractérisée par des symptômes d'une excessive irritabilité, en même tems que par une profonde chûte des forces.

Les circonstances d'organisation de ceux qui sont le plus disposés à développer le phénomène d'exaspération de la sensibilité ou des phénomènes d'irritation, viennent déposer encore que l'irritation dépend de la faiblesse; n'est-il pas en effet très-connu que les personnes d'une constitution faible et délicate, que les personnes dont le système sanguin est peu développé, le système musculaire peu prononcé, sont les plus susceptibles de manifester un état d'irritation sous l'influence de causes même peu énergiques? et ne trouve-t-on pas une nouvelle preuve que l'irritation est attachée à un degré inférieur d'énergie dans la force vitale, dans ce qu'enseigne l'anatomie comparée de l'excessive irritabilité des animaux à sang froid, comparativement aux animaux à sang rouge, dont on sait que le caractère distinctif, par rapport aux premiers, consiste dans la possession d'une force vitale bien plus puissante, plus exquise et plus parfaite; et ce qu'on sait de la manière dont agissent sur l'organisme les causes auxquelles succède le plus complètement l'état d'irritation, ne manifeste-t-il pas encore d'une manière bien positive que l'irritation dépend de la faiblesse, puisque ce sont les causes les plus énervantes, comme les excès dans le régime, les contraintes ou les orages des violentes passions assouvies ou non satisfaites, qui, dénaturant les tempéramens vigoureux, les rendent plus *impressionables*, et portent dans leur sein le germe de ces bizarres anomalies qui caractérisent l'irritation?

J'ai ici pour objet de déterminer si l'état pathologique, connu sous le nom d'*état d'irritation*, dépend de la faiblesse ou de l'excès d'énergie de la force vitale. D'après les considérations physiologiques et pathologiques que je viens de présenter, n'est-il pas constant que l'état d'irritation dépend de la faiblesse de la force vitale, et non de son excès d'énergie comme on le pense communément; et n'ai-je pas assez solidement appuyé cette assertion, pour qu'il ne me devienne pas superflu de produire les autres preuves que je pourrais donner encore de son exactitude?

La réunion à leur principe générateur le plus immédiat des divers phénomènes dans tous les genres d'êtres, est le seul moyen d'en bien connaître la nature. L'entière introduction de cette méthode d'investigation est encore plus nécessaire que partout ailleurs dans la médecine-pratique, pour la juste détermination des divers états pathologiques qui composent son domaine, puisque les applications dirigées sur le corps vivant à la suite du jugement que l'on porte sur la nature de ces états d'aberration, doivent inévitablement

être funestes si elles ne sont pas calquées sur leur véritable caractère. Les vues que je viens de présenter sur l'*état d'irritation* ne remplissent-elles pas pour cet état pathologique, bien mieux que les idées reçues, ces conditions majeures de la détermination du caractère qui le constitue, et par suite ne conduisent-elles pas le plus directement, au moyen le seul propre à guider dans les applications qui conviennent au corps vivant, lorsqu'il est frappé de ses traits si péniblement irréguliers?

J. C. DUPONT (des Landes), *D. M.*

---

*De l'emploi des Poudres dans les Chûtes.*

Nous ajouterons à ce que nous avons dit dans le dernier N° sur les *Suites des Chûtes*, qu'un préjugé encore très en vigueur fait ordonner pour prévenir les contre-coups et les dépôts qui en résultent, des poudres très-stimulantes, telles que celles de muguet, de bétoine, de tabac, la poudre capitale, celle de Saint-Ange, et des infusions très-aromatiques, telles que la sauge, l'arnica, les plantes balsamiques connues sous le nom de *vulnéraires*, dans la confiance que leur propriété est de diviser l'humeur métastatique et de la rendre par absorption au système général du torrent des humeurs. Cette erreur est très-grave, et c'est précisément à combattre ces erreurs devenues populaires qu'est destinée notre *Gazette*. Peut-on concevoir en effet qu'une poudre subtile et éminemment excitante soit propre à faire cesser une irritation locale? Tout n'indique-t-il pas au contraire qu'elle n'est propre qu'à déterminer vers les sinus frontaux et de proche en proche sur les membranes voisines une fermentation très-nuisible dans un moment où le système nerveux est déjà trop exalté par l'ébranlement qui résulte d'un coup reçu? La saine raison, plus assidue compagne de la médecine qu'on ne croit, ne vous dit-elle pas que ce sont au contraire des calmans qu'il faut diriger vers un organe irrité, et qu'on retirera plus d'effet d'un bain, d'un pédiluve, d'une fumigation, de sangsues, de ventouses, que de l'emploi d'une cause mécanique d'irritation nouvelle. Nous conseillons donc de substituer à ces errhines des substances douces, tempérantes, sous forme vaporeuse et non volatile solide, qui exercent par la ténuité de leurs particules un picotement dangereux et incommode sur les membranes auxquelles elles parviennent par l'aspiration. C'est ainsi que nous préférerions la vapeur de l'eau de fleur d'orange ou de tilleul, l'aspiration d'une décoction tiède et légère de laitue, de lait coupé, d'une infusion de fleur de sureau et guimauve, et l'application sur la boîte du crâne de compresses imbibées de ces eaux émollientes. On voit d'ailleurs que nos conseils ont pour objet les coups reçus à la tête, et l'on sent bien, sans qu'il soit besoin de l'indiquer, que dans le cas où l'effort de la chûte s'est porté sur le tronc ou les extrémités, l'emploi des poudres dites capitales est au moins ridicule et peut être funeste en portant vers l'encéphale une congestion sanguine qui peut y déterminer une inflammation.

Quant à l'emploi des boissons nommées vulnéraires, on conçoit le danger d'un breuvage excitant dans une région cérébrale, où l'indication est au contraire d'opérer une diversion utile en déterminant une irritation vers un point éloigné de la tête. C'est dans ce but que les bons praticiens et que le célèbre Dr Petit, et d'après lui le fameux Dessault, ordonnaient toujours et avec un succès constant l'émétique en lavage et les lavemens purgatifs dans le traitement des coups reçus à la tête. Il n'en est pas de même si les coups ont été portés sur quelque partie du tronc, par exemple vers la cavité thorachique ou à la région abdominale. Dans ces cas l'arnica, par exemple, discute les congestions, prévient les dépôts, et fait résorber par l'appareil des vaisseaux lymphatiques, par les organes de la circulation ou par le système hépatique, la lymphe accumulée, le sang extravasé ou la bile échappée de ses réservoirs. Cependant ses vertus trop exagérées ne répondent pas toujours aux espérances qu'on en a conçues, et il n'est résulté souvent de son emploi qu'une disposition inflammatoire qu'il faut combattre par des bains tièdes et des lavemens qu'il est toujours prudent d'associer à son usage. M. S. U.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Maison du docteur *Esquirol*, uniquement consacrée aux maniaques sous la tutelle du docteur *Pinel*, et de celle de Mme *Loizerolle*, sa voisine, qui est comme sa succursale, et admet cependant des malades d'un autre ordre; nous avons au faubourg Montmartre, *aux Rochers*, le bel Établissement du docteur *Prost*, qui y met en pratique l'aphorisme d'*Hippocrate*, *A bile mania oritur*, qu'il a commenté dans un excellent ouvrage sur la folie. A l'opposite s'élève sur un coteau riant, au bas duquel serpente la Seine, la jolie Maison de Santé du docteur *Canuet*, qui, en érigeant à Chaillot ce petit temple à Hygie, n'a rien négligé de ce qui pouvait embellir cette retraite dont tout favorise à volonté le mystère, si on le désire, et les jouissances civiles et rurales, si l'on aime la ville et la campagne. Son Traité sur la délivrance des femmes enceintes, écrit dans la langue de *Galien*, ne peut qu'ajouter à une réputation justifiée par la plus heureuse pratique. A sa porte sont les Eaux minérales de Passy; et il est difficile de trouver pour un convalescent un site plus heureux, un air plus pur, une vue plus variée que dans son joli hermitage.

Veut-on s'éloigner davantage de la capitale, se soustraire aux indiscrètes recherches des curieux, et s'occuper sans distraction du recouvrement de sa santé en se défiant même du voisinage ou du spectacle toujours tentant de la grande ville, M. *Levachez de la Feutrie* vous offre, à Vaupereux, ses ombrages et ses eaux ferrugineuses; mais il a sur-tout voué cet asyle aux enfans maltraités par la nature dont il s'applique à redresser les torts en pratiquant l'*orthopédie* sur les traces de son savant et ingénieux père.

Plus près de Paris, à Issy, s'élève, sous la direction d'un ancien médecin de la Faculté de Paris, et d'un professeur d'accouchement renommé, une Maison destinée aux femmes enceintes, malades ou convalescentes. Mais ils ont senti qu'il fallait une femme pour porter à des femmes, non-seulement des secours, mais des consolations; et c'est là que sous les traits de Mme *Védrine*, la plus tendre sollicitude veille constamment à pourvoir à tous les besoins, soit des victimes d'une erreur d'un moment, soit des épouses qui peuvent avouer une glorieuse maternité, et que les hasards de la guerre, des affaires imprévues, un voyage subit, le besoin du recueillement, séparent pour quelque tems d'un époux chéri. C'est là que l'on respire à pleins poumons cet air nouveau et si vivifiant que les anciens le nommaient *pabulum vitæ*. Assise à mi-côte au levant, selon le précepte d'*Hippocrate*, isolée, mais voisine d'un village, servie avec discrétion, meublée avec goût, entourée de jardins, de vergers, de riches prairies où bondissent des troupeaux de toute espèce, cette jolie habitation réunit l'utile à l'agréable, et rappelle à chaque instant aux goûts de la nature. Berceaux antiques, promenades solitaires, nourriture salubre, société du meilleur ton ou isolement profond, liberté absolue dans le choix de ses médecins; tout se réunit pour promettre à cet Établissement le succès le plus mérité. M. S. U.

*P. S.* On s'adresse à Paris, à Mme *Védrine*, rue du Four St-Germain, no 17, pour les arrangemens.

---

genre, où les séductions de toute espèce s'opposent au traitement des malades comme à leur convalescence. Ajoutons que le changement d'air, d'habitudes, influe autant que le mode curatif sur la guérison. C'est le secret des *eaux minérales* tant vantées. Pour cette raison nous n'avons pas placé parmi les Maisons de Santé celle de M. *Lioult*, située rue de Vaugirard, par conséquent au milieu même des jeux les plus bruyans, des guinguettes populaires, et du luxe du faubourg Saint-Germain. Cette maison est plutôt une bonne table d'hôte qu'un asyle médical. Ajoutons qu'on peut faire à M. *Lioult* le reproche de se dire sans mission propriétaire du rob anti-siphilitique que chacun sait appartenir à M. *Boiveau*, qui, si le remède est bon, a droit de profiter seul de son invention; s'il est mauvais, est seul responsable de ses effets. Ou la composition de M. *Lioult* est la même, ou non. Dans le premier cas, il n'a pas le droit de la contrefaire; dans le second, il n'avait pas celui de lui donner un nom qui ne lui appartient pas.

---

## AVIS.

### *De l'Usage et de l'Abus des Lavemens.*

Deux préjugés sont également en faveur sur l'utilité et sur le danger des lavemens, et il est peut-être également difficile de convaincre de leur prévention les partisans de l'un et de l'autre système. Les uns, jaloux de venger la nature des usurpations de l'art, vous diront qu'elle fit tout pour le mieux, et que si tel individu naquit constipé, tout étant pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, il est indécent, pour ne pas dire coupable, de chercher à relâcher les êtres nés avec une plus grande fermeté de digestion. Les autres, très-mécontens de voir leurs voisins acquitter avec une édifiante régularité l'impôt journalier dû par messer Gaster, tandis qu'un resserrement obstiné les empêche de vaquer eux-mêmes à ce devoir utile, bénissent l'auteur du clystère et élèveraient volontiers des autels à celui qui, ayant pris une cigogne sur le fait, contourna sur ce modèle la seringue, sans nous obliger à porter notre bouche à l'extrémité opposée pour suivre en tout l'exemple de l'oiseau inventeur; mais, et les uns et les autres ont tort, parce que la vérité est toujours au milieu des exagérations : *In medio stat virtus*. La vérité donc est que celui qui a reçu de la nature une constitution telle que ce n'est qu'au bout de quatre, six, dix jours et plus, et avec des douleurs atroces qu'il parvient à expulser la masse inerte qui résulte du bol alimentaire après qu'il a fourni le chyle, fait très-bien de favoriser cet accouchement laborieux par l'application de l'invention de la cigogne. Outre l'éjection mécanique qui suit cette injection, il en résulte un bain in-

tétieur qui assouplit les intestins, les distend sans douleur, délaye et entraîne les matières stagnantes, rafraîchit les entrailles, porte à la tête une douce vapeur qui rasserène ses esprits et calme ses vertiges, prépare l'issue facile des produits impurs de la digestion, et rétablit la communication entre les circonvolutions du tube intestinal; au lieu qu'abandonné à la nature et peut-être aux vices d'une organisation particulière, ce viscère dont les fonctions ont une si grande influence sur toute l'économie, n'exerçant qu'une action lente et tardive sur la masse inerte d'une substance devenue un poids inutile et d'un séjour dangereux, finirait par s'enflammer, s'ulcérer et produire des maladies graves plus aisées à prévenir qu'à guérir. Pour cette raison, on peut en général décider que les lavemens conviennent aux tempéramens bilieux, ardens, mélancoliques; aux vieillards, aux gourmands, aux buveurs, aux femmes enceintes, aux herniaires, aux calculeux, aux goutteux, aux gens sédentaires. Mais de ce qu'en pareil cas les lavemens sont indiqués, ne croyons point qu'ils le soient quand les circonstances sont différentes. Ainsi, c'est une dérision et un attentat à la santé, que de voir un beau jeune homme, une femme dans le printems de l'âge, user de ce remède sous prétexte de donner de la fraîcheur à leur teint, de la vigueur à leur estomac. Eh! quels fards, quels toniques valent un exercice habituel, la sobriété, un choix d'alimens simples, un régime végétal, la privation des liqueurs spiritueuses et aromatiques, des mœurs pures, une société douce, des repas réglés, un sommeil court et tranquille! Parmi les dangers de l'abus des lavemens, on doit citer le relâchement du sphincter qui peut dégénérer en chûte habituelle de l'anus, l'inconvénient de dépouiller la tunique interne des intestins de la mucosité qui l'enduit ordinairement, la paresse et l'atonie qu'imprime au tube intestinal l'habitude d'une irrigation trop souvent répétée; mais, ainsi que l'a dit l'auteur de la *Chezomanie* (1), poëme folâtre qui, sous une apparence de frivolité trop souvent crûment burlesque, cache des leçons utiles,

» En vain, pour éviter les plus cruels tourmens,
» Vous prendrez chaque jour deux ou trois lavemens;
» Jamais vous ne *rendrez* la dose nécessaire,
» Tant que vos mets exquis pourront seuls vous complaire.
. . . . . .
. . . . . .
» Qu'à déjeûner d'abord on couvre votre table
» De fruits mûrs et fondans, etc. »

L'école de Salerne ne désavouerait pas les instructions que donne le médecin-poëte à ceux qui craignent les tourmens de la constipation. Mais gardez-vous d'abuser du meilleur remède qui existe contre elle, et conservez pour la maladie celui qui n'en sera plus un, si vous le prodiguez en santé, en retenant, pour l'emploi de ce moyen héroïque, ma maxime favorite en hygiène : *Utere, non abutere.* M. S. U.

*P. S.* Nous aurions pu accroître facilement cet article de l'éloge des lavemens nourrissans qui, dans les cas d'obstruction des conduits alimentaires, peuvent si bien en remplacer les fonctions; et de la peinture de la *douche ascendante*, rivale heureuse du clystère, et qui est à ce dernier ce qu'un in-folio est à une brochure. Mais nos lecteurs nous accuseraient peut-être de les entretenir trop long-tems en style d'apothicaire, et nous avons sacrifié à leur délicatesse toute l'érudition en ce genre, dont nous aurions pu faire parade. Nous ne terminerons cependant pas sans annoncer aux amateurs que M. *Boiscervoise*, potier d'étain, rue St-Honoré, vis-à-vis la rue de l'Échelle, a inventé une mécanique au moyen de laquelle le liquide arrive sans le moindre effort à sa destination, et qu'il a adapté à cette heureuse invention un très-joli fauteuil à double fond, à dossier et à robinet, qui peut à la fois servir de meuble de propreté en santé, de chaise percée en maladie, et de cuvette à clystère dans tous les tems.

(1) Poëme didactique en quatre chants; par *Ch. R...* — Un vol. in-12. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — Chez *Merlin*, libraire, quai des Grands-Augustins.

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

(anti-scorbutique), le marronnier (fébrifuge), le poivre (condiment aromatique) et l'euphorbe (drastique); et il oublie la plus énergique et la plus usitée de toutes, la pyrèthre; il oublie l'arum, le poligala, la scille, l'ellébore, le cabaret, le muguet, l'achillée sternutatoire, la bétoine, etc. Ce n'est pas quand on menace de publier une collection de mille plantes (1), et quand dans les six cent cinquante déjà données, on en offre d'aussi insignifiantes, qu'il est permis d'oublier des végétaux d'une vertu aussi prononcée pour nous en donner d'inutiles et accompagnées de la formule banale : *Plante douteuse et peu usitée.* On compte en médecine tout au plus quatre cents plantes dont les vertus sont efficaces et constatées par la médecine clinique : voici ce qu'il nous importe de connaître, voilà de quoi il faut composer un herbier médical; mais venir sans observations nouvelles, sans expérience et sortant à peine des bancs présenter à la crédulité publique les plantes les plus nulles en calomniant les plus énergiques, c'est un crime de lèse-humanité qu'il était de notre devoir de signaler. C'est ainsi qu'à l'article *Cochléaria* on lit pour tout texte : *Pl* *et très-usitée.* Excellente... à , iand ? Et l'on ose dans un prospectus e. ique imprimer à la face des docteurs de la l. que les *annotations jointes aux plantes sont des traités particuliers, des résultats des connaissances les plus certaines émises par les auteurs de thérapeutique et de matière médicale universellement estimés.....* Et là-dessus de citer entr'autres le docteur *Alibert*... Eh bien! cette citation même est injurieuse au docte médecin qu'elle met en scène, au hasard de lui faire dire des sottises qu'il n'a pu ni dû dire. Exemple, page 41, *Orme champêtre :* « On avait beaucoup vanté l'écorce » de cet arbre pour le traitement de la peste; » mais les *essais* que le docteur *Alibert* a *tentés* » n'ont eu jusqu'à présent aucun succès. » Ne croirait-on pas que le docteur *Alibert* a eu des pestiférés à traiter, et qu'il a dit avoir *tenté* des *essais?*

Tout est de cette légéreté, pour ne pas dire plus, dans cet ouvrage. C'est ainsi qu'on administre (page 40) la gratiole *d'un gros à deux* (sans expliquer si c'est en poudre, si c'est en décoction, etc.), en disant qu'elle remplace le séné et l'ipécacuanha. Je ne conseille pas aux rapporteurs du grand procès des plantes indigènes contre les plantes exotiques de baser leur travail sur des Mémoires aussi infidèles. Mais consultons *Desbois* de Rochefort, *Mal. méd.*, t. I^er^, p. 362 : « Quand on donne la gratiole comme émétique, » ce doit être de préférence en poudre, *à la même* » *dose et de la même manière* que l'ipécacuanha; » ainsi on en met 8, 10 ou 12 grains dans un » verre d'eau tiède, etc. La gratiole est un excellent purgatif fort, très-utile dans les hydropisies par infiltration et par épanchement accompagnées d'atonie, dans le commencement de la goutte; dans certains maux de tête et dans les maladies cutanées, lorsqu'on veut dériver par les intestins; alors *on ne la donne point en poudre*, mais on fait infuser dans un demi-setier d'eau bouillante 20, 25, 30 de ses feuilles..... Ce remède paraît devoir ses propriétés à un principe résineux, car si on met la même quantité de feuilles à digérer à chaud dans une chopine de vin, ce vin est plus purgatif que l'infusion aqueuse.... La gratiole est dans le cas de tous les purgatifs drastiques qui, pour ne

(1) Au moyen du supplément de 400 plantes qui doit former les mille dont sera composée la collection entière du *Chomel* augmenté, il en coûtera au moins 140 fr. pour avoir deux vol. in-8° de plantes coloriées, gravées dans une dimension trop petite pour pouvoir établir une échelle entre la tige, et le fruit qu'on s'est bien gardé d'y joindre, et la plupart d'un dessin incorrect, avec un texte erroné et insignifiant, à en juger par celui du vol. qui paraît (68 p. pour 650 plantes !!!); au lieu que les véritables *Plantes usuelles* (celles du docteur *Roques*, à leur seconde édition) offrent pour le prix de 160 fr. une collection en 24 livraisons, formant deux vol. in-4° sur papier superbe, de *cinq cents* plantes gravées et coloriées avec soin (le cadre des planches est de huit pouces et ne contient que quatre figures), et douze tableaux analytiques représentant les méthodes de *Tournefort*, *Linnæus* et *de Jussieu*; les principales racines, les rameaux différents, les feuilles diverses, la fleuraison, la germination, la fructification, etc., gravés et coloriés avec le même soin : et ici le succès de la première livraison garantit celui de la seconde. Ajoutez que l'auteur a choisi l'ordre alphabétique, bien plus facilement instructif pour les personnes non érudites et plus commode pour celles qui le sont, que chaque livraison est accompagnée de trois à quatre feuilles de texte, suivant l'importance des articles, et qu'on peut très-commodément ne payer que par livraison et même n'en prendre que celles que l'on désire. Quant aux gravures en ce genre non coloriées, elles sont inutiles.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XX.) ( 153 ) ( 11 Juillet 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

THOMAS BARTHOLIN parle d'un homme dont les mamelles fournissaient une si grande quantité de lait, qu'on le tira par curiosité et qu'on en fit un fromage. SANTORELLI a connu un Calabrois qui, après la mort de sa femme, n'étant pas en état de payer une nourrice, avait nourri son enfant de son propre lait. JEAN SCHMID, professeur de physique à Dantzick, a vu une petite fille rendre à l'âge de quinze jours du lait par les mamelons pendant huit jours sans en être incommodée. JOACHIM CAMERARIUS raconte un fait analogue; et en ce moment, mon fils, âgé de dix jours, offre un semblable phénomène.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

J'entends dire quelquefois : « Mais quelle est » donc cette médecine des riches que professe la » *Gazette de Santé?* Des bains orientaux à telle » ou telle température, une abstinence complète, » des juleps délicieux et des bouillons de végétaux » balsamiques, ou force gibier, gelées exquises, » vins de Bordeaux ou des Canaries, bonne voi- » ture, dissipations, plaisirs variés, distractions ai- » mables... C'est très-bien pour les enfans gâtés de » la fortune; mais le malheureux qu'aura-t-il?... » Ce qu'il aura?... la nature qui n'abandonne jamais celui qui n'apostasie point son culte; la nature!... cette bonne mère qui ne laisse point ses enfans au dépourvu : ce qu'il aura? un sang pur et généreux coulant depuis cinq cents ans de roture bien prouvée dans ses veines vierges de toute infection. Puis croyez-vous que c'est du régime que je vais imposer à ce robuste colon, à cet ouvrier infatigable, à ce fort de la halle, que trois semaines de diète sévère mettraient au tombeau? Non, c'est pour ceux-là que fut inventée la médecine galénique. Donnez ici sans crainte de l'émétique à haute dose, saturez ces estomacs vigoureux de ces médecines noires dont l'odeur nauséabonde, dont l'aspect seul purgeraient pour huit jours une petite maîtresse; mais, dès le lendemain, qu'un vin austère, qu'un bon consommé rendent à ce viscère son velouté, à tout l'organisme le jeu de ses fonctions : ils ne sont ni assez riches ni assez désœuvrés pour guérir par le régime; on use bien un peu de leur longévité par ces moyens actifs, mais on les guérit. Favoris de Plutus, c'est pour vous que fut inventé le régime sans secousse, sans efforts, sans déboire, vou-

# DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 20. — 11 Juillet 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, décrites ou indiquées par *Chomel*, au nombre de 650, etc.; précédées d'annotations, corrections et additions faites pour toutes les éditions de l'*Histoire abrégée des Plantes usuelles* de *Chomel*, et principalement pour la septième, etc., à l'effet de compléter la connaissance des plantes usuelles, d'après les notions les plus récentes en chimie, en histoire naturelle, en médecine, etc. Par M. *J. Dubuisson*, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. — Prix, 20 fr. en noir, 80 fr. fig. coloriées, ou 30 fr. avec deux autres vol. du texte de *Chomel* de 1804, et 88 fr., fig. coloriées. — A Paris, chez *Duprat-Duverger*, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Tenons à M. *Duprat-Duverger* la parole que nous lui avons donnée lorsqu'il nous annonça le projet de la publication de cet ouvrage, de l'examiner avec attention et d'en rendre compte avec impartialité. Il est en ce moment sous nos yeux; nous l'avons lu en entier, et il n'est pas de planches que nous n'ayons scrupuleusement examinées, tant celles qui contiennent six figures, que celles qui en ont sept et même huit dans un cadre de 6 pouces. Nous sommes fâchés d'être obligés de le dire, mais nous devons la vérité tout entière à nos lecteurs, et les dangers qui résulteraient de la confiance qu'ils accorderaient à cet ouvrage sur notre recommandation sont si effrayans, qu'il n'y a pas à balancer entre des intérêts si graves et la crainte de déplaire à un libraire qui a fait une fausse spéculation, et à un jeune homme qui, sans titres encore et sans mission, s'est fait le complaisant éditeur de ce recueil d'erreurs. Justifions notre opinion par des citations que chacun peut vérifier. M. *Dubuisson*, en parlant de la mille-feuille, s'exprime ainsi : « Cette plante est faible, presque insipide, et » ne mérite pas la place qu'elle occupe dans les » matières médicales. » Eh! de quel droit, novateur ingrat, détrônes-tu l'*achillea mille-folia?* Que faut-il de plus pour mériter la reconnaissance du médecin qu'être éminemment balsamique, fournir une huile essentielle très-odorante et posséder une vertu cicatrisante telle qu'elle en a reçu le nom vulgaire d'*herbe au charpentier?* Elle est, dit le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Déterville, *vulnéraire, résolutive et astringente.* Même page, l'auteur, en parlant de la consoude officinale, dit : Les *bons praticiens* ne s'en servent qu'extérieurement. Qu'il apprenne donc, ce *praticien*, s'il veut devenir *bon*, que la consoude est la base des tisanes mucilagineuses les plus efficaces. Mais poursuivons. M. *Dubuisson* ne range parmi les plantes sialagogues, qu'il appelle *salivantes*, et les errhines, que le tabac, la moutarde

recouvrez votre santé ; imposez-vous seulement quelques privations, et je réponds de votre guérison. Par exemple, les voies urinaires sont suspectes; vous rendez quelquefois des graviers et souvent des glaires : eh bien ! la halle riche de fleurs et de fruits, est votre pharmacie ; mangez à présent force asperges et artichaux, beaucoup d'oseille et d'oignon ; garnissez votre pot-au-feu de poireaux; dans quelque tems gorgez-vous de cerises, de fraises, puis de raisin, et vous vous trouverez guéri en ayant satisfait vos goûts. Linnée nous apprend qu'il guérissait sa goutte, à Upsal, en mangeant largement, au sein de l'hiver, d'excellentes fraises que la reine de Suède lui faisait envoyer de ses serres. On a vu un fermier-général faire manger par une vache des petits pois à cent écus le litron pour donner à sa maîtresse poitrinaire et qu'il idolâtrait, un lait plus savoureux. Un Castillan jette une bourse de quadruples sur le gazon où sa belle amie reçut ses premiers vœux, et veut qu'un autre mortel soit heureux de son bonheur. Un Anglais éperdu disait à son amante qui fixait attentivement une étoile : « Ne la regarde pas autant, je ne puis te la donner. » J'aime cette exaltation de sentimens unie à une fortune excessive; mais on aurait tort d'en conclure que l'homme peu fortuné ne sache pas jouir à sa manière, et que Colin ne puisse pas être aussi heureux que Mondor. Il en est de même pour la santé; l'homme pauvre ne peut faire, ainsi que le riche, des sacrifices pour la reconquérir; mais, précisément parce que c'est son seul bien, il l'apprécie davantage et sait mieux en jouir. Ainsi j'aurai atteint mon but si je dis au financier malade : *point de remèdes, force régime ;* si je dis à l'ouvrier indigent, *point de régime, et des médicamens.* C'est bien en ce moment que cette double ordonnance peut recevoir son application. Nous éprouvons précisément la température de la fin de l'automne; pluie froide, vents impétueux, air glacial : eh bien, conseillons aux heureux du jour un régime stimulant, des viandes savoureuses, un vin généreux, des fruits cuits au sucre, le café, les vins étrangers, les liqueurs, du feu, de l'exercice, un vêtement chaleureux. Mettons l'indigent en garde contre des fruits que n'a point mûris le soleil toujours pâle et nuageux qui nous éclaire : sa bouche est-elle amère, sa langue chargée? qu'il imprime un ébranlement à tout son organisme par un vomitif; qu'il se hâte ensuite de purger les humeurs mises en mouvement, et qu'il mette après, dans son culte à Bacchus, un peu plus d'abandon sans excès. Bien souvent, mieux que l'écorce du Pérou, un vin, même des environs de Paris, a prévenu ou guéri un accès de fièvre, et a opposé victorieusement le succès de ce moyen des plus indigènes aux promesses souvent vaines d'un des premiers médicamens exotiques.

Les maladies sont absolument les mêmes, mais dans une intensité proportionnée à la durée du relâchement aérien. Les fièvres catarrhales sont plus opiniâtres, les rhumes plus fatigans, et les fluxions ont passé de la tête à la poitrine. Il faut sur-tout favoriser l'expectoration, et le sirop d'ipécacuanha y a sur-tout très-bien réussi. Les poitrinaires, et nous entendons par cette expression les personnes chez qui cet organe est relativement le plus faible, ont eu recours avec succès aux mucilagineux et sur-tout au sirop de mou de veau composé dont M. Vauquelin fait un débit considérable. En général, les convalescences ont été pénibles et les rechûtes fréquentes et dangereuses. On ne peut se vêtir trop soigneusement.

Nous éprouvons toujours la même variation atmosphérique ; et dans le cœur de l'été, depuis dix jours nous n'en pourrions pas citer un seul complètement beau. Les 29 et 30 juin, soleil ardent à midi, fraîcheur excessive le soir; et la remarque a été faite par dix de mes confrères que, parmi une trentaine de femmes qu'ils traitaient de rhumes très-violens, les trois quarts les avaient rapportés de Tivoli où elles s'étaient promenées demi-nues. C'est en vain qu'on répète que la répercussion de la transpiration est la première cause des maladies; en vain un moment, d'accord avec la décence, le goût et la santé, la mode avait proscrit ces nudités : une ferveur nouvelle a déshabillé les femmes en prêtresses de Vénus, et une mortalité effrayante parmi les jeunes femmes date de ce moment d'égarement. Un autre goût très dangereux vient d'être adopté par elles, c'est celui de ne manger en légumes et

en fruits que ceux qui ne sont point encore mûrs. C'est ainsi que, sous le nom de *primeurs*, nous avons vu servir dès il y a long-tems sur les tables les plus recherchées des légumes de septembre, quand cette année ceux de juin n'étaient pas mûrs en juillet. Ainsi le concombre, la pomme-de-terre, le melon, la pêche, l'abricot apportent leur pulpe sans saveur comme sans arôme, et donnent, aux faibles estomacs des belles qui les mettent en crédit, des coliques et des indigestions dont l'humide froideur de la température accroit encore les tourmens. Le premier remède consiste à boire une infusion aromatique, telle que le thé orangé, et quelquefois une cuillerée de quelque liqueur spiritueuse, telle que le curaçao, ou le scubac, ou la teinture de café, ou même un peu de kirschwaser. Cette pratique est celle qui nous a le mieux réussi pendant les jours pluvieux; et à partir du 30 au 9, il ne s'en est pas écoulé un sans pluie, excepté le 2. Les nuits du 3 au 4, et du 7 au 8 ont sur-tout été signalées par des vents de Méluzine et des pluies froides, battantes et continues comme en novembre. Le 7, après une très-belle matinée et une ardeur solaire excessive à midi, le tonnerre s'est fait entendre à quatre heures; il a été suivi d'une inondation qui a dégradé les chemins comme au sein de l'hiver. Le 8 au matin froid glacial, vent impétueux. Ce n'est pas par une telle température, et quand nos rues sont baignés par une astmosphère aussi humide que nous conseillerons les bains; mais on se trouverait bien de se faire masser après avoir pris un bain de vapeurs aromatiques fournies par quelque résine. Ce moyen est sur-tout spécifique pour les rhumatismes très-fréquens en ce moment. On se trouve bien également de l'application des ventouses, soit sèches, soit scarifiées, suivant l'indication propre à la personne qui en fait usage : c'est un moyen tombé en désuétude en France qui doit sur-tout en faire revivre l'emploi lorsque la fibre est relâchée par la mollesse de la constitution. M. S. U.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, les vents dominans ont soufflé 6 fois N., 3 fois S.-E., 1 fois S., 9 fois O., 8 fois S.-O., 1 fois N.-O., 4 fois N.-E., et 1 fois E.

◉ Nouvelle lune le 12 juillet.

☾ Premier quartier, le 20.

Depuis le 29 juin jusqu'au 9 juillet, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{6}{12}$. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{11}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 5 d. $\frac{3}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 20 deg. $\frac{6}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 77 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Réponse à la Note de M. Marie de Saint-Ursin, insérée au bas de la page 131 du N° XVII (11 juin 1809) de la* Gazette de Santé, *ainsi conçue :* « Nous apprenons en ce moment même » que la pratique du docteur Py, de Narbonne, » est de saigner dans l'espèce de fièvre qui a » désolé l'Espagne, et que cette pratique lui a » réussi. Nous le sommons au nom de sa gloire » et de l'intérêt public de vouloir bien nous faire » part de son traitement, dont l'emploi nous » étonne beaucoup chez un médecin aussi hippocratique : au reste, *experto crede;* et » écoutons. »

*Noveris qui omnes auctores à patre Hippocrate ad nos usque numerant, quin benè medici fiant, si careant judicio practico.* STOLL.

MONSIEUR, vous m'adressez un de ces cartels dont le noble but décèle tout à la fois et le prosélyte éperdûment amoureux de la doctrine hippocratique qu'il ne cesse de professer, et le médecin qui sait douter de ce qui ne lui paraît point conforme à l'expérience et à l'observation, jusqu'à ce que des raisons plausibles justifient dans son esprit, aussi délicat que pénétrant, un tel écart des règles ordinaires. Je relève volontiers le gant qu'il vous a plu de me lancer du haut de votre chaire curule (1), en vous priant d'être convaincu

(1) Certes, on ne contestera point à l'auteur du *Manuel populaire* et de la *Gazette de Santé* la gloire d'avoir éclairé plusieurs points fondamentaux de la médecine théorique et pratique jusqu'à lui mal vus et mal interprétés, et d'avoir sous ce rapport quelques droits au titre de médecin-professeur.

*(Note de l'Auteur de la Lettre.)*

que l'intérêt public qui vous anime est le seul mobile qui me porte à répondre à votre pyrrhonisme sur mon traitement, par la saignée, de la fièvre qui a désolé nos armées d'Espagne. Oui, j'ai saigné dans cette fièvre épidémique avec les règles de la modération et de la prudence, et j'ai eu lieu d'être content de ma pratique pendant les quatre mois qu'a duré l'épidémie.

Mais comment a-t-il pu se faire, semblez-vous me dire dans l'étonnement que vous manifestez à la note précitée, que dans une fièvre où les fluides sanguins et lymphatiques tendaient à une décomposition aussi rapide que générale, vous vous soyez décidé à mettre à contribution un moyen de thérapeutique dont l'effet débilitant ne pouvait qu'accroître l'état de dissolution humorale qui caractérisait ce genre de lésion ? Pour faire cesser votre surprise, il me suffira de vous exposer qu'après avoir étudié quelque tems le génie de cette maladie nouvelle qui parut à la fin de novembre 1808, et finit à la mi-mars 1809, je m'assurai, ainsi qu'il conste de mon Mémoire adressé à l'Académie de Médecine de Paris, que sa cause générale de formation devait être rapportée et aux qualités physiques de l'air du printems, de l'été et de l'automne de 1808, et à l'élément septique des hôpitaux et des prisons qui la rendait si meurtrière. Or, quand on sait, ainsi que je l'ai démontré dans mes quatre Mémoires d'observations météorologico-médicales faites pendant l'année 1808, et envoyées à la Société de Médecine de Paris et à celle de Montpellier (2), que les trois derniers trimestres de cette année ne cessèrent d'entretenir dans l'air fréquemment rafraîchi par les pluies et les orages, une température propre à faire prédominer la diathèse phlogistique dans l'homme comme dans les animaux (3), on est volontairement disposé à croire que la fièvre se composait de deux miasmes respectifs ; savoir, le miasme catarrhal qui donnait lieu à la détermination de la maladie, et le miasme septique qui venait se compliquer au premier, soit dans les prisons, soit dans les hôpitaux, où la fièvre achevait de prendre tout son développement.

Et comme c'était presque toujours la tête (4) ou la poitrine, ou bien l'un et l'autre de ces deux systèmes d'organes qui recevaient la première impression du miasme catarrhal, il arrivait, par une suite de la diathèse phlogistique préexistante, que ces cavités étaient soudain prises, soit intérieurement, soit extérieurement, d'une inflammation locale et relative à l'âge, au tempérament et à la constitution des fébricitans, dont d'ailleurs le plus vieux n'avait pas plus de 30 ans, et le plus jeune moins de 20. En sorte qu'avant que le miasme septique, soit des prisons, soit des hôpitaux, l'emportât sur le miasme catarrhal, nous trouvions presque toujours à placer notre méthode anti-phlogistique, qui contribuait d'ordinaire à simplifier la marche de la fièvre commençante, et plus d'une fois à la faire avorter (5). Bien plus, le miasme septique avait beau saisir l'individu déjà atteint du miasme catarrhal, celui-ci conservait toujours sa marche particulière et indépendante des progrès du premier, quoiqu'aussi intenses que rapides. Aussi avons-nous vu plus d'une fois (tandis que tous les signes d'une malignité prononcée, pétéchies, soubresauts des tendons, affaissement comateux, délire taciturne, gangrène aux plaies des vésicatoires, pouls misérable et convulsif, annonçaient la plus sinistre terminaison) une hémorragie nasale survenir d'ordinaire du onzième au treizième jour de l'invasion, et juger complètement la maladie que tout présageait devoir être mortelle (6).

---

(2) J'ose former le vœu (et j'aime à croire que c'est celui de tous les médecins *verè cordati*) que le Gouvernement, satisfait du long silence qu'a gardé le savant Rédacteur des *Annales de la Société de Médecine-pratique de Montpellier*, veuille bien rendre à l'utilité publique un Journal qui ne respire que la science des faits, et dont l'instruction, aussi vaste que solide, ne pouvait que tourner à l'avantage de l'ordre social, et sur-tout des gens de l'art. *(Idem.)*

(3) Quelques-uns de nos vétérinaires ont aussi débuté à la même époque par la saignée dans le traitement des maladies de leurs bestiaux. *(Idem.)*

(4) Le symptôme le plus marquant était un grand mal de tête qui débutait avec la maladie, et ne finissait le plus souvent qu'avec elle. *(Idem.)*

(5) On peut lire dans notre Mémoire précité les cas de fièvre de la boulangère veuve Guilhemon, de la jeune Barthez, et d'autres fiévreux, chez lesquels la saignée a eu les résultats heureux que nous signalons. *(Idem.)*

(6) Notre Mémoire offre le tableau des cas où une pareille

Quiconque a lu mon Mémoire sur la fièvre d'Espagne n'a pu s'empêcher d'y entrevoir les diverses raisons qui me décidèrent en faveur de la saignée, quoique j'en donne aujourd'hui une explication plus claire et plus étendue. Eh ! certes, qui pourrait sans injustice me taxer d'avoir enfreint les lois de la Médecine hippocratique, parce qu'une analyse rigoureuse, en me faisant décomposer la maladie jusque dans ses moindres élémens, m'aura suggéré pour la guérir une méthode qui n'est point celle des praticiens vulgaires? Quoi ! j'aurai reconnu à travers une fièvre tendant à devenir maligne des signes d'une inflammation cérébrale et pulmonaire, et j'aurai cessé d'être médecin hippocratique pour avoir su me hâter d'opposer la saignée à cette activité du systême sanguin! Eh! où en serait la doctrine du pouls organique de Bordeu, de Fouquet, qui apprend si bien à différencier l'irritation locale d'un organe, des apparences d'une débilité générale? Qui ne sait point, par exemple, que dans les inflammations latentes du foie, des poumons, de la tête, de l'utérus, etc., rien ne favorise mieux la résolution des états de congestion familiers à cet ordre de maladies, que la saignée, qui paraît pourtant contr'indiquée par l'ensemble des autres symptômes propres à ces sortes de lésions?

Pourrait-on, sans mériter d'être taxé d'hérésie, vous accuser vous-même d'être réfractaire aux principes de la saine médecine, lorsque dans votre réponse à la demande d'un de vos Abonnés, consignée à la page 131 du N° XVII ( 11 juin 1809) de votre *Gazette de Santé*, vous dites, après avoir sagement conseillé l'application des sangsues contre un point douloureux, soit que la pléthore soit vraie, soit qu'elle soit simulée : « Dans le premier cas elle (la saignée par les sangsues ) dégorge les vaisseaux distendus par le » fluide sanguin et prévient les tempêtes causées » par ses flots tumultueux; dans le second elle » opère une vacuité dans le lieu même où l'in- » flammation a établi son siége, etc. » Or, voilà, Monsieur, le parfait modèle des cas où je me suis trouvé dans le traitement de la fièvre d'Espagne, qu'il conviendrait peut-être mieux d'appeler fièvre carcéraire et hospitalière de Narbonne. Ayant eu, comme dans la consultation qui vous fut demandée, à combattre une pléthore tantôt vraie, tantôt fausse, et particulière à la tête ou à la poitrine ( plus familière pourtant à la tête et toujours causée par le génie catarrhal de l'épidémie ), je me suis bien gardé de donner de l'émétique (7), parce que l'action de ce médicament incendiaire n'eût pu qu'aggraver l'érétisme vrai ou simulé qui s'offrait avec la maladie. J'ai débuté au contraire par l'application des sangsues pour parer à la pléthore simulée, tandis qu'il m'a fallu aller la lancette à la main dans les cas de vraie pléthore (8).

Je dois pourtant à la vérité de dire ici ce que mon Mémoire prouve d'ailleurs, savoir, que les occasions de recourir à la phlébotomie ont été infiniment plus rares que celles qui ont nécessité l'emploi des sangsues; et cela devait être ainsi par une raison bien simple : les fiévreux de l'armée d'Espagne arrivaient à notre hôpital trop longtems après l'invasion de leur maladie pour que celle-ci, d'inflammatoire-catarrhale qu'elle était dans son origine, n'eût pas dégénéré en fièvre essentiellement putride et maligne; et l'on pense bien qu'alors c'eût été folie de songer à procurer la moindre émission de sang. Ce ne pouvait donc être que sur les jeunes conscrits et sur les prisonniers espagnols qui nous étaient amenés à tems des prisons de notre ville où ils étaient tombés malades, ou bien encore sur ceux de nos habitans et de nos campagnards qui venaient de contracter la maladie, que nous trouvions à placer la saignée avantageusement. J'imprimais ensuite une diversion métastatique en contre-balançant l'irritation cérébrale ou pulmonaire par des lavemens purga-

---

crise a retiré les malades des portes de la mort; et nous avons pour garans de cette vérité MM. les chirurgiens de la ville et de la campagne qui ont été comme nous les témoins de ces cures merveilleuses. MM. Caffort et Calmettes pour l'hôpital; MM. Calmettes et Maury pour la ville; MM. Rougés, Martin et Coural pour la campagne, ont vu avec nous plusieurs guérisons survenues contre notre attente à des hémorragies nasales dans un tems où cette émission de sang semblait devoir hâter la mort des individus. *( Idem. )*

(7) Je dois encore l'énumération suivante à votre sommation. *( Idem. )*

(8) On trouve dans mon Mémoire précité la liste des cas où la saignée m'a réussi. *( Idem. )*

tifs qui agaçassent les intestins. Je donnais en même tems pour tisane l'eau de veau, le petit-lait, ou toute autre boisson tempérante; et sitôt que le miasme septique menaçait de devenir prédominant et d'opprimer les forces vitales de quelque organe particulier ou de l'économie générale, alors je savais placer les vésicatoires, marier les révulsifs avec les antimoniaux à dose réfractée, et intercaler une mixture anti-septique, qui avait pour base la décoction de quinquina et de serpentaire de Virginie, l'acétite ammoniacal, et quelques-unes des eaux carminatives avec les lavemens d'assa-fœtida, de camphre.

Pardon, Monsieur, si je me suis livré au cours d'une digression qui n'est que l'interprétation de ce que j'avais déjà écrit dans mon travail sur la fièvre qui a régné à Narbonne depuis la fin de novembre 1808 jusqu'à la mi-mars 1809. J'aurais encore à vous entretenir; mais pour ne pas charger votre mémoire de répétitions oiseuses, je me permets de vous renvoyer à la lecture de cet opuscule, où vous trouverez avec la généralité du traitement de cette fièvre considérée dans toutes ses nuances, de plus amples détails pour motiver les raisons qui m'ont servi à baser la réponse que je vous fais en ce jour. En vous l'adressant, je suis loin de chercher à me faire gloire de ma propre expérience, quoiqu'elle m'ait bien servi dans la direction d'une maladie qu'on serait fondé à regarder comme nouvelle d'après le rapport que vous venez d'entendre. Je renonce volontiers à ce puissant mobile de mon émulation, pour l'intérêt d'apprendre qu'il était possible de faire mieux, si vous le pensez; et vos leçons me seront d'autant plus précieuses, que tous mes soins tendront à les faire tourner à l'avantage du public, auquel je serai toujours disposé à sacrifier mes plus chers intérêts : *Si non experto, saltem veraci crede.* J'ai parlé, et je finis par dire avec Riolan : *Nec pudebit sicubi erro discere : proinde quisquis hæc leget ubi pariter certus est, pergat mecum; ubi pariter hæsitat, quærat mecum; ubi errorem suum cognoscet, redeat ad me; ubi meum; revocet me. Sic enim debent agere omnes qui rei obscuræ veritatem investigant.*

En vous priant de croire que personne ne respecte peut-être mieux que moi vos droits à l'estime du public médical, et à la reconnaissance générale pour tous les conseils utiles à l'humanité que vous ne cessez de répandre dans votre Feuille décadaire, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très-honoré confrère, votre, etc.

P. Py, *D. M.*

Narbonne, le 18 juin 1809.

*Note du Rédacteur.* — Nous croyons en effet avoir fait un acte utile à l'art de guérir en portant au savant praticien de Narbonne le défi de justifier une pratique qui, sur les données superficielles qui nous avaient été transmises, nous semblait en opposition avec les dogmes révélés par le patriarche de Cos. Une explication franche, entière et loyale nous a prouvé que nous avions mis de la précipitation dans notre jugement, et nous nous empressons de le reconnaître. Dès long-tems nous étions accoutumés à rencontrer dans le docteur Py un praticien dans la bonne route depuis longues années. Cette estime nous avait portés à des sentimens affectueux; mais malgré l'amitié que nous nous honorons de professer pour nos collègues, nous avouerons que dès qu'il s'agit d'une hérésie médicale, nous sommes tentés de nous écrier : *Amicus Plato, amicus Aristoteles; magis amica veritas.*

---

## *De la Fièvre de Lait.*

Je propose aux doctes le problême suivant: On suit pour la *montée du lait*, avec les mères qui ne veulent ou ne peuvent pas nourrir, un système de traitement dont le danger m'a sur-tout frappé depuis quelque tems dans plusieurs cas que j'ai suivis avec une attention particulière et intéressée. La femme étant accouchée, on laisse le lait monter au sein et distendre les mamelles en obéissant au mouvement fébrile. Les glandes même axillaires se tuméfient, et la gorge acquiert une ampleur excessive. Quand cette ampleur est parvenue à son *ultimatum*, alors seulement on s'occupe de réparer les désordres causés par cette métastase; je dis *métastase*, parce que, bien que l'ascension du lait aux mamelles soit dans l'ordre naturel, quand la mère, docile à la voix de la nature, ne refuse pas son sein à l'enfant de ses entrailles, cependant l'intention de la nature étant trompée et la mère ne nourrissant pas, ce transport laiteux devient réellement une métastase. Eh bien! au lieu d'obvier à ces désordres, on attend que les glandes lactifères soient gorgées pour employer les galactogogues qui alors sont aussi dangereux comme curatifs qu'ils auraient été efficaces comme prophylactiques. En effet, on conçoit, éclairé par la seule raison, que la nature en faisant monter le lait au sein, rencontre quelques obstacles dans les couloirs que

dans sa sage libéralité elle a semés sur le chemin de la fécondité depuis le viscère utérin jusqu'à l'appareil mammaire. Ces obstacles sont facilement vaincus; mais ce n'est souvent qu'aux dépens des formes de l'attrait peut-être le plus désirable et certainement le plus rare chez les femmes. Cependant, indépendamment de ce motif de conservation des contours, qui pourtant a son mérite, n'en est-il pas un autre de santé? N'est-ce pas en courant les plus grands risques qu'on parvient à faire rétrograder l'humeur laiteuse qui occupe et engorge tout le système glandulaire? et n'est-ce pas bien tardivement que lors seulement qu'elle s'est portée aux parties supérieures, on cherche à la dériver et à la faire *couler par bas*, comme on dit vulgairement? Le bon sens ne semblait-il pas indiquer qu'il était bien plus simple de prévenir son ascension, et de donner, avant qu'elle ait lieu, précisément les mêmes remèdes que ceux qu'on administre après qu'elle est effectuée? Telle est la question dont je soumets l'examen, non aux gens à prévention dont la routine s'oppose à toute innovation même utile, mais aux praticiens de bonne foi qui observent en silence, aiment à s'instruire et savent encore douter. J'ai quelques raisons peut-être pour mettre en question ce mode de traitement, puisque voici celui que j'ai toujours suivi avec succès dans mon Hôtel-Dieu pendant dix ans : l'accouchement bien terminé, les lochies bien établies, sans attendre le mouvement fébrile et pour prévenir l'arrivée du lait qui est ici sans but dès qu'il n'y a point d'intention de nourrir, je donnais un purgatif (et de préférence le sel duobus associé aux plantes ombellifères) pour imprimer sur le canal intestinal une irritation qui déterminât l'afflux de l'humeur laiteuse, sécrétée du sang, stagnante encore dans les réservoirs utérins, et prête à entrer dans les couloirs mammaires. Je secondais cette irritation intestinale par des lavemens purgatifs dans la double indication de diminuer la masse humorale et d'opérer une révulsion vers les parties inférieures en les irritant. Je favorisais encore cette diversion par l'application, aux parties supérieures, de cataplasmes révulsifs, tels que le persil bouilli dans une très-petite quantité de vinaigre ou de verjus, quelquefois seulement dans du lait poussé par l'ébullition jusqu'à l'acescence. On appliquait ce topique le matin. On favorisait la transpiration par quelques tasses d'une légère infusion de fleurs de sureau. Dès midi une sueur acide, d'une odeur très-pénétrante, indiquait que le lait déjà monté se portait à la peau, et le soir même les linges attestaient que le reste avait pris son écoulement par les voies inférieures.

En enlevant le topique on le remplaçait par une serviette de coton bien chauffée, on tenait le jour une petite diète consistant en une soupe aux herbes; mais dès le lendemain, je donnais graduellement des vivres. J'ai trouvé cet usage établi avant moi, je l'y ai laissé, et jamais aucun accident ne m'en a fait repentir. Je dois ajouter que l'urine des gésines, mise dans des verres après la position des topiques, servait de régulateur pour en récidiver l'emploi toujours calculé sur le plus grand ou le moindre dépôt de flocons laiteux suspendus dans ce liquide, et finissant par former au fond du verre un précipité de plus du tiers de la liqueur; on remarquait enfin que les selles en charriaient une grande quantité. Certes, si ce n'est pas là une métastase aidée par l'art, je ne sais comment on peut la provoquer avec plus de sécurité. J'appelle de bonne foi sur ce phénomène important et les moyens de le produire, l'avis des savans et sur-tout des praticiens que je m'empresserai de consigner dans ce Journal qui n'appartient qu'à l'art et non aux sectes.

M. S. U.

*P. S.* Consultez, sur la diète observée pendant ce tems, notre article du N° XVII (11 juin 1808, page 143), et sur les précautions à prendre par les accouchées contre les rides et l'ampleur du ventre et des mamelles, notre N° prochain.

---

### *Du Charbon* ou *Anthrax*.

L'utile *Journal du Commerce*, qui, certes, fournit bien son contingent d'instruction publique, donne dans son N° du 4 juillet la recette suivante contre le charbon : « Nous connaissons, dit M. » *Boulin*, médecin à Arzach (Basses-Pyrénées), » auteur de la recette, deux sortes de charbon; » l'un simple, l'autre pestilentiel. Le premier

» n'est pas très-dangereux; dans le second, la » douleur est vive, brûlante, insupportable. Il » est entouré d'un cercle livide, noirâtre, plombé » ou violet; la gangrène survient promptement » et le malade est bientôt enlevé. La médecine » indique divers remèdes. Il en est un bien » simple, peu coûteux, dont j'ai éprouvé l'efficacité; le voici : prenez un jaune d'œuf frais dépouillé de sa pellicule, ajoutez-y une once de » sel marin, mêlez le tout. Étendez la cinquième » partie de cet onguent sur du linge que vous appliquez sur le charbon. Renouvelez cet appareil » toutes les heures, et continuez jusqu'à parfaite » guérison. »

Il n'y a rien à opposer à un médecin estimable, estimé, qui dit : j'ai éprouvé; mais peut-être les anthrax que M. le docteur *Boulin* a été à portée de traiter n'avaient-ils pas le même degré de malignité que ceux qui sévissent comme endémiquement dans mon pays (la Beauce). Un maréchal estimé, *Lefebvre d'Orgères*, et un tanneur de Chartres, nommé *David*, possédaient pour ce furoncle d'un mauvais caractère un onguent qui, dit-on, n'a jamais manqué son effet. Un prélat respectable, bienfaisant, et qui régissait le diocèse de Chartres avant que cette métropole, le premier berceau peut-être du christianisme en France (1), fût réunie à Versailles qui alors n'était point évêché, M. *de Lubersac*, instruit du succès de cette composition, en acheta le secret qu'il publia dans le tems dans les Journaux de Chartres. Nous croyons rendre service en l'exhumant de ce Journal pour le reproduire ici. On notera que cet accident est très-commun dans nos campagnes parmi les bergers, les maréchaux, les équarrisseurs et les tanneurs, enfin tous ceux qui s'occupent du soin des animaux, de leur dissection, ou de l'apprêt de leurs peaux. Voici l'onguent-*David* : « Prenez » poix noire et poix blanche, de chaque demi- » livre; saindoux de porc mâle, un livre. Faites » fondre ensemble à petit feu et ajoutez ensuite » d'essence de térébenthine, deux onces, et » remuez le tout. On étend de cet onguent sur » une peau de la largeur du charbon, qu'on pose » sur la tumeur et qu'on change de demi-heure en » demi-heure pendant 48 heures. On ne change » plus l'emplâtre ensuite que toutes les heures, » puis toutes les deux heures, selon que la douleur est plus pressante; mais il faut continuer » jusqu'à ce que le *bourbillon* soit sorti, puis on » panse seulement avec du suif récent. Aussitôt » que le charbon commence à se cerner on bassine la plaie quatre à cinq fois par jour avec du » vin tiède coupé d'huile d'olive. Il est indispensable de se purger quand le charbon commence » à se guérir. »

Ajoutons à cette recette empirique un traitement plus rationel. Le charbon est une inflammation escarrotique due à un délétère très-actif, étranger ou existant dans les humeurs. Quelquefois c'est un dépôt critique à la suite de maladies contagieuses et malignes; le plus dangereux est livide, noir et d'une grande étendue. Il est souvent mortel sur-tout s'il se place sur des parties nerveuses qui ne souffrent pas l'incision ou la cautérisation. Il est accompagné de nausées, de syncopes, de palpitations, d'ardeurs d'entrailles, de convulsions, de délire, de fièvre ardente. Si l'inflammation de la tumeur cesse subitement, il y a absorption, et la mort s'en suit. Pour cette raison il faut le plus souvent se garder de pratiquer la saignée, qui rappelle dans le torrent de la circulation la matière morbifique qui cherchait à se faire jour par la tumeur; il faut au contraire, sur-tout s'il y a prostration de forces, ranimer la vitalité par des toniques. On donne alors les boissons émétisées, les tisanes vineuses, les lavemens purgatifs; on pose des cataplasmes émolliens, on fait des embrocations. Aussitôt que l'escarre paraît se former, on peut cautériser la pointe soit avec le beurre d'antimoine ou la pierre à cautère, et mieux encore le fer rouge. L'escarre tombe et on panse avec le styrax et l'arcæus, en donnant issue aux sucs sanieux et purulens, en scarifiant même s'il le faut les bords de la plaie qu'on lave avec une décoction de quinquina animée de vin ou d'eau-de-vie camphrée. On purge pour dériver l'humeur, et on termine par le quinquina à très-haute dose, mais en ayant soin de tenir long-tems ouverte la plaie qui succède à la chûte de l'escarre, si l'on ne veut point voir ce mal affreux se reproduire ailleurs. M. S. U.

(1) Les Druides y avaient un temple sous lequel était une grotte dédiée de tems immémorial *Virgini parituræ*, qu'on lit encore à son entrée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

» pas nuire, dem pru-
» dente et exercée.

C'est ainsi qu'une *a.* » médicale doit être rédigée po.. e; et il y a loin de cette précaution détail. à la témérité d'ordonner vaguement *deux gros* d'une substance dont 36 grains peuvent superpurger, dont un gros peut causer la mort.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'examen nauséabond d'une rapsodie qui fourmille de quiproquo semblables, et que nous n'annonçons que pour mettre en garde contre les ravages que produirait une pratique étayée de documens aussi infidèles. C'était une tâche pénible à remplir pour nous que cet examen; mais nous jouissons du moins, en nous en acquittant, de la douce satisfaction d'avoir signalé à nos Abonnés un livre éminemment dangereux. On voit que celui des mains de qui il est sorti (nous ne voulons pas en accuser sa tête!) est absolument étranger à l'expérience clinique; et nous lui conseillons de se former désormais, avant d'écrire sur quoi que ce soit, à des études préliminaires dont il a grand besoin, et d'être écolier quelque tems encore avant que de s'ériger en professeur. On ne peut même pas louer la partie du style: l'avant-propos est également dénué d'idées et de coloris, et tout décèle le jeune homme le plus inexpérimenté. Bientôt il suffira d'être, que sais-je? dessinateur ou graveur pour publier un ouvrage en médecine. Sans avoir tâté le pouls d'un seul malade, un élève de 20 ans osera sur un sujet qui a vu pâlir pendant de longues années les *Pline*, les *Théophraste*, les *Galien*, les *Dioscorides*, les *Mathiole*, les *Tournefort*, les *Boulduc*, les *de Jussieu*, donner des leçons à des étourdis comme lui qui viendront *in verba magistri*, *experimenta per montes agere et ludere de corio humano.*

Si l'édition eût passé sans contredit, nous avions, outre les erreurs et les inepties du *Chomel* dont le public a fait justice dans le tems en laissant vierge l'édition dans les magasins du libraire, un *Chomel-Dubuisson* qui eût porté dans les campagnes la mort et la désolation; mais, instruits à tems, il n'y aura de trompés que ceux qui voudront l'être, et dans l'esprit desquels les forfanteries du charlatanisme peuvent prévaloir sur le langage simple de la vérité. M. S. U.

---

*Suite de l'Abus des Lavemens.*

Un praticien recommandable, M. le docteur Montcourrier (de Nanterre), vient de m'adresser à l'occasion de mon dernier article *de l'Usage et de l'Abus des Lavemens*, le reproche de n'avoir pas signalé un effet très-fréquent de l'abus de ce moyen. « On ordonne vaguement, dit-il; et pour » la première incommodité *un lavement simple.* » Qu'arrive-t-il? deux heures après on est pris de » coliques atroces: on envoie chercher son con- » seil, il est absent; le *tormen* abdominal aug- » mente et peut s'exaspérer au point de faire périr » dans des douleurs atroces faute de secours. » Quelle en est la cause? » La cause est due à ce que l'eau, ce premier dissolvant de la nature, mettant à nu les papilles nerveuses du conduit intestinal dont il entraîne le mucus, excite parmi les nerfs une irritation excessive qu'on eût évitée si le lavement eût été ordonné mucilagineux. Aussi le seul, le premier moyen de curation de ces coliques est-il une potion oléo-sirupeuse légérement éthérée, et un demi-lavement avec l'huile d'amandes ou d'olives et quelques têtes de pavot; on fait en outre sur le ventre l'application d'un topique très-chaud et émollient, tel que des flanelles imbibées d'une décoction de graine de lin, ou de racines de guimauve, ou de lait, ou d'eau grasse si l'on n'a pas autre chose. Au reste, il n'est pas de praticien qui, ayant rencontré beaucoup d'accidens de cette espèce, ne sache y porter remède; et voilà la raison pour laquelle nous ne l'avions pas spécialement signalé. Grand merci, pourtant, de l'avis auquel notre prompte déférence prouve tout le cas que nous faisons des conseils de nos Abonnés. M. S. U.

---

## ÉCONOMIE AGRICOLE.

*Fers à Glace.*

L'estimable *Journal du Commerce* a publié le 1er juillet l'article suivant, dont l'apparente simplicité couvre une utilité qui sera généralement sentie par les cultivateurs et les voyageurs. Nous avons cru devoir le consigner ici pour nos Abonnés, et nous ne croyons point en le faisant déroger au but de notre *Gazette*, qui est plus encore de

prévenir les accidens que d'y remédier. Le voici :
« Un particulier de Lyon, frappé des retards et des » accidens qu'éprouvent constamment pendant » l'hiver par l'effet des glaces les transports mili- » taires, la marche de la cavalerie et tous les rou- » lages particuliers, pense qu'un moyen simple de » remédier à ces inconvéniens serait qu'au moment » de la fabrication des *fers* et pendant qu'ils sont » encore rouges, le maréchal ajoutât aux huit trous » destinés à recevoir les huit clous qui doivent en- » trer dans le sabot du cheval, trois trous surnumé- » raires, placés triangulairement et restant vides » pour n'être remplis que par des clous à glace, » la gelée survenant; on en serait quitte pour un » *relevé* quand elle serait cessée, et pour avoir » toujours dans son équipage ou même à l'arçon » de la selle quelques clous à glace, qu'on peut » placer soi-même au besoin ou faire placer par » son domestique. »

### *Thé orangé.*

Voici le moment de préparer un *thé* bien plus aromatique et plus sain que le thé de la Chine : c'est celui de fleurs d'orange, et nous avons cru faire plaisir en publiant la manière de l'obtenir. Quand les fleurs d'orange sont épanouies, on choisit une belle soirée par un tems sec et chaud, on cueille ces fleurs et on les étend sur une table au lieu de les amonceler, parce que leur fermentation est très-rapide par la chaleur, sur-tout si elles avaient été mouillées; ainsi, s'il y a eu la moindre pluie, il faut remettre la partie au lendemain. On doit également être prévenu que si l'on reste dans un lieu clos où sont de ces fleurs en quel[illegible] le risque d'une asphyxie [illegible]té, mais très-dangereuse, [illegible] l'usage des acides et à l'expo[illegible]ion au[illegible]. Cette réflexion s'applique non-seul[illegible]ent au danger d'être enfermé pour les éplucher, comme nous allons l'expliquer, mais encore à celui de rester exposé, même à l'air libre, à l'atmosphère odorante qui s'exhale de ces fleurs éminemment riches en émanations très-actives, sur-tout s'il a fait très-chaud, et si le *tems est lourd*, comme on dit vulgairement. On cueille donc la fleur entière, on la met par petits lits sur des tables, et pendant que les uns font cette cueillette, d'autres personnes font le triage de ce qui doit rester et de ce qui doit être rejeté : il consiste à enlever toutes les pétales de chaque fleur dont les étamines et leurs anthères, les pistils, leurs stigmates et leurs ovaires, enfin le fond du calice sont rejetés, et peuvent, étant joints à des fleurs entières, fournir encore, par la distillation simultanée du tout, des principes très-balsamiques. On range sur une claie les pétales mondées et conservées à part, et on les expose, soit à la vapeur d'une étuve, soit seulement à la chaleur du four après la sortie du pain, soit enfin à la sécheresse de l'air s'il est brûlant, à l'ombre, par exemple, dans un grenier où la tuile conserve et transmet beaucoup de calorique. On continue la dessiccation jusqu'à ce que ces petites pétales racornies et jaunies soient devenues légères au point qu'on n'en tire que deux onces pour une livre. On enferme, dans un bocal bien clos et exposé dans un endroit sec, ce thé, qui a la propriété d'attirer très-facilement l'humidité de l'air, et avec ces précautions on a une infusion délicieuse bien préférable pour le goût et les effets aux thés les plus vantés de la Chine.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 21. — 21 Juillet 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

Opposons au poison que nous avons signalé dans le dernier N°, l'antidote, en annonçant les *Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature; avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales, etc. Par *Joseph Roques*, docteur en Médecine de l'ancienne Faculté de Montpellier, etc. *Seconde édition.* — Deux vol. in-4°.—Prix, 150 fr., beau papier et cartonnés à la *Bradel*, et 300 fr., papier vélin brochés.—Chez l'Auteur, rue des Filles St-Thomas, n° 17. La 6e livraison est sortie; les 7 et 8e sont sous presse. Il y en aura 24 à 6 fr. chaque brochée.

Ce n'est point une promesse vaine que fit le docteur *Roques* quand il s'engagea de donner un ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique et aux agriculteurs. La manière dont il a rempli cet engagement dans la première édition est une caution de celle dont il exécutera la seconde, et la concurrence injurieuse qu'on a essayé d'établir avec son travail, loin de le décourager, doit redoubler son zèle. Il est beau de voir envier ses succès; et je ne vois dans ces petites rivalités mercantiles qu'un embarras pour les bibliographes qui, ayant à citer un jour *les plantes usuelles*, si, de fortune, un frontispice de celui de *Duprat-Duverger* échappe aux beurrières, seront obligés à des recherches aussi pénibles qu'inutiles, pour en trouver un seul exemplaire. Un passage extrait de l'article *Capillaire*, 6e livraison, page 102, première édition, par conséquent deux ans avant qu'on pensât à le contrefaire, eût dû cependant dégoûter de choisir *Chomel* pour rivaliser avec l'excellent ouvrage que nous annonçons. Le voici: « *Chomel* place les différens capillaires à la tête » des plantes béchiques, et il loue avec exagéra- » tion leurs propriétés médicales, à l'imitation » du médecin *Formius* qui, en 1644, disserta » d'une manière puérile sur les effets de l'*adian- » tum capillus veneris*. D'après l'assertion de ces » deux auteurs, presque toutes les maladies ab- » dominales, comme les obstructions du foie, du » mésentère et les affections catarrhales de la » poitrine, la phthisie même, peuvent être effi- » cacement combattues par cette espèce de ca- » pillaire .... *Chomel* assure que l'*asplenium ruta* » *muraria*, fournit un médicament précieux » pour les phthisiques. Une infusion théiforme » de cette plante a suffi pour délivrer un de ses » malades d'une vomique survenue à la suite » d'une péripneumonie... Pardonnons ces écarts » de l'imagination à nos prédécesseurs que la » chimie moderne n'a pu éclairer de son flam- » beau; mais rougissons pour quelques-uns de » nos contemporains qui, écrivant sur les pro-

» priétés des plantes, osent se permettre, dans le » siècle de la philosophie médicale, de retracer » des fables aussi absurdes et de perpétuer ainsi » les erreurs et les préjugés. »

Ne croirait-on pas cet article écrit depuis peu en réponse à l'injuste entreprise d'un libraire auquel un jeune bachelier a la honte d'avoir associé son nom. La seule vengeance du docteur *Roques* est d'avoir encore perfectionné son ouvrage en laissant à ses seuls lecteurs le soin de le défendre; mais en dépit des envieux et des plagiaires, en élevant ce monument à la botanique médicale cet écrivain aussi sage qu'élégant et correct pourra dire avec *Pline* le jeune : *Linquamus aliquid ut nos vixisse testemur.* M. S. U.

---

*Grand Prix de Physiologie comparée.*

Il est fatal que l'on n'ait pas exploité en grand et appliqué aux Cinq Sens l'idée ingénieuse du clavecin oculaire du P. *Castel.* Il ne faudrait, pour y parvenir, que décomposer les nuances du toucher, de l'odorat, de la saveur, comme on décompose en musique les nuances des sons, et en optique les nuances des couleurs. La première question à examiner pour arriver à ce but serait peut-être : si les nuances du toucher, de l'odorat, de la saveur, ont une différence réelle et *per se*, ou si leurs modifications, non inhérentes à l'objet qui excite les sensations, ne sont point dans les divers modes de leur perception; de même que les couleurs n'existent point par elles-mêmes, ni sur l'objet qui les offre à la vue, mais dans le mode de refrangibilité des rayons de lumière réflétés à tels ou tels angles d'incidence, et selon telle ou telle surface donnée; de même aussi que les sons n'appartiennent point à l'instrument qui les produit, mais à la vibration de l'air ébranlé par les corps sonores qui ne sont que la condition nécessaire pour produire ces sons et non leur cause (1). Peut-être que de même qu'il n'existe que sept couleurs primitives, sept notes radicales de musique (car l'octave est tellement le redoublement de la note première, qu'elle peut la remplacer partout sans dissonance), peut-être, dis-je, n'existe-t-il aussi que sept espèces de sensations de saveur, d'odorat et de tact, qui, désunies, alternées, mélangées, composent l'harmonie des impressions que nous donnent les mets, les fleurs, et sur-tout le délicieux toucher. La nature, amie de l'unité, a dû se complaire à l'homogénéité de ces principes, et la solution du problème que nous exposons, consisterait à trouver un prisme qui pût décomposer les diverses fonctions du goût, de l'odorat, du toucher et de l'ouïe de manière à présenter chacune d'elles isolée, comme le prisme optique décompose le faisceau des couleurs. Cet aperçu nouveau en physiologie, qui exige une série d'expériences répétées, nous a paru assez important pour en faire l'objet d'un prix Académique qui ne sera délivré que dans deux ans et demi; et voulant qu'il soit digne de l'importance et de son objet et de la difficulté des recherches, nous invitons ceux de nos Abonnés qu'anime vraiment l'amour des sciences et des arts, et à qui la fortune permet de suivre ce mouvement de générosité, à s'unir à nous pour constituer un prix de mille francs au moins. Les cotisations seront reçues chez M. *Caigné*, notaire, rue de la Harpe, jusqu'au 1er janvier 1811; le prix sera délivré le 1er janvier 1812, et les Mémoires reçus jusqu'au 1er octobre précédent, à l'adresse du Rédacteur-général de la *Gazette de Santé*, en observant les précautions ordinaires pour conserver l'anonyme et les moyens de se faire reconnaître. Les juges seront choisis parmi les membres de l'Institut et les Écoles de Médecine. S'il pouvait se faire qu'une noble émulation ne fournît pas le *minimum* de 1000 fr. que nous annonçons, nous nous engageons à faire personnellement les fonds de 500 fr., afin que le travail des concurrens ne soit pas vain, et pour présenter à leur zèle un motif d'encouragement plus encore par l'offre d'une médaille que par sa valeur intrinsèque, et en proclamant leurs noms qu'en ayant la prétention de les enrichir. Si les cotisations montent bien au-delà de 1000 fr., il y aura autant de prix de 500 fr. qu'il

(1) J'ai été conduit à ces réflexions par celles d'un ami assistant avec moi aux étranges expériences de M. *Chladni* sur la visibilité des sons, et il faut avouer que ces Allemands ont un génie tout particulier pour faire accoucher des plus heureuses idées.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXI.) ( 161 ) ( 21 Juillet 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Quoiqu'on s'efforce de changer son nom, le *sel de Glauber* restera encore long-tems sur les tablettes des médicastres comme dans la mémoire des gardes-malades qui l'emploient, les uns et les autres, sans se douter que son nom lui vient de son inventeur. J. R. GLAUBER, médecin du dix-septième siècle, qui s'adonna beaucoup à la chimie et à la métallurgie, y puisa des connaissances dont il fit d'abord un honteux trafic, et qu'il finit par rendre publiques dans différens traités qui ont été rassemblés en un volume sous le titre de *Glauberus concentratus*. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

LA France a-t-elle enfin reconquis ses étés en même tems que sa suprématie nationale? Le jour où l'airain tonnant a proclamé nos victoires, le 14, cette journée féconde en souvenirs si divers, a été en effet la première de l'été cette année; et cette date nous est d'autant plus chère qu'elle promet encore un grand nombre de beaux jours, et que depuis quelques années on nous payait nos étés en automnes. Puisse s'accomplir le présage deux fois heureux du 14! Puissions-nous bientôt, à l'ombre de nos oliviers mûris et respectés par les tempêtes, voir refleurir le commerce protégé par nos armes victorieuses! Puissent les arts, les muses dans peu célébrer les douceurs de la paix sans ingratitude pour les bienfaits de la guerre! Puisse enfin le bouclier de la farouche Germanie, suspendu au triste laurier arrosé du sang de ses guerriers, ne plus répondre à l'appel de la lance de nos braves!... O douce Paix, viens consoler la terre et assurer le bonheur des Français en dérobant à la fatalité aléatoire des combats la tête sur laquelle reposent les destinées de tant de peuples!!! En vain une Nation égoïste, fondant l'espoir de son opulence sur la disette générale, et sa domination sur la désunion qu'elle sème sur le continent, ose accaparer l'avilissant courtage des produits du monde entier, promener insolemment sur le globe ses flottes incendiaires, payer à prix d'argent le sang des peuples qu'elle appelle ses alliés jusqu'à ce qu'ils soient ses esclaves, et ériger en vertu nationale un monopole aussi injurieux aux droits de la nature qu'attentatoire au droit des gens..... L'univers indigné va faire justice de ce code de pirates; et si

l'Angleterre veut encore garder son rang parmi les nations désabusées, elle n'a plus qu'à solliciter l'oubli de ses prétentions mercantiles, ou gorgée de richesses imaginaires, elle mourra d'épuisement sur ses coffres entassés. C'est ainsi que nous avons vu dans un moment de délire d'avides spéculateurs, abjurant l'estime publique, la raison et la probité, vendre l'héritage de leurs pères, en convertir le prix en stérile papier, et, millionnaires ruinés, déplorer sur ces vains débris de la fortune de leurs enfans leur honteuse crédulité et leur insatiable avarice. Albion, tel est ton sort, tel sera le funeste résultat de tes doctes calculs, si tes soldats-nautonniers ne te retiennent sur le penchant de l'abîme qui, comme le gouffre de Curtius, demande pour se refermer sa proie expiatoire du vertige des nations. La politique de l'Europe est changée, et il n'est plus au pouvoir d'aucun peuple de fonder désormais ses jouissances sur les privations de ses voisins, et son bonheur sur le malheur des autres. Heureuse impuissance qui intéresse également chaque nation à l'équilibre d'une balance également juste pour tous! Que chacun animé d'un zèle renaissant, paie donc sa quote-part à la dette universelle, et donnons l'exemple de notre vœu pour ce nouvel ordre de choses en nous empressant d'ajouter s'il est possible encore à notre sollicitude pour la salubrité publique.

Les maladies qui règnent en ce moment participent et de la température qui existait et de celle qui lui a succédé depuis trop peu de jours. On a remarqué beaucoup de dyssenteries rebelles, soudain remplacées par des constipations dues au hâtif usage des toniques et à l'ardeur subite de la saison. Cette imprudente pratique a dépouillé les derniers intestins de la mucosité qui les défend du contact anguleux des produits grossiers de la digestion. Si quelque marche forcée, si quelque exercice violent, l'équitation ou le cahotement, si sur-tout un régime incendiaire, ont compliqué cette disposition, on a dû craindre une inflammation intestinale toujours très-dangereuse, surtout quand le sujet est jeune et replet. Quelques chirurgiens-médecins (1) ont commis l'imprudence de saigner avec le risque de faire succéder un relâchement subit à un érétisme factice; d'autres ont commis celle plus grande encore d'user de purgatifs qui ajoutent à l'irritation. Le vrai système de curation a consisté à nétoyer d'abord le tube alimentaire par une douche ascendante d'une température modérée, puis de rendre aux intestins, par des demi-lavemens mucilagineux et animalisés, le gluten dont ils avaient été dépouillés. Nous disons *animalisés*, parce que la force d'assimilation est bien plus rapide entre les corps homogènes; c'est ainsi que le lait assouplit bien mieux le tube intestinal qu'une décoction de végétaux émolliens. On y ajoute quelques cuillérées d'huile de lin, ou quelques figues grasses et très-peu de miel. Si l'ardeur intestinale accompagnée de tenesmes a été au point de déterminer divers points

(1) Eh! comment veut-on que le titre de médecin soit respecté? comment veut-on qu'une sainte émulation engage les hommes laborieux et zélés à renoncer aux charmes de la société pour méditer péniblement dans la solitude et interroger les doctes morts pour soulager les vivans, ou à se rendre aux armées pour recueillir de l'instruction et des fatigues en risquant leur santé et leur vie, quand, au mépris formel de l'article 27 de la loi du 19 ventôse an XI, créatrice il est vrai des officiers de santé, mais qui circonscrit leurs fonctions dans les bornes les plus étroites, on voit qu'on n'a pas rougi de nommer, avec le titre de *médecin*, à l'hôpital de Mont-Luel (Ain), un simple *officier de santé* sans titre, non gradué, n'ayant jamais subi d'examen académique, n'ayant pris aucune inscription dans quelqu'école que ce soit, tandis que cette petite ville possède dans ses murs un médecin de 40 ans passés, docteur de la Faculté de Montpellier, bréveté des hôpitaux militaires, ayant fait deux campagnes en Espagne en 1794 et 1795, et trois ensuite à l'armée d'Italie qu'il n'a quittée que pour raison de santé? En vain il s'est mis sur les rangs pour obtenir une place qui lui appartenait de droit, et comme récompense militaire, et parce que l'hôpital est affecté aux maladies internes; un gendre du maire l'a emporté: comme si l'intention formelle du Gouvernement n'était pas que les places des hôpitaux civils fussent données de préférence à ceux qui, à mérite égal, ont rempli les pénibles fonctions de médecins ou chirurgiens aux armées, et porté le poids du jour et de la chaleur. C'est ainsi qu'aux portes de Paris un officier de santé vient de remplacer dans un hospice du Gouvernement un docteur gradué en médecine, et y exerçant ces fonctions depuis quatre ans. On dit: Adressez-vous aux autorités constituées. Mais on l'a fait. Ces autorités sont locales, influencées par des considérations particulières, et au mépris de la volonté des lois et de leur auguste protecteur, de tels abus se récidivent parce qu'on n'ose les signaler, et consacrent ainsi l'anéantissement de la hiérarchie Médicale en France.....

*Exoriare aliquid nostris ex ossibus ultor.*

de flogose, on ajoutera à ces lavemens de l'orgeat, des têtes de pavot ou de l'eau distillée de laitue, et sans s'effrayer de quelques stries purulentes qui accompagnent les premières selles, il faut aussitôt après prendre des demi-lavemens composés avec deux gros de térébenthine dissoute, ou plutôt étendue dans une décoction d'orge ou de graine de lin, par l'intermède de deux ou trois jaunes d'œuf: on peut y ajouter six grains de camphre et autant de sucre. Quant au régime, des bouillons aux herbes ou de poulet, de la volaille froide, de la bière, ou du bordeaux coupé, des légumes potagers, du lait, des cerises, des fraises, des melons, des bains deux fois par jour, des pédiluves, se coucher de bonne heure, le soir un peu d'orgeat chaud; vers la fin du traitement quelques pillules de térébenthine, et reprendre tout doucement ses habitudes en gardant quelque chose de sa diète végétale. Point de café, point de liqueurs, point de viandes épicées ni fumées. On fait bien dans sa convalescence de prendre en sortant de dîner quelques grains de cachou, le seul tonique peut-être qui le soit sans être échauffant et par une propriété d'astriction *sui generis*. Ce régime, au reste, avec un peu moins de sévérité, est celui qui convient à la température que nous éprouvons depuis l'arrivée de l'été (car jusqu'au 14 nous étions en juillet mais non pas en été). Il existe encore beaucoup de rhumes, mais la chaleur survenue a agi d'une manière aussi subite que merveilleuse sur toutes les fluxions dont la transpiration augmentée a changé le siége critique. On a remarqué quelques affections de goutte très douloureuses, et pour lesquelles on s'est très-bien trouvé des acides, par exemple, de la crême de tartre, *fractâ dosi*, et plus simplement encore de cerises, de groseilles et de fraises bien mûres. Les maux de gorge ont cédé à l'émétique donné dès l'invasion, et ce moyen a également réussi au début des rhumes de poitrine succédant à ceux du cerveau. On a signalé quelques œdèmes et quelques hydropisies. Les frictions sèches, l'oximel scillitique, une boisson acidule-nitrée, ont réussi dans le premier cas comme les purgatifs amers, quelquefois drastiques, donnés *cautâ manu* dans le second. C'est dans ce dernier que sont indiqués, par une température molle et avec les constitutions flegmatiques, les *grains de santé* recommandés un peu légérement par un Journal estimé, dans le dernier des extraits qu'il nous fait l'honneur quelquefois d'emprunter à la *Gazette de Santé*, dans laquelle il ne dut point trouver ce conseil à l'époque où il l'a donné. *Non erat his locus*, est un excellent précepte en littérature, mais il est bien autrement important en médecine; et nous prions notre docte confrère de nous permettre de lui rappeler amicalement cet avis, à raison de ses conséquences pour la santé de ceux qui veulent bien accorder quelque confiance à nos prescriptions, que nous tâchons de rendre aussi utiles que peuvent l'être des généralités sur cet objet. Voici les observations météorologiques de la décade écoulée. Le 9, ciel orageux, pluie très-forte à deux heures après-midi et le soir, froid excessif; le 10, le 11, le 12, tems humide, triste et froid comme en novembre. La Seine roule des eaux jaunâtres, dont la couleur ne convie pas plus que la température aux bains de rivière; le 13, tems orageux, air pesant, chaleur subite mais désagréable, soleil brûlant; le 14, jour superbe, soleil rayonnant, air frais et épuré par les zéphyrs, odeur balsamique des plantes; les 15 et 16, même température; le 17, vent impétueux; le 18, froid extrême et sur-tout le soir. Une des belles nuits d'été qu'on ait pu goûter est celle du 15 au 16, et qui éclaira de ses étoiles la marche aéronautique de l'intrépide Garnérin, qui s'élevant, à 10 heures de Tivoli, dans un ballon éclairé de quatre lumières, n'était plus vingt minutes après son départ que comme un point lumineux prenant sa place au milieu des astres du firmament, et pouvait dire en effet ce qu'a dit au figuré dans son élan poétique le plus aimable à mon gré des poëtes latins :

« *Sublimi feriam sidera vertice.* »

M. S. U.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 8 fois N.-O., 4 fois N.-E., 12 fois N., 6 fois S.

☽ Pleine lune, le 26 juillet.

Depuis le 9 juillet jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 9 deg. (dilat.) — Il a monté à 19 deg. $\frac{1}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 99 d. — Et pour le *minimum*, 75 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien de S. M. le Roi de Westphalie.*

---

*A M. le Rédacteur de la Gazette de Santé.*

MONSIEUR, vous avez provoqué dans votre dernier numéro l'avis des praticiens sur une question extrêmement importante, relative à la conduite que l'on doit tenir pour la *montée du lait*, avec les mères qui ne veulent ou ne peuvent pas nourrir. Ce problême a été agité de tout tems par les médecins et diversement résolu. Il m'a aussi occupé d'une manière toute particulière. Je ne pouvais omettre l'examen d'un point de pratique si important dans le Traité que j'ai publié *sur les accouchemens, et les maladies des femmes et des enfans*. Depuis cette époque j'ai toujours suivi la même marche, et je n'ai qu'à me féliciter des résultats que j'ai obtenus; c'est ce qui me détermine à la rappeler ici et à l'opposer au mode de traitement que vous conseillez.

Si vous n'avez pas résolu d'une manière absolue le problême que vous proposez aux praticiens qui observent de bonne foi et dans l'intention de s'instruire, on voit cependant que vous inclinez et que vous êtes disposé à accorder la préférence à la méthode de ceux qui appliquent des topiques pour empêcher le lait de se porter aux mamelles. Le bon sens ne semble-t-il pas indiquer, dites-vous, que l'ascension du lait étant sans but, puisque la femme ne doit pas nourrir, il serait bien plus simple de la prévenir en employant les remèdes galactogogues auxquels quelques praticiens ont recours pour dériver l'humeur laiteuse et la diriger vers d'autres couloirs, lorsqu'à la suite du mouvement fébrile le lait est monté vers les seins et les a distendus de manière à gorger les glandes lactifères et à tuméfier même les glandes axillaires.

Je pense, comme vous, que les remèdes que l'on emploie pour faire rétrograder l'humeur laiteuse qui engorge tout le système glandulaire, lorsque l'ascension du lait a eu lieu, sont dangereux; mais je ne puis admettre que ces mêmes médicamens auraient été utiles et efficaces comme prophylactiques. Je soutiens, au contraire, que l'expérience et la raison prouvent qu'en empêchant le lait de monter, on fait courir de grands dangers aux femmes chez lesquelles il existerait une irritation vers un autre organe. Plus vous avez présenté l'opinion contraire sous un jour favorable, plus il importe pour l'intérêt des femmes, si elle n'est pas fondée, de la combattre. Pour que les praticiens qui recherchent la vérité de bonne foi puissent juger si l'on doit laisser monter le lait au sein, ou s'il est plus avantageux d'empêcher son ascension, je vais opposer au mode de traitement que vous indiquez, la méthode que j'ai conseillée dans mon ouvrage. *V.* les articles *Fièvre de lait* et *Régime des Femmes en couches.*

L'accouchement terminé, les lochies bien établies, on doit, d'après votre méthode, donner un minoratif et des lavemens purgatifs qui, par l'irritation qu'ils exerceront sur le canal intestinal, puissent y déterminer l'afflux des humeurs qui, sans cela, se seraient portées vers les organes mammaires. J'observerai que l'irritation qu'ils occasionneraient dans le canal intestinal, peut par cette réaction détourner les fluides de l'utérus aussi bien que des mamelles; ce qui serait, de votre aveu, dangereux et contraire au but que vous vous proposez, puisqu'en cherchant à dériver l'humeur laiteuse des parties supérieures, vous tâchez de la faire couler par l'utérus. L'expression d'humeur laiteuse est trop vague : elle donnerait à entendre qu'il existe du lait avant l'action des organes mammaires qui n'a pas encore commencé. Soutenir avec Doublet que le lait existe avant l'accouchement dans le sang, c'est avancer une idée qu'une saine physiologie démontre être une chimère. Le lait est le produit d'une sécrétion particulière que l'on sait n'avoir pas lieu avant que les mamelles se soient gonflées. On favorise, ajoutez-vous, cette révulsion par l'application de topiques astringens sur les mamelles, tels que le persil bouilli dans une petite quantité de vinaigre ou de verjus.

La méthode que je suis a été conseillée par M. Hallé dans l'*Encyclopédie méthodique*, et elle est adoptée par la presque totalité des médecins modernes. Elle consiste à laisser monter le lait au

sein, et à respecter le mouvement fébrile. Lorsque les mamelles sont distendues, loin de chercher à faire rétrograder le lait qui les engorge en employant les galactogogues, je confie le tout à la nature pour ne pas s'exposer à la troubler, en dirigeant ses efforts vers d'autres couloirs que ceux qu'elle a adoptés pour cette évacuation. Pour l'ordinaire le lait abandonne paisiblement les mamelles, et cette sécrétion est remplacée par l'écoulement des lochies qui est une évacuation succédanée qui a lieu chez toutes les femmes qui ne nourrissent pas, à moins que quelques obstacles ne s'opposent à cette tendance naturelle. La petite quantité de lait formée dans les mamelles est absorbée et parvient dans le torrent de la circulation, sans porter aucune atteinte à la constitution. Si les seins se gonflent, il faut tâcher de les désemplir par la succion, en même tems que l'on s'occupe de favoriser l'écoulement des lochies. Cette évacuation ayant lieu chez toutes les femmes qui ne nourrissent pas, se prolongeant pendant plusieurs jours chez celles même qui allaitent, il est évident qu'il est important de favoriser ce mouvement. Le bain de vapeur me paraît le moyen le plus sûr et le plus doux pour favoriser l'écoulement des lochies. Les émménagogues, les aristolochiques seraient presque toujours nuisibles, parce que le plus souvent un état d'érétisme est la cause qui, en s'opposant à cet écoulement, détermine l'engorgement des mamelles ou de quelque organe essentiel à la vie. Ce n'est que lorsque ce moyen est insuffisant, parce que la nature n'a pas une tendance à porter les fluides vers cette voie, qu'il est permis et avantageux de chercher à obtenir la révulsion du lait par les remèdes qui ont la propriété d'augmenter l'action des autres organes, tels que les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques.

En effet, lorsqu'on cherche à exciter d'autres organes pour favoriser cette révulsion, en évacuant par leurs couloirs la matière qui devait se porter aux seins, on s'expose à la diriger vers des parties qui sont peu disposées à se prêter à son issue; on peut donner lieu par cette surcharge et par le stimulus que l'on y applique, au développement d'une irritation à laquelle elles étaient prédisposées, mais qui, sans ce concours de circonstances défavorables, serait restée sans effet. Avant de chercher à exciter l'action de quelques couloirs, on doit donc étudier auparavant celle de ces routes que la nature a plus de tendance à suivre; et vers laquelle, d'après le tempérament de la femme, on peut espérer de diriger plus impunément les fluides. Toutes les fois qu'il n'existe pas une indication particulière, je regarde comme inutiles et souvent dangereux tous les remèdes vantés comme lactifuges, quelle que soit leur nature, que l'on emploie sous prétexte de faire rétrograder l'humeur laiteuse qui engorge les mamelles. Dans les cas où il est indiqué de chercher à exciter d'autres organes par les moyens que l'on fait agir sur eux d'une manière spéciale, dans la vue d'attirer vers eux les fluides, on doit éviter d'en stimuler plusieurs en même tems. Ces excitations diverses se nuisent mutuellement. Je crois qu'il est plus avantageux d'insister sur une seule sorte d'évacuans, et que par là on réussit bien plus sûrement à déterminer l'afflux des humeurs sur l'organe que l'on excite.

Je laisse aux praticiens de bonne foi qui ont employé cette méthode, et qui se font un devoir d'être simples spectateurs d'une crise qui est dans l'ordre de la nature, toutes les fois qu'elle peut se suffire à elle-même, à juger laquelle des deux est la plus propre à faire courir des dangers à la nouvelle accouchée. La première est une méthode perturbatrice, puisqu'elle a pour objet d'empêcher un mouvement que la nature produit chez toutes les femmes dans cette circonstance, lorsqu'elle ne trouve point d'obstacles, soit qu'ils trouvent leur ressource dans la constitution particulière de la femme, soit dans les efforts de l'art. L'autre est une méthode d'observation. On épie les mouvemens de la nature que l'on abandonne à elle-même lorsqu'elle marche avec régularité, toujours prêt à venir à son secours lorsqu'elle est impuissante ou que ses mouvemens sont désordonnés. Le médecin est toujours sur ses gardes pour enlever les obstacles s'il s'en présente, et il ne se fixe sur le choix des moyens à employer qu'après avoir déterminé la nature de l'obstacle et l'organe vers lequel il existe. Les succès que j'ai toujours obtenus dans ma pratique de cette dernière méthode me paraissent prouver l'inutilité de l'autre. Or, on ne doit jamais employer un traitement qui, s'il est faible, est inutile; s'il est actif, peut devenir dangereux.

Les raisons suivantes motivent la conduite des médecins qui laissent après l'accouchement le lait monter au sein et le distendre. Dès que l'accouchement est terminé, l'utérus ne jouit plus du stimulus qui l'avait rendu pendant toute la grossesse un centre de fluxion. Il revient sur lui-même et ne reçoit plus les fluides avec la même facilité qu'auparavant; ils sont obligés de refluer dans la masse où ils produisent pléthore. La nature qui tend toujours à conserver l'équilibre dans la machine suscite un mouvement fébrile pour se

débarrasser de cette surcharge. L'observation apprend au médecin attentif que les mouvemens de la nature se dirigent vers les mamelles. Ce changement, cette augmentation de la vitalité des organes mammaires s'annoncent par des picotemens, des élancemens dans les seins avant qu'ils soient distendus, et annoncent évidemment que c'est vers eux que la nature veut déterminer les fluides pour remédier à cette pléthore. Ce gonflement des mamelles est analogue à ce que l'on observe dans toutes les autres circonstances de la vie, lorsque l'utérus, avec lequel elles ont des rapports sympathiques si prononcés, devient le siége d'une sensibilité plus vive, d'un travail particulier. Que penserait-on du médecin qui, par des applications topiques astringentes ou narcotiques, tendrait à s'opposer au gonflement douloureux des seins à chaque époque menstruelle?

En s'opposant à la montée du lait on n'empêcherait pas pour cela le mouvement fébrile auquel on a donné le nom de fièvre de lait, parce qu'il est produit par le trouble que la nature suscite dans l'économie lorsqu'elle se propose de diriger les humeurs vers les mamelles: or ce mouvement n'est point occasioné par la distension des mamelles puisqu'il commence avant qu'elles soient gonflées. Il a pour but de déterminer vers les seins le transport de la matière propre à former le lait; il est excité par le changement de direction des mouvemens de la nature qui, de la matrice, se portent sur les mamelles. On ne pourrait pas s'opposer à son développement sans nuire à l'accouchée; aussi les médecins sont-ils inquiets lorsque la révolution laiteuse n'a pas lieu sur-tout chez une femme qui ne nourrit pas; ils craignent avec raison qu'il existe une irritation vers un autre organe qui l'expose à des maladies graves.

Il est donc démontré que la fièvre de lait, l'ascension des fluides vers les mamelles qui est la suite de cette espèce de crise, sont dans l'ordre naturel; or, comme je l'ai dit dans mon ouvrage, n'est-il pas imprudent et même téméraire de vouloir arrêter une fonction importante établie par la nature chez toutes les femmes en couche, et dont le manque est presque toujours un indice de quelqu'altération grave survenue dans l'économie? C'est ce dont j'ai été témoin il y a peu de jours chez une femme, chez laquelle il n'est pas survenu du troisième au quatrième jour de gonflement des seins.

Je regarde d'ailleurs l'usage des astringens pour empêcher le lait de se porter aux mamelles comme très-dangereux. Les praticiens ont observé que leur emploi expose non-seulement les femmes aux inflammations des seins, mais encore à l'engorgement de la matrice, du péritoine, ou d'un autre organe essentiel à la vie, comme le cerveau, la poitrine. On les expose à des suffocations et à des apoplexies mortelles. M. Baudelocque en cite deux exemples. On conçoit que l'utérus étant reserré vers le troisième jour et ne permettant qu'avec difficulté aux fluides de s'échapper par ses orifices, les humeurs que l'on empêche de se porter vers les seins, où elles devraient être dirigées en vertu d'une tendance naturelle, sont obligées de refluer dans la masse, où elles produisent une pléthore dangereuse, jusqu'à ce qu'elles aient été dirigées par les forces de la vie ou par les secours de l'art, vers d'autres organes qui leur donnent issue; or, il peut arriver qu'ils ne soient pas convenablement disposés. Combien n'a-t-on pas à craindre pour la femme, s'il existe vers un organe quelconque un foyer d'irritation propre à y appeler les fluides? Lorsque les humeurs sont forcées de refluer dans la masse, on les voit constamment se diriger vers l'organe le plus faible ou le plus irritable. L'irritation qui accompagne le gonflement des seins n'est-elle pas propre à prévenir la naissance d'une affection morbifique, en opérant le déplacement de la sensibilité? Cette irritation comme celle produite par la succion peut, selon moi, devenir un préservatif de celle qui aurait pu s'établir vers un autre organe.

Quand on laisse monter le lait au sein, objecte-t-on, ce n'est souvent qu'aux dépens des formes de cet organe auxquelles plusieurs femmes attachent tant de prix. Loin de conserver les contours et la beauté du sein par ce procédé l'expérience prouve tous les jours que la suppression forcée du lait le flétrit beaucoup plus que la montée de ce liquide; outre que les nouvelles accouchées ne sont pas plus sûres d'obtenir par-là l'agrément qu'elles désirent, elles s'exposent encore à des accidens graves qui suffiraient pour les détourner de l'emploi des topiques lors même qu'ils leur procureraient cet avantage.

GARDIEN, *Professeur d'accouchemens, de maladies des femmes et des enfans.*

*Note du Rédacteur.* — Cet article, très-sage d'ailleurs, et du meilleur conseil avec les femmes qui veulent nourrir, et chez qui la sécrétion du lait suit immédiatement l'accouchement, ne me paraît pas résoudre le problême proposé quant aux femmes que des obstacles étrangers empêchent de remplir cette douce fonction de la

maternité, quoique la nature les y eût destinées en leur accordant une quantité excessive de lait. Cette réponse me paraît insuffisante sur-tout pour celles chez qui la montée du lait au sein a de beaucoup prévenu l'accouchement, et il en est un grand nombre. Je pense avec M. Gardien qu'il faut favoriser la fièvre sécrétoire du lait lorsque la femme doit nourrir; mais, comme Doublet, aussi je crois que le lait existait déjà tellement élaboré dans les canaux utérins, que je n'hésite point à qualifier de liqueur lymphatico-laiteuse l'eau albumineuse contenue dans l'amnios qui baigne l'enfant pendant tout le tems de la gestation, et le nourrit par l'action continuelle des pores absorbans exerçant sur le fluide qui les abreuve la même fonction qu'ils exerceront comme exhalans un jour sur l'air qui les baignera. Mais ce n'était pas là à mon gré la question : le problème consistait à déterminer le mode le meilleur pour empêcher le lait de distendre en vain les glandes mammaires, de tuméfier le sein en altérant ses formes sans nécessité pour les femmes qui ne veulent pas nourrir ou qui en sont empêchées par des considérations particulières, quoique la nature les eût dotées libéralement et de l'appareil qui constitue une bonne nourrice, et de l'élaboration facile du breuvage qui devait remplir ce double vase. Voilà le point précis de la question; or, en partageant complètement l'opinion du docte Professeur qui avait, certes, droit à l'émettre dans une telle discussion, en la partageant, dis-je, quant à ce qui regarde les femmes qui peuvent et veulent être nourrices, je regrette de ne pas la partager relativement à la conduite à tenir avec celles qui peuvent et ne veulent pas l'être. Quant à celles qui veulent et ne peuvent pas, ses conseils sont insuffisans et les miens surabondans. Notre différence d'opinion provient de ce qu'il regarde la fièvre de lait comme cause de l'ascension du lait, tandis que je la crois seulement un effet de la fermentation produite par la surabondance subite du lait, due elle-même à la cessation d'absorption par l'enfant dans le sein de sa mère de la liqueur laiteuse contenue dans l'amnios, et de celle transmise par les radicules du placenta, et par son reflux vers les seins du moment qu'elle est devenue inutile dans la cavité utérine; et en effet si cette fièvre était cause et non effet de la montée du lait, elle précéderait toujours cette montée, et cependant il est des exemples très-fréquens de femmes qui ont, dès deux et trois mois de grossesse, beaucoup de lait, et qui n'éprouvent cependant la fièvre de lait qu'après l'accouchement et lorsque l'utérus, engorgé par la liqueur laiteuse qui nourrissait l'enfant (1), éprouve une pléthore qui détermine un mouvement fébrile, lequel ne cesse que par l'afflux plus grand du lait au sein, tel qu'il mouille les compresses dont on l'entoure ou *bien par l'écoulement par bas du lait* se mêlant aux lochies, si conformément à mon système de pratique, on a établi des fumigations emménagogues vers l'utérus, en même tems qu'on a appliqué des topiques lactifuges sur le sein, donné quelque boisson légérement purgative, et administré des lavemens stimulans, pour partager sur plusieurs points le stimulus résultant de la congestion laiteuse sur un centre unique. Ce concours de moyens assure et la continuation du flux des lochies et celui du lait par la même voie sans le moindre risque. Quant à l'objection tirée du danger d'une faiblesse relative préexistante dans un organe sur lequel se porterait le lait dévié des couloirs mammaires par les purgatifs; mais c'est précisément pour prévenir cette métastase que je propose de préparer l'évacuation directe du lait par le vagin, au lieu de lui faire parcourir les méandres des canaux lactifères avec le danger des obstacles à rencontrer en le faisant redescendre contre le vœu de la nature une fois qu'il est monté. On ne veut donc pas voir qu'on doit bien plutôt craindre que le lait se porte sur la poitrine, par exemple, en parcourant les vaisseaux mammaires qu'en sortant par les vaisseaux utérins, comme le démontrent et la physiologie et l'anatomie des parties. Or, en employant *avant* l'ascension du lait le concours de mes galactogogues, ce n'est point des mamelles que je dévie le lait, puisqu'il n'y était pas encore, mais immédiatement de l'utérus, tandis que celui déjà à demi monté s'évacue par les selles, et avec si peu de danger que ma pratique n'est que l'imitation de la nature qui ne purge la femme que par la continuation de l'écoulement des lochies. Or, les lochies se composent et de l'humeur laiteuse et de l'hémorrhagie des vaisseaux sanguins qui, après l'acte de délivrance et le décollement du placenta, restent béans et continuent de transsuder une liqueur sanguino-lymphatique de même nature que celles qu'ils fournissaient à l'enfant. Oui, sans doute, les vaisseaux lactés du sein sont les couloirs naturels du lait, mais seulement si la mère nourrit, sinon, non; et c'est à cette montée inutile et dangereusement favorisée que

(1) Cette intus-susception est prouvée par la prompte sortie du méconium et des urines après la naissance de l'enfant.

j'attribue les dépôts chroniques de *lait épanché*, à l'existence desquels je crois malgré l'anathème des novateurs, et qui sont en effet le résultat du *lait absorbé et déposé dans le torrent de la circulation;* car de compter sur la succion pour s'en débarrasser, c'est employer un remède aussi dangereux que le mal qu'il augmente et entretient.

Je conviens qu'il y aurait du danger à employer des révulsifs si on n'ouvrait pas une autre porte; mais les purgatifs d'un côté, de l'autre les fumigations vers l'utérus, en détendant ce viscère préviennent tout danger de suffocation; et c'est précisément parce que l'utérus restitué sur lui-même après l'enfantement se referme avec une énergie nouvelle, qu'il est bien plus simple d'appeler par le vagin l'écoulement laiteux de compagnie avec le suintement sanguin que de l'obliger à remonter au sein; et une nouvelle preuve de l'utilité de seconder ce moyen par l'action des lavemens, c'est que c'est toujours par les purgatifs et de la nature de ceux que j'emploie (exemple, l'anti laiteux de Weiss), qu'on termine la cure des laits répandus et la fièvre puerpérale.

Je sais bien que la pratique ordinaire n'est pas celle-là, mais c'est précisément parce que j'ai vu cette routine aveugle suivie de beaucoup d'accidens, que je propose mon traitement qui ne m'en a jamais causé en prenant les précautions nécessaires. C'est, au reste, la médecine instinctive des animaux qui, privés de leurs petits, ont appris de la nature à mâcher des végétaux pour se purger de leur lait.

Quant à la conservation des formes par mon procédé, c'est un procès jugé depuis longtems en sa faveur, et il n'est pas de matrone experte qui là-dessus n'en remontrât aux docteurs qui regardent ces petites recettes comme dérogeant à la gravité de leur chaire. Je remercie M. le professeur Gardien d'avoir répondu à mon appel qui mérite la méditation des hommes de l'art qui auraient tort de déclarer une *chose jugée* parce qu'elle est en usage. J'ai attentivement examiné ma théorie, je l'ai scrupuleusement observée en pratique, je la crois consciencieusement meilleure jusqu'à ce qu'on me démontre le contraire. Je suis fâché que les bornes de ce Journal m'empêchent de produire les argumens qui se pressent dans ma pensée et que je ne puis développer ici dans toute leur valeur. Je me résume en disant que c'est dans le cas précis où la mère avait annoncé avant sa couche ne devoir pas nourrir, et offrait dès cette époque une surabondance de lait qu'on employait les topiques dont nous avons donné la composition, et sans attendre la fièvre de lait; mais quand le lait ne se montrait pas en si grande quantité les bonnes Sœurs de mon hôpital s'en tenaient au régime dérivatif que nous avons tracé l'an passé dans le N° précité. Une précaution qui n'est point étrangère à l'objet qui nous occupe en ce moment, est celle par laquelle on prévient les rides et l'ampleur du ventre et de la gorge, succédant très-souvent à l'accouchement faute de remèdes très-simples, et que les doctes trouvent au-dessous de leur dignité de prescrire, tandis qu'ils sont réclamés par la jeune et vertueuse épouse, qui craint de voir dans la perte de ses attraits un motif et une excuse à l'infidélité de son mari. Nous renverrons nos lecteurs à ce que nous en avons dit avec détail dans la seconde édition de *Notre Ami des Femmes*, p. 373. Contentons-nous d'en extraire sommairement ce qui suit : « On a vanté la mélisse pilée et appliquée » sur la gorge, et l'arbrisseau de Vénus, le » myrte, s'honore d'offrir aussi un moyen de » faire disparaître les traces du culte qu'on rendit » à la divinité auquel il est consacré. En général » les sumacs (*rhus coriaria*), les chênes (*quercus et ilex*), les épines, les arbousiers et tous » les végétaux styptiques contiennent un tannin » très-propre à cet usage.

» Le grave docteur Le Camus avait dit : *Si mulierum sinus pudoris sit nimium dilatatus, quod » accidit tùm propter partus, etc.* » On peut consulter son ouvrage *ex professo* et le nôtre : il nous suffira de dire ici que la noix de gale ou les feuilles de plantin, de renouée, de tormentille, de noyer, les capsules de gland concassées, les sorbes non mûres, les fleurs de grenade, les roses de Provins, offrent le choix pour remplir cette indication. On les fait bouillir dans du gros vin acerbe, (s'il ne l'est pas on peut y ajouter de l'alun;) on met ce cataplasme entre deux linges, et on l'applique chaudement sur le ventre. Une décoction de tan remplit la même indication; enfin préférez-vous une pommade styptique? le cérat de Saturne ou l'huile d'amande amère alumineé, donnent le même résultat, et l'on s'est servi en lotion avec succès d'une teinture composée d'alun une once, acide vitriolique demi-gros étendu dans quatre onces de vinaigre et quatre onces d'eau de plantain; on ajoute deux onces d'esprit-de vin : on imbibe de cette mixture avec une éponge certaines parties qui laisseraient des preuves non équivoques de fécondité, ou au moins, comme disait Fontenelle, que l'*Amour aurait passé par-là.* Mais nous ne pouvons trop répéter que ces moyens ne doivent que succéder aux compressions graduelles des bandes à sec, et neuf jours au moins après que les premiers résultats de couche sont terminés, ou bien on courrait le risque d'une suppression souvent mortelle et toujours douloureuse. Ajoutons enfin que ces moyens exigent le concours de la sagesse la plus austère pendant un tems très-long.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

y aura de fois cette somme au-dessus de 2000, *maximum* du grand prix. Nous imprimerons, pour constater notre comptabilité et ôter tout prétexte à de vils soupçons, les noms des contribuans volontaires et la note de leur contribution.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que l'époque fixée pour l'envoi des Mémoires sur la question des épidémies, dont le prix institué par M. *de Chevreuse-Luynes* se délivre le 1^er^ janvier 1810, expire au 1^er^ novembre prochain, et nous invitons les concurrens à ne pas l'oublier.

M. S. U.

## DE LA VACCINE.

Tous les Journaux s'accordent à annoncer que depuis quelques mois la petite-vérole exerce à Bruxelles ses ravages. Parmi les personnes qui éprouvent les regrets tardifs d'avoir négligé les secours préservatifs de la vaccine, on cite une famille qui, sur cinq enfans atteints de la petite-vérole, en a perdu deux et en a un troisième dont on désespère. Dans ces circonstances, dit le *Journal de Paris*, la tâche de l'écrivain public (nous ajouterons et sur-tout s'il est médecin) est de donner la plus grande publicité aux malheurs qui peuvent servir d'utile leçon aux personnes qu'une expérience fatale n'a point encore désabusées. La vaccine, cette découverte si précieuse à l'humanité, suffirait seule pour immortaliser le siècle présent. La postérité élèvera un jour des statues à celui qui l'inventa comme à l'un des premiers bienfaiteurs de l'humanité, et déjà la plupart des souverains d'Europe ont donné l'exemple de leur confiance dans son innocuité en faisant vacciner leurs enfans.

### *Quintescence anti-psorique.*

On lit dans le *Courrier de l'Europe* du 13 juillet, sous la rubrique, *Madrid, 27 juin*, ce qui suit : « La Junte suprême de médecine a nommé une » commission pour examiner la méthode et le » remède dit *quintescence anti-psorique*, par le- » quel le sieur *Mettemberg*, officier de santé de la » garde et du palais du Sénat-Conservateur à » Paris, traite et guérit la maladie de la gale. » Cette méthode que M. *Mettemberg* propage en » ce moment avec le plus grand succès en Espagne » et dans les armées, a mérité et obtenu les suf- » frages de la commission nommée par cette » Société savante. En conséquence elle lui a dé- » livré une approbation qui en autorise l'emploi » dans le royaume. »

Voici la copie de l'original de cette permission que nous avons reçue directement d'Espagne de M. *Mettemberg* :

Vu l'avis des médecins commissaires nommés par la Junte suprême de Médecine, pour examiner les avantages de la méthode et du remède inventés par M. *Mettemberg*, officier de santé de la garde et maison du Sénat-Conservateur de France, pour la guérison de la gale, j'ai jugé à propos de lui accorder le libre usage et vente dans ces royaumes, du susdit remède anti-psorique.

Madrid, le 5 juin 1809.

Le Ministre de l'Intérieur,

*Signé* MANUEL ROMERO.

*Visto el informe de los medicos comisionados por la Junta suprema de Medicina, para exáminar las ventasas del metode y remedio inventados por el doctor* Mettemberg, *medico de la casa y guardia del Senado Conservador de Francia; para la curacion de la sarna, hevendio en concederle el libre uso y venta en estos reynos, del expresado remedio antipsorico.*

*Madrid, 5 de junio* 1809.

*Esta signado el Ministro de lo Interior,*

MANUEL ROMERO.

Pour copie,

*Signé* METTEMBERG.

## CORRESPONDANCE.

### *Suite du Charbon* ou *Anthrax.*

Nous aimons trop à rendre hommage à la vérité pour ne pas nous empresser d'annoncer que la recette que nous avons imprimée dernièrement pour la guérison du charbon, et que nous avions cru avoir été publiée par Monseigneur de Lubersac, ancien évêque de Chartres, dans le Journal de cette ville, n'est point celle qu'il avait en effet

rendue publique par la voie de cette Feuille ; et pour ne pas risquer d'égarer involontairement nos lecteurs, nous allons nous borner à insérer ici la lettre qu'il vient de nous écrire, contenant sa louable réclamation.

Paris, 14 juillet 1809.

« Je me trouve cité, Monsieur, dans votre Journal du 11 de ce mois, pour y être revêtu et honoré d'une action généreuse qui m'est absolument étrangère ; tout pauvre que je suis, je ne me crois pas permis de m'avantager ni du bien d'autrui, ni d'un éloge non mérité. Je n'ai jamais connu contre la maladie du charbon le spécifique dont vous donnez la recette ; et celui que j'ai cherché à rendre public à l'époque citée, je ne l'avais point acheté, je me souvenais du précepte : *gratis accepistis, gratis date* (Matth., c. 10, ℣ 8). Ce remède n'en vaut pas moins, Monsieur; je vous le livre comme très-sûr; de plus il a l'avantage d'opérer aussi promptement qu'efficacement. Le voici :

» Sur une partie de peau légère suffisante à bien couvrir toute la circonférence affectée du mal, étendez de la poix de Bourgogne ou de l'onguent tenace; que cet emplâtre soit fenêtré de manière à laisser à découvert le centre du mal, appelé *bubon ;* chargez-le d'une forte pincée de vitriol en poudre, que vous assujettirez avec un autre emplâtre, etc. : douze heures écoulées on peut lever cet appareil.

» De rouge, tendue et enflammée qu'était la partie souffrante, on la trouvera flétrie et violette ou bleue.

» On achève le traitement par l'application continue jusqu'à la guérison d'un onguent suppuratif ordinaire. Au bout de quelques jours le bourbillon se détache successivement et finit par tomber; mais dès le premier jour toute douleur cesse ainsi que les accidens.

» Quand l'humeur est suffisamment évacuée on purge le convalescent et on l'assujétit à quelque régime doux, etc.

» Voilà un moyen aussi simple que peu dispendieux pour arrêter le cours d'un mal épidémique, dangereux, et commun sur-tout dans certains pays parmi les gens du peuple trop peu occupés de la propreté.

» J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renouveler avec plaisir l'assurance des sentimens que je vous ai voués comme votre ancien pasteur, votre ami et votre serviteur.

+ J. B. Jos., *ancien Évêque de Chartres.*»

## AVIS.

Un chirurgien ayant 40 ans, dont 15 de pratique, ancien élève de l'Hôtel-Dieu de Paris, jouissant de quelque aisance et ayant du goût pour la campagne, désirerait trouver dans les départemens un bourg populeux, voisin d'une grande route, et centre de quelque commerce actif en blé, vin, bestiaux, laines, etc., où il pût, tout en se livrant à son état, faire honorablement valoir des fonds assez considérables jusqu'à ce que son inclination pour ce pays le décidât à les y employer à l'achat d'une propriété.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 22. — 1er Août 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Napoléon en Prusse*, poème épique en 12 chants, orné des portraits de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français, l'Empereur de Russie, les Rois d'Espagne, de Naples, de Hollande, de Westphalie et de Prusse. Dédié à S. Exc. le comte *Regnault de Saint-Jean d'Angely*, par *J. T. Bruguière*, du Gard. — Grand in-8°. — Prix, sans gravures, 6 fr.; avec gravures, 14 fr.; en papier vélin avec gravures, 30 fr. — Chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S^t-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

La lecture de cet ouvrage intéressant et semé de quelques beautés, rappelle une discussion naguère élevée sur la question de savoir si l'on doit ériger des statues votives aux héros pendant leur vie, question que résolut de la seule manière digne de lui le Grand Homme qui en était l'objet, en refusant, il y a deux ans, l'hommage du monument que l'enthousiasme National voulut décerner au protecteur de la gloire Française. Nous nous honorons de respecter cette décision libérale, et avec quelque plaisir que nous voyions quelques littérateurs devancer la voix de la postérité en brûlant sur l'autel de la reconnaissance un encens mérité, nous osons former le vœu que ce soit le plus tard possible que de tels gages de la vénération publique soient élevés à la mémoire du Sage qui, redoutant jusqu'à l'ombre de l'adulation, n'a voulu être récompensé qu'après sa mort des bienfaits semés pendant le cours de sa vie. C'est quand la mort, en effet, a promené sur les sépulcres des générations son terrible niveau, qu'il est beau d'exhumer un grand homme de la poussière des tombeaux, de graver son nom sur le livre de vie et de confier à l'immortalité le soin d'éterniser sa gloire. Jusque-là toute réputation est incertaine, tout éloge est suspect. Que de grands noms inscrits sur des tables d'airain, sont tombés dans l'oubli effacés par le Tems! Que d'inconnus aujourd'hui remplirent l'univers du bruit de leurs succès et dorment maintenant dans l'obscurité du néant!! Ce que nous venons de dire s'applique aux ouvrages littéraires, sorte de monument qui ne consacre la gloire de celui dont il est appelé à célébrer les hauts faits que quand le Tems, ce grand juge, a mis le sceau à l'opinion de la postérité. *Homère* ne fut point contemporain d'*Achille;* et si *Virgile* chanta les vertus d'*Auguste*, il cacha ses éloges sous le nuage ingénieux de l'allégorie : *Énée* est constamment l'objet précis de son poème; et quand il appela sur l'empereur Romain les regards de ses contemporains, ce fut en prêtant ses traits à son héros Troyen, ou en lui faisant révéler l'avenir :

*« Hic vir, hic est tibi quem promitti sæpiùs audis,*
*» Augustus Cæsar, divûm genus. . . . »*

Et plus loin dans sa touchante prosopopée :

« *Tu Marcellus eris. . . .* »

C'est ainsi, c'est seulement par d'heureuses épisodes, qu'un poète a le droit d'offrir à ses lecteurs les portraits de héros contemporains que cache à demi un voile religieux; et il est à regretter que M. *Bruguière*, à qui l'on ne contestera pas quelque verve poétique, ait voulu renoncer à tous les avantages qu'il pouvait retirer d'une telle fiction. Le merveilleux est l'ame de la poésie; et puisque *Alexandre-le-Grand* intervenait ici pour faire à *Napoléon* les honneurs de l'Empire du monde, il semble que le récit de l'expédition d'Égypte eût été bien mieux placé dans sa bouche, puisque les habitans de l'Élysée n'ont plus rien à apprendre, que dans celle du général *Murat*, suspect d'amour-propre national ou forcé d'être plus que modeste, dès qu'il parle des succès d'une armée dans laquelle il commandait.

M. *Bruguière* nous permettra de relever dans le même chant une inexactitude qui lui est défavorable et qui est de notre ressort médical :

« L'habile Desgenettes
» Veut calmer des guerriers les ames inquiètes;
» Il connaît la nature et les sources du mal;
» Il veut guérir l'esprit, seul ennemi fatal. »

Mais il voulut bien plus : il voulut prouver que la peste ne se communique point par le contact; il s'inocula avec un bubon pestilentiel et ne fut point pris de la contagion. Ce qui a le mérite d'être plus merveilleux et plus conforme à l'histoire qui n'a point dit de lui :

« Le poison s'insinue, et déjà tous les sens,
» Engourdis, corrompus par le venin rapide,
» Unissent Desgenette au moribond livide. »

Combien l'intervention d'un dieu protecteur eût été ici d'un effet naturel et brillant, et comme la noble confiance du chef sanitaire de l'armée devient une jactance dérisoire et mesquine, quand on voit qu'il succombe à l'atteinte d'un mal qu'il osa braver!! M. *Bruguière* excusera une sévérité dont nous a semblé digne un poème dont l'intention est pure, heureuse et grande, mais dont il ne fallait point sacrifier l'exécution hâtive à la présomption d'aspirer aux prix décennaux, comme il le dit lui-même. L'homme à qui S. M. avait daigné dire : Vous êtes poète, était chargé du poids d'une immense responsabilité en publiant un poème, et devait long-tems s'efforcer de justifier un suffrage aussi imposant. Pouvait-il oublier que, plus heureux qu'*Horace*, *Ovide* et *Virgile*, il avait trouvé plus qu'un *Mécène*, puisqu'un nouvel *Auguste* avait daigné l'encourager?.... M. S. U.

---

*Annales des Sciences et des Arts*, contenant les Analyses de tous les travaux relatifs aux Sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales; aux Arts mécaniques et chimiques, à l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique, à l'Art vétérinaire, etc., depuis le commencement du 19e siècle. Par MM. *Dubois-Maisonneuve* et *Jacquelin-Dubuisson*, membres de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

Année 1808. — Ire Partie.

Vol. in-8° de 750 pages. — Prix 7 fr., et 9 fr. 50 c. franc de port. — Chez *D. Colas*, impr.-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Ce Recueil devant commencer avec le siècle, chacune des années antérieures à 1808 formera un vol. de plus de 500 pages du prix de 6 fr., et de 7 fr. 50 c. franc de port.. — Les personnes qui souscriront pour la collection entière, jouiront d'une remise d'*un franc* sur le prix fixé pour chaque volume.

L'impartialité dont nous faisons profession et qui nous a forcés à quelque sévérité envers M. *Dubuisson* lorsqu'il s'associa à la fatale entreprise de M. *Duprat-Duverger*, nous permet aujourd'hui d'en parler avec éloge comme collaborateur de l'estimable M. *de Maisonneuve* dans une autre entreprise que nous croyons utile, et qui, outre le mérite des Rédacteurs, a pour garant la moralité du libraire dont nous annonçons le nouvel ouvrage. Ce n'est pas que cet ouvrage ait le degré de perfection auquel il doit atteindre; mais il réussira, parce que dans un cadre heureux et circonscrit il présente à peu près le tableau, et, selon l'expression usitée depuis quelque tems, la *statistique* des Sciences et des Arts depuis le commencement du siècle de *Napoléon*. C'est le catalogue raisonné de nos acquisitions savantes, c'est

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXII.) ( 169 ) ( 1er Août 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

LE *Journal de Paris* rapporte dans son N° du 13 juillet, sous la rubrique d'Angleterre, le fait suivant : L'homme le plus monstrueux des trois royaumes et peut-être du monde entier, vient de mourir à l'âge de 40 ans. Il pesait 739 livres. On a construit sur deux essieux et quatre roues son cercueil composé de 112 pieds de planches, ce ayant 6 pieds 4 pouces de long sur 4 pieds 4 pouces de large, et 2 pieds 6 pouces de profondeur. Les Anglais sont en possession d'étonner en ce genre. *Edouard Brigth*, épicier, mort le 12 mars 1760 à Malden, âgé de 30 ans, pesait 616 livres. Sept hommes entraient dans son habit; son ventre avait 7 pieds de circonférence. On vit un phénomène semblable à Usk, dans le comté de Montmouth; cet homme avait nom *Philippe Masson*, et mourut en 1772. *Jacques Powel*, boucher, natif de Stebbing, province d'Essex, mourut le 6 octobre 1755, à Londres, à 39 ans, pesant 480 liv. *Linné* a vu à Amsterdam un enfant pesant 500 liv. La mère ne pouvant l'allaiter ni lui acheter de lait, l'avait nourri de bierre douce.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

VERRONS-NOUS donc toujours les routiniers suivre infructueusement les sentiers battus depuis les siècles derniers? les entendrons-nous toujours, *in verba magistri*,

Ordonner de la manne, ordonner du séné?....

N'est-il donc que cette manière d'exercer la médecine? Que de fois, pensif et solitaire, ces hautes réflexions sont venues m'assaillir, et comme je méditais délicieusement sur les moyens d'affranchir un jour le genre humain de la servitude des médicamens, ou d'en diriger plus heureusement l'emploi! Un homme a une fièvre putride; vite un vomitif, puis de la crême de tartre ou du jalap; un homme a une fluxion de poitrine, vite une saignée, puis du jalap ou de la crême de tartre..... Quelques doctes enfarinés de grec joignent à cela, d'un air bien capable et bien mystérieux, trois ou quatre pilules de telle mixtion *à eux seule connue*. Celui-ci est le champion de l'aloès; celui-là est l'avocat du diagrède : le fiel de bœuf est protégé par tel autre, et semblables aux demi-dieux qui s'étaient partagé l'inspection des productions de l'empire sublunaire, les Médecins en crédit attachent des vertus occultes à telle ou telle recette privilégiée. Eh! Messieurs, soyez les défenseurs de la nature au lieu de tant protéger l'art.... Au nom de Dieu, moins de

drogues, et plus de guérisons; moins de médecines, et plus de médecin. Ces réflexions m'ont été inspirées par le dépit de voir comment une grande Dame, lasse d'un médecin trop simple dans ses moyens, vient de se confier à un docteur galénique, qui déjà l'a purgée 10 fois, saignée quatre fois, clystérisée 30 fois, couverte de sangsues, torturée de vésicatoires et menacée de ventouses et de moxa. Et la preuve que tout cela agit *secundum artem*, c'est que la malheureuse est faible à s'évanouir, enlaidie à faire peur, ennuyée à périr, et maigrit à vue d'œil..... Dieu saint, et c'est là de la médecine!... Assassin bréveté! eh! comment t'y prendrais-tu pour tuer les gens, si c'est ainsi que tu guéris!!! Qui nous ramènera donc au culte d'Hipocrate? Quel génie libre d'entraves et de préjugés osera reprendre l'antique route dédaignée des modernes, proscrire les médicamens, leur substituer la science du régime, et guérisseur de bonne foi, entraînera à suivre son exemple par le succès de sa pratique? Observez chaque médecin malade; rebelle au grimoire pharmaceutique, il ne veut que du vin et de l'eau, du lait et du bouillon, et guéri par ces moyens innocens, quinze jours après rempli d'une nouvelle ferveur, vous le voyez oublier, auprès du lit des malades, le premier des préceptes de l'ordre social, *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*. Ecoutez discourir dans la consultation, ces érudits; leurs bouches résonnent des louanges du divin vieillard de Cos : suivez-les dans la pratique, et leur athéisme Hippocratique vous épouvantera. Ennemi des innovations, mais ami franc des découvertes, puissé-je préparer les voies à celui qui doit rappeler un jour l'art médical à sa sublime origine, et faisant le premier un auto-da-fé expiatoire de tout ce que j'ai pu écrire en médecine, obtenir qu'un sage décret borne aux ouvrages du digne héritier des Asclépiades tout le dogme médical, et que continuant seulement le travail dont il offrit le premier exemple, chaque médecin se contente de recueillir les cures constatées par l'expérience, et fonde désormais la pratique médicale sur l'empirisme raisonné! C'est ainsi qu'Hipocrate institua son école immortelle, des principes de laquelle vous ne pouvez dévier sous peine d'hérésie mortelle. Pontife sacré d'Epidaure, quand je relis tes doctes leçons, mon âme s'élevant à la hauteur de tes pensées, croit planer sur ce globe où de vils intérêts ou des calculs mesquins agitent les enfans des hommes, et porté sur les ailes de ton génie, j'aspire comme toi à vivre un jour dans le souvenir des âmes libérales. Eh! que survit-il de nous qui soit plus cher à nos affections que notre mémoire bénie par l'être bienfaisant et l'homme malheureux!!!

Les maladies qui sévissent depuis dix jours, ont présenté tous les symptômes accoutumés dans une constitution australe. Le thermomètre a dépassé le 24e degré, mais quoique quelques heures aient été très-ardentes, cependant il est resté dans l'atmosphère je ne sais quoi de nébuleux qui, s'il n'a point donné à l'air une mollesse excessive, et à la fibre un relâchement complet, a déposé dans nos humeurs des levains actifs d'une fermentation résultant de l'ardeur solaire et de l'humidité. Ainsi les maux de gorge signalés ont cessé, en nétoyant par des vomitifs les premières voies des saburres qui les engorgeaient; mais si l'on a insisté sur les bains, les breuvages émolliens, les boissons relâchantes, comme on eût fait avec succès par une température aride, les accidens se sont rapidement aggravés, et les symptômes gastriques devenus plus intenses, ont conduit à des fièvres putrides, à des engorgemens biliaires dont malgré les théories des novateurs, la pâleur du teint et le palper du foie ont démontré la présence. On a fréquemment rencontré des *cholera morbus* dont les boissons acides, les lavemens mucilagineux, puis les amers et les mixtures légérement aromatiques, ont offert le remède à la fois le plus prompt et le plus sûr. Les préparations opiatiques sagement combinées ont été très-indiquées, ainsi qu'une diète très-rigoureuse. La potion de Rivière a merveilleusement réussi dans le vomissement. On peut la faire avec suc de citron une once, sel d'absinthe pulvérisé un gros. Le malade près du lit duquel elle se fait, doit la boire aussitôt pour ne pas perdre le gaz qui se dégage de ce mélange. Consultez sur cette maladie, qui règne ordinairement dans les ardeurs de l'été, le N° 23 du 14 août 18[illegible], pag. 179, et le suivant, pag. 18[illegible]. On remarque



aussi beaucoup de rhumes. Ce n'est rien du tout, ce n'est qu'un rhume, dit-on.

« Je ne suis point de ceux qui disent ce n'est rien,
» Je dis que c'est beaucoup. . . . . .

Et si l'on savait à combien de maladies donne lieu un rhume négligé, on serait plus soigneux de le traiter comme il doit l'être. Parmi les moyens que le préjugé condamne, et dont l'usage bien entendu est peut-être le meilleur remède, on doit assigner le bain chaud, en veillant bien à ne pas se refroidir à sa sortie. Le bain ouvre les pores, établit dans tous les systèmes une correspondance facile, il fluidifie les humeurs, il détend les solides et dilate tous les appareils vasculaires. On a observé beaucoup de dartres rentrées. Cette rétro-pulsion a été due au froid extrême qui succède tous les soirs à l'ardeur des jours... Les bains chauds, quelquefois sulfureux, les frictions sèches, les vêtemens chaleureux, l'usage de la laine sur la peau, une diète légérement excitante, des breuvages carminatifs, quelques purgatifs amers; tel est le fond du traitement sur lequel nous reviendrons *ex professo*, en proposant quelques vues additionnelles au système curatif actuellement employé. On a observé beaucoup de coliques, mais les symptômes ont cessé par la cessation seule de l'usage des fruits non mûrs qui les avaient causées. On a remarqué encore quelques infiltrations du tissu cellulaire dont l'œdématie est sur-tout plus sensible les soirs chez les convalescens. Enfin depuis deux jours plusieurs personnes sont incommodées d'aphtes à la bouche; et nous renverrons pour le traitement de cette éruption interne très-désagréable à ce que nous avons publié avec détail dans ce journal, n° LXXIV, 21 juillet 1806, page 595. Les bains froids ne sont pas encore indiqués cette année, malgré l'ardeur du milieu du jour, parce que le froid des nuits empêche l'eau de s'élever à une douce température. C'est sur-tout dans cette intermittence que nous éprouvons que l'on doit insister sur un régime approprié, si l'on ne veut pas se rendre tributaire de la pharmacie. Ce régime doit être relatif à l'état atmosphérique, *ad tempus*, et, comme on dit, au jour le jour. Fait-il brûlant et sec? insistez sur les bains, les lavemens, les acides, les légumes, les fruits. Fait-il humide? des frictions sèches, des pédiluves animés, des lavemens purgatifs, quelques spiritueux: des alimens plus savoureux relèvent le ton de la fibre sans l'érétiser; mais il faudrait s'imposer quelques privations habituelles, si l'on voulait retirer du régime tout le bienfait qu'on a droit d'en attendre: c'est ainsi que le café, le punch, l'eau-de-vie, le sucre, les épices, les glaces, le tabac, etc., cessent d'être un moyen de guérison, parce que quelles que soient la température et la santé, on en fait un usage journalier.

Voici l'état météorologique des dix jours qui viennent de s'écouler : le 19 assez froid, le 20, le 21, le 22 brillans, le 23 tems orageux; tonnerre à quatre heures, et pluie à torrens jusqu'aux portes de Paris du côté de Charenton. Le 24 chaleur excessive, tems lourd; tonnerre et pluie à trois heures à Paris. Le 25 chaleur accrue et persistante le soir et la nuit. 26, tems rafraichi par de petites ondées; 27, tems couvert; 28, plusieurs averses et ciel nébuleux.

La météorologie de Plaisance pour juin nous donne les résultats suivans : baromètre, plus grande hauteur, 28 p., 1 l., $\frac{3}{5}$, moindre 27, 8 $\frac{1}{5}$. *Maximum* du thermomètre 26 deg. $\frac{1}{4}$; *minimum* 15 (dilat.); hygromètre 99 et 76; pluviomètre, 1 p. 1 l. $\frac{2}{10}$. Les maladies les plus générales ont été les rhumatismes et les fièvres intermittentes. La scarlatine, connue sous le nom de *martilli*, a sur-tout été très-fréquente ainsi que la petite-vérole confluente. On a observé des ophtalmies graves, mais de peu de durée; cette espèce d'endémie est cessée. Nous avons pris des mesures pour que des correspondances sanitaires, semblables à celles qu'entretient avec nous aussi exactement que doctement le professeur Mantenga, nous parviennent de divers autres points de l'Italie, de l'Espagne, et de l'Allemagne.

M. S. U.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 6 fois N.-E., 4 fois E., 7 fois S.-E., 1 fois N.-O., 2 fois S., 2 fois S.-O., 8 fois O.

☽ Dernier quartier, le 3 août.

● Nouvelle lune le 11.

Depuis le 19 juillet jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{8}{10}$. — La moindre de 27 p. 9 lig. $\frac{7}{10}$.

Le thermomètre est descendu à 7 deg. (dilat.) — Il a monté à 24 deg. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 98 d. — Et pour le *minimum*, 66 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*

## FAIT DE PRATIQUE.

L'OBSERVATION de M. V...., consignée dans votre Numéro, me fait penser à un cas beaucoup plus extraordinaire qui prouve d'une manière bien surprenante et la vérité des métastases et les ressources infinies de la nature.

Il y a quatre ans, M. C... de Courville, âgé alors de 66 ans, rentrant chez lui le soir par un tems très-obscur, tomba dans un fossé de douze à quinze pieds de profondeur; il n'eut d'abord d'autres accidens que quelques plaies contuses sur la partie antérieure de la jambe : ces plaies qui ne paraissaient rien furent très-longues à guérir, parce que le malade avait l'habitude de s'envelopper la jambe d'oreillers, de couvertures de laine, et de rester, ainsi emmailloté, près d'un feu très-ardent. On eut beau lui observer que cette extrême chaleur ne servait qu'à relâcher la fibre, attirer l'humeur sur la partie affectée, et éterniser par cette conduite une plaie qui pouvait guérir en peu de tems; on ne put rien obtenir d'un homme habitué à bien se chauffer, et qui n'était pas très-persuadé de la solidité de nos raisons. Enfin, ce qu'on devait présumer d'une secousse aussi considérable et d'un manque d'exercice si long arriva; notre malade fut frappé d'une fièvre adynamique portée au plus haut degré au vingtième jour : les ressources de l'art étaient épuisées, et le patient dans la plus grande prostration; pouls faible, mou et enfoncé; bouche sèche et noire; difficulté extrême de respirer; râlement gras occasionné par une abondance d'humeur transportée sur la poitrine, et qu'aucune expectoration ne diminuait : tout annonçait une fin prochaine malgré les vésicatoires, le quinquina, les frictions anti-putrides : tout à coup dans le moment le plus désespéré un dépôt énorme se fait sentir à la partie supérieure et interne de la cuisse; la poitrine se trouve libre, le pouls se relève et tout danger disparaît.

Vous concevez facilement que ce dépôt qu'on fut obligé d'ouvrir, donna une suppuration abondante, que le malade fut long-tems dans un état de faiblesse qui fit craindre pour sa vie : un traitement analogue aux circonstances, un bon régime, mais sur-tout un très-bon tempérament qui n'était usé par aucun excès, contribuèrent à la santé du malade qui, d'après tous les pronostics, devait nécessairement mourir. Je vous laisse faire les réflexions que vous croirez devoir induire de cet événement, et je me contente d'observer combien on doit être réservé pour prédire les résultats d'une maladie quelque effrayante qu'elle puisse paraître. JOLIET, *Chirurgien.*

*Note du Rédacteur.* — Les registres des praticiens qui se rendent compte chaque soir en rentrant, des maladies qu'ils traitent, fourmillent d'exemples analogues, mais nous les voyons avec plaisir recueillis au fond des provinces où la saine doctrine se propage en dépit des novateurs de la grande ville. J'aime assurément une belle théorie médicale; mais comme nous sommes avant tout appelés à guérir, sauf à disserter ensuite, je ne répute pour médecins que ceux qui guérissent; et je sais que c'est le mérite du jeune praticien qui m'a fourni cette intéressante observation. Il est beau sans doute, quand on est épris de son art, de n'écrire qu'à la clarté des fanaux de lumières qu'élèvent les savans de la capitale; mais que j'aime davantage le jeune enthousiaste de son art qui, éloigné de toute lueur pour le guider dans les sentiers obscurs de la médecine, ne rougit point de tâtonner, fait une médecine expectante, recueille une induction, en déduit une conséquence imprévue, s'aguerrit ainsi à l'expérience médicale, et finit par valoir mieux que tous ces écrivains théoristes qui très-commodément rédigent, les pieds sur les tisons, des commentaires de faits qu'ils n'ont jamais vus, et qu'ils passent en compte pour des vérités expérimentées aux crédules lecteurs. Je l'ai déjà souvent répété, je préfère un fait agrestement conté mais bien constant, aux lieux communs semés dans un article brillant, inventé à plaisir, et dans lequel la vérité se plie à la vraisemblance. J'ai quelque plaisir, au reste, à voir que l'auteur de l'observation précédente joint à un coup-d'œil juste une propriété rare d'expression; mais je suis bien aise de prévenir que je n'exige pas rigoureusement ces deux qualités pour les observations dont on me demande l'insertion. *Simplex est sermo veritatis.* EURIP.

## DE L'HYSTÉRIE.

NOUS ne croyons pas qu'on ait pratiqué jusqu'ici le traitement convenable à cette exaltation nerveuse connue sous le nom de *nymphomanie* ou *hystéricisme*, tant sur le rapport du choix des médicamens que sous celui de l'élection des viscères où ils ont été appliqués. Trompé par la foi d'une prétendue vertu spécifique des gommes fétides et des aromates puans, ou plutôt par l'idée que les balsamiques agréables érétisant les nerfs, ceux d'une odeur opposée doivent produire un effet contraire, on a cru devoir employer des substances d'une odeur ou d'une saveur désagréables; ainsi le castoreum, l'assa-fœtida, la corne brûlée, le succin, le sagapenum, etc., ont été prodigués en fumigation, comme la valériane, la feuille d'oranger, l'arroche puante, la menthe, l'armoise, l'opium, le succin, l'opopanax, la gomme ammoniaque, etc., en injection ou en breuvage, et ont ajouté au désordre nerveux qu'ils étaient appelés à guérir.

Un traitement bien plus simple vient de nous réussir dans une de ces affections portée au plus haut degré chez une jeune personne dans la force

de l'âge, douée du tempérament le plus robuste, de l'imagination la plus exaltée, de l'orgasme le plus impérieux et le moins équivoque. On a commencé par saigner la malade et la soumettre à un régime débilitant. Les viandes blanches et froides, les légumes frais, des fruits rouges, les boissons aqueuses, le petit-lait, l'orgeat nitré, la limonade, la position habituellement horizontale du corps sans trop le couvrir, la distraction, une musique gaie ont été employés; mais ce qui nous a sur-tout réussi comme par enchantement est l'eau de laitue administrée sous toutes les formes, en bains, en lotions, en lavemens, en breuvage. Le matin, de très-bonne heure, les pieds dans l'eau de laitue. Une demi-heure après, un lavement avec 2 onces de miel, 2 gros de cristal minéral et 8 onces d'eau, dans laquelle nous faisions bouillir parties égales de nénuphar et de laitue. Après l'effet mécanique de ce premier lavement, on en donnait un demi qui se gardait, et portait par absorption dans la cavité utérine le calme et le relâchement; aussitôt après la jeune malade buvait trois tasses d'une infusion de laitue, à laquelle on ajoutait par tasse une cuillerée d'eau de laitue distillée, un peu de sucre et deux cuillerées de vin de Bordeaux. Une heure après on mettait la nymphomane dans un bain de siége composé avec la laitue, le nénuphar, le caille-lait (*gallium verum*. LINN.) et deux onces de camphre étendu dans un matras de verre avec la gomme arabique, de l'eau et deux cuillerées d'eau-de-vie. L'eau de ce bain ne passait pas le nombril et portait vers le seul organe rebelle toute sa vertu sédative par absorption. La malade y restait trois, quatre et jusqu'à six heures de suite. Elle y mangeait, y lisait, y jouait, y dormait même. Le soir en se couchant un verre d'orgeat chaud. On se gardait bien de pratiquer des injections qui, outre le danger de causer à telle jeune vierge un tort irréparable, ont toujours celui de tourner ses pensées vers un organe des fonctions duquel on doit au contraire la distraire, et d'y exercer une irritation qui, malgré toutes les précautions, peut dégénérer en prurit voluptueux, et éveiller des désirs également dangereux, soit qu'on les satisfasse, soit qu'on les contrarie. Par la même raison, on ne donnait point de purgatifs, ni de vomitifs qui, agissant sur l'estomac, irritent de proche en proche le plexus solaire qui recouvre ce viscère, et qui, centre de la sensibilité réveillée, exciterait celle des parties qu'on veut assoupir. Ainsi, baignant les pores, abreuvant les intestins, imprégnant l'utérus, ingéré dans les voies de la digestion, le suc de laitue a été l'agent principal de la guérison et a porté dans tout le système nerveux un principe sédatif dont on suspendait l'usage aux approches des règles, pendant lesquelles l'irritation rendue à elle-même, favorisait une plus abondante éruption sanguine. On prenait à cette époque l'eau ferrée et même l'æthiops martial en substance, et on insistait sur des pédiluves aromatiques. Joignez à ces moyens un sachet de camphre porté sur le creux de l'estomac, une diète sévère et relâchante, l'absence de tout ce qui peut allumer les sens, comme gravures, livres érotiques, conversation galante, la vue des hommes, la solitude, une musique tendre, *l'abus du lit*, et vous serez certain d'atteindre le but que nous avons obtenu par ces agens simples, mais constamment employés avec un tout autre succès qu'en pratiquant une médecine plus savamment chargée de médicamens.

M. S. U.

## DE LA GIBBOSITÉ PUBÉRALE.

QUELQUES jeunes personnes éprouvent dans l'âge de la puberté et sur-tout à l'époque qui précède la première menstruation, une déviation de l'épine du dos (1). Cette déviation est sur-tout plus sensible aux vertèbres sacro-lombaires. Elle est due à la faiblesse relative de ces os articulés qui, portant le poids de la colonne dorsale, fléchissent, parce que les sucs destinés à nourrir la substance osseuse, déviés de leur destination primitive, et dissous par un acide phosphorique surabondant, refluent dans tout le système glandulaire qu'ils engorgent, concrètent la synovie et tuméfient toutes les articulations (2).

Pourquoi la base de la colonne vertébrale cède-t-elle, si ce n'est parce que les os qui la compo-

(1) On a cru remarquer que les bossus ont généralement de l'esprit; et on pourrait expliquer cette disposition par la remarque que chez eux les nerfs du tronc et des extrémités sont atrophiés, tandis que ceux de la tête qui prend un accroissement relativement plus grand, sont très-développés, plus gros et plus abreuvés de ce fluide vivifiant que quelques physiologistes ont regardé comme le véhicule de la pensée.

(2) Voyez notre *Manuel populaire de Santé*, page 405: « Quand l'un des deux pèche en excès, il en résulte un désordre » qu'on nomme *scrofule*, si c'est l'acide phosphorique qui » excède (et en effet le meilleur remède dans ce cas est dans » le régime animal). On l'appelle *rachitisme*, si c'est la substance calcaire qui abonde (et de là le bienfait du traitement » par les acides dans quelques exostoses et courbures de l'épine). » L'essentiel, pour le succès et la sécurité du traitement, est donc de bien reconnaître et fixer la cause de la maladie, toujours due à un excédent d'acide phosphorique ou à une surabondance de carbonate calcaire. Ce dernier cas est le plus rare chez les jeunes personnes. Mais souvent aussi l'excès d'acide phosphorique, en coagulant la lymphe du système glandulaire, présente dans la charpente osseuse les mêmes effets que la surabondance calcaire, et demande un régime opposé; et c'est l'objet précis de ce court article dont l'application veut un tact exercé.

sent, privés du suc substantiel qui les nourrissait, ne peuvent plus opposer une résistance suffisante? Mais pourquoi ces sucs cessent-ils de nourrir ces vertèbres? C'est que commence déjà ce travail secret par lequel la nature prélude au mystère de la sécrétion qui annonce le titre d'une femme à la fécondité. Un stimulus particulier irrite l'organe dans lequel ce mystère doit s'accomplir un jour. Centre d'une irritation nouvelle, il appelle sur lui tous les fluides environnans, et la texture des os voisins cessant d'être imprégnée du liquide qui les abreuvait, ils s'affaissent et prennent des courbures relatives au dessèchement ou à la faiblesse de leurs diverses parties. Cette puissance qui agit sur les vertèbres agit non moins énergiquement sur les os du bassin, plus voisins encore du centre d'irritation; et c'est la raison pour laquelle on voit des jeunes personnes bien conformées jusqu'à l'âge de la puberté, présenter après cette époque des épaules inégales et des hanches difformes. La vérité de cette théorie se confirme encore par le succès du régime sanitaire, aussi simple que sûr, et qui consiste à prescrire à haute dose les substances alcalines et animalisées, par conséquent les viandes savoureuses et rôties, telles que le gibier, le mouton, le bœuf, les gélatines, les jus de viande, les œufs, la magnésie, les écrevisses, le sirop anti-scorbutique, toutes les plantes crucifères, les orchidées et les liliacées abondantes en principes ammoniacaux; le fer, le soufre et leurs diverses préparations; la tisane de garance; les vins dont l'esprit est captif dans un mucilage astringent, tels que le Bordeaux et les vins de choix d'Orléans; les amers non aromatiques, les frictions sèches, les exercices mécaniquement appropriés au genre de la gibbosité; les bains, d'abord très-chauds et très-courts, puis des bains froids qui, concentrant le calorique, le font réagir avec plus d'impétuosité et d'énergie, et porter une vie nouvelle du centre à la périphérie. Cette intéressante question serait le sujet d'un Mémoire très-utile, et nous ne pouvons que l'effleurer dans ce trop court article dont l'intention n'a été que de mettre sur la voie du véritable traitement d'une affection encore mal soignée, quoique très-commune, et d'appeler l'attention des praticiens qui s'en occupent spécialement, et qui, par conséquent, ont sur cette matière des connaissances acquises ou héréditaires, dont nous sollicitons la communication, en reconnaissant que ceux-là les appliqueront toujours bien mieux qui ont l'habitude de leur emploi. Parmi ceux qui se vouent exclusivement à ce genre de traitement avec le plus grand succès, nous citerons M. le docteur *Le Vachez de la Feutrie*, qui a dirigé ses études vers ce but particulier sous les auspices d'un père célèbre dans cette partie de l'art de guérir; et c'est lui sur-tout que nous avons eu en vue, en faisant aux érudits en ce genre un appel pour enrichir notre Journal de leurs confidences généreuses. M. S. U.

## DE LA DIRECTION DES BALLONS.

C'est lorsque tous les esprits, réjouis par l'espoir de la paix continentale, se tournent involontairement vers cette terre inhospitalière, où le démon de la guerre semble avoir choisi son dernier refuge, où d'insociables insulaires s'affligent de la joie publique, qu'il nous semble opportun de proposer des moyens d'aborder cette ennemie du genre humain sans rencontrer les forteresses ailées que son génie monopoleur a semées sur les vastes plaines de l'onde. Prouvons à ce peuple insensé qu'il n'est plus d'île pour l'homme qui osera naviguer dans les airs (1), et que la mer oppose une barrière insuffisante à celui dont les ailes planent sur l'immensité de l'espace. Semblable à l'être dont il est émané, et dont le premier des livres dit, qu'avant la création *spiritus Dei ferebatur super aquas*, que l'homme reconquière l'élément dont tout prouve qu'il eut autrefois l'usage (2). Puissé-je dans ce concours vraiment National, sinon remporter le prix, fournir du moins ma quote-part des idées dont chaque citoyen se croit comptable à sa patrie si son cœur n'est pas fermé au sentiment de l'amour de son pays.

(1) Ce principe nous semble avoir une conséquence bien plus vaste que la conquête d'un petit point tel que l'Angleterre. En effet, un ballon ne s'élève que par la légéreté spécifique de l'air qu'il captive, et il tendra à s'élever tant qu'il sera dans un milieu relativement plus pesant; mais sa force d'ascension, semblable, en sens inverse, à la force de gravitation qui accélère le mouvement des corps dans leur chûte, ne peut-elle pas le faire dépasser les bornes de notre atmosphère? Alors le ballon entrerait dans une atmosphère nouvelle, et admettant de cet air nouveau par le jeu de sa soupape, il pourrait retomber dans une autre planète. De même qu'un aérolite, projeté avec une force volcanique suffisante pour franchir l'atmosphère lunaire, tombe sur notre terre, selon l'explication donnée par quelques physiciens du phénomène offert par les pierres tombées du ciel. Il ne faudrait, pour arriver à ce résultat qui semble un écart de l'imagination, qu'avoir le secret de dilater ou condenser à volonté l'air de son ballon, secret que croit avoir trouvé un mécanicien nommé Mercier.

(2) La fable d'Icare et de Dédale qui, comme toutes les autres, contient un fait historique sous le voile de l'allégorie, n'est autre chose que le récit d'une aéronatation dans laquelle un des deux voyageurs imprudens tomba de la nacelle, tandis que l'autre arriva à bon port. C'est encore ainsi qu'on doit expliquer les ailes des Zéphyrs, d'Apollon, de Pégase, de Mercure, de Persée, de Borée, de Calais, des filles d'Achéloüs, et des Muses, qui s'en servirent utilement pour échapper aux poursuites insolentes de Pyrénée, si justement puni de sa témérité en essayant de voler comme elles.

Jusqu'ici le tort continuel de ceux qui se sont appliqués à l'art de diriger les ballons a été de chercher dans l'air un point d'appui chimérique (3), en un mot d'avoir rendu le mobile trop indépendant du moteur, quand suspendus dans une nacelle isolée du moyen de déplacement, ils se sont ôté toute faculté de gouverner. Les uns, comme Blanchard, ont tout attendu de la mécanique, et n'ont pas vu qu'elle ne devait être ici qu'auxiliatrice de la force de locomotion du ballon, puisqu'un navire dont le point d'appui est la mer, n'a d'autre moyen de déplacement que les vents, tellement employés, que sans intervention de mécanique, proprement dite, on s'avance, avec tous les vents, excepté le vent contraire, et que même le meilleur n'est pas le vent en poupe. Les autres, tels que Charles et Robert, n'ont appelé que la physique à leur secours, ou, comme l'infortuné Pilatre du Rosier, ont associé des agens disparates, et ont couru le risque d'être incendiés par leur agent de progression. Ce n'est certes pas en unissant le procédé de Montgolfier (monument sublime de l'enfance de l'art) à la décomposition de l'air par la chimie, qu'on obtiendra une direction indépendante des vents, ni même par celui, plus ingénieux que prudent, de Zambeccari qui, présentant toujours vers la route à parcourir un immense fanal propre à raréfier l'air et à attirer dans le vide qu'il opérait l'appareil qui le portait, risquait à tout moment de faire explosion en allumant les effluves d'air inflammable s'échappant de son ballon, et n'avait pas prévu qu'un ballon, à raison de sa forme sphérique, éprouve continuellement dans son ascension un mouvement de rotation, et à chaque courant d'air une pirouette dont on ne peut le défendre si on ne corrige cette forme par ce qui l'entoure; ce n'est, dis-je, par aucun de ces moyens plus dangereux qu'utiles, qu'on arrivera à la solution du problème de la navigation aérienne. Serai-je plus heureux? Voici la théorie que je hasarde, et son application.

Le ballon et sa nacelle doivent faire corps de manière à obéir aux mêmes courans de l'atmosphère sans jamais pouvoir courir le risque d'être entrainés en sens opposés, mais de manière aussi que le ballon soit uniquement chargé de soutenir l'appareil, et la nacelle de diriger sa marche. Or, je construis un ballon ovoïde de taffetas vernis, de 30 pieds de hauteur, sur 22 de diamètre à sa plus grande largeur, engagé de 3 pieds dans une nacelle légère, de 42 pieds de long, de 7 de haut, et de 8 pieds de large, construite en osier, à rebord et zones de cuir fort, et fortement amarrée au ballon par 8 appendices d'un filet solide, qui revêt tout le pourtour du ballon qu'il solidifie, et qui va se réunir à sa partie supérieure, où il s'attache à une calotte destinée à deux usages : le premier est d'opposer une résistance suffisante à l'air contenu dans le ballon, air qui, dans l'ascension, se condensant par sa constante tendance à occuper la partie supérieure du ballon, peut occasionner à cette partie une rupture très-dangereuse; le second de recevoir l'appareil d'un parachûte construit de façon, non seulement à offrir dans l'ascension un angle qui la facilite, mais encore, en cas de descente rapide et d'accident, à se déployer aussitôt et à donner en tout tems un motif permanent de sécurité dans les voyages comme dans les expériences. Ce parachûte s'ouvre subitement et spontanément par la pression d'un seul poids de cent livres jeté dans le panier dont il sera parlé plus bas.

Au filet qui entoure le ballon, sont adaptés aux quatre angles vingt-quatre grands cornets en toile, ressemblant à une chausse à large ouverture, rangées parallèlement sur quatre rangs de six de hauteur de bas en haut, et de manière à ce que leurs ouvertures verticales s'enflent à tel vent donné. Elles sont disposées alternativement, de façon que l'une regarde à droite et l'autre à gauche, et que si, par exemple, le vent du nord a gonflé trois cônes, il a, par cette même raison, aplati les trois autres cornets dont il n'a rencontré que la partie conique aiguë. Si le rumb du vent opposé vient à souffler, les trois autres cornets à leur tour s'enflent par le vent du sud, tandis que les trois précédens s'aplatissent; ainsi l'on a à sa disposition vingt-quatre bouches de vents, divisées sur quatre plans verticaux. Mais non-seulement ces vingt-quatre bouches peuvent s'ouvrir aux vents régnans, mais au moyen de cordes destinées à clore exactement et à volonté leurs ouvertures plissées, on peut rendre inutile l'effort des vents les plus mutinés et les faire glisser sur toutes ces bouches absolument fermées. On notera que la précaution d'avoir attaché sur le filet et non sur le ballon

(3) Le seul point d'appui des ballons résulte, d'une part de la force d'ascension dépendant de leur légéreté spécifique, de l'autre, de la force centripète qui les attire vers le noyau de la terre. L'une de ces deux lois est modératrice de l'autre, et c'est de leur union que résulte la théorie de l'aéronatation avec sécurité. En s'élevant dans les airs, un corps déroge à la loi centripète, et c'est pour lui obéir encore en quelque sorte qu'il monte en décrivant une spirale, comme la terre, en tournant autour du centre des mondes, exerce en outre un mouvement diurne de rotation sur elle-même. Ce n'est que parvenu à la hauteur relative à son lest, que le ballon peut obéir à une direction calculée.

les cornets, rend la déchirure du ballon impossible par la plus grande tempête. On n'exigera pas d'ailleurs pour la direction des ballons plus de succès qu'on n'en obtient dans la navigation ; or, on ne vogue point contre le vent directement opposé, et je n'ai d'autre prétention que d'utiliser comme les vaisseaux seulement les trois autres airs de vents. Il y a mieux, c'est qu'en haute mer si l'on est assailli d'une tempête, il n'y a d'autre moyen que de carguer les voiles et se laisser dériver au risque de toucher des écueils, au lieu que notre ballon, à l'approche de la tourmente aérienne, admet de l'air atmosphérique, descend à terre, puis la tempête passée, jette du lest, et remonte au premier vent favorable. Par la disposition de ces cornets, j'ai toujours, sur chacun des quatre points cardinaux, six ouvertures destinées à recevoir trois des quatre vents principaux ou intermédiaires de la rose d'Éole soufflans dans telle direction, contre un seul rumb de vent dans celle opposée, et la navigation n'en a pas davantage.

Au-dessous, et embrassant l'extrémité inférieure de l'hémisphère du ballon, est la légère barque dont nous avons parlé, et qui est solidement attachée par huit fortes extrémités du filet. A la poupe et à la proue est fixé un *directeur* fendant l'air, et dirigeant la nacelle comme un gouvernail. Il est construit en toile solidement encadrée, et dirigé par un pilote habile qu'éclaire la boussole. Ce *directeur* peut à volonté s'élever droit et en panne pour rompre la force du vent trop violent ; et par une manœuvre particulière il peut empêcher la rotation de la barque sur elle-même, inconvénient qui pourrait quelquefois résulter de l'engouffrement des vents dans les cornets, et qui s'opposerait à la progression de la machine aérostatique. Antérieurement et postérieurement à la partie inférieure du ballon plongeant dans la barque, sont des manivelles, aux quatre extrémités desquelles sont attachés en croix quatre *accélérateurs* en forme de quatre petites ailes de moulin à vent mobiles, de manière à ce que leur surface soit *sur champ* dans leur mouvement d'aller, et de face dans leur mouvement de retour, imitant ainsi la manœuvre des rameurs dans l'eau. Les *accélérateurs* ajoutent à la vitesse du vent s'il est faible, le remplacent s'il y a calme, et font avancer ou rétrograder à volonté l'appareil aérostatique ; et étant indépendans les uns des autres, si le vent latéral le dérive trop de la route, à tenir l'accélérateur diagonalement opposé, l'y fait rentrer en exerçant sur l'air des points d'appui répétés. Sous le ballon est un panier mobile de cinq pieds de haut, en cuir fort et osier, engagé habituellement de deux pieds hors la barque dont il termine le fond en cul-de-lampe, tant pour ne pas gêner le service de la manœuvre que pour pouvoir admettre facilement les deux navigateurs en cas de détresse et, par exemple, de grande déperdition et de risque d'inflammation du gaz par l'électricité. Un poids de cent livres, jeté dedans, suffit pour le faire baisser d'un pied et déployer aussitôt le parachûte, auquel il est attaché par quatre fortes cordes de soie, de manière à être indépendant du ballon en cas d'accident. Ce panier a un double fond, et est revêtu de toile cirée, pour parer à la submersion si sa chûte s'effectuait au-dessus de l'eau, et pour diminuer, si cette chûte est rapide, la force de la commotion. Par les mêmes raisons, il est garni de deux petites rames placées dans le double fond, et il a aux quatre côtés supérieurs de son pourtour quatre cornets ou éteignoirs posés horizontalement, s'ouvrant d'eux-mêmes par la pression de l'air dans la chûte du panier. La barque posant à terre, ce panier rentre à fleur du fond de la barque, de même qu'il peut sortir de trois pieds pour faire agir le ressort qui ouvre le parachûte. On m'objectera peut-être qu'on peut bien par mon procédé se servir utilement des vents pour arriver à tel point donné, mais non pour lutter contre l'air, de manière, par exemple, à parvenir avec un autre ballon, partant en sens contraire, à attaquer le ballon voyageur ou même à venir à sa rencontre. Tant mieux! assez de sang a rougi la terre et les mers sans rendre encore les airs la triste arène de nos combats; et loin d'ambitionner la sinistre gloire d'avoir inventé de nouveaux moyens meurtriers, c'est précisément parce qu'on ne pourra pas manœuvrer sur telle ligne fixe, précise et unique, que je m'applaudis d'un procédé par lequel une descente est aussi sûre à effectuer qu'impossible à empêcher. Au reste, je me ferai un plaisir, et j'ose dire un devoir, de communiquer aux personnes qui le désireront, soit le dessin de mon ballon, soit mes idées, et de profiter de celles que le zèle pourra m'offrir sur cet important objet de haute physique, qui, pour plusieurs raisons que j'exposerai, n'est pas aussi étranger à la médecine qu'on pourrait le penser.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

l'inventaire de nos richesses, et dans un tel Recueil on ne doit ni se parer d'un luxe indigent, ni omettre une découverte plus utile que fastueuse; c'est l'esprit dans lequel nous avons cru remarquer que cet ouvrage est composé. Nous engageons les auteurs à le conserver; et nous attendrons pour en rendre compte avec quelque détail qu'ils aient abordé les matières médicales. M. S. U.

*Nota.* L'éditeur des *Annales* avertit que l'abondance des matières l'ayant forcé de dépasser les bornes qu'il s'était prescrites, l'année 1808 formera deux vol., dont le premier, actuellement en vente, comprend les sciences mathématiques, physiques et naturelles; le second, qui paraîtra incessamment, comprend les sciences médicales. On ne pourra se procurer cette seconde partie séparément; elle ne sera délivrée qu'à ceux qui auront acquis le premier volume et en présenteront la quittance.

## NÉCROLOGE.

Une ville dans laquelle je m'honore d'avoir pratiqué la médecine, dont j'aime toujours à louer avec reconnaissance les mœurs hospitalières et qui compte dans son sein des talens non moins précieux à l'art de guérir que chers à ceux qui les invoquent, Lille vient de perdre un jeune médecin déjà célèbre à l'âge où l'on cherche à acquérir des titres de célébrité. Ardent de zèle pour son art et d'amour pour les malheureux qui en imploraient les secours; doué de la plus belle ame, du cœur le plus pur; né avec un génie naturel qui semblait deviner les découvertes de l'expérience, il est mort plein de force, de jeunesse et de droits à une plus heureuse longévité. Un médecin aimé d'*Hippocrate*, malgré le docte écrit par lequel il essaya de renverser l'unité de son culte, le docteur *Boulet*, a prononcé sur la tombe du jeune *Tonnellier* un court éloge, simple comme la fleur des champs qu'effeuille dans sa douleur la Canadienne sur le tombeau de son fils bien-aimé. Peut-être un puriste y trouverait-il quelque chose à reprendre; mais dans son élan la plainte connaît-elle les périodes euphoniques de l'éloquence, et le soupir d'un cœur véritablement affligé peut-il obéir aux règles conventionnelles de l'harmonie? Au reste, il est beau de voir le ministre d'un culte dont les dépositaires sont accusés d'une excessive rivalité, rendre une justice éclatante au talent moissonné dans la fleur de l'âge, dans ce terrible moment qui n'admet plus la voix de la flatterie ou le cri du mensonge, et devant le gouffre sépulcral ouvert à tous les êtres sans acception d'âge, de dignités, d'érudition, de puissance. Et peut-être est-il utile et juste de citer cet exemple pour l'honneur d'une profession trop légèrement calomniée, et dont l'exercice exige le plus rare assemblage de toutes les vertus.

Mais est-il si malheureux celui qui, dans la ferveur du printems de l'âge, est englouti vivant et ne se voit pas successivement dégrader par tous les signes de la décrépitude qui attend ses survivans? Qu'est-ce après tout, dans l'abime de l'éternité que quelques minutes de plus ou de moins d'une vie orageuse, sinon quelques parcelles de poussière de plus dans le sablier du tems?... Ainsi, nous passerons tous sur cette planète, comme l'ombre qui poursuit les heures fugitives du cadran... Trop heureux si, près de faire le dernier voyage, nous avons, comme le jeune *Tonnellier*, amassé une utile provision de ces actes de bienfaisance qu'on peut seuls envelopper avec soi dans le froid manteau du monument!

Repose en paix, bon jeune homme; oui, puisses-tu trouver sous la pierre sépulcrale cette paix inaltérable qui ne règne peut-être, hélas! que dans la société des morts!!! M. S. U.

## ANNONCES.

Il m'est doux d'annoncer que la pitié filiale vient d'inspirer à M. le docteur *Mongenot* l'heureuse idée de faire graver le portrait du docteur *Doublet*. Cette expression *piété filiale* est la seule

qui convienne pour peindre le sentiment de reconnaissance que s'est plu à acquitter un médecin estimable envers un médecin estimé, son beau-père et son maître ; et c'est en le partageant que je m'empresse de publier cet hommage rendu à la mémoire d'un docteur mon compatriote, mon professeur, qui m'accueillit avec bonté, et dont la perte bien vivement sentie aujourd'hui, me fait davantage encore regretter les leçons. Né à Chartres qui donna à la médecine les docteurs *Gendron*, *Bouvart* et *Mahon*, il professa l'art de guérir par amour de l'humanité, et ne vécut que pour laisser des témoignages glorieux de l'utilité de sa pratique médicale. C'est à ses recherches et à celles de son honorable confrère *Doulcet*, que les médecins doivent la connaissance du traitement des fièvres puerpérales qu'il fixa lors d'une épidémie des femmes en couche de l'Hôtel-Dieu de Paris, et que, trop libéral pour faire un secret d'une découverte qui pouvait l'enrichir, il publia aussitôt par une instruction qui respire le plus pur Hippocratisme. L'art incertain ne comptait que des victimes, et la mortalité était effrayante quand il donna ce chef-d'œuvre de théorie-pratique dont la méditation et le succès sont la seule réponse à faire à ceux qui nient encore le dogme des métastases laiteuses. Il n'est pas de mère de famille qui, guérie par ce procédé à son insu peut-être, ne doive s'honorer de montrer à sa famille le sauveur de ses jours : et c'est pour elles moins que pour lui que j'ai cru de mon devoir d'annoncer qu'on trouve chez *Chaise*, marchand d'estampes, rue de l'Échelle Saint-Honoré, ce beau portrait, dessiné par *Cochin*, gravé par *Roger*, et retraçant avec la plus touchante illusion la physionomie à la fois mélancolique et inspirée de l'un des premiers médecins dont se soit honorée l'antique Faculté de Paris. Outre son *Traité de la Fièvre puerpérale*, il a publié des Essais sur l'allactation artificielle, et des Mémoires sur plusieurs points de controverse médicale. Porté par ses succès en médecine et ses écrits au premier rang dans l'opinion publique, investi de la confiance d'une clientelle très-distinguée, il gémit des fureurs de la révolution dont il eut le bon esprit de prévoir les abus, et mourut, à 45 ans, de douleur de l'avilissement où elle avait plongé le sublime art de guérir. Il avait succédé à *Desbois de Rochefort* dans la place de médecin de l'hospice-Necker, occupée aujourd'hui par son fils adoptif et son élève favori, M. le docteur *Mongenot*, qui a hérité de son amour pour son art, ses devoirs et les malheureux. Si le sentiment tenait lieu de génie, je proposerais ces quatre vers au bas de ce portrait :

Par sentiment, non par système,
Ami vrai de l'humanité,
Il vécut trop peu pour lui-même,
Assez pour la postérité.

M. S. U.

---

Cette feuille parait, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 23. — 11 Août 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Histoire des Flegmasies chroniques, etc.;* par F.-J.-V. Broussais, docteur-médecin de l'École de Paris, médecin des armées. — Deux vol. in-8° de 1300 pages. — Prix, 14 fr., et 18 fr. franc de port. — Chez Gabon, place de l'Ecole de Médecine, n° 2.

Ce traité, qui gît tout en faits, remplit la lacune qui existait dans cette partie de l'enseignement médical. Les observations portent un caractère de franchise et de saine pratique, qui en font un des meilleurs guides pour le médecin qui cherche plutôt des conseils utiles qu'une érudition vaine et fastueuse. Nous le recommandons sur-tout à ceux qui exercent la médecine loin de la capitale, et qui ne peuvent sur cette importante matière, encore peu étudiée, se consulter avec des confrères voisins. Les connaissances y sont fixées avec une précision rare en anatomie et en physiologie, et depuis long-tems la médecine ne s'était enrichie d'un travail aussi instructif.

M. S. U.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Économie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire;* par l'abbé *Rozier;* rédigé par ordre alphabétique. Six vol. in-8°, ornés du portrait de *Rozier*, de celui de M. *Parmentier*, et de 30 planches en taille-douce. Le tome V^e^, de 608 pag., avec trois planches doubles gravées en taille-douce, qui comprend les lettres N à Q inclusivement, vient de paraître; son prix est de 7 fr., broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste *franc de port.* Les tomes I^er^, II^e^, III^e^ et IV^e^ sont chacun du même prix. Le tome VI^e^ et dernier paraîtra incessamment. A Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10; et *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Cet ouvrage se poursuit avec un succès toujours croissant, et offre aux auteurs, aux libraires, un bel exemple de fidélité à remplir ses engagemens, aux amateurs de la vie rurale un modèle de conduite; aux littérateurs, aux savans, des pages dignes du Pline français; à tous les économistes enfin, des moyens sûrs de tirer de leurs propriétés le meilleur parti possible. Ce monument élevé à la gloire de la nature, illustrera davantage le nom de Rozier que son propre ouvrage; et si l'on veut apprécier la différence qui existe entre cette édition et celle du docte abbé qui en conçut l'heureuse idée, on peut, dans ce tome, consulter les articles *Œnologie, Os, Outils, Pain, Pêcher*, à quelques procédés près encore hasardés et donnés de ce ton trop confiant qui caractérise en général les promesses hâtives de M. Cadet-de-Vaux; ceux *Oie, Olivier, Patate, Pavot, Pêcher*,

*Pistache de ierre*, *Poirier*, *Poule*, écrits avec ce charme qui caractérise tout ce que M. Sonnini semble écrire sous la dictée de la nature; *Oignon*, qui fait regretter de ne pas voir dans ce volume d'autre article du docteur Tollard, ce jeune savant, à qui Olivier de Serres et Rozier semblent avoir légué leurs pinceaux et dont le génie philosophique promet un digne historiographe de la science géoponique; ceux *Parc* de M. Lamarck; *Parterre*, *Prairies*, *Propolis* de M. Demusset; *Pépinière*, *Pigeon*, *Pommier* de M. Dubois; *Péripneumonie* de M. Chabert; *Phthisie*, *Purgation* de M. Fromage; *Physiologie végétale* de M. Poiret; *Pin* de M. Demusset de Cogners, etc. Nous avons regretté que la pêche (du poisson) n'ait pas obtenu les honneurs d'un article qui eût pu être aussi agréable qu'instructif, et que dans celui *Os*, où M. Cadet-de-Vaux a trouvé l'art de faire un éloge de la pomme-de-terre séchée au four, il n'ait pas eu la justice de préconiser avec le premier juge en ce genre, M. Parmentier, que la meilleure préparation de ce précieux végétal est sans contredit celle que vient de publier Mme de Chauveau de la Miltière. Au reste sous tous les rapports l'ouvrage que nous annonçons ne peut faire que le plus grand honneur à ses collaborateurs, le plus grand profit aux libraires qui en ont conçu l'heureuse idée; et l'on peut dire qu'il ne serait pas autrement publié, si M. l'abbé Rozier instruit par les connaissances modernes, pouvait revivre pour en surveiller l'exécution.

M. S. U.

---

Croirait-on qu'en 1809 on imprime dans un Journal estimé d'ailleurs (les *Petites Affiches de Paris*, du 3 août, page 3739) l'annonce faite par un sieur Fouilloy qui, par parenthèse, n'est pas porté sur la liste légale de la préfecture du département; croirait-on, dis-je, qu'on imprime l'annonce d'une *Méthode anti-lymphatique*, de même qu'on annoncerait un remède anti-scorbutique, comme si le mot *lymphe* était le nom d'une maladie et non pas celui de ce fluide qui constitue le système blanc et qui circule dans les vaisseaux appelés pour cette raison lymphatiques? Il faut n'avoir pas reçu une demi-notion de physiologie pour écrire une telle phrase: mais que demander à un homme qui, sans titre, se fait le prôneur d'un secret, et qui ne distribue sa brochure que pour faire payer la connaissance de sa demeure, sans dire un mot de la composition de la recette à l'aide de laquelle il *guérit radicalement*, dit-il, *l'hydropisie par épanchement et les autres maladies chroniques?* Moins discrets que lui, obligés par état de mettre en garde nos lecteurs contre l'acquisition d'ouvrages inutiles ou dangereux, et attendu que nous avons vu de déplorables effets de ce baume administré du ton le plus confiant et avec la promesse de guérison, notamment à Mme de Guémené qui mourut après huit jours de ce traitement infaillible, nous révélerons confidemment au public que le remède *nouveau* de M. Fouilloy n'est que l'*ancien* sirop alcalin de *Peyrilhe*, consigné page 8 de son excellent ouvrage: nous en avons donné la recette page 40 du N° VI de notre *Gazette* (11 février 1808). Que dire, au reste, d'un homme qui a l'insolence d'articuler dans son ouvrage cette étrange provocation contre l'École de Médecine? « Quoiqu'elle (l'École) ait repoussé mes offres, » je suis incapable de ressentiment, et je n'irai » point la trouver; mais quand un faux orgueil » aura fait place chez elle au sentiment que » prescrit le but de son institution, je m'empres- » serai de l'admettre à mon école et de l'édifier » de tout ce que j'avance... » *Risum teneatis.* Par un fortuit et plaisant à-propos, quatorze lignes plus bas que cet article, on en lit un autre, dans les *Petites Affiches* que nous venons de citer, commençant par ces mots: *Le monde est plein de charlatans.* Il y a de l'écho dans cette page.

M. S. U.

---

## ANNONCES.

*Sirops de Sucre et de Raisins.*

L'industrie est fille de la nécessité: jamais peut-être l'esprit national ne fut autant tendu vers les moyens de réparer la disette des denrées coloniales, ou de suppléer par nos ressources indigènes aux productions exotiques, que depuis

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIII.) ( 177 ) ( 11 Août 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

En 1570, MICHEL TOXITES a fait imprimer à Strasbourg trois éloges différens de la goutte sous ce titre : *de Podagræ laudibus doctorum hominum lusus*. Le premier en prose est de *Bilibalde Birckaymer* de Nuremberg : cet auteur a personnifié la goutte; et en la faisant parler on doit s'attendre à tout ce qu'elle peut dire sur son compte. Dans le deuxième, qui n'est qu'une traduction en vers iambiques du passage de *Lucien* sous le titre de tragédie, on voit figurer et chanter tour à tour et le goutteux et le chœur; les médecins, les tortureurs, et un domestique viennent ensuite; et le chœur finit par dire au goutteux qu'il doit souffrir qu'on s'amuse et qu'on rie à ses dépens, *te ludi rideri feras*. Enfin le troisième est un chant sur la goutte, composé par *Christophe Baptiste* de Paris, suivi d'une dispute entre la goutte et ce médecin.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

SEMBLABLES à ces événemens politiques dont les brillans résultats mûris par une sage lenteur, sont encore cachés dans la nuit des tems, et ne peuvent être pressentis par le vulgaire qui ne voit que le moment présent, les phases météorologiques offrent aujourd'hui une intermittence dont s'alarme celui qui ne voit pas que ces apparentes intempéries concourent au but mystérieux que s'est proposé la nature, et dont elle prépare en silence et de loin les accès. Telle humidité dont on blâme l'influence, tel froid jugé si importun, sont peut-être destinés à faire périr des légions d'insectes qui, cette année, eussent dévoré nos moissons et nos vignes, ou à étouffer le germe de maladies dont le développement voulait une constitution ardente. C'est ainsi que d'un désordre apparent naît une harmonie constante, et dont le cultivateur n'apprécie tout le mérite que quand ses granges sont pleines et ses celliers remplis. On peut appliquer ces réflexions à l'étrange température que nous éprouvons et contre l'irrégularité de laquelle nous aurions tort de murmurer, puisqu'on observe peu de maladies, puisque nos plaines sont brillantes d'épis dorés et nos coteaux déjà surchargés de raisins. Ne calomnions donc point la nature si au milieu de l'été nous retrouvons des jours qui semblent appartenir à l'hiver; et dans tout, avant de former des plaintes, n'oublions pas cette maxime du sage : *Respice finem.*

« *Chacun voudrait* que Jupiter
» Le laissât disposer de l'air,
» Lui donnât saison à sa guise,
» Qu'il eût du chaud, du froid, du beau tems, de la bise,
» Enfin du sec et du mouillé
» Aussitôt qu'il aurait bâillé.

Eh! ne voyons-nous pas que le propriétaire de vignes voudrait du sec quand celui de prairies demanderait de la pluie? Il faudrait donc une météorologie pour chaque coin de terre.

« Dieu ne l'a pas voulu : sans doute il eut raison. »

Le plus sûr, le plus sage est de s'accommoder au tems, ne pouvant l'accommoder à soi; et c'est précisément le but des règles de l'hygiène. Vous avez au mois d'août une température comme en novembre? vêtissez-vous, nourrissez-vous comme en novembre, et laissez les fous être dupes de la mode. Ce n'est, certes, pas le moindre de ses dangers que celui de nuire autant à la santé qu'à la fortune et à l'esprit. Un sage médecin, célèbre par le meilleur des ouvrages de médecine populaire, Buchan, n'a pas dédaigné de publier un traité de l'utilité de la laine portée sur le corps en tout tems; et c'est avec plaisir que je me suis aperçu combien, depuis quelque tems, les esprits sont tournés vers les moyens d'amélioration de la santé, en retrouvant cité dans tous les journaux l'extrait d'un travail de MM. Allen et Pepys sur la respiration, quoique ce travail ait déjà plus d'un an de communication par ces savans à la Société Royale de Londres. Il résulte de leurs expériences qu'on respire 10 pieds cubes de gaz oxigène par heure, 720 par 24 heures. Une alcôve de 8 pieds de long sur 6 de large et 6 de hauteur, ne contenant que 288 pieds cubes, est donc trop petite pour deux personnes. Beaucoup de loges de portier de 10 pieds de long sur 8 de large et 6 de haut ne contiennent que 480 pieds cubes. Deux mille spectateurs absorbent 60,000 pieds cubes par heure. L'opéra réunit quelquefois 3000 personnes pour lesquelles il faut 90,000 pieds cubes par heure, indépendamment de l'oxigène que dévorent les lumières et la neutralisation qu'opèrent tous les corps par la transpiration cutanée, et sur-tout les corps malsains surabondans en azote. On estime à 400,000 pieds cubes la quantité de gaz oxigène altéré à chaque représentation.

Qu'on joigne à ces recherches intéressantes celles faites par Sanctorius, Borelli et de Halles sur la transpiration tant pulmonaire que cutanée, desquelles il résulte que la déperdition par cette exhalation est bien plus considérable que celle faite par toutes les autres voies, puisque Sanctorius a trouvé qu'en Italie, en supposant une diète modérée, un âge moyen et une vie commode, la matière de l'insensible transpiration était les cinq huitièmes de la quantité des alimens, et qu'il n'en restait que les trois huitièmes pour la nutrition et les excrétions du nez, des oreilles, des intestins et de la vessie. Ajoutez à ces principes reconnus que les vaisseaux par lesquels cette exhalation a lieu sont tellement multipliés, et d'une telle ténuité, que, selon le calcul de Lewenhoeck, un grain commun de sable peut couvrir cent vingt-cinq mille orifices de ces vaisseaux exhalans, et vous aurez l'idée de l'importance de leurs fonctions et de leur influence sur la santé. Qu'on s'imagine qu'il n'est pas un petit point de la cuticule qui revêt le corps dont ne transsude incessamment une vapeur qui n'est visible que quand l'extrême ardeur du corps la fournit en quantité outrée, ou quand la froideur relative de l'air la condense en état de sueur. Le même Sanctorius a prouvé par des calculs rigoureux, et pour lesquels il a eu la patience de se peser pendant 40 ans, qu'on perd autant en un jour par l'insensible transpiration qu'en 15 par les autres émonctoires, et il évaluait la déperdition pendant la nuit dans l'ordre suivant : 8 onces par les urines, 4 par les selles, 40 par la transpiration. Si un homme, dit-il, prend 8 livres d'alimens en un jour, en mangeant et buvant, 5 livres s'évacuent par l'insensible transpiration, de manière que 5 heures après avoir mangé il a transpiré une livre, 3 livres de 5 heures à 12, et une demi-livre de 12 à 16 heures.

La transpiration est donc le symptôme le plus sûr de l'état de la santé; et c'est sur-tout quand les pores sont abreuvés par une atmosphère humide qui macère et engorge ces petits canaux, qu'il est nécessaire de leur rendre de l'énergie par une irritation habituelle. Ce n'est pas qu'il faille charger le corps; non, les vêtemens doivent être plus chaleureux que pesans, et il im-



porte sur-tout que ceux qui touchent la peau jouissent de la propriété d'une facile absorption. On a loué l'invention du linge, et cet usage en effet est d'un aspect bien plus propre ; mais la vérité nous oblige d'avouer qu'à cet égard les anciens trouvaient dans l'usage de la laine un vêtement bien plus favorable à la sécrétion facile de l'insensible transpiration. J'entends vanter quelquefois la chaleur qui résulte de porter plusieurs chemises ; mais ce sentiment est aussi trompeur que cet usage est malsain. La chaleur éprouvée n'est due qu'à la rétention de la transpiration, de même qu'on a tort d'attribuer au taffetas vernis la propriété de provoquer la sueur, parce qu'il retient l'insensible transpiration qui accumulée se condense en eau, et offre les phénomènes d'une transpiration outrée. Au nombre des excitans de la transpiration qu'a dictés de sa *chaise* le patient Sanctorius, sont l'équitation, le voyage en carrosse ou en bateau, le jeu de paume, l'action de patiner, les frictions vives sur la peau, et par conséquent, ajouterons-nous, l'usage habituel des flanelles, dont les petites aspérités laineuses irritent continuellement l'épiderme, suppléent à l'action stimulante de l'athmosphère plus échauffée, et jouissent du mérite d'absorber la sueur sans la répercuter.

C'est en ce moment sur-tout qu'une telle propriété est précieuse et que ces conseils sont applicables : nous éprouvons, non-seulement les soirs, mais même à l'heure de midi, un froid comme en octobre ; et quand on réfléchit que le mois présent appartient à la canicule, et que le vent dominant est le sud, on ne peut expliquer ces contradictions qu'en pensant qu'il a dû tomber beaucoup de neige à la sommité des montagnes sur lesquelles le vent du midi souffle avant d'arriver jusqu'à nous. Ce froid est tellement sensible qu'on voit déjà les mouches chercher un abri dans les maisons, et même rester immobiles, suspendues et engourdies aux parois des vitres comme aux approches de l'hiver. La végétation participe de l'influence de cette météorologie anomalique. Les fruits connus sous le nom de primeurs, et qui parent les banquets des riches, ont manqué ; les fleurs sont étiolées ; les fruits rouges sont rares et sans goût ; les melons sont sans parfum et malsains ; les pêches sans eau, les abricots, les prunes sans sucre, et d'un prix qui atteste plus leur disette que leur qualité. La vigne promet de nous dédommager de ces privations ; les moissons sont superbes ; et l'on peut se consoler de l'oubli des accessoires quand on est payé si généreusement du principal.

Les maladies n'offrent rien de différent des tableaux nosographiques que nous avons exposés depuis deux mois ; et en effet, si l'on en excepte quelques beaux jours clair-semés dans cet intervalle, nous n'avons point encore changé de saison. Espérons que, selon l'usage introduit depuis quelques années, l'automne nous paiera les dettes de l'été. Ce qui, au reste, est digne de remarque, c'est que dans les contrées hyperborées les chaleurs sont en ce moment telles, qu'à Pétersbourg par exemple, le thermomètre s'est élevé à 26 degrés ; et lorsqu'on voit l'asyle éternel des hivers, le Nord, offrir une telle température, on serait tenté de prendre au propre l'expression plaisante et hasardée de cette femme bel-esprit qui prétendait que depuis quelques années l'été vient passer ses hivers à Paris.

Les onze jours qui viennent de s'écouler ont offert une telle intermittence atmosphérique, que l'histoire météorologique de la veille est celle du jour et celle du lendemain : aussi, si l'on en excepte le 2 août, qui a été franchement beau, sec et chaud, le 29, le 30 et le 31 juillet ont offert du vent, des giboulées, du chaud, du froid, du soleil, de la pluie ; le 1$^{er}$ et le 3 août ont été plus humides encore ; la nuit qui a suivi a été entièrement pluvieuse. Le 4 soleil ardent, air froid, vent impétueux ; le soir, humidité excessive qui a obligé de rallumer les feux des foyers domestiques ; le 5 giboulées froides, tems couvert, vent de bise ; le 6, le fond de l'air est chaud (20 dég.), et il souffle un vent froid, qu'on croirait du nord si l'on ne consultait pas la girouette marquant S.-E. A 4 heures tempête et pluie ; nuit plus tempétueuse encore, pluie, vent ; baromètre à 26, thermomètre à 8. Le lendemain 7, pluie au matin et air froid ; tems couvert toute la journée ; le 8, température plus chaude mais incertaine, petites pluies : la Seine roule des eaux troubles et jaunâtres.

M. S. U.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, les vents dominans ont soufflé 11 fois O., 16 fois S.-O., 4 fois N.-O., 2 fois S.

☾ Premier quartier, le 18 août.

Depuis le 29 juillet jusqu'au 9 août, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{8}{12}$. — La moindre de 27 p. 3 lig. $\frac{10}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 7 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 21 deg. $\frac{4}{10}$. (dilat.)

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 98 d. $\frac{1}{2}$. — Et pour le *minimum*, 68 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## MÉDECINE.

### *Des Métastases.*

Vous avez rapporté, Monsieur, dans votre Feuille du 21 juillet dernier, à l'occasion d'une péripneumonie très-grave, un fait des plus intéressans pour la science, et confirmatif de la précieuse doctrine des métastases. Le nombre des élèves du célèbre propagateur de cette doctrine, de celui qui, sans l'avoir inventée, l'a mise constamment en pratique suivie, est si considérable, les avantages de cette méthode sont tellement constatés, que je ne conçois point qu'il puisse s'élever le moindre doute sur son utilité. On sait les cures obtenues par le fameux Dessault, de l'application des ventouses, du moxa, des différens cautères et vésicatoires dans les maladies arthritiques, dans le rachitisme, dans les déformations même ayant pour cause la gibbosité; mais la sage nature ne fournit-elle pas tous les jours des preuves à l'appui de ce système? Ceux qui, par leur profession, apportent des soins aux malades qui les honorent de leur confiance, ne pourraient-ils point recueillir et produire une multitude d'observations propres à fixer l'opinion, à établir la doctrine des principes les plus avantageux en ce genre à la conservation de l'espèce humaine? Exerçant l'art de guérir plus par bienfaisance que par état, et dans une commune seulement, je prendrai la liberté de vous rapporter quelques faits dont je laisse aux gens capables et aux savans à déduire les conséquences à l'appui de ce qui vient d'être avancé.

Depuis quelques années, parmi les pleurésies et phthisies pulmonaires pour lesquelles j'ai été consulté, j'en ai remarqué trois dignes d'une attention particulière. Le sujet de la première était une fille de 17 à 18 ans, qui, par suite d'un catarrhe négligé, était atteinte de la phthisie au dernier degré, avec les diagnostics ordinaires, tels que toux pénible et profonde, crachats épais, verts et fétides; fièvre lente et continue, prostration de forces, défaut absolu d'appétit, et constamment la moitié de la langue longitudinalement chargée de saburrhes gastriques, tandis que l'autre moitié était nette et rouge; circonstance que j'ai plusieurs fois observée dans cette maladie. Une tumeur peu apparente mais douloureuse s'était formée à l'extrémité de la dernière fausse-côte du côté gauche; ce fut à cette occasion que la jeune fille me fut amenée. Sans trop rechercher le traitement auquel elle avait été assujétie antérieurement, je conseillai une tisane légérement mucilagineuse avec une poignée d'orge et demi-gros de sel de nitre, et l'injonction d'y ajouter un grain d'émétique au moins une fois par semaine; de plus, l'application d'un emplâtre d'onguent suppuratif sur la tumeur, avec cataplasme de son arrosé d'eau de mauve par dessus. Quinze jours après, sans éprouver un mieux sensible dans l'organe de la respiration, mais une intermittence seulement dans la fièvre qui avait été méconnue jusqu'alors, la tumeur ayant percé d'elle-même rendit une quantité de pus très considérable: j'insérai une tente de charpie dans la tumeur pour l'empêcher de se cicatriser; et la malade, dès ce moment, n'éprouva plus la moindre douleur, et recouvra l'appétit, les forces et la santé la plus robuste.

Le second sujet est un enfant qui, attaqué de la même maladie que la première, n'offrait plus ou que très-peu d'espoir de guérison, lorsque, sans pouvoir en assigner la cause, il éprouva un point pleurétique très-violent au côté droit; raison pour laquelle seule on me pria de voir l'enfant. Quoique je jugeasse à peu près inutiles mes soins, je lui prescrivis cependant une tisane convenable, mais constamment émétisée à la dose d'un grain; je prescrivis en outre un *bain d'enveloppe*. J'ap-

pelle ainsi un cataplasme de son et demi-verre de vinaigre dans l'eau de mauve qui sert à le tremper; ce cataplasme se fait mettre entre deux serviettes pour que le son ne tombe point dans le lit; il occupe toute l'étendue du thorax et de l'abdomen. On le change à mesure qu'il refroidit, ou que le malade a besoin de changer. Trente heures après le point pleurétique disparut; l'enfant recouvra le peu de santé dont il jouissait avant; et deux jours après parut à l'extrémité du cartilage xyphoïde une tumeur de la grosseur d'une noix, qui fut traitée comme la précédente: elle fut un mois à aboutir, et entretenue pendant près d'un an. Aussitôt après cette évacuation naturelle, les symptômes de la péripneumonie ont disparu, et l'enfant a guéri radicalement.

Le troisième sujet est encore une jeune personne, fille de mon métayer, âgée de 18 ans, qui, l'été dernier, après avoir eu très-chaud, s'était refroidie en prenant quelque repos à l'ombre et sur la terre. Elle fut incontinent après attaquée d'un rhume très-intense; mais n'étant point accompagné de fièvre et de perte d'appétit, on ne crut point à propos de m'en parler. Un mois après je vis cette jeune fille que j'engageai à suivre un traitement curatif, mais en vain; rien ne put la déterminer à prendre même une cuillerée de tisane; elle se nourrissait à son ordinaire, excepté qu'elle prenait de l'eau panée pour boisson. Les symptômes ne tardèrent point à s'aggraver considérablement; perte d'appétit, de sommeil et de force; toux profonde et fréquente, douleur dans la cavité de la poitrine, fièvre lente et continue, crachats abondans, purulens, cendrés, fétides au point d'incommoder ceux qui habitaient la même chambre. Devant faire une absence de cinq à six semaines, je déclarai à la mère qu'il n'y avait qu'un effort particulier et imprévu de la nature qui pût sauver sa fille. A mon retour je trouvai la malade accablée de maigreur et ne laissant point d'espoir, lorsque quinze jours après la mère me vint prier de voir un endroit de la poitrine qui se tuméfiait. En effet, je reconnus que la peau qui recouvre les muscles intercostaux des dernières vraies côtes était légérement renitente, et n'avait point la souplesse de celle voisine. J'augurai une disposition prochaine à une métastase : je fis aussitôt appliquer dessus un emplâtre épispastique, qui fit gonfler la tumeur en très-peu de tems avec inflammation; quinze jours après le même traitement la tumeur se perça spontanément et rendit plus d'un demi-litre de pus; aussitôt après la toux et les expectorations disparurent : la malade s'étant toujours obstinée à ne suivre aucun traitement intérieur, a guéri en deux mois de tems, et jouit d'une santé parfaite.

Ces exemples me rappelèrent qu'en suivant le cours anatomique de M. Dessault, j'avais assez fréquemment rencontré des sujets dont les poumons étaient adhérens à la plèvre, quoiqu'ils fussent morts d'autres maladies; cette adhérence n'avait pu se former que par une irritation faite sur la plèvre par le contact d'un ulcère survenu au poumon, et cette irritation avait opéré, à n'en point douter, une déviation de l'humeur morbifique, laquelle, à l'aide de l'inflammation faite sur la plèvre, s'était dissipée par délitescence, et avait été un moyen curatif de la péripneumonie dont étaient attaqués les sujets dont je fais mention. Or, en supposant que mon opinion très-probable ne soit pas dénuée de fondement, considérant le nombre effrayant des personnes qui succombent à la maladie pulmonaire, et en tirant des trois exemples que j'ai cités les inductions qu'ils présentent naturellement dans les maladies de poitrine qui n'offrent que peu ou point d'espoir de salut, ne pourrait-on pas obtenir une déviation de l'humeur morbifique, en opérant une métastase qui agirait directement et immédiatement pour ainsi dire sur l'organe affecté, par une incision faite à l'endroit le plus voisin des poumons? On occasionnerait à l'aide de cette ouverture une inflammation sur le poumon, en même tems que sur la plaie artificielle, dont il résulterait une adhérence semblable à celles que j'ai observées dans plusieurs ouvertures de corps, laquelle adhérence formerait un émonctoire à l'humeur morbifique qui affecte les poumons, ainsi qu'il est arrivé dans mes trois exemples, et rendrait à la vie une infinité d'individus précieux à leurs familles et à la société. Voilà, Monsieur, un problême que je crois pouvoir soumettre aux gens de l'art. Quelque dangereux qu'il paraisse, si l'on

considère la certitude morale et physique de la mort dans le cas supposé, les cures nombreuses des plaies pénétrantes dans la cavité de la poitrine auxquelles l'opération que je conseille se réduit, j'imagine que les probabilités seront en ma faveur. Vos profondes connaissances, Monsieur, rectifieront mon erreur, si vous jugez mes raisonnemens défectueux. J. L. D. Ch.

*Note du Rédacteur.* — L'auteur des observations très-intéressantes que nous venons de rapporter aurait pu citer à l'appui de son opinion vraiment curative la pratique de Dessault qui avait l'habitude constante d'administrer l'émétique en lavage dans toutes les plaies et les grandes commotions de la tête, pour imprimer une diversion utile et dériver l'humeur en irritant le conduit alimentaire. Dans les dernières années d'une vie trop courte, il semblait avoir pour but de résoudre le problème de Bilguer de l'*inutilité des amputations*, et même des opérations. Nous l'avons vu dans des fractures compliquées des extrémités, préférer à l'amputation l'application d'un cataplasme émollient, quelquefois animé de quinquina, et enlever au pansement le membre détaché sans effort, sans danger d'hémorragie et suivi d'une cicatrisation bien plus rapide et plus facile. De même dans de profondes lésions du crâne, il préférait des cataplasmes résolutifs à l'emploi, plus brillant sans doute, mais toujours incertain des couronnes de trépan; mais dans l'un et l'autre cas il unissait à cette pratique prudente l'usage continué de l'émétique à petites doses, et cette conduite lui réussissait merveilleusement. L'idée proposée par notre correspondant, pour n'être pas neuve, n'en est pas moins bonne à reproduire, et outre que l'opération de l'empième a souvent prouvé que l'issue donnée directement à l'humeur purulente amassée dans l'appareil pulmonaire est préférable à tous les moyens de résorption, on a pratiqué avec succès l'usage du séton ou du moxa dans plusieurs affections de poitrine rebelles aux traitemens pharmaceutiques les mieux indiqués. C'était la pratique de M. Loustonneau, et très-souvent avec succès.

## CHIRURGIE.

### *Attaque de Goutte guérie par le Moxa.*

Le nommé Laudaret de la Vernéde, commune de St-Silvain sous Toul, d'un tempérament nerveux et assez robuste, fut pris le 15 mars 1807, d'une douleur des plus violentes dans l'articulation du carpe avec le métacarpe, sans dérangement du système vital, ni aucun gonflement de la partie souffrante. Plusieurs questions faites au malade m'apprirent qu'il n'avait jamais éprouvé de pareilles attaques; mais que son père, à la suite d'une douleur dans les articulations des genoux, en était resté estropié pendant plusieurs années et était mort des suites. D'après cela et l'état physique du malade, je n'hésitai point à regarder cette affection comme une attaque de goutte, et je conseillai, d'après votre utile *Gazette*, d'exposer la partie souffrante sur un bain de vapeur, ce qu'on fit de suite, et après je fis envelopper la partie de laine bien chaude, qui fut remplacée dans la journée par le cataplasme recommandé par Sydenham, et je conseillai de remettre la partie souffrante plusieurs fois sur le bain de vapeur, dans le cas où le malade s'en trouverait bien. La douleur devint plus supportable, sur-tout sur l'eau bouillante pendant le jour; mais la nuit fut orageuse et la douleur des plus vives, et ambulante tantôt dans l'articulation du carpe, d'autres fois au doigt du milieu (*medius*) ou à l'épaule. J'arrive le matin chez le malade, je le trouve au désespoir ne pouvant garder aucune position que celle de courir de sa chambre dans une autre, en criant à hauts cris : Ah! mon Dieu, le poignet; ah! mon Dieu, le doigt ou l'épaule! et quelquefois même en priant de le tuer. Dans l'excès de cette douleur tout me faisait un devoir de tenter les préparations opiacées, si bien recommandées par Sydenham; j'appliquai donc les fomentations opiatiques, remplacées par fois par un liniment anodin, et je fis prendre au malade, par cuillerées, d'une potion anti-spasmodique éthérée. Malgré tous les moyens employés toute la journée jusqu'à trois heures du soir, la douleur devint exaspérée, et le malade, comme un enragé (qu'on me permette l'expression), me défend de le quitter, et me somme de lui couper la main, ou il sent qu'il va périr; c'est ainsi qu'il s'explique avec des juremens. Le pouls, dans cette exaspération de douleur, était un peu plus élevé, mais nul gonflement à la partie. Que faire? Éloigné de chez moi d'une lieue, avec un malade au désespoir et prêt à tout tenter, je ne vis plus qu'un moyen qu'il était aisé de me procurer, c'était d'appliquer le feu : je le proposai au malade qui, loin d'en être effrayé, me répond que rien ne peut égaler la douleur qu'il souffre. J'applique donc de suite un cône de moxa sur le lieu originaire de la douleur; dès que le malade commence à sentir la chaleur, il déclare que sa douleur diminue sensiblement; le feu arrivé à la peau, c'est tout autre chose; tout à coup la douleur est remplacée par celle que produit le feu, et le malade la sent différente, c'est-à-dire cuisante, mais bien autrement supportable, puisque dès ce moment ses cris cessent, et qu'il s'ap-

plaudit de ne sentir que l'action brûlante du feu. Le gonflement de la main et du bras survient d'après cette opération ; mais le moxa scarifié, la suppuration bien établie, entretenue et sollicitée par un onguent suppuratif animé, et l'emploi des cataplasmes de graine de lin, dissipèrent dans peu de tems le gonflement ; et le malade fut dès cet instant parfaitement guéri, seulement l'articulation du poignet resta roide pendant quelque tems, et le doigt médius immobile pendant six mois. Cependant, par le moyen de bains répétés, cet homme a recouvré l'usage de ce doigt qui seulement est resté très-*impressionable* au froid le plus léger, au point que même à la St-Jean, il a été long tems obligé de porter un gant, tant cette partie était sensible. Depuis ce tems il a toujours joui d'une bonne santé, et toute infirmité a cessé. Etait-on en droit de regarder cette attaque comme une affection de goutte, ou cette douleur était-elle purement nerveuse et due à une autre cause?

DE COURTEIX,
*Chirurgien à Clugniac.*

*Nota.* Le malade dit que dans le commencement il aurait pu couvrir le siége de la douleur avec un écu de 3 livres.

---

*Du Régime habituel pour se bien porter.* ( Suite. )

UN Médecin de la Faculté de Paris, le docteur Louis Lémery, consacra, dans le commencement du siècle dernier, un traité à l'examen de la salubrité des alimens relativement aux divers tempéramens. Cet ouvrage est très-utile sans doute ; mais on ne peut se dissimuler que s'il était reproduit aujourd'hui que le creuset de la chimie a soumis à une analyse plus exacte tous les corps de la nature, il offrirait une garantie bien plus rassurante à ceux qui voudraient se conduire d'après ses documens. Cependant à travers quelques inexactitudes, on remarque un fonds de doctrine hippocratique, et de pratique expérimentale qui manquent à la plupart des écrits modernes en médecine. Il passe en revue les divers alimens tirés des trois règnes, au nombre desquels figure le condiment le plus ordinaire, le sel tiré du règne minéral. Il passe de là aux diverses liqueurs, soit comme boisson habituelle, soit comme stimulant spiritueux. Il expose avec art et érudition le régime des peuples des divers climats, des différens siècles, des sectes variées, et descend avec détail dans l'énumération des effets de chaque nourriture, et dans les motifs qui doivent déterminer leur choix relatif à telle ou telle constitution. Nous ne le suivrons point dans ces divisions, et en renvoyant à cet ouvrage, dont il serait à souhaiter que quelque physiologiste éclairé par la chimie publiât une édition au niveau des connaissances actuelles, nous nous contenterons de poser quelques principes qui fixent la démarcation existante entre certains tempéramens pour établir leurs motifs d'appétence ou de rejet de certains alimens. Nous avons déjà signalé très en détail ces distinctions dans notre *Manuel populaire de santé*, et nous renvoyons à cet ouvrage pour apprendre à bien déterminer les nuances qui séparent les diverses constitutions. Cette connaissance supposée, nous allons parcourir rapidement la série des alimens les plus en usage. Celui qui exige le choix le plus sévère est l'eau, tant comme principe de nutrition qu'à raison de sa propriété dissolvante des alimens, toujours en raison de sa plus ou moins grande pureté. On conçoit en effet qu'un fluide qui contient des corps étrangers sur lesquels il a déjà exercé sa vertu de dissolution ne peut plus avoir une action égale sur les alimens qu'on mélange avec lui. Que sera-ce s'il contient des substances délétères? Les anciens mettaient le plus haut prix au choix de cette première boisson de l'homme. Le père de la médecine lui a consacré un traité particulier ; et les Romains dans les monumens qu'ils léguèrent à l'admiration de la postérité, n'oublièrent pas les aquéducs destinés à faire venir des pays lointains des eaux saines quand ceux qu'ils habitaient n'en produisaient pas de semblables. La France commence à apprécier l'importance de ce moyen sanitaire ; et si la paix permet au vainqueur de l'Europe d'égaler par ses institutions civiles la gloire de ses armes, tout promet à la France que dans les contrées les plus mal partagées en ce genre, le riche pourra noyer son vin généreux dans une onde pure, et l'indigent à qui la cherté du vin ne permet pas de réparer ses forces par l'usage de cette liqueur,

ne trouvera plus dans les eaux crues ou impures des germes de maladies.

L'eau la plus saine est celle qui est la plus légère à l'aréomètre, parce que sous un volume égal il est dans ses molécules plus d'air interposé. Elle doit être claire, diaphane, sans couleur, sans odeur, mais non pas sans saveur, puisqu'elle doit imprimer un léger sentiment de fraîcheur aigrelette sur la langue. Facile à s'échauffer, elle doit aussi promptement se refroidir. Elle doit cuire aisément et amollir les légumes, dissoudre le savon, n'imprimer aucune sensation de pesanteur à l'estomac, et passer facilement par les urines. Vous reconnaîtrez les habitans d'un pays où les eaux sont vives et salubres, à leur teint fleuri, à leurs dents blanches, à leurs yeux vifs, à leur peau lisse et brillante, à leur agilité; mais aussi soyez persuadé qu'il ne croît sur les bords des ruisseaux qui les fournissent, ni joncs, ni roseaux, ni mousses, qui généralement ne poussent que dans la vase des eaux stagnantes telles que celles des marais et des étangs. Celle qui, descendant limpide de quelque fente de rocher, s'enfuit en murmurant sur un lit de cailloux, et que traversent les rayons solaires, est préférable à toute autre; mais les eaux des fleuves d'un cours rapide, et qui ne roulent point sur des lits de minéraux, de sélénite ou autre terre calcaire, sont extrêmement saines; et il est peu d'eau qui le soient davantage, par exemple, que celle de la Seine et du Nil. Ajoutons que si on remarque que les peuples qui font usage d'eaux vives et courantes se portent mieux que ceux qui boivent des eaux marécageuses, c'est que ceux-ci, outre l'inconvénient très-grave de cette dernière boisson, ont encore celui de vivre dans une atmosphère imprégnée des vapeurs qui s'élèvent sans cesse des eaux dormantes et nuisent à la pureté de l'air. *Tales aquæ, talis aër.*

Par les raisons que nous venons d'exposer, les eaux des puits, privées des rayons du soleil, toujours tranquilles sur un sédiment la plupart du tems purement calcaire ou séléniteux, ne peuvent être salubres qu'après les avoir épurées. On a proposé de les faire bouillir pour ôter leur crudité; mais l'ébullition a le défaut de purger d'air l'eau qui est d'autant plus saine qu'elle en contient davantage, et en employant ce moyen il est nécessaire de lui rendre l'air qu'elle a perdu; or, on y parvient en la versant à plusieurs reprises et de très-haut d'un vase large dans un autre, et en la laissant exposée aux rayons du soleil. C'est à cette agitation que l'eau puisée au bas de la fosse d'un moulin doit sa vertu digestive tellement éminente, que des estomacs qui ne pouvaient s'accommoder d'aucune autre se sont très-bien trouvés de son usage. On peut, avant de la boire, la laisser reposer et rafraîchir à la cave.

L'hygiène doit beaucoup à la chimie qui s'est occupée de l'épuration de l'eau avec un tel succès qu'on est parvenu à rendre potables les eaux même croupies et chargées de principes étrangers. On doit à Lowitz la découverte de ce moyen épuratoire, qui consiste en une addition de charbon proportionnée à la corruption de l'eau; et c'est cette théorie apportée en France par Smith que mettent en pratique les propriétaires des filtres épurateurs placés à la pointe de l'île Notre-Dame, si heureusement qu'il est impardonnable à un habitant de Paris de risquer de boire une eau bourbeuse dans l'hiver, ou fétide dans l'été, quand, sans augmentation de prix, ils peuvent en tout tems boire une eau rendue limpide et saine par des moyens à la fois mécaniques et chimiques, dont, au reste, la Compagnie des eaux épurées ne peut faire et ne fait aucun secret. Pour les pays qui ne jouissent pas de ce précieux avantage, on peut y suppléer par un diaphragme de charbon pulvérisé mêlé à égale quantité de grès mis en poudre, surmonté d'un autre diaphragme de grosses éponges, lesquelles arrêtent mécaniquement les corps étrangers, et font que l'eau, dégagée de ses obstacles grossiers, offre un accès plus facile à l'action chimique des molécules divisées du charbon. Le second diaphragme est revêtu d'une grosse toile qui ne permet à l'eau de s'échapper que goutte à goutte pour se saturer d'air et recouvrer sa limpidité. Un moyen d'obtenir l'eau plus pure encore est de poser l'appareil dont nous venons de parler dans un tonneau défoncé par les deux extrémités: on place ce tonneau dans un autre défoncé par le haut seulement, moins long et plus large; on remplit le tonneau extérieur de sable à un tiers de sa hauteur, et celui du milieu à moitié. On verse dans celui-ci l'eau qu'on veut filtrer; elle passe à travers les deux filtres et encore à travers le sable des deux tonneaux, et vient s'élever au-dessus du sable du tonneau extérieur d'où on la tire par un robinet pour l'usage.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

qu'une élévation excessive de leur prix nous a fait connaître leur privation. De toutes parts s'élèvent des établissemens destinés à remplacer une denrée trop coûteuse, ou à tirer un parti plus avantageux des substances exotiques qu'une stérile abondance nous faisait dédaigner. C'est à ce sentiment d'émulation nationale que doivent naissance la *Raffinerie de sirop de sucre et de mélasse*, établie en la Cité, cul-de-sac Sainte-Marine; et les Manufactures de *sirop de raisins*, formées dans la France, et parmi lesquelles se distingue celle de Bergerac. Les entrepreneurs de la raffinerie de sirop de sucre ont eu pour objet de diminuer la consommation et par conséquent le prix du sucre, en soumettant au raffinage par de nouvelles ressources et des procédés usités, les moscouades, les cassonades les plus communes et jusqu'à la mélasse, de manière à obtenir leur emploi sans désavantage dans toutes les préparations qui nécessitaient du sucre. Ils ont obtenu trois sirops : le premier, de 48 s. la livre, est d'une limpidité et d'une transparence telles qu'on ne peut le comparer qu'à l'eau distillée. Il peut servir à confectionner les liqueurs fines et remplacer exactement le sucre dans tous les cas où son état de cristallisation n'est pas rigoureusement nécessaire, et même nous devons ajouter que la tendance à cristalliser dans ce sirop est telle que nous avons vu plusieurs cristaux spontanément formés aux parois des fioles qui le contiennent. Le second, du prix de 40 s. la livre, est propre à être employé toutes les fois que l'incoloration n'est pas une qualité indispensable pour la confection des substances auxquelles on le mêlera. Ainsi il réussira bien pour édulcorer les liqueurs colorées, confire les fruits, sucrer le café, le lait, les crêmes, les potages, le thé. Il sucre mieux que le sucre le plus beau et le plus raffiné; et comme il faut pour les confitures amener le sucre à l'état sirupeux, ce sirop donne dans cet emploi un profit très-sensible.

Le sirop de mélasse, au prix de 24 s., offre aux personnes peu aisées et qui ne peuvent se passer de sucre un suppléant aussi économique que salubre. Le goût même qu'il retient de la mélasse qui le fournit n'a rien de désagréable dans les confitures, le café, les ratafias. Employé en caramel pour les usages domestiques, il remplace le sucre à bien moindre dose, et son goût s'allie très-bien à celui du sucre brûlé. Une commission de chimistes, nommée par la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, a déclaré formellement dans son rapport, « qu'on » n'était point encore parvenu à clarifier la mé- » lasse et les sucres bruts avec autant de perfec- » tion; que dans les circonstances actuelles ce » procédé utilise une substance (la mélasse) qui » n'était point applicable aux usages domestiques..., » mais que dans tous les tems cette méthode » rendra de véritables services, *en donnant aux* » *sucres les moins purs les propriétés qu'on ne* » *trouve que dans les sucres supérieurs*... Que si » ce procédé est un jour connu et adopté, il fera » baisser le prix de beaucoup de marchandises » que l'habitude a rangées parmi les objets de pre- » mière nécessité, et dont la classe peu aisée du » peuple serait privée si l'on ne trouvait les » moyens de les mettre à sa portée. »

Les dépôts sont chez M. Richard, M^d confiseur, rue de la Vieille-Bouclerie; chez M^elle Rousseau, épicière, rue de la Vieille-Monnaie; et cul-de-sac S^te-Marine, n° 6, en la Cité, à la Raffinerie, chez M. Guillon.

Le *Sirop de Raisins* offre sous le rapport de l'industrie française un mérite de plus de difficulté vaincue et de plus de profit national. Le prix est de 22 s. la livre. Celui que nous annonçons, fabriqué par M. Rouchon l'aîné et La Roche à Bergerac, se vend à Paris, chez M. Herbaut, confiseur, rue de Bussi, et chez M. Auger, marchand épicier, rue des Vieilles-Étuves, n° 4, vis-à-vis celle du Regard, faub. S^t-Germain. Nous donnons ces adresses avec d'autant plus de motifs qu'il s'est introduit dans le commerce plusieurs qualités de sirop de raisins dont la couleur noire, le goût insupportable et l'aspect repoussant sont faits pour discréditer une invention heureuse et utile. La Société d'Encouragement vient de proposer un prix pour la meilleure fabrication de ce sirop, et nous ferons connaître le résultat de ce concours patriotique. Le Nestor de la pharmacie, l'honnête et savant Parmentier, à qui l'art alimentaire doit tant de précieuses acquisitions et à qui une longue expérience en phi-

lantropie a donné le droit de faire autorité dans une telle matière, a dit de ce sirop, dans son *Instruction sur les Moyens de suppléer le Sucre*, qu'il était propre à remplacer le sucre de canne dans bien des usages. Et nous regarderions comme attentatoire à ses droits la présomption d'ajouter un mot à cet éloge. M. S. U.

*Lait d'Anesse.*

Depuis long-tems la médecine réclamait dans la capitale un établissement dont nous avions pressenti, dès il y a long-tems, dans ce Journal l'utilité, et qui pût résoudre une des parties du problême *de la médecine par les alimens*, dont nous avons recommandé la méditation aux savans. Nous voulons parler de l'art de guérir les malades en nourrissant les bêtes qui donnent du lait, de plantes dont les sucs soient reconnus propres à combattre la maladie à traiter, même après avoir été élaborés par l'estomac. M. le docteur Frier, de Grenoble, nous promit sur cette importante matière, et nous annonçâmes dans le N° 8 (11 mars dernier), un travail que son exactitude accoutumée vient de nous permettre de faire connaître sous peu.

Tandis qu'il fondait sa théorie un cultivateur la mettait ici en pratique; et nous nous faisons un plaisir d'annoncer que c'est aux portes de Paris, dans un pays déjà cher au Dieu de la santé par ses eaux minérales, que ce nouvel établissement a lieu.

Madame Amavet, demeurant à Passy, grande rue, N° 5, douée d'un goût particulier d'observation, dirigée par des conseils utiles, a divisé les différens emplois d'un troupeau d'ânesses, tellement que par un choix raisonné de nourriture appropriée, le lait de celle-ci convient aux phthisiques, cet autre aux convalescens d'une fièvre aiguë, à un enfant nouveau né; celui-ci à un jeune vieillard épuisé par des jouissances solitaires; celui-là à un homme exténué par des actes de bravoure érotique; à une femme amaigrie par les fleurs blanches, ou torturée d'affections nerveuses. Ici c'est un goutteux, un scorbutique, un dartreux; là un vénérien, un cancéreux, qui puisent à la ronde dans la coupe couronnée de lait la santé et la vie. Outre l'usage de végétaux choisis selon l'espèce du mal à guérir, et donnés trois heures seulement avant le tirage du lait, ces animaux paissent dans une vaste prairie voisine, abondante en herbes les plus salubres, tandis que le lait d'ânesse à Paris n'est que le résultat de fourrage sec, mangé par de malheureuses bêtes enfermées du matin au soir, et croupissantes dans un cloaque infect.

En prévenant deux jours seulement d'avance madame Amavet, on reçoit d'elle un N° indicateur du genre de lait à boire d'après la maladie à traiter et la prescription du médecin. On trouve à la même adresse du lait de chèvre également approprié à l'indication médicale à remplir.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 24. — 21 Août 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Troisième Lettre adressée à M. le docteur* Marie de Saint-Ursin, *sur les moyens de rendre à volonté le Lait et le Petit-Lait médicamenteux;* par M. *Frier*, docteur en médecine, à Grenoble. — Petite brochure d'une feuille in-8°. — De l'imprimerie de *Peyronard*, à Grenoble.

Nous avons annoncé dans le dernier N° cette lettre qui a pour but un objet de la plus haute importance. Pour arriver à ce but, l'auteur, qui a déjà fait ses preuves de sage médecine et de philantropie (*vir bonus, agendi peritus*), propose deux moyens : « 1° d'habituer graduellement les » animaux dont on veut prendre le lait, à se » nourrir des plantes reconnues propres à com- » battre les maladies que nous avons à traiter, » ou tout au moins mêlées au bon fourrage pro- » venant des montagnes situées au levant ou au » midi; 2° de faire prendre au malade le lait mé- » langé avec les infusions, décoctons ou sucs » des plantes que les animaux répugneraient à » manger. »

On peut, dit l'auteur, rendre à volonté le lait purgatif, sudorifique, tonique, anti-scorbutique, diurétique, etc.; et l'une des preuves que le lait contracte les propriétés des plantes dont se nourrissent les animaux, c'est qu'il en prend le goût; nous ajouterons : et la couleur, telle que le rouge de l'opuntia et de la garance, le bleu de l'indigo, etc. Le motif de la préférence à accorder au lait médicamenteux sur les médicamens mêmes donnés en décoction ou en nature, est fondée sur la facilité d'assimilation que possède bien plus énergiquement un véhicule animalisé que tout autre produit de l'art. C'est ainsi que d'après Tissot, le docteur Frier conseille dans les maladies occasionnées par les abus de la volupté et sur-tout par la masturbation, le lait pour unique nourriture, parce qu'il adoucit l'acrimonie des humeurs, relâche doucement la fibre, répare les forces, désaltère en nourrissant, entretient les sécrétions, dispose à un sommeil tranquille, et n'est point susceptible de putridité comme le suc des viandes. Mais, observe Buchan, il faut que le lait, pour produire cet heureux effet, soit donné seul ou au moins lorsque l'estomac n'est pas chargé d'autres alimens; par exemple, à déjeûner ou à souper.

S'agit-il, dit le docteur Frier, de traiter une maladie qui reconnaisse pour cause l'épuisement, la faiblesse, le relâchement de la fibre? on nourrit l'animal avec des feuilles de chicorée, de benoite, de chardon, d'absinthe, ou avec du maïs, de l'avoine, de l'orge, du blé en herbe; on compose son déjeûner de baies de genièvre mêlées avec la farine qui provient des grains de ces dernières plantes avec laquelle on blanchit sa

boisson. La fibre est-elle trop tendue, les humeurs sont-elles trop âcres, y a-t-il ardeur dans le sang? on nourrit l'animal de mauve, de bette, d'épinards, de laitue, de trèfle, de luzerne. Faut-il arrêter ou un crachement de sang, ou un vomissement? on fait boire le lait froid, et l'animal est nourri de feuilles d'ortie, de plantain, de grande consoude, de mûrier, de sureau, de frêne, etc. Avez-vous à traiter des maladies chroniques de la poitrine et du bas-ventre avec engorgement ou ulcère au poumon, aux reins, à la matrice? alimentez votre nourrice de feuilles de guimauve, de bourrache, de buglose, d'angélique, de pimprenelle, de bouillon-blanc, de capillaire. Dans le traitement de l'hydropisie ou du scorbut, on donne à manger à la bête des feuilles d'asperges, d'arrête-bœuf, de chicorée, de cresson, de raves, de navets, de choux, de bourgeons de genièvres, de pousses de sapin. Est-il question de maladies spasmodiques? que le repas de l'animal abonde en feuilles de tilleul, de mélisse, de mauve, de guimauve, de violettes, de laitue, de pimprenelle, comme on lui sert des feuilles de pêcher, de sureau, d'oseille, d'arum, si l'on veut donner au lait une qualité purgative (1).

N'est-ce pas par les nourrices qu'on purge les enfans à la mamelle? ne leur défend-on pas les ragoûts épicés, les crudités, les liqueurs, et même les passions trop vives et jusqu'aux droits de l'hyménée dans la crainte d'altérer leur lait? Je viens tout récemment de faire la triste épreuve de l'influence du lait sur la santé de l'enfant, en voyant le mien dépérir sans autre cause que la grossesse de sa nourrice, dont le lait séreux le mit en six jours aux portes de la mort. Dans cet état le phosphate de chaux, dont le lait abonde, est détourné au profit de l'enfant nouvellement conçu et employé à la structure de ses petits os. Il ne reste plus qu'une liqueur claire, d'une saveur et d'une odeur nauséabondes, moins nourricière que de l'eau sucrée. Ne voulant plus courir les risques d'une chance pareille, j'ai mis mon enfant sous mes yeux au lait d'une seule vache, et à la râpure de croûte de pain cuite dans l'eau sucrée. J'ai oint de bon miel simple les petites aphtes qui tapissaient la bouche du malheureux nourrisson, et qui avaient été produits par l'ardeur de son jeûne; et dix jours chez moi de régime graduellement nourrissant et d'une propreté recherchée, ont réparé six jours de coupable insouciance d'une nourrice mercenaire.

Le lait, dit encore le docteur Frier, peut se mêler à l'eau, aux émulsions, au miel, au sucre, aux sirops, aux bouillons de veau, de poulet, d'agneau, de grenouille; au thé, au café, sur-tout d'orge et de chicorée torréfiées. Il se marie aux farineux, aux œufs, aux sucs des fruits, aux eaux minérales et aromatiques; et la facilité de le couper avec les liquides appropriés ôte tout prétexte d'excuse aux personnes qui prétendent *qu'il ne leur passe pas*. Eh! le vin, la bière, l'eau-de-vie et le café nous passent-ils dans l'enfance? cependant on s'y habitue; et le secret pour s'accoutumer à l'usage du lait est de le prendre en petite quantité d'abord et associé à quelque breuvage qui nous plaise et convienne à notre estomac.

La meilleure manière de le prendre, pour les enfans sur-tout et les malades, serait de téter la bête qui le donne. Il existe dans cette liqueur animale un arome vital qui s'évapore par le contact de l'air, et c'est la raison pour laquelle la chèvre est de tous les animaux le plus propre à remplir les fonctions de nourrice domestique; mais si l'on ne peut le prendre ainsi, qu'au moins tiré dans un vaisseau de terre plongé dans de l'eau tiède et bouché ensuite hermétiquement, le lait ne sorte de ce vase que pour être bu pur ou mêlé à la boisson médicamenteuse appropriée. Ajoutons que le moyen le plus sûr de faire passer le lait est de purger avant le malade avec quelque doux évacuant si la langue présente une saburrhe bilieuse.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de ce sujet, quelque intérêt qu'il offre à toutes les classes de la société, comme à tous les âges; et nous renvoyons au petit ouvrage même dont

(1) C'est sur ces principes que Mme Amavet, à Passy, près Paris, grande rue, n° 5, a fondé l'établissement de son lait médicamenteux de chèvres et d'ânesses, en assez grande quantité pour pouvoir fournir les malades en tout genre qui voudront recourir à ce moyen de médication; mais elle n'en donne que sur les ordonnances des gens de l'art, et ne se mêle du tout que d'exécuter fidèlement leurs prescriptions.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIV.) ( 185 ) ( 21 Août 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

ANTONIUS GALATEUS, dont le nom véritable était *Ferrari*, n'est pas le même que *Galatée* médecin, dont nous avons publié la notice dans le N° XV, et mort en 1490. Celui-ci, né à Otrante en Italie, se maria à Naples dont le Roi le fit son médecin. Il mourut à Lecce, en 1517, âgé de 73 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages : *de Situ Japigæ*, 1624, in-4°; *Successi dell' Armata Turchesca nella città d' Otranto, dell' anno* 1480; 1612. Il avait accompagné le fils du Roi de Naples dans cette expédition. On lui attribue à tort le traité intitulé : *Vitæ dei Letterati Salentini*, qui est de son homonyme né en effet chez les Salentins.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Ce n'est que par des orages que la saison de l'été s'est encore annoncée parmi nous. Tous les journaux retentissent de phénomènes météoriques les plus sinistres. A Nérac près Agen, le feu du ciel tombe sur une tour du château de M. de Brancas-Villars; à Bazas, à la Réole les vignes, les prairies, les moissons sont hachées par la grêle; dans la Côte-d'Or, un orage épouvantable traversant l'arrondissement de Châtillon du N.-O. au S.-E., a ravagé quatorze communes, et en moins d'un quart d'heure a ruiné les espérances de toute l'année. A Nolay, une grêle affreuse a causé les plus grands dégâts. Des arbres ont été déracinés ou brisés, des toits soulevés et lancés au loin, des murs renversés. Encore si ces ouragans n'exerçaient leur rage que sur la Nation pirate qui infeste nos côtes sans gloire comme sans profit! Mais qu'a fait un peuple de frères pour attirer sur lui la tempête et la foudre? Réserve-les, Dieu juste, pour ce peuple forban qui dans ses navigations incendiaires semble défier les orages et insulter au droit des gens! Mais leurs excès ont lassé ta patience... Semblables aux flottes dont Xerxès couvrit l'Hellespont, leurs vaisseaux ont déposé sur un seul point de nos rivages alliés toutes leurs forces réunies; mais comme Xerxès leur honte est complète, et il ne leur manque plus qu'une autre Salamine : ils la trouveront; un seul département s'est levé, et les traits d'Albion se sont émoussés sur les remparts défendus par nos généreux soldats. Battus en Espagne, sur terre; vaincus sur leur élément favori à la vue de leurs côtes, il ne reste plus à l'ignominie des Anglais que de perdre leur ascendant maritime comme ils

ont perdu leur crédit en monopole. Encore un peu de tems, et l'Europe va recevoir à la fois le bilan de leur honneur et celui de leur commerce.

Si l'on en excepte les 10, 11, 17 et 18 août d'une chaleur telle que le thermomètre s'est élevé à 27 degrés à l'ombre dans la campagne, la décade dernière a offert une suite de jours tristes et pluvieux. Froid le matin et le soir, quelque chaleur à midi, de courts orages à quatre heures, ensuite de la pluie: tel est l'historique des dernières journées trop ressemblantes entr'elles. Heureux encore dans notre infortune nous n'essuyons point du moins à Paris, le fléau de ces nuages de grêle qui sèment l'effroi, le ravage et la mort sur tous les lieux de leur passage. Des savans qui se mêlent de tout expliquer en affectant un septicisme que trahit leur ton de confiance, attribuent cette singulière immunité topographique aux vapeurs de *toute espèce* qui s'exhalent de l'immense foyer d'une *grande* ville, et à la *grande* quantité de paratonnerres dont nos édifices sont *armés*; et là-dessus de préférer l'examen de cette question vraiment oiseuse à celle de savoir s'il existe *un moyen commun, une sorte de thermomètre pour nos sensations.* Certes si l'on travestissait ainsi mon problème, je le retirerais du concours; mais j'espère qu'un meilleur esprit guidera les écrivains qui s'en occuperont, qu'on le jugera plus digne d'une attention sérieuse, d'une interprétation plus orthodoxe: et je n'en veux d'autre preuve que les fonds déjà offerts par quelques zélateurs pour assurer la récompense du travail des concurrens. Retournons à notre texte.

On dit vulgairement que le tonnerre corrompt les viandes, *tourne* le lait, le bouillon et les œufs, aigrit le vin, fait fermenter les végétaux, etc.; on ne parle alors que de l'effet, et l'on s'expliquerait plus exactement, si l'on disait: L'électricité développe les germes fécondés; elle hâte leur évolution, elle accélère l'arrivée du principe vital qui, pour s'exercer, a besoin de telle condition préliminaire et voulue. Ainsi quand il tonne, l'atmosphère saturée de fluide électrique fait éclore des myriades d'œufs déposés dans les matières animales, putrescibles, fait végéter rapidement les lichen, dont les germes microscopiques, comme autant de plantes parasites, n'attendent qu'une température appropriée pour tapisser la surface des végétaux riches en substance pulpeuse. De là, les vers dans les viandes qui prennent un goût particulier, et la moisissure qui couvre, soit les pâtes fermentées, soit les germes, soit même le lait, dont la chaleur a fait monter la partie crémeuse.

Ce n'est pas que l'introduction de l'électricité dans les corps n'ait sur eux une action immédiate et très-sensible. Monsieur le duc de Chaulnes, à qui la chimie et la physique doivent plus qu'elles n'ont payé de reconnaissance, se plaisait à répéter une expérience qui prouve son influence directe. Il faisait passer à travers un flacon rempli de sirop de violettes, une tige de métal intersectionnée, comme les deux tiges de laiton qui dans le pistolet de Volta sont éloignées de manière à se communiquer l'étincelle électrique, et à allumer l'air inflammable. Il approchait la tige extérieure du conducteur électrique; le sirop se rougissait, et il en concluait la propriété acide du fluide électrique; mais dans la plupart des phénomènes de putrescence causée par l'orage, la cause en est bien plus souvent due à l'intervention des animalcules éclos par l'électricité, qu'à celle même de ce fluide qui, à raison de son acidité, aurait plutôt une propriété antiputride. Au reste, un moyen d'empêcher soit la putréfaction des viandes, soit la corruption des œufs, et même de ceux des vers à soie, ou la mort des petits vers récemment éclos, ou la fermentation des liqueurs, est de placer dans le panier ou le vaisseau qui les contient une tige de métal. C'est ainsi que j'ai moi-même expérimenté qu'une branche d'acier posée dans le berceau de mon enfant le rend bien moins impressionnable aux effets de l'orage. Est-ce en soutirant sans secousses l'électricité de l'enfant, et en rétablissant sans commotions l'équilibre dans l'atmosphère électrique, ou faut-il, sur la foi du physicien que nous citions tout à l'heure, en attribuer la cause aux vapeurs de *toute espèce* qui s'exhalent du berceau, ou au paratonnerre dont est *armé* cet asyle de l'innocence, etc.? Laissons la solution de cette question à celui qui la croit digne d'occuper toutes les académies; et sans nous élever à ces hauteurs, continuons d'expliquer terre à terre l'influence des météores sur notre santé.

Dans les dix jours qui viennent de s'écouler, on a remarqué un accroissement très-sensible dans le nombre et l'intensité des maladies. Eh! le moyen qu'il en soit autrement, quand du jour au lendemain on observe une différence thermométrique de 17 degrés; (le 11, 27 degrés; le 12, 10 seulement). Mais ce qui a sévi sur-tout avec une sorte de fureur, ce sont les coqueluches chez les enfans; les rhumes chez les femmes; les dyssenteries, les choléra-morbus, les cram-

pes d'estomac et les rhumatismes chez les hommes. On a observé beaucoup d'affections de la peau; et ces éruptions, loin d'être alarmantes, ont été favorables aux individus chez qui des répercussions de transpiration avaient fait rentrer des germes dartreux ou de gale mal guérie, et que l'ardeur momentanée de la température a rejetés du centre de la circonférence. Mais pour que ce travail de la nature n'ait pas été vain, il a fallu le seconder par des bains appropriés, tels que ceux sulfureux, et des boissons légèrement carminatives, aussitôt que le refroidissement de l'air a contrarié ces éruptions cutanées. Par la même raison il a fallu ou garder son appartement, ou s'habiller plus chaudement que de coutume; et c'est faute d'avoir pris cette précaution, que des rhumes et même des fluxions de poitrine ont été contractés ces jours-ci par des personnes plus curieuses de spectacles que soigneuses de leur santé. Ce reproche s'adresse sur-tout aux femmes qui s'obstinent à braver sous une simple gaze les intempéries les plus opposées. Mardi aux Champs-Elysées, une chaleur étouffante produite par l'affluence des spectateurs, par l'émanation des corpuscules exhalés de tous ces corps agités par la danse, les liqueurs, les courses; cette espèce de licence qu'autorisent les fêtes publiques, et par l'ardeur que versaient dans l'air des mille et mille gerbes enflammées, ouvrait les pores et dilatait les cœurs; mais quand le silence succède à l'harmonie des instrumens, la nuit profonde à la clarté brillante des illuminations, un froid subit aux torrens de feu des pièces d'artifice, le vide affreux du désert à l'afflux d'un peuple innombrable, le spectacle de telle indigence privée à ces nobles simulacres de l'opulence publique, enfin le calme sévère de la réflexion à ces élans d'allégresse nationale, soudain le cœur se resserre, les pores refermés sont abreuvés d'une sueur froide; et l'on paie cher un court instant de plaisir et d'imprudence, qui n'eût pas eu un lendemain si fatal si le vêtement eût été assorti au caprice de la saison et à la fraîcheur des heures destinées à ces fêtes nocturnes. Mais on le redira vainement; la mode triomphera toujours des conseils de la médecine réduite à consigner ses plaintes dans les écrits qu'elle publie pour sa justification. On la calomnie, et sans écouter ses avis, on l'accuse de l'irréussite de ceux même qu'on ne suit pas. N'importe, faisons notre devoir; peut-être notre constance et notre bonne foi convertiront-ils les incrédules ou les coupables, car on l'est de ne pas suivre des avis dont on reconnaît l'utilité et le désintéressement.

Nous avons tracé dans les N^os^ XIII ( 1807 ), page 107; XVI, page 130; XXIII, page 187, et N° XVII ( 1808 ), page 139, le traitement de la coqueluche; dans les N^os^ IV ( 1807 ), page 26; XIX, p. 155; X ( 1808 ), p. 74; XXII, p. 251; IV ( 1809 ), page 26, et sur-tout dans le N° XII du 21 avril dernier, le traitement des rhumes. Consultez les pages 180 et 187 de 1807; 171, 225 et 230 de 1808, pour les dyssenteries; celles 166 ( 1807 ), 179 et 187 ( 1808 ), pour le choléra-morbus; enfin les pages 10 et 155 ( 1807 ), 74 et 251 ( 1808 ), pour les rhumatismes. Quant à la *crampe d'estomac*, nous publierons dans le premier N° un spécifique éprouvé, que nous devons à la libérale communication d'un de nos honorables confrères.

Le tableau météorologique des dix jours derniers est parfaitement en harmonie avec les maladies qu'elles ont produites. Le 9, soleil radieux. Le 10, ardeur subite, éclairs, nuit enflammée; le thermomètre a été observé à 27 degrés par un physicien à Vaugirard. Le lendemain, tems couvert, pluie froide, thermomètre à 10 degrés; le soir, ardeur nouvelle, pluie chaude. Le 12, petites pluies, tonnerre à trois heures, pluie à quatre et le soir. Le 13, tonnerre à quatre heures et pluie. Le 14, pluie le soir, pluie toute la nuit, pluie le matin du lendemain. Il semble que la nature, si constamment fidèle à embellir par un tems serein les fêtes antérieures, ait pressenti l'absence de celui que tous les vœux demandaient et qui manquait seul à la fête dont il était l'objet. Des regrets se mêlaient à la joie publique, en ce jour où l'on s'attendait à voir la Victoire proclamer la Paix, et l'olivier ombrager les aigles triomphantes. On eût pu appliquer à la journée du 15 le distique si vanté : *Nocte pluit totâ, etc.*

> La nuit il pleut, le jour cent spectacles divers.....
> César avec les Dieux partage l'univers.

Ce jour, en effet, a été plus pur, plus doux qu'on n'eût osé l'espérer, et la soirée sur-tout a été délicieuse. Le 16, retour du tems nébuleux. Le 17, retour subit de la chaleur à son tour; thermomètre à 26 d., à 4 heures, rue de Verneuil, à l'ombre; journée superbe; mais la chaleur est tellement persistante, même le soir, qu'on eût pu aux lumières évaluer la transpiration insensible par les mille et un reflets des pores remplis par la sueur. L'horizon brille d'éclairs qui se croisent et l'air est étouffant à onze heures du soir. Le 18, aurore brillante et journée très-chaude; la chaleur menace encore d'augmenter.

Le cadre météorologique que nous devons aux

soins du savant professeur Mantenga de Plaisance, nous donne pour juillet les résultats suivans, qui ne diffèrent pas autant de notre tableau à cette époque qu'on aurait pu le penser. Baromètre, 28 p. 1 lig. et 27 p. 8 lig. Thermomètre, 26 et 18 d. Hygromètre, 97 et 82 d. Pluviomètre, 1 p. 5 lig. Les maladies dominantes ont été les fièvres éphémères, les diarrhées, les dyssenteries. On a remarqué que les typhus, ordinairement fréquens dans cette saison, l'ont été peu cette année, ainsi que les intermittentes qui ont été guéries plus facilement. Les synoques ont été fréquentes, mais courtes et peu graves. En vérité, c'est de même qu'en France; cependant remarquons que la différence thermométrique n'a été en Italie que de 10 degrés, tandis que chez nous, en juin, en juillet et en août, elle a souvent été de 16 d. Puis étonnons-nous que le tableau des maladies soit chargé, quand le régime, la mode, les mœurs et quelquefois la médecine, conspirent avec la température contre notre santé! M. S. U.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 12 fois O., 14 fois S.-O., 1 fois N.-O., 3 fois S.

☺ Pleine lune, le 25 août.

☽ Dernier quartier, le 1er septembre.

Depuis le 9 août jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 1 lig. $\frac{6}{11}$. — La moindre de 27 p. 10 lig. $\frac{3}{11}$.

Le thermomètre est descendu à 6 d. $\frac{5}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 24 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 90 d. — Et pour le *minimum*, 79 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## THÉRAPEUTIQUE.

*Les moyens compris dans les méthodes anti-fluxionnaires ou par métastase agissent-ils comme stimulans ou débilitans, ou bien agissent-ils comme attracteurs d'un principe humoral ou nerveux sur la partie où ils sont appliqués?*

LA manière dont on a généralement étudié les maladies dans ces derniers tems paraît avoir eu pour objet spécial la considération de leurs symptômes, de leurs lésions locales les plus tranchantes, bien plus que la détermination de leur cause fondamentale. Ainsi, dans une maladie universelle qui développe des symptômes appartenans à l'altération prononcée d'un organe, on considère deux élémens différens composant son ensemble : celui qui a primitivement établi l'état maladif, et le désordre porté sur les diverses fonctions et les divers organes; et pour ce qui concerne le traitement dans les maladies universelles qui développent des affections locales prédominantes, on adresse à ces affections locales des moyens particuliers de traitement, qu'on a classés sous le titre de moyens *anti-fluxionnaires* ou *métastatiques;* et ces moyens anti-fluxionnaires, on les considère comme ayant un mode d'action différent des autres moyens en même tems employés contre la cause constitutionnelle. Nous ne voulons pas ici examiner comment il faut considérer chaque symptôme dans une maladie universelle, pour bien déterminer son caractère; mais voyons si les moyens réputés anti-fluxionnaires ou métastatiques ont un mode particulier d'action, ou s'ils n'agissent pas autrement qu'en stimulant ou débilitant.

Lorsque dans une maladie universelle on fait usage des anti-fluxionnaires, on peut établir qu'il y a alors sur quelque point de l'organisme une affection locale prédominante, soit humorale, ou dépendante d'un vice des solides, ou résultant de ces deux élémens morbides. En faisant usage, dans ce cas, de ces moyens anti-fluxionnaires qu'on applique le plus souvent sur des parties éloignées du siége principal du mal, on prétend qu'ils agissent en attirant dehors le principe morbifique de l'affection locale, en l'appelant sur la partie où ils sont immédiatement appliqués. Voyons si cette manière de juger est fondée. Pour bien déterminer la manière dont agissent ces médicamens anti-fluxionnaires, recherchons bien quelle est la nature des symptômes contre lesquels ils sont employés. La comparaison de la nature de ces symptômes avec les propriétés qui sont en eux les plus ostensibles, les plus manifestes à nos sens, nous conduira sans doute à préciser leur véritable manière d'agir.

Comme moyen propice pour la solution de la question que nous cherchons à résoudre, établissons d'abord que dans les maladies universelles, les divers symptômes qui se manifestent dans leur développement sont tous d'une nature analogue à l'affection constitutionnelle, qu'il ne peut pas exister dans une maladie universelle des symptômes d'une nature opposée, l'unité de la force vitale s'opposant irrévocablement à l'organisation de ces bizarres contrastes. Ainsi, dans une maladie universelle sténique, les divers symptômes de la lésion, de quelque fonction qu'ils dépendent, seront tous du caractère sténique; et dans une maladie universelle asténique, les lésions prédominantes dans les organes seront toutes de ce caractère asténique. D'un autre côté,

le traitement des symptômes, en bonne thérapeutique, devant être toujours subordonné à l'affection constitutionnelle, à la cause fondamentale, les divers symptômes dans les maladies sténiques, doivent donc être combattus par les anti-phlogistiques; et dans les maladies asténiques ce seront les moyens stimulans qui devront être dirigés contre elles. Les moyens qui se classent dans l'un et l'autre ordre de ces médicamens sont les seuls qui puissent convenir dans l'une ou l'autre espèce de ces maladies sténiques ou asténiques. D'après cette condition des symptômes dans une maladie universelle, n'est-il pas manifeste que tous les moyens qui amènent dans ce cas leur destruction, agissent en atteignant leur cause fondamentale? Peut-on concevoir, en effet, qu'un principe morbifique puisse être détruit par un médicament autre que celui qui lui est complétement opposé de nature? Peut-on penser, par exemple, que l'état inflammatoire, dont l'essence consiste dans l'exaltation de la force vitale, puisse être combattu par un médicament qui ne possédera pas une propriété affaiblissante? et la chose n'est-elle pas tellement inadmissible, qu'un médicament inconnu dans sa nature, employé dans ce cas, et qui aurait amené du soulagement, ne devrait être considéré avoir agi que par une propriété destructive de l'excès du stimulus? Et d'après la même règle de conduite, les maladies asténiques peuvent-elles être combattues par des remèdes autres que ceux qui excitent puissamment la force vitale? Le mode définitif d'action que doivent exercer sur la force vitale, dans chacune des classes de maladies mentionnées, les médicamens qu'on y emploie, nous fixe sur la manière dont agissent les médicamens dits anti-fluxionnaires lorsqu'ils sont employés dans ces maladies. D'après cette condition essentielle dans les médicamens de ne pouvoir amener un amendement que par un effet stimulant ou débilitant, n'est-il pas clair que lorsque les anti-fluxionnaires sont employés et qu'ils ont amené du soulagement, ils n'ont agi qu'en stimulant ou en débilitant? N'est-il pas clair que dans les maladies inflammatoires ils n'ont agi que comme débilitans, et dans les maladies asténiques comme de puissans excitans?

Mais le mode le plus rigoureusement apprécié des médicamens qui composent la méthode anti-fluxionnaire dans chacune des deux classes de maladies universelles mentionnées, ne prouve-t-il pas d'une manière manifeste qu'ils n'agissent jamais que comme des stimulans ou des débilitans? Ainsi, dans les maladies inflammatoires, la méthode anti-fluxionnaire se compose des bains tièdes locaux, des topiques rafraîchissans, des sangsues, et d'autres moyens semblables évacuans; et c'est par cette propriété évacuante que décide aussi dans ce cas des effets heureux le vésicatoire, d'après M. Petit de Lyon. Dans les maladies asténiques, les synapismes, les vésicatoires volans, les embrocations spiritueuses et aromatiques, composent la méthode anti-fluxionnaire qu'on leur suppose. Mais ces anti-fluxionnaires des maladies sténiques sont des médicamens qui agissent par une propriété bien décidément débilitante; car ce sont ces mêmes moyens, les bains locaux, les topiques réfrigérans, les sangsues, qui forment pour la majeure partie la méthode de traitement, lorsque la maladie d'inflammation universelle se trouve exister sans affection locale prédominante, et les autres moyens que l'on emploie en même tems n'agissent que d'une manière analogue. D'après cette condition bien importante de ces médicamens et d'après ce qu'on sait de leur indivisibilité d'action en général, n'est-il pas bien probable, dans une maladie inflammatoire universelle avec affection locale prédominante, lorsqu'on emploie le bain local, les topiques, les aspersions réfrigérantes, les sangsues, et d'autres moyens analogues et qui amènent du soulagement, n'est-il pas bien probable qu'ils agissent comme des débilitans? Ainsi les bains n'agissent-ils pas par l'effet de la détente qu'ils portent dans tout l'organisme, et de la sueur qui en est souvent la suite? Lorsque ce sont les topiques réfrigérans qui sont employés, n'agissent-ils pas comme débilitans généraux, par suite des effets sympathiques dirigés de la partie où a été faite cette application éminemment destructive du stimulus dont elle est opprimée, vers tout le système; et dans le cas où les sangsues sont le moyen de la méthode anti-fluxionnaire, la débilitation portée dans tout l'organisme par la soustraction dans une partie du stimulus le plus puissant pour elle, n'est-elle pas l'effet le plus manifeste de cette évacuation sanguine, et le seul qu'on puisse admettre? Et pour ce qui concerne les anti-fluxionnaires des maladies asténiques, que nous avons dit consister dans l'emploi des vésicatoires volans, des synapismes, des frictions spiritueuses et aromatiques, puisque ces mêmes moyens ou d'autres analogues sont les seuls employés intérieurement, lorsqu'une maladie universelle asténique existe sans affection locale, parce qu'ils sont seuls propres à relever la force vitale, n'est-il pas également très-probable qu'en amenant du soulagement, il agissent comme sti-

mulans généraux du système, par suite de l'excitation vive qu'ils portent sur la partie où ils sont appliqués; n'est-il pas bien probable, dans ce cas, qu'ils sont efficaces par la réaction générale qu'ils décident, par le renouvellement et l'instauration des fonctions si éminemment attachées à l'actualité de leurs impressions, bien plus que par l'attraction sur la partie où ils sont appliqués, d'un principe humoral ou nerveux? Ce qui tend encore à prouver que ces moyens agissent ici comme stimulans, c'est que de toutes les propriétés dont ils sont pourvus, la propriété stimulante est celle qui est la plus prononcée; n'est-il pas dès-lors bien présumable que c'est cette propriété qui est en eux agissante pour la production des effets qui surviennent dans l'organisme après leur emploi; et l'effet stimulant qu'ils décident ne doit-il pas être d'autant plus prononcé dans ce cas, que l'organisme se trouve frappé d'une plus profonde faiblesse? Et par le même raisonnement, cette considération de la propriété en eux la plus tranchante, n'est-elle pas pour les moyens anti-fluxionnaires des maladies phlogistiques une autre preuve qu'il faut réunir à celles que j'ai données plus haut de leur propriété affaiblissante, comme contribuant pour beaucoup à établir l'exactitude de mon résultat?

Nous avons vu que les anti-fluxionnaires des maladies universelles sténiques et asténiques avec affection locale prédominante constituent les moyens qu'on emploie comme instrumens généraux de curation de ces maladies, à raison de leur propriété stimulante ou débilitante, lorsqu'elles existent sans affection locale dominante, quoique dans ce cas les stimulans ou débilitans soient appliqués d'une manière différente sur l'organisme. Ainsi nous avons vu que dans une maladie sténique sans affection locale prédominante, on divise sur la totalité de l'organisme le même ordre de moyens qu'on applique en topique, lorsqu'elle s'accompagne d'une affection locale prédominante; on suit la même règle de conduite pour les moyens stimulans dans les maladies asténiques. Ce mode d'emploi de ces médicamens auquel a conduit l'expérience, fournit une preuve irrécusable que les moyens anti-fluxionnaires n'agissent que comme stimulans ou débilitans. Malgré tout cependant, on est porté à penser que ces moyens, lorsqu'ils sont employés par les voies de l'assimilation ou d'une manière générale, quoiqu'ils agissent comme stimulans ou débilitans, sont pourvus d'un mode particulier d'action, étant placés dans les circonstances et les parties de l'organisme qui ont servi à leur dénomination d'anti-fluxionnaires. Mais les circonstances et le lieu d'application de ces médicamens sauraient-ils changer leur nature? N'est-il pas bien incontestable que leur action définitive sur la force vitale sera la même sur quelque partie du corps qu'ils soient appliqués? En effet, dans une maladie universelle, soit sténique, soit asténique, sur quelque partie que soit appliqué un médicament, s'il est contraire à sa nature, il sera nuisible; il ne peut devenir favorable que parce qu'il sera en rapport avec son caractère. D'après cela, lorsque, dans ces cas graves de maladie universelle avec affection locale prédominante, on fait usage des remèdes dits anti-fluxionnaires ou *attractifs*, et qu'il survient du soulagement à leur emploi, pourquoi déduirait-on ce soulagement d'une propriété occulte inhérente au médicament que rien ne démontre, plutôt que de la juste convenance de la propriété la plus saillante de ce médicament avec le principe de la maladie? Le véritable esprit d'analyse ne conduit-il pas rigoureusement à ce dernier mode d'estimation?

Ce qui paraît avoir particulièrement porté à penser que les anti-fluxionnaires possèdent un mode d'action distinct de l'effet stimulant ou débilitant, c'est que souvent ces moyens, du moins ceux employés dans les maladies asténiques, décident une congestion d'humeur séreuse sur la partie où ils sont appliqués; on pense que c'est cette matière qui est la cause du soulagement qui survient le plus souvent à leur emploi. Mais comment se ferait-il que cette matière fût la cause du soulagement? Pour qu'elle le fût, il faudrait qu'elle constituât le principe morbifique; or, bien évidemment elle ne le constitue pas; car ce principe résulte de la lésion de tout l'organisme, de la lésion des solides, de l'altération des fluides, de l'absorption des diverses facultés de la force vitale: cette matière n'est donc pas la cause du soulagement; et dans le cas même qu'une affection humorale pût devenir, dans une maladie universelle, le principe d'une affection locale prédominante, ne serait-il pas bien absurde de considérer l'afflux qui surviendrait à un topique qu'on aurait placé alors sur un point de l'organisme, comme la matière qui constitue le vrai principe morbifique? Peut-on imaginer, en effet, qu'une humeur, constituant dans un point un principe de maladie, traverse les diverses parties du corps pour arriver à la partie où est appliqué le topique, et les traverse sans subir de décomposition? On ne peut raisonnablement s'arrêter à une autre opinion; l'afflux humoral, dans ce cas, n'est évidemment que le produit de la perturba-

tion qu'imprime le topique aux parties environnantes; il est en entier le produit de la direction nouvelle que le topique donne aux humeurs de ces parties; l'afflux humoral, lorsqu'il en survient à la suite d'un topique, ne dépend jamais que de cette cause; et il faut en même tems bien reconnaître que cette matière développée par les topiques, ne contribue en rien au soulagement, lorsqu'il en survient après leur application, à moins que dans les maladies locales elle ne détruise leur principe générateur, et que dans les maladies sténiques elle ne devienne un principe de débilitation. Le soulagement, après l'emploi d'un anti-fluxionnaire, ne peut définitivement avoir été décidé que par un effet stimulant ou débilitant.

Les considérations que j'ai d'abord présentées, me paraissent avoir précisé le véritable mode d'action des anti-fluxionnaires; elles me semblent avoir irréfragablement établi qu'ils agissent comme des stimulans ou des débilitans. Cette dernière considération sur l'aspect ordinaire de la matière qui survient à leur emploi, et sur celui auquel il faut s'arrêter à son égard, ne fournit-elle pas une nouvelle preuve bien concluante de l'exactitude de mon assertion? Ce sage précepte donné par les hommes qui ont indiqué les plus sûrs instrumens du perfectionnement des sciences, donné sur-tout par Barthés et Cabanis, de ramener au plus petit nombre possible les causes des phénomènes, n'impose-t-il pas une nouvelle obligation de ne considérer les anti-fluxionnaires que comme des stimulans ou des débilitans, puisqu'on explique très-naturellement tous leurs effets par ces propriétés qui sont d'ailleurs, comme je l'ai remarqué en eux les plus saillantes? Eh! pourrait-on être surpris que ces moyens anti-fluxionnaires, quoique appliqués sur une seule partie, exercent chacun d'une manière analogue à leur caractère une action générale, pourrait-on être surpris de cet ordre d'effets sympathiques, puisque dans la vaccine une portion imperceptible du fluide qui la constitue, appliquée sur une partie d'un individu qui n'a pas développé la petite-vérole, le rend, peu de jours après l'apparition des phénomènes qui constituent la vraie vaccine, *insusceptible* du virus variolique; puisque dans une fièvre qui est manifestement intermittente, quelques gros de quinquina introduits dans l'estomac modifient tellement la sensibilité et l'état des forces de tout le système que la fièvre est anéantie; puisque dans la morsure de la vipère, lorsque les affreux avant-coureurs d'une prochaine décomposition se manifestent, l'application sur la partie malade d'une liqueur ou d'un caustique qui décompose le venin, en détruisant l'affection locale, détruit instantanément cet effrayant concours de symptômes auxquels paraissait devoir succéder si prochainement un complet anéantissement?

J.-C. Dupont (des Landes), *D. M.*

*Note du Rédacteur.* — Nous ne voulons pas abuser de la démonstration d'existence et des conséquences rigoureuses de la doctrine des *métastases*; mais nous voyons avec plaisir un esprit sain se ranger de cette opinion, quand la richesse de son imagination pouvait lui fournir d'autres hypothèses pour expliquer les divers phénomènes que présente cette doctrine. Cependant, tout en le voyant avec satisfaction se ranger sous ces bannières hippocratiques, il est quelques points d'explication pour lesquels nous différons avec lui d'opinion. Par exemple, nous ne croyons pas que dans une affection maladive on ne doive jamais donner que des remèdes d'une action précisément et constamment opposée au génie dominant de la maladie constitutionnelle; et pour parler un moment le langage plus séduisant que solide du Brownisme, je suppose une affection sténique universelle, et selon l'opinion du docteur Dupont, l'emploi d'un traitement asténique complet; mais ne peut-il pas survenir dans cette maladie de constitution inflammatoire, un moment d'asténie, de débilitation produite par un dépôt critique, une évacuation excessive, une hémorragie, une sueur, etc.? Et n'est-ce pas ce cas qui constitue ce qu'on nomme en pratique une contre-indication à l'emploi du remède le plus approprié à l'essence de la maladie? Alors ne suis-je pas obligé en bonne médecine et malgré le type originel inflammatoire de l'affection primordiale d'obéir à cet épiphénomène, et d'employer des moyens sténiques? C'est ce qu'on appelle pratiquer une médecine symptômatique; médecine très-curative, quoi qu'en disent certains théoristes, quand, en la pratiquant, on ne perd point de vue le caractère propre de la maladie constitutionnelle.

Ensuite la distinction établie par le docteur Dupont, nous paraît plus ingénieuse que médicale, plus spécieuse que réelle; car si un vésicatoire, par exemple, a un effet métastatique, ce transport d'humeur est nécessairement causé par un stimulant, et il est ou avec accroissement d'action vitale (*actif*, comme nous avons dit dans notre *Manuel populaire de Santé*), s'il est de courte durée, et c'est la théorie des vésicatoires volans; ou bien il produit une évacuation si son effet est continué, et cet effet est *passif*; ou avec diminution d'action vitale, et c'est la théorie des vésicatoires prolongés. Mais dans tous les cas et quel qu'en soit l'effet, il a fallu une excitation pour produire cette métastase; et voilà pourquoi dans les affections inflammatoires avec orgasme porté au dernier degré, il arrive souvent que l'application du vésicatoire et le tems nécessaire pour déterminer son action ajoutant à l'érétisme, la crise de ce stimulant tue le malade qui meurt guéri et auquel il n'a manqué que deux à trois heures de vie de plus pour l'être en effet. Pressés par l'espace, nous ne pouvons exposer ici tous les motifs de notre opinion; mais à cette explication près, nous nous honorons d'être de celle du jeune Sydenham des Landes.

---

## OCULISME.

Encore ému du spectacle effrayant à la fois et délicieux dont je viens d'être témoin, je ne puis attendre pour le retracer que l'événement ait ratifié les brillantes promesses dont tout cautionne l'exécution à la suite de la plus belle comme de la plus ingénieuse des opérations. Nos lecteurs n'ont point oublié un bon vieillard aveugle que nous avons recommandé à l'intérêt général, et comme infirme, et comme médecin, et comme malheureux. Les bienfaits d'un ministre égale-

ment cher aux arts qu'il honore, et à Plutus des grâces duquel il semble le dispensateur moins encore par sa place éminente que par sa philantropie ; les secours de quelques Abonnés généreux qui ont joint au mérite de leur bienfaisance celui de ne vouloir pas être connus, nous avaient permis de placer d'une manière plus décente notre honnête confrère. Mais c'était peu de le rendre à l'aisance : un chirurgien, ami de la nature et maître de l'art, le docteur *Forlenze*, conçut le hardi projet de rendre la lumière à un vieillard de 60 ans, aveugle depuis 15, affligé par le chagrin et tracassé par une humeur particulière ; et pour prouver que le génie ne connait point d'obstacles, s'irritant de ceux qui s'opposaient à sa bienveillance courageuse, il prépare le malade pendant un mois et fixe enfin l'opération au jeudi 10 août. Une inflammation chronique et persistante, malgré tous les remèdes les plus appropriés, avait formé des adhérences sur tous les points de contact des paupières avec le globe. La cornée transparente, ne pouvant plus être couverte par les deux paupières qui, adhérentes à toute sa circonférence avaient perdu leur mouvement, se trouvait entièrement revêtue d'une membrane opaque, dure et extrêmement tenace ; elle semble avoir été causée par le contact continuel de l'air, et être le prolongement de la conjonctive ou une exfoliation causée par l'action immédiate et continuée de l'air sur la cornée ; mais quelle que fût son origine, elle avait avec tout le pourtour de la conjonctive une telle adhérence, qu'il s'agissait de la disséquer sur tous ces points d'adhésion circulaire qui retenaient le globe de chaque œil immobile dans son orbite, puis de l'enlever de dessus toute la surface du globe, au centre duquel son épaisseur égalait sa dureté. L'accès de la lumière était absolument interdit au malade qui ne sortait que conduit par un guide, et avait eu vain tenté toutes les ressources de l'art auprès de ses confrères, et celle de sa propre pratique consommée. Le malade, convenablement placé, M. Forlenze, assisté de M. le docteur Cellier, de M. Marcus, chirurgien-major du 5e dragons ; du jeune Saulnois et de moi, procéda à l'opération : elle fut longue et douloureuse ; elle exigeait une habitude de dissection et une légéreté de main excessives. Qu'on s'imagine qu'il fallut affranchir le globe de l'œil des adhérences qui le retenaient captif et immobile sur son axe. Après avoir donné du jeu au globe, en faisant une section longitudinale dans l'angle interne au-dessus du point lacrymal, disséqué les points d'adhérence ; incisé les tarses, retourné les paupières, il fallut procéder à découvrir la pupille de la pellicule opaque qui recouvrait tout l'œil. Elle céda d'abord assez facilement sous les doigts agiles de l'opérant ; mais lorsqu'il fallut attaquer le centre, nous reconnûmes avec une surprise indicible que ce point était d'une dureté telle qu'on ne pouvait bien le comparer qu'à ces excroissances des doigts des pieds connues sous le nom de cors. Le patient et ingénieux opérateur l'enleva au bistouri par couches, puis en insinuant dans l'épaisseur de cette dureté un instrument particulier destiné à faire des lambeaux qui donnaient ensuite des points d'appui au moyen desquels le scalpel disséquait sur l'extrémité de la pince. Ce travail dura deux heures et demie. Courage ! l'accouchement est laborieux, dit M. Forlenze à son courageux opéré... Eh ! peut-on manquer de courage, répondit gaiement celui-ci, quand on espère accoucher du soleil !... Enfin la lumière pénètre l'asyle qu'elle avait déserté depuis quinze ans. L'opéré n'avait pas jeté un cri, pas poussé une plainte ; il ne fut pas aussi maître de l'explosion de sa joie : « Ah Dieu ! je vous vois, » s'écria-t-il... J'avais du courage pour la dou» leur, dit-il, je n'en ai pas pour le plaisir. » En effet, il fallut suspendre l'opération pour permettre à sa poitrine oppressée par l'agitation de mille sentimens divers, de respirer plus librement... Dans l'état de fatigue de l'opérateur et de l'opéré, étant impossible de continuer l'opération avec l'espoir d'un aussi grand succès, le docteur Forlenze n'a point jugé convenable de la pratiquer sur le second œil, dans la crainte de compliquer cette cure par une inflammation cérébrale ; son projet est même, en se contentant de disséquer circulairement les adhérences du globe, de tenter le détachement de la membrane survenue par la simple exfoliation. Nous rendrons compte du succès de ce procédé intéressant.

Si je ne craignais d'encourir les anathêmes des gens de l'art, j'appellerais cette membrane une *cataracte externe*, car il y a opacité de la tunique extérieure de la cornée transparente, de même que la cataracte proprement dite n'est que l'opacité du cristallin. Dans celle-ci l'opération se fait par extraction ; dans celle au contraire que nous venons de rapporter, on a opéré par soustraction successive et récidivée, jusqu'à ce que la pupille ait été mise à découvert.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

nous avons extrait ce que nous venons de dire, en remerciant M. le docteur Frier d'avoir si bien tenu sa parole, et d'avoir assez apprécié notre philantropie pour être persuadé que nous nous empresserions de publier ce résultat de ses recherches, devenu presque neuf, tant il est tombé en désuétude.

Le même auteur a publié un ouvrage in-12 intitulé : *Guide pour la Conservation de l'Homme*, contenant les moyens propres à prolonger sa vie, à le maintenir en santé, et à le rétablir en cas de maladie par des règles simples et faciles; il est augmenté d'un discours préliminaire dans lequel la médecine est ramenée à cette noble simplicité qui la caractérisait dans son origine; d'une introduction et d'un *Traité des Maladies vénériennes et scorbutiques.* — Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. — Chez Méquignon aîné, rue de l'Ecole de Médecine. — Cet ouvrage respire l'hippocratisme le plus pur, une profession constante de respect pour les lois de la nature; et nous le recommandons d'autant plus volontiers, que, conformément à notre opinion, il a plutôt pour but de prévenir les maladies que d'indiquer à les guérir.

M. S. U.

C'est avec une juste reconnaissance que nous annonçons que malgré la mort prématurée qui a enlevé aux arts l'éditeur des *Annales de Chimie*, cet excellent recueil de découvertes chimiques et pharmaceutiques se continue avec le même succès, par les soins de Mme Ve Bernard, libraire de l'Ecole polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, éditeur du *Bulletin des Sciences* et *du Système de Chimie de Thomson*, quai des Augustins, n° 2. Le tome LXX vient de paraître, et justifie la confiance du public dans les noms des Guyton, Monge, Berthollet, Fourcroy, Bouillon-Lagrange, etc., honorables collaborateurs de cet ouvrage. On y distingue une notice sur quelques couleurs trouvées à Pompeïa; une autre sur l'usage du carbonate de potasse (sel fixe de tartre) dans les maladies des voies urinaires; un Rapport sur le *Traité des Champignons* du docteur *Paulet*, et dont nous avons rendu compte; une analyse de la petite valériane, d'où il résulte qu'une livre de racine sèche contient 2 gros de soude, 2 onces d'extractif particulier, une once 4 gros d'extrait gommeux, une once de résine noire, un gros 24 grains d'huile volatile, et 11 onces 48 grains de corps ligneux; une notice de M. Parmentier; des propriétés spécifiques des sirops et conserve de raisins; quelques autres sur le principe âcre du raifort, sur la décomposition des terres et sur un amalgame produit par l'ammoniaque; un examen des acides végétaux qui saturent la potasse et la chaux dans les plantes; l'analyse d'un aérolite tombé en Moravie, etc. M. S. U.

## AVIS.

### *Théorie des Saveurs.*

On demandait à un peintre célèbre quel avait été son maître. Il répondit : La nature. Pour exceller dans les arts d'imitation, c'est en effet elle qu'on doit prendre pour modèle.

Il semble qu'à ce titre l'art du liquoriste doive être rangé dans la classe de ceux d'imitation; en effet, les liqueurs sont des espèces de vins doux artificiels; mais les liqueurs ont pour base l'alcohol, et l'on ne voit pas que la nature ait adopté ce principe pour celle de ses productions de goût.

Dans la nature, les principes sont intimement combinés; ils offrent un ensemble parfait, un tout unique. Telles sont les liqueurs qu'on tire par incision des arbres, ou par la pression des fruits, au lieu que les substances constitutives des liqueurs factices sont isolées. L'organe du goût distingue l'alcohol de la substance saccharine, et l'arome se distingue de ces deux principes. On s'abreuve largement et sans danger de liqueurs produites par la nature; on ne le peut pas de même des liqueurs produites par l'art; c'est avec discrétion qu'on doit s'en permettre l'usage. Ainsi le goût découvre des vices dans la composition des liqueurs, et l'usage, de graves inconvéniens.

Pour rendre, s'il est possible, les liqueurs plus parfaites et moins dangereuses, je proposerais de leur donner pour base les substances élémentaires et constituantes du suc des fruits; on combine intimement ces substances en leur faisant éprouver l'action de la fermentation alcoholique,

puis on appliquerait à la base les aromes propres à caractériser les diverses espèces de liqueurs qu'on se propose de faire.

Comme les substances-principes de fruit se rencontrent avec abondance dans une foule de végétaux divers, et qu'on peut s'en procurer facilement, il ne serait pas nécessaire d'aller les chercher dans le suc des fruits mêmes.

Quelques liqueurs que jai faites d'après ces principes, me prouvent la possibilité de leur exécution.

Les artistes y trouveraient une économie considérable ; ils éviteraient, 1° l'emploi de l'alcohol; 2° les frais de distillation, et beaucoup d'autres inconvéniens attachés à cette opération d'une surveillance minutieuse.

Quant au public, ne voyant plus de danger dans l'usage des liqueurs, y rencontrant au contraire un breuvage agréable et salutaire, il puiserait dans le même vase le plaisir et la santé.

WATTIER.

*M. Wattier se charge de diriger les laboratoires ou de communiquer ses recettes, moyennant un arrangement. Il connaît l'art de faire toutes les bières dites anglaises.*

*Note du Rédcateur.* — L'auteur de cet article trop peu détaillé, nous paraît n'avoir qu'effleuré une grande et belle idée, dont nous avouerons cependant que ce simple exposé nous a rappelé la première pensée ; c'est qu'il existe une théorie des saveurs telle qu'en acquérant une connaissance exacte des substances élémentaires sapides, et de leur action et réaction réciproques, on pourrait déterminer en ce genre une harmonie dont la justesse serait réglée par le goût, de même que l'harmonie des accords est réglée par l'oreille. Cette idée nous a d'autant plus souri, qu'elle s'applique merveilleusement à la solution de l'une des parties du problême que nous avons proposé pour objet d'un prix de 1000 francs, « *Trouver un prisme (moral) » qui pût décomposer les diverses fonctions du goût, de » l'odorat, du toucher et de l'ouie, de manière à présenter » chacune d'elles isolée, comme le prisme optique décom- » pose le faisceau des couleurs.* » L'auteur de l'article que nous commentons nous offre un moyen d'établir la preuve de la simplicité de cette solution; et pour ne pas sortir de son cadre, nous prenons pour exemple le goût. De même qu'il n'existe que trois couleurs primitives en optique : le rouge, le jaune, le bleu; que trois accords pour tous les tons : la tierce, la quinte, l'octave ; que trois sensations pour le toucher : l'aigu, le rond, le plane ; que trois odeurs : le suave, le fétide et le fade ; de même il n'existe pour le goût que trois saveurs : l'acide, l'amer et le doux, du mélange desquelles résulte ou une cacophonie détestable, ou une harmonie délicieuse. La division des sens est outrée ou insuffisante. L'ouie aurait le sens, et il n'y en aurait pas un pour la parole? La faculté de transmettre des sons n'aurait pas les honneurs d'un appareil sensuel qui ne sont pas refusés à l'organe qui jouit de celle de les admettre? Eh quoi! nierez-vous le sens de la volupté, dont tout atteste chez vous l'empire, et de qui découlent l'amour si exigeant et l'amitié si désintéressée? Refuserez-vous un sens à l'imagination, cette *folle du logis* qui les allume tous (trop souvent pour les égarer!), au jugement qui les redresse, à la mémoire qui coordonne leurs fonctions et enregistre leurs rapports, enfin, à la pensée, ce don ou plutôt cette émanation de la Divinité, ce sens générateur de tous les autres, et que vous n'avez pas même élevé à leur rang?.... Convenons que cette division est incomplète, ou plutôt reconnaissons qu'elle est exagérée ; il n'existe qu'un SENS unique dont les divers organes, le cerveau, le centre phrénique, l'utérus chez les femmes, le phallus chez les hommes, l'œil, l'oreille, la langue, le palais, le nez, la surface cutanée, etc., sont les fidèles mandataires. Assise sur son trône, au centre de ces émissaires, l'ame écoute leurs rapports spontanés et rapides qui lui sont sans cesse et instantanément transmis par le SENS, si bien nommé par les anciens : *Sensorium commune*. C'est ce point intermédiaire et introuvable qui associe l'homme à la Divinité, le physique au moral, le corps à l'ame ; c'est le ministre immédiat des facultés intellectuelles ; et l'ame se détermine sur le concours des sens que transmettent tous les organes à ce premier ministre, et sur les sensations subites qu'il lui fait immédiatement éprouver d'après leurs impressions. Mais n'anticipons point sur l'objet du programme qui nous paraît le plus intéressant peut-être qui ait été donné depuis long-tems, et ne décourageons point les concurrens par l'exposé de phénomènes que la sagacité de leur esprit leur présentera d'abord pour guides dans ce beau travail, aussitôt qu'ils s'y livreront avec la méditation et le courage qu'il est fait pour inspirer. C'est, au reste, et pour revenir à l'article que nous notons, c'est sur cette théorie, que se base l'art de décomposer *de toutes pièces* des liqueurs ou des odeurs, et pour le dire moins savamment qu'est fondé le métier du distillateur, du parfumeur et de certains marchands de vins.

M. S. U.

---

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 25. — 1er Septembre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*Réveries sur la Nature primitive de l'Homme.* Nouvelle édition, etc. — In-8°. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. — Chez Cérioux, libraire, quai Voltaire, n° 17.

C'est par une nouvelle édition que M. *de Senancourt* a répondu aux détracteurs de la première; et cet argument, pour n'être pas sans réplique, n'en forme pas moins un préjugé avantageux pour l'auteur dont, même en contestant le talent, on ne peut nier les idées libérales, le sentiment de la plus pure philantropie, et un caractère d'originalité trop rare aujourd'hui parmi les auteurs qui ne semblent être que les froids copistes ou les imitateurs mal-adroits de leurs devanciers. Les formes étranges qu'a adoptées l'auteur peuvent heurter les idées reçues et exciter la bile de quelques Aristarques; mais le ton de cet ouvrage trouvera des partisans, et il est de nature à faire qu'on se passionne pour ou contre lui... Est-ce une injure, est-ce une éloge?... Il est tant d'écrits qui laissent leurs lecteurs dans l'indifférence la plus respectueuse, qu'en vérité mieux vaut exciter un sentiment plus prononcé, avantageux ou non; au reste, le mérite de celui-ci nous a paru être celui d'offrir moins d'idées que d'en faire naître; et les paresseux s'accommoderont de cette qualité plus rare qu'on ne pense.

M. S. U.

## DECOUVERTE DU MOUVEMENT PERPETUEL.

*Description de la Machine; par* J.-B. Lacoste, *médecin de l'hospice d'Eymet* (Dordogne).

Malgré l'inutilité des travaux de tous les mécaniciens qui l'ont précédé dans cette carrière, M. Chaumés, mu par l'impulsion de son génie, a pensé d'abord que la grande loi de la gravitation, qui régit le système du monde, pouvait s'appliquer avec avantage à un système de mécanique durable, et était la seule qui pût conduire à un résultat satisfaisant. C'était déjà, ce semble, un préjugé en faveur de ses travaux, que de lui voir rattacher sa découverte à ce principe simple d'où dérivent en définitif la plupart des phénomènes physiques et chimiques; c'est donc dans la chûte des graves qu'il a trouvé un moteur assez puissant pour donner le mouvement à sa machine.

Ce n'était pas assez, sans doute, de donner l'impulsion ou le mouvement à sa machine, il fallait encore le conserver : il en a trouvé les moyens dans le secours de leviers coudés qui ne sont que l'application heureuse de ce principe de *statique*, d'après lequel les bras d'un levier ont, toute chose égale d'ailleurs, d'autant plus de forces qu'ils sont plus longs, ou en d'autres termes, que les arcs qu'ils parcourent sont plus grands.

Appuyé sur ces deux bases fondamentales, après des essais et des travaux sans nombre,

M. Chaumés a combiné ainsi sa machine : il a placé une roue traversée par un axe horizontal, il l'a armée d'un certain nombre de leviers d'une courbe déterminée, égaux en poids et en dimensions, jouant librement à leur point d'attache à la circonférence de la roue, excepté du seul côté qui se trouve dans la direction du mouvement; il résulte de cette disposition que les leviers de la moitié de la roue sont déployés tandis que les autres sont abaissés en se rapprochant plus ou moins de la perpendiculaire; ce qui donne au côté de la roue, dont les leviers sont étendus, une prépondérance sur l'autre d'environ un tiers. On voit déjà que la chûte de ces corps doit imprimer à la machine une forte impulsion. Jusque là les travaux de M. Chaumés n'offrent point à l'art ni des idées nouvelles, ni des résultats avantageux; il paraît même que c'est à ce terme que se sont arrêtés ses devanciers qui n'avaient pas entrevu des moyens pour continuer le mouvement qu'ils étaient parvenus à produire.

La difficulté consistait donc à redresser les leviers parvenus au haut de la roue, de manière à les faire redevenir *puissance*, de *résistance* qu'ils étaient, sans que la force d'inertie à vaincre contrebalançât le mouvement et ramenât l'équilibre.

Pour cela, M. Chaumés a adapté au côté du pivot qui supporte la grande roue, une poulie mobile, et à chaque levier une petite manivelle fixe terminée par un arc dont la forme paraît se rapprocher assez de la demi-cycloïde, et dont la détermination exacte a offert à l'artiste les plus grandes difficultés. Dès que la machine est en mouvement les petits arcs embrassent la poulie, y glissent sur elle par un léger frottement, qui suffit pour redresser successivement tous les leviers, à mesure qu'ils arrivent au haut de la roue; il est aisé à concevoir que l'effort que coûte à la roue le redressement d'un seul levier n'est pas égal à la force dont elle jouit, par la prépondérance considérable que lui donnent ceux qui sont déployés; aussi la machine tourne sans secousses et sans interruption; il y a seulement une certaine accélération de mouvement, par cet excédent de force d'un côté, à laquelle l'artiste a pourvu en plaçant au bout de l'axe horizontal qui traverse la roue, un volant propre à la contrebalancer et à amuser la machine.

C'est aussi pour régulariser le mouvement et pour éviter les sauts que pourrait occasionner l'éloignement des leviers, que M. Chaumés a cru nécessaire de mettre des deux côtés de la roue le même appareil de leviers, et de placer par conséquent une poulie à chacun des deux pistons qui supportent la grande roue.

Les Journaux ont déjà annoncé le prochain voyage à Paris de l'auteur de cette découverte, qui est au moins ingénieuse si elle ne tient pas tout ce qu'elle promet, sur-tout exécutée en grand. Il est retardé par un séjour de quelque tems à Montpellier; mais dans peu la capitale pourra vérifier jusqu'à quel point il aura résolu le problême jusqu'ici resté sans solution, et dont il a déjà, dit-on, exposé la preuve satisfaisante aux savans de Bordeaux.

## NÉCROLOGE.

L'AÉRONATATION a perdu son plus intrépide champion : Garnerin n'est plus. Le 19 août il s'enleva de Tivoli aux acclamations de l'assemblée la plus brillante; il était dix heures et demie, la journée avait été ardente; une pluie assez considérable avait très-rafraîchi l'air qui, au moment de l'ascension, était devenu assez froid pour inspirer aux spectateurs des craintes qui ne se sont que trop vérifiées..... Elle fut si rapide qu'en quinze minutes l'aéronaute ne parut plus dans la voûte éthérée que comme un point lumineux ou une étoile de troisième grandeur. Tout porte à croire que c'est dans l'ascension même que la poitrine, oppressée par la colonne d'air, éprouva un refoulement du sang vers la tête, et conséquemment une dilacération des vaisseaux cérébraux qui le contiennent. Abandonné à lui-même, le ballon vogua à l'aventure et tomba près d'Aix-la-Chapelle, à sept heures du matin, lorsqu'il eut assez perdu de son gaz pour acquérir un poids spécifiquement plus pesant que l'air qu'il déplaçait à raison de celui de son enveloppe. Tout donne à penser qu'un tel accident ne fût pas arrivé si l'infortuné Garnerin, ayant admis un compagnon de voyage, eût opposé à l'air ambiant plus de résistance dans sa progression ascendante, s'il eût adapté à sa nacelle plus rapprochée du ballon, les moyens que nous avons indiqués

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXV.) ( 193 ) ( 1er Septembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Que les Romains aient élevé des autels en l'honneur de la fièvre, soit : ils croyaient, en déifiant cette maladie, la conjurer et s'en préserver ou s'en guérir. Mais qu'un médecin ait fait l'éloge de la fièvre quarte, c'est ce qu'on aurait de la peine à croire si la manière de traiter son sujet n'offrait plutôt un moyen de faire connaître les causes et les médicamens de cette affection que de la louer, comme on peut en juger par l'ouvrage de MENOPE DE L'ISLE, médecin distingué, mort en 1561 ; il a pour titre : *Encomium Febris quartanæ ; adjecta quoque est ejusdem Febris quartanæ curandæ ratio ;* Basil., 1542, in-8°. Cet éloge a été traduit en français, ainsi que celui de la goutte, par *Etienne Coulet ;* Leyde, 1728, in-12.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Des tempêtes, des orages continuent à signaler le court passage de l'été. On écrit de Commercy que le 11 soir la grêle a ravagé les récoltes qui allaient être rentrées et les vignes qui commençaient à donner des espérances. Des torrens de pluie ont fait déborder les ruisseaux, ont inondé des habitations, ont entraîné du haut des montagnes des pierres énormes. Le vent dans ses impétueuses bourasques déracinait les arbres, enlevait les toitures ; un moulin a été emporté ; à Resson des maisons ont été enlevées ; à Velaine la grande route était couverte de quatre pieds d'eau. Une lettre de Mont-de-Marsan annonce un ouragan terrible. A Rhedon, le 11 de ce mois, vers huit heures du matin, l'horizon se couvrit d'un voile épais et grisâtre, que les éclairs avaient peine à percer. On entendit un mugissement lointain semblable à celui d'un volcan menaçant d'un éruption prochaine ; ce bruit allait toujours croissant au point que les animaux, rompant chaîne et bride, fuyaient éperdus à travers les campagnes. Il dura une heure et fut suivi d'un torrent de pluie et de bruyans éclats de tonnerre qui en trois coups a tué trois hommes, une femme et deux chevaux. Le 11 à La Norville (Seine et Oise), les horreurs d'un incendie se sont mêlées aux fureurs de l'orage qui ravageait le département, et sans les soins du sous-préfet de Corbeil (M. de Châteaubourg qui se rencontra près de là fortuitement), c'en était fait du village. Ce même jour fatal, 11 août, vingt communes voisines de Chaumont ont été ravagées par

un orage épouvantable ; chanvres, blés, vignes, avoines, tout est perdu. On mande de Coire que la crue extraordinaire du Rhin a tellement endommagé les ponts de Richenau, d'Unterbatz et d'Unterzollbrugg, que la communication entre les deux rives est interrompue. Plus récemment, du 18 au 19 de ce mois, la Côte-d'Or, déjà si maltraitée, a essuyé un nouvel orage désastreux du couchant au nord de l'arrondissement de Dijon, et a offert le phénomène infiniment rare (impossible même selon quelques physiciens), de grêle formée pendant la nuit. Le beau ciel de l'Italie ne le met pas à couvert de ces effrayans météores. A Aquila, dans l'Abruzze intérieure, on a ressenti le 1^er^ de ce mois une forte secousse de tremblement de terre, suivie de vingt autres qui ont fait déserter les maisons par les habitans chez lesquels la mémoire de la destruction de cette ville par un semblable fléau n'est point encore effacée. A Naples les chaleurs sont excessives et accompagnées de phénomènes singuliers. Par une mer très-calme, la marée à monté à 3 pieds au-dessus de sa hauteur commune, et ce fait inoui a effrayé jusqu'aux marins. Sans doute il serait ridicule de tirer de ces prodiges des conséquences aussi étendues que le fait le vulgaire; mais il est utile peut-être de les noter avec bonne foi, pour régulariser sa crédulité, sans nier que les grands événemens politiques semblent quelquefois être annoncés par quelques phénomènes inaccoutumés. Il nous appartient sur-tout à nous que des études particulières occupent de sciences physiques, et qui devons porter à la fois dans les cœurs des consolations morales et des secours médicaux, de répondre dans ces circonstances et à la mission tacite dont le gouvernement investit tout journaliste avoué, et à la confiance des lecteurs qui attendent de nous des conseils sincères. Vraiment patriotes, opposons du courage à quelques momens difficiles; ayons avec la bonne cause un civisme du moins égal à celui de ce gouvernement félon, qui, convaincu de ses torts politiques, amuse *John Bull* par ses homicides feux d'artifice, et trouve toute arme bonne, si elle peut retarder la perte de sa puissance. Pour nous, n'en employons que de dignes de nous, et le ciel, propice à l'équité, saura bien nous dédommager de quelques sacrifices offerts au soutien de notre honneur insulté. Quand notre ennemi éternel accumule les moyens de destruction et de mort, pourquoi, fidèles à notre caractère national, ne pas multiplier ceux de conservation et de vie? Il en est de connus contre ses incendies; et au lieu de ridiculiser les expériences qu'offrit ici, il y a quatre ans, un homme non *incombustible* comme il s'annonçait, mais qui avait réellement la connaissance d'un agent qui défend les corps de l'action du feu, pourqnoi la chimie française ne dirigerait-elle pas ses recherches vers ces moyens préservatifs, tandis que sous l'influence maligne de Congrève, la chimie anglaise enrichit ses annales odieuses d'inventions meurtrières. Par exemple, on sait que l'eau saturée de potasse, que le savon, l'acide sulfurique préservent du feu les bois qui en sont imprégnés. Une forte dissolution d'alun bouillie sur une éponge et employée en peinture, ou plutôt une couche de pâte de savon et d'eau saturée de sulfate acidule d'alumine et de potasse communique la même propriété, et serait bien précieuse à raison de sa vertu préservatrice de l'action du calorique pour les militaires exposés au feu anglais. Tout Paris se rappelle d'avoir vu aux Champs Elysées il y a vingt ans l'expérience de l'incombustion d'une maison de bois remplie de matières inflammables auxquelles on mit le feu, et qui brûlèrent sans communiquer l'incendie à la maison qui les contenait. Pourquoi ne pas employer ce moyen sur les parties de maisons qui peuvent être atteintes par les projectiles infernaux des Anglais? Laissons-les se vanter d'avoir rallumé le feu grégeois ; nous, honorons-nous de l'éteindre une seconde fois et pour toujours ; et la juste postérité dira, en citant les deux peuples : Celui-ci se plut à secouer sur ses paisibles voisins une torche incendiaire qui brûlait au sein même de la mer asservie ; celui-là à les secourir, les défendre, et les affranchir d'un joug ruineux et avilissant. Qu'ils tremblent seuls les empires dont des prodiges présagent la chûte ou le démembrement... Ah! plutôt pourquoi une paix sincère, universelle et solide ne comble-t-elle pas enfin tous les vœux en satisfaisant les besoins de tous les peuples!!! Que la justice, la main étendue sur le code du droit



des gens, proclame à la face de l'univers : *La liberté du commerce par terre et par mer pour tous les peuples*, et demain nos cohortes guerrières rendront des bras à l'agriculture, des navigateurs au commerce, des savans à tous les arts, des époux, des pères à la patrie. Ce souhait ne peut être étranger à notre feuille, si un lien plus étroit, si une affection plus intime rattachent la médecine à tous les ordres de la société, et chacun de ceux qui l'exercent à un sentiment plus vif et plus exalté d'affection pour son pays, sans proscrire ses vœux pour la prospérité cosmopolite.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont présenté dans la capitale de l'empire comme dans les départemens, une suite d'orages, d'ouragans qui heureusement se sont ici bornés à fracasser quelques arbres, à briser quelques vitres, à courber quelques épis. Le 19, température très-chaude le matin, pluie le soir à neuf heures; à dix heures froid glacial, départ de Garnerin en ballon lumineux à Tivoli; nuit très-fraîche. Le 20, froid extrême le matin, et tièdes zéphyrs dans la journée. Le 21, fraîche matinée, journée délicieuse; le 22, froid automnal; le 23, pluie à midi, le soir et toute la nuit; le 24, pluie le matin et à midi, tonnerre à quatre heures, pluie sur le soir et toute la nuit, avec un vent du nord impétueux; le 25, très-froid le matin, le thermomètre marque 8 deg.; ouragan, pluie, tempête à midi, à deux heures tonnerre subit et sans prélude, éclats horribles et répétés, l'orage se termine par une pluie à torrens. La Seine, déjà accrue depuis quelques jours par des pluies tombées dans le midi, roule des eaux jaunâtres dont la vue doit faire prospérer et bénir l'établissement de filtres de l'île Notre-Dame. Le soir, froid excessif et besoin de rallumer le feu si l'on ne veut courir le risque de toutes les maladies qui forment le cortège de l'hiver. Le 26, tems douteux, mais très-frais, pluie à midi et à huit heures du soir; nuit nébuleuse, tems triste. Le 27, tems couvert et pluvieux. Le 28, retour du beau tems depuis trop long-tems désiré.

Le tableau des maladies observées pendant cette décade, a offert, dans une proportion alarmante, toutes celles qui sévissent à la fin des automnes : les rhumes, les rhumatismes, les paralysies, les diarrhées, les maux de gorge, les engorgemens glandulaires, et sur-tout les coliques. Nous ne nous arrêterons qu'à cette dernière incommodité, parce que nous avons déjà indiqué souvent dans ce journal le traitement des autres, et parce que celui-ci tient au caractère pluvieux de cet été. C'est ce caractère qui doit diriger dans le traitement de ces coliques qui surviennent sur-tout après le dîner, et sont le produit d'une digestion contrariée par la mollesse de la température. Ajoutez à cette intempérie l'absence cette année des fruits les plus sains. Les cerises, les groseilles, les poires, les pêches bien mûres fondent les humeurs acrimonieuses, que le vulgaire nomme, par une espèce d'instinct, des *biles recuites*. Elles portent dans le sang dilaté par les ardeurs de l'été, une douce fluidité, une lymphe salubre, et il résulte de cette action alternative de la chaleur de la saison et de la fraîcheur des fruits une heureuse coction qui renouvelle les humeurs et rend à la fibre toute son énergie; au lieu que sans été et sans fruits, ces humeurs inélaborées exercent sur les intestins, par leur stagnation, des érosions très-douloureuses qui sont sur-tout plus sensibles quand les premiers produits de la digestion ont porté dans les premiers intestins des principes aromatiques dus à une cuisine trop savante : aussi ce n'est point par des cordiaux qu'il faut traiter ces coliques qui dégénéreraient rapidement alors en inflammation de bas-ventre, mais par des lavemens mucilagineux, par des bouillons adoucissans, légérement aiguisés de végétaux. Par exemple, de l'eau de poulet, oseille, cerfeuil et pourpier; une diète blanche, des bains et des flanelles imbibées de quelque décoction émolliente. Quelquefois les coliques ont été dues à des fruits non mûrs ou insipides, comme quelques melons, des pêches, des poires ou des prunes vertes. Alors on doit donner à haute dose l'infusion théiforme de botrys sucré légérement et coiffé d'une cuillerée de vin de Bordeaux par tasse; les lavemens doivent être un peu aromatisés, par exemple, le thym, la lavande mêlée avec le son. Dans cette occasion les bains ne sont pas indiqués; mais dans tous les cas on ne peut trop insister sur un régime méthodique,

une mise chaleureuse, les plus grandes précautions pour éviter l'humidité, la continence la plus exacte, et la sobriété la plus grande. Les glaces, dont on abuse beaucoup depuis quelque tems en France, sont dangereuses sur-tout en sortant de diner, par cette température ; et l'on doit leur préférer les sorbets animés par quelques spiritueux. L'arome du café est bienfaisant avec cette constitution atmosphérique; quelques tasses d'un punch excessivement léger bues le soir en se couchant, sont le meilleur anti-catarrhal de la saison, quoiqu'il soit juste de reconnaître que les préparations de MM. Bacoffe, Vauquelin et Pestiaux, qui joignent un goût agréable au mérite sanitaire, sont très-indiquées en ce moment. Jamais l'usage du chocolat ne fut plus à l'ordre du jour pour les déjeûners ; mais la médecine qui a laissé tomber en quenouille cette branche importante de la pharmacie, ferait très-bien de la revendiquer pour déterminer les proportions de cette précieuse composition suivant les tempéramens. Nous publierons quelques vues nouvelles sur ce sujet. M. S. U.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 10 fois O., 16 fois S.-O., et 4 fois N.-O.

◉ Nouvelle lune, le 9 septembre.

Depuis le 19 août jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 7 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 22 deg. $\frac{5}{10}$ (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 80 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Phthisie pulmonaire.*

MICHEL PINETTI, natif de Naples, âgé de 34 ans, d'un tempérament bilieux, brun, grand et fort, d'un caractère mélancolique, tourmenté par le désir de retourner dans son pays, domestique chez le général D...., précédemment au service d'un mylord qu'il avait dû quitter lors de la déclaration de guerre, ayant beaucoup voyagé, et dans les derniers tems ayant habité en Hollande et en Allemagne, avait une poitrine très-délicate, à en juger par une toux sèche, une expectoration muqueuse par fois, un sentiment d'oppression et un mal de tête qui augmentait au moment de la toux. Au mois de mars de l'an 1805, il eut une pleurésie dont la convalescence fut marquée par des variations quelquefois fâcheuses; au mois d'avril de l'année suivante, il fut atteint d'une autre pleurésie durant laquelle il vomit deux fois le sang, le rendit deux fois par le nez et le cracha pendant dix-huit jours. Après plusieurs saignées abondantes et après l'usage des remèdes pectoraux assez héroïques quoique fort doux, les symptômes pleurétiques disparurent et le malade se rétablit.

Mais la lassitude, l'oppression et le crachement de sang se renouvelèrent par intervalles. Les expectorations étaient muqueuses, abondantes et rouillées. Éprouvant un grand appétit, le malade commettait des erreurs de régime, malgré les défenses réitérées de l'abandonner s'il prenait du café, des liqueurs, ou s'il éprouvait des vomissemens ou une indigestion. Prières, menaces, punitions, tout fut inutile ; le conjurer et lui prédire qu'il ne pourrait point profiter de la belle saison pour retourner en Italie, étaient choses superflues. Il eut cependant un intervalle de santé dont je profitai pour lui faire prendre la poudre de ciguë à haute dose, c'est-à-dire à la dose de 20 grains le premier jour, en quatre pilules, en quatre prises et à quatre heures de distance; le second jour, il en prit 30 grains; le troisième, demi-gros, et le quatrième, 2 scrupules. Le cinquième jour, suspension de pilules; le sixième, reprise d'un scrupule, gradué ensuite à demi-gros et jusqu'à 2 scrupules.

Au commencement, le malade éprouva de la chaleur et un peu de vertige, ne pouvant supporter ni bonnet de nuit, ni couverture de lit. Ces incommodités ne tardèrent pas à disparaître. Après vingt jours de traitement par la poudre de ciguë, les fonctions se rétablirent, les phénomènes de la maladie disparurent, l'embonpoint revint, il ne survint ni accidens, ni affections qui compliquassent la maladie. Le malade devint plus gai qu'il ne l'était d'habitude. Ses amis le retinrent à Paris jusqu'au mois de mai, époque à la-

quelle il partit avec deux dames d'Avignon, qui l'emmenèrent à Chambéry. Là, il les quitta pour se rendre à Rome, où il prit service chez un officier de l'armée française alors en Dalmatie.

Deux raisons essentielles m'avaient engagé à employer la ciguë à haute dose dans la phthisie pulmonaire. La première, parce que des praticiens l'avaient employée avec succès à une certaine quantité. La seconde, parce que le soulagement qu'elle procure dans les affections de l'estomac, du pylore, de la vessie et de l'utérus, m'autorisait à en faire usage en prenant des précautions telles que de voir souvent le malade pour suspendre ce remède, s'il se manifestait aucun symptôme douteux. Ce que le raisonnement me portait à croire l'expérience me l'a appris.

Enfin la vertu calmante et peut-être résolutive en même tems que l'art ne connaissait pas à la ciguë, j'osai la lui attribuer. Une circonstance favorable me réussit bientôt, comme on peut le voir par l'observation que je fournis. Cependant je ne lui attribue pas exclusivement la vertu résolutive; je livre la solution de cette question aux maîtres de l'art : ils décideront jusqu'à quel point cette plante *( cicuta major, conium seminibus striatis )* peut devenir précieuse par les grandes propriétés dont elle jouit, et dont les avantages dépassent encore les accidens qu'elle peut causer lorsqu'elle tombe dans les mains du vulgaire.

Mais il ne faut pas trop attribuer ce succès aux propriétés seules de la ciguë, car son effet a été aidé par un autre médicament que je regarde comme précieux dans les affections de poitrine, ne dût-il augmenter dans certains cas que le nombre des palliatifs; à chaque prise de ciguë, le malade, dont j'ai rapporté l'observation, prenait un verre de la boisson suivante : un gros de benjoin infusé pendant quarante-huit heures dans demi-once de liqueur d'Hoffmann, étendu dans une pinte d'eau, forme une liqueur laiteuse, laquelle, en y ajoutant une once et demie de sucre ou de sirop approprié par pinte d'eau, constitue une boisson fort agréable que les malades recherchent et qu'ils préfèrent à toute autre.

Cette boisson aromatique, balsamique et antispasmodique, diminue la toux et l'oppression dans plusieurs affections de poitrine, principalement dans les pleurésies adynamiques : et dans ce cas on fait infuser le benjoin dans l'éther acétique : elle a réussi également dans le catarrhe pulmonaire en diminuant l'ardeur de l'œsophage. Elle a réussi complètement sur Michel Pinetti, puisqu'elle suspendit entiérement les stries sanguinolentes, qu'elle fit disparaître les envies de vomir, qu'elle rendit l'expectoration plus facile et la difficulté à respirer moins grande. Elle fit plus; elle modéra l'irritation interne des poumons, provoqua l'appétit, obtint la préférence du malade sur le vin et sur toutes les autres liqueurs; et combinée avec la ciguë, elle provoqua un sommeil qui avait disparu dès l'invasion de la maladie. Elle détourna énergiquement de l'organe pulmonaire la cause irritante qui l'affectait spasmodiquement; et ce que les épispastiques font en ouvrant les pores, en excitant la transpiration, et en produisant un spasme révulsif à l'extérieur, les deux moyens que j'indique le firent à l'intérieur.

Je laisse à présent à décider aux praticiens si Stolh, d'après Hippocrate et sa propre expérience, a eu raison de blâmer l'usage par les phthisiques du lait qu'il met au nombre des fébricitans; et si, pour ne pas nous élever contre le sentiment des médecins qui ont de tout tems célébré les vertus de la diète laiteuse, on ne peut pas concilier les différentes opinions sur cette question, en abandonnant le lait à cause de sa partie caseuse, et en prescrivant dans les affections de poitrine, dans la phthisie sur-tout, la boisson blanche dont l'odeur est suave, que je consigne dans mon observation.

BIDOT, *D. M., membre de la Société académique des Sciences, médecin de l'armée d'Espagne.*

---

*Notice d'observations pratiques sur les moyens de guérir avec facilité plusieurs maux nerveux des premières voies, notamment la colique ou crampe nerveuse de l'estomac, contre laquelle la Médecine n'avait pas encore de remède assuré. Par* J.-B.-F.-X. BATIFFOL, *docteur en Médecine.*

Je suis persuadé qu'il n'y a aucun médecin ni apothicaire, quelqu'employé qu'il soit, qui ne puisse au moins dans le cours de sa vie découvrir la vertu particulière de quelque drogue, s'il veut s'y attacher; ce qui pourrait avec le tems enrichir la médecine de remèdes plus simples, plus sûrs et plus efficaces que ceux dont nous usons aujourd'hui. LEMAIRE.

LA Médecine a toujours été regardée comme

fille de l'Expérience et de l'Observation; sa nécessité et son utilité lui ont mérité un rang distingué parmi les sciences honorables, ainsi que Quintilien l'a franchement manifesté par ce parallèle : « *Sit philosophia res summa, ad paucos pertinet;* » *sit eloquentia res mirabilis, non pluribus pro-* » *dest quàm nocet; sola est medicina quâ opus est* » *omnibus; tanta enim sunt dona quibus ab eâ* » *quotidie cumulantur homines, ut sola illis neces-* » *saria videatur.* » Malgré les efforts de plusieurs grands génies, cette science présente encore un vaste champ à d'utiles recherches, et bien s'en faut qu'elle soit fixée sur le traitement des maladies des nerfs. La doctrine d'Hippocrate, basée principalement sur la médecine humorale, ne nous offre à cet égard aucun signe certain; il faut donc que chaque médecin apporte à ses concitoyens le tribut de ses connaissances pratiques particulières, afin qu'en rassemblant les données éparses, on puisse commencer à fixer l'opinion sur le traitement convenable aux différentes affections nerveuses, et par là remplir le but de la médecine, qui est de guérir; c'est pour atteindre ce but désiré que Grant a dit : « L'ex- » périence et l'observation sont de plus sûrs » moyens que les maîtres, les livres et la connais- » sance des autres sciences, pour devenir habile » en médecine (1). »

Si l'on consulte l'expérience et l'observation des auteurs qui ont écrit sur les affections nerveuses idiopathiques, notamment sur la colique ou crampe nerveuse de l'estomac, on se convaincra que la médecine n'avait pas encore le moyen de guérir cette maladie par un remède décisif. Cullen, traduit par Bosquillon, dit au N° 1429 : « Je vais parler de la pyrosis comme maladie » idiopathique, et dont on n'a encore fait men- » tion dans aucun corps complet de médecine. » Après plusieurs détails sur les sensations douloureuses que l'on rapporte à l'estomac, depuis le N° 1427 jusqu'au N° 1433, Cullen passe à la cure de la colique idiopathique de l'estomac, et il s'exprime ainsi, N° 1434 : « La cure de cette » maladie est aussi difficile que sa théorie. On ne » peut modérer le paroxisme avec certitude que » par l'usage de l'opium; les autres anti-spasmo- » diques, tels que l'éther vitriolique et l'alcali » volatil, sont quelquefois utiles, mais ils ne le » sont jamais aussi constamment. L'opium et les » autres anti-spasmodiques calment les accès; » néanmoins ils n'ont pas la vertu d'en empêcher » les retours. »

On ne trouve pas des ressources plus assurées dans l'Essai donné par Mahot en l'an XIII (1805), sur la crampe nerveuse de l'estomac, selon ce que rapporte le *Bibliographe des Médecins*, 1ère année, N° 13, page 6 : « Le traitement consiste à em- » ployer à l'intérieur les calmans et les anti-spas- » modiques, et à l'extérieur tous les moyens » propres à rappeler les mouvemens toniques à » la circonférence du corps; telles sont la douce » chaleur du lit, les frictions avec des brosses ou » des flanelles chaudes, les embrocations hui- » leuses chaudes sur le ventre; et lorsque ces » moyens ne réussissent pas, il faut appliquer » un large vésicatoire sur le creux de l'estomac. » L'expérience prouve l'efficacité de ce remède, » non-seulement dans le cas dont nous parlons, » mais encore dans beaucoup de coliques spas- » modiques. Les émétiques seraient presque cer- » tainement mortels. Les bains chauds sont plus » nuisibles qu'utiles, peut-être à cause de la com- » pression que l'eau exerce sur l'épigastre, etc. »

En parlant des maladies du même genre, Tissot s'exprime ainsi : « L'irritabilité, souvent » jointe à l'atonie, en déguisant les symptômes » qui caractérisent cette maladie quand elle est » seule, a occasionné et occasionne encore tous » les jours dans la pratique une foule d'erreurs, » en ce qu'on attribuait les phénomènes qui dé- » pendaient de l'irritabilité qui était inconnue, à » des causes qui n'existaient pas et qu'on com- » battait par des remèdes qui augmentaient les » véritables; l'on imputait à la crispation des » fibres et à l'âcreté des humeurs des maux qui » dépendaient de relâchement et d'irritabilité; » on ordonnait (puissé-je ne pas dire et on or- » donne) des adoucissans, des calmans, des relâ- » chans, dans le tems qu'il ne faudrait que des for- » tifians..... Quand le siége du mal se trouve » dans les premières voies, l'on accuse les matières

(1) *Introduction aux Recherches sur les Fièvres*, T. III, traduction de Lefèbvre de V.

» putrides, et l'on emploie pour les vider les pur-
» gatifs qui entretiennent et augmentent le mal
» au point de le rendre enfin incurable..... Les
» maladies des premières voies, dont la guérison
» est quelquefois si longue et si difficile que
» d'habiles médecins les ont regardées comme
» incurables lorsqu'elles sont invétérées, se gué-
» riront avec plus de facilité, parce que leur cause
» connue fait connaître les véritables remèdes (2).»

En comparant les traitemens proposés par Cullen et Mahot, on voit que la médecine ne possédait jusqu'ici que des moyens palliatifs contre la crampe de l'estomac. D'heureuses expériences m'ont prouvé qu'on pouvait sortir du vague des conjectures et guérir rapidement la pyrosis et autres maux nerveux de l'estomac, avec un seul remède et sans exposer le malade à aucune souffrance; mais pour éviter toute équivoque, il importe de donner la description des cas où le remède exposé plus bas a produit le succès désiré.

1°. La colique, ou crampe nerveuse de l'estomac, ou pyrosis, est celle qui a pour symptôme caractéristique une douleur violente dans la région de l'estomac, avec sentiment de constriction si forte qu'il semble au malade que son estomac est tiré vers le dos; s'il veut se tenir droit, la douleur augmente, en sorte qu'il est obligé de tenir le corps penché en avant, quelquefois le visage près des genoux, sans pouvoir se redresser tant que l'accès dure. La violence de la douleur se termine par une éructation ou vomissement d'eau claire, insipide, quelquefois acide, ce qui se répète plusieurs fois et ne modère la souffrance que vers la fin de l'accès. Cette maladie affecte les personnes de tout sexe, mais plus fréquemment les femmes; sa marche est souvent périodique.

2°. Il est des cas où tous les symptômes ci-dessus ont lieu à l'exception du vomissement; alors la maladie est appelée crampe nerveuse sèche.

3°. Parmi les femmes et chez les filles sujettes à la leucorrhée, on observe une affection nerveuse idiopathique de l'estomac, qui se manifeste par un sentiment de fadeur avec tournoiement de tête, un commencement de défaillance; ce qui, après de longues douleurs, est suivi d'un vomissement d'eaux claires ou verdâtres, quand la malade se trouve à jeun au commencement de l'accès, ou d'alimens quand c'est après le repas; dans cette affection, communément appelée colique hystérique, il n'y a aucun sentiment de distension ni de serrement, mais les efforts du vomissement sont si violens qu'ils abattent les forces au point que la malade reste toute la journée dans l'impossibilité de manger, et l'appétit est dérangé tant l'atonie est grande. Cette sensation douloureuse arrive aux approches du retour et reparaît aussitôt après le tems critique; il est des personnes chez qui cette scène douloureuse se répète quinze jours après le retour, ce qui fait trois fois par mois, de sorte que les femmes qui ont le malheur de se trouver dans cette position passent la moitié de leur vie dans les souffrances.

4°. La migraine périodique qui a son siége dans l'estomac et que je regarde comme un état moyen entre la pyrosis et la colique hystérique, est facile à reconnaître par une forte douleur qui n'occupe qu'une moitié de la tête; elle est accompagnée d'un sentiment de défaillance, d'envies de vomir, et après avoir duré plusieurs heures et quelquefois deux ou trois jours, elle se termine par le vomissement, laissant les malades sans appétit. Cette maladie est pour plusieurs femmes le signe précurseur du retour.

5°. La cardialgie nerveuse, dont les femmes et plus fréquemment les filles se plaignent sous le nom de maux d'estomac caractérisés par un sentiment de défaillance, sans colique, quelquefois avec douleur de tête, d'autres fois sans douleur; cette sensation, dis-je, est accompagnée de chaleur à l'épigastre; elle arrive indifféremment en tout tems, soit à jeun, soit après les repas, quoique toutes les fonctions se fassent assez régulièrement.

(2) Discours préliminaire des *Mémoires sur la nature sensible et irritable des parties du corps animal*; par Haller.

Les cinq cas ci-dessus exposés sont des affections idiopathiques et chroniques qu'il est essentiel de ne pas confondre avec celles qui sont symptôme de vice gastrique, telles sont la pyrosis vulgaire connue sous le nom d'aigreurs d'estomac; la pyrosis produite par la conception; la pyrosis bilieuse avec fièvre; la pyrosis qui provient de l'inflammation des viscères du bas-ventre; la pyrosis ulcéreuse du pylore; enfin la colique qui dépend ou de l'infiltration des viscères, ou de la présence des vers et d'un amas pituiteux.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

## DES OFFICIERS DE SANTÉ.

Nous déplorions ces jours passés la perte que vient de faire la ville de Lille dans la personne du docteur Tonnelier; aujourd'hui c'est une calamité d'un autre genre, dans le même ordre de la société et dans un pays tout voisin, que nous traduisons au tribunal de l'opinion publique. Croirait-on que dans deux départemens aussi proches, deux hommes aussi différens eussent également le droit d'exercer l'art de guérir sans que la loi pût intervenir pour légitimer ou interdire leurs fonctions, puisqu'elle était déjà intervenue pour patenter et le savant médecin que l'art vient de perdre, et l'ignorant officier de santé que nous signalons? Convenons que c'est bien pour certains hommes que semble avoir été inventée l'ignominie de la patente appliquée au droit d'exercer l'art le plus libéral, le plus désintéressé comme le plus difficile. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans le monument d'impéritie qui nous a été transmis, ou du ton de jactance vaniteuse emprunté des formes de baillis de théâtre, ou de l'ignorance crasse des premiers élémens de la langue. Croirait-on que la scène se passe dans un chef-lieu de canton? Au reste, lisez, puis jugez en conscience du bienfait de l'institution des *officiers de santé*, et répondez à ce dilemme: ou l'officier de santé est assez instruit pour être reçu chirurgien, ou non. Dans le premier cas, à quoi bon recevoir un ignorant? Dans le second, pourquoi ne pas l'agréger à un corps respectable auquel ses lumières lui donnent le droit d'appartenir en cautionnant son instruction. *Tolle et lege.*

« A tout ceux à qui il appartiendra salut scavoir
» faison que le sieur. . . ôfficier De santé recu
» legalement par le jurie médicale De santé insti-
» tué par le Gouvernement emperial pour les
» Départements Du Pas-De-Calais Et Du Nord.
» Certifie àvoir pencés et médicamenenté Et
» pence et médicamente De Continuité le sieur
» Jean-Félix-Joseph Degarre conscrit Et reformé
» De L'an treize par une Dispense Définitive,
» D'une fièvre quartes Et D'une thumeur froide
» Et Enquillosis, située à larticulation Du genoux
» droit, en Concequence, Jl Est En toute occa-
» sion récommendable Dans ses réclamations,
» l'exembtion Du service De la de la Garde Em-
» périale, Dont La Loy Le Convoque; je Certifie
» De plus, qu'il est encapable Du service, at-
» tendu que la thumeur Enquilloses Dont il est
» accidente, Est Jncurrable, En foi De quoy je
» lui est Délivré le present Certificat, tant en
» jugement que Dehors, pour Discuter Ce qui
» Est sinsaire et veritable au besoins. »

*Ventie*, 27 *avril*, 18° *neuf.* Signé, L. A.
Pour copie conforme, M.

O grand Roi! puisse bientôt la paix souriant à tes armes, te permettre d'abaisser les yeux sur les abus qui dégradent l'art que le premier des rhéteurs n'hésitait pas à proclamer la première de toutes les sciences, et que tous les héros, tous les monarques se sont plu à protéger à l'envi! L'exercice de la médecine donnait le titre de citoyen romain sous Jules-César, et valut sous Auguste son sucesseur le droit de porter l'anneau d'or réservé aux chevaliers. L'œil d'un héros est aiguillon de gloire... Mais ce ne sera pas quand les médecins auront pour concurrens des officiers de santé. M S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

(*Voyez* le N° XXII) pour diriger son essor ou modérer la vélocité de son ascension; si un parachûte toujours ouvert (selon la modification faite à notre appareil) eût offert un obstacle toujours permanent à son impétuosité d'ascendance comme à la rapidité de sa descente; enfin si notre *panier de miséricorde* lui eût offert au moment du danger un asyle à la fois de sûreté et de sécurité. Il eût été à souhaiter que des hommes de l'art eussent été présens à la chûte du ballon, eussent pu administrer au malheureux les secours appropriés à l'asphyxie, et en cas de leur inutilité, constater du moins l'état précis de son autopsie cadavérique; ce malheur n'aurait pas été entiérement perdu pour la science qui regrettera dans Garnerin un *enfant perdu* de l'aéronatation de la plus grande intrépidité. Qui pourrait oublier que c'est à lui que l'aéronatation doit ce qui, un jour peut être, assurera ses succès, la première et effrayante expérience du parachûte, dont Blanchard est l'inventeur? Qu'on me permette sur ce malheur quelques réflexions. Que signifient toutes ces ascensions? Ce sont des tours de force d'un funambule, et pas une d'elles ne fera faire un pas de plus vers la science. Est-il permis à l'homme de risquer sa vie sans courir du moins la chance d'augmenter, s'il réussit, la masse de connaissances de ses semblables? Réellement toutes ces assomptions n'offrent qu'un assaut d'impudence et de cupidité. On exige d'un marin qu'il ne navigue pas sans boussole, et on permet à un aéronaute de se confier à un élément inéprouvé sans emporter les instrumens qui éclaireraient sa marche et celle des Icares qui le suivront dans les plaines de l'air! Si des observations barométriques avaient été bien faites par les premiers navigateurs aériens, on aurait su que passé une certaine région l'air est tellement condensé par le froid peut-être, que les poumons, comprimé outre mesure, doivent faire refluer le sang à la tête avec le plus grand danger, ou qu'il est tellement raréfié, que la poitrine dilatée avec excès peut éprouver des hémorragies mortelles. Des thermomètres eussent fixé la température de l'ambiant inconnu; des esprits volatils eussent été préparés contre la somnolence causée par des météores inconnus, etc. Mais non, on fait un voyage aérien comme spéculation, et l'avidité s'est déjà emparée des plaines de l'air, comme elle règne en despote sur les vastes champs de l'Océan!

Aussi malheureux que Pilâtre du Rosier et Blanchard, que ton nom s'associe à la gloire de leur nom, infortuné Garnerin! et que les amis de la haute physique ne scrutent jamais les profondeurs de ses mystères sans te nommer avec éloge, sans répandre quelques fleurs sur vos tombes respectées!!! M. S. U.

Au moment où cet article sort de l'impression, la mort de Garnerin est démentie par quelques Journaux dont l'un le soupçonne d'avoir fait semer ce bruit pour occuper de lui. Ce serait une affreuse spéculation sur la curiosité publique. Au reste, tout donnait de la vraisemblance à ce bruit, puisqu'on sait que Garnerin a plus fait ses preuves de hardiesse en l'air que de connaissances en physique; et nous laissons subsister notre article pour les réflexions utiles qu'il contient. Si d'ailleurs son intention fut de scruter l'opinion des journalistes sur son compte, cette coupable manière de la provoquer mérite, puisqu'il s'est dit mort, qu'on le prenne au mot pour n'en plus jamais reparler.

Ajoutons que courant plus franchement à son but, plus éprise des suffrages du public que du bruit d'une renommée non méritée, plus excusable enfin par l'état de sa fortune, M^me^ Blanchard vient de faire à Bordeaux, avec ses succès accoutumés, sa quatorzième ascension, et est descendue très-vivante à la rive opposée de la Garonne.

---

## COURS PUBLIC.

Lundi dernier, le professeur Bodard a ouvert son Cours de *Botanique médicale comparée*, dans la salle de l'Athénée des Arts à l'Oratoire, à onze heures. Si un riche et vaste sujet, si une élocution facile, si un auditoire nombreux qu'embellissait encore cette portion du genre humain qui inspire à l'autre moitié l'amour du travail et de la gloire; si tous ces avantages réunis cautionnent des succès, nul cours n'aura plus de vogue que celui que nous annonçons. Commencé sous les

auspices d'un ministre cher aux arts, dirigé vers un but infiniment utile et patriotique, l'art d'*indiquer les végétaux étrangers qui peuvent être remplacés par nos plantes indigènes*, il aura rendu un service signalé s'il donne la solution de ce problême vainement cherché depuis long-tems, quoique des écrivains du premier ordre lui aient consacré leurs veilles. Nous-mêmes, plus soutenus par notre zèle que par nos prétentions personnelles à cette découverte, nous dirigeâmes pendant quelque tems les esprits de nos lecteurs vers ce point de thérapeutique, et nous devons avouer que l'événement n'a pas justifié notre espoir. Espérons que le professeur Bodard sera plus heureux, que ses paroles, germant dans le cœur de ses auditeurs, donneront lieu à des recherches plus utiles, et qu'on pourra dire enfin : *Que la nature n'a pas placé les maladies dans un climat et les remèdes dans un autre.*

Mais cet heureux but, ne fût-il même pas atteint, la science qui s'occupe de cette recherche, la botanique n'en est pas moins l'étude la plus agréable et la plus satisfaisante pour l'imagination qu'elle récrée, pour l'esprit qu'elle instruit, pour le cœur dont elle satisfait les innocentes jouissances.

Parmi les heureuses idées qui ont orné son discours d'introduction érudit sans pédantisme, et éloquent sans prétention, nous avons remarqué son vœu qu'à l'instar de la topographie gourmande dont nous avons en riant donné la première idée, on exécutât dans chaque contrée de la France une topographie végétale dont le résultat donnerait l'état de nos richesses indigènes en ce genre, et la *Flore française* la plus complète qui ait jamais paru. Cette idée est heureuse, utile, belle et nationale. Nous avons remarqué avec plaisir et nous notons avec le même sentiment que le docteur Bodard s'est empressé de citer avec éloge ses concurrens dans cette science : les docteurs Gilibert, Pinel, Alibert, Hufeland, Roques, indépendamment de ceux que la mort a enregistrés parmi les autorités préférées pour cette raison à celle de nos doctes contemporains.

Ce Cours, qui a lieu dans la salle de l'Athénée à l'Oratoire, a commencé le lundi 28 août, à onze heures, et sera continué les jeudi et lundi à la même heure. On s'adresse pour les billets d'entrée, au professeur M. Bodard, docteur-médecin, rue du Faubourg Poissonnière, n° 56.

M. S. U.

## AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous apprenons à l'instant même qu'une surprise faite aux collaborateurs d'un Journal estimable, a donné lieu à l'insertion d'une diatribe virulente et anonyme contre nous. Nous ne répondrons à cette lâcheté qu'en redoublant de zèle pour exciter davantage, s'il est possible, l'envie de nos critiques par nos succès. Ils ne nous prêtent que 1800 Abonnés; ils se sont trompés d'un zéro. Il y a quatre ans, le *Journal de l'Empire* fit également contre nous une sortie qui nous valut dans le mois 200 Abonnés de plus.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 26. — 11 Septembre 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales, etc., par Joseph Roques, docteur en médecine de l'ancienne faculté de médecine de Montpellier, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, 7e, 8e, 9e et 10e livraisons; deuxième édition, in-4°, 2 vol. contenant 500 planches et 12 tableaux analytiques, représentant les méthodes de Tournefort, Linnæus et de Jussieu; la floraison, la germination, la fructification, etc. Il paraît 2 livraisons par mois. Chaque livraison, composée de 24 plantes et de trois ou quatre feuilles de texte, coûte 6 fr. pour Paris et les départemens, franc de port; chez l'auteur, rue des Filles Saint-Thomas, n° 17.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit sur l'utilité et le mérite d'exécution de cet ouvrage dont le texte et les figures sont également à louer; et pour le prouver nous nous contenterons de dire que l'auteur a fait retoucher dans cette seconde édition toutes les gravures qui laissaient quelque chose à désirer, et de citer le passage suivant pour donner une idée du style non moins érudit qu'agréable et instructif de cet excellent ouvrage. « Ce fut vers la fin du 17e siècle que l'usage de l'ipécacuanha fut introduit » en France par Adrien Helvétius qui en fit la plus » heureuse application. Louis XIV, instruit des succès de ce médecin, s'empressa de faire répandre » l'usage de l'ipécacuanha parmi ses peuples. » Ainsi c'est aux soins paternels d'un des plus » grands monarques de la terre que la France est » redevable d'un de ses plus précieux médicamens... » Guillaume Pison, qui le porta en Europe, en » a fait le plus grand éloge dans son *Histoire* » *naturelle et médicale des Indes occidentales*, » et le prescrit comme un moyen spécifique » dans le traitement de la dyssenterie; et en » effet aucun remède ne mérite de lui être préféré dans cette maladie, lorsqu'elle s'accompagne de la plénitude humorale du système gastrique. Huck, Pringle et Stoll aiment à combiner cette racine avec le tartrite antimonié de » potasse. Zimmermann, qui s'est rendu célèbre » par l'excellente doctrine qu'il a répandue dans » ses écrits, en recommande l'usage dans la dyssenterie adynamique; et sa méthode consiste » à en donner un ou deux grains toutes les heures » dans une tasse d'eau de poulet ou autre boisson » mucilagineuse. Stoll l'emploie également à petites doses pendant le cours des fièvres putrides, » lorsque la salive est épaisse et que les lèvres » sont enduites d'une croûte noire et tenace; » mais c'est particulièrement dans la fièvre bilieuse

» dont l'action est marquée par un cours de ventre, que l'ipécacuanha exerce son action médicamenteuse. D'après la remarque de Stoll, le tartrite antimonié de potasse ne saurait remplir les mêmes indications.... L'observation journalière ne démontre pas moins son efficacité dans la coqueluche qui attaque les enfans, donnée à dose suffisante pour exciter le vomissement, puis à de faibles doses pour combattre l'état nerveux qui paraît être le principal élément de la coqueluche... Kaempf, Bergius et Meyer, ont également attesté la propriété anti-spasmodique de l'ipécacuanha dans l'hystérie et la toux convulsive.

» Quel est le médecin qui ignore que dans la fièvre puerpérale décrite par Doulcet, l'ipécacuanha a été signalé comme un moyen des plus efficaces? En effet, l'emploi de ce précieux médicament doit prospérer lorsque cette maladie soumise à l'influence d'une constitution bilieuse, exige le secours des évacuans. Cependant cette méthode n'est point exclusive; car la fièvre puerpérale peut subir différentes complications et exiger un traitement tout à fait opposé. C'est ainsi qu'elle peut se compliquer du génie inflammatoire, présenter les phénomènes d'une véritable adynamie ou une altération particulière du système nerveux. L'illustre Sydenham a parfaitement retracé cette dernière complication dans sa lettre au docteur Cole.

» La racine d'ipécacuanha est ordinairement administrée sous la forme de poudre à la dose de 15 à 20 grains dans une ou deux cuillerées d'eau, lorsqu'on veut provoquer le vomissement. Quelquefois on partage cette dose en deux prises qu'on donne à un quart-d'heure d'intervalle. Guillaume Pison l'administrait en infusion ou en décoction à la dose de 2 gros pour 4 onces de véhicule, et il répétait cette dose trois jours de suite dans le traitement de la dysenterie. On lui associe quelquefois l'opium et la thériaque dans le catarrhe rebelle des intestins. Ce mélange peut être préparé de la manière suivante : Prenez thériaque un gros, ipécacuanha six grains, extrait d'opium aqueux un grain, mêlez et formez trois bols à prendre de quatre en quatre heures. Les pastilles d'ipécacuanha sont extrêmement vantées dans la coqueluche des enfans et dans la toux catarrhale des vieillards. Chaque pastille contient un quart ou un demi-grain de cette substance. On en donne depuis deux jusqu'à six et même davantage dans le cours de la journée. Le sirop n'est pas d'un usage moins familier. La dose est depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche. » C'est ainsi que doit être écrit un article de matière médicale pour instruire, et ils le sont pour la plupart avec ce soin et cette correction de style également éloigné d'une affectation ambitieuse et d'une simplicité rebutante. Ils ont tous une redolence hippocratique qui décèle un praticien sorti des écoles de Montpellier et un écrivain nourri du suc des anciens, enfin un fraîcheur de coloris et une liberté de pensées que n'entachent ni le néologisme en vogue, ni le philosophisme à la mode. M. S. U.

*Mémoires et Observations de Médecine-Pratique sur les maladies causées par les aberrations du lait, sur les Fleurs blanches et les Affections dartreuses, etc., terminés par un exemple d'Extirpation de Matrice cancéreuse sur un sujet encore vivant et sans infirmité;* par C. B. La Grésie, docteur en médecine et en chirurgie de Montpellier, ancien médecin et chirurgien en chef des armées, membre de plusieurs Sociétés savantes. — In-8°. — Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port. — Chez Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre; Croullebois, rue des Mathurins; veuve Richard, rue Hautefeuille, n° 11.

Nous rappelons avec plaisir l'attention sur un ouvrage de saine pratique, et qui consacre le principe des métastases laiteuses dans un moment où cette doctrine est mise en doute par les novateurs. Autrefois toutes les affections maladives des femmes s'expliquaient par des *laits répandus*. D'un excès on est passé à un autre; on ne veut plus croire à ces dépôts dont tout atteste la présence, et dont le traitement n'est rationnel qu'en les supposant existans. Cette légèreté, cet empire de la mode sont bien étranges en Médecine; c'est ainsi que la Chimie, qui vient à peine de fixer

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVI.) ( 201 ) ( 11 Septembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Il faut convenir que si l'éducation actuelle dispose plus l'esprit à l'ordre analytique que les études anciennes, celles-ci semaient dans les ames des germes d'un plus bel enthousiasme. Ce n'est qu'aux dépens de l'imagination qu'on asservit exclusivement les fonctions intellectuelles aux froids calculs des mathématiques; et, n'en déplaise aux brillans essais de l'*enseignement* du jour, je regrette toujours nos colléges poudreux. On n'y bégayait pas six langues vivantes, mais on y apprenait le grec et l'on y parlait bien latin. Qui peut avoir oublié les belles thèses, les mandemens *cicéroniens* de l'ancienne Faculté de Médecine? De nos jours encore un mot heureux rappelle le joli vers improvisé :

*Nunquid Santolius non valet ova duo?*

M. Levachez de la Feutrie, médecin distingué de la Faculté, traducteur fidèle, souvent élégant et quelquefois plaisamment exact de l'*école de Salerne*, dînait à sa campagne de Vaupereux, aujourd'hui maison de santé pour les enfans rachitiques, dirigée par M. le docteur son fils, et dont le nom latin est *Vallis petrosa*. On avait promis des huîtres. Un des convives, grand amateur, M. Solier de la Romillaye, ne les voyant point servir, dit gaiement à l'Amphytrion : Confrère, vous avez oublié de traduire un précepte de l'école. — Eh! lequel? — Le voici :

*Ostrea si comedas petrosâ valle, valebis.*

Aujourd'hui le seul docteur *Le Preux*, peut-être, est l'héritier à la fois et le légataire universel de cette belle latinité médicale.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Nous avons signalé dans le dernier N° les tremblemens de terre d'Aquila et les orages de la France : aujourd'hui nous ne laisserons point ignorer à nos lecteurs le phénomène brillant que vient d'offrir à Naples une éruption singulière du Vésuve, et l'accident terrible dont les Ardennes viennent de présenter le déchirant tableau. Les descriptions de ces météores sont utiles à enregistrer, les uns à raison de leur influence sur l'état de l'atmosphère, les autres pour apprendre au vulgaire, qui pour être persuadé a besoin de redites, que les imprudences provoquent des accidens que les moindres précautions eussent empêché d'arriver. Voici les deux faits. Nous ne faisons que copier les relations qui en ont paru : « Le 22 août Naples a vu une nouvelle éruption du Vésuve, la plus belle possible pour un phénomène qui souvent a des suites si fatales. Un globe immense de feu surmontait l'éruption et réfléchissait au loin son éclat lumineux sur les flots de la mer. Le 11 du

même mois, vers les 7 heures et demie du soir, des nuées s'accumulèrent sur Omicourt, village situé sur la rivière de Bar, canton de Flizes (Ardennes); une pluie considérable engagea une cinquantaine d'habitans de ce village errans dans la campagne à chercher un abri sous un arbre touffu. Trop pressés, quatre d'entre eux, le frère, la sœur, le beau-frère et un étranger se refugièrent à trente pas de là sous un arbre plus élevé. Ce dernier retourne sur ses pas pour prendre son habit oublié. En revenant il voit avec horreur ses trois compagnons étendus à terre, privés de la vie et affreusement mutilés par la foudre qui avait sillonné leurs jambes, leurs cuisses, leurs reins; leurs vêtemens étaient déchiquetés et brûlés et des lambeaux de chair avaient été enlevés. Ce spectacle était horrible; un des malheureux avait le crâne brisé et la cervelle jaillie hors de la tête. La plus rapide putréfaction suivit cette effrayante catastrophe : on n'eut guère que le tems d'enlever les trois cadavres pour les inhumer, sans attendre le délai des vingt-quatre heures prescrit par la loi. Tout, au reste, atteste que ces trois malheureuses victimes ont été frappées par la foudre ascendante ou électricité souterraine, et la preuve en est dans la direction des sillons tracés sur les corps par la foudre de bas en haut, au point que la fille, assise sur une grosse racine de l'arbre, et mangeant son pain tranquillement, a été soulevée, renversée et couverte de terre. Les trois jeunes gens sur lesquels cet affreux malheur est tombé, étaient l'unique ressource d'une pauvre veuve, n'ayant pour subsister que son état de fileuse de laine !» Répétera-t-on toujours inutilement que quand le tonnerre gronde, le fluide électrique accumulé est attiré par les corps terrestres qui proéminent dans les airs, de même que les pointes métalliques qui entourent le plateau d'une machine électrique soutirent le fluide igné au profit du conducteur? C'est sur cette observation qu'est basée la théorie des paratonnerres. Le paratonnerre soutire la matière de la foudre, comme la pointe métallique que l'on présente à une bouteille de Leyde parvient à la décharger sans explosion et sans danger pour le physicien qui fait avec précaution cette expérience; mais dans le phénomène de la foudre ascendante, il faudrait un paratonnerre dirigé en sens inverse, et il résulte seulement de ce que nous venons d'exposer, que soit que la foudre descende du ciel, soit qu'elle s'élève du sol, un corps présentant une aspérité dans l'atmosphère provoquera toujours bien plutôt l'explosion qu'une surface unie, telle qu'est une plaine. Par la même raison, l'oscillation causée dans l'air par le son des cloches doit exciter de proche en proche des ondulations dont les dernières, en exerçant une collision entre la dernière couche d'air ébranlé et le nuage électrique, décident l'explosion du fluide igné qui tend à se mettre en équilibre avec l'atmosphère ambiante. Ces explications ne sont point étrangères à la médecine qui repose sur les bases de la physique, et sur-tout à l'hygiène qui a pour objet précis la conservation des êtres par les préservatifs de tous les dangers. C'est dans les mêmes intentions que nous esquissâmes dans le dernier N° quelques vues rapides sur l'art de défendre les édifices de la combustion par les projectiles anglais, connus sous le nom de *fusées à la Congrève* (1).

(1) Il est prouvé, pour ceux qui savent réfléchir, que la *mèche incendiaire* dont M. Gay-Lussac a publié l'analyse à la Société d'Encouragement, n'a rien de commun avec les *fusées à la Congrève;* et si l'on veut s'en convaincre, il suffit de comparer les proportions de nitre, 75,0; charbon, 1,6; soufre, 23,4 qui la composaient d'après son rapport, avec celles du mélange ordinaire connu sous le nom de *poudre à canon*, pour reconnaître qu'elles ne diffèrent que par la quantité et non par la qualité des matières. Loin d'être enfermée dans une enveloppe de papier gris, revêtue d'une couche de peinture à l'huile, la fusée de Congrève est un cylindre de 2 à 4 pieds de longueur (il en est de plusieurs dimensions) sur 5 à 6 pouces de diamètre, et construit en tôle forte, soudée et agrafée; elle se partage en trois parties inégales et très-distinctes : l'une, terminée en cône très-pointu, est la plus longue et est traversée de part en part de plusieurs trous destinés à laisser échapper un combustible particulier, dont il paraît que nos artificiers ont trouvé l'analogue dans ce qu'ils nomment la *roche à feu*, inextinguible dans l'eau, et du moment qu'elle est allumée ne cessant qu'avec l'objet avec lequel elle est mise en contact. Ensuite est la *ligature*, assemblage de résine, goudron et soufre; au-dessus de cette zone inflammable, que traverse une mèche saupoudrée d'une composition analogue à celle qui donne le *feu de lancé*, est le *culot* du projectile rempli d'une poudre spéciale et destinée à l'ascension de la fusée quelquefois armée d'une longue baguette pour diriger sa marche calculée de manière que la ligature d'incendie s'enflam-

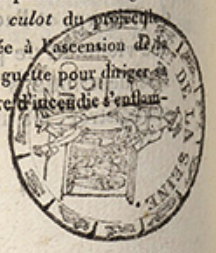

Suivons une carrière qui nous offre tant d'occasions d'utilité en dépit des envieux qui, sans rien faire pour mériter des succès, s'irritent de ceux qu'obtiennent les pénibles labeurs des écrivains philantropes. Qu'on m'accuse de populariser la médecine, il m'est glorieux de mériter ce reproche avec les médecins Buchan, Gardanne, Pinel, Paulet, Bacher, Itard, Pomme, Désessarts, Philibert, Roques, Alibert, Tissot et son illustre éditeur le docteur Hallé, etc.; qu'on me reproche d'observer l'ordre et les intempéries des saisons pour en conclure la nécessité d'un régime approprié à ces variations, je ne fais que commenter le sublime *Epidémion* d'Hippocrate; comme en insérant dans ce journal le vœu d'un médecin de Narbonne pour l'érection d'un observatoire Impérial dirigeant ses recherches, non vers la seule astronomie, mais vers les qualités de l'air dominant; je n'ai conseillé que la mise en pratique du sublime traité du patriarche de Cos, *De aëre, aquis et locis.*

Mais, dit-on, la lecture d'une gazette de santé fait naître des maladies chez les gens moroses, toujours occupés de maladies, et avides de la lecture d'ouvrages qui traitent de ces matières. Eh! manque-t-il d'autres écrits de ce genre, si ma gazette n'existait pas; et les malades imaginaires n'ont-ils pas sans elle une pâture suffisante à leur médicomanie dans les mille et un traités de médecine populaire, ou savante? Mes détracteurs ne sont même pas adroits; car ils font le procès à mon style, et ils ne voient pas que dans l'embarras du choix de ces ouvrages, les lecteurs ne devraient pas se décider pour l'ouvrage le plus mal écrit. Au reste, ce n'est point à moi à le défendre; les estimables feuilles qui me font l'honneur d'en publier des extraits répondent assez à ce reproche qui m'importe peu.

N'a-t-on pas poussé le délire ou la mauvaise foi jusqu'à m'accuser de charlatanisme? sans doute parce que chacune de mes feuilles est vouée à le combattre. Oui, je suis charlatan avec Dumoulin; j'ordonne la *diète et l'eau;* voilà mon tort véritable. Je crois plus à l'hygiène qu'à la pharmacie, à la médecine préservatrice qu'à celle qui s'intitule curative. Je veux qu'on prévienne les maladies, et non qu'on ait la prétention de les guérir; et voilà un de ces crimes de lèse-mystère que les zélateurs pardonnent rarement.

Puis croirait-on qu'avec Lorry, Bouvart, Vicq-d'Azir, Bacher, Descemet, Paulet, Thouret, Andry, Pinel, Jean-Roy et l'immortel Buffon j'aie eu l'audace de vanter les *aimans de le Noble*, et avec l'Europe savante l'érudition du docteur Gall? C'est plus croyable du moins et plus aisé peut-être à justifier que le reproche qui m'a été sérieusement adressé, d'avoir institué *à mes dépens* un prix pour un concours de physiologie.

---

mant, le réservoir de la matière d'ascension se détache et donne au cône une force de gravité telle qu'il tombe verticalement sur sa pointe de fer acéré et se fixe profondément sur le pont d'un vaisseau, l'affût d'une batterie ou la toiture d'une maison. Après avoir répandu ses torrens de feu grégeois, la machine est mise en pièces par l'explosion d'une *chambre à poudre*, destinée à cacher ainsi le secret de sa construction, qui n'a été connue que parce que quelques-unes sont tombées sans s'être enflammées. Ces fusées se lancent comme celles de nos feux d'artifice ou avec des bouches à feu; et c'est ainsi qu'on explique la distance de 1200 toises à laquelle quelques-unes sont, dit-on, arrivées, et la non-inflammation de quelques autres. Au reste, nos artilleurs conviennent que pour être choisi dans un ordre de destruction hors des conventions adoptées par les nations civilisées, ce moyen n'équivaut pas à nos bombes et à nos obus dont les éclats multipliés ont une sphère d'activité bien autrement étendue et meurtrière. Ces fusées n'ont d'effrayant que leur taille gigantesque, et parmi nos artificiers-chimistes, nous nous plaisons à nommer M. Garnerin aîné, qui s'offre de les parodier à s'y méprendre. Ajoutons que nos Abonnés de Paris, qui voudront comparer notre description avec l'objet décrit, pourront le faire très-facilement s'ils veulent se transporter rue de l'Université, n° 13, au Musée d'Artillerie; et si, pour sa démonstration, ils ont le bonheur d'y rencontrer M. Regnier dont le génie mécanique n'est comparable qu'à la complaisance avec laquelle il fait les honneurs du Dépôt central d'Armes anciennes et modernes confiées à sa garde : *Segnius irritant*, etc. Si l'on recréait la compagnie d'*Aérostiers de Fleurus*, existant pour la plupart, on pourrait très-facilement éclairer la marche de la flotte anglaise et diriger nos forces vers ses points d'attaque ou de débarquement, de même qu'on ferait tomber à volonté sur ses vaisseaux une pluie de feu invisible jusqu'au moment où la connaissance du danger ôterait à ces pirates la faculté même de s'y soustraire. Ils ont envahi la mer; ce sont les airs qu'il nous faut conquérir : Fleurus vit nos ballons errer comme des météores présage de la victoire; que les rivages d'Albion les voient comme celui de sa ruine. Vandermonde disait (et l'on peut s'en rapporter à cette autorité) que de deux armées aux prises, celle qui éclairait ses opérations par l'aérostation avait sur l'autre l'avantage d'un clairvoyant se battant avec un aveugle.

Je ne répondrai point à la ridicule imputation de m'être exprimé en termes peu décens sur les moyens que j'ai offerts de faire disparaître les traces de la maternité pour le bonheur, ai je dit, des épouses vertueuses et des époux fidèles. Les mots dont s'est servi mon calomniateur, pour travestir ma pensée, prouvent si c'est de son tribunal que ressortent la décence et le goût.

Mais voici le bout d'oreille. J'ai osé mettre en scène le ridicule des docteurs-chirurgiens, et parler peu révéremment et de ces vieux transfuges des bannières de Saint-Côme qui sont venus cacher leur nullité sous celles d'Hippocrate, et de ces jeunes fraters qui, après deux ans de lancette, se hâtent d'arborer insolemment le bonnet doctoral. J'ai dû signaler cette épidémie qui, si elle durait, menace d'enlever à la France un art dont elle s'honore, et qui, disons-le de bonne foi, a laissé dans ce pays la médecine en arrière. Oui, la chirurgie française, la vraie chirurgie, celle que professent MM. Sabattier, Deschamps, Dubois, Boyer, Pelletan qui n'ont point abdiqué un titre qu'ils honorent pour l'infamant honneur de s'intituler médecins, la chirurgie, dis-je, réclamait, non moins que la médecine, un généreux défenseur, et j'ai osé élever une voix courageuse quand j'ai vu le silence des maîtres en Israël. De vaines déclamations, d'odieuses calomnies, le fiel dont on tente de colorer mes innocens écrits ou d'abreuver mes lèvres desséchées de fatigue en plaidant pour le bon droit, rien au monde ne ralentira mon zèle. Tant que ce cœur palpitera, tant que cette main pourra diriger une plume, l'un et l'autre seront consacrés à la défense de la vérité, et je poursuis avec la même ardeur mes travaux commencés.

Parmi les maladies dominantes signalées dans notre dernier N°, est la colique d'intestins; et nous ajouterons quelques traits au tableau déjà esquissé par nous, attendu que cette affection douloureuse a sévi et sévit encore en ce moment *more epidemico*. Cette maladie s'annonce par une douleur sourde dans la région ombilicale, un sentiment de pesanteur à la suite du raphé (entre l'anus et le scrotum), une ardeur d'urine, un besoin de se présenter à la chaise sans éprouver d'autres résultats que de vives épreintes, et quelquefois de déchirantes dysuries. L'abdomen devient tendu et très-sensible au toucher ou à la compression des vêtemens. Le foie semble augmenter de volume, les selles sont rares, écumeuses, fétides et chargées de glaires; l'urine est rouge et déposant un sédiment briqueté, la peau brûlante et sèche, la langue rouge aux bords, jaune au centre, l'haleine ardente. La fièvre survient avec mal de tête et insomnie, des vomissemens sympathiques s'annoncent, mais sans résultat. Ces symptômes, au reste, ne se développent avec cette intensité que dans le cas où dès l'invasion on n'a pas su en prévenir l'accroissement. Nous avons tracé sommairement les causes de cette affection due à l'alternative intermittente du chaud et du froid dans la même journée et à la privation des fruits cette année; et cette observation a mis naturellement sur la voie du système d'une heureuse curation. L'indication a été de pousser à la peau et de donner au sang la douce fluidité, la lymphe bienfaisante dont il est privé par l'absence des fruits. Il ne faut pas perdre de vue le double caractère inflammatoire et saburral de cette affection. Cette raison doit faire proscrire la saignée et les vomitifs. Le traitement doit être mixte et consister dès le début, en bains tièdes, en lavemens mucilagineux, en fomentations émollientes, en boissons très-légérement acides et plutôt délayantes; mais sur-tout il est curatif comme par enchantement, si l'on emploie des demi-lavemens avec l'eau de laitue, la graine de lin et quelques têtes de pavot non récentes, auxquelles on ajoute une cuillerée de baume de soufre anisé ou un gros de térébenthine dissoute par deux jaunes d'œuf. Ces lavemens se répètent jusqu'à cessation des épreintes. Si les ardeurs d'urine persistent, on nitre les boissons, consistant en eau de veau ou de poulet, avec le pourpier et un peu d'oseille; eau de limons, de groseilles, de grenades; orangeade édulcorée de sirop ou infusion de confitures de tamarins ou d'épine-vinette. Si la saburre augmente, on se trouve très-bien de quelque minoratif, tel qu'une once de marmelade de Tronchin dans deux tasses d'infusion de sommités de cerfeuil ou de botrys. La fumigation d'une décoction très-chaude de cerfeuil dans le lait a offert un remède spécifique dans les pesanteurs du raphé, et l'on a

appliqué avec succès dans les dysuries des compresses imprégnées de cette décoction sur le pubis; quelquefois elles n'ont cédé qu'à des applications sur le scrotum de terre de rémouleur détrempée dans le vinaigre, contenue entre deux linges fins. Les accidens cessés, une potion faite avec l'eau de fleur d'orange et de menthe, de chaque une once, dix gouttes de laudanum et suffisante quantité de sucre prise le soir par cuillerées a rappelé le sommeil et achevé les indications curatives. On doit être très-sobre dans la convalescence. Au reste, le cadre des maladies est absolument le même que celui que nous avons exposé dans le dernier N°. Depuis quelques jours on observe des petites véroles; elles sont d'un mauvais caractère qui devrait conquérir des partisans à la vaccine.

Des onze jours qui viennent de s'écouler, les quatre premiers ont été très-beaux et très-chauds; les deux suivans, beau le matin, pluie à quatre heures; le septième, pluie au matin; le huitième, journée délicieuse, petite pluie le soir; les trois autres jours sombres, tristes et pluvieux. Le septième sur-tout a été constamment nébuleux, et malgré un froid assez pénétrant, plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre à trois heures. Le 8, pluie dès le matin, vents froids et impétueux, image trop fidèle des derniers jours de novembre. Eh bien! chauffons-nous, nourrissons-nous, vêtissons-nous, et sur-tout chaussons-nous comme en novembre. Du reste, c'en est fait de l'été; les jours qui se succèdent ressemblent à toutes les saisons, excepté à celle dont ils portent le nom; et ce qui ajoute à une illusion peu flatteuse, c'est que le cercle des jours semble déjà rétréci comme à la mi-octobre. Espérons cependant; depuis quelques années l'automne acquitte les dettes de l'été. M. S. U.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, les vents dominans ont soufflé 6 fois O., 13 fois S.-O., 2 fois N.-O., 5 fois S. et 7 fois S.-E.

☾ Premier quartier, le 16 septembre.

Depuis le 29 août jusqu'au 9 septembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 27 p. 11 lig. $\frac{3}{12}$. — La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 9 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 21 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 82 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

---

*Notice d'observations pratiques sur les moyens de guérir la crampe nerveuse de l'estomac.* (Fin.)

COMME le diagnostic est très-essentiel et que c'est de là que dépend le succès ou l'inefficacité du remède, il ne sera pas inutile d'exposer la marche que j'ai suivie, tant pour éviter les erreurs que pour traiter ces affections nerveuses des premières voies avec sûreté. Je distingue d'abord quatre genres de causes :

1°. Les causes éloignées ou prédisposantes: telles sont la vie molle, sédentaire; les évacuations immodérées, principalement les grandes pertes rouges ou blanches, la suppression des évacuations périodiques, l'abus des boissons relâchantes, les fréquentes indigestions, les longues abstinences, l'habitude des contentions d'esprit de toute espèce. Je tiens pour essentiel de m'assurer si les dérangemens précédens n'ont pas donné lieu à une dégénération ou prédominance humorale, générale ou locale, ou bien si la disposition précédente a pu altérer l'affinité d'agrégation qui, dans l'état de santé, doit exister entre les molécules élémentaires constitutives des organes du système et du mouvement.

2°. Les causes occasionnelles qui peuvent être extérieures comme l'action du froid et les influences atmosphériques, ou intérieures comme les métastases humorales, la surcharge alimentaire, les fortes affections de l'ame qui, agissant sur l'estomac et les intestins et dans d'autres circonstances sur l'utérus pendant la menstruation, sur le sein des nourrices pendant l'allactation, par fois sur le système hépatique d'où s'en suit la jaunisse, par fois sur le cerveau et le système nerveux, donnent lieu à différentes maladies convulsives.

3°. La cause excitante ou formelle servant d'intermédiaire entre la cause occasionnelle et la cause prochaine, paraît être le fluide nerveux ou galvanique (1), principe subtil et généralement répandu dans la nature, susceptible de flux et de reflux, qui pénètre tout l'organisme du corps humain, et qui, à la faveur des filets nerveux, se

(1) Je le regarde comme étant le même que le fluide magnétique animal.

concentre et dirige son action sur la fibre motrice dont il détermine la contraction. Les nerfs ont la propriété de recueillir et concentrer ce fluide par une affinité particulière, à peu près comme le fer a la propriété d'attirer la matière électrique de la foudre et de la conduire dans le lieu que le génie du physicien a désigné : quoiqu'il ne me soit pas possible de déterminer par quel mode l'ame s'en sert pour exercer son empire sur l'organisme humain, je partage l'opinion des médecins qui regardent le fluide nerveux ou galvanique comme l'agent médiateur entre la matière et l'esprit.

4°. La cause efficiente ou prochaine qui se compose et de l'atonie acquisitive ou naturelle du système nerveux, et de la mobilité ou excès accidentel de contractilité du système musculaire : je ne pense pas que dans aucun cas la cause prochaine puisse être simple, unique ; car dans toute affection spasmodique, il y a toujours le concours simultané de l'organe du sentiment et de l'organe du mouvement ; mais j'observe que la contractilité est elle-même une conséquence inexplicable de la cause dernière qui fait que les molécules organiques de la fibre motrice obéissent aux lois de l'attraction et de la répulsion.

Enfin je considère la périodicité et l'apyrexie comme des signes caractéristiques qui différencient l'affection nerveuse de l'affection humorale.

Quant au traitement, j'observe qu'après avoir examiné l'état du malade avant, pendant et après les accès, ainsi que l'effet des médicamens qui guérissent, la crampe nerveuse de l'estomac ne peut nullement être considérée comme maladie humorale, puisque la saignée ne fait pas disparaître les accès et que les émétiques et les purgatifs qui soulagent dans l'état de gastricité sont ici plutôt nuisibles qu'utiles. Tous les topiques sont insuffisans et ajoutent souvent le désagrément à la douleur ; il en est de même des autres cas exposés d'affection nerveuse idiopathique où l'augmentation de l'irritabilité et de la sensibilité de l'estomac ou des intestins paraît ne dépendre que de l'atonie ; car d'après les observations de Tissot et de Haller, les émétiques, les purgatifs, les adoucissans, les calmans et les relâchans sont nuisibles : mes observations particulières m'ont confirmé cette vérité ; et d'après les succès constans obtenus par une méthode opposée, je demeure convaincu que ces affections nerveuses idiopathiques dépendent d'un état de faiblesse de la contexture particulière des solides de l'estomac et des intestins, et qu'elles ont leur siége dans l'unité d'ensemble des systèmes nerveux et musculaire, enfin que ces sensations douloureuses s'y reproduisent par la seule puissance de l'habitude.

Le remède anti-spasmodique et tonique qui a rempli les indications avec un succès constant est celui-ci :

*R.* Cinq gros de coralline de Corse ;
Quatre grains d'aloès succotrin ou hépatique ;
Une pincée de sommités ou feuilles d'absinthe (*Artemisia absinthium*).
Quatre onces d'eau.
Faites bouillir à vaisseau couvert pendant dix ou douze minutes et coulez. Le malade doit prendre cette décoction tiède, debout ou assis, au commencement de l'accès, quand l'estomac est vide ; et après l'avoir avalé, se rincer la bouche avec de l'eau fraîche.

L'énergie de ce remède qui ne tracasse pas du tout est telle qu'on n'a besoin de le prendre qu'une seule fois, pourvu qu'on ait la précaution de l'administrer au commencement de l'accès ; en conséquence, je vais rapporter sommairement les observations qui me servirent d'épreuves successives pour en constater l'efficacité.

1°. Une dame d'une constitution sanguine-bilieuse était atteinte de la crampe nerveuse de l'estomac depuis trois ans ; l'accès périodique arrivait vers minuit et durait douze heures. Cette dame avait été traitée dans le principe par l'émétique qui fut suivi d'une jaunisse rebelle ; elle fut guérie à la première fois par le remède ci-dessus. Cette cure se soutient depuis sept ans.

2°. Un charpentier d'une constitution sèche-bilieuse souffrait depuis trois mois d'une colique nerveuse sèche de l'estomac, pour avoir bu de l'eau froide sortant d'un puits pendant que son corps était en sueur ; après avoir pris le remède, l'accès de colique, qui durait périodiquement deux heures, cessa dans une demi-heure ; le lendemain, à l'heure du retour, au lieu de douleur de colique, le malade éprouva un frisson au creux de l'estomac, qui disparut dans deux ou trois minutes, et il ne fut pas besoin d'autre secours.

3°. Un cultivateur d'une constitution sèche et sanguine, auquel à la suite d'une fièvre continue bilieuse, il était resté une colique d'estomac qui revenait périodiquement tous les soirs et avait résisté à différens narcotiques, fut guéri dans une demi-heure.

4°. Une demoiselle d'une constitution sanguine lymphatique, sujette à la leucorrhée, laquelle éprouvait périodiquement, quinze jours avant le retour, un violent accès de colique hystérique qui lui durait vingt-quatre heures, se trouva délivrée de toute souffrance trois heures après avoir pris le remède, quoique l'accès eût commencé deux heures auparavant.

5°. Un ecclésiastique d'une constitution sèche mélancolique était sujet depuis plusieurs années à des coliques violentes dont il rapportait le siége dans l'hypocondre droit et dont la terminaison était le vomissement précédé de longues souffrances. Ce malade avait été traité souvent par la médecine humorale et par différens toniques, ce qui n'empêchait pas les accès de revenir; mon remède le guérit dans deux heures sans l'affaiblir par des évacuations.

6°. Une demoiselle d'une constitution sèche et sanguine, chez qui une douleur de tête qu'elle avait eue pendant quatre ans, avait dégénéré en cardialgie nerveuse, se trouva guérie deux heures après l'usage du remède.

7°. Une femme nourrice sujette à une migraine périodique qui lui durait trois jours, eut à peine pris le remède que la douleur commença à se calmer; au bout d'une heure le sommeil survint et mit fin à l'accès.

8°. Une dame qui éprouvait une migraine périodique aux approches du retour, durant seize heures, était dans le fort de l'accès quand je fus appelé; les vomissemens avaient été copieux: après lui avoir fait prendre le remède, les douleurs de la tête et de l'estomac se modérèrent sensiblement; mais au bout de trente-deux minutes elle vomit le remède, ce qui n'empêcha pas que douze minutes après, l'accès cessât totalement et fût abrégé de quatre heures; au retour suivant, le remède fut pris au commencement de l'accès qui se termina d'abord; ainsi la puissance de l'habitude fut vaincue et la malade se trouva complètement délivrée de sa migraine.

Enhardi par ces succès, j'ai continué ce remède dans tous les cas mentionnés et même chez des convalescens dont les forces de l'estomac étaient débilitées, et j'ai reconnu que c'était dans ces cas un tonique supérieur au quinquina (son prix d'ailleurs le met à la portée du peuple).

Selon ce qui a été exposé jusqu'ici, on voit que le genre de médicamens à employer était bien appuyé par des autorités respectables, qu'ainsi il ne manquait à la médecine que de découvrir l'anti-spasmodique ou le tonique approprié et décisif pour convaincre les incrédules; or, c'est précisément ce que j'ai fait, et maintenant il ne reste qu'à en confirmer l'efficacité par l'expérience de différens pays, afin d'accroître le nombre de ses titres à la confiance générale.

Après avoir rempli la principale tâche que je m'étais imposée et qui était de rayer de la liste des maladies incurables cette cruelle maladie appelée colique ou crampe nerveuse de l'estomac, je ne me permettrai qu'une seule réflexion, qui est de faire remarquer que c'est dans le traitement des affections nerveuses idiopathiques des premières voies, que la médecine solidiste triomphe d'une manière bien sensible, quoiqu'il soit bien vrai de dire que dans bien d'autres circonstances la médecine humorale a la supériorité. C'est avec les sentimens de la bonne foi que je partage avec les vrais amis de l'humanité, que je recommande cette découverte à la sollicitude des praticiens; je les prie de la mettre en usage dans les circonstances et avec les précautions que j'indique, et je réponds du succès. Si ma prière est exaucée, ma plus douce consolation sera de pouvoir dire avec Sydenham : « Si j'ai réussi à contribuer à la » conservation publique, en découvrant une mé» thode sûre de guérir quelque maladie, ne fût-ce » qu'une maladie des plus légères, je serai plus » content que si j'avais amassé tous les trésors » de Tantale et de Crésus ». (*Epistola responsoria Robertbradi.*).

J.-B.-F.-X. Batiffol,
*D. M., à Castres.*

## DE LA SYPHILIS.

Les maladies syphilitiques sont si étrangement traitées dans les campagnes; sans être dans une plus heureuse ignorance de leur contagion, on y est encore si éloigné des premières connaissances de leur nature protéiforme et du mode d'action des moyens à employer pour les combattre, que nous avons cru utile un article destiné à éclairer sur les principaux symptômes de cette effrayante maladie, qui nous a vendu si cher la découverte de l'Amérique, et à indiquer l'antidote d'un

poison qui infecte les sources mêmes de la vie.

Peu nous importe que la syphilis soit originaire ou non du Nouveau-Monde, quand il nous est prouvé qu'elle porte ses ravages dans tout l'ancien hémisphère, et qu'elle ait été appelée par nous le *mal de Naples*, et par les Italiens tour à tour *male francese* ou *morbo celtico*, quand tout atteste qu'elle a fait le tour du globe; il suffit de dire qu'aujourd'hui ce mal est le résultat de la co-habitation d'un homme sain avec une femme gâtée ou d'une femme saine avec un homme infecté, que les enfans peuvent avoir apporté le mal héréditairement ou le gagner par l'allaitement de nourrices impures, que par la même raison une nourrice saine peut le contracter d'un enfant né vénérien, et qu'il se propage tellement par le système lymphatique qu'une simple égratignure de quelque partie du corps que ce soit, effleurée par le virus syphilitique, le reçoit avidement et le transmet avec plus ou moins de rapidité aux glandes conglobées les plus voisines pour établir son siége dans cette partie préférablement à toute autre partie de l'organisme (1). Mais en général ce sont les parties de la génération qui offrent le lieu de l'élection le plus favorable pour cette absorption; de là ces tumeurs rebelles qui, sous le nom de *bubons*, engorgent les glandes conglobées des aines. De là aussi, et par une extension de principe, ces phthisies tuberculeuses, ces engorgemens mésentériques, ces obstructions du foie et de la rate, ces squirres des glandes du cou; enfin ces affections chroniques de la lymphe, ces œdématies, ces pustules à la peau, qui succèdent à des accidens vénériens mal traités ou dégénérés. Au reste, le virus syphilitique s'introduit à la façon de toutes les inoculations. Des zélateurs ont eu le courage de vérifier cette identité par des expériences personnelles, et c'est sur cette théorie qu'est fondée celle des préservatifs mécaniques ou chimiques pour la plupart infidèles. Outre les tumeurs connues sous le nom de *bubons*, le virus syphilitique se produit sous forme d'ulcères appelés du nom générique de *chancres*, ou bien sous celles d'écoulement désigné sous le terme de *gonorrhée*. Nous allons examiner sommairement ces trois modifications de la même maladie en insistant plus sur le traitement que sur le symptôme, et en laissant à un traité plus scientifique la description des accidens graves et de leurs modes de curation.

*De la Gonorrhée.* Si quelques jours après un commerce impur une femme ou un homme ressentent une ardeur inaccoutumée aux parties génitales, si cette ardeur croissant, il survient un écoulement de consistance et de couleur plus ou moins intenses, on doit reconnaître la présence d'un catarrhe connu sous le nom très-impropre de *gonorrhée;* car cette affection n'a rien de commun avec une perte de liqueur séminale. Son siége est chez les hommes dans le canal de l'urètre; chez les femmes dans le vagin et la prostate. La gonorrhée est un symptôme de la syphilis, mais en général aussi innocent que difficile à guérir, sur-tout si le traitement est mal dirigé d'abord. On les a distinguées en bénigne et en virulente.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

(1) Nous faisons cette réflexion pour les sages-femmes qui, ignorant ces funestes vérités, courraient le risque de s'inoculer le virus syphilitique en exposant leurs doigts excoriés au contact d'ulcères vénériens dans un accouchement.

---

*Épilepsie.*

Le Journal de la Meuse cite un nouvel exemple de l'efficacité d'un remède qu'il a recommandé plusieurs fois, et d'autant plus précieux que la maladie qu'il combat était reconnue à peu près incurable lorsqu'elle était portée à un certain degré ou invétérée. Il annonce d'après le journal de Châlons-sur-Marne, du 26 août, qu'une femme de 24 ans, qui *depuis sa quatorzieme année*, tombait du mal caduc au moins une fois par semaine et avec une violence effroyable, a été *radicalement* guérie à Châlons après avoir passé trois mois de suite la nuit dans une étable *à vaches*.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

son idiôme nouveau, est menacée de voir s'écrouler l'édifice de sa nouvelle nomenclature par les découvertes de Davy. Qui sait si la potasse n'est par chargée de venger le phlogistique des usurpations de l'oxigène?.... Le malheur de l'enseignement est de mettre trop d'importance aux mots et non assez aux choses qui ne changent point avec le langage. Sous ce rapport le Traité du docteur La Grésie sera toujours bon à consulter, et nous ne pouvons trop conseiller aux jeunes médecins qui débutent dans les sentiers obscurs de la pratique de s'éclairer de ce flambeau. L'ouvrage est écrit avec pureté, méthode, et il perce dans la description des maladies, dans l'exposition de leur traitement, un intérêt touchant pour les malades qui ajoute encore à la confiance qu'inspire l'auteur de cet utile écrit.

M. S. U.

## ANNONCES MÉDICALES.

### *Thé et Café indigènes.*

Monsieur, par votre Journal du 11 juillet dernier, vous publiez la manière d'obtenir le *thé orangé* qui, dites-vous, est bien préférable pour le goût et les effets aux thés les plus vantés de la Chine. Je ne doute nullement, Monsieur, que le thé orangé n'ait d'excellentes propriétés; mais ces propriétés sont-elles les mêmes que celles qu'on reconnait au thé indien? C'est ce que votre article n'apprend pas.

En attendant que vous satisfassiez le public sur ce point, permettez-moi à mon tour de publier un thé auquel j'ai reconnu toutes les propriétés du thé indien : c'est celui de jeunes pousses de genièvre. Le procédé pour l'obtenir consiste à faire sécher ces jeunes pousses sur une claie, et à les couper par filamens; lorsqu'elles sont séchées on dépose ces filamens de pousses dans un sac de papier que l'on clôt par la colle, pour s'en servir au besoin. Ce thé, dont j'ai fait souvent usage, flatte plus le goût que le thé indien.

Mon expérience personnelle m'a également appris que la classe indigente, pour laquelle, à Paris sur-tout, une fatale habitude a fait un besoin du café, peut le remplacer à un certain point et tromper le goût du moins d'une manière saine et la plus voisine de l'arome de la fève d'Arabie, en employant le gland convenablement séché et torréfié. Si l'on y ajoute par livre deux onces seulement de bon café peu brûlé, l'illusion est complète, et les habitués de la Halle pourront à peu de frais et sans risque conserver l'usage de leur café au lait, qui, comme vous l'avez dit, Monsieur, est la soupe du pauvre. Wattier.

*Note du Rédacteur.* — En faisant le procès au thé, nous avons eu moins en vue son goût que sa propriété de dessécher la fibre, d'irriter le genre nerveux, de provoquer les leucorrhées et de faire payer un impôt ridicule aux Anglais pour une boisson de fantaisie dont nous avons chez nous au moins l'équivalent. Celle que propose M. Wattier est éminemment dans ce cas, et nous avons mis avec succès en expérience les deux végétaux qu'il nous a indiqués.

### *Du Topique-Pradier pour la Goutte.*

Un savant aussi recommandable par sa philantropie que par ses connaissances en chimie dont il fait l'application à l'une des plus belles manufactures de cristal de France, nous a autorisés à faire l'emploi du cataplasme contre la goutte connu sous le nom de *topique-Pradier*, dont il a payé la recette à l'inventeur, qui, sans être aucunement de l'art, l'a eue d'un Illinois sauvé par lui, selon une de ses versions, ou l'a achetée en Amérique, selon une autre. Il a été, au reste, après des informations prises tant sur ce remède que sur son mode d'administration, et sur-tout la certitude qu'appliqué extérieurement il ne cause ni ardeur ni rougeur, et qu'il n'exige le concours d'aucun médicament interne, mais au contraire un régime fortifiant; il a été, dis-je, autorisé à en faire l'application sous la surveillance d'un médecin également prudent et instruit (le docteur Hallé), qui dans son rapport à l'Ecole de Médecine, en a parlé avec avantage, tout en gardant la réserve que doit toujours inspirer un remède occulte. Le savant dont nous parlions est celui qui a rédigé le *récipé* de cette composition, communiquée à l'école; et ce n'est qu'après une série d'observations favorables, tant sur une infinité de goutteux que sur lui-même attaqué de cette maladie, qu'il s'est déterminé à nous inviter à

le propager, à la seule condition que nous le ferions *gratuitement et en personne;* et c'est avec plaisir que nous remplirons une mission aussi désintéressée. Les personnes affectées *actuellement* d'accès de goutte, à Paris, sous quelque forme qu'elle se produise, sont invitées à nous écrire franc de port, et nous nous ferons un pieux devoir de remplir l'engagement que nous avons souscrit très-volontairement envers le savant aussi zélé que docte dont la preuve de confiance nous honore autant qu'elle satisfait notre cœur. — Nous regrettons de ne pouvoir envoyer ce remède qui ne peut être employé que par nous. M. S. U.

*Chimie pneumatique.*

Dans notre N° XXIII, page 178, nous avons dit, qu'il résultait d'un travail publié par MM. Allen et Pepys sur la respiration, qu'un homme absorbant 10 pieds cubes de gaz oxigène par heure, il s'ensuivait qu'il en dépensait 270 par vingt-quatre heures; ce qui n'est vrai ni dans le fait, ni dans la progression mathématique, ni dans l'énoncé de MM. Allen et Pepys. Voilà l'explication de cette théorie, et elle nous est fournie par M. Garros, dont le texte a été tronqué dans tous les journaux, excepté *les Annales de l'architecture des Sciences et des Arts*, du 31 juin dernier, pour lequel il avait été composé; le voici dans sa pureté : « Suivant les données de » MM. Allen et Pepys un homme absorbe gé- » néralement de 10 à 11 pieds cubes de gaz oxi- » gène par heure. Or le gaz oxigène ne se trouve » dans l'air atmosphérique que dans la proportion » d'à peu près un tiers. On peut donc apprécier » qu'il faut au maintien d'une bonne santé » moyennement 30 pieds cubes *d'air atmosphé-* » *rique* par heure pour chaque personne, et par » conséquent 720 pieds cubes par vingt-quatre » heures d'air respirable, et non de gaz oxigène. » En appréciant à 420 pieds cubes la quantité d'air que doit contenir une alcôve fermée ayant un lit pour deux personnes, il en résulterait qu'une seule nuit suffit pour altérer cet air, s'il n'était vrai d'ajouter que l'air extérieur arrive en proportion de la décomposition de l'air intérieur et fournit sans cesse un oxigène nouveau, à moins que l'alcôve ne fût hermétiquement fermée ou placée dans une chambre très-échauffée. Mais ce motif de rassurance n'existe point pour les salles de spectacle, où deux mille spectateurs altèrent en une heure 60,000 pieds cubes d'air, indépendamment de la combustion de l'oxigène par les lumières et de sa combinaison avec les différens gaz qui s'exhalent par la transpiration cutanée et l'haleine de gens mal-sains. C'est ainsi qu'on explique que sans exagération il y a à chaque représentation de l'Opéra, par exemple, qui contient quelquefois trois mille spectateurs, de 3 à 400,000 pieds cubes d'air altéré; et comme l'air s'élève à mesure qu'il se dilate, il en résulte que dans les temps chauds les loges supérieures seraient inhabitables si l'on ne pratiquait des courans d'air propres à le renouveler. Nous avons cru utile de revenir sur cet objet important de salubrité publique et privée en prouvant la nécessité de la pureté d'un fluide que les anciens avaient jugé si important à la santé, qu'ils en avaient fait un de leurs quatre élémens et l'avaient surnommé *pabulum vitæ*. M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 27. — 21 Septembre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*III^e, IV^e et V^e Livraisons des Champignons de l'Ouvrage de M. Paulet.* — Prix, 6 fr. la III^e, et 6 fr. les deux autres, comme ayant moins de figures. — A Paris, chez M^me *Huzard*, libraire, rue de l'Éperon, n° 10; et au dépôt de l'Ouvrage, chez M. *Tessier*, rue de la Harpe, n° 45.

La III^e livraison (VII^e de l'ouvrage) contient ces sortes de champignons que les Tourangeaux nomment Escudardes, à cause de leur disposition en forme d'écu ou de bouclier qui serait posé à plat et porté par une tige latérale, et comme poussé horizontalement; et que les Languedociens appellent Savatelles, à cause de quelque ressemblance avec une semelle de soulier.

Ces sortes de champignons, de substance charnue et terrestre, ont donc un port qui ne permet pas de les confondre avec d'autres, et forment un genre artificiel ou famille particulière composée de sept espèces très-distinctes et de différentes qualités, dont l'une, l'*escudarde truffe* qui est poreuse et la meilleure à manger, se fait distinguer par un parfum très-agréable et par son goût qui est celui de la truffe noire ordinaire, dont elle a d'ailleurs la même teinte de couleur et qui n'incommode point; une autre, poreuse de même, de couleur baie, mais coriace, inférieure à la première, et qui est un peu coriace; une troisième de couleur jaunâtre et à épines noires en dessous, qui est d'un usage dangereux; ainsi qu'une quatrième que M. Bergeret a fait connaître, qui est tubuleuse, mise sous le nom d'*escudarde couleuvre* à cause des taches qu'elle a à son chapiteau; deux autres, dont l'une est feuilletée et de couleur bistre, l'autre à papilles en dessus, de couleur d'un roux vif et légérement écailleuse, que Batsch a fait connaître le premier, et dont l'usage est également suspect; et enfin une septième fort petite, que Linné a fait connaître sous le nom d'*auriscalpium* ou de cure-oreille, à cause de sa forme. Les qualités de toutes ces espèces sont signalées par un signe de convention, et par un renvoi à la page du discours, qui ne permet ni doute, ni confusion. D'ailleurs la fidélité de l'expression, soit de la forme, soit de la couleur, à laquelle on s'est si fort attaché, serait capable de les lever en cas qu'il y en eût.

La IV^e livraison (pour la VIII^e de l'ouvrage) contient la famille des champignons à nervures, c'est-à-dire celle des Gyroles ou Chanterelles, ainsi nommées par le peuple du verbe *gyrare*, à cause de la disposition du chapiteau, sujet à se contourner, ou plutôt à changer de forme; et par les botanistes, *chanterelle*, à cause des bords de la principale espèce, relevés souvent en manière de crête d'un coq qui chante, et dont l'es-

pèce la plus commune est la gyrole ordinaire, toute de couleur jaune, très-commune dans nos bois, ne contenant aucun principe malfaisant, et qui est même une ressource pour le peuple qui s'en régale très souvent et qui n'en est point incommodé. Vient après la *gyrole dentelle*, ainsi nommée à cause de ses nervures croisées en forme de dentelle, qui est toute blanche, ferme et de très-bonne qualité, meilleure même à manger que la jaune ou d'un goût plus délicat; suit la *gyrole en sureau*, dite ainsi à cause de sa forme, qui ne recèle aucun principe malfaisant; vient enfin la *gyrole pruinée*, ainsi nommé à cause de ses nervures couleur de prune de monsieur, dont l'usage n'est pas sûr et qui est rare.

La V^e^ livraison (ou la IX^e^ de l'ouvrage) est celle de la famille des champignons, à tige centrale, de même que les gyroles, et dont le dessous est muni de papilles semblables à celles d'une langue de chat, et qu'on appelle Chevrettes ou Chevrotines (*hypothele*), ainsi nommées à cause de leur tige peu droite et amincie du bas en forme de pied de chèvre, dont la première espèce ou la plus commune, qui est la chevrette ordinaire, est encore une ressource pour le peuple qui la recherche plutôt même que la gyrole, et qui est en effet plus ferme et de meilleur goût, sans incommoder. C'est celle dont on trouve ordinairement des traînées ou traces de près d'un demi-quart de lieue dans les bois, qui ressemblent comme à la voie lactée du ciel. Sa couleur est ventre de biche clair, de deux pouces environ de hauteur et de forme un peu irrégulière. Son usage est aussi franc que celui de la gyrole. La *chevrette blanche* ou *de Suisse* est plus haute, plus forte et plus régulière; elle est légérement écailleuse en dessus et n'incommode pas. La *chevrette en éventail* est trop petite pour qu'on en fasse usage, mais elle n'a rien de vénéneux. La *chevrette bleue, à odeur d'Iris de Florence*, qui a toute la beauté de la plus belle fleur, n'est point mangeable, à cause de sa substance sèche et coriace; mais on lui soupçonne des vertus médicales à cause de son principe odorant. Elle a été découverte par M. Pincon, et dessinée par M^me^ Personnes, dont les talens et les connaissances en objets d'histoire naturelle sont si connus.

Les deux prochaines livraisons qui vont paraître dans le mois prochain, contiendront la famille si intéressante des Chairs vives des Arbres. R., *D. M. M.*

---

*Centuries médicales du XIX^e^ siècle*, ou *Recueil de faits d'une longue et heureuse pratique qui confirment la doctrine d'Hippocrate, et qui sont consignés dans la relation des maladies qui ont régné dans les différentes contrées de la France parmi les habitans, et spécialement parmi les troupes françaises, sur les côtes maritimes du Nord, depuis 1757 jusqu'à 1807.* Par M. *G. Daignan*, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, ancien Membre du Conseil de Santé, Médecin en chef des armées. — Vol. in-8°, tome II^e^. — Prix, 5 francs, et 6 francs 50 centimes, franc de port. — Chez l'Auteur, rue du Helder, n° 12; *Bossange, Debray, Desenne, Gabon et Méquignon*, libraires.

Qui ne sentirait pas son courage ranimé et son zèle hippocratique enflammé de nouveau, quand on voit un des plus distingués vétérans de la Médecine s'honorer de marcher encore sous les drapeaux du vieillard de Cos? Nous aimons sur-tout à rendre justice à l'énergique défense qu'il oppose à l'attaque au moins inconsidérée d'un Docteur bien jeune encore en médecine, pour oser peser dans sa balance inéprouvée le mérite de l'ouvrage d'un écrivain qui blanchit avec honneur dans la pratique du plus difficile des arts. On sort des bancs avec une ferveur et une confiance telles qu'on s'étonne que l'art de guérir n'ait pas été soumis à des progrès mathématiques, et qu'on se promet de bonne foi de reculer ses bornes. Louable bonne foi, mais vaine spéculation! A peine dix ans se sont écoulés qu'on s'étonne des difficultés sans cesse renaissantes dans cette route semée d'épines; et l'imagination désenchantée par l'expérience avoue en rougissant que ce qu'il y a de mieux à faire est d'écouter nos devanciers et de n'essayer que très-discrètement d'ajouter quelques rayons au faisceau de leurs lumières.

L'ouvrage du Docteur Daignan est de nature à ajouter à cette conviction par les vues fines, les

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXVII.) ( 209 ) ( 21 Septembre 1800 )

DEPOT DE LA SEINE

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

En 1800, M. Stromeyer a soutenu, lors de sa réception de docteur en Médecine à Gottingue, une thèse ayant pour titre : *Historiæ Vegetabilium Geographicæ Specimen;* cette idée sur laquelle il n'a pu donner que quelques aperçus, aurait besoin, pour de plus grands développemens et des idées plus justes, de voir mettre à exécution celle qu'a conçue M. le docteur Bodard sur l'avantage de tracer la topographie botanique de chaque département de la France, et qu'il a émise dans le cours qui vient d'ouvrir avec succès à Paris.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Une teinte automnale se mêle au tableau de l'été expirant, si l'on peut appeler *été* le petit nombre de beaux jours qui ont lui à travers les deux mois nébuleux qui viennent de s'écouler et qui nous furent comptés pour la plus belle des saisons. Matin et soir souffle un vent frais précurseur de la bise hiémale, et dont l'impression se marie involontairement, pour ceux qui ont habité la campagne, au souvenir des vendanges. Les fleurs ont perdu leur éclat, les gazons leur verdure, et la feuille jaunie jonche déjà les bords des ruisseaux, ou, desséchée hâtivement, est le jouet des aquilons de retour avant le tems. La méditation, fille de l'automne de la vie, s'assied pensive et solitaire sur ces débris de la végétation, et tardivement instruite par l'expérience, accuse et regrette les heures perdues pour l'affection, les arts et la bienfaisance, seuls moyens de bonheur sans repentir ! Qui nous rendra l'été que nous avons perdu, et les occasions qui se sont écoulées de bien faire et de jouir sans que nous les ayons saisies? Et l'un et les autres sont passés sans retour, et la vieillesse chagrine, le rigoureux hiver viendront accroître encore notre dépit de n'avoir pas mieux mis à profit nos beaux jours. Ce n'est pas que faux frère de la secte d'Epicure, je veuille ici tenir école de volupté dans le sens abject qu'on a donné à ce mot; il est des plaisirs plus durables, des voluptés plus pures, et malgré la modicité de sa fortune, dans quelque rang que le sort l'ait placé, il n'est point d'homme fortement épris des beautés intellectuelles et des jouissances du cœur, qui ne puisse trouver le bonheur qui fuit les grandeurs et les richesses. Amis, voulez-vous être heureux? sachez vous faire une félicité indépendante des vicissitudes du sort, et sur-tout péné-

trez-vous de cette vérité : qu'il n'est point de condition si basse dans la vie où l'homme ne puisse trouver des moyens d'exercer sa bienfaisance, s'il reçut un cœur sensible aux charmes de cette vertu. Mais s'il est une fonction qui se glorifie à juste titre d'être spécialement celle de mandataire de la Providence, de dispensateur de ses dons, n'est-ce pas celle du médecin ? Investi par ce titre seul d'une magistrature inséductible, il a droit à scruter tous les moyens proposés pour rendre les hommes et meilleurs et plus sains (1), à épier les découvertes dont l'égoïsme veut faire un instrument d'opulence personnelle ; et, semblable à ces zélateurs qui croyent ne point déroger aux lois étroites de la probité en dérobant des reliques, ou à ces Séides politiques qui pour bien servir leur patrie s'introduisent, non sans danger mais en sûreté de conscience, dans les Cours pour surprendre le secret des Cabinets, il croit dans sa pieuse philantropie honorer l'humanité en dévoilant les mystères quelquefois utiles du charlatanisme. Les rigoristes qui voient en petit peuvent appeler violation de la propriété individuelle la publication d'une recette enfouie par son inventeur; pour nous qui pensons que le salut public marche avant tout, nous déclarons une guerre d'inquisition ouverte ou sourde à tout inventeur ou propriétaire de remède occulte, et en respectant sa propriété comme droit de disposer pour son utilité d'un objet qui lui appartient, nous croyons avoir un droit juste de représailles et *des gens* en resaisissant au profit de la société un bien utile à tous et qu'un citoyen n'a pas le droit de garder à son seul profit du moment qu'il a souscrit le pacte social. Ces idées nous avaient depuis long-tems occupés ; mais elle prennent un mérite d'à propos dans ce moment où un homme étranger à l'art élève la coupable prétention que seul, au mépris, à l'insu et à l'exclusion des gens de l'art, il a le privilége d'appliquer un médicament dont l'emploi exige des connaissances médicales, bien qu'il puisse, avec les meilleures intentions, compromettre la santé et la vie des malades crédules, qui, poussés par le désespoir de l'incurabilité plutôt que guidés par une confiance raisonnée, implorent ses perfides secours. Il est d'ailleurs un aspect légal sous lequel cette question peut être envisagée, et nous le ferons dans le prochain N°. Qu'il nous suffise de dire à présent que cette discussion reçoit un nouveau degré d'intérêt de la fréquence actuelle des affections goutteuses, qui ont été plus multipliées cette année qu'elles ne le sont ordinairement dans cette saison. Protée insaisissable, la goutte s'est reproduite sous mille formes ; mais les médecins *verè cordati*, et réellement dignes d'exercer le plus libéral des arts, ont reconnu qu'il est plusieurs modifications de cette terrible maladie qui demandent à être traitées avec la plus grande réserve. C'est alors que les remèdes spécifiques et généraux sont dangereux et que telle prétendue guérison n'est qu'un avant-coureur de la mort. Le savant Raimond de Marseille avait signalé ce traitement empirique dans son excellent *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*. Nous citerons ses propres expressions, page 185, tome II. « Vouloir tenter ou promettre la gué-» rison parfaite, radicale et sans aucun retour » de la goutte, c'est amuser les malades, c'est » les tromper et vouloir même leur procurer la » mort. Elle sera donc incurable ? Oui, et je l'as-» sure sur le témoignage des plus savans et des » plus fameux praticiens, sur-tout de Sydenham » et de Boerhaave ; ce premier qui en a été si » long-tems maltraité, et qui, malgré ses grandes » lumières et sa profonde expérience n'a jamais » pu s'en défaire, nous dit que la guérison de la » goutte est encore comme la vérité, renfermée » dans le puits de Démocrite. Le second pensant » de même, soutient qu'il n'appartient qu'aux » *charlatans* de promettre la guérison de cette » maladie. » Voilà pourquoi l'on doit se défier de tout homme qui ne joint pas au débit d'un remède occulte le titre de médecin, seul garant légal de connaissances suffisantes pour administrer son arcane sans danger. Ajoutons que sans s'en douter, soit effet de la prévention ou de l'avidité, tout homme possesseur d'un remède lucratif et inconnu est toujours porté à reconnaître dans les affections soumises à son examen, celles dont son spécifique guérit. Nous avons quelques droits peut-être à faire ces réflexions, nous qui, inven-

(1) *Mens sana in corpore sano.*

teurs et non acquéreurs de la composition du *Vin anti-leucorrhéen*, aurions certes amassé des trésors si, sous prétexte de défendre notre propriété, comme messire *Topique* l'a fait pour la goutte, nous avions voulu asseoir un impôt sur les flueurs blanches ; mais plus avides de reconnaissance que d'argent, nous nous sommes fait un devoir de publier gratuitement dans ce Journal cette utile recette dont le succès a justifié nos promesses.

Après la goutte les maladies les plus communes sont des rhumes, des diarrhées, des points de côté, des fièvres bilieuses, des éruptions à la peau d'un aspect tantôt miliaire, tantôt dartreux, des rhumatismes, des migraines intolérables. On reconnaît dans toutes ces affections l'effet de la mollesse de la température et de l'inertie du système de la transpiration dermoïde. Si l'humeur perspiratoire s'est portée sur les membranes des sinus frontaux, du nez ou de la gorge, voilà les rhumes; si elle occupe le canal intestinal à sa partie supérieure, voilà les fièvres saburrhales ; si c'est la partie inférieure, viennent les diarrhées ; si elle oppresse la poitrine et le système sanguin, surviennent les points de côté. Envahit-elle les articulations? elle annonce sa présence par des rhumatismes qui s'attachent aux points d'insertions musculaires les plus voisins des capsules synoviales; pénètre-t-elle les membranes cérébrales ? on éprouve une céphalalgie qui prend son nom du siége occupé, *hemicrania ;* enfin il peut exister un vice *sui generis*, qui complique les éruptions à la peau dont il obstrue les pores, et telles sont les dartres dont l'effet est de désorganiser le tissu cellulaire et de s'opposer aux effluves transpiratoires. Le système général de curation est donc de détendre et de pousser à la peau en modifiant chaque traitement suivant l'indication particulière du mal qui se présente. Les pédiluves, les bains chauds, l'eau vaporisée et reçue par la bouche et le nez; les boissons légèrement sudorifiques, le lit, la diète sévère ; le soir, une tasse de limonade animée de très-peu d'eau de-vie, suffiront pour guérir le rhume simple. Est-il compliqué de point de côté ? des semelles révulsives de levain à la plante de chaque pied ou un pédiluve animé, six à dix sangsues *loco dolenti* ou un cataplasme sur le côté douloureux, des compresses imbibées d'une décoction émolliente et chaude sur toute la région abdominale, une infusion très-légère de sureau avec le vinaigre et le miel, l'eau de coquelicot ou de poulet assoupliront la fibre et provoqueront la sueur par relâchement; tandis qu'une boisson incendiaire, par exemple le punch ou le vin sucré, ajouteraient à l'ardeur et détermineraient une inflammation de la plèvre. Quant aux diarrhées et aux fièvres bilieuses, si la diathèse saburrhale prédomine, l'ipécacuanha agit ici spécifiquement et sans aucun danger. On donne ensuite des demi-lavemens purgatifs ou adoucissans, suivant le besoin de dériver vers les intestins ou de les consoler, et on choisit les boissons soit parmi les acides faibles soit parmi les légers mucilagineux, et quelquefois les préparations opiacées, mais avec réserve et selon l'indication appropriée. N'oublions point au reste que la diète la plus sévère assure le succès des médications, et qu'il est de la dernière imprudence de laisser remplir à la fois à l'estomac la double fonction d'élaborateur des humeurs aux prises avec les médicamens, et d'organe digestif des alimens. *La diète et l'eau*, disait le sage Dumoulin ; et nous répéterons éternellement ce précepte de vraie thérapeutique, adage vraiment ami d'une heureuse longévité : *la diète et l'eau ! !*

Quant aux éruptions de la peau, cet ordre de maladies ne nous paraît point encore avoir été abordé avec un système suivi et raisonné de traitement complet, malgré de très-bons ouvrages publiés sur cette matière ; mais les uns ont péché par très-peu de connaissance des fonctions physiologiques, d'autres par l'ignorance de l'effet soit chimique soit mécanique des médicamens sur l'organisme animal, et tous, à ce qu'il nous a paru, par l'habitude de se laisser entraîner par l'exemple sur les pas incertains de leurs prédécesseurs dans une route toute empirique, sans reconnaître que ce qui avait réussi dans telle occasion ne devait pas réussir dans telle autre qui ne présentait avec les cas nouveaux qu'une ressemblance apparente. Nous terminons en ce moment un travail contenant des vues nouvelles sur ce sujet, et nous pouvons assurer d'avance que loin d'avoir élevé le vain édifice d'une théorie neuve et spécieuse sur

des hypothèses, nous ne publierons rien qui ne soit appuyé sur des faits constans dont nous avons enregistré fidèlement un très-grand nombre. Qu'il nous suffise, quant à présent, de dire que le soufre, moyen très-énergique dans la plupart des maladies de la peau, est insuffisant dans celles qui désorganisent cet émonctoire, et que l'art de rétablir l'ordre dans le réseau du tissu cellulaire est le premier acheminement à la guérison. Ajoutons que cet organe est le plus précieux peut-être pour juger la plupart des affections, sur-tout dans le cas d'inertie des forces expulsives des intestins; et répétons, consacrons avec Baglivi cet adage précieux : *A cute ad alvum via regia est.*

Nous avons publié *passim* dans cette Gazette, et avec quelque détail dans notre *Manuel de Santé*, le traitement de la migraine; et ce présent N° offre encore un moyen de curation très-ingénieux de cette fatigante incommodité que les gens de lettres nous sauront gré de leur avoir indiqué.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, six ont été pluvieux, et quatre assez beaux, mais assez généralement froids, si l'on en excepte le 12 et le 13 qui nous ont offert assez de chaleur d'été pour nous en rappeler la mémoire, et nous la faire regretter. Le 9, ondées alternatives avec les rayons perçans du soleil. La Seine est jaunâtre, limoneuse et son bassin est plus rempli qu'il ne l'est à pareille époque ordinairement. Le 10 et le 11, pluie le matin, à 4 heures, le soir et toute la nuit : 12 et 13, superbes; 14 et 15, pluie froide comme les giboulées de mars et les averses de vendanges. 16, 17 et 18, assez beaux, mais horizon pâle et nuageux; les promeneurs de Saint-Cloud et du Champ de Mars n'ont pas eu à redouter les coups de soleil. Le 18 au soir, tems lourd et orageux. Le beau ciel de l'Italie ne l'a pas mis à couvert du génie intermittent qui préside cette année à la météorologie. Selon le relevé du docte Mantenga, qui nous a été communiqué par le franc et laborieux Conseiller-d'Etat M. Moreau de St. Mery, le baromètre s'est élevé à Plaisance, en août, à 28 p. $2\frac{3}{5}$; il est descendu à 27 p. $9\frac{3}{5}$; la plus grande hauteur du thermomètre a été $26\frac{1}{2}$; le moindre 16 d. Le maximum de l'hygromètre 93; son minimum 73. Le pluviomètre 0 p. 6 lig. Nous regrettons que ce savant observateur ne joigne pas à sa note celle de l'anémomètre; on seroit convaincu que le tableau météorologique de l'Italie semble calqué sur celui de la France. Celui des maladies ne diffère pas davantage de celui de nos contrées. Contre l'usage des autres années, dit M. le rapporteur, les tiphus ont été rares en août; les synoques très-communes et même dans une progression alarmante. On a observé des coliques rhumatismales, des dyssenteries, des attaques de goutte, des affections exanthématiques et des hémorragies actives; on a également observé une prédominance de diathèse sténique très rare dans les étés, et à laquelle on doit attribuer les fièvres tierces réfractaires aux fébrifuges qui ont été insuffisans quand leur emploi n'a pas été précédé de l'usage des minoratifs, et quelquefois même de la saignée. Ce tableau n'est-il pas de tout point ressemblant à celui que nous avons esquissé en août pour Paris? M. S. U.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 9 fois O., 14 fois N.-O., 2 fois S.-O., 2 fois S., 1 fois E. et 2 fois N.-E.

☉ Pleine lune, le 23 septembre.

☽ Dernier quartier, le 1er octobre.

Depuis le 9 septembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{8}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 6 d. $\frac{3}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 16 deg. $\frac{4}{10}$ (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 82 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## FAIT DE PRATIQUE.

### *Goutte.*

MON CHER CONFRÈRE, votre Feuille étant consacrée à tout ce qui est relatif au perfectionnement de l'art, vous verrez peut-être avec intérêt quelques observations relatives à *l'élixir de Villette*, connu précédemment sous le nom d'*Élixir de gayac dulcifié*, et sur la *solution attractive* dont il est l'auteur.

La première à pour objet une dame de trente ans, atteinte depuis huit ans d'une affection rhu-

matismale vague : les meilleurs remèdes avaient été employés par des médecins habiles. La maladie avait pris le caractère de rhumatisme aigu. Appelé près d'elle le 12 mars 1809, voici l'état où je trouvai la malade. Prostration générale, maigreur extrême, teint blême émacié, douleurs vives à l'épigastre, inappétence, langue saburrhale, accès de fièvre irréguliers avec frissons, sommeil interrompu par des songes effrayans, douleurs pungitives erratiques au dos, au bas-ventre, affectant spécialement l'hypocondre droit; mouvemens convulsifs et fréquens dans les muscles couvrans le cartilage du nez; peau sèche, aride et brûlante.

Je prescris la décoction de bois de douce-amère, avec addition d'une cuillerée à café d'élixir de *gayac de Villette*, dont j'augmente peu à peu la dose; application sur les deux pieds et sur les deux jambes de la *solution attractive* du même docteur, étendue sur des cataplasmes de graine de lin. Liniment d'élixir de gayac avec laudanum promené sur les points douloureux à mesure qu'ils changeaient de place.

Le lendemain matin soulagement très-sensible, sueurs aux pieds et aux jambes, si abondantes que les deux matelas de son lit en étaient traversés.

Le 13, application d'un vésicatoire à chaque jambe.

Le 14, le 15 et le 16 fièvre presque continuelle.

Le 17 mars, rémission complète. Purgation douce, qui procure des selles abondantes.

Le 18 grande faiblessse; mais il n'y a plus de douleurs : addition de sirop de quinquina à la tisanne unie à l'élixir.

Le 19, retour de l'appétit; absence des douleurs erratiques; sensibilité seulement à l'hypocondre droit.

Le 20, je prescris l'élixir de Villette pur. La malade le trouve délicieux; je lui en fais prendre trois cuillerées à café par jour.

Enfin, amélioration successive, retour progressif des forces jusqu'au 28 mars, où je la purge pour la dernière fois.

Je dois ajouter que la solution attractive n'a jamais manqué de réussir, lorsque j'ai eu l'intention de déplacer l'humeur goutteuse; la meilleure manière de l'employer consiste à l'étendre sur des cataplasmes de graine de lin; mais j'ai souvent remarqué, comme l'observe M. Villette dans ses *Conseils aux Goutteux*, que son action révulsive est plus lente dans l'affection rhumatismale que dans l'affection goutteuse.

Quant à l'élixir de Gayac dulcifié de Villette, je vous apprends avec plaisir que la fille de la dame de quatre-vingt-cinq ans, qui fait l'objet de l'observation consignée dans le *Journal de Médecine pratique*, du 5 juillet 1807, N° LXX, et qui, à mon grand étonnement, fut guérie dans l'espace de huit jours d'un rhumatisme qui la tourmentait cruellement depuis trois ans, vient d'éprouver d'excellens effets de ce médicament.

Attaquée depuis plusieurs années d'un rhumatisme vague dans tous les muscles de la tête, elle a été tellement soulagée par l'application extérieure de cet élixir sur le cuir chevelu, et par l'usage qu'elle en a fait intérieurement, qu'elle conçoit aujourd'hui l'espoir d'être complètement guérie.

Un point pratique intéressant encore à faire connaître, c'est que plusieurs migraines ont cédé sur-le-champ au massage et à la friction du cuir chevelu avec les doigts trempés dans *l'élixir de Villette*, auquel je fais ajouter du *laudanum liquide de Sydenham* dans la proportion de trente à quarante gouttes par cuillerée à bouche.

Il y a six semaines, un homme de lettres distingué, membre de l'Athénée des arts, venant déjeuner chez un de nos amis communs, se présente la figure hâve et blême, les yeux cernés et éteints, souffrant des douleurs atroces à la tête. Ces accès étaient périodiques.

Au bout de quelques minutes de la friction ci-dessus, le coloris vint ranimer ses traits et ses yeux; il but un verre à liqueur *d'élixir de Villette* pur; il fut très gai le reste de la journée.

Il y a un mois, madame Q.....il, demeurant rue Saint-George, éprouva en moins d'un quart-d'heure le même soulagement dans le fort d'un violent accès de migraine à laquelle elle était très-sujette. A la calotte de glace (selon son expression) qui lui accablait la tête, elle sentit succéder une chaleur douce, agréable, et bientôt elle ne sentit plus aucune douleur.

Ces faits et une foule d'autres, que les limites d'une lettre ne me permettent pas d'exposer, me portent à penser que la majeure partie des migraines périodiques ne sont autre chose qu'une humeur rhumatismale chronique amassée dans les lames musculaires subjacentes au cuir chevelu. Elle affecte le péricrâne et donne lieu sympathiquement à tous les symptômes résultans de ce qu'on appelle vulgairement *la migraine*.

La promptitude du soulagement peut s'expliquer par le peu d'épaisseur de ces lames musculaires, qui ne tardent pas à être pénétrées par ce remède qui est volatil et très-diffusible, et par l'activité naturelle et particulière au système dermoïde de la région occipitale qui est augmentée par l'énergie du topique.

Paris, ce 1er septembre 1809.

BODARD, *D. M., membre de plusieurs Sociétés médicales.*

*Note du Rédacteur.* — Nous avons inséré ce fait de pratique pour prouver l'avantage que conserve un homme de l'art sur tout autre dans l'administration d'un remède même décoré du titre de spécifique. Car nous professons d'ailleurs l'opinion qu'il n'est point de spécifique, que tous les curatifs ne le sont que relativement, et qu'il est des maladies dont la guérison tue. Quant à l'emploi de l'opium, même en topique, on ne peut être trop discret; et deux faits, récemment parvenus à notre connaissance et relatifs au topique du sieur Pradier, vont jeter un grand jour sur le mérite de sa composition et le danger de la laisser entre ses mains.

---

*D'un topique anti-arthritique.*

ON s'occupe beaucoup en ce moment d'un topique très-improprement appelé *topique-Pradier*, puisque ce nom n'est ni celui de ses vertus ni celui de son inventeur. Un homme ignare s'est tout à coup trouvé investi par sa propre autorité d'une vocation médicale, parce qu'il a reçu d'un profane la communication d'une mixture spiritueuse dont vingt à trente gouttes projetées sur un cataplasme de farine de graine de lin appliqué chaudement sur toute la jambe d'un goutteux et renouvelé huit, dix, quinze, vingt fois, selon la gravité du mal, ont la propriété, non pas, comme le prétend le sieur Pradier, de guérir la goutte, mais de faire cesser l'accès et les douleurs en semblant appeler à la peau l'humeur goutteuse, en provoquant le sommeil et en n'exigeant d'autre régime qu'une diète très-nourrissante, du bon vin, du gibier, etc. Il faut avouer qu'un pareil traitement était de nature à obtenir de la vogue chez les riches sur-tout, qu'on accuse le plus d'avoir bien mérité la goutte; aussi dans le commencement vit-on Pradier courir à la fortune, et y serait-il arrivé, si son mérite personnel eût valu celui de son cataplasme dans quelques cas, ou si à défaut de lumières il eût eu le bon esprit de se confier à quelque vieux médecin instruit pour diriger ses *applications;* mais présomptueux comme l'ignorance il ne répond aux doutes qu'on lui propose que par des quolibets (1); et pour peu qu'on le laisse faire, il va déconsidérer une découverte qui eût pu être précieuse à l'art de guérir si le sort l'eût fait tomber en des mains sinon plus doctes, du moins plus discrètes. Il est bien vrai qu'un médecin dont le nom suffit à l'éloge et qui justifie toute la confiance qu'il inspire, le docteur *Hallé*, a été chargé par la Faculté de Médecine de Paris de vérifier le mérite de ce topique; mais sa mission se bornait à voir les applications et non à les diriger, à éclairer les succès et non à les faire naître. Témoin impassible et non guide de ces expériences importantes, il n'a pu donner des conseils dans l'emploi d'un moyen dont il ignorait alors la nature, le mode d'action et les effets. Il eût cru trahir la confiance de sa docte Compagnie s'il se fût substitué à celui dont il devait inspecter les opérations, et son génie d'observation est trop connu pour qu'on puisse s'imaginer qu'il ait eu un autre but que de recueillir une série de faits assez concluans pour en déduire les preuves du degré de confiance à accorder à ce nouvel agent médical. Ce qui sur-tout y disposait le plus, était sa propriété de causer très-rapidement (à la façon de l'opium) un calme sensible, sans qu'on fût obligé d'en seconder l'action par quelque médicament interne et sans que l'application causât à la peau la moindre érosion ni même de rougeur. Mais parmi beaucoup de faits en faveur, il ne faut pas dissimuler qu'il s'en est trouvé quelques-uns moins avantageux; et nous citerons entre plusieurs, sur l'autorité du docteur Mollet, celui du malheureux Michel d'Eguière, rue des Colonnes, mort à la suite de l'emploi de ce topique; son irréussite sur M. Babbedat, rue St-Benoit, goutteux bien confirmé, tous deux traités par Pradier; et d'après notre propre pratique l'insuccès complet de cette application sur le portier de madame de Beauharnais, rue Saint-Dominique. Ce sont ces faits qui, au milieu de plusieurs autres très-favorables, ainsi que peuvent l'attester MM. Hallé, Menuret, Desessarts, Yvon de Saint-Germain, Carrette de Lyon, Dela-

(1) Par exemple, Pradier appelle, avec un sel tout attique, sa liqueur du *pissat de poule*, et proteste qu'elle n'est point *spirituelle!!!* Eh! comment préférer les obscures fonctions de pédicure *à Paris*, à celles si brillantes d'officier de cavalerie (qu'il soussigne, Dieu sait pourquoi!) *à l'armée*, dans un moment où la patrie a fait un appel à ses braves.

borde, etc., médecins aussi instruits que prudens, nous firent émettre le vœu, (N° XIII, 1er mai 1808, p. 112), que cette recette ne restât pas entre les mains d'un charlatan qui l'emploie toujours de la même manière, quels que soient la nature et le siége de la maladie. Il est donc heureux qu'il se soit rencontré un homme assez généreux pour acquérir ce secret, assez philantrope pour en propager les bienfaits. Fidèles à la parole donnée, nous nous étions promis de ne pas le nommer, mais puisque M. l'officier de cavalerie Pradier a, dans sa lettre consignée dans le Journal de Paris du 16, levé un peu cavalièrement l'honorable incognito dont se couvrait l'anonyme bienfaiteur des goutteux, nous nous trouvons forcés à restituer les faits dans leur vérité; les voici :

M. Dartigues, propriétaire des manufactures de cristaux de Voneiches, près Givet, arrive à Paris avec un accès de goutte. Il avait lu dans notre Gazette l'annonce des cures heureuses produites par le topique du sieur Pradier; il le mande. Peu content du personnage, mais crédule aux témoignages qu'il en reçoit de plusieurs cures obtenues, et souffrant, il se résigne à l'épreuve; il est guéri : cent louis sont le gage de sa reconnaissance. Plus spéculateur que médecin, Pradier ne voit dans cet acte de générosité qu'une mine à exploiter; il revient à la charge quatre jours après et demande 2000 francs à emprunter. Dans l'excès de sa reconnaissance le confiant convalescent les prête. L'appétit s'irrite de la facilité de le satisfaire, et Pradier sollicite un nouvel emprunt de 3000 fr., pour *se mettre*, dit-il, *dans ses meubles*.

M. Dartigues qui avait pris des renseignemens sur son Esculape, avait appris qu'il était plus fervent au culte de la roulette qu'à celui de la médecine, et s'était dégoûté d'alimenter cette ferveur. Pradier change alors de batterie; il prie M. Dartigues de lui rédiger la recette de son topique qui lui est, dit-il, demandée par la Faculté de Médecine; mais je connaîtrai votre secret, reprit ingénuement l'honnête M. Dartigues. Ah! c'est vrai, répond Pradier qui, quatre jours après, dépose chez le portier de M. Dartigues le *récipé* informe de sa composition, avec la prière de le traduire en français pour l'École et la demande réitérée des 3000 francs. Le lendemain matin Pradier arrive. « Je ne suis plus le maître de ne pas connaître votre secret, dit M. Dartigues, mais je le suis du moins de le payer, et je veux avoir le droit de l'employer pour mes amis et pour les pauvres. Vous m'avez prié de vous prêter 3000 francs, les voici; je vous les donne avec les 2000 que vous avez déjà reçus. » Pradier les reçoit très-joyeux de son stratagême. M. Dartigues rédige la formule *secundum artem* pour la Faculté de Médecine, compose sur la recette le topique, le met à l'essai, et le succès couronnant ses expériences, croit n'avoir pas trop payé le bonheur d'être utile à ses semblables. Après deux mois de réussites il va trouver M. le docteur Hallé, et lui propose une conférence sur les vertus de ce médicament. — C'est un secret, dit ce médecin aussi discret que délicat. — Oui, pour tout le monde, excepté pour vous et pour moi, reprit M. Dartigues; et pour vous le prouver, Docteur, je vais écrire la recette sur votre bureau, et vous vous convaincrez en la comparant avec la vôtre, non-seulement de l'identité des élémens employés, mais même de l'écriture, car c'est probablement ma copie qui vous a été envoyée. La vérification faite porte la conviction dans l'esprit du sage médecin, et les deux interlocuteurs se confient leurs mutuelles expériences. Peu de tems après M. Dartigues partit pour Givet, et me fit par un marchand verrier de la rue des Deux-Ecus un envoi précédé d'une lettre instructive d'avis que j'ai de 6 bouteilles de son topique, à la condition expresse de ne pouvoir en faire usage que *gratuitement*. J'ai tenu fidèlement l'engagement, et je défie qu'on cite un fait qui prouve que j'y aie dérogé directement ou indirectement. Mais voici bien une autre affaire : aujourd'hui Pradier soutient dans le Journal de Paris, *qu'il s'est bien gardé de donner sa recette à M. Dartigues*. Or, on vient de voir que c'est cette recette qui a été communiquée à la Faculté de Médecine; donc Pradier en a imposé à cette respectable Compagnie en assurant qu'il lui donnait son secret tout entier. Mais non; pour son honneur, j'aime à penser qu'il a été sincère, et par une suite rigoureuse de ce dilemme irrésistible, j'en conclus que la recette de l'École est la véritable, et par conséquent celle de M. Dartigues et des bouteilles qu'il m'a confiées. Dans un second article j'examinerai les droits de Pradier à administrer son topique.

M. S. U.

## CORRESPONDANCE.

Partout on trouve la nature incompréhensible. Ses ressources sont le plus souvent autant de mystères pour nous. Des corps étrangers, des épis, des épingles, des aiguilles avalées cheminent dans le tissu des parties et aboutissent par des abcès à la surface du corps; et l'on a vu percés impunément des organes dont les blessures sont presque toujours mortelles. Hévin, Petit, l'abbé Rozier ont donné des observations qui ne laissent aucun doute à cet égard. Eusèbe Renaudot a pu-

blié une dissertation sur un épi ( *spica graminea* ) sorti par le côté deux mois après avoir été avalé. Voici une observation toute pareille et qui m'est personnelle.

Le fils de notre préfet, enfant âgé de quatre ans, fort et bien constitué, était à la campagne le mois de mai dernier. En passant près d'un champ de seigle, il y cueille quelques épis, en porte un à sa bouche et l'avale. Aussitôt signes de douleur et de suffocation pendant quelques minutes. Je n'ai pu avoir de notions assez positives sur les accidens ultérieurs.

De retour à la ville, l'enfant est pris d'une fièvre tierce régulière. Je le fais vomir, une partie de l'épi est rendue. Il prend du vin de Seguin et la fièvre est coupée. Quelques jours après, il tousse, il crache et vomit à deux reprises sans vomitif; une fièvre irrégulière, modérée le jour, très-vive la nuit, se met de la partie; il est fort agité; on a peine à le contenir dans son lit; il se plaint d'une douleur au ventre, et l'hypocondre droit ne peut supporter l'attouchement le plus léger; il reste habituellement penché de ce côté. Un matin on m'appelle pour me dire qu'on voyait une tumeur au côté droit. La tumeur se formait; elle était située latéralement sur les fausses côtes. Elle a acquis le volume d'une pomme de reinette ordinaire. Quelle est sa nature? quelle est sa cause? comment se terminera-t-elle? Mes conjectures vont leur train. Car, comme le dit Celse : *Nihil in medicinâ adeò certum est quàm nihil esse certum.* On couvre la tumeur de linimens savonneux, puis de topiques émolliens; je fais prendre quelques bains; intérieurement saponaire, sirop dépuratif. Au bout d'une vingtaine de jours l'abcès s'ouvre : grande évacuation d'un pus lié, blanc et sans odeur. Je tranquillise le plus que je peux la famille; je réussis sur-tout auprès de M. Bruslé dont l'esprit juste et éclairé appréciait mes réflexions. Toute la tumeur est d'une sensibilité extrême. Le malheureux enfant craint ma présence autant que le feu. Il faut péniblement user d'artifice pour que je puisse voir son mal. Il jette même les hauts cris à l'approche de la main maternelle qui est la seule dont il souffre les secours. Je voudrais pour lui ceux de la chirurgie, mais il n'est pas possible d'y penser.

Pendant six semaines, trois petites ouvertures rendent plus ou moins de matière; mais l'enfant reprend de la force, de l'appétit, du sommeil et de l'embonpoint. On doit retourner à la campagne dans un climat sain : je conseille de l'emmener; il supporte très-bien le voyage. On substitue la charpie à l'onguent; l'abcès donne beaucoup moins. La mère qui le pansait toujours, découvrit ( et quels soins, quels yeux que ceux d'une mère ! ! ) à l'une des ouvertures l'extrémité inférieure de l'épi. Il fallut trois jours pour son entière expulsion. Il avait deux pouces et demi de longueur, il était garni de ses barbes dont les pointes étaient émoussées. Sa couleur était d'un blanc terne. En recommandant de m'en faire part, la mère ajoute que je ne le croirai pas; mais avant-hier je l'ai vu, je l'ai touché, et j'y crois. L'enfant sera bientôt guéri. VOITHIER.

Troyes, ce 15 août 1809.

*Note du Rédacteur.* — Pour ne point accumuler ici une fastidieuse érudition, nous renverrons à la *Bibliothèque de Médecine*, de PLANQUE, tome IX, page 131, au mot *Corps étrangers*, offrant, sur le témoignage de Winslou et Petit, l'historique d'œufs trouvés dans des œufs ( nous avons expliqué ce phénomène dans notre *Manuel de Santé*, page 433 ); sur celui de Littre, de corps vésiculaires qui, d'après la description, ne pouvaient être que des hydatides; sur celui de Garengeot, d'un os long de quatre pouces, trouvé dans le cœur d'un jésuite mort à l'âge de 72 ans, qui probablement était une valvule ossifiée; sur ceux de Littre, Chomel, de Leméry, celui de pierres enkistées en nombre considérable; celui d'un écu avalé et rendu après avoir pris quatre livres de vif-argent, et avoir été cahoté dans une voiture; celui d'une femme robuste de 57 ans qui mourut trois jours après avoir avalé un brin de chanvre en travaillant; celui d'un long crin de cheval trouvé dans un œuf; celui de perce-oreilles séjournant dans la tête; celui de la découverte d'un animal dans une tumeur de la tête; celui d'un ver rendu par l'urètre, d'un autre sorti de la veine dans une saignée; celui d'une coquille de limaçon trouvée dans les reins d'une femme; celui, plus analogue avec le fait qui nous occupe, d'une épingle avalée et trouvée dans l'uretère droit après la mort du malade, d'une autre qui se fit jour par la peau à la partie supérieure du sternum; celui d'une fille de 10 ans qui rendit cinquante épingles, sept ou huit morceaux de baleine de la longueur du doigt ( *credat Judæus Appella!* ) ainsi que celui d'une fille d'Epernon qui vomissait à volonté des épingles et des rubans, des limaçons, une sangsue, des punaises, une grenouille, des chenilles; d'une autre de Soissons rendant parfaitement des aiguilles à volonté et convaincue d'imposture; celui d'une aiguille à tête avalée et tirée par opération de la vessie d'une femme vivante et ensuite bien guérie, etc., etc. En dégageant de ces faits ceux où il perce un caractère non équivoque de crédulité, de fraude ou de superstition, quoiqu'ils soient attestés par les noms les plus imposans, il reste prouvé que des corps introduits dans le canal alimentaire peuvent se faire jour à travers les membranes qui le revêtent, par des voies inconnues aux anatomistes les plus érudits, aux physiologistes les plus exercés. Le *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, au même mot, contient des faits plus analogues encore à celui qui fait l'objet de l'observation rapportée par le docteur Voithier. Dans cet ouvrage, tome I^er^, page 227, il s'agit d'un épi d'orge avalé avant sa maturité par un enfant qui l'avait mis dans sa bouche en jouant, et qu'on avait retiré d'une tumeur purulente survenue à l'hypocondre gauche où cet épi avait acquis une couleur jaunâtre; Fernel, Volgnad, Courtial, Juden rapportent le même fait. Ce qui est ici d'un intérêt particulier, c'est qu'il semble constant que ces épis ont quitté le trajet du tube alimentaire sans le percer et comme en dilatant insensiblement sa texture dont un point poreux aura offert un passage. On nous permettra d'en déduire du moins la doctrine de la facile transmécabilité des humeurs ou des médicamens, entre les divers organes, comme celle de l'énergique absorption cutanée.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

réflexions profondes qu'il offre avec une bonhomie qui ajoute à la confiance qu'elles inspirent. Les six Centuries offrent un corps de doctrine complet; nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'en donner l'analyse, mais nous en conseillons la lecture à ceux qui cherchent des faits en Médecine, une dialectique serrée et des aperçus précis. On s'y convaincra de l'influence de la météorologie sur la santé et le mode thérapeutique. On y remarquera des fébrifuges nouveaux ou combinés d'une manière neuve; des réflexions sur le *croup*, maladie dont le docteur Daignan prouve l'ancienneté, et pour le traitement de laquelle, en interdisant la saignée, il prescrit sur-tout les vomitifs donnés dès l'invasion et avant la formation de la pseudomembrane. Cet ouvrage, au reste, n'a rien du ton du jour, car il est écrit sans prétention, de bonne foi, et il respire le plus pur hippocratisme. M. S. U.

*Eugénie* ou *la Sainte par amour*; ouvrage historique. — A Paris, chez M^me^ V^e^ *Lepetit*; et à Lille, chez M. *Toulotte*, libraire, grande place.

Pourquoi dans un Journal de Médecine ne nous serait-il pas permis de rendre compte d'un ouvrage plein d'imagination, facilement écrit, le plus souvent avec pureté, quelquefois avec éloquence, quand nous mettons au nombre des moyens de donner une utile distraction, une agréable lecture, de même que nous avons ordonné avec succès, et quand les stupéfians les plus énergiques étaient insuffisans, mainte œuvre soporifique qui ne manquait point son effet? Celui dont il s'agit, entrepris sous les auspices d'une religion tolérante a pour objet d'en propager les principes. Déjà quelques Journaux l'ont signalé; mais ils ne me paraissent pas en avoir saisi le véritable esprit. Ou je me trompe bien, ou l'auteur très-excusable sur l'intention, s'il ne l'est pas sur l'exécution, a voulu prouver que l'union des idées religieuses et des transports de l'amour pouvait produire les scènes les plus épiques sans pourtant mêler, comme l'ont hasardé récemment quelques-uns de nos écrivains, la description de nos mystères sacrés aux peintures de la volupté. De la fable même sort la conséquence naturelle du danger des vœux irrévocables et celle de la prédominance imprescriptible des lois de la nature sur les conventions sociales. Sous le voile transparent qui le couvre, nous croyons reconnaître l'Auteur de deux ouvrages avantageusement connus dans la république des lettres, quoique nous venant du Nord, et nous engageons l'Auteur à poursuivre une carrière pour laquelle sa vocation nous paraît assurée.

Qu'il nous soit permis de mettre à profit cette occasion pour rendre un hommage mérité au Fonctionnaire public qui semble avoir porté dans ces contrées hyperboréennes le flambeau des arts qu'il alluma sous le beau ciel de l'Italie. Nous voudrions que le cercle étroit d'une annonce ne fût pas un obstacle à analyser ici le discours prononcé par le Préfet du Nord à la distribution des prix des écoles académiques de Lille, le 25 août dernier, et à publier la liste des jeunes vainqueurs que sa main a couronnés; mais dans l'impuissance de payer cette dette à la reconnaissance publique, qu'il nous soit permis d'unir nos applaudissemens à ceux qui couvrirent ces triomphes si glorieusement récompensés par le suffrage du premier Magistrat d'une contrée où nous nous honorons d'avoir essayé nos premiers pas dans la carrière médicale, et d'avoir laissé des souvenirs que nous pourrons toujours invoquer.

M. S. U.

## ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

### *Sucre indigène.*

Monsieur et cher Confrère, vous avez eu la complaisance d'insérer dans votre utile Journal ma première expérience pour faire du sirop avec le suc de la tige verte du blé de Turquie ou maïs; je me flatte que vous aurez la même obligeance en faisant mention d'un autre essai que j'ai fait avec la tige dont le grain mûr avait été enlevé. Jugeant bien que la perte du grain serait un malheur, sur-tout dans les départemens où son utilité était indispensable, j'ai cherché à faire du sirop avec le jus qui reste dans la tige après la récolte

du grain. Le succès a été complet. Ce sirop est parfait et il peut remplacer le sucre dans beaucoup de circonstances. Ainsi, j'ai la conviction qu'on peut retirer un double avantage de cette plante, et utiliser ce qui jusqu'à présent n'avait servi à rien.

Voici la manière de l'obtenir : Il faut arracher la plante aussitôt que le grain est mûr, l'égrainer, l'effeuiller, la couper, l'écraser, la presser par les moyens les plus puissans pour en extraire tout le suc; passer ce dernier à travers un linge neuf, épais et mouillé ; le faire ensuite bouillir avec un feu bien soutenu sans être trop fort, l'écumer et le faire épaissir jusqu'à consistance de sirop ordinaire.

Le moment approche où chacun pourra faire la provision de ce sirop et nuire ainsi aux avides spéculations des tyrans des mers. Cet intérêt national doit animer chez vous le sentiment qui nous porte tous à être utiles à nos semblables; à ce titre l'insertion de ce nouvel essai dans votre Journal vous prépare des jouissances que partagera celui qui a l'honneur d'être votre dévoué serviteur et ami, BOYVEAU, *D. M.*

*Note du Rédacteur.* — C'est une bonne fortune en botanique, c'est une idée heureuse que celle d'avoir pensé à extraire du sucre de la tige de maïs, à raison de sa ressemblance avec la canne à sucre; et l'on est tout surpris que cette analogie n'ait pas plus tôt frappé les cultivateurs sous les yeux desquels elle croît. Ainsi dorment des vérités utiles qui ne se réveilleront un jour que parce qu'une heureuse inspiration d'un colon zélé aura tiré de leur apathie des laboureurs routiniers qui regardent et ne voyent point. Ainsi nous avons sous la main des plantes, des alimens, des médicamens dont l'unique tort est de ne pas nous arriver de deux mille lieues pour être appréciées ce qu'elles valent. J'ai goûté de la fibre médullaire de cette tige en la comparant à celle d'une canne à sucre (*arundo saccharifera*), et j'atteste que la comparaison était toute à l'avantage de la tige indigène. Il peut se faire cependant que cette infériorité tint à l'ancienneté de la canne qui était arrivée dans une tonne de cassonade, et à la fraîcheur de la tige qui n'avait que deux ans de conservation. Mais pour obtenir ce goût sucré qu'elle me donna, il ne faut pas se dissimuler qu'il faut semer le grain à une exposition méridionale; qu'il faut une année moins pluvieuse que celle-ci, et que l'ensemencement de la terre doit se faire assez tôt pour que la tige, parvenue à sa hauteur, mûrisse bien, et laisse à la végétation favorisée par la saison, le tems d'élaborer un sucre obtenu sans dérober et au pauvre son aliment et à l'agriculture la graine qui donnera une récolte nouvelle. On peut, du haut d'une chaire doctorale, persifler les hommes qui vouent leur vie à poursuivre des découvertes avantageuses, et proclamer charlatan celui qui passa la sienne à guérir les malades, et à nourrir les hommes sains; mais n'en déplaise à ces arrêts dont la postérité fait justice, ce n'est certes pas de tels professeurs que la nation attend sa prospérité, et la société son bonheur. Plus justes, nos neveux accorderont à l'homme de bien dont j'aimai souvent à consigner courageusement les découvertes, à célébrer la philantropie, une reconnaissance contestée par quelques contemporains. Le nom de *Boyveau*, cité long-tems après que celui de ses détracteurs sera oublié, vivra tant que les roses de la volupté seront entourées d'épines. Eh! n'est-il pas juste que le nom du bienfaiteur vive du moins autant que son bienfait!!

---

*Sociétés savantes.*

LA Société de Médecine de Bordeaux, dans sa séance publique du 31 août, a couronné deux mémoires infiniment précieux par leur objet. L'un, de M. Wauters, médecin à Gand, a sur-tout le grand mérite de l'à-propos : *des substances indigènes qui peuvent être substituées avec succès aux médicamens exotiques.* L'autre, de M. Berlios, médecin à la côte Saint-André : *des effets particuliers des différentes espèces d'évacuations sanguines.* Nous rendrons compte de ces mémoires, à raison de l'importance de l'instruction qu'ils offrent. M. S. U.

---

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 28. — 1er Octobre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

L'*Instruction sur la Vaccine*, du Dr *DESPAULX*, de *Pont Sainte-Maxence*, l'un des meilleurs ouvrages sur cet important sujet, écrit avec une élégante facilité qui le met à la portée de toutes les classes de la société, une sûreté de principes et une conviction de pratique qui le rendent précieux pour les gens de l'art qui peuvent conserver des doutes sur l'avantage de cette heureuse inoculation, a été annoncé par erreur *rue Haute-feuille*, au lieu de *rue Pavée Saint-André-des Arcs*, chez MM. Caille et Ravier. Nous rendons ici un vrai service, non-seulement à nos confrères, mais à tous les pères de famille, en réparant une erreur qui aurait nui à la propagation d'une des plus belles découvertes, si elle a porté obstacle au débit de l'un des ouvrages qui en font le mieux apprécier l'importance et en indiquent le meilleur mode de pratique. M. S. U.

## CORRESPONDANCE.

*Topique anti-arthritique.*

Assez long-tems une lutte ridicule s'est engagée entre un médecin titulaire depuis vingt ans, et un charlatan sans titres. Il est temps de terminer un débat scandaleux et de faire cesser le spectacle immoral d'un homme de l'art aux prises avec un être qui ne remplace même pas par quelque esprit ou quelque instruction courante son ignorance profonde des premiers élémens de la science médicale, et qui dans sa présomption ose défier une maladie jugée par les doctes la plus dangereuse comme la plus fréquente dans le triste tableau de la nosographie humaine. Il m'est pénible de ne pouvoir le faire sans compromettre l'homme faible, mais honnête, auquel je dois la communication du *topique anti-arthritique*. Possesseur, dès l'origine de la discussion, de lettres qui justifiaient complètement mes assertions, je m'étais promis de ne point en faire usage dans cette étrange querelle où je ne combats que pour l'honneur de celui qui n'a pas le courage de m'avouer pour son défenseur ; mais il répugnait à mes principes de produire comme ennemi, des lettres qui m'avaient été écrites amicalement, et je n'ai jamais pu croire qu'on pût selon les lois de la délicatesse et sans de très-graves motifs, appuyer d'épitres confidentielles et non destinées à voir le jour, des faits avancés, à moins qu'une dénégation formelle et des lettres postérieures autorisassent à se servir des seules armes qu'on eût, placé entre la fatale nécessité d'acréditer par son silence la calomnie, ou de la repousser en parlant. Or, l'état d'hostilité forcée dans lequel m'a constitué M. Dartigues, soit que sa modestie l'ait décidé à se dé-

ber à la reconnaissance publique en refusant de publier le récipé du fameux topique, bien qu'il s'y soit obligé formellement, par sa lettre du 13 mai, *si le sieur Pradier lui déclarait qu'il ne lui avait pas donné la véritable recette*, soit que, sujet aux retours de goutte, il ne se fie pas assez à la probité de Pradier pour être certain d'avoir eu de lui une confidence entière, et qu'il craigne d'avoir encore besoin de recourir à lui, soit enfin qu'il redoute de ce risible champion quelque appel matamoresque ; cet état hostile, dis-je, motive mes représailles. Quant à moi qui ne suis ni ni goutteux, ni dissimulé, ni poltron, la publication d'une lettre de lui, tronquée dans le *Journal de l'Empire*, le besoin de la confiance de mes clients, et de la conviction de mes abonnés, celui de l'estime de mes confrères et de moi-même ; tout me fait un devoir pénible de me servir à mon tour de lettres que dans sa bonne foi, et moins terrifié apparemment alors par le Journal aux cent bras, m'écrivit M. Dartigues dont je plains la lâcheté actuelle, en rendant justice à la franchise de ses premières communications. Il faut au reste, que le *Journal de l'Empire* compte bien sur l'inclination moutonière de quelques-uns de ses lecteurs, pour penser qu'on puisse sur sa parole croire à son commentaire, quand le texte qu'il rapporte est en tout conforme à celui de ma relation, et contient les faits les plus identiques avec ce que j'ai dit. Et à ce propos j'avouerai que je ne puis assez m'étonner que le Journal le plus rempli de contradictions, d'allégations et de désaveux, de nouvelles controuvées et de rétractations, de calomnies enfin contre les choses et les personnes, de l'aveu de tout le monde, soit cependant celui qui ait tiré de sa mauvaise réputation même, une vogue plus grande. Il est menteur, dit-on, mais il est méchant, et j'en suis fâché pour la pauvre espèce humaine ; mais cette vogue ne fait ni son éloge ni celui du Journal (1). Il est curieux du reste et digne de noter dans le chapitre des inconséquences humaines, il est piquant de voir un Journal dont l'acharnement m'honore, et qui a soutenu contre moi qu'on ne peut sans danger populariser la Médecine, (quoiqu'Hippocrate ait écrit un *Popularium*), soutenir aujourd'hui, et toujours contre moi, que le très-populaire Pradier, peut sans danger administrer un remède dont l'application contre-indiquée, peut donner la mort. J'ai déjà cité comme une de ses victimes M. Michel d'Eguyères ; je puis augmenter cette liste fatale et je lui porte le défi de me dire que l'ancien mousquetaire M. de Saint-Pol, et M. Bracher, chapelier, boulevard du Temple, n'aient pas été mis par lui à deux doigts du tombeau ; que Mme Seinlsay, rue Sainte-Croix, près la rue Caumartin, n'ait pas manqué en mourir; que M. Camuset, salpêtrier, rue Saint-Victor, et M. Doret, de Lyon, rue Beauregard, n'en soient pas morts; que M. l'ambassadeur Armstrom dont il avait cautionné la guérison avec une jactance insolente, ne s'en soit pas trouvé très-mal; que M. l'amiral Gantheaume n'ait pas eu des rechûtes; que M. de Mailly, fondeur en caractères, demeurant alors rue des Postes, et maintenant rue de la Vieille-Bouclerie, ne soit pas resté impotent après des applications réitérées et la promesse d'une cure complète. Je sais qu'on peut rétorquer ces argumens en exhumant aussi la liste des malades morts entre les bras de la médecine, et j'apprécie d'avance tout le gros sel que va jeter à pleines mains le rédacteur obligé de ces articles dans le *Journal de l'Empire*; mais ce n'est pas en calomniant un corps respectable et respecté qu'on répond à des argumens ni à des faits ; et il me reste le droit de dire qu'il ne doit pas mourir un seul malade entre les mains d'un charlatan qui prétend son remède infaillible, s'il veut faire croire à la légitimité de sa mission, à l'infaillibilité de son spécifique.

Au reste, d'autres peuvent s'effrayer de l'espèce de famosité colossale que donne à un Journal une légion de souscripteurs ; mes 300 Spartiates ne reculeront point devant les hordes de

(1) L'esprit de parti de ce Journal est tel, que tandis que tel homme de bien attend depuis trois mois son tour pour publier un bon ouvrage, une annonce utile, un avis nécessaire, Pradier obtient les honneurs de l'insertion dès le lendemain de l'émission de ma Gazette, dont on altère pour le servir les articles. Il est un autre Journal que la contagion de l'exemple a gagné; mais je n'ai qu'à me louer de l'impartialité courageuse de tous les autres.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(No XXVIII.) ( 217 ) ( 1er Octobre 1809. )

DEPE DE LA 5. cent

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Si les voyages au-delà des mers ont sans contredit abondamment enrichi la botanique, ils ont aussi contribué à varier les plaisirs du gastronome en tous les genres; qu'il nous suffise d'en offrir seulement la preuve dans l'ananas (*Bromelia ananas*), dont Christophe Colomb eut connaissance lorsque dans son second voyage il découvrit la Guadeloupe. Ferdinand, roi d'Espagne, dès qu'il eut connu ce fruit, lui donna la préférence sur tous les autres. ( *Petr. Martyr de reb. Ocean. dec.* 2. *L.* 39. )

## CONSTITUTION MÉDICALE.

C'est en vain que nous espérâmes que l'automne acquitterait la dette de l'été; ces deux saisons ne nous ont offert qu'un long et pluvieux hiver, pendant lequel il n'a paru de beaux jours qu'autant qu'il en fallait pour nous faire apercevoir qu'ils auraient dû l'être tous, et nous avertir du passage et non de la jouissance de la plus belle saison de l'année. Encore s'il restait quelqu'espoir d'une température plus douce, d'un soleil plus chaud pour mûrir nos vendanges!

Non, quand il fait un triste tems,
On peut espérer au printems;
Mais en automne on désespère.

Il semble qu'impuissante dans ses moyens de vengeance, la sauvage Albion, à défaut de ses torches incendiaires, nous ait envoyé ses brumes glaciales et ses nuages obscurs. Opposons à ce ciel inaccoutumé un régime généreux, comme nous opposâmes à ses vaines tentatives une défense inattendue. Voici le moment d'employer contre l'humidité de l'intérieur des maisons l'appareil ingénieux de M. Curaudau, que nous avons indiqué l'an dernier, et qui consiste à allumer, dans l'appartement qu'on veut sécher, un poêle à une haute température, pour absorber de proche en proche l'humidité répandue dans les couches ambiantes de l'air et successivement jusqu'aux parois des murs imprégnés du fluide que l'air plus condensé en automne semble déposer sur tous les objets exposés à son influence. C'est à présent sur-tout qu'il est utile de se prémunir contre les dangers de suppression de transpiration, en reprenant l'usage de la laine sur la peau, ou au moins des chemises de coton, plus propres à absorber l'humeur cutanée; en portant des chaussures plus épaisses, en faisant un exercice plus soutenu, en observant une plus grande sobriété

dans le régime alimentaire. Les personnes cacochymes ou qui ont une tendance leuco-phlegmatique se trouveront bien à cette époque, et pour corriger l'influence d'un ciel constamment nébuleux, d'user de quelques amers et notamment des *grains de santé* très-indiqués dans cette circonstance; elles peuvent aussi faire actuellement un emploi à propos, des médecines dites de précaution et dont on abuse trop souvent. Une pratique que j'ai conseillée souvent avec succès est l'habitude de prendre à cette période de l'année, pendant huit à dix jours, quelques grains de bon quinquina mêlé à de la rhubarbe, dans les deux premières cuillerées de soupe, en se mettant à table. On se trouve également bien de l'administration d'une ou deux douches (1) ascendantes, dont l'effet est de débarrasser les intestins des saburrhes gastriques, des congestions humorales stagnantes dans les replis du vaste conduit alimentaire.

Mais une précaution que nous ne pouvons trop recommander, parce qu'elle endurcit contre les premiers froids de l'hiver, qui sont plus sensibles encore avec une atmosphère imprégnée d'humidité, c'est l'habitude qu'il faut s'imposer de se promener tous les jours avant dîner, en profitant du premier intervalle où le ciel est sans pluie, et s'il se peut, échauffé par le soleil. On fait bien, sans doute, d'allumer de bonne heure le feu du foyer domestique; mais autant la flamme pétillante est utile pour épurer l'air qu'elle mobilise, sur-tout dans les appartemens depuis long-tems inoccupés, autant il est dangereux de se faire un besoin prématuré du feu de la cheminée et plus encore de celui du poêle qui, dilatant les pores, les rend plus *impressionnables* du froid extérieur et dispose par conséquent aux catarrhes, aux rhumatismes, aux douleurs vagues, aux affections goutteuses, aux engorgemens glandulaires, aux éruptions répercutées, aux maladies inflammatoires, aux dyssenteries, etc.

Les maladies dominantes en ce moment sont celles que nous avons signalées dans les deux derniers N^os, et exigent les mêmes remèdes. On a seulement remarqué davantage de pleurésies nées sous l'influence continue depuis quelques jours du N.-O.

Des dix derniers jours cinq ont donné de la pluie; le 19 a été nébuleux le matin, radieux à midi, chaud le soir et même la nuit; le 20 et le 21, pluie la nuit et le matin, beau le reste de la journée. Le 22, pluie la nuit, pluie le matin, pluie à midi sous le vent du sud, et le thermomètre étant à 5 degrés; le soir, couchant enflammé et lune resplendissante. Les 23, 24 et 25, beau, sur-tout le dernier jour, mais vents impétueux. Le 26, nuit et matinée froide, journée d'une chaleur automnale. Le 27, matinée glaciale, pluie à trois heures, vraie journée de décembre; le soir et la nuit, pluie froide à torrens. Le 28, température froide, belle matinée, pluie le soir. Tel est le triste tableau météorologique de la décade qui a offert une intermittence uniforme de froid et d'humidité dont on peut calculer l'effet prodigieux sur l'organisme humain.

M. S. U.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 14 fois O., 11 fois N.-O., 4 fois S.-O. et 1 fois N.

◉ Nouvelle lune, le 9 octobre.

Depuis le 19 septembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 2 lig. $\frac{4}{10}$. — La moindre de 27 p. 8 lig. $\frac{2}{10}$.

Le thermomètre est descendu à 3 d. $\frac{8}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 16 deg. $\frac{3}{10}$ (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 89 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

(1) Cette douche ne s'administre nulle part mieux qu'aux Bains-Albert; et nous saisirons cette occasion de rendre justice aux soins particuliers et affectueux que reçoivent les malades dans cette maison vraiment hospitalière, et qui la première offrit des bains médicinaux à Paris. La calomnie, qui n'est, au reste, qu'un hommage forcé que l'infériorité rend au mérite qu'elle ne peut atteindre, ne pouvant déprécier celui des Bains-Albert, a voulu en éloigner par la supposition d'un prix excessif. La vérité est que le bain, y compris le linge donné à profusion, n'y coûte que 3 francs, et 2 francs par abonnement.

## DE LA SYPHILIS. (Suite.)

La première est celle qui succède à la cohabitation d'un homme avec une femme pendant la

menstruation, ou aux actes de forfanterie érotique. Elle arrive aussi aux gésines après un accouchement laborieux, ou une hémorragie utérine, ou une métastase laiteuse. Ajoutons pour la paix des ménages que les femmes affligées de cette triste incommodité, qu'on a désignée comme par une froide ironie sous le nom de *fleurs blanches*, peuvent communiquer un écoulement simulant la gonorrhée. Enfin, comme si le dieu du vin devait partager les dangers de celui de la volupté, ou plutôt comme pour nous avertir qu'en tout genre de plaisirs les abus sont ennemis de l'usage, il n'est pas rare de voir des excès de liqueur spiritueuse, et sur-tout de bière ou de cidre, suivis d'un écoulement lymphatique prenant quelquefois un aspect jaunâtre selon la prédominance plus ou moins bilieuse du tempérament; mais ce dernier accident cède à un régime opposé à la nature de la cause qui l'a produit. Ces *relâchemens* n'ont pas été inconnus des anciens qui les ont décrits et en ont indiqué les divers modes de curation; mais ils paraissent avoir ignoré les diverses nuances d'une maladie *sui generis*, communiquée par le seul usage des plaisirs de Vénus; et si les livres saints semblent y faire quelquefois allusion, c'est que sur-tout chez l'antique peuple hébreu le climat ou la malpropreté faisaient éclore des infirmités offrant avec quelques symptômes du mal vénérien la plus grande analogie. L'usage, au reste, a prévalu de nommer aussi *bénigne* la gonorrhée syphilitique accompagnée de symptômes peu graves et cédant à des bains et à quelques breuvages mucilagineux. Nous n'insisterons que sur le traitement de la gonorrhée virulente, parce que, plus ou moins modifié, il est d'un usage sûr contre l'autre.

Les uns, et parmi eux on cite avec respect le célèbre *Hunter*, ont comparé la gonorrhée au *coriza*, dans lequel il existe une sécrétion continuelle d'une humeur d'abord limpide et âcre qui enflamme et corrode le nez et la lèvre supérieure; puis plus consistante, jaunâtre, ayant les apparences du pus dont elle diffère cependant; puis enfin plus muqueuse et se tarissant d'elle-même. D'autres, et à leur tête est le docte *Astruc*, prétendent que la gonorrhée est une ulcération d'un point de l'urètre, variant suivant l'ardeur du sujet ou la disposition des parties. Le premier siége occupe la prostate; le second, le *caput gallinaginis*; le troisième, la fosse naviculaire. La gonorrhée, selon ce praticien, consiste dans l'inflammation de l'étendue de l'urètre, puis l'ulcération de l'une de ses parties; et il faut avouer que les cicatrices trouvées dans la dissection de ces parties dans quelques cadavres de gens affectés de cette maladie, et les rétrécissemens de l'urètre consécutifs à cette affection même bien traitée, favorisent bien cette opinion. Quelques écoulemens présentent une couleur, une odeur vraiment purulentes; mais nous pensons, nous, que si cette opinion est vraie pour quelques gonorrhées chez lesquelles on ne peut méconnaître un ulcère, elle ne l'est pas pour la plupart qui ne sont effectivement que de véritables corizas. En effet, s'il y avait toujours plaie, elle serait analogue aux ulcères du gland, du prépuce, ou même de la gorge, qui, en peu de tems, deviennent profonds, sordides, sinueux, fistuleux; or, il en est tout autrement de cet écoulement qui se comporte très-différemment à l'intérieur que les plaies extérieures. Et cette réflexion est si vraie que les détersifs, les astringens, les cicatrisans, les balsamiques, ne réussissent pas en injection ou en boisson dans la gonorrhée, comme les délayans et les anodins.

Mais dans tous les cas la première indication est d'empêcher par la fréquence et la nature du breuvage que des sels très-caustiques soient déposés au passage par l'urine sur les points, soit irrités, soit ulcérés et dépouillés de leur mucilage par l'afflux de l'humeur gonorrhéique. On a vanté les injections : faites dès le premier moment, elles peuvent avoir un mérite, nous dirions presque prophylactique, mais plus tard elles ont le grave inconvénient de pouvoir reporter plus haut le virus malgré la précaution prise d'uriner auparavant à plein canal, précaution très-difficile à remplir quand cet acte est aussi douloureux. C'est l'idée de ne jamais laisser séjourner ce virus autour du gland et dans les replis du prépuce qui nous a inspiré celle d'un procédé particulier qui nous a paru joindre à cet avantage celui de hâter la guérison : il consiste à entourer le gland d'un linge extrêmement fin sur lequel

vient se déposer l'écoulement à mesure qu'il sort. Nous atteignons le même but chez les femmes en faisant poser à l'orifice de la vulve une petite éponge destinée à servir d'excipient à l'humeur gonorrhéique. Une autre précaution également indispensable et préservative d'accidens plus graves et de celui entre autres connu sous la dénomination ignoble de *ch. tombée dans les bourses,* est l'attention de porter toujours un suspensoir en peau fortement attaché sans trop comprimer les cordons spermatiques.

Qu'on ne croie pas cependant que ce soit en inondant l'estomac de torrens d'une boisson indigeste qu'on parviendra à guérir plus vite et plus sûrement; non, cette macération, en détruisant l'énergie digestive du premier des viscères, dispose les autres à une atonie qui s'oppose à la curation de la gonorrhée, et la réflexion seule que les leucorrhées des femmes sont dues en général à la dépravation des fonctions de l'estomac, et cessent par leur réhabilitation, suffit pour appuyer une pratique contraire. La boisson doit être la plus simple possible, la plus appropriée à la constitution de l'individu et prise souvent et à petites doses. Elle ne doit jamais être permise que quatre heures après le repas, et le précéder au moins d'une heure. Le médecin choisira d'après la connaissance acquise du tempérament de son malade, entre les infusions légères de bothrys, de violette, de fleurs de tilleul, d'ortie, de sureau, de coquelicot sucrées, ou les décoctions peu chargées d'orge, de graine de lin, de gomme arabique, de bourrache, de saponaire. On a inventé pour cet accident, devenu je ne sais pourquoi plus fréquent qu'autrefois, une boisson sous forme portative très-commode. *R.* un gros et demi de gomme arabique pulvérisée; sel de nitre, un gros; poudre de réglisse, un gros, pour 18 paquets. On en jette un dans une pinte d'eau dont on boit trois verres le matin et un dans la soirée. Si l'on est éloigné de tous remèdes pharmaceutiques, on peut facilement et à peu de frais se faire en tout tems une tisane très-saine, en mêlant une demi-bouteille de vin dans quatre bouteilles d'eau. L'essentiel, comme nous l'avons dit, est d'étendre assez le volume de l'urine pour émousser les molécules salines qu'elle contient, étant très-rapprochée. Par la même raison, les bains, les lavemens sont très-indiqués tant qu'il existe une irritation attestée par un sentiment de douleur et d'éréthisme spasmodique. On doit proscrire les alimens aromatiques, les viandes épicées, les boissons spiritueuses ou balsamiques, les médicamens âcres, et en général les substances irritantes, dont l'action sur les voies urinaires n'est pas douteuse. On a proscrit plus légérement les crudités qui ne peuvent communiquer à l'urine une qualité stimulante qu'elles n'ont pas, et qui ne sont réellement contre-indiqués que lorsque l'estomac est affaibli par les médicamens. Mais un bon sommeil étant le résultat d'une digestion facile, on a bien fait peut-être d'indiquer par excès de précaution ce nouveau moyen de l'obtenir par une diète plus sévère, persuadé que les malades sont toujours plus disposés à se relâcher sur cet article que sur celui des médicamens. Il est rare que la fièvre complique les accidens de la gonorrhée, et c'est en général un symptôme de mauvais augure; cependant cette inflammation locale a comme toutes les autres ses trois tems d'invasion, d'*incrementum* et de relâchement; et l'art de bien guérir consiste à les bien ménager.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

---

*Peut-on guérir la goutte? doit-on guérir la goutte? Ces deux questions étant résolues affirmativement, un homme étranger à l'art a-t-il le droit d'exercer le traitement de la goutte?*

PEUT-ON *guérir la goutte?* Si j'ouvre le premier des livres de médecine, celui dont les sentences sublimes font encore la loi la plus imposante, moins par respect pour son antiquité que parce qu'une expérience de plus de deux mille ans a confirmé ses oracles; je lis dans cet évangile des médecins ces mots précis : « *Qui hos morbos congenitos habet, is* » *ægrè ab ipsis liberari potest.* » ( Hipp. Tome I^er^, p. 495 Vanderlinden ); et plus loin, p. 498, XV : « *De podagricis hæc dico. Quicumque aut* » *senes sunt, aut circa articulos callos tofaceos* » *concretos habent, aut cærumnosè vivunt ac sic-*

» *cam alvum habent : Hi* OMNES SANI FIERI » NON POSSUNT HUMANA ARTE, *quantùm ego* » *novi..... Qui verò juvenis est et circa arti-* » *culos nondùm tofaceos callos concretos habet* » *et accuratè vivit et laboris amans est et alvum* » *bonam habet ad obediendum pro studiorum* » *ratione, hic sanè* MEDICUM INTELLIGENTIAM » HABENTEM NACTUS, *sanus fieri potest.* »

Ce seul passage est d'une telle énergie qu'il déciderait seul les trois questions mises en problême. On y voit que les goutteux avancés en âge, ou dont les articulations offrent des concrétions tophacées, qui éprouvent des douleurs et sont constipés, ne peuvent espérer de guérir par *quelque moyen humain que ce soit ;* mais que les jeunes gens et ceux qui n'offrent pas de nodosités articulaires d'une nature crayeuse, qui vivent de régime, qui font un exercice actif et dont les intestins remplissent facilement leurs fonctions, peuvent espérer la guérison, s'ils *rencontrent un médecin intelligent.*

J'aurais droit d'en conclure que selon l'âge, selon la nature de la goutte, on peut ou l'on n'a pas le droit d'espérer de guérison, que par conséquent on ne doit la tenter que d'après les symptômes qu'elle présente et l'âge du goutteux ; mais que dans tous les cas ce ne peut être que d'un *médecin intelligent* qu'on peut l'attendre. Mais cette aride conclusion ne satisferait pas ceux qui croiraient voir dans cette conséquence rigoureuse un esprit de corps, dont je cherche toujours à me dépouiller quand j'examine un problême médical : et pour faire preuve d'une incontestable bonne foi dans cette discussion, je vais, renonçant au bénéfice du texte contenu dans le code médical que je viens de citer, remettre en débat cette question, et l'examiner *ab ovo* comme si elle n'était pas déjà solennellement décidée.

Pour y procéder avec ordre, je demanderai : *Qu'est ce que la goutte?* On a nommé goutte *gutta*, dit Sennert, toute maladie brusque, indépendante d'une cause connue, et frappant tout à coup comme une goutte de pluie tombe du ciel, ou bien c'est le nom des maladies pour la production desquelles on a cru qu'une goutte seule d'humeur suffisait ; telles sont la *goutte-sereine*, la *goutte-rose*, enfin la *goutte* par excellence. Cette étymologie n'a rien de bien satisfaisant. On a défini la goutte : *une douleur des articulations produite par une cause inconnue ;* ce qui la distingue des luxations, des entorses, des rhumatismes, etc., qui attaquent aussi les articulations, mais font l'effet d'une chûte, d'un coup, d'une intempérie, etc. Les anciens ont nommé indifféremment *arthritis* les douleurs d'articulations, soit goutteuses, soit rhumatismales, soit catarrhales, comme l'observe Gainerius : *de Ægritudine juncturarum*, cap. 1 ; et Galien lui-même a quelquefois confondu l'arthritis avec la podagre. On vient de voir qu'Hippocrate lui donnait ce dernier nom d'après la racine grecque ἀγρα *capture ;* de là les mots ποδάγρα, χειράγρα, ἰσχιάγρα, capture du pied, de la main, de la hanche, ou podagre, chirargre, ischiagre ( sciatique ). Il n'est point de goutte qui n'ait débuté d'une de ces trois manières. Mais de tous les auteurs anciens et modernes, aucun ne l'a d'écrite comme Sydenham, et l'on voit en le lisant qu'il était, comme l'on dit, rempli de son sujet. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici ce passage dont la vérité serait sur-tout bien appréciée par quiconque a éprouvé les tortures de ce mal protéiforme, dont non seulement l'excès surpasse toute patience humaine, mais est accompagné d'anxiétés, d'insomnies, de mouvemens fébriles et nerveux, de tristesese, de dégoûts, d'une imbécillité douloureuse des membres, d'une aliénation d'esprit, pires peut-être que l'intensité des douleurs. Un caractère propre à cette maladie, c'est qu'à quelque degré qu'elle arrive, l'inflammation accompagnée d'élancemens, de tiraillemens, de gonflement et d'ardeur, ne tourne jamais à suppuration,

quoique quelquefois la peau se perce pour donner issue à des dépôts d'un aspect crayeux, dont nous allons expliquer la nature. On sait, au reste, que les caractères de la goutte sont renfermés dans ces quatre mots : *tumor, ardor, rubor, dolor.*

Il n'est point de maladie qui ait plus exercé la patience d'observation, et le génie descriptif des écrivains en médecine que la goutte. On ferait un livre du recueil des noms seuls des médecins qui en ont écrit ; mais parmi eux on distingue sur-tout Galien, Salius-Diversus, Cælius-Aurelianus, Th. Bartholin, Musgrave, Cardon, Schenkius, Solenander, Carolus Piso, Lazare Rivierre, Cayrus, Libavius, Fr. Alexander, Guilh. Fabricius, Sennert, Simon Pauli, Vieussens, Boërhaave, Julius Alexander, Wilelm. Teurhyne, Tachenius, James, Dessault, Deydier, Antonius *ab alto-mari*, Sauvages, Potte, Litter, Cotugno, Stoll, Cullen, Hers, Baglivi, Grant, Cheyne, Van-Swieten, Hoffmann, Coste, Stahl, Dover, Clark, Scot, Vogel, Sydenham qui a eu la triste satisfaction d'éprouver inutilement sur lui-même tous les remèdes qu'il propose, et qui avoue de bonne foi que le meilleur remède pendant la douleur est la douleur même qui élabore l'humeur goutteuse, enfin Penchenier, Barthès, et récemment Alphonse Leroy.

Au milieu de ces grands noms et parmi ces suffrages imposans nous permettra-t-on d'émettre notre opinion sur la nature et la cause de la goutte, que nous ne voyons point qu'on ait déterminées jusqu'ici ; la voici :

« Nous naissons avec la faculté d'assimiler à » nos organes deux substances : le carbonate cal- » caire qui abonde dans tous nos alimens, et » l'acide phosphorique dont tout atteste la pré- » sence dans notre individu. C'est de la juste » combinaison de ces deux substances que résulte » la solidité de la charpente humaine. Quand l'une » des deux pèche en excès, il en résulte un dés- » ordre : on le nomme *scrofule* si c'est l'acide » phosphorique qui excède (et le meilleur remède » est en effet alors dans le régime animal) ; on » l'appelle *rachitisme*, si c'est la substance cal- » caire qui surabonde : de là les exostoses, les » courbures de l'épine et le bienfait du traitement » par les acides. Nous croissons et nous parvenons » à l'adolescence : la puberté une fois franchie » nous ne devons plus croître. Alors la force » d'assimilation qui donnait à nos organes la » faculté d'accroissement, cesse. Le travail de » l'ossification est complet (1). Nous n'avons » plus qu'à regagner autant que nous perdons : » c'est ce qui constitue le phénomène réparateur » de la nutrition. C'est aussi de la nature de nos » alimens que dérive la nature de nos humeurs » prédominantes, toujours en relation avec l'excès » des sucs digestifs surabondans ; et la théorie » que nous venons d'exposer et qui explique le » développement de nos forces dans l'enfance, » acquiert ici une application nouvelle et plus » énergique par la raison que le besoin d'assimi- » lation est moindre. Ainsi quand l'acide phospho- » rique surabonde, il quitte les os pour se porter » sur les aponévroses qu'il corrode ; de là les » douleurs atroces de la *goutte* dans les parties » molles lors des commencemens de l'attaque ; » de là leur cessation aussitôt l'arrivée de la tumé- » faction produite par la dissolution des couches » externes des os par l'acide phosphorique devenu » libre, et qui, évacué par la fermentation insen-

(1) C'est ainsi qu'il faut entendre l'aphorisme d'Hippocrate : *Podagrá non laborat puer ante Veneris usum*, tome I^er^, page 100, XXX, 1 : non pas qu'en effet le premier tribut à Vénus décide la disposition à la goutte, mais parce que l'homme n'est pubère et apte aux sacrifices de Vénus que quand le travail de l'ossification est terminé. Chez quelques enfans précoces on a par la même raison rencontré des gouttes prématurées. Le même motif explique encore pourquoi les nourrices, les femmes enceintes ont peu d'accès de gouttes, et pourquoi en général les femmes n'y sont sujettes qu'après la cessation de leur impôt mensuel. Quant aux eunuques, j'en ai connu de très-goutteux.

» sible, va fournir à telle urine de goutteux du » phosphate de chaux, ainsi que Bertholet en a » fréquemment rencontré dans ses analyses, ou » bien il dépose dans la vessie des calculs durs, » polis, phosphorescens. Si, au contraire, c'est le » carbonate calcaire qui prédomine dissous par » l'acide carbonique, il se divise dans la lymphe, » il concrète la synovie; les articulations devien- » nent roides, douloureuses; des concrétions créta- » cées, des tophus, des nodosités surchargent les » phalanges ou même se font jour à travers les » tumeurs du tissu cellulaire; les urines offrent » des dépôts de carbonate calcaire, la vessie des » pierres crayeuses friables se rompant sous la » ténette, telles que Vauquelin en a analysées.

» Il résulte de cette théorie que le moyen de » guérir la goutte n'est pas uniforme, et qu'il con- » siste à saturer d'acide le carbonate calcaire (2) » s'il est excédent, ou à saturer d'alcali l'acide » phosphorique s'il est surabondant; et, sans re- » courir aux épreuves de la chimie, plusieurs » symptômes suffisent pour établir si la goutte est » acide ou alcaline. Ce système donne l'explica- » tion, jusqu'ici vainement cherchée, pourquoi » le même remède administré dans des cas sem- » blables en apparence, loin de réussir de même, » a souvent aggravé les accidens, etc. »

(*Manuel populaire de Santé*, p. 405.)

D'après cette théorie, qui me semble offrir tous les caractères de la probabilité et qui a toujours guidé avec succès ma pratique dans le traitement de cette maladie dont je me suis particulièrement occupé, je conclus qu'on peut guérir la goutte; mais ce traitement ne peut être uniforme quand cette maladie offre tant de causes diverses et de variétés inconnues: et c'est le sujet de la seconde partie du problème.

*Doit-on guérir la goutte?* Cette question semblera bien étrange à ceux qui ont lu tant d'ouvrages ayant pour objet spécial d'indiquer la guérison de la goutte, et plus encore à ceux qui, torturés par cet hôte incommode, ne s'occupent que des moyens de s'en débarrasser; mais en méditant de bonne foi les mille et un traités sur cette affection, on reconnaît bientôt qu'à travers les conseils que semble avoir indiqués aux goutteux chaque écrivain plutôt pour les consoler que pour les guérir en effet, et comme on accorde un mets indigeste à un malade désespéré ou à un enfant gâté, chacun d'eux aussi professe l'opinion sincère du danger de guérir la goutte. « On voit assez qu'une telle entreprise n'est pas » facile, et que pour en venir à bout il est néces- » saire de continuer long-tems l'usage des remèdes; » encore ne peut-on pas espérer de réussir plei- » nement », dit Sydenham, *Traité de la Goutte*, page 466; et cette vérité se confirme par l'incertitude même dans le choix des médicamens qu'il prescrit, des régimes qu'il propose et des méthodes qu'il indique. « Pour ce qui est, dit-il, des remèdes » externes contre les douleurs de la goutte, quoi- » que j'en aie essayé de bien des sortes, tant sur » les autres que sur moi-même (il a été tour- menté pendant trente-six ans de cette affreuse maladie); « je n'ai trouvé que les simples rafrai- » chissans et les répercussifs qui fissent quelque » chose; *mais ils sont dangereux*, et j'ose assurer, » après un grand nombre d'observations, que *la* » *plupart des gens que l'on croit être morts de la* » *goutte ont moins péri par la maladie même que* » *par des topiques appliqués mal à propos....* Je » me suis servi autrefois du cataplasme de mie » de pain blanc bouillie dans le lait, où l'on ajou- » tait du safran et un peu d'huile rosat, et je m'en » trouvais mieux que de tout le reste; et néan- » moins cela ne servait de rien du tout au com- » mencement de l'accès. » Sydenham termine par ces mots dont on sentira toute l'application dans le procès qui nous occupe: « En vérité, c'est une » chose bien triste de voir la médecine, le plus

(2) *Ad podagram acetum valeret, si non corpus vulneraretur.* Hipp., tome II, page 604, VIII, 15.

» noble de tous les arts, ainsi déshonorée par » l'ignorance ou la mauvaise foi de certains écri- » vains qui remplissent leurs livres de remèdes » frivoles! et ce qu'il y a de plus étonnant c'est » que des gens de bon sens ont la faiblesse de » donner dans une telle extravagance. »

Barthès, dans la savante préface de son *Traité des Maladies goutteuses*, n'hésite pas à dire : « Les observations prouvent que, dans les ma- » ladies goutteuses, il existe un *état goutteux* » *spécifique des humeurs*. Cette altération des » fluides ne peut y être révoquée en doute que » par ceux qui s'aveuglent au point de vouloir » exclure presque entiérement de leurs systêmes » de médecine, la doctrine des vices des hu- » meurs ou la *pathologie humorale*. » Et en ter- minant son ouvrage, tome 2, page 475 : « Les » maladies goutteuses compliquées sont graves » et obscures à tel point que, quoiqu'à la ri- » gueur elles puissent être susceptibles de gué- » rison, elles doivent communément se terminer » par la mort. »

Enfin le médecin populaire Buchan déclare, tome 3, page 163, qu'il *a vu mourir subitement* plusieurs personnes pour avoir usé du quinquina qui en effet a la propriété d'éloigner les accès de goutte. Cullen fait la même réflexion à l'occa- sion de la poudre du duc de Portland, connue en France sous le nom de poudre arthritique-amère. Sur cent goutteux usant de ce remède, quatre- vingt-dix sont morts d'apoplexie en deux ans : tant il est vrai que les Médecins prudens regar- dent la goutte comme un moyen dont la nature se sert pour se débarrasser d'une cause de mala- die, et n'emploient que très-discrètement tout ce qui peut arrêter l'invasion, diminuer la force, ou prévenir le retour de ses accès! La goutte est comme la fièvre une crise élaboratrice ; et s'avi- serait-on de donner le quinquina dans une fièvre saburrhale, ou dans celle qui survient après la fracture d'un membre, quoique le quinquina soit certes le meilleur fébrifuge connu et le seul médi- cament peut-être qu'on puisse décorer du titre de spécifique? Non, il est des maux nécessaires pour en éviter de pires, et comme l'a dit le sage doc- teur Raimond, de Marseille, il est des maladies qu'il est dangereux de guérir.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure d'examiner *si le traitement de la goutte peut être confié à d'autres qu'à des gens de l'art*, quand nous avons prouvé que si la goutte peut être gué- rie, il est le plus souvent dangereux de le faire; mais pour examiner cette question moins sous un aspect médical que civil, moins officiellement enfin qu'officieusement, nous ne ferons que les deux réflexions suivantes : ou le profane immiscé dans l'administration du traitement de la goutte, est instruit ou non ; ou il est probe ou il ne l'est pas. Si sa probité n'est pas à toute épreuve, hé- sitera-t-il entre user à tout événement de son re- mède, en gagnant 100 louis, ou manquer de les gagner en avouant de bonne foi son ignorance? S'il est ignorant, ne pourra-t-il pas de la meilleure foi du monde confondre une affection simulant la goutte avec la goutte elle-même, quand nous voyons les Médecins eux-mêmes hésiter sur un diagnostic aussi difficile à préciser? Concluons donc avec certitude que quelquefois on peut gué- rir la goutte ; que la plupart du tems il est dan- gereux de guérir la goutte; mais que jamais le traitement d'une maladie aussi difficile à recon- naître qu'à guérir ne peut être confié à un homme étranger à l'art. Nous indiquerons, dans le N° prochain, la manière de guérir la goutte quand elle est curable sans danger, et d'en sou- lager les accès quand elle n'est pas guérissable.

M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Barbares qui prétendent subjuguer leur opinion (2). Nous combattons pour les principes, qu'ils se battent pour les personnes. Nous parlons pour les choses, qu'ils fassent la guerre aux mots; qu'ils cherchent des succès éphémères et honteux, j'en veux de durables et d'utiles à l'humanité dont l'intérêt seul inspire mes écrits.

On a cherché à appitoyer sur le sort d'un père de famille, à qui, dit-on, on veut ravir sa propriété; mais quel charlatan n'en a pas dit autant de son remède? Prouvez-nous auparavant qu'il est bon et qu'il vous appartient. Sans doute il est malheureux qu'un homme meure de faim; mais vaut-il mieux que cent, que mille pères de famille meurent de l'effet de ses drogues pour le faire vivre? Faites vos preuves et nous y croirons. Or, ces preuves pour être concluantes, doivent être publiques et non concentrées entre trois à quatre personnes très-faciles à tromper, si elles ne le sont pas à séduire. Il n'en est pas des inventions pour la santé comme de celles de luxe ou même d'utilité : il y va de la vie, et si elles sont bonnes, elles appartiennent à la société à qui nul membre n'a droit de les cacher du moment qu'il a consenti le pacte social. Et puis ce mot *propriété*, dont on fait tant de bruit, est-il bien juste ici? L'indiscrétion d'un faux-frère fait tomber dans les poches d'un profane un diplôme de franc-maçon; est-il devenu sa propriété? Est-il membre pour cela de cette mystérieuse société? Un croquant trouve par hasard la clef de la fontaine publique, et prétend que personne n'y peut plus boire sans le payer; est-elle devenue sa propriété? Car remarquez-bien ici que ce n'est pas par de longues études, par de pénibles travaux que Pradier est arrivé à la découverte d'un prétendu spécifique; c'est un Sauvage, dit-il, qui le lui a confié. Eh qui sait si, rendu public demain, nous ne serions pas tout honteux de le connaître depuis long-tems et de le retrouver enregistré dans quelque bouquin poudreux?

En résumé, ce topique est comme tout autre moyen médical, bon relativement, et mauvais si l'on en abuse. Il est donc impossible de le laisser entre les mains d'un homme qui ne peut en diriger utilement l'emploi. Qu'une souscription de tous les goutteux s'ouvre, et leur nombre est assez grand pour faire la fortune de celui en faveur de qui elle sera votée à la condition expresse que son remède appliqué convenablement offrira un véritable spécifique; car si son mérite est infidèle, insuffisant (3) ou incertain, il faut le reléguer avec les mille et un remèdes merveilleux, aussi emphatiquement annoncés, aussi prônés, aussi courus de leur tems que le topique anti-arthritique, et maintenant complètement oubliés. Je défie, au reste, le *Journal de l'Empire* qui a cité la première lettre de M. Dartigues en torturant son sens, de la déposer chez un notaire. L'heureuse précaution de fixer par un timbre sec la date d'arrivée des lettres (il serait à désirer que celui du départ des provinces fût également constaté), cette heureuse précaution, dis-je, me rassure contre toute supposition d'une autre. Plus franc, j'offre de déposer chez celui qu'on m'indiquera, et de montrer à qui le désirera, les deux originaux dont suit ici la copie, et dont la teneur dispense, je crois maintenant, de tout commentaire ultérieur. (L'une est timbrée de Givet).»

Vonèche, le 13 mai 1809.

*Dartigues, Propriétaire des Verreries et Établissemens de Vonèche, département de Sambre et Meuse, près de Givet, à M. Marie de Saint-Ursin, à Paris.*

« . . . . . .

Quant à la lettre que vous m'avez écrite le jour même de mon départ, elle m'a été renvoyée ici, et je reçois dans votre N° du 1er courant, le billet qu'il renfermait. Je ne vous ai pas laissé d'eau de Pradier, parce que je n'en avais plus à Paris. Je vais y en envoyer par mes rouliers à un de mes amis. Il y en aura six bouteilles pour vous, et vous pouvez les faire prendre, vers le 4 ou le 5 juin, chez M. Hémery, rue des Deux-Ecus, n° 17.

» Je ne suis point étonné de la réponse que vous a faite Pradier. Elle est toute naturelle de la part d'un homme comme lui; mais il ignore apparemment que j'ai communiqué avec M. Hallé, et que non-seulement d'accord sur l'identité de recette, nous l'avons encore été sur les modifications qui semblaient naturellement indiquées dans l'emploi de cette même recette; ce qui nous a menés tous les deux séparément aux mêmes résultats. Ainsi M. Hallé est trompé aussi, ou je ne le suis pas; et le fussions-nous tous deux dans la manière de voir de Pradier, nous n'en aurions pas moins un moyen curatif aussi certain que le sien; d'après quoi, peu importe.

» Je désirerais beaucoup, au reste, que Pradier me déclarât formellement *que ce n'est pas sa recette qu'il m'a donnée*, parce qu'alors j'aurais par devers moi la faculté (dont je n'userai pas sans cela) *de rendre le public participant aux avantages de cette recette*. A l'instant même je vous demanderais une place dans votre Journal pour y publier ce que l'expérience m'a appris sur ce remède singulier, qui, mis à la disposition des vrais praticiens, fournirait, je n'en doute pas, de nouveaux moyens curatifs dans bien des cas. Jusque là je persiste à vouloir rester étranger à tout ce que vous publierez à ce sujet : et vous devez bien sentir que je *ne dois pas vouloir me mettre en public à côté de Pradier*.

» Je ne suis pas le seul d'ailleurs à qui Pradier ait confié son procédé : M. Richard d'Aubigny, que vous connaissez sans doute (administrateur des hospices civils), et qui est mon ami intime, a été traité par Pradier d'un rhumatisme goutteux, avec assez de succès pour la partie de la goutte, dans le tems où la police poursuivait Pradier; et ce fut lui qui lui obtint du ministre de l'intérieur que son remède fût renvoyé à la Société

(2) « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour » obéir à ses saintes lois ! ! ! » Peut-être y a-t-il quelque risque à courir; mais, ô divine Médecine, rien ne me fera trahir tes saintes lois ! ! !

(3) Nous apprenons à l'instant, et nous sommes autorisés par M. Villette à publier que dans le même moment où M. Dartigues faisait usage du topique appliqué par Pradier, il employait aussi intérieurement l'élixir de gayac dulcifié de M. Villette qui nous a dit lui en avoir vendu cinq flacons.

de Médecine, et que M. Hallé fût rapporteur. Pradier, dans ce tems, pour se rendre M. d'Aubigny plus favorable, lui confia son procédé, dont, au reste, M. d'Aubigny ne peut ni ne veut faire d'autre usage que celui que j'en fais moi-même, et sur lequel nous nous rendons compte réciproquement.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

DARTIGUES.

J'ai dit qu'en outre j'avais une lettre d'instruction, et puisque le *Journal de l'Empire* avoue que les lettres de M. Dartigues sont des *jugemens sans appel*, il me faut bien produire la suivante, en prévenant mes lecteurs que j'ai trois autres lettres de ce *Monsieur qui me connaît si peu qu'il ne m'a vu que quatre à cinq fois, et qu'il ne m'a pas invité formellement à propager son remède*. Après cette lecture, je laisse au public à décider de quel côté sont *les déclamations et sur-tout la véracité*.

*Dartigues, propriétaire, etc.*

« C'AURAIT été avec un grand plaisir, Monsieur, que j'aurais moi-même été faire, à la jeune personne dont vous me parlez, la première application du topique-Pradier, puisque sa fortune ne lui permet pas de s'adresser au sieur Pradier lui-même; mais je n'ai reçu votre lettre qu'hier soir en rentrant, et je pars ce matin dans une heure pour Versailles. Comme je ne sais pas l'heure à laquelle je reviendrai ce soir, je prends le parti de vous envoyer de l'eau de Pradier pour que vous en puissiez faire commencer l'application dès aujourd'hui.

» Demain vers 9 heures ou 9 heures et demie, je passerai chez vous, et de là chez la jeune personne à qui je souhaite de tout mon cœur que ce topique soit aussi salutaire qu'à tant d'autres.

» Vous savez sans doute qu'une nourriture tonique et substantielle est indiquée durant l'usage de ce remède; et l'emploi des médicamens intérieurs, si le médecin voulait les y associer, devrait être conforme à cette indication, afin de contribuer, en repoussant du centre à la circonférence, et en fortifiant les parties intérieures, à rendre plus efficace ce remède qui tend à attirer le mal aux extrémités. A demain matin; je vous salue en courant,

DARTIGUES.

Ce 25, à 7 heures.

Nous ne dirons rien du ton dont s'explique dans ces lettres M. Dartigues sur le compte de Pradier qu'il semble aujourd'hui tant ménager, ni de celui de déférence affectueuse et polie qu'il y conserve avec moi qu'il paraît aujourd'hui connaître à peine. Nous remarquerons seulement que ce n'est pas nous qui, le premier, avons nommé M. Dartigues dans la discussion. A peine avons-nous dit que nous avions la preuve que Pradier avait communiqué son secret, que, subjugué par sa conscience, il ne put retenir ce nom fatal.

Pradier, c'est toi qui l'as nommé.

Le poids de la vérité fit sortir ce nom de ta bouche coupable, comme l'arbre du pressoir fait jaillir le vin généreux du marc impur du raisin!! Sans cet aveu, la contestation n'eût pas eu lieu, et M. Dartigues n'aurait pas à se reprocher un presque désaveu déshonorant et une lettre entortillée pour dire et ne pas dire qu'il a donné de l'argent en échange du secret de Pradier, seul fait articulé par moi.

Au reste, veut-on avoir d'un trait une idée juste sur la moralité comme sur l'instruction médicale et sur-tout sur la vocation empirique de cet homme déhonté? Le voici; qu'il ose me démentir, je nommerai le grave et véridique médecin de qui je le tiens: Pradier vivait aux dépens de M. Dolfoux, manufacturier de toiles peintes de Mulhausen. Las d'alimenter la paresse de cet homme qui prétendait avoir le secret de guérir les cancers, M. Dolfoux pria le docteur C..... de mettre à l'épreuve le prétendu spécifique de Pradier. Il a été *appliqué sur plus de cent cancers*, et telle est l'ignorance de cet homme cupide, qu'il appliquait cette eau même sur des *noli me tangere*, qu'il ne savait pas distinguer de cancers plus innocens. Rebuté par ces irréussites, le docteur C..... abandonna Pradier et ses malades à leur malheureux sort; et ce ne fut pas avec une médiocre surprise que deux mois après il apprit que Pradier faisait merveilles contre la goutte avec l'eau qui avait échoué contre les cancers. *Risum teneatis*...

M. S. U.

---

CETTE feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 29. — 11 Octobre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e Livraisons des Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales, ouvrage utile aux Médecins, aux Chirurgiens, aux Pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux Agriculteurs, etc. ; par *Joseph Roques*, docteur en médecine, de l'ancienne Faculté de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. *Deuxième édition.* — Chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 17.

Cette Collection en 24 livraisons forme deux vol. in-4°, sur beau papier, contenant 500 planches gravées et coloriées avec soin, et 12 tableaux analytiques représentant les méthodes de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu. Il paraît deux livraisons par mois. Chaque livraison composée de vingt-quatre plantes et de trois à quatre feuilles de texte suivant l'importance des articles, coûte 6 fr. pour Paris et les Départemens, franc de port.

Le succès décidé de cet ouvrage réunissant réellement l'*utile dulci* d'Horace si difficile à rencontrer, l'exactitude de l'auteur à remplir ses promesses, le concours d'opinions de tous les Journaux sur le mérite de cette œuvre, tout nous dispense désormais d'en faire l'éloge, et nous ne ferons plus qu'annoncer l'émission de ses livraisons à mesure qu'elles seront offertes au public. Nous devons cependant dire que plus elles s'avancent, plus on peut se convaincre des utiles corrections qui ont été faites à quelques gravures qui dans la première édition laissaient regretter quelque chose pour la fidelité. Peut-être aussi formerons-nous le vœu que l'auteur publie, à la fin de cet ouvrage, par forme de supplément, quelques articles indispensables, et que l'ordre alphabétique adopté l'a sans doute empêché d'intercaler dans la série des livraisons qui ont paru. Avec cette addition ce beau travail ne laissera plus rien à désirer. M. S. U.

*Cours complet d'Agriculture pratique, d'Économie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire ;* par l'abbé *Rozier ;* rédigé par ordre alphabétique. — Six vol. in-8° de 3560 pages, avec le portrait de *Rozier*, celui de M *Parmentier*, et plus de 30 planches gravées en taille-douce. Ce tome VI^e et dernier, de 545 pag., avec trois planches doubles gravées en taille-douce, comprend les lettres R à Z inclusivement, et l'*Introduction ;* son prix est de 7 fr., broché, pris à Paris, et 9 fr. par la poste *franc de port.* Les cinq premiers volumes sont chacun du même prix. — A Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10; et *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

*Œuvres complètes de Tissot*, docteur et professeur en médecine, *nouvelle édition*, publié par M. *P. Tissot*, précédées d'un Précis historique sur la Vie de l'Auteur, et accompagnées de notes; par M. *J. N. Hallé*, docteur et professeur en Médecine de l'Ecole de Paris, etc. — Tome IIe. — Chez *Allut*, imprimeur-libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 6, vis-à-vis Saint-Côme.

*Essais et Cas de Médecine-pratique*, ou *Journal des Sciences naturelles en général, et en particulier de Médecine, de Chirurgie et de Chimie pharmaceutique*, servant à constater l'état et les progrès annuels de l'art de guérir dans le midi de la France; par *J. B. Ch. Beaumes*, D. M. M., etc.; mai, juin, juillet et août 1809. — In-8° de 370 pages, avec tableaux synoptiques. — A Montpellier, chez *Tournel*, imprimeur.

*Traité sur le Croup aigu*, etc.; par *J. Ch. Fel. Caron*, chirurgien en chef de l'hôpital Cochin. — In-8°. — Chez l'Auteur, rue Sainte-Hyacinthe, n° 7, place Saint-Michel; Mlle *Hullin*, sa petite fille, rue Helvétius, n° 73, et *Merlin*, libraire, quai des Augustins, n° 29.

*Instruction sur les Sirops et les Conserves de Raisins* destinés à remplacer le sucre dans les principaux usages de l'économie domestique; par *A. A. Parmentier*, Membre de la Légion-d'Honneur et de l'Institut de France. — In-8° de 310 pages. — *Nouvelle édition*, revue, corrigée et augmentée. — Chez *Méquignon* aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

*Discours sur la réunion de l'utile à l'agréable, même en Médecine*; par M. le docteur *Menuret*. — Brochure de trois feuilles. — Prix, 1 fr., et 1 fr. 20 c. franc de port.—Chez *D. Colas*, impr.-libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

*Recherches et Réflexions sur la Rage*, et sur les premiers moyens qui doivent être employés par ceux qui viennent d'être mordus par un animal enragé ou soupçonné tel; par *B.-J. Bouriat*, docteur-médecin de Montpellier, secrétaire-général de la Société médicale d'Indre et Loire, etc. — Broch in 12. — Prix, 1 fr. 50 c. — Chez *A. Egron*, rue des Noyers; Mme *Huzard*, rue de l'Eperon; et *Croullebois*, rue des Mathurins Saint-Jacques.

Nous rendrons compte de ces divers ouvrages et de plusieurs autres qui viennent de nous être remis, dont le défaut d'espace nous a empêché de donner l'analyse. M. S. U.

---

*Ultimatum dans le Procès suscité pour le Topique anti-arthritique.*

PUISQU'UNE inconcevable fatalité semble repousser du séjour tumultueux des hommes la vérité nue, et partant peu en état de payer des suffrages; puisqu'une molle condescendance pour la prétendue propriété d'un charlatan a pu engager un honnête homme que l'amour des arts aurait dû douer de plus de courage et de libéralité, à recourir à d'obscures et sinueuses escobarderies pour expliquer un fait tout simple, il faut qu'après avoir prouvé au fond mon droit dans ce procès scandaleux, je prouve encore que j'ai eu raison dans la forme, et cette conviction résultera de la lecture de la lettre suivante que j'ai adressée à M. Dartigues le 19 septembre, par conséquent sept jours avant l'insertion de sa réponse dans le *Journal de l'Empire*, qui a fait preuve, dans tout ce débat, d'une insigne mauvaise foi, d'une partialité révoltante et d'une lâche anonymie. La voici textuellement :

*A M. Dartigues, etc.*

Paris, 19 septembre.

« J'ai fait emploi, Monsieur, des bouteilles que vous m'avez confiées, à la condition expresse de n'en faire l'application que gratuitement. Ce topique m'a réussi quelquefois au-delà même de mes espérances; quelquefois aussi il les a trompées, et j'en ai acquis la confirmation de ce que je vous ai entendu dire, que ce remède avait besoin d'être entre les mains d'un homme de l'art pour ne pas être dangereux et pour être utile autant qu'il pouvait l'être.

» Pour pouvoir étendre aux classes indigentes votre bienfait, j'ai cru devoir annoncer dans ma Gazette que je l'emploierais gratuitement. Cette annonce a excité la cupidité de Pradier qui, dans

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXIX.) ( 225 ) ( 11 Octobre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MONTPELLIER se vante d'avoir eu la première en France un Jardin de Botanique public ; elle le dut à la générosité de Henri IV, sur la sollicitation qui en fut faite par le duc de Ventadour, et en même tems il nomma professeur de botanique Richer de Belleval. C'est dans ce Jardin qu'on cultivait, au rapport d'Olivier de Serres ( *Théâtre d'Agriculture*, 1600 ), environ 1300 plantes, tant de France que des Alpes et des Pyrénées.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

UN auteur charmant a publié le *Carême impromptu ;* on pourrait appeler de même l'été de dix jours que nous venons de recevoir en paiement de celui que nous attendîmes en vain dans sa saison. Commencé le 29 septembre, celui-ci est menacé d'expirer dans une autre dixaine de jours : les dix derniers, au reste, ont été superbes et brillans comme les plus beaux du plus bel été. Le plus léger zéphyr ne ridait pas la surface des eaux réfléchissant un ciel toujours bleu, et n'osait troubler le calme de l'atmosphère. Le plus petit nuage n'a pas un moment obscurci le disque rayonnant du soleil, et si l'on en excepte le 30, qui, au lever de l'aurore, après une gelée à glace, a offert des brouillards facilement dissipés par le dieu du jour, qui sembla n'en avoir ensuite que plus d'ardeur et d'éclat, on a pu à Paris contempler sans cesse un firmament azuré comme celui de Naxos. Ce phénomène météorique a d'autant plus flatté les yeux, que depuis quelques années il est inaccoutumé, quand autrefois c'était la température dominante de la France, dont on vantait les étés. Les dernières nuits ont été belles comme les jours, et le feu scintillant des étoiles, la pâle lueur de la lune, se sont disputé l'honneur d'embellir ces belles soirées d'automne, qui offrent un caractère particulier de jouissance mélancolique, peut-être parce qu'un secret pressentiment nous avertit que ce sont les derniers dons de la nature. Sa parure rougeâtre, ses fruits mûrs, ses feuilles caduques, l'air plus piquant déjà, tout nous invite à nous hâter de jouir de faveurs qui nous seront bientôt refusées ; ainsi, dans le banquet offert par l'amitié à l'ami prêt à s'expatrier, se mêlent au plaisir de le posséder la crainte de le perdre, au bonheur du présent je

ne sais quelle terreur secrète pour l'avenir, qui n'est pas sans quelque charme, et que M. de Châteaubriant appellerait peut-être *la volupté des larmes*. Il en est de même au banquet de la vie, dans lequel chaque convive est averti non pas de la fin du repas continuel de la nature, mais qu'il doit bientôt céder sa place à un convive survenant. Eh! que sont les années dont le cercle sans cesse renaissant ramène à chaque saison des productions nouvelles, sinon des heures successives employées à rassembler tout ce qui respire autour de la source intarissable de la vie? Amphitryon sublime, le maître des mondes a déployé en vastes gazons, en immenses forêts, la nappe de sa table ouverte à tout venant, et chaque année est le signal d'un service nouveau, tandis que ses fourneaux éternels préparent en secret et d'avance, pour les repas des générations suivantes, les élémens de ses merveilleux et interminables festins. Tout ce qui vit a droit de s'y asseoir, et le philosophe y puise l'entretien de sa flamme pensante, l'oiseau volage son grain, comme le quadrupède ruminant sa pâture, et le poisson muet sa subsistance. Riches du jour, petits Lucullus dont les dîners font bruit, qu'êtes-vous auprès de cet approvisionneur de l'Univers!!!! Car vos faibles yeux ne peuvent même saisir votre globe, et des myriades de mondes se repaissent dans la main de celui qui les balance, et peut les rendre au néant, puisqu'il put les en faire sortir.

Automne! saison de la méditation, quelles vastes inspirations jaillissent de ton influence, et comme j'aimerais à errer dans les domaines imaginaires qu'elles font naître, si une science consolatrice, et fille aussi de l'imagination, ne réclamait toutes mes facultés! Disons plus simplement les précautions qu'exige l'état atmosphérique actuel. En Angleterre, chez ce peuple félon, qui préfère l'ombre de la liberté à la liberté même, nul homme armé ne préside à la tranquillité des théâtres. Le fier Breton se croirait insulté si une baïonnette protégeait ses plaisirs, et de même qu'en voyage il tient prête *la bourse des voleurs*, au lieu de réprimer les brigands par des gendarmes, il préfère, à Drury-Lane et Covent-Garden, être volé par un filou à être effarouché par l'aspect d'un fusilier; mais la police, dont l'habileté consiste à déployer en secret précisément les moyens auxquels elle semble renoncer ostensiblement, a des affidés très-familiers avec le signalement des escrocs, et quand un nombre suffisant de ces citoyens très-actifs a pénétré dans le parterre, un homme noir, armé d'une simple baguette d'ivoire, monte sur une estrade, et prononce ce peu de mots : *Messieurs, prenez garde à vos poches*. A ce seul avis les bourses se resserrent, les tabatières sont cachées, les cordons de montre sont renfermés, et chacun est tellement sur ses gardes, qu'il est rare que les filous ne désertent pas la place pour aller travailler ailleurs. Appliquons à la médecine cette sage prophilactique, et prenons des Anglais ce qu'ils ont de bon, comme nous avons su refuser ce qu'ils nous ont offert de mauvais. Je voudrais donc qu'aux quatre angles de Paris, chaque matin quatre télégraphes anémométriques indiquassent le vent dominant, et que dans chacun un Stentor criât au peuple : « Habitans de » Paris, le vent souffle du Sud, prenez garde aux » rhumes, couvrez-vous d'habits chaleureux, mais » légers; que les rhumatisans aient recours aux » frictions sèches près du feu; que les asthmatiques redoublent de précautions, les bains » chauds et courts sont indiqués; une nourriture » substantielle, quelques tasses de boisson aromatique le matin, des viandes rôties, peu de » fruits et de légumes, un vin généreux, du chocolat, du café, si votre fortune vous le permet, » un peu d'eau-de-vie, etc. » Ou bien : « Le vent » souffle du Nord, force exercice pour soutenir la » transpiration, portez de la laine sur la peau, » promenez-vous au soleil, entretenez la liberté » du ventre, ne vous livrez pas à votre appétit, » préférez un régime végétal, trempez votre vin » et opposez quelques acides à la chaleur concentrée par le froid; prenez garde aux excès » en tout genre. L'homme est plus fort par cette » constitution boréale, mais il abuse plus facilement : le vin et l'exercice outré causent alors » des apoplexies, des pleurésies; et un rhume » commencé sous l'influence australe, peut dégénérer en fluxion de poitrine sous celle du vent » du Nord. Poitrinaires, redoutez cet air déchirant, recevez des vapeurs d'eau bouillante, etc. »

Ces conseils sont simples, et l'on peut rire de cette simplicité, mais je réponds que quatre crieurs pareils seraient plus utiles à la santé publique, que la légion entière des médecins, et sur-tout que la cohorte des charlatans à brevet et des empiriques à secret (1); c'est par des traditions hippocratiques, c'est sur-tout par le régime qu'il faut non pas guérir, mais prévenir les maladies.

*Principiis obsta, serò medicina paratur.*

L'hygiène, voilà la partie de la médecine la plus sûre, uniquement vraie, la seule qu'un médecin honnête puisse exercer en sûreté de conscience et avec la certitude du succès. Je ne sais si ma voix désintéressée sera entendue, mais je l'éleverai tant que ma force servira mon courage, tant qu'il sera utile d'annoncer aux hommes la vérité la plus importante pour eux à connaître après les devoirs religieux et moraux. Sans peur comme sans reproche, j'ai voué une guerre à mort au charlatanisme en simarre comme en jupon.

Les maladies dominantes participent du changement qui s'est introduit dans la constitution atmosphérique. Le Rumb-Nord a presque toujours tenu l'empire de l'air, et de là, des pleurésies, des péripneumonies, des hémorragies, des ardeurs d'urine, des coliques, des oppressions, des points de côté, qui n'ont cédé qu'à des topiques carminatifs, et quelquefois même à un cercle de sangsues; enfin, des petites-véroles qu'il était si facile d'éviter par la vaccine (2).

On a remarqué également quelques aliénations mentales, des hémorroïdes, des affections hépatiques, quelques apoplexies, enfin les maladies dérivant de l'exaltation ou de la pléthore du système sanguin, comprises dans notre *Manuel populaire de santé*, sous le nom de *maladies actives*, et qui exigent un traitement *passif*. Quand des symptômes de gastricité ont compliqué cet orgasme, il a fallu être très-sobre sur l'emploi de la saignée, ou des jaunisses subites ont payé l'imprudence du docteur mal avisé, et l'irréflexion du malade dans le choix d'un bon guide. Les acides ont, en général, réussi, ainsi que les bains chauds et de courte durée, les lavemens émolliens, les fomentations mucilagineuses, les délayans.

Le régime alimentaire approprié dans ce moment consiste, suivant les indications particulières, dans les végétaux, les légumes potagers, les viandes blanches, la diète blanche, les fruits, et sur-tout le raisin auquel la décade dernière a procuré une maturité inespérée; mais quelque sain que soit cet aliment, il est dangereux d'en abuser cette année, et de douloureuses dyssenteries feraient expier cette gourmandise, même en mangeant de celui plus appétissant à la vue que réellement sucré, connu sous le nom de raisin de Fontainebleau. Les fruits cuits remplaceront avec avantage les fruits mal mûris cette année.

---

(1) Pradier a tellement spéculé sur le mystère pour relever le mérite de sa recette, qu'il l'a vendue en cachette à plusieurs personnes en même tems. Outre les trois acquéreurs que nous avons déjà cités, plusieurs lettres viennent de nous envoyer sur cet article d'importantes révélations dont nous édifierons le public s'il le désire. En voici un échantillon : « Chartres, » 2 octobre. Il est étonnant que M. Dartigues, après en être » convenu, assure aujourd'hui qu'il n'a pas eu cette recette..... » Pradier l'a également envoyée à un de mes très-proches » parens, qui ne veut pas la communiquer, *parce qu'il a promis* » *le secret*. Dans le tems, Pradier ne put se déplacer pour faire » lui-même l'application du remède, parce que, disait-il, il » craignait de se compromettre. *Il convint du prix qui devait* » *être acquitté. La personne en est morte, etc.* . . . . . » Remarquez l'adresse, pour ne pas dire un autre mot, avec laquelle Pradier vend, *sous la foi du secret*, la communication de sa recette à cinq à six dupes à la fois pour empêcher sa fraude de s'ébruiter; mais c'en est fait, son secret est devenu le secret de la comédie, et il n'en trouverait pas aujourd'hui un écu. Voici un topique public dans le N° X du *Bulletin de Pharmacie;* et comme nous n'avons ni acheté celui de Pradier, ni *promis le secret*, la vérité, notre conscience et la philantropie nous invitent à reconnaître qu'ils se ressemblent beaucoup. *R.* Eau de chaux récente, 4 livres; teinture de safran, faite avec alcohol à 34 degrés, seize parties, et safran du Gâtinais, une partie préparée au bain de sable à une chaleur de 30 à 35 degrés, une livre; après quinze jours d'infusion, filtrez la teinture de safran et mêlez avec l'eau de chaux légérement trouble. Il se forme un sédiment en partie composé de chaux, dont l'excédant est destiné à entretenir l'eau saturée lorsque le contact de l'air le précipite à l'état de carbonate. On conserve cette composition bien bouchée; on l'applique étendue sur un cataplasme de graine de lin.

(2) A propos de vaccine, nous citerons un de ces traits de bienfaisance qui honorent l'humanité et qui s'allient si bien avec le courage chevaleresque. M. le général Quantin, commandant à Belle-Isle en mer, vient de faire don aux deux paroisses des communes de Loc-Maria et Bangor, de deux soleils, *en satisfaction*, dit-il, *de ce que les habitans, sur l'invitation au prône par leurs curés, ont consenti à faire vacciner leurs enfans*. Le même militaire a fait don de mille écus à la commune du *Palais*, pour l'aider à rétablir les Sœurs de la Charité dans l'hospice militaire de Belle-Isle.

Nous connaissons de ce loyal chevalier des traits de bienfaisance particulière qu'il a cachés sous le voile de l'anonyme, et pour lesquels nous nous reprocherions de trahir sa confiance; mais il nous est doux de publier ceux qui ne sont connus que dans le pays qu'il habite, et dont il est la consolation, l'espoir et la providence.

Tant que le nord dominera, on boira peu de vin pur, point de liqueurs spiritueuses et quelquefois seulement du café. Il n'en est pas de même du chocolat dont l'usage dispose bien au passage de l'automne à l'hiver, et fournit un déjeûner aussi salubre qu'agréable. Les vins doux d'Espagne ou de Béziers, de Lunel, de Rivesalte, les vins stiptiques de Bordeaux; ceux de Mer et d'Orléans sont plus indiqués à présent que ceux de Champagne, de Bourgogne, et surtout de Saint-Georges, de Castille, de Lédenon, de Tavel ou du Roussillon, qui auront leur tour dans la constitution australe. Le vin très-coupé d'eau compose dans les ardeurs fébriles la meilleure des tisânes; et nous avons vu des maux de tête et quelques accès de fièvre céder à ce moyen bien simple, en ayant soin d'en seconder l'effet par une diète austère, quelques bouillons aux herbes et des lavemens. Quand serons-nous assez instruits en médecine pour nous passer de médecines ?... M. S. U.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, les vents dominans ont soufflé 2 fois O., 4 fois N.-E., 10 fois E., 8 fois S.-E. et 6 fois N.

☾ Premier quartier, le 16 octobre.

Depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 5 lig. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 28 p. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 1 d. $\frac{4}{10}$. (dilat.) — Il a monté à 11 deg. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 95 d. $\frac{1}{2}$. — Et pour le *minimum*, 80 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

---

*Des traitemens curatif et palliatif de la Goutte.*

Nous avons pris dans le dernier N° l'engagement de publier une instruction sur la manière de guérir la goutte quand elle est curable sans danger, et d'en soulager les accès quand elle n'est pas guérissable. C'est encore avec Hippocrate que nous établirons la ligne de démarcation entre ces deux modifications de la même affection. *Qui hos morbos congenitos habet*, disions-nous dans ce N°, *is ægrè ab ipsis liberari potest. . . . . Quicumque aut senes sunt, aut circa articulos, callos tofaceos concretos habent, aut ærumnosè vivunt, ac siccum alvum habent, hi omnes sani fieri non possunt humanâ arte.* (Hipp. Vand., t. Ier, pag. 495 et 498.) Il est donc défendu *de par Hippocrate* d'oser essayer à guérir la goutte, quand elle est héréditaire, confirmée, noueuse et invétérée, quand elle attaque des vieillards, des malheureux rongés de soucis et ceux que tourmente la constipation. Que penser, d'après une telle sentence, de ces empiriques, qui sans mission, sans titre, comme sans aucune connaissance des variétés de cette affreuse maladie, de ses complications, et même de la nature du remède unique qu'ils emploient quelles que soient les différences du mal à combattre, n'hésitent pas à débiter du ton le plus tranchant qu'ils possèdent un spécifique anti-goutteux? Après avoir longuement et paisiblement médité les auteurs les plus érudits sur cette matière, ce n'est qu'avec crainte et tremblement que, ces rituels à la main, on s'approche du sanctuaire de la médecine, en pensant que les sacrifices qui y sont offerts sont de la *vie des hommes;* et un ignare, étranger au saint ministère du sacerdoce médical, transformant en vile place d'agiotage ces lieux saints, viendra y commercer de la crainte des humains et lever un impôt sur leur crédulité ! Pour nous, que les menaces anonymes n'effrayent pas plus que les offres ne nous ont séduits, et qui, appuyés sur notre imperturbable probité, ne voyons que le bien à faire, sans acception des personnes, traçons *purement et simplement* la route à tenir par les goutteux qui veulent ou guérir ou alléger leurs maux.

Comme nous l'avons exposé plus haut, sur la foi d'Hippocrate, les goutteux âgés, héréditaires, invétérés, tristes, ne peuvent espérer une guérison complète. Nous rangeant de l'opinion de Sydenham, nous pensons que les maladies chroniques sont dues à une *indigestion des humeurs*, avec cette restriction que nous comprenons dans cette expression le défaut de transpiration qui fait refouler, de la périphérie au centre, des humeurs destinées à être évacuées, et qui, repompées dans le torrent des circulations lymphatique et sanguine, deviennent un ferment dangereux quand elles ne sont pas parfaitement élaborées, assimilées à l'organisme animal. Si cette inélaboration est complète, on conçoit faci-



lement, avec la théorie de la goutte que nous avons exposée dans le dernier N°, comment le phosphate calcaire excédant ou l'acide phosphorique prédominant doivent causer ou des concrétions crétacées ou des douleurs atroces.

Au reste, quand nous avons soutenu que les affections chroniques étaient dues à la non-coction des humeurs, à la répercussion de la transpiration insensible, nous n'avions que le choix entre les moyens de preuves. N'est-il pas vrai, en effet, que ce sont sur-tout les vieillards chez lesquels la fibre est sèche et la peau sans fonction, que sévissent la goutte et les rhumatismes ses enfants naturels? Chez eux les esprits dissipés par l'âge, le défaut de chaleur innée, la paresse des organes sécrétoires, l'accumulation des saburrhes stagnantes, disposent merveilleusement au développement des deux causes de la goutte acide ou alcaline. N'est-il pas vrai que c'est surtout en hiver, et quand les pores sont fermés par la froidure qui s'oppose à la transpiration cutanée, que règnent les rhumes, la toux, l'asthme, les dyssenteries, les affections goutteuses? et à ce propos nous remarquerons que ces deux dernières affections sévissent bien rarement ensemble dans le même individu (1), parce que l'humeur mobilisée cesse d'être à craindre, si elle est évacuée par des sueurs critiques, une évacuation naturelle ou une purgation; mais ce que n'ont point enseigné jusqu'ici les auteurs, ce dont notre pratique personnelle nous a convaincu, c'est que la solution du problême de la goutte curable se réduit à ce peu de mots : *discerner la goutte acide de la goutte alcaline, et donner d'après cet aperçu le régime approprié.* Or, on serait tenté de croire que cette distinction est très-difficile à établir, qu'il faut, pour l'obtenir, une haute érudition chimique, tandis que deux ou trois expériences très-simples peuvent juger la question.

La goutte est *acide* quand il y a excédence d'acide phosphorique, et se reconnoit aux douleurs atroces qu'elle excite dans toutes les parties molles voisines des articulations, dans les aponévroses, dans le périoste de la tête des os, et sur-tout au phosphate de chaux qui, entraîné par le système circulatoire des humeurs, va se déposer dans les urines et peut y être facilement reconnu; ou bien il donne naissance à des calculs d'une nature phosphorescente, très-aisés à distinguer des autres par leur poli et la ténacité compacte de leurs parties. Dans ce cas, le régime animal, les substances ammoniacales, les absorbans, les amers, la diète laiteuse, les eaux martiales et sulfureuses, les gommes fétides, les gélatines, les substances éminemment nourricières, les vins dont l'esprit est enchaîné, tels que le Bordeaux ou les vins du Rhin et de l'Orléanais, les aromates, les sudorifiques les vésicants, les synapismes, l'eau de chaux, les savoneux, le quinquina mais discrètement, les fomentations mucilagineuses, les linimens et même les cataplasmes qui possèdent une vertu de déplacement de l'humeur goutteuse sans danger pour les parties qu'elle a à parcourir pour se rendre à l'extrémité vers laquelle on veut l'appeler; tous ces moyens de médication, dis-je, sont très-appropriés et dérivent de l'indication qui consiste à saturer l'acide surabondant, dont l'action sur le tissu propre des os les dissout, ébranle leur solidité et fournit à leurs dépens ces sédiments glaireux, puis de phosphate calcaire, qu'on rencontre dans les urines dans une quantité quelquefois effrayante, et qu'on ne peut expliquer que par la force continuelle de dissolution exercée sur le système plastique par un acide énergique, dont la quantité étant dans une proportion très-excédente, avec la substance calcaire tend sans cesse à détruire une solidité qui est toujours en raison de la juste combinaison du carbonate calcaire avec l'acide phosphorique. C'est à cette cause sans cesse renaissante de destruction qu'on doit rapporter ces courbures des os longs, des tibia, des péronés, et même des phalanges des doigts chez les goutteux, outre que l'action corrosive de l'acide fatalement dominant s'exerçant sur tel point des expansions tendineuses, des ligamens voisins des articulations, laisse à l'énergie des muscles antagonistes une force de pression habituelle qui décide insensiblement cette courbure. Cette remarque est facile à vérifier sur ces vieillards chez lesquels on rencontre, après de longs accès de goutte, des jambes arquées, des

(1) *Podagras inveteratas dysenteriæ sanant.* Hipp., tome I^er^, page 488, XV, 4.

fémurs contournés, des os de la face déformés et quelquefois la colonne dorsale tellement arrondie que les malheureux semblent ne plus pouvoir porter leurs regards que vers la terre qui redemande les élémens qu'elle n'a que prêtés pour subir de nouvelles formes.

Les purgatifs sont en général contr'indiqués, dans cette goutte et nous dirons avec Sydenham (page 465): «On doit tenir pour certain que toute » évacuation serait très-nuisible en pareil cas; » au reste, je ne prétends pas que les remèdes » fortifians dont j'ai parlé, l'emportent sur tous » les autres; je veux dire seulement que le re- » mède qui remplira mieux l'indication de forti- » fier les digestions, sera le meilleur, et qu'avec » un tel remède on pourra faire des choses aux- » quelles on ne s'attendait peut-être pas.» Et il ajoute avec une sagesse qu'on ne peut trop admirer et un sens dont la sagacité sera appréciée par les praticiens exercés: « La principale attention » qu'il faut avoir dans le traitement de la goutte, » c'est que les remèdes fortifians, soit qu'on les » tire de la matière médicale, du régime ou de » l'exercice, doivent être mis en usage pendant » long-tems, et avec tout le soin imaginable; » car comme la cause de cette maladie et de la plu- » part des maladies chroniques, a passé en habi- » tude et qu'elle est devenue, pour ainsi dire, » une seconde nature, il n'y aurait pas de bon » sens à croire qu'un changement léger et mo- » mentané, produit dans l'état du sang ou des hu- » meurs par les remèdes ou le régime pût suffire » pour la guérison. Il faut, pour cet effet, renou- » veler la masse des humeurs et en quelque » façon toute la machine.

On a proposé, mais avec plus de hardiesse que de succès, d'appliquer quelquefois au traitement de la goutte la méthode perturbatrice du docte Barthés. C'est toujours une très grande imprudence, et pour quelques cas où ce traitement a réussi entre les mains de quelques empiriques qui n'avaient rien à perdre, il en est mille où cette tentative n'aurait qu'un succès malheureux pour le malade, et honteux pour le médecin qui, en désespoir de cause, pourrait se résoudre à l'employer. L'humeur de la goutte est de toutes celle qu'il faut le moins tracasser, et si des circonstances urgentes peuvent quelquefois décider à la mobiliser pour la porter d'une organe essentiel à la vie sur d'autres moins intéressans, ce ne peut être qu'avec les précautions les plus méticuleuses, et en assurant l'innocuité du passage par des cordiaux qui donnent au viscère opprimé une force d'expulsion proportionnée à l'oppression. Nous exposerons plus bas ces précautions en parlant de la *goutte remontée*.

Ce n'est que lorsqu'il y a complication d'affection avec l'arthritis, et, comme le dit Barthés, de *maladies congénères avec la goutte*, qu'on peut suivre un traitement mixte et à la fois approprié à l'affection goutteuse et à la maladie qui la complique. Alors, sans perdre de vue la disposition arthritique du système humoral, il faudra dans cette circonstance, saigner s'il y a inflammation, évacuer s'il y a plénitude saburrhale; mais avec une extrême réserve et en ne pratiquant que pas à pas une médecine symptomatique, sans perdre de vue l'affection essentielle et idiosyncratique du sujet. *(La suite à l'ordinaire prochain.)*

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Points de vue nouveaux sur les principes qui doivent être les* régulateurs suprêmes *dans la médecine-pratique, avec l'exposé d'un fait chimique qui en établit l'exactitude.*

C'est une règle depuis long-tems mise en pratique avec une grande ferveur, lorsqu'on veut exposer ses idées sur un sujet particulier dans quelque science, que de réunir en tableau les faits individuels dont elles sont la conséquence. Voulant ici présenter sur la manière dont il faut généralement considérer l'état maladif dans l'homme, des points de vue différens de tous ceux jusqu'à présent indiqués, voulant présenter sur la médecine-pratique des préceptes différens de ceux généralement admis, faisons voir par leur déduction d'un fait chimique, et en prouvant qu'elles en sont la conséquence la plus immédiate, faisons voir, dis je, que notre manière de considérer l'économie animale dans l'état maladif, est le plus simple résultat des faits chimiques considérés dans leurs élémens les plus essentiels. Cette manière de procéder sans doute est la plus propre à donner un appui solide à nos idées, à nous rapprocher le plus près du plan de la nature.

Madame Muret de Roquefort se sentit malade le 6 avril dernier. Dans la matinée, horripilations générales suivies de frissons plus marqués dans la région dorsale, auxquels succéda un froid vif qui dura plus d'une heure. Il commença alors à décliner. La chaleur survint; elle ne fut point suivie de sueurs. — Pendant le froid, grande aridité de la peau, sécheresse de la bouche, gêne

dans la respiration; douleur à l'estomac, nausées; lenteur, faiblesse et très-grande concentration du pouls. — Violente céphalalgie dans la période du chaud; grande agitation, angoisses; chaleur sèche, pouls très-fréquent et faible : il donnait plus de 120 pulsations par minutes.

La santé de madame Muret se trouvait notablement dérangée depuis quelque tems; elle avait perdu son appétit; ses digestions étaient mauvaises; le sommeil etait perdu. Madame Muret avait sur-tout été affaiblie par une perte considérable qui s'était montrée à diverses reprises, et dont le grand danger dans les paroxismes, ne put être dissipé que par la très-grande énergie où je portai la méthode stimulante; perte dont les suites affaiblissantes n'avaient pas été combattues par la méthode tonique que j'avais conseillée dans les intervalles.

Délicatesse très-grande pour caractère principal du tempérament de la maladie. Tout annonçait une grande exiguité dans les forces radicales. Susceptibilité nerveuse très-prononcée. Maigreur habituelle portée très-loin.

Madame Muret était très-fatiguée par le froid, lorsque j'arrivai auprès d'elle. La gêne de la respiration l'angoissait particulièrement. Tous les quarts d'heures, pendant quatre fois, et ensuite, toutes les demi-heures, une cueillerée d'une potion composée avec de l'eau de menthe, du laudanum liquide et des gouttes d'Hoffman dans une infusion de tilleul tiède. Fomentation d'eau tiède sur le bras, la poitrine et l'abdomen. Tisane vineuse alternée avec une émulsion aux amandes douces, pour boisson, pendant la chaleur.

Le 7, la malade n'a pas dormi. Chaleur mordicante pendant la nuit qui se montre encore. Bouche sèche, amère; langue couverte d'un enduit saburhal; dégoût prononcé pour toute sorte de nourriture; douleur à l'estomac; sécheresse de la peau; diminution de la fièvre; pouls égal, mais très-lent et concentré. Un bain tiède de suite; potion avec le laudanum, les gouttes d'Hoffman, l'esprit volatil de corne de cerf, et de l'eau de fleur d'orange, dans une infusion de safran. Exacerbation de la fièvre vers onze heures, avec froid au même degré d'intensité que la veille, s'accompagnant des mêmes symptômes.

Le 8, le 9, le 10, le 11 et le 12 la fièvre se reproduit de la même manière; le froid et les autres symptômes spasmodiques sont cependant moins violens dans les deux derniers accès. Le bain fut continué tous les jours; et il parut donner beaucoup de soulagement du côté des vives anxiétés de la malade. Continuation de l'opium avec les excitans volatils qui furent variés dans de l'eau de menthe et l'infusion de safran, et les deux derniers jours dans la décoction de quinquina. La nourriture consitait en bouillons, suc de volaille, crêmes de riz et compotes. Toutes les deux ou trois heures, une cuillerée de vin de Bordeaux ou de Malaga. Tisane vineuse pour boisson.

Le 13 avril, huitième jour de la maladie, les menstrues paraissent, dévançant de huit jours l'époque où elles étaient attendues. Douleurs vives dans les reins; exacerbation de la fièvre un peu plus tôt que les jours précédens, avec une grande chaleur, sans froid percurseur. La chaleur est très-sèche. Violente céphalalgie; agitation intérieure, difficile à maîtriser; figure allumée, yeux rouges, pouls dur, tendu, plein et fréquent. L'écoulement menstruel est très-peu abondant; urines rares et très-montées en couleur. Saignée au bras droit, par laquelle on tire sept à huit onces de sang. Emulsion aux amandes douces très-légèrement nitrée et gommée, et sirop d'orgeat pour boisson. Crêmes de riz, soupes aux herbes, bouillons rares et très-légers, compote pour nourriture.

Le 14, neuvième jour de la maladie, les symptômes persistent; ils deviennent plus violens dans la soirée, avec le redoublement de la fièvre. Nouvelle saignée qui enlève sept à huit onces de sang.

Le 15, la plupart des symptômes persistent, quoique dans un degré plus modéré. Le 16 et le 17 ils diminuent dans une progression lentement décroissante. Continuation des émulsions; même nourriture. Le 18 les symptômes inflammatoires ne se laissent presque plus apercevoir; le 19 on ne les observe plus. Le sang menstruel s'était montré plus abondant après la seconde saignée; l'écoulement a presque cessé le 19.

Le 20 le pouls est faible et fréquent. Dégoût. Dans la soirée, exacerbation de la fièvre avec froid, comme au commencement de la maladie.

Le 25 la nuit a été agitée; bouche amère, sentiment de faiblesse. Décoction légère de quinquina avec de l'eau de menthe, du laudanum liquide et des gouttes d'Hoffman, par cuillerées, dans la matinée : bouillons, suc de volaille et vin pour nourriture. Exacerbation de la fièvre dans l'après-midi, avec froid, et les mêmes symptômes que la veille.

La fièvre suit la même marche les 22, 23, 24, 25, manifestant seulement quelques variations dans son intensité à des époques irrégulières. Dé-

coction de quinquina avec du laudanum, de l'éther sulfurique et du sirop de quinquina les deux premiers jours ; les deux derniers jours, la décoction est rendue plus forte, et j'y ajoute de l'extrait de quinquina. Nourriture fortifiante. La douleur de l'estomac a beaucoup diminué. Le bouillon est pris avec plaisir. Le sentiment de faiblesse est moindre les deux derniers jours.

Le 26, cinq gros de quinquina à prendre par gros, à une heure de distance l'un de l'autre, avec addition de laudanum et de quelques gouttes d'Hoffman dans quatre cuillerées de tisane vineuse. La première prise ne passe qu'au bout d'une heure et demi ; la seconde donnée alors est assez bien supportée ; la troisième décide une oppression fatigante. Gêne dans la respiration ; coliques très-vives ; diarrhée : la malade se présente quatre fois à la selle. La fièvre redouble dans l'après-midi, avec froid ; les coliques persistent : selles très-rares : potion calmante.

Le 27 les coliques ont disparu. Décoction de quinquina et de cascarille avec du laudanum et de l'éther. Le soir, exacerbation de la fièvre, mais à un degré modéré. La diarrhée est supprimée.

Le 28 six gros de quinquina, avec addition de cinq grains de poudre de cannelle et un quart d'opium brut par gros, à prendre à la distance d'une heure l'une de l'autre, dans de l'eau de cannelle orgée. Trois prises passent ; la quatrième donne des coliques, et purge. Plusieurs selles dans la soirée. Suspension du quinquina. Exacerbation de la fièvre.

Le 29 et le 30, décoction de cascarille et de columbo avec de l'eau de menthe, du sirop de quinquina et de l'éther. Apparition de l'exacerbation ordinaire.

Le 1er mai, cinq gros de quinquina avec addition de douze grains de gomme-kino par prise, à prendre à une heure de distance pour chaque gros. Le quinquina est supporté ; coliques nulles : une seule selle dans la soirée. Exacerbation de la fièvre presqu'insensible.

Le 2, six gros de quinquina avec la gomme-kino, comme la veille ; il passe très-bien. Légères coliques ; chaleur dans les entrailles : joint d'exacerbation.

Le 3, le 4 et le 5, continuation du quinquina avec de plus petites parties de gomme-kino, à doses également décroissantes. Presque plus de fièvre. Par intervales seulement agitation dans le pouls. L'appétit reparaît ; les digestions se font bien : les forces reviennent d'une manière sensible. Infusion de menthe et de petite centaurée avec des gouttes d'Hoffman le matin pendant quelques jours. Disparition complète de tout mouvement fébrile au bout de quelques jours. Le retour des forces s'est bientôt montré complet, et depuis cette époque, la santé de madame Muret est meilleure, et plus fortement assise qu'elle ne l'était auparavant.

Avant de présenter les réflexions que je dois consigner plus bas, je remarque que l'exposition que je viens de tracer ne doit pas être considérée comme incomplète, malgré que je n'aie pas indiqué jour par jour les variations qui se sont produites dans l'état de la maladie. Au lieu de présenter jour par jour le tableau des phénomènes, comme on le fait communément, il m'a paru plus naturel de grouper ensemble les accidens divers, quoique appartenans à plusieurs jours qui constituent un même état bien distinct de tout autre, malgré que dans une époque déterminée ils se présentent habituellement dans chacune de ses parties sous des degrés différens d'intensité, il m'a paru, dis-je, plus naturel de grouper ensemble ces accidens de plusieurs jours, au lieu de les mentionner successivement, parce que par cette méthode on rapproche tout ce qui est identique, on distingue tout ce qui est d'une nature différente. N'ai-je pas du ainsi mettre ensemble les phénomènes qui se sont produits jusqu'à l'apparition des menstrues, réunir dans un tableau séparé ceux qui produits lors de l'orgasme de la matrice jusqu'à la cessation de l'écoulement menstruel, rattachent ensuite à la même cause tous ceux qui se sont produits depuis la disparition de ce flux jusqu'à la guérison de la maladie ? Et l'examen approfondi du mode ordinaire de collection des phénomènes, ne prouve pas lui-même que ce mode de présentation jour par jour des phénomènes, n'obtient pas les résultats qu'on s'en propose, puisque dans une journée il peut survenir des variations également importantes, et que cependant dans les histoires ordinaires des maladies, on ne consigne point le tableau de ces variations momentanées de calme et d'exacerbation des accidens. Si ces dernières variations qui influent aussi sur le traitement ne sont pas importantes à noter, pourquoi celles qui peuvent s'observer dans les 24 heures le seraient-elles? ( *La suite à l'ordinaire prochain.* )

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

le *Journal de Paris*, a déclaré qu'il n'avait ni vendu, ni cédé, ni communiqué à personne son secret; que seulement il en avait donné une bouteille à M. Dartigues *qu'il avait eu le plaisir de traiter*, mais sans lui en donner la composition. Selon ma parole donnée, je ne vous avais point mis en jeu; mais, puisqu'il vous a nommé, Monsieur, j'ai cru devoir citer les faits que je tiens de vous; et mon N°, que vous recevrez avec cette lettre, vous prouvera que j'ai été historien exact et commémoratif.

» J'ose attendre et j'implore de votre loyauté qui m'est connue, que vous voudrez bien m'écrire, et aux *Journaux de Paris* et *de l'Empire*, une lettre par laquelle déclarant que n'entrant point dans la discussion de l'affaire élevée entre Pradier et moi quant au fond, vous vous bornez à déclarer seulement que tous les faits que j'ai cités sont fidèles.

» Vous aurez, Monsieur, rendu hommage à la vérité; et j'espère, du second article que je publierai, obtenir de Pradier lui-même, ou la demande d'une souscription générale, ou la publication de sa recette dont l'efficacité laisserait regretter la perte pour la médecine et la société, lorsqu'elle est administrée par un homme de l'art.

» Si, d'ailleurs, Pradier vous avait trompé, et si les 5,000 francs que vous m'avez dit lui avoir comptés n'étaient payés que par une fausse confidence, la Faculté de Médecine de Paris, qui n'a eu que votre recette, copiée par vous, serait également trompée, et il faut démasquer les fripons.

» J'attends avec impatience votre réponse, Monsieur, et je vous supplie d'agréer l'expression de ma haute considération.

*Signé* MARIE DE SAINT-URSIN. »

Eh bien! dira-t-on encore que dans cet étrange drame je n'ai pas mis tout ce qu'exigeait de mon rôle la plus scrupuleuse délicatesse de procédés, après y avoir employé tout ce que pouvait réclamer la probité la plus sévère, dans le même tems que je n'épargnais ni dépense, ni fatigue personnelles pour accréditer un médicament héroïque dans des mains exercées, meurtrier dans des mains empiriques, de même que l'émétique et le quinquina peuvent être alternativement poison ou moyen de salut, administrés par un ignorant ou un docte? Mais comme les plus petits moyens ne sont pas dédaignés par certain Journal qui pense apparemment que parler le dernier est avoir raison, et qui s'est retranché derrière la dénégation d'un goutteux pour en conclure que Pradier guérit tous ses goutteux, je répondrai au très-impotent et très-goutteux Bracher qu'il est si peu guéri, qu'il est de notoriété publique que c'est porté sur des potences vulgairement nommées béquilles, qu'il a assisté ces jours passés aux noces de M^elle^ Louise, sa fille, avec M. Cogniet; or, on n'est pas guéri de la goutte quand on invoque encore l'appui du père Barnaba. Nous tenons ce fait d'un témoin oculaire, M. Barba, libraire, sur la foi de qui nous avions inséré notre assertion. Je dois croire, au reste, que le chapelier Bracher ne connaît pas plus la portée des mots que la valeur des convenances en qualifiant de *mensonge* une attestation d'un de ses convives, qui persiste à insister sur la vérité de son assertion et s'obstine à ne pas croire à une guérison à laquelle les béquilles du goutteux donnent un formel démenti. Avec un homme d'un autre ordre j'aurais relevé comme il convenait le terme impropre dont il s'est servi sans en apprécier probablement toute la force; mais doit-on s'étonner qu'un chapelier ait commis quelque erreur de forme? Au demeurant, pour qu'on ne nous accuse point de chicaner sur les réclamations, et pour couvrir celle de Bracher, nous prenons l'engagement de donner dans le premier Numéro, les noms de quatre goutteux traités et non guéris par Pradier, et nous n'éprouverons que l'embarras du choix; or on avouera que quatre personnages sont plus que la monnaie d'un chapelier.

M. S. U.

---

## ANNONCES.

LE père Potentien, connu par des succès mérités à l'hôpital de la Charité et une pratique aussi simple qu'heureuse, employait contre les affections de la peau ayant pour cause un vice dartreux, la pommade suivante : *R.* une once de cérat, dans lequel il incorporait un lait d'amandes amères; il y joignait un grain de muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif). Il unissait à ce moyen extérieur l'usage d'un sirop approprié tenant quatre grains de nitrate de mercure (nitre mercuriel) pour une livre de sirop.

Ces préparations avaient été confiées par le père Potentien à M. Mitouart, apothicaire du Roi, professeur au jardin des apothicaires et chimiste distingué. M. son fils, établi rue

Coquillière, continue avec succès de les débiter, d'après l'avis des personnes de l'art. M. S. U.

Les Eaux minérales d'Aumale, gazeuses et ferrugineuses, qui tiennent le premier rang parmi les eaux martiales froides, offrent aujourd'hui au public, par les soins des personnes qui les administrent, tous les avantages que l'on doit en attendre. Le dépôt est chez M. Faure, pharmacien, rue Saint-Dominique, près la rue des Saints-Pères. Le médecin qui préside au puisage et à l'emploi médical de ces eaux, très-analogues à celles de Forges (M. Dizingremel), a publié sur leurs vertus et leurs cas d'application un petit ouvrage dont nous rendrons compte.

Je reçois à l'instant d'un Docteur de l'ancienne Faculté de Paris, sous le titre de *Pièce curieuse à insérer dans la Gazette de Santé*, le *récipé* suivant, et j'obéis à son vœu en le publiant pour faire suite aux chefs-d'œuvre que j'ai donnés en ce genre :

« Fleur darnica un gro èt dèmi une douzenne de » feùlliè de mèlise faire Bouly dant painte daux » on ajoutèra a chaque tasse une cullièrèe aux » fleur dorange De pluis prandre tous les quatre » hure une cullièrèe de melise avèc trois cullièrèe » daux commune. »

Ce 20 aout 1809.

*Signé* La Tour de Fonpudie.

*Établissement de Secours et d'Assurance respective contre les Incendies.*

L'idée d'assurer les maisons contre les incendies est sans doute une heureuse idée, et vue en grand elle rassure sur-tout les grandes villes contre la crainte de ces vastes incendies qui dévorent quelquefois à Londres et à Constantinople des quartiers entiers, parce qu'on est persuadé que si ce n'est par philanthropie, du moins par calcul les compagnies d'assurance sont intéressées à arrêter les progrès d'un feu qui augmente la somme des dommages qu'elles auront à payer. On a tout fait là pour les maisons, rien pour ceux qui les habitent. Le propriétaire d'une maison assurée, qu'il n'habite point, peut être en quelque sorte insouciant sur le sort de sa maison qui brûle et qu'on lui rebâtira, ou dont on lui paiera le prix, suivant celui de l'évaluation qu'il a pu exagérer, de manière que par spéculation il peut gagner au malheur de ses locataires, ce qui est un abus dans le programme de cette espèce d'assurance ; au lieu qu'ici on assure *les maisons*, *les personnes et les effets*. Par l'heureuse application de la machine de Daujon, on peut, sans *le moindre risque*, sauver trente-deux personnes en six minutes, à quelque étage qu'elles demeurent. Nous reviendrons sur cette utile invention, due à un homme qui semble avoir consacré tous ses jours à secourir l'humanité. C'est à lui qu'on doit, entr'autres ingénieuses et utiles machines, *le lit mécanique* pour les malades, qui a mérité de porter son nom.

On s'adresse, pour cette philanthropique souscription, rue de la Tournelle, près celle des Bernardins, n° 3; chez M. Dupin de Valenne, avocat, rue Grenier Saint-Lazare, n° 5; et chez M. *Daujon*, mécanicien, rue des Vieux-Augustins, n° 20. Le prix de l'assurance est très-médiocre.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 30. — 21 Octobre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons promis de rendre compte de divers ouvrages que nous avons annoncés. Acquittons d'abord la dette de notre cœur, en signalant l'opuscule du docteur Menuret, intitulé : *Discours sur la Réunion de l'utile à l'agréable, même en Médecine.* Obligé de payer son tribut académique à une Société littéraire qui venait de le recevoir, et qui joint au mérite d'avoir conservé le goût de la bonne érudition et de la saine critique pendant le désordre de l'anarchie révolutionnaire, celui d'être difficile sur le choix de ceux qu'elle s'adjoint, le docte médecin conçut l'idée heureuse d'offrir la démonstration que quelques agrémens se mêlent aux avantages de l'exercice de la Médecine, soit pour celui qui l'étudie et la pratique, soit pour ceux sur qui elle s'exerce, soit dans les dispositions qui intéressent la société; et le ton à la fois élégant et facile avec lequel il a su remplir ce cadre ingénieux, les applaudissemens de la *Société philotechnique* qui a voté l'impression de ce discours presque improvisé, ont prouvé que l'orateur avait offert à la fois les preuves et l'exemple de la vérité de son opinion. En la publiant, il a cru devoir la faire précéder d'un avant-propos dont la profession de foi est trop semblable à la nôtre pour que nous n'applaudissions pas au courage qui lui a fait émettre des vérités essentiellement à l'ordre du jour, et dont de funestes abus réclament la profonde méditation. Après avoir peint la difficulté avec laquelle autrefois on parvenait au doctorat en Médecine, l'importance de bien choisir celui qui, admis dans l'intérieur des maisons, dans l'intimité des familles avec les droits et les moyens de disposer de la vie et de la santé, et avec elles ou par elles de l'honneur et du bonheur de ces familles, doit être reconnu possesseur des talens et des vertus qui dévouent exclusivement à leur utilité ces droits et ces moyens, ce patriarche hippocratique continue en ces termes : « Le gouvernement révolutionnaire a tout changé, les choses et les noms, les états et les personnes. On ne peut disconvenir que dans quelques parties les changemens ont été très-favorables; que dans d'autres il y a des espérances très-fondées d'amélioration, et qu'en général le mal et le désordre, produits inévitables d'une grande commotion, ont été avantageusement réparées. Déjà, relativement à la Médecine, des dispositions sont prescrites pour qu'en 1815 nul ne puisse être inscrit comme élève dans les Facultés rétablies, s'il n'est déjà reçu bachelier dans celle des lettres, ce qui équivaut au grade de maître-ès-arts. Mais il est trop vrai que tout à coup il y a eu un débordement énorme de médecins. Frater, officier de santé, accoucheur, chirurgien, ont subitement acquis ou usurpé ce titre, exercé ces fonctions sans garantie valable pour la société de leur capacité scientifique et morale. »

On aime à trouver dans un aussi ferme défenseur de la Médecine un membre de l'antique École de Montpellier, l'auteur des meilleurs articles de Médecine de l'Encyclopédie, celui que Voltaire nomma le *savant Menuret*, comme j'aime

à y reconnaître le maître chéri dont je m'honore depuis 25 ans de suivre les traces et d'écouter les conseils. M. S. U.

---

*Le Tour de Gibecière ou le Topique-Pradier.*

Le voilà donc enfin connu ce secret merveilleux, qu'un homme étranger à l'art de guérir espérait exploiter comme une mine, et qui, en effet, aurait fait encore long-tems des victimes, si notre constance et notre fermeté n'avaient triomphé de tous les obstacles que nous a opposés une petite coalition intéressée apparemment à ne pas dévoiler ce mystère. Munis d'une des bouteilles vendues *à prix coûtant* à l'une des nombreuses dupes, qui chacune croyait être la seule qui inspirât à Pradier assez de confiance pour être devenue dépositaire ou de sa recette ou d'une de ses fioles (1), nous avons hier dans un des premiers laboratoires de chimie de Paris, et aidés de plusieurs adeptes des plus distingués en cette partie, procédé à l'analyle de cette mystérieuse liqueur, et voici les résultats de notre opération : 1° cette liqueur est spiritueuse, mais elle l'est très-peu et ne marque qu'entre douze et treize degrés à l'aréomètre de Beaumé; 2° n'étant pas agitée, elle est limpide, couleur de topaze; si l'on trouble le sédiment, qui forme à peu près le douzième de son poids, elle prend un aspect d'eau jaunâtre comme les flots de la Seine dans les dégels ou après de grandes pluies; 3° ce jaune, tirant un peu sur le verdâtre, est le résultat d'un parenchyme végétal, mêlé à une substance terreuse, et à quelques parcelles de safran dont l'odorat atteste en effet la présence, soit qu'on ait voulu mettre ici à profit ses propriétés médicales, soit qu'on n'ait voulu l'employer que pour masquer, par son odeur tranchée, une autre odeur dont, malgré ce subterfuge, un nez et un palais exercés démêlent encore la saveur vireuse; 4° le goût et la nuance d'odeur qu'elle rapporte s'allie fort bien à l'idée du suc tiré par incision des têtes de pavot, et mieux encore au souvenir que laisse l'odeur du suc jaune de racine de chélidoine (l'éclaire) qui comme on sait, jouit de la propriété d'être légérement escarotique (2).

Mais ce qui sur-tout a attiré notre attention a été la quantité du sédiment. Divers réactifs essayés ne nous ont laissé aucun doute que ce dépôt fût aux deux tiers formé de carbonate calcaire; en effet, la liqueur filtrée a donné, par l'oxalate d'ammoniaque, un précipité très-abondant, soluble dans l'acide nitrique : une petite quantité de ce dépôt, desséchée et attachée aux parois de l'ouverture de la bouteille, a fait effervescence avec le même acide nitrique. Une expérience comparative nous a prouvé que l'abondance du précipité n'est due ici qu'à l'intervention d'une liqueur spiritueuse; en effet une très-petite quantité de teinture de safran, introduite dans de l'eau de chaux, a déterminé un précipité considérable et rapide, tandis qu'une décoction de safran n'a pas présenté le même phénomène, qui s'est renouvelé en ajoutant à ce mélange un peu d'esprit.

Ces dernières expériences ont été un trait de lumière pour nous, et nous ont démontré jusqu'à l'évidence l'importance du rôle que joue dans cette jonglerie l'admission de la chaux. Elles expliquent le problème qui, jusqu'ici, a exercé et mis en défaut toute l'érudition des chimistes, c'est-à-dire cet étrange phénomène d'un enduit calcaire couvrant, au relevé du cataplasme, toute sa superficie, et que dans leur bonne foi les spectateurs ébahis attribuaient à l'exfoliation des os des goutteux, à un *detritus* du phosphate calcaire (3) composant leur texture, et que la force du cataplasme, dans cette supposition, faisait transsuder par les pores ouverts par la transpiration accrue; tandis que c'est tout simplement du carbonate de chaux tenu en suspension dans la teinture employée, et qu'il reste dans la fiole une dose inévaluée de substance calcaire mise en assez grande quantité pour saturer continuellement la liqueur qui, par son contact avec

---

(1) Mlle G....., amie de M. Cadet père, pharmacien, a consulté en cachette Pradier, qui lui a envoyé, sous la foi du secret, une fiole de sa teinture, qu'elle a employée sans en retirer un effet bien sensible. Mme D....., goutteuse, mande Pradier qui est d'avis (comme il l'est toujours) d'appliquer son topique. Tout en faisant cuire son cataplasme, il demande à la dame si elle a des enfans. — Deux fils. — Que font-ils? — L'un est horloger. — C'est bien. Apprêtez vos jambes. Et l'autre? — Premier aide du laboratoire de chimie de M. de F..... — Mon Pradier prend son chapeau, abandonne le cataplasme prêt à poser, et est encore à revenir. C'est qu'il craint les savans, comme les filous craignent les réverbères.

(2) *Chelidonium majus, crucif.* Tourn. — *Papaver*, Juss. *Polyand. Monogyn.* Linn..... Toute la plante contient un principe âcre, volatil; lorsqu'on l'incise, elle fournit un suc jaunâtre, amer, caustique, d'une odeur forte et nauséeuse..... Son action secondaire sur le système de la peau lui a fait attribuer une propriété anti-dartreuse. (*Plantes usuelles* du docteur Roques.)

(3) La chimie consultée eût encore servi à prolonger cette erreur; elle n'eût trouvé que du carbonate calcaire sur ces cataplasmes. Or, les chimistes connaissent, et les *Annales de Chimie* ont consigné l'analyse faite par M. Vauquelin de la substance crayeuse dont les articulations du célèbre Daubenton étaient surchargées, et qui, examinée après sa mort, s'est trouvée n'être que du carbonate calcaire et non du phosphate de chaux.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXX.) ( 233 ) ( 21 Octobre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'est par les soins de René du Bellay, évêque du Mans, qu'on vit s'élever dans les environs de cette ville un jardin qui, au rapport d'Etienne, dans son Traité *de re hortensi*, passait pour le plus beau, le plus riche et le plus célèbre de tous ceux de la France. Le petit nombre des plantes qu'on y remarque prouve combien le médecin naturaliste Belon était autorisé à engager, en 1558, tous les chefs de l'Université de Paris à établir un jardin académique. (Belon, *Neglect. Cultur. Plant.*, p. 240.)

### CONSTITUTION MÉDICALE.

Ainsi que nous l'avions prévu, notre tardif été a été terminé au bout de dix jours, et dès le onzième l'hiver est arrivé suivi de son noir cortège, les brumes, la glace, les aquilons et la pluie, sans que nulle nuance intermédiaire ait ménagé le passage de la plus riante à la plus triste des saisons. Ajoutons que nos corps n'ayant point été soumis cette année à l'influence élaboratrice, à l'action sudorifique des ardeurs de l'été, apportent en ce moment une fibre inerte et molle, aux premières impressions d'un froid humide. Déjà une alternative étonnante a signalé les dix jours qui viennent de s'écouler; à un air glacé a succédé un vent austral, tout à fait débilitant; ce n'est pas que l'échelle thermométrique ait offert encore d'énormes disparates, et l'on pourrait comprendre entre dix degrés les différences de température observées pendant cette décade; mais soit intempérie inattendue, soit refroidissement réel du globe non réchauffé cette année par les feux accoutumés de l'été, soit disposition hâtive de l'air déjà hivernal, et difficulté ou paresse de se livrer à un exercice qui puisse en repousser les premières impressions, on éprouve déjà un froid qui d'ordinaire ne se fait sentir qu'à la fin de novembre. Non, comme nous l'observions, que le terme de deux degrés sous glace ait rien d'effrayant et même d'insolite dans cette saison; mais dans cette saison aussi, la terre riche de son propre fonds et d'une chaleur accumulée pendant trois mois de vents du midi, offrait ordinairement de quoi repousser ces premières hostilités de l'hiver, et balancer par un calorique surabondamment mis en réserve, la quantité du froid survenant, au lieu que, dépourvus de la chaleur latente de la terre

et de celle que le soleil devrait verser dans l'atmosphère, nous éprouvons des deux côtés une perte telle que le moindre zéphyr est aquilon; ainsi un nord-est assez léger durant le jour du 9 octobre, a suffi pour donner de la glace le lendemain au matin, et à son tour et consécutivement à ce phénomène, un vent du sud le 18 a semblé ramener le printems, bien que le thermomètre marquât dix degrés, et que dans la saison actuelle le point de dix degrés donne plutôt d'ordinaire une sensation de fraîcheur qu'un sentiment de chaleur. Ces distinctions de chaleur ou de froidure réelle et relative sont nécessaires à bien préciser pour appliquer avec justesse les observations météorologiques à la physiologie; c'est aussi l'objet de notre étude particulière, et nous en dérivons sur-tout les règles de notre conduite médicale ou plutôt hygiénique; car, si chacun voulait y mettre autant d'obéissance et de zèle que nous y mettons de bonne foi et de dévouement, nous abjurerions demain l'art de guérir les maladies pour ne professer que celui d'en préserver; mais continuons, pour n'y pas revenir et y renvoyer quelquefois nos lecteurs, cette discussion sur l'effet relatif d'impressions de froidure ou de chaleur causées par le même point thermométrique.

C'est ainsi que le terme de comparaison thermométrique déjà cité, celui de dix degrés peut n'être qu'un infidèle indicateur de la sensation que fera éprouver la température de l'atmosphère. La chaleur animale est de trente à trente-trois degrés; cette chaleur se conserve la même sous le climat glacial de la Sibérie, comme sous le pôle austral, soit que l'été déploie ses ardeurs, soit que l'hiver sévisse avec intensité. Quelle est donc, en ce cas, cette cause inconnue qui fait que toujours doué de la même chaleur interne, l'homme au sortir des bras du sommeil, consolé par les bienfaits d'une longue nuit qui répara ses forces, détendit ses muscles et répandit dans tout son être, avec l'oubli des fatigues, le courage et presque le besoin d'en subir de nouvelles, quelle cause, dis-je, fait qu'il éprouve un sentiment de froid ou de chaleur en se levant, dans deux circonstances où le thermomètre marque le même terme de dix degrés? N'en doutons point, c'est que la fibre impressionable à notre insu des variations de l'atmosphère éprouve une dilatation toujours relative à la progression des saisons et à cette force d'évolution occulte, qui chaque année fait reparaître à nos yeux le prodige de la germination et de la fructification. Or, si à telle époque donnée du cercle des ans, la vicissitude des saisons a amené le règne des frimas; si au 20 janvier, par exemple, après un grand froid le thermomètre marque tout à coup au matin par un vent du sud dix degrés au-dessus de zéro, au lieu de continuer à marquer dix à quinze au-dessous; il résulte de l'état de resserrement successif, où sera arrivé notre corps par l'ordre des saisons et du relâchement produit par ce phénomène atmosphérique inopiné, une sensation inattendue de bien-être qui nous fera éprouver un plaisir réel à l'impression de ces dix degrés, tandis que si au 20 août, après de grandes chaleurs qui auront porté le thermomètre à vingt-cinq degrés, il vient à marquer un matin subitement ces mêmes dix degrés par un vent du nord, il résultera entre l'état de dilatation où avait été successivement amené notre corps et celui de constriction subite qui le saisit en ce moment, un tel contraste qu'il en éprouvera une sensation non pas seulement de fraîcheur agréable, mais un sentiment pénible de froid, tel que s'il ne prend pas contre lui des précautions, cette commotion communiquée à tout le système vasculaire peut occasionner un mouvement fébrile qui, répété, constituera une fièvre bien réglée et difficile à guérir, quand auparavant il n'existait pas le moindre désordre économique, la moindre cause de maladie.

On peut déduire de ce simple aperçu la conviction du bienfait des observations météorologiques, guides toujours fidèles quand l'ordre des saisons a été régulier, mais indicateurs plus précieux encore quand il a été interverti, et c'est bien cette année sur-tout qu'on peut en apprécier l'importante utilité. Il semble que ces mots: *doux ombrages, retraites sombres, grottes impénétrables aux feux du jour,* ne doivent plus appartenir qu'au style des romans. Encore quatre étés comme celui-ci, et notre langue glacée ne pourra plus traduire ces expressions délicieuses du poète de Mantoue:

« *Hic inter flumina nota*
» *Et fontes sacros, frigus captabis opacum.* »

Encore quatre étés pareils, et nos jeunes écoliers reléguant *les ardeurs de l'été* parmi les lieux communs de l'amplification, ne peindront l'antique climat de la France que sur la parole de leurs professeurs, comme ils célèbrent le beau ciel de la Grèce et les bords sanglans du Simoïs et du Xanthe sur la foi d'Homère et de Virgile.

Mais si les beaux jours furent rares, les maladies ne l'ont point été, et jamais en cette saison moisson plus riche ne s'ouvrit à l'avidité des spéculateurs, quand un régime approprié n'a pas su prévenir ou combattre cette disposition nosologique. Des diarrhées subitement sanguinolentes et toujours muqueuses, des sydérations apoplectiques, des lassitudes spontanées, des affections spléniques (*tædium vitæ*), des douleurs viscérales, des flueurs blanches avec un notable caractère; beaucoup de retours de flux gonorrhéiques, quoique bien traités, des migraines, des hémorragies passives, d'interminables catarrhes, des accès de goutte toujours renaissants, de douloureux rhumatismes, des fièvres bilieuses dégénérant en putrides ou malignes, etc. (1) On devinerait à ce seul tableau celui de la température, et l'on déciderait, sans en être prévenu, qu'une constitution molle a macéré longuement la fibre restée sans ressort. Nous ne publierons point ici les moyens curatifs convenables à chaque maladie, qu'il est peut-être dangereux d'indiquer indistinctement pour tous les cas, et dont l'application a été longuement expliquée et discutée dans ce journal. Nous nous contenterons de dire qu'un régime tonique ne fut jamais plus à l'ordre du jour qu'en ce moment, et parmi les moyens qu'avoue la saine thérapeutique, sans heurter le goût, nous nous empresserons d'annoncer une teinture de quinquina particulière, et telle qu'on la prendrait avec délices comme nos meilleures liqueurs domestiques. Les personnes replètes, adonnées aux plaisirs de la table, à la fibre molle, à la digestion paresseuse, se trouveront très-bien d'en boire une ou deux cuillerées en commençant chaque repas. On la trouve chez M. Bacoffe, pharmacien, rue de Richelieu. La même officine possède des *tablettes au salep de Perse*, dont la vertu anticatarrhale nous a été attestée par plusieurs personnes, et répond en effet à l'idée qu'en donne la recette dont ce chimiste ne nous a point fait un secret. Eh! en est-il d'autre en médecine, que celui de placer à propos les médicamens? et sous ce mot nous comprenons autant au moins les alimens (2) appropriés, que les remèdes pharmaceutiques. En citant ces derniers nous rappellerions volontiers l'attention sur un médicament très-énergique, si nous ne craignions qu'on attribuât à spéculation personnelle l'ardeur de nos conseils. Nous voulons parler du *vin anti-leucorrhéen*, qui se trouve à notre Agence générale, et dont l'effet a été comme miraculeux dans tous les flux dont nous venons d'énumérer la triste série. On sait qu'administré pour les flueurs blanches, son usage doit être précédé d'un régime indiqué, et de quelques précautions particulières; mais dans les relâchemens gonorrhéïques et sans complication syphilitique, il a guéri comme par enchantement, en semblant donner même plus de force à l'organe qu'auparavant.

Des dix jours qui viennent de s'écouler, six ont été froids et secs, trois pluvieux et un chaud et beau; après dix jours de beau fixe, le neuf a offert un froid subit, sur-tout le soir et la nuit; le dix, vent d'est piquant, le thermomètre marque à l'ombre deux degrés sous zéro, à huit heures du matin; le onze, après une nuit pluvieuse, averses dans la matinée; le douze, nous avons une bruine et un grésil d'hiver; le treize, assez beau, froid et soleil; le quatorze, gelée à glace, brouillard pénétrant; le quinze et le

(1) Aux environs de Paris, et sur-tout à Nanterre, sévit une épidémie infantile qui réclame l'attention des praticiens. L'enfant est pris du dévoiement, de la fièvre; le ventre se météorise; les pieds, les mains s'infiltrent; il meurt. Dans cette affection aiguë, mais par atonie, il faut donner dès l'abord le polygala et l'angustura pour faire vomir; des frictions avec la scille unie à la teinture de cantharides camphrée, et couvrir bien l'enfant, dont la boisson doit être quelque infusion carminative sucrée.

(2) C'est ainsi qu'on ordonne avec succès dans certains rhumes des huîtres, et dans tel autre du punch; dans une affection de la vessie, des asperges, etc. On ne tient pas assez compte en médecine du régime.

seize, tems couvert, triste et froid ; dans la nuit du seize au dix-sept, pluie continue, qui entraîne les feuilles de nos vergers et de la vigne desséchées par les gelées, brouillard fétide au matin, froid piquant le soir ; le dix-huit, température du printems, le thermomètre marquant dix degrés à sept heures du matin.

La minéralogie de Plaisance en septembre, au rapport de l'exact et fidèle observateur Mantenga, et qui nous est transmise par son savant correspondant l'honorable conseiller d'État Moreau de Saint-Mery, donne les résultats suivans : baromètre 28 p. 2 et 27 $\frac{2}{5}$, thermomètre 24 $\frac{1}{2}$ et 8 $\frac{3}{4}$, hygromètre 100 et 79, pluviomètre 5 p. 10 lignes $\frac{1}{2}$, en nous laissant à regretter des observations anémométriques. Les maladies dominantes ont été les rhumatismes, les coliques, les tifus, les sinoques mêlées d'intermittentes, sur-tout tierces et quartes. On a observé beaucoup de fièvres exanthématiques, mais dont l'issue n'a pas été funeste. Malgré les conseils des médecins et chirurgiens vaccinateurs, la petite vérole s'est manifestée chez beaucoup d'enfans, mais heureusement avec plus d'innocuité que ne semblait le mériter l'incurie de leurs parens. A quelques différences près de température, plus légères qu'on ne l'attendrait d'une telle distance de climats, ces observations se rapprochent singulièrement de celles que nous avons consignées, et le tableau des maladies ne diffère en rien du nôtre. *Consensus unus, conspiratio una.* M. S. U.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 1 fois O, 11 fois N.-E, 2 fois N.-O., 14 fois E. et 2 fois S.-O.

☉ Pleine lune, le 23 octobre.

☽ Dernier quartier, le 31.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{11}{12}$. — La moindre de 27 p. 11 lig. $\frac{6}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 2 d. $\frac{8}{10}$. (cond.) — Il a monté à 15 deg. $\frac{6}{10}$. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 91 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

---

*Suite des Traitemens curatif et palliatif de la Goutte.*

LES exemples de guérison de la goutte sont nombreux et incontestables ; mais le tort de ceux qui, en les rapportant, ont plus été flattés de citer des cures qui les honoraient que de préciser ce qui pouvait ôter de leur éclat, a été d'induire en erreur ceux qui, sur la foi de telles assertions, et sans guide certain, perdraient du tems et de la patience à tenter les mêmes remèdes contre des gouttes d'un autre caractère. On a outré les accidens pour augmenter la gloire de leur guérison, au lieu de les réduire à leur juste valeur. L'école de Salerne aurait pu réclamer ce vers d'un poëte plus accoutumé à faire loi dans le règne érotique que dans l'empire médical :

« *Tollere nodosam nescit medicina podagram.* »

Il est constant que la goutte noueuse, invétérée, héréditaire, a été jugée incurable jusqu'ici, et que presque toujours les moyens qui parvenaient à déplacer l'humeur goutteuse de ses cantonnemens ordinaires, emportaient le malade avec le mal. Quelques goutteux plus heureux que prudens, mais en très-petit nombre, ont pu donner un démenti à cette triste vérité, mais qui pouvait oser sur la foi d'un seul événement heureux sur cent funestes, hasarder sa vie en usant d'un remède douteux? Pour être certain de guérir en médecine (je parle d'une certitude mathématique), il faut connaître la nature de la maladie et l'effet sur elle des médicamens employés ; ainsi dans la fluxion de poitrine, on sait qu'une congestion sanguine excite un point d'inflammation qui peut successivement déterminer cette adhérence de la plèvre aux côtes qu'on a désignée sous le nom de pleurésie ; la cause reconnue, on en déduit la conséquence que la diminution du volume du sang fera cesser l'engorgement, et en effet des saignées guérissent. Un limon jaunâtre est déposé sur la langue, et atteste la saburrhe des premières voies ; deux grains d'émétique font évacuer l'humeur bilieuse, et le malade est sauvé. Dans tout cela je vois une médecine rationnelle, mais sur la nature, sur la cause de la goutte, nous en sommes réduits aux conjectures ; et si le premier je lui assignai une cause probable, je suis de trop bonne foi, j'aime trop mon art et les hommes pour ne pas le premier aussi déclarer que je pense qu'il faut que le tems et l'expérience aient mis [illegible]

sceau à ma découverte pour en déduire un système de curation certain et sans danger. C'est ainsi qu'agit l'homme qui apprécie la vie des hommes et les devoirs de son état, au lieu d'aller, pour obtenir une famosité passagère ou une fortune coupable, ériger en dogme médical ce qui n'est encore que problématique, et fonder par calcul sur le danger des autres les moyens de sa célébrité et de son opulence particulières.

L'école a vu une telle variété dans les opinions sur cette maladie, que ce n'est qu'avec réserve qu'on peut hasarder la sienne. Les uns regardent la goutte comme essentielle et idiopathique ; les autres, tels que Musgrave, la croyent généralement symptomatique, ou dégénérée d'une autre affection telle que le rhumatisme, le scorbut, la chlorose, l'asthme, etc., au lieu de reconnaître qu'elle est souvent compliquée de ces maladies. Les uns ont cru que nous recevons en naissant ce levain de nos parens, d'autres ont cru avec Boërhaave que nous acquérons par communication, par contagion, ce ferment qui se développe plus ou moins rapidement. Il pense encore que ce levain une fois développé, il est de sa nature de se renouveler chaque année, soit que le corps une fois infecté, soit capable d'en produire une nouvelle quantité, soit que quelque parcelle du premier, dompté pour un tems sans être détruit, reprenne vigueur et communique à toute l'économie ce que Barthès a depuis appelé un *état goutteux spécifique des humeurs*. Des médecins ont assuré que la nature de la goutte était saline, et Quercetan, dans une consultation sur la goutte et le calcul, est allé jusqu'à la déclarer de nature *pierreuse* : on avouera que notre théorie est plus satisfaisante.

La cause prochaine de l'arthrite ( dit Vanswicton, t. iv in aph. Boërrh. ad § 1263 ) est dans une acrimonie particulière des humeurs, une viscosité produite par la *défécation* arrêtée du sang, et par un défaut d'élaboration des alimens dans les systèmes vasculaires. En vérité cette definition ressemble un peu à celle de l'opium par Diafoirus. W. Peter Whyte ( *prévention and cure of gout. London* 1802 ), rapporte la cause matérielle de la goutte à une combinaison particulière dans les fluides animaux. Barthès ( tom. I^er^, p. 63, *Mal. goutt.* ) l'attribue à l'affinité de la substance terreuse dominant dans les humeurs excrémentielles avec les sucs nourriciers des os et des parties qui leur sont attenantes. Démétrius Pepagomenus avait avant lui attribué la formation de la goutte au vice des humeurs mal évaporées dans les articulations, et corrompant la masse du sang où elles sont résorbées. « La nature de l'homme, dit-il, a préparé et établi » dans tous les organes des forces capables d'at» tirer les sucs utiles, et de séparer les superflus ; » ainsi, ajoute-t-il, si dans les articulations les » forces organiques ne sont point assez actives » pour la séparation et l'expulsion des humeurs » excrémentitielles inutiles et crasses, la sura» bondance de ces humeurs, et leur putréfaction » par la chaleur, corrompront la masse du sang, » et l'on *verra naître la goutte.* » Ces auteurs étaient sur la voie de ma découverte, mais ils n'avaient pas donné le *quo modo*, et je crois l'avoir trouvé. Sydenham, plus sceptique ou plus prudent, commence son traité en déclarant *qu'il est difficile et même presque impossible de connaître la nature de la goutte, puisqu'il n'a pu s'en guérir depuis* 34 *ans qu'il en était affligé*, et c'est peut-être cette ignorance de la nature du mal contre lequel cependant il offre tant de remèdes opposés, qui a répandu dans son traité un vague, une incertitude, une irrésolution désespérante et qu'on n'aperçoit point dans tous les autres ouvrages de cet auteur didactique. *La cure radicale et parfaite de la goutte*, dit-il, *est une de ces choses cachées dans les mystères de la nature, et je ne sais, ni quand, ni par qui, elle sera découverte* ( *page* 486 ). Il est vrai qu'il ajoute six lignes plus bas : *cependant, après y avoir bien pensé, je suis porté à croire qu'on découvrira le remède spécifique de la goutte, et si cela arrive jamais, on verra clairement par là quelle est l'ignorance des médecins spéculatifs, et combien ils se trompent grossièrement dans la connaissance des causes des maladies et dans le choix des remèdes qu'ils donnent pour les guérir.* Le bon docteur anglais ne savait pas instruire si bien son propre procès. Puissions-nous avoir accompli son présage, et nous serons bien dédommagés des

peines que ce travail nous a coûtées et des difficultés plus grandes encore que nous avons éprouvées jusqu'ici pour le faire adopter, nous pour qui il est démontré que la théorie que nous proposons est la seule qui explique d'une manière satisfaisante toutes les variétés de ce mal, ses anomalies comme ses accès réguliers, ses indications, ses contre-indications de médicamens, enfin cette incertitude de mode de curation, telle qu'il est aussi favorable dans telle espèce de goutte qu'il est contraire dans telle autre. Nous développerons cette opinion et notre traitement particulier dans le premier numéro.

M. S. U.

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Points de vue nouveaux sur les principes qui doivent être les* régulateurs suprêmes *dans la médecine-pratique, avec l'exposé d'un fait chimique qui en établit l'exactitude.* (Suite.)

VENANT actuellement au but direct que je me propose, je remarque d'abord comme moyen qui doit donner un grand poids aux réflexions qui vont suivre, que la destruction de la maladie qui a eu lieu à la suite des moyens que j'ai employés, est incontestablement l'effet de ces moyens; car en même tems que ces moyens, par eux-mêmes très-actifs, ont été appliqués, n'existant pas dans l'organisme de cause capable de lui imprimer une grande modification, il est clair que la transformation qu'il a subie par l'annihilation du principe morbifique est l'effet de l'énergie seule des médicamens, et non de quelque force intérieure ou occulte qu'on voudrait admettre; et par cela même que les moyens que j'ai employés ont détruit la maladie, il est clair d'un autre côté que toute méthode composée de médicamens qui auraient agi en sens inverse, aurait été nuisible, des moyens dissemblables, contradictoires ne pouvant fournir le même résultat. Voyons actuellement les circonstances qui, lorsque j'ai été appelé auprès de la malade, m'ont conduit au traitement que j'ai employé. Il sera important de rapprocher mon diagnostic de l'opinion à laquelle aurait conduit sur cette maladie la manière la plus ordinaire d'estimer les lésions.

Je place sous trois chefs les élémens de la maladie dont j'ai présenté l'histoire. — L'élément pathologique depuis ma première visite jusqu'à la menstruation a été décidé par un état asténique prononcé, quoique dans des degrés divers d'intensité dans chacune des diverses portions de ce tems. — La menstruation a converti l'asténie en un état sténique qui s'est soutenu jusqu'à la cessation de ce flux. — L'élément morbifique qui avait d'abord paru, s'est montré comme la cause la plus immédiate du dérangement des fonctions, depuis la disparition des menstrues jusqu'au rétablissement de la santé.

Par ce que j'ai exposé ci-dessus de mon traitement, on a vu que les moyens stimulans ont fait la base de ma méthode depuis le commencement de la maladie jusqu'à l'apparition de la menstruation. Il faut remarquer ici qu'après avoir reconnu la nécessité de cette méthode, je portai mon attention par dessus tout, ce qui est plus important qu'on ne le pense communément, à bien graduer la modération ou l'intensité des stimulans sur le degré de force ou de faiblesse existant. — Depuis l'apparition de la menstruation jusqu'à cessation, l'état inflammatoire, soit qu'il fût décidé par l'excitation imprimée à l'organisme par la menstruation seulement, ou par son effet excitant réuni aux stimulus que j'avais employés pour combattre la faiblesse, l'état inflammatoire, quel que fût son principe le plus immédiat, ne pouvant être méconnu, je dus m'arrêter spécialement aux anti-phlogistiques.—Après la destruction de l'état inflammatoire, la recrudescence qui eut lieu dans le premier élément de la maladie me parut indiquer l'urgence du retour à la méthode stimulante; je remarque encore que je mis ici mon plus grand soin à bien proportionner la modération et l'énergie, la volubilité ou la fixité de mes moyens, sur le degré de force ou de faiblesse dans chacune des portions de ce dernier état; et je pense que c'est cette précaution poursuivie avec une imperturbable constance, qui a pu seule triompher de cette maladie.

Comme je l'ai remarqué plus haut, puisque ma méthode est incontestablement la cause à laquelle il faut attribuer la destruction de la maladie, vu qu'elle a été essentiellement agissante et que le

mal était ici trop grave pour que la malade eût réchappé, comme il arrive quelquefois, malgré son inopportunité; puisque, dis-je, ma méthode a détruit la maladie, il est donc clair que toute autre qui aurait été opposée, n'aurait pas obtenu ce résultat. Il s'agit actuellement de savoir si la manière de procéder ordinaire m'aurait fourni le diagnostic auquel je m'arrêtai; si, par cette méthode, j'aurais été porté aux moyens thérapeutiques que j'employai. Très-certainement, si j'étais parti pour mon diagnostic de la manière de procéder ordinaire, je ne me serais pas arrêté, lors des premières visites, au jugement que je n'aurais pas ainsi fait usage de la méthode thérapeutique. Si cette maladie était tombée entre les mains d'un autre médecin, très-probablement jusqu'à la menstruation, elle aurait été considérée ou comme une fièvre *gastrique simple* ou compliquée de spasme, ou comme une fièvre *ataxique intermittente*. Le second élément de la maladie qui se manifesta à l'époque de la menstruation, estimé sous des rapports différens de ceux auxquels je m'arrêtai, aurait été considéré ou comme un état phlogistique faux, ou comme un état phlogistique vrai, porté à un degré violent d'intensité. L'élément pathologique qui succéda à la menstruation aurait paru constituer un état asténique intermittent, mais plus tranché que le premier; et comme les moyens thérapeutiques conseillés par les méthodes ordinaires contre les élémens pathologiques qu'elles auraient reconnus dans la succession des accidens dont j'ai présenté le tableau, sont différens de ceux que j'employai, il s'ensuit que ma méthode n'aurait pas été ici appliquée contre le premier élément de la maladie. Les méthodes ordinaires, en employant des évacuans ou du quinquina en poudre, auraient fait usage de moyens contradictoires aux miens ou plus actifs. — Le second élément de la maladie dans ces méthodes, quant au premier des rapports sous lequel j'ai dit qu'elles l'auraient considéré, ou comme un état phlogistique, n'aurait point été du tout combattu; et envisagé comme un état phlogistique vrai, il aurait subi une méthode antiphlogistique portée trop loin lors de l'apparition du dernier élément de la maladie. La précipitation et l'activité de la méthode stimulante qu'on aurait cru devoir de suite mettre en usage, par la pensée d'un état asténique grave intermittent, aurait singulièrement contrasté avec l'énergie lentement croissante de mes moyens. Pour ce qui concerne les premier et dernier élémens de la maladie mentionnée, ma manière de les considérer comme un état plus ou moins avancé de chute des forces sans considération aucune du périodisme comme élément pathologique indirect, pouvait seule fournir la juste mesure du degré d'intensité dans la méthode stimulante auquel il fallait s'élever pour être utile, et celui qu'on ne pouvait en même tems dépasser sans danger. Quant à l'élément pathologique intermédiaire, ma manière de le considérer comme un état phlogistique vrai, mais à un degré très-modéré à raison des circonstances antérieures, en fixant sur la nécessité de la méthode anti-phlogistique, était aussi seule en possession de justement circonscrire les limites étroites dont on ne pouvait sortir à son égard sans risque.

Par la comparaison que je viens de faire du diagnostic auquel auraient conduit, dans le cas que je viens d'exposer, les méthodes de procéder ordinaires, avec celui que me suggéra ma manière de considérer l'économie animale et ses diverses lésions, on voit qu'il existe de grandes différences entre ces deux instrumens d'investigation, et qu'il en existe par suite dans les moyens de traitement auxquels chacun d'eux conduit. Nous avons vu, d'un autre côté, que ma méthode de traitement a été complètement efficace; il s'ensuit donc que les méthodes ordinaires d'estimer les lésions, et par suite les vues thérapeutiques qui en seraient résultées, auraient été vicieuses, puisque les contraires ne peuvent obtenir le même résultat. Cette conséquence pourra paraître singulière et ambitieuse; qu'importe? si elle est fondée sur la vérité, si elle découle de cette source si féconde de grands bienfaits et d'utilité dans tous les genres, sa fierté ne doit pas empêcher de l'accueillir. Tant que les exemples, l'usage, les habitudes des noms imposans et révérés, exerceront quelqu'influence dans l'adoption des opinions, l'esprit humain ne se tiendra-t-il pas éloigné des routes les plus propres à l'initier dans les lois premières de la

nature ? Mais il reste un objet très-important à indiquer ; il est sur-tout essentiel de dire ce qui fait qu'un résultat si différent se trouve attaché, dans le cas dont il est ici question, à la manière dont j'ai considéré la lésion de l'organisme, comparativement à celui qu'aurait fourni la manière de l'envisager dans les méthodes ordinaires. Les méthodes ordinaires auraient conduit à ces moyens particuliers de traitement, que j'ai spécifiés pour les cas semblables à celui-ci, comme les moyens prépondérans d'action, parce que 1°, elles considèrent en général la maladie comme un tout homogène et sur une origine dont les dernières portions sont indivisibles avec les premières, qui tend presque toujours par la puissance seule d'une force intérieure invincible à la guérison ; 2° parce qu'en même temps qu'elles considèrent la maladie comme un être simple ; elles la considèrent, d'un autre côté, comme résultant souvent de lésions multipliées des organes d'une nature opposée, qui nécessitent aussi des moyens contradictoires ; 3° parce qu'elles ne saisissent pas dans l'organisme la circonstance qui lui rend favorables ou contraires les divers degrés de stimulus, comme le prouve manifestement l'admission de ce principe, que plus la faiblesse est grande avec intermittence, plus la méthode de traitement doit se composer de toniques, d'un caractère très-fixe. J'ai été détourné de ces moyens, et j'en ai employé de différens, 1° parce que je considère la maladie comme résultant d'accidens dont les derniers ne sont point nécessairement liés avec les premiers, n'ont point leur principe dans une force intérieure, que je considère les divers phénomènes qui ont lieu au commencement d'une maladie jusqu'à sa fin, comme le produit seul des causes excitantes intérieures et extérieures auxquelles le malade est soumis, leur aggravation comme l'effet de l'inefficacité des médicamens et des autres causes excitantes, leur calme comme celui de l'impression favorable de ces médicamens ; 2° parce que je considère la maladie, quelque nombre d'organes et de fonctions qu'elle attaque, comme leur imprimant à toutes une lésion analogue, et ne réclamant jamais des moyens contraires ; 3° parce que dans l'administration des médicamens, pour déterminer le degré d'intensité auquel il faut les porter dans chaque cas particulier, je porte toute la force de mon attention à bien préciser le degré où se trouve exister la condition de l'organisme qui lui permet ou lui refuse les violens stimulus. Comme je l'ai remarqué plus haut, les moyens que j'ai employés, ont triomphé, et ont triomphé seuls de la maladie. Les méthodes ordinaires en auraient conseillé de différens. Ces moyens différens n'auraient donc pas triomphé de la maladie, comme je l'ai aussi remarqué, puisque des contraires ne peuvent décider le même effet. Les principes de ma méthode sont donc bons ; ceux des méthodes ordinaires sont donc vicieux : qui pourrait attaquer l'exactitude de cette conséquence ? Une chose que je dois ici particulièrement remarquer, c'est que dans ce travail, malgré que l'histoire de la maladie qu'il présente, soit précieuse sous plusieurs rapports, cette indication du vice du mode ordinaire de considération des maladies, l'indication de celui qui est le plus profitable, au lieu de me rétrécir dans la narration d'un fait, est le résultat que j'ai eu particulièrement en vue d'obtenir, comme celui qui offrait les moyens d'utilité les plus étendus de nouveaux aspects pour l'esprit des phénomènes physiologiques et pathologiques. Le fait individu, et que j'ai rapporté ici, n'a été que le point d'appui de mes principes, bien loin de me les avoir suggérés. Conçus depuis longtemps, et très-souvent mis en pratique, j'en ai seulement fait l'application aux élémens qui l'ont constitué ; il n'a été pour moi que le sujet du développement de mes principes.

*( La fin à l'ordinaire prochain.)*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

l'air, tend toujours à absorber de l'acide carbonique; et forme ce prétendu phosphate calcaire exsudé par les pores des extrémités sur lesquels ce cataplasme s'applique (4). En deux mots, on ne trouve une substance calcaire sur le cataplasme en le levant, que parce qu'on en déposa dessus avant de l'appliquer; et en vérité on est tout honteux d'avoir été aussi complètement dupe d'un stratagème aussi grossier, mais qui pourtant a été calculé par l'inventeur de ce topique, de manière à faire tomber dans le panneau tous ceux qui en seraient témoins. Cette force d'illusion est au point qu'encore aujourd'hui des hommes, d'ailleurs loyaux et érudits, sont tellement prévenus qu'ils seront peut-être difficilement désabusés, même par la démonstration mathématique de notre analyse. C'est ainsi qu'il faut expliquer un rapport qui vient d'être publié (5), et dans lequel on attribue la surface blanchâtre du cataplasme, alors qu'on le retire, non-seulement à l'accumulation des débris de l'épiderme humectée (ce qui peut être en partie vrai), mais encore à une sérosité gélatineuse qu'on n'a pas vu être produite par le mucilage de la graine de lin, et à une quantité notable de phosphate calcaire qu'on n'a pas reconnu être *purement et simplement* (6) du carbonate calcaire produit par la chaux tenue en suspension dans la liqueur en litige.

Mais ce qui semble porter le dernier coup à ce topique trop vanté (et nous mettons dans toute cette affaire autant de bonne foi que M. le rapporteur), c'est qu'il assure lui-même *que cette exsudation se fait pareillement sous le cataplasme de graine de lin seul, qu'elle se fait plus abondamment sous le cataplasme sur lequel la liqueur a été répandue, qu'elle a lieu également chez les personnes non atteintes de la goutte, que quelques personnes n'en ont point eu du tout, qu'elle a été aussi abondante dans des individus qui n'ont point été soulagés par le remède, et qu'en général on peut la regarder comme de même nature que la transpiration qui se rassemble sous les enveloppes faites de taffetas gommé ou de toute substance difficilement perméable*, etc.; ainsi, voilà ce spécifique anti-goutteux, cette panacée héroïque tout-à-coup transformés en un agent mécanique de sueur, tels que le premier liniment huileux, le premier sparadrap, la première toile cirée rempliraient ses fonctions; on avouera qu'il y a loin de là à un agent infaillible de guérison.

Mais, nous dira-t-on, *ce remède guérit;* c'est encore M. le rapporteur qui fournira notre réponse. *Il est des cas où ses effets ont été avantageux; il en est d'autres où il a été sans effet utile.* Il rentre donc dans la classe de tous les topiques carminatifs, émolliens et résolutifs proposés jusqu'ici, et notamment celui indiqué par Sydenham, de mie de pain, lait, safran et huile rosat, et celui de racine d'hibiscus cuite dans le vin, de Celse. Il reste toujours le danger de faire traverser des organes internes par l'humeur goutteuse pour la conduire aux extrémités, et de se méprendre quelquefois sur la nature de cette humeur, quand on n'est pas homme de l'art, et encore une fois le simple cataplasme de graine de lin a souvent produit cet effet plus sûrement obtenu par l'eau de Goudran, le cataplasme acido-muriatique de Villette ou le remède d'Archidet. D'ailleurs Pradier unit à sa très-inutile chaux deux substances, dont l'une sudorifique et létifiante ouvre les pores et dispose à l'hilarité (le saffran) en déterminant l'afflux de l'humeur goutteuse vers la partie couverte du topique; l'autre éminemment stupéfiante calme par absorbtion, détend les muscles, les nerfs, et provoque le sommeil (la chélidoine) : mais ce calme, ce sommeil, interrompent souvent le travail de la nature, la coction humorale, la crise goutteuse; ce calme est perfide, ce sommeil est avant-coureur de celui de la mort, et je le compare à celui du malheureux asphyxié qu'une funeste condescendance abandonnerait à sa somnolence délicieuse, et qui passerait de cet état paisible dans les bras de la mort. C'est au médecin seul qu'il appartient de décider quand on peut sans danger accorder une trève aux douleurs critiques de son malade.

Et nous aussi nous avons non-seulement suivi diverses applications faites par Pradier sur quelques individus, et les premiers nous en notâmes dans notre journal les divers succès, mais encore nous en avons fait plusieurs avec les bouteilles homogènes qui nous ont été transmises par M. Dartigues, et la vérité nous oblige d'avouer que ç'a été quelquefois avec succès, plus souvent sans réussite, et souvent aussi avec empirement de l'état des personnes qui en ont fait usage.

Il résulte de tout ce que nous avons jusqu'ici

---

(4) Ceux qui ont vu manœuvrer le docteur-officier de cavalerie, se rappelleront que sa bouteille était revêtue d'osier pour qu'on n'aperçût pas le dépôt, qu'il ne permettait pas d'en goûter ou flairer le contenu, et qu'il n'en répandait sur chaque cataplasme (à peu près une once) qu'après l'avoir, au préalable, agitée fortement pour entraîner le dépôt calcaire. Au reste, nous avouerons, dans notre simplicité, que nous avons été, les premiers, dupes de son manège. Eh! qui aurait pu se méfier d'un homme qui a la bonne foi d'avouer qu'il est complètement ignorant en médecine, et qui, pour tout le reste, a la bonté de le laisser apercevoir?

(5) Remarquons, en passant, un fait qui dément formellement l'assertion consignée dans le *Journal de Paris*, par Pradier, qu'il a remis lui-même sa recette directement à M. le docteur Hallé, lequel, au contraire, déclare formellement, dans ce rapport, qu'il l'a reçue du secrétariat. *Ab uno disce omnes.*

(6) On lit dans le *Journal de Paris* (15 septembre), qui, dans cette affaire, a fait preuve d'une honteuse partialité, ces mots : « Quant aux élémens de mon remède, je puis *défier les chi-*» *mistes* de les analyser et de les reconnaître, parce que toutes » les substances dont il se compose sont *purement et simple-*» *ment* végétales. » Voilà une pureté et une simplicité bien aventurées! C'est aussi pur et aussi vrai que son assertion, que *jamais M. Dartigues n'en a copié la recette.* Or, lisez le *Journal de l'Empire*, N° du 26 septembre, et son autre protestation de *me rappeler à l'ordre, si je m'avisais de glisser dans mes notes le plus léger soupçon capable de compromettre son honneur.* Il faut avouer que l'honneur de M. Pradier n'est pas aisé à éveiller ou ne garde pas rancune.

exposé, et pour la discussion duquel nous aurions eu besoin de plus de tems et d'espace pour porter dans l'esprit de nos lecteurs la conviction qui a pénétré le nôtre; il résulte, dis-je, qu'une intention manifeste de tromper a présidé à l'invention de la liqueur dont Pradier réclame la propriété, qu'il en a sinon vendu la copropriété, du moins communiqué la recette à prix d'argent, et sous le secret, à plusieurs individus à la fois; que M. Dartigues, l'un de ceux à qui il l'a confiée, aux termes de sa lettre inscrite dans le *Journal de l'Empire* du 6 septembre, *a fait le récipé qui a été remis au commissaire nommé par la faculté, qu'il a remis à Pradier* 3000 *livres, en lui disant qu'il voulait donc qu'il lui payât la communication de son secret, qu'il s'est rendu à ma sollicitation de m'en donner six bouteilles;* que cette liqueur contient éminemment une substance calcaire, bien que Pradier ait formellement déclaré dans le *Journal de Paris*, qu'elle *ne contient que des substances végétales;* que la plupart du tems le mérite de ce topique est le même que celui de tout cataplasme, et sur-tout de celui de graine de lin, déjà employé depuis long tems dans les douleurs arthritiques; que cette application toujours débilitante, quelquefois heureuse, le plus souvent inutile, et parfois dangereuse, et même mortelle, ne peut être pratiquée avec succès que par un homme à qui l'art ait révélé les occasions de s'en servir avec succès; qu'il appartient sur-tout à la Faculté de Médecine, juge-née de ces débats d'intérêt général, et dont le silence en pareil cas serait une calamité publique, de ressaisir une juridiction envahie par le charlatanisme, et de faire cesser le scandaleux exemple d'une lutte indécente entre les médecins de la capitale de l'Empire, et un homme empiétant sur les droits de la médecine et les privilèges de l'art de guérir (7).

Terminons ici une discussion qui ne fut pas sans quelque danger personnel, mais que j'ai dû à l'estime de moi-même, à l'intérêt de l'art, au salut de tous, de soutenir seul, quand chacun, effrayé par un journal calomniateur, désertait le parti de la vérité. *Vulgus vult decipi, decipiatur,* disent les insoucians et les empiriques, et voilà pourquoi l'eau impure des porteurs d'eau dispute encore la concurrence à l'eau épurée par les filtres de l'île Notre-Dame. Pour nous, pleins de la sublimité de notre mission, des devoirs sacrés qu'elle nous impose, planant sur le siècle temoin de ces odieuses querelles, et assistant en idée au jugement de l'intègre postérité, nous croyons l'entendre dire de ceux qui ont osé braver quelques périls pour élever à la santé des autels purs comme elle : *nulla re propiùs homines ad naturam dei accedunt, quàm salutem hominibus dando;* or, avec une telle profession de foi, on peut quelquefois courir le risque d'une apothéose prématurée.

M. S. U.

*Nota.* Dans le démêlé sanglant dont ont parlé diversement quelques journaux, si l'un de mes anciens correspondans s'est trouvé *piqué* d'expressions peu mesurées et arrachées à mon indignation de voir presque désavouer des faits vrais, le résultat est que *nous l'avons été tous deux*, sans que nous ayons à présent à nous plaindre l'un de l'autre, tant il est vrai qu'entre gens d'honneur les choses s'arrangent le mieux du monde. Il n'appartient qu'à quelques journalistes qui ne les arrangeraient pas de même, qui savent mieux glisser un article anonyme que de l'appuyer d'argumens semblables, et exciter des querelles que les soutenir, de voir dans cette affaire un seul de nous accusable d'une lâcheté dont ceux-là seuls sont coupables, qui dirigent leurs coups dans l'ombre, dont les articles non-signés contiennent des provocations à des mesures dont ils sont trop *prudents* pour donner l'exemple, qui enfin, commentateurs aussi infidèles de ce qui s'est fait que conseillers exagérés de ce qui est à faire, confondent le mot de *satisfaction* avec celui de *réparation*, comme ils ont traduit celui de *lâche condescendance* par celui de *lâcheté*, et le tout dans les intentions les plus conciliatrices.

« Qui ne se plaindrait là-dessus?
» Hélas! j'ai beau crier et me rendre incommode,
» L'ingratitude et les abus
» N'en seront pas moins à la mode ».

LA FONT.

(7) Dans ma bonne foi, j'avais proposé une souscription remplie par les goutteux pour l'acquisition de ce topique; mais aujourd'hui que son insuffisance est démontrée par la découverte de la chaux qu'on y mêle, je retire cette proposition, puisque, d'après le rapport même du docteur Hallé, le simple cataplasme de graine de lin a souvent produit le même effet, et que notre propre pratique nous a démontré l'identité des succès obtenus par le topique-Pradier et celui dont nous publions la recette.

CETTE feuille parait, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. MARIE DE SAINT-URSIN, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. COLAS, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 31. — 1er Novembre 1809.


### BIBLIOGRAPHIE.

*Électricité animale prouvée par la découverte des Phénomènes de la Catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'Electricité artificielle dans le traitement de ces maladies, etc.* — In-8°. — Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — Chez *Brunot-Labbe*, libraire, quai des Augustins, n° 33; et chez *Gauthier*, libraire, rue Saint-Thomas du Louvre, n° 30.

A M. MARIE DE SAINT-URSIN, D. M., etc.

*MONSIEUR, un des Rédacteurs du* Mercure de France, *M. Biot, ayant attaqué dans une critique ou plutôt une satire la mémoire et l'ouvrage d'un médecin estimable, de mon père, j'ai cru de mon honneur d'y répondre, et je vous envoie cette réponse.*

*Elle aurait dû être publiée dans le* Mercure, *puisque la satire de M. Biot a paru dans ce Journal; mais ses Rédacteurs ont refusé de l'y insérer, quoique l'équité leur en fît un devoir. Cela ne me surprend pas, et je devais m'y attendre : ces messieurs ne veulent pas prêter leur Feuille pour la honte de leur collègue, ils ont trop intérêt à se soutenir. Mais vous, Monsieur, que de semblables considérations ne peuvent retenir, je vous prie de vouloir bien l'insérer dans votre* Gazette. *Votre impartialité, votre amour pour la vérité et les progrès de la science, me donnent lieu d'espérer que vous ne vous y refuserez pas.*

*J'ai l'honneur d'être,* PETETIN fils, D. M.

Lyon, 3 octobre 1809.

P. S. *Vous pouvez, Monsieur, faire imprimer ma Lettre en tête de ma Réponse.*

*Réflexions sur un Article de M. BIOT, intitulé : SUR LA MANIE D'ÉCRIRE, inséré dans le MERCURE DE FRANCE, N° CCCCXII, 10 Juin 1809.*

*Captat risus hominum et famam dicacis.* HOR.

IL arrive très-souvent que des journalistes, qui se sont donné la mission de juger les auteurs, ne peuvent se faire confirmer ce droit par le public qu'en flattant sa malignité par le ridicule qu'ils s'efforcent de répandre sur les meilleurs ouvrages. Il leur importe peu de blesser le bon sens ou la raison, et d'immoler la vérité. Pourvu qu'à l'aide du sarcasme et de l'ironie ils atteignent leur but qui est d'exciter le rire, ils sont contens, et ils peuvent, en général, être sûrs du succès.

*Hæc demùm sapiet dictio quæ feriet.* MART.

Leur mauvaise foi se manifeste souvent par des objections générales et superficielles, qu'ils avancent impunément sans les préciser et les raisonner. Quoiqu'il faille alors, ainsi que l'a très-bien dit Reid, les regarder comme trop au dessous de soi pour y arrêter son attention, il convient cependant quelquefois de leur répondre, parce qu'il n'y a que trop de gens qui sont les dupes d'un artifice aussi grossier.

*L'ignorance*, a dit M. Biot, *en s'unissant à l'amour-propre et à une grande confiance de soi-même, produit l'art de parler et d'écrire sur ce que l'on ne sait pas, art qui est aujourd'hui cultivé en France avec beaucoup de succès, sur-tout par les journalistes. Vous voyez des gens qui écrivent hardiment sur la botanique, la chimie ou l'astronomie, par pure inspiration et sans avoir jamais songé à ces sciences* (Mercure, page 507). Nous allons voir si ce mathématicien a été plus heureux que les autres lorsqu'il a jugé hardiment d'un ouvrage de Médecine, *par pure inspiration et sans avoir jamais songé à cette science.*

L'ouvrage dont il est question est intitulé : *Électricité animale prouvée par la découverte des Phénomènes physiques et moraux de la Catalepsie hystérique, et de ses variétés.*

L'auteur de cet ouvrage y donne le tableau ou la description de la catalepsie hystérique essentielle, et de quatre de ses variétés, dans lesquelles les sens sont transportés à l'épigastre, à l'extrémité des doigts et des orteils. Il y expose ses conjectures sur les causes de cette étonnante maladie, sur celles du transport des sens, sur la nouvelle manière dont les impressions sont transmises au *sensorium commune*. Il y donne un aperçu sur l'attraction et la répulsion électrique animale et les causes de ces phénomènes; il termine par indiquer le traitement de la catalepsie hystérique, recommandant l'électricité artificielle comme l'un des moyens les plus puissans et les plus sûrs que l'art puisse employer pour la combattre.

Cet ouvrage est précédé d'une notice historique sur la vie et les ouvrages du docteur Petetin. L'auteur de cette notice observe que l'impossibilité apparente des faits n'est pas une raison pour les nier, parce que des faits ne paraissent souvent impossibles que relativement à l'état de nos connaissances. Il rappelle plusieurs découvertes que les anciens auraient jugées impossibles; il aurait pu citer l'anecdote récente du bélier hydraulique de M. Montgolfier.

Après avoir établi, avec les plus grands métaphysiciens, qu'un fait ne doit être jugé impossible que lorsqu'il est réellement en opposition avec les lois d'une classe de faits ou de phénomènes dont la nature est bien connue; il conclut que les phénomènes étonnans que le docteur Petetin a découverts dans la catalepsie hystérique, ne sont pas impossibles, parce qu'ils ne sont réellement en opposition avec les lois d'aucune classe de faits dont la nature est bien connue, et il cite plusieurs expériences à l'appui de cette vérité.

Après avoir rapporté des preuves indirectes en faveur de la réalité des phénomènes étonnans que présente la catalepsie hystérique, l'auteur de la notice en rapporte de directes; il rappelle l'exemple cité par Haller, d'un homme qui, après une maladie nerveuse, reçut un tel accroissement de sensibilité, que tous les organes de son corps, devenus auditifs, distinguaient, comme l'oreille même, la force et le rapport des sons. Il observe que la faculté bien constatée qu'ont les somnambules de voir dans l'obscurité, suppose le même mode de vision des cataleptiques, ou est une preuve de la manière différente dont les cataleptiques reçoivent les impressions des images des objets; puisqu'en admettant même que le sens de la vue ne fût pas perdu dans l'accès de somnambulisme, et que les yeux ne fussent pas fermés comme ils le sont souvent, le défaut de lumière, qui n'empêche pas les somnambules de voir très-bien dans l'obscurité la plus profonde, les objets les plus petits, d'écrire comme le faisait, par exemple, le fameux somnambule dont parle Henricus-ab-Heerz, ne permet pas de supposer qu'ils puissent voir par les lois ordinaires de la vision. Il cite le témoignage de plusieurs médecins et de plusieurs savans, tel que celui de MM. Coladon, Ginet, Dominjon, Dolomieu, Ballanche, Jacquier, Martin de St-Genis, Lynard, etc. (on pouvait ajouter les docteurs Nicolas de Grenoble, Brillouet, Prost, Tourlet, et Menuret de Paris). Il rapporte une expérience très-curieuse de ce dernier. Il allègue la répétition des expériences du docteur Petetin par quelques médecins pratiquant dans différentes villes, tels que le docteur Castin, à Montélimart; un ami du docteur Ricateau, à St-Etienne; le docteur Lamothe, à Bordeaux; plusieurs médecins, à Toulouse; le professeur Fouquet, à Montpellier. « Il y a cinq » ans, dit le professeur Dumas, qu'une jeune » demoiselle du département de l'Ardèche, venue » à Montpellier pour consulter les médecins sur » une affection hystérique accompagnée de cata» lepsie, donna l'exemple de phénomènes aussi » étranges. Elle éprouvait, pendant toute la durée » de ses attaques, une telle concentration de la » sensibilité vers la région précordiale, que les » organes des sens y étaient comme entièrement » fixés. Elle rapportait à l'estomac toutes les sen» sations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui ne » se reproduisaient plus alors dans les organes » accoutumés. Ce phénomène rare, observé chez » une personne bien digne d'intéresser, fut un » objet d'attention pour les médecins, et de curio» sité pour le public (1). » (*Journal général de Médecine*, XI^e^ année, N° CXIII, page 77.)

On s'attend sans doute que M. Biot s'est livré à une sorte de discussion, ou qu'il a combattu la réalité de ces phénomènes par des raisons plus ou moins solides, ou du moins spécieuses; point du tout, il s'est borné à plaisanter sur quelques passages de l'ouvrage qui lui ont paru le plus prêter à la raillerie. Il commence par s'étonner de la grande activité des facultés intellectuelles dont jouissent les cataleptiques; et il s'écrie avec ironie : *Suivant celui-ci* (le docteur Petetin), *pour jouir du développement parfait de son intelligence, il faut être cataleptique.* — Si M. Biot avait les moindres notions de médecine, il saurait que cette grande activité des facultés intellectuelles des cataleptiques est un fait attesté par plusieurs médecins célèbres. Tissot, par exemple, cite une

(1) Si le jeune docteur Double eût assez pesé ces raisons et ces témoignages qui sont déjà, ce nous semble, d'un poids assez grand pour établir la réalité des phénomènes étonnans que présente la catalepsie hystérique, il n'eût pas attaqué cette réalité. Il l'a fait d'une manière qui n'est pas fort difficile, en se bornant à dire : *Cela n'est pas possible.* Il l'a fait sur-tout avec une inconséquence assez étrange, puisqu'il ne peut s'empêcher de la reconnaître, comme le prouvent ces expressions, qui ne nous laissent d'autre embarras que d'opposer son journal à lui même : *Dans quelques faits de catalepsie, on a vu l'estomac devenir un centre très-actif des sensations physiques.* (*Journal général de Médecine*, N° CLVII, page 95.)

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXI.) ( 241 ) ( 1er Novembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

C'est au patron du Tasse, c'est à un protecteur des sciences, c'est à Alphonse d'Est, duc de Ferrare et de Modène, qui mourut le 31 octobre 1534, qu'on doit l'établissement de plusieurs jardins de botanique à Ferrare, dont le plus agréable, entouré par le Pô, se nommait *Belvédère;* et Paucius, professeur de Ferrare, en fut nommé le directeur pendant quelque tems. Les plantes étrangères n'y étaient point épargnées ; aussi cette ville devint-elle le rendez-vous des botanophiles étrangers.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Omnes homines Artem Medicam nosse oportet; est enim res honesta ac utilis ad vitam*, a dit le patriarche de Cos. Comment concilier cette sentence avec les prétentions des demi-savans du siècle, qui feignent de croire que populariser la médecine, c'est la mettre entre les mains de la classe ignorante du peuple; et qui ne veulent pas voir que nous ne conseillons d'étudier les moyens de conserver sa santé, qu'à ceux à qui Jean-Jacques a dit qu'*à quarante ans tout homme doit être son propre médecin?* On sait bien qu'il est impossible qu'une personne qui n'a pas étudié, médité longuement l'art hippocratique, sache distinguer les tempéramens, reconnaître les causes des maladies, appliquer à propos les remèdes convenables, et que sur-tout elle exerce cette étude sur elle-même, dans un moment où l'ardeur de la maladie prive l'homme de sa liberté d'esprit et du don de sa raison. Le médecin le plus docte lui-même ne peut mieux faire que de consulter un médecin instruit, quand l'oppression de ses organes lui ôte les facultés de l'entendement. Il serait donc ridicule de penser qu'un homme inérudit dans une matière aussi délicate, pût exécuter ce qui ne serait pas au pouvoir du médecin le plus versé dans ces connaissances, et on ne peut sans injustice nous supposer une aussi ridicule façon de penser. Nous ne prétendons rien autre chose, sinon que tout homme qui a reçu une éducation soignée, dont le jugement a été exercé par des termes de comparaison soumis à une réflexion habituelle, qui a porté sur ce qui l'entoure et sur-tout sur sa propre santé un esprit d'observation habituelle, a certes tout ce qu'il faut pour prévenir les incommodités qui résultent pour lui de tel ou tel

écart de régime, et dont il a éprouvé que l'influence est dangereuse pour lui (a). Notre opinion, au reste, n'est que celle des médecins qui ont joui de la célébrité la mieux méritée, et qui, préférant à un intérêt mesquin et personnel l'avantage général, n'ont certes pas cru abdiquer ou trahir leurs hautes fonctions de ministres des autels d'Esculape, pour avoir rendu aux fidèles l'accès plus facile dans ses temples. Mânes illustres d'Hippocrate (1), de Celse (2), d'Hoffmann (3), d'Helvétius (4), de Tissot (5), de Buchan (6), de Dubé (7), de Boerhaave (8), de Vignoles (9), de Mead (10), de Vandermonde (11), de Wesley (12), de Barbeu-Dubourg (13), de Le Camus (14), de Verdier (15), de Gardanne (16), de Th. Brown (17), de Sydenham et Dover, de Cheyne (18), Tourtelle (19), Barthès (20), Cabanis (20), Lieutaud (21), Retz (22), Wan-Swieten (23), Duplanil (24), Lémery (25), etc., et vous, mes glorieux prédécesseurs dans une carrière où je m'honore de suivre vos traces et de recueillir encore vos avis, Paulet (26), Pinel (26), Menuret (27), Pissis (28), Portal (29), Geoffroi (30), Desessarts (31), Petit (32), Protat (33), Frier (34), Daignan (35), combien

---

(a) *Valetudo sustentatur notitiâ sui corporis et observatione quæ res aut prodesse soleant aut obesse.* Cicero, de Offic.

(1) *Sapientiæ cognitionem* MEDICINÆ *sororem ac contubernalem esse puto.* Hipp. de Nat. hom. *Videtur autem mihi maximè, de hac arte dicturum oportere* VULGÒ AC PLEBEIIS HOMINIBUS NOTA DICERE. Id. de Vet. Med., IV.

(2) *Primoque medendi scientia, sapientiæ pars habebatur. Rationalem quidem puto* MEDICINAM *esse debere.* Celsus.

(3) *Scientia vitæ ac sanitatis tuendæ omnium nobilissima* OMNIBUSQUE *hominibus commendatissima esse debet.* Hoffm.

(4) *Recueil des Méthodes de M. Helvétius pour la guérison de diverses maladies*, 1 vol. in-16; *Traités des Maladies les plus fréquentes et des Remèdes propres à les guérir*, 2 vol. in-8°, *id.*

(5) *Avis au Peuple, Traité des Maladies des gens du monde, Traité sur la Santé des gens de lettres, l'Onanisme, etc.*, 5 vol. in-8°.

(6) *Médecine domestique, etc.*, ouvrage mis à la portée de tout le monde, 5 vol. in-8°.

(7) *Le Médecin des Pauvres*, par M. Dubé, docteur en Médecine; 1 vol. in-16.

(8) *Aphorismes de Boërhaave*, commentés par M. le baron de Van-Swieten, 1 vol. in-16.

(9) *Essai de Médecine-pratique*, pour l'usage des pauvres gens de la campagne, afin qu'ils puissent se secourir eux-mêmes, etc.; 2 vol. in-12.

(10) *Avis et Préceptes de Médecine* du docteur Méad, 1 vol. in-16.

(11) *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, et Essai sur la Manière de perfectionner l'espèce humaine*; 2 vol. in-12.

(12) *Médecine primitive* à l'usages des gens de la campagne, etc.; un vol. in-12.

(13) *Le Botaniste français*, 2 vol. in-12. On y lit, p. 151 du tome I^er^, ces mots précis : « N'allez pas conclure de là qu'il » ne faille donner aucune notion de Médecine au vulgaire, de » peur qu'il n'en abuse, comme on l'écartait des anciens mys- » tères, crainte de profanation... *Je pense bien différemment.* »

(14) *Abdeker*, 4 vol. in-16.

(15) *Journal de Médecine populaire, etc.*

(16) Rédacteur de la *Gazette de Santé* en 1773 et années suivantes.

(17) *Essai sur les Erreurs populaires*, 2 vol. in-12. Laurent Joubert, en 1578, l'Ecossais Primerose, l'abbé Souchay, le docteur Bienville, et plus récemment le docteur Iharce, ont publié des ouvrages sous le même titre.

(18) On remarque, dans les ouvrages de ces médecins anglais, qu'on n'accusera certes pas d'ignorance, une popularité remarquable dans l'enseignement de la science médicale.

(19) *Elémens d'Hygiène, etc.*, d'un savant physiologiste dont la devise était : *Satius est præcavere quàm curare morbos.*

(20) On trouve à chaque page de ces deux auteurs, sans contredit les plus profonds écrivains de la Médecine moderne, de fréquens passages sur le bienfait de rendre la Médecine populaire.

(21) *Précis de la Médecine-pratique*, 2 vol. in-8°.

(22) *Nouvelles* ou *Annales de l'Art de guérir*, in-16.

(23) *Description abrégée des Maladies qui règnent le plus communément dans les armées, et manière de les traiter*; in-16.

(24) *Médecine du Voyageur*, ou *Avis sur les moyens de conserver la santé, etc.*; 3 vol. in-8°.

(25) *Traité des Alimens*, in-12.

(26) Mes honorables devanciers dans la rédaction de la *Gazette de Santé*, qui, j'ose croire, n'a pas dévié des principes hippocratiques, si elle a dégénéré quant au style.

(27) Auteurs de plusieurs articles de l'*Encyclopédie*, de la *Gazette de Médecine* et de celle *de Santé*.

(28) Auteur d'une Hygiène que nous avons eu souvent l'occasion de recommander aux gens du monde qui cherchent la vraie Médecine débarrassée de ses mots techniques, savante enfin et non scientifique.

(29) Auteur de plusieurs ouvrages de Médecine populaire très-estimés, *Observations sur les Asphyxiés, les Noyés, la Rage, les Empoisonnemens, etc.*; publiés par ordre du gouvernement.

(30) *Manuel de Médecine-pratique, etc.*, à l'usage des chirurgiens et des personnes charitables qui se dévouent au service des malades dans les campagnes.

(31) Auteur estimable de plusieurs articles de Médecine infantile, etc.

(32) Digne successeur du nom et du génie d'Antoine Petit, et auteur d'un *Essai sur la Médecine du cœur*, où le charme de la diction s'unit aux plus profondes connaissances médicales, pour rendre ce livre à la fois agréable et utile à toutes les classes des lecteurs; 1 vol. in-8°.

(33) Auteur d'un ouvrage très-bon sous le titre modeste d'*Elémens d'Education physique des Enfans, et de Médecine domestique infantile, etc.* Ouvrage spécialement destiné aux pères et mères de famille, utile à toute personne bienfaisante qui, retirée à la campagne, se plaît à donner des secours aux indigens, 1 vol. in-8°.

(34) Médecin de Grenoble, auteur de plusieurs ouvrages respirant la plus pure philanthropie; entr'autres du *Guide pour la Conservation de l'Homme*, contenant les moyens propres à prolonger la vie, à le maintenir en santé, et à le rétablir par des règles simples et faciles. Ouvrage pratique et à la portée de tout le monde. *Nouvelle édition* augmentée d'un Discours préliminaire dans lequel la Médecine est ramenée à cette noble simplicité qui la caractérisait dès son origine, etc. Un vol. in-8°.

(35) *Centuries médicales*, et plusieurs autres ouvrages inspirés par le patriotisme le plus épuré et l'hippocratisme le plus orthodoxe.



vous devez être indignés de voir votre désintéressement travesti en brigandage, votre libérale fermeté en apostasie, votre philanthropie en égoïsme, votre érudition rendue si communicable, en ignorance populaire! En vain les siècles anciens ont présenté l'exemple de *Caton* le Censeur, l'un des plus graves personnages d'entre les Romains, dérobant aux pénibles fonctions de sa magistrature assez de momens pour être son propre médecin et celui de sa famille, avec un tel succès, qu'il se vantait de s'être toujours conservé, lui et les siens, dans une santé parfaite par la médecine qu'il s'était créée, et qu'il défendit à son fils d'invoquer jamais l'intervention de la médecine savante. En vain on sait que pendant 600 ans, et jusqu'à Archagatus, Rome fut privée de médecins, sans qu'on ait remarqué que les maladies ou les morts y fussent plus fréquentes. En vain le fameux Vénitien Cornaro offrit le modèle d'un homme qui, sans médecins et par le seul régime, vécut plus de cent ans, quoique né d'une complexion faible et ayant abusé de sa jeunesse. En vain le meilleur conseiller en philosophie peut-être que les modernes puissent citer, le sage Montaigne, nous dit en son naïf langage : « J'ai été assez souvent malade; » j'ai trouvé, sans le secours des médecins, mes » maladies aussi douces à supporter et aussi » courtes que nul autre, et si je n'y ai point » mêlé l'amertume de leurs ordonnances. Le der- » nier de mes frères, et de bien loin le dernier, » se soumit seul à cet art, et lui succéda si mal, » qu'étant en apparence de plus forte com- » plexion, il mourut pourtant long-tems avant » les autres. » Malgré ces imposans témoignages, on voit de jeunes docteurs substituer à ces autorités leur expérience de deux ans, ériger leurs opinions en préceptes, et croire être seuls dépositaires du feu sacré des autels d'Epidaure, parce qu'ils défendent d'un ton inspiré l'entrée du sanctuaire aux profanes, et débitent pour des dogmes de la religion médicale les songes de leur cerveau. Séides plus dangereux peut-être que des pontifes imposteurs, ils immolent à leurs fantômes divins des victimes humaines; ils accusent d'impiété ceux qui veulent étendre le culte d'Hygie; et, dans leur fanatisme, ils préfèreraient une mort arrivée dans les règles, à une guérison opérée sans l'intervention de l'art. Telle n'est pas notre profession de foi : toujours méfians de nos propres forces, nous croyons plus sûr de prévenir les maladies par un régime approprié, que de les guérir par des médicamens, et c'est la raison pour laquelle nous tenons une note si exacte, nous dirions presque si minutieuse, de l'action et de la réaction de l'atmosphère sur les maladies, des maladies sur l'atmosphère.

Tous les arts, toutes les sciences marchent à leur perfectionnement : la peinture, la sculpture, maniérées il y a cent ans, ne suivent plus que la nature pour guide; la poésie, fatiguée à la fin du règne de Louis XV, reprend aujourd'hui un vol plus assuré; l'architecture rend un hommage solennel aux formes antiques, et le Louvre se termine; la musique, cessant d'être un assaut baroque de difficultés vaincues, offre enfin l'alliance de l'harmonie italienne à la richesse germanique; la guerre elle-même, plus expéditive, décide en un mois des siéges, des batailles qui consumaient la vie des guerriers d'autrefois, et l'on a déjà conquis la paix, quand à peine autrefois on eût ouvert la campagne; la chimie a abjuré ses termes insignifians; la politique, ses négociations mystiques et perfides; l'agriculture, ses routines ruineuses; le commerce, ses calculs erronés; la jurisprudence est améliorée; la police est plus surveillante sans inquiéter autant; les finances sont rétablies, et il est vrai de dire que, dans tous les arts, dans toutes les administrations, l'œil du maître a répandu un nouvel éclat. La Médecine seule resterait-elle en arrière et dans les ténèbres? Laissons les faux savans cacher leur nullité sous leurs haillons grecs ou latins, et colporter leurs proportions lilliputiennes sur des échâsses gigantesques. L'homme vraiment instruit ne craint point d'être accessible et de parler la langue du pays. Il n'appartient qu'à l'ignorant ou au faux frère de se retrancher derrière un idiôme barbare ou l'anonyme, et d'ériger en science de mots celle où il s'agit par excellence des choses les plus importantes à l'humanité.

Subjugué par l'ascendant de la conviction, Galien lui-même, cet infidèle héritier du trésor d'Hippocrate, n'a pu s'empêcher de rendre un éclatant hommage à ce dieu de la Médecine, tout en voulant substituer à cette doctrine si pure dans son origine, et depuis si défigurée par ses innovations métaphysiques, et ses honteux plagiats, un jargon le plus souvent erroné, subtilement scholastique et inintelligible; et nous terminerons par cette réflexion ce court plaidoyer pour une vérité qui intéresse toutes les classes de la société, et que nous pourrions étayer d'argumens invincibles pour tout lecteur de bonne foi et désintéressé.

Dans les dix jours qui viennent de s'écouler, le tableau nosographique a présenté bien moins de maladies que la décade dernière ne semblait

en offrir le pressentiment, et c'est ici sur-tout qu'on a pu apprécier l'effet toujours sûr et subit dans cette rencontre, de l'influence atmosphérique sur les affections dominantes. Les maladies passives déterminées par la mollesse de l'air et le relâchement de la fibre, signalées dans notre dernier N°, ont cédé moins aux médicamens ordonnés, qu'à un régime approprié, et sur-tout à un air plus sec, à un soleil plus ardent et moins voilé. Cette amélioration de la constitution atmosphérique a sur-tout fait sentir son influence dans le traitement de cette espèce d'épidémie infantile dans le canton de Nanterre, dont nous avions annoncé les ravages, et qu'éclairés par des témoins oculaires, nous croyons ne devoir aujourd'hui caractériser que d'endémie annuelle et automnale, dans un pays que le voisinage des alluvions de la Seine expose à l'influence de vapeurs marécageuses, laquelle a cédé aux moyens hygiéniques ou médicamenteux que nous avons tracés, et qui déjà s'y pratiquaient avec succès. Ajoutons que cette affection périodique disparaît tous les ans à l'arrivée des premiers froids, bien plus sûrement que par l'emploi des moyens médicinaux les mieux indiqués. Il en a été de même pour les maladies dont nous avons exposé la série dans notre dernier N°, et qui toutes, excepté les coliques, les points de côté, les hémorragies et les accès de goutte, ont cessé de dominer. Le meilleur remède a donc consisté dans un exercice plus actif au grand air, une diète tonique sans être échauffante, quelques bains courts et chauds, le soin de tenir le ventre libre et de moins se charger de nourriture, suivant le conseil d'Hippocrate, Aph. 18, sect. 1 : *Æstate et autumno cibos difficilimè ferunt;* enfin, l'attention extrême d'éviter l'humidité, sur-tout pour ceux qui ont une faiblesse relative de la poitrine ou une disposition particulière à la phthisie, *autumnus tabidis malus.* Tout semble, au reste, se réunir cette année pour consacrer les sages pronostics du prophète de Cos : « *Si verò aquilonaris et aquarum exors autumnus fuerit, his quidem qui humidas naturas habent et mulieribus commodus erit. Reliquis verò fient lippitudines siccæ et febres auctæ et gravedines. Quibusdam verò etiam atræ biles.* » En effet, les dyssenteries, les flueurs blanches ont cessé en ce moment, pour faire place aux ophthalmies, aux fièvres aiguës, aux maux de tête et aux accès de mélancolie. Nous indiquerons, sur la foi d'un chimiste célèbre, contre cette dernière affection qui constitue le spleen anglais, le laudanum par gouttes plus ou moins abondantes dans le café. Nous avons également annoncé contre elle un élixir létifiant de M. le docteur Boiveau, les gouttes anti-moroses de Jean Maire à Metz, et des pilules joyeuses de notre prescription.

Les dix derniers jours qui se sont passés ont offert une température inespérée, et les vignerons ont pu faire une vendange, sinon de vin généreux, du moins de raisins plus mûrs qu'ils ne devaient s'y attendre, et recueillis par une sécheresse sur laquelle on n'eût osé compter. Cette récolte nous rappelle l'époque à laquelle on expose un peu légèrement les rhumatisans, les goutteux, les blessés dans des bains de *marc de raisin*, qui trop souvent ajoutent à l'irritabilité nerveuse, à la contractilité musculaire, un orgasme nouveau, un autre érétisme, dans tous les cas où l'accident demanderait des relâchans et peut-être de l'eau pure et chaude. Au reste, rien de satisfaisant comme le bulletin de la décade dernière, qui offre, outre les motifs d'allégresse qu'inspire le retour du Triomphateur du Nord, une suite de beaux jours dont la rareté cette année nous a fait encore mieux apprécier la rapide jouissance. Le 19 et le 28, froid humide et brouillard fétide; mais le 20, superbe; le 21, plus froid; le 22, le 23, le 24, le 25, le 26 et le 27, soleil constamment rayonnant, bouffées de chaleur printanière, thermomètre à 17 degrés de midi à deux heures, à 10 degrés le matin dès sept heures. Beaux jours suivis de plus belles nuits encore : ciel étoilé, lune resplendissante, aurores fraîches et pourprées; tems automnal enfin, digne en tout point de ces fêtes bachiques et champêtres dont notre enfance nous rappelle le souvenir, et dont il semble que la mode et la prétention ont aujourd'hui proscrit la grosse joie et la simplicité hospitalière.

« Hélas! quand reviendront de semblables momens?
» Faut-il que tant d'objets si doux et si charmans
» Me laissent vivre au gré de mon ame inquiète?..... »

M. S. U.

Depuis le 19 octobre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-E, 4 fois N.-O., 3 fois E., 5 fois S.-O., 12 fois S. et 2 fois S.-E.

☾ Nouvelle lune, le 7 novembre.

Depuis le 9 octobre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 4 lig. $\frac{5}{12}$. — La moindre de 28 p. $\frac{5}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 2 d. $\frac{4}{12}$. (dilat.) — Il a monté à 13 deg. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 78 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## PATHOLOGIE DE LA GOUTTE.

Abordons enfin franchement le mode du traitement de la goutte sur la nature de laquelle les auteurs, n'ayant rien enseigné de précis, n'ont pu, par la même raison, indiquer de moyens curatifs rationnels. Loin d'être détournés de ce but louable par l'opinion généralement répandue de l'incurabilité de cette affection, c'est au contraire une raison de plus de redoubler d'efforts contre cet ennemi dangereux. Notre fonction nous en fait un devoir, et nous serions encore en proie à la syphilis si le même découragement eût retenu les savans à qui nous devons les moyens de combattre cette autre ennemie du genre humain. Sydenham, qui fut tourmenté pendant trente-six ans de la maladie dont nous nous occupons, et qui, incité encore par un intérêt particulier, dirigé par une expérience personnelle, dut sans doute porter sur cette étude le flambeau de son génie investigateur, loin de détourner ses successeurs de cette importante méditation, semble les y inviter formellement en déclarant, *qu'il est porté à croire, après y avoir bien pensé, qu'un jour on découvrira le remède spécifique de la goutte.* Fernel, conf. 12, dit formellement sur le même sujet : *Neque in his, neque in aliis artis operibus me unquam ab investigando deterrebit veterum autoritas, licet ne vel minimum quidem scriptorem neglexerim.* Et moi aussi j'ai lu à peu près tout ce qui a été écrit sur cette importante matière, et je ne sais quel pressentiment me donne la conviction qu'on n'a été empêché de trouver un mode de curation rationnelle que par la raison que la véritable cause de la goutte n'a pas été assignée, et qu'aidé de ces écrits, j'ai surpris peut-être le secret de la nature.

Tous les auteurs ont différé d'opinion sur l'étiologie de la goutte. Hippocrate attribue la goutte au mélange de la bile et de la pituite, qui, après avoir été mises en mouvement, se déposent dans les articulations. Galien lui donne pour cause la surabondance de différentes humeurs et leur afflux tumultueux sur les parties affectées. Oribase, Ætius, Paul-Eginette, Cœlius Aurelianus, Alexandre de Tralle, etc., ont partagé cette opinion. Paracelse a cru la goutte occasionnée par l'acrimonie de la synovie. Le fougueux Vanhelmont, son disciple, a dit que le germe de cette maladie était dans celui même qui nous donne la vie, et pour nous servir de ses expressions, *qu'il y dort jusqu'au réveil, comme l'hirondelle dans son nid.* Sennert, en admettant l'acidité pour cause de la goutte, la croit produite par une effervescence de la synovie; Fernel attribue la goutte à l'action de la pituite, soit interne, soit externe, venant, l'une, des parties intérieures, l'autre, des parties extérieures de la tête. Rivierre décide que la goutte est l'effet d'un sel acide et corrosif inné dans le sang qu'il quitte pour passer dans les vaisseaux lymphatiques qui, à leur tour, le versent dans les articulations.

Sydenham, à travers les incertitudes qu'il laisse voir sur l'origine de la goutte, penche pour en accuser la mauvaise élaboration des alimens par l'estomac; Démétrius Pepagomenus l'attribue au vice des humeurs mal élaborées dans les articulations, et corrompant la masse du sang où elles sont résorbées. Willis l'attribue à des levains particuliers, à la faiblesse des viscères, à un appauvrissement du sang; Stahl dit que parmi les accidens de régime productifs de la goutte, il n'en est point de plus actif que les violentes passions de l'ame; Boerhaave et Van-Swieten prétendent que la goutte est le résultat de la trop grande rigidité des solides, par conséquent de la ténuité du système vasculaire et d'un ferment particulier acquis par communication ou contagion, contre l'opinion de ceux qui le regardent comme inné et héréditaire; c'est, dit Boerhaave, une acrimonie des humeurs qui arrosent le système nerveux. Musgrave la considérait comme une dégénération d'une autre affection, et par conséquent généralement comme symptomatique. M. Hérissant décidé par le sédiment terteux des urines des goutteux, regarde la matière arthritique comme produite par la dissolution des os (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1758, p. 429). Hundertmarck partage cette opinion dans sa dissertation *de Urinâ cretaceâ* (6e vol. d'*Op. de Méd. prat. de Baldinger*), où il rapporte l'histoire d'un malade qui, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, rendit constamment des urines crayeuses, et devint goutteux quand cette évacuation cessa d'elle-même. Vieussens avait rapporté un fait analogue. Plusieurs médecins ont prédit la goutte à des sujets dont l'urine offrait le même sédiment, et l'évènement a justifié leurs pronostics.

D'autres goutteux, au contraire, ont rendu non-seulement par les urines, mais par les sueurs et les vomissemens, des matières liquides dont l'acidité égalait celle des acides minéraux, avec un soulagement notable dans l'accès. P. Martianus, F. Hoffmann, Quarin, rapportent plusieurs de ces faits. Hoffmann raconte qu'un gout-

teux portait au doigt un anneau composé d'un amalgame de mercure, cuivre et tuthie, lequel, avant et pendant la durée de ses attaques, contractait une noirceur livide, qui se dissipait après l'accès. M. Bertholet ( *Journal de Médecine*, juin 1786, p. 476, *et de Physique*, avril même année ) s'est assuré, par plusieurs expériences, que l'acide phosphorique est en bien moindre quantité dans l'urine des personnes sujettes à la goutte, mais qu'aux approches des acces elle en contient autant que celle des hommes bien portans, *et bien plus que dans l'état ordinaire du goutteux*. Ajoutez à cette explication, qu'il s'agit ici de gouttes alcalines, et vous aurez le mot de l'énigme jusqu'ici vainement cherché, et s'il restait quelque doute, l'assertion rapportée par Barthès ( pag. 50, tom. Ier ), de M. Trampel, « que l'urine ne teint point en rouge le papier bleu, dans le période où se prépare le travail de l'attaque de la goutte, ni même durant cette attaque, avant qu'il ne s'y fasse des évacuations critiques, et que l'urine ne dépose un sédiment », suffirait pour lever toute espèce d'ambiguité, et répandre sur cette matière toute neuve le jour le plus lumineux.

Cullen regarde la diathèse goutteuse comme une affection du système nerveux, qui, en se communiquant au système sanguin, produit l'état inflammatoire de la goutte. Elle est, dit-il, la suite de l'état d'atonie qui se manifeste à un certain âge dans les fonctions de l'estomac, et consécutivement dans les extrémités. Barry, commentant Boerhaave, pense que la goutte est causée par l'altération du fluide nerveux ( *aura vitalis* ), produite par le vice de la dernière digestion ou préparation des humeurs. Stoll, d'après Grandt, dit que la cause prochaine de la goutte est une humeur biliforme ou atrabilaire qui s'accumule dans le sang, sur-tout dans le système de la veine-porte, et qui y circule jusqu'à ce qu'elle allume la fièvre dépuratoire arthritique. Van-der-Bosch et Finke l'attribuent au contraire à une disposition donnée par une surabondance de bile et de pituite, par une altération des humeurs mal préparées. Pietsch a soutenu que la cause générale de la goutte est une dégénération du sperme mal élaboré dans les organes de la génération affaiblis, et résorbée des vésicules séminales dans le sang. Barthès, mieux inspiré dans un passage de son *Traité des Maladies goutteuses*, p. 33, attribue la formation de la goutte à deux causes : 1° une disposition particulière de la constitution à produire un état spécifique goutteux et dans les solides et dans les humeurs ; 2° une infirmité naturelle ou acquise que souffrent relativement aux autres organes ceux qui doivent être le siége de la maladie goutteuse. Mais ce sont là des causes éloignées, et non la cause prochaine à cette disposition, qu'il déclare lui être inconnue. Puissions-nous avoir été plus heureux !

Liger assure que l'unique principe de la goutte réside dans le mucilage surabondant des boissons et des alimens. Grandt ne lui assigne pas d'autre cause que les excès dans le régime, joints à une vie molle et sans exercice. Desault en accuse la répercussion de l'insensible transpiration. Ponsart ajoute à cette cause celle résultant de la diminution du calibre des vaisseaux excréteurs du système cutanné. Hoffmann nous dit qu'elle est le produit d'un acide tartareux, et il expliquait ainsi la disposition qu'y ont les ivrognes. Quercetan renchérit sur cette idée, et assure que la goutte est de nature pierreuse. Baynard, conduit par ses analyses de l'urine des goutteux, en a conclu qu'un sel particulier, très-piquant, retenu par une humeur glutineuse, pénétrant les articulations, y cause les douleurs atroces qu'on ressent dans les tendons et les ligamens. Les accès de goutte sont plus ou moins rapprochés, plus ou moins intenses en proportion de l'accumulation de ces sels. Gachet l'attribue à une sérosité âcre, saline, excrémenteuse, surabondante dans le sang, descendant dans les articulations, où elle a peine à s'avancer et à s'évaporer, à raison de l'étroitesse des pores ; il appelle cela un *défaut d'émanation* ; il lui assigne d'ailleurs onze causes, parmi lesquelles il place éminemment *les nourritures animales*. C'est, dit Wiht, l'effet de la combinaison particulière des fluides animaux. Nous avons dit que Barthès l'attribue à l'affinité de la substance terreuse dominant dans les humeurs excrémentitielles avec les sucs nourriciers des os et des parties qui leur sont attenantes. Abjurant ici son esprit novateur, Alphonse Leroy a, dans son *Manuel des Goutteux*, reproduit plus ou moins les opinions que nous venons d'exposer, et s'obstinant à regarder cette maladie comme une affection asthénique, il oppose pour unique médicament le quinquina. La plupart de ces arthritologues, comme on voit, étaient tous plus ou moins sur la voie de l'opinion que j'ai émise, et que je crois la seule soutenable ; mais aucun ne l'avait développée.

Un auteur peu connu a publié sur ce sujet un traité plein de sens, de vues profondes ; et la *Dissertation sur la Goutte*, du docteur *Pierre Desault*, me parait être l'ouvrage le mieux marchant à son but, sans en excepter même le beau Traité de Barthès, plus rempli de doctes hypothèses, de larges idées systématiques, que d'observations de pratique ; et cependant qui fut plus heureusement placé par le sort que ce grand médecin, pour pénétrer par l'art le mystère de la nature dans cette affection protéiforme, puisqu'il fut celui de ce duc d'Orléans sur lequel le docteur Bertholet tenta ses belles expériences, auxquelles j'avoue que je dois la première idée de mon système anti-arthritique ?

Desault établit la cause de la goutte dans la peau qui, pour le dire en un mot, endurcie par l'âge ou obstruée par des humeurs particulières, ne fournit plus l'issue accoutumée à la transpiration insensible ; de là, dit-il, la matière versée par les tuyaux excrétoires, est retenue,

repompée; elle circule dans le sang, elle se mêle à la lymphe, elle se dépose dans les articulations, elle pince par son âcreté les tendons qui y aboutissent, et cause cette vive douleur que nous nommons la goutte.

Cette étiologie a quelque chose de spécieux, mais le docteur nous paraît avoir confondu un des effets de la goutte avec sa cause vraiment originelle. Ainsi que nous l'avons dit, il est deux espèces de goutte, l'une acide et due à l'excédence de l'acide phosphorique, l'autre alcaline et due à la prédominance du carbonate calcaire. Dans cette supposition, la lymphe imprégnée de la substance qui se trouve surabondante, tend, par le mouvement continuel d'expulsion excentrique des humeurs, à porter à la peau ces principes devenus hétérogènes par leur surabondance. Si le grand âge n'a point oblitéré, si une maladie, une intempérie, un froid subit ou toute autre cause, n'ont point obstrué ou désorganisé les conduits sécrétoires auxquels ils s'abouchent, la transpiration insensible débarrassera facilement le système de cette cause morbifique, et s'il n'y a point encore eu d'accès, si cette force cutanée se soutient, le sujet ignorera toute sa vie les douleurs atroces de la goutte, dont pourtant il avait le germe. Seulement de tems à autre, son urine plus chargée, plus colorée que de coutume, déposera un sédiment alcalin ou acide qui pourrait lui donner une fatale lumière sur sa disposition arthritique s'il consultait ce thermomètre sanitaire, et alors il recourrait promptement au régime plutôt qu'aux médicamens indiqués pour se préserver de l'invasion de ce mal et corriger cette disposition.

Mais si la peau devient aride par l'âge, si sa texture cellulaire s'altère, si les vaisseaux lymphatiques ne portent plus à ce facile émonctoire les principes arthritiques déposés dans le système, l'accès de goutte frappe au moment le moins attendu; à moins que selon la sentence d'Hippocrate: *Podagram dyssenteria solvit*, et l'adage de Baglivi: *Acute ad alvum via regia est*, l'humeur transportée sur les intestins, ne se fasse jour promptement et ne s'évacue par une salutaire diarrhée; moyen de guérison, pour le dire en passant, le plus sûr après l'appel à la peau et sur-tout aux extrémités.

Les pieds sont en général le réceptacle le plus ordinaire de la goutte, et notre théorie rend un compte satisfaisant de ce fait. Duverney (*Osteol.*) a fait la remarque que la lymphe, bien plus abondante vers les pieds qui soutiennent le poids du corps et exécutent les plus pénibles mouvemens, y circule aussi dans des canaux plus dilatés et plus multipliés. Atténuée par le froissement continuel des os et le jeu des articulations, elle devient plus facilement transpirable; « mais, comme l'observe » judicieusement le docteur Desault, chaque dépôt » sur les articles laisse à la fin quelque lie, quel- » que marc qui forme une espèce de concrétion » qui augmente couche sur couche à chaque » attaque. Il se forme des matières tophacées » qui bouchent l'orifice de ces tuyaux : alors la » matière de la goutte se porte sur les autres » articulations où elle trouve moins de résistance » et y produit, par succession d'attaques, des » nodosités comme elle a fait aux pieds. Enfin, ne » trouvant plus d'issue dans les articulations, soit » supérieures, soit inférieures, elle se dépose sur » les viscères, et cause ce qu'on appelle vulgaire- » ment la *goutte remontée.* »

Cette explication est ingénieuse sans doute et assurément préférable à celles données par Fernel, qui plaçait la cause de la goutte dans les fluxions de la tête, comme Sydenham dans le désordre des fonctions de l'estomac, Willis dans la présence de certains levains, Van-Swieten dans une acrimonie particulière des humeurs, Boërhaave dans un ferment inné ou communiqué, Barthès dans un état spécifique des humeurs ou dans une prédominance de substance terreuse. On avouera cependant que notre système rend bien mieux compte, non-seulement des symptômes ordinaires de la goutte, mais même de ses anomalies. Par exemple, le docteur Desault, qui aurait pu expliquer d'une façon bien plus satisfaisante l'afflux ordinaire de la goutte aux pieds préférablement aux autres parties par le nivellement résultant des lois de l'hydraulique, semble décider que les concrétions tophacées ne sont que le résultat du marc que chaque accès dépose sur les articulations, et qui, finissant par boucher l'orifice des tuyaux, force la goutte à se porter sur d'autres articles, enfin sur les viscères organiques; or, il est d'expérience constatée qu'il est des gouttes très-anciennes qui n'ont jamais formé de dépôts calcaires, tandis que d'autres très-récentes ont déposé des tophus crétacés, de véritable carbonate calcaire à l'analyse, dès les premières attaques. Or, cette différence s'explique par la différente nature de la goutte qui fournit de la chaux s'il y a excédence de phosphate calcaire, si elle est alcaline; qui n'en fournit point si elle surabonde en acide phosphorique, en un mot, si elle est acide.

Mais à quels signes reconnaître la présence de l'acide ou de l'alcali pour déterminer la nature de la goutte, et par conséquent son traitement spécifique? Le même docteur Bertholet, dont nous invoquions tout à l'heure le témoignage, nous fournira les moyens de répondre à cette question décisive.

Les urines sont les rapporteurs exacts, les indicateurs fidèles de la nature de l'espèce de prédominance arthritique qui, comme l'a dit Barthes, donne aux humeurs *un état spécifique;* et l'on conçoit que cette indication peut être précisée, quand on pense que l'urine sécrétée du sang est, pour ainsi dire, la lie de la plupart des humeurs du corps. Récente, elle contient de l'acide phosphorique libre en excès. Quelquefois, et en cas de maladie, elle sort dans un état alcalin; mais hors cet état elle est saturée de phos-

phate de chaux (1), produit par l'excédence de celui qui abonde dans nos alimens, et est destiné à développer ou entretenir le phénomène de l'ossification (2). Par cette raison, l'urine des enfans, chez qui ce travail est très-actif, contient peu de phosphate calcaire entièrement employé à leur accroissement; par la même raison aussi, on voit parmi eux très-peu de malades de la goutte; de même que les femmes qui perdent beaucoup par les menstrues, la gestation et l'allaitement, sont peu sujettes à cette maladie qui n'arrive ordinairement, et chez quelques-unes d'elles seulement, qu'après le passage de ce qu'on a nommé leur tems critique. *Mulier podagrâ non laborat nisi menstrua defuerint.* Hipp., aph. Car, quoique l'observation apprenne qu'il est des gouttes acides, il est d'expérience qu'elles sont plus généralement de nature alcaline. Au reste, veut-on s'assurer de la prédominance de l'acide ou de l'alcali dans l'urine, on y trempe un papier coloré en bleu par une matière végétale. Si l'acide prédomine, le papier prendra aussitôt une couleur rouge; ou bien on verse, sur une petite quantité de l'urine qu'on veut éprouver, de la teinture de tournesol ou de sirop de violettes qui se coloreront également en rouge. La même épreuve tentée donnera une couleur verte si c'est l'alcali qui surabonde.

On dira peut-être : mais la présence des acides urique, carbonique, phosphorique, benzoïque, et celle des phosphates de chaux, d'ammoniaque, de soude, de magnésie, peuvent rendre l'action des réactifs infidèle. Non, car c'est l'excédence acide ou alcaline qui détermine leur mode d'action, et c'est elle aussi que nous voulons constater dans une liqueur que nous savons bien n'être pas homogène et contenir au contraire les substances les plus disparates. Mais il est une autre objection: on a fait généralement la remarque que quand les goutteux sont sans accès actuel, leur urine est très-chargée: cesse-t elle de l'être, l'accès arrive. Donc, pourrait-on objecter, l'urine n'est pas, quant à la nature spécifique de la goutte, un *arthritomètre* exact, si l'on me permet cette expression. Je réponds: si je ne proposais cette épreuve que dans les tems où il n'y pas d'accès, on aurait raison; mais je la propose au contraire dans toutes les époques, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas d'accès; et voici seulement la différence de l'épreuve dans ces deux cas : lorsque l'accès existe, l'humeur exerce toute entière sa furie sur l'endroit affecté; j'en conclus que l'urine, privée de ce dépôt, doit présenter une prédominance humorale d'une nature précisément opposée à celle qui cause le ravage. Ainsi, si la goutte est acide, l'urine sera alcaline; comme elle sera acide, si la goutte est de nature alcaline. C'est, au reste, à l'expérience à prononcer, et je livre aux épreuves, puis aux méditations des praticiens, ainsi que je m'y suis livré, cette théorie qui est la seul qui ait le mérite d'expliquer d'une manière satisfaisante les anomalies de la goutte, et pourquoi le même remède ne produit pas les mêmes effets dans deux cas qui paraissent absolument semblables, et en un mot, pourquoi il guérit ici quand il tue là.

Une fois la nature de la goutte reconnue, on peut, non-seulement la déterminer de nouveau, et explorer ses changemens par la répétition de ces expériences; mais on peut prévoir, annoncer et par conséquent prévenir ses accès, car on voit bien que si l'urine non trouble qui, pendant les accès, a donné tel résultat, vient à déposer, elle offrira un résultat précisément opposé, et que si ce dépôt vient à diminuer ou à cesser, on peut à coup sûr prédire une métastase de l'humeur arthritique déviée des voies urinaires, et par conséquent une crise de goutte très-prochaine.

Ces bases fixées, le traitement est tout simple, et il ne s'agit que de neutraliser l'humeur goutteuse en donnant, soit les acidules, soit l'ammoniaque étendu, selon que la prédominance est alcaline ou acide. Mais, malgré cette simplicité apparente, il faut encore le tact exercé et physiologique du *médecin intelligent* d'Hippocrate pour administrer convenablement le remède approprié. Ce sera le sujet d'un article suivant, après lequel nous nous occuperons d'indiquer les moyens palliatifs lorsque la goutte est jugée incurable, et enfin de la distinction à établir entre la goutte et le rhumatisme, en indiquant un système rationnel de curation de cette dernière affection, devenue, ce semble, plus commune à présent qu'autrefois.

M. S. U.

(1) Une analyse de l'urine de cheval, faite par MM. Vauquelin et de Fourcroy, a prouvé rigoureusement qu'on n'y trouve ni acide phosphorique, ni phosphate, ni acide lithique. Que devient alors l'excès de phosphate calcaire, qui, séparé des alimens, n'est point employé à l'ossification? Il est déposé, répondent ces chimistes, dans les excrémens qui, en se réunissant dans les intestins, y forment ces calculs volumineux qu'on y trouve souvent. Il est employé à former la corne, la sueur et sur-tout les poils qui donnent à l'analyse 0,12 de phosphate calcaire. Ces émonctoires garantissent ces heureux herbivores des maladies des os, de la goutte sur-tout, produites chez l'homme par la surabondance de phosphate calcaire. ( V. *Bulletin de la Société philomathique*, N° Ier, Germinal an V. )

(2) On serait quelquefois tenté de penser que la goutte est produite par l'abus d'alimens surabondans en mucilage et par conséquent en phosphate calcaire qui, destiné à l'entretien de la charpente osseuse, se trouve excéder la dépense qu'on en fait; et remarquons que ce même mucilage est également très-productif d'un principe acide qui acquiert une qualité phosphorée par son union avec les principes phosphorescens dont le corps humain abonde. En un mot, la goutte pourrait se définir : le résultat d'un défaut de balance entre la dépense et la recette alimentaires; aussi n'est-ce pas chez des gens sobres et actifs qu'on trouve des goutteux.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

dame que l'on vit, à la fin de ses accès de catalepsie, tenir des discours avec une éloquence et une élévation d'idées qu'elle n'avait jamais eues auparavant. Sauvages a vu, en 1742, une servante d'esprit grossier qui, dans des accès de catalepsie, avait une finesse d'esprit et de jugement qu'on aurait été bien éloigné de lui supposer. Dehaen parle d'une petite fille de douze ans qui, dans chaque accès de catalepsie, s'emportait avec beaucoup de chaleur et d'éloquence contre des défauts de conduite très-réels, dont la censure était fort au-dessus de son âge. Il y a plus; le don des prédictions qu'ont, jusqu'à un certain point, les cataleptiques, et sur lequel je m'étonne que M. Biot n'ait pas plaisanté, est aussi un fait attesté par les médecins les plus dignes de foi. Ainsi Sauvages, par exemple, a vu deux filles domestiques se prédire mutuellement, trois ou quatre jours d'avance, leurs paroxysmes hystériques et les accidens dont ils devaient être accompagnés.

*Le docteur Petetin*, continue M. Biot, *soignait une dame affectée de cette maladie : dans les commencemens, elle chantait et riait presque sans interruption. Il voulut la guérir de ces défauts par de sages représentations; la malade n'en tint compte. — La guérir de ces défauts* est une expression que la raillerie a suggérée à M. Biot, et dont le docteur Petetin ne s'est pas servi. Si ce géomètre eût lu l'ouvrage, il saurait que les chants de cette dame étaient tellement prolongés et fatigans pour elle, qu'ils finissaient toujours par décider une hémoptysie ou un crachement de sang qu'il était bien nécessaire de prévenir.

*Le docteur*, ajoute M. Biot, *comprit qu'elle n'entendait pas : par le plus grand hasard du monde il s'avisa de lui parler sur le bout des doigts au lieu de lui parler à l'oreille; aussitôt elle entendit et comprit parfaitement.* — Les railleries sont mauvaises, comme l'a très-bien dit Bayle, quand elles sont fondées sur l'ignorance des choses qu'on est obligé de savoir. Encore une fois, si M. Biot eût lu l'ouvrage, il saurait que ce ne fut qu'après avoir été averti par un évènement singulier (qu'il serait trop long de rapporter ici) que l'épigastre remplaçait le sens de l'ouïe, que le docteur Petetin s'avisa de parler sur le bout des doigts de sa malade. Le hasard lui ayant fait connaître le transport de ce sens à l'épigastre, il était naturel de reconnaître si ce transport avait aussi lieu sur d'autres parties.

*Le docteur Petetin*, dit M. Biot, *essaya de parler à sa malade en plaçant la bouche sur sa poitrine.* — M. Biot confond : ce n'était pas la poitrine, c'était l'épigastre, ce qui n'est pas la même chose; mais on ne doit pas être surpris si un mathématicien a fait ce *quiproquo;* on va voir qu'il ne lui est pas désagréable.

*C'était par là* (la poitrine), continue le judicieux critique, *qu'il interrogeait sa malade sur sa maladie.... Ces facultés merveilleuses échauffant la tête du docteur, il ne put se défendre de tenter encore quelques expériences sur la poitrine de sa malade.* — M. Biot revient souvent à la *poitrine;* ce docteur des *sinus* et des tangentes paraît le faire avec plaisir. On n'en est point surpris,

> Chacun a son défaut où toujours il revient :
> Honte ni peur n'y remédie. LA FONTAINE.

Après avoir taxé de folie la découverte des phénomènes étonnans observés dans la catalepsie hystérique, le docteur-géomètre conclut très-judicieusement que l'auteur de ces rêveries a dû mériter le reproche que Pline l'ancien faisait aux médecins de son tems, celui *de réduire bien des gens à leur plus simple expression.*

*Et experimenta per mortes agunt.*

*Pauvres humains!* s'écrie M. Biot, *multipliez bien les moyens de sortir de ce monde, vous n'en aurez jamais qu'un d'y entrer.* Certes, quel mouvement oratoire! quelle grande vérité! quel effort de génie n'a-t-il pas fallu pour la trouver! Elle fait, sans doute, beaucoup d'honneur au docteur des *sinus* et des tangentes; il est seulement fâcheux que ce soit une conséquence tout-à-fait fausse, déduite (pour me servir de ses propres expressions) *des principes extravagans nés du désordre de son cerveau;* parce qu'en supposant que le docteur Petetin eût surchargé le tableau de la catalepsie hystérique de traits chimériques et superflus, cette surcharge ne pourrait aucunement influer sur son traitement qui n'en reste pas moins le même. Si M. Biot eût consulté l'opinion publique, avant d'insulter très-indécemment à la mémoire d'un médecin estimable, il eût appris que sa pratique a été des plus heureuses. S'il eût seulement lu son ouvrage, il saurait que le docteur Petetin a répandu de nouvelles lumières sur le traitement de la catalepsie; il eût vu, par exemple, pages xij et xiij, qu'un cataleptique, après sept mois de traitement inutile de la part de médecins célèbres, a été guéri en peu de tems sous sa direction.

Si le docteur-géomètre n'a pu lire ou entendre l'ouvrage, il s'est amusé à en compter les lignes. *La seule liste des titres académiques du docteur Petetin*, dit M. Biot, *occupe dix lignes.* Ceci rappelle l'anecdote d'un géomètre à qui l'on demandait ce qu'il pensait d'un concert auquel il venait d'assister. « Je n'ai pu, répondit-il, juger du caractère et du mérite des différens morceaux de musique qui ont été exécutés, ni apprécier le talent des musiciens; mais *j'ai calculé qu'ils ont donné tant de coups d'archet.* »

Nous terminerons en donnant au docteur-géomètre quelques conseils nécessaires. Le premier est de lire et de comprendre les ouvrages des auteurs avant que d'en juger. Le deuxième est de se servir d'autres armes que de celles du ridicule pour les combattre, à moins de n'ambitionner que la triste gloire de plaire aux sots, parce que les gens sensés ne se contentent pas de plaisanteries; il leur faut des raisons, du jugement

sur-tout; or, il est moins pardonnable à un géomètre qu'à tout autre d'en manquer. Le troisième est de ne pas écrire sur une science qu'il ne connaît pas, *par pure inspiration et sans y avoir jamais songé*, parce que l'on a droit de lui demander, avec Paracelse ( dans Fontenelle ) : *Mais, vous qui décidez avec tant d'autorité, quel métier avez-vous donc fait pendant votre vie?* ( Dialogue des Morts. ) P******, D. M.

*Note du Rédacteur.* — Cet article inspiré par le louable désir de venger la mémoire outragée d'un père et l'honneur d'un art injurieusement ridiculisé, nous fournit l'occasion de nous étonner de la légèreté coupable avec laquelle quelques demi-savans parlent depuis quelque tems d'une science qu'ils ne connaissent pas. A les entendre, on croirait qu'il est inutile d'étudier la Médecine pour être initié à ses redoutables mystères; mais, à les lire, bientôt désabusé, on aperçoit que leur ignorance égale leur présomption. Tel jeune homme lithologue-juré publierait avec confiance, et *par analogie*, un Mémoire sur les *Calculs* de la Vessie, parce qu'il est né *calculateur*, ou parce qu'il a peut-être recueilli quelques pierres météoriques, dont, au reste, il ne peut même assigner la nature ou expliquer la formation ou la chute dans notre atmosphère, quoique cette connaissance soit précisément du domaine *obligé* de la science dont il se croit professeur. Il vous expliquera tous les phénomènes de la nature, excepté justement ceux qui sont du ressort immédiat de sa chaire. Mais il parle d'or sur tout autre sujet que les siens, et il se mettra à écrire, *stans pede in uno*, un article contre la médecine avec la même intrépidité qu'il en ferait un pour les modes de *Le Roy*, s'il lui était commandé. Vide ou plein, il faut que son coche parte; malheur au premier ballot qui se trouve sous sa main! Prêt ou non, il est expédié à qui de droit, et c'est ainsi qu'un journaliste passe en compte aux pauvres lecteurs les délires de son cerveau ou l'acquit de ses vengeances privées!!!

Quand verrons-nous la fonction de journaliste rappelée à la dignité de ses utiles attributions? Oublie-t-on que la rédaction d'une feuille reconnue par le gouvernement est une espèce de magistrature de l'opinion publique, et que c'est forfaire à ses devoirs de juge que de laisser pencher la balance sous le poids de l'or ou des animosités personnelles? Oublie-t-on qu'on remplit auprès de ses Abonnés un ministère de rapporteur inséductible, et que c'est abuser de leur confiance que d'offrir ou soustraire à leur estime ce qui n'en est pas digne ou ce qui la mérite? Mais il y a loin de là à *stigmater* du fouet de la satire la tête des personnes, quand on n'a reçu que le droit de s'occuper des choses. Vous n'êtes appelés qu'à juger les ouvrages, laissez à d'autres le pénible soin de juger les auteurs. Journalistes qui voulez être dignes de ce titre, rappelez-vous souvent ces mots: *Parcere personis, dicere de vitiis*. C'est la devise de l'écrivain à la fois impartial et courageux, qui, obligé de signaler un mauvais ouvrage, le fait avec l'urbanité et les égards dus à l'erreur de bonne foi, et que mérite tout auteur philanthrope qui n'affiche ni une mission dogmatique, ni des prétentions à l'infaillibilité.

Quant à ces jeunes censeurs du genre humain, qui semblent vous menacer toujours de la férule qu'ils redoutaient encore hier; qui, voulant tout asservir à leur petit compas géométrique, enleveraient bientôt, de leur autorité privée, à Thalie son masque, au Tems sa faux, à la Poésie ses inspirations, à la Mémoire ses touchans souvenirs, à la Peinture ses brillantes couleurs, à l'Eloquence ses mouvemens oratoires, à la Médecine ses doctes et prudentes conjectures; qui, blâmant l'imagination dont ils sont dépourvus, la sensibilité qui leur manque, l'art de dire qu'ils n'ont pas, se croient, pour quelques demi-succès dans quelque trop facile partie, prédestinés à inonder le genre humain des torrens de leurs lumières, ne tenez pas plus compte de leurs graves arrêts que s'ils n'étaient pas rendus. L'oubli de leur existence est la seule vengeance à tirer de leur nullité ambitieuse. Mais voulez-vous punir leur vanité par leurs fautes mêmes, condamnez-les à signer leurs ridicules jugemens: dès-lors plus d'anonyme, partant plus d'audace ou plus d'impunité; l'obligation de se nommer impose la loi du respect de soi-même et des autres, offre la nécessité de donner, en signant ses articles, une sorte de garantie de ce qu'ils contiennent, et un point de mire certain pour les réponses. M. S. U.

## AVIS. — *Concours.*

Nous rappellerons, pour la dernière fois, à nos Abonnés, l'expiration du terme fixé pour l'envoi des Mémoires sur la question : *des causes et du traitement des épidémies*, dont le programme a été exposé dans le N° 12 du 21 avril 1809; et comme l'éloignement pourrait avoir empêché quelques-uns de nos souscripteurs en pays étrangers de risquer de nous faire passer leur travail qui est tout prêt, dans la crainte qu'il n'arrivât pas à tems, ou qu'il ne s'égarât en le confiant à des postes intermédiaires, nous déclarons que nous prorogeons définitivement jusqu'au 1er décembre prochain, l'expiration de l'époque utile pour l'envoi à faire, par ceux de nos correspondans qui seront flattés de se présenter dans cette glorieuse carrière. Mais le délai pour le jugement des Mémoires ne sera pas pour cela différé, et les juges désignés en seront quittes pour mettre plus d'activité et de zèle dans l'examen des pièces soumises au concours dont ils s'occupent dès à présent. Ce prix, consistant en une médaille de 200 fr. donnée par M. de Chevreuse-Luynes, sera adjugé, le 1er janvier 1810, au Mémoire qui aura obtenu la majorité des suffrages; et tout semble se réunir, importance du sujet, libéralité du fondateur, confraternité des concurrens, etc., pour animer encore l'émulation des prétendans, et donner un intérêt particulier à ce prix distribué en famille. Nous prévenons que les manuscrits envoyés resteront à notre disposition; seulement nous en nommerons ses auteurs, s'ils le desirent.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 32. — 11 Novembre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

Il est doux, au milieu des fatras littéraires ou scientifiques dont nous sommes par état les malheureux référendaires au tribunal de nos Abonnés, de trouver quelques travaux avoués par le goût ou dictés par l'utilité publique. A ces deux titres, nous citerons les ouvrages suivans; et c'est avec un intérêt particulier que nous les recommandons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui savent bien qu'inséductibles même par l'amitié, c'est toujours avec une impartialité rigoureuse que nous rendons compte des ouvrages nouveaux, et que si nos jugemens ne sont pas sans erreur, du moins ils sont toujours exempts de prévention ou de mauvaise foi.

Parmi ces ouvrages se recommande le VI^e^ et dernier tome du *Cours complet d'Agriculture pratique, d'Économie rurale et domestique, et de Médecine vétérinaire*, par l'abbé *Rozier;* rédigé par ordre alphabétique. — In-8°. — Prix, 7 fr. chaque volume, et 9 fr. franc de port par la poste. — Chez *Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, N° 10; et chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, N° 26.

Ce VI^e^ volume complète le *Traité d'Agriculture pratique* sous forme de dictionnaire, que nous annonçâmes à l'époque des premières livraisons, et acquitte pleinement l'éditeur des engagemens étendus qu'il avait pris avec le public. Non-seulement il n'est point resté au-dessous de ses promesses, mais, par une loyauté rare et digne d'être honorablement mentionnée, M. Buisson a offert à ses confrères le louable exemple, qui trouvera peut-être peu d'imitateurs, d'une entreprise dans laquelle un libraire, qui s'était engagé envers ses souscripteurs à fournir 6 vol. in-8° de 500 pages (en tout 3000), a composé chacun d'eux de plus de 600; de manière qu'il a excédé de 564 pages ou d'un volume gratuit ses obligations. Mais, indépendamment de ce matériel de l'ouvrage, la plupart des rédacteurs, dignes de leur auguste mission, l'ont exécutée avec une érudition sans pédantisme, une instruction au niveau des connaissances modernes sans en adopter le néologisme, une philosophie franche et sans prétention qui méritent les plus grands éloges. On distinguera dans ce dernier tome les articles *Rage, Raisin, Renoncule, Robinier, Saignée, Sécrétions, Sophora, Squirre, Tige, Tournesol, Tulipier, Vaccine, Vigne*, qui offrent le plus d'intérêt, soit par le charme du style, soit par l'attrait de l'instruction. Le volume est terminé par un supplément destiné à réparer les omissions qui ont pu échapper dans un ouvrage d'aussi longue haleine, ou à insérer les articles survenus après son impression. Nous y avons distingué l'excellent article *Météorologie*, à raison de la liaison particulière qu'il a avec notre travail habituel. On y reconnaît les vues fines et profondes, la patience d'obser-

vation, l'expression pittoresque du savant commentateur de Buffon, M. Sonnini, dont nous avons eu tant de fois occasion de louer l'infatigable esprit de recherche, caché sous les ornemens de la diction la plus harmonieuse. C'est encore à lui qu'est due l'*Introduction* qui a paru avec ce volume; et les rédacteurs ne pouvaient, en effet, choisir entr'eux un écrivain qui joignit à plus de libéralité de pensée, plus de chaleur de sentiment, plus de franchise d'opinion, plus de coloris d'expression, toutes les qualités, enfin, qui constituent le peintre de la nature, rehaussées encore par cette modestie qui fait toujours pardonner sa supériorité. On démêle, à travers les hautes conceptions de la philosophie auxquelles s'élève le digne héritier des Pline, des Varron, des Collumelle, un sage qui, contemplant du rivage les tempêtes de la vie, aspire à se reposer au port; et nous féliciterions le Mécène généreux qui, sachant décider un tel savant à abdiquer la magistrature géologique, l'inviterait à se borner à appliquer désormais ses leçons à l'embellissement de quelque *Tibur* nouveau. Il se préparerait à la fois, et des soirées délicieuses, et une école d'instruction pratique, et un rapport plus fructueux de ses domaines, tout en acquittant la dette de la reconnaissance publique.

Nous terminerons cette notice bibliographique par la remarque que le *Cours d'Agriculture pratique*, que nous annonçons, est le plus complet qui ait paru jusqu'ici, sans être trop volumineux, et qu'il unit le mérite rare de pouvoir être entendu par toutes les classes de la société, à celui d'un prix assez modique pour pouvoir être acheté par tout le monde. M. S. U.

---

*Réponse des Médecins et Chirurgiens d'Évreux, membres du Comité central de la Société de Médecine du département de l'Eure, aux calomnies publiées contre eux dans le Mémoire relatif à la mort de* M. Cochart Deservolus, *rédigé par* M. Billecoq, *et inséré par* M. Méjan, *sous le titre* d'Accusation d'empoisonnement, *au N° XX du Recueil des Causes célèbres.* (*Juillet* 1809.)

*Sit decens atque verax.* Horat.

— In-8°. — A Évreux, chez *J.-J.-L. Ancelle*, imprimeur de la Préfecture et de la Société de Médecine.

Une famille, courbée sous le poids de l'opinion publique, pouvait laisser écouler sans obstacle ce torrent, et peut-être reconquérir un jour par cette force d'inertie l'estime de la postérité à défaut de celle contemporaine; mais, forte de cet esprit de réticence et de ménagement qui, dans les provinces sur-tout, n'ose opposer à la marche audacieuse du crime le front sévère de l'irréprochable vertu, de l'incorruptible équité; forte d'une prescription acquise par les années, et non d'une innocence prouvée par des débats contradictoires; forte enfin et non fière de moyens *de forme*, après avoir esquivé toutes les discussions *sur le fond*; cette famille, dis-je, a l'impudence d'attenter aujourd'hui à l'honneur de graves et honnêtes ministres de santé qui, dans un Mémoire aussi fort de choses que rempli de décence, et justifiant complètement son épigraphe, viennent de repousser cette insulte en prouvant, non pas au département de l'Eure et à Évreux, déjà convaincus par la notoriété des faits, mais à la France entière, que le cadavre du malheureux Deservolus, si imprudemment exhumé aujourd'hui par sa famille, n'a été plongé que par elle dans le tombeau. Il est affreux, il est terrible de penser que ce soit des mains des siens qu'un époux, qu'un père ait vu abréger le terme de ses jours; mais, quand à l'impunité, des assassins joignent l'audace, simulent la confiante sérénité de la vertu, et usurpent les honneurs de l'innocence persécutée, il est du devoir des Journaux de flétrir ceux que ne peut plus atteindre la loi; et nous devons unir notre voix à celle des médecins, des chirurgiens insolemment calomniés par le Mémoire de M. Billecoq. Un sentiment de prévention a pu égarer cet estimable avocat. Entouré de parens intéressés à le tromper, il a pu prêter à leur défense une éloquente voix: mais ce prestige s'évanouit devant les faits; et tel est l'effet qui résulte de

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXII.) ( 249 ) ( 11 Novembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

MARC PAUL, de Venise, quoique voyageur, n'en doit pas moins trouver ici sa place ; après avoir parcouru la Tartarie, la Chine et les îles de l'Océan indien, depuis l'an 1270 jusqu'en 1295, il a donné une très-bonne relation de tous ces pays, et l'on y trouve des détails intéressans sur le curcuma, le bétel, le camphrier, l'arbre qui donne l'encens, la rhubarbe, le bressillet ou sapan, et autres plantes de ces pays. *Voyez*, à ce sujet, les collections des anciens voyages par Ramus, ou celles de Purchaz.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

QUELQUES personnes ont cru voir une contradiction entre l'opinion par laquelle nous établissons que l'intervention de la Médecine est souvent plus dangereuse qu'utile, et les plaintes que nous formons souvent de voir envahir le patrimoine d'Hippocrate par des profanes ou des ignorans. Qu'importe, disent-elles, qui professe la Médecine, puisque cette science est conjecturale, et n'est-il pas vrai qu'il doit exister moins de préjugés chez un ignare que chez un pédant ? Si cette objection est faite de bonne foi, il est de notre devoir d'y répondre. Si nous avons repoussé du lit du malade la Médecine, ce n'est point, certes, celle qui, instruite par l'étude, guidée par l'expérience, lente à médicamenter, épie les crises de la nature, prévient ou atténue celles qu'il juge devoir être pénibles, facilite et met à profit celles favorables, et par-dessus tout expectante, s'attache plus à préserver qu'à guérir ; mais bien cette Médecine active, inquiète, qui hâte les accès, brusque les symptômes, et, témérairement perturbatrice dans les maladies les plus régulières, ajoute le mal des remèdes à celui de la maladie. L'une est à l'autre, ce que la religion consolante est au fanatisme intolérant ; et pour suivre cette comparaison, de même que toutes les sectes religieuses ont eu leurs prodiges, leurs rits secrets, leurs mystères impénétrables au vulgaire, tandis que la vraie religion, simple dans ses dogmes, tolérante dans ses lois, sage dans ses préceptes, est accessible à tous, de même la vraie Médecine laisse au charlatanisme ses arcanes et ses miracles, répand sans ostentation ses bienfaits sur tous les êtres, et permet à chacun d'étudier ses utiles vérités. Le tems est passé où l'homme défendait à l'homme d'étudier *la science de l'homme*, à moins que sa tête ne fût

remparée d'un bonnet doctoral. Épris de la vérité, indulgent pour l'erreur, inflexible pour la séduction, impitoyable pour la tromperie, le vrai médecin repousse d'une main le charlatanisme effronté, et accueille de l'autre l'empirisme qui sait douter. Il ne se targue point de mettre à haut prix ses conseils et ses soins; ses malades sont ses amis, et ses avis des conférences affectueuses. Je sais qu'en professant une telle opinion, on ne se fait pas une clientelle de malades qui *veulent être guéris*, docile troupeau qu'on gouverne par la crainte, qu'on amuse par des termes mystiques, et dont la reconnaissance est en proportion des terreurs qu'on a l'art de lui suggérer; je sais qu'on n'a point ainsi pour soi la cohorte pharmacopole et le suffrage si lucratif des confrères consultans : mais on a le témoignage de sa conscience, la conviction d'avoir fait son devoir, d'avoir préparé à l'État une génération vigoureuse, ennemie des médicamens, amie de l'exercice et de l'hygiène, des Français enfin dignes de leur ancien nom de *Francs;* et la paix de la conscience vaut bien un équipage.

Sans doute la peur a plus fait élever de temples que la reconnaissance; l'image d'un dieu armé de foudres ou allumant des feux éternels, a plus doté d'églises que celle d'un dieu de paix et de bonté. Mais si le sort m'eût appelé au culte des autels, médiateur entre les hommes et la divinité, je sens que j'eusse aimé la peindre aux mortels toujours bonne, toujours clémente, et ramener ses enfans à leurs devoirs par le sentiment de l'amour plutôt que par la crainte de ses colères. L'être puissant par excellence ne peut avoir des passions annonçant la faiblesse, et la colère atteste l'impuissance de se venger, ou le doute du succès de ses vengeances. Il en est de même en médecine. Celui-là seul doit s'armer d'un maintien sévère, qui a besoin de cacher sous ce masque la nullité de sa science, et recourir à l'emploi de la Médecine curative, qui n'a pas su pratiquer à propos la Médecine qui préserve. Heureusement cette doctrine commence à se répandre, et c'est avec quelque plaisir que l'un des premiers à la professer, j'ai trouvé ces jours-ci dans un Journal estimé (1), ces expressions qui commentent trop fidèlement ma pensée, pour que je ne m'empresse pas de les consigner ici. Je ne reprocherai à l'auteur de ces idées libérales qu'un tort, c'est celui de ne les avoir garanties que de sa lettre initiale. L'anonymie est presque le désaveu de son opinion, et nuit toujours à la propagation des vérités qu'on veut faire connaître. Si c'est modestie, elle est excessive; si c'est défaut de courage, peut-on en manquer quand on professe de tels principes? Les voici, et ils ont de plus le mérite d'avoir été émis en rendant justice à la philanthropie du *docte* et non *docteur* Parmentier : « C'est principalement à de plus » mûres et plus philosophiques considérations » sur l'hygiène, que nous devons les progrès » de la médecine moderne et une grande dimi- » nution de mortalité parmi les hommes. Il y » a soixante ans que la plupart des médecins » voulaient *guérir* des maladies, et n'étaient » peut-être point fâchés d'en trouver beaucoup » pour s'escrimer contre elles. Ils *agissaient* forte- » ment, et leur action rendait le plus souvent mor- » telles les maladies critiques que la patience et » le régime eussent laissé se guérir d'elles-mêmes, » comme elles font presque toujours. Bordeu, » Antoine Petit, Quesnay, Tronchin, dirent et » prouvèrent que Dieu et la nature étaient les » véritables guérisseurs de ce genre de maladies; » et suivant le principe que l'un d'eux avait tant » contribué à établir dans une autre science, ils » les *laissèrent passer*, ou ne se permirent que de » les *aider à passer*.

» Une autre règle de l'économie politique se » trouve pareillement applicable à l'économie » animale. Elle détermina, elle éclaira la pra- » tique de ces grands médecins. Cette règle im- » portante est qu'*il vaut mieux prévenir le mal* » *que de vouloir le réparer*. La maladie la mieux » guérie laisse à celui qui en a été affligé un af- » faiblissement d'organisation qui le rend plus » susceptible d'une autre maladie. La maison » subsiste encore après la secousse qu'elle a » reçue; mais elle est lézardée : il aurait mieux » valu qu'elle n'eût pas eu d'ébranlement.

» Les Médecins de cette école qui est deve- » nue prédominante, s'appliquèrent donc à *con-* » *server la santé*. Il n'y eut d'affligés que les hé-

(1) *Le Publiciste* du 3 novembre.

» ritiers et les apothicaires. Les premiers ont le » tems d'attendre, puisqu'ils sont jeunes, et » seront fort aises qu'on attende quand ils seront » devenus vieux. Les seconds se sont habilement » retournés; ils font des pastilles, des liqueurs, » du chocolat, même, dit-on, du vin de Madère; » et, en général, les font mieux que les autres » distillateurs ou confiseurs qui sont loin d'avoir » autant d'instruction. Dans l'état actuel, rien » n'est donc si bon, lorsqu'on est riche et qu'on » veut se bien porter, que d'avoir pour ami in- » time un médecin aimable qui règle votre hy- » giène, sauf à le prier de soulager les maux des » indigens qu'on protège et qui croient encore » aux drogues, et à leur en donner d'insigni- » fiantes qui caressent leur imagination, quel- » quefois d'efficaces dans le petit nombre de cas » qui l'exigent réellement..... Puis laissez aller » le monde; l'herbe pousse, les arbres croissent, » les enfans naissent, les poulets éclosent, les » récoltes mûrissent, Dieu mène tout à bien. »

Que j'aime cette douce philosophie, et qu'elle est bien compagne de la félicité! Suivons-la, sans la discuter, par instinct plutôt que par réflexion. Le moyen d'être heureux est d'écouter la nature, d'aider en frères les enfans auxquels elle a donné le jour, et en vérité, pour rencontrer le bonheur, il faudrait être bienfaisant par calcul, si on ne l'était par sentiment; comme dans la société il faut être probe et vrai par économie de tems et de vains subterfuges, j'ajouterais, et pour ménager sa santé.

Les moyens de la conserver dans la décade dernière partagée par des brumes inattendues, des pluies soudaines et quelques jours sereins, ont consisté plus en précautions qu'en médicamens. L'humidité a singulièrement dominé pendant les derniers jours, et nous nous sommes très-bien trouvés d'ordonner, comme moyen prophilactique, l'infusion chaude d'anis vert, légèrement aromatisée de sucre et d'eau-de-vie, une ou deux tasses bues très-chaudement le soir en se couchant, et le matin à jeun. Les maladies dominantes ont été les fièvres putrides, les catarrhes, des ophthalmies qu'il a fallu traiter par les lotions toniques, quelques affections exanthématiques, et sur-tout les coliques et les dyssenteries, et nous ferons, pour cette dernière et cruelle maladie, la réflexion qu'elle sévit toujours dans les années où les fruits ont manqué, contre l'opinion populaire que les fruits la provoquent. Au défaut des fruits s'est joint, cette année, celui du raisin dont la vertu anti-dyssentérique a été assez éprouvée dans les campagnes de nos troupes. Un autre préjugé du peuple, que ne vérifie plus l'événement depuis plusieurs années, c'est que la rigueur de l'hiver est annoncée par les enveloppes plus ou moins multipliées dont se couvre l'oignon : or, on a remarqué qu'il est très-vêtu cette année. Les observateurs ont tenu note d'un autre présage plus sûr, disent-ils; c'est le passage plus nombreux et plus hâtif des oiseaux émigrans, et ils en concluent que l'hiver sera très-rigoureux. Voilà dix ans que les mêmes Augures nous menacent de semblables rigueurs, et Dieu sait les hivers mous et humides que nous éprouvons depuis nombre d'années. Dupe tous les ans de ces pronostics que j'enregistrais de la meilleure foi du monde, je ne veux plus prédire l'avenir qu'après qu'il sera passé, et n'indiquer désormais les précautions à prendre qu'à mesure que le tems présent en offrira l'à-propos. Tous ces épouvantails ne font qu'ajouter le mal de la peur à la peur du mal: prenons, comme on dit, le tems comme il vient et l'argent pour ce qu'il vaut, sans nous préoccuper de terreurs qui ne se réaliseront peut-être pas, et déduisons de la température qui vient de s'écouler, les précautions hygiéniques à suivre pour celle qui va lui succéder. Les onze derniers jours ont présenté les vicissitudes suivantes : Le 29 octobre au matin, brouillard qui se résout en petite pluie; beau soleil à midi et le soir. Le 30, air sec et froid, soleil vif et billant. Le 31, horizon épuré, froid et piquant. Le 1er novembre, matinée radieuse, soirée triste et humide; le 2, aurore baignée de rosée, soleil à onze heures; le 3 et le 4, absence de soleil, ciel nébuleux, froid humide et pénétrant; pluie le soir, la nuit et le 5 au matin; le soleil brille un moment à l'horizon le soir. Le 6 et le 7, pluies intermittentes; le 8, air vif, soleil brillant.

Il est curieux de comparer cet état atmosphérique avec celui de nos voisins, et nous le pourrons désormais, grâces à l'active correspondance

de l'excellent Journal de Bologne ( *il Redattore del Reno* ), qui complétera ainsi, avec notre honorable coopérateur le docte Mantenga de Plaisance, notre tableau météorologique pour l'Italie. Voici le relevé des observations faites à Naples, et rapportées par le journal de Bologne :

Naples, 11 octobre.

« Tous les jours de la dernière lunaison de septembre, jusqu'à la pleine lune, ont été remplis par des pluies continuelles accompagnées de tonnerre, le vent soufflant constamment du midi, le thermomètre de Farenheit marquant de 67 à 68, et l'hygromètre, 2 degrés et demi d'humidité. De la pleine lune au dernier quartier, les pluies devinrent moins impétueuses, le vent moins violent, et l'on vit quelques jours sereins. Depuis le 1er octobre, dernier quartier de la lunaison, le vent a passé à l'ouest, et trois jours après, s'est dirigé au nord, avec une pluie fine qui, dans les Apennins, se congelait en neige ; le thermomètre est descendu à 60 degrés, l'hygromètre à 2 seulement. Dans les quatre derniers jours de la lunaison, le vent est retourné à l'ouest, l'air est devenu moins froid et le ciel plus serein. Le premier jour de la lunaison d'octobre, le thermomètre marquait 66 degrés : on a remarqué pendant cette lunaison plus de maladies que dans la précédente. Outre des coliques plus fréquentes, dont il faut accuser moins encore les intempéries que l'abus des champignons dont le pays abonde, mais qui ont cédé à l'emploi des minoratifs, on a observé beaucoup de rhumatismes rebelles, et quelques morts subites, qu'une triste expérience nous a appris être fréquentes dans ce climat, quand le vent passe soudainement du midi au nord ; ce qui porte jusqu'à l'évidence la preuve que, sur ce sol volcanique, la peau est dans un état continuel de transpiration excessive, et que les papilles nerveuses sont sans cesse baignées d'une douce vapeur entretenue par l'humidité de l'atmosphère.

» Le tems est superbe : le thermomètre de Réaumur marque 18 degrés ; les personnes de distinction de la capitale viennent faire des parties de campagne à Portici. Cette belle contrée, à présent qu'elle est embellie par la présence de Leurs Majestés, a reconquis son premier éclat. Le concours du peuple qui s'y porte, sur-tout aux jours de fête, pour jouir de ses délices, est immense. Les petites laves du Vésuve, qui, en descendant lentement au bas de la montagne, couronnent sa cîme de leur fumée pendant le jour, et éclairent l'atmosphère pendant la nuit par la réverbération de leurs feux, contribuent encore à accroître et à varier les plaisirs de cette délicieuse campagne. »

Tout se compense, comme on voit ; et sur les bords de l'abîme ouvert d'un volcan, la bonne philosophie tourne au profit des jouissances ce qui pourrait les troubler toutes, en envisageant d'un autre œil un tel voisinage. *Gaudeant bene nati.* M. S. U.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre, les vents dominans ont soufflé 5 fois N.-E, 5 fois N.-O., 17 fois E., 5 fois S.-O. et 1 fois N.

☾ Premier quartier, le 14 novembre.

Depuis le 29 octobre jusqu'au 9 novembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{6}{10}$. — La moindre de 27 p. 10 lig.

Le thermomètre est descendu à 0 d. $\frac{5}{10}$. (cond.) — Il a monté à 11 deg. $\frac{6}{10}$. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 84 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

---

## DE LA SYPHILIS. (Fin.)

RENTRANT dans le cercle des dissertations pathologiques, interrompues par quelques orageuses discussions sur la goutte, sur les moyens de curation de laquelle nous reviendrons, reprenons le mode de traitement de cette étrange et fatale maladie qui infecte les sources même de l'existence et du plaisir, qui dépose un poison mortel sur les fleurs clair-semées sur la route de la vie, dont, enfin, la simplicité du village ne garantit plus aujourd'hui. Nous avons exposé les dangers qui résultent de l'emploi des injections ; et nous revenons sur cette importante vérité, parce qu'on a trop accrédité, depuis quelque tems sur-tout, l'opinion



contraire. La pratique des Anglais a sur-tout mis très en vogue celle qui se fait avec le sulfate de zinc ( vitriol blanc, 60 grains dans une pinte d'eau pure ; on peut y ajouter 2 onces d'eau camphrée ) ; et quelques succès, en effet obtenus en l'employant de très bonne heure, pour ainsi dire dès le soupçon de contagion vénérienne, et avant l'apparition de l'écoulement, ont pu faire préconiser son usage. Mais, hors ce cas précis, la prudence en condamne l'emploi et relègue ce moyen parmi ceux dont le charlatanisme se sert pour se créer des réputations exagérées et lever des impôts excessifs, en compromettant la santé et quelquefois la vie de ses confiantes dupes. A quelque époque du traitement commencé que ce soit, les injections sont dangereuses, quoi qu'en ait dit le pharmacien Swediaur, qui a substitué, dans son *Traité des Maladies vénériennes*, un empirisme hasardeux et dogmatique à une Médecine rationnelle. Le premier mal qu'elles causent est de faire rétrograder le virus gonorrhéique, de le déposer ainsi sur plusieurs points, parce que la douleur que cause le passage de l'urine sur le siége douloureux, empêche d'uriner à la fois en assez grande quantité pour dilater le canal, et pour s'assurer qu'il s'est dégorgé de toute la matière puriforme sécrétée par la membrane urétrale. Par conséquent, on éternise le traitement, inconvénient très-grave dans une maladie dont la durée imprime aux parties affectées ou un relâchement très-difficile à réparer, ou des squirrosités très-peu faciles à résoudre. De là ces bifurcations du jet de l'urine, dues à une induration de la prostate, à des carnosités consécutives dans le trajet urétral, dont on a pu nier l'existence, mais dont l'autopsie cadavérique a cent fois offert l'irrécusable démonstration. Mais ce qui est plus grave encore par ses conséquences, c'est le danger de résorption du virus vénérien ( car nous ne pouvons nous ranger de l'opinion moins sûre dans le doute et la pratique, de ceux qui croyent non syphilitique l'écoulement gonorrhéique ), et le risque éminent, soit de causer à la vessie un catarrhe vénérien, en y refoulant une seule parcelle de cette humeur qui suffit pour décider un foyer actuel d'irritation partout où elle est déposée, soit d'introduire dans le système un germe syphilitique, si par malheur l'extrémité de la petite seringue, trop pointue ou inégale, vient à excorier la membrane urétrale. Un danger non moins grave pour les femmes, résultant de l'injection, est celui de racornir les fibrilles nerveuses, d'oblitérer les canaux excréteurs de la tunique vaginale, de propager cette induration jusqu'à l'organe utérin, et de détruire ainsi l'aptitude à la fécondité et la facilité d'acquittement de l'impôt mensuel qui en est l'indice le plus fidèle. On doit bien plus qu'on ne pense, à ces injections inconsidérées, la paralysie de ces parties, les prolapsus de matrice, et ses affreux ulcères, devenus si fatalement, depuis quelques années, d'une fréquence bien plus grande et d'une incurabilité plus alarmante.

Malgré notre opinion de la qualité syphilitique de la plupart des gonorrhées, fondée sur ce que le mode de contagion est le même, et ne diffère que quant au réceptacle, ainsi que l'atteste même le gonflement rapidement subséquent des glandes inguinales, et l'apparition successive de chancres, si on n'a pas observé les soins de propreté les plus minutieux ; malgré cette opinion, dis-je, nous ne conseillons point le mercure administré de la manière dont on s'obstine à le faire encore en France, quoique les succès obtenus par la plupart de nos voisins en l'employant autrement dussent nous faire adopter leurs méthodes. Parmi ces méthodes sont celle de Cyrillo, l'emploi des lotions oxigénées, les suffumigations mercurielles, enfin tous les modes yatroliptiques, bien préférables à l'étrange prétention de faire digérer par le malheureux estomac, très-innocent dans cette aventure, un agent minéral dont nous ignorons la nature et sur-tout les nouvelles propriétés dans les modifications qu'il subit du moment qu'il est combiné à nos humeurs, après avoir été élaboré par notre estomac. Ces divers traitemens seront le sujet de notre premier article, et nous espérons porter la démonstration de la préférence qui leur est due, jusqu'à l'évidence pour les lecteurs les plus prévenus contre ce mode de curation. M. S. U.

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Points de vue nouveaux sur les principes qui doivent être les* régulateurs suprêmes *dans la médecine-pratique, avec l'exposé d'un fait chimique qui en établit l'exactitude.* ( Fin. )

Il découle de mon observation plusieurs consé-

des fonctions attachées à chaque organe est l'effet tout seul des influences extérieures, tout comme les idées le sont des sensations qui ont précédé. Le maintien des conditions physiologiques, pour la sensibilité, la locomotion, la nutrition, dépend du mode tout seul d'action sur l'organisme des diverses causes stimulantes, tout comme la sensation d'une odeur se trouve dépendre de l'impression d'un principe existant sur l'odorat, la sensation du son de l'action de l'air sur le tympan. L'abjuration de ce système, qui établit dans l'homme une force vitale intérieure créatrice et régulatrice par sa propre énergie des divers phénomènes, soit physiologiques, soit pathologiques, indépendamment des influences extérieures, l'abjuration de ce système me paraît la pierre angulaire des opinions médicales le plus près des lois premières et fondamentales de la nature.

J. C. Dupont (des Landes), *D. M.*

## PHÉNOMÈNE D'ANATOMIE COMPARÉE.

On lit, sous la date du 21 octobre dernier, dans *le Rédacteur du Rhin*, Journal respirant l'amour des arts et de la patrie, la notice d'un phénomène très-curieux; et nous regrettons bien de ne pouvoir, par le défaut d'espace, donner à cette observation intéressante toute l'importance de discussion qu'elle mérite. Voici le texte :

« Vers la mi-septembre, le docteur Giro apporta à M. Moreschi, professeur d'anatomie humaine, une pièce de pathologie très-singulière. C'était la cervelle ossifiée d'un bœuf tué à la fin de juin dernier, à Rovigo, département du Bas-Pô. Le professeur Moreschi, en présence du professeur Ultini et du docteur Giro, propriétaire de cette pièce d'anatomie, la coupa horizontalement à peu près au niveau du corps calleux pour reconnaître l'état des parties internes. Ayant détaché la portion supérieure de l'inférieure, on trouva la circonférence tellement différente de couleur, qu'elle indiquait évidemment les confins entre la substance corticale cendrée et celle médullaire blanche (où étais-tu, docte Gall?). On reconnut le centre oval, quelque trace des ventricules latéraux, mais sans cavité réelle ou distinction soit des couches optiques, soit des corps striés. On n'aperçut aucun indice, ni du troisième, ni du quatrième ventricule, ni même des tubercules quadri-jumeaux, ni de la glande pinéale. La configuration extérieure de ce cerveau, semblable à celui de quelque cerveau de bœuf que ce soit, est divisée antérieurement en deux parties égales par un sillon dans lequel plonge *la faux*, lequel, cependant, ne se prolonge pas au-delà de la moitié de la face supérieure, et présente les circonvolutions intestini-formes ordinaires dans les hémisphères du cerveau, pendant que le cervelet n'offre que des sillons transversaux parallèles. On ne distingue à la base que des aspérités sans origine d'aucuns nerfs, et même toutes les dimensions, si l'on en excepte quelques petites différences qui ne valent pas la peine d'être portées en compte, sont dans l'état le plus naturel. A l'ouverture des anfractuosités intestini-formes, on rencontre aussi, comme sur toute l'étendue de cette pièce anatomique, une membrane très-déliée qui, légèrement disséquée, représentait assez bien l'arachnoïde unie à la pie-mère çà et là parsemée de sang.

» Il résulte du procès-verbal rédigé à Rovigo sur les circonstances antérieures et postérieures à la mort de ce quadrupède, que le bœuf, auquel appartenait ce cerveau ossifié, avait les mêmes inclinations que tout autre bœuf à cerveau sain. Il avait huit ans quand on l'a tué.

» L'anatomiste, qui se borne à publier l'intéressante notice de ce fait vraiment extraordinaire et unique dans les annales épizootiques, laisse aux physiologistes et aux naturalistes un libre champ à toutes les réflexions et aux discussions qu'ils croiront les plus propres à fournir de nouvelles lumières et d'utiles résultats à la physique animale. »

*Note du Rédacteur.* — Après avoir remercié les honorables Docteurs auxquels nous sommes redevables de la connaissance de ce phénomène, nous répéterons ce que nous avons dit : que nous regrettons bien de ne pouvoir nous en occuper; mais nous nous en dédommageons en le livrant à nos laborieux Abonnés, et sur-tout à la méditation du docteur Gall, juge bien compétent dans ces matières qui ressortissent naturellement de son intègre tribunal. Nous l'invitons particulièrement à l'examiner, pleins de confiance dans la véracité de nos correspondans. Au reste, ce fait n'est pas aussi inouï que le pense le docte professeur qui en a publié la relation. Le docteur Forlenze de Naples, oculiste distingué à Paris, possède dans son cabinet un œil complètement ossifié; nous avons dans le nôtre un cerveau humain qui nous a été légué par le docteur de La Planche. Il a été trouvé parfaitement sec et de substance très-compacte dans le crâne d'un homme mort à l'hôpital de la Charité de Paris, en 1771. On a vu quelquefois des chairs s'ossifier, de même qu'on a vu des os se carnifier; et la fameuse Supiot fournit un exemple de ce dernier fait.

En 1670, on tua, dans un bourg de Padoue, un bœuf dont le cerveau était dur comme le marbre. Il fut déposé au monastère de Sainte-Justine. Thomas Bartholin, en 1660, raconte un fait analogue. Duverney fit voir à l'Académie, en 1703, le cerveau pétrifié d'un bœuf. Le bœuf était fort gras, et si vigoureux, qu'il avait échappé quatre fois au boucher qui l'assommait. Donc l'animal avait conservé la faculté d'exercer librement toutes ses fonctions. Je possède sur cette curieuse matière une dissertation très-rare, publiée en 1720 par le docteur Allemand Joh. Salzmann.

L'ossification des chairs n'est pas aussi surprenante que le ramollissement des os, parce que la nature marche vers ce ce premier but et non vers l'autre. Dans le fœtus, le crâne commence par être une membrane; il devient cartilagineux, puis s'ossifie. Ainsi une tendance naturelle porte la chair à s'ossifier, et les fastes de l'anatomie en ont consacré plusieurs exemples. Concluons que l'étude la plus sûre en Médecine est celle des faits; que des faits analogues à ceux qui nous étonnent le plus, ont étonné nos ancêtres, et que nous sommes comptables à la postérité, de la transmission de ceux qui sortent de l'ordre accoutumé de la nature. M. S. U.

## CACO-PHARMACOLOGIE.

Un amateur vient d'enrichir notre collection de recettes tudesco-pharmaceutiques, par celle-ci, qui joint à une ignorance parfaite des premiers élémens de la langue, un goût de terroir assez piquant. Nous avons la pièce autographe.

« Boulèz bous aboar eune vaunne vouche lé » matin prénés eune perfige (pêche). cachait » lamanle é bous aurais eune vouche supérieure » en foua de quoua jet delivré le presan serquifi- » quoua. »

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

la lecture du Mémoire écrit avec autant de simplicité que de courage par MM. les médecins et chirurgiens d'Évreux, qu'il ne reste pas un demi-doute, dans l'esprit de tout lecteur impartial, que les auteurs du Mémoire rédigé par M. Billecoq, et inséré par M. Méjan dans le Recueil des Causes célèbres, ont été mal conseillés, s'ils ont voulu surprendre le jugement de la postérité, en élevant un monument qui atteste plutôt l'inquiétude de leur conscience que le noble besoin de se justifier d'une calomnie.

Ce Mémoire est terminé par une pièce bien importante dans une telle affaire : c'est une lettre écrite le 5 septembre dernier par le magistrat de sûreté d'Évreux au rédacteur du *Journal de l'Empire*, et par laquelle il proteste « *que ce qu'il a fait, » il le ferait encore si sa marche n'était arrêtée, et » si la prescription dont on se couvre ne faisait » tomber de ses mains les armes confiées par la loi » à son ministère.* » Mais, dans le silence ou l'insuffisance des lois, l'opinion publique veille, et l'opinion publique irrécusable, est le vengeur imprescriptible de la morale outragée et le bourreau inévitable du coupable échappé au glaive de la loi.

M. S. U.

Ier Cahier de la 3e Souscription, ou XXVe Cahier de la Collection des *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, publiées par M. *Malte-Brun*.

L'IMPARTIALITÉ dont nous faisons profession, nous fait un devoir d'annoncer et de recommander comme bonne cette compilation, malgré les torts envers nous de l'auteur qui fait partie du comité secret et inquisitorial de la rédaction du *Journal de l'Empire*. Du moins celui-ci a la franchise de signer en toutes lettres ses articles, et l'on sait avec lui à qui parler. Pourquoi cet exemple n'est-il pas suivi par les B, les D, les H, les N, les P? Cette indécente dernière initiale, sur-tout, qui semble condamnée à ne jamais sortir sans sa honteuse suivante, gagnerait plus que toute autre à jeter son masque hideux; et si mes conjectures ne sont pas fausses, elle cache un confrère auquel je m'empresserais de témoigner toute ma reconnaissance.

Quant à l'ouvrage que nous annonçons, il ne peut manquer de réussir, puisqu'il réunit un choix des meilleures relations publiées par les voyageurs les plus distingués; et c'est un moyen de succès certes plus certain que la prétention annoncée de donner des leçons aux géographes français pour faire la fortune d'une Géographie qu'on veut publier. Nous devons ajouter que ce choix pourrait être quelquefois plus heureux, et que les dernières livraisons sont très-inférieures aux premières.

Chaque mois il paraît un cahier de la collection des *Annales des Voyages*, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique. Le prix de l'abonnement, pour cette troisième souscription, est de 24 fr. pour douze cahiers, et de 30 fr. francs de port. La première et la seconde, publiées antérieurement, coûtent 27 fr., et 33 fr. franches de port. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *Fr. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10, à Paris. M. S. U.

*Précis de la Constitution médicale dans le département d'Indre et Loire, pendant l'été de* 1808; publié par la Société médicale de Tours, et rédigé par son secrétaire-général *B.-F. Bouriat*, docteur-médecin, etc. — N° XXVIII.

PETIT compendium hippocratique, chef-d'œuvre d'observation météorologique, qui n'a pas d'autre défaut que de paraître à un an de sa date pour être autant utile qu'il peut être. M. S. U.

*Avis au Peuple sur les soins nécessaires pour la Propreté de la Bouche et la Conservation des Dents;* par M. BOTOT. — A Paris, chez l'Au-

teur, cloître Saint-Jacques l'Hôpital, rue Mauconseil.

Je voudrais que tout homme, inventeur ou propriétaire d'un moyen médicamenteux, fût toujours une personne de l'art, et que, pour donner à la fois la mesure de son talent et la garantie de la bonté de son remède, il fût tenu d'offrir, dans un ouvrage *ex professo*, l'énumération des succès de son médicament, et l'explication de son mode d'agir, avec la manière précise de l'employer. C'est ce qu'a fait M. *Botot*, et cette conduite repousse toute idée de charlatanisme qui entache toujours tout ignorant hors d'état de discuter les propriétés de la drogue qu'il emploie empiriquement. Si cette loi, qui existe en Médecine, avait été exécutée, on ne verrait point un Pradier appliquer à tout hasard son topique sans pouvoir en démontrer davantage la composition que les effets, et en prévenir ou corriger les effets nuisibles. On voit bientôt, au ton d'une instruction, si elle a été rédigée par un *compère* ou par un ignare aussi dangereux que son orviétan. L'*Eau balsamique spiritueuse*, que cet ouvrage est destiné à annoncer, est une teinture mitigée de plantes aromatiques, et non de substances résineuses. Son odeur suave, concentrée dans le flacon, se développe rapidement en étendant la liqueur d'eau pure, et répand l'arôme le plus pur et le plus agréable. Elle est très-propre à prévenir la carie et la formation du tartre, la disposition scorbutique, à fortifier les gencives; elle donne une haleine embaumée. Elle a obtenu la sanction de la Faculté et de la Société royale de Médecine de Paris; et c'est, avec l'*Opiat de Le Roy*, les seuls dentifrices dont on puisse, à mon avis, faire usage, non-seulement sans danger, mais avec profit. Les deux Rapports des deux compagnies de Médecine citées, terminent cet ouvrage; et les noms des docteurs *Lepreux*, *Désessarts* et *Vicq-d'Azyr*, ajoutent encore à la confiance que ces deux décisions doivent inspirer.

M. S. U.

## ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Plusieurs Journaux ont publié la recette suivante qui, en ce moment, a le mérite de l'à-propos :

« Dès que les marrons d'Inde tombent, on » enlève l'écorce brune qui les revêt, et on les » pile dans un mortier. Il en résulte une farine » dont on enduit les taches du linge qu'on lave » ensuite. Les taches disparaissent comme si on » se fût servi de savon. » M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 33. — 21 Novembre 1809.


## BIBLIOGRAPHIE.

*Observations sur la nature et le traitement de la Phthisie pulmonaire*, par M. *Antoine Portal*, professeur de Médecine au Collége de France, d'Anatomie humaine au Muséum, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut de France, etc., etc. *Edition* revue et augmentée par l'Auteur, avec des observations et remarques par M. *Murhy*, docteur en Médecine à Hanovre, qui a traduit l'ouvrage en allemand; et par M. *Gaspard Federigo*, médecin-praticien de Venise, qui l'a traduit en italien. — Deux vol. in-8° d'environ 1200 pages. — Prix, 12 fr., et 16 fr. francs de port. — Chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4.

Il est des noms qui semblent appartenir à l'histoire et prédestinés à des souvenirs glorieux. La Médecine a de ces noms privilégiés, et quand on voit en tête d'un ouvrage médical le nom de Petit, par exemple, de Desault, de Sue, de Geoffroi, de Levacher, de Jean-Roi, Andry, de Jussieu, Bâcher, Leroy, on se rappelle les utiles écrits qu'ils ont laissés, et c'est aux porteurs de ces noms illustrés une tâche de plus à remplir pour justifier un si bel héritage. C'est ainsi qu'un *Portal* (Paul) publia à Paris, en 1685, un livre intitulé : *Pratique et Observations sur l'Accouchement*, qui obtint les honneurs de l'approbation de la Faculté de Médecine. Un siècle après, un médecin du même nom publiait, dans la même capitale, des ouvrages dictés par la plus pure philanthropie, et dirigeait l'instruction médicale. Aujourd'hui, avec le droit bien acquis de se reposer, et infatigable dans sa carrière, il acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance publique, en s'exerçant sur un sujet dont la discussion est peut-être celle qui exige le plus de méditations et sur-tout de pratique clinique. En même tems que cette maladie est la plus répandue dans les villes populeuses, où toutes les passions, tous les genres de séduction empoisonnent toutes les sources de la vie, corrompent toutes les fonctions physiologiques, la phthisie pulmonaire, par une bizarrerie heureuse et qui tient à la nature de ce mal, offre aussi, dans ces foyers de corruption, le plus de ressources inespérées et de moyens de médication. L'auteur, dans la monographie de cette maladie, s'attache à prouver, 1° qu'elle n'est pas contagieuse, 2° qu'elle n'est pas incurable. Nous ne partageons pas cette première opinion, et nous souhaitons que son livre décide complètement la seconde. Quant à la contagion, comment expliquera-t on autrement que par sa communicabilité par voie de contagion, l'habitude dans tout le midi de brûler tout ce qui a servi à un malade mort de la phthisie pulmonaire, linge, habits, etc., comme on ferait pour un pestiféré, et la cruelle punition qui suit

inévitablement l'imprécaution ou l'avarice de ceux qui, voulant sauver ces effets, héritent bientôt de la maladie du décédé, s'ils en font usage? Il y a dans cet ouvrage, d'ailleurs bien pensé et sagement écrit, quelque rédolence de népotisme, et on distingue des paragraphes entiers de la main du docteur Salmade qui professe l'opinion que nous venons de repousser, et à laquelle nous avons déjà répondu. Nous ne partageons pas non plus celle du docte professeur, lorsqu'il dit, p. 400, tom. 2, que *la respiration du gaz oxygène pourrait être dans quelques phthisies un vrai remède*. Cette assertion nous semble plus que hasardée, et est démentie par la belle expérience qui démontre que, de même qu'un corps en ignition est bien plus rapidement dévoré quand sa combustion s'opère dans le gaz oxygène, de même la respiration, qui n'est elle-même qu'une espèce de combustion, consumerait bien plus rapidement le flambeau de la vie, si elle était alimentée par le gaz oxygène, et est au contraire bien plus lente quand elle s'opère dans un air chargé de principes azotiques, animalisé, tel enfin que celui des étables. A ces petites hérésies près, cet ouvrage, dont la première édition parut en 1792, est digne de son auteur, se fait lire encore avec intérêt après le beau Traité du docteur Beaumes et ceux de Raulin, Jeannet des Longrois, Dumas, Petit, Brieude, Busche, Bonafox de Mallet, etc., et ne peut qu'intéresser tous les hommes, si l'assertion de Sydenham est vraie que la cinquième partie de l'espèce humaine périt de cette affreuse maladie. M. S. U.

*Onan*, ou *le Tombeau du Mont Cindre*, fait historique présenté en 1809 à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, etc.; par *Marc-Antoine* PETIT, docteur en Médecine de Montpellier, de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. — In-8°.

A cette annonce, je vois froncer le sourcil à tous ces tartuffes de mœurs, à tous ces faux Catons qui, pieusement barbares, s'indignent de voir parer la médecine des charmes de l'éloquence, et, à plus forte raison, des couleurs de la poésie. En vain on leur dira que Fracastor s'est immortalisé par la description d'une maladie que l'on ne nomme point en bonne compagnie; que plusieurs Médecins ont ceint leur front du triple laurier de savant, de guerrier et de poëte; qu'Homère lui-même a prouvé, dans ses vers harmonieux, que l'art de guérir ne lui était point étranger; qu'enfin *Hippocrate* et *Hippocrène* semblent même être rapprochés par l'étymologie, et qu'Esculape est le fils d'Apollon, comme pour apprendre aux enfans d'Hippocrate qu'ils doivent unir à la science l'art de dire et d'écrire, qui la rend plus aimable. Tous ces argumens sont vains pour ceux qui n'ont point trouvé dans leur propre sensibilité une conviction bien plus douce du charme qui résulte de la réunion de l'éloquence à l'érudition, et de l'esprit aux connaissances acquises. Un ouvrage qui joint ces deux mérites ne peut donc obtenir leur suffrage, et c'est le tort complet de celui que nous annonçons. Imaginez la morale la plus pure, la fable la plus heureuse revêtues des vers les plus harmonieux. Eugène, dans le printems de l'âge, éprouve

« Cette fièvre des sens et ce brûlant orage
» Dont l'air contagieux, élément destructeur,
» Dessèche de la vie et le fruit et la fleur;
» Fléau des jeunes ans, triste et honteuse flamme
» Qui se dévore seule et brûle loin de l'ame. »

Enfin (comme l'a dit un jurisconsulte estimable dont je lis toujours avec intérêt et trop rarement quelques articles dans le *Journal de Paris*, qui ferait bien d'en avoir souvent de pareils) il était entraîné par ce penchant solitaire qui moissonne l'adolescence dans sa fleur. Son père inquiet, alarmé, l'interroge.

« Onan fut moins coupable et moins honteux que moi, »

répond le malheureux Eugène. Son père le conduit au sommet du mont Cindre, qu'habite un sage et vénérable ermite. Il le dépose dans cet asyle de l'innocence, mais en vain : une habitude funeste maîtrise tellement le malheureux Eugène, qu'il meurt victime de son penchant irrésistible. Nous affaiblirions les couleurs de ce tableau si nous voulions en esquisser une copie, et nous ne pouvons trop en recommander la méditation aux pères insoucians sur les suites de ce crime honteux et solitaire, aux enfans assez mal-

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXIII.) ( 257 ) ( 21 Novembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

SYMPHORIEN CHAMPIER ( *Symphorianus Campegius* ) médecin du Duc de Lorraine, exerçait la Médecine à Lyon, au milieu du seizième siècle; il est auteur de plusieurs petits ouvrages en Médecine presque tous oubliés. Un seul cependant doit le rappeler à la reconnaissance des Français; c'est son *Campus Elysius Galliæ*, imprimé à Lyon en 1538. Presque partout il y rejette les médicamens exotiques, et recommande les indigènes; il y substitue la lavande au nard, le baguenaudier au séné, la mercuriale à la casse, l'agaric à la rhubarbe, et l'hièble à l'aloës, etc.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

MAIS quel est donc, disent quelques Aristarques au front sévère, quel est le but de ce journal dont l'éternel refrein est : il fait beau tems, il fait mauvais, il fait sec, il fait humide, il fait chaud, il fait froid; vêtissez-vous à la légère, ou couvrez-vous d'habits plus chaleureux; mangez des légumes potagers, ou préférez des viandes succulentes; mariez Bacchus aux Naïades, selon l'expression des poëtes, ou buvez largement des vins généreux et des liqueurs aromatiques, suivant que la température est aride ou molle; enfin, faites de l'exercice ou tenez-vous coi, selon la saison qui domine ? Quelle monotonie de conseils et d'expressions ! Eh ! charitables critiques, qu'est-ce donc que la vie, sinon un cercle monotone d'actions toujours semblables et toujours répétées? Le soleil, chaque jour, sort au matin des portes de l'orient, et se plonge le soir dans les mers de l'occident. L'an recommence et finit, amenant à chaque période déterminée chaque saison à son tour. Depuis que le monde existe, le printems donne des fleurs, l'été des moissons, l'automne des raisins, l'hiver des glaces; depuis le même tems, on aime, on boit, on chante, on fait la guerre; deux fois par jour, depuis la création, le flot amer bat et quitte le rivage qui le contient; et depuis que l'homme est réuni en société, de même que dans l'enfance du monde, on se lève, on se couche, on veille, on dort, on mange, on digère, on transpire, on évacue; et c'est quand cet ordre, si monotone à vos yeux, si miraculeux aux miens, se trouve interverti que la santé est dérangée. C'est donc à conserver ou à rétablir cette monotonie, cette uniformité d'actions et

de réactions que doit tendre la médecine. On pourrait appliquer à l'unité médicale ce précepte que le sublime régulateur des poëtes traça pour guider leur essor :

*Denique sit quod vis simplex duntaxat et unum.*

C'est parce qu'ils manquent à ce sage précepte du législateur du Parnasse, que, perdant de vue le but de la nature dans les maladies de même qu'en santé, les routiniers et les novateurs font une médecine symptomatique, dont l'effet perturbateur est de détourner de la contemplation de l'ensemble séméïotique, de faire faire une guerre ruineuse aux signes, et d'empêcher la nature d'opérer les crises qu'elle avait préparées. C'est ainsi qu'un général mal habile épuise ses forces en petites guerres d'avant-poste, et affaiblit son centre par des combats sans gloire et sans profit. Il est, dans tous les arts, des points de contact qui reconnaissent les mêmes principes; et ce qui constitue le grand général, le grand poëte, le grand médecin, le grand peintre, c'est le tact de découvrir les corrélations des parties de son art, comme ce qui décèle le grand homme est le génie de saisir rapidement les faces les plus avantageuses dans toutes les sciences du domaine de l'homme, et d'apercevoir, d'un coup-d'œil, entr'elles des rapports qui échappent au vulgaire. Ce sont ces rapports qui, comme des rayons convergens, tendent à un centre unique et constituent dans tout, ce beau que nous avons nommé *idéal*, non qu'il soit de convention, mais parce qu'il est le créateur et le produit des idées-mères, cette unité parfaite, enfin cette chaîne mystérieuse dont le dernier anneau remonte jusqu'à l'auteur de toute création. Faibles humains, nous ne pouvons imiter qu'imparfaitement ce type de perfection; mais la beauté de nos œuvres en est d'autant plus voisine, qu'elle se rapproche davantage de ce modèle d'*unité* auquel tout tend dans la nature; et, pour ne parler que de la science qui nous occupe particulièrement, de la médecine, n'est-il pas vrai que celui-là est le plus propre à guérir son malade, qui a le mieux démêlé la prédominance, le résultat *unitaire* de sa constitution, qui, faisant abstraction des symptômes multipliés qui défigurent ou modifient la maladie, la reconnaît *une*, et se propose le but unique de sa guérison par un système simple de curation? Ces idées peuvent paraître obscures et abstraites, parce qu'on n'a point porté sur elles le flambeau de la réflexion; mais, à sa lueur, on reconnaîtra aisément la vérité de ma proposition. C'est cette opinion qui détermine sur-tout notre prédilection pour l'hygiène dont l'observation a pour but unique, ainsi que nous le disions tout-à-l'heure, de *conserver ou rétablir l'uniformité d'actions et de réactions chez l'homme*. C'est cette harmonie constante que l'on a nommée *santé*, et rien n'est propre à fixer sa durée comme l'absence des médicamens qui ne doivent jamais qu'aider et non contrarier ou hâter le vœu de la nature.

Depuis dix jours, la température se montre molle et pluvieuse à Paris. Il a fait froid; mais, grâces aux foyers de chaleur factice de cette vaste capitale, aux émanations qui s'exhalent de son immense population, à l'abri qu'offrent contre les vents du nord ses cent mille murailles, la pluie qui se congèle en neige dans les Apennins, se dilate en brouillards à Paris; et par un effet contraire, de même que l'on voit en Sibérie et même en Russie l'air des bains de vapeurs se concréter en flocons brumeux, si l'on ouvre la porte de ces étuves, de même l'air des salles de spectacle, des appartemens, des sallons échauffés par les poëles, les cheminées, les lumières, etc., se condense à Paris en vapeurs qui, chaque soir, inondent les rues et éclipsent la clarté des réverbères. Voici le résultat des observations météorologiques faites dans cette décade. Le 9 novembre, très-beau et très froid; le 10, serein; le 11, brouillard fétide le matin, midi superbe; le 12 et le 13, aurore nébuleuse, belles journées; le 14, rosée pluvieuse au matin, petite pluie la nuit suivante; le 15, pluie le matin, pluie à midi, et le soir; nuit fraîche, lune superbe; le 16, tems mou; le 17, neige fondue le matin, pluie à verse le soir; le 18, tems clair et sec, température plus douce, soleil rayonnant dès le matin et toute la journée; nuit éclairée par une lune resplendissante.

Les maladies dominantes, pendant cet intervalle de tems, ont été des fluxions sur les yeux, sur les dents, sur les oreilles; des maux de tête, des douleurs des articulations, des migraines, des enchifrenemens, des rhumes, des dyssente-

nes; enfin, toutes les affections de la membrane muqueuse. On a remarqué aussi des éruptions à la peau, des fièvres miliaires, des rougeoles, et quelques petites-véroles. Les fièvres exanthématiques ont été dangereuses, et généralement les éruptions ont été pénibles et difficiles. On a même remarqué chez quelques individus, et sur-tout chez les femmes et les enfans, des répercussions récidives. Il a fallu alors exciter le système par des frictions sur les extrémités avec la teinture de cantharides camphrée ou la décoction de tabac, suivant le cas, et ranimer la vitalité par des boissons stimulantes; par exemple, l'eau de tilleul animée de quelques gouttes d'alcali volatil, et sur-tout par quelques infusions légérement aromatiques et émétisées, ou par des mixtures aiguisées de kermès. Mais cette indication n'a dû être remplie qu'avec beaucoup de précaution, parce que souvent à la fièvre éruptive se joignait une tuméfaction douloureuse des amygdales ou des parotides. Alors, au lieu de recourir à des topiques chauds ou émolliens, qui auraient déterminé sur ces parties l'afflux humoral, on a donné l'émétique à doses assez rapprochées pour exciter quelques vomissemens et faire cesser mécaniquement l'engorgement glandulaire. A ce mérite, ce breuvage joignait celui de relever le ton de tout l'organisme, et de repousser du centre à la périphérie l'humeur répercutée et stagnante dans les vaisseaux excréteurs. On a pu sans danger passer ensuite à l'emploi de légers sialagogues tempérés par le véhicule qu'on leur donnait, par exemple, l'oximel scillitique à petite dose, dans quelque looch simple. On a observé aussi quelques affections croupales, ou plutôt quelques tendances à cette angine trachéale, contre laquelle on emploiera toujours avec bien plus d'avantage un régime prophylactique, qu'un traitement curatif. L'essentiel est d'en bien discerner le mode d'invasion, et une attention bien exacte des symptômes, comparés avec leur description dans les excellens traités déjà publiés sur ce grave sujet, peut mettre à portée de le reconnaître, même par ceux qui n'en ont point eu à traiter. Nous avons donné avec le plus grand succès dans ces cas, et pour prévenir les dispositions de quelques enfans à cette affection, si subitement meurtrière, la préparation suivante : On met une once et demie d'ipécacuana dans une livre de vin de Malaga. On prend de cette teinture une, deux, trois cuillerées, selon l'âge, et jusqu'à deux onces. La fille d'un de mes confrères à qui je dois la communication de cette précieuse recette, vomit avec une seule cuillerée à café; elle a six ans. On en aide l'effet, si l'on veut, par une très-légère décoction de polygala de Virginie. La jeune enfant de M. Clément, âgée de trois ans, qui déjà a fourni dans ce journal une observation très-utile sur cette maladie, ayant eu à quatre ans trois rechutes, en est garantie maintenant par la seule précaution de lui faire prendre un grain de kermès dans une petite tasse d'infusion de polygala. On continue cette boisson très légère; on donne un petit lavement purgatif, et le soir quelques demi-tasses d'orgeat chaud. Espérons, au reste, que le dépouillement des ouvrages envoyés au concours ouvert par la munificence impériale, jettera un jour nouveau sur cette maladie foudroyante, qui a signalé ses nouvelles fureurs, en enlevant à un nouveau César un autre Marcellus. Mesurant à l'étendue de ses regrets sa libéralité, et rattachant à un intérêt universel les souvenirs d'une perte généralement sentie, il a voulu qu'un don de 12,000 francs fût le prix du meilleur mémoire; et si la conscience de nos moyens nous empêcha de nous élancer dans l'arène où brilleront tant de nobles combattans, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour que le vainqueur soit digne de la palme proposée. M. S. U.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, les vents dominans ont soufflé 4 fois N.-E, 7 fois N.-O., 9 fois E., 2 fois O. et 8 fois S.-E.

☉ Pleine lune, le 22 novembre.

☽ Dernier quartier, le 30.

Depuis le 9 novembre jusqu'au 19, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{10}{12}$. — La moindre de 27 p. 7 lig. $\frac{2}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 3 d. $\frac{2}{10}$. (cond.) — Il a monté à 7 deg. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 92 d. — Et pour le *minimum*, 68 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## GOUTTE.

Il n'y a plus qu'une voix enfin à Paris sur l'efficacité du topique-Pradier, et les esprits sains s'unissent pour reconnaître que, plus on accordera de vertu à ce médicament, moins il est indifférent de l'appliquer à tout le monde et dans tous les cas. Comment croire, en effet, qu'un médicament doué de quelqu'énergie, puisse convenir dans les circonstances les plus opposées? C'est précisément parce qu'il n'est pas sans action, que l'effet de cette action doit être calculé selon les variétés des cas, et que quelquefois il doit être contr'indiqué, ou l'on fera plus de victimes et de dupes que de cures. L'émétique, l'opium, le mercure sont certes des remèdes héroïques : eh bien! ils tuent ou sauvent, selon qu'ils sont bien ou mal-à-propos appliqués; et c'est le propre de tous les médicamens énergiques. Mais, me dira-t-on, celui de Pradier n'est qu'un topique, c'est un cataplasme innocent; il n'en entre rien dans le corps. Quelle hérésie médicale! Eh! quelles sont donc, en ce cas, les fonctions de tous les organes absorbans? Un vésicatoire aussi n'est qu'un topique, et son action est-elle chose indifférente? Je prendrai, quand on voudra, l'engagement de purger par un cataplasme aussi vigoureusement que par la boisson la plus active. Mais, au reste, qu'on réponde à ce dilemme : ou ce topique produit de l'effet ou non. Dans le premier cas, à quoi bon l'employer? Dans le second, ne doit-on pas en surveiller l'emploi, en modifier l'action, en raisonner l'application? Or, est-ce un homme étranger à l'art de guérir qui pourra distinguer les indications qui requièrent cette application de celles qui la proscrivent?

Si ces vérités sont enfin généralement reconnues, j'aurai du moins retiré ce fruit de ma persévérante fermeté, qu'un charlatan n'aura pas usurpé les fonctions médicales, en faisant, pour quelques cures dues au hasard, bien plus de victimes et toujours autant de dupes, et ne sera pas venu impunément battre monnaie dans le sanctuaire d'Esculape. Nous avons promis de donner l'analyse exacte de l'eau dont se sert Pradier pour arroser son cataplasme; la voici : elle est due à l'un des premiers chimistes de la capitale; qui a désiré que son nom restât inconnu, et nous respecterons son intention.

*Analyse de l'eau anti-arthritique qui nous a été remise par le docteur* MARIE DE SAINT-URSIN.

« Une bouteille de pinte en verre blanc, remplie d'une liqueur jaune, rougeâtre comme du cidre, nous a été remise par le docteur Marie de Saint-Ursin. Au fond de la bouteille était un dépôt jaune-verdâtre. La bouteille, pesée avec le bouchon, était de 1196 grammes; tarée, lorsqu'elle fut vide, elle était de 484 grammes : la liqueur et le dépôt se trouvent donc réduits à 712 grammes.

» 1°. La liqueur avait une odeur de safran très-prédominante : on la filtra pour en séparer le dépôt, en ayant soin de l'agiter pour mieux mêler le contenu. Le tout fut recueilli sur un filtre, après avoir eu la précaution de bien rincer la bouteille avec un peu d'eau distillée chaude, pour détacher les petites portions qui étaient restées adhérentes aux parois de la bouteille. Ce dépôt, séché avec soin, pesait un gramme trois centigrammes; il était de couleur jaune-verdâtre, et conservait l'odeur du safran; il fut lavé avec de l'alcohol pour lui enlever la matière colorante. Lorsque l'alcohol ne se colora plus sensiblement, on réunit les différens lavages, on filtra, on essaya ensuite cette liqueur qui, par l'eau, donnait un précipité très-abondant; on ajouta de l'eau jusqu'à ce qu'elle ne donnât plus de précipité. On filtra de nouveau le précipité obtenu par l'eau, on le fit sécher; il pesait un gramme quinze centigrammes. 1° Ce précipité se dissolvait en totalité dans l'alcohol, auquel il communiquait une couleur jaune, et d'où il était ensuite précipité par l'eau; 2° il s'enflammait sur les charbons ardens à la manière des résines, et en répandant l'odeur que manifestent ordinairement ces corps pendant leur combustion; 3° après en avoir mâché pendant quelque tems, on éprouvait un goût amer.

» La liqueur alcoholique dont on avait précipité la résine par l'eau, précipitait par l'oxalate d'ammoniaque. Ce précipité se redissolvait ensuite dans l'acide nitrique, et n'était que de la chaux qui avait été dissoute par les différens lavages à l'esprit de vin.

» 2°. La portion qui avait refusé de se dissoudre dans l'alcohol, fut traitée par un peu d'acide muriatique faible qui opéra de suite sa dissolution. On la filtra, on l'évapora à siccité pour en chasser l'excès d'acide; on reprit par l'eau; on précipita par la potasse; le précipité séché fut ensuite examiné avec soin, et n'indiqua que la présence de la chaux, qui fut démontrée par l'oxalate d'ammoniaque, après avoir dissous ce précipité de nouveau dans un peu d'acide muriatique faible.

» On peut conclure de ces expériences que le précipité ou le dépôt est une matière composée de chaux et de résine analogue à la gomme-gutte.

» 3°. La liqueur dont on avait séparé le dépôt, et essayée par les réactifs, a donné un précipité abondant par l'oxalate d'ammoniaque, léger par la potasse, plus considérable par le nitrate d'argent. Ces trois précipités se redissolvaient en entier dans l'acide nitrique, ce qui confirme encore la présence de la chaux.

» 4°. La liqueur dont on avait séparé le dépôt fut soumise à la distillation qui donna une certaine quantité d'alcohol faible, ayant toujours l'odeur du safran. On reconnut que c'était de l'alcohol, car il s'enflammait à l'approche d'un corps en ignition. La petite quantité que j'en ai obtenue ne m'a pas permis d'en évaluer la pesanteur spécifique. On évapora à siccité, et on obtint deux grammes cinquante centigrammes de matière en consistance d'extrait. Elle fut lavée avec de l'alcohol à deux ou trois reprises; il ne s'est que très-légèrement coloré, et la matière n'a pas sensiblement perdu de son poids dans ce lavage. Cette matière examinée, s'est trouvée être de même nature que le dépôt, c'est-à-dire composée en partie de chaux et de résine.

» On a ensuite soumis la matière extractive à la distillation; elle a donné tous les produits des matières végétales, c'est-à-dire, de l'eau, de l'huile, de l'acide acéteux empyreumatique, et un peu d'ammoniaque provenant de la matière végéto-animale qui accompagne ordinairement les extraits; mais cette matière y existe en très-petite quantité.

» Je conclus de cette analyse que cette liqueur est une infusion alcoholique de safran mêlée avec de l'eau de chaux, et probablement de la gomme-gutte. On pourrait essayer une composition semblable, et voir quels en seraient les effets.

» Je ne puis indiquer que ce que j'ai trouvé. Outre que l'analyse des substances végétales est une opération très-délicate, les préparations que l'on a fait subir à ces substances pour en composer les médicamens soumis à l'analyse, ont d'avance altéré singulièrement leurs propriétés. »

J'en ai dit assez pour fournir la preuve complète, et que j'avais promise, de l'importance de ne pas laisser entre les mains d'un homme étranger à l'art de guérir, un remède dont il ne peut apprécier le mode d'agir et l'opportunité ou la contre-indication.

Je terminerai là cette odieuse discussion envers et non avec un homme que ni l'éducation, ni l'état n'ont mis sur la même ligne que moi; mais pour ne pas laisser un seul prétexte au reproche d'avoir évité de donner quelque genre de satisfaction que ce soit dans ce singulier démêlé, je n'oublie point que j'ai promis d'indiquer les noms de cinq goutteux traités et non guéris par le sieur Pradier. L'embarras que j'éprouve pour les nommer n'est que l'embarras du choix, et je pourrais lui dire :

« Au lieu de cinq goutteux que je dus t'accorder,
» Je veux t'en *nommer* cent, tu peux les demander. »

Voici les cinq : M. Violette, manufacturier de draps près Bruxelles; M. Sené, banquier, rue de Richelieu; M. Prunelle, bourgeois, même rue, hôtel Menars; Mme de St.-Sauveur, faubourg St.-Honoré; enfin, un général dont M. Allyon, pharmacien de l'hôpital de la garde, n'a pu se rappeler le nom, lequel a donné à Pradier trois billets de 500 francs, et a manqué périr d'une goutte remontée à la dixième application. Ainsi on donne 1,500 francs à un charlatan pour risquer sa vie, et on calcule misérablement six francs à donner pour la visite bienfaisante d'un médecin honorablement vieilli dans un art difficile, et qui renonce aux charmes de la société, aux douceurs du sommeil, à la régularité de ses repas, aux commodités de la vie, pour venir vous apporter la santé!!! Malades, vous méritez d'être trompés! Prodigues quand vous souffrez, ingrats quand le

danger est passé, vous n'êtes généreux que pour celui qui a le vil courage de lever un impôt sur vous douleurs présentes.

*Solvat dum dolet, nam sanus solvere nolet,*

est un axiôme trop vrai, et c'est votre ingratitude qui a créé les charlatans. L'escamoteur qui rassemble tant de spectateurs sur les places, n'est pas le plus sot de tous ceux qui l'entourent. Ne jetez pas un sou dans le chapeau pointu de *Paillasse*, et demain abdiquant ses honteux tréteaux, il reprendra un métier plus honnête; vous encouragez le charlatanisme en le salariant, et vous enlevez à l'agriculture, au commerce, aux arts, des bras qui lui seraient utiles. Ne payez pas Pradier et vous verrez s'il continuera ses pansemens routiniers; cessez de regarder et de payer *Paillasse*, puis, dites-moi, s'il continue ses jongleries.

Enfin, il est un reproche plus sérieux, et auquel je répondrai, quoi qu'il m'ait été fait anonymement, mais pour prouver que je ne veux pas laisser une objection sans réponse. Heureux le médecin, qui, indifférent aux calomnies obscures que murmurent dans la fange les méchans, est proclamé par sa conscience, seul juge sans appel, *le docteur sans peur et sans reproche!!!* Tâchons un jour de mériter ce nom. Voici l'objection, je copie les mots de l'anonyme (1) : « Dans des articles » de deux ans et demi, vous prônez ce remède, » de manière à ne laisser aucun doute sur son » efficacité. »

J'ouvre le recueil de la *Gazette de Santé* à la première annonce que j'ai faite de ce prétendu spécifique, et je vois qu'après avoir énuméré les qualités attribuées par Pradier à son topique, et les goutteux qu'il dit s'en être bien trouvés, (N°. V, 11 février 1808), j'ajoute, *page* 38 : « D'un autre côté, on cite des personnes qui ont » eu à se plaindre de ce remède; M. Batbedat, » rue Saint-Benoist, et M. Barillon, qui l'ont » essayé sans succès; » (Je pourrais ajouter aujourd'hui que ce dernier en est mort, et que ce n'est point M. Barillon, mais le neveu de M. Barillon le banquier.) « M. Michel d'Eguyères, qui » est mort après l'avoir éprouvé, et l'on nomme » des docteurs également recommandables, mes» sieurs Chambon, Beauchêne, Alibert, Mol» let, etc. » Je propose ensuite une série d'expériences pour arriver à la découverte de la vérité, et dont Pradier s'est bien gardé de demander l'exécution: Le N° XIV, 11 mai 1808, *page* 112, termine par ces mots un article sur ce remède : « Nous bornerons ici nos citations, parce que le » but de notre journal est plutôt de faire con» naître les recettes jugées utiles à l'art de guérir, » que d'ébruiter les succès de ceux qui font un se» cret de leurs moyens. Nous devons même à la » franchise de notre caractère, à l'institution de » notre Gazette, d'avouer que nous n'avons été » décidés à publier ces essais mystérieux, que *par* » *l'espoir de mettre sur la voie* d'une découverte » aussi intéressante, nos lecteurs guidés par les » demi confidences que nous avons pu recueillir » et transmettre. C'est ainsi qu'un zélateur sert » sa religion par les moyens même inventés pour » la discréditer, et fait tourner au profit de sa » gloire les efforts de ses antagonistes..... Que ne » sommes-nous propriétaires de cette recette » merveilleuse! demain elle serait publique. Il « n'y a qu'un secret en médecine (et il est déjà » assez peu divulgué), c'est celui de pratiquer *à* » *propos* les remèdes convenables. » Si notre anonyme trouve là des éloges, il est facile à contenter. J'y vois, moi, ma constante profession de foi, qu'un remède jugé utile n'appartient pas à un

(1) Cet honnête anonyme prétend que le sieur Pradier est possesseur d'*un tas de lettres énorme contre moi, pouvant former un volume de* 200 *pages d'impression*. Je lui porte le défi de les faire imprimer, et je lui observe que, pour obtenir la confiance, il faut qu'elles soient signées. Or, c'est une petite formalité qu'oublient précisément toujours les lâches qui m'écrivent des sottises; mais attendons.....

particulier, mais à la société, dont il fait partie; qu'il n'est bon que s'il est appliqué *à propos*, et qu'il ne peut sans danger être laissé entre les mains d'un ignorant qui ne peut juger de cet *à propos*.

M. S. U.

## DU SUCRE DE RAISIN.

Le *Courrier de l'Europe* a publié, dès il y a un mois, et le *Publiciste* a émis, dans son N° du 12 novembre, une heureuse idée quand il a fait la remarque que ce n'est plus seulement pour le perfectionnement du sirop de raisin que la *Société d'encouragement* devrait exciter et offrir de récompenser la concurrence des fabricans, mais encore pour la recherche de l'art de convertir le moût en une masse cristallisée en sucre. Saturer l'acide excédent, clarifier et bien cuire, voilà toute la science d'un sirupiste; et ce secret date du premier moment où un chimiste conçut et exécuta l'heureuse idée de tirer des plantes sucrées un extrait par l'ébullition. Or, cette époque remonte déjà fort loin. Mais amener le sirop à prendre cette forme concrète, brillante, diaphane et cristallisée que présente l'éclatant produit de la canne à sucre, *hic opus, hic labor est;* et heureusement ce problème est sur le point d'être résolu dans la France qui, riche de son sol, n'aura plus besoin désormais de payer cet impôt au monopole anglais. On a vu qu'un habitant du Languedoc a trouvé, dans les forêts de cette contrée méridionale, le cafier indigène à ce fortuné climat. Les arts, les sciences, la Médecine sur-tout, voyent chaque jour proposer avec succès des succédanées aux végétaux exotiques que nous envoyait à haut prix, à travers mille dangers, le Nouveau-Monde. Encore dix ans, et je ne désespère pas de voir les Colonies transplantées en France, dans ce climat heureux qui réunit toutes les températures, et qui va joindre au mérite ancien de produire toutes les denrées nécessaires, celui de fournir toutes les productions que réclame le luxe (1). Mais, pour ne parler que du sucre, j'ai vérifié chez un chimiste, dont la modestie se refuse encore à ce que son nom et sa fabrique soient indiqués, qu'on peut espérer d'obtenir par le raisin, et à 1 fr. la livre, du sucre, du vrai sucre blanc, compact, cristallisé, enfin semblable, pour le goût, la couleur et tous les usages, au sucre tiré de la canne (2). Déjà la

(1) Sais-tu qu'il a fallu, pour flatter ton palais,
Que ce roseau flexible, enfant de l'Amérique,
Né sous les cieux ardens qu'embrase le tropique,
Avant que d'embellir tes banquets éclatans,
Sur sa taille de jonc se balançât long-tems,
Et qu'il fût cultivé par la main basanée
Des mortels qu'ont noircis les soleils de Guinée?
Le vois-tu, s'échappant de la main des douleurs,
Le miel de ce roseau qui coûta tant de pleurs,
Traverser l'Océan, et sa manne épaissie
Réaliser pour toi l'immortelle ambrosie?

Le Génie de l'Homme, *Poème, IV^e chant.*

Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. — Chez *H. Nicolle*, libraire, rue de Seine, n° 12, faub. St.-Germain.

(2) Je sais les objections qu'on peut opposer sous plusieurs rapports à l'avantage de la transmutation du sirop en sucre. D'abord on peut dire que ce procédé va faire augmenter le prix des vins qu'il rendra plus rares. Nous répondrons que cette objection pourrait être également faite contre la sirupification; mais elle n'est pas plus valable contre elle que contre l'art de cristalliser ce premier produit, puisqu'il est prouvé que la France regorge de vins, que leur peu de cherté a déterminé plusieurs vignerons à arracher leurs vignes, et qu'on peut prendre, pour convertir en sirop ou en sucre, les vins médiocres et peu propres à être bus, quoique pourtant il soit vrai de dire que les plus généreux, et sur-tout ceux du midi de la France, fournissant une bien plus grande quantité de substance mucoso-sucrée, soient bien plus riches en principes saccharins. L'autre objection est plus spécieuse, c'est que la cristallisation du sirop en sucre ne s'obtient qu'avec une très grande perte de matière sucrée. C'est une erreur; le sucre n'est qu'une concentration de la matière sucrée contenue dans le sirop dont on évapore l'eau; et s'il faut, par exemple, dix livres de sirop de raisin pour donner une livre de sucre, à cause de l'abondance de sa matière extractive, ce sucre représente si bien à peu près ces dix livres de sirop, qu'avec l'addition peu coûteuse d'eau suffisante et de mucilage, il redonnerait la même quantité de sirop et bien plus pur que celui qui l'a fourni. Comparez ensuite la cherté des trans-

matière qu'il prépare est sous forme sèche et concrète. Elle est de la saveur la plus sucrée, et entièrement et facilement dissoluble dans l'eau. J'en ai vu des pains d'un blanc mat, grenu, très-agréable au goût, et y joignant une impression de fraîcheur nitrée sur la langue. J'en ai vu sous forme pulvérulente, très-semblable à la cassonade dont elle rapporte très-bien le goût; je trouve même cette préparation bien plus sucrée. Quelques spectateurs exagérés, dont l'imagination les transporte de bonne foi dans l'avenir, et leur fait voir déjà existant ce qu'ils désirent, ce qui, j'aime à le croire, se réalisera sans doute, ont reconnu dans cette matière sèche et sucrée toutes les qualités du sucre du commerce. Ce jugement prématuré, cette prévention qui font plus d'honneur à leur bienveillance qu'à leur sagacité, peuvent nuire à la perfection d'un procédé qu'on doit encourager, mais qui n'a point encore atteint son but. Or, ces éloges anticipés et outrés détourneraient l'honnête fabricant de l'atteindre; de même que des critiques injustes le décourageraient de le tenter. Pour nous, qui gardons dans ce procès national notre constante impartialité, qui, en avouant que le savant *Proust* fut l'inventeur de cette heureuse idée (3), que le philanthrope *Parmentier* en est le propagateur ( Voyez son *Instruction sur les Sirops et Conserves de Raisin*, chez Méquignon ); pour nous, dis-je, qui tenons dans cette importante discussion une balance sévère, nous devons dire que si le sucre de M. Foulques ne présente point cette cristallisation dure, transparente et nette, qui caractérise le sucre de canne, il a du moins le mérite inconnu jusqu'ici d'être très-blanc et très-sec. On y aperçoit plusieurs points brillans qui annoncent un commencement de cristallisation, dont le défaut d'obtention complète parait tenir à la présence de l'acide du tartre, et à la difficulté d'évaporer entièrement ce sirop qui a la propriété de retenir bien plus constamment son eau de cristallisation. Qui sait si, en y mêlant des substances très-avides d'humidité et un malate soluble fournissant avec les substances étrangères au sucre un malate insoluble, on n'arriverait pas à une déflegmation assez complète pour obtenir en grand ce résultat jusqu'ici vainement cherché par MM. Bullion, Charpentier de Cossigny, Leschevin, Darcet, Pully, Henri, Dispan, Laroche, Proust, Derosne, Parmentier, cette cristallisation capricieuse enfin, différente quant à la forme de ses cristaux d'avec ceux du sucre, que la plupart de ces chimistes ont eux-mêmes imparfaitement obtenue, et dont, par conséquent, un travail opiniâtre finira par arracher le secret à la nature? Quant aux cassonades de M. Foulques, elles peuvent soutenir la concurrence avec celles du commerce; et c'est déjà une assez belle conquête sur l'art de la *saccharification*. Espérons qu'elle sera suivie d'une plus décisive; c'est le vœu de tout bon Français. Après tout, le problème git dans ce peu de mots: Séparer la substance sucrée du mucilage qui l'enchaîne et empêche sa cristallisation.

M. S. U.

---

ports de mille quintaux de sirop à celle de cent quintaux de sucre, le risque de le perdre comme tous les liquides, le danger qu'il fermente et s'échappe ou s'aigrisse, avec la certitude de conserver toujours sous forme sèche le sucre, de le transporter à volonté; comparez sur-tout l'agrément de son aspect, l'invariabilité de son goût, la commodité de son usage, avantages, au reste, qui ont dû être balancés il y a long-tems quand il s'agit de transformer en sucre le sirop de canne; et l'on avouera qu'il n'y a pas à balancer à encourager par tous les moyens possibles, une invention nationale qui nous soustrait à l'avidité des tyrans des mers, et enregistre parmi nos productions indigènes une substance dont l'habitude a maintenant fait un besoin pour nous.

(1) « M. Proust a commencé ce beau travail, il le poursuivra; c'est en effet à celui qui a ouvert la carrière qu'il appartient d'examiner les changemens que la végétation fait subir au sucre, lorsqu'elle lui associe d'autres productions qui ont plus ou moins d'action sur sa texture organique. » PARMENTIER, *Instruction sur les Sirops, etc.* Il est beau de voir un savant rendre une telle justice à un rival estimable; mais il est peu de riches qui puissent ainsi être aussi généreux sans s'appauvrir.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

heureux pour avoir reçu en ce genre une instruction déplorable et prématurée.

« Triste objet de pitié, de dégoût et d'horreur ;
» Spectre que par momens agitait la douleur,
» D'un être qui fut homme il n'était plus que l'ombre. »

Ces vers vraiment inspirés m'ont rappelé le spectacle à jamais mémorable d'un malheureux condisciple qui expia aussi cruellement sa coupable erreur, et la peinture qu'en offrait il y a quelques années, au Palais-Royal, un cabinet anatomique très-précieux. Ainsi ce repaire de la prostitution offrait alors et l'image révoltante du libertinage colporté par d'impudentes et vénales courtisanes, et le triste tableau de la débauche à côté de celui de la punition qui suit le jeune insensé qui peut oublier ou trahir la voix de la nature.

Ce poëme, qui respire la vertu la plus pure et la plus douce philanthropie, est précédé d'une notice sur Tissot, « ce moderne Esculape, qui, » comme le dit M. de Lacroix, a répandu une » lumière si salutaire dans l'intérieur des familles, » qui en a sauvé tant de rejetons, qui a porté le » flambeau de son expérience dans toutes les » classes de la société. Il n'existe plus, dit-il, et » une épitaphe n'indique pas même le lieu où sa » cendre repose! Le pauvre, qui recueille le fruit » de ses préceptes, n'a jamais entendu prononcer » son nom! *La science, dont il a révélé les mys-* » *tères, semble lui en faire un crime, et ne l'a,* » *point inscrit sur sa liste fastueuse!* Il en sera » de même un jour, dit-il encore, de l'auteur qui » a paré des charmes de la poésie un sujet trop » déplorable. » Espérons que ce présage ne s'accomplira pas, et qu'après une vie longue et heureuse, le docteur Petit trouvera, dans la reconnaissance de la postérité, la douce récompense de ses nobles travaux. M. S. U.

---

*Extrait de la seconde édition du Traité des Hernies*, par M. Richter, traduction de M. *Rougemont*. Imprimé à Bonn, en 1785, pour l'usage du vulgaire et des personnes bienfaisantes; suivi de la description des bandages-plastrons pour hernies inguinales et ombilicales, par 59 personnes de famille. — A Brest, de l'imprimerie de *Gauchlet*. — Un vol. in-8°, fig., broché. — Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. — A Paris, chez *Le Bour*, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 197.

Il y aurait bien quelque chose à redire sur la singularité du titre de cet ouvrage et sur son exécution typographique; mais la modicité de son prix, la pureté de sa doctrine, et par dessus tout l'annonce contenue dans la préface, que c'est pour parvenir au *soulagement de quelques-uns d'entre eux* que les 59 rédacteurs de cette compilation l'ont publiée, désarment la critique la plus sévère; et nous nous faisons un plaisir et un devoir de le recommander à nos Abonnés, en nous assurant que sa lecture attentive nous a convaincus qu'il ne contient rien que d'utile, et des principes très-orthodoxes en Médecine. Le motif de bienfaisance qui s'y joint ne peut que favoriser son débit, et nous nous honorerons d'y avoir contribué, si notre opinion est de quelque poids dans l'esprit de nos lecteurs qui risqueront, au reste, très-peu d'argent en échange d'une bonne action. Or, un acte de bienfaisance rafraîchit le sang et contribue à la santé.

M. S. U.

---

## AVIS.

M. le maire de Bailleux-le-Socq, arrondissement de Clermont (Oise), prévient que ce canton manque du seul chirurgien qui y exerçait depuis vingt-cinq ans, et qui vient d'y mourir âgé, après avoir amassé une fortune honnête. Il faut que celui qui se proposera de s'y établir, joigne à des connaissances médicales une pratique chirurgicale assurée, et sur-tout l'habitude des accouchemens. M. S. U.

---

## FLORIMANIE.

On a fait, avec justesse, l'observation que Flore n'a point de desservant de son temple plus fervent que l'infatigable Tripet; il semble né pour réhabiliter son culte, et ce n'est certes pas à ses fleurs ou à ses oignons qu'on appliquera ce proverbe trivial : *Ça ne vaut pas Tripet*, mais bien aux plantes qui ne sortent pas de ses belles plate-bandes. Non-seulement Tripet vend à très-bon marché ses fleurs, mais il les donne.... à ceux qui en achètent d'autres. Dans sa munificence

il parodie les loteries de Louis-le-Grand où chaque billet rapportait un lot, et il n'est point rare, chez le fleuriste des Champs-Elysées, d'en gagner un très-bon pour une très-petite mise. Plût à Dieu qu'il n'en existât pas d'autre! Remarquons même que, planant sur les évènemens, et sans se laisser influencer mesquinement par les variations du cours, l'honnête Tripet vend au même prix qu'autrefois, quand l'exemple de tout ce qui l'entoure pourrait l'excuser de renchérir ses prix ou lui en donner la tentation. Animé d'un zèle vraiment national, Tripet fait une remise d'un quart à MM. les préfets qui voudront établir des jardins publics dans les chefs-lieux de leur préfecture.

Il vend 3 fr. pièce ses tulipes et jacinthes du premier ordre, 1 fr. 50 c. celles du second, et 50 c. seulement son *beau mélange*. Il donne pour 25 c. ce qu'il y a de plus beau en renoncule et en anémone; ses narcisses de Constantinople, de Toulon et de Marseille, à oignons ronds et sans caïeux, coûtent 50 c. pièce. Si on en prend douze, il donne douze oignons de jonquille double du plus beau choix, plus un cornet de graines de reine-marguerite-anémones doubles de toutes couleurs qui ont attiré cet automne les curieux au charmant parterre de Tripet, et enfin de la graine de ces beaux pieds d'alouette-julienne double pyramidale qui entouraient les plates-bandes de son jardin, situé, comme tout Paris le sait, avenue de Neuilly, N° 18, aux Champs-Elysées. Ainsi que M. l'abbé Sicard, il prévient qu'il ne reçoit plus aucune lettre qui ne soit affranchie.

M. S. U.

---

## *Dernier Avis à tous les Anonymes passés, présens et futurs.*

J'ai reçu ces jours-ci, ainsi que quelques journalistes, plusieurs lettres anonymes, relatives au topique-Pradier. Je réponds comme l'on veut aux injures signées, mais que dire à des anonymes et à qui adresser sa réponse? Je désire qu'ils lisent que je ne crains que les coups portés dans l'ombre, et non les attaques à force ouverte et au grand jour. Son éclat ne peut qu'honorer mes démarches. Un d'eux a l'impudence d'exhumer une vieille accusation de *soustraction de billets*. Je le défie d'articuler judiciairement cette accusation; plus cette discussion aura de publicité, plus ressortira, je ne dis pas seulement mon innocence (le médecin, comme la femme de César, veut non-seulement être pur, mais n'être pas même soupçonné), mais la preuve la plus évidente du rôle de dupe que j'ai complètement joué dans cette odieuse affaire sur laquelle, au reste, j'ai moi-même provoqué dans les tems une enquête rigoureuse à la Police, dont je ne puis trop louer l'honorable sévérité et l'activité infatigable; or, il en est résulté que j'avais été la victime de l'avidité d'un homme honnête, mais alarmé pour la sûreté de ses fonds, et d'un fripon (1) qui les avait volés. Si le premier eût secondé mon courage, il recouvrait son argent; et je n'aurais pas perdu le mien. Je répète, au reste, ce que j'ai dit: je porte le défi à qui que ce soit de provoquer par une demande, soit officielle, soit seulement officieuse mais signée, mon explication entière sur ce tissu d'iniquités où la perte de mon argent n'a pas été ce qui m'a le plus affecté, quelque espèce de honte qu'il y ait à être joué par des fripons. J'offre enfin à tout homme honnête la communication, soit à la Préfecture de police, soit par moi, des preuves authentiques de ma complète justification, et je regarderai comme une preuve d'affection, d'intérêt et d'estime, toute demande qui m'en sera faite. M. S. U.

(1) Cet homme, natif de Lille, se nomme Brezou, et vient d'être condamné à deux ans d'emprisonnement à Ste.-Pélagie, par jugement de la police correctionnelle, pour fait d'escroquerie.

---

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est de 20 fr. pour un an, et de 11 fr. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain; — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

COUVERTURE DU N° 34. — 1er Décembre 1809.


*MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement expire au 1er janvier, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver de retard dans leur service.*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Aux Propriétaires ruraux, aux Cultivateurs, et aux Amis de l'Agriculture, de l'Économie rurale et domestique, et de l'Art vétérinaire.* — Brochure in-8° de 112 pages, qui se distribue *sans frais* à Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire-éditeur du *Cours complet d'Agriculture pratique*, rue Gilles-Cœur, n° 10, et chez les principaux libraires de l'Empire français. Les personnes des départemens recevront cette brochure *franche de port*, moyennant 35 centimes pour le port seul.

Non content d'avoir donné à ses souscripteurs un septième volume gratuitement, M. Buisson leur offre aussi libéralement le recueil des différentes opinions émises par treize journalistes, s'accordant tous (ce qui est assez rare) sur le mérite de son *Cours complet d'Agriculture*. Cette unanimité de suffrages offre quelque chose de piquant et d'assez rare pour être notée avec quelque intérêt, en même tems qu'elle offre un préjugé bien avantageux en faveur de l'ouvrage; et nous avons cru devoir avertir ceux de nos Abonnés qui, sous la foi de nos éloges, ont souscrit à ce Cours, qu'ils ont un droit particulier à la distribution, qui se fait sans frais, chez M. Buisson, de la brochure que nous annonçons, et qui complète leur acquisition.

*Traité des effets de la Musique sur le corps humain*, par Roger. — Un vol. in-8° de 350 p. — Prix, 4 fr.

*Élémens de Pyrétologie méthodique*, de Selle. — Un vol. in-8° de 340 pages. — Prix, 4 fr.

*Observations de Chirurgie faites à l'Hôtel-Dieu de Lyon*, par L.-V. Cartier. — Un vol. in-8°. — — Prix, 3 fr.

*Mémoire sur la Topographie et l'Histoire naturelle*; par D. Villars. — Un vol. in-8°. — Prix, 2 fr. 50 c.

*Mémoire sur les Fièvres de mauvais caractère, etc.*; par Puguet. — Un vol. in-8° de 500 pages. — Prix, 4 fr.

*Dictionnaire de Pharmacie chimique, théorique et pratique*, par Rivet. — Deux vol. in-8° de 1000 pages. — Prix, 12 fr.

*Observations médicales sur la Fièvre de Livourne*, de Révolat. — In 8°, avec Tableaux nosographiques. — Prix, 1 fr. 50 c.

*Recueil de Mémoires sur l'Épizootie*, par Barberet, Bourgelat, Buniva et Révolat. — Un vol. in-8°. — Prix, 4 fr.

*Le Médecin naturaliste*, par Gilibert. — Un vol. in-12. — Prix, 3 fr.

*Principes de Médecine et de Chirurgie*, par Villars. — Un vol. in-8°. — Prix, 3 fr.

*Théorie du Galvanisme*, par Petetin. — In-8°. — Prix, 1 fr. 50 c.

*Essai sur la Fièvre puerpérale*, du docteur Révolat. — In-8°. — Prix, 1 fr. 50 c.

*Nota.* Ces prix sont annoncés francs de port par la poste. Tous ces livres, du meilleur choix, viennent d'être déposés à notre Agence; et en les donnant à ce prix, ils sont vendus au prix marchand.

*Séméiotique* ou *Traité des Signes des Maladies*, par A.-J. Landré-Beauvais, professeur de Médecine clinique, etc. — Un vol. in-8° de 550 pages. — Prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. franc de port. — A Paris, chez Brosson, libraire, rue Pierre-Sarrazin, n° 9.

*Essai sur la Fièvre lente nerveuse*, par J.-F. Daudibertières de St-Proget, docteur-médecin. — In-8°. — A Montpellier.

*Nosographie des Dégénérations squirreuses de l'Estomac, etc.;* par F. Chardel, docteur-médecin, etc. — In-8°. — Chez Allut et chez Gabon, libraires, rue de l'Ecole de Médecine.

*Traité de la Plique polonaise, etc.;* par J.-H. de Lafontaine; traduit de l'allemand par A.-J.-H. Jourdan, chirurgien de la Grande-Armée. — In-8° avec figures. — Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port. — Chez Méquignon l'aîné, libr., rue de l'Ecole de Médecine, n°s 3 et 9.

*Essai sur le Tétanos rabien*, ou Recherches et Réflexions sur la cause des accidens qui sont quelquefois la suite des morsures faites par les animaux dits *enragés;* suivies de quelques notions sur les moyens de prévenir ou de guérir cette maladie. Par M. G. Girard, médecin. — Un vol. in-8°. — Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez Brunot-Labbe, libraire, quai des Augustins, n° 33; Méquignon aîné, rue de l'Ecole de Médecine; Gabon, place de l'Ecole de Médecine; Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et à Lyon, chez Yvernault et Cabin, libraires, rue Saint-Dominique, n° 64.

Nous rendrons compte de ces divers ouvrages dont la plupart offrent le plus grand intérêt; mais, trop pressés par le tems et le peu d'espace, nous avons sacrifié, au besoin de les annoncer tous, le désir de motiver notre annonce, avec l'inconvénient de ne pouvoir en analyser que quelques-uns. M. S. U.

## CORRESPONDANCE.

Monsieur, je laisse à d'autres le soin de réclamer, sous le rapport de la morale, contre l'insertion, au *Journal de Paris* (12 novembre), de la ridicule aventure de *revenant* empruntée du Freimüthig; mais permettez-moi de le faire sous le rapport de la Médecine. Il vient de mourir, avec des circonstances particulières et effrayantes, une portière de la maison d'un sénateur. Par un pressentiment moins rare qu'on ne croit, et qui n'est que le résultat du sentiment actuel de la perte de ses forces, elle avait fixé l'heure précise de sa mort, et elle a tenu parole. Plusieurs jeunes personnes, habitantes de cette maison, avaient été frappées de cette coïncidence; jugez de l'impression qu'a faite sur ces imaginations exaltées le récit circonstancié à plaisir de la belle revenante de Murowana-Goslina. Il a été tel, qu'on a vu aussi *revenir* l'ame de la portière, qu'on a entendu de longs gémissemens à l'heure juste où elle perdit la vie. Je ne sais pas même si un gros chat noir n'a pas été aperçu dans la gouttière voisine de la chambre où elle couchait; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que ses affreux miaulemens ont empêché nos jeunes filles de dormir, et que ma rhétorique s'est épuisée vainement le lendemain à rasséréner ces consciences alarmées. L'une de ces jeunes personnes, douée d'une excessive mobilité nerveuse, en a perdu le sommeil et l'appétit; et si cela continue, elle aura bientôt en effet tout l'air d'un revenant. Or, de ce qui est arrivé parmi des personnes trouvant dans leur éducation des motifs suffisans de défense contre de tels préjugés, jugez ce qu'une telle lecture a pu causer de désordre dans la classe populaire qui, depuis la révolution, lit autant et plus que celle des riches. Que le Freimüthig et Kotzbue amusent de pareilles sornettes les bons habitans de la Germanie; mais sied-il bien d'essayer de répandre d'aussi ridicules terreurs chez un peuple vainqueur des nations coalisées, et aussi fort contre la superstition que terrible dans les combats? Dénoncer un tel abus est en indiquer assez les dangers, et je me plais à croire qu'un Journal spécialement destiné à éclairer les habitans de

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXIV.) ( 265 ) ( 1er Décembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Plusieurs médecins ont traité des passions de l'ame et de leur influence sur le corps; un seul s'est occupé de la passion du jeu sous ce titre : *Alea, sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate.* Il y en a eu plusieurs éditions, dont une d'Elzévir en 1642. L'auteur est Paschasius Justus, médecin flamand, qui fut aussi médecin du duc d'Alençon. Il était très-passionné pour le jeu; et, pour se délivrer de cette fureur qui sans doute le ruinait, il avait composé plusieurs prières qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. Son Traité sur le jeu nous est seul resté; mais, malgré l'infaillibilité des divers moyens que la Médecine et la raison avaient dictés à Juste pour les proposer à ses lecteurs, on peut assurer que les joueurs n'y auront jamais recours.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Pourrait-on expliquer l'inconséquence avec laquelle on voit tous les jours chaque personne se récrier contre le déboire des médecins, convenir des dangers de l'abus des purgatifs, avouer qu'une diète appropriée au tempérament et à la température, est bien préférable à la fatale habitude de chercher à réparer par des moyens violens ses erreurs de régime et la continuité de ses imprudences; reconnaître de bonne foi que les deux principaux agens des maladies sont l'intempérance et la suppression de la transpiration, et cependant quant aux hommes s'abandonner aux excès de la table, quant aux femmes, braver par une toilette aérienne l'inclémence de l'air, et tous croire remédier à ces torts, en sollicitant les secours d'une thérapeutique nauséabonde? C'est en vain que l'intempérance est punie par des indigestions; en vain le vent cuisant du nord fait expier, par des rhumes et des phthisies, l'imprudence des femmes qui s'exposent la gorge et les bras nuds à son souffle rigoureux; les hommes n'en font pas moins assaut de voracité dans leurs orgies nocturnes, et les femmes de coquetterie dans les bals de nuit : car ils ont interverti les heures de repas et du sommeil, et ils veulent jouir d'une santé réservée à la frugalité et au repos sagement observés! Ah! du moins, Athéniens modernes, joignez à la légèreté attique un peu de ce sel qui distinguait ce peuple à la fois si sublime et si frivole, et sur-tout cet amour des arts qui en fit pendant long-tems la première des nations. Heureuse France! que te manque-t-il pour la de-

venir ? Et s'il te fallait un autre Périclès, quels vœux maintenant te reste-t-il à former pour voir renouveler son siècle ?

Jamais conseils ne furent plus à propos donnés que ceux que nous avons tracés dans le numéro dernier. Une mollesse constante de l'atmosphère a énervé les forces et disposé les corps à voir éclore dans leur sein les germes de toutes les maladies *passives*. (Voyez notre *Manuel populaire de santé*.) Voici le moment du relâchement de la fibre, et c'est aussi celui de préconiser l'emploi du quinquina ; ce médicament héroïque qui, selon la réflexion profonde d'un docteur-sénateur, n'a tant été déprécié, que parce qu'employé à contre-tems par des ignorans, ces mêmes praticiens mal-adroits ont conclu de leurs irréussites, que ce médicament était sans vertu dans les cas même les mieux indiqués (1), et ont couvert leurs bévues d'une explication qu'ils ont cru pouvoir les excuser. Mais au relâchement excessif qui existe à présent, va succéder un froid piquant et d'autant plus vif et plus durable, que la terre long-tems imbibée par les pluies, gardera long-tems aussi la froidure qui lui sera communiquée par les frimas d'un ciel glacial ; et il faut prévenir l'arrivée de ce froid humide par un régime tonique, substantiel, approprié aux divers tempéramens. Aussi, les sanguins et les bilieux se nourriront à déjeûner d'un chocolat très-légèrement vanillé et composé d'amandes et salep, tel que nous en avons donné la recette à M. *de Bauve* ; les personnes d'un tempérament flegmatique useront de celui plus riche en vanille et d'un bon choix de cacao, tel qu'en compose un fabriquant dont la modestie se refuse aux mentions honorables que nous nous plaisions à faire de lui. Ces constitutions et celles mélancoliques se trouveront bien du déjeûner avec le café coupé d'un lait bien pur, et dont l'arôme, en stimulant l'estomac, fait refluer jusqu'aux extrémités le calorique réfugié au centre. Le pauvre qui, grâces au monopole anglais, n'a plus ces ressources alimentaires, le pauvre, à qui la constance de son travail à l'air libre rend nécessaire une nourriture salubre, abondante, substantielle et réchauffante, trouvera un déjeûner à-la-fois sain, agréable, nourrissant et propre à combattre l'influence du relâchement atmosphérique, dans une bonne soupe chaude faite, soit avec du bon bouillon gras, soit avec celui de légumes, parmi lesquels l'oignon n'est pas épargné, ou avec l'hydromel des frères *Provost*, coupé d'eau bouillante, ou enfin avec une infusion de café mêlé d'égale quantité, soit de chicorée torréfiée, soit de graines de buis, soit de grains de riz (2), soit

(1) Nous avons déjà annoncé que M. Bacoffe fils, pharmacien, rue de Richelieu, a composé, avec cette écorce exotique, une teinture qui unit le mérite d'une liqueur éminemment tonique, digestive, anti-dyssentérique et anti-putride, à celui d'être très-agréable au goût. On en prend un petit verre le matin et autant en se mettant à table quand la température est humide. Nous pouvons annoncer, comme un bienfait public dans ce moment où le quinquina est à très-haut prix, qu'il en a reçu une petite pacotille de jaune-orangé en écorces qu'il peut donner à 18 fr. la livre. Enfin, des opérations de commerce ont mis entre ses mains tout ce que la suite des ambassadeurs persans avait apporté d'*essence de rose* du pays qui, sans contredit, fournit la plus parfaite ; et il pourra en fournir à un prix modéré aux premières personnes qui se présenteront pour lui en demander. Nous annonçons ces objets avec d'autant plus de plaisir que nous avons remarqué dans ce jeune chimiste des idées libérales, un désintéressement, un zèle et une activité qui méritent d'être récompensés. Il entre d'ailleurs dans ces éloges si peu de partialité exclusive, que nous nous ferons toujours un plaisir d'indiquer à la confiance publique ceux de ses confrères qui offriront les mêmes droits à la recommandation. C'est ainsi que dans cette constitution catarrhale nous nous faisons un devoir de rappeler l'usage avantageux du *Sirop de Mou de Veau* de M. *Vauquelin*, pharmacien, rue de Cléri ; et les *Tablettes pectorales de Badiane* de M. *Pestiaux*, pharmacien, à la Croix-Rouge. Et pour prouver encore mieux que l'esprit de rivalité ne nous anime jamais, nous annoncerons en même tems notre *Vin anti-leucorrhéen*, dont l'effet est si propre contre ces relâchemens de l'atmosphère qui augmentent celui de l'organe pour lequel il a été inventé, et dont il est instant de surveiller et réveiller les fonctions dans la prédominance de l'humidité de l'atmosphère. Mais, en publiant franchement cette recette dont nous aurions pu faire un mystère, nous étions loin de penser que des pharmaciens estimés se montreraient assez peu délicats pour annoncer par une affiche la vente exclusive de ce vin, sans avoir du moins pris notre aveu pour être autorisés à la vente d'une composition qui est restée notre propriété, et dont on ne peut, sans y porter atteinte, exécuter la recette sans notre agrément, si l'on veut en faire un objet de commerce spécial.

(2) Ces grains grillés avec le café par égale moitié, réussissent très-bien, pris en décoction caféiforme le matin à déjeûner dans les leucorrhées. On peut la couper de lait.

enfin de pois lupins brûlés et moulus avec la fève d'Arabie, sucrée par le sirop de raisin, préparé par M. *Bourgogne*, pharmacien, ou par le sirop de sucre tiré de la moscouade épurée, rue Sainte-Marine, N° 6, en la Cité, qui se vend à un prix bien au-dessous du cours du sucre.

Il est un autre moyen pour le pauvre d'échapper aux rigueurs du froid et de repousser la fatale influence de l'humidité, c'est l'usage modéré du vin que son prix met aujourd'hui à la portée de toutes les classes d'hommes en France. Son efficacité est telle qu'un jeune médecin de Bazas, M. *Tauzin*, n'hésite point à attribuer à cette cause unique l'absence dans le pays qu'il habite, des fièvres intermittentes qui y étaient annuellement endémiques, bien que la température s'y soit montrée tout aussi humide que dans nos climats. Le vin, dit ce praticien observateur, porte dans le système digestif débilité par les mauvais alimens, une action tonique qui se propage dans tous les autres systèmes de l'économie et allume dans tout l'organisme un feu réparateur. Son effet est sur-tout bien plus sûrement bienfaisant, quand au retour du travail de la journée, l'ouvrier délassé par la douce chaleur d'une flamme pétillante, l'esprit libre et le cœur dilaté par les caresses de ses enfans, partage un repas frugal avec sa compagne de bonheur et de misère, et ajoute aux charmes de ce breuvage restaurant, ceux d'un bon sommeil et la chaleureuse volupté du lit.

Les maladies en ce moment dominantes presque exclusivement, sont les rhumes, mais ils sévissent avec une espèce de férocité singulière. La toux est déchirante et accompagnée, chez les enfans et les femmes, de convulsions, comme dans la coqueluche. Il y a insomnie, fièvre, mal de gorge, douleurs de tête avec élancement, et occupant tantôt la sommité, tantôt la moitié de la tête à la manière des migraines. Les yeux pleurent involontairement, et il découle des narines une sérosité cuisante. Le remède le plus sûr et le plus prompt consiste dans un vomitif d'ipécacuana, une tisanne béchique, quelques lavemens légèrement purgatifs pour faire diversion à l'humeur fluxionnaire, une légère décoction de tussilage et de lierre terrestre, avec addition de sirop d'érysimum. Si la toux est occasionnée par des humeurs glaireuses, on se trouvera bien, le soir en se couchant, d'un looch blanc kermétisé d'un ou deux grains, ou d'une émulsion faite avec les pistaches pilées demi once, le sirop de violette une once, et vingt-quatre grains de gomme adragante en poudre; on peut ajouter à l'eau ordinaire, deux gros d'eau distillée de fleurs d'orange, ou de menthe selon le goût, ou d'une tasse bien chaude de l'infusion à chaud d'une demi-once de manne dans deux onces d'eau coupée de lait. S'il n'y a point d'ardeur de poitrine et de chaleur de gorge, on peut prendre quelques cuillerées de punch très-léger qui pousse à la peau, et rétablit, avec la chaleur du lit, la transpiration dont la répercussion est la cause la plus ordinaire des rhumes.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert, un seul excepté, une constante et humide uniformité; le 19, belle journée; froid le soir, lune brillante; le 20, gelée sous 0; le 21, gelée rompue; le 22 et le 23, tems doux; pluie du 23 au soir jusqu'au 24 midi; le 25, le 26, tems pluvieux; le 27, ciel couvert; le 28, tems sombre et plus froid.

La météorologie de Plaisance a donné pour octobre les résultats suivants : baromètre 28,4 $\frac{1}{5}$, et 27,8; le thermomètre 16 degrés au-dessus de 0, et 5 $\frac{1}{2}$ aussi au-dessus; hygromètre 100 et 82; le pluviomètre 3 p. 5 lig; les observations de l'anémomètre manquent toujours. Les maladies les plus fréquentes ont été les rhumatismes et spécialement ceux qui attaquent les viscères du bas-ventre. Les fièvres intermittentes ont été communes, mais peu rebelles, et ont cédé à l'usage des amers, et sur-tout du *Santonicum Arthemisia, flore luteo*, Linn. Le caractère principal de ces fièvres a été gastrique. Les affections cutanées n'ont pas été rares, telles que la petite vérole volante, et la petite vérole remplacées aujourd'hui par la fièvre scarlatine. Il est impossible d'offrir un rapprochement plus marqué entre notre constitution, soit atmosphérique, soit nosographique, et peut-être faut-il un peu l'attribuer à la communication plus fréquente de deux peuples qui bientôt n'en forment plus qu'un, et ont échangé leurs habitudes et leurs inclinations.

M. S. U.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, les vents dominans ont soufflé 5 fois N.-E, 9 fois N.-O., 6 fois N., 5 fois O., 4 fois S.-O. et 1 fois S.

◉ Nouvelle lune, le 7 décembre.

Depuis le 19 novembre jusqu'au 29, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 7 lig. $\frac{3}{10}$. — La moindre de 27 p. 5 lig.

Le thermomètre est descendu à 3 d. $\frac{3}{10}$. (cond.) — Il a monté à 7 deg. $\frac{1}{10}$. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 92 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## PATHOLOGIE DE LA GOUTTE.

( Suite ; *Voyez* le N° 31. )

LA discussion élevée sur le mérite d'un topique trop vanté, et qui, comme tous les autres remèdes, n'est bon que quand il est convenablement appliqué, nous a détournés de celle plus importante sur les médicamens que la saine Médecine conseille dans le traitement de la goutte. L'objet précis de cet article, voué à l'examen particulier des moyens curatifs proposés contre cette maladie, est de distinguer exactement les cas qui exigent l'emploi des acides, de ceux qui réclament l'usage des alcalins, d'après la théorie pathologique que nous avons établie. Les articles suivans auront pour objet le traitement palliatif de la goutte lorsqu'elle est jugée incurable ; et nous terminerons par la distinction à établir entre la goutte et le rhumatisme, puis par l'exposé du système également, ou curatif, ou palliatif, de cette dernière affection. La plupart de nos lecteurs connaissent la série des médicamens proposés, soit rationnellement, soit empiriquement contre la goutte. Nulle autre maladie n'eut un cortège plus nombreux d'adversaires décorés du nom de spécifiques, sans que jusqu'ici un seul ait mérité ce titre, parce qu'on ne peut employer un remède unique contre une affection qui reconnaît des causes différentes. Il suffit de lire l'énumération faite par Lucien, des diverses drogues employées contre ce mal, dès il y a long-tems, pour se persuader que, de tout tems, les hommes, dans leur incertitude peu rassurante, n'ont eu recours aux agens les plus opposés que par l'impuissance et le désespoir d'en employer de véritablement indiqués

C'est dans sa comédie intitulée *Tragopodagra* que Lucien, personnifiant la goutte, lui fait tenir ce langage aux thaumaturges de son tems, qui, comme ceux d'aujourd'hui, avaient des secrets infaillibles pour la combattre : « Qui ne » connaît pas la mère des douleurs, l'insupportable » goutte, née pour tourmenter les malheureux » mortels ? rien ne peut apaiser mon courroux, » ni le sang des victimes immolées sur mes autels, » ni la fumée de l'encens, ni les plus riches » offrandes. Tous les efforts d'Apollon, le Mé- » decin des Dieux, et ceux de son fils, le savant » Esculape, sont inutiles contre moi. De tout tems » les hommes ont travaillé à se dérober aux traits » de ma colère ; encore aujourd'hui, ils n'oublient » rien pour cela. Il n'est sorte de moyens qu'ils » ne mettent en usage. Les uns se servent de » feuilles de plantain, de laitue, de pourpier sau- » vage ; les autres de marrube ; d'autres d'orties ; » d'autres de grande consoude. Ils employent la » lentille d'eau, le panais, les feuilles de pêcher, » le pavot, la jusquiame, les écorces de grenade, » l'herbe aux puces, la racine d'ellébore, les » feuilles de choux, le fenu grec, la noix de » cyprès, la farine d'orge, celle de fève. Ils ont » recours aux os, aux nerfs, à la peau, à la graisse, » au sang, à la moelle, au lait, et même aux ex- » crémens des animaux. Quel métal, quel suc » d'herbe, quelle graine, quelle résine ne mettent- » ils pas en usage ? Les uns prennent des médi- » camens au nombre de quatre, les autres au » nombre de huit, la plupart au nombre de sept.



» Les uns se purgent avec de l'hyera-picra, les » autres cherchent un remède dans le nid d'hi- » rondelle; d'autres ont recours aux enchante- » mens, et se laissent tromper par des impos- » teurs. Tous ces gens-là sont des insensés qui » ne font qu'irriter ma colère; aussi je les traite » sans pitié; mais pour ceux qui n'entreprennent » rien contre moi, j'en use avec indulgence, et » les traite avec bonté, etc. . . »

Le chœur qui, selon l'usage des anciens, intervient dans cette pièce, la termine par ces mots, dont une fatale expérience, depuis ce laps de tems, n'a que trop confirmé la justesse : « Com- » pagnons de goutte, prenez patience, et ne » vous désespérez pas; souffrez tranquillement » vos douleurs; que l'habitude vous les rende fa- » ciles à supporter; permettez même qu'on se » moque de vous; car tel est le partage des gout- » teux, on se rit de leurs maux au lieu d'y com- » pâtir. »

Plus on réfléchit sur les causes de la prédominance de l'alcali chez les différens goutteux, plus il est facile de se convaincre que cette prédominance est préparée par la nature de la constitution de l'individu, le résultat de ses fonctions digestives, et le choix de son régime habituel. Si, par exemple, l'estomac est faible, paresseux; si la constitution est flegmatique ou mélancolique, si le choix de la nourriture n'a pas été appropriée à la disposition arthritique, il résultera de la digestion, une pâte alimentaire subissant facilement une fermentation seulement acescente. Si, au contraire, la constitution est bilieuse ou sanguine, si l'estomac est énergique, si les digestions sont promptes et faciles, si l'on n'a pas cherché à corriger cette disposition alcaline par une nourriture végétale; il s'élaborera un chyle trop riche en principes animalisés, et subissant une fermentation rapidement alcalescente : alors la facilité d'assimilation de cette nourriture au système répandra dans tout l'organisme une phosphorescence qui se décèle bientôt par les symptômes les moins équivoques. Or, ces dispositions reconnues, on peut facilement expliquer comment, chez le premier, il existera une excédence d'acide phosphorique, tandis que l'autre surabondera de carbonnate calcaire. Si c'est dans l'enfance, le premier aura des affections scrofuleuses, dont le remède le plus sûr est en effet dans le régime animal, et le second éprouvera une déviation de la colonne vertébrale, des exostoses des extrémités, enfin tous les symptômes du rachitisme, dont effectivement le meilleur traitement est celui par les acides, et notre théorie s'accommode merveilleusement avec ce que nous offre journellement l'expérience dans ce genre, en même tems qu'elle concilie les nombreuses contradictions qui résultent de l'emploi du même moyen dans la goutte avec les succès les plus différens.

Il résulte de cet exposé, que le moyen le plus énergique de curation de la goutte, quelle qu'elle soit, consiste dans le régime alimentaire, moyen, dour le dire en passant, trop dédaigné dans toutes les maladies, ou plutôt dans toutes les dispositions maladives. Nous avons indiqué, dans les autres N^os, le moyen de reconnaître la prédominance acide, et de la distinguer de celle alcaline; or la certitude de ce diagnostic se confirme encore par la connaissance de la constitution du malade, de ses habitudes, de son régime habituel, etc. C'est ainsi que la prédominance des acides bien reconnue, on mettra le malade à une diète animale, à l'usage des absorbans, des amers animalisés, tels que le fiel de bœuf, des alcalins, tel que le savon, des viandes faites et succulentes, tels que le bœuf et le mouton rôti, le gibier, les légumes abondans en principes ammoniacaux, tels que les oignons, les artichaux, les asperges, les orchidées, et les crucifères, tels que le raifort, la moutarde, le chou, le nasturce, le cresson, éminemment stimulans et riches en principes

alcalescens, qui, pour passer dans les couloirs alimentaires des animaux, n'ont pas besoin de subir une décomposition acide aussi marquée que les autres végétaux. Les gommes fétides, les jus de viande, les fromages affinés entrent dans la série des alimens indiqués, soit comme condiment, soit comme base de la nourriture habituelle. Tous les moyens excitans la digestion sont également indiqués, en tant qu'ils peuvent conduire la chylification à une animalisation plus complète; ainsi l'exercice avant le repas, l'absence des liqueurs spiritueuses, les vins généreux, mais concentrés, tels que le Bordeaux, ceux du Rhin, ceux d'Orléans, et ceux d'Espagne doux, les infusions aromatiques, telles que le café, quelques grains de cachou après le dîner; la *sieste*, si cette habitude réussit, mais toujours le repos après les repas qui doivent être sobres, mais lents, et répétés plusieurs fois par jour. La continence avec les femmes est ici un grand moyen de médication, et toute espèce de veille doit être interdite. Les bains chauds et courts, en relâchant la fibre, offrent un moyen de curation aussi facile, que sûr et agréable. Les constitutions flegmatiques se trouveront bien, pour éloigner la goutte, d'user de tems en tems de quelques amers purgatifs, immédiatement avant dîner; et c'est dans ces circonstances que nous avons conseillé avec le plus grand succès aux goutteux replets, et dans la mollesse de température des hivers derniers, les pilules connues sous le nom de *grains de Santé*. Nous ferons même à leur sujet la remarque, que c'est toujours en provoquant quelque évacuation de l'humeur prédominante que réussissent les substances employées dans les deux espèces de goutte acide ou alcaline, soit les absorbans (la magnésie), soit les acidules (la crême de tartre), de manière que ces correctifs de la digestion, légérement purgatifs, entraînent, par neutralisation, l'excédent de l'humeur surabondante.

Si, au contraire, l'excédence alcaline est bien constatée, l'indication est de saturer d'acides. Ainsi on ordonnera une diète végétale, en observant pourtant de ne pas changer brusquement le régime habituel. On préférera en viandes celles des jeunes animaux, plus abondantes en mucilage; les légumes acidules, tels que l'oseille; le lait, le petit-lait, les fruits rouges jusqu'à l'abus, le punch léger, les vins, dont l'esprit est à nu, ou riches en acide carbonique, tels que les vins de Bourgogne, de Champagne; les liqueurs spiritueuses, en ayant soin d'en empêcher l'action spasmodique sur la fibre par des lavemens qui entretiennent la liberté du ventre, les fonctions du long canal intestinal, et l'harmonie de tout le système digestif. Quelques bains tièdes, un exercice habituel, et sur-tout celui de l'équitation sur le bord des rivières ou dans les forêts dont les émanations répandent dans l'air des molécules rafraîchissantes et balsamiques; le soin de ne pas répercuter la transpiration et par conséquent l'usage habituel de la laine sur la peau, et le soin minutieux de ne jamais contracter d'humidité par les pieds : tels sont les moyens à la fois préservatifs et curatifs que conseille plus encore l'Hygiène que la Médecine proprement dite. Nous ne sommes point entrés dans l'examen des causes qui compliquent la goutte, parce qu'alors ce serait un ouvrage et non un article qu'il eût fallu faire, et nous renvoyons aux nombreux auteurs qui ont écrit sur cette matière, mais sur-tout à Desault, Sydenham et Barthès.

M. S. U.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

---

## DENTISME.

Il est des arts que semble avoir flétris dans l'opinion publique un insolent préjugé, tandis qu'il accorde à tel autre une considération ainsi

injuste. C'est ainsi que le dentiste (1) est, on ne sait pourquoi, entaché d'exercer une profession comme suspecte, tandis que l'oculiste, par exemple, jouit d'une réputation d'infaillibité qu'il est souvent bien loin de mériter. Eh ! n'est-ce rien que l'art qui, en rendant à une figure la régularité de ses traits, en faisant disparaître un défaut choquant ou dangereux, assure, en même tems, les fonctions de la digestion, et donne ainsi la beauté avec les moyens de la conserver? Le récit d'une petite opération dont nous venons d'être témoins nous a paru propre à réhabiliter cette profession dans l'esprit des hommes impartiaux, et par un concours heureux, elle a été exercée à la fois, et sur un sujet bien propre à en rehausser tout l'éclat, à en faire ressortir tout le mérite, et par un artiste du talent le plus distingué.

La propriétaire du café des mille colonnes, que la beauté de ses traits, non moins que la majesté de sa taille, la régularité de ses proportions, l'éclat de son teint, un air de bonté et de grâce, encore plus belle que la beauté, ont fait surnommer à juste titre *la Belle Limonadière*, Madame Romain offrait aux spectateurs scrupuleux sur ce qui constitue le bel ensemble d'une figure, je ne sais quoi d'irrégulier aux deux angles de la bouche, dont l'impression, sans être désagréable, nuisait pourtant à l'effet du sentiment de plaisir qu'on éprouvait à la voir. C'était, si l'on veut, une ombre dans un joli tableau, un nuage au lever du soleil. On cherchait vainement à se rendre compte de la cause de cette sensation, et ce fut un dentiste qui, comme le cordonnier d'Apelles, découvrit cette cause cachée. Ce léger défaut tenait à l'enfoncement dans chaque angle de la mâchoire supérieure des deux dents canines (nommées œillères vulgairement). Cette dépression était telle que l'axe de ces deux dents était hors de la ligne de celui des autres dents de plus de cinq lignes, et que leurs faces antérieure et postérieure étaient devenues latérales, de manière que leurs voisines avaient usurpé la place que ces faces auraient dû occuper si elles n'avaient pas été de *champ*. On me fit l'honneur de me consulter pour savoir si l'art pouvait réparer le tort de la nature, et sur l'affirmative, un jeune peintre, voisin, plein de talent, M. *Légé*, amena un dentiste de ses amis, M. *Pernet*, ancien officier de santé à l'armée, fixé maintenant à Paris, rue St.-Denis, au coin de la rue Grenetat. On choisit un jour où la température ne fût pas froide. Des gargarismes d'une décoction émolliente et chaude disposèrent les parties à un relâchement nécessaire. Madame Romain étant commodément assise dans un fauteuil près d'un bon feu, M. Pernet commence par limer les dents voisines qui avaient empiété sur la place que devait occuper chaque dent canine, et dont le diamètre s'opposait au mouvement de demi-rotation à faire exercer à ces deux dents pour les replacer dans leur situation naturelle; puis il prit un pélican de son invention, saisit la canine gauche, la fit pivoter sur sa racine, et par un mouvement léger et gradué d'abduction, l'apporta au niveau des autres, de manière que sa pointe, qui chevauchait derrière les petites molaires inférieures, fût ramenée à son ordre naturel de chevaucher à l'extérieur, en recommandant à la belle opérée, qui ne jeta pas un cri, d'appuyer fortement la machoire inférieure sur la supérieure pour contenir dans son alvéole la dent ébranlée qui tendait, par le ressort des lames osseuses, à reprendre sa place; on

(1) On a trop abandonné à l'empirisme l'instruction et la pratique de cette partie de la Médecine, qui a pour objet les maladies des yeux, des oreilles et des dents. En vain le docteur *Tourlet* a fait sentir, dans le Journal officiel, la nécessité et l'à-propos de l'érection d'une chaire, de la fondation d'un cours *ex professo* occupés de cette pathologie. Cette partie de l'enseignement manque dans toutes les Facultés de Médecine; et en attendant, nos organes les plus essentiels, nos yeux, nos dents, nos oreilles, sont abandonnés au premier charlatan.

dégorgea le sang par des gargarismes d'eau tiède. La même opération fut tentée sur l'autre dent avec le même succès. Il ne fut même pas nécessaire de lier ces dents à leurs voisines pour les fixer dans le rang qu'elles venaient de prendre ; des décoctions vulnéraires raffermirent les parties molles qui avaient souffert quelque dilatation. Une mentonnière contint les machoires en contact et empêcha les dents luxées de reprendre leur première situation. Pendant vingt-quatre heures les alimens furent choisis parmi ceux qui n'exigent point de mastication ; et trois jours après l'opération, Mme Romain put descendre à son brillant comptoir, et s'offrir à ses admirateurs étonnés de la trouver encore plus belle sans en deviner la cause. M. S. U.

*N. B.* Nous devons ajouter ici pour l'intérêt de l'art, et afin qu'on ne soit pas tenté de faire pratiquer cette opération avec le risque de l'irréussite, que madame Romain est jeune, de la plus belle santé, qu'il est impossible d'avoir des dents plus saines, d'un émail plus blanc et plus dur que les siennes, que jamais elle n'en éprouva de douleur, que ses gencives sont fermes, sèches et du plus beau corail, enfin qu'elle est aussi fraîche que belle.

## NÉCROLOGE.

Nous espérions recevoir des renseignemens suffisans sur la vie privée et médicale du docteur *Martinet*, et c'est avec regret que, dénués de ces guides, nous ne pouvons rendre qu'un stérile et tardif hommage à la mémoire d'un savant praticien qui nous honora de son amitié. Né à Epinal le 25 mai 1755, Jean-François Martinet a terminé sa carrière le 12 juin 1808, aux eaux de Plombières, dont il était le médecin depuis long-tems, et où long-tems aussi sa mémoire sera d'autant plus regrettée, qu'il n'est pas dignement remplacé. Reçu docteur à Nanci, le 5 juillet 1781, associé correspondant à la Société de Médecine de Paris, le 25 nivose an XII, à celle d'Agriculture, Sciences et Arts de Strasbourg, le 1er prairial suivant, et à celle de Médecine pratique de Montpellier, le 20 prairial de l'année précédente, il paya sa dette à chacune de ces Sociétés par des Mémoires également remplis d'érudition, de vues judicieuses, et de faits de pratique lumineux. Son *Traité des Eaux de Plombières* annonce un médecin profond scrutateur des mystères de la nature et des secrets de l'art hippocratique, et personne n'avait plus le droit de vanter l'efficacité de ces eaux merveilleuses que celui qui les avait améliorées en y faisant construire une séparation, au moyen de laquelle l'arrivée de l'eau d'une source savoneuse, en attiédissant la chaleur du bain le plus élevé, en modifie les propriétés comme la température, et par les soins duquel mille malades y ont recouvré la santé. Parmi eux est un auguste personnage, dont les bontés ont allégé les douleurs de la veuve qu'il a comblée de ses bienfaits dans la personne de ses enfans. Sortie d'une famille où la vertu et la bienfaisance sont un patrimoine héréditaire, Mme Martinet justifie par l'affection qu'elle porte à la mémoire de son mari, et son dévouement à l'éducation de ses enfans, un intérêt aussi honorable, et ne pouvant payer à un confrère estimé la dette sacrée de la reconnaissance, nous nous en dédommageons en quelque sorte en offrant cet hommage de justice et d'estime à sa vertueuse épouse. M. S. U.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

Paris, doit trouver, dans tout ce qui se passe sous nos yeux, assez d'objets d'instruction, d'intérêt, d'utilité ou d'agrément, pour cesser d'occuper le public d'aussi dangereuses niaiseries.

M. . . , *docteur-médecin.*

*Nota.* Ces réflexions s'appliquent également aux annonces, faites si imprudemment dans tous les journaux, de fœtus monstrueux, dont la description peut être très-dangereuse pour les femmes enceintes, ou de crimes révoltant la nature ou les mœurs, et décrits avec une complaisance révoltante, etc. Ces sortes de sujets appartiennent de droit chacun aux journaux voués *ex professo* à les recueillir, et dans lesquels le médecin, le jurisconsulte peuvent aller les consulter au besoin, sans que leur hideuse vulgarité instruise l'innocence ou épouvante l'imagination des lecteurs honnêtes, étale de funestes exemples, et insulte à la morale publique.

## LA PLUS SIMPLE DES RÉPONSES.

Tous les journaux ont eu le courage de dénoncer l'opinion jacobite (tant il est vrai que les extrêmes se touchent) du coryphée des Rédacteurs du *Journal de l'Empire*, qui, dans le N° du 16 novembre, d'un Journal qui compte peut-être six mille commerçans pour Abonnés, a osé dire : *Un commerçant est le commissionnaire salarié des deux hémisphères; c'est un homme qui corrompt l'ancien monde avec les productions du nouveau, qui colporte les vices avec ses marchandises; c'est un homme qui met le luxe à profit et lève des tributs sur les peuples asservis par des besoins factices.*

Un commerçant a publié, dans le *Journal du Commerce*, une lettre par laquelle il annonce qu'une députation a été nommée à la Bourse pour aller remercier G..... de son insulte, parce qu'une injure du *Journal de l'Empire* vaut un éloge; mais une mesure bien plus simple et plus *ad rem et ad hominem*, serait une délibération prise en effet à la Bourse, laquelle déclarerait faux-frère et insensible à l'estime de sa profession tout négociant qui serait désormais abonné au *Journal de l'Empire;* et, plus hardi que l'honnête M. Z, je signe en toutes lettres ma proposition.

MARIE DE SAINT-URSIN.

## ANNONCES.

UNE Société vient de se former au sein des montagnes de la Suisse, dans l'intention d'y exploiter tout ce que leurs vallons offrent d'avantageux pour la santé. Dans peu ils offriront un *sirop pectoral* qui, rival du produit industrieux de l'abeille, donne une saveur inconnue jusqu'ici et dans laquelle viennent se fondre les arômes des mille et une plantes qui parfument ces coteaux délicieux. Ce n'est point le goût du miel, c'est une saveur approchante mais bien plus délicate, parce que l'abeille va butinant sur toutes les fleurs, au lieu que guidés par le désir de faire tourner au profit de l'art de guérir, et de la satisfaction du goût, les ressources de la chimie, les savans praticiens qui s'occupent de ce beau travail, n'admettent, dans les substances dont ils tentent la décomposition, que des fleurs d'un arôme agréable, et d'une propriété béchique bien constatée. En attendant cet envoi qui demande les plus grandes précautions pour empêcher toute falsification, ces chimistes, dont plusieurs joignent au titre de pharmaciens celui de docteurs en médecine, offrent au public un *sel ou sucre de lait de Suisse*, joignant au mérite de cette composition, connue dans les arts, celui d'être exécuté en grand dans les vastes chalets où se préparent ces grands fromages qui, sous le nom de *Gruyère*, se vendent dans toute l'Europe, et de s'obtenir, par des procédés infiniment plus simples, plus salubres et moins dispendieux, à raison de l'immensité de *Serum* sur lequel on opère. Celui qu'on préparait dans les pharmacies, et dont l'usage est à-peu-près tombé en désuétude, était privé de son essence principale par les dissolutions répétées et les cristallisations qu'on lui faisait subir, au lieu que celui-ci réduit en tablettes très-facilement dissolubles, même dans l'eau froide, représente toutes les qualités du petit-lait et y joint en outre celle d'être portatif. Non-seulement il remplace avec avantage le petit-lait dans tous les cas où il est médicalement indiqué, et il est d'une saveur plus agréable, d'une digestion plus facile; (on sait qu'il est des estomacs sur lesquels le petit-lait naturel pèse,) mais encore il peut devenir la boisson d'habitude des personnes cacochymes, dont le sang est chargé d'humeurs âcres et visqueuses, dont il provoque la fluidité et l'évacuation sans effort et sans danger, ou qu'il assimile à l'économie animale en

les tournant au profit de la digestion. Il est surtout spécifique pour les dispositions à la pulmonie, les ardeurs de poitrine, les indurations du foie, les obstructions, les migraines, les constipations, les suppressions de règles par engorgement ou épaississement. Il modifie heureusement l'usage habituel du thé et du café.

La dose est, pour les enfans, d'un gros, réduit en poudre dans de l'eau chaude ou du thé, et de deux gros, pour les adultes, pris le matin à jeun. Une demie-once suffit pour une chopine d'eau. Les seuls dépôts du *sucre de lait de Suisse*, sont chez M. *Bacoffe* fils, pharmacien, rue de Richelieu près celle des Filles-Saint-Thomas, M. *Cadet*, rue Saint-Honoré et M. *Steinacher*, rue de Thionville, N° 38, à Paris.

M. S. U.

## AVIS A NOS ABONNÉS.

Je crois avoir suffisamment fait preuve qu'un esprit mesquin de calcul n'entrait pour rien dans la composition de mon Journal, lorsque, cédant au désir de mes Abonnés qui m'écrivirent pour me demander d'en augmenter l'étendue, je l'accrus en effet d'une demi-feuille. Or, si j'avais suivi la progression du prix de cette feuille, qui alors était de 15 fr. par an, je l'eusse augmentée de moitié (7 fr. 50 cent.), puisqu'elle était augmentée de moitié de frais d'impression, de papier et de port; mais, pensant qu'une *Couverture* n'est point sujette aux droits du timbre, je me fis un plaisir et un devoir de mettre cette économie du côté de mes Souscripteurs, et je ne portai le prix de ma Gazette qu'à 20 francs. Cette amélioration a duré près de deux ans. Aujourd'hui, tout-à-coup, et sans que j'en devine la raison, la Régie exige que je paye le droit de timbre pour ma Couverture, bien que d'autres Journaux également couverts n'y soient point assujettis. Ne voulant point faire supporter à nos Abonnés une augmentation nouvelle, inquiétante pour ses suites, et tracassante par l'idée qu'on ne sait où de tels accroissemens de prix doivent définitivement s'arrêter, nous avons préféré faire le sacrifice de notre Couverture, et nous y gagnerons du moins la cessation du travail assez fatigant que sa rédaction nous imposait; mais nous éprouvons le regret de ne pouvoir continuer à cette Feuille l'extension dont nous voulions la faire jouir, pour la propagation des avis utiles à l'art de guérir, et des articles bibliographiques qui composaient cette Couverture, et qui désormais occuperont, comme autrefois, en petits caractères, les deux dernières colonnes de la Gazette. Mais le même esprit de justice, qui nous avait fait élever son prix à 20 francs, nous impose la loi de le réduire, *et pour toujours*, à 15 francs, à partir du 1^er^ janvier prochain; et nous y trouvons du moins cette consolation qu'après avoir fait nos preuves de zèle et de désintéressement pour nos Abonnés, la modicité du prix de ce Journal le rendra accessible à toutes les classes de la société à laquelle il est généralement destiné.

M. S. U.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1^er^, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est désormais, et pour toujours, de 15 fr., sans *Couverture*, pour un an, et de 7 fr. 50 c. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

## COUVERTURE DU N° 35. — 11 Décembre 1809.


*MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement expire au 1er janvier, sont priés de le renouveler aussitôt, pour ne pas éprouver de retard dans leur service.*

### BIBLIOGRAPHIE.

*Anatomie et Physiologie du Système nerveux en général et du Cerveau en particulier*, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes; par P. J. GALL et G. SPURZHEIM. Ier volume. *Anatomie et Physiologie du Système nerveux en général, et Anatomie du Cerveau en particulier*, avec 17 planches. Ire, IIe et IIIe livraisons. — Prix, chaque livraison, 60 fr., texte grand in-folio; 30 fr. in-4°. Ce volume aura 4 livraisons. — A Paris, chez *F. Schoell*, libraire, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, n° 29. — On trouve chez le même libraire l'ouvrage suivant, des mêmes auteurs : *Recherches sur le Système nerveux en général, et sur celui du Cerveau en particulier*, Mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 mars 1808; suivi d'Observations sur le Rapport qui en a été fait à cette compagnie par ses commissaires; par MM. *F. J. Gall* et *G. Spurzheim*, in-4°, avec une planche. — Prix, 15 fr.

L'UN de nos vœux les plus ardens est donc enfin comblé, et c'est au sein de la France qu'un philosophe allemand, élevant à la science un monument impérissable, rend à la nature dévoilée le premier hommage, peut-être, de la raison éclairée, au milieu d'un peuple abjurant ses préjugés. Il appartenait à une Nation réintégrée dans tous ses droits, recouvrant tous les genres d'illustration, aspirant à toutes les palmes de gloire, de voir naître chez elle un ouvrage dont quelques idées éparses chez les anciens, disséminées chez les nations voisines, et fermentant depuis long-tems dans son propre sein, faisaient pressentir l'utilité, plutôt qu'ils n'en indiquaient le moyen d'exécution, mais dont nul autre jamais n'offrit le modèle. Nous sommes loin de vouloir ravir au docteur Gall la part d'honneur qui lui revient pour une aussi belle conception; mais qu'il nous permette à nous autres Français de

nous enorgueillir, en reconnaissant parmi les matériaux qui entrent dans son sublime édifice, ceux fournis par Varole, Riolan, Raimond de Vieussens, Winslou petit neveu du fameux Stenon, Vicq-d'Azyr, Duhamel, Charles Bonnet, Helvétius, Duclos, Diderot, Buffon, Le Cat, Condillac, Cabanis, Barthès, Bichat, etc. comme nous comptons avec plaisir parmi ses admirateurs nos contemporains compatriotes, MM. Cuvier, Richerand, Beaumes, Foderé, Ant. Dubois, de Gérando, enfin, la plupart des physiologistes les plus érudits.

Nous ne donnerons point ici l'analyse du discours éloquent, qui, sous le titre d'Introduction, expose rapidement l'historique des découvertes faites dans l'anatomie du système nerveux jusqu'aux travaux du docteur Gall, et l'état de cette science à l'époque où il conçut le projet d'en étendre les limites. Nous en avons donné une légère idée dans le N° XV du 1er juillet dernier, et nous voulons ménager à nos Abonnés le plaisir de lire dans l'ouvrage même ce morceau aussi brillant de style que fort de pensées, et dont une froide analyse ne pourrait qu'affaiblir l'intérêt.

Procédant du simple au composé, les docteurs Gall et Spurzheim envisagent dans cet ordre les différens systèmes nerveux : et dans les animaux les plus nobles, le *grand nerf sympathique* étant le système de l'ordre le moins relevé, c'est par sa description qu'ils commencent cette névrologie. Conséquemment au principe qui faisait émaner du cerveau tous les nerfs, le nerf sympathique sortait médiatement du cerveau et immédiatement de la moelle épinière, suivant l'opinion des anciens anatomistes. Quelques-uns, cependant, la révoquèrent en doute, et parmi eux se remarque Winslou, qui, s'étayant de sa propre expérience et de l'observation du docteur Petit, reconnut *que ce qu'on avait pris comme la première racine et comme une espèce de tige descendante du nerf appelé intercostal, n'en était qu'une branche ascendante qui, en entrant dans le crâne, se divisait en filets, et par ces filets s'associait étroitement avec les sixième et cinquième paires* de nerfs. Les docteurs allemands poursuivent cette démonstration jusqu'à l'évidence, en s'appuyant des opinions de Sœmering, Cuvier, Blumenbach, Reil, etc.

La section deuxième aborde la grande question du système nerveux de la *moelle épinière ;* les docteurs allemands commencent par en fixer la dénomination, en déterminant les bornes de l'espace qu'elle occupe. Fidèles à leur système de démonstration, ils décrivent sa structure interne, et la trouvent composée, non-seulement d'une substance blanche comme celle du cerveau, mais aussi d'une substance grise pénétrant dans son intérieur, et destinée, comme nous avons déjà eu bien des fois l'occasion de le dire, à faire naître et à nourrir les ramifications nerveuses. Ils établissent sa texture fibreuse, et prouvent qu'elle donne naissance au cerveau, contre l'opinion assez généralement reçue qu'elle en est un appendice. Il faut lire dans l'ouvrage les preuves qu'ils en apportent, et qui ne peuvent être ici développées. Il nous suffira de dire que Bartholin a l'honneur de la première idée de l'opinion soutenue aujourdhui par les Gallistes. Onze corollaires anatomiques terminent cette section, dont la méditation attentive est nécessaire pour bien se pénétrer du système dont nous rendrons compte.

La section troisième est consacrée à établir la *différence qui existe entre la vie automatique et la vie animale ;* la quatrième s'occupe des *nerfs de la tête ;* la cinquième traite de la *différence des nerfs ;* la sixième des *fonctions des sens extérieurs.* Cette dernière est terminée par un examen *des fonctions des sens en général*, puis le *rapport anatomique*, ensuite sous le *rapport physiologique*, rempli de vues fines, judicieuses et nouvelles.

Tel est l'aperçu sommaire plutôt que l'extrait

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(N° XXXV.) ( 273 ) ( 11 Décembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

### CHRONOLOGIE MÉDICALE.

SAINTE-HILDEGARDE, première abbesse du mont Saint-Rupert, près de Bingen sur le Rhin, mourut en 1180; elle avait des connaissances en Médecine; et J. Schott a fait imprimer, en 1544, ce qu'elle avait écrit sur cette matière, sous le titre de *Physica, seu collectio medicaminum ad varios corporis affectus*, in-folio. Il est à remarquer que les noms des plantes y sont singulièrement défigurés.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

CONTINUONS, en dépit des injures et des louanges intermittentes d'un journal aussi mal fait par l'un des rédacteurs qu'il serait facile de le bien faire sans lui, continuons à publier innocemment nos prescriptions hygiéniques, malgré le soupçon de contagion dont voudrait les entacher un jaloux qui, comme les harpies de Virgile, souille tout ce qu'il touche. Dens son despotisme atrabilaire, il n'a pas voulu voir que les journaux exercent entre eux une censure mutuelle et utile pour contrebalancer leur influence sur l'opinion publique, ni se ressouvenir que le premier il nous en a maintes fois offert l'exemple, en critiquant, et même durement, notre style, sans que nous en ayons témoigné le moindre ressentiment : *Non agitur de verbibus, sed de reis.* Aujourd'hui il attaque notre personne, il cherche à ébranler la confiance de nos Abonnés, et sans titre qui cautionne sa compétence, il nous déclarerait, s'il osait, en hérésie ouverte avec Hippocrate, dont nous préconisons exclusivement le culte. On peut juger de la profondeur de son érudition ou de la pureté de ses motifs, quand il commence sa diatribe par méconnaître la signification du mot *anti-leucorrhéen*, au point de voir, dans l'emploi du vin ayant cette propriété, une insulte à la morale, et de le confondre apparemment avec l'aphrodisiaque connu sous la dénomination modeste de *vin nuptial*. Toujours aussi équitable que poli, il assimile aux vendeurs d'orviétan le médecin assez libéral pour publier une composition heureuse dont le secret eût pu l'enrichir, et par son efficacité, et par la nature de la maladie qu'elle guérit. Laissons-le poursuivre le cours de ses calomnies : *Qui amat periculum, peribit in ipso.* Eh! que ne pardonnerait-on pas à la pro-

messe qu'il nous fait de ne plus citer dans son Journal notre Constitution, dont il dénaturait tellement les expressions et le sens, qu'en vérité, en la retouvant ainsi travestie, j'étais tout effrayé de mes conseils parodiés (1)? Au reste,

« Laissons dire les sots, le savoir a son prix. »

Depuis dix jours, l'atmosphère a conservé sa mollesse, et nos corps, participant de ce relâchement, ont été sujets à toutes les affections qui dérivent de l'atonie de la fibre. Les fêtes populaires, en exposant plus long-tems aux impressions de l'air, ont favorisé les fluxions, les rhumatismes, les rhumes, les maux d'yeux et d'oreilles qui étaient, dès il y a quinze jours, signalés parmi les maladies dominantes. Un des devoirs de notre Gazette est de signaler aux étrangers accourus dans la capitale pour assister à ces solennités, les dangers qui peuvent résulter de ne pas prendre quelques précautions contre les effets de ce changement subit de climat. Ceux qui arrivent des pays méridionaux se couvriront de vêtemens plus chaleureux, et veilleront sur-tout, avec le plus grand soin, à éviter l'humidité des pieds, cause subite des dyssenteries. Nous avons eu occasion, dans notre propre pratique, de vérifier deux fois cette *étiopathie*, et nous avons sur-tout donné des soins au majordome d'un cardinal, grièvement affecté d'une diarrhée colliquative très rebelle à la suite d'une répercussion de transpiration, après être resté une soirée dans la rue, et par une petite pluie, à contempler les réjouissances publiques. Les Italiens, les Espagnols, les Portugais, feront bien de prendre au matin l'habitude d'un breuvage légérement carminatif, tel que le chocolat léger, le café, une infusion aromatique de sauge, de safran, de botrys, de fleurs d'orange, etc. Si, malgré cette précaution, l'insensible transpiration semblait diminuer, on prendrait le matin un bain court et chaud, dont on ne sortirait que pour se remettre dans son lit bien bassiné et chaudement couvert. Les alimens doivent être choisis parmi les viandes substantielles, telles que le gibier, les légumes diaphorétiques, tels que les carottes, les salsifis, le céleri, l'oignon, le raifort, le cresson, etc., mais avec la précaution essentielle d'en

(1) Je n'ai pas attribué un seul moment à l'honnête M. Villeterque l'impertinente provocation à laquelle l'honnêteté me fait un devoir de répondre, et qui joint à l'injustice des personnalités la lâcheté de l'anonyme, ou même l'intention de faire planer sur plusieurs têtes le soupçon de sa rédaction, si *frère Lourdis* n'avait un cachet heureusement inimitable. Cette rapsodie est visiblement de celui qui s'intitule assez gratuitement *le Rédacteur en chef du Journal de Paris*. Avant d'y répondre, je dois faire remarquer que nulle aggression n'a pu motiver son courroux subit, que l'article si virulemment attaqué par lui ne contenait que des généralités, des réflexions obligeantes pour un Journal où je m'étonnais d'avoir rencontré l'insertion d'une historiette dangereuse, et il n'est personne qui n'ait reconnu la justesse de cette critique *sans fiel. Inde iræ.* Dom Gallais n'a crié si haut que parce qu'il avait tort; mais quand, à défaut de raison, il descend à des injures personnelles, je lui répondrai sans colère et *sans m'escrimer*, qu'il n'est pas surprenant (*intelligenti pauca*) qu'il craigne les revenans, et l'on s'étonnerait moins que des pharmaciens veuillent être mes *compères*, si l'on savait *qu'étranger à cette crainte je n'ai pas dédaigné d'être le sien.* Mais il est passé le règne monacal, et si Kotzbue ne rédige point en Allemagne le Freimüthig, espérons que des ex-moines ne rédigeront pas long-tems en France les journaux régulateurs de l'opinion publique. Ce seraient là en vérité les seuls *revenans* à craindre, si le génie tutélaire de la France n'avait prouvé qu'il sait les conjurer : *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi jejunio.*

Il faut que je dise, pour n'y plus revenir, que mes rapports avec M. Gallais n'ont été que cette liaison dont se prévalent les parasites pour vous engager à les présenter dans votre société. C'est à ce titre, par exemple, qu'il le fut au Rocher de Cancale, qu'il ridiculise aujourd'hui, et dont il fut expulsé après y avoir fait, la torche au poing et en séance, amende honorable d'un article impertinent dirigé contre les convives même au milieu desquels il avait le front de venir s'asseoir. Moi, bon homme, je pris encore sa défense. Premier grief. Notre liaison traîna refroidie jusqu'à l'époque trop ébruitée *du topique-Pradier.* Il se fit alors l'écho des calomnies de ce dernier, en refusant d'insérer mes réponses, dont la substance portait ce point de question consacré maintenant par le rapport même du docteur Hallé, *que le topique-Pradier est bon en des mains instruites, dangereux dans des mains étrangères à l'art de guérir.* M. Gallais, comme c'est l'ordinaire, garda rancune de mon triomphe et de l'injustice qu'il avait exercée envers moi, et l'occasion s'est présentée de se venger de son tort, en incriminant un article par lequel, sans parler de lui, j'ai témoigné ma surprise qu'un *Journal spécialement destiné à éclairer les habitans de Paris*, accréditât un conte de *revenant* dangereux, et j'en citais une preuve. Ainsi, de même que la reconnaissance n'attache souvent que celui qui rend le bienfait, de même M. Gallais m'a puni de ses torts envers moi en y en ajoutant de nouveaux.

surveiller l'effet sur l'économie animale, de manière à remédier aux premiers symptômes inflammatoires qui résulteraient de leur usage, en employant aussitôt les délayans, les lavemens mucilagineux et rafraîchissans, une diète sobre et l'absence des liqueurs spiritueuses. Le symptôme le plus intéressant à noter en cas de crainte d'abus de ce régime, est le *point de côté*, et son arrivée est le premier signal du changement à mettre dans sa diète. Ajoutons qu'il est d'observation qu'en changeant de pays, et sur-tout en arrivant à Paris, il faut payer le tribut à ses eaux, et qu'un des moyens d'échapper à cet impôt dangereux est de ne boire que des eaux épurées, coupées de vin de Bordeaux ou ferrées, ou enfin légèrement chargées d'un mucilage de riz bouilli.

Quant aux étrangers venant du Nord, ils suivront les mêmes avis, avec cette différence cependant qu'accoutumés à un climat plus rigoureux, ils n'ont rien à changer à leur manière de vivre et de se vêtir dans leur patrie, si la gelée prend le dessus en France; mais si l'humidité persistait, leurs précautions contre elle doivent être excessives. Ajoutons qu'accoutumés, et sur-tout dans les pays très-froids, à employer, pour se défendre des rigueurs de cette température, les moyens les plus actifs et les plus ingénieux, ils ne trouveront pas les mêmes ressources dans le climat plus tempéré de Paris, et qu'ainsi ils souffriraient plus du froid dans notre capitale que dans celle même de la Sibérie, s'ils ne mettaient ici à profit les heureuses inventions de nos constructeurs pyrotechniques, parmi lesquels nous leur recommanderons, sur expérience, M. Curaudau.

Une réflexion nous a été inspirée par la solennité touchante et majestueuse dont nous avons été témoins; comment dans un empire catholique n'employe-t-on pas, pour inviter les fidèles à suivre leur culte, l'attrait du bien-être, en leur ôtant le prétexte d'excuser leur tiédeur sur le risque de perdre leur santé en se rendant dans des églises glaciales, où l'attitude recueillie qu'on doit y garder ajoute encore à l'impresion du froid? Pourquoi ne pas échauffer les oratoires, les basiliques comme on échauffe les salles de spectacle? Cette dépense serait très-peu coûteuse, et épargnerait plus de la moitié des maladies d'hiver, chez les vieillards sur-tout que le feu de la charité ne peut entièrement réchauffer.

La décade écoulée a donné les résultats météorologiques suivans : Le 29 et le 30 assez beaux, un peu de soleil, pluie le soir et jusqu'au matin du 1^er^ décembre, qui offre la même température; le 2, tems plus doux; le 3 brumeux au matin; le ciel s'éclaircit à midi, air tiède; le 4, beau le matin, pluie à sept heures du soir, à neuf heures et toute la nuit; le 5, tems doux, soleil à midi, petite pluie le soir; le 6 et le 7, tems couvert, froid subit, et pluie chaude ces jours à quatre heures après-midi, comme si le soleil cessant d'éclairer l'hémisphère, l'air qui était dilaté par sa présence cédait alors sous le poids des nuages, et laissait, en se concentrant, un passage à la pluie que les rayons solaires tenaient en expansion, et qui se condense après le départ du soleil sur l'horizon; le 8, petite pluie le matin, tems nébuleux et doux toute la journée.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, les vents dominans ont soufflé 9 fois N.-O., 9 fois O., 5 fois S.-O., 4 fois S. et 3 fois S.-E.

☾ Premier quartier, le 13 décembre.

☽ Pleine lune, le 21.

Depuis le 29 novembre jusqu'au 9 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 28 p. 3 lig. $\frac{1}{12}$. — La moindre de 27 p. 6 lig. $\frac{4}{12}$.

Le thermomètre est descendu à 8 d. (dilat.) — Il a monté à 0 deg. $\frac{5}{10}$. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 71 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## PATHOLOGIE DE LA GOUTTE.

( Suite; *Voyez* le N° 34. )

L'OBJET particulier de cet article devait être d'indiquer le traitement palliatif de la goutte lorsqu'elle est jugée incurable : mais les objections de quelques correspondans et les encouragemens de quelques autres nous prouvent que la démonstration de notre opinion sur l'origine de la goutte a trouvé des contradicteurs, si elle a des

partisans ; qu'elle n'est pas encore complète, et qu'elle nécessite quelques développemens. Il résulte, de ce que nous avons dit, que la goutte est toujours *acide* ou *alcaline*, et que c'est-là surtout que reçoit une juste acception dans son emploi, l'axiome si témérairement prodigué en Médecine : *contraria contrariis curantur.* S'il restait quelque doute encore dans l'esprit de nos lecteurs sur cette étiologie, nous voudrions n'accumuler les preuves de notre opinion, qu'en les choisissant dans les écrits même des auteurs qui se sont le plus occupés de rechercher les causes ou de trouver les remèdes de cette désespérante maladie. *Sanctorius*, au génie observateur duquel n'avait point échappé la crise qu'éprouvent tous les mois les hommes les mieux portans, et qui s'opere toujours par quelque évacuation, soit une sueur excessive, soit un cours de ventre, soit des hémorroides, etc. *Sanctorius* avait fait la remarque consignée dans son aphorisme 66, sect. 1; que c'est le plus souvent par le flux d'urine que cette crise a lieu : *ante dictam crisim menstrualem à somno factam, vel gravitas capitis, vel corporis lassitudo persentitur, et deinde paulò copiosiori urinâ omnia sedantur.* Qui ne reconnaît pas que ce flux d'urine *plus copieux* est tellement critique qu'il est d'observation constante que la plupart des accès de goutte, toujours accompagnés d'enflure, se terminent par cette évacuation, et qu'un goutteux exercé prédit à coup sûr l'invasion prochaine d'un accès par la rareté et la crudité de ses urines ? Le même Sanctorius nous fournit un nouvel argument à l'appui de notre assertion, quand il dit dans l'aphorisme précédent : « Les » corps des hommes sains, et qui vivent même » frugalement, augmentent chaque mois du poids » d'une ou deux livres, et reviennent à la fin du » mois à leur juste pesanteur, *parce que leur* » *crise se fait par des urines abondantes et trou-* » *bles.* » Et il avait fait auparavant la réflexion que chez les femmes elle se fait par les menstrues. Qui ne voit pas ici l'effet de l'élaboration qui, assimilant au corps le phosphate calcaire des alimens pour réparer ses pertes, le délivre ensuite par les urines, soit du détritus calcaire résultant du jeu continuel de cette merveilleuse machine, soit du superflu contenu dans la pâte alimentaire, origines du tuf arthritique, généralement plutôt dû à l'excédence calcaire qu'à la surabondance de l'acide phosphorique ? Mais conclure, comme l'a fait Desault, de ces aphorismes de Sanctorius, que la goutte est uniquement due à la suppression de la perspiration, c'est confondre l'effet avec la cause, ou plutôt l'évacuation avec son véhicule.

Sydenham dit que le sang qu'on tire aux goutteux, de même que celui des pleurétiques, est couvert d'une *pellicule blanche*, mais qu'en le remuant avec le doigt sa surface redevient rouge. Ne reconnaît-on pas, dans cette pellicule blanche, le phosphate calcaire excédant, la partie chyleuse surabondante qui n'ont pu s'assimiler au sang, et qui se précipitent par le mouvement qui détermine le mélange intime ? Eh! d'ailleurs, si l'opinion de Desault était vraie, on n'observerait point de gouttes en été, et les sudorifiques seraient le remède spécifique. Or, la goutte ne reconnaît point de saisons, et si elle sévit davantage dans les tems froids et humides, c'est qu'alors le relâchement du système vasculaire oppose une moindre résistance à la force d'expulsion du phosphate calcaire surabondant ; c'est qu'enfin le calorique réfugié au centre, a plus d'énergie pour repousser à la circonférence une humeur devenue hétérogène. Loin que les sudorifiques soient antigoutteux spécifiquement, ils n'agissent que comme conducteurs, comme véhicules évacuateurs du tuf arthritique ; et s'ils sont trop long-tems continués, ils énervent et affaiblissent le malade avant que l'évacuation de l'humeur goutteuse soit complète. C'est dans ce cas que les cataplasmes mucilagineux et arrosés d'une dissolution calcaire peuvent être utiles, en ouvrant les pores et sollicitant, par affinité d'aggrégation, la sortie du tuf arthritique calcaire. Et remarquez que cette explication est tellement vraie, que si la transpiration n'ouvre pas une porte à l'humeur goutteuse en l'entraînant, elle sort souvent par les évacuations alvines : *Podagram dysenteria solvit.* Hipp. La cessation de la transpiration est si peu la cause de la goutte, qu'Hippocrate, aph. 20, livre III, range la goutte parmi les maladies du printems, et que Sanctorius a trouvé dans sa balance que c'est à l'équinoxe du printems que la transpira-



tion augmente, *ad æquinoctium vernale incipimus liberiùs perspirare*, aph. 4, sect. II. On n'éprouve d'autre embarras que celui du choix parmi les citations qui abondent dans notre sens. Sydenham assure que la goutte attaque les vieillards qui ont passé leurs jours dans les grands repas, et qui viennent à interrompre leurs exercices accoutumés, et les personnes qui mangent souvent et beaucoup; or, comment expliquer ce phénomène, si ce n'est par la surabondance du chyle et du phosphate calcaire qu'il contient?

Il remarque que la goutte ne tourmente pas avec de si atroces douleurs les vieillards que les jeunes gens. Quelle en peut être la raison, si ce n'est que chez le vieillard il existe une bien moins grande énergie du système digestif, une assimilation bien moins facile des substances alimentaires? Elle s'annonce, dit-il, par quelque indigestion et une espèce d'enflure du corps. Il est facile de reconnaître ici l'effet de la super-nutrition et l'épanchement dans le tissu cellulaire du liquide cessant d'entraîner le tuf arthritique, et préparant sourdement la crise qui doit terminer l'accès par un flux plus copieux d'urines. « La » douleur, légère d'abord, dit-il encore, aug- » mente jusqu'à ce que dans la nuit..... *elle se soit* » *moulée sur les différens os du tarse et du méta-* » *tarse*, dont elle occupe les ligamens. » Ne semble-t-il pas que l'Hippocrate anglais ait comme deviné le secret de la nature dans cette description à laquelle il ne manque que l'application de notre théorie? et ne voit-on pas clairement l'exsudation calcaire qui se fait des divers points des os où la goutte a fixé son siége? Exsudation qui n'a complètement lieu qu'après que la texture des os s'est dilatée pour donner passage à cette substance tophacée à travers son tissu réticulaire, ce qui constitue les phénomènes de l'*enflure*, de la *douleur*, et consécutivement de l'*ardeur* et de la *rougeur* des parties molles, obligées de se prêter à cette distension, caractères précis de la goutte.

Eh! comment expliquer autrement que par notre système la mobilité de l'humeur arthritique qui, d'une articulation d'une extrémité, pénètre en un instant à celle d'une autre, la quitte, retourne à son premier siége qu'elle quitte, occupe, quitte et ressaisit encore dans le plus petit intervalle de tems? N'est-ce pas visiblement l'effet de la surabondance universelle de la même substance calcaire, obéissant dans tout l'organisme à la même impulsion d'évacuation, et plus ou moins facilement déplacée sur divers points selon que l'excédence d'acide phosphorique la rend plus dissoluble et plus mobile?

Veut-on pousser jusqu'à l'évidence la conviction de la vérité de cette théorie, suivons la description de Sidenham : *La douleur augmente le soir et diminue le matin.* N'est-ce pas parce que la digestion de l'après-dîner ajoute à la masse de l'humeur surabondante, dont une partie s'évacue pendant la transpiration nocturne, et rend au malade le calme du matin. Aussi la sobriété est elle l'anti-goutteux par excellence. Mais poursuivons : « Les quatorze premiers jours l'urine » est colorée; elle dépose un sédiment rouge et » sableux; le malade ne rend que la troisième » partie de ce qu'il boit.» Pourquoi? C'est que le liquide est absorbé par la substance calcaire surabondante, et il est naturel que l'urine séjournant en plus petite quantité dans la vessie, y acquière une couleur plus intense, et y dépose des graviers qu'elle n'a pu dissoudre, parce que sa concentration lui ôte sa propriété de dissolution déjà exercée sur d'autres substances : « A la » fin de l'accès survient une démangeaison aux » pieds, mais sur-tout entre les doigts, *dont la* » *peau se lève comme des particules de son qui* » *tombent par écailles.* » Pouvait-on peindre en style plus approprié l'effet de l'exsudation calcaire, dont nous venons de parler, qui en effet se dépose par couches légères sur la peau, et qui se sèche et se dissipe par le frottement, comme les se érosions cutanées des dartres farineuses? Qu'on explique, en effet, pourquoi les sièges d'élection de la goutte, sur-tout dans ses premières invasions, sont toujours les articulations où la synovie ne se concrète que par le dépôt calcaire occasionné par le détritus résultant du frottement des os dans les capsules articulaires. Remarquons même que l'exercice, tant recommandé dans la goutte, a bien le mérite d'en débarrasser les pieds ou les mains, mais c'est toujours aux dépens des viscères où cette humeur reflue, si elle n'a

pas été évacuée *per loca convenientia*, j'ajouterai *et medicamentis convenientibus*. C'est donc toujours aux articulations qu'il faut appeler l'humeur goutteuse, sauf à s'y emparer d'elle, de manière à ce que la cessation de la douleur vienne de son évacuation critique, et non de son déplacement.

Enfin, veut-on une preuve irrécusable et dernière que la surabondance de la substance calcaire ou l'excédence de l'acide phosphorique sont les seules causes productrices de la goutte ? ne la trouve-t-on pas tracée dans les concrétions tophacées, qui forment les nodosités qui roidissent les phalanges des goutteux, et se font quelquefois jour à travers la peau, ou dans les douleurs atroces de la goutte sur les parties molles qu'elle corrode, sur les ligamens qu'elle torture ? ne la trouve-t-on pas dans la disposition qu'ont les goutteux à la pierre, parce que les fonctions des reins étant génées par le limon calcaire que charrie l'urine, il doit se former des concrétions dans les uretères, lesquelles, en tombant dans la vessie, y deviennent le noyau de calculs friables, crayeux, si la substance calcaire prédomine, ou de calculs durs, polis, phosphorescens, si c'est l'acide phosphorique qui est en excédence ? et ces résultats s'accordent avec les observations des chimistes, et sur-tout de MM. Bertholet et Vauquelin, qui se sont particulièrement occupés de ces belles et intéressantes expériences.

Notre opinion explique pourquoi les enfans et les femmes ont rarement la goutte. Les premiers, dans l'âge du développement et de la crue, ont besoin d'une dose excessive de substance plastique, de phosphate calcaire pour donner à leurs os l'accroissement, la fermeté qui leur sont nécessaires ; et les femmes ont reçu de la nature, dans la servitude menstruelle qu'elle leur imposa, un moyen continuel d'évacuation de l'excédence de ce qui est destiné à réparer leurs dépenses habituelles, par la transpiration, les selles, la respiration, etc.

Hollie et Sydenham ont comparé les accès de la goutte aux accès des fièvres intermittentes, et ce premier la définit ainsi : *Arthritis est febris articulorum*. Cette idée est ingénieuse, et de même qu'on a dit : *Febris febre curatur*, on pourrait dire que le premier remede à la goutte est la goutte elle-même, dont il faut bien se garder de faire cesser brusquement les accès. Plus la douleur est vive, plus la crise est utile ; plus la fièvre est ardente, plus l'humeur est convenablement élaborée, plus la coction est parfaite. La fièvre et la goutte sont toutes deux un effort de la nature pour chasser l'humeur morbifique qui les produit : *Naturæ conamen materiæ morbificæ exterminationem, in ægri salutem, omni opere molientis.* Syd. de Morb. ac.

Mais qu'on n'aille point en conclure qu'il ne faille opposer aucun remède à la fièvre et à la goutte. En respectant ces agens de la nature, il faut favoriser leur action par des moyens concomitans, et si l'on abandonnait un fébricitant à ses accès, il périrait bientôt sous les coups redoublés, et de la fièvre, et de l'humeur qui la cause. C'est en ce sens que Raimond de Marseille, malgré l'estime profonde que nous portons à ses écrits, et à la saine doctrine qui y est répandue, nous paraît avoir mal intitulé son excellent ouvrage : *Des Maladies qu'il est dangereux de guérir.* Une maladie est une dérogation aux lois de l'équilibre naturel de la santé. Il n'est jamais dangereux de rétablir cet équilibre ; ce qui peut être dangereux, c'est le mode de médication choisi pour parvenir à ce but qui, au lieu d'obtenir ce résultat heureux, peut empirer l'état du malade, et donner à penser qu'il ne fallait pas guérir cette maladie, quand il ne faudrait conclure de cet événement autre chose, sinon que le médecin n'a pas employé les moyens convenables. Nous tâcherons de les indiquer pour la cure palliative de la goutte, dans le prochain N°, si le sujet, qui semble s'approfondir sous nos regards à mesure que nous le méditons, ne nous fournit point en le traitant de plus utiles digressions initiatives. M. S. U.

---

## DE LA SYPHILIS.

( Suite ; *Voyez* le N° 33. )

La gonorrhée syphilitique, bien différente de la gonorrhée bénigne, porte dans tout le système un très grand trouble ; et quoiqu'il soit vrai que le moral effrayé réagisse sur l'organisme, il est cependant vrai de dire, qu'indépendamment de

cette réaction, on reconnaît bientôt des désordres physiques très-indépendans d'affections morales. Tout le système glandulaire se tuméfie et s'endolorit; une pâleur excessive, chez les femmes sur-tout, efface les roses de leur teint; la langue est jaune, la bouche amère; on devient frileux, on hait l'exercice, et des douleurs ostéocopes vous poursuivent jusque dans votre lit abandonné par la chaleur et le sommeil; enfin, il survient ordinairement une fièvre présentant des accès réguliers dans les premiers jours de l'établissement de l'écoulement gonorrhéique. Nous ne notons ces symptômes que pour réfuter l'opinion de quelques praticiens qui s'obstinent à vouloir faire de la gonorrhée une affection purement locale, et motiver notre traitement constitutionnel. Le mouvement fébrile ou accéléré de la circulation annonce l'effort que la nature cherche à faire pour se débarrasser d'une humeur hétérogène, et elle est ici analogue à la fièvre de suppuration qui survient dans la curation des plaies; mais elle est peut-être entretenue par l'absorption habituelle d'une certaine quantité de virus qui s'introduit dans le sang, et va porter le trouble dans l'économie animale. Mûrir le foyer purulent, empêcher l'absorption de l'humeur qu'il recèle, voilà donc, en deux mots, en quoi consiste le traitement raisonné de la gonorrhée syphilitique.

1°. On obtiendra le premier résultat en administrant des bains chauds, en lotionnant dans une décoction émolliente et chaude les parties malades, en se gardant bien de faire aucune injection, et sur-tout astringente, en gardant, le plus possible, la chambre dans une température égale et modérée, en mettant au besoin des cataplasmes maturatifs sur les parties affectées, en dirigeant vers elles des fumigations carminatives, en buvant à très-haute dose quelque décoction légèrement mucilagineuse, dont la propriété est de fournir une urine douce, de diminuer l'activité des sels qu'elle charrie, de dissoudre et d'étendre l'humeur gonorrhéique qui, enlevant continuellement à l'urètre l'humeur muqueuse qui lubrifie son canal, produit au passage de l'urine cette douleur dont on a comparé le sentiment à l'application d'un fer rouge; enfin, en faisant, quand les premiers symptômes d'inflammation sont calmés, 6 à 12 frictions sur chaque plante des pieds avec la préparation suivante : *R.* muriate sur-oxigéné de mercure, un gros; axonge de porc, une once. On fait avec cette pomade bien incorporée, tous les deux jours, une friction à la plante du pied, en commençant par un demi-gros, jusqu'à un gros et demi. Si l'écoulement se montre rebelle, on peut faire de légères frictions au périné avec la même pommade; mais ainsi modifié : *R.* muriate sur-oxigéné de mercure, un gros; opium, dix grains; axonge bien récente, 2 onces et demie. Triturez le tout pendant douze heures dans un mortier de verre; et n'employez qu'un scrupule pour chaque friction, une par jour d'abord, deux ensuite. On se trouve bien de l'usage concomitant de pilules de térébenthine cuite (6 à 10, de 10 grains par jour), dont l'effet est de cicatriser l'ulcère, s'il en existe.

Malgré les opinions, d'ailleurs respectables, de plusieurs praticiens, jamais je ne prescris les injections, même mucilagineuses, et ma pratique personnelle m'a appris que dans les cas qui semblaient le plus indiqués, elles font toujours plus de mal que de bien.

2°. On empêche l'absorption de l'humeur gonorrhéique en favorisant l'écoulement, en atténuant sa qualité virulente par des boissons appropriées, des bains, et sur-tout des lavemens et des lotions, dans lesquels on a fait dissoudre quelques grains de sublimé. On ne peut mettre, au reste, trop de prudence dans l'administration de ces lavemens. Nous connaissons un homme qui contracta une dyssenterie sanguinolente artificielle pour avoir reçu un lavement où les doses de sublimé avaient été exagérées, quoique la liqueur qui le contenait fût une décoction de plantes très-mucilagineuses. On ne doit jamais, en pareil cas, mettre plus de six grains de sublimé par pinte de décoction destinée aux lavemens et aux lotions. Il n'est pas inutile de dire qu'en proscrivant les injections, nous n'avons point entendu parler de celles qu'en cas de gonorrhée contractée par une femme, on fait avec le plus grand succès dans le vagin avec une seringue recourbée et terminée en arrosoir, et que cette irrigation plusieurs fois répétée est aussi salutaire que l'est la lotion du gland et du prépuce

dans une décoction également animée de sublimé, et souvent pratiquée dans le jour. Un des moyens les plus sûrs d'éviter l'absorption gonorrhéique, est de s'abstenir des injections qui, comme nous l'avons déjà dit, offrent le double danger, et d'excorier la membrane urétrale, qui s'inocule aussitôt l'infection, et de faire refouler le virus qui occupe l'urètre jusqu'à la vessie. Nous avons vu de ces gonorrhées avec catarrhe vescial prendre un caractère d'incurabilité, et ne céder qu'à l'emploi du moyen même qui les avait fait naître : à l'injection d'une eau de chaux légère, puis à l'inoculation gonorrhéique par l'introduction d'une bougie chargée de virus dans le canal de l'urètre. Deux de ces malades rougissaient le papier bleu déposé dans leur urine.

Il est quelques accidens particuliers dans cette maladie qui en compliquent le traitement, ou en retardent la guérison ; tels sont une très-incommode démangeaison chez les femmes, et l'espèce de priapisme chez les hommes, qui causent pendant les nuits sur-tout cette érection douloureuse, qui a fait donner à cette affection le nom plus énergique que décent de C... cordée. Nul anatomiste n'a encore expliqué d'une manière satisfaisante ce phénomène qui nous paraît bien simple : le point du foyer de la gonorrhée décide cette incommodité. Elle est d'autant plus douloureuse qu'il est plus éloigné de la racine du *phallus* dont les fibres sont d'autant plus tendues que l'intervalle est plus long ; et cette remarque est si vraie, qu'à cette douleur nocturne décidée par l'érection succède pendant le jour un sentiment incommode de pesanteur, dont on rapporte le sentiment au raphé. Cette *cordaison* cesse quelquefois tout-à-coup par la rupture des fibres, et il survient une hémorragie quelquefois assez considérable, avec une notable amélioration dans l'état. D'autres fois elle diminue parce que le foyer change de place et s'éloigne du voisinage du gland ; et cet amendement, loin d'être profitable, est nuisible, puisque ce sont ces changemens de place qui perpétuent l'irritation, et éternisent certaines gonorrhées. Ainsi le malade qui éprouvera un sentiment de *corde* douloureuse dès l'invasion de la gonorrhée, doit former le vœu qu'il ne cesse qu'avec la guérison de son mal. Au reste, il est des moyens d'y remédier très-faciles et très-simples : l'immersion dans l'eau froide, un loock camphré le soir, ou de l'orgeat nitré, un demi-lavement térebenthiné, et tempéré par quelques têtes de pavôt, ou l'extrait brut d'opium. L'érection des nuits est quelquefois due à une cause mécanique, la distension de la vessie par la quantité du liquide bu, jointe à la sécrétion continuelle de la mucosité tapissant le canal de l'urètre causé par le stimulus du virus gonorrhéique, qui rend ce trajet plus sensible aux sels caustiques et ammoniacaux de l'urine ; alors, on peut boire moins le soir, et s'en tenir à quelques tasses d'orgeat, et à un demi-lavement composé avec quelques plantes acidulées et nitrées ; par exemple, l'oseille et la bourrache ; on peut le térébenthiner.

On ne peut trop insister sur l'utilité de porter un suspensoir dont l'effet est, en comprimant légèrement l'urètre, d'empêcher l'écoulement de descendre, et d'établir plusieurs foyers d'irritation dans ce canal par son inclinaison naturellement semi-verticale, ou même, en pénétrant par résorption jusqu'au scrotum, de lui faire causer cet accident que dans leur grossière naïveté nos aïeux plus chastes en actions et moins décents en paroles, avaient si bien caractérisé par une dénomination aujourd'hui devenue ridicule. Cette précaution est sur tout indispensable, si l'on est obligé de beaucoup marcher, ou de courir à cheval.

*( La suite à l'ordinaire prochain.)*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

des trois livraisons d'un ouvrage qui manquait à l'histoire de l'homme et de la philosophie. Il est écrit avec décence sans faiblesse, avec fermeté sans jactance; et l'on aurait peine à croire, en appréciant la propriété de l'expression, qu'il soit composé en une langue étrangère, puis traduit en français. Les gravures explicatives du texte auquel elles sont nécessaires, sont nettes, exactes, exécutées sur une très-grande dimension, et font également honneur à la fidélité du dessin de M. Prêtre, et à la pureté d'exécution du burin de M. Bouquet. Tout est à louer parmi les coopérateurs de cette œuvre, pour l'accomplissement et le succès de laquelle nous faisons les vœux les plus sincères et les plus étendus. M. S. U.

## AVIS.

On demande, au Ménil-Amelot (Seine et Marne), un chirurgien réunissant quelques connaissances médicales à la pratique des opérations et sur-tout des accouchemens. Il aurait les plus grandes facilités pour s'établir. Le Ménil-Amelot est situé sur deux grandes routes, l'une de Paris à Reims, et l'autre de Paris à Meaux. Il y a poste aux chevaux; et celle aux lettres est placée à Dammartin qui n'en est éloigné que de cinq quarts de lieue. On a tous les jours des occasions pour la capitale; on peut, moyennant 2 fr. par personne, s'y rendre en 3 heures, et autant pour revenir chaque jour. Un chirurgien intelligent serait sûr de réussir dans ce pays entouré de villages aisés, et dépourvus de tout secours sanitaire. M. S. U.

## AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous recevons tant de plaintes sur l'expédition de notre Journal qui arrive tantôt à six et même dix jours de sa date, ou dont le N° postérieur arrive après celui qui devait le précéder, ou enfin n'arrive pas du tout, qu'il faut bien que nous nous justifiions; et plût à Dieu qu'il nous fût aussi facile de n'avoir pas ces torts, qu'il nous l'est de nous en justifier! Une preuve que notre Journal paraît toujours exactement à ses dates précises d'émission, c'est que tous les lendemains des 1, 11 et 21, jours fixés pour l'apparition de notre Gazette, c'est-à-dire, à point nommé, les 2, 12 et 22, paraissent dans la plupart des journaux, les extraits qu'ils en publient régulièrement; or pourraient-ils les donner, s'ils n'avaient reçu fidèlement, la veille, notre Gazette?

Nous prions donc ceux de nos abonnés qui ont des réclamations à faire, de vouloir bien les adresser *à l'Administration générale des Postes, à Paris*, qui s'empressera d'y mettre ordre; certains que les négligences apportées dans ce service, viennent, à n'en pas douter, des bureaux des départemens; et nous n'avançons point cette excuse sans preuves que nous pourrions déposer officiellement. Nous connaissons des buralistes qui, recevant quatre exemplaires de notre Gazette, ne les rendent à nos abonnés, qu'après que trois ou quatre de leurs affidés les ont lus, et le choix tombe tantôt sur celui-ci, tantôt sur celui-là; delà les plaintes. Nous invitons ces honnêtes propagandistes de notre doctrine à nous demander plutôt un ou deux abonnemens gratuits, dont nous ferons volontiers le sacrifice pour assurer l'exactitude du service des souscripteurs qui payant pour être servis, ont droit de l'exiger. M. S. U.

*Suite de l'Avis à nos Abonnés.*

(Voyez la Couverture du N° 34.)

En regrettant beaucoup la cessation de notre *Couverture*, destinée, selon sa dénomination, à *couvrir*, à protéger le corps du Journal, nous

veillerons à ce que la bande qui le couvre soit assez large pour obtenir ce résultat absolument nécessaire à sa conservation ; et nous prions ceux de nos Abonnés, qui ne le recevraient pas dans cet état, de vouloir bien nous en avertir. Nous tâcherons aussi que l'équivalent de cette Couverture soit à peu près obtenu par les deux colonnes de bibliographie, annonces et avis qui termineront chaque N° en petit caractère, sans que le prix en soit cependant aussi élevé qu'auparavant. Enfin nous ne négligerons rien de tout ce qui pourra rendre cette Feuille intéressante tant pour le choix des articles que pour l'utilité de ses conseils, la pureté de sa doctrine, et le soin de sa rédaction.

Nous remercions le nombre inespéré de nos Abonnés qui ont bien voulu nous engager à continuer notre Couverture, en la faisant timbrer, et en portant à 24 fr. le prix total de la Gazette. Cette preuve d'attachement, à laquelle nous sommes infiniment sensibles, ne peut nous faire changer une résolution prise en faveur de la majorité qui ne peut faire les mêmes sacrifices.

M. S. U.

## RÉCLAMATION.

Monsieur, j'ose vous prier de vouloir bien insérer dans votre Gazette la note suivante :

« Il est tems de confondre les imposteurs qui débitent partout où ils peuvent que mes infirmités me privent de l'exercice de mon art, et que je ne l'exerce plus : ce qui est absolument faux. Je me porte bien, et continue toujours à remplir tout ce qui concerne la partie de la chirurgie que j'ai embrassée. »

J'ai l'honneur, etc.

Jourdain, *chirurgien-dentiste, reçu au ci-devant collège de chirurgie, quai des Augustins, n°37.*

Paris, 27 novembre 1809.

## ERRATA du dernier N°.

A la fin de la *Couverture*, quatrième ligne du petit texte : 7 fr. 50 cent., *lisez* 8 fr. 50 cent., comme autrefois.

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est désormais, et pour toujours, de 15 fr., (sans *Couverture*), pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

*TRENTE-SIXIÈME ANNÉE.* — 6me DE NOTRE RÉDACTION.

(Nº XXXVI.) ( 281 ) ( 21 Décembre 1809. )

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

# JOURNAL ANALYTIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

## PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Non est vivere, sed *valere*, vita.
MARTIAL, lib. 6.

## CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Le 5 décembre 1809, est décédé subitement à Paris, quai Pelletier, dans la cent-vingtième année de son âge, Pierre Defournelle, né à Barjac en Vivarais, le 25 octobre 1690, ancien chevalier de Malte, docteur en Médecine, membre de la Faculté depuis soixante-deux ans, pensionné par le grand Orient de France, comme franc-maçon depuis cent ans. Un goût ou plutôt une passion insurmontable pour les voyages, le fit errer dans divers pays jusqu'à quatre-vingts ans. Disciple et ami des Staal, Homberg et Woodvard, il s'était laissé aller aux illusions de l'alchimie, et il consuma son patrimoine dans l'étude de la science hermétique. Présenté à Louis XIV, à Pierre-le-Grand, à Charles XII, au pape Ganganelli, il eut encore, dit-on, l'honneur de la cure de Louis XV malade à Metz, et en obtint une pension qui cessa à la vie du bienfaiteur. Ami du brave Chevert, des maréchaux de Belle-Isle et de Saxe, avec lesquels il servit comme médecin-militaire, il fut blessé à la bataille de Laufeld; et obligé de se retirer du service, il publia son ouvrage de la *Nature dévoilée* (Paris, 1772, seconde édition). Il contracta, en l'an 2, un mariage civil consacré par l'église en 1808; et il laisse une veuve et plusieurs enfans dans la misère. Sa figure a été moulée par le célèbre Houdon, aussitôt après sa mort constatée.

*MM. les Souscripteurs dont l'Abonnement expire au 1er janvier, sont priés de le renouveler aussitôt, pour ne pas éprouver de retard dans leur service; cet envoi est le dernier.*

## CONSTITUTION MÉDICALE.

Comme c'est des *mots* et non des *choses* que s'est occupé dans sa réponse le sublime rédacteur en chef du *Journal de Paris*, cessant de poursuivre plus loin une aussi fastidieuse discussion, nous allons continuer à nous occuper des choses et non des mots : *Non agitur de VERBIBUS, sed de REIS* (1). En revenant, au reste, avec une sorte de complaisance sur la question de savoir

(1) Il faut être de bien mauvaise foi, ou bien peu au courant des *rebus* de collège, pour lever gravement la férule monastique sur ces prétendus barbarismes, et ne pas voir dans ce *lazzi* connu de tous les écoliers du monde, un jeu de mots, un dicton qui offre à la fois l'exemple et le précepte, *qu'il*

si nous avons fait ou non notre *rhétorique*, parce qu'il a professé cette classe, M. Gallais ressemble au grave commissaire disant au caustique Piron surpris en veste : *Respectez mon habit;* ou, si l'on veut une comparaison plus exacte, à Sganarelle demandant à Géronte : Vous n'entendez pas le latin? — Non. — *Cabricias arci thuram catalamus, etc.* De plus graves soins occupent notre pensée, que de perdre notre tems et celui de nos Abonnés à de si puérils débats; quels que soient les agressions, les répliques, les commentaires de M. Gallais, nous ne lui envierons pas l'honneur de parler le dernier, puisque c'est le seul qui lui reste; et notre conduite *rectiligne* sera désormais la seule épigramme ou peut-être la leçon de la sienne. Il conteste l'utilité de notre Gazette, répondons-lui en la rendant plus utile; il nie le mérite de notre rédaction, efforçons-nous de la rendre meilleure, et la confiance toujours croissante de nos Abonnés nous dédommagera suffisamment des calomnies des Gallais et compagnie.

Les dix jours qui viennent de s'écouler ont offert une température aussi molle, une atmosphère aussi nébuleuse que les dix jours précédens, et par conséquent les mêmes maladies. Le 9, pluie le matin, pluie le soir et la nuit, vents impétueux. Le 10, température du matin douce comme au printems, pluie et vent le reste de la journée. Le 11, tems superbe, soleil brillant, nuit tempêtueuse et dont les effets doivent être plus sensibles encore sur l'étendue des mers. Il est impossible que ces tourmentes ne soient pas le prélude des nouvelles de quelques grands naufrages, quand on pense que dans cette saison, consacrée au repos des navires cherchant dans tous les ports un abri salutaire, le léopard anglais guette sa proie sur tous les points de l'immense plaine maritime, et se constitue en guerre ouverte contre tout ce qui n'est pas sorti de son antre. Ces perturbations atmosphériques sont, au reste, propres à cette saison de l'année, et caractérisent les approches de l'un et l'autre solstices. Le soleil, à la plus grande distance alors de l'équateur ( 23 degrés et demi ), semble décrire une portion d'écliptique parallèle à ce cercle fictif. L'afflux tumultueux des vents, très-ordinaire à cette époque, s'explique par l'éloignement du soleil et le refoulement de l'air intérieur sur l'atmosphère, qui cesse d'être dilatée par les feux du père de la nature. Mais, comme en toute autre chose, c'est de l'excès de nos maux que naît l'espérance de les voir cesser, et c'est du moment que le soleil, entrant au premier degré du Capricorne ( au 21 décembre ), nous donne les jours les plus courts, qu'il fait aussi le premier pas pour revenir vers nous. Dans la nuit du 11 au 12, vents plus tempêtueux encore durant jusqu'au lendemain midi, et suivis de pluie tout le jour et toute la nuit. Le 13, tems serein, soleil radieux; la nature, attristée par ces convulsions aériennes, sourit au retour de cet astre consolateur. Une fermentation sourde et hâtive ranime la végétation, et des bourgeons inattendus parent les arbres desséchés la veille par les vents et battus par la tempête. Le 14, moins brillant, mais sec. Le 15, soleil au matin, pluie à quatre heures, et le soir. Le 16, tems couvert, et pluie à verse toute la journée. La Seine, très-accrue, roule des eaux limoneuses et jaunâtres, qui plaident avec plus d'éloquence pour la cause des *eaux filtrées*, que ne le feraient nos recommandations. Le 17, pluie au matin, pluie tout le jour, pluie la nuit; les vents déchaînés mugissent avec furie ( *bacchantur* ), et la Seine excessivement augmentée fait craindre des inondations dans les

---

*faut plus s'occuper des choses que des mots*, en échangeant à dessein les terminaisons des deux mots, à travers lesquels on démêle cependant le sens de la pensée. Ainsi Boileau voulant donner l'exemple et la leçon d'un défaut à éviter en poésie, a fait exprès les deux mauvais vers suivans :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hatée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

C'est ce que le seigneur *des accords* en son naïf langage appelle des *goinfreries grammaticales*, et il est moins pardonnable à l'ancien régent de Pont-le-Voi et du Mans qu'à tout autre d'avoir oublié cette érudition scholastique. Puisse-t-il, pour son honneur, en être ainsi de toutes les grosses personnalités qu'il nous a lourdement adressées avec plus de tort pour lui que pour nous, comme lorsqu'il nous reproche sérieusement d'avoir parlé de maladie syphilitique dans une Gazette de Santé! S'il veut *rougir*, il a mieux à faire qu'à lire notre Gazette; qu'il regarde dans sa conscience. Pédant, apprends à frapper juste, du moins, si tu ne sais frapper fort.

basses régions qu'elle arrose. Le baromètre descend au-dessous de *tempête*, et a touché quelques momens le point fatal de 1768. Le 18 au matin, aurore calme, embellie par les premiers rayons du soleil; l'air est doux, et, oubliant l'ouragan de la nuit, les oiseaux célèbrent le reveil de la nature; journée assez belle, petite pluie le soir. Depuis dix jours, le vent ne quitte pas le S. ou l'O.

C'est dans une telle continuité de pluies qu'il est utile, qu'il est indiqué de recourir aux toniques; mais avec prudence. Par exemple, la teinture de quinquina que nous avons recommandée (et nous répondons ici aux questions de quelques-uns de nos Abonnés), a sans doute ses avantages; mais nous ne serions pas dignes de la confiance que nous voulons mériter, si nous dissimulions qu'elle n'est pas indiquée avec les tempéramens nerveux ou sujets aux ardeurs de poitrine. Nous devons en dire autant de notre vin anti-leucorrhéen, et de toutes les boissons spiritueuses dont la propriété est d'érétiser la fibre. Un déjeûner très-approprié à la température en ce moment, ce sont les œufs frais, qui offrent à la fois un aliment éminemment substantiel, et de très-facile digestion. On doit le préférer d'autant plus volontiers, que bientôt la gelée va tarir ce tribut journalier.

Témoins de quelques fêtes particulières qui ont été données dans la classe populaire, à l'occasion des fêtes solennelles de la paix, nous ne laisserons pas passer cette occasion de publier les réflexions qui nous ont été inspirées par quelques erreurs hygiéniques que nous avons remarquées, soit dans l'exercice outré des danses, soit dans la nature des rafraichissemens servis dans leurs entr'actes. Dans le peuple, et même dans la classe plus aisée, mais où cependant on préfère à la dépense le plaisir, au faste de la représentation le bonheur franc de se réjouir en effet, enfin à l'apparence la réalité; dans ces réunions, dis-je, on arrive hommes et femmes en bonne voiture, en habillement leste, frais, enfin propre à la danse; on se livre à ce plaisir jusqu'à ruisseler de sueur; enfin las, et non rassasié d'exercice, on ne se résout à sortir de ce lieu de délices et de fatigues que quand les bougies expirantes annoncent le retour du jour. Mais on n'a pas pensé qu'il gélerait, qu'il neigerait, ou, ce qui est bien pis, qu'il tomberait de la pluie à torrens. L'heure du travail rappelle la marchande à son magazin, le fils au toit paternel, le commis à son comptoir, le clerc à son étude, et, faute de voiture ou peut-être d'argent, on s'esquive chacun furtivement; les jeunes personnes demi-enveloppées d'un schal couvrant à peine les contours que la robe laisse à nu, les jeunes gens en frac léger, en escarpins dont l'eau des ruisseaux a bientôt pénétré la mince semelle.

Le violon, la danse, les propos galans, le brouhaha de la société ne tiennent plus en éveil, et bientôt la nature réclame ses droits. On veut travailler, on bâille; on veut écrire, on s'endort. Un vin falsifié et bu à mesure excessive, parce que sa saveur irrite la soif au lieu de la satisfaire, s'est aigri sur l'estomac surchargé d'alimens, et s'il y avait quelque disposition morbide, voilà gissant au lit le héros des quadrilles de la fête. Plus malheureuse encore, cette jeune personne a trouvé dans les ruisseaux fangeux une eau glaciale; le cothurne de satin blanc s'imbibe, et peu s'en faut que Therpsicore ne rentre les pieds nuds. La transpiration est répercutée; l'organe faible relativement est la poitrine, ou bien la jeune vierge acquittait en ce moment le tribut incommode imposé à son sexe, ou enfin cette belle danseuse nourrit son premier né, et voilà la jeune coryphée des bals en vogue, mise au tombeau huit jours précisément après celui de son triomphe. Voulez-vous éviter ces malheurs, vétissez-vous chaudement en vous rendant à ces assemblées; en dépit de la mode, arrivez-y de bonne heure, et n'en sortez point tard; qu'une bonne douillette, que des souliers bien épais cautionnent votre retour à pied sec et le col bien couvert. Substituez à ce vin sophistiqué le délicieux et salubre hydromel (1) qui bu chaud et coupé d'eau entretient la sueur sans l'outrer,

(1) On trouve d'excellent hydromel, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 14, à la fabrique de MM. Provost, frères, qui ont poussé cette composition à un degré de perfection inconnu jusqu'ici. Il se vend 1 fr. la bouteille.

rafraîchit sans refroidir, apaise les ardeurs de poitrine sans nuire à l'estomac, et convient au goût comme à la santé. Quelques rôties jetées dedans suffisent pour réparer la perte du sommeil, et valent bien mieux que des viandes indigestes. Un violon, un galoubet, de l'orgeat chaud, des sirops de guimauve, de capillaire, de groseilles, quelques gateaux, des consommés pour les mamans, et leurs enfans gâtés, un foyer ardent pour recevoir la jeunesse au sortir de chaque danse, voilà les seuls préparatifs des fêtes de ma jeunesse, et Dieu sait comme le plaisir en faisait les premiers frais! Mais on a voulu tout perfectionner, et tandis que les classes élevées de la société ont pris des goûts plus simples, le luxe est venu empoisonner les modestes jouissances des classes inférieures, où l'on fait assaut de vanité.

Les maladies dominantes sont celles signalées il y a dix et vingt jours; mais parmi elles sévit avec fureur l'apoplexie, et l'on s'en étonnera peu en pensant combien la laxité de la fibre, causée par la mollesse atmosphérique, favorise la raréfaction du fluide sanguin, et des systèmes vasculaires. Parmi les victimes de cette affection foudroyante, nous comptons avec douleur M. *de Fourcroi*, mort à cinquante-sept ans. Si la Médecine a quelques reproches à lui faire pour quelques opinions erronées, quelques innovations hasardées, et sur-tout pour l'institution désastreuse et avilissante des *officiers de santé*, il a bien réparé ces torts par les brillantes qualités qu'il développa dans l'enseignement public pendant le trop court intervalle de sa vie. La chimie perd en lui le professeur le plus éloquent peut-être qui ait honoré cette chaire. C'est à la diction brillante qui attira à ses cours le sexe le moins fait pour s'occuper de la matière qu'il y traitait, que l'on doit la vogue de la chimie en France; et, n'eût-il rendu que ce service à la Science, elle doit excuser quelques écarts, oublier quelques erreurs pour ne se souvenir que de ses bienfaits. Ce nouvel Elie laisse un autre Elysée, qui du vivant même de son patron revêtit plus d'une fois son manteau, et les arts n'ont pas perdu tout *Fourcroi* puisque le savant *Vauquelin* nous reste.

Nous ne donnerons point ici le traitement de l'apoplexie; il est tracé dans notre *Manuel de Santé*, p. 219, et avec détail dans cette Gazette (sous la dénomination d'*active* et *passive*), dans les N^os^ IX, 21 mars 1807; II, 11 janvier; VI, 21 février; et VII, 1^er^ mars 1809.

M. S. U.

Depuis le 9 jusqu'au 19 décembre, les vents dominans ont soufflé 17 fois S.-O., et 13 fois O.

☺ Pleine lune, le 21.

☽ Dernier quartier, le 29.

Depuis le 9 jusqu'au 19 décembre, la plus grande élévation du baromètre a été de 26 p. 10 lig. $\frac{4}{12}$. — La moindre de 26 p. 10 lig. $\frac{1}{12}$.

Le thermomètre a monté à 8 d. (dilat.) — Il est descendu à 2 deg. $\frac{1}{10}$. (dilat.), à Paris.

L'hygromètre a marqué, dans son *maximum*, 100 d. — Et pour le *minimum*, 95 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

## FAIT DE PRATIQUE.

*Hydropisie ascite.*

PIERRE LEFORT, de la commune de Monzeuil, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, éprouva, au mois d'août 1806, une fièvre double-tierce bilieuse, qui parcourut lentement ses périodes, et qui prit le type de quarte vers l'équinoxe de l'automne. Le dérangement des fonctions des organes de l'épigastre, causé par un traitement mal dirigé, ou peut-être par la diathèse du sujet, et qui journellement était favorisé par des digestions difficiles et laborieuses, amena les dégénérescences les plus fâcheuses.

Vers la fin de septembre, il s'aperçut d'un commencement d'œdème sur les pieds, et autour des maléoles. Les urines, à cette époque, devinrent plus rares, plus épaisses. Le dégoût pour les alimens, qui jusque-là n'avait été qu'irrégulier, devint permanent. L'enflure fit des progrès rapides. Les jambes et les cuisses s'infiltrèrent, et bientôt la capacité abdominale recela une collection abondante de sérosités.



Dans les premiers jours de novembre, le malade se fit conduire chez moi pour me consulter. L'abdomen pouvait contenir un épanchement de douze à quinze pintes d'eau. Les extrémités inférieures n'étaient pas à un très-haut degré d'infiltration. Les urines rouges et épaisses passaient en petite quantité à la fois et fréquemment. La langue était enduite d'un limon jaune fort épais. Un dégoût extrême et une soif inextinguible le tourmentaient sans relâche. Le pouls était petit; il y avait fièvre lente. Les extrémités supérieures et le visage amaigris présageaient un avenir sinistre. La peau rude et sèche, qui attestait la suppression totale de la transpiration, était aussi un symptôme alarmant. Le sommeil interrompu par une oppression continuelle, lorsqu'il était couché, ajoutait à ses souffrances.

Un vomitif, en une seule dose, composé de 20 grains d'ipécacuana en poudre, d'un grain de tartrite de potasse antimonié, et d'une demi-once d'oximel scillitique, le tout délayé dans un petit verre de vin blanc, coupé de moitié d'eau, me parut indiqué par l'état des premières voies. Les vomissements et les selles copieuses qu'il procura diminuèrent sensiblement le volume de l'abdomen, nétoyèrent la langue, et firent disparaître en grande partie le dégoût Je prescrivis ensuite, pour être prise de deux jours l'un, une potion purgative hydragogue, composée d'une once de tamarin gras, 3 gros de séné, 1 gros et demi de rhubarbe, un gros et demi de jalap en poudre, et une once de sirop de nerprun. Le régime diétique, dont il dut faire un usage modéré, fut sec et absorbant. Je lui recommandai de se priver de boire autant que possible, estimant que l'abstinence des liquides, dans le traitement de cette sorte d'affection, est un des principaux moyens curatifs; cependant je lui permis de prendre une ou deux tasses par jour d'une décoction de racines de chiendent nitrée, si la soif devenait extrême, et dans ce dernier cas, de se rincer souvent la bouche avec de l'eau, où l'on aurait ajouté une quantité suffisante d'acide sulfurique pour lui donner un degré d'acidité agréable.

Je revis Lefort chez moi au bout de dix jours. Il avait pris quatre fois, de deux jours l'un, la potion purgative hydragogue ci-dessus prescrite. La débâcle avait été complète par l'effet des deux premières. Le bas-ventre se trouva totalement débarrassé de l'épanchement, et l'enflure des jambes presqu'entièrement dissipée. La soif était calmée, et les urines passaient en plus grande quantité à la fois et moins fréquemment. La peau, depuis trois ou quatre jours, devenue plus souple, devait ce changement favorable au rétablissement de la transpiration et de la douce sueur qui se manifestait durant la nuit, et qui l'obligeait de changer de linge le matin. L'appétit et le sommeil avaient repris. La maigreur des parties supérieures ne paraissait pas non plus si considérable. Le pouls moins fréquent et plus fort ne marquait plus la fièvre. Les viscères abdominaux me parurent exempts de toute espèce d'affections.

Des résultats aussi heureux m'autorisèrent à penser qu'on n'avait plus à craindre une nouvelle invasion de l'hydropisie, à moins qu'une conduite irrégulière dans le régime, ou tout autre excès de la part du malade n'y donnassent lieu. Je lui permis cependant d'user avec prudence de quelques alimens de son goût, et de boire un peu plus à ses repas. Je lui ordonnai en même tems, pour fortifier le sang, et prévenir les accidens qui pourraient résulter de la faiblesse générale, de prendre, matin et soir, un verre de vin tonique et diurétique, composé de baies de genièvre, de rhubarbe, de canelle, de chaque un gros; de racines de raifort sauvage, une once; le tout infusé dans une pinte de vin rouge pendant quarante-huit heures, et filtré au travers le papier gris. Je l'engageai aussi à faire journellement de l'exercice à cheval aux belles heures du jour, mais de ne point sortir par un tems de pluie et de brouillards.

Les effets salutaires qu'a retirés Lefort de l'exécution de cette dernière ordonnance, l'ont promptement mis à même de se livrer à ses occupations ordinaires; peu de jours ont suffi pour lui faire recouvrer ses forces et l'embonpoint.

TILLIER, D.-M.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Traité du Croup aigu*, etc.; par J. Ch. Fél. Caron, chirurgien en chef de l'hôpital Cochin, etc.; in-8° de 300 pag. — Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — Chez l'auteur, rue Sainte-Hyacinthe, n° 7, place Saint-Michel; Mlle *Hulin* sa petite fille, rue Helvétius, n° 73, et *Merlin*, libr., quai des Augustins, n° 29.

*Examen*, ou *Recueil de tous les faits ou observations relatifs au Croup*, publiés par l'École de Médecine, dans le mois de juin 1808; par le même, in-8°. — Prix, 2 fr., et 3 fr. franc de port.

*Observations sur l'Asthme et sur le Croup;* par *J. Millar*, docteur médecin; traduit de l'anglais par *H. Sentex*, doct. médecin. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. — A Paris, chez *Méquignon*, libr., rue de l'École de Médecine, n° 9.

Le terme approche qui va voir couronner, dans un concours solennel et par la munificence impériale, le vainqueur de cent rivaux pleins de gloire encore dans leur défaite; et c'est avec une secrète satisfaction qu'on s'apprête à mieux apprécier le mérite des ouvrages concurrens, en lisant ceux qui ont été publiés sur ce grave sujet. Un sentiment de reconnaissance se joint à cette lecture, et se renforce de celui de modestie qui les a empêchés de s'élancer dans l'arène des combattans avec quelques titres pour y figurer. On doit avouer que M. Caron a sur beaucoup de ceux qui paraissent aujourd'hui l'avantage de l'initiative, et le mérite d'un zèle qui ne s'est point démenti depuis qu'en brumaire an 9, l'opération de la trachéotomie faite avec succès à un enfant qui avait avalé une fève, le conduisit à l'idée que ce moyen était le plus certain de guérison, le seul peut-être dans le traitement du croup. Cette opinion sera sans doute reproduite dans quelqu'un des Mémoires fournis au concours, et nous semblerions anticiper sur les fonctions respectables des juges de cette grande question, si nous discutions *ex-professo* l'utilité et les inconvéniens de la proposition de M. Caron. Nous croyons réduire la question à son point exact, en déclarant que, quelquefois sans doute, la trachéotomie peut ouvrir, dans cette rapide affection, une voie de salut inespéré (*melius est in desperato casu anceps experiri remedium quàm nullum*); mais que l'emploi de ce moyen demande une main exercée, et que la thérapeutique offre des moyens aussi sûrs et moins hasardeux. Ajoutons que la certitude de son succès n'étant pas mathématique, son usage expose le chirurgien de la meilleure foi à passer, en cas d'irréussite, auprès d'une mère éplorée, pour l'assassin de son fils, et que cette idée s'éveille sur-tout affreusement à l'aspect du hideux appareil que les préparatifs, l'exécution et la suite de cette opération entraînent; enfin il n'y a pas de parité entre les deux cas. Dans celui de suffocation par un corps étranger, l'obstacle enlevé, il n'y a plus de lésion d'organe, au lieu que dans le croup, l'opération, en rendant le passage à l'air, ne détruit pas la maladie, la lésion organique. Nous devons dire d'ailleurs qu'après avoir lu deux fois les deux ouvrages de M. Caron, nous en avons gardé l'opinion qu'il a l'intime conviction de l'utilité, de la nécessité même de son procédé, et que, s'il a pu être égaré par quelque chose en le proposant avec autant d'ardeur, ce n'a pu être que par l'excès de son zèle pour une profession qu'il honore.

Quant à l'ouvrage du docteur Millar, sa réputation est établie par celle dont jouit son auteur. L'opinion qu'il émet sur les caractères du croup, *ses affinités* avec d'autres maladies, ses moyens d'en arrêter les progrès, et *sur-tout d'en prévenir l'invasion*, enfin sa méthode curative, et sur-tout son régime dans l'*asthme chronique des enfans*, décèlent un praticien exercé; et la Préface du traducteur ne peut que donner une idée très-avantageuse de l'orthodoxie de ses principes médicaux, et de la fidélité avec laquelle il a approprié à notre langue un auteur aussi méthodique que clair et concis.

M. S. U.

Vente des livres composant la bibliothèque de M. *By*, ancien membre des ci-devant académie et collége de chirurgie de Paris, le 15 janvier 1810 et jours suivans, en l'une des salles de vente de la maison *Silvestre*, rue des Bons-Enfans.

Cette bibliothèque offre, dans la classe de Médecine et de Chirurgie, une réunion d'excellens Traités sur les différentes parties de l'art. Elle présente sur les maladies des femmes et des enfans, et sur-tout sur les accouchemens, tout ce qui a été écrit de meilleur par les anciens et les modernes. Beaucoup de ces livres portent des notes de M. *By;* ils sont presque tous de la plus belle conservation.

Le Catalogue de cette bibliothèque, formant 1 vol. in-8°, se vend à Paris, chez *Merlin*, libraire, quai des Augustins, n° 29. — Prix, 1 fr. 25 c., et 2 fr. franc de port.

Nous ajouterons que nous avons sous les yeux ce catalogue, et qu'après avoir examiné avec soin les livres qu'il renferme, nous pensons que peu de particuliers pourraient en offrir un aussi précieux sous le rapport de l'art de guérir. Si nos Abonnés désirent l'avoir, ils peuvent en faire la demande à notre agence, qui s'empressera de répondre à la confiance de ceux qui voudront ensuite lui désigner les ouvrages qui auront pu éveiller leur désir de les acquérir. Outre les ouvrages de Médecine, cette bibliothèque en contient beaucoup de littérature ancienne et moderne, et de ceux dont la rareté ajoute au mérite de la matière dont ils traitent. La plupart sont chargés de notes marginales manuscrites en forme de commentaire, ou contenant l'opinion laconiquement et sagement motivé de leur propriétaire.

En tête du catalogue est une notice sur M. *By*, par M. le docteur *Bodin*, qui a le mérite de l'abandon élégiaque, et ne ressemble point à tous ces nécrologes prétentieux qu'aujourd'hui les amis du défunt prononcent plus pour leur gloire que pour la sienne, en avertissant oratoirement qu'ils vont *répandre des fleurs sur sa tombe*. Ici le cœur a fait tous les frais de l'éloquence, et l'on doit savoir quelque gré à l'esprit, du silence qu'il a gardé, quand il lui était si facile d'usurper la parole.

M. S. U.

GAZETTE DE SANTÉ, ou JOURNAL ANALYTIQUE, etc.

# *TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES contenues dans les trente-six Numéros de la* GAZETTE DE SANTÉ, *depuis le* 1er *Janvier* 1809 *jusqu'au* 1er *janvier* 1810.

*Nota.* La pagination de l'intérieur du Journal est indiquée par la lettre *p*, suivie du chiffre arabe de la page; et la Couverture n'étant point paginée, on a employé, pour la reconnaître, le chiffre romain du N° auquel elle appartient, suivi de la lettre *c*. Chaque Couverture doit être reliée immédiatement après son N°.


A

Accouchement avec tumeur subséquente de l'abdomen; par M. Bellivier, p. 59.
Accouchement avec rétroversion de matrice; par Montestruc, p. 53.
Accouchemens merveilleux, p. 57, 65, 73.
Accusation de soustraction de billets, XXXIII, couverture.
Acidité du fluide électrique, p. 186; soutirée sans secousse, *ibid.*
Aérostiers, p. 203.
Aimants de Le Noble, XI, c.
Albert (bains d'), p. 218.
Albert le Grand, p. 33.
Almanach du Commerce, VII, c.
Analyse (de l'emploi de l') en Médecine; par le docteur Dupont, p. 109.
Ananas, p. 217.
Anglais, p. 185, 194, 217, 226.
Annales de Chimie, XXIV, c.
Annales des Sciences et des Arts, XXII, c.
Annales des Voyages, XXXII, c.
Annuaire médical, XIV, c.
Anthrax *ou* Charbon, p. 159, XXI, c.
Appert (conserve générale d'), III, c.
Apoplexie, p. 10, 42, 43, 50, 184.
Aphthes, p. 171.
Asperges, XVI, c.; p. 154.
Asphyxie, par M. Favre, p. 119.
Assainissement de Paris, p. 79.
Automne, p. 209, 226.
Auvermont (d') enceinte par l'imagination, p. 49.
Avis au Peuple sur la conservation des dents; par M. Botot, XXXII, c.
Avis à nos Abonnés pour la Couverture, XXXIV et XXXV; pour les lacunes du service XXXV, c.

B

Bains de Paris, XVI, c.
Bains de tripes, VIII, c.; de marc de raisin, p. 244.
Bains de rivière, p. 145.
Ballons (de la direction des), p. 174.
Bals, p. 285.
Barbe (de la conservation de la), p. 85, 117.
Blanchard (M.), p. 27, 38, 51; autopsie, p. 70. (Mme), XVII, c.; XXV, c.
Botanique (premier Jardin de) à Montpellier, p. 225, 233, 241, 249, 257, 273.
Boudewins, médecin, p. 137.
Brelonnayau, p. 25.
Brouillards, p. 26.

Brûlure ( remède pour la ), p. 120.
Bulletin de Pharmacie, I, c., XII, c.

C

Cachou, p. 163.
Castillan et Chapelain, médecins, p. 41.
Catalogue de livres de Médecine, p. 286.
Centenaires, p. 105, 129, XIX, c.; p. 281.
Centuries médicales du doct. Daignan, XXVII, c.
Champignons ( Traité des ), du docteur Paulet, VI, c.; XXVII, c.
Chaptal, VII, c.; p. 88.
Chezomanie ( la ), XIX, c.
Chimie pneumatique, XXVI, c.
Chirurgiens-Médecins, X, c., XIV, c.; p. 160, 204.
Chocolat, p. 66, 90, 196, 228, 266.
Cholera morbus, p. 170.
Coliques, p. 195, 204.
Constitution médicale, p. 56; par M. P*, 129, 142.
Consultations ( précaution pour les ), p. 104; ( des provinciaux à Paris ), p. 101.
Contagion ( de la ); par le docteur Dupont, p. 77.
Cours complet d'Agriculture, II, c.; X, c.; XIII, c.; XVII, c.; XXIII, c.; XXIX, c.; XXXII, c.; XXXIV, c.
Cours de Botanique médicale comparée, de M. Bodard, XXV, c.; XXVII, c.
Correspondance de M. Dartigues, XXVIII, c. XXIX, c.
Crampe nerveuse de l'estomac, par M. Batifol, p. 197, 203.
Croup, p. 24, 34, 83, XI, c.; p. 259 et 286.
Curaudau ( appareils caloriféres de ), p. 217.

D

Dartres, p. 171, XXIX, c.
Dents ( des ); par Laforgue, XII, c.; p. 81, 89, 118, 270.
Dévoiement, p. 66.
Digitale pourprée ( sur les effets de la ); par Vassal, X, c.
Dîner, p. 133, 139.
Discours sur la réunion de l'utile à l'agréable, même en Médecine; par le docteur Menuret, XXX, c.
Douche ascendante, p. 218.
Draparnaud ( oppression et abus de pouvoir, etc.), VII, c.; p. 88.
Dyssenteries, p. 162, XXVI, c.

E

Eau de Cologne, XIV, c.
Eeau de Mettenberg, p. 115, XXI, c.
Eau de mélisse, IX, c.
Eau minérale de Seltz, XIV, c.
Eaux épurées, p. 79; XV, c.; p. 184.
Eaux minérales d'Aumale, XXIX, c.
Eglises échauffées, p. 275.
Electricité animale; par M. Petetin, XXXI, c.
Elixir létifiant, p. 244.
Elixir de Gayac dulcifié, p. 212.
Embonpoint excessif, p. 94.
Epi avalé; du docteur Voithier, p. 215.
Epidémies ( des causes des ), p. 55; XII, c.; XXXI, c.
Epilepsie, p. 208.
Equinoxe, p. 90.
Eruption à la peau, p. 211.
Eruption du Vésuve, p. 201.
Eté, p. 161.
Ether, p. 52.
Eugénie *ou* La Sainte par amour, XXVII, c.
Exercice ( de l' ), p. 113.

F

Faiblesse relative, p. 138.
Fécondation ( tems propre à la ), p. 146.
Fers à glace, XX, c.
Fièvre ( de la ); par le docteur Judel, VI, c. ( éloge de ), p. 193.

Fièvre (de la) et de l'arsenic ; par le docteur Wauters, p. 19, 31 ; IX, c.
Fièvre (de la) de lait, p. 158 ; (par M. Gardien), p. 164.
Fièvres pernicieuses, par le docteur Voithier, p. 99 ; exanthématiques, p. 259.
Flegmasies chroniques (des) ; par M. F.-J.-V. Broussais, XXIII, c.
Flueurs blanches, p. 127.
Force vitale des végétaux ; par M. Dubuisson, XV, c.
Forceps (danger du) ; par M. J.-P. Seneaux, XVIII, c.
Fouilloy (méthode anti-limphatique du charlatan), XXIII, c.
Frigorique (équilibre du), p. 66.
Fruits non mûrs, p. 155.
Fusées de Congréve, p. 194, 202.

## G

Galatée, médecin, XV, c.
Galateus, médecin, XXIV, c.
Gallisme, II, c., III, c., IV, c., V, c., XIX, c., XXXV, c.
Garnerin, p. 163 ; (aîné), p. 203 ; (nécrologe de) XXV, c.
Gaz oxide d'azote, XVIII, c.
Gaz oxigène, p. 178 ; XXVI, c.
Gazette de Santé (défense de la), p. 203.
Gibbosité pubérale (de la), p. 173.
Giraudy (M.), p. 130.
Glandulaires (affections), p. 138, 259.
Glauber, p. 161.
Goutte, XI, c. ; (éloge de la), XV, c. ; p. 163 ; XXIII, c. XXVI, c. ; p. 210, 214 ; XXVIII, c. ; p. 220 ; XXIX, c. ; (acide et alcaline), p. 228, 236 ; (pathologie de la), p. 245, 260, 268, 275.
Gouttes anti-moroses, XI, c., XV, c. ; p. 244.
Goutteux (conseils aux), XI, c.
Grains de santé, p. 134, 163, 218.

## H

Hémorrhoïdes, p. 34.
Hernie étranglée ; par M. Ardusset, p. 52.
Hernies (de la cure des), p. 103 ; (traité des), de Richter, XXXIII, c.
Hippocrate (invocation à), p. 3, 172.
Hiver, p. 233.
Hommes ayant du lait, p. 153.
Hommes monstrueux, p. 169.
Hydromel, I, c. ; p. 91, 266, 283.
Hydropisie ascite ; par M. Tilier, p. 29, 163, 284.
Hygiène, p. 227, 234, 245, 250.
Hystérie (de l'), p. 172.

## I

Incombustibilité, p. 194.
Ipécacuana, XXVI, c.
Irritation (de l'état d') ; par le docteur Dupont, p. 149.

## L

Lait d'ânesse, XXIII, c.
Lamarck, p. 17, 66, 83, 130, 137.
Lavemens (abus et usage des), XIX, c. XX, c.
Le-Vachez de la Feutrie, p. 201.
Luxe (du) moderne, p. 74.

## M

Maisons de Santé à Paris, XIX, c.
Marrons d'Inde, XXXII, c.
Masques, p. 39.
Mastic incombustible, XVIII, c.
Mécanisme (du) des mouvemens du corps humain ; par Galbert-Salvage, IV, c.

Médecin aveugle, XVII, c., XVIII, c.; (opération), p. 191.
Médecin (caractère du), p. 210, 250.
Médecine (de la), p. 58; (popularisée), 203, 241.
Médecine légale, p. 7, 23; VIII, c.
Médicamens (sont nécessaires aux pauvres), p. 154.
Mémoires et observations sur les aberrations de lait, les fleurs blanches, les dartres, etc.; par M. La Gresie, XXVI, c.
Métastases (des), p. 147, 171, 180; le docteur Dupont, 188.
Météores, p. 193.
Météorologie, p. 142; (incertaine), p. 145, 154, 178, 234.
Migraine, p. 215.
Modes, p. 154, 186, 265.
Mouvement perpétuel, XXV, c.

N

Napoléon en Prusse; par M. Brugnières du Gard, XXII, c.
Nécrologe de M. Noël, VII, c.; du docteur Martinet, 272.
Nécrologe de M. Blanchard, p. 61; du docteur Tonnelier, XXII, c.; de M. de Fourcroi, p. 284; de By, p. 286.
Nectar de santé, p. 134.
Nosographie, p. 104; par M. le docteur Dupont, p. 126, 134.

O

Observations météorologiques, p. 234.
Oculiste, p. 117, 191.
Œuvres de Tissot, X, c.
Officiers de Santé, p. 200.
Onan *ou* Le Tombeau du Mont-Cindre; par M. A. Petit, XXXIII, c.
Ordonnances ridicules, XIV, c., XVIII, c.; p. 200; XXIX, c.; p. 256.
Oreilles, p. 117.

P

Pain d'épice, p. 3; XIV, c.
Palpitations, p. 114.
Pharmacie domestique, p. 5, 29, 36, 46.
Pharmacie nocturne, XI, c.
Phthisie pulmonaire, p. 35, 92; (disposition à la), p. 138; (M. Bidot), p. 196 (observations sur la); par M. Portal, XXXIII, c.
Phénomène anatomique, p. 59; (d'anatomie comparée), p. 256.
Phénomène pathologique; par le doct. Dupont, p. 93, *idem;* (vers rendus par les urines), p. 148.
Phénomènes météoriques, p. 185.
Pilules joyeuses, XV, c.; p. 134, 244.
Pilules stomachiques, p. 134.
Plantes usuelles du docteur Roques, I, c., XV, c.; XVII, c.; (de Chomel); XX, c.; (de Roques), XXI, c., XXVI, c., XXIX, c.
Pradier (topique), p. 4, 22; XI, c., XXVI, c.; p. 214; XXVIII, c., XXXIX, c.; p. 227, XXX, c.; (analyse), p. 260.
Précautions contre les changemens de climat, p. 274.
Principes régulateurs dans la Médecine; par le docteur Dupont, p. 230, 238, 253.
Printems, p. 89.
Prix de matière médicale, VIII, c., XIII, c.
Prix de physiologie comparée, XXI, c.; p. 186.
Pommes-de-terre de Mme Chauveau, XIII, c.
Portrait du docteur Doublet, XXI, c.
Problème physiologique, p. 16.
Provinciaux en consultation à Paris, p. 101.

Punaises, XVIII, c.

Q

Quillet, p. 17.
Quinquina (abus du), p. 45; (dans la fièvre putride), p. 83.
Quinquina (liqueur de), p. 134, 235, 266; (jaune-orangé), 266.

R

Réclamation, XXXV, c.
Régime (le) inventé pour les riches, p. 153; (du), p. 171.
Régime (du) habituel pour se bien porter, p. 115, 124, 139, 183.
Régime alimentaire, p. 8.
Renaudot, p. 97, 105.
Réponse des médecins et chirurgiens d'Evreux, etc., XXXII, c.
Réponse à Geoffroy, XXXIV, c.
Respiration, p. 178; XXVI, c.
Revenant (histoire d'un), et réponses à M. Gallais, XXXIV, c.; p. 273, 274 et 281.
Rêveries sur la nature primitive de l'homme; par M. de Sénancourt, XXV, c.
Rhumatisme, p. 107.
Rhumes, p. 90, 105, 131, 171, 267.
Rodamel (traité du rhumatisme chronique), I, c., IX, c.

S

Saburrhe (équivoque des symptômes de), p. 66.
Saignée (si la) est bonne dans le typhus; par M. Dupont, docteur-médecin, p. 68, 131;
Santé (de la), p. 258.
(par M. Py), p. 155.
Sarcocèle, p. 103.
Seconde lettre adressée à M. Marie de St-Ursin, par M. Frier, VIII, c.
Secours et assurance contre les incendies; de Daujon, XXIX, c.
Sel *ou* sucre de lait, XXXIV, c.
Seringue de Boiscervoise, XIX, c.
Sirop de sucre et de raisins, XXIII, c.
Sirop de raisin, V, c.; p. 267.
Sirop de mou de veau, p. 38, 154, 266.
Servet, p. 121.
Société de Médecine pratique de Montpellier, XVI, c.
Solstice, p. 282.
Soupe, p. 139.
Souper, p. 133.
Somnambulisme, XVIII, c.
Spléen anglais, p. 244.
Sprengel (histoire de la médecine), trad. par Geiger, XIX, c.
Substances indigènes substituées aux médicamens exotiques; par le docteur Wauters, à Gand, XXVII, c.; (et Champier), p. 257.
Sucre de blé de Turquie, XXVII, c.
Sucre de raisin, p. 263.
Suites (des) des chutes, p. 140, 152.
Syphilis, p. 207, 218, 252, 278.

T

Tablettes au salep de Perse, p. 235.
Tablettes pectorales de Badioane, p. 266.
Télégraphe sanitaire, p. 144.
Tempête, p. 283.
Tétanos traumatique, par le docteur Bouriat, p. 54.
Thé orangé, XX, c.
Thé et café indigènes, XXVI, c.
Théorie des saveurs, XXIV, c.
Théorie des couleurs et des corps inflammables; par Opoix, IX, c.

Thermomètre ( infidélité du ), p. 81, 234.
Thermo-sarque, XVI, c.
Tonnerre ( effets du ) sur les germes végétaux et animaux, p. 186, 202.
Topique-Pradier, XI, c.; p. 4, 22; XXVI, c., p. 214; XXVIII, c., XXIX, c.; p. 227; XXX, c. ( analyse ); p. 260.
Topographie gourmande, VII, c.
Traduction d'une Epître latine du doct. Lepreux; par M. S. U, XV, c.
Transpiration, p. 178, 211, 217.
Tripes ( bains de ), VIII, c., XVI, c.
Tripet, fleuriste, XI, c., XXXIII, c.
Troisième lettre adressée à M. Marie de Saint-Ursin, par M. le docteur Frier, sur le lait rendu médicamenteux par la nourriture des animaux qui le donnent, XXIV, c.

U

Uromancie, I, c., IV, c.

V

Vaccine ( petites véroles après la ), p. 13; VII, c.; p. 95; ( le docteur Dufour ), XVII, c., XXI, c.; ( par M. Despaulx ), XXVIII, c.; p. 227.
Vaillant, p. 9.
Ventouses, p. 155.
Viandes rôties, p. 140.
Vin ( vertus du ), p. 267.
Vin anti-leucorrhéen, X, c.; p. 127, 235, 266, 273.
Vin de Séguin, XIII, c.; p. 99.
Voûtes ( stabilité des ); par Lebrun, V, c.

W

Wolf, p. 1.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

Cette feuille paraît, avec la plus sévère exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — On ne peut s'abonner que pour un an ou six mois, et seulement à partir de Janvier ou de Juillet. — Le prix de l'abonnement à la GAZETTE DE SANTÉ, franche de port pour Paris et les Départemens, est désormais, et pour toujours, de 15 fr., (sans *Couverture*), pour un an, et de 8 fr. 50 c. pour six mois, payables en francs. — On souscrit à Paris, chez M. Marie de Saint-Ursin, docteur en médecine, seul propriétaire, auteur, directeur, rédacteur et éditeur de ce Journal, rue St.-Guillaume, n° 30, faub. St.-Germain, — Et chez D. Colas, impr.-libr., rue du Vieux-Colombier, n° 26, faub. St.-Germain. — C'est à cette dernière adresse que doivent être envoyées toutes les demandes relatives au service du Journal, aux commissions en librairie ou autres, et généralement toutes les réclamations pour le service. — On ne répond que des Abonnemens faits aux adresses ci-dessus. —Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Les Auteurs et Libraires de Paris et des Départemens, qui veulent faire annoncer des ouvrages, sont invités à en adresser *deux* exemplaires. Cette condition est de rigueur.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE D. COLAS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 26.

